



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

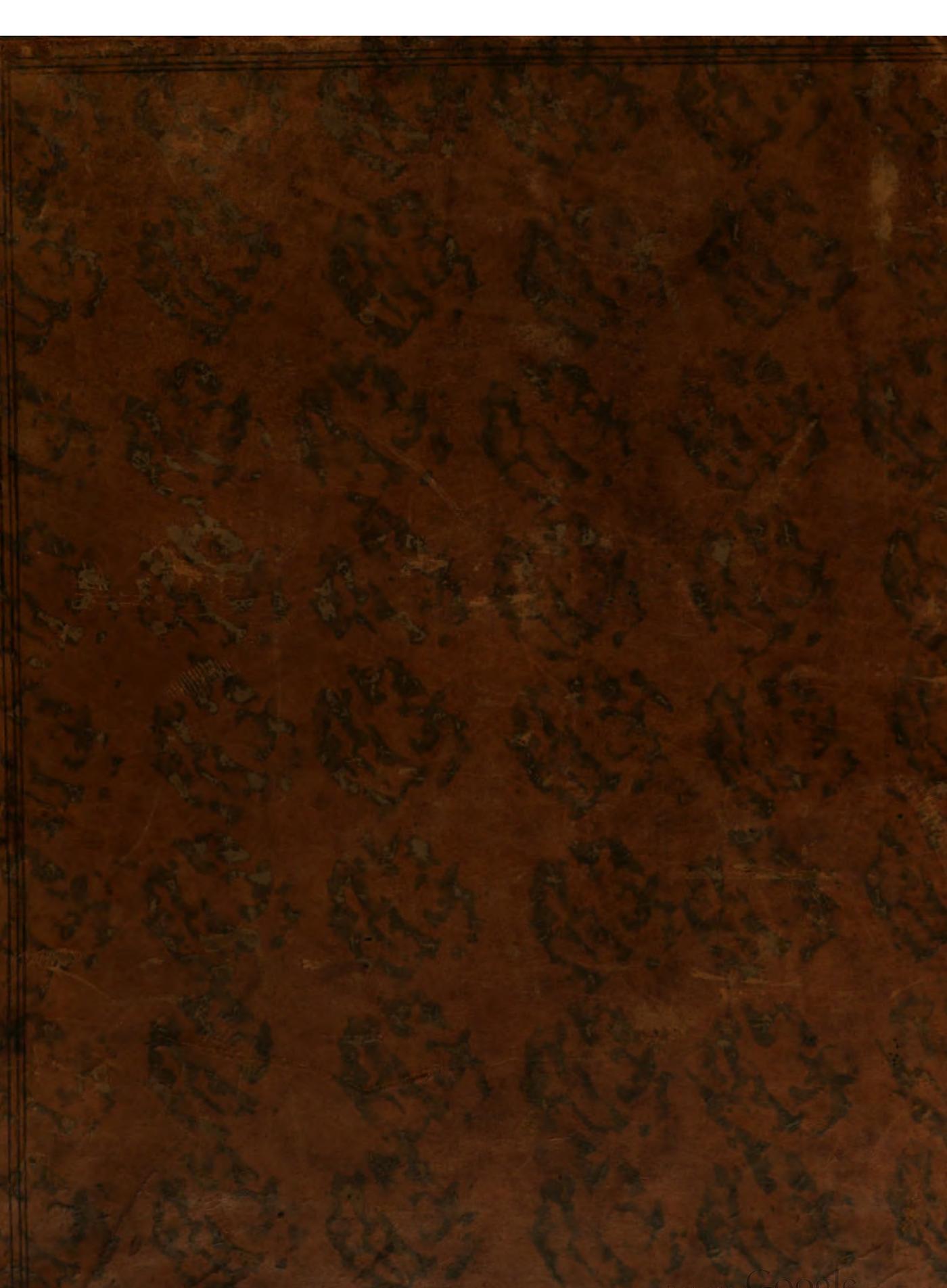
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



IB. DOM.
AVAL. S. J.





1110 2

~~1110~~ 2

G119/15

11-10-2

~~11-10-2~~

G119/15

GÉOGRAPHIE

HISTORIQUE, ECCLESIASTIQUE ET CIVILE,

OU

Description de toutes les Parties du Globe Terrestre,
enrichie de Cartes Géographiques.

Par Dom JOSEPH VAISSETE, Religieux Bénédictin
de la Congrégation de S. Maur.

TOME QUATRIEME.



A PARIS,

Chez { DESAINT & SAILLANT, rue S. Jean de Beauvais.
JEAN-THOMAS HERISSANT, rue S. Jacques.
JACQUES BAROIS, Quai des Augustins.

M D C C L V.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.


T A B L E
D E S S O M M A I R E S
 du Tome quatrième.

I I I.

L'ASIE MÉRIDIONALE OU L'INDOUSTAN, page 1

I.

L'EMPIRE DU GRAND MOGOL, 3

- §. 1. Gouvernement d'Agra, 11
- §. 2. Gouvernement de Dehli, 13
- §. 3. Gouvernement de Lahor ou de Pen-gab, *ibid.*
- §. 4. Gouvernement de Jesselmere ou d'Asmer, 14
- §. 5. Gouvernement de Camboye ou de Guzarate, *ibid.*
- §. 6. Gouvernement de Malva, 18
- §. 7. Gouvernement de Patna, *ibid.*
- §. 8. Gouvernement d'Halabas, *ibid.*
- §. 9. Gouvernement d'Ayoud, *ibid.*
- §. 10. Gouvernement de Varal, 19
- §. 11. Gouvernement de Bengale, *ibid.*
- §. 12. Gouvernement de Candish, 20
- §. 13. Gouvernement d'Aureng-Abad, 21
- §. 14. Gouvernement de Talinges ou Talenga, *ibid.*
- §. 15. Gouvernement de Baglana ou de Decan proprement dit, *ibid.*
- §. 16. Gouvernement de Tata ou de Sinde, 22
- §. 17. Gouvernement de Multan, 23
- §. 18. Gouvernement de Caboul, 24
- §. 19. Gouvernement de Cachemire, 25

I I.

PRESQU'ISLE D'EN-DEÇA DU GANGE, 26

- I. *Le Malabar* *ibid.*
 - §. 1. Le Concan ou le Royaume de Visapour, 27
 - §. 2. Le Royaume de Canara, 30
 - §. 3. Le Malabar proprement dit, 31
- II. *Le Coromandel*, 35
 - §. 1. Royaume de Maduré & de Maïssur. *ibid.*
 - §. 2. Royaume de Tanjaor ou Tanjaour, 37
 - §. 3. Royaume de Gingi, 38
 - §. 4. Royaume de Carnate, 39
 - §. 5. Royaume de Golconde, 41
 - §. 6. Royaume de Cicocol ou Cicacola, 42
 - §. 7. Royaume d'Orixa, 43
 - §. 8. Etats du Prince de Jagrenate, *ibid.*

I I I.

PRESQU'ISLE D'AU-DELA DU GANGE OU ORIENTALE, *ibid.*

- I. *Partie Septentrionale de la Presqu'isle d'Au-delà du Gange*, 44
 - §. 1. Royaume d'Azem, *ibid.*
 - §. 2. Royaume de Tipra, 45
 - §. 3. Royaume d'Ava proprement dit, *ibid.*

iv

TABLE DES SOMMAIRES.

§. 4. Royaume de Pégu ,	<i>ibid.</i>	§. 1. L'isle de Niphon ou Nipon ,	<i>ibid.</i>
§. 5. Royaume d'Aracan ,	47	§. 2. L'isle de Ximo ,	103
II. <i>Partie Méridionale de la Presqu'île d'au-delà du Gange ,</i>	48	§. 3. L'isle de Xicoco ou Sicosks ,	104
§. 1. Royaume de Siam ,	<i>ibid.</i>	II. <i>Dépendances du Japon ,</i>	<i>ibid.</i>
§. 2. Presqu'île de Malaca ,	53	§. 1. Terre de Ieso ou Yesso ,	<i>ibid.</i>
III. <i>Partie Orientale de la Presqu'île d'au-delà du Gange ,</i>	56	§. 2. Les isles de Lequios ,	107
§. 1. Royaume de Tonquin ,	<i>ibid.</i>		
§. 2. Royaume de Laos ,	60	II..	
§. 3. La Cochinchine ,	61	ISLES DU GOLFE DE BENGALE ,	<i>ibid.</i>
§. 4. Royaume de Camboye ou Camboge ,	63		
IV.		I. <i>L'isle de Ceylan ,</i>	<i>ibid.</i>
L'ASIE ORIENTALE OU L'EMPIRE DE CHINE ,	64	§. 1. Le Ceylan Hollandois ,	109
		§. 2. Etats du roi de Candy ,	110
I. <i>La Chine proprement dite ,</i>	73	II. <i>Les isles des Audamans ,</i>	113
§. 1. Petcheli ou Pekin ,	<i>ibid.</i>	III. <i>Les isles de Nicobar ,</i>	<i>ibid.</i>
§. 2. Chang-Tong ,	75		
§. 3. Nanqnin ou Kiangnan ,	<i>ibid.</i>	III	
§. 4. Chekiang oz Tche-Kiang ,	76	LES ISLES MALDIVES ,	<i>ibid.</i>
§. 5. Foquien ,	78		
§. 6. Quang-tong ,	79	IV.	
§. 7. Quangli ,	81	LES ISLES DE LA SONDE ,	115
§. 8. Yunnan ,	82	I. <i>L'isle de Sumatra ,</i>	<i>ibid.</i>
§. 9. Setchuen ,	<i>ibid.</i>	II. <i>L'isle de Java ,</i>	118
§. 10. Chenfi ,	84	III. <i>L'isle de Borneo ,</i>	122
§. 11. Chanfi ,	<i>ibid.</i>		
§. 12. Honan ,	85	V.	
§. 13. Hou-Quang ,	<i>ibid.</i>	LES PHILIPPINES ,	123
§. 14. Kiansi ,	86		
§. 15. Koei-tcheou ,	<i>ibid.</i>	I. <i>Anciennes Philippines ,</i>	<i>ibid.</i>
II. <i>Provinces adjacentes à la Chine proprement dite ,</i>	<i>ibid.</i>	§. 1. Luçon ou Manille ,	126
§. 1. Le Leatong ou le Chin-Yang ,	<i>ibid.</i>	§. 2. Mindoro ,	128
§. 2. Le Royaume de Corée ,	87	§. 3. Ibabao ou Samar ,	<i>ibid.</i>
V.		§. 4. Leyté ,	129
LES ISLES D'ASIE ;	89	§. 5. Zebu ou Cebu ,	<i>ibid.</i>
I		§. 6. Mindanao ,	<i>ibid.</i>
ISLES DU JAPON ,	<i>ibid.</i>	§. 7. Bohol ,	130
I. <i>Le Japon proprement dit ,</i>	90	§. 8. L'isle des Nègres ;	131
		§. 9. Panay ,	<i>ibid.</i>
		§. 10. Paragoa ,	<i>ibid.</i>
		II. <i>Les Nouvelles Philippines ,</i>	132

TABLE DES SOMMAIRES.

VI.			
<i>LES ISLES MOLUQUES</i> ,	133	§. 3. Royaume de Tafiler,	202
§. 1. Les Moluques Occidentales,	<i>ibid.</i>	§. 4. Royaume de Sus,	205
§. 2. Les Moluques Orientales,	135	II.	
§. 3. Les Moluques Méridionales,	138	<i>Le Zara ou Désert</i> ,	209
VII.		§. 1. Désert de Berdoa & de Levata,	206
<i>LES ISLES DES LARRONS OU</i>		§. 2. Désert de Lemta,	207
<i>LES MARIANNES</i> ,	139	§. 3. Désert de Targa ou de Touargues,	<i>ibid.</i>
<i>L'AFRIQUE</i> ,	142	§. 4. Le Zuenziga,	<i>ibid.</i>
I.		§. 5. Le Zanhaga,	<i>ibid.</i>
L'AFRIQUE SEPTENTRIONALE OU LA TUR-		II.	
QUIE D'AFRIQUE ,	144	L'AFRIQUE MÉRIDIIONALE OU LE PAYS DES	
I.		NOIRS ,	209
<i>L'EGYPTE</i> ,	<i>ibid.</i>	I.	
§. 1. La Haute Egypte,	151	<i>L'ETHIOPIE</i> ,	<i>ibid.</i>
§. 2. La Moyenne Egypte,	154	I. <i>La Nubie ou le Royaume de Sennar</i> ,	<i>ibid.</i>
§. 3. La Basse Egypte,	159	II. <i>La Haute Ethiopie ou l'Abissinie</i> ,	211
Histoire & état présent du Patriarchat		§. 1. Etats de l'empereur d'Abissinie,	215
Grec d'Alexandrie & de l'Eglise		§. 2. Provinces Indépendantes du roi	217
Schismatique des Coptes,	166	d'Abissinie,	217
II.		§. 3. La côte d'Habesh & d'Abissinie,	<i>ibid.</i>
<i>LA BARBARIE</i> ,	169	§. 4. Pays des Galles,	219
I.		II.	
<i>La Barbarie proprement dite</i> ,	<i>ibid.</i>	<i>LA NIGRITIE</i> ,	<i>ibid.</i>
I. <i>Etat de Tripoli</i> ,	174	III.	
II. <i>Etat de Tunis</i> ,	178	<i>LA GUINE'E</i> ,	223
§. 1. Le Royaume de Tunis,	<i>ibid.</i>	I. <i>La Haute Guinée ou la Guinée proprement</i>	
1. Partie Septentrionale de l'Etat de		<i>dite</i> ,	<i>ibid.</i>
Tunis,	179	§. 1. Le Sénégal,	225
2. Partie Méridionale de l'Etat de Tu-		§. 2. Côte des Graines, ou de la Mani-	229
nis,	182	guette,	229
§. 2. Le Biledulgerid ou Belodulgerid,	184	§. 3. Côte des Dents ou de l'Yvoire,	230
III. <i>Etat d'Alger</i> ,	185	§. 4. La Côte d'Or,	231
§. 1. Partie Septentrionale de l'Etat		§. 5. Le Royaume de Juida,	232
d'Alger,	188	§. 6. Le Royaume du Grand Ardra,	<i>ibid.</i>
§. 2. Partie Méridionale de l'Etat d'Al-		§. 7. Côte & Royaume de Benin,	235
ger,	193	II. <i>La Basse Guinée</i> ,	236
IV. <i>Etats de Maroc</i> ,	<i>ibid.</i>	§. 1. Royaume de Loango,	<i>ibid.</i>
§. 1. Royaume de Maroc,	194		
§. 2. Royaume de Fez,	197		

TABLE DES SOMMAIRES.

§. 3. Royaume d'Angola, 237	§. 3. Guasteca, Panuco, ou Guaxatecas, 281
§. 2. Royaume de Congo, 240	§. 4. Tlascalca, 283
§. 4. Royaume de Benguela, 244	§. 5. Guaxaca, <i>ibid.</i>
I V.	§. 6. Tabasco, 284
LA CAFRERIE, 245	§. 7. Le Yucatan, 285
I. <i>La Cafretrie Intérieure,</i> 246	II. <i>Audience de la Nouvelle Galice,</i> <i>ibid.</i>
II. <i>Les Côtes de la Cafretrie,</i> 248	§. 1. La Nouvelle Galice, 286
§. 1. Côte Orientale de la Cafretrie, <i>ibid.</i>	§. 2. Culiacan, 287
1. La Côte d'Ajan, <i>ibid.</i>	§. 3. Nouvelle Biscaye, <i>ibid.</i>
2. Le Zanguebar, 249	III. <i>Audience de Guatimala,</i> 288
Le Zanguebar Septentrional, ou proprement dit, 250	§. 1. Guatimala, <i>ibid.</i>
Le Zanguebar Méridional, 251	§. 2. Chiapa, 289
3. Le Manomotapa, 252	§. 3. Vera-Paz, 290
§. 2. Côte Méridionale de la Cafretrie, 254	§. 4. Honduras, <i>ibid.</i>
§. 3. Côte Occidentale de la Cafretrie, 259	§. 5. Nicaragua, 291
I I I.	§. 6. Costa-Ricca, 292
LES ISLES DE L'AFRIQUE, 260	II. <i>Le Nouveau Mexique,</i> <i>ibid.</i>
I.	I. <i>Nouveau Mexique proprement dit,</i> 293
<i>Isles de la mer d'Ethiopie,</i> <i>ibid.</i>	II. <i>Le Nouveau Léon,</i> 294
§. 1. L'Isle de Madagascar, <i>ibid.</i>	III. <i>Nouvelle Navarre,</i> <i>ibid.</i>
§. 2. Isles de la mer d'Ethiopie situées aux environs de celle de Madagaf- car, 262	IV. <i>La Californie,</i> 295
I I.	I I.
<i>Isles de la mer Atlantique,</i> 263	<i>La Nouvelle France,</i> 296
§. 1. Les Açores, <i>ibid.</i>	I. <i>Le Canada,</i> <i>ibid.</i>
§. 2. Isles de Madère, 265	II. <i>La Louisiane,</i> 302
§. 3. Les Canaries, 266	§. 1. Sauvages de la Floride ou Louisiane, 304
§. 4. Les Isles du Cap Verd, 269	§. 2. Peuples Européens établis dans la Louisiane ou la Floride, 306
§. 5. Les Isles de la mer de Guinée, 270	I I I.
L'AMÉRIQUE, 272	<i>La Nouvelle Angleterre,</i> 307
L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE, 275	§. 1. L'Acadie ou Nouvelle Ecosse, 308
I.	§. 2. La Nouvelle Angleterre propre- ment dite, 309
<i>Le Mexique ou la Nouvelle Espagne,</i> <i>ibid.</i>	§. 3. La Nouvelle York, 311
I. <i>L'Ancien Mexique,</i> <i>ibid.</i>	§. 4. Le Nouveau Jersey, <i>ibid.</i>
I. <i>Audience de Mexique,</i> 277	§. 5. La Pensilvanie, <i>ibid.</i>
§. 1. Le Mexique propre, <i>ibid.</i>	§. 6. Le Mariland, 312
§. 2. Le Méchoacan, 280	§. 7. La Virginie, 313
	§. 8. La Caroline, 314
	§. 9. La Géorgie, 315
	I V.
	<i>Le Labrador ou Nouvelle Bretagne,</i> 316

TABLE DES SOMMAIRES.

	vij
V.	dit, <i>ibid.</i>
<i>Terres nouvellement découvertes au Nord-Ouest de l'Amérique Septentrionale</i> , 318	
VI.	
<i>Les Isles de l'Amérique Septentrionale</i> , 321	
§. 1. Isles de Terre-neuve, <i>ibid.</i>	
§. 2. Les Isles Bermudes, 323	
§. 3. Les Isles Lucayes, 324	
§. 4. Les Grandes Isles, <i>ibid.</i>	
§. 5. Les Antilles proprement dites, ou Isles du Vent, 330	
§. 6. Les Isles sous le Vent, 336	
Gouvernement Ecclésiastique de l'Amérique, 337	
E'AMERIQUE MERIDIONALE , 341	
I.	
<i>Viceroyauté de la Nouvelle Grenade</i> , 342	
I. <i>Audience de Panama, ou de Terre-ferme</i> , <i>ibid.</i>	
§. 1. Province de Veraguas, 343	
§. 2. Province de Panama, 344	
§. 3. Province de Darien, 345	
II. <i>Audience de la Nouvelle Grenade</i> , 346	
§. 1. Nouveau Royaume de Grenade proprement dit, <i>ibid.</i>	
§. 2. Choco, 347	
§. 3. Partie Septentrionale du Popayan, <i>ibid.</i>	
§. 4. Province de Carthagène, <i>ibid.</i>	
§. 5. Sainte Marthe, 348	
§. 6. Venezuela, 349	
§. 7. Cumana ou Nouvelle Andalousie, 350	
III. <i>Audience de Quito</i> , <i>ibid.</i>	
§. 1. Province de Quito, 351	
§. 2. Province de Popayan, 355	
§. 3. Gouvernement d'Atacames, 356	
§. 4. Gouvernement de Quixos, 357	
§. 5. Gouvernement de Jaén de Bracamores, <i>ibid.</i>	
§. 6. Gouvernement de Magnas, 358	
II.	
<i>Viceroyauté de Lima ou du Pérou</i> , 361	
I. <i>Audience de Lima ou du Pérou proprement</i>	
§. 1. Diocèse de Lima, 365	
§. 2. Diocèse de Truxillo, 370	
§. 3. Diocèse de Guamanga, 372	
§. 4. Diocèse de Cuzco, 373	
§. 5. Diocèse d'Arequipa, 375	
II. <i>Audience de los Charcas</i> , 376	
I. <i>Gouvernement de los Charcas</i> : <i>ibid.</i>	
§. 1. Diocèse de la Plata, <i>ibid.</i>	
§. 2. Diocèse de la Paz, 379	
II. <i>Gouvernement de Santa Cruz de la Sierra</i> , 380	
III. <i>Gouvernement de Tucuman</i> , 382	
IV. <i>Gouvernement de Paraguay</i> , 383	
V. <i>Gouvernement de Buenos-Ayres</i> , 387	
III. <i>Audience de Chili</i> , 390	
I. <i>Le Chili Espagnol</i> , 391	
§. 1. Gouvernemens particuliers du Chili Espagnol, <i>ibid.</i>	
§. 2. Corrégimens de l'Audience de Chili, 393	
II. <i>Le Chili Indien</i> , 376	
§. 1. Partie Septentrionale du Chili Indien, 397	
§. 2. Le Chili Indien Méridional ou Terre Magellanique, 398	
III.	
<i>La Guiane</i> , 400	
IV.	
<i>Le Brésil</i> , 403	
I. <i>Côte Septentrionale du Brésil</i> , 405	
§. 1. Capitainerie de Para, <i>ibid.</i>	
§. 2. Capitainerie de Maranhon, 407	
§. 3. Capitainerie de Scara, <i>ibid.</i>	
II. <i>Côte Orientale du Brésil</i> , <i>ibid.</i>	
§. 1. Capitainerie de Rio-Grande, <i>ibid.</i>	
§. 2. Capitainerie de Para-iba, 408	
§. 3. Capitainerie de Tameraca, ou Itameraca, <i>ibid.</i>	
§. 4. Capitainerie de Fernambuco ou Pernambuco, <i>ibid.</i>	
§. 5. Capitainerie de Sergippé, 409	
§. 6. Capitainerie de la Baye de Tous les Saints, <i>ibid.</i>	
§. 7. Capitainerie de los Ilhéos, 410	

§ 8. Capitainerie de Porto Seguro, <i>ibid.</i>	V.	
§ 9. Capitainerie de Spiritu Santo, 411		
II. Côte Méridionale du Brésil, <i>ibid.</i>		Isles de l'Amérique Méridionale, 414
§. 1. Capitainerie de Rio de Janeiro, <i>ibid.</i>	VI.	
§. 2. Capitainerie de S. Vincent, 412		Terres Antarctiques ou Australes, 415
§. 3. Capitainerie del Rey, 413		Table générale, 420

Fin de la Table des Sommaires.

APPROBATION.

J'AI lû par ordre de Monseigneur le Chancelier la *Géographie Historique, Ecclésiastique & Civile*, par Dom VAISSET, Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Maur. L'ordre & la sagacité avec lesquels ces différentes Parties de la Géographie y sont traitées, m'ont paru mériter toute l'attention du Public, & font reconnoître ici l'illustre Historien de la Province de Languedoc, auquel la République des Lettres est si redevable. A Paris, ce 10. Décembre 1754. Signé BELLIN.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE: A nos amés & féaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans-Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra: SALUT. Notre amé JEAN-THOMAS HERISSANT, Libraire à Paris, Adjoint de sa Communauté, Nous a fait exposer qu'il desireiroit imprimer & donner au Public les Ouvrages qui ont pour titre, *Élévations à Dieu sur tous les Mysteres de la Religion Chrétienne; Méditations sur l'Évangile par feu M. Bessus, Evêque de Meaux. Géographie Ecclésiastique & Civile, par Dom Vaisset, Religieux Bénédictin*. Sil nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilège pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, de faire imprimer lesdits Ouvrages autant de fois que bon lui semblera, & de les vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de six années consécutives, à compter du jour de la datées Présentes. Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires, & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangère dans aucun lieu de notre obéissance; comme aussi d'imprimer, ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire lesdits Ouvrages, ni d'en faire aucun Extrait, sous quelque prétexte que ce soit d'augmentation, corrections, changements ou autres sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des Contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Exposant, ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts: à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression desdits Ouvrages sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caractères, conformément à la feuille imprimée, attachée pour modèle sous le contre-scel des Présentes; que l'Impétrant se conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du dix Avril mil sept cent vingt-cinq; qu'avant de les exposer en vente, les manuscrits qui auront servi de copie à l'impression desdits Ouvrages, seront remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée es mains de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le sieur DE LAMOIGNON, & qu'il en fera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothèque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le sieur DE LAMOIGNON, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Garde des Sceaux de France, le sieur DE MACHAULT, Commandeur de nos Ordres; le tout à peine de nullité des Présentes. Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses Ayans-cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Présentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin desdits Ouvrages, soit tenue pour dûment signifiée, & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers, Secretaires, soit ajoutée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles tous Actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clause de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires: CAR tel est notre plaisir. DONNE à Versailles le vingt-troisième jour du mois de Septembre, l'an de grace mil sept cent cinquante-deux, & de notre Règne le trente huitième. Par le Roi en son Conseil. SAINSON.

Registré sur le Registre XIII. de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris. N°. 25. fol. 22. conformément aux anciens Réglemens confirmés par celui du 28 Février 1723. A Paris le 26. Septembre 1754.

Signé B. BRAUNAT, Adjoint

GEOGRAPHIE



GEOGRAPHIE HISTORIQUE, ECCLESIASTIQUE ET CIVILE.

L'ASIE MERIDIONALE OU L'INDOUSTAN.



L'INDUS, aujourd'hui le *Sinde*, grande rivière, a donné d'abord son nom à la partie de l'Asie, située entre ce fleuve & celui de Gange, dont les embouchures dans la mer sont éloignées d'environ 400. lieues l'une de l'autre. Ce nom fut ensuite donné par extension à toute la partie de l'Asie méridionale, située entre le 2. & le 36. degrés de latitude septentrionale, & le 83. & le 126. degrés de longitude; en sorte que cette partie, qu'on appelle les *Indes Orientales*, pour les distinguer des occidentales, ou de l'Amérique, a plus de 600. lieues d'étendue depuis le cap de *Romania*, ou le détroit de *Sincapour* dans la presqu'île de *Malaca*, jusqu'à l'extrémité sep-

Tome IV.

trientionale du royaume d'Akem ou d'Ascen, & autant depuis le cap Comorin & l'extrémité méridionale de la presqu'île d'en deçà du Gange, jusqu'à l'extrémité septentrionale du royaume de Cachemire, du midi au nord; & environ autant du levant au couchant dans sa plus grande largeur.

Ce vaste pays est borné au nord par la Tartarie Asiatique ou grande Tartarie, au levant par la Chine & la mer des Indes, au midi par cette mer, qui y fait les golfes de Siam & de Bengale, & enfin au couchant par la même mer & par la Perse.

Suivant Arrien, les peuples de cette partie de l'Asie vivoient en sauvages, sans villes, sans temples & sans maisons, menant une vie errante sur des chariots, lorsque Bacchus les rassembla, leur donna des loix, leur apprit à labourer la terre avec

A

l'usage du bled & du vin, & fit bâtir la ville de *Nyssa*. Mais sans s'arrêter à ces fables, on sçait que *Sémiramis* & les rois de Perse après elle, occuperent quelque partie de l'Inde, jusqu'à ce que *Alexandre le Grand*, après avoir défait *Darius*, y porta ses armes victorieuses, & y vainquit en bataille *Porus* roi des Indiens. Depuis la mort d'*Alexandre*, les Indiens ont obéi à divers princes; & il s'est formé divers royaumes dans l'Inde, dont on parlera dans la suite.

L'air est différent dans l'Inde à cause de son étendue, mais généralement chaud. La terre y est fertile en riz, en millet, en fruits, comme oranges, citrons, grenades, figues, noix d'Inde ou cocos, en miel, en encens, gingembre, canelle, baume, myrrhe, nard, &c. On y recueille quantité de cannes de sucre, de coron, dont on fait ces belles toiles blanches peintes qu'on apporte en Europe, avec quantité de soie; mais la principale production de ce pays est une espèce de palmier qui porte la noix de coco. Ces palmiers fournissent aux Indiens tout ce dont ils ont besoin. Ils font de la coquille du coco des vases, des cuillieres, & toutes sortes de boîtes; du noyau ils en tirent du pain & de l'huile; l'écorce de l'arbre étant fendue, laisse couler une liqueur qui a le goût du vin, & qu'ils boivent toute fraîche, parce qu'elle s'aigrit en 24. heures. On dit que les singes en sont fort friands, & quand ils trouvent occasion d'en boire, ils ne la manquent pas. Les Indiens font du fil & de jolies étoffes d'une petite peau qui est entre le bois & l'écorce de cet arbre; son bois sert à bâtir leurs maisons, & les feuilles à les couvrir. Ils s'en servent aussi au lieu de papier quand elles sont fraîches. Outre les animaux de l'Europe, on trouve dans ce pays des éléphants, des chameaux, des singes & des perroquets verts & rouges. On y trouve des mines d'or, d'ar-

gent, de diamans & de rubis; & on pêche de fort belles perles le long de ses côtes.

Les Indiens diffèrent à l'égard de la couleur. Vers le nord ils ne sont que bafanés: mais vers le midi ils sont entièrement noirs. Ils sont beaucoup plus différens à l'égard de la religion. Il y a quantité de Mahométans, & encore plus de Payens, dont plusieurs croient la métempsychose, & ne tuent pour cette raison aucunes bêtes, non pas même les insectes qui les incommodent. Une des bonnes œuvres qu'ils pratiquent de tems en tems est de racheter à prix d'argent la vie des animaux que les Chrétiens & autres destinent à leur nourriture. Ainsi quand les Portugais n'ont point d'argent, ils attrapent quelques oiseaux, les portent dans les rues, & disent qu'ils les vont rôtir pour leur dîner. Ces bonnes gens les rachètent, poussés par le zèle de leur superstition. Ils brûlent les corps au lieu de les enterrer, & les femmes autrefois ne pouvoient se dispenser sans infamie de se jeter dans le buchet de leurs maris, à moins qu'elles n'eussent des enfans, & qu'elles ne protestassent qu'elles ne se remarieroient point: mais cela ne se pratique plus.

On voit dans les Indes un grand nombre de Fakirs, espèce de religieux ou de derviches, qui courent le pays en demandant l'aumône. Quand ils vont par bandes, ils ont un chef ou supérieur auquel ils obéissent. On y en compte plus de 800000. de Mahométans, & 1200000. d'Idolâtres. Il y a aussi beaucoup de Juifs dans les Indes; des Chrétiens qui y ont passé d'Europe, & des Chrétiens originaires, dont les uns ont été convertis par nos missionnaires, & les autres portent le nom de *Chrétiens de saint Thomas*, prétendant que cet Apôtre a planté le Christianisme dans leur pays.

Les Indiens Idolâtres sont partagés en 4. principales sectes qui se haïssent tellement, que ceux d'une secte n'ont aucun commerce

ECCLESIASTIQUE ET CIVILE.

avec ceux d'une autre, & ne voudroient pas manger avec eux. Ces 4. sectes sont 1^o. celles des *Brachmanes* qui sont les prêtres du pays, & c'est la plus ancienne de toutes les races; 2^o. des *Rasbuis* qui servent dans la cavalerie de l'empereur du Mogol, & dont ils sont les meilleures troupes. La plupart de ceux-ci descendent des anciens rois Indiens qui furent subjugués par Tamerlan & ses successeurs. Ils sont métrier de brigandage, & mangent de la chair des animaux, excepté du bœuf; 3^o. des *Banians* qui s'occupent du négoce dans les Indes, comme les Juifs en Europe, qui croient la métempsycolse, ne mangent d'aucun animal, & rendent un culte égal à Dieu & au Démon; 4^o. des *Soudras*, qui composent l'infanterie de l'empereur du Mogol. Les missionnaires Européens ont converti plusieurs habitans du Mogol, & il y réside ordinairement un évêque ou vicaire apostolique.

Quoique les Indiens ayent communément le teint brun, jaunâtre & basané, on y trouve des femmes qui sont assez blanches. On les marie fort jeunes; & ordinairement elles sont nubiles & peuvent être meres à l'âge de dix ans. Ils sont industrieux, sur-tout pour la fabrique des étoffes de soie & de coton: mais il n'y a que les *Brachmanes* qui sçachent lire & écrire. Leur nourriture la plus ordinaire est du riz, & leur boisson de l'eau mêlée avec du jus de limon ou de quelque autre fruit, ou une espèce de bière qu'ils font avec des noix de galle & du sucre. Ils mangent avec les doigts, n'ayant pas l'usage des couteaux & des fourchettes.

Les Indiens sont d'une bonne complexion; on voit communément des femmes s'y remarier à l'âge de 60. ans, qui n'est pas chez eux un âge décrépite, puisque plusieurs vivent avec une santé vigoureuse jusqu'à cent trente ans. Ils sont pour la plupart ignorans, suivant leurs coutumes plu-

tôt que les loix. Ils s'appliquent à la médecine & à l'astrologie, & aux arts magiques: mais d'ailleurs ils sont fort simples dans leurs affaires, quoiqu'ils soient très-sensuels; leurs ornemens consistent en perles & autres joyaux: ils portent de longues barbes & les cheveux courts.

L'Inde est divisée en trois grandes parties, qui sont l'*Empire du Mogol*, la *Presqu'isle Occidentale* en-deçà du Gange, & la *Presqu'isle Orientale* au-delà du Gange.

I.

L'EMPIRE DU GRAND MOGOL.

Cet empire, que quelques-uns appellent improprement le *Mogolistan*, qui est la patrie des Mogols dans la Tartarie, est un des plus grands états de l'Asie. Il est situé entre le 18. & le 36. degrés de latitude septentrionale, & le 83. & le 110. de longitude; ainsi il a 450. lieues d'étendue du midi au nord, & 360. dans sa plus grande largeur du levant au couchant. Il est borné au couchant par la Perse; au nord par la grande Tartarie; au levant par la partie septentrionale de la Presqu'isle de de-là le Gange, & au midi par la Presqu'isle de deçà le Gange.

Ses principales rivières sont l'Inde & le Gange qui le traversent du nord au sud. On voit à 15. milles du détroit de Couplé, une montagne taillée en forme de tête de vache, d'où jaillit la source du Gange. Les Indiens ont une si grande vénération pour ce fleuve, qu'ils y font répandre leurs cendres, persuadés que c'est le chemin du salut; ils y jettent leur or & leur argent, & une de leurs grandes dévotions consiste à s'y baigner. Son eau est la plus saine & la plus légère qu'il y ait en Asie.

La nuit du 11. au 12. d'Octobre 1737.

A ij

il arriva un débordement à l'embouchure de ce fleuve par un coup de vent si violent, qu'on n'a jamais rien vû de pareil : ce débordement fut si prodigieux, que dans les bois qui bordent le rivage du fleuve, l'eau monta jusqu'à la cime des arbres. Plusieurs barques de 60. tonneaux furent portées à 2. lieues dans les terres par dessus les plus grands arbres; quelques vaisseaux de 600. tonneaux se trouverent échoués à 200. toises du fleuve dans des villages sur des monceaux de corps morts, dont le nombre monta à plus de 200. mille, plusieurs villages entiers ayant été submergés, avec une quantité effroyable d'animaux, comme bœufs, chevaux, beaucoup de tigres, quelques rhinoceros, & même des animaux amphibies, & toute la terre étoit couverte d'oiseaux morts. Enfin 20000. vaisseaux périrent dans cette occasion avec leurs équipages, hors 15. personnes d'un navire François qui furent garanties du naufrage à la faveur d'une petite barque.

Le Gange, qui a sa source au mont Imaïs dans la Tartarie vers le 35. degré 30. m. de latitude, & le 97. de longitude, reçoit 20. rivières dans son cours qui est de plus de 300. lieues : il a 2. principales embouchures dans le golfe de Bengale, qui sépare les deux presqu'îles de l'Inde, & plusieurs petites. Il ressemble au Nil en plusieurs choses. On peut encore remarquer dans le Mogol le Guenga, le Nerwer & le Padder.

L'Inde, aujourd'hui le *Sinde*, prend aussi sa source au mont Paropamisé ou Imaïs, sur les frontières du petit Tibet dans le Caucase. Sa source n'est pas éloignée de celle du Gange, & leur cours est parallèle pendant quelque tems; après quoi ils s'écartent l'un de l'autre : le Gange continue son cours vers le midi oriental, & le *Sinde* vers l'occidental. Ce dernier reçoit dans son cours, qui est de plus de 250. lieues, une vingtaine d'autres rivières jusqu'à ses deux grandes embouchures dans la mer

des Indes; l'une de ces rivières est l'*Hydaspe* qui en reçoit 4. autres dans son cours.

Les états du Mogol sont l'Inde proprement dite. Elle tomba au pouvoir des princes de la race des *Gaznevides* l'an 367. de l'hégire, & les années suivantes. Ces princes, Mahométans de religion, contraignirent plusieurs rajas ou seigneurs du pays à embrasser le Mahométisme. Ceux de cette dynastie régnerent sur une partie de l'Inde un peu plus de deux siècles; leur race fit place à celle des *Gaurides*, qui leur succéda l'an 547. de l'hégire, & étendit sa domination sur plusieurs provinces de l'Indoustan jusqu'au Gange. Cette dernière dynastie fut remplacée par celle qu'on appelle des *Esclaves Turcs*, vers le commencement du XIII. siècle de l'ère Chrétienne. Le célèbre Timur-Beg ou Tamerlan, de la race de Jenghiz-Khan ou Gingischan, empereur des Tartares Mogols ou Mongales, après être monté sur le trône en 1370. & avoir conquis plusieurs provinces de la Tartarie, étendit ses conquêtes dans l'Inde jusqu'à Delli. Il soumit l'Asie Mineure, la Syrie & l'Egypte, & fonda dans l'Inde l'empire qui prit depuis le nom de *Mogol*, des peuples ses conquérans, & le transmit à ses successeurs après sa mort arrivée en 1405. La postérité de ce conquérant régné encore dans le Mogol, dont les états sont les seuls qui sont restés à ses successeurs de tant de conquêtes. Ces princes ont étendu successivement leur domination sur diverses provinces, tant à la droite du *Sinde*, que dans les deux presqu'îles d'en-deçà & d'au-delà du Gange. Un des plus célèbres successeurs de Tamerlan dans le Mogol, a été Aurenzeb ou Eurenk-zib, mort en 1707. après avoir régné 50. ans. Muhammed, empereur du Mogol, que Nadir-Chah ou Thamas-Kouli-Khan assiégea dans Delli en 1739. étoit arrière-petit fils d'Eurenk-zib.

L'empire du grand Mogol renferme 35. ou même 40. royaumes. Cet empereur possède encore dans la presqu'île de deçà le Gange, le royaume d'*Orixa*, qu'il a conquis sur le roi de Golconde, & les provinces de Décan & de Balaguat qu'il a enlevées au roi de Décan qui est son tributaire. Les villes de cet empire sont bien situées, ornées de places, de jardins & d'ouvrages somptueux & magnifiques, que des princes ou riches Banians ont fait faire pour le plaisir du public. Les campagnes sont remplies de maisons de retraite pour les voyageurs ou les étrangers, & l'on y est servi de tout ce que produit une bonne terre.

L'air n'est pas le même dans ce vaste pays: 3. ou 4. cens lieues du nord au sud, y mettent sans doute une grande différence; il est pourtant supportable par-tout. Les qualités du pays sont les mêmes que celles qu'on a rapportées de l'Inde en général: mais il y a de plus un arbre nommé *Mofes*, dont le fruit est si doux & si délicieux, que les Juifs & les Mahométans croient que c'est le fruit défendu, qui fit tomber Adam & Eve dans le péché. Il s'y fait un grand commerce, tant par les Asiatiques que par les Européens.

Les peuples du Mogol sont de deux sortes; les naturels du pays qui sont fort basanés & Payens de religion, & les Mogols, originaires de la grande Tartarie, qui envahirent l'Inde, sous la conduite du fameux Tamerlan, dont les Mogols se disent descendans. Ces derniers sont blancs par rapport aux autres, & c'est ce que signifie le nom de *Mogol*, qu'on leur a donné. Ils ne manquent pas d'esprit, & sont assez affables aux étrangers: mais fort intéressés & fainéans; d'une inclination plus amoureuse que guerrière.

Les sujets du grand Mogol sont partagés en Mahométans, qu'on appelle Maures, & en Payens ou Gentils de différentes sectes, qui sont le plus grand nombre, en-

sorte que pour un Mogol ou Mahométan, on compte cinq Indiens idolâtres dans les états de ce prince. L'empereur, les princes, les gouverneurs, & tous ceux qui ont part à l'administration publique, & au gouvernement de l'état, sont Mahométans de la secte d'Ali, qui leur est commune avec les Persans, & la plupart des fêtes des Mogols sont celles des Persans: les autres Mahométans sont de la secte d'Omar, qui est celle des Turcs.

Les mosquées du Mogol sont communément basses, mais placées sur des lieux élevés: elles sont construites de pierre & de chaux, carrées par le bas, & à toit plat. Elles sont environnées de divers appartemens, & accompagnées d'une ou de deux tours. On n'y voit ni statues, ni peintures, & elles ont des fossés ou des citernes à l'entrée pour les purifications. Il y en a une principale dans chaque ville. Les revenus de ces mosquées sont médiocres. Les mullhas, ou ministres de la religion, portent des habits blancs: ils tiennent école dans les mosquées, & apprennent aux enfans d'une condition honnête à lire, à écrire, à entendre l'Alcoran, & les principes de diverses sciences.

Les Mogols ou Maures, Indiens, sont plus basanés que blancs. Leur taille est assez haute & bien proportionnée. Ils sont robustes, polis, & d'une humeur enjouée. Ils sont ennemis de l'inceste & de l'ivrognerie, & de toute sorte de querelles, & portent des habits fort modestes; mais les grands seigneurs sont magnifiquement vêtus. Ils se livrent aux plaisirs des sens, sont dans l'usage de la polygamie, & le divorce leur est permis. Ils ont la tête rase, & couverte d'un turban, dont la forme ressemble à celui des Turcs, d'une toile fine de coton, avec des raies d'or ou de soie; l'adultère prouvé y est puni de mort.

Les maisons des Maures ou Mogols sont fort spacieuses, & partagées en divers ap-

partemens. La plupart ont le toit en terrasse pour y prendre le frais. Celles des riches sont accompagnées de beaux jardins, où on a soin de pratiquer des bains, dans des viviers ou étangs. Les murailles des maisons sont communément de terre & d'argile, enduites d'un vernis fort luisant. Il y en a quelques-unes de pierre dans les villes, où on a la commodité d'en avoir. Les maisons du peuple ne sont que d'argile & de paille : elles sont couvertes de roseaux, & ne sont proprement que des chaumières.

Les appartemens des maisons des grands sont magnifiquement meublés en tapis de Perse, nattes, étoffes, dorures, &c. & en vaisselle d'or & d'argent. Les femmes demeurent & mangent dans un appartement séparé, qui donne ordinairement sur le jardin. Les grands & les personnes riches entretiennent un grand nombre d'officiers & de domestiques, sans compter les eunuques pour la garde des femmes. Les voitures sont des carosses à l'Indienne, traînés par des bœufs, ou diverses sortes de palanquins, qui sont des espèces de litière, portés par quatre hommes relevés par d'autres, dont le salaire est fort modique. Les grands Seigneurs Mogols, & les riches marchands sont magnifiques dans leurs festins. Les gens du commun ne vivent que de riz cuit à l'eau.

Parmi les Idolâtres ou Gentils, partagés en diverses castes ou tribus, on distingue les *Patans*, qui sont d'origine libre & montagnards, gens cruels & livrés au brigandage; & les *Indons*, ou anciens habitans du pays, qu'on reconnoît à leur couleur beaucoup plus noire que celle des Mogols & des Patans, & ils sont plus rustiques & plus avares que les autres. Il y a encore quelques autres peuples particuliers dans les provinces. On distingue entre les Gentils les *Banians*, qui sont regardés comme le second ordre de la nation, dont les Mahométans sont le premier.

Les Banians sont les plus doux & les plus modestes des Indiens; civils, ingénieux, habiles négocians, très-fidèles dans le commerce, propres aux arts & aux sciences, & très-sçavans dans l'arithmétique. Quelques-uns sont très-riches par leur commerce sur mer, & vivent avec autant de magnificence que les Maures. Leurs maisons sont vastes & fort propres : ils payent de gros tributs à l'empereur par les Bramines, qui sont leurs prêtres, pour avoir la liberté de leur religion. Ils s'appliquent aux manufactures de soie & de coton, & y réussissent également : ils sont vêtus à-peu-près comme les Maures, excepté la couleur, qui est bleuâtre depuis la tête jusqu'aux pieds : on les distingue par leurs turbans, qui sont moins grands que ceux des Maures; par une marque jaune qu'ils portent au front, & par leurs cheveux qu'ils ne font pas raser, mais qu'ils ne portent pas longs. Leurs femmes ne se couvrent pas le visage, comme les Mahométans. Elles ont le tour du visage bien fait, & plein d'agrémens. Elles ont les cheveux noirs, attachés avec un nœud de ruban derrière le col, & affectent d'avoir les dents noires. Les bramines sont distingués par leur coëffure. Elle renferme leurs cheveux, qu'ils ne font jamais couper, & par une écharpe composée de trois fils de ficelle, qui est la marque de leur profession. C'est la secte la plus nombreuse de l'Indoustan. Les fils suivent communément la profession de leur père, & se marient fort jeunes. Si un mari n'a pas d'enfans d'une première femme, il peut en prendre une seconde & une troisième; mais la première conserve toujours son rang ses droits & ses privilèges : ils ne mangent jamais aucune sorte d'animaux, ni rien qui ait eu vie, & portent cette attention fort loin, & jusqu'à un excès de superstition, fondée sur l'opinion de la transmigration des âmes; ce qui leur donne de l'horreur pour la guerre, & pour l'effusion du sang.

Aussi sont-ils exempts du service militaire : ils ont la liberté de léguer leurs biens à leurs héritiers mâles.

On compte dans l'Indoustan plus de 80. sectes d'Idolâtres, qui sont des branches de celle des Banians, & qu'on réduit à quatre principales, qui renferment toutes les autres. Toutes ces sectes ressemblent à celle des Mahométans, en ce qu'elles font consister le point essentiel de leur religion dans la purification corporelle; & il n'y a pas d'idolâtre Indien, qui passe la journée sans se laver : ils ont plusieurs cérémonies superstitieuses, dont une des principales est dans le tems des éclipses. La première des principales sectes de Banians est celle des *Cenwawaths*, qui est la plus méprisée.

La plus nombreuse des quatre principales sectes ou castes des Banians, est celle des *Samaraths*, qui est composée de gens de toute sorte de métier. Elle admet des soldats, qu'on appelle *Resbous* ou *Regipous*, qui mangent de la viande, qui n'ont d'autre métier que la guerre, qui ne vivent que de meurtre & de rapine, qui méprisent la mort, & que le grand Mogol emploie souvent dans ses armées; des écrivains & des officiers. Cette secte croit un être suprême avec la transmigration des âmes : elle brûle les corps morts, excepté des enfans. Dans cette secte les femmes se sacrifient à la mémoire de leurs maris.

La troisième secte est celle des *Bisnaux*, dont la principale divinité est celle de *Ram-Ram* : leur doctrine est à-peu-près semblable à celle des *Samaraths*. Ils s'adonnent beaucoup au commerce, & ils y sont fort entendus. Ils ne permettent pas aux femmes de se brûler avec leurs maris, & les condamnent seulement à un éternel veuvage.

La quatrième, qui est celle des *Gongis*, comprend les *Fakirs*, & tous les autres *Santons*, *Derviches*, ou religieux gentils des

Indes, dont on a déjà parlé, & partagés en différens ordres. C'est proprement la secte des dévots : ils reconnoissent un Dieu créateur & conservateur de toutes choses, qu'ils représentent sous différentes formes : ils n'exercent aucun métier, ne peuvent rien posséder en propre, & ne vivent que des aumônes qui leur sont offertes : les plus austères renoncent au mariage, & à l'usage des femmes. Plusieurs mènent une vie errante, laissent entièrement croître leurs cheveux, leur barbe & leurs ongles, & vont tout nus, excepté ce que la pudeur oblige de cacher, & ne se peignent jamais. Les uns mènent une vie errante, & les autres logent dans des grottes fort sales & fort malpropres. La plupart ne mangent que des herbes vertes ou des fruits sauvages, & pratiquent plusieurs autres austérités incroyables. Il y a des femmes qui embrassent le même institut.

Il y a parmi les Indiens du Mogol une langue morte, nommée le *Hanscrit*, qui est très-ancienne, qui est différente de l'Indienne ordinaire, & qui n'est entendue que des sçavans. Les livres de leur religion, & tous ceux qui traitent des sciences, & surtout leurs poésies, sont écrits en cette langue.

On trouve aussi dans les Indes, sur tout dans la province de Guzarate, des *Parfis* ou *Guebres*, qui sont de la religion des anciens Persans, dont on a parlé ailleurs, & qui abandonnerent leur patrie au VII. siècle, pour se dérober à la persécution des Mahométans. Ils sont d'une taille médiocre, & ont le teint plus clair que les autres Indiens. Leurs femmes sont beaucoup plus blanches que les Mogoles ou Mahométones : ils portent la barbe longue, & coupée en rond. Les uns laissent croître leurs cheveux, & les autres ne gardent qu'une tresse de la longueur d'un pouce, sur le sommet de la tête. Du reste ils vivent suivant leurs anciens usages. Ils n'ont point de lieux pu-

blics pour l'exercice de leur religion, & consacrent à cet usage une chambre de leurs maisons, où ils font leurs prières assis. Leurs jours les plus solennels sont le premier & le vingtième de la lune. Ils sont habillés, eux & leurs prêtres, comme les autres habitans du pays, & ne se distinguent que par une ceinture de laine, ou de poil de chameau, qu'ils passent deux à trois fois autour de leur corps, & qui se noue en deux nœuds sur le dos : les femmes en portent comme les hommes, depuis l'âge de 12. ans.

La plupart des Parfis des Indes habitent le long des côtes maritimes, où ils cultivent le tabac & les palmiers, dont ils font du vin, qu'il leur est permis de boire. Ils s'appliquent aussi au commerce, & à toute sorte d'arts mécaniques, excepté à ceux où il faut manier du fer, de crainte d'éteindre le feu, ce qui est pour eux un péché irréconciliable. Leurs maisons sont petites & mal meublées : dans les villes ils affectent de se réunir dans un même quartier, & ne voient leurs procès que devant deux personnes choisies de leur nation. Leurs enfans se marient fort jeunes ; & les veuves ont la liberté de se remarier. Leurs mœurs sont douces & innocentes. Ils ont une extrême aversion de l'ivrognerie & du larcin, quoiqu'ils ne passent pas pour fort fidèles dans le commerce. Ils exposent leurs corps morts sur des grilles placées dans les fosses de leurs cimetières, jusqu'à ce que les oiseaux du ciel en aient dévoré les chairs, & que les os soient tombés dans la fosse. Du reste ils ont une extrême aversion pour les cadavres, & se croient souillés, lorsqu'ils touchent seulement les os d'une bête morte : ils mangent néanmoins de la viande dans la nécessité, excepté la chair de bœuf & de vache, qui leur est généralement interdite.

Outre les Baniens, qui sont les plus nombreux, il y a deux autres sectes d'Idolâtres

ou de Payens au Mogol. L'une de ces sectes, qui tire son origine de la province de Multan, mange de toute sorte d'animaux, & suit, au service du Mogol, la profession des armes. L'autre, qui est celle des *Gentives*, vient du Bengale, & est répandue dans toutes les Indes : ils sont simples & ignorans, & ont l'ame basse & servile : ils punissent l'adultère ; mais ils ont beaucoup d'indulgence pour la simple fornication. Ils sont tous laboureurs ou tisserands, & occupent dans les villes des quartiers séparés. Les plus fines toiles de coton, & les plus belles étoffes de soie, sortent de leurs manufactures, auxquelles leurs femmes & leurs filles s'appliquent avec une adresse surprenante.

Enfin il y a encore dans le Mogol & dans l'Indoustan une secte d'Indiens, qu'on appelle *Theers*, qui ne sont ni Mahométans ni Payens, & qui paroissent sans religion. Ils ne s'occupent qu'à nettoyer les lieux immondes, & à écorcher les bêtes mortes, dont ils mangent la chair. Leur race est en exécration ; & on ne leur permet que d'habiter dans les extrémités des fauxbourgs, hors de tout commerce.

Les prêtres de toutes les sectes idolâtres de l'Inde, portent le nom de *Bracmines*, *Brames* ou *Brahmas* ; mais les plus considérés de tous sont ceux des Baniens. Ils forment une caste particulière, qui est la plus estimée. Excepté l'écharpe composée de trois ou quatre ficelles, qu'ils sont obligés de porter pour se distinguer, ils s'habillent à leur fantaisie ; mais la plupart sont nus de la ceinture en haut, & s'enveloppent la tête d'un morceau de toile, qui fait trois ou quatre tours, & couvre leurs cheveux, qu'ils ne coupent jamais. Leurs oreilles sont longues & pendantes, ornées de bagues d'or, & d'autres bijoux. Leurs femmes, qui sont fort hautaines, se couvrent d'une robe de toile transparente, comme les autres Indiennes.

Le Grand Mogol donne tous les jours deux heures d'audience publique, & rend justice en présence des Grands-Seigneurs de sa cour, & de ses officiers, qui sont debout les mains jointes sur l'estomach. Il s'enferme aussi avec les ministres, pour régler les affaires de son état : mais là, comme dans tout le reste des Indes & de l'Asie, on n'obtient rien que par présens. Il n'y a point de dignité héréditaire dans cet empire que celles des *Rajas* ; & par rapport à la distribution des charges, ce prince commence par en donner de moindres, par lesquelles on peut s'avancer jusqu'aux premières du royaume par son mérite. Les charges les plus considérables sont occupées par trois ou quatre Omthas du premier ordre, qui régulent les affaires de l'état, sous l'autorité du souverain, & composent son conseil. Ce conseil se tient le soir, depuis 7. heures jusqu'à 9. heures, dans une salle qui est appelée *Gasalean*. Il ne se passe presque point de jour, que le Mogol ne se fasse voir le matin au lever du soleil ; sur le midi, quand il voit combattre les bêtes ; & vers le soir, quand il se retire dans son plus secret appartement, au bruit des tambours & des tymbales, & aux acclamations du peuple, qui lui souhaite une longue & heureuse vie.

Le Mogol est un des plus puissans princes de l'Asie ; il est le plus riche en or, en argent, en joyaux, en perles, & en pierres. Il domine si despotiquement, qu'il est le maître de toutes les terres de son empire, dont il dispose, comme il lui plaît, après la mort des possesseurs ; & tous les peuples du Mogol sont plutôt ses esclaves que ses sujets. Il a de grandes forces, pouvant mettre en campagne en un instant trois cens mille chevaux, deux mille éléphans, & un nombre infini de gens de pied : mais il n'a pas de forces considérables sur mer.

La milice du Mogol consiste en trois or-

Tome IV.

dres. Le premier compose une armée toujours subsistante. Elle consiste en 50000. hommes de cavalerie au moins, qui campent toujours aux portes du palais, en quelque endroit que soit la cour, & trois fois autant d'infanterie, partagée dans les villes de Dehli & d'Agra, les deux capitales de l'empire, qui suit le Mogol, quand il se met en campagne. Le plus considérable des divers corps d'infanterie, est celui qu'on appelle les *Quatre mille esclaves de l'Empereur*, qui sont tous marqués au front, & qui sont commandés par un chef nommé *Daroga*. C'est de ce corps qu'on tire les officiers subalternes, pour les faire monter jusqu'au grade d'*Ombra de guerre*, ou de lieutenans-généraux. C'est le mérite seul qui donne le rang & la prééminence dans la milice du Mogol. La naissance n'y a aucune part ; & on ne reconnoît d'autre noblesse dans cet état, comme en Turquie, que parmi quelques descendans de Mahomer.

Le second ordre de troupes est celui qui est répandu dans les provinces, ou en garnison dans les principales villes. Il consiste en cavalerie & en infanterie ; mais cette dernière est toujours le double de la cavalerie. Outre ce corps, qui est toujours sur pied, qui vit à la solde de l'empereur, & qui est extrêmement nombreux, chaque province est obligée de fournir un plus grand nombre de troupes dans les besoins de l'état.

Le troisième ordre de milice est composé des troupes auxiliaires que les *rajas*, vassaux de l'empereur, sont obligés de lui fournir en tems de guerre.

La cavalerie ne se sert pas d'armes à feu ; mais une partie de l'infanterie se sert du mousquet avec assez d'adresse : leurs armes sont fort mêlées, parce qu'ils n'ont pas d'arsenaux, & que chaque chef est obligé d'armer sa troupe. On ne voit en effet dans l'empire que l'arsenal particulier

B

de l'empereur , qui est fort magnifique. Ces troupes , quoique braves , combattent avec beaucoup de confusion , & n'ont pas de tactique.

Toute la cavalerie Mogole est montée sur des chevaux qu'on fait venir de Perse , d'Arabie , & sur-tout de Tartarie ; ceux qu'on élève dans les Indes étant fort mauvais. L'empereur nourrit 12000. chevaux dans ses écuries , plus pour la pompe , & pour faire des présens , que pour son usage. Il nourrit aussi 500. éléphants , pour lui servir de monture , & qui sont également dressés pour la chasse & pour le combat. Ces animaux , qui sont magnifiquement harnachés , font autant une des forces de l'état , qu'un des ornemens du palais impérial. Chaque éléphant a dix hommes entretenus à son service.

Quant aux revenus du Grand Mogol , il en a plus lui seul , que n'en ont ensemble le Grand Seigneur & le roi de Perse ; & on assure que son domaine lui produit près de 600. millions par an , sans le casuel qui égale ou surpasse même cette somme. Ce qui contribue à l'enrichir beaucoup , c'est que tous les jours de fêtes , les premiers de son empire sont obligés de lui masquer leur affection par des présens ; d'ailleurs il hérite de tous les sujets Mahométans , qui sont à sa solde. On assure qu'il porte au bras un diamant qu'il a fait percer comme une perle ; que ce diamant est gros comme un œuf de poule , dont il ne paya qu'un million , & qui vaut , selon Tavernier , qui l'a vu & manié , onze millions sept cens vingt-trois mille soixante & dix-huit livres , & que celui du grand duc de Toscane est du prix de deux millions six cens huit mille trois cens livres. Cet auteur parle de sept trônes de cet empereur , & dit que la valeur du premier est de cent soixante millions cinq cens mille livres de notre monnoie.

Le profit que l'empereur du Mogol tire

des terres de son empire , qui lui appartiennent toutes en propre , & que les gouverneurs des provinces , qui sont les fermiers , donnent à ferme à des subalternes , fait la moindre partie de ses revenus , parce que la plupart demeurent en friche , & qu'on a de la peine à trouver des laboureurs , qui se chargent de les cultiver pour la simple nourriture : mais ce prince tire des sommes immenses du commerce de ses sujets , qui attire tout l'or & l'argent de l'Amérique , pour n'en plus sortir , après qu'ils ont circulé en Europe & en Asie. En 1697. les revenus fixes du Grand Mogol montoient à trois cens quatre-vingt-sept millions de roupies ; & une roupie vaut 45. sols de notre monnoie : les revenus casuels montent à une somme à-peu-près égale. Ils consistent dans un tribut par tête , que payent tous les Indiens idolâtres ; dans une douane de cinq pour cent , de la valeur des marchandises que les négocians idolâtres font transporter ; dans une imposition sur le blanchissage d'une grande quantité de toiles qu'on fabrique dans l'empire ; dans les mines de diamans ; dans les droits d'entrée qu'on leve à Surate , & dans les autres ports de mer ; dans l'héritage de tous les Mahométans qui sont à sa solde , & enfin dans les tributs des rajahs ; mais il faut observer que la moitié des peuples de l'empire du Mogol est aux gages du souverain , & ne subsiste que par lui ; car outre les troupes qu'il entretient , tous les paysans , qui ne travaillent que pour l'empereur , sont nourris à ses dépens ; & la plupart des artisans ne travaillent que pour son service , & sont payés du trésor impérial.

La justice s'exerce uniformément dans les états du Grand Mogol. Il la rend lui-même dans sa capitale , ou dans la ville de sa résidence ; & les vicerois , les gouverneurs de province , & les chefs des villes & des bourgs en font de même dans l'état.

due de leur juridiction. Il y a de plus des juges de police, & des cadis pour juger ce qui regarde les matieres de religion, les divorces, & les difficultés qui regardent le mariage.

On partage aujourd'hui les états du Mogol en 19. gouvernemens, qui gardent entre eux l'ordre suivant, savoir *Agra, Dohli, Labar, Jeshmere* ou *Afoure, Guzarata, Malwa, Panna, Elahoff* ou *Halahoff, Haoud, Ahistan, Bengala, Candish, Kachemire, Caboul, Tatta, Aureng-Abad, Karal, Talenga & Baglana*. Ces 19. gouvernemens généraux se subdivisent en *Sarkats* ou *Sarkats*, qui sont autant de provinces, & chaque *Sarkat* est subdivisé en *Parganas* ou gouvernemens particuliers. Ils contiennent de plus les états de 84. *Rajas* ou princes idolâtres, descendus des anciens rois du pays, qui ne sont que tributaires du Grand Mogol. Il y a aussi quelques peuples libres, comme les *Paranes*, &c.

Ces *rajas*, ou princes Indiens, conservent encore une espèce de souveraineté héréditaire dans l'Indoustan, moyennant le tribut qu'ils payent à l'empereur, & le service qu'ils lui rendent dans ses armées; mais ils partagent d'ailleurs avec les *Ombres* Mahométans ou grands-seigneurs *Adogols*, les attributs de la servitude à l'égard de l'empereur. Parmi ces *rajas*, il y en a quelques-uns qui paroissent avec une sorte de grandeur, en présence même du Mogol: tel est le *raja de Zeduffi*, qui se fait descendre de *Porus*, & qui se qualifie *Raja-Rana*, ainsi que tous les princes de sa famille; ce qui veut dire *Homme de bonne mine*. Ses états, dont la ville d'*Usapur* est la capitale, sont situés dans la province de *Chitor*, vers le 24. degré de latitude, & aux environs du tropique du cancer. C'est le seul prince Indien qui ait conservé le droit de marcher sous le parasol, privilège réservé au seul empereur. On assure qu'il peut marcher sur pied deux cens mille hom-

mes d'infanterie, & cinquante mille de cavalerie. Le *raja de Restor* égale le *Raja Rana* en puissance, & il gouverne neuf provinces en souveraineté. Il jouit d'une grande considération à la cour. Le *raja de Chagui*, dont la capitale est *Amber*, peut mettre sur pied quarante mille hommes de cavalerie. Après ces trois principaux *rajas*, il y en a quatre qui entretiennent à leur solde plus de 25000. hommes de cavalerie, & 25. ou 30. autres, dont les forces sont considérables. Tous ces princes commandent leurs troupes, quand ils sont obligés de marcher pour les besoins de l'état; & elles reçoivent de l'empereur la même solde qu'il donne à ses propres troupes. Les appointemens des *rajas* sont égaux à ceux du premier général Mogol ou Mahométan.

§. 1. Gouvernement d'Agra.

Suivant la carte des Indes de Guillaume de l'Isle, ce gouvernement, qui contient la capitale de l'empire du Mogol, qui en est le premier, & qui est situé dans le centre de cet empire, est borné au nord par la province de *Dehli*; au levant par celles de *Sanbal, Gualcor & Malva*; au midi par celles de *Chitor & de Candish*; & au couchant par celles de *Bando & de Pessellmerç*. Son étendue du sud-ouest au nord-est de près de 180. lieues communes de France, & la plus grande largeur au sud d'environ 80. mais on comprend dans cette étendue les états de quelques *rajas*. La riviere de *Gomené* le traverse entre autres dans sa partie septentrionale du nord au midi. La même carte de Guillaume de l'Isle y marque plusieurs montagnes; mais *D. Prévôt*, dans son dixième volume de l'histoire des voyages, assure que le pays est sans montagnes.

AGRA ou *Egré*, capitale du gouvernement de son nom & de tout l'empire du Mogol, est située sur la riviere de *Gemna*, ou *Tchemna*, qui est le *Jamane* des An-

ciens. On n'est pas d'accord sur la latitude & la longitude de cette ville. Suivant la table des observations astronomiques, elle est au 26. degré 30. m. de latitude septentrionale, & au 94. 24. m. de longitude. M. Otter la place au 28. degré 30. m. de latitude, à 80. milles au sud ouest de Dehli. Enfin M. Bellin dans sa carte de l'Indoustan de l'an 1752. qu'il a insérée dans le dixième tome de l'histoire des voyages, la met au 27. degré 15. m. de latitude, & au 96. de longitude; à 45. lieues communes de France au sud-est de Dehli. Quoi qu'il en soit, c'est la plus grande ville des Indes, dont on dit des choses qui paroissent incroyables.

Agra n'étoit qu'un bourg, avec un petit château de terre, lorsque *Ekber* empereur du Mogol y établit sa résidence vers la fin du XVI. siècle, l'orna de palais magnifiques & de beaux jardins des deux côtés de la rivière qui traverse la ville, la fit capitale de son empire, & lui imposa son nom d'*Ekber-Abad*. Comme elle est située dans une plaine sablonneuse, les chaleurs y sont excessives en été. Elle s'étend en croissant le long de la rivière, & on lui donne 9. milles d'Italie de long; mais elle est beaucoup moins large. Elle a environ 6. à 7. cens mille habitans: mais il y en a un beaucoup plus grand nombre quand la cour y est. Le palais impérial occupe une de ses extrémités, avec les hôtels des principaux seigneurs de la cour. Le fort ou château est construit de pierres si bien jointes par des crampons de fer, qu'elles semblent ne faire qu'une seule masse. Le grand commerce qui se fait dans cette ville y attire beaucoup d'étrangers. Le palais impérial est dans ce château. Outre la grande place qui fait face à ce palais, on en compte 12. autres à Agra, & environ 80. caravanserais fort vastes & fort beaux à 3. étages, où logent les marchands étrangers. Il y a 70. grandes mosquées, dont quel-

ques unes servent d'asyle, 15. meidans ou bazars, 70. pagodes ou temples des Idolâtres, 800. bains qui portent un grand revenu à l'empereur, & plusieurs sépultures magnifiques.

Agra n'est pas peuplée à proportion de sa grandeur; les palais avec les jardins en occupent la plus grande partie. Les maisons sont communément basses; celles du menu peuple ne sont que des chaumières, & contiennent peu de monde. Les Mahométans y surpassent en puissance & en nombre les Idolâtres.

Il y en a qui comptent jusqu'à 25000. familles Chrétiennes dans Agra, avec un collège de Jésuites Portugais; c'est ce que rapporte la Martinière dans son dictionnaire géographique sur l'autorité de Savari dans son dictionnaire de commerce. D. Prevôt au dixième tome de son histoire des voyages, réduit tous ces Chrétiens à 25. ou 30. familles, qui se sont rassemblées dans cette ville. Les Hollandois y ont un comptoir: les Anglois y en avoient un autre qu'ils ont abandonné.

Les habitans, quoique de différentes nations, s'y habillent assez uniformément. Les Mahométans s'y distinguent seulement par une coëffure particulière; & ils se font raser la tête, au lieu que les Indiens portent leurs cheveux comme un ornement. On ne compte à Agra que 4. ou 5. principales rues marchandes, qui soient larges, longues & bien bâties: la plupart des autres sont étroites, tortueuses & sans symétrie. La juridiction de cette ville s'étend sur 4. autres villes & 3600. villages dans une circonférence de 120. lieues. Agra & Lahor sont les deux plus belles villes de l'Indoustan. La dernière est à 140. lieues communes de France au nord-ouest de la première, & on va de l'une à l'autre par une magnifique allée d'arbres. *Hilar* grande ville, *Andspour* & *Faipour*, sont les principales villes du royaume d'Agra.

Gualcor, grande ville capitale de la province de ce nom. Elle passe pour une des plus fortes de l'Inde, & est comprise dans le gouvernement d'Agra. Elle est située à 25. lieues au midi de cette ville.

§ 2. *Gouvernement de Dehli.*

Il est situé au nord de celui d'Agra, & s'étend au levant jusqu'au Gange. Il contient les anciens royaumes de *Jenpar* & de *Jamba*, & quelques pays de rajas. Son étendue du levant au couchant est d'environ 100. lieues communes de France, & de 70. du midi au nord. On le nomme *Dehli* de son ancienne capitale, qui n'est plus aujourd'hui qu'un faubourg d'une ville appelée *Cha-Jehan-Abad*, & par abréviation *Jehan-Abad*, parce qu'elle fut bâtie en 1625. par cet empereur qui trouvoit les chaleurs de l'été trop violentes à Agra. Cette nouvelle ville, aujourd'hui la résidence du Mogol, & la capitale de son empire, est située sur le bord de la rivière de *Gemna*. Elle est grande, belle, défendue par une forteresse assez vaste, & entourée d'une muraille de brique, si ce n'est du côté du vieux *Dehli*. La cour du Mogol est fort superbe : le palais impérial a une demi lieue de tour ; c'est-là qu'on voit ce fameux trône, le plus riche & le plus magnifique de l'univers, construit par *Cha-Jehan*.

DEHLI ou **DILLI** est située dans une plaine sablonneuse & pierreuse, à 80. milles au dessus & au nord d'Agra. La rivière de *Gemna* ou *Tchemna* qui l'arrose, y est aussi grande que l'Euphrate. Elle a des promenades & des jardins charmans. L'ancienne *Dehli*, située à une lieue de la nouvelle, est aujourd'hui ruinée. La nouvelle s'étend en croissant le long de la rivière : la plupart des maisons n'y sont que de terre, couvertes de paille, avec des cours & des jardins : les dedans sont bien meublés & assez agréables. La grande mosquée est au milieu de la ville. Elle a trois entrées ma-

gnifiques : elle est au milieu d'une belle place à laquelle aboutissent 4. grandes rues, qui répondent aux 4. côtés de la mosquée.

Cette grande ville fut saccagée, & plusieurs de ses quartiers furent livrés aux flammes au mois de mars de l'an 1739. par l'armée victorieuse de *Nadir-Chah*, pour punir la mauvaise foi de ses habitans, qui, la nuit précédente, avoient fait main basse sur les Persans qu'ils avoient rencontrés, & en avoient tué 2500. L'armée du *Nadir* fit un butin immense dans le pillage de cette ville, après en avoir massacré plus de 200000. habitans ; plusieurs trouverent leur salut dans la fuite.

Jenpar & *Jamba*, sont les capitales des royaumes de leur nom, *Sérénégat* est le lieu de la résidence d'un raja ou raïa.

§ 3. *Gouvernement de Labor ou de Pen-gab.*

Ce gouvernement, situé au nord de celui de *Dehli*, renferme 4. royaumes ; *Attock*, *Bakisch*, le pays des *Hendowns* & *Labor* ou *Pen-gab* ; ce dernier signifie *Cinq-eaux*, parce que ce pays est arrosé par les 5. rivières de *Rawi*, de *Behat*, d'*Obchan*, de *Wibi* & de *Sindar*, qui sont l'*Acésines*, le *Cophes*, l'*Hydaspe*, le *Zaradras* & le *Rhuade* ou *Hypasis* des Anciens, & qui se jettent dans l'*Indus*. Si le royaume du fameux *Porus* étoit entre l'*Hydaspe* & l'*Acésinés*, comme le témoignent les historiens, il ne peut avoir été que vers *Labor*.

La province de *Labor* ou *Labour*, est une des plus grandes & des plus fertiles des Indes ; à cause des rivières qui l'arrosent. Le riz, le bled, les fruits, le vin & le sucre s'y recueillent en abondance ; & il y a beaucoup de manufactures, sur-tout de toiles peintes. Le grand chemin qui conduit de la capitale à *Dehli*, & qui est de près de cent lieues marines du nord au midi, est bordé de grands arbres qui sont fort épais ; ce qui fait un très-beau cours : on rencontre beaucoup de pagodes sur ce che-

min; parce que la province de Lahor est le siège de l'Idolâtrie. Cette province qui a beaucoup souffert durant la guerre des Persans, se divise en 5. districts ou sarcars, qui contiennent 314. gouvernemens particuliers.

LAHOR, capitale du royaume de Pen-gab, dont elle porte quelquefois le nom, est une des plus grandes villes de l'Asie. Il y a une fort grande citadelle, & un beau palais impérial, où le grand Mogol fait quelquefois sa résidence. Cette ville, qui est fort peuplée, est située à 100. lieues au nord-ouest de Dehli, dans un pays plat, extrêmement fertile en riz, en bled & en fruits, & fort agréable, au 32. degré 20. m. de latitude, sur la petite rivière de Rawy. Elle a été autrefois la capitale de l'Inde. Elle est ornée de beaucoup d'édifices publics : mais plusieurs tombent en ruine. On donne à cette ville 3. lieues de long, en y comprenant les faubourgs : comme il y a beaucoup d'Idolâtres, il y a beaucoup de pagodes; il y a aussi un grand nombre de mosquées & de bains publics.

Les autres villes de ce gouvernement sont *Attock*, située au confluent du Nilab & de l'Inde, & autrefois capitale du royaume de même nom; *Hendowne* capitale du pays des *Hendowns*, &c.

3. 4. Gouvernement de Jesselmere ou d'Asmer.

Ce gouvernement, situé à l'ouest de celui d'Agra, comprend les royaumes de *Jesselmere* & de *Bando*, avec leurs villes capitales de même nom. *Asmer* ou *Bando*, l'une des deux, est la meilleure de ce gouvernement : elle est située à 75. lieues au sud-est d'Agra. *Jesselmere* est aussi une ville assez considérable, située à 60. lieues au nord-ouest d'Asmer.

3. 5. Gouvernement de Camboye, ou de Gucarat.

Ce gouvernement, qui avoit autrefois

titre de royaume, & qui n'a été uni au Mogol que depuis l'an 1565. forme une presqu'île sur la côte occidentale de la presqu'île de l'Inde en deçà du Gange, au-dessous de l'embouchure de l'Indus ou du Sind. Il a environ 160. milles d'Allemagne de long, & presque autant de large. Il est séparé du royaume d'Agra par les montagnes de *Marva*, qui ont plus de 170. lieues d'étendue, & qui sont habitées par plusieurs rajas, dont quelques-uns vivent dans l'indépendance. C'est la plus agréable province de l'Indoustan, quoiqu'elle ne soit pas la plus grande. Plusieurs rivières qui l'arrosent la rendent fertile : ses campagnes sont toujours vertes, à cause des bleds, du riz, & des arbres fruitiers qui les couvrent. La plupart de ses habitans, qui sont les véritables Indiens, sont *Banians* & *Idolâtres*. Il y a aussi beaucoup de Persans, d'Arabes, d'Arméniens, &c. que le commerce y attire. Tous ces habitans sont basanés ou de couleur olivâtre. Les hommes sont robustes & d'une taille proportionnée : ils ont le visage large & les yeux noirs; ils se font raser la tête & le menton, & ne gardent que les moustaches. Ceux qui sont profession de Mahométisme, sont habillés à la Persane. Les femmes ont la taille plus petite que les hommes : elles s'habillent magnifiquement, & sont fort propres. Leurs cheveux flottent sur leurs épaules.

Ce pays est fort chaud & fort sujet aux tempêtes en été. On y recueille particulièrement une grande quantité de coton & d'anis, & beaucoup d'*Opium*, qui est de bon débit & de grand usage dans toute l'Asie. On y trouve aussi la pierre d'*Onix*, qu'on appelle ordinairement *Cornaline*, beaucoup de diamans & de chalcédoines, des huiles, du savon, & du sucre; il y a des manufactures de toiles de coton, de tapis, de cabinets, &c. que les habitans font très-bien & débitent de même : car ce sont les plus habiles marchands des Indes,

Ce royaume a eu ses rois particuliers, qui étoient fort puissans : mais l'empereur du Mogol s'empara de leurs états vers la fin du XVI. siècle. Il est partagé en 9. districts ou provinces. On assure qu'il y a plus de 30. grandes villes, où le commerce fleurit.

Camboye, que M. Otter appelle *Kien-bait* suivant la prononciation orientale, est située au 22. degré 30. m. de latitude vers le 89. de longitude, à 20. lieues au sud-ouest d'Amedabad, capitale de la province. Elle est dans un terrain sablonneux, à 3. milles de la mer, au fond d'une grande baie, sur la rivière de Maq, qui se jette dans le golfe de son nom, lequel a 3. journées de longueur, & est fort dangereux à cause du flux & du reflux qui y sont très-considérables. La ville est une des plus grandes, des plus riches & des plus marchandes des Indes. Elle est plus grande que Surate, & a environ 2. lieues de circuit. Ses murailles sont de pierre de taille : elle a 12. portes & 3. bazars ou marchés.

Son port est peu commode, & son fond, qui demeure à sec après le reflux, est mêlé de sable & de boue. Il s'y fait sur-tout un grand commerce d'épicerie & de dents d'éléphant. Les maisons sont bâties de brique & de marbre blanc. La plupart des habitans sont Baniens ou Raspoites, qui s'adonnent beaucoup au commerce. Le gouverneur demeure dans le château. Les fauxbourgs sont presque aussi grands que la ville.

Camboye est bâtie presque à la mode d'Italie, & assez bien fortifiée. Les Portugais ont souvent tenté de s'en rendre les maîtres, parce qu'elle est abondamment fournie de tout ce qui est nécessaire à la vie, & sur-tout de fruits excellens. Ses dehors sont beaux & remplis de jardins très-agréables. Elle produit le meilleur turbith de l'Orient, du galanga, du nard, de l'assa-fœtida, &c. Elle est aussi riche en soie, coton, riz blanc & noir, légumes, & en toutes sortes de pierres précieuses.

Son plus grand trafic se fait à Achim, à Diu, à Goa, à la Mecque & en Perse. Il croît dans ce pays une drogue qu'on appelle *Amfiu* ou *Amfion*, qui ressemble à l'*Opium*, dont les Indiens font un grand usage, & sur-tout dans les armées, parce qu'elle rend les soldats plus courageux au combat & comme furieux, combattant jusqu'à la dernière goutte de leur sang : aussi s'en fait-il un grand commerce.

Amad-abad ou *Ahmed abad*, capitale du Guzarate, est située sur une petite rivière dans un pays fertile & agréable. Ce n'étoit qu'un bourg, dont Ahmed-chah roi du pays fit une ville l'an 813. de l'hégire, & qu'il fortifia. Les bazars y sont plus spacieux & plus propres, & les boutiques plus belles que dans les autres villes de l'Inde. Les hommes y sont civils, les femmes blanches, belles & de complexion amoureuse. Le gouverneur de la province réside dans le château qui est aussi grand qu'une ville, & qui est bâti de pierres de taille. Elle est située au 23. degré 10. m. de latitude, à 45. lieues au nord de Surate. On lui donne une lieue & demie dans sa plus grande longueur, en y comprenant les fauxbourgs. Elle a 12. portes, & l'empereur y entretient une forte garnison. Elle est bien peuplée, & ses édifices ont un air de magnificence. Ses murailles flanquées de tours sont de pierre & de brique. Les rues en sont larges. Les Hollandois & les Anglois y ont des comptoirs. Le meïdan ou la grande place qui a 700. pas de long & 400. de large, est bordée d'arbres. Le palais royal est auprès de cette place. Il y a quantité de mosquées pour les Mahométans, & de pagodes pour les Idoliâtres qui y sont en grand nombre. La ville est environnée d'un grand nombre de beaux jardins.

Amadabad est riche, à cause de son grand commerce. On en tire des étoffes de soie & de coton, des brocards d'or & d'argent, des satins & des velours de toutes

fortes de couleurs, des tapis à fond d'or, du sucre-candi, de la lacque, du gingembre & autres épicerics ; du bois d'indigo, du musc & de l'ambre-gris. On y remarque 2. ou 3. maisons singulicres. Ce sont des hôpitaux destinés pour les singes, dont il y en a un grand nombre dans le voisinage, & que les Baniens idolâtres ont en vénération.

Cette ville comprend dans son territoire 25. gros bourgs & 4000. villages : son revenu monte à plus de 6. millions d'écus ; dont le gouverneur, qui porte le titre de *Raja*, c'est-à-dire de *Prince*, dispose & en fait subsister les soldats, 12. mille chevaux & 50. éléphants, qu'il est obligé d'entretenir pour le Grand-Mogol, & surtout contre les voleurs, quoique fort souvent il les protège & partage le butin avec eux. On voit au fauxbourg de *Begampour* un très-beau jardin, c'est celui du roi, & un autre à demi-lieue de la ville appelé *Tzeibgab*, c'est-à-dire *Jardin de conquête*, parce que le Mogol y remporta une grande victoire sur le dernier roi de Guzarate. Le jardin du roi, rempli de citronniers, d'orangers, &c. est le plus beau de toutes les Indes, & les bâtimens qui l'accompagnent sont magnifiques.

Surate ou *Sourat*, est une ville grande comme Rouen, située au 21. degré & quelques minutes de latitude, à 25. lieues au midi de Camboye, à deux lieues de l'embouchure du Tapti dans la mer, ou du golfe de Camboye. Les bâtimens ne scauroient entrer dans la riviere que par la mer ; ainsi ils s'arrêtent à la rade de Suali.

La circonférence de Surate, y compris les fauxbourgs, est de deux à trois milles d'Angleterre, & elle forme une espèce de demi-cercle, à cause de la situation de la riviere. Les maisons du peuple ne sont que de bambous. Il y a quelques rues assez larges. Toutes les autres sont étroites. C'est la plus grande ville de commerce qu'il y ait dans le Mogol. Elle est habitée

par toute sorte de nations différentes. Les dehors de la ville sont fort beaux. Les Anglois, les Hollandois, les François, & les Arméniens y ont de belles maisons & de bons magasins. La ville est défendue par un château, qu'on dit avoir été bâti par les Turcs, à l'occasion d'une descente qu'ils avoient faite. Ce château n'a qu'une porte qui donne sur une grande plaine, servant de meidan ou de place publique à la ville, à l'entrée de laquelle on voit l'hôtel du gouverneur & la douane, & ensuite le bazar, tant pour les marchands forains, que pour ceux qui demeurent à Surate. Le gouverneur du château ne reconnoît point celui de la ville, qui ne se mêle que de la police, de l'administration de la justice, & de la recette des droits d'entrée & de sortie de toutes les marchandises, que Dellon fait monter à 68 millions, au profit du Mogol.

On trouve en cette ville les plus belles marchandises du Monde. Il y a quantité de diamans, qu'on y apporte de Golconde, qui n'en est pas loin, où est la mine de ces pierres. On y trouve aussi les soies de Chine, des toiles de coton, toutes sortes d'épicerics, & enfin tout ce que l'Orient a de plus exquis, comme les plus riches brocards des Indes, les plus beaux tapis de soie, sans parler des porcelaines, des cabinets, & autres semblables ouvrages, où l'on emploie, avec l'or & l'ébène, les perles de perles & l'ivoire. On y travaille l'or & l'argent ; on y sçait tailler les diamans, & on les met en œuvre avec un art admirable. Autrefois les femmes de cette ville se brûloient avec leurs maris : mais en 1671. ou 72. une très-belle femme ayant été demander avec de riches présens au gouverneur la permission de se brûler avec son mari, il fut si touché de sa beauté, qu'il ne voulut pas d'abord la lui accorder, & fit tout ce qu'il put pour la détourner d'un dessein si cruel : mais ne pouvant plus résister à ses pressantes sollicitations, ni à celles

celles de ses parens, il y consentit enfin. Il fut si touché de la perte de cette belle veuve, & de son désespoir, qu'il obtint du Grand Mogol une défense expresse de souffrir la continuation de cette coutume, qui a été abolie depuis ce tems-là.

Les dehors de Surate sont très-beaux. Outre les jardins où l'on cultive toutes sortes d'arbres fruitiers, toute la campagne offre à la vue tout ce qui peut lui faire plaisir. Le havre de Surate est à deux lieues de la ville, au village de Suali. Les François y ont un comptoir, où l'on retire les marchandises. Il est à une portée de canon de la rade, entre ceux des Anglois & des Hollandois : mais l'ouragan qui vient une fois l'an, oblige non-seulement les marchands de vider leurs boutiques & leurs magasins, pour les transporter à Surate par eau, ou sur des charrettes ; ce qui n'est pas d'une grande dépense ; mais encore de faire sortir les navires qui sont à la rade, pour les empêcher de se perdre durant l'ouragan, qui vient tout-à-coup comme un tourbillon de vent ; il dure quelquefois plusieurs jours, & agite la mer d'une manière si effroyable, que tous ceux qui sont sur ses bords, en sont épouvantés, prennent la fuite, & se retirent à Surate.

Baroche ou *Barokia*, ville située sur la rivière de Guzarate dans le golfe de Camboye, entre la ville de ce nom, & celle de Surate, a donné le nom *aux perles baroches*. Elle est considérable par une mine d'agate qui est dans son terroir, par la qualité des eaux de sa rivière, qui blanchissent parfaitement bien les toiles, qu'on y porte de tout le Mogolistan, & par son grand commerce, que les Hollandois, qui y ont un beau logement, font beaucoup valoir.

Diu ou *Dion*, est une petite île, située à 20. lieues de l'entrée du golfe de Camboye, à 30. lieues de cette ville, & au 20. degré 30. m. de latitude. Un canal fort étroit,

Tome IV.

qu'on passe sur un pont, la sépare de la terre ferme. Cette île n'a que six milles de long sur un demi mille de large. L'air y est froid la nuit, & très-chaud pendant le jour. Les habitans sont olivâtres & secs, & vivent long-tems : ils sont Indiens, Turcs, Persans ou Portugais. Ces derniers en sont les maîtres depuis l'an 1536. qu'ils en firent la conquête sur le roi de Guzarate. Le commerce y est aujourd'hui fort tombé. Cette île est abondante en bestiaux, & fréquentée de toutes les nations des Indes, à cause des marchandises qui s'y débitent comme or, argent, épiceries, drogues médicinales, brésil, pierreries, perles, odeurs, ambre, musc, mastic, girofles, safran, corail, cuivre, plomb, vis-argent, vermillon, lacque, &c. Il y a un grand nombre d'orfèvres qui mettent en œuvre les pierres précieuses que les marchands étrangers y portent pour les faire tailler. Cette île, quoiqu'elle soit petite, est considérable par sa forteresse, environnée de deux grands fossés pleins d'eau de la mer, & couverte par plusieurs bastions bâtis sur le roc, & extrêmement hauts. Il y a un très-beau port ; & les Portugais, à qui il appartient, y ont fait pendant long-tems presque tout le commerce du Mogolistan : mais depuis quelque tems les Hollandois & les Anglois en ont attiré la meilleure partie à Surate.

Diu, qui porte le nom de l'île, en est la capitale. Elle est grande comme Marseille : il y a beaucoup de belles églises, dont celle du collège des Jésuites est la plus magnifique. L'hôpital est grand, riche & bien entretenu. L'inquisition y est très-rigoureuse.

Parmi les autres villes du royaume de Guzarate sont *Bisnagan* située presque au centre du pays, dans une contrée extrêmement fertile. On y compte vingt mille maisons. *Paian*, autrefois grande ville, située sur la côte, à 10. lieues au nord-

C

ouest de l'isle de Diu , est aujourd'hui fort déchue. Le gouverneur réside dans le château. *Cheyapour* ou *Shitpour*, ville considérable, située à 15. lieues au nord-est de Patan , n'est habitée que par des Banians qui s'occupent à faire des toiles de coton & au commerce.

§. 6. Gouvernement de Malva.

Il est situé au couchant du royaume de Bengale , & au sud-est du gouvernement d'Agra. Il comprend les pays du *Raja-Rana*, de *Gualoor* & de *Chitor*. Son étendue du midi au nord est de plus de cent lieues communes de France , & de presque autant du levant au couchant. Il est fertile en grains , & abondant en toiles : il est partagé en 11. sarcars ou districts. La capitale est *Ratipor*, située à 50. lieues d'Agra vers le midi. *Chitor* étoit autrefois une ville considérable ; mais elle est aujourd'hui presque ruinée. *Mando*, & plusieurs autres villes, sont commerçantes.

§. 7. Gouvernement de Patna.

Il s'étend des deux côtés du Gange, au nord-ouest du royaume de Bengale , & comprend les royaumes de *Patna*, *Bakor*, *Jesual* & *Udeffa*, avec quelques pays de rajas. Il est très-fertile.

PATNA, la capitale, est une des plus grandes villes de l'Inde. Elle est située sur une élévation à la droite du Gange , à cent lieues au sud-est d'Agra. Les maisons sont presque toutes couvertes de chaume ou de bambou. Elle a environ deux milles de longueur, avec un grand château flanqué de boulevards & de tours. Il y a des jardins , des pagodes , & d'autres bâtimens assez beaux , sur-tout le palais où demeure le nabab ou gouverneur. La ville est fort marchande, & il y a de toute sorte de nations. Les Hollandois y ont une loge ou comptoir.

Banira ou *Benares*, est une ville située

sur la gauche du Gange , à 25. lieues au nord-ouest de Patna : c'est l'université des Indiens idolâtres, Bramines ou Brachmanes qui s'y rendent de toutes parts , & qui y étudient leur religion sous divers maîtres pendant plusieurs années. La ville est grande & bien bâtie : mais les rues y sont étroites. Les idolâtres y ont un de leurs principaux pagodes.

Mongher sur le Gange , à 16. lieues au dessous & au sud-est de Patna , est une grande & belle ville fort commerçante , qui a plus de 12. milles de circuit. Elle s'étend sous la forme d'un arc , le long de ce fleuve , qui en fait la corde. Il y a plusieurs mosquées. On y voit un beau château sur la rivière , avec le palais des anciens rois. Les magistrats , & les principaux habitans, sont profession de Mahométiisme. Tous les autres sont livrés à l'idolâtrie. On y parle un langage particulier : mais on emploie les caractères Persans pour l'écriture.

§. 8. Gouvernement d'Halabas.

Il s'étend au nord de celui de Patna , & contient les deux royaumes de *Narvar* & de *Meval* ; le premier situé à la droite , & l'autre à la gauche du Gange. Son étendue du sud-ouest au nord-est est de plus de 150. lieues communes de France ; & il en a environ 50. dans sa plus grande largeur du midi au nord. On y voit plusieurs bonnes villes. Les principales sont HALABAS sur le Gange , au confluent de la rivière de Gemna , à 60. lieues au levant d'Agra. Il y a une citadelle très-forte , avec un palais royal. *Narvar* est aussi fort considérable : les peuples idolâtres qui l'habitent sont très-superstitieux. Elle est située à 35. lieues au midi d'Agra.

§. 9. Gouvernement de Haoud ou Ayoud.

Il s'étend dans la partie septentrionale des états du Mogol , au levant du royaume de Cachemire , & confine au nord & au

levant avec la Tartarie. Il comprend les royaumes de *Nagracut* & de *Bankinch*. Son étendue du levant au couchant est d'environ 100. lieues communes de France, & de 60. du midi au nord. *NAGRACUT*, qui en est la capitale, est située à 140. lieues au nord d'Agra, sur la rivière de Ravi. Il y a un pagode où les Indiens vont en pèlerinage, & dont le pavé est couvert de lames d'or.

§. 10. *Gouvernement de Varal.*

Ce gouvernement, situé au midi de celui d'Ayoud, s'étend le long de la rive gauche du Gange, qui le borne au couchant; & il est séparé au levant du grand Tibet & de la Tartarie, par une chaîne de montagnes. Il comprend les anciens royaumes de *Pitan*, de *Gor*, de *Siba* & de *Kandwana*, & les domaines de quelques rajas. Son étendue du midi au nord est de près de 200. lieues communes de France, & de 80. du levant au couchant dans la plus grande largeur.

Pitan ou *Patian*, est la capitale du royaume de ce nom: le royaume de *Gor* a aussi une capitale de son nom. Celui de *Siba*, rempli de montagnes, contient dans sa partie septentrionale un lac que le Gange traverse. Ce fleuve paroît sortir d'un rocher, qui a quelque ressemblance avec la tête d'une vache; ce qui fait que les peuples ont pour lui une grande vénération, & vont s'y baigner en foule. On voit dans la partie méridionale de ce gouvernement la ville & le petit royaume de *Sirinagar*.

§. 11. *Gouvernement de Bengale.*

Ce gouvernement, que les Orientaux appellent *Bengniâlè*, a eu autrefois ses rois particuliers: le Grand Mogol le conquiert, & l'unit à son domaine vers le milieu du XVI. siècle. Il s'étend des deux côtés du Gange vers les embouchures de ce fleuve; dans le golfe de son nom. Il est borné au

nord & au couchant par diverses provinces des états du Mogol; au midi par le golfe de Bengale, par une chaîne de montagnes, & par la rivière de Ganga, qui le sépare de la presqu'île d'en deçà du Gange; & au levant par les états des rois d'Ava & d'Aracan, qui font partie de la presqu'île située au-delà du Gange: on lui donne 300. milles de long du levant au couchant sur 260. de large du midi au nord: suivant la carte de l'Indoustan de Guillaume de l'Isle, il a 190. lieues communes de France d'étendue du levant au couchant, & cent du midi au nord.

L'air y est tempéré. Il y tombe de grosses pluies qui inondent les terres, & obligent alors les habitans de se servir de bateaux pour aller & venir. On y recueille en abondance de la soie, du riz, du sucre, du poivre, & plusieurs sortes de fruits particuliers au pays. On y fabrique sur-tout des toiles extrêmement fines & fort recherchées; & ce royaume fournit les plus belles mousselines des Indes. On accuse les habitans, qui sont partie Mahométans, & partie idolâtres, d'avoir des mœurs fort corrompues. On y comptoit à la fin du dernier siècle 22000. Chrétiens, Latins & Catholiques, que le commerce y a attirés, qui s'y sont établis, & qui sont partagés en 11. paroisses, desservies chacune par un curé & un vicaire, pris parmi les religieux Augustins de la province de Goa, qui ont un couvent à *Ongli*, ainsi que les Jésuites un collège: on ajoutoit que ces curés & ces Chrétiens, qui étoient du diocèse de Meliapour ou saint Thomé, menoient une vie fort dissolue.

La fertilité du pays & le commerce y attirent en effet beaucoup d'étrangers; il est d'ailleurs extrêmement peuplé, & rempli de châteaux & de villes très-riches. Le Gange qui le traverse, est entrecoupé d'îles agréables.

Ce fleuve se décharge dans le golfe de

Bengale par deux principales bouches, qui ont 12. milles d'étendue dans leur plus grande largeur, sur 12. brasses dans leur plus grande profondeur. Il porte de gros bateaux jusqu'au-delà d'Ouron, ville du Bengale. Son eau ressemble à celle du Nil pour le goût : on y trouve des crocodiles, des marouins, & des anguilles d'une grosseur prodigieuse. On a déjà parlé de la vénération extrême que les Indiens avoient pour ce fleuve, & de l'empressement qu'ils ont à y aller de fort loin pour s'y purifier. Il y a un si grand nombre de villes sur ses deux bords, qu'il semble qu'elles se touchent.

Le golfe de Bengale s'étend entre les terres pendant plus de 800. milles : il se rétrécit vers le nord & les embouchures du Gange, qui sont au 22. degré de latitude : il y a peu d'échelles sur sa côte orientale : mais on en trouve beaucoup sur l'occidentale. Ce royaume est divisé en 22. provinces, sarkars ou districts.

BENGALÉ, qui a donné son nom au pays, & qui en est la capitale, est située au 23. degré de latitude, & au 107. de longitude, dans une île formée par la rivière de *Kousin*. Les Indiens l'appellent *Tchatigon* ou *Chatigan*, & elle est différente de *Saigan*, ville située auprès d'une des embouchures du Gange, à cent lieues de distance, & à trois journées de *Poulari* ville maritime. *Kiourkié*, étoit autrefois la capitale du pays : elle est située dans celui de *Jeanhabat*. *Konoudgé* est une ville considérable, située entre les deux embouchures du Gange.

Ougli, est une ville capitale d'une province du royaume de Bengale. Elle est située à 35. lieues au couchant de *Chatigan*, sur la branche occidentale du Gange, & à 20. lieues de son embouchure dans le golfe. L'air est grossier dans cette province, & moins sain qu'à Pondichery ; mais la terre est beaucoup meilleure & plus fertile.

On y recueille sur-tout quantité de coton. On fait un grand commerce dans cette ville, où les Hollandois ont un comptoir qui est le plus considérable de ceux qu'ils ont aux Indes, après celui de *Batavia*. Les François y ont aussi un comptoir.

Chandernagor, sur la rive droite de la même branche du Gange, à 8. à 10. lieues au-dessous d'*Ougli*, est une loge ou comptoir François, avec une maison de Jésuites, distante d'une lieue de *Chincurat*, qui est une autre grande ville, où les Hollandois & les Anglois ont des comptoirs. Les Portugais y ont deux églises, l'une aux Jésuites, & l'autre aux Augustins. Elle est défendue par une citadelle, qui sert de demeure au gouverneur. Les Danois ont un comptoir, à un quart de lieue de *Chandernagor*.

Daca, sur la gauche de l'embouchure orientale du Gange, est aussi une ville d'un grand commerce, où les Hollandois & les Anglois ont de belles loges. Les Augustins y ont un couvent avec une église. La ville s'étend le long du fleuve dans l'espace de deux lieues : mais ce n'est qu'une suite de maisons ou de huttes, faites de bambous & de terre grasse, qu'on applique par-dessus. Cette ville fournit les plus belles broderies des Indes en or, en argent & en soie. On fabrique à *Ragemole*, ville située à la droite du Gange, à 35. lieues au-dessus d'*Ougli*, des roupies d'or. Les Anglois ont dans le royaume de Bengale un fort appelé *Williamsfort*.

§. 12. Gouvernement de *Candish*.

C'est un des plus grands & des plus riches gouvernements des états du Mogol. Il comprend les royaumes de *Candish* & de *Berar* avec la partie occidentale de la province d'*Orisa*. Il est borné au levant par celui de *Bengale* ; au couchant par celui de *Guzarate* ; au nord par ceux d'*Agra*, de *Chitor* & de *Malya* ; & au midi par celui de

Balagate ou d'Aureng-Abat, & par le royaume de Golconde. Son étendue du midi au nord est d'environ 80. lieues, & de plus de 150. du levant au couchant. Le pays est rempli de villes & de bourgs très-peuplés; & c'est ordinairement un prince du sang, qui en est gouverneur. Son plus grand commerce est en toiles de coton, qui y croît en abondance. On y recueille aussi beaucoup de riz, d'indigo, de bled; du sucre, du pavot ou *opium*, &c.

Le royaume de *Candish* occupe la partie occidentale de ce gouvernement. Il est arrosé par deux rivières qui se joignent, & se jettent dans le golfe de Camboye. *Brampour*, sur la rivière de Tapti, en est la capitale: elle est située au 21. degré 45. m. de latitude, & au 93. de longitude. Elle est grande, mais dans un terrain inégal; & la plupart des maisons n'y sont bâties que de terre, & couvertes de chaume. Il y a deux caravanserais qui font face au méridien ou grande place: elle a 500. pas de long, & 350. de large. Les murailles sont assez fortes. Le château renferme le palais du roi. Il y a de grands fauxbourgs de l'autre côté de la rivière. On y fait un grand commerce de toiles de coton.

Le royaume de *Berar* est plus oriental: il est séparé au midi du royaume de Golconde par la rivière de Guanga, qui traverse son extrémité du sud-est au nord-est. *SAPHORA* ou *Chapour*, en est la capitale. Elle est située à 50. lieues au levant de Brampour.

§. 13. Gouvernement d'Aureng-abad.

AURENG ABAD est la capitale du royaume de Balagate, borné au nord par la rivière de Tapti, qui le sépare du *Candish*; au levant par la province de *Telingas*; au midi & au couchant par le *Vilapour* & le *Guzarate*. Suivant la carte que Guillaume de l'Isle nous a donnée en 1723. des côtes du Malabar, ce royaume a près

de cent lieues d'étendue du midi au nord, 120. dans sa plus grande largeur, & 45. dans la moindre du levant au couchant. Cette province, qui a fait autrefois partie du royaume de *Vilapour* dans la presqu'île d'en-deçà du Gange, a été conquise par le Grand Mogol, & elle est une des plus riches de ses états. *Dauler-Abad* ou *Dulabad* en étoit autrefois la capitale: mais *Aurengzeb* ayant fait bâtir celle d'*Aureng-Abad*, qui n'étoit auparavant qu'un bourg, cette dernière a eu depuis cet honneur. Elle est située au 20. degré & quelques minutes de latitude, & au 92. 35. m. de longitude. Elle est grande, mais sans murailles. Le gouverneur ou nabab, qui est ordinairement un prince du sang, y fait sa résidence. Elle est marchande & bien peuplée, & les terres des environs sont excellentes. Il y a plusieurs mosquées assez belles, des places publiques, des caravanserais, des bains, & autres bâtimens de pierre de taille. Il y a des jardins bien entretenus. Elle est à 75. lieues au levant de *Surate*.

§. 14. Gouvernement de *Talingas* ou *Talenga*.

Il a celui d'Aureng-Abad au couchant; la rivière de *Narbeder* le sépare au levant du royaume de Golconde, qu'il a aussi au midi; & il est borné au nord par le gouvernement de *Candish*. Son étendue est de 70. lieues du midi au nord, & de 45. du levant au couchant. Sa capitale est *BEOR*, ou *Sher-Bider*, située au 17. degré 30. m. de latitude, & au 95. 30. m. de longitude. La rivière de *Guanga* traverse ce gouvernement du nord-est au sud-ouest.

§. 15. Gouvernement de *Baglana* ou de *Decan* proprement dit.

Ce gouvernement fait partie du royaume de *Decan*, ainsi que la province de *Balagate*.

Le *Decan* ou *Dekian* a eu ses rois particuliers, jusqu'à la fin du XVI. siècle, que

le Grand Mogol conquit une grande partie des états de ce prince , qu'il réduisit en province. Le Decan , suivant M. Otter , s'étend le long de la côte occidentale de la presqu'isle d'en-deçà du Gange , depuis le commencement de la riviere de Bal au nord , jusqu'à celle d'Alige au sud , l'espace de 250. milles ou 100. lieues communes de France. Les montagnes de Vagan ou de Balagate , qui le traversent du nord au sud , le divisent en trois parties ; sçavoir le pays des montagnes , & ceux qui sont situés des deux côtés. Il renferme 360. forts.

Toute la partie septentrionale de ce pays appartient au Grand Mogol , & compose les deux gouvernemens de Balagate & de Baglana. La partie méridionale , qu'on appelle *le Concan* , fait partie du royaume de Visapour. La plûpart des habitans du Decan sont Baniens , & s'appliquent aux arts ou au commerce. Leurs maisons ne sont que de chaumières.

La province , ou gouvernement de Baglana , est bornée au nord par le Guzarate & le Candish ; au levant par le Balagate ; au midi & au couchant par le Concan. Il a 65. lieues dans sa plus grande étendue du levant au couchant , & 35. du midi au nord. ANDAMAGOR , située au 19. degré de latitude , & au 92. 20. m. de longitude , en est la capitale. Elle surpasse les autres villes de l'Inde par l'avantage de la situation ; & par la bonté de l'air & de l'eau. Elle est défendue par un fort , qu'on regarde comme imprenable. Il y a des jardins & de belles promenades.

§. 16. Gouvernement de Tata ou de Sinda.

Les royaumes de Tata ou Sindi , de Soret & de Bukor composent ce gouvernement , que le Grand Mogol Ekber conquit au XVI. siècle. Il s'étend des deux côtés de la riviere d'Indus ou de Sind , que les Orientaux appellent aussi *Etek* ou *Mekran* vers

ses embouchures dans la mer des Indes. Il est borné au nord par celui de Multan ; au levant par celui d'Asiner ou de Bando ; au midi par la mer des Indes ; & au couchant par le Mekran & le Sidgistan , provinces de Perse. Son étendue du levant au couchant est de 170. lieues , & de 110. du midi au nord. Le fameux Thamas-Kouli-Chan conquit toute la partie occidentale de ce gouvernement , située à la droite du Sind , durant la guerre qu'il entreprit en 1738. & 1739. contre le Mogol , qui l'a reprise depuis sa mort. L'Indus , auquel on donne 42. journées ou 300. lieues de cours , a 50. stades dans sa grande largeur vers son embouchure , & 15. pas de profondeur : il prend sa source dans les montagnes du Tiber ou de la Tartarie , vers le 36. degré de latitude , & coule du nord au midi durant tout son cours ; & après avoir reçu plusieurs autres rivieres , il entre dans la mer des Indes , vers le 24. degré de latitude. Il y a beaucoup de crocodiles. Il ressemble au Nil , en ce qu'il inonde le pays , & le fertilise en se retirant dans son lit. Le pays est également riche en bled & en bétail. Ses peuples , qui ressemblent aux Arabes , sont partie idolâtres , & partie Mahométans & Mages ou Guebres. Il y a aussi quelques Chrétiens.

TATA , *Taté* ou *Tatta Nagur* , capitale du royaume de son nom , est située sur l'Indus , à l'endroit où ce fleuve se sépare en deux branches , avant que de se jeter dans la mer , au 24. degré 50. m. de latitude , & au 86. 30. m. de longitude. Ses habitans ont beaucoup d'adresse pour toute sorte d'arts ; & les Portugais y font un grand commerce. Il y fait très chaud ; mais le pays est fort agréable , à cause de plusieurs isles que le Sinda y forme , & qui sont très-fertiles.

Les autres villes du pays sont *Débil* ou *Dobul* , située sur la côte , à l'embouchure de la branche occidentale du Sind dans la

mer, à 25. lieues au sud-ouest de Tatta. Elle est grande & commerçante. *Labri* est un autre port considérable, situé à deux journées à l'est de Débil. *Mansouré*, autrefois *Menbevari*, est assez grande, & située dans une île formée par l'Indus, à vingt lieues au-dessus & au nord-est de Tatta. Il y croît des dattes, & des cannes de sucre.

Jaganat ou *Janagar*, à 55. lieues au levant de Tatta, est la capitale du royaume de Sorer, qui s'étend le long de la côte, à la gauche des embouchures du Sind, vers le sud-est de celui de Tatta. Ce royaume n'est pas fort étendu; mais il est riche & bien peuplé.

Le royaume de *Buckor* ou *Peker*, a la ville de ce nom pour capitale; elle est située dans une île du Sind, vis-à-vis la jonction du Ravi avec ce fleuve, à 90. lieues au nord & au dessus de Tatta. A la droite de l'Indus, qui divise ce royaume en partie occidentale & orientale, est le pays de *Touran* ou *Thuran*, habité par les peuples *Balluches* ou *Balloques*, qui sont peu connus, & qui s'étendent dans les provinces voisines.

§. 17. Gouvernement du Multan.

Les royaumes de *Multan* & de *Hajacan* composent ce gouvernement. Le premier, situé au midi de l'autre, s'étend des deux côtés du Sind, & est borné au nord par le royaume de *Hajacan*; au levant par les gouvernemens de *Lahor* & de *Déhli*; au midi par le royaume de *Buckor*, & au couchant par des déserts qui le séparent du *Sidgistan*, province de *Perse*. Il a environ 100. lieues d'étendue du levant au couchant, & 60. du midi au nord. Le pays est arrosé de plusieurs rivières qui le fertilisent: on y recueille beaucoup de coton, & il fournit des chameaux & quelques chevaux. Il est divisé en 14. *sarcars* ou districts, & subdivisé en 96. gouvernemens.

MULTAN, qui en est la ville capitale,

est située au 29. degré 30. m. de latitude, & au 87. de longitude. Elle est ancienne, grande & riche par son commerce: on y fabrique beaucoup de toiles, & elle a plusieurs bonnes villes sous sa dépendance. Outre les *Mahométans*, qui sont le plus grand nombre de ses habitans, il y a beaucoup de *Banians* qui y ont établi leur principal entrepôt pour le commerce de *Perse*, & de *Raspoutes* qui sont proprement originaires de cette province, d'où ils se sont répandus dans toutes les Indes. Ils sont dans l'usage de ne prendre qu'une femme entre deux ou trois frères, & l'aîné passe pour le père des enfans. Ces *Idolâtres* ont un pagode célèbre à *Multan*, où ils se rendent de tous côtés en pèlerinage. Cette ville, qui a peu d'étendue, est forte, & une des plus importantes du *Mogol*.

La partie septentrionale du royaume est habitée par les *Pasanes* ou *Patans*, peuples originaires des environs du Gange vers *Bengale*, qui se cantonnerent dans ce pays rempli des montagnes, lorsque les *Mogols* s'emparèrent de l'Inde. Ces peuples, qui sont fort guerriers, sont gouvernés par leurs princes ou *rajas*.

Le royaume de *Hajacan* ou *Hadjakan*, situé au nord de celui de *Multan*, est borné au nord par le gouvernement de *Caboul*. L'Indus ou le Sind le sépare au levant de celui de *Lahor*, & il est séparé de *Sidgistan*, province de *Perse*, par des montagnes habitées par des *Afguans*. Il est habitée par les *Ballocks* qui sont un peuple belliqueux. Il a 70. lieues d'étendue du levant au couchant, & 45. du midi au nord. Ses principales villes sont **PEKIER**, autrefois capitale & résidence des rois du pays. Elle est située au 34. degré de latitude, sur une colline que l'Indus environne. La ville de *Louheri* sur cette rivière, en est proche, & a un fort; *Tekier* est une ville à 4. lieues de *Pekier*. *Pichaver* est une grande ville située au 34. degré de latitude, à une jour-

née au couchant de Devav qui est aussi une grande ville, située à six journées au-dessous de Caboul. Thamas-Kouli Khan prit Pichaver à la fin de l'an 1738. lorsqu'il entra dans l'Inde.

Tout ceci est tiré du voyage de Perse de M. Otter : mais M. d'Anville dans sa carte de la première partie de l'Asie, met différemment la position de la plupart de ces villes. Il met celle de *Pekier*, qu'il appelle *Peker*, & qu'il dit la même que *Bukor*, dont on a déjà parlé, dans le royaume de Multan, & celles de *Loubri* ou *Louheri* & de *Tekor* aux environs. *Pisaver* ou *Pichaver* qu'il met dans l'Adjakan au 33. degré 20. m. de latitude, & à 110. lieues au nord de Bukor ou *Pekier*, est, selon ce géographe, à 15. lieues au midi de *Dévavé* ou *Devav*.

§. 18. Gouvernement de Caboul.

Ce gouvernement est un des plus septentrionaux des états du Mogol. Il est entouré de montagnes. Celles qui sont au nord le séparent de la grande Tartarie. Il est borné au couchant par le Candahar & le Zablistan, provinces de Perse; au midi par le gouvernement de Multan; & au levant par celui de Cachemire. Il a 100. lieues communes de France d'étendue du levant au couchant, & 85. du midi au nord, & est arrosé par deux rivières qui prennent leur source dans les montagnes : mais il n'en est pas pour cela plus fertile; car l'air y est froid, excepté dans les endroits couverts par les montagnes. Il est néanmoins fort riche, à cause de sa situation pour le commerce, entre la Tartarie, la Perse & les Indes; & les Usbecks y vendent tous les ans plus de 60. mille chevaux. On trouve des mines de fer dans les montagnes, & il y croît des aromats & du bois d'aigle. Il est plus abondant en pâturages que le Multan, & on y élève des chevaux & des chameaux.

Il y a beaucoup d'Afgans ou Aguans dans les montagnes qui entourent ce gouvernement, sur-tout vers les frontières de Perse au couchant & au midi. Thamas-Kouli-Khan s'empara de cette province en 1738. sur l'empereur du Mogol, qu'il obligea l'année suivante à la lui céder par un traité, avec tous les domaines situés au couchant ou à la droite des rivières d'Aték & de Sind; mais le Mogol a repris tous ces domaines depuis la mort de cet usurpateur.

CABOUL, ou *Kiabul*, comme l'appelle M. Otter, qui la dit capitale du Zablistan, est située sur le bord de la rivière de Behat, que les gens du pays appellent *Hezari*, à cause du grand nombre de villes & de bourgs qui sont situés sur ses bords. Elle est située, suivant la carte de M. d'Anville, au 34. degré 30. m. de latitude, & au 87. de longitude. On y voit beaucoup de palais : elle est grande, fortifiée, d'un difficile accès, & défendue par deux châteaux. Cette ville étoit autrefois en grande considération parmi les Indiens, qui ne reconnoissoient leurs princes que quand ils y avoient été couronnés. Comme il y a beaucoup d'Idolâtres ou de Gentils, ainsi que dans le reste de la province, on y voit aussi beaucoup de pagodes. La caste des Banians qui y est établie, fournit beaucoup de médecins. Les vivres y sont à vil prix, & l'on y trouve du vin.

Nekierbar, ville située sur le côté occidental d'une haute montagne sur le Behat, est à 4. journées au-dessous & à l'est de Caboul, suivant M. Otter : c'est sans doute la ville que M. d'Anville appelle *Ashnagar*, située au confluent du Behat & de l'Indus, à 4. lieues au sud-est de Caboul. *Gourbend* est le nom d'une ville & d'un défilé, des montagnes du Zablistan, par lequel on entre dans le pays de Gour. Il y a dans ces montagnes des mines d'argent & de lapis lazuli qu'on n'exploite pas.

Gaznin,

Gaznin, Gazné ou *Gazna*, est une ville du Zablistan, située à 45. lieues au sud-ouest de Cabul ou Caboul, sur les frontières du Sidgistan, province de Perse. La rivière qui y passe à côté se jette dans celle de Cabul. Elle est commerçante : l'air y est sain, & l'eau fort bonne, à cause que c'est un pays de montagnes, & on y vit long-tems. Les fruits & les raisins y ont peine à meurir. Elle a été beaucoup plus peuplée qu'elle ne l'est aujourd'hui, quand elle appartenait aux princes Gazneviens, auxquels elle a donné son nom, & elle a produit plusieurs personnages qui se sont distingués dans la littérature. Thamas-Kouli-Khan la soumit en 1738. Il y a plusieurs principautés d'Afgans indépendans dans les montagnes situées aux environs de Gaznin ou Gazna.

§. 19. *Gouvernement de Cachemire.*

Ce gouvernement, que M. Otter appelle *Kichemir*, & qui est un des plus septentrionaux des états du Mogol, est environné de montagnes qui le fortifient & le mettent hors d'insulte, & on n'y peut entrer que par trois défilés qui sont très difficiles; de-là vient qu'il a été à l'abri des conquêtes de Gengis-Chan & des autres conquérans de l'Asie. Il est borné au nord par le Beduchan & le pays des Usbecks, ou la Tartarie Indépendante; au levant par les montagnes du Thibet; au midi par diverses provinces de Perse, & au couchant par plusieurs cantons des Afgans qui le séparent du gouvernement de Cabul. Le pays est plat & uni. Il a 40. lieues de long du levant au couchant, sur 20. de large du midi au nord. Quelques-uns prétendent qu'il ne formoit anciennement qu'un grand lac; & que s'étant fait un tremblement de terre dans quelques-unes des montagnes qui l'environnent, ce tremblement occasionna des ouvertures par lesquelles les eaux du lac s'écoulerent & mirent le pays à sec.

Tome IV.

Quoi qu'il en soit, le nom de ce gouvernement tire son origine d'une nation d'Indiens, qui s'y établit, & qu'on appelloit *Kichemiri*. Il fut d'abord gouverné par des princes particuliers jusqu'au règne d'Ekber empereur du Mogol, qui le soumit à sa domination vers la fin du XVI. siècle.

Le pays est très-agréable par les jardins, les napes d'eau & les rivières qu'il renferme; on assure qu'il y a dix mille lieux habités dans le plat pays, & qu'en y comprenant ceux des montagnes, qui sont très-cultivées & pleines de pâturages, on y compte cent mille villages, qui ont chacun des terres labourables & des vergers remplis d'arbres fruitiers. Les peuples y ont le plus beau sang du monde; & ils passent en proverbe, pour la beauté & les autres perfections du corps & de l'esprit. On les dit les plus spirituels & les plus rusés de tous les peuples de l'Inde. Ils sont industrieux & laborieux, & ont une disposition naturelle pour les sciences.

Les premières montagnes qui entourent ce pays, & qui en font un jardin perpétuel, sont environnées d'autres fort élevées & couvertes de neige. On y recueille du bled, du miel, du vin, des légumes, du chanvre, du safran, des fruits, &c. On y trouve aussi la plupart des plantes, des fleurs & des fruits de l'Europe. On n'y voit ni serpens ni bêtes féroces, & il y a beaucoup de gibier.

SER-NEKIAR, capitale du pays, que M. d'Anville appelle *Serinagar*, est située, suivant ce géographe, au 33. degré & quelque minute de latitude, & au 91. de longitude. On lui donne trois quarts de lieue de long sur une demi-lieue de large. Elle est dans une plaine à 2. lieues des montagnes. La plupart des maisons ne sont que de bois: mais elles sont bien bâties, à 2. & 3. étages, & elles ont chacune un jardin: celui du roi est très-beau. Il y a plus de 2000. fabriques, où l'on fait les belles ceintures, qu'on appelle *Chales*, & qui

D

font si estimées en Orient. La bonté de l'air & de l'eau, jointe aux charmes naturels du pays, en font une ville délicieuse : les habitans, qui sont la plûpart Idolâtres, & qui croient & enseignent la magie, vivent & s'habillent néanmoins fort simplement, ne s'occupent que de plaisirs innocens, comme les jeux, la danse & la musique, & boivent du vin avec sobriété. La rivière de Cachemire, qui passe dans cette ville, est aussi grande que le Tigre : elle sort d'une source au pied d'une montagne, traverse cette capitale, où on la passe sur des ponts, & prend au-delà de cette ville le nom des lieux où elle passe. Elle se jette dans le Tchenten au dessus de Multan. Bernier donne le nom du royaume à la capitale.

Les *Tonguis* ou anciens habitans du pays, mènent une vie fort austère. Quelques-uns s'enferment dans des cavernes, où on prétend qu'ils vivent jusqu'à 200. ans.

I I.

P R E S Q U ' I S L E

D'EN-DEÇÀ DU GANGE.

Nous avons une carte fort exacte de cette Presqu'île donnée en 1723. par Guillaume de l'Isle, lorsque M. d'Anville l'a comprise en 1751. dans sa première partie de la carte d'Asie : elle forme, suivant ces cartes, un triangle presque équilatéral, qui s'étend depuis le 8. jusqu'au 21. degrés de latitude septentrionale. La pointe méridionale de ce triangle, qui est fort obtuse, & qui se termine au *Cap Comorin*, au 95. degré de longitude, est baignée par la mer des Indes, ainsi que les deux côtés l'oriental & l'occidental du triangle. Le 3^e côté qui s'étend vers le nord, depuis le 89. 30. m. jusqu'au 106. de longitude, est borné au nord par les états du Mogol, dont on a déjà parlé, & par la rivière de Gange, qui le

sépare du royaume de Bengale ; en sorte que, suivant ce calcul, la Presqu'île d'en-deçà du Gange, s'étend dans l'espace de 325. lieues communes de France du midi au nord, & de près de 300. dans sa plus grande largeur du levant au couchant ; largeur qui va toujours en diminuant jusqu'à l'extrémité méridionale de la Presqu'île au *Cap Comorin*.

L'air qu'on respire dans cette partie de l'Inde, est fort chaud par sa proximité de l'équateur. Le pays est néanmoins assez fertile, sur tout en riz : on y trouve des mines de diamans, & on pêche des perles sur ses côtes.

Une chaîne de montagnes, presque parallèle à la côte occidentale, qu'on appelle de *Balagate* & de *Gate*, & qui s'étend depuis le mont *Iment* au nord, jusqu'au *Cap Comorin* au sud, coupe cette Presqu'île en deux parties, comme l'*Appenin* coupe l'Italie. La partie qui est à l'Orient, & qu'on appelle la côte de *Coromandel*, est fort étendue, & au contraire celle qui est au couchant, & qu'on appelle la côte de *Malabar*, est fort étroite : mais ce qu'il y a de singulier, c'est que ces deux côtes étant à une même élévation de pôle, tandis qu'un hyver fort rude & les orages régnent sur la côte occidentale ou de *Malabar*, il fait un printemps continuel dans la côte opposée de *Coromandel* : il en est de même de cette dernière. Il sort un grand nombre de rivières de ces montagnes : les unes ont leur embouchure sur la côte orientale, & les autres sur l'occidentale.

L E E M A L A B A R.

Les cartes dont nous venons de parler partagent la côte occidentale de la Presqu'île d'en-deçà du Gange, en trois principales parties, qui sont le *Concan* ou le royaume de *Visapour*, le royaume de *Canara*, & le *Malabar* proprement dit, ou les états du *Samorin*.

§. 1. *Le Concan ou le royaume de Visapour.*

Ce royaume est borné au nord par les provinces de Beglana & de Balagate, qui sont comprises aujourd'hui dans les états du Mogol; au levant par les royaumes de Golconde & de Carnate; au midi par le même royaume de Carnate & celui de Canara; & au couchant par la mer des Indes. Il a environ 150. lieues d'étendue du midi au nord, & 110. dans sa plus grande largeur du levant au couchant.

On le partage en partie septentrionale, & en partie méridionale: il est gouverné par un roi qu'on dit aujourd'hui vassal de l'empereur du Mogol, & qui se dit roi de *Decan* ou de *Concan* & de *Visapour*.

1. La partie septentrionale, qu'on appelle le *Concan* ou le *Cunquen*, & qui a fait autrefois partie du royaume de Decan, s'étend le long de la côte dans l'espace de 40. lieues, jusqu'à la riviere d'Helevako, qui la sépare de la partie méridionale. On voit plusieurs places importantes sur la côte.

La plus septentrionale est *Daman*, située dans un bon air, à une portée de canon du golfe de Cambaye, où elle a un fort bon port, au 20. degré 30. m. de latitude, & au 89. 30. m. de longitude, à 20. lieues au midi de Surate, & à 120. au nord de Goa. Elle appartient aux Portugais qui l'ont fortifiée, & elle est défendue par une bonne citadelle. Elle est arrosée par une riviere qui la partage en vieille & en nouvelle Daman: le port est situé entre deux. Les bords de la riviere sont remplis d'une quantité prodigieuse de citronniers, d'orangers & de cocotiers, qui font un très-bel ombrage, & un effet agréable. Le nouveau Daman a environ deux milles de circuit: ses maisons sont presque toutes isolées & accompagnées de jardins; la plupart n'ont qu'un étage. Il est habité par des Portugais métifs, par des Gentils & par des Maures: mais ces derniers n'y ont pas le libre exer-

cice de leur religion. Outre le collège des Jésuites, il y a 3. maisons religieuses d'hommes & une paroisse. Le vieux Daman n'est habité que par des Gentils ou des Mahométans que les Portugais appellent Maures.

Baçaim, située à 20. lieues au midi de Daman. Les Portugais l'enleverent en 1535. au roi de Cambaye, avec plusieurs îles voisines. Elle est fortifiée, & a trois milles de circuit. Les rues sont larges, & tirées au cordeau; & on voit plusieurs belles maisons dans la grande place. Son port est formé par l'isle de *Salezette* & la terre-ferme. Le commandant des colonies Portugaises, qui sont au nord de la côte, y fait sa résidence. La chaleur y est excessive. Il y a deux paroisses, un collège de Jésuites, & des couvens de Dominicains, Cordeliers, & Freres de S. Jean de Dieu, qui ont soin de l'hôpital. Des paysans Mahométans, que les Portugais appellent *Mores* ou Indiens, & des Chrétiens soumis aux Portugais, habitent divers villages, à 15. milles de distance aux environs, & y cultivent quantité de jardins fort agréables, remplis de fruits du pays, & de cannes de sucre. La ville est plus grande quatre fois que celle de Daman; & il y a plus de noblesse qu'à Goa.

L'isle de *Salezette*, qu'on appelle du *Nord*, pour la distinguer de celle qui est vers le midi aux environs de Goa, est sur la côte du Concan, & forme le port de *Baçaim*. Elle a 70. milles de circuit, 20. de long, & 15. de large. Elle est basse; & la mer, par divers canaux, la partage en diverses îles: il y a néanmoins des montagnes couvertes d'arbres. Elle est séparée par un canal de l'isle de Bombay, qui appartient aux Anglois, & de la Terre-ferme par un autre canal d'eau salée, qui a environ un demi-mille. Le terrain produit beaucoup de cannes de sucre, du riz & des fruits. Elle appartient aux Portugais, qui l'appellent l'isle de *Caparins*. Son principal bourg

est *Tane*, situé vers la pointe orientale : les Jésuites, qui possèdent la meilleure partie de l'isle, y ont un collège. Elle est habitée par des Chrétiens, par des Gentils, qui y ont un célèbre pagode, & des Mahométans. Ces divers peuples cultivent les fermes de l'isle. Il y a deux forts.

Bombay ou *Bombain*, à 10. lieues au midi de *Baçaim*, est une isle, avec une bonne forteresse sur la côte, que les Portugais céderent aux Anglois en 1662. & qui est la résidence d'un des trois gouverneurs généraux, que la compagnie Angloise a dans les Indes Orientales. Il y a un bon port dans cette isle, qui produit beaucoup de cocos. Mais l'air & l'eau y sont mauvais. L'isle est habitée par des Anglois, des Portugais & des Indiens idolâtres, qui y ont tous le libre exercice de leur religion.

Chaul, est une autre ville située environ à 10. lieues au midi de *Bombay*. Son port est très-sur, mais d'une entrée difficile. La ville qui appartient aux Portugais depuis l'an 1507. est bonne, & défendue par une forte citadelle. Elle est partagée en deux parties ou villes, dont l'une, qui est la nouvelle, est habitée par les Portugais, & où les Jésuites ont un collège. L'autre, qui est l'ancienne, habitée par les Indiens, est à deux lieues de la mer. Cette dernière n'est ni si bien bâtie, ni si bien fortifiée que l'autre : mais elle est plus grande. Ses habitans sont fort industrieux ; & il y a plusieurs manufactures de soie, qui est la principale richesse du pays, & qui est plus belle que celle de la Chine. L'ancienne *Chaul* est arrosée par deux rivières qui rendent le terroir fertile.

Dabul, située sur la rivière de *Helewacho*, à six milles de la mer, & à huit milles de *Chaul*, étoit autrefois une ville considérable, que les guerres ont ruinée. Elle a appartenu aux Portugais, qui s'en rendirent les maîtres en 1503. Les Indiens

la reprirent, & elle appartient aujourd'hui à la compagnie Angloise. Les habitans sont partie Mahométans, & partie Idolâtres.

2. Le royaume de *VISAPOUR* ou *Vishapour* proprement dit, a pour capitale la ville de ce nom. Le roi du pays, qui y fait sa résidence, pouvoit, à ce qu'on prétend, mettre sur pied cent mille hommes de cavalerie, & un plus grand nombre d'infanterie ; mais il a été soumis par le Grand Mogol, qui l'a rendu tributaire. Cette ville est située au centre du pays, au 17. degré 30. m. de latitude, au 93. de longitude, & à 60. lieues de la côte occidentale de la presqu'isle. Selon Guillaume de l'isle, elle est située sur la *Mondon*, qui se jette dans la mer sur la côte occidentale ; & suivant d'Anville, elle est sur une autre rivière, dont il ne marque pas le nom, & qui se jette dans le *Krisna*, lequel a son embouchure sur la côte orientale.

On lui donne plus de cinq lieues de tour, en y comprenant cinq grands faubourgs. Le palais du roi est vaste, & a trois milles de circuit. Il est situé au milieu de la ville, dont il est séparé par une double muraille & un double fossé. Les murailles de la ville sont bâties de pierres de taille, & fort hautes. Il s'y fait un grand commerce de riz & de pierres précieuses. Les habitans sont Mahométans ou Idolâtres, c'est-à-dire Mogols, Baniens ou Indiens. Le roi a 3. bons ports sur la côte qui regne depuis *Goa* jusqu'à *Surate*.

Le principal étoit *Rajapour*, ville située sur une rivière à 4. lieues de la côte, à 30. lieues au nord de *Goa*. Elle appartient à la France depuis l'an 1669. La compagnie Française qui s'y est établie, y a une belle maison, & un grand jardin. Son principal commerce est en salpêtre, en toiles & en poivre, qui se recueille aux environs. Les montagnes & les forêts voisines sont pleines de singes.

GOA, une des plus célèbres villes de

l'Inde, est située sur la côte du royaume de Visapour, au 15. degré 30. m. de latitude, & au 91. 25. m. de longitude, dans une île, qui dépendoit autrefois du royaume de Decan, & qui a neuf lieues de tour, à six milles au-dessous de l'embouchure de la rivière de Mandret dans la mer. Elle s'étend dans un terrain inégal, le long d'un canal large d'abord d'un mille, & ensuite de deux, dont les côtés sont bordés de très-beaux arbres. Elle a deux lieues de long : il y pleut depuis le mois de Juin, jusqu'à celui d'Octobre ; mais on y sent une chaleur excessive tout le reste de l'année, surtout aux mois d'Avril & de Mai. Alfonso d'Albuquerque, général Portugais, après s'en être emparé vers l'an 1510. y bâtit un fort, la fortifia, & en fit la capitale de tout ce que les Portugais possédoient aux Indes, & le centre de leur commerce dans le pays ; mais elle est fort déchue de son ancienne splendeur avec le commerce des Portugais dans les Indes ; & à peine y a-t-il aujourd'hui 20000. habitans, qui sont de nation & de religion différentes. Les vrais Portugais y sont le plus petit nombre ; & les Métifs, nés des anciens Portugais & des Indiennes, le plus grand ; en sorte que le quart de la ville est habité par des mulâtres, c'est-à-dire, par ceux qui viennent d'une noirâtre & d'un blanc. Il y a aussi beaucoup de Canarins ou Indiens de diverses castes, qui sont noirs comme les Africains, & qui sont Chrétiens ; & il y en a beaucoup dans l'île. La plupart des bourgeois & marchands de Goa sont Mahométans ou Idolâtres ; & ils demeurent dans un quartier séparé, mais sans exercice public de leur religion. Presque tous les domestiques des Portugais sont des Nègres esclaves, venus de l'Afrique.

Le port de Goa est un des meilleurs de l'Inde : il est défendu par plusieurs forts & tours. Goa est la ville des Indes, où les

maisons sont le mieux bâties. Elles sont construites à la Portugaise, mais moins exhaussées qu'en Portugal, à cause des chaleurs : l'air y est un peu tempéré par l'ombre des jardins qui accompagnent chaque maison, & qui sont remplis de fruits délicieux : on voit aux environs quantité de maisons de campagne, pendant l'espace de huit milles. Le viceroi & l'archevêque ont leurs palais sur le canal. L'église métropolitaine, qui fut érigée en 1540. est grande, bien voûtée, & a trois nefs formées par douze pilastres. Le palais de l'archevêque, qui se dit primat des Indes ou d'Orient, est situé auprès de cette église : il est magnifique ; mais ce prélat se tient ordinairement dans celui qui est auprès du canal, parce que l'air y est meilleur. Il y a trois paroisses à Goa, sans compter la cathédrale. Les Jésuites y ont cinq maisons, savoir la maison professe, qui conserve les reliques de S. François Xavier dans un superbe mausolée ; le noviciat, les deux collèges de S. Paul, le vieux & le nouveau, & le séminaire. On les appelle *Paulistes* dans les Indes : Les Dominicains, les Franciscains, les Augustins & les Théatins, ont plusieurs beaux & magnifiques couvens, tant au dedans qu'au dehors de la ville, avec de belles & riches églises. Il y a aussi quelques couvens de religieuses. Les palais du viceroi & de l'inquisition sont également magnifiques. L'air est si mauvais à Goa, qu'il y périt tous les ans bien du monde des fièvres pestilentielles ; mais il est très-bon dans la campagne & aux environs. Il y a une université à Goa ; & c'est le siège du conseil, ou du parlement des Indes, pour les Portugais.

Le canal qui forme le port de Goa, s'étend pendant plusieurs milles dans les terres, & coupe le pays en plusieurs îles & presque îles très fertiles. L'île de Goa contient 30. villages & 7. forts. Le terrain y est sablonneux, & néanmoins fertile, à

cause des fontaines & des ruisseaux qui l'arrosent. Le riz & le millet y viennent deux fois l'an. Ces villages sont peuplés de naturels du pays, qui sont la plupart idolâtres, & que les Portugais laissent jouir de leur liberté, & de Portugais naturels, castices, metifs ou mulâtres; d'Italiens, d'Allemands, d'Arméniens ou autres étrangers: & il y a de plus beaucoup d'esclaves Indiens.

La presqu'île de *Salzette*, qu'on appelle *Salzette du Midi*, pour les raisons qu'on a déjà dites, & qui est voisine de celle de Goa, a 60. milles de tour, & 20. de longueur. Elle contient 5000. ames, répandues en 50. ou 60. villes, bourgs & villages, où les Jésuites administrent les sacremens. Il y a deux forts. On ne compte que trois lieues depuis la ville de Goa, jusqu'au port le plus proche de cette presqu'île. Il y a 12. bourgs ou villages principaux, dont tout le reste de l'île dépend. *Rachol* est un lieu fortifié, où les Jésuites ont un collège & un séminaire. Le terrain est fertile en toutes les choses nécessaires à la vie.

A la gauche de Goa est la presqu'île de *Bardes*, qui a 15. milles de long, & 45. de circuit. Elle contient 28. villages où les prêtres séculiers administrent les sacremens.

Les Hollandois ont un établissement à *Vingrela* sur la côte, à 7. à 8. lieues au nord de Goa.

§. 2. Royaume de Canara.

Il est situé au midi de celui de Visapour, & de la côte de Concan, dont il est séparé au nord par la riviere d'Aliga, qui, suivant les Persans, termine l'Indoustan du côté du midi. Il s'étend le long de la côte occidentale de la presqu'île d'en-deçà du Gange, dans l'espace de près de 80. lieues du midi au nord, & seulement de 25. du levant au couchant. Il est borné au levant

par les montagnes de Gate, & au midi par la côte de Malabar, dans laquelle quelques géographes le comprennent. Le pays abonde en riz noir, en palmes & en poivre: il y a aussi des fruits, & quelque bétail.

Les habitans sont de couleur noire ou brune. Ils sont la plupart idolâtres, & de la même religion que ceux de Decan: ils sont forts & robustes, & vivent long-tems. Ceux des villes s'adonnent au négoce; mais ceux des villages, qui s'appliquent à l'agriculture & à la pêche, & qui habitent dans des chaumières, sont maigres & secs, & mènent une vie fort pauvre. Ils ne mangent que du riz, & s'abstiennent de chair de bœuf, de buffle & de porc. Ils portent la tête rase, excepté quelques cheveux qu'ils gardent sur le sommet. Les enfans vont tout nus jusqu'à l'âge de huit ans; & depuis cet âge, ils ne portent, hommes & femmes, qu'une pièce de drap ou de linge autour des reins, pour couvrir leur nudité. Ils ont une langue particuliere.

On compte quatre royaumes ou principautés dans ce pays: sçavoir *Cananor*, *Bandel*, *Batecala* & *Onor*.

1. *CANANOR*, ville capitale du royaume de ce nom, est située sur la côte, dans la partie la plus méridionale du pays, sur les frontières du Malabar, au 13. degré 15. m. de latitude, à 15. lieues au nord de Cochin; & elle a un bon port. Les Hollandois prirent cette ville en 1663. sur les Portugais, qui en étoient maîtres depuis le commencement du XVI. siècle, & qui y avoient bâti un fort; & ils y ont fait un des principaux établissemens de leur compagnie des Indes. Le roi Indien de Cananor tient sa cour à 3. ou 4. milles en remontant la riviere de Balipatan dans le Canara; mais ses domaines, qui ne sont pas fort étendus, sont compris pour la plus grande partie dans le Malabar, jusqu'à *Bargara* sur la côte du même pays.

En effet, quelques géographes le mettent au nombre des cinq royaumes, qui composent la côte de Malabar; d'autant plus qu'on y parle la langue Malabare. Les états de ce prince sont fort peuplés; & la plupart des habitans sont Mahométans. Les principaux sont de gros marchands qui demeurent sous le fort de la capitale. A deux lieues de Cananor vers le midi est *Termapatan*, ville murée avec un port de mer, qui appartient à un petit souverain Mahométan.

2. Le royaume de Bandel est situé au nord de celui de Cananor. Sa capitale est *Bednour* dans les terres, à 7. a 8. lieues de la côte.

3. Le royaume de *Batecala* est situé au nord de celui de Bandel; & sa capitale de même nom est sur la côte, à 55. lieues au nord de Cananor.

4. Le royaume d'*Onor* est situé entre celui de Visapour, qu'il a au nord, & celui de Batecala au midi. Sa capitale de même nom, située sur la côte, à 8. lieues au nord de Batecala, a un port qui est grand & sur. Il est formé par deux rivières qui entrent dans la mer par une même embouchure. La ville, où il y a plusieurs Portugais d'établis, est défendue par une forteresse. Les Portugais étoient maîtres de *Mangalor*, ville médiocre, & port de mer sur cette côte, qui appartient au roi de Bandel; & ils y entretenoient une garnison; mais ils l'ont retirée.

La compagnie Hollandoise a plusieurs loges ou établissemens, & quelques forts sur la côte de Canara. Le principal est celui de *Barcelor*.

§. 3. *Le Malabar proprement dit.*

Plusieurs géographes donnent le nom de *Malabar* à toute la côte occidentale de la presqu'île d'en-deçà du Gange; mais, suivant la carte de M. de l'Isle, & en dernier lieu celle de M. d'Anville, le Malabar

proprement dit est situé au midi du royaume de Canara, & s'étend le long de la côte, dans l'espace d'environ cent lieues du nord au midi, jusqu'au cap Comorin, qui est la partie la plus méridionale de la presqu'île, situé vers le 8. degré de latitude septentrionale. Sa plus grande largeur du levant au couchant n'a pas plus de 25. lieues, étant fort resserré par les montagnes de Gate, qui le bornent au levant.

Ce pays est un des plus beaux de la presqu'île d'en-deçà du Gange. Il est fort peuplé; & on y voit un grand nombre de villes, avec des forêts & des allées de cocotiers, de palmiers & d'autres arbres toujours verts, sous lesquels on marche à l'abri du soleil, qui y est fort ardent. Il est rempli de champs où on sème du riz, de prairies & de pâturages, arrosés par des rivières ou de gros ruisseaux, & semés de divers étangs, où il y a beaucoup de poisson. Presque tous les peuples sont idolâtres; ce qui fait qu'on y trouve beaucoup de pagodes remplis d'idoles affreuses. Tout le monde sçait la vénération superstitieuse que les peuples idolâtres du Malabar & de toute la partie méridionale de la presqu'île d'en-deçà du Gange ont pour la vache; vénération qu'ils portent jusqu'à l'adoration, & jusqu'à se croire sanctifiés par les lustrations qu'ils font avec la bouse de ces animaux. Les Missionnaires en ont converti quelques-uns au Christianisme; & on y trouve aussi des Chrétiens de S. Thomas, des Mahométans, des Juifs, & beaucoup d'étrangers; mélange qui y cause une diversité de mœurs & de religions.

La plupart des bramines ou prêtres des idoles, vont nus de la ceinture en haut, & sont seulement convertis depuis la ceinture jusqu'aux genoux. Un tour ou deux de toile de coton leur enveloppent la tête. Ils sont fort respectés, & composent la première caste; car les Indiens ou Malabares sont divisés en plusieurs castes ou ordres.

Celle des nobles ou *Nairs* est la seconde. Ceux-ci portent les armes. Celle des artisans fait la troisième. La quatrième est celle des pêcheurs ; & la cinquième, qui est la plus méprisée, est celle de *Poleas*, qui sont les laboureurs, & ceux qui s'occupent des biens de la campagne. Ces derniers ne peuvent entrer dans les villes. Toutes ces castes n'ont aucun commerce ensemble ; & ceux qui les composent ne sont vêtus les uns & les autres, que depuis la ceinture, jusqu'aux genoux ou aux talons. Les hommes & les femmes portent les cheveux longs. Elles vont nues comme les hommes, mais elles portent beaucoup de bagues, de colliers, de brasselets & autres ornemens. Les hommes ont les cheveux fort noirs, & ils les lient avec un cordon. Les femmes mariées ne sont rien moins que chastes & fidèles à leurs maris. Elles sont en quelque manière communes, puisqu'elles peuvent avoir sept maris vivans, sans compter leurs galans. Elles donnent leurs enfans à celui de leurs maris qu'elles jugent à propos ; & elles ne sont regardées que comme on regarde ailleurs les concubines, à cause de la facilité du divorce. C'est pourquoi l'ordre des successions se règle par la ligne féminine ; en sorte que l'aînée des sœurs du roi prend le titre de reine : ce sont d'abord les fils aînés, & ensuite les filles de cette princesse, qui succèdent à la couronne, & ainsi successivement jusqu'aux plus proches, si les sœurs n'ont pas d'enfans : il en est de même parmi le peuple.

La plupart des maisons du Malabar ne sont que des chaumières très-chétivement meublées. Les Malabares ont une langue particulière. On peut diviser le pays en état de Samorin, & en royaume de Travancor.

1. L'état de Samorin, qui est le roi du pays, en contient plus des deux tiers : il s'étend dans la partie septentrionale, & renferme plusieurs royaumes ou principautés.

Le principal de ces royaumes, en com-

mençant par le nord, est celui de *Calicut*, qui prend son nom de la ville capitale de l'état du Samorin, & qui a 25. lieues d'étendue le long de la mer, & un peu moins de largeur. Le roi de Calicut, qu'on appelle *Samorin*, qui veut dire *Empereur*, est le plus puissant de cette côte. Son pays produit beaucoup de poivre & de gingembre, & de l'aloès. On y trouve entr'autres une grande quantité de perroquets, de singes & d'autres animaux ; & on y recueille beaucoup de riz & de coton. Il s'y fait un grand commerce, sur-tout d'épiceries ; ce qui rend le pays fort riche ; & il y a des marchands extrêmement opulens. Le roi en retire de grands profits, parce qu'il a beaucoup de ports sur la côte.

Les habitans honorent également Dieu & le Diable, en y mêlant le culte des idoles, qui sont affreuses. Personne n'y ose manger de la chair de vache.

CALICUT, capitale de ce royaume, est située sur la côte au 11. degré 25. m. de latitude, & au 93. 30. m. de longitude. On lui donne plus de cinq lieues de circuit ; mais ce n'est qu'un amas d'environ 7000. maisons dispersées çà & là, & accompagnées de jardins, de vergers, d'étangs & de terres labourables ; & il n'y a qu'un canton vers la mer d'une demi-lieue de tour, où il y ait des rues. Ce canton, qui est enfermé dans la grande ville, a son enceinte particulière ; & c'est là où sont les boutiques des marchands & des artisans. Les maisons des riches sont bâties de terre, & couvertes de tuile ; mais celles des pauvres ne sont que de terre, couvertes de feuilles de cocos. Cette ville fut fondée par un empereur de tout le Malabar, que les habitans révèrent comme une divinité. Ce prince partagea ses états, & établit par-là diverses souverainetés : il accorda divers privilèges aux Chrétiens Indiens, entr'autres celui de la noblesse. Les Anglois ont un comptoir à Calicut.

Le

Le Samorin a plusieurs autres villes considérables. Il réside dans celle de *Panami*, située, suivant quelques-uns, dans les terres, vers les frontières du royaume de Cochin, sur une rivière qui porte bateau, & qui se jette dans la mer à 25. à 30. lieues de-là : mais elle est située plus vraisemblablement sur la côte, suivant les cartes de de l'Isle & d'Anville, qui lui donnent le nom de *Paniane*, à 10. à 12. lieues au midi de celle de Calicut. On la dit grande & fortifiée, & dans une situation charmante.

TANOR sur la côte, entre Calicut & Paniane, est la capitale d'un royaume qui n'a pas plus de 8. ou 10. lieues en carré. Son roi, qui est fort lié avec les Portugais, est indépendant. La ville est située à 4. à 5. lieues au midi de Calicut. Il y a sur la côte un grand village habité par des Chrétiens, gouvernés par les Jésuites, tant pour le spirituel que pour le temporel. Le pays est fertile, & l'air en est sain. La principale nourriture des habitans, qui sont Mahométans ou idolâtres, est le poisson. Le bœuf y est défendu comme chez tous les autres Gentils du pays.

CRANGANOR sur la côte, à 25. lieues au midi de Calicut, est la capitale d'un royaume, dont le roi relève du Samorin; en sorte que ce n'est qu'un gouvernement héréditaire. Ce royaume est d'une très-petite étendue. La ville est située à l'embouchure d'une petite rivière de même nom, qui a sa source dans les montagnes de Gate, & qui la sépare du royaume de Cochin. Elle est assez grande; mais elle n'a pas de murailles : les maisons sont isolées & dispersées d'un côté & d'autre. Le palais où le roi réside est une maison fort chétive. Les Portugais avoient bâti auprès une forteresse avec une cathédrale, où l'archevêque Latin des Chrétiens de S. Thomas avoit transféré son siège de la ville d'Angamale, & les Jésuites y

avoient un collège : mais les Hollandois leur enleverent en 1662. cette forteresse, & ils en ont augmenté depuis les fortifications. Ils ont laissé la jouissance libre du plat pays au roi de Cranganor.

Angamale, est un gros bourg situé sur une montagne dans les terres, & sur la rivière d'Arcotta, à 10. lieues au levant de Cranganor. Les Nestoriens répandus dans la presqu'île d'en-deçà du Gange, y avoient le siège de leur archevêque ou primat, lorsque Ménésez, Jésuite Portugais, auquel le pape avoit donné l'autorité de patriarche, entreprit leur conversion au commencement du dernier siècle, & transféra en 1605. le siège archiepiscopal des Nestoriens d'Angamale à Cranganor. Le pape Paul V. pour faciliter cette conversion, érigea en 1609. à Angamale un archevêché Latin, qui devoit toujours être possédé par un Jésuite : mais celui qui en fut pourvu n'ayant pas réussi auprès des Nestoriens du pays, fut obligé de transférer son siège à Cranganor sous l'autorité des Portugais qui dominoient dans le pays. Les Hollandois s'étant emparés de cette ville, l'archevêché y a néanmoins toujours subsisté, quoique, suivant le témoignage de la Croze, dans son histoire du Christianisme des Indes, les Chrétiens de S. Thomas, qui avoient été convertis, & qui n'avoient pas quitté leurs erreurs de bon cœur, les ayent reprises. Nous voyons cependant dans une relation des missionnaires du Malabar, envoyée en 1714. à la congrégation de la Propagande, que les Chrétiens de S. Thomas, qui habitent les bois & les montagnes du pays, y avoient alors environ 1400. villages qui faisoient 127. paroisses, & plus de 200. mille communiants; que ces Chrétiens, dont la liturgie est en Syriaque, y avoient deux évêques *Syriens*, ou de leur rit, l'un pour les églises du nord, & l'autre pour celles du midi; & que la plupart de ces dernières étoient

unies à l'église Romaine sous l'autorité d'un vicaire apostolique. On ajoute que les Jésuites avoient conservé l'archevêché titulaire d'Angamale, possédé par un des leurs, & nommé par le roi de Portugal. Nous trouvons en effet dans le *Notizie* ou almanach de Rome de l'an 1752. que le Jésuite Portugais Antoine Pimentel, étoit alors *Archevêque de Cranganor*, & qu'on lui avoit donné pour *coadjuteur* en 1750. Jean Luis, autre Jésuite Portugais.

COCHIN, aussi sur la côte, étoit capitale d'un royaume de même nom. Elle est située au 9. degré 53. m. de latitude, & au 93. 35. m. de longitude, à cent lieues au midi de Goa, à 36. de Calicut, & à 8. de Tanor. Le roi du pays qui favorisoit les Portugais, leur permit de s'établir dans la partie basse de la ville, qu'il leur céda, & qui est située sur le bord de la mer, à un quart de lieue de la haute, qui est la résidence du roi. Les Portugais fortifièrent la ville basse, & le pape y établit un évêché au XVI. siècle sous la métropole de Goa : mais les Hollandois la leur enlevèrent en 1663. Ces derniers, après en avoir détruit une partie, ainsi que les faubourgs, ont augmenté les fortifications de l'autre, & en ont fait la plus belle ville de la presqu'île, après Goa. Elle est arrosée d'une rivière : les maisons y sont belles, & les rues plus larges que celles des autres villes de la côte. Cette forteresse est défendue d'un côté par la mer, où il y a un bon port, & de l'autre par une rivière. Le roi de Portugal a continué néanmoins de nommer un évêque titulaire à Cochin, & c'est aujourd'hui un Jésuite Portugais qui possède cet évêché.

Les Portugais avoient 24. églises dans cette ville, lorsque les Hollandois la prirent ; on assure que ces derniers ont employé toutes ces églises à des usages profanes, & qu'ils n'ont laissé subsister que celle des Cordeliers, qui sert aux Catholiques.

Cependant dans l'état que les Jésuites ont donné de toutes les maisons qu'ils possédoient en 1710. à la suite de l'histoire de la Société du P. Jouveteau, ils mettent le collège & le noviciat de Cochin comme subsistans alors, & comme les principales maisons de leur province de Malabar, qui est une des 6. qui composent l'assistance de Portugal. Ils comptent dans cette province de Malabar 34. maisons ; savoir, 11. collèges, le noviciat de Cochin, & 22. missions ou résidences répandues dans les deux presqu'îles de l'Inde. Outre le collège de Cochin, ils en mettent à *Codam*, *Cranganor* & *Travancor*, sur la côte du Malabar, à *Tunucorin*, sur celle de la Pêcherie ; à *Negapanan* & à *S. Thomé* sur la côte de Coromandel ; à *Bengale* & à *Pegu* dans la presqu'île d'au-delà du Gange, &c.

On recueille beaucoup de poivre dans les environs de Cochin, mais le terroir n'est pas fertile en autre chose. Il y a dans les montagnes quantité d'éléphants qui sont les plus grands des Indes.

Porca sur la côte, est la capitale d'un petit royaume qui s'étend entre celui de Cochin au nord, & celui de Kalicoulan au midi. Les habitans s'occupent de la pêche pendant l'hiver, & du brigandage en été. L'air du pays est mal-sain. Le roi est de la race des Brachmanes, & ses sujets sont idolâtres comme lui. Les Jésuites s'y étoient établis, & y avoient fait quelques conversions, avant que la capitale de ce petit royaume ne vint au pouvoir des Hollandois. Kalicoulan est un autre petit royaume, dont la capitale est située sur la côte. Le compagnie Hollandoise y avoit autrefois un comptoir. Le pays produit beaucoup de poivre.

2. Le royaume de *Travancor* s'étend dans l'espace de 30. lieues sur la côte méridionale de la presqu'île ; mais le pays va toujours en se rétrécissant jusqu'au cap *Comorin*, qui est l'endroit le plus méridional

de la presqu'île, & n'a pas plus de 15. lieues dans sa plus grande largeur vers le nord. Il est partagé entre deux princes ou rois.

Le premier est celui de *Coulan*. Son royaume est borné au nord par celui de *Kali-coulan*, & a pour capitale une ville de même nom : elle est au pouvoir des Hollandois, qui l'ont prise en 1662. & l'ont fortifiée. Elle est située sur une pointe qui s'avance dans la mer, à l'embouchure d'une rivière, où la marée entre fort en avant, & a un havre qui est sûr. Elle est à 24. lieues au midi de Cochin. Il y a beaucoup de Chrétiens de S. Thomas dans cette ville & dans les environs. Le commerce y a été autrefois très-florissant ; mais il est fort tombé. Le roi tient sa cour dans une autre ville de *Coulan*, située plus avant dans les terres, où est son palais avec le principal pagode du pays. On donne 15. lieues d'étendue au domaine de ce prince. On y voit plusieurs petites villes & beaucoup de villages bien peuplés. La plupart des habitans sont idolâtres. Les campagnes y sont agréables. Le pays est plat & uni, rempli d'arbres, de rivières & d'étangs poissonneux.

Le second est le royaume de *Travancor*, qui occupe la pointe méridionale de la presqu'île. Ce pays est célèbre par la mission qu'y fit S. François Xavier ; & les Jésuites y possèdent plusieurs églises ou paroisses, dont ils ont construit la principale à *Cotai* ou *Cotati*, dans l'endroit où étoit la cabane qui servoit de logement à ce saint.

Le roi de *Travancor* est tributaire de celui de *Maduré* ; & ces deux états continuent au levant par un défilé de montagnes. Les habitans sont idolâtres, excepté quelques-uns que les Jésuites ont convertis au Christianisme. *Caracalan* en est la capitale, la principale forteresse & la résidence du prince. *Cotati*, autre ville considérable, dont on a déjà parlé, est située

dans les terres, à 4. lieues du cap *Comorin*. Les Hollandois sont maîtres de *Tangaparar*, sur la côte. Le cap *Comorin* n'est qu'à 4. lieues de l'île de *Ceylan*.

II. LE COROMANDEL.

Cette côte comprend la partie orientale de la presqu'île d'en-deçà du Gange, & est beaucoup plus étendue en largeur que l'occidentale : elle renferme 3. principaux états qui sont, en commençant par le midi, les royaumes de *Maduré* & de *Maïssur*, de *Tanjaor*, de *Gingi*, de *Cararate*, de *Galconde*, de *Cical* & d'*Ovixa* ; & les états du *Raja* de *Jagamate*. Elle est bornée au couchant par la chaîne des montagnes de *Gate* ; & elle a la mer des Indes au levant. Son étendue est d'environ 400. lieues du midi au nord, & de 120. du levant au couchant. L'année y est partagée en 6. mois de pluie, & 6. mois d'une chaleur excessive. Il n'y croît pas de bled, mais on y recueille beaucoup de riz, de coton & de fruits ; il y a beaucoup de pâturages : mais on y voit peu de chevaux. Les habitans, qui sont la plupart idolâtres, s'abstiennent de manger la chair de toute sorte d'animaux qu'ils regardent comme sacrés dans l'idée de la métémpsycose. Il s'y trouve un grand nombre de noirs.

§. 1. Royaume de *Maduré* & de *Maïssur*.

Outre ces deux royaumes, nous comprenons dans cet article la principauté de *Marava* ; états situés dans la partie la plus méridionale de la presqu'île d'en-deçà du Gange.

1. Le royaume de *Maduré* est borné au nord par celui de *Gingi* ; au levant par ceux de *Tanjaor* & de *Marava* ; au midi par la mer des Indes ; & au couchant par le royaume de *Maïssur* & les montagnes de *Gate*, qui le séparent de la côte de *Ma-*

libar. Il a environ 30. lieues d'étendue du midi & depuis le cap Comorin au nord, & 30. du levant au couchant. Il est gouverné par un roi, qui a sous lui 70. autres princes héréditaires qui lui payent tribut. Il peut mettre sur pied une armée de 25000. hommes; dont le 5^e de cavalerie, avec cent éléphants; & il a environ 8. millions de revenu.

Les peuples de cette partie de la presqu'île d'en-deçà du Gange sont idolâtres, & n'ont pas honte d'avoir commerce avec le Démon par des cérémonies magiques. Ils sont partagés en diverses castes, comme dans le reste de l'Inde; & il y a quelque une de ces castes qui fait profession de voler: les Jésuites y ont établi plusieurs missions depuis la fin du XVI. siècle.

Les gens du commun qui y menent une vie fort misérable, à cause des vexations qu'ils essuyent souvent de la part des grands, ne couvrent que leur nudité: les riches sont habillés fort proprement, mais à la légère, à cause de la chaleur du climat. Les femmes y sont les esclaves de leurs maris; & ne s'occupent que du ménage. La principale nourriture du pays est le riz & le millet, dont il y a de 5. à 6. sortes. L'eau y est la boisson ordinaire; mais on s'y sert aussi de plusieurs sortes de liqueurs qui enyvrent. Il y a des arbres fruitiers, presque tous différens de ceux de l'Europe, ainsi que les fleurs. Les montagnes nourrissent beaucoup d'éléphants & de bêtes féroces ou fauves. Les chevaux sont petits & faibles: les bœufs y sont d'un grand usage; & les Indiens croiroient commettre un crime irrémissible de les tuer, ainsi que les vaches & les buffes. Ils mangent néanmoins des moutons & des chèvres.

MADURÉ, ville capitale du royaume, est située au 10. degré moins quelques minutes de latitude, & au 95. 45. m. de longitude, au milieu d'une campagne fertile, sur la rivière de Vaighai, qui se jette

dans la mer orientale à 15. ou 16. lieues de-là. Elle est fort grande, entourée d'une double muraille flanquée de tours, & défendue par une forteresse qui a deux lieues de circuit, & qui contient le palais du Naique ou roi du pays: mais ce prince n'y réside plus, & il a transféré sa résidence à *Trichirapali* qui est devenue la capitale du pays. On voit dans ces villes plusieurs pagodes ou temples d'idoles, avec de grands clochers & des tours dorées. Chocaneden, principale idole du pays, a un magnifique pagode dans la forteresse de Maduré: il y avoit deux églises de Chrétiens dans cette ville, qui furent renversées, lorsqu'elle fut prise par le roi du Mayssur. Les Jésuites en ont rebâti une nouvelle dans un des fauxbourgs près de la rivière.

2. Le pays ou état de *Mayssur* est situé au nord du Maduré dans les terres. Il est borné au nord par le royaume de Carnate; au levant par ceux de Gingi & de Maduré; au midi par ce dernier; & au couchant par les montagnes de Gate. Son étendue du midi au nord est de 80. lieues, & de 70. dans la plus grande largeur du levant au couchant. *Shiringapatnam* en est la capitale: elle est située au 12. degré 30. minutes de latitude, & au 93. 30. m. de longitude. Ce pays est si peu connu, que la Martinière n'a pas daigné en rapporter le nom dans son dictionnaire géographique. Les Jésuites Portugais ont une mission dans ce royaume.

3. La principauté de *Marava*, dont le prince, qui étoit autrefois tributaire du roi de Maduré, en est aujourd'hui indépendant, s'étend le long de la côte qui la borne au midi & au levant. Elle a le Maduré au couchant, & le royaume de Tanjaour au nord. On lui donne 25. lieues d'étendue du midi au nord, & 15. du levant au couchant.

On nomme cette côte la *Côte de la Pêche*, à cause de la pêche des perles qu'on

Y fait tous les ans au mois d'Avril, & à laquelle on employe près de 60. mille hommes; ce qui fait la principale richesse du pays. Elle s'étend depuis le cap Comorin dans une espeece de baye qui a plus de 40. lieues d'étendue, jusqu'à la pointe de *Ramanacor* au levant, où est un fameux pagode. Cette pointe se joint à l'isle de Ceylan, par une chaîne de rochers ou d'écueils dans l'espace de 25. à 30. lieues, que quelques-uns appellent le *Pont d'Adam*; ce qui fait que la navigation y est dangereuse. Les Hollandois ont plusieurs établissemens sur cette côte, où ils font un grand commerce, & ils ont succédé aux Portugais qui y dominoient auparavant. Du tems de ces derniers, la côte étoit fort peuplée, & on y trouvoit un grand nombre de bourgs & de villages habités par les peuples du pays appelés *Paravas*: mais il n'y reste aujourd'hui que quelques villages, excepté *Tutucurin*, ville située sur la même côte dans le Maduré, à 20. lieues au midi de la capitale de ce royaume. Les Hollandois sont les maîtres de *Tutucurin*, où il y a plus de 50. mille habitans, partie Chrétiens & partie Gentils. Les Jésuites ont plusieurs missions sur cette côte, & un collège à *Tutucurin*. Il y a ordinairement un évêque ou vicaire apostolique sur la côte de la Pêcherie, depuis que S. François Xavier y prêcha l'évangile.

Toute cette côte appartient partie au roi de Maduré, & partie au prince de Marava, qui ont toutes les perles qu'on pêche le premier jour de la pêche, suivant la rade où elle se fait. Il régné de grandes maladies sur cette côte dans ce tems-là, & il y périt bien du monde.

§. 2. *Le royaume de Tanjaor ou Tanjaour.*

Ce royaume est situé au nord de la principauté de Marava qui le borne au midi avec la mer des Indes. Cette mer le borne au levant, le royaume de Gingi au nord,

& celui de Maduré au couchant. Il a environ 25. lieues d'étendue du levant au couchant, & 30. du midi au nord. C'est un des meilleurs pays de l'Inde méridionale, que le fleuve Caveri qui le traverse du couchant au levant, & qui le partage en deux branches, rend fertile.

La ville de TANJAOR, capitale du royaume, est située dans les terres à 15. lieues de la côte, vers la partie occidentale, sur une bras du fleuve Caveri, au 11. degré 27. m. de latitude. Il y a une forteresse revêtue d'une double enceinte, & elle renferme le palais du roi, auquel on donne 12. millions de revenu. Ce palais n'a rien de fort recherché. Un célèbre pagode ou temple d'idoles a donné l'origine à cette ville.

Les Européens ont plusieurs établissemens sur la côte du royaume de Tanjaor. Les principaux sont *Negapatan*, ville située sur la côte, au 11. degré de latitude. Les Hollandois l'enleverent en 1698. aux Portugais qui l'avoient fondée. Ils l'ont fortifiée & en ont fait une place considérable & fort commerçante: il y a toujours une bonne garnison. On y compte environ cent mille habitans: la plupart sont des métifs Chrétiens descendus des Portugais ou des Castillans: les autres sont Maures ou Mahométans, Baniens ou Indiens, Juifs, Arméniens & Hollandois. Il y a un fauxbourg habité par des Indiens idolâtres, qui y ont plusieurs pagodes, & qui respectent tellement les serpens dont la ville est remplie, qu'ils ne veulent pas qu'on les tue. Les Portugais y avoient plusieurs églises, & entr'autres un collège de Jésuites: il n'en reste plus qu'une aux Catholiques, desservie par un Franciscain: Les maisons sont grandes & bâties à la Portugaise.

Les François ont depuis l'an 1739. dans ce royaume des établissemens à *Karical* & à la forteresse *Karcangery*, dont ils ont obtenu la souveraineté du roi. *Karical* est

située sur le Colram, à 4. lieues au nord de Negapatan, à 2. lieues au sud de Tranquebar, & à 25. au sud de Pondicheri. On y compte 5. grandes mosquées, 5. grands pagodes, 5. petits, & 5000. habitans. Karcangeri est à la portée du canon de Karical, & à un demi-quart de lieue de la côte. Le domaine de Karical, qui appartient aujourd'hui aux François, a 5. à 6. lieues de circonférence, & contient 9. à 10. gros bourgs ou villages. Le terrain en est excellent.

Tranquebar est une autre ville sur la côte. Les Danois l'acheteront du roi du pays, moyennant une redevance annuelle, & ils en ont fait depuis le centre de leur commerce dans les Indes; ils y ont bâti la forteresse de *Dannebourg*. Elle est située à 25. ou 30. lieues au midi de Pondicheri, à l'embouchure de la rivière de Caveri dans la mer. Les rues en sont étroites, & il y a beaucoup de Portugais qui s'y sont établis. Ils y ont une église Catholique, & les Danois une Luthérienne. Il y a 24. villages d'Indiens qui en dépendent, & que des missionnaires Danois & Luthériens ont entrepris depuis l'an 1706. d'instruire du Christianisme. Ils y comptoient déjà en 1742. plus de 6. mille Indiens Chrétiens, pour lesquels ils ont fait traduire & imprimer la bible en langue Malabare. Les François ont une loge à *Caveripatan* de l'autre côté de la rivière.

§. 3. Royaume de Gingi.

Le royaume de Carnate borne celui de Gingi au nord, & il en est séparé par la rivière de Palaru ou Palamarcelu. Il a ceux de Maduré & de Mayffur au couchant; au midi celui de Tanjaor, dont la rivière de Coloran ou Colh-ram le sépare; & au levant la mer des Indes. Il a environ 45. lieues d'étendue du midi au nord, & 40. du levant au couchant. Aurengzeb empereur du Mogol, en fit la conquête au dernier siècle sur le fils du fameux *Savaji*, &

il tient un *Nabab* ou gouverneur à GINGI, capitale du pays, située dans les terres, au 12. degré 10. m. de latitude, & à 25. lieues au nord-ouest de Pondicheri. Cette ville est au bas de trois montagnes qui font un triangle, sur le sommet de chacune desquelles on a bâti un fort, & elles s'avoient par des murailles & par des tours. Ce Nabab ou gouverneur s'est rendu héréditaire avec le secours des François, sous la dépendance néanmoins du Grand Mogol: il a soumis les royaumes de Carnate & de Golconde, toute la côte de Malabar & le Decan, & il fait sa résidence à EDERAVAT, grande ville nouvellement bâtie, qui est aujourd'hui la capitale du royaume de Golconde, l'ancienne n'étant plus qu'un château ou forteresse. Par reconnaissance pour les François, ce prince a disposé vers l'an 1750. en leur faveur de la ville de *Malulipatan* sur la côte, & de l'isle de Dio.

PONDICHERI est aujourd'hui la principale ville du royaume de Gingi, & le centre du commerce des François aux Indes orientales: ils s'y établirent en 1670. & depuis cette année cette ville est parvenue peu-à-peu au point d'éclat & de splendeur où elle est aujourd'hui. Les Hollandois s'en emparèrent en 1693. & la gardèrent jusqu'à la paix de Riswich, qu'elle fut rendue à la France. Elle est située sur la côte à 50. toises de la mer, sur une rade où les vaisseaux ne peuvent aborder, vers le 12. degré de latitude moins quelques minutes, & le 97. 25. m. de longitude. Elle est défendue par une bonne citadelle. L'air y est chaud, mais sain; & il n'y pleut que 7. à 8. jours de l'année à la fin d'Octobre. Le pays, qui est sablonneux, ne produit que du riz & très-peu d'herbes potageres. Les citrons, les oranges & les autres fruits du pays, & les cocotiers, y abondent, ainsi que les melons d'eau. On y trouve de la volaille & du gibier, quelques bœufs, beaucoup de buffes & de cabris.

Cette ville est grande, & on lui donne 4. lieues de circuit. Les rues sont tirées au cordeau, & dans quelques-unes il y a de belles allées d'arbres. Les maisons sont contigues, n'ont qu'un étage, & sont bâties de brique, la pierre étant fort rare dans le pays. On y compte 120. mille habitans, dont les trois quarts sont des naturels du pays qui y ont 2. pagodes, & dont la langue est la Malabare. Le reste est composé de Maures, de Juifs & d'Arméniens, qui y font le négoce, & de François qui y entretiennent une forte garnison. On y fabrique beaucoup de toiles de coton : les alimens y sont à vil prix. Les Capucins, les Jésuites & les prêtres des Missions étrangères, y ont des maisons & des églises. Les Jésuites au nombre de 12. à 15. prêtres, y ont un collège, où ils montent à lire, à écrire & les mathématiques; mais non pas la langue latine. La maison du gouverneur est magnifique. Le jardin de la compagnie, qui y a de grands magasins, sert de promenade publique. La ville est bien fortifiée : la compagnie y a aussi un bel hôtel & un hôpital, & y fait battre monnoye au coin de l'empereur du Mogol.

Le conseil supérieur des Indes orientales Françaises, qui a un président pour chef, & d'où dépendent 3. comptoirs, réside à Pondichéri avec le gouverneur, dont le gouvernement ne contient qu'une lieue de côte. Les 3. comptoirs sont *Mabi*, sur la côte de Malabar, *Karikal*, sur celle de Coromandel, & *Chandernagor*, sur les frontières de Bengale.

Les Anglois ont un comptoir à *Gondobor* sur la côte, défendu par le fort *Saint David*, & les Hollandois y en ont deux.

Arca est une grande ville, mais très-mal propre, située à 25. lieues au sud-ouest de Pondichéri. Elle est capitale d'une province gouvernée par un Nabab : mais elle a été presque entièrement brûlée en 1740. par les Marattes qui s'emparèrent

l'année suivante de *Trichonapaly*, une des plus fortes des Indes, & la mirent au pillage.

§. 4. *Royaume de Carnate.*

Ce royaume, qu'on appelle aussi *Bisnagar*, appartient aujourd'hui au Nabab de Gingi sous l'autorité du Grand Mogol, & n'est pas fort connu. Il a celui de Gingi au midi; les montagnes de Gate le séparent au couchant de la côte de Malabar, & la rivière de Colour ou de Krishna au nord du royaume de Golconde. Il a la mer au levant, & s'étend dans l'espace de 85. lieues le long de la côte : sa largeur n'est pas moindre; & il s'étendoit autrefois de la côte orientale à l'occidentale de la presqu'île. En effet, les rois de Carnate dominoient anciennement sur les deux côtes de Malabar & de Coromandel, depuis l'extrémité septentrionale du royaume d'Orissa, jusqu'au cap Comorin, & prenoient le titre d'Empereur ou de Roi des rois; mais les Patanes venus du nord, & ensuite le Mogol, les dépouillèrent du royaume de Guzarate, & d'une autre partie de leurs domaines vers le nord. Le dernier de ces princes étant mort en 1652. quatre de ses généraux Mahométans envahirent ses états, & formèrent entr'autres les royaumes de Golconde & de Decan ou de Visapour : mais Aurangzeb empereur du Mogol les subjuga; & il n'y a que les princes de Malabar qui se sont maintenus dans l'indépendance.

Entre ces princes est le roi des *Marattes*, dont les états, situés au sud-est des montagnes de Goa, vers la côte de Malabar, sont très-étendus. Ce roi est en effet si puissant, qu'on prétend qu'il peut mettre en campagne 150. mille chevaux, & autant d'infanterie; il fait souvent des courses dans le Mogol, dont il tire de fortes contributions à la tête de ces troupes. Ses principaux ministres sont Bramines, & les su-

jets, qui sont assez peu connus, sont idolâtres. La guerre fait leur principale occupation : ils sont sur-tout fort habiles à se servir de la fronde.

CHANDÉRI ou *Bisnagar* est la capitale du royaume de Carnate : elle est grande & fort peuplée. Elle est située au milieu du pays au 15. degré 30. m. de latitude, & au 93. 15. m. de longitude, à 120. lieues au nord-est de Pondichéri, & à 55. au sud-ouest du fameux pagode de Tripiti. On voit plusieurs autres villes considérables dans l'intérieur du royaume de Carnate ; mais on en a peu de connoissances certaines.

Les Anglois possèdent sur la côte celle de *Madras*, située à 35. lieues au nord de Pondichéri. Elle est capitale d'un des trois gouvernemens généraux que ces insulaires possèdent dans les Indes, & défendue par le fort S. George. Elle est fort belle, & s'est fort accrue des ruines de S. Thomé, qui en est à une lieue vers le midi. Elle est ceinte de murailles, & consiste en 3. villes : la première qui est le fort S. George, est habitée par les Anglois qui y tiennent une bonne garnison ; la seconde par les Arméniens, les Juifs & les marchands des nations étrangères ; la troisième qui est la plus grande, & qui est comme un faubourg, par les Indiens. On y compte en tout cent mille ames, dont les trois quarts sont des naturels du pays. Parmi ces habitans, il y a 20000. Catholiques sous la direction des peres Capucins. Les François établis à Pondichéri, s'en emparèrent en 1746. & la rendirent 2. ans après par le traité d'Aix-la-Chapelle.

Paliacate sur la même côte, est une ville qui appartient à la compagnie Hollandoise. Elle est située à 10. lieues au nord de Madras dans une plaine sablonneuse & stérile, & n'a qu'une plage sans port. Elle est peuplée de Mahométans & de Gentils, & défendue par le fort de Gueldre, où est le comptoir. Les maisons y sont serrées & basses.

Meliapour & *S. Thomé* sont deux villes de la côte, contigues l'une à l'autre. Elles sont situées au midi & dans le voisinage de Madras, vers le 13. degré 10. m. de latitude. La première est habitée par des Indiens Mahométans ou idolâtres, & appartient aux Portugais, ainsi que saint Thomé, où il y a un évêché suffragant de Goa, & l'évêque, qui en 1752. étoit un Augustin, est nommé par le roi de Portugal. La cathédrale est une église fort haute sans clocher ; il y a auprès une chapelle, où on prétend que S. Thomas a demeuré quelque tems. C'est de la ville de *S. Thomé* ou *S. Thomas*, que les Chrétiens Nestoriens, qui sont dans les Indes, ont pris leur nom. Cette ville est habitée par environ 600. familles Portugaises ou Métriques, & par quelques Arméniens.

A deux lieues du côté septentrional de la ville, sont 2. montagnes éloignées d'une demi-lieue l'une de l'autre ; la grande & la petite. On a construit sur cette dernière 2. églises en l'honneur de S. Thomas, à cause qu'on prétend que ce saint apôtre a prêché la foi Chrétienne dans le pays, & qu'il se retiroit dans une caverne de cette montagne. Les Portugais & tous les Chrétiens des Indes vont en pèlerinage dans ces églises, desservies par des Jésuites Portugais.

S. Thomé a été autrefois une ville bien plus considérable. Les Portugais la cédèrent au roi de Golconde, pour l'empêcher de tomber entre les mains des Hollandois ou des François. Ces derniers s'en rendirent en effet les maîtres, & la gardèrent pendant quelque tems : mais le roi de Golconde craignant qu'ils ne s'y établissent, fit démanteler la forteresse & la ville ; & c'est de leur débris que la ville de Madras a été augmentée. Ce prince laissa aux Portugais leur quartier, qui subsiste encore. Aurengzeb empereur du Mogol, ayant conquis le royaume de Golconde, est devenu

devenu maître de S. Thomé; & y a laissé vivre les Portugais dans leur quartier qu'ils ont environné de murailles, & ils y ont un gouverneur. Il y a une riche mine de diamans à Raolconde dans la partie occidentale du royaume de Carnate.

§. 5. *Royaume de Golconde.*

Ce royaume a fait partie autrefois de celui de Bisnagar : il a été soumis ensuite en 1698. au Grand Mogol, & enfin il est possédé aujourd'hui par un roi particulier. Il est borné au nord par la riviere de Musi, qui le sépare de la province de Talinga dans l'empire du Grand Mogol & du royaume d'Orixa. Il a la mer des Indes & la côte de Coromandel ou le golfe de Bangile au levant; au midi le royaume de Carnate, dont il est séparé par la riviere de Coulour ou de Krisna, auprès de laquelle est cette fameuse mine de diamans qui engagea Aurengzeb empereur du Mogol, à en faire la conquête; & il a enfin au couchant le royaume de Visapour. Il a environ 120. lieues d'étendue du levant au couchant, & 55. du midi au nord.

Ce royaume est arrosé par un grand nombre de rivieres, qui le rendent fertile en riz, en millet & en bétail: mais sa principale richesse consiste dans ses mines de diamans, de *Coulour*, où on a trouvé entre autres le gros diamant de 900. carats, qui est au pouvoir de l'empereur du Mogol. Il y a ordinairement 60. mille personnes occupées à cette mine. On trouve aussi dans le même royaume des pierres de Bezoar.

La partie méridionale est très-peuplée, & coupée par quantité de routes qui aboutissent à la capitale. On prétend que le roi du pays peut lever 200. mille hommes de cavalerie, & 50000. d'infanterie. Nazerlingue, usurpateur du trône de Golconde, ayant déclaré la guerre aux François de Pondicheri, avoit une armée com-

Tome IV.

posée de 40000. hommes d'infanterie, de 45000. de cavalerie, de 700. éléphants, & de 360. pièces de canon, lorsqu'il fut défait & tué le 15. de Décembre de l'an 1750. par 800. François & 4000. Indiens leurs auxiliaires.

Les habitans de ce royaume sont presque tous de belle taille; assez blancs dans les villes, mais fort basanés dans les campagnes. Une partie suit le Mahométesime & la secte des Persans; & c'est la religion de la cour. L'autre suit l'idolâtrie & la secte des Bramines; & elle est infiniment plus nombreuse. Ces idolâtres sont divisés en 44. tribus ou castes qui ne s'allient pas ensemble, & qui ont chacune leur rang & leurs prérogatives. La première est celle des *Bramines* qui sont les prêtres du pays, & les docteurs de la religion dominante ou de l'idolâtrie. Ils entendent la médecine, l'astrologie & l'arithmétique. Dans les mariages on n'a aucun égard aux degrés de parenté. Les femmes publiques composent une caste ou une tribu particulière. Les enfans vont nus jusqu'à l'âge de 7. à 8. ans. Au-dessus de cet âge les hommes portent une ceinture de coton blanc, qui leur pend jusqu'aux genoux, & une espèce de manteau qui leur couvre la moitié du corps: ils relevent leurs cheveux sous un turban. Ils sont doux & civils, & naturellement sobres. Ils brûlent indifféremment les morts, ou les entretrent: les veuves n'ont pas la liberté de se remarier; mais elles ont celle de se brûler avec le corps de leur mari; ce qui arriva quelquefois.

Le roi de Golconde étoit despotique comme les autres rois des Indes, avant la conquête d'Aurengzeb. Ses états étoient partagés en gouvernemens qu'il donnoit à ferme; & chaque gouverneur général donnoit à ferme les divers districts de son gouvernement. On compte 66. places fortes dans le pays.

BAGNAGAR est la capitale de ce royaume.

F.

me : elle est située à 2. lieues de la forteresse de Golconde, qui a donné son nom à tout le royaume, & enfin à cette ville. Elle est située au 17. degré & quelques minutes de latitude, & au 96. de longitude. Elle est à peu près de la grandeur d'Orléans, très-bien située, à 60. lieues de la côte, sur une rivière qui se jette dans la mer de Masulipatan, & sur laquelle on a construit un beau pont. Cette ville est moderne & bâtie seulement vers le commencement du XVII. siècle. Ce n'étoit auparavant qu'une maison de campagne du roi du pays. Elle est bien percée, & il y a plusieurs grandes rues; mais qui ne sont pas pavées, ainsi que dans les villes de l'Indoustan & de la Perse. Elle n'est habitée que par les personnes de condition : les marchands, les ouvriers & le menu peuple, demeurent dans le faubourg d'*Erengabad*, qui a une lieue de long, & où il y a 2. à 3. belles mosquées & plusieurs pagodes. Un des côtés du palais du roi, qui est une vraie maison royale, donne sur une grande place. On prétend qu'il y a 20. mille femmes publiques d'enregistrées dans cette ville, qui a beaucoup déchu depuis qu'elle a été soumise au Grand Mogol. Le tombeau des rois de Golconde est dans une très-belle mosquée à 2. lieues de la ville : on y fait une aumône générale tous les jours aux pauvres qui s'y présentent.

Ces princes avoient anciennement leur palais dans le château de *Golconde*, situé au couchant, & à 2. lieues de la capitale. Ce château occupe un grand terrain, & est aussi grand qu'une ville. Ses murailles sont de pierre, environnées de fossés fort profonds. Les tombeaux des rois de Golconde sont à 2. portées de mousquet du château.

Masulipatan, ville située sur la côte à l'embouchure de la rivière de *Krifna*, à 70. lieues au nord de Madras, & à 105. de Pondicheri, est très-célèbre par le grand nombre de toiles peintes qu'on y travaille;

ce qui a engagé les principales nations de l'Europe, comme les François, les Anglois & les Hollandois, à y avoir des comptoirs. Ils y font un grand commerce de bezoar & de pierres précieuses. La ville, quoique bien peuplée, est néanmoins petite, mal bâtie & mal située : d'ailleurs l'air n'y est pas sain; & il y fait des chaleurs excessives pendant plusieurs mois de l'année. Du reste le pays est fertile : les arbres y sont toujours verts & chargés de fruits; & les vivres y sont à grand marché. *Masulipatan* appartient aujourd'hui aux François, ainsi qu'on l'a déjà remarqué. *Narsapoura* sur la côte, est une ville considérable.

§. 6. Royaume de *Cicocol* ou *Cicacola*.

Ce royaume, dont la Martinière & les autres géographes modernes ne disent rien, s'étend le long du golfe de Bengale, qu'il a au levant & au midi, dans l'espace de 50. lieues marines : il a le royaume d'*Oriza* au nord, & celui de *Golconde*, dont il est séparé par la rivière de *Narsépille*, au couchant. Il a, suivant la carte de Guillaume de l'Isle, 60. lieues marines du levant au couchant, & a pour capitale la ville de même nom, située sur une rivière qui porte aussi le nom de *Cicocol*, vers son embouchure dans la mer & à quelques lieues. Les Anglois possèdent sur la côte la ville de *Visigapatan*, & les Hollandois une loge à *Bimisipatan*. M. d'Anville, dans sa carte de la presqu'île d'en-deçà du Gange, comprend ce royaume dans celui d'*Oriza*; & il met la position de la capitale, qu'il appelle *Sicacola*, sur la côte du golfe de Bengale, au 10. degré & quelques minutes de latitude, & au 101. 30. m. de longitude. Il comprend dans ce pays la ville de *Narsingapatan*, située à 10. lieues de la côte du golfe de Bengale, & à 85. lieues au nord-est de *Masulipatan*.

§. 7. *Royaume d'Orixa.*

Ce royaume n'a été bien connu que depuis que Guillaume de l'Isle nous a donné la carte dont on vient de parler. Il s'étend, selon ce géographe, dans l'espace de 50. lieues le long du golfe de Bengale, qu'il a au levant, ainsi que les terres du Raja de Jagrenate. Il a le royaume de Cicocol au midi, & celui de Golconde au couchant; & il est séparé au nord, pour la plus grande partie, des états du Grand Mogol, qui en possède la partie occidentale, par la rivière de Ganga; en sorte qu'il a plus de 100. lieues d'étendue du couchant au levant le long de cette rivière. Le roi d'Orixa réside à *Ramana*, ville située dans les terres à la gauche du Ganga, au 21. degré 45. m. de latitude, & au 104. de longitude: car la prétendue ville d'Orixa, dont plusieurs géographes font mention, est imaginaire. Les Anglois ont plusieurs établissemens, entr'autres à *Gaanam* sur la côte de ce royaume, où on voit plusieurs villes considérables.

M. d'Anville donne plus de 200. lieues d'étendue au pays d'Orixa, pris en général du sud-ouest au nord-est, & 100. du midi au nord & à la rivière du Ganga: mais il marque en homme sincère que l'intérieur du pays est inconnu; & il ne met que les places situées sur le golfe de Bengale.

§. 8. *Etats du Raja de Jagrenat.*

Jagrenate ou *Jagonat*, est un des plus célèbres pagodes des Indes, situé sur la côte du golfe de Bengale, au 19. degré 35. m. de latitude. Le grand Bramine ou grand prêtre des Idolâtres y fait sa résidence; & il y a dans ce lieu un grand concours de pèlerins, que les revenus du pagode peuvent nourrir tous les jours jusqu'au nombre de 15. ou 20. mille. Suivant la description qu'en fait Tavernier, rien n'est plus riche que la grande idole, & plusieurs autres

que les Indiens révèrent dans ce temple: mais toutes ces idoles sont monstrueuses. Si l'on en croit cet auteur & la Martiniere après lui, le pagode de Jagrenate est situé à l'une des embouchures du Gange: mais suivant la carte des côtes du Malabar de Guillaume de l'Isle, & en dernier lieu celle de M. d'Anville, il est éloigné de ce fleuve, qu'il a au nord, de plus de 70. lieues marines.

Suivant de l'Isle, Jagrenate donne son nom à une province qui s'étend le long du golfe de Bengale dans l'espace d'environ 40. lieues marines, & ce golfe la borne au sud-est. Elle est bornée au nord par le royaume de Bengale, & elle s'étend des deux côtés du Ganga vers son embouchure dans le golfe de Bengale; elle a le royaume d'Orixa au midi & au levant. Elle a 46. lieues marines d'étendue du sud-ouest au nord-est, & environ autant du levant au couchant. Un raja soumis à l'autorité du Grand Mogol, possède une partie du domaine de cette province, où le Grand Mogol tient un gouverneur ou nabab qui réside à *Catek*, ville qui paroît être la capitale du pays, & qui est située à 8. à 10. lieues à la droite du Ganga, au 20. degré 45. m. de latitude. *Catek* paroît être une grande ville. M. d'Anville la comprend avec la province de Jagrenate dans le pays d'Orixa pris en général.

III.

PRESQU'ISLE
D'AU-DELA DU GANGE

o v

O R I E N T A L E.

On peut juger de l'étendue de cette presqu'île par sa situation, puisqu'elle s'étend depuis la pointe méridionale de la pres-

F ij

qu'isle de Malaca & le cap de *Romanie*, au 2. degré 30. m. de latitude septentrionale, jusqu'au 27. 30. m. ce qui fait une étendue de 625. lieues communes de France du midi au nord. Sa largeur est inégale; elle est d'environ 250. lieues du levant au couchant dans sa partie septentrionale, & environ de 25. dans la moindre dans la presqu'isle de Malaca. Elle est bornée au nord par des montagnes qui la séparent de la grande Tartarie & de la Chine; au levant par la Chine, le golfe de Cochinchine & la mer des Indes; par la même mer au midi; & au couchant par le golfe de Bengale ou par les états du Mogol.

On la divise en 3. principales parties; septentrionale, méridionale & orientale.

I. PARTIE SEPTENTRIONALE de la Presqu'isle d'au-delà du Gange.

On comprend cette partie sous le nom de *Royaume d'Ava*, pris en général, parce que le roi d'Aracan, après avoir conquis le royaume d'Ava pris en particulier, y a établi sa résidence, & qu'il a conquis en même tems les royaumes de *Tipra* ou *Tipraura*, de *Pegu* & d'*Assem*, & qu'il a rendu tributaires le pays des *Bramas* & les peuples *Layes*, *Guyes*, *Timocoves* & *Giocangues*: si bien que son état renferme tous les pays qui sont bornés par le Mogolistan au couchant; le royaume de Siam au midi; le royaume de Laos & la Chine à l'orient; & la grande Tartarie au nord. Il peut avoir 250. lieues d'étendue du midi au nord, & 120. dans sa plus grande largeur du levant au couchant.

Ce pays est arrosé par un grand nombre de belles rivières qui se débordent comme le Nil, & engraisent la terre, qui est fort fertile en riz, en millet, en fruits & en raisins excellens, & qui produit aussi quelque peu de froment. On y trouve plusieurs animaux domestiques & sauvages, élé-

phans, chameaux, chevaux, brebis, civettes, martres, hermines, &c. des mines de fer, de plomb & de cuivre, & on assure qu'il y en a aussi d'or & d'argent. On en tire quantité de rubis les plus beaux de l'Orient, des saphirs, des émeraudes, des turquoises & d'autres pierres précieuses; du musc, du besoar, du benjoin, de la laque, du bois d'aigle, de calamba & d'aloës, & des cannes grosses de gros arbres. Ce pays est encore idolâtre. Il contient les royaumes d'*Azem*, de *Tipra*, d'*Ava* proprement dit, de *Pegu* & d'*Aracan*, que nous allons décrire en peu de mots, en commençant par le nord.

§. 1. Royaume d'*Azem*.

Guillaume de l'Isle, dans sa carte de l'Indoustan, donne à ce royaume, qui est le plus septentrional des états du roi d'Ava, & qu'il appelle d'*Azen* ou d'*Aabam*, 90. lieues d'une heure de chemin d'étendue du levant au couchant, & 60. du midi au nord: il est borné au nord par la grande Tartarie, au levant par le royaume d'Ava proprement dit, qui le borne aussi en partie au midi avec le royaume de *Tipra*, & au couchant par les états du Mogol. La rivière de *Laquia*, qui sort du lac de *Chiamay*, le traverse du levant au couchant, jusqu'à son embouchure dans le bras oriental du Gange.

Ce royaume, qui n'est pas encore bien connu, ainsi que la plupart des autres de la presqu'isle orientale du Gange, est un des meilleurs de l'Asie. Les habitans qui sont bien faits, vont tout nus, hommes & femmes, excepté ce qu'il faut cacher. Ils portent de longues chevelures, & ont les oreilles percées. Ce pays, outre les autres productions qui lui sont communes avec les états du roi d'Ava, produit beaucoup de laque, dont les habitans se servent, soit pour peindre les toiles, soit pour le vernis & la cire d'Espagne. Ils es-

timent beaucoup la chair de chien. *Kemmerouf* ou *Gerguou*, ville située vers le 27. degré de latitude, & le 114. de longitude, étoit la résidence du roi du pays, qui ne levoit pas des subsides sur ses peuples : mais qui se contentoit du profit qu'il tiroit des mines d'or, d'argent, de plomb & d'acier de ses états. Tous les habitans sont idolâtres ; & ils peuvent avoir jusqu'à 4. femmes ; au lieu que les autres idolâtres de l'Inde n'en ont qu'une. Les tombeaux des anciens rois du pays sont dans la ville d'*Azoo* dans un grand pagode, situé sur les frontières du royaume de Bengale, sur la rivière de Laquia.

§. 2. *Royaume de Tipra.*

Ce royaume, situé au midi de celui d'*Azem*, confine au couchant avec les états du Mogol, au levant avec celui d'*Ava* proprement dit, & au midi avec celui d'*Aracan*. Il a environ 60. lieues d'étendue du midi au nord, & autant du levant au couchant, & est traversé dans sa largeur par le tropique du cancer, & dans sa longueur du nord au midi par la rivière d'*Aracan*. Les habitans, qui sont idolâtres, sont fort sujets aux gouêtres, à cause des mauvaises eaux du pays, où on trouve une mine d'or d'un aloi fort bas. La soie qu'on y fait est fort grosse.

§. 3. *Royaume d'Ava proprement dit.*

M. de l'Isle, dans sa carte de l'Inde, ne marque pas les limites précises de ce royaume, qu'on dit deux fois aussi grand que la France & aussi peuplé ; mais on n'en a que des connoissances peu exactes & peu détaillées. On sçait en général qu'il est borné au nord par la grande Tartarie, au levant par la Chine & les royaumes de Laos & de Siam, au midi par celui de Pegu, & au levant par le golfe de Bengale & les royaumes d'*Aracan*, de *Tipra* & d'*Azem*. Suivant la carte de la partie septentrionale de la presque île

d'au-delà du Gange, insérée dans le neuvième tome de l'histoire des voyages, il s'étend au nord du 19. degré de latitude septentrionale. La rivière d'*Ava*, qu'on appelle aussi de *Menamkion* le traverse du nord au midi ; & après un cours de plus de 250. lieues, elle se jette dans le golfe de Bengale. On y navige dans des ballons qui n'ont ni cloux ni chevilles, & qui sont aussi longs & aussi larges que nos grands vaisseaux. Il y a un grand nombre de gros villages sur ses bords, qui ne sont éloignés les uns des autres que de demi-lieue. Les loix de ce pays sont à-peu-près les mêmes que celles du Japon, & les peuples sont presque aussi humains & aussi civilisés que les Japonois.

Ava, capitale du royaume, est située au 21. degré de latitude, vers le 114. de longitude, sur le fleuve de ce nom. On la dit aussi grande que Reims : les rues en sont tirées au cordeau, & de chaque côté il y a une allée d'arbres. Les maisons sont hautes & bâties de bois. Le palais du roi qui est fort vaste, & qui a plus de 3. milles de tour, est situé au milieu d'une enceinte de murailles de brique, & est doré en dedans & en dehors.

Le royaume d'*Ava* renferme celui d'*Osul* qui occupe la partie septentrionale du pays, & qui a pour capitale *Ariano*, ville située à environ 70. lieues au nord d'*Ava* : il renferme le lac de *Chaamoy* ou *Chiamay*, qui est un des plus grands de toute l'Asie, & d'où plusieurs rivières tirent leur source. Les peuples nommés *Bramas*, dont Baudrand a fait un prétendu royaume de *Brama*, habitent la partie méridionale du royaume d'*Ava* vers les frontières de celui de Pegu,

§. 4. *Royaume de Pegu.*

Ce royaume, dont on n'a que des connoissances superficielles, sur-tout pour l'intérieur du pays, où il est dangereux de pénétrer, s'étend, suivant la carte de la par-

rie septentrionale de la presqu'île d'au-delà du Gange, insérée dans le neuvième tome de l'histoire des voyages, depuis le 14. degré de latitude septentrionale, jusqu'au 20. & entre les 112. & 115. de longitude. Il est borné au nord par celui d'Ava; au levant par celui de Siam; au midi par celui de Martaban, le golfe de Bengale & la rivière d'Ava; & au couchant par le royaume d'Aracan: mais on n'en connoît pas bien les limites précises; & nous n'avons rien de certain là-dessus.

Plusieurs rivières arrosent ce pays: on donne à la principale, qu'on fait sortir du lac de *Chiamay*, & qui parcourt le royaume, dont elle porte le nom, du nord au sud, 4. ou 5. cens milles de cours, jusqu'à son embouchure dans le golfe de Bengale. Elle est sujette à des inondations régulières comme le Nil; & ses débordemens, qui vont quelquefois jusqu'à 30. lieues loin, portent la fertilité dans le pays, par le limon gras qu'elle y dépose; en sorte que les pâturages y sont excellens, & que le vin y croît en abondance: mais la principale richesse du royaume vient du grand nombre de rubis & d'autres pierres précieuses qu'on y trouve. Il y a beaucoup de bêtes féroces, & sur-tout de tigres, de lions & d'éléphants. On assure que le royaume de Pegu est fort commerçant, qu'on y fabrique beaucoup de camelots, de tapisseries & d'étoffes de soie, & qu'il n'y manque rien que de bons chevaux.

Les Peguans, hommes & femmes, passent pour les plus corrompus dans les mœurs de tous les Indiens, & vont presque nus. Le divorce des deux côtés est fort en usage parmi eux. Ils sont d'une couleur basanée, plus noirs que les Chinois, & plus blancs que les Bengalois; ils sont la plupart d'une assez belle taille, vivent fort mal-proprement, admettent les deux principales comme les Manichéens, & rendent un culte à l'un & à l'autre. Entre leurs su-

perstitions, ils ont une grande vénération pour les crocodiles & les singes; & le peuple y respecte extrêmement les *Talapoins*, espèce de religieux qui vivent dans les bois, & qui vont à chaque nouvelle lune prêcher dans les villes, où ils recueillent assez d'aumônes pour subsister. Ils n'ont ni temples, ni culte régulier. Il y a quelques Mahométans qui y ont une mosquée. Ce royaume appartient aujourd'hui au roi d'Aracan, qui l'a conquis avec celui d'Ava.

On nomme *Siren* ou *Pegu* la capitale du pays, où le roi tenoit ordinairement sa cour. Elle est sur la rivière de Pegu, & elle n'est connue que de nom. On prétend qu'on met 60. jours, à cause des écueils & des rochers, pour y arriver sur des barques plates, en remontant par l'embouchure de la rivière. Quelques géographes assurent que cette ville est partagée par le fleuve, sur lequel elle est située, en vieille & nouvelle; que le viceroi, envoyé par le roi d'Ava pour gouverner le pays, demeure dans la dernière, qui est fortifiée, dans un palais magnifique, qui sert de citadelle; que les bourgeois & les artisans demeurent dans l'autre, &c. mais tout cela n'est appuyé que sur le témoignage de Vincent le Blanc, reconnu pour un imposteur.

Martaban, sur la côte du golfe de Bengale, qu'on comprend dans le royaume de Pegu dans la carte dont on vient de parler, est capitale d'un petit état particulier; & elle a appartenu en divers tems aux royaumes de Pegu ou de Siam, entre lesquels elle est située. Elle a un bon port sur le golfe, & est située au 15. degré 40. m. de latitude, & au 115. & quelques minutes de longitude. On la dit commerçante, riche & bien peuplée.

Les autres principales villes du royaume de Pegu sont *Sirian* ou *Syrian*, dont la Martinière a fait deux articles, située à l'embouchure du fleuve d'Ava dans le golfe de Bengale, avec un bon port qui passe

pour le principal du royaume. Les Portugais, qui y avoient construit une citadelle au commencement du dernier siècle, en ont été les maîtres; elle est située au 16. degré de latitude: elle est aussi grande que Mets; *Prom*, ville située entre *Syrian* & *Ava*, & qui est aussi grande que la première, &c. L'isle de *Négrailles*, dans le golfe de Bengale, à 60. lieues au couchant de *Syrian*, & à peu de distance de la terre-ferme, a un pagode célèbre.

§. 5. *Royaume d'Aracan.*

Selon la carte de l'Indoustan de Guillaume de l'Isle, ce royaume n'a que 50. lieues d'une heure de chemin d'étendue du midi au nord, & 60. du levant au couchant: mais suivant celle qui est au 9^e volume de l'histoire des voyages, il s'étend depuis le 16. degré de latitude septentrionale, jusqu'au 23. Il est situé le long du golfe de Bengale, qui le borne du sud-est au nord-ouest, jusqu'à l'embouchure du Gange dans le même golfe. Il est borné au nord par les royaumes de Bengale & de *Tipra*, & au levant par celui d'*Ava*. Ce royaume est extrêmement peuplé, parce que la polygamie y est permise aux habitans qui sont idolâtres, quoiqu'il y ait un grand nombre de *Talapins* ou religieux qu'on appelle *Raulins*, qui font profession de célibat. Les villes, les bourgs & les villages y fourmillent de monde. Les habitans sont vains & glorieux.

La campagne, qui est très fertile en fruits, en riz & en légumes, mais point en bled & en seigle, est toujours verte, & arrosée par un grand nombre de ruisseaux & de rivières; & on voit par-tout beaucoup de vergers & de maisons de campagne. Les animaux domestiques, toute sorte d'oiseaux, & le poisson y abondent. L'air y est sain, & on n'y connoît que quelques fièvres causées par les pluies abondantes qui y tombent depuis le mois d'Avril, jus-

qu'à celui d'Octobre, qui est la saison de l'hiver.

Le roi du pays est un des plus puissans princes de l'Orient. Ce prince, pour conserver la race royale dans sa pureté, épouse l'aînée de ses sœurs, & a un grand nombre de concubines.

La rivière d'*Aracan* traverse ce royaume du nord au sud, jusqu'à son embouchure dans le golfe de Bengale, où elle est fort large. Il y en a plusieurs autres moins considérables, & on y trouve beaucoup d'étangs & de lacs. Les villes, qui sont fermées de murailles, & les bourgs, sont environnés des paysages bien cultivés. Les maisons y sont basses & serrées, & construites de branches de palmier, de roseaux & de feuilles de cocos; & comme le terrain est d'argile, les rues & les places, qui pour la plupart ne sont pas pavées, sont sales.

La religion du pays est remplie de superstitions ridicules; & les idoles, qui sont l'objet du culte des habitans, y sont innombrables.

ARACAN, capitale de ce royaume auquel elle donne son nom, est située sur la rivière de même nom, environ à 50. milles de son embouchure dans le golfe de Bengale, dans le centre d'une vallée qui a 15. milles de circonférence, au 22. degré de latitude, & au 110. 40. m. de longitude. Elle est à-peu-près de la grandeur d'*Amsterdam*: elle est entourée de fauxbourgs fort étendus, & défendue par un beau château. La rivière qui y passe se partage en plusieurs canaux qui traversent toutes les rues, & qui se réunissent en deux au sortir de la ville. Ses édifices sont pauvres: on y voit de belles places. Le palais du roi est fort étendu; mais sa beauté n'égale pas sa richesse. On fait monter le nombre de ses habitans à 160000. & il y a 600. pagodes ou temples des idoles.

Cette ville est fort marchande: tout le commerce s'y fait, par le moyen des Mau-

res, qui se sont établis dans le royaume en grand nombre, & qui font la fonction de courtiers & de banquiers. Il y en a sur-tout beaucoup d'établis à *Bandel* qui est une autre ville considérable; ils trafiquent sur-tout beaucoup d'éléphants, qu'on trouve en quantité dans le royaume d'Aracan: mais il n'y a pas de chevaux; & on se sert de buffes pour l'agriculture. Les Portugais faisoient autrefois un grand commerce dans le royaume d'Aracan: mais il est aujourd'hui entre les mains des Hollandois, qui y ont une loge.

Orietan, ville fort commerçante, située à 12. lieues au dessous d'Aracan, est une des principales du pays. L'isle de *Sundive* dans le golfe de Bengale, à 20. milles de la terre-ferme d'Aracan, a cent milles de tour, & fournit beaucoup de sel.

II. PARTIE MÉRIDIONALE de la presqu'isle d'au-delà du Gange.

Cette partie contient le royaume de Siam & la presqu'isle de Malaca.

§. 1. Le royaume de Siam.

Les relations qu'on a eues jusqu'ici du royaume de Siam, nous l'avoient fait regarder comme un des plus puissans des Indes. Mais le chevalier de Forbin, qui y a demeuré près de trois ans, en parle bien autrement. En y abordant avec M. de Chaumont, qui y alloit en qualité d'ambassadeur, il n'y trouva que misere & que pauvreté. Aussi est-il fort surpris que l'abbé de Choisi & le P. Tachard, qui ont fait le même voyage, & qui ont vû les mêmes choses que lui, se soient accordés pour donner au public sur ce royaume des idées si brillantes, & si peu conformes à la vérité.

Le royaume de Siam est borné au levant par ceux de Camboye & de Laos; au nord par celui d'Ava; au couchant par le même royaume d'Ava, par celui de Pegu, & par

le golfe de Bengale; & au midi par le golfe de Siam dans la mer des Indes, & par la presqu'isle de Malaca. Il s'étend en longueur depuis le 7. degré de latitude, jusqu'au 23. Ainsi il peut avoir 400. lieues communes de France du midi au nord: mais sa largeur est fort inégale. La plus grande au nord est de 80. lieues; & la moindre au midi dans la presqu'isle de Malaca, de 20.

Les Siamois ont toujours été gouvernés par des rois despotiques, depuis le VIII. siècle jusqu'à nos jours. Ils dominent de plus sur les divers princes qui régnerent dans la presqu'isle de Malaca, excepté la ville de ce nom, qui sont leurs tributaires; mais ils sont eux-mêmes tributaires de l'empereur de la Chine.

Deux chaînes de montagnes séparent ce royaume au levant, au nord & au couchant des provinces voisines, & laissent entr'elles une vaste vallée. La riviere de *Menan* traverse ce royaume dans sa longueur du nord au sud: elle reçoit plusieurs autres rivières dans son cours, qui est d'environ 200. lieues, & elle se jette dans la mer des Indes & le golfe de Siam. Cette riviere se partage en divers canaux, & contribue beaucoup à fertiliser les terres par son inondation, comme le Nil. Il y a encore dans le royaume deux autres rivières considérables: mais les forêts occupent près de la moitié du pays.

On y trouve des mines d'étain, de fer; de cuivre, de sel & de salpêtre. L'air y est tempéré, étant rafraîchi par les vents & par les rosées, & le terroir est fertile en riz, en orge & en fruits: on y trouve aussi du *Larec*, qui est une espèce de gland, dont on compose le *Bethel*, quelques éléphants qu'on vend, & quelques peaux de bêtes sauvages, dont le pays est rempli. Le principal revenu du roi consiste dans le commerce, qu'il fait presque en entier dans ses états.

Tout

Tout ce royaume n'est guères qu'un vaste désert. A mesure qu'on avance dans les terres, on n'y trouve que des forêts & des bêtes sauvages. Tout le peuple habite sur les bords de la riviere de *Menan*, qui signifie *Mere des eaux*. Il s'y tient préférablement à tout autre endroit, parce que les terres, qui sont inondées six mois de l'année, y produisent presque sans culture une grande quantité de ris, qui ne peut venir ni multiplier que dans l'eau. Ce ris fait toute la richesse du pays; en sorte qu'il n'en faut bien que ce royaume soit peuplé à proportion de son étendue: on n'y compte en effet que dix-neuf cens mille habitans, sans compter un grand nombre de fugitifs qui vivent dans les bois, pour éviter l'oppression des Grands; ce qui vient en partie des vexations & des corvées, dont le peuple est chargé. On ne compte que 9. villes dans le royaume. Les autres ne peuvent passer que pour des bourgades. Les étrangers, comme ceux de Laos, de Pegu, &c. sont le tiers des habitans. Il y a une colonie de 800. familles Portugaises.

Les maisons, ou pour mieux dire, les petites cabanes des habitans, sont faites de cannes, & couvertes de feuilles de palmier. Il y règne une pauvreté, qui n'a point d'exemple. Aussi le *Mandarin*, qui avoit été envoyé en France, charmé de la cour & des beautés de ce royaume, dit à son retour en mauvais François; *La France grand bon, Siam petit bon*. Ce qui a trompé l'ambassadeur & tous nos François, & le public après eux, ce sont les riches présens qu'on envoya au roi, & dont on combla cet ambassadeur, & ceux de sa suite: il n'y a pas jusqu'aux matelots, qui ne se ressentissent des libéralités de M. Constance, qui avoit épuisé le royaume, pour faire réussir son projet, qui étoit d'attirer les François à Siam, à la faveur desquels il vouloit se placer sur le trône.

Tome IV.

Les Siamois sont plutôt petits que grands; mais ils ont le corps bienfait. Ils ont les yeux petits & médiocrement vifs, la bouche fort grande, les lèvres grosses & pâles, & les dents noircies par l'usage du bethel. Leur teint est grossier, d'un brun mêlé de rouge: ils ont le nez court, les oreilles fort grandes, des cheveux noirs, grossiers & plats, qui ne descendent, dans les deux sexes, qu'à la hauteur des oreilles. Ils sont extrêmement mal-propres, & se baignent pour cela fort souvent. Ils laissent croître leurs ongles, qu'ils tiennent fort nets, & s'arrachent la barbe, qu'ils ont naturellement peu fournie. Ils sont distingués en libres & en esclaves; mais la noblesse ne consiste que dans la possession actuelle des charges. Ils sont sobres, & ne se nourrissent que de fruits & de riz; en sorte qu'un particulier, qui peut gagner 15. ou 20. livres par an, a au-delà de ce qui lui est nécessaire pour son entretien. Ils vont presque tout nuds, à la réserve d'une toile de coton, qu'ils portent depuis la ceinture, jusqu'à demi-cuisse. Ils n'ont chez eux aucune sorte de manufactures, si ce n'est de quelques mousselines, dont les Mandarins seulement ont droit de se faire une espèce de chemisette, qu'ils mettent dans les jours de cérémonie. Ils naissent tous esclaves du roi, pour lequel ils sont obligés de travailler une partie de l'année, à moins qu'il ne lui plaise de les dispenser, en les élevant à la qualité de *Mandarins*. Mais cette dignité, qui les tire de la poussière, ne les met pas à couvert de la disgrâce du prince, dans laquelle ils tombent facilement, & qui est toujours suivie de châtimens rigoureux. Le *Barkalen* lui-même, qui est le premier ministre d'état, y est aussi exposé que les autres, & il ne se soutient dans un poste si périlleux, qu'en rampant devant son maître comme le dernier du peuple; que s'il lui arrive de tomber dans la disgrâce, le traitement le

G

plus doux qu'il puisse attendre, c'est d'être renvoyé à la charrue, après avoir été très-sévèrement châtié. Personne ne possède dans le royaume aucuns biens en fonds, qui de droit appartiennent tous au roi; ce qui fait que la plus grande partie du pays demeure en friche, personne ne se voulant donner la peine de cultiver des terres qu'on lui enleveroit, dès qu'elles seroient en bon état: & si un Mandarin a eu l'adresse d'amasser quelque petite somme d'argent, il doit avoir soin de la bien cacher; autrement le roi la lui feroit enlever. La polygamie y est permise; mais entre les femmes, il y en a une de principale, à laquelle les autres sont soumises. Le peuple use rarement de la liberté d'en avoir plusieurs. Le divorce leur est permis.

Le roi de Siam est absolument despotique, & il exige de ses sujets des honneurs qui ne sont dûs qu'à Dieu. Il se montre rarement, afin d'être plus respecté.

C'est le roi lui-même qui fait exécuter la justice; les moindres fautes y sont punies rigoureusement. Il a toujours avec lui 400. bourreaux, qui composent la garde ordinaire. Personne ne se peut soustraire à la sévérité de ses châtimens. Les fils & les freres du roi n'en sont pas plus exempts que les autres. Les châtimens ordinaires sont de fendre la bouche jusqu'aux oreilles à ceux qui ne parlent pas assez, & de la coudre à ceux qui parlent trop. Pour des fautes assez légères, on coupe les cuisses à un homme, on lui brûle les bras avec un fer rouge, on lui donne des coups de sabre sur la tête, & on lui arrache les dents. Il faut n'avoir presque rien fait pour avoir la bastonnade, & être exposé la tête nue au soleil. Pour ce qui est de se voir enfoncer des bouts de cannes dans les ongles, qu'on pousse jusqu'à la racine, mettre les pieds au cep, &c. il n'y a presque personne à qui cela ne soit arrivé au moins quelquefois dans la vie; traitemens auxquels les plus

grands Mandarins sont exposés comme le moindre du peuple. La raison qu'en rendit le roi, c'est que les Siamois étant ingrats & indociles, on ne pouvoit les contenir que par la sévérité des châtimens.

Du reste on ne voit pas de mendiens dans le pays; & les Siamois ne souffrent jamais que leurs parens demandent l'aumône. Le vol y est en horreur, quoiqu'ils y soient fort enclins. La bonne foi régne dans tous les commerces; mais l'usure s'y exerce sans bornes. L'avarice est le plus grand vice des Siamois; & ils n'amassent des richesses que pour les enfouir. Ils ont de la douceur & de la politesse; mais ils sont dissimulés, menteurs, rusés & inconstans.

Quant à la manière dont le roi se gouverne dans son palais, il n'est pas aisé de se satisfaire sur cet article. Ceux du dehors, quelque distingués qu'ils puissent être, n'entrent jamais dans la partie du palais que le roi habite; & ceux qui y sont une fois entrés, n'en sortent plus. Tout ce qu'on en sçait de plus particulier, c'est que tout s'y traite dans un grand secret: non-seulement chacun y a son emploi marqué; mais encore chacun a son quartier séparé, duquel il ne lui est pas permis de sortir. Ceux qui servent dans les chambres qui sont le plus près de la porte, ne sçavent & ne connoissent du palais que ce qui se passe dans cet endroit. Les chambres attenantes ont de nouveaux officiers, qui ne sont pas plus instruits que les premiers; & ainsi successivement jusqu'à l'appartement du roi, qui passe presque toute sa vie renfermé dans son palais, faisant consister une partie de sa grandeur à ne se montrer que très-rarement. Quand il a à parler à ses ministres, à ceux-mêmes qui sont le plus en faveur, il se montre par une fenêtre élevée de terre, à-peu-près de la hauteur d'une toise, où il les entend, & il disparaît après leur avoir brièvement expliqué ses volontés.

Enfin M. le chevalier de Forbin n'a remarqué que deux choses qui méritent attention ; savoir, les préparatifs de la chasse, quand le roi y va, & les richesses du trésor royal, qui sont en effet dignes d'un grand roi : mais il faut aussi observer, que cet amas d'or, d'argent & de piétreries de grand prix sont l'ouvrage d'une longue suite de rois qui ont concouru à le rassembler ; l'usage étant établi à Siam, que les rois ne s'illustrent, qu'autant qu'ils augmentent considérablement ce trésor, sans qu'il soit jamais permis d'y toucher, quelque besoin qu'ils en puissent avoir d'ailleurs.

Les Siamois ont des loix qui leur viennent du pays de Laos. Ils sont idolâtres & croyent la métempsycole ; ensorte que personne n'oseroit rien manger de ce qui a eu vie, de crainte de manger son père ou quelqu'un de ses parens. Les temples des idoles, qu'on appelle *Pagodes*, sont remplis de statues ou d'idoles de plâtre, dorées avec tant d'art, qu'on les prendroit aisément pour de l'or. Ces temples sont bâtis de briques & ressemblent assez à nos églises. Les Talapoins, qui sont les moines du pays, n'y vivent que d'aumônes, encore ne la demandent-ils pas ; se contentant de présenter leur panier, qui est bien-tôt rempli. Leur vie est fort austère ; & on dit que c'est là un obstacle à la religion Chrétienne, parce qu'il s'en faut bien que la vie des missionnaires soit aussi mortifiée que celle des Talapoins, quoique cependant il y en ait de très-vertueux. Tout l'emploi des missionnaires se réduit à administrer les sacremens à des Portugais, des Cochinchinois & des Japonois, qui sont Chrétiens & en grand nombre dans ce royaume. Un des plus grands biens qu'ils fassent, est de baptiser les enfans des Siamois, qu'ils trouvent exposés dans les campagnes : car ces peuples, qui sont fort pauvres, n'élevënt que peu de leurs enfans, & exposent tous les autres ; ce qui n'est pas un crime chez eux.

On avoit de grandes espérances de pouvoir attirer ces peuples au Christianisme, lorsque le roi Louis XIV. après avoir reçu en 1684. une ambassade du roi de Siam, lui en envoya une en 1685. mais les diverses révolutions qui sont arrivées depuis dans le pays & plusieurs autres circonstances, ont mis de grands obstacles à l'établissement de la religion Chrétienne. Les ecclésiastiques des Missions étrangères y ont conservé néanmoins le séminaire qui y fut alors fondé, avec un évêque *in partibus*, qui y réside en qualité de vicaire apostolique.

Les Siamois ont deux langues ; savoir, la vulgaire, qui est simple & composée de monosyllabes, sans conjugaison, & qui tient beaucoup de la Chinoise ; & la langue *Balie* qui est la langue sçavante, enrichie d'inflexions comme les langues de l'Europe.

On partage le royaume de Siam en Haut & Bas. Le Haut Siam, qui occupe la partie septentrionale, contient 7. provinces qui ont chacune leur capitale, & qui sont subdivisées en plusieurs juridictions ou districts. Le Bas Siam, qui contient la partie méridionale, renferme 7. autres provinces partagées aussi en plusieurs juridictions, sans compter la province de Siam, située entre le Haut & le Bas Siam ; ce qui fait en tout 15. provinces. Il y a de plus 34. juridictions particulières dans les deux parties, qui ressortissent nuement à la cour, & ne dépendent pas des juges provinciaux, qui sont en même tems gouverneurs des provinces, & qui au gouvernement civil & militaire de leur district, joignent l'administration de la justice à la tête d'un tribunal composé de 15. ou 16. personnes. De ces 15. gouvernemens, le gouverneur de la province de *Jor* s'est mis dans l'indépendance du roi de Siam ; & la province de *Paran* est gouvernée par une femme que les peuples du pays élisent, & qui paye un léger tribut au roi de Siam tous les trois

ans. La plupart des gouvernemens sont héréditaires, & les droits des gouverneurs approchent fort de la royauté.

La Barre de Siam, où abordent les vaisseaux qui vont négocier dans ce royaume, n'est autre chose qu'un grand banc de vase, formé par le dégorgement de la riviere à 2. lieues de son embouchure. Comme cette riviere n'a pas assez de fond pour remonter les gros vaisseaux, on est obligé d'en prendre d'autres plus petits.

Les villes les plus considérables de ce royaume sont *Joudia* ou *Odia*, *Bancak* & *Louvo*.

A l'égard de la prétendue ville de Siam, voici ce qu'en rapporte M. le chevalier de Forbin : « Je ne sçauois m'empêcher, dit-il, de relever encore une bévûe de nos faiseurs de relations. Ils parlent à tout bout de champ d'une prétendue ville de Siam, qu'ils appellent la capitale du royaume, qu'ils ne disent guères moins grande que Paris, & qu'ils embellissent comme il leur plaît. Ce qu'il y a de bien certain, c'est que cette ville ne subsista jamais que dans leur imagination; que le royaume de Siam n'a d'autre capitale que *Odia* ou *Joudia*, & que celle-ci est à peine comparable pour la grandeur à ce que nous avons en France de villes du 4^e & 5^e ordre. » Le palais du roi est assez grand, mais fort mal construit; il y a quelques maisons bâties de briques, & les autres faites de cannes couvertes de feuilles de palmier. Ce qu'on dit des pagodes ou temples des pagodes, qu'on dit surpasser en richesse tout ce qu'on peut voir de plus superbe dans les Indes, n'est pas plus vrai, comme on l'a pu remarquer en parlant de leur religion.

On doit conclure de ce témoignage, qu'il faut beaucoup rabattre de ce que divers voyageurs rapportent de la grandeur de l'étendue, du nombre des habitans, & de la magnificence de la ville de Siam; &

inférer de-là ce qu'on doit penser de plusieurs de nos géographes modernes, qui ont ajouté foi trop aisément à ce qu'on en a débité. Tel est Hubner, qui y met libéralement 30. mille temples & 400. mille maisons bâties sur pilotis, d'autres y mettent 600. mille habitans. L'abbé Lenglet n'en met, plus vraisemblablement, que 60. mille : mais il paroît excéder, lorsqu'il avance que le roi peut mettre sur pied 250. mille fantassins, & 200000. cavaliers : car par rapport à ces derniers, on sçait qu'il n'y a pas de chevaux dans le royaume de Siam; & que ceux que le roi du pays a dans ses écuries, & qu'il fait venir des pays étrangers, ne vont pas à plus de 2000. Au défaut de chevaux il y a beaucoup d'éléphans; mais non pas assez pour monter 200000. hommes. Du reste ces troupes sont peu courageuses, & l'art de la guerre est ignoré dans le royaume de Siam. Ses principales forces consistent dans le nombre des éléphans. Les mâles servent pour la guerre, & les femelles pour la monture, avec les bœufs & les buffles : il n'y a ni ânes ni mulets. Quant aux forces maritimes, à peine le roi de Siam a-t-il 5. à 6. vaisseaux qu'il arme quelquefois en guerre; mais dont il se sert principalement pour le commerce. Il a de plus 50. à 60. galères; ce sont des batteaux médiocres qui ne peuvent contenir que 50. à 60. rameurs ou soldats, & qui ne s'éloignent jamais du golfe de Siam.

Tout ce qu'on peut dire de plus précis touchant la ville de *Juthia* ou *Joudia*, capitale du royaume, à laquelle les Portugais ont donné le nom de *Siam*, c'est qu'elle est située au 14. degré 20. m. de latitude, & au 120. 30. m. de longitude, dans une île de 7. lieues de tour, formée par la riviere de Ménam, à environ 20. lieues de son embouchure dans le golfe de Siam. Ce fleuve, qui se partage en 3. canaux entrecoupés par divers ruisseaux, la traverse

d'un bout à l'autre, & en fait une seconde Venise; & ces canaux portent de grands bateaux. Elle est moderne, & a été fondée il y a environ deux siècles; elle est de figure ovale, & n'a que 2. lieues de circuit, en y comprenant le palais du roi, qui occupe la partie septentrionale, & forme un des 3. quartiers qui la partagent: mais le terrain en est inégal & sujet aux inondations. De tout l'espace que cette ville occupe, suivant l'enceinte de ses murs, à peine la 6^e partie est-elle habitée. Le reste est désert, & ne contient que des temples: mais les fauxbourgs, qui sont occupés par les étrangers, augmentent le nombre des habitans. Les rues sont larges & droites, plantées d'arbres en quelques endroits, pavées de briques, & arrosées la plupart par des canaux étroits, ce qui la fait comparer à Venise. Elle est fermée d'une muraille de brique. Le quartier du roi est le plus beau, étant rempli de grandes places, de promenades, des maisons des mandarins, & des principaux pagodes. Il est ceint d'une double muraille de brique qui fait une demi-lieue de circuit. On voit entr'autres dans les cours les écuries des éléphants. L'appartement du roi nouvellement bâti, est dans la dernière cour. Il est en forme de croix, & couvert d'étain: il a la vue sur des jardins bien plantés. Le second quartier de Siam est destiné aux étrangers; savoir, aux Chinois, aux Maures & aux Européens qui commercent dans le pays. Ces derniers y ont 4. chapelles desservies par les prêtres des Missions étrangères, les Dominicains, les Augustins & les Jésuites. La rivière y forme un grand bassin, & il y a des rues toutes entières, où on voit des maisons de briques. Le 3^e quartier est celui des naturels du pays: il est le plus grand & le plus peuplé. Il y a quantité d'artisans & de grandes places pour les marchés, où on vend toutes les choses nécessaires à la vie, mais on n'y vend pas de viande: on

compte 500. pagodes dans la ville ou dans les environs. On voit de l'autre côté de la rivière un grand nombre de villages, qui peuvent passer pour ses fauxbourgs.

Bangkok est la clef du royaume par sa situation dans une île, à 7. lieues de la mer, vers l'embouchure du Menam dans le golfe de Siam. De vastes jardins en forment le territoire dans l'espace de 4. lieues, en remontant vers Siam. Bangkok défend le passage du fleuve. Le roi de France entretenoit dans un petit fort carré, de l'autre côté de la rivière, 2. compagnies de 40. hommes chacune, lorsque le chevalier de Forbin & M. Constance y jetterent en 1685. les fondemens d'un pentagone; mais la France abandonna bien-tôt après cet établissement.

Louvo est une maison de plaisance du roi de Siam, où ce prince fait sa résidence ordinaire, & il ne va à Joudia que fort rarement, & dans certains jours de cérémonie: Louvo est sur la gauche du Menam à 7. lieues au nord-est de Joudia.

Tenacerim, ville située près de la côte du golfe de Bengale, vers le 12. degré de latitude, sur une rivière qui lui donne son nom, est une des meilleures places du royaume de Siam. Elle est fort peuplée, & il y a beaucoup d'étrangers, à cause du commerce: mais il y est fort déchu.

Ligor, autrefois capitale d'un petit royaume aujourd'hui soumis au roi de Siam, est située sur la côte orientale de la presqu'île de Malaca, au 8. degré de latitude, avec un port où les Hollandois ont un magasin.

§. 2. La presqu'île de Malaca.

Cette presqu'île, qu'on appelloit anciennement *Aurea Chersonesus*, prise en général, s'étend depuis les caps de *Sincapura* & de *Romania*, jusqu'à l'isthme de *Tenacerim* ou *Tenasseray*, entre le 1. degré 30. m. de latitude septentrionale, & le 12. ainsi elle a 280. lieues de 25. au degré de longueur. Sa

largeur est inégale ; la plus grande est de 50. lieues. Elle est située entre le golfe de Siam à l'orient ; le royaume de Siam au nord ; & un détroit auquel elle donne son nom , & qui la sépare au midi & au couchant de l'isle de Sumatra : mais cette presqu'isle prise en particulier & sans y comprendre les pays de Tenacérim & de Ligor qui sont soumis au roi de Siam , & dont on a déjà parlé , ne s'étend que jusqu'à Quada sur la côte occidentale , & le 7. degré de latitude.

Le terrain en est humide & bourbeux. On en tire quantité de ris , de poivre , de muscade , de macis , du bois d'aigle & de calambe ou calambourg ; des diamans , de l'or plus bas que le nôtre , de la pierre pore , dont on se sert contre le venin , à-peu-près comme du bézoar , & du bois pour construire des navires. Il y croît un arbre particulier , qu'on nomme l'*Arbre triste* : il produit toutes les nuits des fleurs , qui tombent tous les matins au lever du soleil. Elles ressemblent à celles des orangers , mais elles les surpassent en beauté & en odeur.

Ce pays renfermoit autrefois plusieurs royaumes. Il n'y a aujourd'hui que ceux d'Ihor , de Patane & de Quada , tous 3. tributaires du roi de Siam.

1. IHOR , capitale du royaume de ce nom , est située vers le cap de Sincapura , vers le 2. degré de latitude septentrionale & la pointe de la presqu'isle d'au-delà du Gange. Les Portugais la prirent l'an 1603. & la ruinèrent après en avoir enlevé 1500. pièces de canon ; elle a été rétablie.

Le royaume d'Ihor , qui renferme la partie la plus méridionale de la presqu'isle , produit quantité d'excellens fruits , limons , bananes , batates , ananas , &c. ses citrons sont de la grosseur de la tête d'un homme. On y recueille beaucoup de canelle & de poivre. Quant aux animaux , il y a grand nombre de vaches , de buffes , de cerfs , de sangliers , de diverses sortes de singes & d'oiseaux , & quelques monstres marins.

Ce royaume consiste dans l'extrémité méridionale de la presqu'isle de Malaca. Il est aujourd'hui fort resserré , & a peu d'étendue. Ses habitans , qui sont Mahométans , s'appliquent beaucoup au commerce le long des côtes , & dans les isles voisines , qui sont la plupart des colonies de cet état. Le roi tient sa cour à *Baersfaber* , ville située sur la rivière qui passe à Ihor , en remontant 6. lieues vers sa source.

La ville de Malaca dépendoit autrefois de ce royaume.

MALACA , capitale autrefois d'un petit royaume , est située au 2. degré 30. m. de latitude septentrionale , & au 119. 45. m. de longitude , sur la côte occidentale de la presqu'isle , à laquelle elle donne son nom , sur un détroit qui la sépare de l'isle de Sumatra , & qui , dans cet endroit , est d'environ 20. lieues. Elle est traversée par une rivière qui a cent pieds de large , & qui y forme un très-bon port. Les Portugais la prirent sur le roi d'Ihor en 1511. & les Hollandois , qui la possèdent aujourd'hui , l'enlevèrent aux Portugais en 1641. après 6. mois de siège. Elle est défendue par une bonne citadelle.

Quoique la ville de Malaca soit , pour ainsi dire , sous la ligne , & qu'elle jouisse toujours d'un parfait équinoxe , l'air y est tempéré , & le terroir est assez fertile , parce qu'il n'y a pas de jour qu'il n'y tombe quelque grande pluie. Son port , qui est très-bon , & sa situation , y attirent beaucoup d'étrangers. La ville , qui a environ une lieue de long , est habitée des deux côtés de la rivière , sur laquelle il y a un pont , par des Portugais qui y ont un évêque suffragant de Goa , par des Indiens de divers cantons , par des Maures & par des Chinois : ainsi on y parle différentes langues. On y compte 5000. habitans , qui sont la plupart Portugais. Les Maures y ont des mosquées ; & il y a un temple dédié aux idoles de la Chine. Le gouverneur

Hollandois demeure dans la citadelle, où il y a toujours une garnison Hollandoise. Les Jésuites avoient autrefois un collège sur une colline, au milieu de cette forteresse. Les Hollandois l'on détruit, & ont conservé l'église pour l'exercice de la religion Protestante. Les maisons de Malaca sont de bois : les murs & les toits sont couverts de nattes, & elles sont environnées de palmiers & d'autres arbres. Il y a des bazars remplis des plus belles marchandises de la Chine & des royaumes voisins ; & cette ville sert d'entrepôt pour toutes les marchandises des Indes, de la Chine, de Batavia, des Molucques & des autres isles. Aussi s'y fait-il un grand commerce. Le gouvernement Hollandois de cette ville ne s'étend qu'à trois milles autour de la ville ; les gens du pays, qui sont fort sauvages, n'étant pas d'humeur de subir le joug.

On donne 30. lieues de long & 8. à 10. de large, au pays qui composoit anciennement le royaume de Malaca, & qui a relevé autrefois de celui de Siam. Les peuples qui l'habitent ont le teint cendré. Ils portent des cheveux longs, & sont fort lubriques. Ils ont une langue particulière qu'on appelle *Malaye*, & qu'on regarde comme la plus belle de tout l'Orient. Les peuples qui la parlent, s'en servent pour composer des vers & des chansons, & elle est fort énergique.

2. Le royaume de PATANE, tributaire du roi de Siam, s'étend le long de la côte orientale de la presqu'île de Malaca, au nord de celui d'Ihor, dans l'espace de 50. à 60. lieues. On prétend que le roi peut mettre 200000. hommes sur pied ; mais de mauvaises troupes. Les habitans ont le teint cendré : ils sont partie Malais ou Maures, & Mahométans de religion, & partie Chinois & Siamois idolâtres. Les Chinois trafiquent beaucoup sur mer & le long de la côte ; ils s'appliquent aux arts & métiers, & font tout le commerce : les autres sont

naturellement paresseux & fainéans. Le Malais vivent de l'agriculture & de la pêche. La polygamie est permise parmi eux : mais l'adultère y est sévèrement puni. Le pays que diverses rivières arrosent, est très-fertile : il abonde en diverses sortes de vivres & de denrées ; sçavoir, en riz, en bœufs, en chèvres, en oyes, en poules, qui y pondent deux fois le jour, & en paons, dont on met les plumes de la queue pour ornement autour des viandes qu'on sert aux grands seigneurs. Les cerfs, les lièvres, les lapins n'y manquent pas, non plus que les pourceaux qui sont sauvages. Les habitans Mahométans, quand ils en prennent à la chasse, les enterrent, de peur que les étrangers n'en mangent. Il y a plus de cent sortes de fruits, & tous les mois on en a de différens. Les forêts sont remplies de tigres, de singes & d'éléphants. On y parle quatre sorte de langues, Patanois, Siamois, Malais & Chinois. Les Patanois sont fiers & glorieux à l'extérieur : mais leur conversation est assez civile.

PATANE, capitale de ce royaume, est située dans une île sur le bord de la mer, sur la côte orientale de la presqu'île, au 6. degré & quelques minutes de latitude, & au 119. de longitude. Elle est étroite & longue. Du côté de la terre, elle est environnée d'un marais, & bien close à la manière du pays ; c'est-à-dire, d'une palissade de grandes poutres quarrées, bien enfoncées en terre, qui s'élèvent aussi haut que le grand mât d'un vaisseau. Enfin, selon les Hollandois, on la peut compter pour une des plus belles & des plus fortes des Indes orientales, étant bien pourvue de canon.

On ne compte, suivant d'autres relations, que 10000. hommes capables de porter les armes dans la ville de Patane, dans ses faubourgs & dans les environs, dont le tiers est de Malais ou Maures, l'autre tiers de Chinois ou Métifs, & l'autre tiers de Siamois, qui habitent le plat pays

& le cultivent. La ville a un fauxbourg & un bon port. Les Siamois y ont 3. pagodes. La mosquée des Malais est de briques & dorée. Le roi y a un palais environné d'une forte palissade, & séparé de la ville.

3. Le royaume de QUADA, qui prend son nom de sa capitale, située sur la côte occidentale de la presqu'isle, est peu considérable : il ne contient qu'environ 20000. habitans, dont il y en a 7. à 8. mille dans la capitale, située au 6. degré 30. m. de latitude. A 2. ou 3. lieues de la ville dans les terres, est la montagne de l'Eléphant. Le roi est tributaire de celui de Siam. Les habitans sont Malais & Mahométans. Leurs maisons sont bâties de bambou, élevées sur 4. à 5. piliers, à cause de l'humidité. Il y a quelques Chinois : le pays est rempli de forêts. Les vivres y sont bons & à vil prix.

I I I.

PARTIE ORIENTALE

DE LA PRESQU'ISLE

D'AU-DELA DU GANGE.

On comprend dans cette partie de la presqu'isle d'au-delà du Gange le *Tonquin* ou *Tunquin*, le royaume de *Laos*, la *Cochinchine*, & le royaume de *Camboye*. Nous commencerons par le nord.

§. 1. Royaume de *Tonquin*.

Le *Tonquin* est borné au nord par la *Chine*; au levant par la mer des Indes & par le golfe auquel il donne son nom; au midi par la *Cochinchine* & le royaume de *Camboye*; & au couchant par des montagnes qui le séparent de ce dernier royaume, & de celui de *Laos*. Suivant la carte qu'on en a donnée dans le neuvième tome de l'*Histoire des Voyages*, il s'étend depuis le

15. degré de latitude septentrionale, jusqu'au-delà du 23. & entre le 120. & le 125. de longitude. Ainsi il a environ 200. lieues communes de France d'étendue du midi au nord, & 100. du levant au couchant. Quoiqu'il ne soit guères plus étendu que le Portugal, il est si peuplé, qu'on y compte quatre fois autant d'habitans.

Les *Tonquinois* ont été soumis pendant plusieurs siècles aux empereurs de la *Chine*, Quoique ces peuples composent une nation différente de celle des *Chinois*, & qu'ils ayent beaucoup plus de ressemblance, pour les mœurs & pour les coutumes, avec les autres *Indiens*, les *Chinois* introduisirent l'usage de leurs lettres au *Tonquin*, & en assujettirent les peuples à la plupart de leurs loix. L'empereur de la *Chine* fit gouverner ce royaume par un viceroy : mais enfin il y a environ 5. siècles, que les *Tonquinois* recouvrent leur ancienne liberté, du consentement de l'empereur de la *Chine*, qui la leur accorda, & se contenta de leur imposer un tribut, qu'ils portent depuis exactement à *Pekin* tous les trois ans, en signe d'hommage.

Les *Tonquinois* ayant recouvré leur liberté, élurent un roi en la personne de *Li*, vaillant capitaine, qui la leur avoit procurée, & qui transmit la couronne à ses descendans pendant deux siècles; après quoi un usurpateur s'empara de toute l'autorité, sous le titre de *Chova*, ou de lieutenant général du royaume, dignité qu'il a transmise à ses descendans; en sorte que les descendans de *Li* n'ont conservé que le vain titre de roi ou de *Bova*, avec l'apparence de la royauté.

La plus grande partie du *Tonquin* est bas & uni, & sujet par-là à de grandes inondations dans le tems des pluies, qui durent pendant les mois de Mars, d'Avril & de May. Il ressemble assez par ses canaux & par ses digues à la *Hollande*, & aux *Provinces Unies* : mais il est par-tout environné

ronné de montagnes, excepté au levant, où il est borné par la mer. Parmi les différentes rivières qui l'arrosent, qui y rendent le commerce florissant, dont il y en a 35. de navigables, & qui sont coupées par divers canaux, il n'y en a qu'une de considérable, & elle se partage en quantité de canaux : les habitans l'appellent *Songkoy*. Elle prend sa source dans l'empire de Chine; & après avoir parcouru le royaume du nord-ouest au sud-est; elle se jette dans le golfe de Tonquin ou de Cochinchine, à 25. lieues de Checo, qui en est la capitale, & qu'elle arrose.

Le climat, situé dans la Zone Torride, y est néanmoins sain & tempéré, depuis le mois de Septembre, jusqu'à celui de Mars : pendant les trois mois suivans l'air y est mal sain, à cause des pluies & des brouillards; & on y ressent une chaleur excessive pendant les mois de Juin, Juillet & Août. Il y fait quelquefois très-froid aux mois de Janvier & de Février; mais on n'y voit jamais ni neige ni glace : le pays est délicieux depuis le mois de Mai, jusqu'à celui d'Août. Les arbres y sont couverts alors de verdure, & les campagnes offrent une perspective très-agréable.

Comme les Tonquinois font leur principale nourriture de riz, ils mettent toute leur industrie à le cultiver, & s'embarassent moins d'élever des arbres fruitiers. Ils ne recueillent ni vin ni bled; & le riz, dont la récolte est assez abondante & suffisante pour tout le pays, leur fournit la nourriture & la boisson; car ils le distillent, & en font de l'*Arrack*, qui est presque aussi fort que l'eau de vie. Le peuple vit aussi de légumes & de poisson salé : mais les alimens des seigneurs sont plus recherchés. Parmi les fruits du pays, les oranges y sont meilleures que par-tout ailleurs. La soie est si commune dans le Tonquin, que les pauvres en sont habillés; & c'est la principale richesse des habitans. Les cannes de

sucre y croissent aussi en abondance. Il y a de toute sorte de volaille, & beaucoup d'oiseaux de mer, & de quadrupèdes domestiques : mais les chevaux sont petits. Les singes & les éléphans y sont communs. Il y a des mines de fer & de plomb; mais tout l'or qui est dans le pays, vient de la Chine, ainsi que l'argent, qui vient aussi des Anglois & des Hollandois.

Les Tonquinois, hommes & femmes, ont la taille bien proportionnée; mais ils sont plutôt petits que grands. Ils sont d'une constitution assez foible; & ils ont le teint aussi brun que celui des Chinois & des Japonois. Les personnes de qualité sont un peu plus blanches. Leur nez & leur visage ne sont pas aussi plats qu'à la Chine : leurs cheveux sont noirs, & ils les portent fort longs. Ils se noircissent les dents, & laissent croître leurs ongles comme en Chine. Leurs habits sont de longues robes peu différentes de celles des Chinois. Le peuple qui est simple, grossier & superstitieux, y est chargé d'impositions & de travaux pénibles.

Les Tonquinois sont d'une humeur inquiète & turbulente, prêts à se livrer à l'envie & à la malignité, & à se donner à la révolte, ou à conspirer contre l'état; c'est pourquoi ils ont besoin d'être traités avec dureté. Ils n'estiment que leur pays; & qui les porte à mépriser toutes les autres nations. Du reste ils ont la mémoire heureuse, & la pénétration vive; mais ils n'aiment les sciences que par ambition, & parce qu'elles leur ouvrent la porte aux charges & aux dignités. Leur langage est plein de monosyllabes, comme celui des Chinois; mais néanmoins différent de ce dernier, qui n'est en usage que pour les loix & les cérémonies, & qui est la langue sçavante, comme le Grec & le Latin le sont en Europe.

La polygamie est permise au Tonquin; mais la femme, dont les parens sont les

plus qualifiés, prend le premier rang, & a seule le titre d'épouse : le divorce est permis aux hommes ; mais les femmes n'ont pas le même privilège. Les enfans demeurent au mari qui répudie sa femme. L'adultère y est sévèrement puni : la civilité Chinoise y est introduite, mais moins chargée de cérémonies. Les princes & les grands Mandarins ne sortent que sur des éléphants, ou portés sur des palanquins, & suivis d'un grand cortège. Ceux d'un degré inférieur vont à cheval. Les salles des grands sont partagées en plusieurs alcôves, où chacun est assis sur des nattes, les jambes croisées. Ils mangent à-peu-près à la Chinoise, mais gloutonnement, sans nappes & sans serviettes, & sans toucher des doigts aux mets. Les riches font trois repas par jour, & une légère collation l'après-midi. L'ivrognerie parmi eux n'est pas un défaut. Ils se livrent au chant & à la danse, qui fait leur principal amusement. Ils ont peu de commerce avec l'étranger : le domestique consiste en riz, en poisson salé, & autres alimens, & en soie crue & travaillée.

La science, parmi les Tonquinois, consiste principalement comme en Chine, dans la connoissance d'un grand nombre de caractères hieroglyphiques, & dans l'étude de la morale, dont ils prennent les principes dans les livres de Confucius. Ils ignorent la physique, les mathématiques & l'astronomie. On n'y connoît pas la noblesse ; & toutes les dignités du royaume, qui meurent avec les personnes qui en ont été revêtues, sont la récompense du mérite littéraire, qu'on n'acquiert que par degrés, comme en Chine. Leurs funérailles sont accompagnées de plusieurs pratiques superstitieuses ; & le deuil est long & rigoureux. Le respect pour la mémoire des morts est étroitement recommandé & observé.

La principale religion des Tonquinois est celle des Chinois, qu'ils ont reçue de ces derniers, avec les livres qui en ren-

ferment les principes ; mais elle est accompagnée au Tonquin d'un moindre nombre de cérémonies. Ils sont partagés sur l'immortalité de l'ame, que les uns croient immortelle sans exception ; d'autres n'attribuent ce privilège qu'à l'ame des justes. Ils croient un Dieu souverain & conservateur, & le monde éternel. Ils honorent les esprits, dont ils croient l'air rempli, mais ils n'ont ni temples, ni prêtres, ni culte public. C'est la religion de l'empereur, du *Choua*, des grands & des lettrés. Le peuple, les femmes, & les eunuques suivent la religion de Fo, qui est une véritable idolâtrie, remplie de cérémonies superstitieuses, qu'ils exercent dans des temples fort chéris. Cette secte croit la météphysique. Il y en a quelques autres au Tonquin, qui y ont fait peu de progrès, excepté celle des Magiciens, qui a acquis l'estime des grands, & le respect du peuple.

Suivant les dernières relations des missionnaires François qui sont répandus dans le Tonquin, il y a aujourd'hui un grand nombre de Chrétiens dans ce royaume ; & on y prêche & professe publiquement le Christianisme, avec la permission du roi. Ils y ont actuellement un évêque *in partibus*, vicaire apostolique & son coadjuteur, dont l'un préside aux missions dans la partie occidentale, & l'autre dans la partie orientale du royaume.

Cet état se partage en six provinces, sans y comprendre le pays de *Cabung*, & une petite partie du royaume de *Bomes*. Cinq de ces six provinces ont leurs gouverneurs particuliers ; mais celle de *Giang*, qui confine avec la Cochinchine, est gouvernée par un lieutenant général héréditaire, qui prend le titre de *Choua*, & qui use d'un pouvoir presque absolu. Après le gouverneur, il y a dans chaque province un second officier, qui est un mandarin lettré, qui partage l'administration civile avec le

gouverneur, & qui veille à l'observation des loix. Il y a plusieurs tribunaux de justice dans chaque province; le principal de ces tribunaux est indépendant du gouverneur, & ressortit immédiatement au tribunal de la capitale. Le gouverneur a la connoissance de toutes les affaires criminelles; mais le jugement de celles qui méritent peine de mort, doit être confirmé par le *Chova*. Les affaires des grands sont jugées dans la capitale, où il y a divers tribunaux, qui tirent leur nom de leurs différentes fonctions. Les loix Chinoises sont le fonds de la jurisprudence du Tonquin; mais il y a diverses loix & coutumes particulières au pays, qui y sont préférentiellement observées; & il est par exemple défendu aux Tonquinois d'exposer les enfans comme en Chine, pour si difformes qu'ils soient: mais quelque justes & équitables que soient les loix du Tonquin, on assure qu'il s'est glissé aujourd'hui beaucoup de corruption dans les tribunaux de justice de ce royaume, & qu'il y a peu de crimes, dont on ne vienne à bout de se faire absoudre, avec de l'argent.

La cour du *Chova*, ou du lieutenant général, est plus brillante que celle du *Bova*, ou de l'empereur. Le premier a quatre ou cinq cens eunuques à son service: ils ont l'administration de l'intérieur de son palais, & sur tout des appartemens des femmes, dont le nombre est illimité, & qui va quelquefois jusqu'à 500. & ils parviennent souvent aux premières dignités de l'état. Au commencement de l'année, tous les mandarins & officiers militaires renouvellent leur serment de fidélité au *Chova*, qui a pour sa garde les soldats de la plus haute taille, & qui habite dans la capitale un palais fort spacieux, situé dans le centre de cette ville, & environné de murs & de petites maisons pour le logement des soldats de sa garde.

Les édifices intérieurs de ce palais ont

deux étages: l'or y brille de toutes parts, & il est rempli de richesses. Il est accompagné de beaux jardins; & les écuries, qui sont dans la première cour, contiennent les meilleurs chevaux, & les plus beaux éléphants. Le *Chova*, après la mort de l'empereur, a le choix de celui de ses fils ou des princes du sang, qui doit régner à sa place.

L'empereur ou le *Bova* ne se montre en public que rarement, & à l'occasion de quelques cérémonies empruntées de la Chine, comme la bénédiction des terres, &c. Ce prince entretient ordinairement un corps de 140000. hommes de troupes réglées d'infanterie, & de huit à dix mille hommes de cavalerie, exercés à l'usage des armes, mais très-peu courageux, & commandés par des eunuques; il pourroit, s'il vouloit, doubler ce nombre: il a de plus 350. éléphants. Ses forces de mer consistent en 220. bâtimens, grands ou petits, plus propres à la rivière qu'à la mer, & qui ne vont qu'à force de rames: ils sont montés à la proue d'un seul canon de quatre livres de balles. Il n'y a dans le pays ni châteaux, ni places fortifiées.

CHECO, *Chago*, *Cacho* ou *Ké-cio*, capitale du royaume, & la résidence du roi, est située au milieu d'une campagne agréable & fertile, au 21. degré & quelques m. de latitude septentrionale, & au 122. 30. m. de longitude, à 25. lieues de la mer, & du golfe de Cochinchine. Elle est fort étendue le long de la rivière de Songkoi, qui y porte l'abondance, & consiste dans un grand amas de maisons dispersées: elle n'a ni fossés, ni murailles ni clôture, & est habitée par une grande multitude de peuple. Il y est si nombreux le premier & le quinze de la lune, qui sont les deux jours de marché, à cause que tous les villages des environs y accourent, qu'on a beaucoup de peine à traverser les rues, quoiqu'elles soient fort larges; &

cette ville peut passer pour une des plus grandes & des mieux peuplées de toute l'Asie. Nonobstant cette affluence, il y régné un très-bel ordre. Les maisons, qui sont proprement des cabanes à un étage, comme dans tout le reste du royaume, sont de bois & de chaume, élevées sur 4. piliers, pour se garantir des inondations : les cloisons sont de planches ou de roseaux de bambou, couvertes d'un enduit. Le plancher est de terre bien battue, & le toit est couvert de paille ou de chaume.

Les marchands Européens ne peuvent dans tout le Tonquin fréquenter que cette ville pour leur commerce. Ils y ont des comptoirs bâtis de brique, & qui sont des bâtimens considérables, au milieu de tant de chaumières. Les rues n'y sont pas pavées; & le menu peuple y paroît presque nud, & toujours déchaussé, comme dans le reste du royaume.

On divise cette ville en 72. quartiers, dont chacun est aussi grand qu'une moyenne ville d'Italie. Chaque corps de marchands & d'artisans a son quartier séparé. Le palais du roi, bâti sur une éminence, peut passer pour une belle ville fort spacieuse, quoiqu'il n'y ait rien d'extraordinaire, ni pour la structure, ni pour les ameublemens; & les appartemens n'y sont que de bois. Tous les édifices qui le composent sont fondés sur une forêt de pilotis, & élevés seulement d'un étage; mais la charpente en est plus belle que celle des autres bâtimens. Les salles y sont fort spacieuses; & il y a de grandes cours. Le serail, ou l'appartement des femmes, est composé de petites maisons, accompagnées chacune d'un jardin, & plus basses que l'appartement du roi. On y compte environ cinq ou six cens femmes, sans celles qui sont destinées pour les servir. Les eunuques, & un grand nombre d'officiers, ont aussi leurs appartemens dans le palais, ainsi que la garde du roi.

Outre ce palais, on voit à Cheeo celui du *Chova*, dont on a déjà parlé; l'arsenal, qui est bien fourni d'artillerie & de munitions, & qui est situé le long de la rivière; & divers palais habités par des princes du sang, & les grands du royaume. Divers édifices publics y occupent un grand terrain. On y voit les débris de la vieille ville & du vieux palais, entourés d'une triple muraille. Ce palais, qui avoit 7. milles de tour, fait juger par ses ruines, que c'étoit un des plus beaux édifices de la ville.

Après cette capitale, il n'y a pas trois villes dans tout le royaume, qui méritent quelque attention; mais les villages, que les habitans appellent *Aldées*, se touchent: on y en compte près de 9000. sans parler des hameaux, qui sont sans nombre.

§. 2. Royaume de Laos.

Ce royaume, situé au couchant du Tonquin, s'étend entre le 16. & le 29. degrés de latitude septentrionale; ce qui fait 225. lieues du midi au nord; mais il n'est pas également large; n'ayant tout au plus que 50. lieues d'étendue d'une heure de chemin du levant au couchant: il est borné au couchant par les royaumes de Siam & d'Ava, dont il est séparé par de hautes montagnes; au nord par la Chine; & au midi par le royaume de Camboge, dont il est séparé par un vaste désert, & par la Cochinchine, qui le borne aussi au levant vers le midi. Il est traversé du nord au sud par la rivière de *Menamcon* ou *Mecon*, une des plus grandes de l'Asie, qui prend sa source dans la Tartarie. Comme il est également borné à l'orient par de hautes montagnes, on peut le regarder comme une vallée très-longue, par proportion à sa largeur: au pied de ces montagnes, d'où sortent une infinité de rivières & de ruisseaux, régner des forêts de haute-futaie.

Ce royaume a été soumis anciennement à l'empereur de Chine; mais il y a plus

de mille ans que les peuples du pays se sont mis en liberté, & ont choisi un roi, qui a un pouvoir absolu & indépendant, & qui a plusieurs rois ses tributaires.

Les peuples du pays sont d'une santé robuste, & d'un bon naturel, bienfaits, & d'une couleur olivâtre; mais ils sont fort sujets à l'incontinence, & amateurs de la bonne chère, faisant quatre grands repas par jour. Ils ne s'adonnent qu'à l'agriculture & à la pêche, & sont peu de cas des arts & des sciences. Ils sont tous idolâtres, croient la métempsychose, & s'appliquent aux sortilèges & à la magie. Le vol y est fort rare. Les Talapoins, qui sont leurs prêtres, font profession de célibat. La polygamie y est permise, & l'adultère y est puni.

Les *Langiens*, ou peuples du royaume de *Laos*, ont le langage & la manière de se vêtir des Siamois. Le roi, qui dispose de toutes les charges de l'état, suivant sa volonté, est propriétaire de toutes les terres qu'il donne à ses mandarins; & il a la moitié de la récolte de la 3^e année. Il se montre rarement à ses peuples, qui ont comme lui les oreilles percées d'un grand trou; en sorte que les extrémités descendent jusqu'aux épaules. Rien n'est plus pompeux, ni plus magnifique que la cérémonie observée, quand ce roi sort en cavalcade, pour aller à quelque temple des idoles, ou lorsqu'il reçoit des ambassadeurs.

Le pays fournit beaucoup de benjoin, qui y est excellent, & dont le roi tire un revenu considérable; de laque & d'ivoire. Les éléphants s'y trouvent en grand nombre. On y voit quantité de bœufs & de buffes; & on y recueille beaucoup de riz & de fruits de diverses espèces. Les rivières y sont fort poissonneuses. On y fait aussi un grand commerce de sel.

Le royaume est divisé en 3 provinces, qui sont gouvernées chacune par un vice-roi subordonné au lieutenant général du

roi; qui est la seconde personne de l'état. Chaque province a ses milices d'infanterie & de cavalerie. Les crimes sont rares dans le pays, & sévèrement punis. Les peuples ont reçu le culte des idoles, & la plupart des loix des Chinois leurs voisins. Les couvens des Talapoins sont des réceptacles de fainéans; mais avant que d'être reçus, ils passent par de rudes épreuves.

LANG, que d'autres appellent *LANGIOM*, est la capitale du royaume de *Laos*. Elle est située dans la partie occidentale du royaume, sur les frontières de celui d'*Ava*, au 23. degré de latitude, & au 116. de longitude. Elle est fermée de murailles & de bons fossés. Le palais du roi est remarquable, tant par sa structure & par sa vaste étendue, que par ses richesses, la beauté des appartemens & les jardins. Les maisons de la ville ne sont que des huttes ou des cabanes; & il n'y a que les couvens des Talapoins, qui soient bâtis de brique & de pierre.

Meng & *Tiem* sont capitales des royaumes de leur nom, dont les rois sont tributaires de celui de *Laos*. La première est située à 50. lieues au nord-est de *Leng*, sur les frontières de la province d'*Youman* & de la *Chine*. L'autre est sur le fleuve *Mecon*, à cent lieues au sud-est de *Leng*.

§. 3. La Cochinchine.

La Cochinchine, en y comprenant le royaume de *Ciampa*, qui en occupe la partie méridionale, s'étend depuis le 10. degré, jusqu'au 16. de latitude septentrionale; ainsi elle a 150. lieues d'étendue du midi au nord; mais sa largeur, qui ne s'étend qu'entre le 24. & le 27. degrés de longitude, est beaucoup moindre. Elle est bornée au nord par le royaume de *Tonquin*; au levant & au midi par le golfe de *Tonquin* & la mer des Indes; & au couchant par le royaume de *Camboye*, dont elle est séparée par des montagnes

habitées par les *Ke-moi* peuples sauvages.

Ce royaume faisoit partie de celui de Tonquin, dont il avoit dépendu pendant plus de six siècles, lorsqu'il s'en détacha au commencement du XVII. pour s'ériger en royaume particulier, comme le Tonquin s'étoit détaché de la Chine.

L'air du pays est assez tempéré, quoique situé sous la Zone Torride, ce qui provient des fréquentes inondations qui y arrivent pendant les mois de Septembre; d'Octobre & de Novembre, qui rafraîchissent l'air, & qui engraisent si fort les terres, qu'on y peut faire deux à trois récoltes de riz par an. La troisième partie de cette récolte appartient au roi, & la neuvième aux gouverneurs des provinces. Le pays produit de plus de l'or, de l'argent, de la soie, du coton, de la porcelaine, de la canelle, du poivre, & du bois d'aigle ou de calambour: on prétend que ce bois, qui est de trois espèces, qui est odoriférant, & qui sert pour la médecine & pour la teinture, ne se trouve que dans ce royaume, où il se vend fort cher. Parmi les fruits qu'on y recueille, il y a des ananas fort gros & des oranges de plusieurs espèces. On y trouve enfin des éléphants les plus gros de l'Asie. Il y a beaucoup de Chinois & de Japonais établis dans le pays, où ils font le commerce, ainsi que les Européens, y ayant beaucoup de bons ports sur la côte.

Les revenus du roi de la Cochinchine sont très-considérables: il leve entre autres une capitation sur tous les sujets, âgés depuis 18. ans jusqu'à 60. & hérite de toutes les terres. Il a beaucoup de troupes sur pied; & comme le royaume ne s'est établi, & ne se maintient que par la guerre, elles sont très-bien disciplinées. Elles sont toutes habillées fort proprement de sasin de diverses couleurs. Quant aux forces de mer, elles consistent environ en 130. galères, qui sont fort propres & fort bien servies.

Elles sont à 30. rames de chaque côté, & à un rameur à chaque rame. Chaque gouverneur de province a aussi un certain nombre de galères. Le roi donne tous les jours deux audiences; l'une à six heures du matin, & l'autre à cinq heures du soir; & tous les officiers de justice & de guerre sont tenus de s'y trouver.

Les Cochinchinois sont assez blancs pour la couleur: ils sont civils & honnêtes, mais fort voluptueux. Ils sont plongés dans les ténèbres du paganisme & de l'idolâtrie; mais ils s'occupent moins du culte de leurs idoles, que des exercices militaires: ils ont néanmoins des temples ou des pagodes, sans compter les idoles domestiques; mais il y a moins de Talapains qu'ailleurs. Les ecclésiastiques François des Missions étrangères, & les Jésuites François & Portugais ont prêché la foi, & établi le Christianisme en divers endroits du pays; il y a fait des progrès, malgré les persécutions. Il s'y maintient, & il y a actuellement deux évêques *in Partibus*, vicaires apostoliques François, pour gouverner les églises des royaumes de Cochinchine, Camboye & Ciampa: mais il s'y est élevé depuis peu une grande persécution contre les Chrétiens, & la plupart des Missionnaires ont été chassés.

Les cérémonies que les Cochinchinois observent pour les morts, sont semblables à celles des Chinois, dont ils ont pris beaucoup d'usages, tant pour la religion, que pour la vie civile.

La langue qu'on parle à la Cochinchine, est entendue au Tonquin, & dans quelques autres provinces voisines: mais elle est entièrement différente de la Chinoise. Tous les mots sont monosyllabes; & le ton qu'on leur donne en les prononçant, en marque la signification.

Le royaume de Cochinchine est divisé en six provinces, dont chacune a sa capitale, son gouverneur, & un parlement ou

tribunal de justice. Ce royaume est extrêmement peuplé.

K E N U É en est la capitale; le roi y tient sa cour, qui est belle, nombreuse, & magnifique en habits. Cette ville est située sur une rivière, qui se jette dans le golfe de Cochinchine, vis-à-vis l'île d'Hainan. Guillaume de l'Isle la place dans le Tonquin, sur les frontières de la Cochinchine, vers le 17. degré moins quelques minutes de latitude: les maisons ne sont que de bois, élevées sur des piliers, à cause des inondations: les appartemens en sont commodes.

Faiso, sur la côte, avec un port où les Jésuites Portugais ont une maison, est une forteresse, que le roi de Cochinchine a permis aux Japonois de construire pour la sûreté de leur commerce.

Outre les six provinces du pays, le roi de Cochinchine a pour tributaires le roi de *Ciampa*, & les peuples *Ke-moi*.

Ciampa est un royaume, qui, comme on l'a déjà dit, occupe la partie méridionale de la Cochinchine; du reste il est assez peu connu.

Quant aux *Ke-moi*, ces peuples barbares n'ont point d'idoles; mais ils adorent le soleil, & s'adonnent à la magie. Ils occupent dix à douze lieues d'étendue sur les frontières du royaume de Camboye, & vivent de ris, & du gibier qu'ils tuent avec leurs flèches.

§. 4. *Royaume de Camboye ou Camboge.*

Il est borné au nord par celui de Laos;

au levant par la Cochinchine; au midi par la mer des Indes, & le golfe de Siam; & au couchant par le royaume de Siam. Il s'étend entre le huitième degré 30. m. & le 16. 30. m. de latitude, & entre le 121. & le 126. de longitude; ainsi il a 200. lieues d'étendue du midi au nord, & environ 100. dans sa plus grande largeur du levant au couchant. La rivière du Meçon ou de Camboye, le traverse du nord au midi; & après un cours de plus de 400. lieues depuis la grande Tartarie, où ce fleuve prend sa source, & avoir arrosé la province d'Yunnan dans la Chine, & le royaume de Laos, il se décharge par trois embouchures dans la mer. Il inonde les pays par où il passe, comme le Nil, & fertilise les terres. Nonobstant cette fertilité, & l'abondance des vivres qu'on y trouve, il est mal peuplé. Tous les habitans sont idolâtres.

C A M B O Y E, capitale du royaume, est située sur le Meçon, à 80. lieues de la mer, au 12. degré 45. m. de latitude, & au 122. de longitude. Outre les naturels du pays, elle est habitée par des Japonois, des Portugais, des Cochinchinois, des Malais, & des Chinois, qui y font le commerce. Les maisons sont contigues le long d'une digue. Le palais du roi est entouré d'une cloison de bois. Les Jésuites Portugais y ont une maison, & les Hollandois un comptoir.





IV

L'ASIE ORIENTALE,

OU

L'EMPIRE DE CHINE.



A Chine, dont on se contentera de donner une idée succincte, en renvoyant ceux qui pourroient souhaiter un plus grand détail, à l'ample description que le P. de Halde Jesuite, a donnée de cet empire en 1735. en 4. volumes *in-folio*, est une des plus anciennes, des plus étendues & des plus belles monarchies du Monde. En effet les annales du pays en font remonter l'origine plusieurs siècles avant le déluge; ce qu'on ne sçauroit accorder avec nos livres saints, qu'en admettant le calcul des années du Monde suivant les Septante; & c'est ce qu'ont fait plusieurs chronologistes: mais le P. Gaubil Jesuite, ancien & sçavant missionnaire de Chine, à qui l'astronomie & la géographie en général & de la Chine en particulier sont si redevables, a entrepris dans un ouvrage manuscrit, qu'il a envoyé en Europe, de faire quadrer la chronologie Chinoise avec celle de la Vulgate; & personne n'est plus capable

que lui d'une pareille entreprisa. Quoi qu'il en soit, on est sûr qu'il y a plus de 4000. ans que la Chine a les rois; en sorte que 22. familles ou dynasties différentes y ont régné successivement & sans interruption jusqu'à nos jours, & ont donné au pays 237. rois ou empereurs, depuis *Fohi*, qui vivoit, dit-on, 2952. ans. avant J. C. & qui fonda la monarchie, après avoir rassemblé les peuples dispersés, pour les faire vivre en société; & après leur avoir appris l'agriculture & les arts, jusqu'à l'empereur régnant, depuis l'an 1735. nommé *Xiunpnaching*.

Ce prince est de race Tartare, & sa famille, qui prend le surnom de *Chim*, est sur la trône de la Chine depuis le siècle passé; ce qui arriva de la manière suivante.

En 1626. *Ly* & *Chamy*, deux des principaux officiers de l'empereur *Tson-tching*, se révolterent & aspirerent également à la royauté, quoiqu'ils n'eussent ni la naissance ni les qualités nécessaires pour régner: aussi ce ne fut que par leur trahison qu'ils arriverent à leur fin. *Tson-tching*, le meilleur de

de tous les princes, se voyant ainsi trahi & abandonné des siens, aima mieux se donner la mort, que de tomber entre les mains de Ly, qui, ayant fait périr son compétiteur, se trouva seul le maître de ce grand empire. Jusques-là l'empereur des Tartares n'avoit rien voulu entreprendre contre l'empire de Chine, se faisant une loi de ne point contrevenir au traité fait entre les deux états. Mais ayant appris la mort de Tson-tching, sous prétexte de la venger, il entra dans la Chine. *Chumchiu* empereur des Tartares, n'avoit alors que 6. ans: mais il avoit trois oncles, dont le plus âgé, prince sage, l'instruisit dans l'art de régner: les deux autres commandoient les armées, à la tête desquelles ce jeune prince se trouva toujours malgré la foiblesse de son âge. Après avoir soumis enfin toutes les provinces de la Chine à sa domination, il transmit à sa mort, arrivée vers l'an 1661. le trône à Cham-hi son fils.

Les habitans de la Chine appellent cet empire *Chumque*, nom qui signifie *Royaume du milieu*, ou *Chunque*, qui veut dire, *Jardin du milieu*, parce qu'ils croyent que la Chine est au milieu du Monde. Quant au mot de *Chine*, il a été formé de *Cin* qui est en usage à Siam & à la Cochinchine. On prétend que *Cin* est le nom d'une famille impériale, qui régnoit environ 550. ans avant J. C. & selon la conjecture de quelques-uns, ce fut seulement alors que la Chine commença à être connue.

La Chine, en y comprenant la province de Leaotong, est située entre le 20. & le 43. degrés de latitude septentrionale, & le 116. & le 149. degrés de longitude; ce qui lui donne environ 460. lieues marines, ou 575. lieues communes de France d'étendue du midi au nord; & 350. lieues marines du levant au couchant. Elle est de figure ovale, & bornée au levant & au midi par l'Océan oriental; au couchant par de hautes montagnes & des déserts sablonneux, qui

Tome IV.

la séparent de l'Indoustan, & de la grande Tartarie, dont elle est séparée au nord par la fameuse muraille, bâtie autrefois par les empereurs du pays dans l'espace de 5. ans, pour empêcher les courses & les entreprises des Tartares. La largeur & l'épaisseur de cette muraille est par-tout de 12. coudées & même de 15. en quelques endroits, & sa hauteur de 30. Elle s'étend en long d'Orient en Occident l'espace de 500. lieues en mesurant ses courbures, & de 400. en droite ligne. Elle est de brique, mais si bien bâtie, que quoiqu'elle ait déjà duré plus de 1800. ans, elle est pourtant presque toute entière. Elle est flanquée d'espace en espace de tours, qu'on fait monter au nombre de 300. Elle étoit autrefois gardée par un million d'hommes: il falloit que la garnison ne fût pas si forte, quand les Tartares y entrèrent vers le milieu du dernier siècle.

Il n'y a pas de pays au monde qui soit plus peuplé que la Chine. Les dernières relations font monter les mâles seuls à 59. millions 788364. partagés en 10128000. familles; supputation aisée à faire: car chaque pere de famille est obligé sous de grosses peines, de mettre un écriteau à la grande porte de sa maison, qui contient le nombre & la qualité de ceux qui demeurent chez lui; & il y a des dixainiers nommés *Tisangs*, qui ont soin de tenir le rôle de dix familles. Le Gentil, dans son voyage du tour du monde en 1716. prétend que dans ce calcul, on ne comprend pas les femmes, les enfans, les magistrats, la plupart des lettrés & les soldats. Ce grand nombre d'habitans occasionne quelquefois de grandes famines dans le pays: mais malgré la mortalité qu'elles causent, l'usage dénaturé où l'on y est d'y exposer les enfans & de les abandonner, quand ils se multiplient trop, & la tyrannie d'un gouvernement despotique, la Chine se repeuple toujours par la force & par la nature du climat.

I

L'air de cet empire est différent, à cause de la vaste étendue : vers le nord il est assez froid, parce que les montagnes qu'on y trouve en grand nombre, sont presque toujours couvertes de neige ; il y est néanmoins fort pur, pûitque les habitans y sont rarement malades. Vers le midi il est fort tempéré & fort sain. On voit dans toutes les provinces de ce grand état des campagnes d'une étendue prodigieuse, qui, par la nature ou le travail des Chinois, sont cultivées comme des jardins. On y voit même un grand nombre de montagnes que l'adresse & le travail des hommes ont en quelque façon applanées ; en y pratiquant tout autour des terrasses, qui s'élèvent les unes sur les autres en forme d'amphithéâtre jusqu'au sommet.

Tout ce beau terroir est mieux arrosé qu'aucun qu'il y ait au monde. Chaque province, du moins vers le midi, a son grand canal, qui ne coule pas seulement dans les plaines, mais aussi dans les lieux montagneux, où il est soutenu par des digues & par des écluses. De ces grands canaux on en tire plusieurs autres, qu'on partage encore ; & par le moyen de ces rigoles on arrose presque tout le pays. Outre les canaux particuliers, il y en a un qui est commun à plusieurs provinces, qu'on appelle le *grand Canal*. Il va du nord au sud, se terminant d'un côté à la ville de Pekin, & de l'autre à celle de Canton. Il est soutenu de chaque côté par une levée revêtue de larges pierres de taille enchaîsées dans des piliers de même matière ; & quoiqu'en suivant ce canal on fasse 400. lieues de Canton à Pekin, on n'est pourtant obligé de faire qu'une journée par terre, pour traverser la montagne de *Moulin* ou *Muilin*, qui sépare la province de Canton d'avec celle de Kiangsi. Enfin les canaux sont aussi fréquens à la Chine, proportion gardée, qu'ils le sont en Hollande, & ils sont faits par l'art comme ceux de cette

province ; de sorte qu'on voyage fort commodément dans cet empire. Les seules voitures qui y soient en usage, sont des bateaux qu'ils appellent *Champans* ; les courtiers mêmes n'en ont pas d'autres.

La Chine est encore arrosée d'un grand nombre de rivières, dont il y en a trois qui sont fort considérables ; le *Hoang* ou la *rivière Jaune* ; le *Kiang* ou la *rivière Bleue* ; & le *Canton* ou le *Ta*. Le premier de ces fleuves a plus de 600. lieues de cours ; le second plus de 400. mais le dernier n'en a pas tant. On y compte en général près de 1500. rivières, lacs ou fontaines célèbres, qui abondent en poissons.

Le terroir de la Chine étant si bon & si bien arrosé, ne sçauroit manquer d'être fertile ; aussi le P. le Comte assure qu'on y recueille de plus de sortes de racines & de légumes, & en plus grande quantité, qu'en aucun autre endroit du monde ; ces racines & ces légumes sont la nourriture ordinaire de gens de basse condition.

Il y a dans cet empire 5. principales sortes de grains, le ris, le bled, l'avoine, les pois & les fèves : on y compte 6. sortes d'animaux domestiques ; le cheval, le bœuf, le porc, le chien, le mulet & la chèvre. On y recueille une infinité de fruits de toute espèce, poires, pommes, pêches, raisins, oranges, noix, châtaignes, grenades, citrons & autres que nous avons en Europe ; mais il y en a 3. sortes qui nous manquent. La première s'appelle *Sumçen* & à Macao, *figues de la Chine*, non à cause qu'elles ressemblent aux figues, mais parce que leur goût a quelque rapport à celui de ce fruit ; qu'on pourroit nommer *Masse de sucre* pour son excellence : leur couleur est d'un beau jaune extrêmement vif, qui les fait prendre pour de véritables pommes d'or. La seconde sorte s'appelle *Litchi*, & la 3^e *Lum-Yen*. Ces deux fruits, soit qu'on les mange frais ou séchés, sont d'un goût exquis. Les ananas, les goiaves & les cocos s'y trouvent aussi.

Les deux hivers qu'il fait dans les provinces méridionales de la Chine, n'étant pas plus froids que le printems en Italie, la terre y porte toujours des fleurs & des fruits.

La Chine produit un grand nombre de mûriers. Il y en a dans les provinces méridionales des forêts entières. Les Chinois en font des soies qui passent pour les plus belles & pour les meilleures de l'Orient & des étoffes de soie de toutes sortes que nous avons en Europe, & plusieurs autres qui nous sont inconnues. Aussi tous les Chinois un peu distingués, s'en habillent, en les fourrant en hiver de quelques pelletteries fines ou grossières, selon leur pouvoir. Le menu peuple s'habille de toile de coton, dont il y en a une grande abondance & de toute sorte de couleurs. A la vérité il ne s'y fait point de draps comme en Europe, mais on y fabrique diverses sortes de serges de laine, & quelques-unes très-fines de couleur de cendres & de canelle, dont les vieillards & les personnes considérables ont coutume de s'habiller pendant l'hiver.

On voit encore dans ce royaume deux ou trois arbres qui ne donnent pas moins d'admiration que les autres merveilles. L'un est l'arbre du poivre qui est aussi grand que nos noyers; son fruit est de la grosseur d'un pois, de couleur grise mêlée de quelques filets rouge: quand ce fruit est mûr, il s'ouvre de lui même, & fait paroître au dedans un petit noyau noir comme le jayet. Ce fruit est d'une odeur si forte, qu'on ne scauroit demeurer long-tems sur l'arbre pour le cueillir, sans en être incommodé: ainsi il le faut cueillir à diverses reprises. Quand il est cueilli & séché au soleil, on jette le noyau, qui est d'un goût trop fort & trop âpre; & on réserve l'écorce pour assaisonner les ragoûts, quoiqu'elle ne soit ni piquante, ni si agréable que le poivre ordinaire.

L'arbre du suif est encore plus singulier

& plus remarquable que celui du poivre. Il est de la hauteur d'un de nos cérifiers. Sa tête est bien arrondie; ses feuilles taillées en cœur sont d'un rouge vif & éclatant. Ses fruits, qui sont gros comme une noisette, ont une écorce extérieure, qui s'ouvre comme celle de nos charaignes, & qui laisse paroître trois grains qui ont un noyau en dedans, & en dehors une chair, dont la couleur, l'odeur & la consistance sont parfaitement semblables à celles du suif. Suivant quelques relations, cette matière est blanche comme de la neige, & ressemble à du suif bien purifié. On la cueille à la fin de Décembre, ou au commencement de Janvier. On la fond, & on en fait des chandelles qui ressemblent à de la cire blanche, & qui ne rendent aucune mauvaise odeur: elle ne coûte que deux sols la livre: du marc de ce fruit on en fait de l'huile pour les lampes.

On peut mettre entre les arbres singuliers de la Chine celui qui porte le thé. Cet arbre vient de semence. Il porte trois ans après avoir été semé; & devient haut depuis deux pieds jusqu'à cent: on en trouve de si épais, que deux hommes auroient peine à les embrasser. Les feuilles de cet arbre, qui font le thé, doivent être cueillies en Mars & en Avril, auquel tems elles sont jaunes & pleines de suc. Etant cueillies on les amollit à la fumée de l'eau bouillante, après quoi on les fait sécher pour les garder.

La Chine, dont la plûpart des montagnes sont aussi-bien cultivées que les plaines, en a aussi d'incultes, mais qui ne sont pourtant pas inutiles. Les unes sont chargées d'arbres propres à la construction des maisons & des navires; les autres ont des mines de fer, d'étain, de cuivre, de mercure, d'or & d'argent. On ne travaille pourtant pas aux dernières; mais il y a une infinité de gens qui n'ont point d'autre métier que de fouiller dans les sables & dans

les boues des torrens, où l'on trouve de l'or très-pur, qui y est entraîné des montagnes dans le tems que les eaux s'enflent & se débordent. Enfin on trouve dans toutes les montagnes de la Chine des pierres d'aimant, & des simples très-propres pour la médecine. *Xé* est un animal de la grandeur d'un chevreuil. C'est d'une tumeur qui vient sous son ventre au plein de la lune; qu'on tire du musc. On connoît assez la beauté des porcelaines & du vernis de Chine.

La Chine est gouvernée par un souverain qui porte le titre d'empereur, auquel les loix donnent une autorité sans bornes. 1^o. Toutes les charges de l'état sont à sa disposition; il ne les vend pas, il les donne; mais il les ôte pour la moindre faute. 2^o. Il peut imposer de nouveaux tributs; il ne le fait pourtant presque jamais, parce que ceux qui sont réglés, suffisent pour soutenir une guerre étrangère, & que dans les guerres civiles il y auroit du danger d'imposer de nouveaux impôts. 3^o. Il peut faire de son chef la paix ou la guerre, & toutes sortes de traités avec ses voisins. 4^o. Il peut déclarer son successeur, & préférer un cadet de sa famille, & même un étranger, à son fils aîné. Il peut aussi exclure celui qu'il a choisi: mais il faut qu'il y ait pour cela de grandes raisons, & que les cours de Pekin y consentent. 5^o. Il peut donner aux morts de nouveaux titres d'honneur, les déclarer saints, leur faire bâtir des temples, & ordonner aux peuples de les y honorer comme des divinités. 6^o. Il peut changer les caractères de la langue & les noms des provinces, des villes & des familles, défendre l'usage de certains termes dans les livres, & même dans la conversation, & donner cours à d'autres.

Cet empereur entretient ordinairement six cens mille hommes sur pied, pour veiller à la sûreté & à la tranquillité de l'empire. Il a deux grands conseils, l'un ordi-

naire, composé des *Colaos*, qui sont les ministres d'état; & l'autre extraordinaire, composé des princes du sang. Outre cela, il y a à Pekin six cours souveraines, qui connoissent de différentes affaires. Le *Liipou* a inspection sur tous les officiers de l'état, qu'on appelle mandarins. On les nomme dans la langue du pays *Quong-fu*, c'est-à-dire présidens: on y ajoute, pour les honorer davantage, le titre de *Laoilye*, maîtres ou seigneurs. Ce sont les Portugais, qui ne pouvant prononcer le mot de *Quong-fu*, selon l'accent Chinois, les appellent indifféremment *os Mandarinos*, à *mandando*; & à leur imitation les autres Européens les ont appelés de même.

On fait tous les trois ans à Pekin un examen général de la conduite des magistrats provinciaux; on y pèse la moindre de leurs actions, & on est aussi prompt à les punir, qu'exact à les récompenser. On publie même leurs fautes & leurs noms après l'examen, afin que le peuple sache la satisfaction qu'on donne à ses plaintes.

Le second conseil établi à Pekin est le *Houpon*, qui a inspection sur les finances. Le *Liipou* doit conserver les anciennes coutumes, & régler la religion, les sciences, les arts & les affaires étrangères. Le *Penpou* a sa juridiction sur les troupes. Le *Henpou* est pour la punition des crimes; & le *Compon* a inspection sur les ouvrages publics & les bâtimens. Chacun de ces six tribunaux a deux présidens, l'un Chinois & l'autre Tartare; & tous les actes qui en émanent, & du conseil de l'empereur, sont écrits en Chinois, & dans la langue Tartare des Mantcheoux, qu'on parle à la cour, ainsi que la Chinoise; mais cette dernière est la dominante; & elles ne peuvent s'allier l'une avec l'autre.

Dans toutes les villes du premier ordre, il y a des cours subordonnées à ces six tribunaux, & dans les moindres villes, des

jugés, des sentences desquels on peut appeler à ces cours. Il y a, outre ces officiers de justice, des vicerois d'une ou de plusieurs provinces, des gouverneurs des grandes contrées & des gouverneurs de villes. Tous ces officiers, qu'on appelle en général mandarins, & qu'on divise en neuf classes, sont, à ce qu'on dit, au nombre de 13647. Ils sont tous docteurs: ainsi les Chinois ont l'avantage d'être gouvernés par des philosophes. Ils ne servent jamais dans les provinces, dont ils sont nés. Ils ne sont que trois ans dans chaque charge, après quoi ils sont de nouveau examinés; & selon l'état auquel on les trouve, ils sont avancés, reculés ou cassés.

On oblige tous ces mandarins à s'accuser eux-mêmes toutes les années des fautes qu'ils font; & on envoie des inspecteurs secrets dans toutes les provinces, pour observer leur conduite. Au reste, tous ces mandarins, & toutes les cours subalternes ou souveraines de la Chine n'ont pas l'autorité de faire exécuter un homme à mort. Toutes leurs sentences doivent être présentées à l'empereur, qui les confirme, les adoucit ou les casse, comme il lui plaît.

En un mot, les missionnaires nous parlent du gouvernement de la Chine, comme d'un gouvernement parfait; & ils exaltent sur-tout les vertus morales, & la sagesse des Chinois: mais il s'en faut de beaucoup que nos commerçans nous donnent une idée aussi avantageuse des vertus des Chinois. On peut voir ce qu'ils disent sur les brigandages des mandarins, & les friponneries des négocians, & se persuader d'ailleurs par les lettres du P. Parennin à M. de Mairan, touchant le gouvernement de la Chine, qu'il n'est pas aussi merveilleux, qu'on veut nous le faire accroire.

On fait monter les revenus de l'empereur de la Chine ou de l'état à 300. millions d'écus, sans compter les revenus en espèces, soit en ris, en soie, en toile, qui

montent à de grandes sommes. La monnoie ordinaire n'est que de cuivre; & on y pèse l'or & l'argent.

Les sciences, particulièrement la philosophie morale, les mathématiques & la médecine, sont connues depuis long-tems à la Chine, & les principaux arts y sont bien cultivés. On y a eu l'invention de la poudre à canon, de l'imprimerie & de la boussole, long-tems avant qu'elles ne fussent connues en Europe. On prétend qu'il y a plus de 800. ans qu'ils ont l'usage de la boussole: cependant ils n'en ont aujourd'hui qu'une idée fort imparfaite. Leurs vaisseaux mêmes ne sont pas faits pour des voyages de long-cours, & ils sont incapables de résister aux orages qu'on essuye sur mer: il est vrai qu'ils vont jusqu'aux Philippines; mais ils le peuvent, sans le secours de la boussole, puisqu'ils ne perdent presque jamais la terre de vue; ainsi, en cotoyant les isles qu'ils rencontrent, ils arrivent à leur but.

La langue Chinoise n'a rien de commun avec toutes celles qu'on parle dans l'univers, & les caractères de son écriture sont hieroglyphiques. Cette langue, qui forme une espèce de musique, n'a qu'environ trois cens trente racines, qu'on prononce toutes en monosyllabes; cependant par la diversité de leur arrangement, de leurs accens, & de leur prononciation, on en fait une langue fort étendue, mais en même tems très-difficile. Outre cette langue, qui est la vulgaire, & la Tartare, que les Tartares conquérans de la Chine y ont apportée, & qu'on parle à la cour, il y a la langue sçavante, qu'on appelle la langue Mandarine; tous les lettrés en font une étude particulière. On prétend qu'elle contient cent vingt mille mots, tandis que la vulgaire n'en a que soixante mille. La langue des Tartares Mancheou, maîtres de la Chine, est différente de celle des Tartares Mogols ou Mongou, qui sont les Tartares occidentaux. Dans l'écriture des Tartares

Mantcheou, on lit les lignes de haut en bas, & de la gauche à la droite. Dans le Chinois, qui est écrit de haut en bas, comme le Tartare, & par colonnes, on lit les lignes de la droite à la gauche. Dans d'autres livres Chinois, les lignes sont de suite de la droite à la gauche, & non de haut en bas.

Les *Miaf-ffé*, peuples qui sont répandus dans diverses provinces de la Chine, entr'autres dans celles de Soutchouen & de Houquang, & que les Chinois regardent comme des sauvages, ont aussi une langue & des coutumes particulières : ils sont ennemis des Chinois naturels, & soumis à leurs seigneurs particuliers : ils habitent les montagnes, & ne rendent à l'empereur de Chine, & aux vicerois, qu'une obéissance apparente, ou pour mieux dire, les uns sont entièrement soumis, & les autres vivent dans l'indépendance. Ceux de ces derniers qui habitent dans la province de *Koeitcheou*, y occupent plus de 40. lieux de pays, & y sont séparés en villages, où ils sont gouvernés par leurs anciens : ils cultivent la terre, font de la toile, des tapis, &c.

Suivant le P. le Comte Jésuite, dans ses nouveaux mémoires de la Chine, on y partage les villes en *villes de guerre* & en *villes de police* ; & elles sont distinguées en plusieurs ordres. Il assure qu'il y a plus de mille villes de guerre du premier ordre : le nombre des autres est encore plus grand : mais elles ne sont pas fort considérables, quoiqu'on tienne en toutes des garnisons. Pour les villes de police, voici ce que le même auteur en dit : « Je me contenterai, » sans entrer dans un détail inutile, d'assu- » rer que j'ai vû sept ou huit villes, toutes » plus grandes, ou du moins aussi grandes » que Paris, sans compter plusieurs autres » où je n'ai pas été, & à qui la géographie » Chinoise donne la même étendue. Il y a » plus de quatre-vingt villes du premier

» ordre, qui sont comme Lyon ou Bour- » deaux ; parmi deux cens soixante du se- » cond ordre, il y en a plus de cent comme » Orléans ; & entre douze cens du troisième » ordre, on en trouve 5. ou 600. aussi » considérables que la Rochelle & Angou- » lême, sans parler d'un nombre prodigieux de villages, qui surpassent en grandeur, & en nombre d'habitans, les villages de Marennes, & de S. Jean de Luz. »

Le P. le Comte proteste qu'il n'exagère pas, & que ceux-là le croiront facilement, qui auront lû & crû ce que dit le Pere Coplet dans la grande carte qu'il a faite à la main sur l'Atlas de Martinus, & les mémoires du Magalhannes, qui a été trente-sept ans dans la Chine, dont il en a passé vingt à la cour. Ce Jésuite partage les villes de guerre en six rangs, au nombre de deux mille trois cens cinquante-sept, & les villes de police en six autres ordres, au nombre de deux mille cent quatre-vingt-dix. Il est vrai qu'il comprend dans ce nombre les villes du Leotung, & celles qui appartiennent à quelques roitelets, qui se trouvent dans quelques provinces de la Chine.

Le P. le Comte ajoute ce qui suit par rapport aux édifices publics. « Outre les » ponts de trois, cinq, sept arches, qui » sont sans nombre, ou dans les villes, ou » dans la campagne, sur les canaux, pour » la communication des terres, il y en a » de célèbres trois cens trente-un. Des » tours, des arcs de triomphes, & autres » monumens dressés à la mémoire des rois » ou des autres hommes illustres, 1150. » Des anciens temples ou palais dressés à » l'honneur des familles illustres, 709. Des » temples des idoles les plus fréquentés, » ou pour leur magnificence, ou pour leurs » prétendus miracles, 408. Des palais destinés à loger des vicerois, gouverneurs » des provinces, des contrées ou des villes, » somptueux à proportion de leurs rangs. »

» 23167. Des mausolées célèbres, 686.
 » Les maisons y sont belles & fort bien bâ-
 » ties, mais particulièrement celles des
 » personnes de condition, qui sont ac-
 » compagnées de jardins, de vergers, de
 » bois, de fontaines, de canardières, d'oi-
 » selleries & de garennes. » Elles sont
 peintes & blanchies par dehors, & ont la
 plupart 3. portes sur une même face. Celle
 qui est au milieu est plus grande que les au-
 tres; & pour la construction, les Chinois
 réussissent si bien en architecture, que rien
 n'approche de leurs ouvrages en cet art.

Les Chinois sont d'une taille médiocre. Ils ont le nez court, les cheveux noirs, le visage large, & le teint olivâtre. Les femmes y sont petites, & généralement belles & fécondes. Ils sont spirituels & industrieux; mais ils sont pleins d'estime pour leur nation, & de mépris pour les autres: ils aiment la pompe & le faste; ils sont ambitieux, avares & voluptueux, comme le sont tous les Asiatiques: mais le désir d'amasser du bien l'emporte sur toutes les autres passions. Ils sont extrêmement civils & formalistes, très-habiles dans la politique & dans le commerce, propres pour les arts & pour les sciences, mais peu vaillans dans la guerre, qu'ils n'entendent pas; ce qui a facilité aux Tartares la conquête de ce grand empire, qu'ils n'auroient jamais osé attaquer, si les peuples eussent été belliqueux. D'autres ajoutent que les Chinois sont adroits & très-industrieux, hardis, entreprenans, ennemis de l'oïveté, & nés pour le commerce, & si subtils, qu'il faut être bien fin pour s'empêcher d'être trompé en négociant avec eux. Aussi disent-ils communément que toutes les nations sont aveugles en matière de commerce; que les seuls Hollandois ont un œil, mais que pour eux ils en ont deux. La Chine est le pays de toute l'Asie, d'où il sort le plus d'or: ils payent avec ce métal toutes les marchandises qu'on y apporte. Comme les Chinois

aiment l'argent, & qu'ils n'en ont guères, ils donnent facilement leur or pour de l'argent, sur quoi les Hollandois, qui leur en apportent, font un gain considérable.

Les Chinois sont extrêmement jaloux: aussi les femmes y sont-elles gardées fort étroitement, sans avoir aucune familiarité avec les hommes. Il n'y a que la province de *Yunnan*, où les femmes aillent dans les rues comme en France. Ils exposent leurs enfans ou les font mourir, quand ils n'ont pas de quoi les nourrir; & comme ils croient la métempsychose, ils se persuadent qu'il leur est avantageux de faire passer leurs ames en d'autres corps, & de les faire devenir enfans d'un homme plus riche. Les hommes sont obligés d'assigner la dot des filles qu'ils veulent épouser: la nouvelle mariée la remet à son pere, pour le dédommager de la peine qu'il a eue de l'élever. *Mendoça* ajoute qu'en certaines provinces de la Chine, les magistrats donnent de belles filles aux riches, & que l'argent qu'on en tire, sert à marier les laides aux pauvres. Les Chinois n'ont qu'une femme légitime; mais ils entretiennent plusieurs concubines.

A l'égard de la religion, les Chinois sont presque tous payens ou idolâtres. Pour les Tartares qui ont conquis ce vaste empire, *D. Jean de Palafox* prétend que ce sont des hommes presque sans Dieu; qu'ils reçoivent indifféremment toutes les religions ou superstitions qu'on leur présente, & qu'ils s'accrochent de toutes: mais d'ailleurs ce prélat les représente comme des gens intégrés. L'ordre que le prince Tartare, qui en fit la conquête, établit dans sa nouvelle domination, & ses soins pour empêcher les vexations des mandarins, n'ont rien de cette barbarie qu'on leur attribue. Enfin le gouvernement sous cet empereur changea entièrement de face, & devint un des plus raisonnables & des plus judicieux de l'univers. Il y a aussi des

Chinois Mahométans établis dans quelques provinces, où ils vivent assez tranquilles; & il y a quelques familles Juives à Caifong, capitale de la province de Honan, où elles ont une synagogue.

On compte à la Chine 480. principaux temples d'idoles, parmi un plus grand nombre de moins considérables, entre lesquels il y en a plusieurs que les Chinois ont consacrés à la mémoire de leurs ancêtres; car ils témoignent une extrême vénération pour leurs parens après leur mort. Tous ces temples sont habités par plus de trois cens cinquante mille bonzes, qui sont les ministres de la secte de Foë. Il y a dans toutes les villes des écoles & des bâtimens publics érigés en l'honneur de Confucius le grand philosophe du pays; & on y voit un nombre prodigieux d'étudiens.

Les Chinois sont partagés sur la religion en 3. principales sectes, dont la plus ancienne, la plus étendue, & la dominante est celle de *Confucius*. Ceux de cette secte, dont l'empereur & les lettrés font profession, suivent la loi naturelle, ne rendent aucun culte aux images, croient le monde éternel, & ne rendent de culte qu'à Dieu seul ou au ciel, auquel l'empereur seul peut faire des offrandes, & offrir des sacrifices. Les particuliers ne peuvent faire des offrandes qu'aux esprits. Une partie de cette secte a donné dans l'athéisme. Ceux de la seconde secte, qu'on appelle des *Taoïssé*, fondée par un philosophe nommé *Leokium*, ont un culte plein d'impiétés & de cérémonies magiques. Elle a une morale Epicurienne, & fait consister le bonheur dans la volupté. La troisième, qui est la plus nombreuse, comprend les adorateurs de Foë, & d'un grand nombre d'autres idoles, & s'adonne à la magie. Ceux de cette secte croient la métempsychose, la récompense des bons, & la punition des méchans après leur mort.

Les Portugais, après avoir découvert la

Chine en 1581. donnerent occasion à des missionnaires de divers ordres, d'y aller prêcher l'évangile. Ces hommes apostoliques y firent successivement divers progrès; sur-tout après que l'empereur *Chang-Hi* eut permis en 1692. par un fameux édit à tous les Européens le libre exercice de la religion Chrétienne, avec permission à ses sujets de l'embrasser. Divers missionnaires séculiers ou réguliers, s'établirent en plusieurs villes de l'empire; & la religion Chrétienne y devint si florissante, qu'on y comptoit jusqu'à 300. églises ou chapelles particulières, & trois à quatre cens mille Chrétiens. Les Jésuites François entr'autres y comptoient en 1709. 13. maisons habitées par 36. missionnaires; & les Jésuites Portugais y avoient une vice-province composée de 41. maisons, & dépendante de l'assistance de Portugal.

Pour gouverner ces églises, le pape Innocent XII. érigea, à la fin du dernier siècle, trois évêchés en Chine à la nomination du roi de Portugal, sçavoir à *Pekin*, à *Nankin* & à *Macao*, sans compter plusieurs vicaires apostoliques, qui furent envoyés dans diverses provinces de l'empire. Mais les disputes qui s'éleverent bientôt après entre les Missionnaires, au sujet de certaines cérémonies, que plusieurs d'entr'eux permettoient aux Chrétiens Chinois d'observer, & que d'autres réprouvoient comme un reste d'idolâtrie, y causerent une grande division, & y arrêterent le progrès de l'évangile.

D'un autre côté l'empereur *Chang-Hi*; qui avoit favorisé la religion Chrétienne, étant mort le 20. de Décembre de l'an 1722. ses successeurs en ont interdit l'exercice par des édits sévères, & banni ou persécuté les Missionnaires, qui sont obligés de s'y tenir cachés; & il n'y a que les Jésuites François & Portugais, & quelques prêtres séculiers qui sont tolérés à *Pekin*, sous le titre

titre de mathématiciens de l'empereur. Les trois évêchés de Peking, Nanking, & Macao, subsistent néanmoins encore, & sont remplis par des titulaires; le premier par un Jésuite, & les deux autres par deux Français Observantins, Portugais. Il y a encore aussi quelques vicaires apostoliques cachés en Chine; & il n'y a pas long-tems qu'un de ces prélats, de l'ordre de S. Dominique, a scellé la foi Chrétienne par le martyre.

La Chine, prise en général, comprend la Chine proprement dite, & les provinces adjacentes.

I. LA CHINE PROPREMENT DITE.

La Chine proprement dite se divise en 15. provinces; on en trouve 6. vers le nord, *Pekin, Chamung, Nankin, Chekian, Fokien & Quamung*; connues sous le nom général de *Caray*. En poursuivant vers le couchant & le nord, on rencontre le long des frontieres de l'Inde & de la Tartarie, les cinq provinces suivantes; *Quangsi, Yunnan, Sut-chouen, Chenfi & Chanfi*. Les 4. dernières, renfermées entre les précédentes, sont *Honan, Houquan, Kiangsi & Quetscheou*. Ces 9. dernières comprennent ce qu'on appelle LE MANGIN.

§. I. *Petcheli ou Pekin.*

Pekin ou le Petcheli est bornée au nord par la fameuse muraille de la Chine, qui la sépare de la grande Tartarie; au levant par la mer orientale & par la province de Chantong; au midi par celle de Honan; & au couchant par celle de Changsi. Son étendue du midi au nord est de 160. lieues communes de France, & elle en a 100. du levant au couchant dans sa plus grande largeur. Elle est fort retrécie dans sa partie méridionale. L'air y est tempéré; & quoique l'élevation du pole ne passe pas le 43. degré, les rivieres y sont glacées depuis la fin

Tome IV.

du mois de Novembre jusqu'à la mi-Mars: mais le froid n'y est pas piquant. Le terroir en est uni: mais sablonneux & peu fertile. On y recueille néanmoins du ris & toutes sortes de grains & de légumes, & quantité de fruits, & il y a beaucoup de bestiaux. Les rivieres sont fort poissonneuses: les peuples y sont moins polis; mais plus robustes & plus belliqueux que dans les autres provinces.

On divise cette province en 9. districts; dont chacun a sa ville capitale, outre lesquelles on y compte encore 140. villes du second ou du 3^e ordre.

PEKIN, capitale de cette province, & de tout l'empire de Chine, a un nom qui signifie *Cour du Nord*: elle a été ainsi nommée, parce que l'an 1404. les empereurs de Chine, pour s'opposer aux courses des Tartares, y transporterent leur cour de Nankin, qui signifie *la Cour du Midi*, & qui étoit auparavant le siège de l'empire. Pekin est une des plus grandes villes du monde. Elle représente un carré parfait. Le P. le Comte lui donne sept lieues & demie de circuit, de 3000. pas chacune: il assure qu'elle renferme un espace de terre quatre fois plus grand que Paris; mais il ajoute que les maisons de Pekin n'étant que d'un étage, il se trouve que Paris contient autant de logemens que Pekin. Il juge pourtant que Pekin a une fois plus de monde que Paris, parce que 20. Chinois se placent où on logeroit à peine 10. Parisiens. Suivant le P. du Halde, Pekin n'a que 42. lys ou stades Chinois de circuit, sans y comprendre les faubourgs; ce qui ne fait que 4. lieues un quart communes de France: ainsi elle est moins grande que Nankin.

Pekin est divisée en deux villes; la vieille & la nouvelle. Cette dernière est appelée *la Ville des Tartares*, parce que les Tartares s'y sont logés, après en avoir chassé les Chinois; & la vieille est *la Ville des Chi-*

K

nois, bâtie par ces peuples, après qu'ils eurent été chassés de la nouvelle. Les rues y sont droites, larges & longues; mais n'étant pas pavées, elles sont pleines de boue en hyver & de poussière en été, moins néanmoins dans la nouvelle que dans la vieille, où les rues sont plus étroites; & il y a des gens préposés pour les tenir propres.

Le palais de l'empereur, situé dans la nouvelle, est entouré d'une double muraille. Entre les deux murailles on trouve les maisons des officiers de la cour & celles des artisans qui sont aux gages de l'empereur. Dans la muraille intérieure est le palais propre de l'empereur. Il est fort vaste, composé d'un grand nombre d'appartemens magnifiques, mais moins réguliers que les palais de l'Europe. Il y a un observatoire dans ce palais.

La ville de Pekin est située au 39. degré 54. m. de latitude, & au 134. 16. m. de longitude, dans une plaine très-fertile, quoique sablonneuse, à 20. lieues de la grande muraille. Les murs qui l'environnent sont superbes, & on peut monter à cheval sur les remparts. On y compte entr'autres 3. portes qui sont ornées d'un double pavillon. Elle est l'entrepôt de toutes les richesses & de toutes les marchandises de l'empire. Les grandes rues tirées au cordeau, longues d'une lieue & larges de 120. pieds, sont remplies d'une infinité de peuple: mais il n'y a pas de proportion entre les rues & les maisons qui sont mal bâties sur le devant & peu élevées. Les gens qui ne sont pas du commun, s'y font porter en chaise, ou vont à cheval: la police qui s'y exerce régulièrement empêche la confusion & le désordre.

Le P. du Halde met 3. millions d'ames dans Pekin: outre la maison des Jesuites François, qui est dans l'enceinte du palais de l'empereur, & le collège ou la maison des Jesuites Portugais, il y a une maison pour les missionnaires de la Propagande, & ces 3.

maisons sont dans la ville Tartare. L'église des Jesuites François est une des plus belles de tout l'Orient. Il y a plusieurs temples d'idoles dans l'enceinte du palais impérial de Pekin. Il y en a 4. principaux, & 7. dans la ville ou aux environs, où l'empereur va sacrifier une fois tous les ans.

La ville de Pekin est sujette aux tremblemens de terre. Outre celui qu'elle essuya en 1729. on y en ressentit un le 30. Septembre 1730. qui ne dura qu'environ 4. m. mais avec tant de violence, que la belle église des Jesuites Portugais, celle des Jesuites François, avec le couvent des Franciscains, furent totalement détruits. Le magnifique palais de *Haytien*, maison de plaisance de l'empereur, fut renversé. Enfin plus de cent mille personnes périrent, tant sous les ruines des maisons renversées, que par le débordement des rivières; & ce tremblement de terre détruisit plus des deux tiers de cette capitale.

La maison de plaisance de l'empereur, située aux environs de Pekin, consiste en une grande quantité de corps de logis détachés les uns des autres, & séparés par de vastes cours, des parterres & des jardins. La façade de ces bâtimens, qui sont tous à rez de chaussée, brille par la dorure, le vernis & les peintures; & les tuiles qui les couvrent, sont peintes de diverses couleurs. Les appartemens sont meublés de tout ce qu'il y a de plus précieux dans l'Inde. Outre ces palais, il y a plus de 200. petites maisons dispersées, où on peut se reposer & manger après une promenade. Ces maisons sont petites, mais très-logeables, & accompagnées de plusieurs logemens isolés pour les eunuques, qui ont la garde de chaque palais. Rien n'est symétrisé dans ce palais & dans ses jardins; & il y règne un désordre rustique, mais élégant. On y voit quantité de canaux & de bassins irréguliers, avec toute sorte d'oiseaux aquatiques, & plusieurs parcs & ménages.

ries. Au milieu de ce vaste enclos est bâtie une petite ville, qui a un quart de lieue d'étendue, & où on trouve en petit ce qu'il y a dans la capitale. Tel est en abrégé le récit que les Jésuites nous ont donné de la maison de campagne de l'empereur de Chine dans leur 27. recueil de lettres édifiantes; maison, ajoutent-ils, qui n'est guères vûe que de l'empereur, de ses femmes & de ses eunuques.

Les autres principales villes de la province de Petcheli sont *Paoting*, qui est la demeure du viceroy, & une des plus belles & des plus agréables, située dans un pays plat & bien cultivé; *Hokien* qui a 4.000. pas de circuit; & *Chinting* qui en a autant.

On voit encore dans l'étendue de la province de Petcheli *Sontcheon*, capitale de la partie orientale, une des plus belles & des plus agréables de l'empire. On la compare à Venise, parce qu'elle est bâtie au milieu d'un pays rempli de lacs, d'une rivière & de canaux, qui l'environnent, à deux journées de la mer ou du golfe de *Cang*; ce qui fait qu'elle est commerçante. Elle a 7. lieues de circuit sans les faubourgs qui sont fort étendus. *Songkiang* qui est aussi bâtie dans l'eau. *Yangtcheou*, qui a 2. lieues de circuit, & qui, avec ses faubourgs, contient 2. millions d'ames, à ce qu'on prétend. *Nyanking*, capitale de la partie occidentale, dans une situation charmante, & recommandable par ses richesses & par son commerce. *Hæitcheou*, une des plus riches de l'empire, & où il se fait la meilleure encre. Il y a dans les montagnes des environs des mines d'or, d'argent & de cuivre, & c'est le pays où croît le meilleur thé: on y fait aussi les meilleurs ouvrages de vernis. *Fongyang*, où il y avoit un temple superbe, dédié à l'Idole *Foë*, aujourd'hui presque ruiné, &c. *Tson-mingen*, est une île du golfe de *Cang*, qui a environ 20. lieues de long sur 5. à 6. de large. Sa ville capitale est du 3^e ordre.

§. 2. *Chang-Tong.*

Cette province est bornée au nord & au levant par le golfe de *Cang* ou *Kiangnan*, ou la mer orientale; au midi par la province de *Kiangnan* ou de *Nankin*; & au midi par celles de *Petcheli* & d'*Honan*. Son étendue est d'environ 150. lieues communes de France du levant au couchant, & 60. du midi au nord. Elle est une des plus fertiles de l'empire, & plusieurs îles très-peuplées répandues dans le golfe, en dépendent. Le grand canal impérial traverse cette province: on y voit de plus quantité de lacs & de rivières qui la rendent très-fertile; & il y a des arbres fruitiers de toute espèce. Elle est divisée en 6. districts, qui ont leurs capitales. On y compte 114. autres villes qui dépendent de celles-là, & qui sont du 2. ou 3^e ordre.

CINAN ou *Tsinan-fou*, capitale, est une des plus belles villes de la Chine. Elle est située à environ 60. lieues de *Pekin*, vers le midi. On y voit un très grand nombre de palais, & aux environs quantité de superbes tombeaux des rois & des grands seigneurs de Chine. Il y a dans le territoire de cette ville une montagne toute pleine de cellules & de petits temples, où plusieurs Chinois Idolâtres vivent en hermites.

Les autres principales villes de la province sont *Yencheou*; *Kiofou-hien*, lieu de la naissance de *Confucius*, où on a dressé divers monumens en son honneur; *Tentcheou*, qui a un havre fort commode sur la mer, &c.

§. 3. *Nankin* ou *Kiangnan.*

Cette province est bornée au nord par celle de *Chantong*; au levant par la mer orientale; au midi par les provinces de *Tchekian* & de *Kianté*; & au couchant par celles de *Hounguang* & d'*Honan*. Elle a environ 150. lieues communes de France d'étendue du midi au nord, & 125. du levant au cou-

K ij

chant. Le pays est rempli de lacs, de rivières & de canaux, qui communiquent avec le grand fleuve d'*Tangse-kiang*, lequel traverse la province du sud-ou est au nord-est, jusqu'à son embouchure dans la mer orientale. Le fleuve d'*Hoang* ou la rivière Jaune arrose d'un autre côté la partie septentrionale du levant au couchant, jusqu'à son embouchure dans la même mer. Ces deux fleuves, qui sont les plus grands de l'empire, & les autres rivières, la fertilisent. On y fabrique beaucoup de toiles de coton. Les habitans sont fort polis, & leur génie est fort propre pour les sciences.

On recueille dans cette province cette plante précieuse qu'on nomme *Ginzeng*, & qui est fort chère, puisqu'une livre de cette racine coûte 500. liv. de notre monnoye. Ils la coupent en petites rouelles fort minces, & la mettent dans un gobelet d'argent ou d'autre matière avec de l'eau, qu'ils font bouillir dans un autre vase aussi plein d'eau, comme au bain marie, & la prennent ensuite après l'avoir laissé refroidir. Cette liqueur ranime & rajeunit, pour ainsi dire, les vieillards en les rendant forts & vigoureux. Il est assez ordinaire de voir en ce pays des hommes passer cent ans, sans presque sentir les infirmités de la vieillesse. Les jeunes n'en usent point.

Cette province est partagée en orientale & occidentale. Elle est une des plus étendues, des plus marchandes & des plus riches de l'empire; & l'empereur en retire tous les ans 32. millions de taëls: chaque taël vaut 7. liv. 10. s. de notre monnoye. On la divise en 14. districts qui ont leurs capitales, outre lesquelles il y a encore 93. villes de moindre importance, du 2. ou du 3^e ordre.

NANKIN, sa capitale, l'étoit autrefois de toute la Chine & la résidence des empereurs. Elle est fort grande, fort peuplée & fort marchande, située à une lieue de la rivière de Kiang, près de son em-

bouchure dans le golfe de son nom dans la mer orientale, auquel elle communique par divers canaux, au 39. degré 46. m. de latitude, à 150. lieues de Pekin vers le sud-est. Son territoire est fertile; & quoiqu'elle ne soit plus la demeure des empereurs, il s'y trouve encore plus de monde qu'à Pekin; son port, l'abondance de toutes choses, & les canaux qui facilitent le commerce, la feront toujours regarder comme le centre de l'empire, où l'on trouve ce qu'il y a de plus rare & de plus curieux dans les autres provinces. On voit hors de la ville la fameuse tour de porcelaine, élevée vers l'an 1380. Elle est octogone, large d'environ 40. pieds, ayant 9. étages, & haute de plus de 200. pieds. Le circuit de Nankin est de 5. grandes lieues & demie: mais elle est fort déchue depuis qu'elle n'est plus la capitale de l'empire, & environ le tiers de son enceinte est désert; mais les deux autres tiers fourmillent de monde. Les rues beaucoup moins larges qu'à Pekin, sont assez belles & bien pavées. Les Tartares, qui y ont une grosse garnison, y occupent un quartier séparé. Les habitans y cultivent plus qu'ailleurs les arts & les sciences. On y comptoit vers le milieu du XVI. siècle, 800. mille feux, 24000. maisons de mandarins, 8000. rues, dont 600. étoient fort belles & fort larges, 2300. pagodes, dont mille étoient accompagnés de fort beaux monastères, & 110000. manufactures de soie. Nankin a 7. villes considérables sous sa dépendance.

Les autres villes plus remarquables de la province sont *Fung-yank*, *Suehou*, *Sung-kiang*, &c. Il y avoit dans cette province plus de Chrétiens à proportion que dans les autres.

§. 4. *Chekiang* ou *Tche-kiang*.

Cette province, bornée au nord & au couchant par celle de Kiangnan ou de Nankin; au levant par la mer orientale, & au

midi par la province de Fokien, a cent lieues communes de France d'étendue du midi au nord, & 80. du levant au couchant. Elle est remplie de canaux, & recommandable par sa fertilité & par son commerce. Le pays est mêlé de montagnes cultivées & de plaines fertiles. Les habitans sont d'un caractère doux, spirituel & poli. On y trouve des forêts entières de bambou, qui sont d'un usage infini. On y compte 77. villes sans les bourgs & les villages, & 11. grandes capitales d'autant de districts particuliers. Comme il y a dans toute cette province des forêts de mûriers, aussi produit-elle seule autant de soie que tout le reste de l'empire. On en tire des étoffes d'or & d'argent figurées, que les habitans fabriquent avec beaucoup d'industrie, & qui sont fort recherchées.

HANGCHEU ou *Hangt-cheou*, capitale de cette province, a 9. autres villes sous sa juridiction. Elle est située sur la rivière de Ché, vers son embouchure : on la prend pour le Quinsai ou Kingfu de Paul de Venise. Elle a été le siège des rois de Chine, lorsque les Tartares Orientaux envahirent le Catay. Elle est fort grande & fort magnifique, traversée de beaux canaux, accompagnée de grands faubourgs, & d'un très-grand nombre de maisons de plaisance. On dit, pour montrer sa grandeur, qu'il y a jusqu'à 15000. sacrificeurs, & pour preuve de sa magnificence, qu'il y a dans une de ses places jusqu'à 300. superbes arcs de triomphe, dressés à l'honneur d'autant de personnages qui se sont rendus illustres en divers tems. On voit encore dans cette ville 4. tours de porcelaine, & une autre tour sur une colline voisine, où il y a un *Cadran* qui marche par le moyen d'un clépsydre, dont les lettres, qui sont d'or, ont un demi-pied de long. Les Jésuites avoient une église fort magnifique dans cette ville, & deux chapelles dans ses faubourgs.

Martini dit qu'elle est si peuplée, qu'il

s'y consume tous les jours 10000. sacs de ris, que chaque sac suffit pour nourrir 100. personnes par jour ; que tous les jours on y tue mille pourceaux, & il ne compte ni les vaches, ni les chèvres, ni les moutons, ni les chiens, ni les oiseaux, ni les canards, ni les autres animaux ; quoique la plus grande partie des bourgeois soient d'une secte qui ne mange point de viande.

Cette ville, située à 50. lieues de Nankin vers le sud-est, a 4. lieues de circuit, sans y comprendre les faubourgs, & on y compte plus d'un million d'ames. Ses murailles sont hautes & épaisses. Les rues sont étroites, & les maisons n'y sont qu'à un étage, comme dans les autres villes de Chine ; & il y a beaucoup de jardins ; mais il y a dans les canaux des faubourgs une quantité prodigieuse de barques habitées par des familles entières comme à Canton. Les boutiques sont propres, & il y a de riches marchands. L'empereur y entretient 7000. hommes de garnison sous un général Tartare, & 3000. sous le viceroi. Les troupes Tartares y ont une forteresse séparée de la ville. On prétend qu'il y a 60000. ouvriers en soie dans cette ville, & tous les villages des environs en sont remplis. Au voisinage est un lac délicieux de deux lieues de circuit, sur les bords duquel sont plusieurs monastères de bonzes.

Les autres principales villes de cette province sont *Kia-hing*, qui est grande & bien peuplée, & qui a des faubourgs très-étendus. Les rues sont environnées de portiques où on peut se promener ; *Hout-chean*, grande & riche par son commerce de soie ; *Ning-po* qui a un bon port sur la mer orientale : ses murailles qui sont de pierre de taille, ont plus de 5000. pas géométriques de tour. Les rues y sont étroites. Il y a une forte garnison. *Chaohing* qui est toute remplie de canaux comme Venise, & où il n'y a point de rue qui ne soit traversée par un canal : elle a 4. lieues de circuit ; plusieurs mai-

sons, ce qui est assez rare en Chine, sont bâties de pierre de taille blanche. Ses habitans passent pour fort chicaneurs. On y recueille du vin très-estimé.

9. 5. *Fokien.*

C'est une des moins grandes provinces de la Chine, mais une des plus riches, à cause de son heureuse situation pour la navigation & le commerce. Elle est bornée au nord par la province de Tchekian; au levant par la mer orientale; au midi par la province de Quantong, & au couchant par celle de Kiansi. Son étendue du midi au nord est de 125. lieues communes de France, & de 80. du levant au couchant. Le climat en est chaud, mais l'air y est pur & sain. Ses côtes, qui sont fort poissonneuses, sont remplies d'une infinité de golfes. Ses montagnes & les plaines sont également cultivées, & produisent beaucoup de ris. Les premières sont couvertes de forêts; & on y trouve des mines d'étain & de fer. Les peuples sont spirituels & studieux: ils parlent un langage particulier, & la plupart des villes ont chacune leur dialecte: mais on parle généralement par-tout la langue Mandarine.

Cette province renferme 60. villes, partagées sous la juridiction de 9. principales. *Fochou* ou *FOUT-CHEOU* qui en est la capitale & la résidence du viceroy, est située à environ 110. lieues de Nankin vers le sud-est, & à 10. à 12. lieues au levant de l'embouchure de la riviere, sur laquelle elle est située, dans la mer orientale, qui y forme un golfe. Il s'y fait un grand commerce; & on y voit beaucoup de lettrés. Il y a un pont admirable de plus de cent arches, qui traverse le golfe. On fait beaucoup de sucre dans les environs. Les autres villes plus considérables sont *Tsuen*, qui est agréable, très-peuplée & marchande, bâtie sur un promontoire; *Tchang*, qui est fort peuplée & marchande; on

trouve dans ses montagnes de fort beau crystal; *Hiamen*, où il y a un port fort célèbre & fort commerçant, qu'on appelle le port d'*Emony*, à cause qu'il est formé par une isle de ce nom. Il y a 6. à 7. mille hommes de garnison sous un général Chinois.

Les isles de *Pong-hon* & celle de *Formose*, sont de la dépendance de la province de Fokien. Les premières forment un espece d'archipel, entre la côte de cette province & l'isle Formose: elles ne sont que sables & rochers entierement stériles, & habitées seulement par quelques Chinois qui y tiennent garnison.

Formose est une isle de la mer orientale de Chine, située à environ 30. lieues de la côte de la province de Fokien, entre le 22. degré 8. m. & le 25. 20. m. de latitude septentrionale: ainsi le cercle polaire traverse sa partie méridionale, & elle n'est pas située par conséquent *directement sous la ligne*, comme le dit Hubner dans sa géographie universelle. Suivant les nouvelles cartes de la Chine, elle a 85. lieues communes de France d'étendue du midi au nord, & environ 25. du levant au couchant: une longue chaîne de montagnes la divise du midi au nord, en deux parties, l'orientale & l'occidentale.

Les Chinois n'ont connu cette isle que depuis environ l'an 1433. Les Portugais s'y établirent, & y bâtirent quelques forts dans la partie occidentale: mais les Hollandois les en chasserent en 1634. & bâtirent le fort de Zélande, qui les rendoit maîtres du principal port de l'isle. Un fameux pirate Chinois les en chassa à son tour en 1661. & se rendit maître de la partie occidentale, qui se soumit enfin en 1682. à l'autorité de Chang-Hi, empereur de Chine.

Le pays est beau, & l'air y est pur & serein. Il est fertile en toute sorte de grains, en fruits, en tabac, en sucre, & arrosé par quantité de petites rivieres. Les princi-

poux animaux qu'on y voit sont les bœufs, qui servent de monture ordinaire, les cerfs & les singes. Les faisans y sont communs : mais il y a peu d'oiseaux d'une autre espèce, & peu de mûriers. L'eau du pays est plus propre à fertiliser la terre, que bonne à boire.

La partie occidentale de l'isle, qui appartient à l'empereur de Chine, & qui dépend du viceroi de Fokien, est partagée en trois gouvernemens particuliers, subordonnés au gouverneur de TAI-OUEN, capitale de cette partie de l'isle, où l'empereur de Chine entretient une garnison de dix mille hommes. Cette ville, située sur la côte occidentale de l'isle, est fort peuplée & fort commerçante : les rues sont tirées au cordeau, longues de près d'une lieue en certains endroits, larges de 30. à 40. pieds, bordées de boutiques de marchands, & couvertes, pour se garantir de l'ardeur du soleil, pendant 7. à 8. mois de l'année : elles sont mal pavées. La plupart des maisons ne sont que de terre & de bambou, & couvertes de paille. La ville n'a ni fortifications ni murailles : le port est assez bon ; mais l'entrée en devient tous les jours très-difficile. Les Hollandois, qui en ont été les maîtres, y avoient bâti une citadelle, nommé le fort de *Zélande*, qui seroit très-bonne, si elle n'étoit bâtie sur le sable. Les Chinois ont bâti un autre fort, où il y a 4. à 500. familles, & 2000. hommes de garnison.

Les Chinois possèdent deux autres villes dans la partie occidentale de l'isle de Formose ; & il n'y a dans ces trois villes de naturels du pays, que ceux qui leur servent d'esclaves ou de domestiques. Ils possèdent aussi plusieurs villages habités par des peuples de leur nation, & de plus 45. bourgades ou villages habités par les naturels du pays, savoir 36. dans la partie septentrionale, & 9. dans la méridionale. Les bourgades du nord sont assez

peuplées, & les maisons sont à-peu-près comme celles des Chinois. Celles du midi ne sont qu'un amas de cabannes de terre & de bambou, couvertes de paille.

Les Chinois traitent de barbares les naturels de l'isle de Formose, tant ceux qui leur sont soumis dans la partie occidentale, que ceux qui habitent la partie orientale, & qui sont perpétuellement en guerre contre eux ; mais ces peuples, quoique sauvages, ne sont rien moins que barbares : ils sont doux, justes, équitables, sincères, pacifiques, & ennemis du vol. Ils se nourrissent de riz, de menus grains & de gibier, qu'ils prennent à la course, à laquelle ils sont très-experts. Leurs armes sont le javelot, qu'ils lancent avec beaucoup d'adresse. Ils mangent fort malproprement, & la chair demi-crue leur paroît excellente. Ils se couvrent d'une simple toile, depuis la ceinture jusqu'aux genoux ; & les principaux font graver sur leurs corps plusieurs figures grotesques ; ce qu'ils prennent pour une marque de distinction. Ils se noircissent tous les dents, & portent des bracelets, des colliers, & des couronnes de petits grains. Quant à la religion, ils n'en font aucun acte, & n'adorent aucune idole. Quelques relations prétendent que ce sont les femmes qui y font les fonctions de prêtresses ; mais ce qu'elles rapportent à ce sujet, paroît entièrement fabuleux.

§. 6. *Quang-tong.*

Cette province est bornée au nord par celles d'Houquang, de Kiansi & de Fokien ; au levant & au midi par la mer orientale & la méridionale ; & au couchant par la province de Quangsi & le Tonquin, dont elle est séparée par des montagnes inaccessibles. Son étendue le long de la côte du levant au couchant, est de 230. lieues communes de France ; & sa plus grande largeur du midi au nord-est de 80. lieues, sans y compren-

dre, l'isle d'Hainan, qui en dépend. C'est la plus considérable, & la plus marchande des provinces méridionales de la Chine; & on y trouve plusieurs ports fort commodes. Elle consiste partie en plaines très-fertiles & en montagnes. Ses peuples sont fort industrieux. Elle est partagée en 10. districts, qui ont chacun leur capitale, & contient de plus 85. villes du second ou du troisième ordre.

QUANTCHEOU, *Canton* ou *Kanton*, sa capitale, a 17. autres villes sous sa dépendance. C'est aujourd'hui une des plus considérables villes de la Chine. On lui donne six lieues de circuit, & on dit qu'elle contient un million d'ames. Elle est située au 23. degré 8. m. de latitude, & au 130. 43. m. de longitude, sur la riviere de Ta-ho, un peu au-dessus de son embouchure dans la mer méridionale, avec un fort bon port, le seul de l'empire qu'il soit permis aux Européens de fréquenter. Elle est la résidence du viceroy qui gouverne la province. Elle est dans une situation charmante, d'une figure à peu-près carrée, & partagée en ville Tartare & ville Chinoise, la première au nord, & la seconde au midi, séparées par une muraille; elle a de plus trois fauxbourgs fort étendus, outre celui qui est de l'autre côté de la riviere, chargé le long des deux rivages d'une infinité de barques, qui servent d'habitation à un très-grand nombre de familles, & forment un fauxbourg flottant. On voit dans la ville d'assez belles places. Les maisons bâties de terre, avec des accompagnemens de brique, & couvertes de tuile, n'ont qu'un étage. Les rues sont pleines de boutiques fort propres. Les riches s'y font porter en chaise. On y voit plusieurs temples d'idoles, avec des cellules pour les bonzes. Les palais des mandarins ont leur beauté. Cette ville, qui est fortifiée, est défendue par deux bonnes citadelles. Elle soutint un siège d'un an con-

tre les Tartares, qui la prirent enfin par stratagème en 1650.

Les autres principales villes de la province sont *Fochan*, à 4. lieues de Canton, qui n'a que titre de bourg, mais qui néanmoins a 3. lieues de circuit, & qui ne le cede pas à Canton pour les richesses & le commerce, & pour la multitude de ses habitans; *Chao*, bâti au confluent de deux rivieres, à une lieue de cette ville, est un célèbre & riche monastère, autrefois d'environ mille bonzes, situé au milieu d'une montagne agréable; *Nan-hiong*, ville très-marchande; *Tchao-king*, où réside le gouverneur des deux provinces de Quanton & de Quangsi. C'est la mieux bâtie, & la plus belle du pays. Cette ville communique avec Canton par un canal, dont les deux bords sont remplis de tant de villages; qu'ils semblent n'en faire qu'un. Il y a sur la riviere plus de 500. barques, qui logent autant de familles.

L'isle d'*Hainan* est de la dépendance de la province de Canton. Elle n'est séparée de la côte méridionale de la province que par un détroit de 4. lieues. Elle s'étend depuis le 18. degré 15. m. de latitude septentrionale jusqu'au 20. & a environ 70. lieues d'étendue du levant au couchant, 40. à 50. du midi au nord, & près de 160. de circuit. Les côtes du sud & de l'est sont couvertes de hautes montagnes; celle du nord contient une grande plaine de 15. lieues. Le milieu de l'isle est aussi plein de montagnes: cependant on y trouve des campagnes bien cultivées, & fertiles en ris, à cause de la quantité de rivieres, & des pluies, qui y sont fréquentes. Les eaux de la partie méridionale sont mal saines.

K I U N, capitale de l'isle située sur un promontoire, a un bon port. Elle a sous sa juridiction 3. villes du second ordre, & 10. du troisième, situées presque toutes sur la côte. Le milieu de l'isle, plein de montagnes, est habité par des peuples sauvages,

vages, libres & indépendans pour la plupart. Ils ont des mines d'or & d'azur, & du bois d'aigle, de calamba & de rose. Ils sont difformes, d'une taille petite, & d'une couleur rougeâtre: ils ne sont couverts que depuis la ceinture jusqu'aux genoux. L'isle produit beaucoup de sucre, de tabac, de coton & de fruits. Le gibier y abonde.

Le port de Macao est aussi une des dépendances de la province de Quantong.

Macao est une presqu'isle située dans le golfe de Canton, à 15. ou 20. lieues au midi de cette ville. Ce n'est qu'un rocher stérile, de 3. milles de tour, où il faut apporter des vivres des provinces voisines. On y voit 9. montagnes, qui sont une espèce de triangle; & il y a un fort sur chacune. On fait quantité de sel dans cette presqu'isle, & l'empereur de Chine en tire tous les ans un million & demi pour le droit de transport.

MACAO, capitale de cette presqu'isle, fondée par les Portugais au XVI. siècle, est située sur une colline, & fortifiée de quatre bastions, dont il y en a trois du côté de la mer, & le quatrième est du côté des terres. Les maisons sont à l'Européenne, mais un peu basses. Les Chinois y sont en plus grand nombre que les Portugais, quoique ceux-ci soient maîtres de la place, & qu'ils y aient même un gouverneur: mais les Chinois y ont aussi un mandarin dont tout le pays dépend. Il y a un évêque suffragant de Goa, & 5. couvens, quatre d'hommes, & un de filles; sçavoir des Jésuites qui ont le collège, des Dominicains, Augustins & Cordeliers; le cinquième est celui des filles de Ste Claire: il y a 3. paroisses. Son port est fort commode: il s'y fait un grand commerce, qui consiste en or, en argent, en soie blanche, en draps d'or, en rubis, en perles, en musc, en porcelaine, en racine de China, en rhubarbe, &c. Les droits de la douane appartiennent aux Chinois. On compte 15000. habitans dans cette ville,

Tome IV.

dont 5000. Portugais, qui sont tous mérités, c'est-à-dire nés dans les Indes. Outre la douane, qui appartient aux Chinois maîtres du port de Macao, les Portugais payent un tribut à l'empereur de Chine, pour l'administration de la justice. La ville étoit autrefois très-riche & très-peuplée: mais elle est aujourd'hui fort déchue de son ancienne splendeur.

Sancian est une petite isle située à 20. lieues au sud-ouest de Macao, & voisine de la terre-ferme de la province de Canton, célèbre par la mort de S. François Xavier. On y voit encore le tombeau de ce saint, placé sur une colline au pied d'une montagne. Il y a 5. villages dans l'isle, habités par des pauvres pêcheurs. Les Jésuites Portugais ont fait bâtir une chapelle fort propre sur ce tombeau.

§. 7. *Quangsi.*

Cette province est bornée au nord par celles de Koitchou & de Houquang; au levant par celle de Quantong; au couchant par celle de Yunnan & le royaume de Tonquin, qui la borne aussi au midi avec la province de Quantong. Elle a 150. lieues moyennes de France d'étendue dans sa plus grande longueur du levant au couchant, & 120. du midi au nord. Elle contient 12. villes du premier ordre, capitales d'autant de districts, & 80. du second & du troisième. Quoiqu'arrosée de plusieurs rivières, elle n'est bien cultivée qu'en certains endroits; & la partie septentrionale est remplie de montagnes couvertes d'épaisses forêts. Il y a des mines de divers métaux, surtout d'or & d'argent, que la politique des Chinois rend presque inutiles. On y recueille de la canelle.

QUEISING en est la capitale. Elle est située vers le 25. degré 30. m. de latitude, & le 126. 45. m. de longitude, sur une rivière considérable, mais qui n'est pas néanmoins navigable. Elle est environnée

L

de peuples sauvages & barbares , rencoignés dans les montagnes, dont quelques-uns vivent dans l'indépendance.

Les autres principales villes sont *Oumcheou*, ville importante & de commerce, qui est la clef de la province, & plusieurs autres qui confinent avec le Tonquin, dont les peuples passent pour barbares dans l'esprit des Chinois.

§. 3. *Yunnan.*

Cette province est bornée au nord par la Tartarie Chinoise & la province de Setchuen; au levant par celles de Koeitcheou & de Quantong; au midi par les royaumes de Tonquin & de Laos; & au couchant par celui d'Ava & la Tartarie Chinoise. Elle a environ 180. lieues communes de France d'étendue du levant au couchant, & 160. du midi au nord. Elle est arrosée par diverses rivières qui prennent leur source dans plusieurs lacs très-étendus; ce qui contribue à sa fertilité. Les vivres y sont à grand marché; & il y a beaucoup de mines d'or, qu'on laisse incultes: mais on en ramasse beaucoup dans le sable des rivières. Il y en a de cuivre blanc, & on en tire plusieurs pierres précieuses: on y élève d'excellens chevaux, qui sont petits, mais forts & vigoureux. Les peuples y sont spirituels, courageux, doux & affables. La partie occidentale de cette province est habitée par des peuples nommés *Lolos*, qui ont une langue différente de la Chinoise, & qui sont mieux faits & plus endurcis à la fatigue que les Chinois. Ils sont sous l'autorité de divers seigneurs, qui sont leurs maîtres absolus, & qui logent dans de beaux palais. On croit qu'il y a des mines de fer & de cuivre dans leur pays, & on y en trouve d'or & d'argent. Le pays est abondant en toute sorte de denrées. Ces seigneurs portent l'habit Tartare. Les autres ont un habit particulier, & vont les jambes nues avec des sandales. Les dames font leurs visites à cheval.

La province de Yunnan est partagée en 21. districts, qui ont chacun une grande ville pour capitale, & qui en contiennent 55. autres du second ou du troisième ordre.

Yunnan, capitale de la province, est bâtie sur le bord d'un lac large & profond, au 26. degré & quelques minutes de latitude, & au 120. de longitude. Elle a une lieue de circuit. On y fait un grand commerce de métaux. Le gouverneur général des provinces de Yunnan & de Koeitcheou y fait sa résidence, de même que le viceroy particulier de la province. Le pays est agréable & fertile. Le climat y est tempéré.

Les autres principales villes sont *Tali*, qui est grande & bien peuplée; & *Tungchang*, grande & bien peuplée, mais dont les habitans sont grossiers & barbares.

§. 9. *Setchuen.*

La province du Chenfi borne au nord celle de Setchuen, qui est une des plus grandes de l'empire Chinois, & qui est bornée au levant par celle de Houquang; au midi par celles de Koeitcheou & d'Yunnan; & au couchant par le grand Thibet & la Tartarie Chinoise. Son étendue est de 180. lieues communes de France du midi au nord, & autant du levant au couchant. Elle est arrosée par diverses rivières, dont la plus grande est celle de Kincha-kiang, qui la traverse d'abord du nord au midi, & ensuite du sud-ouest au nord-est. Cette province est très-riche par la quantité de soie qu'elle produit, mais sur-tout par ses mines, son ambre, ses cannes à sucre, par ses chevaux qui sont très-recherchés, quoique petits, sa rhubarbe, &c. Elle est divisée en 10. districts ou moindres provinces, qui ont chacune une grande ville pour capitale, & qui en renferment 88. autres moindres.

Tchingtou, qui en est la capitale, est située dans la partie septentrionale, au

32. degré de latitude, & au 120. 30. m. m. de longitude. Elle est encore très-peuplée & très-marchande, quoiqu'elle ait été ruinée en 1646. durant les guerres civiles. Son district, qui est très-étendu, comprend 5. villes du second ordre, & 25. du troisième. Elle est coupée de canaux revêtus de pierres de taille qu'on y a conduits, & qui sont navigables. Tout le terrain des environs est très-bien cultivé.

Les autres principales villes de la province de Setchuen sont *Paoning*, qui est fort marchande; *Sutcheou*, sur la rivière de *Kiang*; *Tchongking*, bâtie sur une montagne, en forme d'amphithéâtre; *Longnan*, &c.

§. 10. *Chenfi*.

La province de *Chenfi* est bornée au nord & au couchant par la Tartarie Chinoise, dont elle est séparée au nord par la grande muraille, & au couchant par une chaîne de montagnes; au levant par la province de *Chanfi*, & au midi par celle de *Setchuen*. Son étendue du midi au nord est de 200. lieues communes de France, & sa plus grande largeur du levant au couchant est de 160. Parmi les rivières qui l'arrosent, la principale est le grand fleuve de *Hoang* ou de rivière Jaune, qui coule d'abord dans sa partie occidentale du midi au nord, & dans l'orientale du nord au midi. L'air y est tempéré; & le peuple est doux & affable, quoique robuste & fait à la fatigue. Il y a de riches mines d'or, qu'il est défendu d'ouvrir; mais le sable des rivières en entraîne beaucoup de paillettes, qu'on a soin de recueillir. Le terrain y est fertile à cause du débordement des rivières: il produit peu de ris, mais beaucoup de froment, de la rhubarbe, du musc & d'autres drogues. On y trouve aussi du charbon de pierre, beaucoup de bêtes sauvages, des brebis, des chèvres, &c.

Le grand fleuve d'*Hoang* partage cette province en orientale & occidentale. Elle

renferme 8. districts ou départemens qui ont chacun leur capitale, & qui renferment 108. autres villes du 2. ou 3^e ordre, & 19. forteresses. *SINGAN*, qui en est la capitale, est située au 34. degré 15. m. de latitude, & vers le 127. de longitude, à environ 22. lieues à la droite & au midi du fleuve Jaune, dans une grande plaine. C'est une des plus grandes & des plus belles villes de la Chine. Le gouverneur général des provinces de *Chenfi* & *Setchuen* y réside, de même que le gouverneur particulier de la partie orientale de la première de ces deux provinces. Elle a été pendant plusieurs siècles la cour des empereurs Chinois, & elle est encore fort peuplée & fort marchande, sur-tout en mules. Ses murailles qui sont larges & élevées, ont 4. lieues de circuit, & elle est quadrée. Les maisons y sont basses à l'ordinaire, & mal construites. Il y a une forte garnison Tartare, qui occupe un quartier séparé.

Les autres principales villes de cette province sont *Hantchong*, située sur la rivière de *Han* qui lui donne son nom. Elle est grande, peuplée & très-forte par sa situation, étant environnée de hautes montagnes & des forêts qui lui servent de remparts. Elle est environ à 25. lieues au sud-est de *Singan*, capitale de la province. Ces deux villes sont séparées par une chaîne de montagnes, aux travers desquelles on a pratiqué, par un travail admirable, un chemin uni, en aplaniissant les lieux trop élevés, & en dressant sur les vallées de grands ponts garnis de garde-foux. On prétend que *Chan-Leung*, général Chinois, qui entreprit ce grand ouvrage, y employa 300000. hommes, sans compter les soldats de son armée. On lui a dressé par reconnaissance un temple magnifique dans la ville de *Hantchong*.

Kan & *So* sont deux places de guerre très-considérables. Il y a un viceroi dans la première, & un gouverneur dans la seconde.

de , divisée en deux parties , dont la première est habitée par les Chinois , & l'autre par les étrangers qui y demeurent pour leur commerce. *Lan* n'est qu'une ville du second ordre ; mais c'est la meilleure de celles qui sont situées sur le fleuve Jaune , la capitale de la partie occidentale de la province & le siège du gouverneur. Elle est dans le voisinage de la grande muraille.

§. 11. *Chanfi.*

C'est une des moins étendues provinces de la Chine. Elle est séparée au nord , par la grande muraille , de la Tartarie Chinoise ; au levant elle a la province de *Petcheli* ou de *Pekin* ; au midi celle de *Honan* ; & au couchant celle de *Chenfi*. Elle s'étend du midi au nord dans l'espace de 160. lieues communes de France , & elle n'a qu'environ 70. lieues du levant au couchant. Le grand fleuve de *Hoang* baigne sa partie occidentale , & la sépare de la province de *Chenfi*. Le climat en est sain & agréable. La plupart de ses montagnes , dont elle est pleine , sont bien cultivées : mais il y en a d'affreuses & d'incultes. On y recueille peu de ris ; mais elle abonde dans tous les autres grains , sur-tout en froment & en miller. On y recueille beaucoup de raisins qu'on fait sécher , & qu'on débite dans tout l'empire. Les habitans , au lieu de bois , se servent de charbon de pierre pilé & païtri , qui est fort commun dans le pays.

La province est partagée en 5. districts qui , outre leurs capitales , en renferment 85. autres.

Tai-yuen en est la capitale. Elle étoit autrefois très-belle & remplie de beaux palais , qui ont entièrement dépéri ; & elle est aujourd'hui en partie déserte. On y fabrique différentes étoffes , & il s'y fait un grand commerce de fer. Elle est ancienne , a 3. lieues de circuit , & est environnée de fortes murailles. Elle est sur la rivière de *Fuen* , à 50. lieues au sud-ouest de *Pekin*. Il y a une garnison Tartare.

Les autres principales villes de la province sont *Pin-yang* sur le *Fuen* , aussi considérable que la capitale ; *Taitong* , où il y a une forte garnison , &c.

§. 12. *Honan.*

Cette province est bornée au nord par celles de *Chenfi* & de *Petcheli*. Cette dernière & celle de *Kiangnan* la bornent au levant : elle a au midi celle de *Houquang* , & au couchant celle de *Chenfi*. Elle a environ 160. lieues communes de France d'étendue du midi au nord , & autant du levant au couchant. L'air y est tempéré & sain , & c'est un pays délicieux. Il consiste en plaines , & il n'y a de montagnes que vers le couchant : elles sont couvertes de forêts. Les anciens empereurs du pays y ont fait leur séjour. Le fleuve d'*Hoang* traverse la partie septentrionale de cette province du couchant au levant. Elle est très-fertile en bled & en pâturages ; mais surtout en fruits. Outre 8. villes principales , capitales d'autant de districts , elle en renferme 102. de moins considérables.

CAI-FOU , qui en est la capitale , est située au milieu d'une vaste plaine bien cultivée , à 2. lieues & demie à la droite & au midi du fleuve *Hoang* , à cent lieues au midi de *Pekin*. Elle est riche & bien peuplée , mais dans un terrain trop bas & sujet aux inondations. Elle avoit 3. lieues de circuit lorsqu'elle fut assiégée en 1640. par les Tartares ; les assiégés ayant rompu une digue qui soutenoit les eaux du *Hoang* pour inonder les assiégeans , elles prirent leur cours vers la ville , & la submergerent ; & il y périt 300. mille habitans. Elle s'est rétablie depuis.

Les autres principales villes de cette province sont *Honan* , située au milieu des montagnes entre trois rivières. Elle est grande & fort peuplée , & a un ressort très-étendu ; *Kouette* , &c.

§. 13. *Hou-Quang.*

Cette province, la plus étendue de toutes, est bornée au nord par celles de Chenfi & de Honan; au levant par celle de Kiangfi; au midi par celles de Quangton & de Quangfi, & au couchant par celles de Koeitcheou & de Serchuen. Elle a 220. lieues communes de France d'étendue du midi au nord, & 170. du levant au couchant. C'est, à ce qu'on prétend, la plus fertile de l'empire, au milieu duquel elle est située, & on l'appelle le *Grenier de la Chine*. Le fleuve de Kiang qui la traverse du couchant au levant, la partage en septentrionale & en méridionale. La plus grande partie du pays est plat, & consiste en des plaines arrosées par des rivières, des lacs & des ruisseaux. Il y a entr'autres au milieu de la province le lac de *Tong-Ting*, qui a 25. lieues de long & 15. de large.

La partie septentrionale contient 8. villes capitales du premier ordre, & 60. du 2. & du 3. ordre. *Vouchang* en est la capitale & de toute la province, & la résidence du gouverneur général des deux parties. Elle est située au 30. degré 45. m. de latitude, & au 131. de longitude. C'est le centre de l'empire, & elle n'est séparée de celle d'*Hangyang* que par la largeur du fleuve de Kiang qui en est à demi-lieue, & qui s'y joint à la rivière de Han; en sorte que de ces 2. villes, il se forme le lieu le plus peuplé & le plus fréquenté de la Chine. L'enceinte de la première est comparable à celle de Paris, & celle de la seconde à Rouen ou à Lyon: à cela il faut joindre 8. à 10. mille bateaux répandus sur les 2. rivières dans l'espace de plus de 2. lieues, & habités par un grand nombre de familles.

Les autres principales villes de cette partie sont *Tengan* & *Kintcheou*. Cette dernière est presque aussi considérable & aussi belle que la capitale: une partie est habitée par les Tartares qui composent la garnison de la

citadelle, à cause que cette ville est la clef de l'empire. *Hoan tcheou*, située sur le fleuve Yang ou Kiang dans un pays délicieux, est fort peuplée & commerçante.

Tchang-scha est la capitale de la partie méridionale de cette province qui contient 7. villes du premier ordre, & 54. autres du 2. & 3. Elle est située à 75. lieues au sud-ouest de *Vouchang* sur une grosse rivière qui communique avec le lac de *Tong-Ting*.

Les autres principales villes de cette partie sont *To-Tcheou* qui est dans une situation charmante sur les bords du lac de *Tong-Ting*, & du fleuve Yang. Elle est une des plus riches de l'empire. *Heig-tcheou*, *Tchang-te*, grande ville commerçante, peu distante du même lac, sur les bords d'une rivière qui s'y décharge, dans un territoire extrêmement fertile. *Tching-tcheou*, environnée de montagnes, dont les peuples sont à demi barbares, &c.

§. 14. *Kiansi.*

Cette province est bornée au nord par celles de Houquang & de Kiangnan; au levant par celles de Tchekiang & de Fokien; au midi par celle de Quantong; & au couchant par celle de Houquang. Elle a 150. lieues communes de France d'étendue du midi au nord, & 100. du levant au couchant. Elle est environnée de montagnes couvertes de forêts, & où il y a des mines & des simples. On y trouve de fort belles vallées, & elle a des campagnes fertiles & bien cultivées. Les habitans y vivent d'économie, à cause qu'il sont fort nombreux. Ils ont un esprit propre pour les sciences. Ses lacs & ses rivières fournissent de saumons, de truites, d'esturgeons & de toute sorte de poissons. On y fait la plus belle porcelaine de la Chine. Elle est divisée en deux parties, l'orientale & l'occidentale, par la rivière de Kan-kiang, qui la traverse du midi au nord: cette rivière traverse aussi dans la partie septentrionale de

la province, le grand lac de Poyang, qui a 40. lieues de long & 30. de large. Elle contient 13. villes du premier ordre, & 78. du 2. & 3e. La partie de cette province, située entre Nantcheou & Nantgan, est déserte.

NANT-CHANG en est la capitale : elle a été rebâtie après avoir été brûlée par les Tartares. Elle est sur la rivière de Kan-kiang, au 29. degré 45. m. de latitude, & au 133. 45. m. de longitude. Elle est fort marchande, & on y fait un grand commerce de porcelaine. Le viceroy y tient sa cour.

Les autres principales villes de la province sont *laotcheou*, qui est belle & agréable, située sur le lac de Poyang. Le bourg de *Kings-ching*, aussi peuplé que les grandes villes de la Chine, & où on fait la plus belle porcelaine, est dans son district; & on y compte plus d'un million d'ames : on l'appelle *Bourg*, parce qu'il n'est pas fermé de murailles. Il occupe une lieue & demie de long sur une rivière; & on y compte 500. fourneaux à porcelaine; *Kieou-kiang*, grande ville très-marchande, environnée du lac de Poyang & du fleuve Yang; *Fou-tcheou*, dont l'enceinte est plus grande que celle de toutes les villes de France, excepté Paris; mais depuis que les Tartares l'ont saccagée, ce n'est qu'un amas de masures : on travaille à la relever, & on compte encore 50000. ames, tant dans la ville que dans les fauxbourgs. Sa campagne est fort peuplée & fertile en ris qui est excellent; *Kan-tcheou* qui peut être comparée à Rouen pour sa grandeur : elle est située sur une rivière qui lui donne son nom, & est fort marchande; *Nan-ngan* qui est grande comme Or éans, &c. elle est belle, peuplée & marchande : ses fauxbourgs sont plus grands que la ville.

§. 15. *Koei-tcheou.*

C'est une des plus petites provinces de la Chine, qui n'a qu'environ 110. lieues Françoises d'étendue du midi au nord, &

autant du levant au couchant. Elle est bornée au nord par celle de Setchuen; au levant par celle de Houquang; au midi par celle de Quangsi; & au couchant par celles de Yunnan & de Setchuen. Elle contient 8. villes du premier ordre, & 38. autres du second ou du troisième. Elle est remplie de montagnes, habitées au levant & au sud par les peuples nommés *Sergmicoïse*, qui se sont maintenus dans l'indépendance; ce qui fait qu'il y a quantité de forêts & de places de guerre. Ces montagnards, hommes & femmes, marchent nus pieds, & ont des usages éloignés de la politesse Chinoïse. On trouve des mines dans les montagnes; & on y élève les meilleurs chevaux de l'empire.

KOHIYANG, qui en est la capitale, située au 27. degré de latitude, & au 124. de longitude, n'a qu'une lieue de circuit, & est par conséquent une des plus petites villes capitales de la Chine. Ses maisons sont en partie de terre, & en partie de brique, ainsi que les palais & les tribunaux.

II. PROVINCES ADJACENTES
de la Chine proprement dite.

Outre la Tartarie Chinoïse, dont on a déjà parlé ailleurs, & qui est soumise à l'empereur de Chine, ce prince possède 2. grandes provinces contigues à ses états, & situées au nord de la grande muraille, qui sert de limites de ce côté là à la Chine proprement dite. Ces deux provinces ou royaumes sont ceux de *Leatong* & de *Corée*.

§. 1. *Le Leatong ou le Chin-yang.*

Suivant les cartes de la Chine & de la Tartarie Chinoïse, données par les missionnaires Jésuites dans le recueil du P. du Halde, le *Leatong*, qu'on appelle aussi *Quantong*, est situé au nord-est de la grande muraille, & s'étend depuis le 40. degré de latitude septentrionale, jusqu'au

42. 50. m. & depuis le 136. 30. m. jusqu'au 142. 30. m. de longitude; en sorte qu'il peut avoir 120. lieues communes de France d'étendue du levant au couchant, & 85. du midi au nord. Il est borné au nord, & en partie au couchant, par la Tartarie Chinoise, dont il est censé faire partie, & dont il est séparé par une barrière de pieux ou de palissades; au levant par le royaume de Corée; au midi par la mer orientale de la Chine, & le golfe qu'on appelle de Leotong, & au reste du couchant par la province de Petcheli ou de Peking, dont il est séparé par des montagnes, & par la grande muraille.

Ce pays, que les anciens empereurs de Chine avoient conquis, leur fut enlevé en 1630. par les Tartares, qui conquièrent la Chine quelques années après. Il est assez peuplé, & arrosé par diverses rivières, dont la principale est celle de Leao, qui se jette dans le golfe de Leotong; & cette rivière lui donne sans doute son nom. Il y a plusieurs montagnes dans ce pays, qui est naturellement fertile, & qui produit beaucoup de grains, de fruits & de légumes, mais point de riz. Il seroit fort propre pour le commerce, à cause du voisinage de la mer: mais les habitans manquent de génie & de goût pour les arts. Il produit aussi la plante de ginseng, dont la racine est si précieuse. Il fournit enfin beaucoup de fourures de castors, de martes & de zibelines, dont les habitans font usage comme les Tartares. Quant à la religion, ils s'adonnent à l'idolâtrie comme en Chine, & ils s'abandonnent aux mêmes superstitions. Ils sont robustes, courageux, & propres à soutenir les fatigues de la guerre, & ont beaucoup plus de ressemblance avec les Tartares, qu'avec les Chinois.

Comme cette province est frontière, elle a été souvent le théâtre de la guerre, dont elle a éprouvé les désolations & les désordres. On n'y compte que deux villes

du premier rang; mais il y en a beaucoup de moins considérables, sans compter un grand nombre de forteresses: mais la partie orientale est déserte & marécageuse.

CHIN-YANG ou *Mougdan*, qui en est la capitale, & de toute la Tartarie orientale, est considérable, & située au 42. degré de latitude, & au 140. de longitude. L'empereur de Chine y a établi quatre tribunaux souverains, pour juger en dernier ressort toutes les affaires de la Tartarie Chinoise. Les Tartares Manchoux, qui en sont les maîtres, l'ont ornée de plusieurs édifices publics. Il y a une garnison Tartare, commandée par un général de la nation: mais il y a beaucoup de Chinois qui y sont établis, & qui y font le commerce. Les autres principales villes de cette province sont *Nin-yuen* & *Fouhoang*: cette dernière est marchande.

§. 2. Le Royaume de Corée.

C'est une grande presqu'île, située entre la Chine & le Japon. Elle s'étend depuis le 34. degré 25. m. jusqu'au 43. de latitude septentrionale, & entre le 142. & le 147. de longitude, en sorte qu'elle a plus de 200. lieues marines d'étendue du midi au nord, & cent du levant au couchant. Elle est bornée au nord par la Tartarie Chinoise; en partie au couchant par la province de Leotong, & ensuite au couchant, au midi & au levant par la mer de la Chine & du Japon. Les Chinois appellent cette presqu'île *Kao-li*, & les Tartares Manchoux *Solho*.

Les Coréens sont originaires de la Chine; mais leur langue est différente de la Chinoise & de la Tartare, quoiqu'ils se servent de caractères Chinois. Le pays est gouverné par un roi, qui depuis plusieurs siècles est vassal & tributaire de l'empereur de Chine; mais qui gouverne ses sujets despotiquement, & qui a droit de choisir son successeur, que l'empereur de Chine

confirme. Les Japonois avoient conquis la Corée à la fin du XVI. siècle : mais les Coréens , aidés par les Chinois , ou plutôt par les Tartares conquérans de la Chine , qui les avoient soumis , les obligèrent à abandonner le pays , dont l'intérieur n'est pas bien connu. Les Tartares voulurent ensuite obliger les Coréens à se raser & à se vêtir à la Tartare , ce qui excita une révolte dans le pays : mais la famille régnante en Chine a rétabli son autorité dans la Corée. L'empereur du Japon a conservé néanmoins sous son autorité la troisième & la plus basse partie de la Corée , qu'on nomme *Tsiosin* ou *Tsio-Siju* , gouvernée en son nom par le prince d'*Iki* & de *Tsussima* , deux îles situées entre le Japon au levant , & la Corée au couchant.

La Corée est un pays abondant en riz , en froment & en fruits. Il y a diverses manufactures : on y fait sur-tout du papier , qui est fort estimé : on y recueille du ginseng ; & la chasse des zibelines , & la pêche des merluches & d'autres poissons y est considérable.

Entre les rivières qui arrosent le pays , il y en a deux principales , qui sortent de la même montagne , l'une des plus élevées du monde ; sçavoir l'*Yalon* , qui se jette dans la mer occidentale , & le *Toumen* , qui a son embouchure dans l'orientale. Il y a des mines d'or & d'argent dans les montagnes , qui n'occupent que la moindre partie du pays.

Les Coréens sont vêtus à la Chinoise : ils portent une robe à longues & larges manches , un bonnet haut & carré , & des bottes de toile ou de satin , avec une ceinture faite en cercle. Ils donnent plus de liberté à leurs femmes qu'on ne fait en Chine , & leur teint est moins olivâtre qu'au Japon. Ils sont dociles , forts , adroits , braves , & supérieurs sur mer aux Japonois. Ils sont bienfaits , & aiment la musique & la danse. Ils sont sobres & superstitieux , & s'appliquent beaucoup à la

philosophie & aux sciences. Leurs maisons sont d'un seul étage , & assez mal bâties : elles sont de terre à la campagne , & ordinairement de briques dans les villes & couvertes de chaume. Les murailles des villes sont construites à la Chinoise , avec des tours carrées , des créneaux , & des portes voûtées.

Quant à la religion , elle est à-peu-près la même qu'à la Chine , & partagée entre la secte de Confucius , & celle des Bonzes ou de Foë. La première est en grande estime parmi les Coréens ; celle des bonzes y est tenue fort bas ; & il ne leur est permis de bâtir des pagodes que hors des villes.

La forme du gouvernement de la Corée est à-peu-près semblable à celle de la Chine. Le royaume est divisé en huit provinces , & chaque province en divers districts , qui ont chacun leurs capitales , lesquelles jouissent des mêmes droits sur les moindres villes , dont les villes , nommées *Fou* à la Chine , jouissent sur celles qui leur sont sujettes. Les 8. provinces comprennent 40. cités ou districts , 33. villes du premier ordre , 58. du second , & 70. du troisième.

La capitale de la Corée s'appelle *KING-KITAO* , ou suivant d'autres *Hang-ching*. Elle est située au milieu de la presqu'île , au 37. degré 38. m. de latitude septentrionale , dans la province de *Kingki* , dont elle est aussi la capitale. Le roi , qui est fort respecté de ses sujets , y a un palais. On prétend que c'est la même ville que les Japonois appellent *Sior* , & les Chinois *Ping-Jang* , & que ce sont les Tartares , qui régnaient aujourd'hui en Chine , qui lui ont donné le nom de *King-kitao*. Les dictionnaires de Corneille & de la Martinière en rapportent quelques circonstances qui nous paroissent incertaines , pour ne pas dire fabuleuses.

Il y a quelques îles sur la côte de la Corée qui dépendent de ce royaume , & qui sont peu connues.

Y.



V.

LES ISLES DE L'ASIE.



L y a un grand nombre d'isles qui dépendent de l'Asie, & qui sont très-considérables : les unes sont répandues au nord dans la Méditerranée, & les autres au midi dans l'Océan oriental ou la mer des Indes. On a déjà parlé des premières ; il ne s'agit ici que des autres que nous partagerons en 7. articles ; sçavoir, 1°. *les isles du Japon* ; 2°. *les isles du golfe de Bengale* ; 3°. *les isles Maldives* ; 4°. *les isles de la Sonde* ; 5°. *les Philippines* ; 6°. *les Moluques* ; 7°. enfin *les isles des Larrons ou les Marianes*.

I.

ISLES DU JAPON.

L'empire du Japon, sans y comprendre la terre de l'isle d'Yesso, qui en dépend en partie, est environné de la mer des Indes, & consiste en plusieurs isles qui ont la Tartarie orientale, & le pays d'Yesso au nord ; l'Océan oriental au levant & au midi, & la Chine au couchant. Il s'étend, suivant la carte que M. Bellin en a donnée en 1752. & qui est insérée au dixième tome de l'histoire des voyages, depuis le 30. degré de

Tome IV.

latitude septentrionale, jusqu'au 41. & depuis le 142. méridien pris de l'isle de Fer, jusqu'au 161. L'auteur de l'histoire des voyages assure d'un autre côté, que suivant les observations astronomiques d'un Jésuite de la Chine, il s'étend entre le 157. degré de longitude, & le 175. 30. m. ce qui fait une différence considérable.

Cet empire, dont Marc Pol Vénitien est le premier écrivain Européen qui en ait parlé à la fin du XIII. siècle, sous le nom de *Zipangu* ou *Zipangri*, sans l'avoir vû, passe pour un des plus riches & des plus puissans de l'Asie. On doit sa première découverte aux Portugais, qu'une tempête jeta par hazard en 1542. dans le port de *Cangoxima*, dans le royaume de Saxuma, dans l'isle de Ximo. Ils y retournerent 5. ans après, & y amenèrent S. François Xavier qui y prêcha pendant un an la religion Chrétienne, & y convertit un grand nombre d'Idolâtres. Enfin les Portugais & les Espagnols continuèrent de fréquenter les isles du Japon, où ils firent un commerce considérable, & où ils établirent plusieurs églises.

Entre les isles qui composent le royaume du Japon, il y en a 3. de principales. Les côtes de toutes ces isles sont bordées de rochers & de montagnes, & environ-

M

nées d'une mer orageuse, qui a peu de profondeur; ce qui fait qu'elles sont d'un accès très-difficile. Il semble par-là que la nature en ait voulu former un monde séparé, indépendant de tous les autres, & qui se suffit à lui même. En effet les Japonois trouvent chez eux abondamment de quoi fournir aux besoins & aux commodités de la vie, sans avoir recours au commerce étranger.

Le climat du Japon est fort sain; ce qui fait que le pays est extrêmement peuplé. D'ailleurs on y vit long-tems; la polygamie y est permise, les femmes y sont extrêmement fécondes, & on y est sujet à peu de maladies. Le tems y est néanmoins inconstant en hyver: on y voit de fortes gelées & beaucoup de neige; en été la chaleur y est insupportable, sur tout dans la canicule. Les pluyes, les éclairs & les tonnerres y sont fréquens.

Le terroir pris en général est montagneux, rempli de pierres & naturellement peu fertile: mais l'industrie & le travail infatigable des habitans, leur font trouver tout ce qui est nécessaire à leur subsistance dans les endroits les plus arides, & sur les rochers même: les côtes sont fort poissonneuses & remplies de coquillages; & on trouve de toutes parts des fontaines, des lacs & des rivieres, qui, la plupart, prennent leur source dans les montagnes, & en descendent avec beaucoup d'impétuosité, & qui étant grossies par les pluyes, ont un cours fort rapide: aussi y en a-t-il peu qui soient navigables & d'un long cours.

On voit au Japon un grand nombre de volcans; & il n'y a pas de pays qui renferme autant de soufre, & où on trouve un plus grand nombre de bains d'eaux chaudes ou thermales; ce qui y occasionne de fréquens & de violens tremblemens de terre. Aussi le soufre fait une des principales richesses des habitans. On trouve aussi beaucoup d'or dans plusieurs provinces de l'empire; soit dans les mines, soit en pou-

dre ou dans le sable. On ne peut ouvrir aucune mine de ce métal, sans la permission de l'empereur qui se réserve les deux tiers du profit. Il y a aussi des mines d'argent, qui passe pour le plus pur du monde, & d'un métal nommé *Sowa*, qui est un mélange de cuivre & d'or, & qui étant travaillé, ne cède en rien à l'or pour l'éclat & pour la couleur: mais les mines le plus abondantes, sont celles de cuivre qui y est fort commun, & qui est une des plus grandes richesses du pays. Les mines d'airain y sont rares: il y en a quelqueune d'étain, qui est très-blanc & très-fin; mais dont les Japonois font fort peu d'usage. Quant au fer, on n'en trouve que dans un endroit; mais il y est en abondance: il se vend presque aussi cher que le cuivre: le plomb & le charbon de terre y sont communs; & on y fait du sel de l'eau de la mer.

On trouve au Japon diverses especes d'agate, des cornalines & de jaspe, & on pêche des perles sur quelques côtes; quelques-uns assurent qu'il y en a de rouges & de l'ambre-gris. On y fait de la porcelaine: mais la moderne n'est pas si belle que l'ancienne. On y recueille toute sorte de plantes & de fruits; & il n'y a pas de pays où on voye des fleurs qui ayent autant d'agrément & de variété: mais elles n'ont l'odeur ni si suave ni si vive que celles de la même espece qui croissent ailleurs; & les fruits n'ont pas le goût aussi délicieux qu'en Chine & dans les autres contrées orientales: il y a du chanvre franc & du chanvre sauvage; & on en fait également toute sorte de toiles. On y recueille aussi du coton; on y fait de l'huile de la semence de plusieurs plantes huileuses: elle sert dans la médecine & pour les usages domestiques. On vante sur-tout les arbrisseaux qui portent le thé, & une espece de mûrier qu'ils nomment *Kadsi*, & qui leur fournit la matiere du beau papier qu'on

fabrique dans le pays, avec plusieurs autres commodités.

Le plat pays, qu'on n'emploie jamais en pâturages, & les montagnes les plus hautes sont si bien cultivés, qu'ils produisent en abondance du bled, du vin, de l'orge, toute sorte de grains & de légumes, & une infinité d'herbes & de plantes utiles. Le ris l'emporte pour la bonté & pour la qualité sur celui du reste des Indes. On le mange cuit à l'eau, & on fait une espèce de bière du surplus qui reste de la provision annuelle. Toutes les terres sont fumées & disposées avec beaucoup d'art. Les propriétaires retirent les trois cinquièmes des fruits qu'on y recueille : le reste est pour ceux qui les cultivent ; & si quelqu'un laisse passer une année sans cultiver une terre, il en perd la propriété. Mais la principale richesse du Japon consiste, outre les mines d'or, d'argent, de cuivre & de soufre, dans le commerce que les Japonois font de leurs étoffes de soie rehaussées d'or, qui sont magnifiques ; de leurs ouvrages en acier & en argent, qui sont fort recherchés ; de leurs sabres qui sont d'une trempe excellente ; de leurs vernis, de leurs cabinets & de leur porcelaine : aussi ces peuples sont-ils les meilleurs ouvriers de tout l'Orient.

Quant aux animaux, il y en a peu de sauvages, & encore moins de carnaciers : les domestiques consistent dans ceux qui sont absolument nécessaires pour le service de l'homme ; sçavoir, entre les quadrupèdes, les chevaux & les bœufs, qui servent pour les voitures & pour l'agriculture ; mais ceux-ci sont plutôt des bœufs naturels au pays. L'opinion de la métempsychose enracinée dans le pays, fait qu'ils n'attendent pas à leur vie. Il y a aussi des chiens & des chats ; mais on n'y voit ni ânes, ni mulets, ni chameaux, ni éléphants. On y voit quelques porcs qu'ils vendent aux Chinois, & quelques restes des moutons & des chèvres

que les Portugais y avoient apportés. Les quadrupèdes sauvages sont les lièvres, les daims, les sangliers, les ours, les singes, les renards, & quelques autres d'une espèce singulière : il n'y a ni tigres, ni lions, ni pantheres. Parmi les oiseaux domestiques, les Japonois nourrissent quelques poules & quelques canards ; mais c'est pour leur amusement, à cause de l'opinion de la métempsychose. Il y a un grand nombre d'oiseaux sauvages, dont plusieurs sont devenus si familiers, qu'ils peuvent passer pour domestiques ; & quelques-unes des sectes idolâtres du pays en mangent. On n'y trouve ni perroquets ni autres oiseaux des Indes. Les côtes des isles du Japon abondent en toute sorte de plantes marines ; en poissons, en écrevilles & en coquillages, qui servent de nourriture aux Japonois. On y voit sur-tout beaucoup de baleines ; & c'est le plus utile de tous leurs poissons.

Suivant l'histoire du Japon, le gouvernement de cet empire a toujours été monarchique ; & on assure que les Japonois ont été gouvernés par des rois, plus de six siècles avant la naissance de J. C. On ajoûte que leur succession est appuyée sur des monumens incontestables, & confirmée par une tradition constante ; que l'empire du Japon étoit depuis cette époque, dans une même maison à la fin du dernier siècle ; & que de-là vient qu'on regardoit l'empereur, qu'on appelle *Dairo*, comme une espèce de divinité : on lui rend en effet les honneurs divins ; mais depuis le XII. siècle de l'Ere Chrétienne, les *Dairi* ou *Dairo* n'ont conservé qu'une ombre d'autorité. *Jorūmo*, chef de la milice, qui possédoit la seconde dignité de l'état, nommé *Cubo-sama*, prenant alors occasion d'une guerre civile, usurpa une partie de l'autorité souveraine, & la transmit à ses descendants, qui en ont joui jusqu'à nos jours, & qui se sont enfin rendus absolus au commencement

du XVI. siècle, en réduisant le *Dairo* à la dignité de grand pontife, avec les apparences de la souveraineté. Ainsi il y a aujourd'hui au Japon deux sortes d'empereurs; le *Dairo* qui est le chef de la religion & le souverain pontife, & le *Cubo-sama* qui est le véritable empereur.

Ce dernier entretient une forte garnison à *Meaco* dans le palais du *Dairo* pour le garder, sous prétexte de veiller à sa conservation; & il pourvoit abondamment à sa subsistance; le *Dairo* n'ayant aucun domaine, mais nommant à toutes les dignités ecclésiastiques, & aux titres d'honneur; nomination qui lui produit un revenu considérable. Il est aussi le juge des différends des grands, & a pour cela un conseil d'état. On lui rend un culte qui approche des honneurs divins, parce qu'on le regarde comme descendant des dieux ou demi-dieux qui vivoient dans le pays dans l'antiquité la plus reculée. Sa dignité est héréditaire, sans distinction d'âge ni de sexe. Son habillement est assez simple; & suivant l'usage de ses prédécesseurs, il prend 12. femmes légitimes, & partage les honneurs du trône avec celle qui est mere du prince héréditaire; & il a de plus 500. concubines. Il est habillé d'une tunique de soie noire sous une robe rouge, & porte une espece de chapeau, d'où pendent deux fanons, comme aux mitres des évêques: il vit d'ailleurs avec beaucoup de pompe & de magnificence; il a une cour fort nombreuse, & confere à ses courtisans plusieurs sortes de dignités, dont ceux qui en sont revêtus portent des habits particuliers qui leur sont affectés. Les dames de la cour du *Dairo* ont aussi un habit particulier. L'étude des sciences fait la principale occupation de cette cour, tant des hommes que de plusieurs femmes, qui s'occupent à écrire les fastes de l'empire, & qui s'amusaient aussi à la musique, ou à jouer de divers instrumens; les jeunes gens s'appli-

quent aux exercices du corps. Tous les 5. à 6. ans le *Cubo-sama* rend une visite de cérémonie au *Dairo*, pour lui faire une espece d'hommage, & recevoir l'investiture de ses états; & il la fait avec beaucoup d'éclat, de pompe & de magnificence: il est à la tête d'une armée, & partage le chemin de *Jedo* sa capitale, à *Meaco*, résidence du *Dairo*, qui est de 125. milles du Japon, en 28. stations.

Le *Cubo-sama* est un des plus puissans & des plus riches princes de l'univers, & son gouvernement est un véritable despotisme. Outre son domaine, qui comprend plus de la moitié de l'empire, & les droits qu'il leve sur le commerce étranger & sur les mines, chaque prince & seigneur de l'empire est obligé de lui entretenir un certain nombre de soldats, à proportion de son revenu. On compte que le nombre des troupes, que ces seigneurs ou vassaux sont obligés de fournir, monte à 308000. fantassins, & à 30800. hommes de cavalerie. L'empereur entretient de plus à sa solde 100. mille fantassins & 20. mille cavaliers, qui composent les garnisons de ses places, sa maison & ses gardes. Le *Cubo-sama*, en cas de besoin, pourroit lever un plus grand nombre de troupes, sans déranger le commerce de ses états, & sans faire tort à l'exercice des arts & de l'agriculture: il est informé exactement tous les ans du nombre de ses sujets. Enfin on fait monter le revenu de ce prince environ à 815. millions, monnoye de France.

Il n'a pas de forces maritimes, quoique ses états soient environnés de la mer; & ses sujets, qui n'ont que des navires marchands, ne sçauroient par-là entreprendre de grands voyages; leur étant défendu de construire de plus grands vaisseaux.

Les seigneurs jouissent d'un revenu proportionné & fort considérable: mais ils sont tenus dans une grande sujétion, ne peuvent recevoir de femmes ou se marier

que des mains de l'empereur, & sont obligés à de grandes dépenses; sur-tout dans les voyages qu'ils doivent faire tous les deux ans à la cour, ou lorsqu'ils y sont appelés. Tous les gouverneurs sont obligés d'y passer 6. mois de l'année; de-là vient qu'il y en a deux dans chaque ville impériale, où l'un commande en l'absence de l'autre : la seule ville de Nangasaki en a trois depuis l'an 1688. à cause de son importance. Les femmes & les enfans des seigneurs & des gouverneurs demeurent dans la capitale, & y vivent avec splendeur. Tous les gouverneurs impériaux président à un conseil composé de 4. magistrats, qui sont comme les maires ou les échevins de la ville, & ce conseil exerce la justice criminelle, excepté dans quelques cas particuliers. Ils ont des subdélégués qui jugent de toutes les petites affaires civiles. Dans les villes, chaque rue a ses officiers & ses réglemens de police, avec des portes qui se ferment pendant la nuit, & qu'on fait aussi fermer pendant le jour à la moindre occasion.

Les conditions communes sont partagées en 3. classes, comme la noblesse. La première est celle des marchands, la 2^e. des artisans, & la 3^e. des laboureurs ou des domestiques; parce que les Japonais sont dans l'usage de faire labourer eux-mêmes leurs terres.

Les loix du Japon consistent dans les ordonnances des empereurs, & dans quelques anciennes constitutions. Les grands, convaincus de malversation, sont exilés dans quelques isles destinées pour cela, ou si leur crime est capital, ils sont condamnés à avoir le ventre fendu; & quand l'empereur ne leur fait pas grace, toute leur famille doit mourir avec eux. Le supplice ordinaire du peuple est la croix ou le feu. On coupe la tête à quelques autres, ou on les hache à coups de sabre. Les exécuteurs de la justice sont les tanneurs, profession fort méprisée au Japon, aidés des domestiques

de ceux qui tiennent des maisons de débauche.

Les Japonais & les Chinois se ressemblent beaucoup pour la figure : mais les premiers ont les yeux moins enfoncés que les autres. En général ils sont mal faits, & ont le teint olivâtre & les traits grossiers; ils ont très-peu de barbe qu'ils se rasent ou qu'ils s'arrachent. Les femmes sont plus petites que les hommes, & ont de la beauté : mais elles sont dans l'usage de se peindre le visage.

L'habit des Japonais est noble & simple. Les gens de condition portent des robes trainantes de belles étoffes de soie à fleurs d'or & d'argent, qu'on fabrique dans le pays : une petite écharpe, dont ils entourent le col, leur sert de cravatte; & ils en portent une plus grande, qui leur sert de ceinture, sur la tunique de dessous, qui est d'une étoffe très-riche : ils passent dans cette ceinture un sabre & un poignard, dont la poignée est très-riche : leurs manches sont larges & pendantes. Les bourgeois ont des habits qui ne descendent qu'à mi-jambe, & dont les manches ne vont que jusqu'au coude : le reste du bras est nud : ils portent tous des armes fort propres. Ils ont les cheveux rasés derrière la tête; au lieu que les nobles se font raser le haut du front, & laissent pendre le reste de leur chevelure derrière la tête, qu'ils couvrent en voyage d'un grand chapeau de paille ou de bambou fort propre : ils l'attachent sous le menton avec de grandes bandes de soie doublées de coton. Les femmes en portent de semblables, & elles en usent communément dans les villes : elles sont d'ailleurs plus magnifiquement habillées que les hommes. Elles sont toutes coiffées en cheveux : sur quantité de longues vestes fort légères, elles portent une robe flottante & trainante de quelques pieds. Les dames de la première qualité ne paroissent jamais dans les rues qu'avec une nombreuse

suite de femmes de chambre & de filles suivantes. La chaussure des hommes & des femmes consiste dans une espèce de sandales, qui ne s'attachent point, qu'on prend & qu'on quitte aisément. La plupart de ces sandales sont faites d'un tissu de paille, de jonc ou de bambou fort bien travaillé.

Les Japonois ont autant de femmes ou de concubines, qu'ils en veulent : mais il n'y a qu'une femme de légitime, & elle a seule le droit de manger avec le mari, que toutes les autres sont obligées de servir. Les enfans de la femme légitime succèdent au pere, qui donne peu de chose à ceux des autres femmes. Le mariage légitime se fait avec beaucoup de pompe & de solennité ; & on y employe diverses cérémonies alloties à l'idolâtrie, dont ces peuples sont profession ; & la fête, qui est d'une fort grande dépense, dure ordinairement huit jours. On engage assez souvent les filles dès le berceau : les parens des deux côtés forment cet engagement ; mais on ne les marie & on ne remplit l'engagement, qu'à 15. ou 16. ans : les incinérations n'y sont guères consultées ; & le divorce y est permis pour les deux sexes : l'adultère dans les femmes y est puni de mort.

On vante beaucoup la fidélité & l'attachement des femmes Japonoisés : il est permis aux peres & aux meres d'exposer, comme en Chine, les enfans qu'ils ne font pas en état d'élever ; ce qui ne donne pas une idée fort avantageuse de leur humanité & de leur police. Les personnes aisées qui n'ont pas d'enfans, peuvent adopter ceux de leurs parens ou de leurs amis qui en ont trop. On ne respecte que le premier degré du sang dans les mariages. Dans les familles, l'aîné se met en possession de tous les biens, quand il est parvenu à l'âge viril, & en a soin ; & le pere ne se réserve que ce qui est nécessaire pour son entretien & de les autres enfans. Le parrage des cadets

est fort peu considérable ; & les filles ne portent à leurs maris que ce qu'elles ont sur elles. Les funeraillles des Japonois sont assez uniformes dans toutes les diverses sectes qui partagent cet empire ; & elles sont accompagnées de beaucoup de pompe & de cérémonies pour conduire le corps au bûcher, où il est brûlé. Cette cérémonie n'a rien de lugubre ; & les Japonois regardent la mort moins comme un mal, que comme un passage qui conduit à une meilleure vie. Leur deuil dure 2. ans ; & dans cet intervalle tous les plaisirs sont interdits.

On a un grand soin au Japon de cultiver l'esprit des enfans sans distinction de sexe ; & il n'est pas extraordinaire de voir dans cet empire des femmes sçavantes.

La langue des Japonois, qui est originale & un forme dans tout l'empire, s'exprime d'une manière noble, nette & précise. Elle n'a jamais que deux lettres combinées dans une syllabe ; mais leurs caractères sont grossiers & informes ; & chaque caractère est un mot comme chez les Chinois. Ils ont, outre l'écriture vulgaire, une écriture sçavante, ainsi qu'en Chine. Cette dernière consiste en caractères significatifs. Outre cela les prieres & les loix anciennes du Japon, sur-tout celles qui regardent la religion, sont dans un langage sacré & inintelligible. Les Japonois écrivent avec un pinceau comme les Chinois ; & ils le font avec une extrême vitesse. Ils écrivent comme les Chinois de haut en bas.

Ces peuples ont un génie particulier, vif & pénétrant, pour les beaux arts, avec une très-belle imagination. Ils excellent sur-tout dans l'éloquence ; & leur poésie a des graces singulieres. Leur principal talent est pour les pièces de théâtre, distribuées comme les nôtres en actes & en scènes. Leurs décorations sont belles ; & toutes leurs tragédies & leurs comédies se

rappellent à la morale. Les Japonois aiment beaucoup les spectacles publics : ils y représentent plusieurs pièces, qui se succèdent les unes aux autres, & y ajoutent la danse & la musique, où dominent des flutes de diverses especes, quelques tambourins, des tymballes & des cloches ; mais ni leurs voix ni leurs instrumens ne méritent aucune attention.

On sçait que les Japonois s'appliquent à la peinture, & que leur pinceau est fort délicat ; plus pour les fleurs, les oiseaux & les productions de la nature, que pour les portraits. Ils composent beaucoup de livres, & leurs bibliothèques sont nombreuses. Tous leurs ouvrages regardent la religion, la morale, l'histoire & la médecine, & fort peu la jurisprudence. Les médecins du Japon pratiquent aussi la chirurgie & la pharmacie, & embrassent toutes les parties qui regardent la santé & la vie des hommes. Ils excellent, comme les Chinois, dans la science du poulx.

Les Japonois négligent les sciences spéculatives, & sont peu versés dans les mathématiques, la métaphysique, la physique, l'astronomie & la chronologie. Ils divisent le jour ou l'espace qui s'écoule entre le lever & le coucher du soleil en six parties égales, & la nuit en autant de parties. Le commencement de leur année tombe le jour de la nouvelle lune qui précède ou qui suit le 5. de Février : leurs mois sont lunaires ; & en 19. années communes, ils en ont 7. de bissexiles, ou il y a 13. lunes.

Les ministres de la religion du Japon, qui sont les sçavans de la nation, sont chargés seuls de l'éducation de la jeunesse, & président aux collèges ou académies, où les garçons sont élevés jusqu'à l'âge de 14. ans. Ces collèges sont très-nombreux, & contiennent quelquefois jusqu'à 4000. écoliers. Les filles sont élevées de même dans des communautés de leur sexe. Quand les enfans sont retournés à 14. ans dans la mai-

son paternelle, on les forme aux exercices de leur âge, sur-tout à celui des armes, qui est la passion dominante de la nation ; car tout Japonois est né soldat. Les arts mécaniques qui ont été apportés de la Chine, sont fort cultivés dans toutes les parties du Japon. Ils excellent dans la gravure, la dorure & la cizelure : leur papier l'emporte sur celui de la Chine ; & ils l'emportent aussi sur les Chinois, & sur tous les Indiens pour la porcelaine, le vernis, la finesse & la propreté des étoffes, la composition des liqueurs & l'apprêt des viandes : ils s'appliquent sur-tout à la culture des terres, dont ils ne laissent pas un pouce d'inutile.

Le point d'honneur est le principe de toutes les actions des Japonois ; & il est également vif dans toutes les conditions, qui se respectent mutuellement. De-là naissent la plupart de leurs vertus & de leurs vices : ils sont ouverts, officieux, généreux, droits, bons amis, prévenans, désintéressés, & d'une fidélité inviolable. Le peuple s'y contente du pur nécessaire, méprisant le superflu, & laissant, sans envie, la magnificence aux grands & aux riches. Les droits de l'amitié & de l'amour conjugal sont également sacrés dans le pays : on n'y souffre pas les jeux d'hazard ; & on y méprise les querelleurs, les méditans & les grands parleurs. La mauvaise foi y est en horreur, & le mensonge y est puni de mort : personne n'y fait servir la religion à ses intérêts, & on n'a pas d'exemple qu'aucun Japonois ait blasphémé ses dieux.

D'un autre côté, les Japonois sont naturellement fiers & portés à l'indépendance : de-là vient qu'ils obéissent à leur empereur, plus par nécessité & par raison, que par affection. Ils sont remuans, extrêmement vindicatifs, pleins de défiance & d'ombrages : malgré leur vie dure & leur férocité naturelle, ils se livrent sans bornes à la dissolution ; mais on les ramène aisément de leurs égaremens ; & ils sont vertueux par

sentiment, naturellement religieux & dociles, & amis de la vérité qui les condamne, quand on la leur fait connoître ; s'ils cherchent à se venger de leurs ennemis, c'est sans bassesse ; & ils exercent toujours la vengeance d'une manière noble.

Les Japonois s'estiment infiniment ; & ils ont un souverain mépris pour les étrangers. Le peu de cas qu'ils font de la vie, les rend cruels à l'égard des autres, même envers leurs proches ; durs & inhumains pour les foibles & les infirmes ; légers & inconstans par caprice & par mépris. Du reste leur commerce est extrêmement aisé. Ils ont un air libre & naturel : ils sont fort propres pour la société ; & ils joignent à la bonté de leur naturel, beaucoup de noblesse & d'élevation dans le cœur.

Les coutumes des Japonois sont opposées aux nôtres en bien des choses : parmi eux le noir & le rouge marquent la joie ; & ils se servent du blanc pour porter le deuil : ils montent à cheval du côté droit, & font consister la beauté des dents à les avoir noires. Pour saluer quelqu'un, ils découvrent leurs pieds, en poussant leurs souliers un peu devant eux. Au lieu que nous nous levons pour recevoir ceux qui nous viennent voir, ils s'asséyent au contraire pour recevoir leurs visites. Ils boivent chaud en été, portent le manteau dans la maison, & le quittent quand ils vont en ville. Ces usages si contraires aux nôtres, les ont fait appeler : *Nos antipodes moraux.*

Les peres, les maris & les seigneurs ont droit de vie & de mort sur leurs femmes, leurs enfans & leurs vassaux ; & il en est à-peu-près de même de leurs domestiques : mais ils se conduisent tous plus par amour que par crainte ; ils sont extrêmement sensibles aux plâtres de la société, & capables des sentimens les plus héroïques.

On compte, suivant Koempfer, jusqu'à 13000. villes dans l'empire du Japon, & plus de 900. mille bourgs ou villages,

situés ordinairement le long des grands chemins & fort peuples. Si ce calcul est juste ; le Japon seul est aussi peuplé que toute l'Europe ensemble. La plupart des villes sont bien bâties & bien peuplées. Les rues en sont communement droites, & se coupent à angles droits : chacune n'a que 2. portes, & le reste est tout ouvert ou environné d'un fosse ou d'une haye. Il y a dans chacune une place publique, où on publie les édits & les ordres particuliers de l'empereur, qui y sont ensuite affichés, avec les ordres particuliers du seigneur ou gouverneur.

Les maisons ont rarement deux étages, & n'ont pas plus de 6. toises de haut, à cause des fréquens tremblemens de terre auxquels le pays est sujet. Elles sont presque toutes bâties de bois de sapin ou de cèdre, couvertes de planches ou de bardeau : les murailles sont enduites d'une terre grasse & de plusieurs couches de vernis. Il n'y manque rien pour la commodité & pour l'agrément. Le plancher est couvert de nattes, & elles sont ornées de belles porcelaines, de beaux cabinets, de peintures, &c. Le plain pied est élevé de 4. à 5. peds, pour le garantir de l'humidité : on n'y connoît pas l'usage des caves. Les maisons des grands sont partagées en deux appartemens, dont l'un, qu'on voit rarement, est celui des femmes. Il n'y a ni bancs ni chaises, & l'usage est d'être assis sur des nattes, qui leur servent aussi de lit, comme dans le reste de l'Asie. Les fenêtres sont de papier, avec des volets en dedans & en dehors, qu'on ne ferme que la nuit. Chaque maison a un endroit séparé, fermé d'un mur de maçonnerie, où on garde ce que l'on a de plus précieux. On supplée au défaut des cheminées, qui n'y sont pas en usage, par des especes de poëles, ou par des pots de terre ou de cuivre. Le derriere des grandes maisons est occupé par un jardin, où le goût & la propreté régner également : on y descend

descend par une galerie terminée par des bains, dont les Japonois font usage tous les soirs.

La plupart des villages ne consistent que dans une double rangée de maisons; & si longue, qu'ils se touchent presque les uns les autres: on y trouve par-tout des boutiques, ainsi que dans les villes; ce qui prouve l'étendue du commerce intérieur de l'empire. Les habitans, contents d'avoir leurs provisions de ris, de racines & de légumes, avec quoi ils subsistent, se portent bien, & vivent heureux.

• Les châteaux des princes & des seigneurs sont situés ordinairement ou sur les bords des rivières, ou sur quelque élévation. Ils occupent un grand terrain & sont environnés d'une triple enceinte: chaque enceinte a une muraille & un fossé; le maître occupe le milieu, relevé par une tour blanche & carrée à 3. étages: les 2. autres enceintes sont occupées par les officiers, les domestiques & les soldats. Les espaces vuides sont cultivés & semés de ris. On ne comptoit que 146. de ces châteaux au Japon à la fin du dernier siècle, situés la plupart à la porte des grandes villes; l'empereur ne souffre pas qu'on en bâtit de nouveaux.

Le Japon se distingue encore de tous les autres états par la beauté & la largeur de ses grands chemins, où les distances sont exactement marquées: les districts particuliers sont séparés par de belles routes; ils sont bordés de sapins ou d'autres arbres, rafraîchis par des fontaines, & accompagnés de fossés & de canaux pour faire écouler les eaux dans les endroits bas, & de digues pour arrêter celles qui tombent des lieux élevés, & empêcher les inondations. Les villages les plus voisins sont chargés de leur entretien & de les nettoyer tous les jours. On a percé des routes dans les montagnes le plus escarpées, & construit des ponts sur toutes les rivières qui en sont susceptibles. Les voyageurs trouvent dans

Tome IV

les principaux villages des chevaux, des porteurs & des valets à un prix réglé pour leur commodité; & il y a des messagers établis pour porter les dépêches de la cour. Il y a un grand nombre d'hôtelleries établies sur-toutes les routes; & chacune a son jardin, des bains & des étuves. Il y a de plus sur les routes de petites hôtelleries & des cabarets, où on trouve à vil prix toutes les commodités qu'on peut souhaiter. Les grands chemins sont si fréquentés, qu'ils sont aussi peuplés que les villes, parce que tous les princes & les seigneurs sont obligés d'y passer deux fois l'an pour aller à la cour ou pour en revenir, & qu'ils sont accompagnés d'un grand & nombreux cortège: quelquefois les principaux ont jusqu'à 10. à 20. mille personnes à leur suite. Les grandes & les petites hôtelleries & les cabarets qui sont sur les routes, sont remplis à toutes les heures du jour d'une multitude de filles de joye, qui se livrent aux voyageurs pour peu de chose; usage fort ancien au Japon, & juste sujet de reproche qu'on peut faire aux Japonois pour une débauche si scandaleuse. On trouve aussi sur les grands chemins des troupes de mendiants & de mendiantes fort importuns.

Tout l'empire du Japon est plongé dans les ténèbres du Paganisme & de l'Idolâtrie. Les peuples sont partagés en 3. principales sectes, subdivisées en plusieurs autres, dont les principes & les pratiques n'ont presque rien de commun. Parmi ce cahos de religions, on y trouve quelques traces de Christianisme, soit qu'il y ait été prêché par les Nestoriens répandus dans les Indes, soit par les Portugais à leur arrivée dans le pays.

La première des principales sectes du Japon est celle du *Sinto*, aussi ancienne que la monarchie: elle consiste dans l'adoration des esprits célestes des souverains des trois dynasties qui ont régné dans le Ja-

N

pon, ou des grands hommes de la nation dont on a fait l'apothéose, & qu'on appelle *Camis*, partagés en supérieurs & en inférieurs. Le système théologique de cette secte, qui est celle du *Dairo*, est un tissu de fables extravagantes & monstrueuses, dont on fait un grand mystère, sur-tout à l'égard de ceux d'une autre religion : mais il paroît que ce que ceux de cette secte appellent *Esprit*, n'est qu'une matière plus subtile & plus déliée ; en sorte qu'il sont matérialistes. Cette secte a une si grande quantité de temples dans l'empire, qu'on en compte 27700. & il y en a plusieurs de très-riches, quoique la plupart soient fort chétifs : on les appelle *Mias*. On y trouve rarement des idoles, parce qu'on n'en fabriquoit pas dans les premiers tems de la monarchie. Les dehors de ces temples sont accompagnés de chapelles, & quelquefois de divers appartemens. Les prêtres de ces temples demeurent aux environs. Ils se rasent la barbe : mais ils laissent croître leurs cheveux. Ils sont soumis au *Dairo* dans les affaires ecclésiastiques. Le culte de ceux de cette secte est fort simple : il consiste principalement à s'abstenir de tout ce qui peut rendre l'homme impur, & sur-tout de la chair de la plupart des animaux, & à une courte prière au Dieu qu'on révère, qu'on fait tous les jours au temple, où on distribue quelque aumône, après s'être lavé : le *Sinto* a plusieurs fêtes qu'on passe en divertissement. Du reste les pèlerinages sont un des principaux objets de la piété des Japonais de la secte du *Sinto*, dans laquelle il y a une société de religieux ou d'hermites, qui mènent une vie fort dure, & qui ont leur général à *Meaco*. Ils sont vêtus à-peu-près comme les séculiers, vivent d'aumônes, & sont mariés : leurs enfans suivent leur genre de vie.

La seconde secte du Japon est celle de *Budso*, consacrée au culte des idoles étrangères, dont ils nomment la principale *Xaca*,

& les autres *Fologues*. Cette secte a beaucoup de ressemblance avec celle des Bramines établie dans les Indes. Un des principaux articles de la croyance de ceux de cette secte, est de se persuader que le sacrifice de leur vie est agréable à leurs Dieux, & qu'ils en recevront en récompense un bonheur éternel. De-là vient le mépris qu'ont de la vie plusieurs d'entr'eux, de tout âge & de tout sexe, qui se dévouent à la mort de sang froid, & même avec joie, ou qui se la procurent avec un empressement qui tient de l'extravagance & du fanatisme. D'ailleurs les sectateurs de *Budso* mènent communément une vie pénitente & mortifiée. Les bonzes, qui sont les prêtres de cette religion ou secte, ont un grand pontife nommé *Xaco*, qui réside à *Meaco*, qui est subordonné au *Dairo*, & auquel on attribue un pouvoir jusques sur l'autre vie. Ces bonzes vivent en communauté, mènent au-dehors une vie fort austère, font de fréquentes prières en chantant à deux chœurs, sont fort respectés des peuples, & composent une espèce de clergé régulier, qui est le seul de la secte. Il est partagé en 4. principales congrégations qui se haïssent mutuellement, & qui ont des opinions diverses. Les monastères qu'ils habitent sont communément fort riches par les libéralités des peuples, & leurs temples sont plus grands & mieux ornés que ceux des *Camis* ; il y en a de très-beaux & de très-riches. Au milieu du temple s'élève un autel, où il y a une ou plusieurs idoles d'or, d'argent ou de bois doré. Cette religion a, comme l'ancienne, des recluses, qui ont soin de l'éducation des jeunes personnes de leur sexe. Elles vivent dans des monastères qui, dans plusieurs provinces, sont joints à ceux des bonzes, & les uns & les autres ont des temples communs, où ils chantent les louanges de leurs Dieux à deux chœurs de divers sexes. Leur habit ressemble en bien des choses à celui de nos religieuses, comme

l'habit des bonzes a de la ressemblance avec celui de nos religieux. Les fêtes de cette secte ont dégénéré en spectacles, comme dans celle des Camis; mais elles ont conservé une apparence plus religieuse.

Enfin la 3^e secte du Japon est celle du *Simo*, qui n'est composée que de philosophes; c'est celle de Confucius; & elle n'est pas moins respectée au Japon qu'à la Chine. Cette secte croit le monde éternel, & rejette la transmigration des âmes. Ses partisans n'admettent aucune des divinités du pays, & n'ont ni temples, ni forme de culte. Ils célèbrent la mémoire de leurs parens, ne brûlent pas les morts; & après les avoir gardés pendant trois jours, & parfumés pour empêcher la corruption, ils les inhumant sans cérémonie. Cette secte, qui avoit fait beaucoup de progrès au Japon, y est fort diminuée depuis la ruine du Christianisme, parce qu'on soupçonnoit ses partisans de le favoriser; & les bonzes ont obligé ses sectateurs d'avoir chez eux quelque idole ou le nom de quelque divinité du pays; en sorte que la rigueur des édits impériaux contre les Chrétiens s'est étendue sur les livres qui contiennent la doctrine de Confucius.

Tel étoit le partage des Japonois entre plusieurs sectes payennes ou idolâtres, lorsque les Portugais ayant fait la découverte du pays, y portèrent au milieu du XVI. siècle, avec les marchandises de l'Europe, les lumières de l'évangile, qui y fit beaucoup de progrès, sur-tout après que S. François Xavier eut étendu en 1549. ses travaux apostoliques dans le Japon où il séjourna pendant un an. Les gains immenses que le commerce du pays procurait aux Portugais, excita la jalousie des Hollandois, qui mirent tout en œuvre pour les supplanter, & qui y réussirent d'autant plus aisément, que l'orgueil & l'avarice des Portugais les avoient rendus fort odieux. D'un autre côté les bonzes

ou les prêtres du pays, irrités de voir renverser leurs temples & briser leurs idoles, animèrent l'empereur contre les Chrétiens, dont ils rendirent la fidélité suspecte; & ce prince publia un édit vers la fin du XVI. siècle, par lequel il étoit défendu de prêcher d'orénavant dans l'empire la doctrine de J. C. il ordonna aux gouverneurs des provinces, d'obliger ses sujets par la persuasion ou par la force, à renoncer au christianisme, & à rentrer dans l'ancienne religion; avec défense aux vaisseaux Portugais d'amener de nouveaux missionnaires ou ecclésiastiques, & ordre aux anciens de sortir de l'empire: mais l'édit ne fut pas d'abord exécuté à la rigueur.

La persécution ne tarda pas à se renouveler, & elle devint enfin très-violente. On prétend qu'un nommé *Caron*, natif de Bruxelles, & protestant de religion, chef du commerce que les Hollandois avoient établi dans le pays, contribua beaucoup en 1630. à animer l'empereur, en lui faisant entendre, que les Portugais avoient dessein d'envahir ses états; & qu'il le fit dans le dessein de les faire chasser du pays, afin de transférer tout le commerce de l'Europe aux seuls Hollandois. Ce qu'il y a de vrai, c'est que la persécution, après avoir duré 40. ans, finit vers l'an 1630. par l'extinction totale de la religion chrétienne dans le Japon, & par le bannissement perpétuel de tous les Portugais, dont plusieurs furent massacrés. Durant cette persécution, la plus violente qu'il y ait jamais eu dans l'église, même sous les empereurs payens, il y eut plusieurs milliers de Japonois à qui on fit souffrir des tourmens inouis, pour les obliger à abandonner la religion chrétienne, & embrasser le culte des idoles; ce qui procura la couronne du martyre à une infinité de chrétiens qui scellerent leur foi par leur sang.

Les marchands Portugais ne furent pas

néanmoins d'abord chassés du royaume ; & en 1635. on leur assigna l'isle de *Desima* dans le havre de *Nangasaki*, pour leur demeure : mais une conspiration qui s'éleva bientôt après contre la personne de l'empereur, & qu'on accusa les chrétiens du pays d'avoir tramée avec les Portugais, acheva de perdre les uns & les autres ; & l'empereur ferma pour jamais en 1637. par un édit très-sévère, l'entrée du pays aux étrangers, & en défendit la sortie à tous ses sujets. Les négocians Portugais se maintinrent encore toutefois pendant 2. ans dans l'isle de *Desima* : mais enfin les Hollandois établis depuis long-tems à *Firando*, où ils avoient un comptoir, se mirent à leur place dans cette isle, & on les accuse d'avoir acheté cette préférence, par le désaveu de la qualité de Chrétiens ; sur quoi quelques-uns les disculpent : mais on ne sçauroit les excuser d'avoir donné du secours à l'empereur du Japon en 1638. contre 40000. Chrétiens du pays, qui par desespoir s'étant jetés dans une vieille forteresse voisine de *Binabare*, s'y défendirent jusqu'à la dernière extrémité, & y périrent entierement.

Ce secours, qui entraîna l'entière destruction du christianisme dans le Japon, assura aux Hollandois un établissement fixe dans cet empire, malgré le dessein que l'empereur avoit d'en exclure tous les étrangers, & malgré le mépris que cette conduite leur attira de la part des principaux seigneurs de l'empire ; mépris qui n'a fait qu'augmenter à proportion des preuves de fidélité qu'ils se sont empesés de donner depuis cette époque. Les Hollandois eurent ordre bientôt après de démolir & d'abandonner le magasin qu'ils avoient établi dans l'isle de *Firando*, & de se confiner dans l'isle de *Desima*, auprès de *Nangasaki*, d'où les Portugais avoient été chassés : ils y sont encore tolérés ; mais ils y souffrent une prison presque conti-

nuelle, & vivent avec une gêne extrême : ils se sont assujettis, pour y avoir la liberté d'y demeurer, & pour conserver le commerce lucratif qu'ils font au Japon, de s'abstenir d'y faire le service divin, d'éviter de faire le signe de la croix, & de prononcer le nom de J. C. en présence des naturels du pays, & en général d'y faire paroître aucune marque de christianisme : ils sont environnés dans cette isle d'une foule de surveillans & d'officiers Japonois, auxquels ils sont obligés de payer des gages très-considérables, & qui sont tenus par un serment solennel, de leur refuser toute communication de confiance & d'amitié. Les Hollandois sont obligés de plus d'envoyer tous les ans une ambassade solennelle à la cour de l'empereur, auquel ils font une espece d'hommage avec de grands présens ; & ce prince les reçoit avec une hauteur insupportable. Les Chinois qui commercent au Japon, sont tenus dans une gêne à-peu-près semblable, parce que l'empereur du Japon, sachant que les Européens commercent à la Chine, craint qu'ils n'entretiennent quelque correspondance dans ses états par l'entremise de ces peuples ; & tout commerce est interdit aux Chinois avec le Japon, excepté dans le port de *Nangasaki*, où ils ont un quartier séparé, dans lequel ils sont tenus comme en prison, ainsi que les Hollandois dans l'isle de *Desima*. Le commerce des Japonois avec toutes les autres nations du monde, leur est interdit.

Outre l'empire du Japon proprement dit, l'empereur étend son autorité sur d'autres pays plus éloignés, qui sont sous sa souveraineté ou sous sa protection ; sçavoir, sur une partie de l'isle de *Tesso*, sur les isles de *Liqueio*, & sur une partie de la presqu'isle de *Corée*. Nous avons déjà parlé de cette dernière : ainsi nous partagerons cet empire en Japon proprement dit, & en dépendances.

I. LE JAPON PROPREMENT DIT.

L'empire du Japon proprement dit, consiste en trois grandes îles, dont nous ferons 3. articles, & en un très-grand nombre d'autres qui les environnent, & parmi lesquelles il y en a 24. d'assez considérables : les autres sont petites, stériles & remplies de rochers. Toutes ces îles sont partagées en 68. provinces qui comprennent 604. juridictions subalternes. Nous n'entrerons pas dans le détail de toutes ces provinces, auxquelles les géographes donnent divers noms qui sont difficiles à écrire, & plus difficiles à prononcer, & qui sont d'ailleurs la plupart assez peu connues. Ceux qui souhaiteront une description plus étendue, la trouveront dans les histoires du Japon de Kœmpher & du P. de Charlevoix, & en dernier lieu dans le dixième tome de l'histoire des voyages, qui nous ont fourni les observations que nous venons de faire touchant cet empire.

§. 1. L'île de Nippon ou Nipon.

Cette île, dont le nom signifie en Japonois *Source de lumière*, est la plus grande & la plus septentrionale des îles du Japon : on a douté pendant long-tems si elle n'étoit pas jointe vers le nord à la terre d'Yesso : mais les divers éclaircissemens qu'on a à ce sujet, ont levé le doute ; & on est assuré aujourd'hui que c'est véritablement une île.

Elle s'étend dans une forme irrégulière du sud-ouest au nord-est, depuis le 33. degré 20. m. de latitude, jusqu'au 41. & depuis le 146. de longitude jusqu'au 160. 30. m. en sorte qu'elle a environ 250. lieues communes de France en longueur du sud-ouest au nord-est. Sa largeur est inégale. La plus grande est de 150. lieues communes de France, & la moindre de 40. On la divise en 5. grandes provinces subdivisées en plusieurs autres moindres ; & elle ren-

ferme dans son milieu le lac d'*Ouis* ou d'*Omi* qui a 35. lieues communes de France d'étendue du sud-ouest au nord-est, & 7. à 8. du levant au couchant. Ses principales villes sont

M E A C O, autrefois capitale de l'empire du Japon, dont elle est enore aujourd'hui la principale ville de commerce. Elle est située au 35. degré 30. m. de latitude septentrionale, & au 151. 30. m. de longitude, à 13. lieues au nord-est d'*Osaca*, ville située sur la côte méridionale de l'île. *Meaco*, est au confluent de trois petites rivières dans une grande plaine entourée d'agréables collines, d'où sortent une infinité de petites rivières ou de fontaines. Tout le chemin entre ces deux villes est rempli de villages qui se touchent les uns les autres, & qui forment une rue continue.

La ville de Meaco est l'entrepôt de toutes les manufactures & marchandises du Japon. Elle a 3. quarts de mille d'Allemagne de longueur du nord au sud, sur un demi mille de large. Elle essuya le 29. d'Octobre de l'an 1730. un tremblement de terre qui la renversa entièrement : avant cet événement, on y comptoit 1856. rues étroites, mais régulières ; & elle étoit si peuplée, que par un dénombrement fait en 1675. on y trouva près de 600. mille habitans établis dans 100. mille maisons, petites & étroites, bâties à deux étages, de bois, de chaux & d'argile, & couvertes de bardeau.

Le *Dairo*, dont on a déjà parlé, & qui réside dans cette ville, habite un palais bâti de bois, mais qu'on dit couvert de lames d'or, situé au nord de la ville, dans un quartier séparé, environné de murs & de fossés. Ce palais, qui consiste en 10. ou 12. rues, est rempli d'idoles de toutes les espèces, & les 12. femmes légitimes du *Dairo* y ont des appartemens séparés. L'empereur, lorsqu'il rend visite à ce chef de-

tous les bonzes ou ministres idolâtres du Japon, loge dans un autre château fortifié, bâti de pierre de taille, où il tient garnison, & qui est situé dans la partie occidentale de Meaco. Il y a dans cette ville un président de la justice qui a beaucoup de pouvoir & d'autorité.

Les environs de la ville sont remplis de pagodes ou de temples des idoles construits sur les penchans des collines qui l'environnent. Le plus remarquable est le temple impérial de *Tsugania*.

Y E D O ou I E D O est aujourd'hui la capitale de l'empire du Japon, la résidence du *Cubo-sama* ou de l'empereur, & la première des 5. grandes villes de commerce, qui appartiennent au domaine impérial ou de la couronne. Elle est située à l'embouchure de la rivière de Ton-kon ou Tonk-an, sur un golfe de la côte méridionale de l'isle, auquel elle donne son nom, au 35. degré 32. m. de latitude septentrionale, & au 157. 40. m. de longitude, dans une grande plaine. On lui donne 20. lieues Japonaises de 40. au degré de circuit, 7. de long & 5. de large. Elle a la figure d'un croissant. Elle n'est pas entourée de murailles comme les autres villes du Japon : mais elle est coupée par divers canaux, ornés de ponts magnifiques, & bordés de jettées, où on a planté des rangées d'arbres. On y voit une foule incroyable de monde : des boutiques extrêmement variées bordent les rues, avec un étalage de toute sorte d'échantillons & de modèles.

Iedo, comme la capitale de l'empire Japonais, est le séjour d'un grand nombre de princes & de seigneurs qui composent la cour de l'empereur. Les maisons y sont basses en général, & petites, comme dans les autres villes de l'empire. La plupart sont bâties de bois de sapin, avec un léger enduit d'argile. L'intérieur est divisé, comme à Meaco, en appartemens, par de simples paravents. Les murs sont tapissés de

papier peint, le plancher couvert de nattes, & le toit couvert de bardeau ; c'est pourquoi les maisons étant fort combustibles, il y arrive souvent de grands incendies. Les divers quartiers de la ville sont remplis, comme en Europe, de temples, de monastères & d'autres édifices religieux qui en occupent la plus belle partie. Les palais des princes sont des édifices superbes : ils sont séparés des maisons des particuliers par de grandes cours & de magnifiques portes, où on monte par quelques marches : ils n'ont qu'un étage partagé en divers riches appartemens. La grande affluence de monde qu'on voit à Jedo fait que les vivres y sont plus chers que partout ailleurs.

Le palais de l'empereur renferme des richesses immenses, & est situé presque au milieu de la ville : il est d'une figure irrégulière. On lui donne 5. lieues Japonaises de tour : il est entouré de deux enceintes de murailles ou deux clôtures, au milieu desquelles est le château où demeure l'empereur. Il est sur un terrain plus élevé que les autres, & entouré d'une épaisse muraille de pierre de taille, flanquée de bastions. La partie habitée par l'empereur est un bâtiment très-solide de pierres de taille. Ce palais est défendu par deux autres châteaux bien fortifiés ; & il y a de grands jardins derrière l'appartement impérial. Chaque enceinte est environnée de fossés & de murs ; & c'est entre les deux enceintes que les grands de l'empire ont leurs palais, qui ne sont qu'à un étage, & sont néanmoins assez hauts. Il y a peu de différence entre les ameublemens de ces palais & celui de l'empereur. La ville d'Iedo fut presque entièrement abîmée par un violent tremblement de terre en 1703. plus de 200. mille habitans furent ensevelis sous ses ruines.

Le golfe d'Iedo est peu profond, & il ne peut y entrer que de petites barques : mais il est fort poissonneux.

Osaca est une autre des 5. grandes villes impériales du Japon : elle est située dans une plaine fertile au 35. degré 30. m. de latitude, sur les bords d'une rivière navigable, qu'on y passe sur divers ponts magnifiques. Elle est défendue par un château au levant; & au couchant par deux bons corps de garde qui la séparent des fauxbourgs. Elle a environ 4. lieues de long & un peu moins de large, & est très-marchande. Ses principales rues sont traversées par des canaux : elles sont étroites, mais régulières & propres, sans être pavées; excepté un petit pavé de pierre de taille le long des maisons, qui n'ont que 2. étages. Elles sont bâties de bois, de chaux & d'argile. Le toit est plat & couvert de bardeau : en dedans elles sont très-propres. La ville est extrêmement peuplée, & peut fournir 80. mille hommes armés : c'est la plus marchande de l'empire. Les vivres y sont à bon marché.

A l'extrémité de la ville il y a un fort & magnifique château, où on garde une partie des trésors de l'empereur; & il y a une bonne garnison.

Saccai, ville située à 5. lieues au midi d'*Osaca*, sur la côte, est aussi une des plus considérables de l'empire. La mer lui sert de rempart à l'occident : le reste est entouré d'un fossé large & profond; excepté l'endroit qui regarde la montagne, & qui est environné de fortes murailles. La ville passe pour imprenable : elle est défendue par un château situé sur la montagne, sur le penchant de laquelle il y a une forteresse. Le viceroi ou gouverneur de la province a un palais magnifique de l'autre côté du château. Les maisons de la ville sont bâties de pierre. Le port est fermé d'une forte muraille : chaque rue a ses portes qui se ferment le soir comme dans les autres villes du Japon. Il y a un temple dédié aux dieux étrangers, qui passe pour le plus superbe de l'empire; on y voit une idole affreuse.

Il y en a plusieurs autres considérables aux environs.

§. 2. *Liste de Ximo.*

On donne 4. noms à cette seconde île du Japon, située au midi de celle de *Niphon*; sçavoir, *Ximo*, *Saicok*, *Bongo* & *Kiusiu*. Le premier signifie en Japonois *Pays-bas*, le second *Neufroyaumes*, parce qu'elle en contenoit autant. Guillaume de l'Isle, dans sa carte des Indes, lui donne le 3^e de celui d'un de ses principaux royaumes; & M. d'Anville lui donne le 4^e dans sa carte de la Tartarie Chinoise de l'an 1733. M. Bellin dans celle de l'empire du Japon, la place entre le 31. degré 30. m. de latitude, & le 34. 50. m. & entre le 144. 30. m. de longitude, & le 148. 30. m. en sorte qu'elle a environ 90. lieues communes de France d'étendue du sud-est au nord-ouest, & 75. dans sa plus grande largeur du levant au couchant. On trouve dans cette île les plus belles filles du Japon.

Elle est partagée en 9. royaumes, ainsi qu'on l'a déjà remarqué. Les principaux sont ceux de *Bongo*, *Figen* ou *Fizen*, *Arima* & *Saxuma*, dont les rois, & presque tous leurs sujets, avoient embrassé le Christianisme au XVI. siècle : mais les cruelles persécutions qu'ils ont eu à soutenir, ont replongé dans le Paganisme ceux qui n'ont pas eu la force d'y résister. Cette île est si peuplée, qu'on prétend que le roi ou prince de *Figen* a plus de 400. mille villages ou hameaux qui dépendent de lui.

Il y a dans le royaume d'*Arima* une grande étendue d'eau, qu'on appelle l'eau de *Singacko* ou d'*Enfer*; elle n'est pas mal nommée, puisque c'est une eau bouillante qui tombe d'une montagne escarpée avec un grand bruit. Outre l'extrême chaleur de l'eau, elle est d'une qualité si âcre & si piquante, qu'elle s'insinue jusqu'aux os; elle pénètre même au travers du corps entier, lorsqu'on la jette dessus à grosses ondées.

C'est-là qu'on menoit les Chrétiens pour les obliger, par ce cruel supplice, à renoncer à la religion Chrétienne : mais leurs persécuteurs, pour faire durer leurs souffrances, ne les faisoient arroser qu'avec une espece d'arrosoir, & ils n'en faisoient jamais jeter sur la tête, de peur qu'ils ne mourussent trop tôt. D'autres fois ils les exposoient à la vapeur de cette eau, qui est si puante, qu'ils n'y pouvoient résister trois jours entiers. Alors on les retiroit, & un médecin leur donnoit des remèdes pour les fortifier, afin qu'ils pussent endurer de nouveaux tourmens. Il y a au Japon plusieurs autres eaux chaudes, mais il n'y en a point qui bouille avec tant de force, ni dont les bouillons s'élevent plus haut.

NANGASAKI, dans le royaume de Figen, est aujourd'hui la capitale de l'isle de Ximo, & elle est une des 5. villes impériales du Japon. Elle est située dans une vallée étroite & un terroir étendu entre des rochers escarpés & de hautes montagnes, à l'extrémité occidentale de l'isle, au bout d'un havre qui se forme en demi cercle, au 32. degré 36. m. de latitude, & au 147. de longitude Elle est bâtie le long du rivage du port en croissant, & a 3. quarts de lieue de long sur presque autant de large. Elle est ouverte comme la plupart des autres villes du Japon, & elle est sans aucune défense. Les rues sont irrégulières & mal-propres : elles s'étendent en montant vers la colline, & aboutissent à des pagodes situés au dehors : trois petites rivières traversent la ville divisée en 2. parties.

Elle n'étoit encore qu'un village, lorsque les Portugais s'y établirent & la fortifierent au XVI. siècle : elle s'aggrandit peu à peu à cause de son heureuse situation pour le commerce. Tous ses habitans, qui montoient à plus de 60. mille, embrassèrent & professèrent le Christianisme, jusqu'à la persécution qui le bannit du Japon

en 1630. & 1638. Le pape Sixte V. y avoit érigé en 1587. un évêché qui devoit toujours être possédé par un Jésuite, sous la métropole de Goa : les Jésuites y avoient le principal collège de leur province du Japon, avec un noviciat ; & ils avoient un autre noviciat à Meaco : mais depuis que la religion Chrétienne est bannie du pays, le nombre des habitans de Nangasaki est fort diminué, & on n'y en compte aujourd'hui que 18000. On y compte 87. rues, tant dans la ville que dans les faubourgs. Les maisons du peuple sont petites, basses, à un seul étage, & fort chétives. Celles des personnes riches sont mieux disposées. Il y a 3. gouverneurs dans la ville, & l'un des trois réside à la cour à l'alternative : ils ont dans la ville des palais qui occupent beaucoup de terrain, & qui sont fort propres. On y compte une vingtaine d'autres maisons de seigneurs du pays, & 62. temples ou pagodes, tant dans la ville qu'au dehors. Ces temples sont les plus beaux édifices de la ville. Les courtisanes ont un quartier séparé dans la ville.

Les Chinois ont un autre quartier séparé hors la ville. Ils y sont veillés comme des personnes suspectes. C'est la seule ville du Japon où il leur soit permis d'habiter : ils y ont 3. temples avec des monastères qui y sont joints. Les Hollandois sont établis dans la petite isle de *Sima* ou *Desima*, située dans le port, & jointe à la ville par un pont. Cette isle a 236. pas de long, & 82. de large. Quand les vaisseaux Hollandois arrivent au port de Nangasaki, qui est le seul du Japon, où il leur soit permis d'aborder, on les désarme : des commissaires Japonois ayant fait l'inventaire de tout ce qu'ils apportent, ils les déchargent & se saisissent de la charge ; & après avoir fait recharger les vaisseaux de l'or, de l'argent & des marchandises qu'ils ont voulu donner en échange, ils leur rendent leurs munitions de guerre, & leur fixent un certain

certain jour pour leur départ. Quoique les Japonois soient juges en partie dans ce commerce, on assure néanmoins qu'ils suivent les loix de l'équité; & il faut bien que les Hollandois y trouvent leur compte, puisqu'ils sont si jaloux de ce commerce, & qu'ils souffrent une contrainte extrême & beaucoup d'humiliations, plutôt que d'y renoncer.

Du reste Nangasaki est une ville de commerce; & il y a ordinairement 50. navires marchands dans le port, & une trentaine d'étrangers. Il y avoit encore vers la fin du dernier siècle environ 50. Japonois attachés au Christianisme renfermés dans les prisons de cette ville: mais la sévérité des loix de l'empire pour l'extirpation de la religion Chrétienne, fait présumer qu'il n'en reste plus aujourd'hui aucune trace.

Arima, ville capitale du royaume de son nom, située vers la côte méridionale de l'isle, à 10. à 12. lieues au sud-est de Nangasaki, étoit autrefois considérable: mais elle est aujourd'hui fort déchue. Les Jésuites y avoient un collège, un noviciat & un séminaire de nobles.

L'isle de *Firando* est une des principales de celles qui environnent celle de Ximo: elle est située au couchant de cette dernière. Elle a titre de royaume, avec une capitale de même nom, où les Hollandois firent en 1611. leur premier établissement au Japon.

§. 3. *L'isle de Xicoco* ou *Sicosk*.

On donne ces deux noms à cette isle qui est la plus petite des 3. grandes du Japon. Elle est située des deux côtés du 34. degré de latitude qui la traverse par son milieu au sud de celle de Nippon, & au levant de celle de Ximo: elle a environ 50. lieues communes de France d'étendue du sud-ouest au nord-est, & 40. dans sa plus grande largeur. Elle est divisée en 4. royaumes ou provinces, ce qui lui a fait donner

Tome IV.

son nom. Guillaume de l'isle lui donne celui de *Tonsa*, à cause d'une ville de ce nom qui est des principales.

II. DÉPENDANCES DU JAPON.

Elles consistent dans la Terre de *Yesso* & dans les isles de *Laqueo*.

§. 1. *Terre ou isle de Ieso* ou *Yesso*.

Nous mettons cette grande contrée au nombre des dépendances du Japon; parce que l'empereur du Japon a étendu sa domination sur une partie du pays le long des côtes méridionales. On a douté long-tems si cette terre étoit une isle, ou si elle étoit attachée au continent de la grande isle de Nippon: mais on ne doute plus aujourd'hui qu'elle ne soit environnée de tous côtés de la mer, comme on peut s'en convaincre par la carte que M. Buache vient de nous donner des nouvelles découvertes au nord de la mer du Sud, sur les mémoires de M. de l'Isle, professeur au collège royal. Elle est située au nord de l'isle de Nippon, dont elle est séparée par un détroit d'environ 5. ou 6. lieues communes de France, au sud-ouest de la presqu'isle de Kamtchatka, au levant de l'Asie & au couchant de l'Amérique. Suivant la carte de la Tartarie Chinoise de M. d'Anville de l'an 1733. elle s'étend du midi au nord entre le 40. & le 44. degrés de latitude septentrionale, & le 154. 30. m. & le 160. de longitude, ou plutôt, suivant la carte de M. Buache, depuis le 42. degré de latitude, jusqu'au 50. & depuis le 159. jusqu'au 168. de longitude. On a des connoissances peu certaines de l'intérieur de cette isle & des mœurs des habitans. Quelques auteurs en rapportent les circonstances suivantes.

Les hommes & les femmes, dit-on, portent de grandes robes de soie, de coton ou de lin, piquées & bordées de plu-

O

leurs houpes de même étoffe. Leur commerce consiste en poissons secs, en barangs, en cignes, en grues vives & mortes, en balcines, en loups marins & en peaux de certains petits poissons, qu'ils nomment *Raccous*, & qu'ils vont chercher dans trois îles proche de leur pays, dont les habitans n'ont point de barbe, & parlent une langue différente de la leur. Pour toutes ces denrées ils ne prennent ni or ni argent, mais du ris, du coton, du fil, du lin & des étoffes.

Les peuples d'Yesso n'ont point de vices, à ce qu'on ajoute, si on en excepte le concubinage, qui est fort fréquent parmi eux. Quand une femme a perdu son mari, elle se retire chez les plus proches parens du défunt, & il ne lui est plus permis d'en sortir, ni de se remarier. La polygamie n'y est point permise, & la femme convaincue d'adultère, est rasée, afin qu'on la reconnoisse pour ce qu'elle est. La peine du complice consiste en ce que le mari ou les parens de la femme qu'il a séduite, ont droit de lui ôter son épée, & même de le dépouiller, toutes les fois qu'ils le rencontrent. Outre la femme légitime, ils en ont d'autres qu'ils tiennent à titre d'esclaves.

Le vin y est fort commun : cependant ils ne s'enyvrent point, ce qu'on attribue à une certaine huile dont ils assaisonnent leur poisson ; & s'il arrive qu'ils en prennent un peu trop, alors on les voit sautiller dans les rues, comme font les enfans dans des momens de joye dont ils ne sont pas les maîtres.

Cette nation n'a aucune idée distincte de Dieu ; ils rendent de grands hommages au soleil & à la lune, qu'ils regardent comme les bienfaiteurs de tous les hommes. Ils paroissent aussi reconnoître quelque chose de divin dans le feu, & y jettent de tout ce qu'ils mangent. Ils révérent encore un roi invisible, auquel ils prétendent qu'appartiennent les montagnes, les

forêts, les mers & les rivières, d'où ils tirent tout ce qui est nécessaire à la vie ; c'est-là toute leur religion. Ils n'ont ni prêtres, ni aucun culte réglé. Ils ne connoissent point l'usage de l'écriture, & l'histoire du pays se transmet d'âge en âge par la seule tradition. Au reste on ne sauroit voir un peuple plus docile & plus disposé à recevoir les lumières de l'évangile. D'autres rapportent d'autres circonstances des mœurs de ces peuples ; mais nous ne nous étendrons pas davantage à cause de leur incertitude. On convient seulement que le langage des habitans a quelque ressemblance avec celui des peuples de la Corée ; qu'ils sont robustes & fort habiles à la pêche ; qu'ils sont sales & sauvages ; & qu'ils portent la barbe & les cheveux longs.

Le détroit d'Yesso est un grand canal, qui est entre la terre d'Yesso & la partie orientale de la Grande Tartarie, & qui joint la mer de Tartarie avec l'Océan Oriental. On appelle autrement ce canal la mer des Kamfachites ou la mer d'Yamour.

Les Hollandois, qui ont découvert les premiers l'isle d'Yesso, par un de leurs vaisseaux qui échoua sur la côte en 1643. ont découvert depuis plusieurs autres îles vers le nord-est de cette dernière, marquées dans la carte des découvertes faites au nord-ouest de la mer du Sud, que M. de l'Isle, professeur au collège Royal, nous a donnée en 1752. Une des principales est celle des *Etats*, séparée de la terre d'Yesso par le détroit du *Pic*, située au 45. degré de latitude, & au 169. de longitude. Les autres qu'on nomme *Terre de la Compagnie*, sont à l'est de celle des *Etats* : la principale en est séparée par le détroit d'*Uricz*. Au levant de la Terre de la Compagnie, sont les terres vûes par Jean de Gama.

Mais une découverte très-remarquable dans l'Océan oriental ou mer de Tartarie, est une grande île marquée dans la même carte, située au levant de la Tartarie Mos-

covite & du Kamtchatka, entre le 51. & le 57. degrés de latitude, & entre le 137. & le 209. de longitude, dont la côte septentrionale fut découverte en 1728. par le capitaine Beerings, & la méridionale par M. Tchirikow en 1741.

§. 2. *Les isles de Lequios.*

Il y a plusieurs isles situées au midi de celles du Japon, & au levant de la côte orientale de la Chine, qui sont peu connues. On les nomme les isles de *Lequios*, ou *Lequeo*. Les habitans les appellent *Rinku*. Elles s'étendent dans l'Océan oriental entre le 25. & le 27. degrés de latitude septentrionale; la plus grande est coupée par le 145. méridien. Il y en a six de principales accompagnées de plusieurs petites. Le roi de *Saxuma*, province du Japon, en fit la conquête vers l'an 1610. il rendit les peuples ses tributaires, & il y entretient des garnisons; ils lui payent le 5^e. du revenu de leurs terres; ils payent aussi un tribut annuel à l'empereur de Chine en argent.

On assure que les terres en sont si fertiles, qu'elles produisent deux récoltes de ris & de bled tous les ans. Le pays ressemble beaucoup au Japon; mais il est plus montagneux dans quelques endroits vers les côtes. Les campagnes sont arrosées de plusieurs rivières. Les habitans, qui sont presque tous laboureurs, & d'une humeur fort gaie, y menent une vie douce & tranquille: ils se gouvernent par leurs propres loix, ont à-peu près la même religion que les Japonois, & parlent un Chinois corrompu; ce qui fait croire qu'ils sont Chinois d'origine: ils sont vêtus comme les Chinois, de soie, de lin & de coton. Ils sont grands mangeurs, fort sensuels, & mauvais guerriers. Ils commercent au Japon, & sont reçus dans le port de *Congoxima*, qui est dans la province de *Saxuma*. Ils y portent des étoffes de

soie & autres marchandises de la Chine, des dentées, & des fruits de leur pays. Ils ont comme les Japonois & les Tonquois leur monarque héréditaire ecclésiastique, qui réside à *Jajuma*, une des principales de ces isles, située auprès de celle d'*Ofima*, qui est de la 2^e. grandeur.

La plus grande de ces isles a 60. lieues de long sur 30. dans sa plus grande largeur. On trouve dans ses montagnes des mines de cuivre, de fer, d'acier, de plomb & d'étain. On y trouve aussi de l'alun; du sel de nitre, du soufre, du miel, de la cire, du sucre & du gingembre: on y fait un grand commerce de coquilles; dont les Japonois se servent au lieu de vitres, & plusieurs sortes d'excellens bois. On trouve dans les autres isles situées à l'ouest de la grande des mines d'argent, des perles, de l'ambre, de l'encens, de la soie, & divers bois de teinture.

I I.

ISLES DU GOLFE DE BENGAL.

On voit plusieurs isles dans ce golfe, qui s'étend depuis le 6. jusques vers le 23. degré de latitude septentrionale, qui va toujours en retrécissant vers le nord, & qui s'étend depuis le 95. jusques au 115. de longitude. La plupart de ces isles sont petites, & situées sur la côte de Coromandel au couchant du golfe, ou sur celle de Siam vers le levant du même golfe. Les plus considérables sont celle de *Ceylan*, & celles d'*Andamans* & de *Nicobar*.

I. L'ISLE DE CEYLAN.

L'isle de *Ceylan* est une des plus riches & des plus délicieuses de l'Océan oriental. Elle est située au sud-est de la presqu'isle

de l'Inde d'en deçà du Gange, & séparée de la côte de Coromandel & de celle de la Pêcherie par le détroit de Chilao ou de Manar, qui a 20. lieues de large, & elle est à 50. lieues du cap Comorin. Les Indiens l'appellent *Tenarism*, c'est-à-dire, *Terre de délices*, à cause de sa beauté & de sa fertilité. Elle fut découverte l'an 1506. par Laurent fils de François Alméida; ou selon d'autres, par Jacques Lopez de Siquaire général de la flote Portugaise en 1509.

Suivant la carte particulière que Guillaume de l'Isle nous a donnée de cette isle en 1722. elle s'étend depuis le 6°. degré jusques au 10°. de latitude septentrionale, & entre le 97. 20. m. & le 100. de longitude, en sorte qu'elle a 100. lieues communes de France de 25. au degré de long du midi au nord, & 50. dans sa plus grande largeur; ayant à-peu-près la figure d'une poire. On voit par-là combien se trompe Jean Hubner, qui ne pouvant ignorer la carte de Guillaume de l'Isle, donne à l'Isle de Ceylan dans sa géographie universelle, deux fois plus d'étendue qu'elle en a, contre l'autorité de l'abbé Lenglet qu'il cite.

L'Isle de Ceylan a été connue des anciens, Grecs & Romains; & on croit que les Européens sont redevables de la connoissance de cette isle à Alexandre le Grand. Les Portugais la reconnurent, & s'établirent sur ses côtes au XVI. siècle. Ils s'y rendirent puissans, & firent la guerre au roi de l'Isle, dont ils brûlerent plusieurs fois la capitale, & le forcerent à leur payer tribut. Ce prince eut recours aux Hollandois établis à Batavia, qui marcherent à son secours, chasserent les Portugais de l'Isle, se rendirent maîtres sur eux de Colombo en 1656. s'emparerent d'une grande partie des côtes, où ils construisirent des forts, & y firent divers établissemens où ils se sont conservés; en

forte qu'on peut les regarder, comme les maîtres absolus d'une grande partie de l'Isle.

L'air de Ceylan passe pour le plus pur & le plus sain qui soit dans les Indes: ainsi on ne doit pas être surpris que ceux du pays y vivent d'ordinaire 100. ou 120. ans. Le terroir est hérissé presque par-tout de montagnes fort hautes, surtout vers le midi de l'Isle; elle est arrosée par plusieurs rivières, dont la principale est celle de Mawilgange, ou de Trinquisimal, qui après avoir pris sa source au pic d'Adam dans la partie méridionale de l'Isle, coule du sud-ouest au nord-est, & après un cours de 50. lieues, se jette dans le golfe de Bengale sur la côte orientale.

On y voit en plusieurs endroits de grandes forêts si épaisses, qu'elles sont presque impraticables. Le reste du pays, qui est bien cultivé, est fort fertile en toutes sortes de fruits, figues, raisins, grenades, oranges, limons, citrons, sucre, tabac, & surtout en ris & en canelle. On y trouve aussi du poivre, du cardamome & du gingembre; & selon quelques-uns, des rubis, des hyacinthes, des saphirs, des chrysolites, des émeraudes, des topases, des grenats, & à la côte occidentale des perles en abondance: mais elles ne sont pas si belles que celles de Baharam, isle du golfe de Perse. Il y a aussi de l'or; & c'est ce qui a fait croire à quelques-uns, que c'étoit l'*Ophir* dont parle l'écriture: mais le sçavant M. Huet ancien évêque d'Avranches a prouvé le contraire. On la prend aussi pour la Taprobane des anciens, ce qui souffre moins de difficulté. Les ports les plus renommés de cette isle sont ceux de *Chilao*, de *Colombo* & de *Gale*.

Cette isle nourrit des bœufs, des porcs, des lièvres, des lapins, des cerfs, des biches, de la volaille autant & plus qu'en aucun endroit du monde, entr'autres des paons, des pigeons, &c. & une

grande quantité d'éléphants domestiques & sauvages, qui ne sont pas si grands que ceux qu'on trouve dans la terre ferme, mais qui ont plus de courage & plus de docilité. On n'y voit pas de brebis; mais on y trouve des singes de toute espece, & des serpens d'eau & de terre d'une prodigieuse grandeur. Les vivres y sont à bon marché; & les manœuvres y travaillent presque pour rien. Un homme se loue pour dix sols un mois entier, & se nourrit, & avec cela il n'y a pas de gens plus diligens ni qui fassent plus exactement ce qu'ils ont entrepris. On n'y mange que du ris & du poisson, ce qui fait qu'on vit pour si peu de chose. L'adultere & la fornication y sont sévèrement punis; ceux qui y sont surpris, homme ou femme, ont le nez coupé.

Le peuple de Ceylan va tout nud, excepté ce que la pudeur oblige de cacher; mais ceux qui ont un peu de bien portent des habits de toile ou de drap fort fin, enrichis de pierreries & pliés en plusieurs ondes. Ils aiment la guerre, & manient fort adroitement l'épée, l'arc & les armes à feu; ils se servent de boucliers ou de rondaches revêtues de peaux de crocodile, qui sont à l'épreuve du mousquet. Ces insulaires sont idolâtres; il y a parmi eux des Mahométans: ceux qui obéissent aux Hollandois suivent leur religion.

On divisoit anciennement l'isle de Ceylan en plusieurs royaumes ou provinces. On la partage aujourd'hui en Ceylan Hollandois & en royaume de Candy. Tout est soumis dans l'isle à ces deux puissances, excepté le pays des *Bedas* situé vers le nord-est de l'isle, & habité par des peuples indépendans.

§. 1. *Le Ceylan Hollandois.*

Les Hollandois ont des villes, des forts & des établissemens sur toutes les côtes de l'isle, dont ils possèdent près de la moi-

tié; mais leurs possessions ne sont pas contigues. On compte qu'ils ont 70. lieues de côte. La ville de *Colombo* en est la capitale; elle est située sur la côte occidentale au 8. degré 45. m. de latitude, & au 97. 20. m. de longitude. Les Portugais qui la bâtirent en 1517. en avoient fait une place forte: mais les Hollandois la leur ayant enlevée en 1656. après un long siège, ils l'ont rendue plus régulière, & en ont fait une des plus fortes places des Indes. Elle avoit 1300. pas de circuit; on y comptoit 2. paroisses, & 7. hors des murs, un collège de Jésuites, 4. autres maisons religieuses d'hommes, 900. familles nobles, & 1500. bourgeois. Les Hollandois y ont établi une académie pour l'instruction de la jeunesse, tant dans les sciences que dans les langues, & plusieurs écoles publiques.

Cette ville, où le gouverneur général pour les Hollandois dans l'isle de Ceylan fait sa résidence, étoit située anciennement dans la partie de l'isle qu'on appelloit le royaume de *Cota*, pays très-abondant en canelle, dont ces peuples ont envahi la plupart des provinces, situées à l'ouest méridional de l'isle.

Les autres principaux établissemens Hollandois sur la côte occidentale, sont *Negombo* forteresse, située aussi dans le pays de la canelle, ou le *Caneland*, à l'embouchure de la riviere de même nom; les Hollandois l'enleverent aux Portugais en 1640. & 1644; *Calpentin*, isle où il y a plusieurs forts, & qui a dix ou douze lieues de long, mais qui est fort étroite.

Sur la côte du sud-ouest de l'isle, est *Ponto-galé*, ville & forteresse que les Hollandois prirent sur les Portugais en 1640. Sa baye est plus grande & plus commode que celle de Colombo: mais l'entrée du port est dangereuse. Cette ville est située sur une hauteur à 25. lieues au sud de Colombo: il y avoit 260. familles, &

600. insulaires sous les Portugais. Les Hollandois l'ont fortifiée à la moderne. Elle a une demi-lieue de tour en dedans ; car on ne le sçauroit faire en dehors. Elle est habitée par des Hollandois & par des Chingalais : les dehors sont remplis de beaux jardins.

Les principales places Hollandoises de la côte orientale, sont *Trinquemale*, ou *Trinquimale*, forteresse située sur la pointe d'une baie, qui avance dans la mer du côté du nord, & *Batticalon*, ou *Batecolo*, sur une riviere de ce nom à deux lieues de la mer.

Enfin les Hollandois possèdent dans le Céylan le royaume de *Jafanapatan*, grande presqu'isle qui occupe la partie la plus septentrionale de l'isle, & qui s'étend dans l'espace de 18. lieues marines, depuis l'isthme & la forteresse de *Palewar* qui la forme au sud-est, jusqu'au nord-ouest, & qui n'a que 7. lieues dans sa plus grande largeur. La ville capitale de cette presqu'isle porte le même nom de *JAFANAPATAN*. Elle est située au 9. degré de latitude sur la côte méridionale de la presqu'isle : elle est quarrée & bien fortifiée : les Hollandois la prirent en 1658. sur les Portugais qui la possédoient depuis quarante ans.

Le royaume de *Jafanapatan* est riche, bien peuplé, & planté de beaux arbres, quoique l'air n'y soit pas sain à cause que le terrain est bas presque par-tout, & marécageux. Il est divisé en 4. provinces qui contiennent environ 160. villages, distribués sous 34. églises, & habités par des Malabares, que les Chingalais ou naturels de l'isle de Céylan méprisent beaucoup ; ce qui fait que ces derniers regardent cette partie de leur isle comme n'en étant pas.

Les Malabares habitent aussi la partie occidentale dans le nord de l'isle de Céylan, & occupent le pays qu'on appelle de

Vannias, qui s'étend le long de la côte dans l'espace de près de 30. lieues communes de France du midi au nord, & qui a 12. à 13. lieues du levant au couchant. Ils sont vassaux des Hollandois, & séparés au levant des peuples *Bedas*, qui occupent la côte orientale de cette partie de l'isle de Céylan. Le pays de ceux-ci a 10 lieues de long sur 8. de large ; il est couvert d'épaisses forêts où ils se cachent ; ils ont une langue particuliere, menent une vie errante, n'ont ni villages ni maisons, & ne communiquent avec personne. Leurs armes sont l'arc & la flèche ; ils n'ont ni temples, ni idoles, ni aucun culte. Les familles demeurent séparées les unes des autres, & vivent de la culture de la terre ; de ris, de miel, & de viande confite avec le miel : ils sont habillés des peaux des animaux qu'ils tuent dans les bois.

Les Hollandois occupent 7. à huit petites isles sur la côte occidentale, & entr'autres celle de *Manar* séparée de la côte par un canal assez étroit. S. François Xavier y prêcha la foi chrétienne, & convertit plusieurs insulaires, dont 600. souffrirent le martyre par ordre du roi de *Jafanapatan*. Les Portugais, pour s'en venger, prirent l'isle de *Manar* sur ce prince en 1560. & les Hollandois la leur enleverent en 1658. Elle est bien peuplée, & on y trouve de gros bourgs.

§. 2. Etats du Roi de Candy.

Ce prince possède l'intérieur de l'isle de Céylan, & une partie des côtes vers le sud-ouest & le nord-ouest ; en sorte que ses états s'étendent d'une mer à l'autre dans l'espace de 70. lieues communes de France du midi au nord, & de 50. du levant au couchant ; les habitans, anciens naturels du pays, se nomment *Chingalais* : on les croit originaires de la Chine. Ils sont proprement Nègres, & bienfaits, ont beaucoup d'adresse, d'agilité, & d'intelli-

gence ; mais ils sont vains, trompeurs & médifans. Leur humeur & leur inclination sont néanmoins douces ; ils abhorrent le latin , & sont fort propres dans leurs habits : mais il n'y a que le roi qui ait droit de porter des souliers : toute leur science se réduit à sçavoir lire & écrire. Leur langue , qui n'a point d'affinité avec aucune autre , est élégante & abondante.

Ils sont divisés en différentes classes ou castes, qui ne se mêlent & ne s'allient pas les uns avec les autres. La principale est celle des nobles , & la plus vile celle des gueux ou mendiants : chaque caste a quelque chose dans ses habits ou dans ses ornemens qui la distingue des autres. Ces peuples ont des esclaves , auxquels leurs maîtres donnent des terres & du bétail pour les faire subsister.

Ils adorent plusieurs sortes d'idoles ou de divinités , la plupart sous des figures monstrueuses ; ils en reconnoissent une par-dessus les autres , qui a créé le ciel & la terre : ils regardent aussi le soleil & la lune , & le diable comme des divinités. Ils rendent le culte à leurs dieux dans des temples ou des pagodes , dont le nombre est très-grand , & dont il y en a plusieurs de magnifiques & qui ont de grands revenus ; pour les desservir ils ont trois ordres de prêtres. Ils croient l'immortalité de l'ame , avec la récompense des bons & la punition des méchans.

Leur principale occupation , même parmi les nobles , est le travail & l'agriculture , qui ne déshonorent personne. Il n'y a pas de marchés publics : mais seulement quelques boutiques dans les villes , où on vend les choses nécessaires à la vie , & les autres marchandises ; ils ont tous quelque connoissance de la médecine & de la chirurgie , & ils se traitent eux-mêmes quand ils sont malades , ni ayant ni médecins ni chirurgiens de profession. Les gens de condition brûlent leurs morts ; mais les gens

de commerce les enterrent dans les bois , & font prier leurs prêtres pour les morts.

Ces peuples , dont la principale nourriture est le ris , & l'eau la boisson , sont bienfaits & de bonne mine , mais voluptueux & efféminés. Les femmes se font percer les oreilles dès leur bas âge , & elles sont successivement élargir les trous , en sorte qu'il semble qu'elles ayent un cercle de chaque côté du visage. Quand elles sont mariées , les freres de leurs maris habitent avec elles comme avec leurs femmes , à l'alternative , excepté le 7^e frere , & s'il y en a un plus grand nombre : on peut les répudier , & les filles ne sont pas scrupuleuses sur l'article de leur honneur. La polygamie leur est permise , mais elle est rare. Leurs maisons sont fort chétives , & d'un seul étage , petites , basses , & couvertes de paille , bâties avec des perches , sur lesquelles ils étendent de l'argile.

Le royaume de Candy est partagé en plusieurs grandes provinces , & chaque province en plusieurs districts : il est fortifié par la nature ; & dès qu'on y entre , on va toujours en montant , & on ne rencontre que de hautes montagnes , couvertes de forêts épaisses , dont l'accès est difficile , excepté dans quelques contrées de la partie orientale. La plus haute de ces montagnes est celle que les Portugais ont nommée le *Pic d'Adam* , située au milieu de l'isle vers le 7. degré de latitude. Les vallées qui sont entre les montagnes sont remplies de sources , & propres pour la culture du ris qui demande de l'humidité. Les montagnes partagent l'isle du midi au nord. Quand le vent d'ouest vient à souffler , la partie occidentale a de la pluie , & on y laboure les terres , tandis qu'on fait la recolte dans l'orientale , où le terrain est sec ; il en est de même dans celle-ci lorsque le vent d'est souffle.

L'isle est plus habitée vers le milieu que sur les côtes du nord-est & du nord-

ouest : il y a des déserts en allant vers le pays habité par les Malabares : ces déserts ont été autrefois habités , & on y découvre les ruines de plusieurs villes. Le roi de Candy, aujourd'hui tributaire des Hollandois, n'a qu'un petit nombre de forteresses sur la côte : *Portaloon* sur la côte occidentale, est le seul port qu'il ait, & il entretient par-là quelque commerce avec les étrangers ses voisins.

Le pays, quoique montagneux, est arrosé d'un grand nombre de rivières ; la plupart ne sont pas navigables à cause des rochers qui les coupent : mais elles sont fort poissonneuses. On a déjà parlé de celle de *Mawilgange*, qui est la principale, & qui traverse l'île du sud-ouest au nord-ouest.

Le roi de Candy régné despotiquement sur ses sujets, qui se servent en esclaves, & qui se rendent à la cour au premier ordre, quoiqu'ils sachent que c'est pour les châtier ou pour les faire mourir suivant son caprice.

CANDY ou *Candea*, capitale de ce royaume, est située au milieu de l'île, auprès de la rivière de *Trinquimale* ou de *Mawilgange*, au 7. degré 35. m. de latitude, & au 98. 20. m. de longitude. Elle a beaucoup perdu de sa splendeur depuis que le siège royal a été transféré ailleurs, & sur-tout après que les Portugais l'eurent brûlée, & obligé le roi à leur payer un tribut de 3. éléphants. Il y a aux environs des mines de fer, de cuivre & même d'or & d'argent : mais le roi ne veut pas qu'on touche à ces dernières. On y trouve aussi des pierres précieuses, que les torrents, qui coulent des montagnes, entraînent parmi le sable ; le roi veut qu'on les lui apporte ; mais cet ordre n'est pas toujours bien exécuté. Les rivières en entraînent aussi, les Maures mettent des filets dans le courant des eaux pour les arrêter ; & d'ordinaire, quand ils les retirent, il s'y trouve des topases, des rubis & des saphirs qu'ils en-

voient en Perse en échange d'autres marchandises.

Candy est dans une assiette avantageuse, & bâtie en forme de triangle. Le palais du roi, situé dans la partie orientale, est bâti selon la coutume du pays. La grande rivière de *Mawelagonge* ou *Mawilgange*, coule au sud à un quart de lieue de la ville. Le roi ne fait plus son séjour dans cette ville, qui a été brûlée plusieurs fois par les Portugais : depuis l'an 1660. il l'a transféré à *Dégligi*, ville située à 8. lieues de Candy vers le levant. Il y tient sa cour dans un palais qui n'est qu'un amas de bâtimens chétifs & irréguliers, la plupart à 2. étages. Le pays des environs de *Dégligi* est plein de rochers & de montagnes, & le terroir est fort stérile. Il y a une haute montagne derrière le palais du roi, défendue par 3. forts qu'il a fait bâtir : elle est escarpée de tous côtés ; ainsi on peut la défendre aisément. On compte 3. ou 4. autres villes dans les états du roi de Candy, où ce prince a des palais meublés : mais qui tombent en ruine, excepté celui qu'il habite. Tout le reste ne consiste que dans des bourgs ou des villages peu considérables ; mais qui sont en grand nombre. Ils sont composés, comme les villes, de maisons éparées çà & là sans régularité, & dont plusieurs sont abandonnées. Les plus considérables de ces bourgs ou villages n'ont pas plus de cent maisons.

Gale ou *Ponto-Gallo*, dont on a déjà parlé, étoit autrefois capitale d'un royaume de son nom, & très-florissante du temps que les Portugais possédoient la plus grande partie de l'île de Ceylan ; non-seulement parce qu'il faut que les vaisseaux qui viennent du Japon, de la Chine, de toutes les îles de la Sonde, de Malaca, de Bengale, &c. passent par-là, & viennent reconnoître la pointe, qui est une montagne fort haute, afin de faire plus aisément leur route ; mais aussi parce qu'ils y avoient

un

un de leurs principaux cômptoirs ; &c. Les Hollandois , qui vouloient faire la conquête de l'isle de Ceylan , jugerent que cette ville leur seroit d'un grand secours ; aussi firent-ils alliance avec le roi de Candy , & lui promirent de la lui remettre après l'avoir conquise , à condition qu'il leur donneroit des troupes pour empêcher les Portugais de secourir la place , qu'ils leur enleverent malgré leur résistance. Aujourd'hui cette ville est peu considérable , & son port si renommé est un des plus dangereux qui soit dans toutes les Indes , à cause des rochers ; de sorte qu'on ne peut y entrer sans le secours des pilotes de la ville , à moins que de s'exposer à quelque naufrage , sur-tout dans les basses marées.

II. LES ISLES DES AUDAMANS.

Elles sont situées au milieu du golfe de Bengale , entre le 11. & le 14. degrés de latitude septentrionale , & coupées par le 101. méridien : elles prennent leur nom de la principale , & ne sont qu'un amas de petites isles & d'écueils : on dit que leurs habitans sont antropophages.

III. LES ISLES DE NICOBAR.

Au midi des isles dont on vient de parler , sont celles de *Nicobar* , situées à l'entrée du golfe , entre le 7. & le 9. degrés de latitude septentrionale. La principale donne le nom aux autres , & c'est la plus méridionale. Elle a environ 10. lieues de long , & 3. ou 4. de large. Ses peuples sont assez traitables. Le terrain est plat & uni , excepté vers la côte méridionale. Il y a quantité de grands arbres & de cocotiers. Les habitans sont grands & bien proportionnés , & ont le tein de couleur de cuivre. Ils vont tout nus , excepté depuis la ceinture jusqu'aux genoux , & ont une langue particulière : ils sont bons nageurs.

Tome IV.

Ils adorent la lune , & rendent un culte au Démon. Ils n'ont aucune sorte de grain , & se nourrissent de fruits , de poisson & de racines : ils troquent leurs poules & leurs cochons , en échange du fer , du tabac & de la toile. Il n'y a que les côtes qui soient habitées.

III.

LES ISLES MALDIVES.

Les Maldives , dont les Portugais , qui les découvrirent en 1507. ont été les maîtres au commencement du dernier siècle pendant quelque tems , sont un grand amas d'isles , situées dans l'Océan Indien , entre le 8. degré de latitude septentrionale & le 4. de la méridionale , & le 90. & le 94. degrés de longitude ; ensorte que l'espace qu'elles occupent du levant au couchant , n'est que de 30. à 35. lieues. Elles sont à 50. lieues de distance & au sud-ouest du cap Comorin , & de la terre-ferme de la côte de Malabar.

Elles sont divisées en 13. pelotons , qu'on nomme *Atollons* , qui se suivent en ligne droite du septentrion occidental au midi oriental. Ces pelotons sont séparés les uns des autres par des détroits , & chaque peloton est divisé en un nombre prodigieux de petites isles , séparées par de petits canaux que la nature y a formés. Quoiqu'elles soient sous l'équateur , la chaleur n'y est pas insupportable , étant tempérée par les grandes rosées qui y tombent toutes les nuits : mais l'air y est fort mal sain pour les étrangers.

Elles sont fertiles en millet , en noix de cocos , qui font le meilleur cacao , & autres fruits , & l'on en tire de belles écailles de tortue , du corail noir , & de l'ambre gris & noir. Il y a aussi dans ces isles des coquillages si beaux , qu'ils passent pour monnoye en divers endroits des Indes. Les

P

habitans sont olivâtres, d'une taille proportionnée, & Mahometans de religion. Ils ont un roi particulier & héréditaire, qui se dit monarque de 12. milles isles. Son revenu consiste entr'autres dans le 5^e. de tous les fruits qu'on recueille dans ces isles, & dans la confiscation de tous les vaisseaux qui y font naufrage.

Les 13. Atollons forment autant de provinces, qui ont chacune leur gouverneur, lequel est chef de la religion & de la justice. Chaque Atollon est séparé des autres par un grand banc de pierre qui l'environne dans une circonférence d'environ 30. lieues, & qui défend ces isles contre l'impétuosité de la mer. On croit au reste avec fondement, qu'il faut beaucoup rabattre du nombre prodigieux de ces isles, qu'on ne sçait pas bien au juste: il y en a beaucoup d'inhabitées, qui ne produisent que quelques arbres & de l'herbe, parmi lesquelles plusieurs ne consistent que dans quelques mottes de sable, que le courant & les marées emportent fort souvent. Il n'y a que les isles qui sont couvertes & habitées, où on trouve de l'eau douce, par les puits que l'on y creuse. Entre les detroits ou canaux qui les séparent, il n'y en a que 4. qui soient navigables pour les grands vaisseaux; & même la navigation y est périlleuse.

Les habitans des Atollons qui sont au nord de la ligne équinoxiale, qui divise ces isles en deux parties inégales, sont plus civilisés que ceux des Atollons situés dans la partie méridionale. Ils sont les uns & les autres spirituels, courageux & industrieux. Les femmes y sont bien faites, & il y en a quelques-unes d'aussi blanches qu'en Europe. Elles ont les cheveux noirs ainsi que les hommes. Elles sont habillées d'une robe légère de soie ou de coton, excepté dans quelque provinces du midi, où elles ne couvrent que le milieu du corps. Les hommes vont nus,

excepté depuis la ceinture jusqu'aux genoux. Ils sont bons hommes de mer & habiles plongeurs, & s'adonnent fort au commerce qui leur procure du ris qu'on ne recueille pas dans ces isles, des toiles de coton, de la soie, de l'or, &c.

Outre la langue qui est particulière à ces isles, on y apprend l'Arabe, qui est la langue de la religion, comme on apprend le Latin en Europe. Il y a aussi des écoles pour les sciences; mais sur-tout pour l'astronomie & les mathématiques.

La principale isle où le roi fait sa résidence & a son palais, se nomme MALÉ: elle n'a qu'une lieue & demie de circuit, & elle dépend de l'Atollon de son nom, situé au milieu des autres; elle a 5. autres isles au nord & 7. au midi. Cette isle est la plus peuplée, à cause du séjour du roi, & la plus fertile: mais l'air n'en est pas bon, & les eaux ne sont pas saines.

Dans cette isle & dans toutes les autres, il n'y a pas de villes fermées de murailles: chacune est remplie de maisons, dont les unes forment des rues, & les autres sont dispersées d'un côté & d'autre. Les seigneurs & les riches marchands en ont qui sont bâties de pierre. Celles du peuple sont de bois de cocotier, & couvertes de feuilles du même arbre; il y a ordinairement une mosquée dans chaque isle.

Les habitans sont divisés en 4. ordres, qui ont chacun leurs usages; & ceux d'un ordre ne mangent jamais avec ceux d'un autre. Le roi, les princes de son sang, les princes des anciennes familles royales, & autres grands seigneurs, composent le premier: ceux qui possèdent les dignités du royaume, composent le second; le 3^e est celui de la noblesse, & le 4^e celui du peuple. La garde du roi est composée de six compagnies de cent hommes chacune; il entretient ordinairement dix autres compagnies, commandées par les plus grands seigneurs de ses états.

Leur nourriture la plus ordinaire est le ris, & leur boisson l'eau ou le vin de cocos. Ils servent les fruits avec les viandes. Leur médecine consiste en plusieurs pratiques superstitieuses : mais ils ont aussi plusieurs remèdes naturels, qui sont salutaires : du reste ils sont fort dérégés dans leurs mœurs, & les deux sexes y sont également lascifs.

Le palais du roi est d'une assez vaste étendue : il est composé de divers appartemens richement meublés, bâtis de pierre, & à un seul étage, & accompagnés de jardins ornés de fontaines & de bassins d'eau. Ce prince est habillé très-richement : mais il a les jambes nues comme ses sujets ; & il porte des sandales de cuir doré. Son domaine consiste en plusieurs isles, dont il est seigneur immédiat ; & il fait un grand commerce au dehors par quantité de navires qui lui appartiennent. La monnoye ordinaire de ces isles est de larins d'argent de la valeur de 10. à 12. sols de France : l'or, l'argent & les monnoyes étrangères y ont cours, & on ne les prend qu'au poids. Les petites coquilles dont on a parlé, sont la petite monnoye courante.

L'isle de *Malicut* ou *Malique*, située vers le 9. degré de latitude septentrionale au nord des Maldives, en faisoit autrefois partie. Elle a 4. lieues de tour, & est fertile en millet, en cocos & en fruits : la pêche y est abondante. Les habitans ont les mœurs & le langage de ceux des Maldives. L'air y est sain & tempéré. Elle appartient aujourd'hui au roi de Cananor sur la côte de Malabar.

Au nord de cette isle sont celles de *Divanduron* ou de *Mamulé*, entre le 10. & le 11. degrés de latitude septentrionale. Elles sont au nombre de cinq, chacune de six à sept lieues de tour. Elles dépendent aussi du roi de Cananor, & sont habitées par des Mahométans Malabares, la plupart fort riches par le commerce. L'air de ces isles, situées à 80. lieues de la côte de Malabar, est fort sain, & le terroir fertile.

On voit enfin au nord-ouest des isles Maldives, entre le 10. & le 13. degré 30. m. de latitude, & entre le 86. 30. m. & le 91. de longitude, les isles qu'on appelle *Lakedives*, au nombre de 15. ou 16, mais elles sont toutes petites.

I V.

LES ISLES DE LA SONDE.

Les Portugais donnerent ce nom à toutes les isles de la mer des Indes, qui sont au midi de la presqu'isle de Malaca. On le restreint aujourd'hui aux isles situées des deux côtés de l'équateur, entre le 6. degré de latitude septentrionale, & le 10. de latitude méridionale, & entre le 113. & le 135. de longitude. Les principales de ces isles sont *Sumatra*, *Java* & *Borneo*. C'est dans ces trois isles que Ptolomée, selon Sanson, a placé le pays des Antropophages : mais Mercator croit que ce sont celles de *Célebes*, *Gilolo* & *Amboine*. Le détroit de la Sonde, qui a donné son nom à ces isles, est entre celles de Sumatra & de Java.

Les peuples qui les habitent sont noirs ou d'une couleur basanée : ils sont sauvages, vont presque nus, sont cruels, inhumains, & mangent leurs ennemis lorsqu'ils les prennent en guerre. Ils sont Mahométans, Idolâtres ou Chrétiens, selon les religions des princes auxquels ils sont soumis.

I. L'ISLE DE SUMATRA.

C'est une des plus grandes de celles de la Sonde, & la plus occidentale de toutes. Suivant la carte que M. Bellin nous a donnée de cette isle au tome IX. de l'histoire des voyages, elle est coupée dans son milieu par la ligne équinoxiale, & s'étend du sud-est au nord-ouest depuis le 6. degré 30. m. de latitude méridionale, jus-

qu'au 6. degré de latitude septentrionale, par où l'on peut juger de sa longueur, qui est d'environ 300. lieues communes de France. Sa longitude prise de l'isle de Fer, s'étend entre le 113. & le 123. & sa plus grande largeur du levant au couchant est de 100. lieues communes de France. Elle est séparée au nord-est de la presqu'isle de Malaca, par un détroit de ce nom, qui a près de cent lieues de long du sud-est au nord-ouest, & qui a 15. à 18. lieues dans sa moindre largeur. Le détroit de la Sonde la borne au midi : l'Océan Indien l'environne de toutes parts; & on voit diverses isles sur les côtes orientale & occidentale, dont plusieurs sont habitées par des peuples originaires de celle de Sumatra, & qui ne dépendent d'aucun royaume de cette isle.

L'intérieur de l'isle de Sumatra est rempli de hautes montagnes chargées d'arbres, & remplies de diverses sortes de mines : le long des côtes le terrain est bas; on y trouve de bons pâturages & de bonnes terres qui rapportent beaucoup de ris & de fruits des Indes; mais on n'y recueille ni froment ni seigle. Il y a plusieurs déserts vers la côte méridionale, où il y a beaucoup de bêtes féroces.

L'isle est arrosée par huit grandes rivières, & un très-grand nombre de ruisseaux; ce qui joint aux pluies qui y régissent depuis le mois de Juin jusqu'à celui d'Octobre, en rend le terrain humide & fort marécageux en divers endroits; y rend l'air mal sain, sur tout pour les étrangers, & y cause des fièvres pestilentielles. L'isle est néanmoins bien peuplée, mais plus dans sa partie septentrionale, qui fournit plus abondamment à ses habitans les choses nécessaires à la vie.

On parle la langue Malaye dans cette isle, dont les habitans, qui étoient idolâtres, ont embrassé le Mahométisme depuis environ un siècle, à la sollicitation

des Maures. Ceux du milieu de l'isle sont encore barbares, presque sans religion, & gouvernés par des princes particuliers & indépendans : ils ont une langue particulière.

En général les peuples de cette isle sont malins, vains, perfides, trompeurs & paresseux : mais ils sont sobres, & se contentent de peu de chose pour la vie & le vêtement. Ils sont d'une taille médiocre, mais bien prise, ont le visage plat, les cheveux & les yeux noirs, & les dents noires par le fréquent usage du bétel. Ils sont vêtus d'étoffes légères de soye ou de coton, mais la plupart ne portent qu'un morceau de toile ou d'étoffe depuis la ceinture jusqu'au dessous des genoux; avec un morceau de toile qui leur fait un ou deux tours autour de la tête. Les plus qualifiés portent des bonnets de drap de laine de diverses couleurs. Leurs bâtimens sont composés de matériaux fort légers, & élevés sur des piliers de bois. Leur nourriture ordinaire est du ris, du poisson, des cocos & des herbage. Ils mangent proprement, & on trouve parmi eux d'assez bons ouvriers.

On ne connoît gueres que les côtes de l'isle de Sumatra, habitées par des *Malais* Mahométans. Les anciens habitans idolâtres occupent l'intérieur du pays. On y trouve toutes sortes de beaux fruits du pays, parmi lesquels les cocos sont les plus communs; mais il y a peu de légumes & d'herbes potageres. Les buffes, les bœufs, & les cabris, la volaille & le gibier, excepté les lièvres & les chevreuils, y abondent : les chevaux y sont en grand nombre, mais de petite taille, ainsi que les sangliers & les daims. On y voit beaucoup d'éléphans sauvages, de singes, de tigres, de rhinocéros, & d'autres animaux féroces. Toutes les villes qui sont le long de la côte sont bien peuplées, & les terres y sont bien cultivées jusqu'au

pied de la montagne ; les campagnes sont pleines de champs de ris, qui fait la principale nourriture des habitans. On y recueille beaucoup de poivre en divers cantons ; on y trouve de l'or, & on y fait de la soye.

L'isle est partagée entre six à sept rois, dont le plus puissant est celui d'Achem, ville située à la pointe septentrionale de l'isle vers le 5. degré 30. m. de latitude septentrionale, & le 114. 30. m. de longitude. Ce prince, qui exerce une autorité despotique sur ses sujets, met lui seul sur pied plus de troupes que tous les autres de l'isle ensemble. On respire un air plus pur & plus sain à Achem que partout ailleurs. Cette ville est sur une riviere aussi grande que la Somme, au milieu d'une vallée large de six lieues, à une demi-lieue de la côte septentrionale. La terre pourroit produire des grains & toute sorte de fruits ; mais on n'y sème que du ris. Les pâturages des environs sont excellens.

Les habitans du royaume d'Achem font profession de Mahométisme : ils ont des vertus & des vices, ne manquent pas d'esprit & d'éloquence, s'appliquent aux arts & aux sciences, ont des talens pour la poésie, & sont bons soldats ; mais ils ont un très mauvais fond de caractère, sont vains, brutaux, traîtres & voleurs ; ce qui oblige leur roi à les traiter avec dureté, & il y fait exercer une exacte & rigoureuse justice. La garde ordinaire de ce prince est de 3000 hommes ; il en a une de 500 eunuques & de 1500 esclaves dans l'intérieur de son palais, habité par sept ou huit cens de ses femmes ou de ses concubines. Ce palais, ou château, est traversé par une petite riviere qui descend des montagnes, & est presque entièrement bâti de pierre. Il a plus d'une demi lieue de circuit : il est de figure ovale, & assez bien défendu, quoi qu'il n'ait aucune fortification régulière.

Les principales forces de ce prince consistent dans cent grosses galères qu'il entretient dans divers ports de ses états, & 500 éléphans. Ses revenus sont très-considérables ; il hérite de tous ses sujets lorsqu'ils meurent sans enfans mâles : toutes les filles qui ne sont pas établies lui appartiennent ; & le commerce de ses états est presque entièrement entre ses mains.

Les maisons de la ville d'Achem n'ont rien de remarquable. Elles sont la plupart de jonc & de bambou : elles sont élevées sur des piliers de cinq à six pieds de haut, pour se garantir des inondations de la riviere & de la mer, qui arrivent pendant les grandes marées. La ville, qui a été autrefois beaucoup plus considérable, est d'un accès très-difficile, à cause que le pays est coupé par des rivieres, des marais, & des brossailles. Elle est partagée en deux, par la riviere qui descend d'une montagne située à 3. milles de là : elle a environ 2. milles de circuit. Elle peut fournir avec quelques villes voisines quarante mille hommes capables de porter les armes. Elle n'a ni bastions ni murailles : elle est seulement défendue par un fort situé à l'entrée de la riviere. On y voit deux grandes places où on tient le marché. Elle est habitée par des mahométans & des idolâtres, qui y ont un grand nombre de mosquées & de pagodes. Les bords de la côte du royaume d'Achem sont garnis de petits forts. La ville d'Achem est fort commerçante, & fréquentée par les Chinois & diverses autres nations Indiennes. On voit des deux côtés de la ville de belles forêts remplies de singes & de diverses sortes d'oiseaux.

Les Hollandois font le principal commerce de l'isle de Sumatra. Ils y ont 4. ou 5. forteresses, dont les principales sont celles de *Jambi*, & de *Palamban*. La première est au milieu de l'isle, & l'autre sur la côte orientale : ils sont si puissans dans

l'isle, qu'ils tiennent sous leur joug les rois & les peuples, qui n'oseroient vendre leur poivre & leur or à d'autres qu'à eux. Les Anglois y ont le fort de *Mariboroug*; mais leur commerce y est peu considérable.

Parmi plusieurs Isles situées à 10. à 12. lieues le long de la côte occidentale du royaume d'Achem, qui dépendent du roi de cette ville, depuis le nord-est jusqu'au sud-ouest, il y en a qui ont plus de 20. lieues de tour; mais plusieurs sont désertes. Sur la côte orientale de l'isle de Sumatra & dans le détroit de Malaca il y a plusieurs autres petites isles, & vers le midi est celle de *Banca*, située entre celles de Sumatra & de Borneo, à laquelle on donne 120. milles de tour, avec une capitale du même nom, où les Hollandois ont un fort.

II. L'ISLE DE JAVA.

L'isle de Java est la moins considérable des trois grandes isles de la Sonde. Elle s'étend en longueur du levant au couchant depuis le 122. degré de longitude jusqu'au 133. dans l'espace de près de 250. lieues communes de France; mais sa plus grande largeur du midi au nord, entre le 6. degré & le 8. 30. m. de latitude sud, n'est guères plus que de 40. lieues. Elle est bornée au levant par un détroit qui la sépare de l'isle de *Bali* ou de la petite *Java*; & dans son extrémité occidentale, vers le nord-ouest, elle est séparée de celle de Sumatra par le détroit de la Sonde.

L'isle de Java a été connue des anciens, à-peu-près sous le nom qu'elle porte. La compagnie Hollandoise s'y établit en 1610. elle y a fait depuis de si grands progrès, qu'elle a enfin acquis une autorité territoriale sur presque toute l'isle, avec un grand nombre d'établissmens & de forts sur toute la côte septentrionale. La méridionale est presque entièrement occupée par divers princes, qui vivent dans l'indé-

HISTORIQUE,

pendance, entre une chaîne de montagnes, qui la couvre au nord, & qui court du couchant au levant, & le rivage de la mer, qui est plein de rochers, & où la navigation est fort périlleuse. On trouve dans cette partie, des déserts où il y a beaucoup de bêtes farouches. L'intérieur du pays est soumis à un empereur nommé *Madarma*, & autrefois *Mauram*, du nom d'une ville située sur la côte septentrionale, autrefois capitale de ses états, qui tombe en ruine depuis qu'il fait sa résidence à *Cartasoura*. Ce prince, qui est lui-même soumis aux Hollandois, a envahi la plupart des royaumes répandus autrefois dans l'isle de Java, & soumis les princes qui y régnoient; entr'autres celui de *Banram* autrefois le plus puissant de l'isle.

L'air de l'isle de Java est temperé, & plus sain qu'en aucune des autres isles qui sont sous la Zone Torride. On y recueille quantité de poivre, de sucre, de bonjoin, d'orge & de ris, qui est le pain du pays: outre cela on y trouve toutes sortes de fruits, beaucoup d'excellentes drogues, d'épiceries & de gommes, & une prodigieuse quantité de bêtes privées & sauvages. Il y a de fort bonnes mines d'or & de cuivre, les meilleures & les plus belles émeraudes du monde; & une montagne de soufre qui s'allume de tems en tems. On trouve sur ses côtes des huîtres. Il y a des fourmis très-incommodes, plus grosses que celles de l'Europe. Il n'y a point d'étoffes qu'elles ne gâtent, ni de vivres qu'elles ne consomment, quand elles y peuvent atteindre. Cela fait qu'on pose ordinairement les pieds des tables & des coffres dans des cuvettes qu'on remplit d'eau à moitié, afin d'empêcher qu'elles n'y montent. Il y en a d'autres à la campagne qui sont rouges, de la longueur du doigt, qui mangent les herbes & les écorces des arbres. Il n'y a dans toutes les Indes que la seule isle de Java qui porte des cubébes. Il y croît aussi un bois que les

Portugais appellent *Palo de Cuabra*, dont les Indiens se servent contre les fièvres chaudes & la morsure des serpens. On dit qu'on a découvert ces qualités par le moyen d'un petit animal que les Javanois appellent *quil* ou *quirpeta*, qui court à ce bois aussitôt qu'il a été mordu d'un serpent.

Les Insulaires sont de petite taille, mais bien formés; ils ont de petits yeux, peu de barbe & le visage large. Ils ont le teint aussi brun que les Brésiliens; ils sont les plus civils des Indes Orientales. Ils se vantent d'être issus des Chinois; aussi sont-ils fiers, menteurs, cruels & paresseux: ils recueilleroient beaucoup plus de ris, s'ils s'adonnaient davantage à l'agriculture. Ils sont néanmoins fort vaillans à la guerre, grands pirates, & fort propres à la marine. Leur religion est la Mahométane sur les côtes depuis le XVI. siècle; mais ils sont payens ou idolâtres dans l'intérieur du pays, & attachés à l'opinion de la métémpychose. Ils sont tous dans l'usage de la polygamie, qui s'est introduit d'autant plus facilement, qu'on prétend que dans l'isle on trouve dix femmes pour un homme.

Les villes principales de l'isle sont *Bantam*, *Batavia* ou *Jacatra*, *Materam*, *Jortan*, & *Japara*, la plus florissante de toutes par son commerce; on y peut joindre *Palambuam*, célèbre par la même raison, & *Tuban*. Ces villes sont capitales d'autant de royaumes, autrefois indépendans les uns des autres; mais maintenant tributaires du roi de Bantam, ou de celui de Materam, qui est plus puissant que le premier, & qui prend le titre d'empereur de Java.

Le royaume de Bantam contient la partie la plus occidentale de l'isle: il confine avec l'ancien royaume de Jacatra, qui appartient aujourd'hui à la compagnie Hollandoise, dont il est séparé par la rivière de Tangerang.

Bantam, la capitale est la seule de ce

royaume. Elle est située à 24. lieues au couchant de Batavia, & a été la plus puissante de l'isle avant la construction de Batavia, où les Hollandois ont transféré le commerce qui y étoit auparavant: Bantam est bâti sur le rivage de la mer au pied d'une colline, d'où descendent 3. rivières, dont deux remplissent les fossés, & l'autre traverse toute la ville: mais elles ne sont pas navigables. La ville s'étend depuis la colline jusques au détroit de la Sonde, où elle a un des meilleurs ports & des plus fréquentés de toutes les Indes. Elle a deux lieues de circonférence, avec des faubourgs le long de la côte, & du côté de la terre. Elle est fort peuplée: mais les maisons sont chétives, faites de branches d'arbres sur des pilotis & couvertes de feuilles. Le port a près de 3. lieues de tour. Le principal commerce de cette ville, où il aborde un grand nombre de marchands étrangers, Portugais, Arabes, Turcs, Chinois, Indiens, &c. consiste en poivre. La ville est défendue par quelques bastions. Les Hollandois entretiennent une garnison de 400. hommes dans le château, qui a un quart de lieue de tour. La ville est remplie d'arbres de cocos, & il n'est pas de maison qui n'en ait plusieurs. Il n'y a que trois rues principales dans cette ville: elles aboutissent au palais du roi. Elles sont sablées; ce qui y entretient la propreté: mais les canaux qui traversent la ville sont fort mal propres. Les gens de condition ou seigneurs ont la plupart des mosquées dans leurs maisons. Il ya une grande mosquée commune du côté du palais du roi, qui est allié, ou plutôt vassal des Hollandois. Les marchands étrangers demeurent hors de la ville, où il y a trois grands bazars. Les habitans de Bantam observateurs de la loi de Mahomet, ont trois à quatre femmes légitimes, & quelques-uns jusqu'à dix à douze, avec un grand nombre de concubines, qui servent de suivantes aux légitimes. Elles ne

portent pas de chaussure & vont la tête nue, ou ont leurs cheveux en toupet au dessus de la tête; les enfans vont tout nus, excepté les filles, qui couvrent leur nudité, & tout le monde va nus pieds.

Le roi ne peut épouser que 6. femmes légitimes : mais il lui est permis d'entretenir autant de concubines qu'il lui plaît. Il a droit d'hériter de tous ceux qui en mourant laissent des enfans mineurs; ce qui engage les Bantanois à marier leurs enfans dès l'âge de 8. ans : mais du reste les états sont bien policés.

Il y a plusieurs ports considérables dans le royaume de Bantam; on y trouve de hautes montagnes, où il y a des volcans, & on en trouve d'autres dans le reste de l'isle; la côte est garnie de bourgades. L'intérieur du royaume, qui est arrosé par diverses rivières, mais qui n'est pas bien connu, consiste en des plaines couvertes de ris ou de forêts. Le roi de Bantam, outre le royaume de ce nom, est maître d'une partie de l'isle de Sumatra, & de plusieurs petites isles : il domine sur les provinces de *Bandong* & de *Sidanar*, possédées par des princes de sa famille.

Jourtan est une ville toute ouverte, d'environ mille maisons bâties de bois : elle est capitale du royaume de son nom; & le grand pontife des idolâtres de l'isle y fait sa résidence.

Le royaume de *Jacatra* étoit situé sur la côte septentrionale de l'isle vers l'ouest, & ne subsiste plus : les Hollandois l'ont entièrement enyahi; & il n'y a d'autre souverain que la compagnie Hollandoise. Ils ont détruit la ville capitale de ce royaume, qui portoit le même nom, & bâti sur ses fondemens la célèbre ville de *Batavia*, qui est le centre de leur commerce & de leur domination dans les Indes orientales.

BATAVIA est située au 6. degré 10. m. de latitude méridionale, & au 124. de longitude, dans une plaine unie, mais

basse, sur la côte de la mer qu'elle a au nord; & elle a au midi de hautes montagnes couvertes de forêts. Elle est quarree & fortifiée d'une muraille de pierre, où il y a 22. bastions. Les Hollandois commencerent à la bâtir en 1619, après l'avoir prise par stratagème sur les Anglois, qui s'en étoient emparés sur le roi de *Jacatra* : ils la nommerent *Batavia*, ou *Nouvelle Amsterdam*, parce qu'elle est bâtie de même. Ses maisons sont très-belles & très-propres, & ses rues larges & spacieuses, ayant partout des canaux bordés d'ormes & de grands tilleuls, à l'ombre desquels on se promene par la ville en batteau. Ces canaux ne tarissent jamais, & sont toujours pleins d'une eau claire & douce qui vient de deux rivières, dont l'une traverse la ville, & l'autre baigne ses murailles. Cette ville est forte par sa situation, & par les ouvrages que l'on y a faits. On y voit un très-beau temple, qui est celui de la Croix, & un très-beau bazar ou marché, où l'on trouve tout ce qu'on peut souhaiter pour la commodité de la vie. Il y a une maison de ville fort belle, un grand hôpital pour les malades, une maison de discipline pour les femmes qui vivent mal, & une maison pour les orphelins.

Le pays est fort marécageux, parce qu'il est bas : cependant l'air y est très-tempéré & fort sain. Les gens du pays y vivent d'ordinaire jusqu'à 100. ans sans être jamais malades, & sans sçavoir ce que c'est que médecine. Les fièvres n'y sont pas communes comme en Europe. Schouten rapporte que dans *Batavia* & dans les campagnes des environs, on a des raisins meurs trois fois l'année, qui sont très-bons.

Le commerce qui se fait à *Batavia* est non seulement le plus considérable des Indes, mais encore de tout le monde; ce qui produit aux Hollandois de grandes richesses, qu'ils rassemblent en cette ville, comme dans un magasin général, pour les envoyer

envoyer ensuite en Hollande. Il y arrive tous les ans de la Chine 15. ou 16. jonques ou vaisseaux plats, du port de 3. à 500. tonneaux : en sorte que les Hollandois ont toutes les denrées de la Chine à beaucoup meilleur marché que s'ils les alloient chercher eux-mêmes, & qu'étant situés avantageusement pour le commerce, ils ont tout entre leurs mains. Enfin il ne manque rien à Batavia de tout ce que l'Indoustan peut fournir. On y a planté du café qui ne réussit pas mal : on y a établi une imprimerie & des collèges publics, où l'on enseigne le latin, le grec, les humanités & les autres sciences.

La ville de Batavia est habitée par plusieurs nations, sçavoir, Mores, Japonois, Persans, Malabares, Hollandois, François, Anglois, Danois, Chingalais, Baniens, Bengalois, Portugais & Chinois : ces derniers, qui y sont en grand nombre, y font le principal négoce. Enfin c'est l'entrepôt de toutes les Indes, où arrivent toutes les marchandises les plus rares & les plus précieuses. La police y est très bonne, & la justice y est rendue avec beaucoup de sévérité : autrement on ne pourroit pas retenir les esclaves dans leur devoir.

La ville est défendue par un château ou citadelle à 4. bastions, située tout auprès de l'embouchure de la rivière. Le gouverneur général des établissemens des Hollandois dans les Indes y a sa maison. C'est-là où le grand conseil, la chambre des comptes, & la secrétairerie s'assemblent. On y voit aussi l'arsenal, l'apothicairerie, la chambre des archives, les magasins, & une église, ou un temple : la ville est environnée de plusieurs forts, de belles allées, de jardins & de maisons de campagne.

Le gouverneur de Batavia y vit avec autant d'éclat qu'un roi. Il ne sort jamais en carrosse, qu'il ne soit escorté par une compagnie de ses gardes, & une autre de fan-

Tome IV.

tassins armés de halberdes. La gouvernante son épouse a de même ses gardes & son équipage. On choisit le gouverneur de 3. en 3. ans du nombre des membres du conseil des Indes

Le gouvernement des Hollandois dans les Indes est partagé en six conseils : le général est toujours le président du premier ou du supérieur qui regarde les affaires d'état, & qui est composé des conseillers des Indes. Les six gouvernemens généraux, ainsi que les gouvernemens particuliers & les comptoirs que la compagnie Hollandoise a aux Indes Orientales, dépendent de ce premier conseil souverain de Batavia : outre le général, ce conseil est composé du directeur général, de six conseillers ordinaires, & de quelques extraordinaires. Le second conseil regarde le négoce, & est composé d'un président & de dix conseillers : le troisième est celui des échevins, qui sont au nombre de neuf, entre lesquels il y a deux Chinois.

Outre l'ancien royaume de Jacatra, la province de *Karawang* appartient aussi en propre à la compagnie Hollandoise. On y a trouvé des mines d'or.

Le royaume de *Tscribon*, ou *Carabaon*, qui est composé de 4. provinces, & qui s'étend sur la côte septentrionale de l'île, a un roi qui est indépendant, sous la protection des Hollandois, lesquels possèdent le fort de ce nom : à peu de distance du fort est le palais du roi. La compagnie Hollandoise a aussi sur cette côte le fort de *Samarang*.

MATERAN, dont on a déjà parlé, étoit autrefois la résidence du prince qui se qualifie *Empereur de Java*, & qui, pour gagner l'amitié des Hollandois, leur a cédé quelques places, entr'autres la ville de *Japaran*, située sur la côte septentrionale, ville fort peuplée, & dont les maisons sont bâties de pierre & de chaux, & accompagnées de beaux arbres & de jardina-

Q

ges. Elle est fort commerçante & fréquentée par diverses nations Indiennes. La plupart de ses habitans sont Mahométans. Les maisons son isolées sans être alignées.

La ville de Materan est située sur la côte méridionale dans une plaine fertile & agréable, environnée de hautes montagnes couvertes de verdure, & d'un grand nombre de villages très-peuplés. Elle avoit 2. lieues de long & presque autant de large en 1662. mais elle est aujourd'hui fort déchue, ainsi qu'on l'a déjà remarqué. C'est la seule ville de la côte méridionale.

Les états du roi de Materan consistent en 12. provinces, dont il y en a 7. de maritimes, & 5. situées plus avant dans les terres. On prétend qu'outré les 4. femmes légitimes de ce prince, prises dans les plus grandes maisons de l'empire, & un très-grand nombre de concubines, il a une garde composée de femmes & de filles enrégimentées; qui le gardent dans son palais pendant la nuit; n'étant alors permis à aucun homme d'y entrer.

On a déjà dit que ce prince avoit soumis à son autorité, avec le secours des Hollandois, dont il est, pour ainsi dire, esclave, plusieurs petits rois de l'île de Java. Tels sont le roi de *Tuban*, ville maritime sur la côte septentrionale, qui passe pour une des plus belles, des plus fortes & des plus marchandes de l'île, & le prince de *Madion*.

Gressia est un royaume plus oriental, dont le roi est très-uni avec la compagnie Hollandoise. Du reste l'intérieur de l'île de Java, & même une grande partie des côtes, sont encore fort peu connus.

Il y a deux îles assez considérables sur la côte de l'île de Java; sçavoir, celles de *Madura* & de *Bali*. La première est située au nord-est de la partie orientale de l'île de Java, & peut avoir 35. lieues de longueur du levant au couchant, & 13. dans la plus grande largeur. Elle n'est séparée

de l'île de Java que par un canal de demi-lieue: le terrain en est bas, gras & marécageux, & extrêmement fertile en-ris. Ses habitans ressemblent entièrement à ceux de Java, & vivent la plupart de piraterie. Ils sont gouvernés par un roi, qui ayant entrepris la guerre contre la compagnie Hollandoise, a été obligé de lui soumettre la souveraineté de son île, par un traité conclu en 1725.

L'île de *Bali* est moins étendue, & n'a que 12. lieues d'Allemagne de tour. Elle est située au levant de celle de Java, dont elle est séparée par un détroit d'environ une lieue dans les lieux les plus voisins. Quelques-uns la nomment la *Petite Java*. Elle produit une grande quantité de ris, diverses sortes de fruits propres au pays, & beaucoup de coton. On y trouve des bestiaux & des volatiles; les côtes sont fort poissonneuses, & il y a des mines d'or & de cuivre. Cette abondance, jointe à la polygamie qui y est en usage, fait que l'île est extrêmement peuplée, & on y compte 600. mille habitans, sans les esclaves qu'on en tire fréquemment.

Les habitans sont Payens ou Idolâtres, vêtus comme les Javanois: ils sont noirs, & ont les cheveux crépus. Ils sont fort unis entr'eux, & s'occupent à l'agriculture ou aux manufactures d'étoffes ou de toile. Ils obéissent à un roi qui est puissant & absolu, qui demeure dans un palais spacieux, & qui a une cour fort nombreuse. Cette île a au sud-est celle de *Pulo-ressu*, autrefois déserte, & peuplée depuis la fin du XVI. siècle, par les habitans de Bali.

III. L'ISLE DE BORNEO.

Cette île est coupée par la ligne équinoxiale en deux parties inégales; la septentrionale qui est la plus étendue, & la méridionale: elle s'étend depuis le 6. degré de latitude sud, jusques près du 7. nord, & entre

les 125. & 135. de longitude : ainsi elle a environ 270. lieues communes de France d'étendue du midi au nord, & 250. du levant au couchant ; & elle passe pour la plus grande de toute l'Asie. Elle a celle de Sumatra & la presqu'île de Malaca au couchant ; celle de Java au midi ; celle de Célèbes au levant ; les Philippines vers le nord oriental ; & la presqu'île d'au-delà du Gange vers le nord occidental. Sa situation sous la ligne, fait que l'air y est fort chaud : il y est mal-sain.

On tire de cette île le meilleur camphre de toute l'Asie ; des mirabolans, du besoar, du poivre, du gingembre, de la canelle, de l'or & des diamans, que les Indulaires ramassent le long de quelques-unes de leurs rivières. Le pays est fertile & abondant en ris : on y trouve de grandes forêts & plusieurs ports.

L'île de Borneo est partagée entre plusieurs rois, dont les plus connus sont ceux de *Borneo*, *Benjarmassen*, *Lava* & *Succadana*. Ils sont Maures ou Malais & Mahométans, & leurs sujets aussi : mais les peuples de l'intérieur du pays, nommés *Beajous*, sont payens & idolâtres, & gouvernés par leurs chefs. Les côtes orientale & septentrionale sont peu connues des Européens : le dedans des terres l'est encore moins.

Les Malais ou habitans des côtes de l'île de Borneo, sont grands & robustes ; mais livrés au vol & à la piraterie qu'ils exercent avec leurs pirogues. Ils sont de couleur brune, comme le reste des Indiens ; leurs habits n'ont pas de forme régulière : leurs armes sont l'épée, des lances, des javelots, des arcs & des flèches, Les *Beajous* ou naturels de l'intérieur du pays sont fort superstitieux : ils n'ont pas d'idoles, & offrent des sacrifices à un dieu, qui récompense les bons, & punit les méchants. Ils n'épousent qu'une femme, sont ennemis du vol, & vivent fort unis. Ils sont bazonnés, bienfaits & robustes. Ils vont la plu-

part tout nus, excepté les parties qu'il faut couvrir, & portent des chapeaux de feuilles de palmier. Les Malais qui les tiennent dans l'oppression, sont des peuples sans foi, traitres & grands voleurs. Plusieurs d'entr'eux vont nus, ou ne se couvrent que d'une demi-jupe. On trouve dans cette île beaucoup d'éléphants, de tigres & autres bêtes féroces.

BORNEO, sa capitale, est située sur la côte occidentale vers le nord-ouest de l'île à laquelle elle donne son nom, dans un golfe, au 3. degré 45. m. de latitude septentrionale, & au 128. 15. m. de longitude. Elle est bâtie sur des pilotis, comme Venise. Elle est fermée d'une muraille de pierre, & ornée de plusieurs belles maisons. Elle a un port grand & commode ; & en quelque sorte toute la ville n'est qu'un port, puisqu'on va en bateau dans toutes les rues. Ce port a été autrefois sous la domination des Espagnols qui l'abandonnèrent, parce que l'air y est mal-sain, & qu'ils en tiroient peu de profit.

V.

LES PHILIPPINES.

Les îles Philippines, prises en général, sont situées dans le grand Océan ou la mer Pacifique. Suivant la carte que M. Bellin, ingénieur en chef de la marine vient de nous en donner, outre celle qu'il a insérée dans le X. tome de l'histoire des voyages, elles sont situées entre le 5. degré & le 20. de latitude septentrionale, depuis le 131. degré de longitude, jusques vers le 158. On les divise en anciennes & en nouvelles.

I. ANCIENNES PHILIPPINES:

Celles-ci sont situées entre le 5. degré de latitude septentrionale, & le 20. de-

puis le 134. 40. m. de longitude, jusqu'au 145. Elles furent d'abord reconnues en 1520. par Christophe Magellan, & en 1542. par Ruis-Lopez de Villalobos, au nom de l'empereur Charles V. Les Espagnols s'y étant établis, ils en prirent possession en 1560. au nom de Philippe II. roi d'Espagne, dont ils leur donnerent le nom.

L'air de ces isles est fort chaud & humide; & comme il y a beaucoup de volcans, elles sont sujettes à de fréquens tremblemens de terre: les pluyes y sont si grandes, & les tempêtes si violentes depuis le mois Juin jusqu'à la mi-Septembre, que toutes les campagnes sont inondées, & qu'on ne peut communiquer d'un endroit à l'autre que par de petites barques. Ce mélange de chaleur & d'humidité, joint à la rosée, qui y tombe dans les jours les plus serains, fait que l'air n'y est pas fort sain. Cependant il n'est pas nuisible aux gens du pays qui y vivent long-tems; mais il l'est aux étrangers, qui en revanche ne sont pas sujets à la vermine, au lieu que les naturels du pays en sont couverts. La proximité du pays de la ligne équinoxiale, fait aussi que la chaleur y est toujours constante, & les jours à-peu-près égaux. Les alimens y sont plus légers qu'en Europe, le pain ordinaire n'étant que de ris; les palmiers qui y croissent en abondance, fournissent l'huile, le vin & le vinaigre, & les habitans font avec le ris & les palmiers une boisson qui enivre autant que le vin. Les gens riches mangent de la viande le matin, & le soir du poisson qui est fort commun, & qui avec le ris, fait la nourriture la plus commune des pauvres. L'herbe y croît, & les arbres y sont verts & chargés de fleurs & de fruits dans toutes les saisons.

Les Espagnols y ont porté du froment, de l'orge, du millet & des plants de vigne, qui y ont réussi. Il y a aussi beaucoup d'animaux sauvages & domestiques; si bien

que ces isles sont le pays de toutes les Indes, où les alimens sont à plus bas prix. Il y a plusieurs sortes de fruits qui ne sont connus ou qui n'ont de propriété que dans ces isles, mais on n'a pu y faire venir aucun fruit de l'Europe. Elles produisent aussi plusieurs sortes de fleurs propres au pays, & des plantes médicinales, du poivre, du gingembre, de la canelle, du safran, du sucre, du miel, de la cire, &c. On y trouve des tortues, dont les écailles sont aussi estimées que celles des Maldives.

On voit dans les Philippines une grande quantité de buffles sauvages, de cerfs, de sangliers & de chèvres: les chevaux & les bœufs que les Espagnols y ont envoyés de la nouvelle Espagne, y ont fort multiplié; mais l'humidité du terroir empêche d'y élever des moutons. On y voit des singes monstrueux, & beaucoup de civettes. On y voit encore des animaux & des oiseaux singuliers, entr'autres des *Taguans*, qui sont une espece de chats; de plusieurs especes de perroquets, des serpens monstrueux, &c.

Il y a des mines d'or & de fer, & on pêche des perles sur les côtes. Il y a des sources d'eau chaude au sommet des montagnes, & les ouragans, qui y arrivent souvent, y causent de grands désordres. Les forêts y nourrissent des lions, des tigres, des ours & autres bêtes féroces; les rivières des crocodiles; & la mer, outre de grandes baleines, une sorte de poisson, auquel les Orientaux donnent le nom de poisson *Femme*, & nous de *Syrenes*, parce qu'ils ont la tête, les parties du sexe, & le sein comme les femmes. On voit beaucoup de chevaux marins & de gros caymans dans les étangs de ces isles.

Les Philippines étant situées entre les régions de l'Orient & de l'Occident, sont dans une situation extrêmement commode pour le commerce, qui y est aussi très-florissant.

Quand les Espagnols découvrirent les isles Philippines, ils y trouverent trois sortes de peuples, 1^o. les Maures ou Malais qui étoient maîtres des côtes, qui sont Mahométans, & qui y étoient venus de Borneo ou de la terre-ferme de Malaca : de ces Malais sont sortis les *Tagates*, qui étoient maîtres de Manille; 2^o. les *Bisagas* ou *Pintados*, à cause qu'ils se peignoient le corps : ceux-ci, qui étoient maîtres de plusieurs isles, sont idolâtres; 3^o. les Noirs, peuples barbares, qui vivent dans l'indépendance parmi les rochers ou dans les bois, se nourrissent de fruits, de racines & de la chasse, & obéissent à des chefs de famille. Ils vont nus hommes & femmes, & ne couvrent que ce que la pudeur oblige de cacher : ils haïssent mortellement les Espagnols. Les *Manghians*, autres peuples noirs & barbares, sont venus de ces Noirs & des Indiennes. Quelques-uns ont les cheveux crépus, d'autres les ont longs. Les *Sambales*, autres sauvages, portent des cheveux longs, comme les Indiens conquis. Les Noirs sont idolâtres, & ont quelques superstitions Mahométanes. On croit qu'ils sont les premiers habitans de ces isles; & dans celles où ils sont encore établis, comme dans celle de Manille, ils sont maîtres de l'intérieur du pays, & les Espagnols ne possèdent que les côtes.

Il y a encore aux Philippines deux autres sortes de peuples, à demi-barbares; sçavoir les *Iluyas* ou *Thinghians*, & les *Zambales* & *Igolotes*. Quelques uns d'entr'eux payent tribut au roi d'Espagne, quoiqu'ils ne soient pas Chrétiens. On les croit méritifs des autres nations. On parle beaucoup de langues différentes dans ces isles, & on en compte six dans la seule ville de Manille. De-là vient que les religieux Augustins, qui y possèdent beaucoup de petits couvens & y desservent un grand nombre de paroisses, ont partagé leur province en 4. langues.

On compte dans les Philippines dix grandes isles dignes de remarque, & dix autres moindres, qui sont toutes habitées. Il y a de plus un grand nombre de petites isles, dont les unes sont habitées, & les autres désertes; mais il seroit difficile d'en fixer le nombre. Entre ces isles, les Espagnols, par des conquêtes successives, en possèdent aujourd'hui en entier neuf considérables, plusieurs petites, & une partie seulement de quelques grandes.

Le nombre des familles, sujettes de la couronne d'Espagne dans les Philippines, tant Espagnoles qu'Indiennes, monte à 250. mille; ce qui ne fait pas la 12^e partie des habitans de ces isles. Les Indiens mariés payent 10. piastres de tribut, & les autres 5. depuis 18. ans jusqu'à 50. De ce nombre le roi n'a que cent mille tributaires : le reste dépend des seigneurs. Les revenus royaux montent à 400000. pièces de huit; ce qui ne suffit pas pour les gages des ministres & l'entretien de 4000. hommes de troupes réglées, répandus dans ces isles; en sorte que la cour d'Espagne est obligée d'y envoyer 250. mille pièces de huit de la nouvelle Espagne.

Le gouverneur des isles Philippines pour l'Espagne, est en même tems capitaine général, & il est 8. ans en place. Il est président de l'audience ou tribunal suprême du pays, composé de 4. auditeurs, qui ont chacun 4400. pièces de huit d'appointemens, & d'un procureur fiscal qui en a 5000. Ce tribunal reçoit les appels de toutes les justices subalternes. Le gouverneur qui y préside, & dont les appointemens montent en tout à 13300. pièces de huit, n'y a pas de voix; & en cas de partage des 4. auditeurs, il nomme un docteur qui fait pencher la balance. Ce gouverneur nomme à tous les emplois militaires & aux gouvernemens des places, & dispose des charges des 23. alcades qui gouvernent autant de provinces : il nomme aussi aux ca-

nonicats vacans dans la cathédrale de Manille ; & le roi confirme sa nomination : il choisit un des trois sujets que l'archevêque de Manille lui nomme pour remplir les cures séculières & les bénéfices vacans. Les cures des réguliers sont nommées par leurs supérieurs. Enfin le gouverneur nomme le général du galion, qui va tous les ans à la nouvelle Espagne, & dont la commission vaut plus de 50. mille écus.

Le gouvernement civil est partagé en 23. alcadies ou gouvernemens particuliers, & l'ecclésiastique en 4. diocèses, qui comprennent 700. paroisses, 500. maisons religieuses, & plus d'un million de Chrétiens. La plupart des paroisses sont desservies par les Augustins, les Dominicains, les Franciscains, les Carmes déchauffés & les Jésuites, qui ont converti ces Insulaires, & qui les ont soumis à la couronne d'Espagne. Les Jésuites y possèdent une province entière, qui étoit composée en 1710. de six collèges & 15. maisons de résidence, habitées par 165. Jésuites.

Les principales isles Philippines sont les suivantes.

§. 1. *Luçon ou Manille.*

C'est la plus grande & la plus étendue des Philippines : elle est située entre le 12. degré 30. minutes & le 19. de latitude septentrionale, & peut avoir 180. lieues communes de France d'étendue du sud-ouest au nord-est, & 75. du levant au couchant ; elle est fertile en bled, en ris, & en fruits, en cire, en coton, en cacao, & encanelle sauvage. On y élève de bons chevaux & d'autres bestiaux ; & on y trouve de l'or, & beaucoup de cerfs, de sangliers & autres bêtes fauves dans les forêts & les montagnes. Les Espagnols ont partagé ce qu'ils y possèdent en 12. alcadies ou provinces, qui sont autant de gouvernemens particuliers où il y a beaucoup d'Indiens tributaires. Cette isle n'est pas égale-

ment peuplée par tout : il y a des déserts ; & une partie du pays est habitée par des peuples sauvages ou barbares, qui sont indépendans ; en sorte que de dix habitans de l'isle, le roi d'Espagne à peine en compte-t-il un parmi les sujets. Tels sont entr'autres les *Irayas* : ils habitent la chaîne de montagnes, qui partage l'isle du nord au sud, & les Espagnols n'ont pû encore les réduire.

MANILLE, capitale de l'isle & de toutes les Philippines, est située dans le fond d'un golfe ou d'une baie de la côte occidentale, qui a 30. lieues de circuit, au pied des montagnes & sur une pointe de terre formée par la rivière d'Araud, qui se jette dans le golfe, après avoir pris sa source dans un lac. Elle est au 14. degré 30. m. de latitude septentrionale, & au 142. de longitude ; en sorte qu'elle jouit d'un équinoxe presque continuël : mais les chaleurs y sont excessives. Elle étoit occupée par les Mores ou Malais, lorsque Michel Lopés la leur enleva en 1571. suivant les uns, ou en 1575. selon les autres. Les Espagnols l'ont rebâtie & fortifiée ; elle est baignée au midi par la mer, & au levant & au nord par la rivière, sur laquelle il y a des ponts-levis. Sa figure est irrégulière ; large par le milieu & étroite par les deux bouts : on lui donne deux milles de circuit, & elle a quelques fortifications. On y compte 3000. Espagnols, ou Métices nés d'Espagnols naturels & d'Indiennes, de Chinoises, de Malabares ou de Negresses, en y comprenant la garnison ; mais sans y comprendre les fauxbourgs. Les maisons sont de charpente jusqu'au premier étage, & ornées de belles galeries : mais elles sont sujettes à diverses révolutions, par les fréquens tremblemens de terre qui y arrivent : les rues y sont larges.

Cette ville est fort étendue par ses fauxbourgs, & on y en compte 15. Celui de *Pariane* habitée par des Chinois, qu'on appelle *Sanglays*, qui font tout le commerce du

pays, est le plus considérable : il est à une portée de mousquet de la ville. Il y a plusieurs rues remplies de boutiques, où on trouve toutes sortes de marchandises. On comptoit autrefois environ 40. mille Chinois dans ce fauxbourg : mais on le dit aujourd'hui réduit à 3. mille à cause de quelques révoltes, qui ont obligé de les punir. Il y en a autant dans le reste de l'isle. Le roi d'Espagne retire un tribut considérable de ces peuples. Ce fauxbourg est gouverné par un alcade ou prévôt, & un autre alcade gouverne les autres fauxbourgs habités par des Indiens, des *Tagales* & autres peuples qui y parlent six langues différentes, sans compter les Espagnols. Les langues des *Tagales* & des *Bisagos* sont celles qu'on entend le plus communément. Les autres 4. sont celles des *Cagayans*, des *Pampanga*, des *Ilouos*, & des *Pangasinan*. Il y en a plusieurs autres qu'on n'entend pas, comme celles des Noirs & des *Zambeles*.

La plupart des maisons des fauxbourgs sont bâties sur des piliers le long de la rivière, afin de le garantir de son inondation, qui y rend le terrain fort humide; & on va en bateau dans ces maisons, qui sont couvertes de feuilles de palmiers. On monte dans plusieurs par des échelles. Il y a quantité de jardins & de maisons de campagne entre les fauxbourgs sur les deux bords de la rivière, jusqu'au lac de Bahi où elle prend sa source. Manille est défendue par un château situé sur la pointe occidentale de la ville. Au devant du château est la chapelle royale desservie par un doyen & 8. chanoines ou chapelains. Cette ville est la résidence du vice-roi des Philippines pour le roi d'Espagne, & du conseil souverain du pays.

Le pape Gregoire XIII. érigea Manille en évêché en 1570. Paul V. qui l'érigea en archevêché en 1605. lui donna pour suffragans les évêchés de la *Nouvelle Ségovie* & de *Caceres* dans l'isle de Luçon, & celui du

Nom de Jesus dans celles de Cebu, qui venoient d'être érigés depuis peu; en sorte que la province ecclésiastique des Philippines fut composée dès-lors de 4. diocèses, ce qui a subsisté depuis. La ville de Manille est grande, mais mal propre & peu ornée. L'archevêque a six mille piéces de 8. de revenu, que le roi d'Espagne lui paye; & ce prince en donne 5. mille à chacun de ses suffragans. Il y a toujours à Manille un évêque titulaire ou coadjuteur qui prend possession du premier évêché vacant de la province. Le chapitre est composé de 12. chanoines qui sont aussi payés par le roi d'Espagne. Le diocèse de Manille s'étend sur trois provinces de l'isle de Luçon.

Toutes les autres églises de Manille sont proprement ornées; & on y compte plusieurs couvens de divers ordres religieux. Les Dominicains, outre ceux du Rosaire & de S. Dominique, y ont un 3^e. couvent nommé de S. Thomas, qui a titre de collège & d'université, & où on entretient 50. étudiants Espagnols: ils ont un second collège où ils entretiennent 50. pensionnaires Espagnols ou métifs. Les Jésuites y ont les deux collèges de S. Joseph & de S. Ignace, qui ont aussi titre d'université. Les Franciscains, qui sont chargés du gouvernement des paroisses, & les Augustins Chaussés & Déchaussés, y ont aussi plusieurs couvens: celui des Cléristes, qui y menent une vie fort austère, & qui vivent d'aumônes, est composé de 40. religieuses. Il y a 2. maisons pour les Orphelines.

Le havre de Manille est si spacieux, qu'il peut contenir plus de cent vaisseaux; il est fort fréquenté, & on y construit des galiions beaucoup plus grands que ceux de l'Europe. Il est fort poissonneux: ses rives sont bordées de villages & de quantité d'arbres: l'hôpital royal est à 2. milles de la ville.

Il y a deux villes épiscopales dans l'isle de Luçon: la première est *Caceres*, située sur

la côte méridionale , où elle a un port ; elle est de la province de *Camarins* , où il y a environ 7000. Indiens qui payent tribut. Les Espagnols l'ont bâtie , & elle est peu considérable ; elle fut fondée par François de Sande second gouverneur & propriétaire des Philippines. L'autre ville épiscopale est la *Nouvelle Ségovie* , qu'on appelle aussi *Cagayan* , parce qu'elle est située dans la province de ce nom. La Martinière se trompe lorsque sous le nom de *Cacayan* il dit qu'elle se nomme la *Nouvelle Seville*. Elle est petite & située dans la partie septentrionale de l'isle : les Dominicains y ont un beau couvent. Ces religieux desservent les paroisses de cette province , qui est la plus grande des Philippines : elle a 80. lieues de longueur & 40. de largeur. Elle commence au cap Lampon , & depuis ce cap jusqu'à celui de l'Engano , la côte n'est habitée que par des peuples barbares , de même que les montagnes. Cette province est fertile , & les montagnes fournissent beaucoup de cire ; il y a beaucoup de forêts pleines de sangliers & de cerfs. Les habitans sont forts & vigoureux , & appliqués à l'agriculture & à la milice : les femmes font divers ouvrages de coton. Les Espagnols n'y comptent que 9. mille Indiens chefs de famille , qui leur payent tribut.

Dans la baie de Manille à trois lieues de cette ville est le port & la ville de *Cavite* , où les Jésuites ont un collège , les Dominicains & les Augustins des couvens. Elle est presque toute environnée de la mer , & dépend de la province de *Bahi* ; elle est défendue par le château de *S. Philippe* : près du port est un atelier pour la construction des vaisseaux. *Fernandine* , ville située sur la côte occidentale , fondée en 1574. est la capitale de la province d'*Ilocos* , une des mieux peuplées & des plus riches de l'isle. Le lac de *Bahi* , qui donne son nom à une rivière , à une province & à une baie , a 90. milles de tour. La pêche

y est abondante ; mais il est plein de crocodiles ; ses bords habités par des Indiens soumis sont bien cultivés. Les Augustins , les Jésuites & les Cordeliers ont plusieurs maisons sur ces bords.

Au nord de l'isle de Luçon sont plusieurs petites isles qui en dépendent , qui s'étendent jusques au 20. degré de latitude , & qu'on nomme *Babuyenes* : dans la plus proche de l'isle de Luçon , que les Espagnols ont conquise , il y a 5. cens Indiens qui payent le tribut. Elle produit de la cire , de l'ébène , des bananes & autres fruits. On y trouve en abondance des animaux qu'on appelle *Babouyes* ; ce qui fait donner à cette isle le nom de *Babuyenes*.

Les 9. autres grandes isles Philippines sont les suivantes.

§. 2. *Mindoro.*

Elle est située au sud-ouest de celle de Luçon , & a 70. lieues de circuit : elle est pleine de montagnes , & abonde en palmiers & en fruits ; mais on n'y recueille du riz qu'en certains endroits. Les côtes sont habitées par les Indiens *Tagales* & *Bisayas* , & le dedans du pays par les *Manchiens* qui sont encore idolâtres & sauvages pour la plupart. Ils menent une vie errante , vont presque nus , ont un langage particulier , & se nourrissent de fruits sauvages. On compte dans cette isle 17. cens Indiens tributaires. L'alcade réside à *Baco* qui en est le chef-lieu.

§. 3. *Ibabao* ou *Samar.*

D'autres appellent cette isle *Taudage* : elle fut la première découverte par les Espagnols qui la nommerent *Philippine* , nom qui a passé à toutes les autres. Elle est située au sud-est de celle de Luçon , & a environ 130. lieues de tour. On y trouve beaucoup de montagnes escarpées : ses plaines sont fertiles. L'alcade & le commandant des troupes résident au village de *Catbacogemi*.

§. 4.

§. 4. *Leyté.*

Cette isle est située au sud-ouest de celle de Sama : elle est aussi étendue que cette dernière. Elle est fort peuplée dans sa partie orientale, & les plaines y sont si fertiles, qu'elles rendent 2. cens pour un ; elle est traversée dans le milieu par de hautes montagnes remplies de bœufs, de sangliers, & de cerfs : ces montagnes y produisent dans les deux côtés opposés, à l'alternative, deux saisons différentes. Elle est habitée par 9000. Indiens tributaires, qui sont d'un caractère fort doux, & qui lorsqu'ils voyagent exercent l'hospitalité les uns envers les autres. L'air y est plus frais que dans l'isle de Luçon.

L'isle de *Panamao*, située au nord de celle de *Leyté*, dont elle n'est qu'à une portée de mousquet, en dépend. Elle a 16. lieues de circuit, est montagneuse & arrosée de plusieurs rivières : elle est peuplée depuis peu d'années : on y trouve des mines de soufre & de vif argent.

§. 5. *Zebu ou Cebu.*

On l'appelle aussi *Nom de Jesus*, de sa capitale, ou bien *L'isle des Pintados*, à cause que les Indiens qui l'habitent, se peignoient autrefois le corps, & alloient tout nus. Elle est située au couchant de celle de *Leyté* entre cette isle & celle des *Nègres*, à 40. lieues au midi de celle de *Luçon*. Elle a environ 40. lieues d'étendue du midi au nord ; mais sa largeur est beaucoup moindre : elle est abondante en or, & fort peuplée. Le célèbre *Magellan* mourut dans cette isle, dont une grande partie des habitans suit encore le paganisme. Elle produit beaucoup de coton & de tabac, & l'on trouve dans ses montagnes beaucoup de cire & de civette.

Le *Nom de Jesus*, qui en est la capitale, & qui est épiscopale, est située sur la côte orientale ; elle a un bon port avec une citadelle. Les Jésuites y ont un collège, & les

Tome IV.

Augustins un couvent. Elle fut fondée en 1598. & on y compte 5. mille maisons. Il ya de plus dans l'isle deux bourgs & plusieurs villages. Le bourg de *Payran* est habitée par des marchands & des ouvriers Chinois. L'isle est environnée de plusieurs petites, où on ne compte que 300. Indiens tributaires.

§. 6. *Mindanao.*

C'est la plus méridionale des Philippines, & la seconde en grandeur. Elle est d'une figure triangulaire, & s'étend depuis le 6. jusques vers le 9. degré 30. m. de latitude : elle est située à 20. lieues de *Mannille* vers le sud est, & a environ 120. lieues communes de France d'étendue du levant au couchant & 75. du midi au nord. Son circuit est de plus de 300. lieues. Elle est habitée par divers peuples barbares ou sauvages ; dont il y a 4. nations principales. Les Mahométans occupent la côte méridionale, & il y a deux provinces sujettes à 2. rois Maures : ces Mahométans sont superstitieux, & s'adonnent à la magie. Tous les autres habitans sont idolâtres ; il y en a qui sont noirs comme les Ethiopiens, & qu'on croit être les premiers habitans de l'isle. L'intérieur du pays est peuplé de Montagnards indépendans, qui s'embarassent peu de l'agriculture. Les Augustins Espagnols gouvernent pour le spirituel, la partie des côtes de cette isle qui appartient à l'Espagne.

On y compte 20. rivières navigables, & 200. petites ; le terroir est plein de montagnes, excepté le long de la mer. Il produit néanmoins beaucoup de ris, de racines, de fruits & de palmiers. Il y croît aussi beaucoup de canelle, qu'on recueille dans 26. villages de l'isle. On y trouve de l'or & des volcans, où il y a du soufre ; on pêche des perles sur ses côtes ; il y a beaucoup d'espèces d'oiseaux, & on y voit des sangliers, des chèvres, des lapins & des singes.

R

Au milieu de la partie méridionale de l'isle il y a un lac qui est fort étendu. Il porte le nom de l'isle. Il y en a un autre de 8. lieues de circuit, nommé *Melacao*, dans la partie septentrionale au nord-ouest de l'autre. L'isle est environnée de caps avancés, de bayes profondes & d'une mer orageuse. Elle est fort variée par la température de l'air & la nature du terrain.

Outre les 4. nations principales de sauvages qui l'habitent, l'intérieur est habité par des Montagnards, qui ne descendent jamais sur les côtes; il y a aussi quelques Noirs indépendans. Tous ces Insulaires sont idolâtres ou sans religion, & presque sans aucun sentiment d'humanité. Ils abhorrent le vol, mais pardonnent l'adultère, & ne punissent l'inceste qu'au premier degré.

Les Mahométans ou Matres de l'isle ne connoissent de leur loi que la circoncision, l'abstinence de porc & la liberté d'avoir plusieurs femmes. Du reste ils sont fort sobres & fort simples, soit dans leur nourriture, soit dans leurs vêtemens. Ils sont de moyenne taille & bien proportionnée, & d'une couleur rougeâtre, qui approche du noir. Ils ont deux degrés de noblesse parmi eux: le peuple n'est pas à l'abri de l'oppression des grands. Ils se piquent les uns les autres de faire paroître beaucoup de magnificence à leurs funérailles & à leurs nôces: leurs femmes, qui sont fort laides, sont chastes & modestes.

La capitale de l'isle de Mindanao, porte le même nom: elle est située au 7. degré 20. m. de latitude septentrionale sur une petite riviere, qui a son embouchure sur la côte méridionale de l'isle, à 2. milles plus loin: les maisons y sont élevées sur des pilotis de 20. pieds de hauteur, à cause des inondations: elles n'ont qu'un étage, divisé en plusieurs chambres; & on y monte par un degré qui est dans la rue: le toit est

large & couvert de feuilles de palmier. Les pauvres entourent les pilotis de leurs maisons d'une cloison, & en font une basse-cour, où ils élèvent des poules & des canards. Le palais du sultan n'est distingué que par sa grandeur; il est supporté par 180. gros pilliers ou pilotis. Il y a peu d'artisans dans cette ville: les principaux sont les orfèvres, les forgerons & les charpentiers, & ces derniers sont les plus nombreux.

L'isle de Mindanao est environnée de plusieurs autres, dont les plus considérables sont celles de *Xolo* ou *Jolo* & de *Basilan*: la dernière est située à trois lieues au sud-ouest de la côte de Mindanao, & en a 12. de circuit. Elle produit des cannes de sucre, des plantes & des fruits, & elle est fertile en ris. Celle de *Xolo* située à 12. lieues au sud-ouest de celle de *Basilan* est à-peu-près de la même grandeur. Elle est gouvernée par un roi Maure particulier, & elle est fort fréquentée par les Mahométans, parce que c'est le centre de leur religion dans ces isles, par le tombeau de celui qui y établit le Mahométisme. Cette isle est la seule des Philippines où on trouve des éléphants. On pêche des perles sur les côtes, & la mer y jette beaucoup d'ambre-gris.

§. 7. *Bohol*.

Elle est située au nord de Mindanao, & est une des trois Philippines dont les Jésuites ont l'administration spirituelle. Elle a 16. lieues de longueur du nord au sud, & 8. à 10. de largeur: la partie méridionale est la plus habitée. *Lobon* est son chef-lieu. On y trouve des mines d'or, mais elle est peu abondante en ris: le fruit des palmiers & les racines suppléent à ce défaut. Les montagnes sont remplies de bêtes fauves. Les habitans, plus blancs & plus braves que les *Bisayas*, parlent le même langage.

§. 8. *L'isle des Nègres ou des Noirs.*

Elle est située entre celle de Zebu qu'elle a au levant, & celle de Panay qui en est au couchant. Elle a 60. lieues communes de France d'étendue du midi au nord, & 20. dans sa plus grande largeur. Elle est assez fertile en ris. Son nom tire son origine des Nègres qui habitent les montagnes, ou aux embouchures des rivières, qui ont les cheveux crépus, & qui sont continuellement en guerre. Les *Bisagas* occupent les plaines de la partie occidentale sous le gouvernement des Jésuites. On compte dans l'isle 3. mille tributaires, qui s'occupent à la culture des terres.

§. 9. *Panay.*

Cette isle est située au couchant de celle des Nègres : c'est la plus habitée & la plus fertile des Philippines, à cause qu'elle est arrosée par diverses rivières. Elle est de figure triangulaire, & a cent lieues de circuit : le milieu de l'isle est sous le 11. degré de latitude septentrionale. Elle prend son nom d'une rivière, qui a 40. lieues de cours. L'isle, qui appartient aux Espagnols, est divisée en deux juridictions. On y compte près de 17000. Indiens tributaires, qui payent leur tribut en ris : l'isle en produit cent mille boisseaux mesure d'Espagne, mais peu d'autres grains. Les habitans sont bons laboureurs & bons chasseurs ; & il y a beaucoup de sangliers & de cerfs. Il y a 14. paroisses dans l'isle, desservies par les Augustins, & 3. autres par des prêtres séculiers. Les Jésuites ont un collège à la forteresse d'*Moito*, où demeure un des deux alcaides de l'isle. Outre les habitans tributaires, qui sont *Bisagas*, & dont les femmes s'occupent aux manufactures d'étoffes, il y a des Noirs premiers habitans de l'isle, qui habitent les lieux les plus escarpés des montagnes, avec leurs familles, & vivent de la

chasse des sangliers & des cerfs qu'ils attrapent à la course.

Au levant de l'isle de Panay est celle d'*Imaras* ou de *Guinaras*, qui a 10. lieues de circuit, & qui a un port nommé *Sainto Anne*. Il y a encore 4. autres isles aux environs de celle de Panay, dont les habitans parlent le même langage, & ont les mêmes mœurs que ceux de cette dernière.

§. 10. *Paragoa.*

C'est la plus occidentale des isles Philippines, & la 3^e en grandeur : elle s'étend depuis le 8. jusqu'au 11. degré 30. m. de latitude : ainsi elle a près de cent lieues communes de France d'étendue du sud-ouest au nord-est. Elle a 20. lieues dans sa plus grande largeur, & elle est coupée par le 136. méridien : elle est la moins fertile & la moins peuplée de toutes ces isles. La partie occidentale est gouvernée par un roi idolâtre, qui est tributaire du roi de Borneo, dont elle n'est éloignée que de 50. lieues vers le nord-est. L'orientale appartient aux Espagnols qui y ont un fort.

Entre cette isle & celle de Borneo, il y a un si grand nombre d'isles fort basses, qu'elles paroissent se joindre à ces deux grandes isles. Les habitans des côtes de toutes ces isles sont sujets du roi de Borneo, qui est Mahométan : mais l'intérieur est peuplé d'Indiens sauvages, qui mettent toute leur attention à se garantir du joug des Espagnols & du roi de Borneo. Il y a néanmoins 1200. de ces Insulaires, tributaires de l'Espagne : ils n'ont pas de demeure fixe, & sont aussi noirs que les Nègres d'Afrique.

Entre les dix isles des Philippines inférieures en grandeur aux dix dont on vient de parler, les principales sont *Luban* qui est moins une isle qu'un écueil ; l'isle d'*Ambil*, située tout auprès, qui a un volcan ; *Marindeque*, située à 5. lieues à l'est de Mindoro, qui a 18. lieues de circuit, &

dont la terre, qui est fort haute, abonde en fruits, sur-tout en cocos, dont les habitans se nourrissent, à cause qu'on y recueille peu de ris. Elle est habitée par 600. familles d'une nation douce & paisible, qui s'est soumise à la juridiction des *Tagales*, quoique leur langage soit différent. Les Jésuites y ont un collège; *Tablas*, qui a 12. à 14. lieues de circuit; *Ticao*, qui a 8. lieues de circuit, & qui est habitée par des sauvages: il y a un bon port, de l'eau & du bois en abondance; *Capul*, qui a 3. lieues de circuit, qui est fertile & agréable, & qui est bien peuplée d'Indiens; & *Masbate*, dont les Espagnols sont les maîtres depuis l'an 1569. Cette dernière a 30. lieues de circuit, avec des ports très-commodes: elle est habitée par 250. familles Indiennes tributaires, sans compter les montagnards qui sont indépendans. On y trouve des mines d'or.

Près du cap septentrional de l'isle de Paragoa vers l'est, on trouve les trois isles nommées *Calamianes*, qui donnent leur nom à une province Espagnole, dont elles font partie, & qui est composée en tout de 17. petites isles. Les trois *Calamianes* & 9. autres voisines, sont habitées par des Indiens fort doux. Les montagnes y fournissent beaucoup de cire, & sont remplies d'oiseaux & de toute sorte d'animaux: on y recueille beaucoup de ris, de légumes & de fruits. On trouve sur les rochers de la côte quantité de ces nids d'oiseaux, qui sont si recherchés par les Chinois & autres Indiens, comme un mets délicat. Il y a environ 500. familles Indiennes tributaires de l'Espagne dans les isles *Calamianes*. L'isle de *Fuegos* ou de *Siquior*, située au midi de celle de Zebu, est petite: mais habitée par des peuples courageux.

II. LES NOUVELLES PHILIPPINES.

Ces isles, qu'on nomme aussi de *Pallos*,

forment un très-bel archipel dans la mer des Indes, entre la ligne équinoxiale & le 11. degré de latitude septentrionale, & le 145. & le 160. degrés de longitude, au levant des anciennes Philippines, & au sud-ouest des Mariannes. On en compte jusqu'à 87. qui sont extrêmement peuplées: mais dont le flux & le reflux rend la navigation très-difficile. D'autres n'en comptent que 32. dont il y en a 3. qui ne sont pas peuplées.

Le hazard les fit découvrir vers le commencement de ce siècle. Les Insulaires vont à demi-nuds, à cause de la chaleur du climat. La couleur de leur visage est à-peu-près la même que celle des habitans des anciennes Philippines; & ils ont une langue particulière, dont la prononciation approche de celle des Arabes. Ils paroissent sans aucune connoissance de la divinité, & sans adorer les idoles. Leur vie est purement animale, ils ne connoissent pas les métaux: ils ont pour armes des lances & des traits garnis d'ossements humains; & leur naturel paroît assez pacifique. Ils ont de la vivacité, & sont d'une taille bien proportionnée, semblable à-peu-près à celle des Philippinois: mais ils ont moins d'embonpoint. Les hommes & les femmes laissent croître leurs cheveux qui leur tombent sur les épaules. Ils se peignent le corps de jaune. Ils se nourrissent de poisson & d'oiseaux de mer ou de terre, & n'ont pas d'animaux à 4. pieds. Ils aiment le chant & la danse.

Chaque isle obéit à son chef, qui est lui-même soumis au roi de toutes ces isles. Ce prince tient sa cour dans l'isle de *Felu* ou *Fayo*, que d'autres appellent la *Muirée*: on prétend qu'une de ces isles n'est habitée que par des femmes, qui ne voyent leurs maris que dans un certain tems de l'année. Ceux-ci s'en retournent bientôt après dans les autres isles, emportant avec eux tous les mâles qui sont sévrés, & laissent les filles.

Les Jésuites des Philippines ont établi une mission dans ces isles, dont on n'a encore qu'une connoissance fort superficielle, par les éclaircissements qu'on a tirés de quelques-uns de ces Insulaires, qui furent jettés en 1697. sur la côte de l'isle de Samar, l'une des Philippines.

L'isle de *Panloq* ou de *S. Jean* est une des plus occidentales des nouvelles Philippines, & la plus voisine des anciennes. Elle fut découverte en 1710. les Insulaires vont tout nus : quelques-uns se peignent le corps de diverses couleurs.

VI.

LES ISLES MOLUQUES.

Nous comprenons sous le nom général de *Moluques*, un archipel ou grand amas d'isles, situées des deux côtés de la ligne; sçavoir, depuis le 2. degré de latitude septentrionale, jusqu'au 10. de latitude méridionale, & depuis le 135. jusques vers le 152 de longitude. On ne devoit néanmoins donner ce nom qu'aux Moluques proprement dites : mais on l'étend à toutes les isles voisines : nous les partagerons en *Occidentales*, *Orientales* & *Méridionales*.

§ 1. *Les Moluques Occidentales.*

La principale de ces isles est celle de *Célèbes* ou *Macassar*, de laquelle dépendent plusieurs petites isles voisines peu considérables. Elle est située, suivant la carte que M. Bellin en a donnée au 10. tome de l'histoire des voyages, entre le 136. degré de longitude, & le 142. La ligne équinoxiale la traverse dans sa partie septentrionale, & elle s'étend près de 2. degrés de latitude au nord de cette ligne, & de 6. au midi; en sorte qu'elle a 200. lieues communes de France d'étendue du midi au nord, & 120. du levant au couchant.

Dans la partie méridionale est le golfe de *Saleyer*, ainsi nommé d'une isle voisine. Ce golfe a près de 20. lieues de large & 50. de profondeur.

L'isle de *Célèbes* a les Philippines au nord, l'isle de *Borneo* au couchant, les *Moluques Méridionales* au midi, & les *Orientales* au levant. La côte fournit beaucoup de ports sûrs & commodes. Cette isle, que les habitans nomment *Manassar*, est extrêmement peuplée & très-fertile en ris qui y est excellent, en coton, & en fruits Indiens de toutes les especes, sur-tout en palmiers qui portent le coco. On n'y recueille pas de vin, & on y supplée par celui de palmier, qui égale, à ce qu'on prétend, le vin de France. Il y a quantité de bœufs, de poules & de pigeons: mais les habitans, qui sont Mahométans, ont exterminé les cochons; & il n'y a pas d'animaux carnaciers. L'air y est sain & assez tempéré, quoique l'isle soit sous la ligne; soit par les vents du nord, qui y soufflent ordinairement, soit par des pluyes abondantes, qui y tombent quelques jours avant & après la pleine lune; en sorte qu'on y voit des vieillards de 100. & de 120. ans. On y trouve une très-grande abondance de poisson, qui fait la principale nourriture des habitans.

Ils étoient autrefois idolâtres & à demi-barbares, & alloient tout nus; mais ils s'habillent depuis la fin du XVI. siècle, qu'ils ont embrassé le Mahométisme, dans le tems que le Christianisme y avoit déjà fait quelques progrès. Le Mahométisme y fut introduit par les Mahométans de l'isle de *Sumatra*, & il y a étouffé toutes les semences du Christianisme. Les hommes portent des camisoles, des culotes, une écharpe & un bonnet, & les femmes sont couvertes depuis la tête jusqu'aux pieds.

Les Insulaires ont une disposition naturelle pour réussir dans les armes, dans les sciences & dans les arts. Ils sont grands,

robustes & laborieux ; & ont le teint moins basané que les Siamois : mais ils ont le nez plus écrasé. Ils ont la taille fine & dégaçée. Leurs caractères approchent des lettres Arabes. On envoie les enfans à l'école chez les *Agguys*, qui sont les prêtres du pays. Ils mangent fort mal-proprement ; mais ils sont très-propres dans leurs habits. Ils portent tous de longues chevelures , & les prêtres conservent la barbe : la noblesse y est fiere & héréditaire. Elle est partagée en 3. classes : la loi du talion y est en usage.

Ces Insulaires, sur-tout les gens de condition , sont habillés plus proprement qu'aucune autre nation des Indes. L'usage commun est d'aller pieds nus : mais les personnes de qualité portent des sandales mauresques. Ils ne portent le turban que les jours de cérémonie , & se couvrent ordinairement d'un petit bonnet qui a la figure d'un chapeau. Il y a peu d'esclaves dans l'isle , & les femmes sont assujetties à servir leurs maris. Les Anglois & les Hollandois commercent beaucoup dans cette isle.

Il y avoit anciennement plusieurs petits rois dans l'isle de Célèbes : mais on n'y en connoît aujourd'hui que deux , qui sont ceux de Célèbes & de Macassar. Les états du premier occupent la partie septentrionale de l'isle. Plusieurs auteurs, entr'autres l'abbé Lenglet, & en dernier lieu Jean Hubner, ont prétendu qu'il y a une ville de Célèbes, située sur la côte occidentale, qui a donné le nom à l'isle & à ce royaume ; mais c'est une ville imaginaire.

Le royaume de Macassar est plus étendu que celui de Célèbes. Il occupe la partie méridionale de l'isle au midi de la ligne équinoxiale. On lui donne en effet 120 lieues de longueur du midi au nord, & toute la largeur de l'isle. Il comprend les royaumes de *Mandar* . de *Bonguis* & de *Toroya*, qui y ont été unis au dernier siècle.

On y trouve des mines d'or, de cuivre & d'étain, & de très-belles carrières de pierre, du bésard, du sucre, du poivre, du bétel & de l'arek. Il y a de très-belles forêts qui fournissent des bois pour la construction des vaisseaux, pour la menuiserie, & pour la teinture. La seule rivière qui arrose l'isle, qui coule du nord au sud, & qu'on a coupée en divers canaux, est fort poissonneuse : on y voit des syrenes ou lamentins, prodigieusement grands, & des crocodiles. Elle prend sa source vers le premier degré de latitude méridionale, & a son embouchure vers le 5^e sur la côte occidentale. Les arbres du pays sont toujours verts, sur-tout les citronniers & les orangers : mais de tous les fruits de l'Europe, il n'y croît que des noix, dont les habitans font beaucoup d'huile. On y voit des fleurs dans toutes les saisons, un grand nombre d'oiseaux de toutes les espèces, des bœufs, des chèvres, des sangliers, des lièvres, & sur-tout beaucoup de singes de diverses espèces, qui y causent bien des ravages.

Le gouvernement de ce royaume est purement monarchique. La couronne est héréditaire : mais les freres succèdent à l'exclusion des fils. Le premier ministre d'état y a beaucoup d'autorité. Les troupes ordinaires du roi consistent en 10. mille hommes, tant de cavalerie que d'infanterie, outre les garnisons des ports de mer & des places frontieres : mais il peut mettre sur pied 100. mille hommes d'infanterie, & 12000. de cavalerie.

M A C A S S A R, capitale du royaume, est située vers le 4. degré 45. m. de latitude méridionale, & le 137. de longitude ; sur la côte occidentale, un peu au-dessus de l'embouchure de la rivière qui traverse le royaume, qui, en cet endroit, a une demi-lieue de large, & qui mouille ses murailles. C'est le séjour ordinaire du roi, la plus belle, la plus grande & la mieux fortifiée de l'isle. Elle est dans une plaine fertile &

abondante en ris, en fruits & en légumes. Les rues sont larges, sablées & bordées des deux côtés d'arbres touffus. Il n'y a que le palais du roi & quelques mosquées qui soient de pierre. Toutes les autres maisons sont de bois & fort agréables. Elles sont couvertes de feuilles si épaisses, que la pluie ne sauroit y pénétrer, & le toit en est plat. Elles sont presque toutes élevées sur des colonnes d'un bois très-dur, & on n'y monte qu'avec une échelle. On y voit beaucoup de places publiques, où on tient les marchés, que les femmes seules fréquentent, & des boutiques remplies de marchandises & de toutes les choses nécessaires à la vie. Avant les guerres du Macassar & la peste qui dépeupla cette ville vers le milieu du dernier siècle, on y comptoit & dans les villages des environs, 160. mille hommes capables de porter les armes : il en reste encore aujourd'hui environ 80. mille. Le port de Macassar sur la côte, est à 5. à 6. lieues de la ville.

On trouve de fort bons ports le long des côtes, & les Hollandois ont celui de *Jompandam*, ville située sur la côte méridionale de l'isle, vers le 5. degré 12. m. de latitude méridionale, à 12. lieues au midi de Macassar. Ils y ont bâti un fort sur les ruines de celui qu'ils avoient enlevé aux Portugais vers l'an 1660. & établi un comptoir considérable, qui sert d'entrepôt pour le commerce qu'ils ont dans les isles & les pays situés aux environs. Ils possèdent un territoire qui s'étend à 4. à 5. lieues aux environs de la ville.

Il y a plusieurs autres villes considérables dans le royaume de Macassar. Les principales sont *Bone*, capitale de la province ou du royaume de *Bonguis*; *Mandar* & *Toroya*, capitales des royaumes de leur nom. Il y en a quelques autres célèbres par les diverses manufactures de toiles de coton & d'étoffes de soie qu'on y fabrique.

On voit plusieurs isles aux environs de

l'isle de Célèbes, qui dépendent des deux rois de cette isle : ou les dit peu considérables.

§. 1. *Les Moluques orientales.*

Ces isles sont les Moluques proprement dites; & il y en a 5. qui le sont encore plus proprement. Elles furent découvertes vers l'an 1511. par les Portugais; elles furent ensuite soumises aux Espagnols qui les donnerent en engagement en 1529. aux Portugais. Elles appartiennent aujourd'hui presque toutes aux Hollandois qui en chassèrent les Portugais au commencement du dernier siècle, & qui y ont établi une des principales branches de leur commerce, par la grande quantité de girofle, de noix muscades & d'autres épiceries qu'ils en retirent. Ils y possèdent plusieurs ports & forteresses, tiennent les rois du pays sous leur dépendance, & vendent même aux habitans les épiceries dont ils ont besoin, & dont ils sont les seuls dispensateurs. Les habitans sont en partie Mahométans, & en partie Chrétiens convertis par les Portugais, ou par les Hollandois.

1. Les cinq isles qu'on appelle les vraies Moluques, & qui sont célèbres par les épiceries & les plantes aromatiques qu'elles produisent, sont situées entre l'isle de Célèbes & celle de Gilolo, presque entièrement sous la ligne; car *Ternate*, qui en est la plus éloignée, n'est qu'à 40. ou 50. m. au nord de cette ligne; & *Bachian*, qui est la plus méridionale, est au premier degré du côté du sud; en sorte qu'elles ne s'étendent pas à plus de 30. lieues du midi au nord. Les trois autres sont *Tidor* au sud-est de Ternate; *Motir* au sud de Tidor, & *Machian* au sud de Motir, & presque sous la ligne. Leur forme est ronde, & presque la même; & la plus grande n'a pas plus de huit lieues de circuit. Elles sont séparées les unes des autres par des bras de mer, & par quelques autres isles beaucoup

plus petites, & la plupart désertes : l'accès en est dangereux par la multitude d'écueils dont elles sont environnées. On y trouve néanmoins quelques rades où les vaisseaux peuvent mouiller. Le terroir en est également sec & spongieux. On n'y recueille ni bled ni riz : les habitans y suppléent en faisant du pain de la moëlle d'un arbre qu'on appelle *Sagie*, & qui rend une farine blanche & nourrissante. Ils font sortir de cet arbre, & de quelques autres, une liqueur qui leur sert de boisson. La principale richesse de ces isles consiste dans la quantité de cloux de girofle, de gingembre, de cannelle, de fleurs de muscade, de sandal, d'aloës, d'oranges, de limons & de coton qu'on y recueille.

On parle différentes langues dans ces isles ; ce qui fait juger qu'elles ont été peuplées par divers peuples. La langue la plus commune est la Malaye. Ce sont les Malais, ou les Arabes, qui ont été, à ce qu'on prétend, anciennement les maîtres de ces isles, & qui y ont introduit le Mahométisme, qui y est observé avec les superstitions de l'idolâtrie. La polygamie leur est permise, & ils abusent souvent de cette permission. Leurs loix sont à demi barbares : elles punissent le larcin, & font grâce à l'adultère : les hommes portent des turbans de diverses couleurs, des vestes, des culottes & des manteaux. Les femmes, qui portent de longues chevelures, sont habillées à la Turque ou à la Persane. Elles sont d'une taille médiocre, blanches, & d'une humeur vive. Les hommes sont d'une couleur jaunâtre & obscure, robustes, paresseux, mais guerriers. Ils sont doux & affables, intéressés, trompeurs & ingrats. Ils vivent long-tems.

Il y a trois rois dans ces isles, sçavoir à Ternate, qui est le plus puissant, & qui a sous son autorité la plupart des isles voisines ; à Tidor & à Bachian.

Ternate, qui est la principale de ces

isles, dont on a déjà marqué l'étendue, est dans un terrain élevé, & elle a deux ports ; mais elle est pleine de montagnes & de forêts. Le roi tient sa cour à *Gammalamba*, ville située sur la côte & sans rade, dont les Espagnols & Portugais ont été autrefois les maîtres, & où ils avoient bâti un fort aujourd'hui détruit. Cette ville ne contient qu'une rue fort longue, qui n'est pas payée, située le long du rivage. La plupart des maisons sont de roseaux & de bois. *Melcia* est une ville ceinte de murailles de pierre sèche. Il y a un volcan dans une montagne qui a deux lieues d'élévation, située au milieu de l'isle. Le fort d'*Orange*, possédé par les Hollandois, est situé au nord de *Melcia*, & ils en ont un autre nommé *Terbeke*. La compagnie Hollandoise a obligé le roi de Ternate d'arracher tous les arbres de girofle, & à se contenter de ce qu'il en recueille dans l'isle d'*Amboine* ; & pour le dédommager, elle lui fait une pension de 18000. rixdales en effets ou en argent.

L'isle de *Tidor* est plus étendue que celle de Ternate. La côte orientale est couverte de bois. La ville de *Tidor*, qui en est la capitale, est située au pied d'une montagne, qui est à l'extrémité de la partie méridionale de l'isle, & elle est environnée de bois qui la couvrent. L'isle est remplie comme celle de Ternate, de bourgs & de villages : l'air y est plus sain, & le terroir y est plus fertile. Les Hollandois chassèrent les Portugais de cette isle en 1605. ils en ont été depuis les véritables souverains, quoiqu'il y ait un roi, & ils y ont quelques forts. On y trouve aussi un volcan. *Gemelli* prétend qu'elle contient six à sept mille hommes capables de porter les armes.

Motir, isle située entre celles de *Tidor* & de *Machian*, est soumise au roi de Ternate. Les Hollandois y ont un fort ; on lui donne quatre lieues de circuit & 2000. habitans,

habitans, qui sont plus noirs que bantans.

Machian, est aussi sous la domination du roi de Ternate : elle a 7. lieues de circuit. Les Hollandois y ont 3. ports : il y avoit 9000. habitans en 1609.

Bachian, est la cinquième isle des vraies Moluques, & elle a un roi particulier. Les Hollandois y ont le fort de *Barnevelt*. C'est la plus grande des cinq isles, & elle a 12. lieues de circuit ; mais elle est mal peuplée, & les habitans sont paresseux. Plusieurs petites isles voisines dépendent du roi de cette isle.

2. Les autres principales isles, qui font partie des Moluques orientales, sont les suivantes.

Gilolo. On donne 200. lieues de tour à cette isle ; traversée par l'équateur dans sa largeur, & dans sa longueur par le 146. méridien. Elle est située entre l'isle de Célébes, & la terre des Papous ou nouvelle Guinée, & sous la domination des deux rois de *Gilolo* & de *Locoda* : celui de Ternate en possède une partie vers la côte occidentale. L'air y est très-chaud & mal sain. La terre y produit du riz, & des arbres nommés *Sagu*, de la moëlle desquels, réduite en farine, les habitans font du pain. La mer qui l'environne fournit beaucoup de tortues. Les habitans, qui ont une langue particulière, sont grands & bien proportionnés, mais farouches & barbares.

L'isle est composée de trois pointes qui font autant de presqu'isles, séparées par deux golfes, & jointes par l'isthme où est la ville de *Toto*. La pointe septentrionale s'appelle l'isle du *More* ou *Gilolo* ; celle du milieu est nommée *Gamocanara*, & la méridionale *Batochina*. On trouve des bourgs & des villages bien peuplés sur la côte de ces deux premières parties. Les peuples qui habitent la dernière partie, sont plus farouches que les autres, & idolâtres. Chaque famille est gouvernée par un chef

Tome IV.

indépendant. Ils n'ont pas d'habitation fixe, & menent une vie errante.

Les Dominicains ont converti au Christianisme en 1750. le roi de *Gilolo*, & l'ont baptisé avec deux de ses fils, & plusieurs seigneurs ; & il a ordonné de bâtir plusieurs églises.

L'isle de *Morotay*, & quelques autres, sont situées aux environs de celle de *Gilolo*. Leurs habitans sont des Mores grossiers, fourbes & lâches. Ils sont idolâtres, & vivent sans foi & sans loi. Ces isles sont peu connues.

L'isle de *Ceram*, située au midi de celle de *Gilolo*, au couchant de la Nouvelle Guinée, dont elle n'est séparée que par un détroit, a 56. lieues de long, & 15. ou 16. de large. Elle est entre le 145. & le 148. degrés de longitude, & le 3. & le 4. de latitude méridionale. La plus grande partie appartient au roi de Ternate, sous l'autorité des Hollandois, qui y ont divers forts. Une partie des insulaires, qui sont noirs, leur sont soumis, & peuvent fournir 5000. hommes capables de porter les armes. Les Hollandois en ont fait arracher tous les girofliers. L'intérieur de l'isle n'est pas connu. Il y a plusieurs isles au couchant de cette isle, entr'autres celle de *Bouro*, à laquelle on donne 20. lieues marines du midi au nord, & autant du couchant au levant, & qui est peu connue.

La fameuse isle d'*Amboine*, découverte par les Portugais en 1515. est située au midi occidental de celle de *Ceram*, dont elle n'est séparée que par un détroit fort peu large : elle est au 4. degré de latitude méridionale, & a environ 15. ou 16. lieues de tour. Les Hollandois l'enleverent aux Portugais, qui la reprirent en 1620. Les premiers l'ont reprise en 1656, s'y sont toujours maintenus depuis, & y ont divers forts. Le principal est celui de *Villoria*, qui est magnifique, qui a été bâti par les Portugais, & où il y a une forte gar-

S

nison. Cette île, comme toutes les autres de cet archipel, est fort sujette aux tremblemens de terre.

La ville d'AMBOINE, appelée *Négrérie*, parce qu'elle est habitée par les insulaires qui sont noirs, est derrière ce château. Ses rues sont belles, larges, & tirées au cordeau. On y voit un bel hôtel de ville, des maisons de correction, ou pour les orphelins; un beau bazar, un hôpital, & deux églises où on prêche la religion réformée en Hollandois & en langue Malaye. Il y a plusieurs autres Négréries ou villes dans l'île.

L'air y est sain, & il y a d'excellentes eaux. La plus grande partie du pays est inculte. On y trouve des bois de construction. L'île est séparée en deux par un isthme d'un quart de lieue. La plus petite partie, nommée *Rosamire*, où est le fort, contient 20 petites villes ou villages de Chrétiens de nom, qui peuvent fournir 2000. hommes capables de porter les armes. On compte dans la grande partie quatre villes principales, de chacune desquelles il y en a sept petites qui en dépendent. Les habitans sont Maures ou Mahométans, & quelques-uns idolâtres. Il y en a 1500 d'entr'eux soumis aux Hollandois, capables de porter les armes. Les peuples de ces deux parties ont chacun un langage particulier.

Il y a plusieurs petites îles aux environs de celle d'Amboine qui en dépendent, qu'on appelle les *îles d'Amboine*, & dans quelques unes desquelles les Hollandois ont des forts. Plusieurs de ces îles produisent des cloux de girofle, comme celle d'Amboine. Celles d'*Oliesser*, qui sont au nombre de quatre, sont peuplées de demi-Chrétiens, de Mahométans & d'idolâtres, & peuvent fournir 4000. hommes capables de porter les armes.

Les Hollandois ont trois conseils à Amboine pour juger les affaires de cette île, & de leur domaine dans les Moluques. Ils

ont établi seize écoles dans cette île, & dans celles qui sont de sa dépendance.

Les îles de *Banda* sont situées au midi oriental de l'île de Ceram entre le 4. & le 5. degrés de latitude méridionale, & sous le 148. méridien. Elles prennent leur nom de la principale, située à 40. lieues au sud-est de celle d'Amboine. Le gouverneur de ces îles se tient dans celle de *Neyra*, où les Hollandois ont deux forts.

L'île de *Banda*, que les Hollandois appellent *Hogeland*, a environ six lieues de circuit. Les Hollandois y ont le fort d'*Hollandia*, situé sur une montagne & sur la côte occidentale: Ils ont plusieurs autres forts dans ces îles, d'où ils tirent toutes les noix muscades, dont ils fournissent l'Europe; s'étant entièrement appropriés ce commerce, à l'exclusion de toutes les autres nations. Ces îles sont sujettes à des tremblemens de terre, & on y trouve plusieurs volcans. *LONTOR* est la capitale de l'île de *Banda*, & de toutes les îles de son nom, où l'air est peu sain, & qui ne sont fertiles qu'en noix muscades & en maïs, qui ne croissent en aucun autre endroit du monde. Les habitans sont robustes & vivent long-tems; mais ils sont fourbes & trompeurs. Ils sont Chrétiens à gros grain, Mahométans ou Idolâtres.

§. 3. Les Moluques méridionales.

Ces îles forment une chaîne du couchant au levant, entre le 135. & le 152. degrés de longitude, & le 5. & le 19. degrés de latitude méridionale. Elles sont fort peu connues. Les plus considérables, à commencer par le couchant, sont les suivantes.

Bouru, *Camboua*, *Ende* ou *Florés*, dont le principal lieu est *Membas*, *Lamalla* & *Lobolalla*; vient ensuite *Solor*, qui a un roi particulier, lequel réside dans la ville d'*Adonare*. Les Portugais, qui s'étoient établis dans cette île, avoient converti ce

prince à la religion Chrétienne, & élevé une forteresse que les Hollandois leur enleverent en 1613. On y recueille beaucoup de bois de fantal ou sandal. Elle est habitée par des Mores qui y possèdent plusieurs villes, & qui ont fait alliance avec les Hollandois. L'air y est sain & tempéré, & on y trouve de l'or dans les montagnes & dans les rivières : on pêche des perles sur la côte. Les habitans sont blancs & agiles, & ont une langue particuliere ; & il y en a beaucoup d'idolâtres.

Au sud-est de Solor est celle de *Timor*, à laquelle on donne 60. lieues de long, & 15. de large. Les Hollandois y ont un fort de peu d'importance, & un comptoir. Ils y négocient des esclaves & des marchandises des Indes & de la Chine. L'isle fournit beaucoup de bois de sandal, de cire & de miel. Les vivres y sont à bon marché & en abondance.

Il y a plusieurs autres isles moins considérables au levant de celles de Solor & de Timor. Les plus considérables, en allant du couchant au levant, sont *Terralte*, *Galian*, *Letor*, *Caranatta*, *Micella*, &c. elles sont peu connues.

V I I.

LES ISLES DES LARRONS

O U

LES MARIANNES.

Ces isles, qu'on nomme aussi de *las Velas*, situées entre l'Amérique & le Japon, s'étendent du sud au nord, suivant la carte que M. Bellin en a dressée en 1752. insérée dans le dixième tome de l'Histoire des Voyages, depuis le 12. jusqu'au 20. degrés de latitude septentrionale ; le 160. méridien les traverse. Quelques-uns y ajoutent quelques autres isles, situées entre le 21. degré & le 36. au voisinage du Japon. Elles

sont par conséquent situées à l'extrémité occidentale de la mer du Sud, & à environ 400. lieues des Philippines, qui sont à leur sud-ouest. Elles furent découvertes en 1521. par Magellan, qui les nomma les isles des *Larrons*, parce que les Insulaires lui enleverent quelques outils de fer. Philippe II. roi d'Espagne se les approprias sans y faire des établissemens ; enfin Marianne reine d'Espagne, mere du roi Charles II. y envoya des missionnaires Jésuites en 1665. pour y prêcher l'évangile, ce qui leur a fait donner le nom de *Mariannes* ; les Espagnols, après en avoir fait la conquête, les unirent à la couronne d'Espagne.

Elles sont assez peuplées, sans qu'on connoisse l'origine de leurs habitans, qui ressemblent en beaucoup de choses aux Japonois. Comme l'air y est pur & serain, & que la chaleur n'y est pas excessive, quoiqu'elles soient situées sous la Zone Torride, on y vit fort long-tems. Les montagnes sont chargées d'arbres toujours verts, & coupées par différens ruisseaux qui se répandent dans les plaines. Celle de *Guam* ou *Guan*, qui est la plus méridionale & la plus grande, contenoit plus de trente mille habitans dans 40. lieues de circuit, dans le tems qu'elle fut découverte. Il y avoit autant d'habitans dans les autres à proportion. Ils demeurent dans des villages composés ordinairement de 150. maisons chacun. Elles sont bâties de bois, & partagées par des cloisons de feuilles de palmier nattées, en quatre appartemens qui servent à différens usages, & qui sont assez propres. Le toit est de feuilles de palmier.

Les Insulaires vivent absolument indépendans les uns des autres. Avant la découverte que Magellan fit de leurs isles, ils ignoroient qu'il y eût d'autres terres. On assure même qu'ils ignoroient le feu, & l'usage qu'on en fait ; ne vivant que de

fruits, de racines & de poisson crud, & ayant pour boisson une liqueur faite avec des cocos & du ris. Un espece de fruit particulier au pays, qu'on appelle *Rima*, & qui est très-nourrissant, tient lieu de pain à ces Insulaires. Les Espagnols ont peuplé ces isles de chevaux, de vaches & de porcs. On n'y voyoit auparavant aucune sorte d'animal, excepté des oiseaux; & il n'y a pas de bêtes venimeuses.

Les habitans de ces isles sont un peu moins balanés que ceux des Philippines: leur taille est haute & bien proportionnée; & ils ont beaucoup d'embonpoint, sans cesser d'être souples, agiles & industrieux. Ils vont entièrement nus; les femmes ne le sont pas tout à-fait. Ils font consister leur beauté à avoir les dents noires & les cheveux blancs. Suivant d'autres relations, ils ont les yeux mal proportionnés, le nez grand, les lèvres grosses, les dents passablement blanches, le visage long, & l'air féroce. Les hommes coupent leur chevelure, excepté un petit toupet sur le haut de la tête; mais les femmes portent de longues chevelures, qu'elles ornent de petites coquilles, de fleurs, &c. Les hommes n'ont communément qu'une femme; mais ils peuvent en prendre plusieurs; & leurs mariages ne sont pas indissolubles. Les jeunes gens des deux sexes vivent souvent dans le libertinage, pour ne pas se marier. Ils aiment tous la joie & le divertissement. Ils sont vains, vindicatifs, habiles frondeurs, nageurs & pêcheurs, naturellement libéraux & bienfaisans, & ils vivent entr'eux dans la bonne foi. Ils ne font pas profession de bravoure, & leurs guerres ne sont pas de durée. Leur langue, qu'on appelle *Langue Tagale*, est assez agréable, & a beaucoup de rapport avec celle qu'on parle aux Philippines. On les distingue en noble & en peuple. Les premiers tiennent les autres dans la sujétion & l'abaissement. Les nobles sont moins grossiers & barbares que

ceux du peuple. Ils possèdent des biens héréditaires; & leurs freres & leurs neveux leur succèdent, préférablement à leurs enfans. Les canots dont ils se servent pour la pêche, qui fait leur principale occupation, sont extrêmement légers & propres.

Ils étoient sans temples, & sans culte religieux, avant qu'on leur eût prêché le Christianisme, qu'ils ont embrassé pour la plupart; mais ils avoient beaucoup de superstitions, sur-tout sur ce qui regarde les morts. Ils en ont conservé une partie avec la profession de l'évangile. Ils croyoient néanmoins l'immortalité de l'ame, un paradis & un enfer. Leurs enterremens sont extrêmement lugubres.

On compte quatorze isles parmi les Mariannes, depuis le 12. degré jusqu'au 20. de latitude septentrionale; & il y en a plus de 20. en y comprenant les islots & les rochers; mais il n'y en a que 12. un peu considérables. On comptoit autrefois 50000. habitans dans les trois principales; mais il n'y a aujourd'hui que celle de *Guam*, que les Espagnols appellent *S. Jean*, qu'on puisse dire habitée. Celles qui ne le sont pas sont fertiles en plusieurs sortes de vivres excellens: mais elles sont sans ports, ni bonne rade.

La principale & la plus méridionale est celle de *Guam*. Elle a 12. lieues de long & 4. de large. Elle est montagneuse & élevée du côté de l'est, & défendue par des rochers escarpés: au couchant elle est assez basse, & pleine de bayes sablonneuses. On y trouve quelques ports assez commodes. Ses principales productions sont du ris, des pommes de pin, des melons, des oranges, des citrons, des noix de coco, & de ces arbres, dont le fruit leur sert à faire du pain. Les Espagnols y ont mis des bœufs, qui sont maigres, petits & tout blancs, & des cochons qui s'y engraisent avec des noix de coco. L'indigo y croît en abon-

dance, & on a commencé à y semer du ris.

S. Ignace, qu'on appelle aussi *Agadna*, est la capitale de l'isle. Les eaux y sont excellentes; ce qui y a attiré une cinquantaine de familles nobles de l'isle. Les Espagnols ont un fort au nord de l'isle, où ils ont 200. hommes de garnison. Ils sont obligés d'épouser des Indiennes. Il y a dans l'isle huit curés, dont six font l'école. Les Jésuites y ont deux collèges ou écoles pour l'instruction des jeunes Indiens de l'un ou de l'autre sexe. Il y a aussi des maîtres d'école mulâtres ou Indiens, qui entendent l'Espagnol. On ne compte plus aujourd'hui que 4000. habitans dans l'isle de Guam, dont le quart habite avec le gouverneur de la ville de *S. Ignace*.

Les autres isles, dont les productions sont semblables, sont les suivantes, en les parcourant du midi au nord.

1. *Rota* ou *Sarpana*, qui a 15. lieues de tour. Il n'y reste plus que deux ou trois gens Indiens pour cultiver le ris.

3. *Aguigan*, qui a trois lieues de tour.

4. *Tinian*, que les Espagnols appellent *Buenavista Mariana*, parce qu'elle est fort agréable: elle a 15. lieues de tour, & la plupart de ses habitans ont embrassé le Christianisme. Voici l'état présent de cette isle, & de quelques autres, suivant le rapport de l'amiral Anson, témoin oculaire.

« L'isle de *Tinian*, dit ce fameux navigateur, est située à 15. degrés 15. m. de latitude septentrionale. Elle a environ 12. milles (Anglois) de long, & six de large. Elle est remplie de bois charmans qui portent divers fruits, & on y trouve beaucoup de bœufs, de cochons & de volaille. Il n'y a pas 50. ans qu'elle avoit plus de trente mille habitans: mais une maladie épidémique en ayant emporté la plupart, les Espagnols ordonnèrent à ceux qui restoient d'aller s'établir dans celle de Guam, où il y a environ 4000. habitans. Les Espagnols sont aussi les

» maîtres de l'isle de *Rota*, où ils ont de grandes plantations de ris, confiées au loin des Indiens qui l'habitent.»

5. *Saipan* ou *S. Joseph*, qui a 25. lieues de tour, & est pleine de montagnes.

6. *Anatajan* ou *S. Joachim*, qui a 20. lieues de tour.

7. *Sarigan* ou *S. Charles*, qui a 4. lieues de tour.

8. *Guguan* ou *S. Philippe*, qui a 3. lieues de tour.

9. *Almagan* ou *la Conception*, qui a six lieues de tour.

10. *Pagon* ou *S. Ignace*, qui a 14. lieues de tour, & 3. volcans.

11. *Agrigan* ou *S. François*, qui a 16. lieues de tour.

12. *Song-son*, *Affon-fong* ou *l'Assomption*, qui a six lieues de tour. Il y a un volcan.

13. *Tunes*, *Mang* ou *S. Laurent*, isle composée de trois rochers séparés, qui ont chacun 3. lieues de tour.

14. *Urac*, la plus septentrionale de ces isles, située au 20. degré de latitude septentrionale, n'est pas habitée; mais on y trouve beaucoup d'oiseaux.

Au nord de l'isle d'*Urac* il y a 3. isles, qui ont des volcans, & qui s'étendent de puis le 23. degré 30. m. de latitude, jusqu'au 25.

Il y a encore quatre autres isles qu'on attribue aux Mariannes, & qui s'étendent au nord depuis le 25. degré 30. m. jusqu'au 28. 10. m. On a découvert en 1664. les trois isles de *Tecla*, situées entre le 34. & le 36. degrés de latitude. Il y a un grand nombre d'autres isles au sud & au sud-ouest de celles des Larrons, jusqu'à la nouvelle Guinée: il y en a aussi au sud-est, & vers le nord jusqu'au Japon; mais elles sont peu considérables & peu connues.

On pourroit ajouter à ces isles la Nouvelle Guinée, & les autres pays qu'on a découverts dans le dernier siècle au sud-est de l'Asie. Mais nous les réservons pour les Terres Australes.



L'AFRIQUE.



L'AFRIQUE, qui est la 3^e. partie de l'ancien Monde, tire son nom d'une province particulière de cette vaste presqu'île; province dont Carthage étoit la métropole : mais on n'est pas d'accord sur l'origine & l'étymologie de ce nom.

La Méditerranée la borne au nord, & l'Océan des trois autres côtés. Le détroit de Babel-mandeb & la mer Rouge la bornent aussi en partie au levant, & la séparent de l'Asie, jusqu'à l'isthme de Suès, qui a 25. à 30. lieues d'étendue du midi au nord, & qui sépare l'Egypte de l'Arabie & de la Palestine : on a tenté sans succès de couper cet isthme par un canal qui auroit fait de l'Afrique une île entière; au lieu qu'elle ne forme qu'une grande presqu'île, jointe au continent de notre hémisphère par le même isthme de Suès.

L'Afrique s'étend, suivant nos meilleures cartes, & entr'autres celles que M. d'Anville en a donnée en 1749. depuis le 39. degré de latitude méridionale; c'est-à-dire, depuis le *Cap des Aiguilles*, situé dans la partie méridionale, jusqu'au *Cap Blanc*, situé vers le 38. degré de latitude septentrionale. On voit par-là que la ligne équinoxiale coupe l'Afrique en deux parties à

peu-près égales. Comme elle forme une espèce de triangle, & à-peu-près un corps pyramidal, & que la partie méridionale est terminée par un des angles du triangle, ou par l'extrémité de la pyramide, dont la base s'étend vers le nord, il s'ensuit que la partie septentrionale est beaucoup plus étendue que la méridionale. Quant à la longitude, l'Afrique s'étend entre le premier méridien qui passe dans l'île de Fer, l'une des Canaries, jusqu'au cap de *Gardafui*, situé vers le 68. à l'extrémité orientale de l'Ethiopie. On peut juger par-là de l'étendue de l'Afrique, & qu'elle est beaucoup plus grande que l'Europe; mais il paroît qu'elle est beaucoup moins peuplée. Elle est moins grande, & encore beaucoup moins peuplée que l'Asie qui est à son levant. Il est vrai qu'il n'y a guères que les côtes & quelques provinces, qui soient bien connues.

Ses montagnes les plus célèbres sont l'*Atlas*, les montagnes de la *Lune*, *Sierra-Liona*, & le *Pic de Ténériffe*. L'*Atlas* porte le nom d'un roi de Mauritanie, fort attaché à l'astronomie; & comme il contemplot souvent les astres sur les montagnes de son pays, qui sont fort hautes, les poètes feignirent qu'il soutenoit les Cieux sur ses épaules. Les Caps les plus renommés de l'Afrique sont ceux du *Cap-Verd*, de

Bonne-Espérance, de Non, de Guardafui, des Aiguilles & de Mozambique. Ses principaux golfes sont ceux d'Arabie, de S. Thomas, & de Soudra, qu'on nomme autrement les Sèches de Barbarie. La mer Rouge, depuis l'isthme de Suès jusqu'au golfe d'Arabie, a 490. lieues de long, & 83, de largeur seulement. Enfin les Rivières les plus étendues de l'Afrique sont le Nil, le Niger, le Sénégal, la Gambie, le Zaïre, le Zambèze, ou la Cuame & le Saint-Esprit.

Les grands hommes qu'elle a donnés à l'église sont entr'autres Tertullien, S. Cyprien, S. Athanasé, & S. Augustin : on peut y ajouter Optat de Mileve, Minutius Felix, S. Fulgence, Facundus & parmi les profanes, Terence, Apulée de Mandaure, & le grand Annibal.

On a cru long-tems que l'Afrique étoit très-peu fertile. Le Zaïre, & le désert de Barca, qui sont les terres intérieures que l'on connoissoit le plus, ont peut-être donné lieu à ce sentiment : mais on sçait à présent par les relations des Portugais & des autres voyageurs, qu'une partie des pays intérieurs, & même de ceux qui sont précisément sous la ligne, ne sont pas moins arrosés par des fontaines & des rivières, moins fertiles en fruits & en grains, ni moins habités que plusieurs autres. On prétend même que quelques-unes de ces vastes contrées rendent au centuple le grain qu'on sème, sur-tout en Egypte & dans la Barbarie, où les ceps des vignes sont presque aussi gros que des arbres. L'Afrique a aussi des fruits excellens & des drogues admirables ; mais il y a beaucoup de pays déserts, stériles & peu habités, à cause de leur stérilité, & du peu d'eau qu'on y trouve. C'est dans ces pays déserts qu'on rencontre sur-tout quantité de bêtes féroces, comme des lions, léopards, panthères, éléphants, rhinocéros, licornes, chameaux, dromadaires, tigres, singes, crocodiles, & autres sauvages. On y

trouve aussi des civettes, des perroquets, des oiseaux de chant, des autruches, des chevaux-barbes fort estimés, & des moutons qu'on appelle Moutons de cinq quartiers, à cause de leur queue extraordinaire.

On avoit cru qu'il y naissoit beaucoup de monstres sur l'autorité d'Aristote, qui en attribue la cause à la rareté des eaux ; ce qui fait, ajoute ce philosophe, que les bêtes féroces se rencontrant à quelque fontaine ou à quelque rivière, s'accouplent & produisent des monstres extraordinaires, & a donné lieu au proverbe : *Quid novi ferè Africa ?* Mais Shaw qui a fait un long séjour en Barbarie, met cette production de monstres au rang des fables, & ajoute que la nature est la même dans tous les pays : il assure qu'en Barbarie, non plus qu'ailleurs, les espèces ne se mêlent pas les unes avec les autres ; excepté le mulet & la *Kumrah*, qui viennent d'animaux soumis à la direction de l'homme, lesquels par cette raison n'ont pas la liberté de suivre en tout leur instinct.

On voit par la situation de l'Afrique sous la Zone Torride, que l'air doit y être extrêmement chaud ; ce qui joint aux terres sablonneuses qu'on y rencontre, rend ce pays inhabité & inhabitable en divers cantons : mais dans les autres il y a deux hyvers toutes les années ; l'un à l'équinoxe du printemps, & l'autre à celui de l'automne. Ces hyvers, qui consistent en de grandes pluies, qui durent plusieurs mois, suffisent pour arroser la terre, & la rendre fertile ; sur-tout l'humidité étant entretenue par des rosées qui tombent toutes les nuits, & qui ne sont guères moins copieuses que les pluies des pays septentrionaux. Ces causes, jointes aux bronillards qui régner, & aux vents qui soufflent presque toujours dans ces pays, rafraîchissent assez l'air, pour en rendre les chaleurs supportables à ceux qui y sont nés.

Il y a des mines de toute sorte de mé-

taux, & même de sel blanc & rouge. L'abondance d'or que l'on tire de la Guinée & du Sofala, a fait donner à la première le nom de *Côte d'or*, & a fait penser de l'autre, que ce pouvoit bien être l'*Ophir*, où le Roi Salomon envoyoit quérir ce précieux métal.

On voit en Afrique quatre religions générales; la *Payenne*, la plus étendue de toutes; la *Mahométane*, qui ne lui cède pas beaucoup; la *Chrétienne* & la *Judaïque*, qui y sont moins suivies. Il y a même des peuples, en qui l'on ne voit aucune marque extérieure de religion, quoiqu'on découvre en eux quelques sentimens confus de la Divinité.

Les Africains sont en général robustes, grossiers & farouches, mais peu guerriers. Ils n'ont presque aucune connoissance des arts & des sciences; ils n'ont ni armes ni courage, & ne savent point faire la guerre, excepté ceux qui sont sur les côtes de la Méditerranée, à cause du voisinage de l'Europe: ils sont cruels, malins, perfides, vicieux & incontinens. Les Anciens, qui n'ont connu que la moindre partie de l'Afrique, sçavoir au couchant la Barbarie, la Numidie, & fort imparfaitement le Zaara; & au levant l'Egypte, & en quelque sorte la Nubie & la Haute Ethiope, ont cru que le reste étoit inhabité & inhabitable, à cause des chaleurs excessives du pays: mais l'expérience a fait voir le contraire.

Les géographes divisent différemment l'Afrique, les uns en quatre, les autres en seize parties. Nous partagerons le continent de cette grande presqu'île en deux parties, qui sont la septentrionale située au nord du tropique du cancer, & la méridionale située au midi du même tropique. La première, qui est la moins étendue, comprend les domaines que le Grand Seigneur possède en Afrique, & le pays des Blancs, c'est-à-dire des peuples, dont la couleur, quoique balancée, n'est pas à

beaucoup près si noire que celle de la partie méridionale, ni si blanche que celle des Européens & de la plupart des Asiatiques: la seconde, qui contient plus des trois quarts de l'Afrique, est habitée par des peuples entièrement noirs. Nous y ajouterons une troisième partie, qui comprendra les îles.

I.

L'AFRIQUE SEPTENTRIONALE

O U

LA TURQUIE D'AFRIQUE.

Nous ne comprenons dans cette partie de l'Afrique, qui s'étend le long de la mer Méditerranée, & que cette mer sépare de l'Europe au nord, que l'Egypte & la Barbarie.

I.

L' E G Y P T E .

L'Egypte, prise en général, est une des parties les plus orientales de l'Afrique. Elle s'étend depuis le tropique du cancer ou depuis le 23. degré 50. m. de latitude septentrionale, jusqu'au 33. ce qui fait une étendue du midi au nord de près de 240. lieues communes de France de 25. au degré. Sa largeur du levant au couchant s'étend dans la partie septentrionale, le long de la côte de la mer Méditerranée, suivant la carte de l'Afrique de M. d'Anville, depuis le 45. degré de longitude, jusqu'à 51. 45. m. & dans la partie méridionale, depuis le 46. jusqu'au 52. Mais l'Egypte proprement dite ne comprend que l'étendue du pays arrosée par la Nil, depuis la grande cataracte, jusqu'à son embouchure dans la Méditerranée. Or cette étendue, qui est bordée à l'est & à l'ouest par deux chaînes

chaînes de montagnes très-hautes, & qui a 200. lieues marines de longueur, n'a que 40. lieues de large dans le Delta, & 7. dans la Moyenne Egypte ; largeur qui va toujours en diminuant jusqu'aux cataractes, où s'unissent les deux chaînes de montagnes.

L'Egypte prise en général est bornée au nord par la Méditerranée ; au levant par l'isthme de Suez, qui la sépare de la Palestine, & la mér Rouge qui la sépare de l'Arabie ; au midi par la Nubie ; & au couchant par la Barbarie.

L'Egypte est une des plus anciennes monarchies du Monde : elle fut peuplée par les descendans de Chan fils de Noë qui y régnerent ; & elle fut appelée *Mizraim*, du nom d'un petit-fils de ce patriarche. Les Grecs lui donnerent ensuite le nom d'*Egypte*, qui a passé dans toutes les langues de l'Europe. Elle fut la mere des arts & des sciences, sur-tout par rapport aux Grecs, qui y emprunterent leur théologie & leurs loix ; elle eut des rois peu de tems après le déluge, & fut gouvernée pendant long-tems par une suite de princes, qui prenoient le titre de *Pharaon*, titre de dignité comme celui de *Czar*. On prétend que *Ménis* ou *Amenophis* fut le premier de ces rois, & que par une invention admirable il arrêta le Nil à la ville de Memphis, en faisant élever une chaussée de cent stades de large, qui retint le fleuve, & le fit passer au milieu des montagnes, entre lesquelles il coule à présent. Les successeurs de ce prince se maintinrent durant plusieurs siècles dans leurs états, partagés en diverses *Dynasties*, que l'un d'eux réunit en une seule souveraineté. Ils régnerent jusqu'au tems que *Cambise* roi de Perse, qui soumit l'Egypte, la rendit tributaire. Elle devint ensuite une des conquêtes d'*Alexandre le Grand*, qui fonda la ville d'*Alexandrie*. Après la mort de ce prince, son empire ayant été partagé l'an 324. avant J. C. l'Egypte fut

Tome IV.

la portion de *Ptolemée Lagus*. Les successeurs de ce dernier, qui porterent le même nom, s'y maintinrent, jusqu'à ce que les Romains la réduisirent en province, après la défaite d'*Antoine*, & la mort de *Cléopâtre*, l'an de Rome 727. & 27. ans avant J. C. L'Egypte demeura aux empereurs Romains & de Constantinople, jusqu'au règne d'*Omar*, second calife & successeur de Mahomet, qui la conquit par Amar un de ses généraux, environ l'an 640. de J. C. L'empire des califes fut ensuite partagé entre plusieurs soudans, jusqu'à *Saladin*, qui dans le XII. siècle établit celui des *Mamelus* en Egypte. Les descendans de *Saladin* s'aggrandirent tellement, que sous le règne de *Cinaci* ou *Agoun*, leur domination s'étendoit le long de la Méditerranée l'espace de 500. lieues, depuis le cap d'*Araz-Auxen*, jusqu'au golfe de l'*Arraze*. *Selim* empereur des Turcs les défit, & tua leur sultan *Campson* près d'Alep en Syrie le 26. Août 1516. *Tomum-bey*, qu'on avoit mis en sa place, eut le même sort le 27. Janvier 1517. Ainsi finit l'empire des *Mamelus*, après avoir duré 267. ans. L'Egypte fut ensuite entièrement soumise aux Turcs ou *Ottomans*, qui la possèdent. Ils ruinerent presque entièrement le pays, quand ils en eurent chassé les *Mamelus*, selon le génie de leur nation, & les maximes de leur politique portée à la destruction, & éloignée de la culture des arts, qui contribue aux douceurs & aux ornemens de la vie ; en sorte que l'Egypte, qu'on vante comme le plus beau pays de l'univers, le plus abondant par la nature, le mieux cultivé par l'art, le plus riche, le plus commode, & le plus orné par les soins & la magnificence de ses rois, n'est plus reconnoissable.

La fécondité de l'Egypte vient des débordemens réglés du Nil. C'est la seule riviere qui l'arrose, & qui y coule du midi au nord, jusqu'à ses embouchures dans la Méditerranée. Ce fleuve célèbre entre dans

T

l'Égypte par la plus grande cataracte, située auprès du tropique du cancer, vers le 24. degré de latitude septentrionale : il tombe, par cette cataracte, d'une montagne qui a plus de deux cens pieds de hauteur, & forme une nappe d'eau large de trente pieds, qui en tombant fait une espèce d'arcade, sous laquelle on pourroit passer sans se mouiller, si l'eau qui se répand en divers endroits ne l'empêchoit. Ce débordement, causé par les pluies abondantes qui tombent dans la haute Éthiopie, où le Nil prend sa source, commence ordinairement depuis la fin de May, jusqu'au commencement de Juillet. L'accroissement des eaux dure jusqu'à l'équinoxe de Septembre, & le décroissement jusqu'au mois de Février, où les eaux de ce fleuve sont les plus basses. La bonne crue est selon les uns de 24. pieds de roi, que quelques auteurs appellent coudées; & suivant les autres seulement de 16. La plupart des voyageurs qui ont parlé de cette crue, ne sont pas d'accord sur la mesure, sur quoi on peut consulter Shaw dans ses observations sur l'Égypte. Pour mesurer cet accroissement, on a bâti sur la pointe d'une île du Nil, située entre le Caire & Geez ou Gize, un quarré soutenu par des arcades, sous lequel le fleuve passe aisément; & au milieu de ce quarré est le *Mekias* ou *Nilometre*, qui est une colonne partagée en pieds ou coudées. Si la crue est moindre ou plus forte, l'année est plus ou moins disetteuse.

Le Nil, en se débordant, fertilise les terres, & se répand des deux côtés par des saignées & des écluses que font les habitans de distance en distance. Aussi n'y a-t-il que les deux bords de ce fleuve qui soient fertiles en Égypte, où il coule pendant l'espace de 200. lieues, entre deux chaînes de montagnes qui le resserrent, à droite & à gauche, & qui depuis la grande cataracte jusqu'au Zaïd, ne sont éloignées des rivages que de 5. à 6. lieues de chaque

côté; en sorte que le Nil forme dans une grande partie de l'Égypte la plus belle & la plus fertile vallée du Monde. On y voit de belles plaines, arrosées par les eaux de ce fleuve.

La chaîne de montagnes, qui est à la gauche du Nil, vers le couchant & la Lybie, l'accompagnent presque parallèlement jusqu'à la Méditerranée. Celle qui est à la droite, & vers le levant, commence à s'élargir vers le Zaïd, va jusqu'au Caire où elle finit, & laisse au Nil la liberté de s'étendre dans le Delta & d'y former plusieurs embouchures.

Le Nil est fort peu poissonneux; ce qu'on attribue à la grande quantité de crocodiles & d'hippopotames qu'on y trouve : mais du reste ses eaux sont légères & salutaires. Il partage en deux l'Égypte, comme on vient de le voir; sçavoir, en partie orientale & occidentale. La première, qui s'étend entre le fleuve & la mer Rouge, est un pays sablonneux & presque désert : on trouve également beaucoup de déserts & de pays inhabités dans la partie occidentale entre le Nil & la Barbarie : ainsi il n'y a proprement en Égypte que les deux bords du Nil, & les côtes de la Méditerranée qui soient habitables.

L'air qui régne en Égypte est mauvais, à cause des eaux croupissantes que le Nil y laisse après qu'il s'est retiré, & dont ceux qui sont éloignés de ses bords sont obligés de boire; n'y ayant pas d'autre eau douce dans le pays : elles y causent quantité de fièvres; des maux des yeux presque incurables; des dysenteries, & la peste au moins tous les cinq ans. On remarque de plus que les alimens, & surtout le pain, n'ont point de goût en Égypte, à cause que la terre, qui n'est qu'un composé de poussière & de sel, n'y est arrosée qu'une fois tous les ans; & on ajoute que c'est la raison pour la-

quelle on y voit peu de gens robustes, & peu de vieillards. Cette mauvaise qualité de l'air & des alimens, jointe au peu d'étendue du pays cultivé & fertile, rendroient peu croyable ce que divers auteurs rapportent du grand nombre d'habitans qu'il y avoit anciennement dans le pays, si le témoignage de ces auteurs n'étoit digne de foi. Diodore de Sicile témoigne en effet qu'autrefois il y avoit 18000. villes ou villages en Egypte; & que sous le roi Ptolemée Lagi, on y en comptoit au-delà de 30000; car c'est ainsi qu'il faut lire suivant les dernières éditions de Diodore, corrigées sur les manuscrits. Il ajoute, qu'autrefois le nombre des habitans de l'Egypte montoit à 7. millions: mais suivant la remarque judicieuse d'un critique moderne (V *Mém. de Trévoux*, Janvier 1752.) ce nombre ne seroit pas proportionné à celui des villes & des villages, & il faut lire 27. au lieu de 7. dans le texte de Diodore. L'historien Joseph, qui a vécu environ un siècle après Diodore, témoigne d'un autre côté, que de son tems on avoit trouvé en Egypte plus de sept millions d'habitans.

Par rapport aux maladies qui régnoient en Egypte, & qui y sont causées par les eaux croupissantes du Nil, on doit remarquer qu'une rosée, qu'on appelle *la Gomme*, & qui y tombe régulièrement tous les ans vers le solstice d'été, y purifie l'air; & le vent du nord qui y souffle alors, y fait cesser toutes les maladies. D'ailleurs, le nombre prodigieux de ruines qu'on découvre depuis Alexandrie jusqu'aux extrémités de la haute Egypte des deux côtés du Nil, & des deux côtés des montagnes au levant & au couchant, prouve qu'il y a eu autrefois un très-grand nombre de villes dans ce pays. Il pouvoit y en avoir encore beaucoup dans l'intervalle depuis Alexandrie jusqu'à Damiette, qui est de 50. lieues; depuis Damiette jusqu'aux confins

de l'Arabie; depuis Alexandrie jusqu'aux frontières de la Lybie; depuis les côtes de la mer jusqu'au Caire, dans l'espace de 50. lieues; & depuis le Caire jusqu'à Essenna dans la haute Egypte, qui en est à 40. lieues. On trouve encore en quelques endroits des montagnes, des aqueducs & des voûtes souterraines, faites avec une dépense immense; ils prouvent qu'il y avoit anciennement des villes à côté de ces montagnes dans des lieux qui sont aujourd'hui déserts. On pourroit y ajouter la grande fécondité du terrain & des animaux, dont tant d'auteurs ont parlé: mais le sieur Granger dans son voyage d'Egypte, soutient que les meilleures récoltes ne rendent que dix pour un; & les plus mauvaises quatre pour un; & il nie que les animaux y soient plus féconds que dans les autres pays.

Quoique l'Egypte soit aujourd'hui beaucoup moins peuplée qu'elle ne l'étoit autrefois, cependant les villages se touchent presque, depuis Rosette jusqu'au Caire, de même que sur le canal qui conduit à Damiette, sans parler d'un grand nombre de villages qui sont dans le centre du *Delta*: en sorte qu'on croit qu'on peut en compter 15. ou 18. mille dans toute l'Egypte: mais, suivant le témoignage du sieur Granger, on ne compte aujourd'hui en Egypte qu'environ 3000. villages, & 12000. mosquées avec minarets. Il y a peu de lieux qui méritent le nom de ville; & il n'y en a presque point qui soit fermé de murailles; car Rosette, Damiette, le Mansouré, & plusieurs autres lieux, quoique fort peuplés, ne sont proprement que des villages, étant sans murailles & sans remparts; & la partie d'Alexandrie qui est habitée, n'est pas fermée de murailles. Enfin, si on en doit croire le critique qu'on a déjà cité, il y a encore 7. millions d'ames dans les seules villes d'Egypte, sans compter les campagnes. Il

y a six à sept sortes de nations qui habitent aujourd'hui l'Égypte.

1^o. Les *Coptes*, qui sont les plus anciens habitans du pays, ou les anciens Égyptiens. Ils tirent leur nom, suivant les uns, d'un prétendu *Copt*-roi d'Égypte, fils de *Misraïm*, & arrière-petit-fils de *Noé*, & plus vraisemblablement, selon les autres, d'une ville nommée *Copt*, d'où quelques-uns font dériver par corruption le nom d'*Égypte*. Ces peuples, après avoir embrassé des premiers le Christianisme, donnerent au V. siècle dans les erreurs de *Dioscore*, qu'ils soutinrent avec beaucoup d'obstination, ce qui occasionna leur ruine, comme nous l'expliquerons ailleurs. Cette nation est si fort diminuée, qu'on prétend qu'il n'en reste pas aujourd'hui plus de quinze mille répandus dans l'Égypte. *Hubner* prétend au contraire, sans citer ses garants, qu'il reste encore cinquante mille familles de *Coptes* en Égypte. Nous nous en tenons aux mémoires de la Propagande, suivant lesquels il y avoit encore 40000. *Coptes* en Égypte à la fin du dernier siècle. Ils portent des bonnets rouges pour se distinguer des autres Chrétiens.

2^o. Les *Mores*, qu'on prétend être *Coptes* d'origine, pour la plupart, & par conséquent anciens Égyptiens, mais qui ont embrassé le Mahométisme depuis que les *Musulmans* eurent conquis l'Égypte. On ajoute qu'il y a aussi beaucoup de *Mores* chassés d'Espagne, réfugiés en Égypte.

3^o. Les *Juifs*, dont l'Égypte est le berceau: on assure qu'il y en a encore un grand nombre. *Jean Hubner* le fait monter jusqu'à un million: mais cela est très-peu croyable. On sçait seulement qu'il y en a beaucoup au *Caire*, & dans les villes maritimes; mais que hors de-là, il y en a très-peu, & qu'ils y vivent cachés.

4^o. Les *Arabes* établis dans le pays avec leur calife *Omar*, lorsqu'il en fit la conquête au VII. siècle. Ils vivent séparés

des *Mores*, quoique Mahométans comme eux, sous l'autorité de leurs chefs. Les uns s'adonnent à l'agriculture; & les autres, qu'on appelle *Bédouins*, sont errans, & vivent de brigandage.

5^o. Les *Grecs*, établis en Égypte, soit lorsqu'*Alexandre* en fit la conquête, soit par les empereurs de Constantinople, pour y soutenir le parti du concile de *Calcédoine* contre les *Coptes*; soit enfin attirés par le commerce.

6^o. Les *Turcs*, qui y sont entrés depuis que *Selim* leur empereur fit la conquête de l'Égypte au commencement du XVI. siècle. Ce sont eux qui ont aujourd'hui le gouvernement & la défense du pays, & qui en occupent toutes les charges.

7^o. Enfin les *Arméniens* & les *Francs*, qui y sont attirés par le commerce.

L'Égypte est gouvernée de la part du Grand Seigneur par un *bacha* qui est un des plus considérables de l'empire Ottoman, & qui a sous lui 24. *beys* qu'il a droit de nommer, mais dont le nombre n'est pas toujours complet; & sept corps de milice commandés par des *agas*. Ce *bacha* demeure au château du *Caire*, où il tient *divan* ou conseil général trois fois la semaine; & il ne peut rien entreprendre sans l'avis de ce conseil, composé des *beys* & des *agas*, ou des chefs des sept corps de milice. De ces sept corps de milice, il y en a deux d'infanterie & cinq de cavalerie. Les deux corps d'infanterie sont les *janissaires* au nombre de 12000. & les *azabs* qui sont 2000. La cavalerie est composée aussi de 20000. hommes: mais ces corps ne sont jamais complets, & il en manque plus de la moitié; les officiers profitent de la paye de ceux qui manquent. Ils sont employés à la garde du château du *Caire* & des autres châteaux du pays, ou à la suite des *beys* ou gouverneurs des provinces; car l'Égypte est partagée en

24. gouvernemens particuliers, administrés par des beys ; & chaque gouvernement particulier contient un certain nombre de villages. Chaque village a son seigneur, qui doit avoir vendu ou résigné sa terre quarante jours avant sa mort ; sans quoi elle revient au Grand Seigneur, ou plutôt au bacha du Caire qui en dispose.

L'Egypte rapporte tous les ans au trésor du Grand Seigneur dix mille bourses, qui font quinze millions monnoye de France, & environ deux cens mille mesures de bled, cent mille mesures d'orge ou de légumes, sept cens mesures de lentilles, & douze cens quintaux de sucre ; chaque mesure est de deux cens cinquante livres poids de marc : mais de ces dix mille bourses, il n'en revient que douze cens de net dans le trésor du Grand Seigneur ; le reste est employé pour le payement des troupes, ou pour l'entretien de la Mecque. Le Grand Seigneur a de plus en Egypte les douanes & plusieurs autres fermes, qui lui produisent 800. bourses, & 650. au bacha. Ce dernier, qui est tout au plus pour trois ans, retire d'autres revenus de son gouvernement : il s'enrichit surtout dans le tems des guerres civiles, qui y sont fréquentes, à cause des confiscations qui lui appartiennent. Comme le gouvernement de l'Egypte est militaire, la décision de toutes les affaires est réservée aux beys, ou aux autres officiers de milice, qui ne se font pas scrupule de vendre la justice. Tous les beys & tous les officiers de milice sont des esclaves renégats, qu'on appelle *Mammeluzs*, dont la plupart sont Géorgiens & Circassiens, & qui ont beaucoup d'autorité dans le pays. Ces esclaves héritent des biens de leurs patrons par égale part avec les enfans.

La situation de l'Egypte est très-avantageuse pour le commerce, tant à cause du voisinage de la Méditerranée, que de ce-

lui de la mer Rouge, qui lui donnent communication avec l'Europe, l'Arabie, l'Asie & les Indes Orientales. Aussi le commerce étoit-il florissant en Egypte dans les tems les plus reculés ; & les Egyptiens partagent avec les Phéniciens la gloire d'être les plus anciens navigateurs que nous connoissions : c'est par le commerce qu'ils se procuroient les choses dont ils manquoient, comme les métaux, le bois de construction & le bois à brûler, qui y manquent totalement, & qu'ils échangeoient contre leurs denrées.

On tire de l'Egypte, outre le bled, du ris, de l'orge, des légumes, du coton, du lin, du sucre, de la casse, du baume, du fené, des dattes, des cuirs, des toiles & des tapis de Turquie. Cette fécondité, dont le sieur Granger ne convient pas, la faisoit autrefois appeler *le Grenier de l'empire Romain*, comme elle l'est encore aujourd'hui de l'empire des Turcs, qui en sont les maîtres.

Il y a une autre fécondité en Egypte aussi nuisible, que celle dont on vient de parler est avantageuse. Il y naît, outre une grande quantité de crocodiles & d'hippopotames que le Nil nourrit, une prodigieuse quantité d'insectes : on y voit aussi une sorte de serpens ailés, qui sont d'une couleur jaune & brillante ; & lorsque les rayons du soleil donnent sur leurs ailes, quand ils volent, cela fait un effet merveilleux par la réflexion des mêmes rayons.

On attribue aux Egyptiens l'invention du labourage. Ils passoit pour habiles dans les sciences ; & les Grecs les alloient apprendre chez eux. Diodore de Sicile nous apprend qu'Homere, Licurgue, Solon, Platon, Pithagore, Démocrite, Énopide, Eudoxe, & divers autres grands personnages, quitterent leurs pays pour voir les régions étrangères, & particulièrement l'Egypte, où ils se plurent si fort, à cause des connoissances qu'ils y acquirent, qu'on

y montra long-tems depuis, la maison où Platon & Eudoxe avoient demeuré 13. ans ensemble, comme le rapporte Strabon. Ils entreprirent ce voyage pour profiter de la conversation des prêtres de cette contrée, qui possédoient seuls les sciences contemplatives. Ce sont ces prêtres qui enseignoient, outre les lettres sacrées, l'arithmétique & la géométrie, à laquelle ils s'occupoient avec plus d'attachement. La musique, l'astronomie & l'astrologie y étoient en très grande considération; & pour la médecine, il suffisoit de l'avoir apprise à Alexandrie, pour être en grande réputation. Aussi les Egyptiens se disoient-ils les inventeurs de toutes les sciences.

On attribue encore aux Egyptiens la distribution du *tems* en *années*, partagées en 365. jours chacune, selon le cours que décrit le soleil, & celle des années en 12. mois, selon le cours que décrit la lune. Ce sont eux qui ont trouvé cette *grande année*, qui ramene tout le ciel à son premier point: c'est-à-dire, qu'au bout de 1461. ans le ciel se trouve au même point. Ils n'ont pas moins excellé dans l'architecture que dans les autres arts: leurs aqueducs & leurs canaux pour conduire les eaux du Nil; leurs pyramides, qui subsistent encore; leurs obélisques & leurs colonnes, dont quelques unes avoient six brasses de tour; le fameux palais de Thèbes, magnifique au-delà de ce qu'on peut imaginer; leurs labyrinthes, &c. sont des monumens éternels de leur gloire. Mais les Egyptiens ont été bien plus recommandables pour leur amour pour la vertu, & pour la sagesse de leurs loix, qui étoient simples & pleines d'équité, & propres à unir entr'eux les citoyens: les prêtres & les soldats y occupoient le premier rang; & tous les métiers jusqu'aux moindres, y étoient en estime. On peut dire encore à l'avantage de l'Egypte, qu'elle a produit une multitude de grands personnages, qui se sont distingués par leur vertu, par leur

science & par leur érudition, sur-tout après que les lumieres de l'Évangile y eurent été portées. On y vit paroître bientôt après un grand nombre de saints moines & hermites: comme les Paul, les Hilarion & les Antoine: dans les sciences, Philon Juif, Clément, Origene, Athanase, Cyrille, les deux Decimus, Ptolomée & Stace, qui avoient tous pris naissance à Alexandrie; les deux Appiens, le grammairien & l'historien, en étoient aussi.

Les habits des Egyptiens étoient fort propres, mais sans faste. La polygamie étoit permise parmi eux; & même ils épousoient leurs sœurs, sans que les fils naturels fussent moins estimés que les légitimes. Ce furent les rois qui permirent aux freres d'épouser leurs sœurs, afin que les filles ne fussent pas entièrement privées des avantages du gouvernement. Ils avoient du respect pour les vieillards, & un soin tout particulier d'embaumer les morts. Ceux qui leur ont succédé, ou les Egyptiens modernes, ne ressemblent gueres aux anciens: car on leur reproche d'être fainéans, avarés, larrons, fourbes, dissimulés, sensuels, & voluptueux. Ils sont d'une taille médiocre, gros & replets; leur couleur est olivâtre, ou d'un brun basané. Ils sont sobres & habiles nageurs. La moitié des habitans de l'Égypte se nourrit de millet ou de légumes. Granger soutient, que s'ils se nourrissoient tous de bled, on n'en recueilleroit pas assez pour leur nourriture.

Les anciens Egyptiens parloient une langue qui s'étoit conservée parmi les Coptes, mais qui ne se trouve plus que dans leurs livres, & dans une partie de leur liturgie: & il y en a peu parmi eux qui entendent cette langue, dont les caractères sont Grecs, & où il y a beaucoup de mots Grecs & Arabes. Dans l'usage ordinaire les Coptes parlent tous l'Arabe, qui est la langue commune de l'Égypte, depuis la conquête qu'en firent les Musulmans. Auparavant, &

depuis celle qu'Alexandre fit du pays, la langue Grecque s'y étoit introduite & conservée pendant neuf siècles. Nous ne parlons pas des caractères hiéroglyphiques des anciens Egyptiens, dont plusieurs auteurs font mention, & qui servoient à couvrir & à envelopper les mystères de leur théologie & de leur religion.

Les Egyptiens ont été anciennement très-superstitieux ; ils adoroient jusqu'aux animaux les plus vils, & jusqu'aux plantes les plus communes ; les crocodiles, les rats, les serpens, les chats, les singes, les oignons & les porreaux : aujourd'hui ils sont pour la plupart Mahométans, & ils circoncissent les filles aussi-bien que les garçons.

Les Romains, après avoir soumis l'Egypte, la partagèrent en trois grandes provinces ; la *Haute*, la *Moyenne*, & la *Basse*, suivant le cours du Nil, qui la traverse du midi au nord ; & nous suivrons cette division.

§. I. La Haute Egypte.

Les modernes appellent *Al-Saïd* cette partie de l'Egypte, qui est presque aussi étendue que tout le reste du pays, & qui comprend l'ancienne *Thébaïde*, ainsi nommée de la ville de *Thèbes* sa capitale. Les Romains la subdivisèrent en deux provinces, la première & la seconde Thébaïde. La première Thébaïde avoit la ville d'*Antinoë* pour métropole, sous laquelle il y avoit huit villes épiscopales : *Ptolémaïs* étoit la métropole de l'autre, qui contenoit seize villes épiscopales ; mais toutes ces anciennes villes, parmi lesquelles il y en avoit de très-célèbres & de très-considérables, sont aujourd'hui ensevelies sous leurs ruines.

La Haute Egypte s'étend depuis le village de *Benesuef*, à un quart de lieu du bord occidental du Nil, à 4. journées au-dessus du Caire, jusqu'à la grande cataracte : elle confine au midi avec la Nubie

& le royaume de Sennar. Il s'en faut bien qu'il y ait un aussi grand nombre de villages, & qu'ils soient aussi peuplés que dans la Moyenne & la Basse Egypte : les principaux sont le long du Nil. Le pays cultivé est fort resserré par les deux chaînes de montagnes, qui régner à la droite & à la gauche du Nil : tout le reste du pays des deux côtés n'est qu'un désert sablonneux & aride. Le principal commerce de la Haute Egypte consiste en bleds, en ris, en lin & en cuirs.

La Haute Egypte est partagée sous les Turcs en plusieurs gouvernemens particuliers, soumis au bacha du Caire. Entre ces gouvernemens est celui de *Kerkoffy*, lieu situé à la droite du Nil, vis-à-vis de *Benesuef*, d'où dépendent 42. villages. Un autre est celui de *Coffir*, village situé sur la mer Rouge, qu'on croit être l'ancienne *Bérénice*, avec un petit port. Il s'étend dans les déserts & sur les côtes de la mer Rouge, où on trouve quelques villages.

GIRGÉ est aujourd'hui la capitale de la Haute Egypte : elle est située à la gauche du Nil à un mille de ce fleuve, au 26. degré 30. min. de latitude, au 49. de longitude, & à 60. lieues de la grande cataracte qui est à son midi. On y compte 7. grandes mosquées à minarets, 8. grands bazars où on vend toutes sortes de marchandises, & 25000. habitans, dont il y a environ 1500. Coptes & quelques Juifs. La congrégation de la Propagande y entretient, ainsi qu'à Akmin, quelques missionnaires Récollets, pour la conversion des Coptes. Un bey du Caire y commande ; mais il y a peu d'autorité, parce que les Arabes qui dominent dans la Haute Egypte, y sont très-puissans & ennemis des Turcs. Le principal commerce de Girgé est en bled, en légumes, en toiles & en laines. On y recueille aussi du vin. Les habitans y sont pauvres, & les vivres y sont à donner. Cette ville étoit

autrefois bâtie de brique, comme on voit par les ruines qui y restent. Le voisinage du Nil, qui en a emporté une partie, lui est funeste.

A une lieue au-delà de la montagne orientale, est un monastère de Coptes nommé *Deir-Emmelac*, avec une église fort pauvre. On trouve aux environs plusieurs belles grottes sépulchrales, avec plusieurs autres restes d'antiquité; entr'autres un ancien temple presqu'entier, nommé *Biobé*, de 132. pieds de long sur 40. de large, enseveli sous les sables jusqu'à la voûte, & soutenu par 4. rangs de 11. colonnes chacun. Le temple est peint de diverses couleurs sur un fond d'azur orné de plusieurs figures humaines, & de caractères hiéroglyphiques. On voit auprès du temple le débris d'une statue colossale, & de deux obélisques, l'un de granit rouge & l'autre noir.

En remontant le Nil depuis Girgé, on trouve plusieurs villages bâtis sur les ruines d'anciennes villes ou d'anciens temples, entr'autres *Hon*, bâti sur les ruines de l'ancienne ville d'*Oxirinthus*; *Dandera*, bâti sur les ruines de l'ancienne *Tentyris*, qui avoit 5. à 6. milles de tour, à en juger par les débris de ses ruines, & qui avoit deux temples, l'un dédié à Isis, & l'autre à Venus, dont il y a encore de beaux restes. On peut en voir la description dans le voyage d'Egypte de Granger. On voit encore de beaux restes au village de *Kous*, situé sur le bord oriental du Nil, & bâti sur les ruines d'*Anteopolis*, & à *Luxor*, autre village situé à 7. lieues au-dessus de Kous, bâti sur les ruines de la célèbre & superbe ville de *Thébes*, que Cornelius Gallus, gouverneur d'Egypte pour les Romains, détruisit, & qui n'offre plus aujourd'hui qu'un tas de mazures, parmi lesquelles il y en a de magnifiques. A une lieue & demie de ce village sont les tombeaux des rois de *Thébes*, creusés dans les montagnes, peints

& ornés de plusieurs figures en bas relief. On trouve aussi aux environs plusieurs restes de temples & de palais, & autres antiquités, qui prouvent la grandeur & la richesse de toutes ces anciennes villes; entr'autres les restes du temple d'*Hermontis*, situé à 3. lieues vers le sud-ouest d'*Hebon*, ville ruinée & bâtie par les Arabes.

Les autres principaux lieux de la Haute Egypte le long du Nil en le remontant, sont *Affena*, que d'autres appellent *Essenay* ou *Asna*, & qui est l'ancienne *Syene*, autrefois très-belle ville, située dans une plaine, sur le bord occidental du fleuve, à une lieue & demie d'une colline voisine. On y voit de beaux restes d'antiquité. Il y a dans cette ville environ 200. familles Coptes, gouvernées par 16. prêtres de leur nation, qui sçavent à peine lire. A une demi-lieue vers le sud-ouest, est le célèbre monastère des *Martyrs*, qu'on dit avoir été bâti par sainte Helene, pour honorer la mémoire d'un grand nombre de martyrs qui souffrirent la mort en ce lieu sous l'empire de Dioclétien. Il est aujourd'hui très-pauvre & très-malpropre. Les murs sont de terre, & l'église est petite & sale.

En remontant toujours le Nil, on trouve à 9. lieues au-dessus d'*Affena* le village d'*Ufou*, bâti sur les ruines d'*Apollinopolis*, où on voit les restes d'un temple. Les deux chaînes de montagnes, qui régnerent des deux côtés du Nil, se resserrent tellement en cet endroit, qu'elles ne sont éloignées que d'une lieue & demie, & elles vont toujours en se rétrécissant jusqu'à *Elfouan*, qui en est à 15. lieues; & en se joignant, elles ne laissent qu'un vallon par où passe le Nil, au milieu duquel s'éleve la grande cascade.

Les principaux lieux de la Haute Egypte le long du Nil au-dessous de Girgé, sont *Akmin*, grand village, bâti sur les ruines de la ville de *Panopolis*. Ses rues sont tirées au cordeau; & depuis le Caire jusqu'aux

cataractes,

cataractes , c'est le seul endroit qui soit bâti de pierres , & avec quelque régularité. On y voit une infinité de débris d'anciens bâtimens , entr'autres de deux temples , où il y a beaucoup d'inscriptions en caractères hiéroglyphiques. Les Franciscains ou Cordeliers de la Terre-sainte , y ont un hospice de 6. à 7. religieux , avec une mission. A 4. lieues du village d'*Eridy* , au pied d'une montagne , qui est à l'ouest d'*Akmin* , est le monastère de *S. Senode* , de 3. religieux Coptes , à une lieue du Nil , bâti auprès des ruines d'une ancienne ville , qu'on dit être celle d'*Adribé*. C'est un quarré long bâti de pierres de taille , qui a 130. pieds de long sur 120. de large & 50. de haut. Il ne reste que le chœur de l'église.

Siout est un gros bourg , situé à trente lieues au-dessous d'*Akmin* , au couchant & à demi lieue du Nil , & bâti sur les ruines de *Lycopolis* : il est au pied d'une montagne stérile , qui est à son couchant. On y compte dix mosquées à minarets , & 500. chefs de familles Coptes , qui payent le carache. Ils y ont un évêque & une église fort pauvre ; & aux environs ou dans la province de *Siout* , plusieurs autres églises & monastères. On travaille dans ce bourg les toiles les mieux façonnées de l'Egypte ; & c'est le chef lieu d'un des 24. gouvernemens particuliers du pays. Il y a une infinité de grottes , dont quelques-unes sont fort vastes , taillées dans le roc , sur le haut de la montagne qui est auprès de *Siout* ; & il y en a une entr'autres habitée par une douzaine de familles Coptes , qui y exercent l'hospitalité , & qui y ont une église taillée dans le roc.

Manselout ou *Monfaln* , suivant Paul Lucas , ville située sur le Nil à 5. lieues au dessous de *Siout*. Elle est la capitale d'un des 24. gouvernemens de l'Egypte , & la résidence du bey ou du commandant de la province. Elle est une des plus grandes &

Tome IV.

des plus marchandes de l'Egypte ; & on y fabrique une grande quantité de toiles. Il y a beaucoup de Coptes , qui n'ont des églises que hors la ville , ou dans les environs. C'est la première ville de conséquence qu'on rencontre dans la Haute Egypte , en remontant le Nil. Elle est fermée de murailles , & tous ses bazars sont couverts.

Chek Abbedé , sur le bord oriental du Nil , est un village bâti sur les ruines d'*Antinopolis* ; & on y trouve de beaux restes d'antiquité. Sur le même bord oriental on voit les ruines d'*Antinoté* , dans le lieu appelé *Insiné*.

La partie orientale de la Haute Egypte , située entre le Nil & la mer Rouge , est ce fameux désert de la Thebaïde , habitée anciennement par tant de SS. solitaires. Les Arabes , qui sont presque toujours en guerre avec les Turcs , & qui là comme ailleurs , exercent le brigandage , & vivent de leurs troupeaux , sont les maîtres de la plus grande partie de ce désert , où on voit encore quelques monastères d'un côté & d'autre , habités par des religieux , parmi un plus grand nombre d'autres ruinés. Les plus célèbres sont les suivans.

S. Antoine , situé au pied du mont *Colzim*. On n'y entre que sous une trape par le secours d'une corde attachée à une poulie. Il est composé de cellules , jointes à un réfectoire fort malpropre , à un four , à un moulin , à une cuisine , à deux églises , petites , obscures & malpropres , qui se communiquent par une galerie , sur laquelle il y a un clocher avec une cloche , & à une tour , où les moines serrent ce qu'ils ont de plus précieux , & où ils trouvent un asyle , en cas d'insulte de la part des Arabes. Il y a de plus un jardin de 130. toises de long sur 65. de large. La communauté , composée de 25. religieux , y mène une vie très-austère. Les moines tirent leur subsistance d'un village nommé *Bouché* , situé au couchant du Nil.

V

S. Paul, situé à 8. heures de chemin au nord-est de celui de *S. Antoine*, sur le mont *Colzim*, à deux lieues & demie de la mer Rouge. On y entre comme dans le précédent ; mais il est plus petit. La grotte où *S. Paul Hermite* vécut, fait partie de l'église, qui est plus éclairée. Il y a un jardin avec des arbres fruitiers & des vignes. Il y a 14. moines.

§. 2. La Moyenne Egypte.

La Moyenne Egypte commence au *Caire*, & s'étend entre la Haute & la Basse, le long du Nil, depuis le *Caire* au nord, jusqu'à *Benesuef* au midi, qui en est à quatre journées. Cette partie de l'Egypte, qu'on nomme *Hephanomia* ou l'*Egypte du milieu*, tire son nom des sept *Namoi* ou juridictions, dans lesquelles elle étoit partagée. Là étoient le lac *Maris*, les labyrinthes & les pyramides si vantées dans l'antiquité. Sa principale ville étoit *Memphis*, bâtie par *Menés* premier roi d'Egypte : il y avoit plusieurs autres grandes & belles villes, aujourd'hui ruinées.

Le *CAIRE*, ou, comme on l'appelle, le *Grand Caire*, en est la capitale, & de toute l'Egypte. Cette ville, la principale de toute l'Afrique, est une des plus grandes du Monde : elle est située à la droite ou sur la rive orientale du Nil, au 30. degré 2. m. de latitude, & au 49. 6. m de longitude. Elle est composée de trois principales parties ; qui sont le *Vieux Caire*, le *Nouveau* & le *Château*.

Ce n'est qu'improprement qu'on donne le nom de *Vieux Caire* à cette première partie : son ancien nom est *Leté*, très-ancienne ville, sur les ruines de laquelle *Cambise*, roi de Perse, après avoir fait la conquête de l'Egypte, fit construire la ville de *Babylone d'Egypte*, sur le bord oriental du Nil, à 15. milles au-dessous de *Memphis*, ancienne capitale de l'Egypte, située sur le bord occidental de ce fleuve ; & après la

destruction de *Memphis*, elle devint la capitale de l'Egypte. *Omar*, second calife des *Musulmans*, prit cette ville de *Babylone*, qui étoit grande & magnifique, par ses généraux, sur *Heraclius* empereur de *Constantinople*, vers l'an 640. de J. C. Les troupes Arabes, qui composoient l'armée d'*Omar*, & qui campoient auprès de *Babylone*, construisirent tout auprès une nouvelle ville, qu'ils nommerent *Fosthah*, qui en Arabe veut dire *Tems*. Le calife *Omar* la fit entourer de murailles, & y établit sa demeure & celle de ses successeurs, après avoir pris *Alexandrie* : *Fosthah* devint dès-lors la capitale de l'Egypte. Il ne reste plus aujourd'hui de l'ancienne *Babylone d'Egypte* que des monceaux de ruines, & trois églises *Coptes* : l'une des trois est celle de la *Vierge*, que les *Coptes* prétendent avoir été la première église Chrétienne du pays, bâtie du tems de *S. Marc*, apôtre de l'Egypte. Auprès de *Fosthah* étoit un bourg ou château, qui fait aujourd'hui partie du *Vieux Caire*, qu'on prétend avoir été bâti par *Artaxerxès* roi de *Perse*, & qu'on appelle *Casse Isscomma* ; ce bourg n'est habité que par des *Chrétiens* ; & les *Coptes* y ont entr'autres une église nommée *Maallasa*, qui est très-ancienne, & qui est la plus belle de toutes celles qu'ils ont en Egypte. C'est leur église patriarcale, dans laquelle le patriarche officie les grandes fêtes. Les *Coptes* ont encore dans ce bourg plusieurs autres églises, & en particulier celle de *S. Serge*. Ils prétendent que *J. C.* & la sainte *Vierge* ont habité pendant quelque tems dans une grotte souterraine de cette église, qui a été bâtie par sainte *Helene*, & qui est en grande vénération parmi les *Chrétiens Grecs* & *Arméniens*. Il y a deux monastères de religieuses dans ce quartier, l'un de *Coptes*, & l'autre de *Grecques*. Les greniers du *Grand Seigneur*, où on conserve la provision de bled & des légumes pour toute la milice de l'Egypte & des

provinces qui en dépendent, ne sont pas éloignés du même quartier. Les habitans du pays prétendent que ces greniers sont les mêmes que ceux que le patriarche Joseph fit construire. Il y a encore un autre quartier, qui est en deçà du précédent, qu'on appelle le *Quartier du Patriarche*, & qui est un bourg particulier, avec une église des Coptes, où on élit, & où on confacre leur patriarche.

Fostah capitale de l'Égypte, fut d'abord la demeure des califes : ils la transférèrent à *Cateia*, nouveau quartier, qu'ils bâtirent tout auprès, & où ils résiderent jusqu'à l'an 968. de l'Ère Chrétienne, que *Musleddin Alla*, premier calife de la dynastie des Fathimites, en déposséda celle des anciens califes : il fit bâtir trois ans après une nouvelle ville, qui fut nommée *Kabtra* ou le *Cairo*, du nom de la planète de Mars, à 3. quarts de lieue de Fostah vers le levant : il fit détruire ou brûler cette dernière, afin de rendre la nouvelle ville plus forte & plus peuplée, & il y transféra sa résidence. *Saladin*, premier calife de la dynastie des Mamelus, ayant dépossédé celle des Fathimites, entreprit vers la fin du XII. siècle d'entourer le Vieux & le Nouveau *Cairo* d'une enceinte de murailles, qui auroient eu 6000. coudées de tour : mais l'ouvrage ne fut pas fini.

On voit par ce que nous venons de dire, que ce qu'on appelle le Vieux *Cairo*, est presque entièrement ruiné : il y a tout auprès un cimetière de Mahométans, nommé *el Careff*, autrefois fort célèbre par le grand nombre de tombeaux & de mosquées qu'on y voyoit ; mais tous ces édifices sont aujourd'hui presque totalement détruits.

On rencontre enfin sur le bord oriental du Nil un vieux château, que quelques-uns prétendent être un reste du palais des Pharaons. On voit dans ce fort, où les Turcs ont une mosquée bâtie par le sultan *Selim*, la colonne, qui marque exactement

les accroissemens du Nil dans un endroit qu'on appelle *Mekias* & dont on a déjà parlé : c'est un réservoir qui communique avec le Nil. Les Turcs laissent détruire les fortifications de ce vieux château.

Le *Cairo*, le *Grand Cairo*, ou le *Nouveau Cairo* est, ainsi qu'on l'a déjà remarqué, à trois quarts de lieue du Vieux *Cairo* : il est situé au pied du château dans une plaine sablonneuse, à 2. milles au levant du Nil, & à 5. au sud du *Delta*. Il s'étend en forme de croissant sur le côté septentrional de la montagne, occupée par l'ancien château des *Babyloniens* ; ainsi le Vieux *Cairo* étoit mieux situé. La ville du Nouveau *Cairo* fut la capitale & la résidence des califes d'Égypte, jusqu'en 1517. que *Selim*, empereur des Turcs, la prit sur eux. Elle est traversée par un canal du Nil, qu'on appelle *Kalis*, dont on attribue la construction aux anciens rois d'Égypte. Ce canal a 5. milles de long : on en fait l'ouverture tous les ans avec beaucoup de pompe & de cérémonie, lorsque l'inondation du Nil est parvenue à une certaine hauteur : il est bouché par une chaussée le reste de l'année. Après avoir formé sept à huit étangs dans la ville, & avoir arrosé les campagnes voisines, il se jette dans le lac des Pèlerins, à trois lieues du *Cairo*. Ses eaux deviennent par-là *Stagnantes* & saumates pendant neuf mois de l'année, de même que celles de tous les puits de la ville.

La ville du *Cairo* a 7. milles de circuit, sans y comprendre le fauxbourg de *Boulac*, & le Vieux *Cairo*. D'autres lui donnent 3. lieues ou 3. heures de chemin de circuit. Ses rues sont tortueuses & étroites : elles ne sont pas pavées, & sont toujours fort poudreuses, parce qu'il y pleut très-rarement ; mais on a soin de les balayer, & de les arroser devant les maisons des grands. Les maisons sont ordinairement à 2. étages, bâties de brique ou de pierre de taille : la plupart de celles du peuple ne sont

que de terre. Leur toit est en terrasse. Leur extérieur n'a rien de beau, les fenêtres étant grillées, & garnies de jalousies. Celles des grands sont assez propres en dedans, & elles ont quelques salles pavées de marbre. La plupart sont accompagnées de jardins. Quoique les maisons ne soient qu'à deux étages, la ville est néanmoins extrêmement peuplée, à cause que plusieurs familles demeurent dans une même maison, & plusieurs personnes dans une même chambre. Il n'y a dans la ville qu'une seule place publique, qui est devant le château; & on n'y voit ni arbres, ni fontaines, ni aucun autre embellissement. Suivant Granger, on y compte 720. mosquées avec minarets & prédicateurs, & 430. qui n'en ont pas; ce qui est bien éloigné du calcul de certains géographes, tels qu'Hubner, qui met vingt-quatre mille mosquées au Caire, & autant de rues. Parmi ces mosquées, une des plus considérables est celle qu'on appelle des *Fleurs*, qui est le siège des quatre mouftis ou chefs des quatre sectes Musulmanes, que les Turcs regardent comme orthodoxes. Il y a un collège dans cette mosquée, où on enseigne les mathématiques, la logique, l'astronomie, l'astrologie judiciaire & l'histoire. Ce collège a de grands revenus, & le Grand-Seigneur fournit au reste de son entretien. Il y a 70. bains publics au Caire, & cette ville est partagée en divers petits quartiers, qui ont des portes qu'on ferme pendant la nuit, & où on fait garde. On a déjà remarqué que Saladin n'avoit pas achevé les murailles de cette ville; ainsi elle est ouverte en divers endroits.

On n'est pas plus d'accord sur le nombre des habitans du Caire, que sur celui de ses mosquées & de ses rues. Hubner, après Maillet, y met environ un million d'ames. Granger prétend d'un autre côté, que le nombre des habitans est plus grand que celui de Paris, quoique celui des maisons ne

soit pas si grand; mais cette dernière raison prouve, ce semble, qu'il y a beaucoup moins de monde au Caire qu'à Paris, où la plupart des maisons sont à six ou sept étages, tandis que celles du Caire n'en ont que deux. D'ailleurs, suivant tous les voyageurs, il y a beaucoup de jardins & plusieurs étangs dans la ville, où un grand nombre de mosquées, & de palais des principaux, occupent beaucoup de terrain. Il est aisé de conclure de-là que Paul Lucas a accusé assez juste, lorsqu'il a dit qu'il y avoit environ trois cens mille habitans au Caire, tant Coptes, Grecs ou autres Chrétiens, que Mores, Turcs & Juifs. Mais avant la décadence du commerce au Caire, cette ville pouvoit être beaucoup plus peuplée.

On prétend que les Juifs y sont au nombre de sept à huit mille. Parmi les Chrétiens, on y compte, suivant Granger, vingt mille Coptes, & beaucoup moins de Grecs, Arméniens, Maronites & Latins. La plupart des nations de l'Europe y ont des consuls, avec quatre églises ou chapelles, desservies par les Cordeliers, les Récollets, les Capucins & les Jésuites. Ces religieux y font la mission pour la conversion des Coptes, mais sans beaucoup de fruit. Les Cordeliers de la Terre-Sainte y sont au nombre de 12. à 14. religieux. Leur chapelle sert de paroisse aux Latins; & ils y ont un collège de langue Arabe. Ils ont un hospice de quatre à cinq religieux au Vieux Caire. Les Coptes & les Grecs y ont aussi plusieurs églises; & leurs patriarches, qui prennent le titre d'Alexandrie, y font leur résidence.

Le bacha ou gouverneur du Caire & de l'Egypte, fait la sienne au château du Caire, qui est une citadelle irrégulière, fort vaste, de plus d'une demi-lieue de tour. Elle est bâtie sur la montagne, & remplie de maisons, où habitent les milices ou les soldats de la garnison, au nombre d'envi-

ron 12000. Il n'y a que les Turcs qui puissent habiter dans ce château, où il y a quatre mosquées à minarets. Le rocher, sur lequel il est situé, domine toute la ville, & il est environné de murailles flanquées de grosses tours; mais il est mal entretenu, & commandé par une montagne qui est au levant; & tout y tombe en ruine. Un aqueduc de 320. arcades y conduit l'eau du Nil. Comme cet aqueduc a été connu des anciens, & que le château du Caire a été bâti sur des fondemens, qui paroissent du tems des anciens Egyptiens, ceux qui pensent que ce château étoit anciennement le palais des Pharaons, sont assez bien fondés; d'autant plus qu'une ancienne tradition attribue au patriarche Joseph la construction d'un puits merveilleux qu'on y voit, & qui a 264. pieds de profondeur. Les bœufs y descendent, dans l'espace de 248. pieds, par une galerie faite en ligne spirale, & ils servent à faire tourner les roues qui élèvent l'eau: elle n'est bonne que pendant l'inondation, après quoi elle est saumate.

Le fauxbourg de *Banlao* est aujourd'hui le seul du Caire. Il s'étend sur la rive du Nil, & il a été établi pour la commodité du commerce. En effet le Caire est le magasin général de toutes les marchandises que produit l'Egypte, & de celles qui y abordent du côté de la mer Rouge, des Indes orientales, de la Perse & de l'Arabie Heureuse: mais avec tout cela, son commerce n'est plus que l'ombre de ce qu'il étoit avant que les Portugais eussent découvert le chemin des Indes orientales par le cap de Bonne-Espérance, parce qu'alors toutes les marchandises qui venoient des Indes, passaient par la mer Rouge, par le Caire & par Alexandrie.

On voit au couchant du Nil, vis-à-vis du Caire, les ruines de l'ancienne *Memphis*, capitale de toute l'Egypte, & les célèbres pyramides, qui n'en sont éloignées

que de 3. lieues, & qui sont situées dans un lieu qui, à ce qu'on croit, étoit le cimetière de la même ville de Memphis.

Une des grandes curiosités du Caire, ce sont les fours où l'on fait éclore les œufs sans le secours des poules. Le lieu où se fait cette opération, est une grange, le long des parois de laquelle sont rangés des fours, qui sont échauffés par une chaleur tempérée d'un feu de charbon, que l'on fait pendant l'espace de 21. jours, sur les terrasses de ces fours qui sont plates. On voit quelquefois dans chaque four 6. mille œufs rangés les uns auprès des autres, qui, à l'aide de cette chaleur tempérée, viennent à éclore dans cet intervalle.

Le Nil va en serpentant depuis le Caire jusqu'à Rosette, & on fait plus de 200. milles en suivant le cours du fleuve entre ces 2. villes, au lieu qu'il n'y en a pas la moitié en droite ligne. On trouve beaucoup de terres cultivées & un grand nombre de villages le long du Nil. Dans cet espace, sur le bord occidental du Nil, est le village de *Geera* ou *Gizé*, où étoit l'ancienne Memphis. Douze milles plus loin dans la même direction, sont les célèbres pyramides bâties sur une chaîne de montagnes qui servent de borne à l'inondation du Nil vers l'ouest.

A deux lieues du Caire vers le nord-est, est un autre village appelé *Mattareah* ou *Mathera*, qu'on croit avoir été honoré de la présence du Sauveur du Monde, & de la Sainte-famille. Ce fut-là que Selim empereur des Turcs campa, quand il se rendit maître du Caire en 1517. On assure que ce village est bâti sur les ruines d'*Héliopolis*.

Le lac *Mœris* est à l'occident du Nil, à 7. ou 8. lieues du Caire. On rapporte que le roi *Mœris*, qui le fit creuser, lui donna son nom, & qu'il en donna la pêche à la reine son épouse pour sa dépense. C'est près de ce lac qu'on voyoit le labyrinthe,

le plus fameux & le plus ancien de tous, qui ressembloit plutôt à une petite ville, qu'à un édifice particulier, puisqu'il contenoit 3000. appartemens & 12. palais dans une seule enceinte de murailles : il étoit bâti & couvert de marbre ; on en voit encore de beaux restes. Dédale y prit le modèle de celui qu'il construisit dans l'isle de Crète.

Faramide, autrefois *Rhinocorure*, étoit située, selon Strabon, sur les frontières de l'Egypte & de la Syrie. Cette ville étoit grande & bien bâtie ; mais les habitans furent obligés de l'abandonner, à cause de la quantité de serpens qu'on y voyoit : elle est célèbre par le tombeau du grand Pompée.

Suez, ville située sur le golfe de son nom, est environnée d'une campagne de sable, qui ne lui fournit pas d'eau, qu'on est obligé de faire venir de 3. lieues loin. Ses habitans ne subsistent que par le commerce, qui y est assez grand, parce que toutes les marchandises qui viennent des Indes par la mer Rouge, y sont déchargées, & de-là transportées au Caire & à Alexandrie. On ne compte qu'environ 200. maisons à Suez, dont le tiers est habité par des Grecs schismatiques, qui y ont une église assez mal entretenue : les autres sont aux Turcs. Les maisons sont bâties de pierre. Son port a peu de fond. La ville, qui est mal défendue, n'est bien peuplée que quand il y a quelques vaisseaux dans le port, dont le quai est fort long.

Elle est dans une presqu'isle à l'extrémité septentrionale de la mer Rouge, au sud-est du Caire, dont elle est éloignée de 12. lieues : c'est l'entrepôt des marchandises qui vont par le Caire de la mer Rouge à Alexandrie. Il y a un gouverneur & 300. hommes de garnison. La campagne à 2. lieues aux environs de cette ville, ne produit rien ; & il faut faire venir toutes les provisions, jusqu'aux herbes potagères, du

Caire. C'est auprès de Suez que les Israélites passèrent la mer Rouge. Outre le golfe de son nom, cette ville le donne à un isthme dont on a déjà parlé.

Fium donne son nom à une des 24. provinces qui partagent l'Egypte, dont elle est la plus petite. Cette province s'étend le long & au couchant du Nil, & est coupée par un grand nombre de canaux artificiels. On lui donne 7. lieues d'étendue du midi au nord, & 8. du levant au couchant. Son terroir est très-fertile & très-agréable, & tout ce qui y croît a un meilleur goût que ce que produisent les autres provinces. On y voit des champs entiers plantés de rosiers, & des bosquets de figuiers ; ce qu'on ne trouve pas en d'autres endroits de l'Egypte. Les jardins y sont remplis de toutes sortes d'arbres fruitiers, comme poiriers, orangiers, citronniers ; pêchers, pruniers, abricotiers & autres, dont on envoie vendre les fruits au Caire, ce qui rapporte un grand profit aux habitans : c'est la seule province de toute l'Egypte, où il y ait des vignobles, & cela dans l'étendue de sept villages seulement. S'ils avoient trouvé l'invention de faire leur vin comme en France, ce seroit un vin très-délicieux ; car leurs raisins sont extrêmement doux & agréables au goût. Depuis que les Turcs sont maîtres de l'Egypte, leur religion, qui défend le vin, a fait négliger la culture des vignes dans les autres endroits. Cette province comprenoit autrefois 365. bourgs ou villages : mais il n'y en a plus que 61. tous les autres ont été submergés dans le lac de *Kern*, ou ruinés par la tyrannie des gouverneurs.

Fium ou *Faionm*, capitale de cette province, est située à 17. lieues du Caire vers le sud-ouest. Elle est grande & fort peuplée, & bâtie des ruines de l'ancienne *Arsinoé*, qui n'en étoit pas éloignée du côté de l'Occident, & qui étoit bâtie elle même sur les ruines de l'ancienne *Crocodilopolis*. Quoi-

que la plupart des maisons de Fium soient petites, d'un étage & bâties de briques séchées au soleil, elles ne laissent pas d'être commodes; & il y en a aussi de grandes & de belles, principalement dans les quartiers où logent les officiers & quelques Turcs de distinction. Il y a un grand nombre de Chrétiens Coptes, qui y ont un évêque: mais ils n'ont aucune église dans la ville; ils font leur service à *Désé*, qui est un village tout proche. Un canal artificiel coule par Fium de l'Orient au Couchant. Ils l'appellent *Babr-Juséf*, ou le fleuve de Joseph, parce qu'ils croient que c'est Joseph fils du patriarche Jacob, qui l'a fait creuser, ou bien *Calix-il-Membi*, ou le Canal de Membi. Après avoir traversé la ville, il se décharge dans le lac nommé *Birket-il-Kern* ou Lac de Caron, où les eaux deviennent salées.

Il y a à Fium une garnison de 200. Janissaires ou autres troupes sous l'autorité du bey ou gouverneur de la province, qui y fait sa résidence. Outre les Coptes, qui sont presque tous rissérands, elle est habitée par des Arabes: il y a quelques marchands Grecs & Turcs. Les Cordeliers ou Franciscains de la Terre-sainte, y ont un hospice de 4. religieux, avec une chapelle qui sert de paroisse aux Latins.

On voit dans cette ville beaucoup de restes d'antiquité, comme des chapiteaux, des corniches, des colonnes de granite & de marbre brisées. Au marché au bled, on trouve une grande colonne toute entière couchée par terre, & une grosse meule de moulin, toutes deux de granite. Enfin il y a peu de maisons où l'on ne trouve quelque chose de remarquable par son antiquité: on y fait des toiles de ménage & autres, & des nattes fines; les cuirs qu'on y prépare sont fort estimés.

§. 3. La Basse Egypte.

Cette partie, qu'on nomme l'*Egypte*

propre ou *Errif*, s'étend depuis le Caire jusqu'aux côtes de la Méditerranée, & comprend le *Delta* qui est tout entrecoupé de canaux. Elle est la plus fertile de toutes, & elle produit du ris, du froment & des légumes; mais elle ne porte ni seigle ni avoine, & il n'y a aucune prairie, excepté des sainfoins. Ses principales villes sont *Alexandrie*, *Damiette*, *Rosette*, *Mansoura*, *Semenout*, *Mugamir*, &c.

Les 3. premières sont sur la côte, & les autres dans les terres. Les Grecs donnoient le nom de *Delta* à cette partie de l'Egypte inférieure, qui est renfermée entre les 7. bouches du Nil, parce qu'elle a la figure de la lettre Grecque Δ , ou d'un triangle, dont la base est le long de la mer Méditerranée, la pointe auprès du Caire, & les côtés vers les deux bras extérieurs du Nil; l'un à l'Orient, nommé autrefois *Bubasticus fluvius*, parce qu'il arrosoit la ville de Bubaste, & se jettoit dans la mer à Péluse, & l'autre à l'Occident, nommé *Agathos Damon*, se rendoit dans la mer vers Canope.

On comptoit anciennement 11. villes considérables dans le Delta: elles sont aujourd'hui ensevelies sous leurs ruines, comme presque toutes les autres anciennes villes de l'Egypte.

ALEXANDRIE, nommée *Scanderik* par les Turcs, est située au 30. degré 31. m. de latitude, & au 47. 56. m. de longitude, au bord de la Méditerranée, sur un canal qui sort d'une des branches du Nil. C'est une ville fort ancienne. *Sennacherib* l'ayant ruinée, *Alexandre le Grand* la rétablit, & lui donna son nom. On l'appelloit auparavant *No*. Elle étoit la demeure des Ptolémée rois d'Egypte: étant tombée sous la domination des Romains, par la mort de la reine Cléopâtre, elle fut considérée comme la seconde ville de l'empire Romain, tant à cause de sa grandeur, que du commerce & des arts & des sciences qui y florissoient. Sa fameuse bibliothèque

en faisoit un des principaux ornemens ; & parmi les restes de ses antiquités, on y admire encore l'aiguille de Cléopâtre, & la colonne de Pompée, qui sont l'une & l'autre de granite ou de pierre Thébaïque, dont on trouve les carrières dans la haute Egypte. La colonne est à 200. pas de la ville.

Joséphe appelle Alexandrie la plus grande ville du Monde après Rome : mais elle étoit la première pour le commerce, à cause de la commodité de son port à l'une des embouchures du Nil. Les marchandises précieuses des Indes y venoient par la mer Rouge, & Alexandrie les communiquoit à toute la Méditerranée. Il y avoit un fauxbourg assez éloigné de la mer, appelé *Nécropolis*, à cause de la quantité de tombeaux qui y étoient. On voit de ce côté là le lieu où S. Athanase s'alla cacher pour fuir la persécution des Ariens. Alexandrie a un siège patriarcal pour les Grecs, & un autre pour les Coptes, dont on parlera ailleurs.

L'église que ces derniers occupent, est sous le nom de S. Marc l'Evangeliste, apôtre & premier évêque d'Alexandrie ; la patriarcale des autres est sous celui de sainte Catherine ; mais ces deux églises sont aujourd'hui fort délabrées. Elles sont desservies par des archipapas ou archiprêtres sous leurs patriarches. Les Cordeliers de la Terre-sainte ont un hospice de 6. à 7. religieux à Alexandrie, & desservent la chapelle du vice-consul de France qui y réside.

Cette ville, autrefois si superbe & si remplie de temples & de palais magnifiques, est depuis long-tems accablée sous ses ruines. Elle s'étend le long de la côte, & forme un croissant, dont les deux extrémités touchent le rivage, & le centre s'en éloigne de 500. pas. Il y reste encore une partie de ses anciennes murailles, avec de grandes tours fort délabrées, dont l'archi-

tecture n'est ni Grecque ni Romaine. On compte dans ce qui reste de cette ville environ 15000. habitans, la plupart gens ramassés. Outre les François & les Anglois qui y sont établis, il y a plusieurs marchands Grecs & Juifs. Un aga soumis au bacha du Caire, y commande.

Un canal qu'on nomme de *Cléopâtre*, & qui commence à deux lieues de Rosette, conduit les eaux du Nil, dans le tems de son inondation, dans des citernes, dont la ville d'Alexandrie est remplie, & qui sont les anciens édifices les mieux conservés ; c'est la seule eau qu'on ait dans cette ville ; & quand le Nil manque, on est obligé d'aller s'en fournir à Rosette. La mauvaise qualité des eaux de ces citernes ont contribué à rendre l'air mal-sain & la ville déserte.

On voit près du canal de Cléopâtre hors de la ville, *les salines* du Grand-Seigneur. On remarque deux choses assez curieuses ; l'une que l'eau du Nil, qui est la plus douce de toutes les eaux, fait un sel non-seulement le plus blanc, mais aussi le plus parfait qui se puisse voir, & l'autre que ce sel, a l'odeur & le goût de la violette.

Le commerce d'Alexandrie n'est plus ce qu'il étoit avant la navigation des Indes par l'Océan. Cependant les Provençaux ne laissent pas de le faire valoir, & il ne se passe point d'année qu'ils n'y envoient 80. ou 100. vaisseaux, qui y chargent des étoffes du Levant, des épiceries, des simples, des racines médicinales, du séné, des gommes, des plumes d'autruches, &c. Les marchandises qu'on y apporte de la Chrétienté, sont les minéraux, le fer, l'acier, le léton, le plomb, l'étain, la cochenille, le papier, les étoffes de soie, draps, corail, &c. Alexandrie a deux ports défendus par deux châteaux, que les Turcs ont fait bâtir. Ces deux ports sont assez sûrs ; mais l'abord en est dangereux, à cause de deux grands écueils qui sont à l'entrée. De ces deux ports,

ports, celui qu'on nomme le *Vieux* est destiné pour les vaisseaux du Grand-Seigneur, & le *Nouveau* est pour ceux des Européens. La ville moderne d'Alexandrie est située entre ces 2. ports. L'ancienne étoit plus avant au nord & au nord-est. Quelques voyageurs prétendent qu'on montre encore dans cette ville les *cellules des Septante Interpretes* de l'Ancien Testament, presque toutes entières : ils ajoutent que les Turcs en ont fait une mosquée, qu'ils nomment *Giama-il-Garbie*, ou la mosquée du Ponent, & qu'on la voit pour de l'argent.

Hors de la ville d'Alexandrie régné une grande plaine stérile, où il ne croît qu'une herbe que les Arabes nomment *Gali*. Ils la brûlent, & font un grand trafic de ses cendres avec les Vénitiens, qui les achètent pour faire des verres & du savon. Il n'y a dans cette plaine ni bois ni pâturages. Ce sont des terres couvertes de sable, où à peine croît-il quelques palmiers. Alexandrie est une *échelle franche & libre*, où tous les vaisseaux, tant amis qu'ennemis, peuvent aborder & séjourner.

Pharos, étoit une isle vis-à-vis d'Alexandrie, jointe à la ville par un pont : aujourd'hui c'est une presqu'isle qui tient à la terre-ferme, sans canal ni pont : il y a plusieurs havres défendus par des châteaux. C'est au sommet d'une montagne de cette presqu'isle qu'étoit la *Tour de Pharos*, que Ptolémée *Philadelphus* fit bâtir, pour servir la nuit de guide aux pilotes : elle passoit pour une des sept merveilles du Monde, & a communiqué son nom à tous les autres *Phares*.

Au sud d'Alexandrie est le lac *Marôte*, qui a 10. lieues de long du levant au couchant, & quatre de large. Il se remplit des eaux du Nil pendant l'inondation, & demeure à sec trois à quatre mois de l'année. A l'extrémité occidentale de ce lac est le château, qu'on nomme la *Tour des Arabes* ou *Aboucir* ; mais il tombe en ruine. On

Tome IV.

voit aussi dans la Basse Egypte, quelques monastères de Coptes, dont le principal est celui de *S. Macaire*, situé à 25. lieues au midi d'Alexandrie : ils sont tous fort délabrés.

Les autres villes & lieux les plus remarquables de la Basse Egypte sont les suivants.

Bichieri, *Bekiers* ou *El-Bekir*. C'est l'ancienne *Canope*, ainsi nommée de *Canopus*, pilote du vaisseau de Menelaüs, qui périt devant cette ville, une des plus fameuses d'Egypte : elle est située dans une isle à quatre lieues au levant d'Alexandrie, à une des embouchures du Nil, dans un lieu sain & délicieux. Il y avoit plusieurs temples, entre autres celui de *Serapis*, & un grand concours d'étrangers. Il s'y commettoit une infinité de crimes ; & sous prétexte d'y enseigner les lettres sacerdotales des Egyptiens, on y tenoit presque publiquement *Ecole de Magie*. Elle étoit encore célèbre par les mœurs déréglées de ses habitans. On renversa les temples & ses idoles par ordre de l'empereur Théodose, & on y établit un évêché & des monastères, pour garder les reliques des martyrs. Le plus fameux de ces monastères étoit celui de *Métanéus*, c'est-à-dire de la *Pénitence*.

Damiette, *Damiat* en Arabe, & *Thamiatis* en Latin, est une ville célèbre, bâtie en forme de demi-lune, sur le bord oriental de la branche la plus orientale du Nil, à 5. milles de son embouchure, à 60. milles au nord-ouest de *Tinah* ou *Tiné*, qui est l'ancien *Pelusium*, à 35. lieues au nord du Caire, & à autant au levant d'Alexandrie. Les eaux du Nil, qui en baignent une partie & la multitude de ses mosquées toutes très-belles, en rendent la vue très-agréable. La diversité des barques & des saïques, qui sont dans son port, fait un nouvel agrément pour cette ville, qui est, après le Caire, la plus grande, la plus belle, la plus riche, la plus peuplée & la plus marchande de l'Egypte. La commodité du commerce

X

y attire de tous les endroits de la Turquie une foule de monde. Elle n'a ni murailles ni fortifications. Son trafic consiste en lin , en ris , en café & en toiles qu'on y fabrique de toutes façons & de toutes couleurs , mais sur-tout en café , qu'on recueille dans le pays , qui est très-estimée , & que l'on transporte dans les pays étrangers. De toutes les marchandises qu'on y amène en plus grande quantité , c'est le bois ; aussi y est-il très-nécessaire , tant pour le chauffage , que pour la construction des maisons & des vaisseaux ; car il est très-rare en Egypte , & sur tout dans la Basse.

Damiette est défendue du côté de la mer par deux châteaux quarrés mal entretenus , l'un à l'ouest , & l'autre à l'est de l'embouchure du Nil. On prétend que le roi S. Louis fit construire ce dernier. Cette ville est encore une des clefs de l'Egypte , à cause de l'importance de son port sur la Méditerranée. On y compte 24000. âmes , dont le tiers est de Mahométans ; il y a un grand nombre d'étrangers de toutes les religions. On ne comprend pas dans ce nombre un village qui est de l'autre côté du Nil , qui sert de fauxbourg à la ville , & qui n'est habité que par des marins. On y compte environ 400. familles de Grecs , qui y font tout le commerce. Ils y ont une église qui est métropolitaine , mais sans cloches : il y a seulement 8. familles de Coptes. Les Cordeliers de la Terre-Sainte y ont un hospice , avec une chapelle qui sert de paroisse pour les Latins. Il y a des maisons assez belles , mais sans symétrie , & la plupart des rues sont confuses , & d'une largeur inégale. L'aga qui y commande , est soumis au bacha du Caire , & c'est le second gouvernement de l'Egypte. L'air y est meilleur qu'à Alexandrie , & la chaleur plus modérée qu'au Caire.

Damiette fut prise par les Chrétiens , dans le tems des croisades. S. Louis roi de France , ayant été pris lui-même par les

Saracins l'an 1250. fut obligé de leur rendre cette ville pour une partie de sa rançon. Les Infidèles la brûlerent , pour qu'elle ne retombât pas au pouvoir des Chrétiens. Elle a été rebâtie , à cause de la commodité de sa rade , qui est ce que les Anciens appelloient l'embouchure de Peluse , *Pelusiacum Ostium*.

Au reste , quoique les Anciens aient attribué sept bouches au Nil , cinq naturelles & deux artificielles ; on n'en compte aujourd'hui que trois , la *Balbetine* ou *Bolbetine* , celle de *Rosette* , & celle de *Damiette*. Les artificielles sont le canal de *Bronli* , qui part du bras de *Rosette* , celui d'*Alexandrie* , qui sort au-dessous de *Fua* , & un autre qui est navigable toute l'année , & qui sortant du bras de *Damiette* , & ayant traversé le Delta , se joint au canal de *Rosette*.

Peluse , ville ainsi nommée de sa situation entre des marais : elle étoit considérable & bien munie du tems des rois d'Egypte , & regardée comme la clef de leurs états de ce côté-là. On l'appelle aujourd'hui *Bebais* , village situé auprès de *Damiette* , qui s'est accrue des ruines de *Peluse* , à présent ruinée. Le lin qui croissoit dans ses environs , étoit fort estimé , aussi-bien que les lentilles.

Rosette , aujourd'hui *Roches* , *Rouffes* ou *Raffi* , ville très-marchande , avec un bon port sur le bras du Nil , qui porte son nom & qui est le plus considérable de tous , à une lieue de son embouchure dans la mer. Cette embouchure est défendue par deux châteaux , dont l'un est bâti à l'occident du fleuve , & l'autre à l'orient. *Rosette* passe pour être le lieu le plus délicieux de l'Egypte ; & l'air y est plus tempéré que par-tout ailleurs. Elle est située à 5. milles de la mer , entre *Damiette* & *Alexandrie* , à 22. lieues au couchant de la première , & à 13. au levant de l'autre. Elle est bien bâtie , & les maisons y sont commodes.

Elle est environnée de jardins de tous côtés, excepté le long du fleuve. Les vivres y sont à bon marché. Les François y ont un vice-consul avec quelques familles qui y sont établies. Les Cordeliers de la Terre-Sainte y ont un hospice de six religieux, & leur chapelle sert de paroisse pour les Latins. C'est la ville la plus marchande de l'Egypte après Damiette. Son commerce consiste en lin, toiles de coton, ris, cuirs, cire, &c.

La Mansoure, grande & belle ville, située au bord oriental du Nil, à 12. lieues au sud-ouest de Damiette. Ses maisons ne sont pas bâties sur ce fleuve, comme celles de Damiette : mais il y a une grande rue entre deux où l'on se promène. Il y a plusieurs belles mosquées : la ville est marchande, & on y fait beaucoup de sel armoniac. C'est auprès de cette ville que le roi S. Louis fut fait prisonnier par le sultan Salech.

Sur le chemin de Damiette au Caire, il y a une quantité prodigieuse de colombiers; aussi a-t-on les pigeons à un grand marché.

On voit dans le Delta les ruines de plusieurs anciennes villes. La chapelle du fameux oracle de Latone est conservée parmi les ruines du temple de *Butte*; & on voit entr'autres, depuis cette dernière ville jusqu'à la Mansoure, divers restes d'antiquité. Il y a un canal qui conduit de la Mansoure à *Menslet*, sur lequel il y a 41. villages à droite & à gauche. Le canal se divise en cinq branches, dont quatre se perdent dans les terres. La cinquième se joint à un autre canal qui se jette dans l'étang situé près de *Peluse*.

Menslet ou *Manzalé*, est à 11. lieues au nord-est de la Mansoure. Ses habitans, & ceux d'environ 60. villages qui en dépendent, ne sement que du ris.

A un mille à l'est de *Menslet* commence le lac, qu'on nomme de *Menslet*, de *Tanis*

ou de *Bebeire* : il a 22. lieues de long sur 8. dans sa plus grande largeur. Dans le tems de l'inondation du Nil, il en sort trois bouches qui se jettent dans la mer, & qui sont à sec dans un autre tems. Ce lac, dont la pêche est très-abondante & affermée 40000. piastras, est le plus grand de l'Egypte : on y prend beaucoup de dauphins. Il commence auprès de Damiette, & finit un peu au-dessus de *Péluse* ou de *Tiné*. Il n'est séparé de la mer que par une plage sablonneuse de demi-lieue de large, où on sale le poisson, & où on fait de la boutargue. On y voit une infinité de petites îles.

Nous n'avons dit qu'un mot en passant des fameuses pyramides d'Egypte, situées aux environs de l'ancienne ville de Memphis, & du village de *Gise*, dans un lieu qui seroit de cimetière à cette ville, à la gauche du Nil, & au sud-ouest du Caire, pour rapporter ici en peu de mots le précis de ce qu'on en sçait de plus important. Nous observerons d'abord avec *Shaw*, que les récits & les descriptions qu'en ont fait les Anciens, sont très-différens les uns des autres; & que les Modernes, au lieu d'éclaircir ces difficultés, n'ont fait que les augmenter.

On compte trois pyramides aux environs de *Gizé*. Elles sont toutes construites sur des rochers unis, cachés sous du sable blanc : les pierres dont elles ont été bâties, ont été tirées sur les lieux mêmes; ce qu'on connoît par les fosses & par les caves des environs, taillées dans le roc. Il y a aussi dans chacune des puits profonds, carrés & taillés aussi dans le roc; & on voit des puits semblables dans les grottes qui sont dans le voisinage des pyramides.

Il n'y a aucune pyramide parfaitement carrée : elles ont toutes deux côtés plus longs que les deux autres; en sorte qu'elles forment un carré long. Elles sont posées avec beaucoup de régularité. Les murailles, dans quelques-unes, sont chargées de figurés

hiéroglyphiques, taillées dans le roc. Quelques-unes de ces figures sont fort petites : d'autres sont grandes comme nature.

On prétend que les Egyptiens préférèrent la figure pyramidale à toutes les autres pour la construction de ces énormes édifices, parce que c'est la plus durable; soit parce que le haut ne charge pas le bas, soit parce que la pluie ne s'y arrêtant pas, elle les endommage moins: d'autres croyant que les Egyptiens, par cette figure, ont voulu représenter quelques-unes de leurs divinités, parce que dans les tems les plus reculés, les dieux étoient représentés par des pyramides, des obélisques & des colonnes.

La plus belle & la plus grande des trois pyramides, située à 40. stades ou 6. milles de Memphis, dont les Anciens ne connoissoient pas l'intérieur, est sur une roche qui s'éleve environ cent pieds au-dessus du niveau de la plaine de sable qui l'environne. Ni les Anciens ni les Modernes ne conviennent pas entr'eux de ses dimensions. Le Brun, qui l'a mesurée, lui donne 704. pieds de base, & 616. pieds de hauteur; mais on ne sçauroit dire précisément de combien elle est plus large que haute, parce que le sable empêche qu'on n'en puisse mesurer le pied. D'ailleurs le terrain d'aucun de ses côtés n'est pas exactement de niveau. Il va en pente depuis l'angle oriental, jusqu'au méridional; & il remonte jusqu'à l'occidental: de plus les côtés du nord & du couchant se trouvent couverts d'une grande quantité de sable que les vents y ont poussé; & on ne sçauroit marquer jusqu'à quelle hauteur ces sables mouvans s'y sont accumulés au-dessus des fondemens. Le côté, qui regarde le nord, est plus gâté que les autres, à cause du vent du nord, dont il est battu. Pline dit que 370000. ouvriers furent employés pendant 20. ans à la construction de cette pyramide, & qu'il y fut dépenfé 1800. talens, seulement en raves & en oignons.

Pour entrer dans cette pyramide, on monte sur une petite colline de sable qui s'est accumulée vis à-vis l'entrée, & ensuite 16. marches: cette entrée ou ouverture est carrée, haute de trois pieds & demi, & large de quelque chose de moins: la pierre, qui est au-dessus en travers, a près de 12. pieds de long sur 18. de large. On entre d'abord dans une chambre de 18. pieds de long, & de 12. de large, & voûtée en dos d'âne. On peut passer de-là en montant dans une allée, qui est de la même largeur, & qui a plus de cent pieds de long; mais si peu élevée, à cause des sables que le vent y a portés, qu'il faut se coucher sur le ventre, & marcher à la lumière, en rampant des deux mains. On arrive à un espace où on peut se reposer, & d'où on entre dans un appartement grand & carré: la voûte en est fort élevée: le bas est plein de pierres & de terre; & on y sent une puanteur insupportable. On trouve là deux autres chemins, dont l'un va en descendant, & l'autre en montant. A l'entrée du premier, qui est à droite, on rencontre un puits fort profond, qui conduit, à ce qu'on prétend, dans diverses grottes creusées dans la montagne. L'autre chemin, qui est à gauche, & où on ne marche qu'en grim pant, ou en rampant sur le ventre, a 6. pieds 4. pouces de large, & est long de 162. pieds. Il est revêtu des deux côtés de la muraille d'un banc de pierre, haut de deux pieds & demi. Il y a des trous, où on peut mettre les pieds, de six palmes en six palmes de l'un à l'autre. Les pierres de cette montée, qui en font les murailles, sont si bien jointes les unes avec les autres, qu'elles sont unies comme une glace de miroir, & qu'on diroit que ce n'est qu'une seule pierre. Il en est de même du pavé; la voûte est élevée & magnifique.

Ce chemin conduit dans une chambre, où on voit un grand vase, que la plupart des voyageurs prennent pour un sépulchre

vuide, taillé d'une seule pierre, long de 7. pieds 2. pouces, large de 3. pieds 1. pouce, haut de 4. pieds 4. pouces, & épais de 5. pouces, sans couverture, ni balustrade, ni aucun ornement. La pierre de ce vaisseau qui rend un son comme une cloche, quand on la touche, & qui est extrêmement dure & polie, ressemble à du porphyre. Les murailles de la chambre sont incrustées de la même pierre. Ce prétendu sépulchre est tout nud; & il paroît que personne n'y a jamais été inhumé.

Quand on a bâti cette pyramide, on a tellement disposé au-dehors les pierres les unes sur les autres, qu'on a laissé dans chaque rang un espace suffisant pour se tenir dessus, & y asseoir les pieds fermes; ainsi on monte au plus haut comme par degrés, dont on en compte 210. & on peut visiter l'extérieur de la pyramide en grim pant entre l'est & le nord, qui est l'endroit par où l'on monte plus aisément, à cause que les pierres y sont moins écornées ou rongées par le tems. Environ à la moitié du chemin, on rencontre une chambre, où on peut se reposer, & où il n'y a rien à voir. On arrive enfin au haut de la pyramide sur une belle plate-forme, d'où l'on découvre le Caire, la campagne des environs, sept autres pyramides à la distance de 7. lieues, & la mer que l'on a à main gauche. La plate-forme, qui à la regarder d'en bas, paroît finir en pointe, est composée de 10. à 12. grosses pierres, & elle a 16. à 17. pieds en carré. Il est plus malaisé de descendre que de monter: le plus sûr est de descendre à reculons, sans regarder en bas pour n'être pas effrayé, & de bien poser les pieds.

La seconde pyramide ne peut être vûe que par dehors, à cause qu'elle est entièrement fermée. A quelques pas de cette pyramide, est le *Sphinx* taillé dans le roc, dont plusieurs voyageurs ont parlé. Il a 26. pieds de haut.

Outre les pyramides qui sont aux environs de l'ancienne Memphis, on en voit plusieurs autres en Egypte, telles que celles d'*Havara* & d'*Ilahun* dans la province de Fium, celle de *Rhodope* dans la champ des momies, &c. mais elles sont si gâtées, que la plupart ne sont plus qu'un monceau de sable.

Il ne reste plus aujourd'hui aucun monument certain qui nous apprenne quels sont les fondateurs de ces merveilleux édifices: on peut seulement dire en général, sur le témoignage des Anciens, que leur fondation remonte jusques dans les tems les plus reculés, & aux premiers rois d'Egypte. Les Anciens ne s'accordent pas non plus sur la destination de ces grands bâtimens.

Shaw assure qu'il ne paroît pas que ces pyramides ayent jamais été entièrement finies: il conjecture que, suivant le dessein original, on devoit y ajouter un superbe portique; que les coins devoient être remplis de pierres taillées en prisme, & que leur sommet devoit être terminé en pointe de diamans comme dans la seconde.

Quant à la destination de ces bâtimens, la plus commune opinion est qu'ils devoient servir de tombeaux aux rois d'Egypte. Shaw combat cette opinion par des raisons qui paroissent solides; & il est persuadé qu'ils n'étoient disposés de la manière qu'ils le sont, que pour servir de sanctuaire pour la célébration des mystères Egyptiens. Quant au *Coffre*, comme il l'appelle, de marbre granit, qui se trouve dans la chambre haute de la grande pyramide, ce sçavant critique ajoute, qu'il paroît avoir été plutôt destiné à quelque usage religieux, comme par exemple, au culte mystique d'Osiris, qu'à servir de cercueil à un roi d'Egypte. D'ailleurs les cercueils de pierre des Egyptiens qui nous restent, sont d'une façon différente: ils sont

tout couverts de caracteres hiéroglyphiques, & faits comme les caisses des momies; ne pouvant contenir qu'un seul corps humain. Enfin ce vaisseau est placé dans une situation différente de celle que les Egyptiens donnoient à leurs morts; car on trouve toutes leurs momies debout.

HISTOIRE ET ÉTAT PRÉSENT
*du patriarcat Grec d'Alexandrie, &
 de l'église Schismatique des Coptes.*

L'église d'Egypte doit son origine & son établissement à S. Marc l'Evangeliste, qui y prêcha la foi, & qui fut le premier évêque d'Alexandrie, où il souffrit le martyre. Ses reliques furent conservées dans cette ville, jusqu'au X. siècle qu'elles furent portées à Venise. D'Alexandrie, la religion Chrétienne s'étendit dans le reste de l'Egypte & dans la Lybie; & elle y devint si florissante, qu'elle eut la gloire de donner une infinité de martyrs à l'église, durant la persécution des empereurs payens, & de donner l'origine au III. siècle à l'état monastique, en la personne de S. Paul, de S. Antoine, de S. Pacôme, de S. Hilarion, & de tant d'autres saints solitaires ou Cénobites, qui peuplerent les déserts de la Thébaïde & de la Lybie. On y comptoit au commencement du IV. suivant les anciennes notices, plus de cent vingt évêchés, partagés en dix provinces soumises à l'autorité de l'évêque d'Alexandrie, qui fut un des quatre patriarches de l'église Chrétienne. Ces dix provinces étoient sujettes pour le civil au préfet augustal ou impérial, qui résidoit à Alexandrie. On en comptoit sept dans l'Egypte, & trois dans la Lybie. Les sept provinces de l'Egypte étoient les deux provinces d'Egypte, première & seconde; & les deux Augustamiques, première & seconde, dans la basse Egypte; l'Arcadie ou l'Heptanome dans la Moyenne; & les deux Thébaïdes dans la

Haute. La Lybie étoit partagée en trois provinces, sçavoir de Lybie Première ou de Pentapole, & de Lybie Seconde ou Marmarique. La troisième province de Lybie, qu'on appelloit Tripolitaine, étoit disputée entre le patriarche d'Alexandrie, & les exarques ou primats de Carthage, ou de l'Afrique occidentale, qui étoient dépendans du patriarcat Latin ou de Rome.

Comme l'Egypte & la Lybie furent du partage de l'empire d'Orient ou de Constantinople, cela donna occasion à beaucoup de Grecs de s'établir dans l'Egypte & la Lybie; plusieurs y étoient d'ailleurs attirés par le grand commerce qu'ils faisoient dans le pays; outre ceux qui y étoient déjà établis, depuis qu'Alexandre le Grand avoit fait la conquête de ces provinces; en sorte que les évêques d'Alexandrie & de l'Egypte avoient beaucoup de Grecs parmi leurs diocésains, outre les naturels du pays, qu'on appella *Coptes* ou *Cophites*. La plupart des uns & des autres concoururent avec beaucoup de zèle & de ferveur la pureté de la foi, malgré les ravages que l'Arrianisme fit dans ces provinces au IV. siècle; & personne n'ignore les combats que le Grand S. Athanase, patriarche d'Alexandrie, eut à soutenir au IV. siècle, pour préserver son église, & celles qui lui étoient soumises, des erreurs de l'Arrianisme; mais le V. siècle fut fatal pour la foi aux églises d'Egypte, par la protection que Dioscore, patriarche d'Alexandrie, accorda aux erreurs d'Eutichés.

Dioscore ayant été déposé pour cela au concile de Calcedoine, la déposition causa dans l'église d'Egypte un schisme, qui y dure encore. Comme il étoit Copte ou Egyptien de naissance, tous les évêques & les Chrétiens de cette nation prirent son parti, embrassèrent ses erreurs, se séparèrent du patriarche Grec ou Melchite, qui avoit été élu en sa place, & en élurent un

autre, qui professa comme eux le monophysisme & entraîna dans l'hérésie les Chrétiens de l'Ethiopie, c'est-à-dire de la Nubie & de l'Abylinie : c'est ce qui a donné l'origine à l'église schismatique des Coptes.

Les empereurs Grecs tenterent en vain de les ramener à l'unité. Pour soutenir le patriarche d'Alexandrie, ils engagèrent plusieurs Grecs à s'établir dans l'Egypte ; mais peu-à-peu leur nombre y diminua considérablement, sur-tout depuis que les Sarasins se furent emparés des provinces de ce patriarchat au VII. siècle ; en sorte que le rit Grec y est aujourd'hui réduit à très-peu de chose ; & que, si l'on excepte les Grecs qui sont habitués à Alexandrie, au Caire & à Damiette, il en reste fort peu en Egypte. Les moines Grecs de S. Basile y ont conservé quelques monastères fort délabrés ; mais à-peine le patriarche Grec d'Alexandrie compte-t-il une quarantaine de paroisses sous sa juridiction ; ce qui ne répond guères au titre magnifique qu'il se donne. On a déjà remarqué qu'il fait depuis long-tems sa résidence ordinaire au Caire, où il a environ une vingtaine de paroisses, & 7 à 8000. Chrétiens de son rit, qui ont embrassé comme tous les autres le schisme de l'église Grecque. Il achete sa dignité, ou du Grand-Seigneur, ou du bacha du Caire, & on compte qu'elle peut lui produire environ dix mille écus de revenu. Quand il l'a obtenue, il va se faire sacrer à Constantinople ; & de tout ce grand nombre d'évêques qui lui étoient soumis, il ne lui en reste plus qu'un ou deux, entr'autres à Damiette, dont l'évêque se qualifie métropolitain.

Nous ne parlons pas ici du patriarche Latin, que les croisés établirent à Alexandrie, après avoir fait au XIII. siècle la conquête de l'Egypte, où ils établirent aussi quelques autres évêques Latins, parce que cette conquête fut passagère. Mais

l'église Romaine a conservé le titre de ce patriarchat.

On a remarqué que le patriarche Copte fait sa résidence au Caire, où il l'a transférée depuis plusieurs siècles. Les Chrétiens de son rit ont été autrefois fort nombreux en Egypte ; & il a compté anciennement jusqu'à plus de cent vingt évêques sous sa juridiction, tant en Egypte, qu'en Lybie, en Nubie & en Abissinie : mais de ce grand nombre, à-peine en reste-t-il aujourd'hui huit à dix, dont les principaux sont ceux de *Damiette* & de *Farma* dans la Basse Egypte ; de *Fium* dans la Moyenne ; de *Sint* dans la Haute, & de *Jérusalem* en Palestine. Les Coptes ont conservé aussi plusieurs monastères de l'un & de l'autre sexe, dans la plupart desquels les moines, qui se disent de l'ordre de S. Antoine, mènent une vie fort pauvre & fort austère.

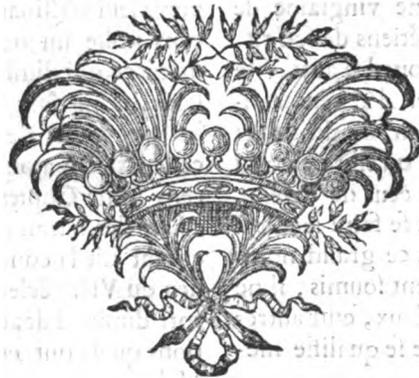
Les Coptes, par la haine qu'ils portoient aux Grecs ou Melchites, contribuèrent beaucoup à livrer l'Egypte aux Sarasins au VII. siècle. On prétend en effet que l'empereur Justinien voulant forcer les Coptes à embrasser la foi du concile de Calcédoine & punir leur obstination, en fit massacrer deux cens mille un jour de dimanche à Alexandrie ; ce qui diminua fort leur nombre, & les irrita extrêmement contre ce prince & les empereurs de Constantinople ses successeurs. On ajoute qu'il y avoit encore six cens mille Coptes qui payoient tribut au calife des Sarasins, après que ces Infidèles eurent fait la conquête de l'Egypte, au milieu du VII. siècle ; mais leur nombre en est fort diminué depuis, par les diverses vexations qu'ils ont eu à souffrir de la part des Mahométans, qui dominent dans le pays. On a déjà remarqué qu'il n'en reste plus aujourd'hui qu'environ 40000. De ce nombre, l'abbé de Commanville n'en met que cinq ou six mille au Caire, où est leur église patriarcale, & où ils ont dix à douze paroisses, avec quelques monastères.

res : mais Granger , dans son voyage d'Égypte , assure qu'il y a encore vingt mille Coptes au Caire , où ils ont plusieurs monastères des deux sexes.

L'élection du patriarche des Coptes se fait au Caire par les évêques de la nation , avec l'agrément du bacha. Il est toujours pris dans l'état monastique , comme dans les autres églises orientales ; mais quoiqu'il soit extrêmement respecté par ceux de sa nation , au lieu d'ambitionner cette dignité , tout le monde la fuit , tant à cause de la vie austère que mène celui qui en est revêtu , lequel vit dans une abstinence continue , & n'use jamais de viande & de vin , qu'à cause des avanies qu'il est obligé d'esfuyer de la part des Turcs. Ses principales fonctions sont d'officier les fêtes solennelles , de conférer les ordres , & de visiter les évêchés de sa dépendance. Il porte une robe noire de laine , à longues manches , & un manteau noir par-dessus. Son turban est rayé de bleu , & noué avec un ruban

de soie rouge , qui est la marque de sa dignité. Ses revenus sont fort modiques , puisqu'il ne tire que deux maïdins par tête de ceux de sa nation ; ce qui ne produit qu'environ 800. écus par an , dont les bachas du Caire lui enlèvent la meilleure portion par leurs vexations.

La liturgie des Coptes est dans une langue particulière , qui est l'ancien Egyptien , mêlé de beaucoup de termes Grecs ou Arabes. Cette langue est entendue aujourd'hui de peu de personnes. Ses caractères sont Grecs , mais un peu changés. La créance des Coptes , & leurs cérémonies ecclésiastiques sont à-peu-près les mêmes que celles des Grecs ; mais ils sont sectateurs du monophysisme , comme on l'a déjà remarqué. L'église Romaine a fait diverses tentatives pour les engager à abjurer leurs erreurs , & à se réunir à l'église Catholique ; & la congrégation de la Propagande entretient un certain nombre de missionnaires parmi eux , mais jusqu'ici avec peu de fruit.





II.

LA BARBARIE.



Nous comprenons sous ce nom, avec nos meilleurs géographes, cette partie de l'Afrique septentrionale, située entre le 20. degré de latitude septentrionale, & le 38. & entre le 1. degré de longitude, & le 46. Nous divisons cette partie comme les mêmes géographes, en *Barbarie proprement dite*, & en *Désert* ou *Zara*; division fondée sur la qualité du pays & sur la couleur des habitans : ceux qui habitent la Barbarie proprement dite étant plus blancs de couleur & plus civilisés ; & ceux du Zara ayant le teint fort basané & étant plus barbares. Cette partie de l'Afrique est bornée au nord par la Méditerranée, au levant par l'Egypte & la Nubie, au midi par la Nigritie & la Guinée, & au couchant par l'Océan.

Tome IV.

I.

LA BARBARIE

PROPREMENT DITE.

Cette partie de la Barbarie s'étend le long de la côte de la Méditerranée, qui la borne au nord, depuis le 29. degré 15. m. de latitude, jusqu'au 38. & depuis le 7. de longitude, jusqu'au 46. ainsi elle a environ 220. lieues communes de France d'étendue du midi au nord, & environ 750. du levant au couchant. Elle est bornée au levant par l'Egypte, au couchant par l'Océan ; & au midi le mont *Atlas* la sépare du Désert ou *Zara*. Comme le mont *Atlas* s'étend jusqu'à la côte occidentale de l'Océan, on a donné à cette mer le nom d'*Atlantique*.

Les Romains, après avoir soumis la république de Carthage, étendirent leur domination sur tout le reste de cette portion de l'Afrique, qui portoit alors le nom d'*Afrique* proprement dite ; & qui le donna dans la suite au reste de cette partie du Monde.

Y

Les Romains la partagerent en 6. provinces qui étoient la *Carthaginoise proconsulaire*, la *Bisacène*, la *Mauritanie Césarienne*, la *Mauritanie de Sitifi*, la *Numidie* & la *Tripolitaine*; ces 6. provinces furent soumises au préfet du prétoire d'Afrique, l'un des 4. de l'empire d'Occident, dont elles firent toujours partie, tant que cet empire subsista.

La religion Chrétienne fut prêchée dans cette partie de l'Afrique dès le premier siècle de l'église; elle y devint si florissante, qu'on y comptoit plus de 650. évêchés au IV. siècle & dans le suivant: il est vrai qu'il y en eut plusieurs d'établis dans de simples villages. La foi des Chrétiens du pays fut d'abord mise à l'épreuve par les empereurs payens, qui procurèrent la couronne du martyr à un très-grand nombre de fidèles. Les Donatistes, les Ariens, les Manichéens & les Pélagiens firent d'un autre côté beaucoup de ravages dans l'église d'Afrique au IV. & V. siècles: mais la vérité catholique y fut défendue avec beaucoup de force & de vigueur par plusieurs saints évêques que l'église compte au nombre de ses plus grands docteurs, tels entr'autres que S. Cyprien & S. Augustin.

Les Vandales & les Alains s'emparèrent de l'Afrique sur les Romains vers le commencement du V. siècle, & ils y fixèrent leur demeure & leur domination. Comme ces peuples Barbares professoient l'Arianisme, ils y suscitèrent à la fin du même siècle, contre les Catholiques, une des plus violentes persécutions, que l'église eut encore essuyée: mais après y avoir régné près d'un siècle, l'empereur Justinien reprit l'Afrique sur ces Barbares par son général Bélisaire, l'an 536. l'unit à l'empire d'Orient, & y fit fleurir la religion; ce qui subsista jusques vers le milieu du VII. siècle, que les califes Sarrasins ou Arabes, après avoir enlevé à l'empire d'Orient la Syrie, l'Egypte & la Palestine, étendirent

leurs conquêtes dans l'Afrique proprement dite, qu'ils soumirent à leur domination, & d'où ils passèrent en Espagne au commencement du VIII. Ce fut-là l'époque fatale de l'extinction du Christianisme dans cette portion de l'empire, où il tomba peu à peu en décadence, par les vexations des Musulmans; en sorte qu'au XI. siècle, il n'y en restoit presque plus aucune trace. Comme la plupart des Maures ou habitans de la Mauritanie suivirent la loi de leurs vainqueurs, & qu'ils embrassèrent comme eux le Mahométisme; de-là vient que les historiens du tems appellent indifféremment les Mahométans qui passèrent d'Afrique en Europe au VIII. siècle, *Sarrasins*, *Arabes* ou *Maures*. Les califes d'Egypte, après cette conquête, continuèrent de dominer sur l'Afrique, jusques vers le milieu du VIII. siècle, qu'il s'éleva parmi eux des guerres intestines; en sorte que leur monarchie fut partagée depuis en divers royaumes ou principautés; & c'est ce qui a formé enfin les divers états qui sont établis en Afrique le long de la Méditerranée, sur une partie desquels les Turcs ont étendu leur domination depuis le commencement du XVI. siècle.

On n'est pas d'accord sur l'origine du nom de *Barbarie* qu'on donne aujourd'hui à ce pays. Quelques-uns le dérivent assez vraisemblablement de celui de *Béréberes*, peuples Arabes, qui s'y établirent anciennement, & qui vivent répandus dans tout le pays; les uns sous des tentes errans dans les campagnes ou sur des montagnes, occupés de la conduite de leurs troupeaux, & les autres dans des villages ou habitations fixes, où ils s'emploient à l'agriculture.

L'air des côtes & des montagnes qui régner le long de la Méditerranée, depuis le détroit de Gibraltar, jusque en Egypte, est plutôt froid que chaud, du moins pendant les mois de Décembre & de Janvier. Le reste de l'année il y fait plus

chaud que froid, & la chaleur y est très-
vive pendant les mois de Juin & de Juillet :
mais en général on y jouit d'un air assez
tempéré, & les saisons s'y succèdent les
unes aux autres d'une manière insensible.

Le terroir est fertile, sur-tout dans la
partie occidentale vers les côtes de l'Océan,
& on y recueille tous les fruits qui croif-
sent dans la partie méridionale de l'Europe:
ils y sont excellens, & il y a beaucoup
d'oliviers. Les terres qui y sont légères,
remplies de sel & de nitre, se labourent
aisément. Le sel y domine; ce qui contribue
à leur fertilité; & on y trouve un grand
nombre de sources salées & de montagnes
de sel. Il y a dans les entrailles de la terre
beaucoup d'exhalaisons sulfureuses & ni-
treuses, qui y excitent de fréquens trem-
blemens de terre. Le plomb & le fer sont
les seuls métaux qu'on ait découvert dans
le pays, qui abonde sur-tout en bled, en
orge, en pâturages & en plusieurs sortes
de légumes, d'herbages & de racines : il
fournit à l'étranger des peaux de bœuf &
des maroquins, des toiles de coton & de
lin. On y fabrique des tapis; mais ils ne sont
ni si bons ni si beaux que ceux de Turquie.
On fabrique aussi des étoffes de soie à
Tunis & à Alger, & de la toile grossière
qui se consomment dans le pays.

La Barbarie fournit des raisins, du
maïs, des dates, des figues, des amandes,
de l'indigo, de la poudre d'or, des plu-
mes d'autruche, de la cire, des laines,
du corail, &c. Par rapport aux dates, il
n'y a proprement que les palmiers du Zara
qui les portent à leur perfection. On fait
du miel de palmier qui est fort estimé :
c'est à-peu-près la même chose que le vin
de palmier; du reste on y fait de fort bon
vin. Le pays abonde en sources minéra-
les & thermales. En un mot il est très-
riche par lui-même : il peut fournir à la
nourriture des habitans, & les denrées y
sont à grand marché; ce qui n'empêche

pas ceux qui habitent sur les côtes d'exer-
cer un brigandage continuel, par le grand
nombre de vaisseaux corsaires qu'ils met-
tent en mer pour détrousser les vaisseaux
Chrétiens.

Toutes les rivières du pays prennent
leur source dans le mont Atlas; & il y
a beaucoup de fontaines; ce qui rend le
pays fécond : mais il y a beaucoup de
montagnes dans le grand Atlas, qui sont
inhabitables, à cause de leur âpreté & de
la froideur de l'air. Les autres où l'air
est tempéré, sont fort peuplées. Quant
aux animaux, outre les domestiques qui y
abondent, comme les chevaux, les bœufs,
les chevreux, les chèvres, les brebis & les
mulets, on trouve dans les montagnes &
les forêts beaucoup de bêtes féroces, com-
me tigres, lions, &c. mais il n'y en a plus
autant qu'il y en avoit autrefois. On y voit
aussi plusieurs bœufs sauvages, quantité de
singes, de daims, & de gazelles ou antilo-
pes : les chevaux-barbes sont fort estimés;
mais le commerce n'en est pas libre par-tout.
On y trouve aussi toute sorte d'oiseaux.

Le pays est assez peuplé, sur-tout de-
puis qu'un grand nombre de Maures chas-
sés d'Espagne, s'y sont réfugiés au com-
mencement du dernier siècle. Il y a princi-
palement trois sortes de peuples qui sont
Mahométans; sçavoir 1°. les Africains ou
Maures originaires du pays, qui sont dis-
tingués en blancs & en noirs. Les premiers
habitent les côtes & les villes maritimes :
les noirs sont plus avancés vers le midi;
2°. les Arabes, qui conquièrent l'Afrique
au VII. siècle, & qui se tiennent la plûpart
dans les déserts; 3°. les Turcs qui y vien-
nent chercher fortune. Outre cela il y a
les anciens Arabes ou *Béréberes*, dont on a
déjà parlé, & qui vivent la plûpart sans
religion, & beaucoup de Juifs. Quant aux
Chrétiens, on n'y trouve plus aujourd'hui
que ceux que le commerce y attire, & ceux
qui vivent dans l'esclavage.

Les habitans de la Barbarie ont l'esprit vif & propre aux sciences : mais ils les négligent beaucoup , & ils n'entendent ni la médecine ni les mathématiques , en quoi ils ont beaucoup dégénéré de leurs ancêtres. Ils ont cependant une espece de musique & jouent de divers instrumens. Ceux qui habitent dans les villes sont avares , vindicatifs , fourbes , cruels & superstitieux. Ils s'abstiennent néanmoins de tout jurement ou blasphème , & sont fort circonspects dans leur conversation. Ils ont un grand nombre de mosquées richement fondées , & ornées d'un grand nombre de lampes. Les femmes n'ont pas la permission d'y aller : elles se tiennent toujours voilées , ainsi que les filles , & leurs maris en sont fort jaloux. Ils n'en ont ordinairement qu'une de légitime ; mais ils ont plusieurs concubines. Ceux qui campent dans les campagnes ou sur les montagnes , comme les Arabes & les Béréberes ou bergers , sont plus doux & plus affables , vaillans & laborieux : ils vivent fort pauvrement , & par conséquent fort sobrement.

Il y a plusieurs écoles dans les villes pour apprendre aux enfans , dès l'âge de 6. ans , à lire , écrire & chiffrer , avec l'alcoran & les cérémonies de leur religion : mais les Bedouins ou Arabes ne sçavent ce que c'est que de donner de l'éducation à leurs enfans. Leur nourriture ordinaire est de ris ou de viandes communes : leur boisson est de l'eau ou du sorbet ; mais plusieurs boivent du vin sans scrupule. Les gens du commun ne portent pas de bas ; mais leurs caleçons descendent fort bas. Ils portent des robes de drap ou de soye , qui descendent jusqu'aux genoux , attachées par devant avec des boutons d'or ou de soye , & dont les manches ne vont que jusqu'au coude , & ils retrouffent celles de la chemise. Ils vont souvent les bras nus. Leurs souliers ou pantoufles sont de cuir jaune ou rouge. Les grands ont au lieu de bas ,

des botines de cuir de Turquie : leur turban est de laine rouge , enveloppé d'une toile de coton blanche. Les femmes sont presque habillées comme les hommes ; excepté le couvre-chef qui est de fin lin. Les riches portent des bracelets , des pendans d'oreille & des pierres précieuses , & ont soin de se farder. Les hommes & les femmes font un fréquent usage du bain.

On voit beaucoup de jardins aux environs des villes ; mais ils n'ont aucune régularité , & tout y est péle-mêle.

Shaw , dans ses voyages de Tunis & d'Alger , nous donne des connoissances plus détaillées des mœurs & des usages des peuples de la Barbarie , tant de ceux qui demeurent dans les villes , que de ceux qui habitent les campagnes.

De tous les arts , dit ce voyageur , celui que les Maures de la Barbarie entendent le mieux , c'est l'architecture : ils s'appliquent sur-tout à élever des bâtimens commodes & assortis à la température du climat , où la chaleur en été est accablante. C'est pourquoi les maisons ont de grandes portes , des appartemens spacieux , des pavés de marbre , des cours cloîtrées tout autour , & des jets d'eau quelquefois au milieu des cours. Toutes les fenêtres regardent sur une cour fermée , à cause qu'ils sont fort jaloux de leurs femmes ; excepté un balcon fermé de jalousies , qu'il y a quelquefois du côté de la rue , & qu'on n'ouvre que lorsqu'on célèbre quelque grande fête.

Les rues des villes sont généralement étroites , & plusieurs ont un rang de boutiques de chaque côté. Les maisons ont quelquefois deux ou trois étages : une famille entiere occupe souvent une seule chambre des appartemens. C'est la raison pour laquelle les villes du pays sont si remplies de monde. Dans les bonnes maisons , les chambres sont tapissées de velours ou de damas depuis le plancher jus-

qu'à la moitié de la hauteur des murailles : le reste du mur est chargé de divers ornemens en stuc ou en marbre : le plafond est boisé & peint en divers compartimens, & le plancher est couvert de riches tapis, avec des carreaux de damas ou de velours, au lieu de chaises, où ils se tiennent les jambes croisées. Leurs lits sont sur une estrade située au bout de l'appartement, & élevée de 4. à 5. pieds au-dessus du plancher, avec une balustrade tout autour. Les toits sont plats & en terrasse, & les murs qui les séparent des autres maisons, sont à hauteur d'appui, ou bien elles sont séparées par des balustrades. Quand les maisons sont dans un terrain uni, on peut les parcourir sur les toits sans passer dans la rue. Il y a ordinairement une petite maison annexée à la grande, & plus haute souvent d'un étage.

Les *Kabyles* & les *Bedouins* habitent les campagnes; les premiers communément dans les montagnes, & les autres dans les plaines : les *Bedouins* ou Arabes vivent sous des tentes; elles sont couvertes d'un tissu de crin ou de poil & rangées en cercle : elles forment ce qu'on appelle un *Don-war* ou village, composé quelquefois de 300. tentes. Elles diffèrent en grandeur suivant le nombre de ceux qui les habitent; elles sont soutenues par quelques perches, & les appartemens sont séparés par des rideaux. Ils couchent sur des nattes ou des tapis, enveloppés dans leur *Hyke* ou couverture de laine.

Les Arabes, quoique depuis plusieurs siècles sous le joug des Turcs, sont gouvernés par leurs propres magistrats qui exercent la justice à leur manière. Les Turcs les laissent jouir de ces privilèges, pourvu qu'ils se tiennent en paix, & qu'ils paient la 8^e. partie du produit de leurs terres, avec une petite capitation annuelle. Ainsi chaque *Don-war* ou village est comme une espèce de principauté, où préside

le chef de la famille la plus considérable; dignité qui passe à celui de ses proches qui est le plus capable de gouverner. Ce chef jouit d'un pouvoir despotique; mais il tache d'accorder tous les différends à l'amiable, avec le conseil de quelques-uns des principaux qu'il choisit. Lorsqu'un chef n'a qu'un *Don-war* sous son autorité, il prend le nom de *Cheick*, & il s'appelle *Emir*, lorsque toute une tribu ou plusieurs *Don-wars* lui sont soumis.

Les *Kabyles* habitent sur les montagnes dans des cabanes qu'ils appellent *Gurbies*, faites de clayes enduites de boue ou de terre grasse séchée au soleil. Les toits sont couverts de paille ou de gazon, sur une couche de roseaux ou de branches d'arbres. Plusieurs de ces *gurbies* composent un village qu'ils appellent *Dasbkras*. Il n'y a ordinairement qu'un appartement dans chaque *gurbie*, avec un coin destiné pour les bestiaux, comme dans les tentes des *Bedouins*. Ces chaumières sont toujours fixes; au lieu que les *Bedouins* changent souvent de demeure, & y transportent leurs tentes. Les *Kabyles* ont un langage particulier différent de l'Arabe; ce qui peut faire croire qu'ils sont les plus anciens habitans du pays.

Les femmes des *Kabyles* & des *Bedouins* s'occupent à la fabrique des *bykes* ou couvertures de laine & des tissus de poils de chèvre, dont ces derniers couvrent leurs tentes. Les *hykes*, qui ont 6. aunes d'Angleterre de long sur 5. ou 6. pieds de large, servent à ces peuples d'habillement pendant le jour, & de lit & de couverture pendant la nuit : ce vêtement est léger, mais très-incommode. Ils portent aussi des manteaux ou des surtouts que leurs femmes fabriquent, & qu'ils appellent *Burnoose*, dont ils se servent ordinairement contre la pluie & le froid. Ils vont tête nue les uns & les autres, & lient seulement les cheveux autour de la tête avec une ficelle.

Les Maures & les Turcs, & quelques tribus des plus riches parmi les Arabes, portent sur la tête un petit bonnet de drap d'écarlate; & le turban est rangé autour du bonnet. Quelques Kabyles & Bedouins portent une tunique fort étroite à manches ou sans manches sous leur hiki : la plupart ne portent pas de chemise ou de linge; au lieu que les Turcs & les Maures en portent communément. Ils ont aussi des ceintures de laine, qui font plusieurs tours autour du corps. L'un des bouts de la ceinture, cousu des deux côtés, leur sert de bourse, & ils portent à leur ceinture leurs couteaux, leurs poignards & leurs écritaires.

Les Bedouins ne portent pas de calçons; mais les habitans des villes, hommes & femmes, ne paroissent pas sans en avoir. Les femmes Maures, lorsqu'elles paroissent en public, sont tellement enveloppées, que quand même elles ne porteroient pas de voile, on ne sauroit voir leur visage. Elles portent des cheveux fort longs, & en font des tresses, qu'elles entortillent sur le derrière de la tête, & qu'elles nouent avec des rubans : elles attachent par-dessus un morceau triangulaire de toile brodée. Les Mauresques qui sont de condition, mettent sur ce linge quelques plaques d'or ou d'argent minces, flexibles & découpées comme de la dentelle, & par-dessus tout un mouchoir de crêpe, de gaze, de soie ou de toile peinte, dont les bouts pendent négligemment sur le dos & sur la tresse des cheveux : elles peignent en brun leurs paupières, avec de la poudre de mine de plomb.

Les peuples de Barbarie, comme tous les Orientaux, sont grands mangeurs de pain : il est levé dans les villes & dans les villages; mais les Bedouins le mangent en gâteaux cuits sans levain : & ils sont fort pauvres dans leurs meubles & leurs ustensiles, ainsi que les Kabyles. Ils sont les uns & les autres fort fainéans, & ne s'attachent à aucune profession; en sorte qu'ils passent

leur vie à ne rien faire ou à se divertir, à chasser ou à galoper : du reste ils ont conservé leurs anciens usages. Les femmes ont tout le tracas du ménage, & les garçons & les filles gardent les troupeaux.

Les Turcs & les Maures se levent tous de grand matin; & après avoir fait leurs prières au point du jour, ils vaquent à leurs occupations jusqu'au dîner, qui est communément à 10. heures : après la prière de midi, tout ouvrage cesse & on ferme les boutiques; ils soupent au soleil couchant, après la prière du soir, & se couchent dès qu'il fait nuit.

Les femmes peuvent passer pour belles, & conservent leur beauté jusqu'à 30. ans qu'elles cessent communément d'avoir des enfans; en récompense elles en ont souvent jusqu'à onze.

On trouve en Barbarie quantité de ports de mer sur les côtes de la Méditerranée & de l'Océan, qui servent également au commerce des nations Chrétiennes, qui y tiennent des consuls, & à la retraite des vaisseaux corsaires.

Quatre principaux états partagent cette partie de l'Afrique; savoir, de *Tripoli*, *Tunis*, *Alger* & *Maroc*.

I. É T A T D E T R I P O L I .

L'état ou royaume de Tripoli s'étend, suivant les cartes que M. d'Anville nous a données de l'Afrique, le long de la mer Méditerranée, qui le borne au nord, entre le 28. degré 30. m. de longitude, & le 43. dans l'espace d'environ 300. lieues communes de France de côtes, depuis l'Egypte, avec laquelle il confine au levant, jusqu'au royaume de Tunis, qui le borne au couchant; & il a environ 150. lieues dans sa plus grande largeur, depuis le désert de Zara, qu'il a au midi, jusqu'à la Méditerranée; c'est-à-dire, depuis environ le 28. degré de latitude, jusqu'au 34. 30. m.

mais les limites du côté du midi ne sont pas bien connues.

Cet état contient l'ancienne *Lybie*, partagée en deux provinces Romaines, fournies au préter d'Egypte, & pour le spirituel au patriarche d'Alexandrie; & l'ancienne *Tripolitaine*, qui étant située sur les frontières de ce patriarchat & de l'exarchat de Carthage ou de l'Afrique occidentale, fut également sous la juridiction du patriarche d'Alexandrie, & de l'archevêque de Carthage.

La *Tripolitaine* ne contenoit que quatre villes épiscopales outre la métropole: mais les deux Lybies, partagées en *Marmarique* & en *Pentapole*, en avoient 20. sans la ville de *Darnes*, métropole de la première, & celle de *Cyrene*, métropole de l'autre. Il ne reste plus aujourd'hui que des ruines de la plupart de ces villes, depuis que les Arabes ou Sarrasins, qui les ont détruites, s'emparèrent du pays au VII. siècle de l'Ere Chrétienne.

TRIPOLI, capitale de l'état de son nom, est une ancienne ville qu'on prétend avoir été connue autrefois sous le nom d'*Oca*; mais elle prit dans la suite celui du pays, qu'on appelloit *Tripoli*, à cause qu'il y avoit trois principales villes; & elle fut la métropole de la province Tripolitaine dans l'exarchat de Carthage ou de l'Afrique occidentale. Les Arabes l'ayant prise au VII. siècle, après un siège de 6. mois, la ruinèrent pour la plus grande partie. Elle fut sujette pendant quelque tems aux rois de Tunis: mais ensuite elle fut gouvernée par des seigneurs qui prirent le titre de *Roi*; & elle fut la capitale de leurs états. Don Pedro de Navarre, général du roi d'Espagne, l'assiégea en 1510. la prit, la ruina, & ne laissa que le château qu'il fortifia, avec un autre fort près du port, où il mit garnison. Le ckeik qui avoit été seigneur du pays, l'ayant rebâtie, il la posséda sous l'autorité du roi d'Espagne.

Charles V. empereur & roi d'Espagne, en disposa en 1528. ainsi que de l'isle de Malte, en faveur des chevaliers de saint Jean de Jerusalem, qui avoient été chassés de Rhodes. Soliman II. empereur des Turcs, la prit sur ces chevaliers en 1551. la fortifia, & en fit un gouvernement dépendant de son empire, sous l'autorité d'un bacha, qui en fut chassé en 1600. après que les officiers de la milice se furent érigés en république. Elle est gouvernée par un chef nommé *Dey*, qui est comme le général de la nation, sous la protection du Grand-Seigneur, auquel la république paye une espèce de tribut. Cette république subsiste par son commerce d'étoffes & de safran qui y est excellent; mais plus encore par ses pirateries. Le gouvernement, qui est aristocratique, est administré par le divan, dont le dey est le chef ou le président. On prétend que les revenus ordinaires de la république montent à trois cens soixante mille écus.

La ville de Tripoli est située au 32. degré 45. m. de latitude, & au 32. 53. m. de longitude, auprès de la mer, dans une plaine sablonneuse, où on trouve quelques palmiers, mais où on ne recueille pas de bled; ce qui fait que le pain y est cher: elle se soutient par son commerce, y ayant un port fort commode. Il n'y a ni puits ni fontaines, & on est obligé d'y boire de l'eau des citernes. On y voit quelques restes d'antiquité, entr'autres un arc de triomphe. Elle est entourée de hautes murailles, mais peu fortes, & défendue entr'autres par la forteresse de *Mandri*, qui s'avance dans la mer. Elle est habitée par des Maures, des Turcs & des Chrétiens esclaves: ceux-ci y sont ordinairement au nombre de mille. Les religieux Franciscains y ont une belle église avec un couvent fort commode, & un hôpital pour ces esclaves malades. Les maisons sont assez belles, & ont des toits faits en terrasse. La ville est su-

jette à la peste ; & celle qui y régna en 1733. y enleva près de 18000. personnes. Les François & quelques autres nations Européennes, y ont des consuls. Les premiers bombardèrent cette ville en 1685. & 1728. parce que les corsaires de Tripoli n'avoient pas respecté le pavillon François.

Le terroir est stérile en divers endroits des environs de Tripoli, & assez fertile en quelques autres. Les principaux fruits qu'on y recueille sont les citrons, les oranges, les figues, les dattes, &c. Les plus riches habitans de la ville ont de jolies maisons de campagnes à *Misia*, qui en est à une demi-lieue.

On divise cet état en plusieurs quartiers, dont la plupart sont déserts & stériles. Il peut mettre sur pied jusqu'à 40000. hommes, tous de mauvaises troupes, & 25. vaisseaux en mer : mais toutes les forces unies à celles de Tunis, n'égalent pas celles d'Alger.

Entre les pays qui composent l'état de Tripoli, le plus considérable est celui qu'on appelle la province particulière de Tripoli, où on met plusieurs villes & ports de mer ; mais nous n'avons pas des connoissances assez exactes de leur état présent.

L'ancienne ville de *Cyrene*, métropole de la Lybie Pentapole ou de la Cyrénaïque, située au levant de la Tripolitaine, est connue aujourd'hui sous le nom de *Grenne*, de *Curen* ou de *Cairoen*, qu'il ne faut pas confondre avec la ville de Cairevan, située aux environs de Tunis. Cyrene ou Curen, qui est une ancienne colonie Grecque, est située dans une plaine, à 11. mille pas de la mer, au 32. degré 41. m. de latitude, & au 38. 45. m. de longitude : elle avoit autrefois 4. lieues de tour, & une centaine de villages des environs sous sa dépendance ; mais elle est bien déchue de son ancienne splendeur, dont on y trouve beaucoup de restes. Il y a quelques Arabes,

qui campent sur ses ruines, & qui vivent pendant six mois de l'année du laitage de leurs troupeaux, avec un peu de farine d'orge : ils sont assez affables ; mais ils ne sement que ce qu'ils peuvent consommer chaque année.

Dans les bois situés aux environs de cette ancienne ville, il y a des peuples qui vivent comme des bêtes, sans religion & dans l'indépendance, vêtus de peaux de chèvre.

Cyrene ou Curen a été la capitale & le siège royal des états que les Fakimites conquièrent en Afrique ; & ayant ensuite conquis l'Égypte, ils transférèrent leur siège au Caire, qu'ils firent bâtir. Cyrene fut conquise l'an 666. de J. C. par les Arabes Musulmans. Cette ville avoit encore des évêques sous le patriarche d'Alexandrie au milieu du IX. siècle ; & elle avoit un roi particulier, Arabe de nation, lorsque Dragut, qui commandoit à Tripoli pour Soliman II. empereur des Turcs, la soumit à ce prince.

La côte de *Derne* fait aussi un pays particulier de l'état de Tripoli. La ville qui donne son nom à cette côte est l'ancienne *Darnis*, métropole de la Lybie Marmarique, qui confinoit avec l'Égypte. Elle est située à environ 20. lieues au levant de Cyrene, & a été rebâtie par les Maures Andalous, lorsqu'ils furent chassés d'Espagne. Elle est petite & située au pied des montagnes, à demi-quart de lieue de la mer. Il y a de très-belles fontaines, & son terroir, qui contient 2. lieues de long sur une de large, est rempli de beaux jardins. La rade n'en est pas bonne. Les François y ont un vice-consul qui a dans son département *Bengazi*, autre place maritime, & anciennement belle & grande ville, située sur la côte occidentale du golfe de la *Sidra*, à environ 36. lieues au sud-ouest de Curen.

Derne est gouvernée par un dey, qui étend

étend son autorité sur cent lieues de côtes, & autant dans les terres. On compte dans cette étendue de pays environ 30000. *Doires* ou tentes d'Arabes, & il n'y a aucune autre sorte d'habitation. Ces peuples sont Mahométans, & se servent pour armes de lances & de sabres. Ils sont tributaires du dey de Tripoli, & se font souvent la guerre d'une montagne à l'autre. Ils recueillent beaucoup de miel & de cire. C'est dans les montagnes de la côte de *Derne* qu'on trouve les chevaux les plus estimés de la Barbarie.

Au midi de la côte de *Derne* est le désert de *Barca*, qui y est compris, & que quelques géographes, & en dernier lieu l'abbé Lenglet & Hubner après Sanson, ont érigé en *Royaume*, avec une capitale de même nom, dans lequel ils comprennent tout ce qui compose aujourd'hui la côte de *Derne*. D'un autre côté, la *Martinie*, fondé sur les cartes de Guillaume de l'Isle, où il n'est pas fait mention de la ville de *Barca*, prétend que cette ville est une *chimère*; & il paroît en effet qu'il n'y en a aucune de ce nom qui subsiste aujourd'hui: mais on ne sçauroit disconvenir qu'il n'y ait eu anciennement une ville épiscopale nommée *Barce* dans la province de Lybie Pentapole, ou Cyrénaïque. Elle étoit située sur la côte, & on croit que c'est la même qui fut appelée dans la suite *Ptolemais*, & qu'on appelle aujourd'hui *Tolemata*, & auprès de laquelle M. d'Anville met la ville de *Barca* à son midi: mais les anciennes notices de la province Cyrénaïque distinguent la ville de *Barca* d'avec celle de *Ptolemais*. Quoi qu'il en soit, il résulte du moins de ce que nous venons de dire, que le royaume de *Barca* est véritablement un royaume imaginaire, & que le désert de *Barca* fait partie du royaume de Tripoli & du pays qu'on appelle *la Côte de Derne*.

Au midi de cette côte est un autre désert très-vaste, qui en est séparé au nord

Tome IV.

par les monts *Méias*, & au midi par les monts *Servai*. Ce désert confine au levant avec l'Egypte, dont il est séparé par une autre chaîne de montagnes. Il est nommé *Augila* ou *Ouguela*, d'une ville, où il y a de l'eau & des palmiers. Cette ville & celle de *Si-wa* ou *Sionah*, qui est située sur les frontières d'Egypte, & qui se gouverne en république sous la dépendance de Tripoli, sont les deux seules places du pays.

Au couchant de ce désert & au midi de la province de Tripoli, est le pays qu'on appelle *Ras-sem* ou *Raxim*; c'est-à-dire, *Pétrifié*, suivant la carte de l'Afrique de Guillaume de l'Isle de l'an 1722. Nous connoissons ce pays par la relation que M. le Maire, ancien consul de France à Tripoli, nous en a donnée, & qui est insérée dans le Mercure du mois de Janvier de l'an 1729. Suivant ce mémoire, ce pays pétrifié est situé à près de 200. lieues de la ville de Tripoli, au sud de la ville de *Bengazi*, à 8. journées de chemin de cette dernière ville, & à 2. journées de la ville d'Ouguela. On trouve dans ce pays, qui est inhabité & inhabitable, quantité de palmiers & d'oliviers, avec leurs fruits tout pétrifiés. La chaleur y est si forte en été, qu'elle est insupportable. On ajoute que toutes les plantes & tous les animaux, même les corps humains qu'on y voit, sont aussi pétrifiés. On croit que cette pétrification est arrivée dans un instant, & dans le tems de la maturité des dates, vers la fin du mois d'Août, parce que ce fruit n'a pas changé de couleur, & qu'il paroît sain & entier. Le pays est une plaine remplie d'un sable grossier, que l'impétuosité des vents agite si fort, que de tems en tems on découvre des corps humains & des animaux pétrifiés, qui n'ont changé en rien, ni de forme ni de figure.

Au couchant de ce pays pétrifié, & au midi du mont Atlas, est le royaume de

Z

Faïfan ou *Fezzan*, dont la ville de *Chaté* est la capitale, suivant Guillaume de l'Isle. M. d'Anville l'appelle *Morzouk*, & il met sa position à cent lieues au midi de Tripoli. On compte dans le royaume de Fezzan plus de cent villages, & on y recueille beaucoup de dattes & de Séné. Enfin on trouve au nord-ouest de ce pays celui de *Gadamir*, qui s'est rendu indépendant du bey de Tripoli depuis le commencement de ce siècle. M. d'Anville, qui l'appelle *Ghedemés*, met la position de sa capitale de même nom, à environ 60. lieues au nord-ouest de *Morzouk*.

II. ÉTAT DE TUNIS.

Cet état, autrefois plus étendu qu'il n'est aujourd'hui, est borné au nord par la Méditerranée; au levant par la même mer, & par l'état de Tripoli; au couchant par le royaume d'Alger; & au midi par le désert de Zara. Il s'étend dans la partie la plus septentrionale de l'Afrique, entre le 31. & le 38. degrés de latitude, & entre le 25. 30. m. & le 28. 30. m. de longitude; ainsi il n'a qu'environ 180. lieues communes de France du midi au nord, en y comprenant le Biledulgerid, qui fait sa partie méridionale, & dont les bornes ne sont pas connues, & 65. du levant au couchant. Shaw lui donne 220. milles d'étendue du midi au nord, & 170. du levant au couchant. L'air & le gouvernement sont à-peu-près semblables à l'état de Tripoli; mais le terroir y est un peu plus fertile, sur-tout vers le couchant.

Cet état est entièrement & immédiatement soumis à l'autorité d'un bey, qui en fait tous les ans le tour, pour recueillir le tribut. On le partage en deux principales parties, qui sont le royaume de Tripoli proprement dit au nord, & le Biledulgerid au midi.

§. 1. Le royaume de Tunis.

Il comprend la partie septentrionale de l'état de Tunis, & compose l'*Afrique* proprement dite, partagée en deux provinces Romaines; sçavoir la *Carthaginoise Praconsulaire* & la *Bisacene*, subdivisée en *Bisacene Propre* & *Zeugitane*. Ce pays renferme un assez grand nombre de villes & de villages; & il y a quelques quartiers assez fertiles. Le reste est entrecoupé de collines, de bruyeres & de marais. Sa principale riviere est le *Bagrada* des Anciens, nommé aujourd'hui *Me-Jerdab*, qui a son embouchure dans la Méditerranée à *Porto-Farina*, environ à 12. lieues au nord de Tunis. Ce fleuve, qui coule du sud-ouest au nord-est, fertilise le pays, parce qu'il charie beaucoup de limon; & il a les propriétés du Nil.

L'état de la république de Tunis s'étend principalement vers le nord & les côtes de la Méditerranée. Car la partie méridionale est habitée par divers corps d'Arabes, qui vivent dans l'indépendance, qui errant avec leurs troupeaux, profitent des richesses de la campagne, & qui empêchent, tant qu'ils peuvent, qu'on ne rétablisse les anciennes villes ruinées du pays, afin de vivre avec plus de liberté.

Le gouvernement de cet état, qui est militaire & aristocratique, a été sujet à un grand nombre de révolutions. L'autorité est entre les mains du divan, dont le chef nommé *Dey* ou *Day*, est à peu-près à Tunis ce que le doge est à Venise. Ce Day est élu par le divan, dont il élit lui-même les membres. Les revenus ordinaires de l'état ne montent qu'à quatre cens mille écus, sans y comprendre ce que les Tunisiens acquièrent par les pirateries continuelles qu'ils exercent sur les nations Chrétiennes, qui ne sont pas en paix avec eux. On compte qu'il y a ordinairement dans le pays 12000. esclaves Chrétiens. Les Tunisiens peuvent

mettre 40000. hommes sur pied, & 12. vaisseaux de ligne.

Quelques-uns divisent l'état de Tunis en huit petites provinces ou districts, qui prennent leurs noms de leurs chef-lieux, sans compter quelques petites îles qui en dépendent : mais Shaw, qui a parcouru le pays, où il a fait un long séjour, & qui nous en a donné une description sçavante & détaillée, ne connoît pas cette division, & il le partage en partie septentrionale & en méridionale. Il appelle la partie septentrionale le *Quartier d'été*, parce que le dey en fait la tournée pendant l'été, pour y lever le tribut, & l'autre le *Quartier d'hiver* par une raison contraire.

1. *Partie septentrionale de l'état de Tunis.*

Cette partie est beaucoup mieux peuplée que les pays qui l'environnent. Elle renferme un plus grand nombre de villes, de villages & de *douvars* ; & tout y paroît plus riant ; ce qui vient sans doute de la douceur du gouvernement : cependant, excepté quelques quartiers, le reste est peu fertile, & la campagne est coupée de collines, de bruyeres & de marais, qu'on ne sçauroit cultiver ou améliorer. Elle renferme entre autres l'ancienne province Romaine, nommée *Zengitane*, comprise dans la *Bisacene* prise en général. On la subdivise en partie maritime & partie intérieure.

1. **TUNIS**, capitale de l'état de son nom, & de la première de ces deux parties, est l'ancienne *Tunes*, ville de la Carthaginoise. Elle est située en grande partie sur une colline, sur le bord occidental d'un lac qui communique avec la mer, par un canal, qu'on nomme la *Gonlette*, situé vers le levant, à quatre lieues de la mer, au 36. degré 45. m. de latitude, & au 27. de longitude. Après avoir été possédée par les Carthaginois & les Romains, elle fut prise par les Vandales, qui la saccagerent du tems de S. Augustin. Les Arabes, qui s'en

faisirent au VII. siècle, en firent une ville considérable, lorsqu'ils eurent abandonné Carthage, qui en est à 3. lieues, & des ruines de laquelle elle s'est accrue ; & ils l'embellirent de plusieurs édifices. Ils y établirent un royaume, qui tomba enfin au pouvoir des empereurs Ottomans, vers l'an 1570. après avoir duré environ quatre siècles. Cette ville se mit en liberté, & s'érigea en république quatre ans après, sous la protection du Grand-Seigneur, qui y entretient un bacha, pour y lever le tribut.

Tunis, en y comprenant les fauxbourgs, a 3. milles de tour. Elle est moins peuplée qu'Alger, & les maisons ne sont ni si grandes ni si magnifiques. On prétend qu'on y compte 300. mosquées. Il y a deux grands fauxbourgs ; l'un de plus de deux mille maisons, à la porte du septentrion, & l'autre de mille maisons à la porte du midi. Il y en a encore une troisième hors la porte de la mer, où sont les maisons & les magasins des marchands Chrétiens, qui trafiquent à Tunis ; où les François & la plupart des nations Européennes ont des consuls. Les maisons de ce fauxbourg, au nombre de 300. sont fort petites. On compte 20000. maisons, tant dans la ville que dans les fauxbourgs ; ce qui forme un carré long d'environ une lieue de circuit. Les rues & les places sont assez régulières : au milieu est la grande place environnée de boutiques, & la foule y est toujours fort grande. La plupart de ses habitans sont des artisans ; on y voit sur-tout beaucoup de tisserans, & on y fabrique la meilleure toile d'Afrique. Le peuple y est doux & civil ; & quoiqu'il ne soit pas riche, il est fort proprement habillé à la mode du pays. Les femmes y sont belles & fort parées. Les Tunisiens passent en effet pour les peuples les plus civilisés de toute la côte de Barbarie ; & ils s'appliquent plus volontiers au commerce & aux manufactures, qu'à la piraterie.

L'air de Tunis seroit mal-sain , la ville étant environnée de lacs & de marais : mais il est corrigé par la grande quantité de plantes aromatiques qu'on y brûle. Le bled y est rare , & par conséquent fort cher , tant à cause de la paresse des habitans , que parce qu'ils n'oseroient semer leurs terres un peu éloignées , de crainte des Arabes , qui sont les maîtres de la campagne. Le commun du peuple s'y nourrit de farine d'orge. La principale mosquée de Tunis est grande , & jouit d'un revenu considérable. Il y a encore neuf collèges où on enseigne la théologie Mahometane ; mais il y en a un plus grand nombre de ruinés. Il y a aussi 86. écoles pour les premiers. élémens. La plupart des maisons sont bâties de pierre ou de brique , & sont toutes en terrasse , & assez propres. Elles n'ont ordinairement qu'un étage. On voit aussi plusieurs bains dans la ville , quoiqu'il n'y ait pas d'eau courante. A une demi-lieue à la ronde de la ville , il y a de fort beaux jardins , où on cultive des arbres fruitiers , & beaucoup d'oliviers.

Le port de Tunis n'a qu'une entrée fort étroite , & on n'y va que par un petit canal , que les Européens appellent *la Goulette* , par lequel les eaux du lac , sur lequel cette ville est située , communiquent avec la mer. Auprès du port est un arsenal pour la construction des galères : de l'autre côté au levant du lac , & sur les deux bords du canal , il y a deux forts , pour en défendre l'entrée , qu'on appelle *les Forts de la Goulette*. Ce lac formoit autrefois un port vaste & profond ; mais depuis qu'il reçoit toutes les immondices de Tunis , il est devenu bas & étroit ; & le grand canal n'a pas plus de 6. à 7. pieds d'eau. Le reste pendant l'espace de plus d'un mille , est sec & puant. On pêche beaucoup de mulets dans le lac , desquels on fait de la boutargue.

La ville de Tunis n'est pas forte , & elle

n'est encinte que d'une muraille fort basse , sur-tout du côté du midi & du couchant ; mais elle est défendue par une citadelle située sur une hauteur , & par les marais dont elle est environnée. Il n'y a point d'autre eau douce dans Tunis , que celle des citernes , & de quelques puits ou fontaines aux environs de la ville , dont les eaux sont partie conservées pour les officiers de la ville , & partie vendues aux habitans. L'eau de tous les autres puits est saumâtre ; & on est obligé d'en faire venir d'un mille loin de la ville. Cela n'empêche pas qu'elle ne soit très-bien peuplée de Maures , de Turcs , de Juifs & de Chrétiens esclaves ; Elle est fort marchande ; les Vénitiens , les Génois & d'autres , y font un assez grand commerce. Louis IX. ou S. Louis , roi de France , mourut de peste , en assiégeant cette ville l'an 1270. Charles-Quint la prit en 1535. & la rendit au roi de Tunis. On y voit entr'autres un beau monument des Romains. C'est un arc de triomphe à 4. faces de marbre blanc , tout sculpté en bas-reliefs , dont les Turcs ont fait un magasin , & mutilé toutes les figures , suivant leur coutume. On y lit , mais avec assez de peine , les noms des empereurs M. Aurel. & L. Verus. On voit à 3. lieues vers le nord-est , les ruines de la ville de Carthage , situées sur la côte.

CARTHAGE , étoit bâtie dans une presqu'île , sur trois collines , & avoit 15. milles de tour. Il n'y reste plus que des mures , entr'autres un aqueduc qui est dans un vallon , dont les arcades sont fort hautes , & qui servoit à conduire l'eau dans la ville des montagnes voisines ; les anciennes citernes & le lieu appellé *Mersa* , où étoit le port : c'est ce qui a échappé à l'injure des tems de cette célèbre rivale de Rome. Les Grecs l'ont nommée *Carchedon* du nom , à ce qu'on prétend , de son fondateur ; car *Didon* , selon la plus saine opinion , ne fit bâtir que la citadelle , qu'elle appella *Byrsa*.

Carthage, après avoir été détruite par les Romains, se rétablit par une colonie qu'ils y envoyèrent, & qui fut la première qu'ils établirent hors de l'Italie. Elle devint non-seulement la métropole de toute l'Afrique Occidentale & Proconsulaire, mais encore de l'église d'Afrique occidentale: mais l'an 685. elle se vit replongée dans de nouveaux malheurs par les Sarasins qui la prirent, & qui l'abandonnerent pour s'établir à Tunis. Cette ville fut une fille de Tyr, & un fruit du trafic des Tyriens. Justin remarque que ce fut par le commerce que Didon eut entrée dans cette contrée, qu'elle y fut si bien reçue; & que tout le voisinage, portant avec empressement ses denrées à les nouveaux hôtes, ce concours forma en peu de tems la grande & célèbre Carthage. Le trafic lui avoit donné la naissance; le trafic lui donna l'accroissement; & la rendit si puissante, qu'elle disputa long-tems à Rome l'empire du Monde. A tous ces moyens de s'enrichir, les Carthaginois joignirent une vie très-frugale.

Carthage, avant la troisième guerre Punique, avoit sept cens mille habitans: & trois cens villes de sa dépendance dans le seul continent de l'Afrique. Les Carthaginois étoient maîtres de toute cette lisière, qui s'étend depuis la grande Syrte, jusqu'aux colonnes d'Hercule, sans les autres colonies qu'ils fondèrent en Espagne, & ailleurs.

Autour de Carthage, sur-tout vers le couchant & vers le midi, il y a des fruits délicieux & fort gros, des pêches, des grenades, des olives, des figues, des oranges & des citrons, que l'on transporte en grande quantité à Tunis. Cette ville a la gloire d'avoir donné la naissance à Tertullien & à Térencia.

Les autres villes & lieux les plus remarquables de la partie septentrionale de l'état de Tunis, sont les suivans.

Biserte, anciennement *Hippo-zaritus*,

située sur la côte, & sur un canal, entre un grand lac & la mer, avec laquelle il communique. Elle a un mille de circuit, & est défendue par plusieurs forts. Il y avoit autrefois un très-bon port; où il ne peut entrer aujourd'hui que de petits vaisseaux. Le pays des environs est abondant & fertile.

Un peu plus loin, proche la côte, on aperçoit l'isle de *Galita*, située à six lieues au nord du cap Nègre, & pleine de rochers & de chèvres sauvages.

Tabarca, isle, qui, avec la rivière de Tusca, sépare la côte maritime de Tunis de celle d'Alger, est à demi-lieue de la côte, & d'une ville appelée aujourd'hui *Zaine*. Les Génois ont dans cette isle une bonne forteresse munie d'artillerie, & gardée par 200 soldats. Ils y font quelque commerce, outre la pêche du corail. Pour entretenir la liberté de ce commerce, & pour n'être pas inquiétés par les Turcs, ils payent au bacha de Tunis 4000. écus, & à celui d'Alger 2000. Outre cela, il faut qu'ils souffrent vis-à-vis d'eux en terre-ferme une garnison de janissaires, qui les tient en bride, & qui veille sur leur conduite.

Le cap *Nègre*, situé à 5. lieues au nord-est de *Tabarca* sur la côte, appartient à la compagnie de France, qui y a un comptoir avec un fort, & elle paye pour cela une somme aux Tunisiens.

A 5. lieues au nord-est du cap Nègre est le *Cap Serra*, qui forme le promontoire le plus septentrional de toute l'Afrique. Quatre lieues plus loin vers le levant, entre le *Cap Serra* & le *Cap Blanc*, sont les trois petites isles nommées *Freres*, pleines de rochers.

Porto-Farina, port situé entre *Biserte* & le promontoire de Carthage ou d'Apollon, à la gauche de l'embouchure de la rivière de Bagrada dans la Méditerranée, à 19. lieues au nord de Tunis. Il y a autour de ce port un grand nombre de villages, habi-

tés par des Bérébères qui parlent un Arabe corrompu, & sont vassaux du royaume de Tunis. Porto-Farina étoit autrefois une ville considérable : elle l'est peu aujourd'hui ; mais elle a un excellent port où les Tunisiens tiennent leurs vaisseaux à l'embouchure du Me-jerdah ou Bagrada.

A 5. lieues de Porto-Farina, vers le sud-ouest, est *Boos-hatter*, qui est l'ancienne Utique, colonie Tyrienne, fameuse par la mort de Caton.

La *Goulette*, forteresse célèbre, dont on a déjà parlé, située au fond du golfe de Carthage, à l'entrée de l'étang de Tunis. Elle est composée de deux châteaux, dont l'un fut bâti par Charles V. & l'autre par Achmet dey, à l'entrée d'un canal ou lagune qui conduit à la rade de Tunis. Ce canal, qui au commencement est fort étroit, s'élargit ensuite beaucoup. Il y a de-là 4. heures de chemin jusqu'à Tunis. Selim empereur des Turcs, s'empara de la Goulette sur les Espagnols vers l'an 1574.

Morissah, sur la côte, à 10. lieues au sud-est de Tunis, paroît être l'ancienne *Mexala*.

La petite ville de *Solym*, est située sur une rivière de même nom, à 2. lieues au sud-est de Morissah, & habitée par des Maures Andalous, qui ont conservé la langue Espagnole, & qui sont fort sociables.

Nabal, ville florissante par l'industrie de ses habitans, & par ses poteries de terre, située sur la côte dans un fond, à 5. à 6. lieues d'Hamamet vers le nord. Elle est à un mille du bord de la mer, & à un mille de l'ancienne *Neapolis*, qui paroît avoir été une grande ville, & où on trouve plusieurs anciennes inscriptions.

Hamamet, ville située sur un golfe auquel elle donne son nom : on la nomme aussi *Mahometia*, & elle a été bâtie par les rois de Tunis il y a environ 3. siècles. Elle est à 17. lieues de Tunis par terre vers le sud-est, au 36. degré 10. m. de latitude. Ses habitans sont la plupart des pêcheurs,

blanchisseurs ou charbonniers. Elle est petite, mais opulente, & bâtie auprès de la côte sur un promontoire bas.

2. La portion intérieure de la partie septentrionale de l'état de Tunis, a pour principales villes & lieux le plus remarquables, *Matter*, petit village qui est l'ancien *Oppidum Matrense*, situé vers le couchant du lac *Sifara*. La ville de *Besa* ou *Bag-jab*, qui est l'ancienne *Vacca* ou *Vaga*, en est à 10. lieues vers le sud-ouest. On l'appelle aussi *Boggia*. Elle est à 8. lieues de la côte, à 12. lieues au midi du cap Nègre, & à 34. de Tunis vers le couchant. Elle est bâtie sur le penchant d'une colline, fermée de bonnes murailles, & défendue par une citadelle située au haut de la colline. Ses environs sont extrêmement fertiles en bled, & elle en fournit Tunis & tout le voisinage. Aussi cette ville est-elle extrêmement commerçante en bled, & c'est comme l'étape de tout le royaume.

Tuburbo, sur le Bagrada, petite ville habitée par des Maures Andalous; *Tessoure* sur le même fleuve, à environ 15. lieues au sud-ouest de Tuburbo; *Keff*, qui est la *Sicca Veneria* des Anciens, située au 36. degré moins quelques m. de latitude. Elle est à 5. à 6. lieues au midi du fleuve Bagrada, & à 25. au sud-ouest de Tunis, vers les frontières de l'état d'Alger; c'est la 3^e. de l'état de Tunis pour la richesse & pour la force. Elle est située sur le penchant d'une colline. Il y avoit un château, aujourd'hui ruiné; *Zowan*, petite ville florissante, bâtie à l'extrémité d'une grande montagne de même nom. Elle est fameuse pour la teinture de bonnets en écarlate, & pour le blanchissage des toiles.

2. Partie méridionale de l'état de Tunis.

Cette partie contient l'ancienne Bizacene bornée au levant par la Méditerranée. Le pays le long de la côte, est généralement sec & sablonneux, & celui qui

est plus avant dans les terres, n'est guères préférable. Il y a quelques plaines assez bonnes, arrosées par des rivières : le reste n'est que bois & montagnes. Dans d'autres endroits, le pays est bas & marécageux.

On partage cette partie comme la septentrionale, en *Pays maritime*, & en *Pays intérieur*.

1. Les lieux les plus remarquables du pays maritime, sont *Herkla* ou *Heraclea*, que Shaw conjecture être l'ancien *Adrumetum*. Elle étoit située à environ 20. lieues de Tunis, vers le sud-est, sur un promontoire qui s'avance sur la côte orientale de la Méditerranée, & avoit plus d'un mille de tour; mais on n'y voit plus que des ruines. Il y avoit un bon port, & il y a un golfe fort assuré. *Herkla* est à 7. lieues par mer de Hamamet vers le sud-ouest; mais il y a plus du double de chemin par terre.

Susa ou *Soufa*, ville située à 5. lieues au sud-est d'*Herkla*, auprès de la côte; c'est une des plus considérables du royaume, & on y fait un grand commerce d'huile, de toiles, de cire & de coton: on y trouve plusieurs restes d'antiquité. Elle est entourée de murailles, & défendue par un château situé sur la côte orientale de la Méditerranée, à 10. lieues au levant de *Kairvan*. Elle est sur un rocher près de la mer, vis-à-vis l'île *Pantalarée*. C'est la ville d'Afrique la plus voisine de la Sicile. Il y a un bon port, où les Corsaires de Tunis sont à l'ancre. Le gouverneur de la province y fait sa résidence: Son territoire rapporte de l'orge & des fruits, & il est abondant en pâturages. A 5. milles au sud-est de *Susa*, près de la côte, est *Monastier*, ville murée, propre & florissante. Les maisons sont bien bâties, & la situation en est très-agréable. Elle est battue des flots de la mer; & il y a aux environs beaucoup de jardins & d'oliviers: mais le terrain est trop léger pour porter du froment.

Lempia, qui est la *Lepis Parva* des An-

ciens, est sur la côte, à 2. lieues au midi de *Monastier*, où on ne voit presque que des ruines. Elle donne son nom à un golfe de la côte. On voit aux environs les ruines de plusieurs anciennes villes.

Elmedia sur la côte, à 6. lieues au sud-est de *Lepia*, avoit un bon port sur le golfe de *Capes*. Elle fut détruite par les Arabes, & rétablie par *Mehedi*, calife de *Carvan*, qui lui donna son nom. Elle avoit 5300. pas de circuit. Sur le déclin de l'empire des califes de *Carvan*, les Corsaires Siciliens s'en emparèrent, & lui donnèrent le nom d'*Afrique*. Elle vint ensuite au pouvoir des rois de Maroc, puis elle fut prise par le Corsaire *Dragut*, & enfin par *Doria*, amiral de l'empereur *Charles V.* qui la fit démolir.

Sfax sur la côte, au 34. degré 40. m. de latitude, est une ville commerçante en huile & en toiles: elle est moderne, & prend son nom de la quantité de concombres qui croissent dans son voisinage.

2. On voit dans le pays intérieur du quartier d'hyver, ou de la partie méridionale de l'état de Tunis, la ville de *Kairwan*, *Karvan* ou *Kairoan*, la seconde du royaume pour le commerce & le nombre des habitans: elle est située dans une plaine stérile & sablonneuse, à 5. à 6. lieues au couchant de la montagne d'*Ujeleth*. On y trouve plusieurs restes d'antiquité. Shaw la prend pour le *Vicus Augusti*. La grande mosquée est estimée la plus belle de toute la Barbarie, & soutenue par un grand nombre de colonnes de granité. Elle est différente d'une ville de même nom, qui est dans l'état de *Tripoli*. Elle a été autrefois fort considérable. Les Arabes, qui la souvirent au milieu du VII. siècle, après le sac de *Carthage*, l'appellent *Cairavan*, & en firent le siège de leur empire en Afrique. Elle est à 25. lieues au midi de Tunis, & à 10. de la côte orientale de la Méditerranée. Il ne croît ni bled ni

fruit dans les environs. Il n'y a ni rivière, ni puits, ni fontaines, & on n'y boit que de l'eau de citerne. Les Arabes de Numidie font paître leurs troupeaux dans les campagnes des environs, & ils l'ont extrêmement maltraitée. On trouve de beaux restes d'antiquité parmi les ruines des anciennes villes de ce quartier.

Il y a quelques petites îles sur les côtes du royaume de Tunis : celles de *Malte*, de *Gozo*, de *Lampedouse*, de *Linose* & de *Pantalariée*, en dépendoient autrefois : mais les 4. premières sont aujourd'hui à l'ordre de S. Jean Jerusalem, & la dernière dépend de la Sicile.

On voit encore sur cette côte l'île de *Gerbes*, *Gelwes*, *Gerbi* ou *Zerbi*, située à l'embouchure du golfe de Capes, à 200. pas des petites Sytes, vers le 33. degré 35. m. de latitude, & le 29. de longitude, près de la terre ferme qui y étoit jointe autrefois par un pont. Elle a 4. milles de tour, & a eu anciennement deux villes. Il n'y a plus aujourd'hui que 5. à 6. petits villages du côté du nord, avec une forteresse, ou les Turcs tiennent garnison. Le terrain est sablonneux, & ne rapporte qu'une petite quantité d'orge : mais on y recueille beaucoup de figes, d'olives & de raisins. Les habitans parlent l'ancienne langue d'Afrique, & non pas l'Arabe, & sont soumis au bacha de Tripoli. L'île de *Querquenez* est de la dépendance de la précédente : elle est située devant les Estagues ou Alfagues, & habitée par des Bérébères qui y ont divers hameaux, défendus par une forteresse. Les terres des environs sont sèches & sablonneuses.

§. 2. *Le Biledulgerid ou Belodul-Gerid.*

La plupart des géographes modernes donnent, après Sanfon, une vaste étendue à ce pays, qui, en langue Arabe, veut dire *le Pays des dates*, à cause qu'on y trouve beaucoup de palmiers; & ils lui font oc-

cuper une grande portion de l'Afrique, au midi de la Barbarie, & au nord du Zara ou du désert, depuis l'Egypte jusqu'aux côtes de l'Océan : mais Guillaume de l'Isle a réduit le Biledulgerid à ses justes bornes, & n'a compris sous ce nom que la partie méridionale du royaume de Tunis, coupée en deux du levant au couchant, par une chaîne de montagnes, qui font partie du mont Atlas; en sorte que la partie septentrionale, qui s'étend vers la côte de la Méditerranée, contient le royaume de Tunis proprement dit, dont on vient de parler, & la méridionale le *Gerid*, *Biledulgerid* ou *Pays des dates*. Cette dernière partie n'a qu'environ 60. lieues communes de France en quarré. De l'Isle, dans sa carte de la Barbarie de l'an 1707. n'y met que la ville de *Toufèra*, que M. d'Anville appelle *Touzer*, située sur le bord d'un grand lac, à 80. lieues au sud-ouest de Tunis; le reste du pays étant occupé par diverses troupes d'Arabes errans : mais dans celle de l'Afrique de l'an 1722. il y met les villes de *Soussa* & de *Tocorte*. Cette dernière, suivant Marmol, est capitale d'un petit royaume, qui a appartenu d'abord aux rois de Maroc, ensuite à ceux de Trémecen, & enfin à ceux de Tunis, qui en tiroient tous les ans 50000. ducats de tribut : mais il paroît par le même auteur, qu'il est aujourd'hui tributaire d'Alger. La ville de Tocorte est située sur une montagne, au pied de laquelle coule une rivière, à 150. lieues vers le midi de la mer Méditerranée. Elle est fermée de bonnes murailles, & contient environ deux mille 500. maisons, bâties de pierre de taille & de briques. Les habitans, qui sont affables, sont riches en dates & en fruits qu'ils échangent contre du bled ou de l'orge dont ils manquent. Les Arabes qui errent aux environs de cette ville, peuvent mettre sur pied trois mille chevaux bien équipés.

Les Tunisiens appellent *Al-jeridde* ou *El-jeread*,

El-jeread, c'est-à-dire le *Pays sec*, la partie du Zara ou du désert qui leur appartient, & qui est de la même nature que la partie de ce désert qui est soumise aux Algériens : les villages y sont bâtis de la même manière, & fermés d'une enceinte de boue & de branches de palmier. On n'y trouve que quelques restes d'antiquité du tems des Romains. Le commerce des habitans consiste en dattes, qu'ils échangent contre du bled, de l'orge, de la toile & autres choses qu'on leur apporte des royaumes voisins. Au milieu de ce pays, il y a un grand lac nommé *Shibkah-el-Low-deah*, ou le lac des *Marques*, à cause du grand nombre de troncs de palmiers plantés de distance en distance, pour diriger les voyageurs & marquer le chemin. Ce lac s'étend du sud-ouest au nord-est dans l'espace de 20. lieues : il en a 8. à 10. dans sa plus grande largeur, & 5. dans la moindre, & est coupé presque dans son milieu par le 34. degré de latitude. Il contient un grand nombre de petites îles couvertes de palmiers & est divisé en 3. principales parties. Son eau est aussi salée que celle de la mer. Entre ce lac & la ville d'*el-Hammah*, qui est à 30. milles à son levant, il y a un désert où on ne trouve ni eau ni pâturages. Les Tunisiens ont un fort avec une garnison à *El-Hammah*, qui est une de leurs places frontières, & où il y a des eaux thermales fort fréquentées. Il y a plusieurs sortes d'Arabes dans cette partie de l'état de Tunis.

III. ÉTAT D'ALGER.

Cet état s'étend le long des côtes de la Méditerranée, qui le borne au nord, depuis le 16. degré 30. m. de longitude, jusques vers le 26. 30. m. & environ depuis le 32. jusqu'au 37. 30. m. de latitude. Son étendue le long de la Méditerranée, du levant au couchant, est d'environ 220. lieues communes de France, & de 140. du

Tome IV.

midi au nord, en y comprenant la partie méridionale qui est habitée par divers corps d'Arabes. Il est borné au levant par l'état de Tunis, dont il est séparé en partie par la rivière de Zaine, qui est la *Tusca* des Anciens; au couchant par le royaume de Maroc, dont il est séparé par les montagnes de *Trara*; & au midi par le Zara ou le Désert, ou par la partie méridionale de la Barbarie. Il comprend la *Numidie*, la *Mauritanie de Siisi* & une partie de la *Césarienne*, provinces Romaines.

La ville d'Alger, après avoir été soumise par les Arabes au VII. siècle, essuya diverses révolutions sous divers princes de cette nation, & fut soumise pendant long-tems aux rois de Trémécen ou de Bugie. Les Espagnols s'étant emparés au commencement du XVI. siècle, d'Oran & de quelques autres places sur la côte de Barbarie, les Algériens craignirent le même sort. Ils se mirent sous la protection de Selim, prince Arabe, établi dans les plaines voisines de Motigia, & continuèrent les pirateries qu'ils exerçoient depuis long-tems sur les vaisseaux Chrétiens. Ferdinand roi d'Espagne envoya contre eux une puissante flotte en 1510. & Pierre de Navarre, qui la commandoit, ayant fait construire un fort auprès d'Alger, les brida extrêmement. Quatre ans après, les Algériens se mirent sous la protection d'Aruch Barberousse, fameux corsaire, qui prit le titre de roi du pays, qui contraignit les peuples voisins d'Alger de se soumettre à son autorité, & qui conquit entr'autres les royaumes de Tunés & de Trémécen. Chérédin Barberousse succéda à Aruch son frere; & ne se sentant pas assez fort pour se soutenir par lui-même, il implora le secours du Grand-Seigneur, auquel il se soumit comme un vassal, & qui y envoya un bacha pour gouverner le pays en son nom : mais les Algériens s'étant érigés bientôt après en république, cet officier ne conserva

A a

plus à Alger qu'une ombre d'autorité; & la principale fonction est de lever le tribut que la république paye tous les ans à la Porte.

Le gouvernement de cette république fut d'abord aristo-démocratique : mais il y a long-tems qu'il n'est plus qu'aristocratique & militaire; c'est-à-dire que toute l'autorité réside entre les mains des officiers des Janissaires qui s'en sont emparés, qui composent le divan ou grand conseil, & qui ont un aga ou *dey* pour chef. Le divan, qui juge souverainement toutes les affaires, est composé ordinairement de 30. bachas : on y appelle quelquefois le mufti, le cadî & la soldatesque; ce qui fait 7. à 8. cens personnes, ou même un plus grand nombre : mais on n'assemble ce conseil que pour la forme; le dey s'étant arrogé aujourd'hui toute l'autorité. Tout se traite dans ce conseil en langue Turque; & les Chrétiens & les Maures, qui y ont à faire, se servent de truchemens.

La dignité de *Bey* est élective, & toujours occupée par un militaire; mais il est sujet souvent à être massacré & à de fréquentes factions qui se forment dans la république pour le supplanter.

Les forces de terre de la république d'Alger, consistoient autrefois, outre 12000. janissaires, qui étoient ordinairement à Alger, en 30000. hommes de troupes répandues dans les autres villes; sans compter 100000. hommes qu'elle peut mettre sur pied dans le besoin. Les forces de mer sont composées de 20. vaisseaux de ligne, & d'un plus grand nombre de moindres, avec lesquels ces pirates ne cessent d'écumer les mers, & de se procurer de grandes richesses, qu'ils gardent dans des caves où sont les trésors de la république. Le Grand-Seigneur tire par le bacha qu'il tient à Alger, une partie des prises qui se font sur mer; & il a d'autres revenus considérables : mais il est obligé de contribuer à l'entretien des troupes.

Les forces des Algériens consistent aujourd'hui, suivant Shaw, en 6500. Turcs, dont 2000. sont hors d'état de servir par leur grand âge; mille autres sont employés à relever tous les ans les garnisons : le reste sert à armer les vaisseaux qui vont en course, ou à former les 3. camps volans qui font tous les étés le tour du royaume sous le commandement des 3. gouverneurs des provinces ou vicerois. Outre cela il y a environ 2000. Maures qui servent partie à pied & partie à cheval; mais les Turcs ne s'y fient pas. Il y a un grand nombre de tribus Arabes ou Africaines qui pourroient tenir tête à ces troupes; mais les beys, pour les empêcher de remuer, entretiennent la division parmi elles. Les Turcs envoient tous les 5. ou 6. ans des vaisseaux armateurs au levant pour y faire des recrues pour leur armée; & ces recrues sont composées de bandits, de bergers, ou des gens de la lie du peuple. Le dey a aussi le pouvoir d'enroller en cas de besoin, les fils des soldats qui sont mariés à Alger, & qu'on appelle *Cologlies*; mais ils sont exclus de toutes les charges considérables. Les officiers des troupes réglées consistent en un aga ou général, 30. *Tiab* ou colonels, 800. bachas ou capitaines, & environ 400. lieutenans. On parvient à tous ces postes par ancienneté.

On compte que les taxes qu'on leve dans le royaume d'Alger ne montent qu'à 300. mille dollars, thalers ou écus d'empire, sans y comprendre le 8^e. des prises qui se font en mer, les effets de ceux qui meurent sans enfans, & quelques autres impositions qui rapportent davantage au trésor; sur quoi on soudoye les troupes, dont la paye monte à 200. mille dollars par an.

La justice est administrée dans cette république comme dans les autres lieux de la domination des Turcs, par un cadî qui a fait ses études dans les domaines du Grand-

Seigneur ou au Caire, où on étudie la jurisprudence Romaine, traduite en Arabe, comme dans les universités d'Europe. Les moindres crimes sont punis de la bastonnade; & la justice criminelle y est exactement rendue sans distinction des personnes.

L'air du royaume d'Alger est assez tempéré, & les arbres y sont toujours verts. En général le terrain y est montagneux, sec & stérile, quoique arrosé par 10. à 12. rivières qui prennent leur source au mont Atlas; & qui, après avoir coulé du sud au nord, se jettent dans la Méditerranée. La principale de ces rivières est celle de *Shellif*, qui est la *Chinalaph* de l'ancienne géographie. Son cours est de 80. milles, & elle en reçoit plusieurs autres. Les montagnes du pays sont une continuation & font partie du mont Atlas: elles sont peu élevées, & forment une chaîne du levant au couchant. Il y a néanmoins des quartiers qui abondent en pâturages, des montagnes & des campagnes fertiles en bled, en fruits & en vin: mais il y a aussi beaucoup de déserts remplis de bêtes féroces, comme de lions, sangliers, &c. On y trouve aussi beaucoup de singes, d'autruches, de cerfs, de volaille & de gibier; mais on y voit peu de villes par rapport à l'étendue du pays. Outre les montagnes qui sont dans l'intérieur du pays; la côte de la mer, & le Zara ou Désert, sont bordés par d'autres montagnes où on trouve des mines de plomb & des eaux thermales en divers endroits.

Le royaume d'Alger est habité par diverses nations: les principales sont les Maures, habitans naturels du pays, ou qui y ont repassé d'Espagne, après en avoir été chassés; les Turcs ou janissaires; les Arabes & les Bérébères qui sont tous Mahonnétans, & la plupart fort superstitieux: on y voit aussi des Juifs & des Chrétiens. Parmi ces derniers les uns sont établis pour leur commerce, & les autres y ont été emmenés

en esclavage par les corsaires Algériens; on compte environ quarante mille esclaves Chrétiens dans l'état d'Alger. La plupart des Arabes & des Bérébères, partagés en tribus, y vivent errans dans les campagnes, & leur principale richesse consiste dans les dattes ou dans le bétail; car ils recueillent peu de bled. Les uns sont sujets ou tributaires de la république d'Alger; & les autres vivent dans l'indépendance, & ne la servent que quand ils veulent.

Toutes ces diverses nations ont des mœurs différentes. Les habitans naturels du pays ont le teint un peu blanc, & ils sont bien faits & robustes; mais il y a d'autres Maures qui sont plus balanés. Les grands laissent croître leur barbe; les autres la rasent, & ne laissent que des moustaches: ils ont tous la tête rase, excepté un toupet de cheveux qu'ils laissent au-dessus: ils se lavent souvent. Leurs alimens ordinaires sont le ris & la viande cuite. Les Algériens se contentent ordinairement d'épouser 2. ou 3. femmes. Tous les écrits publics se font en Arabe ou en Turc. Les Maures originaires du pays parlent l'ancien Mauresque: mais la langue Franque est fort en usage à Alger.

On divise communément l'état d'Alger en 5. principales parties, qui ont eu autrefois titre de royaume: d'autres le partagent en 18. provinces. Suivant le témoignage de *Shaw*, cet état est partagé aujourd'hui en 3. provinces, qui sont *Tlem-san* au couchant, *Titterie* au midi, & *Constantine* au levant. Chacune de ces provinces est gouvernée par un *Bey* ou viceroy, que le Dey d'Alger met ou dépose à sa fantaisie. Ce viceroy est despotique, & ne marche jamais qu'accompagné d'un corps de troupes, surtout lorsqu'il va recueillir le tribut des Arabes. De ces 3. provinces, le bey de la première met 40. à 50. mille écus tous les ans dans le trésor d'Alger, celui de

la 2^e. 12000. & celui de la 3^e. environ cent mille.

Nous diviserons cet état en partie septentrionale & en partie méridionale.

§. 1. *Partie septentrionale de l'état d'Alger.*

Nous subdiviserons cette partie, qui s'étend le long de la mer Méditerranée, & qui est séparée de la méridionale par le mont Atlas, en Maritime, qui s'étend sur la côte; & en Intérieure, qui comprend le dedans de cette partie.

1. ALGER, capitale de l'état & du royaume de ce nom, est une très-ancienne ville, qu'on croit avoir été capitale de l'ancien royaume de Numidie, sous le nom de *Ruscium*: mais Shaw prétend plus vraisemblablement que c'est l'ancien *Icosium*. Elle est située au 36. degré 50. m. de latitude, & au 21. de longitude. Sa situation dans une presqu'île lui fit donner le nom d'*Algezira* par les Arabes, lorsqu'ils se furent emparés du pays au VII. siècle, d'où, par corruption, on a formé celui d'*Alg.r.* Elle est carrée, & s'étend en amphithéâtre sur un golfe auquel elle donne son nom, & sur le penchant d'une montagne qui regarde le port. Elle est environnée de murailles assez foibles du côté de la terre, mais mieux fortifiées du côté de la mer. Elles sont bâties, partie de pierre de taille, & partie de briques. Elles ont environ 5000. pas de circuit, & sont flanquées par quelques tours carrées, par quelques boulevards & un grand fossé.

Les rues d'Alger sont la plupart étroites pour se garantir de l'ardeur du soleil: il y en a une qui traverse la ville, & qui a 1200. pas de long. Il n'y avoit autrefois ni puits ni fontaines: mais depuis le commencement du XVI. siècle, un aqueduc y fournit de l'eau à plusieurs fontaines. On y compte 15000. maisons, bâties de brique & de pierre: elles sont toutes petites, blanchies en dehors & en dedans,

& assez pauvrement meublées: elles ont le toit fait en terrasse, & sont occupées par 22000. familles, parmi lesquelles on en compte 36. d'*Alcaïdes*, d'où on tire les gouverneurs des provinces, des villes & des forteresses; 300. de capitaines de mer, & 86. de chérifs descendants de Mahomet. On y compte aussi 2500. familles de Maures originaires du pays, 600. d'autres Maures étrangers, & 2000. de Maures venus d'Espagne après en avoir été chassés, lesquels ont enrichi le pays par les manufactures qu'ils y ont apportées; 3000. familles Arabes; 100. de *Bérébères Asuagues*, 6000. de Turcs ou janissaires, 3000. de marchands étrangers, que le commerce y attire, & 8000. Juifs, qui y occupent un quartier particulier, composé seulement de 150. maisons: ils y ont l'intendance de la monnoye. Quant aux esclaves Chrétiens, on assure qu'il y en a quelquefois jusqu'à 20000. Shaw, qui donne à cette ville un mille & demi de circuit, n'y compte que 2000. esclaves Chrétiens: mais il y met 15000. Juifs, & 100. mille Mahométans, dont plus de 30000. sont rénégats. Le port, défendu par divers forts, est de figure oblongue, & a 130. stades de long sur 80. de large.

Le plus beau bâtiment d'Alger est le palais du bacha du Grand-Seigneur, situé au milieu de la ville. C'est où on conserve le trésor de la république & où on tient le divan certains jours de la semaine: mais le samedi, jour du grand divan, il se tient à l'*Alcasser*, un des 7. châteaux d'Alger. Les 6. autres forts sont situés, tant au dedans qu'au dehors de la ville. Il y a 9. maisons particulières, occupées par 600. janissaires, 6. bagnes où on met les esclaves; 62. bains publics, & plus de 100. mosquées, situées la plupart le long du rivage de la mer. Le mole qui forme le port, & qui est fait en demi-cercle, est défendu par une citadelle pentagone, qui

est un des 7. forts : elle est bâtie sur la pointe de la presqu'île. Le port peut contenir un grand nombre de vaisseaux.

On compte environ 18000. jardins autour d'Alger. Ce sont comme des especes de fermes ou de métairies que les Maures ou janissaires, auxquels elles appartiennent, font cultiver par leurs esclaves : on y recueille beaucoup de fruit ; & il y a des vignes plantées par les Maures de Grenade, qui rapportent beaucoup. On voit ces jardins & ces fermes dans la plaine de *Mittijah*, située au midi d'Alger : on lui donne 50. milles de long sur 20. de large ; & le pays est rempli de sources & de ruisseaux. Il y croît du chanvre, des fruits, des légumes, du ris & toute sorte de grains.

La province ou le royaume particulier d'Alger, s'étend au midi jusqu'au mont Atlas. Les plaines de cette province sont habitées par des Arabes riches & puissans, & les montagnes par des Bérébères & des Afuagues. Le terrain y est fertile en grains, excepté quelques endroits montagneux & quelques quartiers déserts, remplis de lions, de tigres, de léopards, &c. Il y a des forêts pleines de gibier, & les côtes sont fort poissonneuses.

Les autres principales places maritimes de l'état d'Alger, en allant du levant au couchant, sont le *Bastion de France*, fort situé environ à 30. lieues au couchant de Tunis, & à 100. au levant d'Alger, avec un petit port nommé *la Calle*, situé à 7. milles plus haut vers le levant. Les François, qui y étoient établis depuis l'an 1633. y ont été autrefois plus de 800. mais le nombre en est diminué, & le mauvais air les a obligés de se retirer à la Calle : ils s'y occupent à la pêche du corail, en payant une redevance à la république d'Alger.

Bone, ville située à 12. lieues au couchant du *Bastion de France*, dans la province de Constantine, qu'on croit être la même que l'ancienne ville d'*Hippone*, cé-

lébre par l'épiscopat de S. Augustin. D'autres prétendent que les ruines de la ville d'*Hippone* sont à un mille au midi de Bone, qui a été bâtie de ses ruines : elle a appartenu aux Tunisiens. Il y a un fort au-dessus de la ville, avec un aga qui en commande la garnison, & qui commande aussi dans la place. Les Maures appellent Bone, *Blaid-el-Aneb*, ou *la ville des Jujubes*, à cause de la quantité d'arbres qui portent ce fruit, plantés au voisinage. *Taggaste*, patrie de S. Augustin, étoit située environ à 60. milles au midi d'*Hippone*.

Gigeri, forteresse située à 50. lieues à l'est d'Alger, étoit autrefois le chef-lieu d'une province dépendante du royaume de Bugie. Elle est bâtie sur une langue de terre qui s'avance dans la mer, & à chaque côté il y a un havre assez commode. Il n'y a point de ville ni d'habitation fermée dans son territoire ; & on n'y voit que des villages avec le *Mont Aurax*, qui a 25. à 30. lieues de long, qui est d'un accès fort difficile, & qui est habitée par des Arabes indépendans. Les François, qui ont été maîtres du fort de *Gigeri*, l'ont abandonné depuis l'an 1664.

Bugie ou *Boujeiah*, ville capitale d'une province de son nom, qui est presque toute entourée de montagnes, peuplées d'anciennes familles Arabes & Maures : on croit que c'est l'ancienne *Salda* ; elle est située à 30. lieues au levant d'Alger. Elle est assez forte & bien peuplée, & il y a toujours garnison. Elle est sur le penchant d'une montagne auprès d'une rivière de son nom. Il y a une baie assez commode : les Arabes du voisinage la tiennent toujours comme bloquée.

Tédles, *Tedales* ou *Dellys*, que Shaw croit être l'ancien *Ruscurium*, est située à 10. lieues d'Alger : on y compte environ mille feux ; mais la plupart des maisons sont délabrées. Elle est défendue par un château.

Toutes les places, dont on vient de parler, sont situées au levant d'Alger. On voit au couchant *Sargel* entre cette ville & Tenez, à 25. lieues par mer de l'une & de l'autre, & à 15. par terre. Elle a un port, & a été autrefois considérable : elle avoit plus de 3. lieues de tour. Après avoir été ruinée, les Maures chassés d'Espagne, la rétablirent à la fin du XV. siècle. On y compte 5000. maisons ; mais elle n'est plus fermée de murailles. Les habitans qui ont beaucoup de mûriers, y élèvent des vers à soie. On y trouve des restes d'antiquité. Shaw, qui la prend pour l'ancienne *Julia-Casarea*, la nomme *Shershell*, & lui donne un mille de circuit. Il ajoute que les maisons sont couvertes de tuiles, qu'elle est fameuse par son acier & par sa vaisselle de terre, dont les Arabes du voisinage font un grand usage ; & que sa situation est charmante.

Tenez ou *Tennis*, capitale d'une province de son nom, qui dépendoit autrefois du royaume de Trémécen. Elle a été la capitale d'un royaume particulier : elle est située à 50. lieues au couchant d'Alger, sur le penchant d'une montagne à demi-lieue de la mer, & défendue par un château. Il y a beaucoup d'abeilles dans cette province qui est fertile en bled & en pâturages. On y compte 5. villes.

Mostagan ou *Mustagan*, ancienne ville du royaume de Trémécen, située à 20. lieues d'Oran, qui est à son couchant. Elle s'étend en amphitéâtre sur la pente d'une montagne, & a vûe sur la mer : elle est défendue par une citadelle. Son port, qui est considérable, en est un peu éloigné. Shaw l'appelle *Musty-gannim* : il la dit un peu plus grande qu'Oran, & le lieu le plus considérable de la province, après *Tlem-san* ou *Trémécen* sa capitale. Il y a beaucoup de jardins aux environs le long de la côte, qui sont fort agréables.

Oran, ville célèbre du royaume de Trémécen, située à 25. lieues au nord-est de

cette dernière ville, & à 80. au couchant d'Alger. Elle est à un jet de pierre de la côte, moitié dans une plaine & moitié sur la croupe d'une montagne escarpée. Elle a un mille de circuit, & est fort marchandé. Elle n'a que 2. portes, & est défendue par une citadelle qui est sur la montagne, & par plusieurs fortins situés dans son voisinage. Les Espagnols s'en rendirent maîtres en 1509. & après l'avoir perdue en 1708. ils la reprirent en 1732. ainsi que *Marsaquilvir*, qui en est à une lieue vers le couchant, & qui est située au fond de son port. Cette dernière ville, qui est ancienne & très-forte, est bâtie sur un rocher. Ce port est le plus beau, le plus sûr & le plus grand de toute l'Afrique.

A 8. à 10. lieues au couchant d'Oran sur la côte, est *Andalouze*, ville construite par les Maures chassés d'Espagne.

2. Les principales places de la partie septentrionale de l'état d'Alger, situées dans les terres, sont les suivantes, à commencer par l'est.

CONSTANTINE, ancienne capitale de la Numidie, qui quitta le nom de *Cirta* pour prendre celui de l'empereur Constantin. Elle est aujourd'hui la capitale & la seule de la province de son nom, qui, pour son étendue, égale presque les 2. autres. On donne en effet à cette province 230. milles de long du couchant au levant, sur 100. de large du midi au nord. Une grande partie de la côte est montagneuse & pleine de rochers : mais l'intérieur du pays est plus uni.

La ville de Constantine est située sur la rivière de Rummel, à 60. lieues au sud-est d'Alger, & à 18. de la côte. Elle est bien fortifiée & dans une situation avantageuse. On y voit beaucoup de ruines, qui font juger qu'elle a été autrefois fort grande. Le bey du Levant y fait sa résidence, & il a 1800. hommes pour sa garde, outre la garnison ordinaire. On y trouve des

restes d'antiquité, & le paysage des environs, diversifié par des vallées, des collines & des rivières, est fort agréable.

L'ancienne ville de *Milave*, aujourd'hui *Maelab*, est située à 5. lieues au nord-ouest de Constantine : elle est environnée de beaux jardins qui fournissent cette dernière ville de fruits & de légumes.

Séuf ou *Séuof*, est la *Sitifi* des Anciens, métropole de la partie de la Mauritanie, à laquelle elle donna le surnom ; elle est aujourd'hui presque ruinée : elle est située environ à 15. à 16. lieues au midi de Bugie, sur une élévation, & avoit une lieue de circuit. Elle est dans une plaine agréable. Ses murailles sont fort étendues, mais elles ne renferment plus qu'environ 300. familles.

Conco, autrefois capitale d'un ancien royaume, où les rois du pays avoient un fort beau palais, est aujourd'hui détruite. Ce royaume, que les Algériens ont soumis, est situé entre Alger & Bugie : c'est un pays de montagnes, habité par des Arabes, *Bérébères* & *Azagues*, qui tâchent de se maintenir dans l'indépendance du dey d'Alger, & du tribut auquel ils sont assujettis. Ces montagnes sont abondantes en grains, en fruits & en pâturages. Il y a de fort belles vallées & beaucoup de sources. Le cheik ou sultan des Arabes, nommés *Zwovah*, qui sont les plus puissans de la province de Constantine, réside à *Conco* ou *Kou-kou*, qui est le principal de leurs villages.

La montagne de *Labez* composoit aussi autrefois un autre royaume soumis par les Algériens ; elle est située à l'est de celle de *Couco*, & habitée par des peuples nommés *Beni-Abbess*, qui peuvent mener 1500. chevaux & 3000. hommes d'infanterie sur pied. Le village de *Collab* est leur chef-lieu. Ces Arabes étant plus accessibles, sont obligés de payer à Alger un tribut qui consiste ordinairement en chevaux. Du

reste cette montagne n'est pas si fertile que celle de *Couco*, en grains & en fruits.

Trémécen, *Telem-sin* ou *Tlem-san*, capitale d'un des plus anciens royaumes de Barbarie. C'est une ancienne ville, connue à ce qu'on prétend sous le nom de *Trimici*, de la Mauritanie Césarienne. Shaw croit au contraire que c'est le *Lanigara* de Ptolémée. Quoi qu'il en soit, elle est située sur une éminence au dessous d'une chaîne de rochers escarpés dans un pays rempli de sources, à près de cent lieues au sud-ouest d'Alger, & à 7. lieues de la Méditerranée, sur les frontières des états de Maroc : elle est ceinte de bonnes murailles & défendue par un château. Elle a 4. milles de tour : & on y voit un grand nombre de belles & riches mosquées, 5. principaux collèges, où on entretient un certain nombre d'écoliers, plusieurs fontaines & beaucoup de boutiques de marchands qui y sont bien rangées. Les Juifs y occupent un quartier séparé. Le palais du roi, bâti comme une forteresse, étoit situé hors la ville. Le bey du ponent de l'état d'Alger y fait sa résidence. La ville est environnée de beaux jardins ou maisons de plaisance. On y recueille toutes sortes de fruits, & il y a beaucoup d'oliviers. Le peuple qui l'habite, est divisé en trois corps, de la noblesse ou des gens de guerre, des marchands qui trafiquent la plupart dans la Guinée, & des artisans. Les femmes y sont belles, & s'habillent comme à Maroc. Cette ville, autrefois très-considérable, est fort déchuë depuis qu'elle a été soumise par les Algériens, & depuis que Hassan roi d'Alger la détruisit presque entièrement en 1670. pour punir les habitans de leur désobéissance ; en sorte qu'il n'en reste pas plus d'un sixième : on y trouve plusieurs restes d'antiquité. Elle est peuplée comme les autres villes de l'état d'Alger de pauvres Arabes, de Maures & de Juifs. Les Algériens y tiennent toujours une bonne garnison. On

voyoit autrefois dans le royaume de Trémécen de belles villes, qui ne sont plus aujourd'hui que de misérables villages.

Au couchant de la province de Trémécen, & sur les frontieres des états de Maroc est celle d'*Hamgad* : la riviere de Malva qui la borne au couchant, bor-noit du même côté la Mauritanie Césarienne. On y voit quelques petites villes ; mais ce n'est proprement qu'un désert de vingt-huit lieues de long sur 18. de large, habité par divers corps d'Arabes errans qui vivent dans l'indépendance & de brigandage, & qui se nourrissent pendant une grande partie de l'année de dattes, de lait & du peu de bled & d'orge qu'ils recueillent. Leurs richesse consiste dans leurs troupeaux de chameaux ou autre bétail. Ils habitent sur-tout sur les deux bords de la riviere de Muluye qui traverse cette province, où on trouve beaucoup de lions.

Beni-Arax ou *Beni-Razid* est une autre province qui a 17. lieues de long sur 9. de large : elle est située au sud-ouest d'Alger, à la gauche du Sheliff. La partie méridionale consiste en plaines, & la septentrionale en colines, qui abondent en bled, en miel & en pâturages ; & où on recueille beaucoup de fruits. Les Bérébères, qui sont tous Mahométans, & qui peuvent fournir 25. mille hommes, habitent l'une & l'autre partie. Ceux qui sont dans la plaine mènent une vie errante comme les Arabes, & ont quantité de chevaux & de chameaux : ceux qui habitent les montagnes demeurent dans des villages, & cultivent la terre. On compte 4. principales villes dans cette province, dont la capitale, qui lui donne son nom & qui est ancienne, contenoit plus de deux mille maisons habitées par beaucoup de personnes de condition ; mais suivant le témoignage de Shaw, cette ville est ruinée, & il n'y reste que quelques chaumières :

les figues & les autres fruits du pays sont fort estimés

Malsana ou *Maniana* est une grande ville capitale d'une province de son nom, dépendante anciennement du royaume de Tenez. Elle est située, partie sur le haut & partie sur le penchant d'une montagne, & est environnée de bonnes murailles avec un bon château qui la commande : elle est à 14 lieues au sud-est de Sargel & à 15. au sud-ouest d'Alger. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un village dont les maisons sont assez bonnes : elles sont couvertes de tuile & pleines d'artisans qui, la plupart, sont *Azuagues* : il y a beaucoup de sources sur la montagne. Le pays est très-abondant en noix.

Beni-snoûse sont d'autres montagnes situées vers l'ouest. Elles sont fameuses par leurs figues & leurs pommes de pin, & donnent leur nom à une tribu d'Arabes, qui habitent dans des villages bâtis de boue.

Bledca, ou *Bleeda*, & *Medea* sont les seules villes de la province du Sud, situées dans les terres : elles ont chacune un mille de circuit. Elles sont ceintes de murailles de boue, fort bien arrosées & entourées de jardins & de maisons de campagne. La première, qui est l'ancienne *Bida*, colonie Romaine, est à cinq lieues de l'embouchure du Mazeffran dans la mer ; la seconde est à 3. lieues au midi de l'autre.

Les montagnes d'*Aureff*, ou d'*Audus* en latin, situées environ à 40. lieues au midi de la côte au sud-est d'Alger, entrecoupées par des vallées, forment une chaîne, qui a 130. milles de circuit. La partie septentrionale de ces montagnes est tributaire des Algériens, & elle est habitée par tant de tribus d'Arabes ou de Bérébères, qu'ils employent 40. stations pour recueillir le tribut : mais comme la partie méridionale est forte & presque inaccessible, les tribus qui l'habitent sont indépendantes. L'ancienne ville de *Lambese* aujourd'hui

Texlonie

Texloute n'a plus que des ruines qui ont 3^e lieues de circonférence ; & on y trouve beaucoup de restes d'antiquité. Elle étoit située vers le 35. degré 40. m. de latitude. Les habitans de ces montagnes, Mahométans de religion, ont le teint blanc & rouge, & les cheveux d'un jaune foncé ; au lieu que tous les autres Arabes sont basanés, & ont les cheveux noirs ; on croit que c'est un reste des Vandales, autrefois maîtres de l'Afrique. Ils parlent néanmoins l'Arabe.

Il y a plusieurs autres montagnes dans cette partie des états d'Alger habitées par diverses tribus d'Arabes ou de Bérébères, qui ont des noms différens.

§. 2. *Partie méridionale de l'Etat d'Alger.*

Cette partie, beaucoup plus étendue & plus vaste que la septentrionale, ne contient guères que des déserts, & n'est habitée que par divers corps d'Arabes, qui mènent la plupart une vie errante ; & le domaine que les Algériens possèdent dans cette partie est très-précaire & très-incertain, pour nous servir des termes de Shaw. Ses principales parties, sont les pays de *Zaab*, de *Mezzab* & de *Tegorarin*. Cette dernière partie, suivant Marmol, contient 50. châteaux & plus de 100. villages rangés entre des palmiers. C'est là où les caravanes de la Barbarie qui vont trafiquer dans le midi de l'Afrique se rassemblent ; mais le pays est sec & stérile.

On doit ajouter le royaume d'*Huerguela* ou *Gnargala*, qui fait partie des déserts de la Numidie, qui a une capitale du même nom, & qui est situé vers le sud-est du pays de Tegoratin : la partie septentrionale de ce royaume est occupée par des Arabes logés sous des tentes. Le terroir porte beaucoup de dates : mais on y manque de bled & de bétail ; & la nourriture ordinaire des peuples est de la chair de chameau & d'auteurche. La plupart des

Tome IV.

habitans sont Nègres, moins à cause du climat que par leurs alliances avec des esclaves Noirs. Ces habitans sont affables, & s'adonnent au commerce pour se procurer les besoins nécessaires à la vie. La capitale est éloignée de 140. lieues d'Alger vers le midi. On y compte 6000. habitans soumis à la république d'Alger.

IV. ÉTATS DE MAROC.

Les états du roi de *Maroc*, qui est auourd'hui un des plus puissans princes d'Afrique, occupent la partie la plus occidentale de la Barbarie. Ils sont situés entre le 28. degré 30. m. & le 36. de latitude septentrionale ; & ils s'étendent depuis le 7. jusqu'au 18. 30. m. de longitude ; ce qui fait près de 200. lieues communes de France d'étendue du midi au nord, & environ 250. du nord-est au sud-ouest. Ils s'étendent au nord le long de la côte de la Méditerranée, pendant près de 90. lieues ; & au couchant, le long de celle de l'Océan, environ 180. Ils sont bornés au nord par la Méditerranée & le détroit de Gibraltar ; au levant par l'état d'Alger ; au midi par le Zara ou Désert, & au couchant par la mer Océane. Ils sont composés des quatre royaumes de *Maroc*, *Fex*, *Tafilet* & *Sus*, qui ont été réunis en une même monarchie au XVII. siècle par les rois de Tafilet ; mais cette monarchie est sujette à des révolutions fréquentes. Plusieurs concurrens se la sont disputée depuis 1730. Muley-Abdala, fils du dernier roi Muley-Ismaël, ayant vaincu Muley-Hamet, & défait ses autres ennemis, régna depuis 1732. jusqu'au mois de Mars 1735. qu'il fut déposé par les Noirs, qui mirent sur le trône son frere Muley-Aly ; mais celui-ci n'y resta pas long-tems, puisqu'au mois de Juin 1736. il fut abandonné des siens, & contraint de se réfugier dans les montagnes. Enfin ces guerres civiles ont été terminées

B b

en Avril 1740. Muley-Abdala a été reconnu Roi, tant par l'armée des Noirs que par le reste des habitans ; & ses deux concurrents, Muley-Mustardi & Muley-Hamet Lariba ; ont été contraints de se retirer dans les pays voisins. Le seul bacha de Tétuan persista encore dans le refus de se soumettre à Muley-Abdala.

Les états de Maroc contiennent une grande partie de la Mauritanie Césarienne, & toute la Tingitane, provinces Romaines.

§. 1. Royaume de Maroc.

Ce royaume s'étend dans la partie la plus occidentale de l'Afrique, le long de la mer Océane, qui le borne au couchant. Au nord, la riviere des Noirs, & ensuite celle de Merben ou *Ommi-Rabih*, qui la reçoit, le séparent du royaume de Fez : le mont Atlas le sépare à l'orient de celui de Tafilet, & au midi de celui de Sus. Il a environ 85. lieues de côtes, le long de l'Océan du sud au nord, & 85. dans sa plus grande largeur du levant au couchant.

Le terrain y est pour la plus grande partie sec & sablonneux, & par conséquent ingrat. Il n'abonde qu'en chameaux qui y sont à grand marché. Il y a des mines de cuivre ; & on y recueille beaucoup de cire & d'amandes. On y trouve des cantons fort fertiles, où on recueille de gros raisins, dont les Maures d'Espagne y ont apporté les plants.

Le royaume de Maroc n'est pas peuplé à proportion de son étendue, à cause de sa stérilité. Il est habité 1° par les Maures, qui sont les anciens habitans, & qui sont peu braves, peu aguerris, grossiers, fourbes, superstitieux, cruels, lascifs, fainéans & paresseux ; 2° par des Arabes, qui sont environ 30000. adouars, ou villages ambulans. Chaque adouar est composé de quelques familles, qui campent sous des tentes, & qui y couchent pêle-mêle avec

leurs bestiaux ; & rien n'est comparable à leur misère & à leur malpropreté. Chaque adouar a son chef qui est élu, & son marabou. Chacun de ces Arabes, âgé au-dessus de 15 ans, paye tous les ans la dixme de ses biens ; & on compte qu'il y en a environ cent mille qui payent ce tribut ; 3° par des Bérébères ou bergers, dont on a parlé ailleurs. Ces trois peuples suivent la loi de Mahomet, & professent l'Alcoran, auquel ils mêlent beaucoup de superstitions ; 4° par des Juifs qui y sont en grand nombre, mais qui sont pauvres & fort méprisés ; 5° par des renégats ; 6° par des esclaves Chrétiens, qui y sont traités fort durement : ils appartiennent au roi, qui les vend & les trafique, comme il lui plaît.

Le roi de Maroc se qualifie *Empereur*, parce qu'il possède plusieurs royaumes : il prend aussi le titre de *Grand Chérif*, parce qu'il prétend descendre d'Ali, gendre de Mahomet, & de Fatime, fille de ce faux prophète. Ses prédécesseurs prenoient celui de *Miramolin*, qui signifie empereur des Fidèles. Ce prince est souverain & despotique, & ne connoît d'autres loix que sa volonté, qui est sans bornes : mais il dépend néanmoins en quelque manière du moufti, qui est le chef de la religion Mahométane, & de ses officiers qu'il a le droit d'établir, mais qu'il ne peut déposséder de leurs charges. Il n'a pas de domaine particulier ; mais tous les biens de ses sujets lui appartiennent, & il en dispose à sa volonté. Ses principaux revenus consistent dans la dixme de tous les biens de ses sujets, dans la taxe annuelle de six écus par tête, que chaque Juif mâle, âgé au-dessus de quinze ans, lui paye, & dans plusieurs impôts arbitraires qu'il met, quand il veut. Il n'a ni cour, ni justice, ni conseil, ni ministre, & fait gouverner tout le royaume par des Alcaïdes, à qui il abandonne les revenus de leurs gouvernemens, & dont il tire des sommes

considérables. Il trouve son utilité particulière dans le commerce de ses états, qu'il tâche de faire fleurir. Ses forces sur mer ne sont pas considérables ; & il n'a guères ordinairement plus de douze vaisseaux armés en course, dont la moitié appartient à des armateurs. Quant aux troupes de terre, il peut mettre sur pied jusqu'à cent mille hommes, mal disciplinés. Il n'a que 4. femmes légitimes, mais il a un grand nombre de concubines.

On divise le royaume de Maroc en 6. provinces. Celle de *Sus*, qui faisoit la 7^e. fut érigée en royaume : nous en parlerons en particulier. Ces six provinces sont celles de *Maroc*, *Hea*, *Duquela*, *Gesula*, *Esfura*, & *Tedle*.

1. *Province de Maroc*. Elle est d'une figure triangulaire & située au milieu des cinq autres. Son terrain situé au nord du Mont Atlas consiste partie en montagnes, & partie en plaines. Ces dernières sont abondantes en toutes sortes de grains, de fruits, & de légumes, & arrosées d'un grand nombre de ruisseaux & de fontaines qui descendent des rochers voisins. On y voit aussi beaucoup de jardins & de palmiers : les montagnes qui sont fort roides, ne produisent que fort peu d'orge, mais il y a beaucoup de pâturages. Les habitans des villes & des bourgs s'adonnent fort au commerce qui les enrichit.

Agmet étoit autrefois la capitale de cette province & de tout le royaume de Maroc : mais elle cessa de l'être après la construction de Maroc au XI. siècle. Elle est fort ancienne & située sur le penchant d'une montagne du Mont Atlas ; au milieu de jardins & de vignobles, à 12. lieues au sud-est de celle de Maroc. On y a compté jusqu'à 6. mille maisons, mais elle est aujourd'hui fort déchue : le château est habité par des *Morabites* qui sont des anachorettes Musulmans, & la ville par des jardiniers, des potiers & des laboureurs.

Maroc, aujourd'hui capitale du royaume & de l'empire de ce nom, fut bâtie vers le milieu du XI. siècle par le premier roi de la race des Almoravides, au 35. degré de latitude, au 10. & quelques minutes de longitude. Elle est grande, & la mieux située de toute l'Afrique, dans une belle plaine, à cinq ou 6. lieues du Mont Atlas. Elle est ceinte de murailles fort hautes & fort bonnes & a 24. portes. On y comptoit autrefois plus de cent mille habitans : mais elle est fort déchue depuis un certain tems ; plusieurs maisons tombent en ruine, & elle n'a pas aujourd'hui plus de 35. mille habitans, parmi lesquels on compte 4. mille Juifs. Il y avoit une grande forteresse du côté du midi, avec une célèbre mosquée qui tombe en ruine. On compte plusieurs autres villes dans cette province qui n'ont rien de remarquable.

2. *Hea* ou *Haba*, est une province bornée au nord par celle de *Duquela*, au levant par celle de *Maroc*, au couchant par l'Océan, & au midi par le mont Atlas, qui la sépare du royaume de *Sus*. Elle renferme de grandes montagnes escarpées, & des rochers couverts d'arbres, où il y a beaucoup de ruisseaux & beaucoup de troupeaux de chèvres & d'ânes, mais peu d'autres animaux, à cause de l'âpreté du pays. Il vient de l'orge dans les plaines, mais peu de bled, & il n'y a point d'oliviers. On y recueille beaucoup de cire, & on y fait beaucoup de maroquins. La volaille y est fort commune. Les chevaux sont fort petits, mais légers. On y voit quantité de cerfs, de chevreuils, de sangliers & de grands lièvres. Les peuples sont belliqueux, mais brutaux, & peu policés : ils négligent la culture des vignes & des jardins ; & ils sont habillés fort grossièrement sur-tout hors des villes, & ne connoissent guères l'usage du linge. Les femmes sont belles & blanches, & de complexion amoureuse ; & les hommes ro-

bustes & galans. Cette province est fort peuplée : il y a un grand nombre de gros bourgs & de gros villages remplis d'un peuple turbulent.

On voit dans cette province beaucoup de Bérébères qui sont établis sur la partie du Mont Atlas, que les Arabes appellent *Ayduaal* : ils y ont plusieurs villages, quoiqu'ils errent la plus grande partie de l'année avec leurs troupeaux pour chercher de l'herbe. Ils recueillent de l'orge, du miel & de la cire, & portent, hommes & femmes, des habits qui ne sont pas cousus. Ils n'ont ni juges ni mosquées, & paroissent s'embarrasser fort peu de la religion ; en sorte qu'ils sont sauvages & cruels. Ils peuvent faire environ 20. mille combattans. Il y a aussi des Bérébères sur la montagne de *Tenzere*, qui confine avec la précédente, & s'étend l'espace de 22. lieues vers le couchant. Ces derniers Bérébères sont plus riches que ceux des autres montagnes, parce que outre l'orge, la cire, le miel, les noix, & les troupeaux, ils ont de bonnes mines de fer, & qu'ils ont plus de commerce avec les étrangers. Il y a parmi eux plusieurs marchands & artisans Juifs. Ces Bérébères peuvent fournir encore 20. mille combattans.

TEDNEST, est la capitale de la province de Hea, où on compte une douzaine d'autres villes. Elle est située à 18. lieues ou environ au sud-ouest de Maroc, & entourée d'une rivière, qui prend sa source dans le voisinage. On y compte 3. mille maisons ou habitations, bâties, comme ses murailles, de bois & de carreaux de terre liés ensemble avec du plâtre. La plupart de ses habitans sont artisans, bergers ou laboureurs. Les Juifs occupent un quartier séparé composé de 3. cens maisons. Les mosquées de la ville sont bien rentées. Les rois de Maroc y ont un palais.

3. *Duquela*, province située au nord de celle de Hea, & bornée au couchant par

l'Océan, a 30. lieues d'étendue du levant au couchant, & 24 du midi au nord. Le pays abonde en bled & en troupeaux, & consiste la plupart en plaines ; il est habité par des Arabes & des Bérébères, dont les uns mènent une vie errante & les autres habitent des maisons & des villages. On y compte une vingtaine de villes situées la plupart sur la côte.

Almedine, ville aujourd'hui ruinée, sur la côte, en étoit autrefois la capitale. C'est aujourd'hui *SAFIE*, ancienne ville que M. d'Anville appelle *Azafi*, qui en est la principale. Elle est située sur la côte de l'Océan à 50. lieues au nord-ouest de Maroc : elle est ceinte de bonnes murailles. On y compte jusqu'à 8. mille maisons. Le roi de Portugal la prit l'an 1507. & l'abandonna en 1541. à cause qu'il lui en coûtoit, pour la conserver, plus qu'elle ne valoit. Elle est marchande ; & il y a beaucoup de Juifs. Le pays d'alentour est fertile en bled & abondant en troupeaux : elle est défendue par un château.

Azamor, ville aussi située sur la côte, au fond d'un petit golfe formé par la rivière d'Ommi-Rabih, à 30. lieues au nord-est de Safie, étoit fort peuplée & contenoit plus de 5. mille feux, dont il y en avoit 4. cens de Juifs, lorsque les Portugais la prirent au commencement du XVI. siècle : après l'avoir possédée pendant 5. ans, & l'avoir ruinée, ils l'abandonnerent en 1513. aux Maures, qui l'ont repeuplée.

Mazagan est une autre ville sur la côte : elle appartient encore aux Portugais, qui l'ont bâtie & fortifiée à 3. lieues d'Azamor ; elle est située dans une plaine sur le bord de la mer. Les Portugais y entretiennent une bonne garnison.

4. *Gesula*, est une province située au midi du Mont Atlas ; c'est pourquoi Guillaume de l'Isle dans sa carte de la Barbarie la comprend dans le royaume de Tafilet. Elle est bornée au couchant par le royaume de

Sus; & celui de Tafilet l'environne des autres côtés. Les habitans, qui passent pour brutaux & turbulens, & parmi lesquels il y a beaucoup de Bérébères, s'estiment le plus ancien peuple d'Afrique. Ils recueillent peu de bled, mais quantité d'orge; & ils nourrissent beaucoup de troupeaux. On trouve dans les montagnes beaucoup de mines de fer & de cuivre; ce qui fait qu'il y a un grand nombre de chaderonniers & de forgerons. Il n'y a ni ville ni bourg fermé dans toute la province: on y voit seulement de grands villages de mille habitans & plus. On tient tous les ans dans le pays une petite foire, qui dure deux mois, & pendant laquelle tous les étrangers, qui vont quelquefois jusqu'à deux mille, se tiennent dans une plaine, entre des montagnes.

5. *Escira* ou *Hascora*, est une province située au nord de celle de Maroc. Elle renferme au midi quelques montagnes du grand Atlas, remplies de vignes, d'oliviers & de toute sorte d'arbres fruitiers. On recueille beaucoup de bled dans ce pays, & il y a quantité de gros & de menu bétail. On y fait de très-beaux maroquins, & des draps; le pays est assez commerçant. Les habitans, qui sont sédentaires, ont à-peu-près les mêmes mœurs que ceux de Maroc dans les villes; mais ils sont plus grossiers & plus brutaux dans les montagnes: il y a plusieurs Juifs, marchands & artisans. Parmi cinq ou six villes de cette province, une des principales est *Isadages* qui est ancienne. Elle est sur la cime d'une haute montagne environnée de 4. autres. On y compte environ mille habitans, la plupart marchands & artisans, parmi lesquels il y a quelques Juifs qui ont liberté de conscience. Les vivres y sont à très-grand marché.

6. *Tedle*, est la province la plus orientale, & la moins étendue du royaume de Maroc. Elle abonde en bled, en huile

& en troupeaux; & ses habitans sont riches. Les montagnes sont habitées par des Bérébères, & les plaines par deux tribus d'Arabes errans, qui sont chacune plus de 9. mille chevaux. Elle s'étend en forme de triangle entre les rivières des Nègres & d'Omni-Rabih jusqu'à leur jonction. *Tedle* ou *Tefza*, en est la capitale. Elle est située sur la rivière de Derrne, environ à 35. lieues au nord de Maroc.

§. 2. *Royaume de Fez.*

Ce royaume, situé au nord-est de celui de Maroc, est borné au nord par la Méditerranée & le détroit de Gibraltar; au levant par l'état d'Alger; au midi par ceux de Tafilet & de Maroc, & au couchant par l'Océan. Il peut avoir cent lieues communes de France du midi au nord, & 150. du levant au couchant: il occupe une grande partie de la Mauritanie Tingitane.

Il est beaucoup plus fertile & mieux peuplé que celui de Maroc: & il le seroit encore davantage, si les habitans n'étoient pas si paresseux. Entre les rivières qui l'arrosent, les principales sont le *Subu* qui est fort rapide, qui le traverse du sud-est au nord-ouest, & qui se jette dans l'Océan; & la *Mulub* qui le parcourt du sud-ouest au nord-est, & se jette dans la Méditerranée. On s'y sert pour les voyages de dromadaires qui ont la course fort vite. Le pays, outre les Maures qui sont les naturels du pays, est habité par plusieurs tribus d'Arabes, dont les adouars ou villages contiennent 300. mille hommes au-dessus de 15. ans, qui payent le tribut annuel de la dixième partie du revenu qu'ils possèdent. Ce royaume a eu des rois particuliers; mais il a été conquis avec celui de Maroc par les rois de Tafilet, qui n'en ont fait qu'une seule monarchie. On le divise en sept provinces qui sont les suivantes.

1. *Fez proprement dit*, province située

au milieu du pays. Elle est extrêmement fertile en prunes & autres fruits, & on y nourrit quantité de chevaux, de chameaux, de bœufs, de brebis, &c. L'air y est sain, excepté dans un canton qui a dix milles de long sur dix de large. On y voit aussi un grand nombre de jardins qui produisent toute sorte de légumes, avec plusieurs forêts, où on trouve les lions les plus féroces de l'Afrique; mais il y en a de doux & de timides dans les plaines. On compte huit cens mille Juifs dans cette province.

FEZ, qui en est la capitale & de tout le royaume, est une des plus grandes & des plus belles villes d'Afrique. Elle est située sur une rivière de même nom, qui fait moudre 400. moulins des environs, au 33. degré 30. m. de latitude, & au 12. 30. min. de longitude. Elle est partagée en trois quartiers qui ont été bâtis en divers tems. Le plus ancien, nommé *Beleyde*, est situé au levant du fleuve, & contient 4000. feux. C'est dans ce quartier où sont les manufactures de toile & de soie, qui occupent ordinairement 20. mille ouvriers. Le second quartier, nommé le *Vieux Fez*, est au couchant du fleuve, & contient 80. mille habitans. Ces deux quartiers sont joints par un pont. Le *Nouveau Fez*, qui est le troisième quartier, fut bâti à un mille du vieux sur le bord de la rivière par un roi du pays, en forme de forteresse sous le nom d'*Elbeyda*, & il y fit construire son palais. Ce quartier est divisé en 3. autres, dans l'un desquels les Juifs ont plusieurs synagogues, & sont au nombre de plus de dix mille. Ils ont un chef ou gouverneur, qui leur administre la justice & leve le tribut auquel ils sont assujettis. Les deux autres quartiers sont pour le palais du roi, pour les écuries & pour les palais des grands seigneurs.

De ces trois parties la plus considérable est le vieux Fez, située sur des collines &

dans des vallées, & entourée de vieux murs garnis de tours: il est partagé en 12. quartiers. Les maisons, dont le toit est en terrasse, y sont plus belles en dedans qu'en dehors: elles sont bâties de brique ou de moillon lié avec de la chaux. Il y a dans cette partie 50. principales mosquées, qui ont toutes leurs fontaines d'eau courante; & on prétend qu'il y en a 600. autres moindres. La principale est celle de *Larvin*, qui est la plus riche & la plus grande de toute l'Afrique; ayant 80. mille ducats de revenu. Elle est située au milieu de la ville, & a une demi-lieue de tour. Dans l'enceinte de cette mosquée il y a un collège, où on enseigne la théologie Mahométane, les arts & les sciences: le moufti est le principal de ce collège. Il y a plusieurs autres collèges à Fez, avec 200. écoles pour apprendre à lire; plusieurs hôpitaux & bains publics; & on y voit des hôtelleries pour les étrangers, comme en Europe: mais la plupart sont des lieux de prostitution & de débauche. La grande place, où sont tous les marchands & toutes les richesses de Fez, est fermée de murailles & située au milieu de la ville. Il y a 15. rues de boutiques habitées par les principaux artisans. La plupart des marchands sont de la race de ces Maures, qui après avoir été chassés d'Espagne se sont réfugiés dans le pays. Tous les artisans & les merciers ont leurs quartiers séparés. La ville est environnée de plusieurs faubourgs, la plupart peu considérables; & de beaux jardins, plantés de grands arbres.

Il y a plusieurs autres villes dans la province de Fez; une des principales est celle de MIQUENEZ ou MEKKEZ, où est aujourd'hui la résidence du roi ou de l'empereur de Maroc. Elle est située dans une belle plaine, qui jouit d'un air modéré, pur & sain, à 5. lieues du Mont Atlas, à 30. au couchant de Fez, & à

8. ou 10. de la côte de l'Océan. Elle a peu d'étendue, & les bâtimens y sont irréguliers; mais elle est si peuplée, à cause de la résidence de la cour, qu'on y compte jusqu'à trois cens mille habitans, en y comprenant les fauxbourgs. Les rues ne sont pas pavées: ainsi elles sont pleines de boue en hyver, & en été de poussière. En général les maisons y sont basses & mal bâties: elles sont terrassées comme les murailles de la ville, & il n'y a de bâtiment considérable que le palais du roi & les mosquées. Les esclaves Chrétiens y ont un quartier séparé où on les garde dans des matamores qui sont des lieux souterrains, puants & infects. Le roi les emploie pour maçons & pour manœuvres aux bâtimens auxquels il ne cesse de faire travailler; & il les nourrit très-pauvrement. Il y a tout auprès un hôpital pour eux fondé par le roi d'Espagne, qui y entretient 4. religieux Franciscains, & un médecin pour les servir. Les Juifs ont aussi un quartier assez grand & séparé. Le chef de tous les Juifs du royaume, qui leve le tribut auxquels ils sont assujettis, y réside.

Le palais du roi, qu'on nomme l'*Alcassave*, est situé au midi de la ville. Il renferme plus de terrain que toute la ville ensemble, & est composé de 45. pavillons avec chacun sa fontaine dans la cour: les appartemens en sont tenus fort proprement. Le roi y tient toutes ses richesses, & y a un arsenal. Il est entouré de murailles fort hautes & fort épaisses. Les bâtimens n'en sont pas réguliers. Il y a deux mosquées dans son enceinte. Les écuries du roi sont fort belles; mais ses jardins sont peu de chose.

Au-delà des murs de Miquenez est une ville nommée la ville des *Nègres*, parce qu'elle est habitée par des Nègres. Elle est aussi grande que Miquenez: mais les maisons ne sont couvertes que de chaume. Ces Nègres sont des cavaliers prêts à marcher au premier ordre.

Salé est une ville située sur la côte de l'Océan à l'embouchure de la riviere de *Buragrag* ou *Guerona* à 10. à 12. lieues au-dessous & au nord-ouest de Miquenez. Elle est célèbre par les pirateries de ses habitans, qu'on nomme *Saltins*: ils s'étoient érigés en république; mais ils se sont soumis depuis l'an 1666. au roi de Maroc. La ville, qui n'est séparée que par la riviere, de celle de *Raval*, a un havre à l'embouchure de cette riviere: elle est très-forte & défendue par un bon château. On y compte environ 20. mille habitans, qui sont la plupart des Maures chassés de l'Andalousie. Elle étoit autrefois très-bien bâtie: mais elle est aujourd'hui fort déchue. Elle est partagée en vieille & en nouvelle.

La *Mamore* étoit aussi située sur la côte à 4. lieues au nord de Salé. Elle est aujourd'hui ruinée.

2. *Afgar*, est une province située au nord de celle de Fez; & suivant Marmol, c'est la plus riche de l'Afrique, en bled, en troupeaux & en laines: il lui donne 27. lieues du levant au couchant, & 20. du midi au nord. Il y avoit autrefois plusieurs villes & bourgs, habités par des Bérébères. La riviere de Sabu la traverse: elle est possédée par deux puissantes tribus d'Arabes, vassaux du roi de Fez.

ALCAÇAR-QUIVIR en est la principale ville: elle est célèbre par la bataille que Sébastien roi de Portugal y perdit en 1578. elle est située sur la côte à 35. lieues au nord-est de Salé. Elle fut fondée par Jacob Almanzor 4^e roi de Fez, de la race des Almohades, qui y fit construire un palais. Elle est peuplée de marchands & d'artisans, & a plusieurs mosquées avec un hôpital.

Parmi les autres villes de cette province est *La Rache*, que M. d'Anville appelle l'*Ar-raïs*, située au voisinage d'Alcaçar-Quivir, à l'embouchure d'une riviere de même

nom, avec un assez bon port pour les petits vaisseaux. La plupart de ses habitans sont charbonniers. Elle a appartenu aux Espagnols, depuis l'an 1610. jusqu'à la fin du dernier siècle, que les Maures la reprirent.

Guillaume de l'Isle, dans sa carte de la Barbarie, ne fait qu'une seule province sous le nom d'*Algarbe*, de celle d'*Algar*, & de la suivante.

3. *Hasbat* : c'est la province la plus septentrionale du royaume de Fez ; elle confine au nord avec le détroit de Gibraltar, & au couchant avec l'Océan. On lui donne 27. lieues du levant au couchant, & 33. du midi au nord. Elle est arrosée par diverses rivières, qui descendent des montagnes, & qui se jettent dans l'Océan ou la Méditerranée ; elle consiste partie en montagnes habitées par des Bérébères ou autres peuples, & partie en plaines fertiles en bled, & abondantes en pâturages. C'est le meilleur pays de l'ancienne Tingitane, & où les Romains & ensuite les Gots fondèrent le plus de villes. Les principales sont aujourd'hui les suivantes.

T A N G E R, ou *Tingis* en latin, ancienne ville, qui a donné son nom à la *Tingitane* : elle est située sur la côte de l'Océan, à l'entrée du détroit de Gibraltar au 36. degré moins quelques minutes de latitude, & au 11. 30. m. de longitude ; elle a été autrefois très-considérable. Le roi de Portugal s'en empara sur les Maures en 1471. & en demeura en possession jusqu'en 1662. qu'il la céda à Charles II. roi d'Angleterre pour la dot de l'Infante épouse de ce prince : mais les Anglois l'abandonnerent en 1684. après avoir ruiné les fortifications, parce que la dépense de la garnison surpassoit les avantages qu'ils retiroient de la possession de cette ville. Les Portugais y avoient établi un évêché qui subsiste

encore ; en sorte que le roi de Portugal y nomme toujours un évêque titulaire sous la métropole de Lisbonne.

Ceuta, & en latin *Cepia*, est aussi une ancienne ville située sur la côte du détroit sur la colline d'Avila, à 12. lieues au levant de Tanger. Elle est bien fortifiée, & a un bon port. C'est l'endroit de l'Afrique le plus voisin de l'Espagne, n'étant éloigné de Gibraltar que de 5. lieues. Elle est défendue par une bonne citadelle. Les Portugais s'en emparèrent au commencement du XV. siècle. Le Portugal ayant été uni en 1570. à l'Espagne, dont il fut désuni en 1640. les Espagnols la conserverent ; & ils la possèdent encore, malgré tous les efforts des Maures pour la leur enlever & un siège de près de 26. ans que ces derniers furent enfin obligés d'abandonner en 1720. Les Espagnols y ont un évêque, qui fut suffragant de Lisbonne, du tems que les Portugais étoient maîtres de la place, & qui l'est aujourd'hui de Seville. Ils entretiennent une garnison de 4000. hommes dans cette place.

Tetuan, ancienne ville, située dans une belle plaine & environnée de vergers, à une lieue de la côte, & à 6. ou 7. lieues au midi de Ceuta, sur la rivière de Cus. Elle est défendue par un château qui la commande. Les habitans sont des corsaires qui exercent la piraterie. C'est une des plus agréables villes de la Barbarie ; & ses environs sont remplis de jardins. On y compte 5000. Juifs distribués en 170. maisons : ils parlent tous Espagnol : les Hollandois y ont un comptoir.

Les autres principales villes de la province de Hasbat sont *Arzile*, nommée anciennement *Zilia*, située sur la côte de l'Océan : elle a appartenu long-tems aux Portugais, qui l'ont abandonnée ; *Alcaçar-Zeguer*, située sur la même côte avec un assez bon port ; elle a été possédée par les

les Portugais qui l'ont abandonnée; *Beni-Tendi* ville ruinée, dont les environs sont habités par des Bérébères, qui sont soumis à des Arabes plus puissans qu'eux, & riches en bleds & en troupeaux.

4. *Errif* ou *la Riffe* province située à l'est de celle d'*Hasbat* & bornée au nord par la Méditerranée: elle consiste partie en plaines, où il y a beaucoup d'Arabes, qui menent une vie errante, & partie en montagnes habitées par des Bérébères tributaires du roi de Fez ou de Maroc. *Chechuan* une de ces montagnes, a une ville de même nom: cette montagne est une des plus agréables de la province; les Bérébères qui l'habitent peuvent fournir 5000. combattans. La ville est peuplée de marchands & artisans fort à leur aise. On trouve dans les montagnes des forêts de noyers, qui produisent beaucoup de noix; des vignes & des arbres fruitiers.

Les Bérébères de la montagne de *Béni-guelid* ont plus de 60. villages, & peuvent mettre jusqu'à 6000. hommes sur pied. Celle de *Béni-guamir* a 25. villages bien peuplés; qui peuvent fournir 4000. combattans. Celle de *Béni-guazeval*, qui a 10. lieues de long sur 3. de large, contient environ 120. villages, chacun depuis 100. jusqu'à 200. feux, qui font plus de 25. mille combattans. Elle produit quantité d'oliviers & d'arbres fruitiers. A l'endroit le plus fertile de la montagne, il y a une ville de même nom, bien fermée, où il y a 100. maisons de Juifs. On compte 70. villages, qui font 12. mille combattans dans celle de *Béni-Guariagal*; & autant de combattans dans celle de *Béni-Masgilda*: il y a plusieurs autres montagnes moins considérables.

Les Espagnols possèdent dans cette province depuis l'an 1564. le *Pegnon-de-Velez*, forteresse située dans un écueil de la Méditerranée, séparé par un canal de 100.

Tome IV.

pas de largeur de la ville de *Velez de la Gromera*, qui est sur la côte à la hauteur de Malaga en Espagne, & qui contient 700. feux.

5. *Chan* ou *Cust*, est la province la plus orientale du royaume de Fez: on lui donne 80. lieues de long; en sorte qu'elle est la plus grande de toutes; mais d'autres ne lui donnent que 46. milles de long du levant au couchant, & 40. de large: ce qui fait voir le peu de connoissances certaines que nous avons de l'intérieur du pays. Guillaume de l'Isle n'en dit rien dans sa carte de la Barbarie. Il y a beaucoup de montagnes qui font partie du Mont Atlas, habitées par des Bérébères *Zemettes*; & plusieurs villes & bourgades. Une des principales villes est *Teurert* bâtie sur une montagne au bord de la rivière de *Za*. Elle est environnée de déserts âpres & stériles, habités par des Arabes: cette ville étoit autrefois fort considérable: mais elle est fort déchue. *Tezar* ou *Teza*, située à 16. lieues au nord-ouest de Fez est aujourd'hui la capitale de la province. On y compte 5000. maisons, qui sont la plupart des chaumières; mais il y a des mosquées & des collèges bâtis de pierres de taille. Elle est située dans un air sain, sur une rivière, & est fort commerçante. Ses environs sont fertiles en bled, en vignobles & en arbres fruitiers. Les Juifs y occupent 500. maisons. Le chérif y entretient une garnison.

6. *Garet* ou *Alcalaya*: cette province, la plus orientale du royaume de Fez, est bornée au couchant par celle d'*Errif*; au levant elle est séparée du royaume de Trémecen ou de l'état d'Alger par la rivière de Maluye, au nord par la Méditerranée; & au midi par les montagnes qui aboutissent aux déserts de la Numidie. En général le pays est rude & sec. On le divise en trois parties, qui ont des villes avec leurs territoires habités par les Maures.

Cc

Les montagnes sont peuplées de Bérébères belliqueux ; & les déserts, qui ressemblent à ceux de la Lybie Intérieure, & où il y a beaucoup de bêtes féroces, sont habités, sur-tout en été le long de la rivière de Maluye, par diverses tribus d'Arabes ou Bérébères errans. On y compte 4. villes maritimes. La capitale est TEZOTA ou TEZUT, située sur la pointe d'un rocher à 15. lieues au midi de Melille, & peuplée de Maures chassés d'Espagne.

Melille est située sur la côte dans une plaine au fond d'un golfe, & commandée par une montagne, au 35. degré 30. min. de latitude, & au 15. de longitude. On y a compté autrefois jusqu'à dix mille maisons. Elle est ancienne, & a pris son nom de la quantité de miel qu'on recueille aux environs. Les Espagnols s'en emparèrent à la fin du XV. siècle, & ils l'ont possédée long-tems ; mais elle est retombée enfin au pouvoir des Maures. Elle est défendue par une citadelle. Il y a aux environs de bonnes salines. *Cacaça* située à une lieue de la mer, où il y a un port assez commode, étoit une ville des plus considérables de cette province : elle a appartenu aux Espagnols ; elle est ruinée, & il n'y reste plus que le château.

7. *Temefna*, est la province la plus méridionale & la plus occidentale du royaume de Fez ; & elle s'étend au sud-est de ce royaume le long de la mer Océane dans l'espace de 30. lieues sur 20. de large. Elle est bornée au midi par des côtes du grand Atlas, qui la séparent du royaume de Maroc. Elle consiste en une plaine très-fertile, où on voyoit autrefois 40. villes ou bourgades peuplées d'une nation belliqueuse. Ses peuples, nommés *Chaviens*, menent une vie errante sous des tentes, comme les Arabes : ils parlent un Arabe corrompu, quoique ce soit une nation Africaine : ils pouvoient mettre autrefois deux-cens mille hommes sur pied ; mais ils

sont fort déchus par les guerres qu'ils ont soutenues contre les rois de Fez & de Maroc ; en sorte qu'ils ne sçauroient fournir maintenant plus de 8000. chevaux & 50000. fantassins. Ils sont vassaux du roi de Fez & de Maroc. Leurs femmes qui sont blanches, se piquent d'être belles. Il ne reste plus dans ce pays que les ruines de plusieurs anciennes villes.

§. 3. Royaume de Tafilet.

Ce royaume est le plus étendu de ceux qui composent les états du roi de Maroc, qui, comme on l'a déjà dit, en tire son origine, & fait remonter sa généalogie jusqu'à Mahomet. Il s'étend en effet entre le 28. degré de latitude & le 33. & il a 300. lieues communes de France d'étendue dans sa plus grande largeur du levant au couchant, suivant la carte de la Barbarie de Guillaume de l'Isle. Il est borné au nord par le royaume de Fez, & au levant par le pays de *Tegorarin*, & par quelques autres occupés par diverses tribus d'Arabes ; au midi par le grand désert de Zara, & au couchant par les royaumes de Fez & de Maroc, dont il est séparé par le Mont Atlas. M. d'Anville n'en marque pas les limites dans sa carte de l'Afrique septentrionale, excepté du côté du nord & du couchant.

Le royaume de Tafilet, dont un des fils du roi de Maroc est toujours gouverneur, est stérile, tant à cause du terrain sablonneux dont il est rempli, que de la chaleur extrême qu'on y ressent : on n'y recueille que de l'orge, & en petite quantité, le long des rivières ; en sorte que le commun du peuple n'y vit que de dattes, qu'on y recueille en abondance, & de la chair de chameaux, ou d'autruches, qui sont grosses & grasses. Il y a aussi beaucoup de dromadaires qui sont excellens pour faire de longues courses. Dans tous les lieux éloignés des rivières on n'y boit que de l'eau de citerne. Les

principales de ses rivières, suivant la carte de Guillaume de l'Isle, sont celle de *Tafilet* qui traverse tout le royaume du nord au sud, & va se perdre dans un lac du Désert; celles de *Gibr* & de *Zis*, qui en font de même, & celle de *Dras*, qui coule du nord & au sud-ouest, & se jette dans l'Océan, suivant de l'Isle, mais qui se perd aussi dans un lac du Désert, suivant d'Anville.

Ce pays est habité par des Bérébères, & par des Arabes. Les premiers, qui sont les plus anciens habitans du pays, sont secs & basanés: ils demeurent dans des villages & nourrissent des bestiaux, qu'ils échangent avec les Arabes contre des dates. Les Arabes, qui ont été amenés dans le pays par Almanfor, sont distingués 1°. en chérifs, descendans de Mahomet & Alcaïdes, qui sont les nobles du pays: ceux-ci demeurent dans des châteaux ou dans les villes. 2°. En Arabes errans sous des tentes dans les campagnes & partagés en tribus, commandées chacune par un chef, qu'ils appellent *Cheik*. Ces tribus sont composées d'un certain nombre d'adouars ou villages, quelquefois jusqu'à 50. plus ou moins; & chaque adouar est un assemblage de 40. ou 50. tentes, élevées en rond, & habitées par autant de familles. Ces Arabes n'ont ni or, ni argent, ni soie, & ne sont vêtus que de laine blanche: ils prétendent être les seuls qui suivent la véritable religion de Mahomet.

Le royaume de Tafilet est partagé, suivant de l'Isle, en partie septentrionale & en méridionale. La première est occupée par environ 24. tribus de Bérébères ou d'Arabes, dont le nom ne nous apprend rien, & divisée par cantons. La seconde est partagée en trois provinces, qui sont celles de *Touat* ou *Tiwath*, qui est la plus orientale; de *Dras* qui est la plus occidentale, & s'étend jusqu'à la côte de l'Océan & de *Sara* située au milieu des deux autres. D'Anville

la divise en 3. principales parties, qui sont *Sisjilmesse* vers le nord-est, *Danab*, au sud-ouest, & *Tafilet* au milieu des deux autres.

Les principales villes de ces provinces sont les suivantes.

TAFILET, qui a donné son nom au royaume, & qui en est la capitale. Elle est située dans une plaine, sur une rivière de même nom, qui a sa source au Mons Atlas, & suivant de l'Isle au 28. degré 30. m. de latitude & au 16. de longitude, elle est défendue par un château. Cette ville, où on compte 2000. Bérébères, est commerçante & le rendez-vous de plusieurs marchands d'Europe & de Barbarie. On y fabrique des rondaches de cuir de buffle, des toiles de soie rayées à la Morefque, des tapis & des couvertures; & on y fait commerce d'indigo & de maroquins. D'Anville a obtenu la position de cette ville; ce qui pourroit faire douter de son existence.

Sugulmesse ou *Sisjilmesse* située sur la rivière de Fez dans une plaine, au levant de celle de Tafilet. Sa position, suivant d'Anville, est au 31. degré 30. m. de latitude & au 16. de longitude. Elle étoit autrefois fort peuplée; mais aujourd'hui elle est presque entièrement ruinée.

Taragale sur la rivière, & dans la province de Dras, a plus de 80. lieues au sud-ouest de Sisjilmesse. On y compte 4000. feux, & 400. familles Juives. Elle est défendue par un château, qui a un gouverneur & une bonne garnison. Ses environs sont fertiles en bled, en pâturages & en palmiers. *Timfquit* située dans la même province de Dera ou Dras. On y compte 2000. habitans avec un fauxbourg de 4000. maisons. Il y a toujours un gouverneur & une bonne garnison. *Timulin*, la plus grande de la même province de Dera, à 20. lieues au-dessus & au nord de Taragale: on y compte 6000. habitans, qui y vivent assez à leur aise. Le pays produit peu de bled, de l'orge

& des dates ; & il y a aussi des troupeaux. Elle est défendue par une citadelle. *Beni-Sebih* située sur la rivière de Dera. *Quitcoa* auprès de la même rivière à 15. lieues au nord & au dessus de Tinzulin : elle contient plus de 3000. maisons habitées par des Bérébères , qui parlent Africain. Il y a un château où le chérif tient une garnison de 500. hommes : on y recueille quantité de dates & de l'indigo.

§. 4. Royaume de Sus.

Ce royaume , situé au midi du Mont Atlas , n'étoit anciennement qu'une des sept provinces du royaume de Maroc , & la plus méridionale : ayant été donnée en partage à un des frères du roi de Maroc , elle prit depuis le titre de royaume. Il est borné au nord par le royaume de Maroc , dont il est séparé par le Mont Atlas , au levant par la province de Dras ou le royaume de Tafilet , au midi par le désert de Zara ou de Numidie : & au couchant par la mer Océane , sur laquelle il occupe environ 30. lieues communes de France de côtes , depuis le cap *Non* , qui est situé au midi , vis-à-vis les Canaries , & qui a été longtems la borne des navigations des Portugais , jusqu'au nord , où est le port & la forteresse de Sainte-Croix à l'extrémité occidentale du Mont Atlas. Ce royaume a un peu moins de largeur du levant au couchant. M. d'Anville , qui n'en marque pas les limites précises , lui donne beaucoup moins d'étendue , sur tout le long de la côte de l'Océan.

La rivière de *Sus* , qui l'arrose d'abord du nord au midi , & ensuite du levant au couchant jusqu'à son embouchure dans l'Océan , lui a donné son nom : ses rives , d'où on a tiré beaucoup de canaux & de rigoles , sont bordées des meilleures habitations du pays , à cause de la fertilité de ce canton , qui est un pays plat & uni , qui produit beaucoup de bled , & où on

voit beaucoup de vergers & de jardins , & un grand nombre de palmiers. On a établi des moulins à sucre sur cette rivière , depuis le règne des chérifs. Le pays produit aussi de l'indigo , de l'alun & du laiton. On trouve de bons chevaux dans les montagnes , & beaucoup de chameaux dans les plaines.

Tous les habitans de cette province sont des Bérébères , qui s'appliquent la plupart au labourage & aux sucres ; ce qui les rend plus riches que ceux des autres provinces ; & ils sont aussi meilleurs guerriers. Leurs femmes sont communément blanches. On y trouve aussi des personnes noires & bassanées , à cause des mariages que les gens du pays contractent avec les Nègres. La rivière de *Sus* divise ce royaume en partie septentrionale & en méridionale. La première est le *Sus proprement* dit ; & on a nommé l'autre le *Sus Eloigné*.

1. TARUDANT , capitale de tout le royaume , est dans la première de ces deux parties. Elle est située environ à 12. lieues au levant de la côte de l'Océan , à 2. lieues du grand Atlas vers le midi , au 30. degré 25. m. de latitude , & au 8. de longitude. C'est une des principales & des plus commerçantes villes d'Afrique , qui s'est gouvernée autrefois en république. Elle est défendue par un château. Son territoire est très-étendu.

Il y a de gros villages de Bérébères , vers le Mont Atlas & vers le midi. A 4. lieues vers le *Sus Eloigné* est une autre tribu de Bérébères , qui vivent sous des tentes , qui sont riches , puissans & belliqueux , & qui peuvent mettre 5000. chevaux sur pied. Les chefs de ces Bérébères favorisèrent les chérifs lorsqu'ils firent la conquête du royaume de Sus. Il y a aussi vers le midi aux environs de Tarudant plusieurs adouars ou habitations d'Arabes

Tagavost ou *Tagaost* , est une des plus grandes villes du royaume de Sus. Elle est

située à 3. lieues au midi de la riviere de Sus, dans une plaine fertile, à 20. lieues de la mer, à 18. au midi du Mont Atlas & à autant au sud est de Tarudant. On y compte plus de 8000. maisons, dont il y en a 300. de Juifs qui habitent un quartier séparé, elle est fort commerçante. Le pays des environs est fertile en bled & en troupeaux. Les habitans sont balanés à cause de leurs alliances avec les Nègres du voisinage. Hubner dans sa Géographie universelle est assez mauvais critique pour confondre cette ville avec Tagaste patrie de S. Augustin.

Les autres villes de la partie septentrionale du royaume de Sus sont *Tedsi*, située dans une plaine à une lieue de la riviere de Sus, à 20. lieues de la mer, à 7. lieues du grand Atlas, & à 11. au sud-est de Tarudant. Elle est fort peuplée & commerçante, & environnée de bonnes murailles. Son terroir est étendu & abondant en bled & en troupeaux. Les Juifs, parmi lesquels il y a plusieurs marchands & artisans, y ont un quartier séparé. Les chérifs y ont établi un tribunal pour rendre la justice. Il y a un gouverneur avec 400. hommes de garnison. *Teisout* ou *Techait* est une autre grande ville, dont la riviere de Sus traverse la campagne. On y compte plus de 4000. feux, & elle est fort marchande. Ses environs abondent en orge, froment, legumes & cannes de sucre; & on y fabrique de bons maroquins. Ses habitans sont Africains Bérébères. On y compte plus de 200. marchands ou artisans Juifs.

Aguer est le nom d'un cap le plus septentrional de la côte du royaume de Sus, & d'une ville qui y a été bâtie. Les Portugais qui s'en étoient rendu maîtres, y avoient bâti le fort de *Sainte-Croix*, dont ils furent chassés par les Maures en 1536. Cette ville, où il y a un port, & la forteresse de *Sainte-Croix* situées sur une montagne,

environ à 12. lieues au sud ouest de Tarudant, ont été presque entièrement détruites par un tremblement de terre en 1731.

Messe ou *Messa*, & autrefois *Temesse*, est une ville près du Mont Atlas. Elle est composée de 3. parties, qui font un triangle à un quart de lieue l'un de l'autre, & elles sont traversées par le fleuve de Sus.

2. La partie méridionale du royaume de Sus, qu'on appelle *Schel*, *Sus Eloigné* ou *Sus de Numidie*, est peuplée de diverses tribus de Bérébères. Ils y possèdent plusieurs villes, ou forteresses, y élèvent des chevaux, & recueillent beaucoup de froment, d'orge & plusieurs sortes de fruits; entr'autres des citrons & des oranges.

I I.

LE ZARA OU DÉSERT.

Il contient, comme on l'a déjà dit, la partie méridionale de la Barbarie, qui s'étend depuis le 16. ou le 17. degré de latitude septentrionale jusques au 30. & au-delà, & depuis le 2. degré de longitude jusques au 45. il est borné au nord par la Barbarie proprement dite; au levant par l'Egypte & la Nubie; au midi par la Nigritie & la Guinée, & au couchant par les côtes de l'Océan; pays immense qui a plus de 800. lieues communes de France d'étendue du levant au couchant, & 350. dans la plus grande largeur & 140. dans la moindre, du midi au nord. Ce pays est ce que les anciens appelloient la *Lybie Intérieure*, habitée par les *Géules* & les *Garamantes*. Les montagnes qui sont vers le nord servoient de limites à l'empire Romain.

Les Arabes ont nommé ce pays *Zara* ou *Zahara*, qui en leur langue signifie *Désert*. Les habitations y sont rares, excepté dans le *Sénega* ou *Zanhaga* ou partie occidentale, & elles sont fort éloignées les unes des

autres , parce que le pays est extrêmement sablonneux , chaud & sec , sans rivières ni fontaines , excepté quelques lacs dans la partie septentrionale , où se perdent quelques rivières , qui coulent du nord au midi ; en sorte qu'on fait en été dans plusieurs endroits 7. à 8. journées de chemin sans trouver de l'eau , & que les caravanes qui le traversent , sont obligées d'en porter sur des chameaux : on y trouve seulement de tems en tems des puits d'eau salée. Il y pleut ordinairement depuis la mi-Août , jusqu'au mois de Novembre , & quelquefois jusques vers le mois de Février. Alors les pâturages sont abondans , & on y trouve de l'eau & du lait. Le pays est rempli de lions , de tigres & d'autres bêtes féroces.

On voit par-là que le terrain de cette vaste contrée doit être stérile : on n'y recueille en effet dans les endroits le moins stériles , que quelque peu d'orge & des dattes. Les montagnes , qui sont rudes & escarpées , ne produisent que des épines & des buissons. Les habitans tirent leur nourriture de la chair ou du lait de leurs chameaux & d'une espèce de moutons , qu'ils appellent *Adin-Naim*, & qui sont de la grandeur d'un âne médiocre , ou de la chair d'autruches , qu'on y trouve en quantité , & dont ils font commerce des plumes & des œufs. D'ailleurs le pays est désolé par un grand nombre de serpens & de sauterelles. Ces dernières forment quelquefois comme des nuées , & consomment tout ce qui peut rester de verdure dans le pays.

Ces habitans sont ou Arabes ou Bérébères. Les premiers errent dans les campagnes avec leurs troupeaux & s'occupent de la chasse & du brigandage : les autres ont des demeures fixes , & sont doux & affables. Les hommes sont maigres , & jouissent d'une bonne santé , à cause de la salubrité de l'air , jusqu'à l'âge de 60. ans : les femmes ont de l'embonpoint. Les uns & les

autres ont le teint basané , & un grand penchant à la lubricité. Les Arabes vont tout nus : ils couchent sur des nattes de jonc ; & leurs tentes sont couvertes d'un méchant drap fait de poil de chameau , ou d'une laine qui croît entre les dattes. Leur langue , qui tient de l'Africaine , est rude & grossière. Leur religion est le Mahométisme , mais fort défigurée. Ils n'ont pas de mosquées , ni aucun lieu fixe pour leur culte.

Nous partagerons ce pays avec Guillaume de l'Isle dans ses cartes d'Afrique & de Barbarie ; & M. d'Anville dans sa carte de l'Afrique septentrionale , en plusieurs déserts , qui prennent leur nom des diverses tribus de Maures Mahométans qui les habitent , en commençant par le levant. Au reste , comme ce pays n'est pas fréquenté par les Européens , il est peu connu ; & on n'en peut parler que fort incertainement.

§. 1. Désert de Berdoa & de Levata.

Ce désert , qui a l'Egypte & l'Arabie au levant , & qui est borné au nord par le royaume de Faisah & par l'état de Tripoli , a environ 200 lieues communes de France du levant au couchant , & autant du midi au nord. Il est borné au midi par une chaîne de montagnes qui le sépare de celui de *Bornoa* , qui court du levant au couchant pendant plus de 280. lieues , qu'on nomme *Tamanah* , & qui forme , à ce qu'on prétend , les montagnes de *Girgeri* de Ptolémée.

Les *Levata* ou *Lebates* , peuples Arabes qui habitent la plupart sous des tentes , occupent la partie septentrionale & l'orientale. On y voit la ville de *Zala* , dont M. d'Anville met la position au 28. degré de latitude & au 37. de longitude. On y tient des foires & des marchés.

La partie occidentale est possédée par les peuples nommés *Berdoa* , qui campent la plupart sous des tentes , & qui ont maintenant quelques petites villes , cinq ou six

villages & trois châteaux. Telle est la petite ville de *Medharanisa*, au nord de laquelle sont des puits qui fournissent de l'eau à la ville de *Zawila*, qui dépend du royaume de Fezzan. Au midi des peuples *Berdoa* est le désert de ce nom, extrêmement sec & aride; on n'y sauroit voyager en sûreté. Au sud-ouest de ces mêmes peuples est le pays de *Kabar*, qui s'étend au nord-ouest des montagnes de *Tamanba*, qui paroît habité étant arrosé de quelques rivières, & dans lequel M. d'Anville met quelques villes, entr'autres celle de *Gherma*, située sur une rivière au 24. degré de latitude, & au 36. de longitude: c'est l'ancienne capitale des *Garamanes*.

§. 2. Désert de Lemta.

Ce pays, situé au couchant de celui de Berdoa, a, suivant la carte de Barbarie de Guillaume de l'Isle, 240. lieues communes de France du midi au nord, & 150. du levant au couchant. Il est habité entr'autres par les *Lampunés* ou les *Lemta*, peuples Arabes qui ont donné l'origine aux *Almoravides* ou *Morabitins*, lesquels ont dominé dans la Barbarie proprement dite; & au midi & au nord par d'autres tribus d'Arabes. La partie occidentale du pays est occupée par le désert d'*Ighed*: M. d'Anville y met quelques villes, entr'autres *Tibodon*, située au 25. degré 30. m. de latitude, & au 28. de longitude. Une chaîne de montagnes, qui court du sud-est au nord-ouest, & qu'on nomme *Ameddé*, borne ce désert au sud-est.

§. 3. Désert des Terga ou des Tonargues.

De l'Isle donne 140. lieues communes d'étendue à ce pays du midi au nord, & 110. du levant au couchant. Il est situé au sud-ouest de celui de Lemta, & on y trouve en divers endroits des puits qui fournissent de bonne eau. Les *Terga*, peuples qui occupent la partie méridionale,

habitent un pays dont l'air est temperé, & qui produit de l'herbe. Ce désert renferme le pays ou royaume d'*Hair*, situé vers le 25. degré de latitude, & le 20. de longitude, qu'on dit moins aride que le reste du pays,

§. 4. Le Zuenziga.

Suivant la carte de Guillaume de l'Isle, ce désert a 300. lieues communes de France du levant au couchant, & environ 200. du midi au nord. Il est très-peu connu; & ce qu'on en sçait de plus certain, c'est qu'il est situé entre le Terga qu'il a au sud-est, & le Zanhaga, qu'il a au sud-ouest. Il est habité par diverses tribus d'Arabes, surtout dans la partie septentrionale, dont celle de *Cerem* est une des principales; l'orientale & la méridionale paroissent inhabitées. De l'Isle met dans cette dernière les royaumes de *Sontra* & de *Chinquela*, & la ville de *Tagazis*, que d'Anville appelle *Tesset*, & dont il met la position vers le 26. degré 30. m. de latitude, & le 11. de longitude. Cette ville est fermée de murailles de pierre; mais il n'y a ni trafic ni police, & les femmes y ont la principale autorité. Le chérif ou empereur de Maroc y tient un gouverneur avec une garnison. Les habitans sont plutôt basanés que noirs; ces peuples y vivent fort pauvrement: le pays dès l'entrée n'est que sable, excepté quelques terres où il y a des dattes, où on sème du millet, & où il y a quelques oliviers.

§. 5. Le Zanhaga.

Cette partie du Zara ou Désert en occupe la partie la plus occidentale le long de la côte de l'Océan, & c'est la plus considérable, la plus connue & la plus habitée. Suivant la carte de la Barbarie de Guillaume de l'Isle, elle a environ 400. lieues communes de France d'étendue du midi au nord, & 300. du levant au couchant.

Elle est bornée au nord par les royaumes de Sus & de Tafilet, ou par les états du roi de Maroc; au levant par le Zuenziga; au midi par la haute Guinée & le fleuve de Sénégal ou Sénéga; & au couchant par la côte de la mer Océane, le long de laquelle elle s'étend dans l'espace d'environ 330. lieues, depuis le cap *Non* au nord jusques vers l'embouchure du fleuve de Sénéga au midi. Sa partie septentrionale est habitée par les peuples *Ludayes*, qui peuvent mettre 80000. hommes sur pied, & par différentes autres tribus d'Arabes, qui campent sous leurs tentes, dont celle des *Duleim*, qui peut mettre dix mille hommes sur pied, & qui est mêlée avec les *Zanhangas*, est une des plus considérables.

Dans le milieu de ce desert est *Tegaza*, lieu situé, suivant d'Anville, vers le 22. degré 20. m. de latitude, & le 8. 30. m. de longitude. On trouve en cet endroit des mines de sel de roche, que les Maures y vont prendre pour le porter en Nigritie.

Sur la côte de ce desert est l'isle d'*Arguin*, située au 20. degré 30. m. de latitude, avec une forteresse que les Portugais y firent bâtir au milieu du xv. siècle: elle appartient aujourd'hui aux François, qui en sont demeurés en possession par la paix de Nimegue: il y a des salines aux environs. Au levant sont les *Alarbes*, peuples Maures, qui vivent errans sous des tentes; & plus avant vers l'est le royaume d'*Alichandora*, dont le roi est vassal du roi de Maroc son parent, & qui a pour capitale *Guaden* ou *Haden*, située au 21. degré 30. m. de latitude, & au 4. 30. m. de longitude: les habitans du pays sont fort pauvres. Vers le midi, à la gauche de la riviere de *S. Jean*, qui coule du nord-est au sud-ouest, on voit le royaume d'*Addi*, situé sur la côte, & occupé aussi par des Maures, dont le chef-lieu est *Marza*, sur la côte, nommé aussi *Port d'Addi*, ou par corruption *Portandic*, situé

environ à 60. lieues au midi de l'isle d'*Arguin*. Plus avant, vers l'est du royaume d'*Addi*, est celui de *Gualata*, habité par des peuples nommés *Benais*.

Le fleuve de Senega sépare les *Azoaghas*, peuples Maures & basanés, d'avec les Nègres; en sorte que la droite de ce fleuve est habitée par des Maures ou Arabes plus blancs que noirs, & la gauche par des hommes parfaitement noirs. Les premiers campent sous des tentes, & menent une vie errante, occupés de leurs troupeaux; & les Nègres habitent dans des villages: les Maures sont petits, maigres & de mauvaise mine, mais ils ont l'esprit délié; les Nègres au contraire sont grands, forts & robustes: mais ils n'ont point de génie. Le pays habité par les Maures à la droite du Sénéga, est sablonneux & sans verdure; & celui des Nègres est fertile en mil & fécond en pâturages; & il y a des arbres toujours verts, mais qui ne produisent pas de fruits. Les Maures recueillent de la Lybie Intérieure ou *Zara*, & ils viennent tous les ans sur le bord septentrional du Sénéga, pour la trafiquer avec les François établis sur la côte occidentale; mais il faut être en garde contre eux; car ils sont extrêmement fourbes. Il se tient alors une foire célèbre sur les bords de ce fleuve. On compte trois tribus de Maures qui ont leurs habitations entre le cap Blanc & le fleuve de Sénéga; chaque canton se gouverne en république sous un chef; ils sont braves & endurcis à la fatigue. Ils mènent une vie errante sous des tentes ou cabanes, dont ils forment des villages ou adouars, composés de plusieurs familles. On trouve chez eux des chevaux barbes très-beaux, & ils ont beaucoup de charmeaux. Nous parlerons plus particulièrement dans la suite de la côte méridionale du Sénéga, où les François ont divers établissemens.



II.
L'AFRIQUE MERIDIONALE.
 OU
LE PAYS DES NOIRS.



ETTE partie de l'Afrique beaucoup plus étendue que la septentrionale, s'étend des deux côtés de la ligne. Nous la partageons en 4. principales parties, qui sont

l'Ethiopie, la Nigritie, la Guinée & la Cafrerie.

I.
L'ÉTHIOPIE.

Les Modernes ne sont pas d'accord sur l'étendue du pays que les Anciens appelloient *l'Ethiopie* : nom qui n'a jamais été celui qu'aucune nation se soit donné ; mais une épithete dont les Grecs se sont servis à l'égard de tous les peuples qui ont la peau noire ou basanée : ainsi l'Ethiopie prise en général, devrait comprendre la

Tome IV.

plus grande partie de l'Afrique ; mais nous la renfermons dans les pays situés entre le 7 degré de latitude septentrionale, & le tropique du cancer, & entre le 45. & le 60 degrés de longitude. Elle est bornée au nord par l'Egypte, au levant par la mer Rouge, au midi par le royaume d'Adel, & par divers autres états de la Cafrerie, & au couchant par les mêmes états & la Nigritie. Nous la diviserons en Septentrionale, Basse Ethiopie, ou royaume de Nubie ou de Sennar, & en Méridionale, Haute Ethiopie ou Abissinie.

I. LA NUBIE,
 OU
ROYAUME DE SENNAR,

Ce royaume ; situé au nord de l'Abissinie, a environ 300. lieues communes de France d'étendue du midi au nord, & 240. du levant au couchant. Il est fort peu con-

D d

nu, & divers géographes nous ont débité bien des fables à son sujet. Il est traversé par le Nil, qui l'arrose d'abord du midi au nord; & qui prenant ensuite son cours du levant du couchant, le continue enfin du midi au nord. Ce fleuve rend le pays fertile dans l'espace d'une lieue de chaque côté; il coule dans une plaine agréable, & ses bords sont élevés. Les habitans du pays le coupent en divers endroits; & conduisant les eaux dans des réservoirs, ils les en retiennent pour arroser leurs terres, qui sans cela seroient stériles & incultes. Il y a deux ou trois autres rivières dans la Nubie, qui se jettent dans le Nil: la principale est celle de *Bahr-el-Abiad*, ou *Rivière Blanche*, qui s'y joint vers le 16. degré 20. m. de latitude, & le 47. 30. m. de longitude.

Au-delà d'une lieue des deux côtés de ces rivières, ce ne sont que des déserts affreux, habités par divers peuples, dont les principaux sont ceux qu'on appelle *Barabra*, & qui ont des habitations le long du Nil. Les autres, qui sont situés vers l'est & la mer Rouge, vivent sous des tentes & mènent une vie errante. Parmi les *Barabra*, les *Mehafles* & les *Kenns*, qui occupent la partie la plus septentrionale de la Nubie, des deux côtés du Nil, sur la frontière de l'Egypte, sont soumis au Turc. Le roi de Sennar, ou de Fungi, occupe la partie méridionale de la Nubie, vers les frontières de l'Abissinie, & réside dans la ville de Sennar, capitale de ses états. Le roi de Dungala est son vassal; & on le dit presque toujours en guerre avec le roi de Soudain, dont les états sont situés vers l'ouest.

Les chaleurs sont si grandes dans la Nubie, qu'elles sont insupportables depuis le mois de Janvier jusqu'à la fin d'Avril: elles sont suivies de pluies abondantes, qui durent trois mois, & qui infectant l'air y causent beaucoup de maladies. Les marchandises du pays, dont les marchands de

Sennar font un grand commerce au Caire & dans l'Orient, sont les dents d'Éléphant, le tamarin, la civette, le tabac, le bois de Sandal & la poudre d'or; on trouve dans le pays des chameaux, des dromadaires, des lions, des tigres, des crocodiles, &c. Les habitans ont de fort bons chevaux, qu'ils savent très-bien dresser.

Ces peuples ont le visage fort noir, les lèvres grosses & le nez écarté; ils passent pour fourbes & trompeurs, & pour superstitieux. Ils ont autrefois professé le Christianisme, dont on voit encore des restes dans les ruines de plusieurs églises: ils sont aujourd'hui attachés au Mahométisme, mais fort défiguré; & leurs cérémonies sont mêlées de Christianisme, de Judaïsme & de Mahométisme. Au lieu de Eau de vie, du vin & de l'hydromel, qui leur sont défendus, & qu'ils ne boivent qu'en cachette, leur boisson ordinaire est une espèce de bière. On les accuse encore d'être jureurs & blasphémateurs, de se livrer à la débauche, & de n'avoir ni pudeur, ni politesse, ni religion. Quoique leur nourriture soit fort chétive, ils sont néanmoins forts & robustes. Les gens de qualité vont la tête nue, & portent les cheveux tressés; leur habit consiste dans une veste assez mal-propre & sans manches, & toute leur chaussure dans de simples semelles attachées avec des courroies. Les gens du commun s'enveloppent le corps de différentes façons d'une pièce de toile: mais les enfans vont presque nus. Les femmes de condition sont vêtues d'une veste de soie ou de toile de coton: elles ont les cheveux tressés, & portent beaucoup d'anneaux aux bras, aux jambes, aux doigts, aux oreilles, dans les tresses de leurs cheveux, &c. Celles du commun ne sont couvertes que depuis la ceinture jusqu'aux genoux. Leurs maisons sont de terre, basses & couvertes de cannes. On ne se sert pas d'argent dans le pays, & tout le commerce s'y fait par échange.

SENNAR, capitale du royaume de *Fungi*, est située au couchant du Nil, sur une hauteur, dans un pays charmant, au 15. degré & quelques minutes de latitude septentrionale, & au 47. de longitude. Elle a une lieue & demie de circuit, & on y compte environ cent mille âmes : mais elle est mal-propre & mal-policée ; & les maisons, qui sont terrassées & qui n'ont qu'un étage, sont mal-bâties : les faubourgs ne sont composés que de méchantes cabanes. Le palais du roi est environné de murailles de briques cuites au soleil : ce n'est qu'un amas confus de divers bâtimens, qui n'ont rien de remarquable, mais qui sont néanmoins assez richement meublés. Ce prince, qui est vêtu d'une longue robe de soie brodée d'or, & ceint d'une écharpe de toile très-fine, porte sur sa tête un turban blanc, & ne paroît jamais en public que le visage couvert d'une gaze de diverses couleurs : il rend la justice lui-même, & ne laisse aucun crime impuni. Les vivres sont à grand marché à Sennar ; & il y a des marchés où on vend les esclaves.

Dungala, ville capitale du royaume de ce nom, qui relève de celui de *Fungi*, est située à 75. lieues au nord de Sennar, sur la rive droite du Nil.

M. d'Anville dans sa carte de l'Afrique septentrionale, met l'ancienne ville de *Nubia* sur le Nil, avec la fameuse île de *Merot* dans son voisinage, au 17. degré 30. m. de latitude, & au 52. de longitude, à 125. lieues au nord-est de Sennar.

Dekin est la capitale d'un autre royaume renfermé dans la Nubie. Elle est située sur la rivière de *Tacaze*, qui se jette dans le Nil à *Ialac*, à 40. lieues loin vers le nord. Cette ville est au 17. degré de latitude, & au 52. 30. m. de longitude.

Mochu ou *Mosho* est une grosse bourgade située sur le bord oriental du Nil, à 36. lieues au nord-ouest de *Dungala*. Elle

dépend du royaume de Sennar ; & c'est-là où on prétend que commence le pays des *Barabra*, dont on a déjà parlé. Le Nil forme en cet endroit deux grandes îles remplies de palmiers, de séné & de coloquinte : on y voit un pont fort large, bâti de pierres de taille ; on croit que c'est le seul qui soit sur ce fleuve. On y voit aussi quelques restes d'un amphithéâtre & autres monumens du tems des Romains.

M. d'Anville donne près de 200. lieues d'étendue du levant au couchant, & 70. du midi au nord, à la partie septentrionale de la Nubie. *Ibrim* sur le Nil en est le chef-lieu : il est situé à 18. lieues au nord-est de la grande cataracte de ce fleuve. Le pays est soumis au Turc & habité par les *Alkemnim*, qui font partie des *Barabra*. Il comprend la côte d'*Habesh*, que d'autres attribuent à l'Abissinie & dont nous parlerons ailleurs.

II. LA HAUTE ÉTHIOPIE ;

o u

L'ABISSINIE.

Suivant M. d'Anville, l'Abissinie s'étend au sud-est de la Nubie, & elle occupe la partie méridionale de l'Éthiopie prise en général, dont on a marqué les limites. Son étendue du midi au nord est d'environ 250. lieues communes de France, & à peu près d'autant du levant au couchant.

Diverses rivières arrosent ce vaste pays. La principale est le Nil qui y a ses sources, ignorées jusqu'au dernier siècle, & sur lesquelles plusieurs de nos Modernes même ont débité tant de fables. Elles sont situées, au nombre de deux fontaines, dans la partie occidentale du royaume de *Goyam*, au haut d'une montagne environnée de toutes parts d'autres montagnes fort hautes, vers le 12. degré de latitude septentrionale, & le 50. 30. m. de longitude. Mais M. d'Anville ne convient pas que ce fleu-

Dd ij

ve, nommé dans le pays *Abami* ou le *Pere des eaux*, & connu par les Anciens sous le nom d'*Astapus*, soit le *Nil* dont parlent les anciens géographes; & il met les sources de ce dernier fleuve beaucoup plus au couchant dans les montagnes de la Lune, vers le 6. degré de latitude, & le 42. de longitude.

Quoi qu'il en soit, le Nil, tel qu'il est aujourd'hui connu sous ce nom, coule d'abord du midi au nord; & après avoir reçu divers ruisseaux, il se détourne vers l'occident environ à 30. lieues de sa source: il change bientôt après de cours, & coule vers l'orient, jusqu'à ce qu'il se jette dans le lac de *Dembea*, qu'il traverse sans mêler ses eaux, & d'où il sort vers la côte méridionale de ce lac; & coulant ensuite en serpentant du nord au midi, après avoir franchi une célèbre cataracte à 25. lieues de ce lac, il coule du levant au couchant, & ensuite du midi au nord, parcourant diverses provinces, en sorte qu'il se rapproche enfin de sa source à environ une journée de chemin.

L'espece de cercle que le Nil parcourt vers sa source, a environ 90. lieues communes de France de diamètre; ce qui forme une grande presqu'île qui renferme le royaume de Goyam. Les Peres Jésuites qui ont été en Ethiopie, & qui nous en ont donné des relations, sont persuadés que cette grande presqu'île est l'Isle de *Meroé*, si célèbre parmi les Anciens; & l'abbé le Grand paroît adopter ce sentiment dans sa relation historique d'Abissinie: mais Guillaume de l'Isle le combat dans une sçavante dissertation insérée en 1708. dans les Mémoires de l'Académie des sciences de Paris: il conjecture que l'Isle de Meroé avoit plus d'étendue, & qu'elle étoit formée par le Nil qui la bornoit au couchant, & par les rivières de Talaze & de Dender, qui la bornoient à l'Orient, & dont la première se joint au Nil dans la Nubie, vers le 17. dé-

gré 30. m. de latitude septentrionale: on a déjà vû que M. d'Anville a adopté ce dernier sentiment,

Outre ces deux rivières, qui après avoir arrosé l'Abissinie, se jettent dans le Nil à la droite de ce fleuve vers l'orient, celle qu'on nomme la *Riviere Blanche*, qu'on dit plus considérable que le Nil, & dont on a déjà parlé, s'unit à ce fleuve à la gauche, après avoir arrosé l'extrémité occidentale de l'Abissinie, suivant de l'Isle: mais d'Anville en met le cours à plus de 80. lieues au couchant de l'Abissinie, jusqu'à ce qu'elle entre dans la Nubie où elle se joint au Nil.

Entre les lacs qui sont dans l'Abissinie, le principal est celui de *Dembea*, dont on a déjà parlé, & qui donne son nom à un royaume: il est situé vers le 12. degré 30. min. de latitude septentrionale, & a plus de 50. lieues de tour. Il a environ 30. lieues d'étendue du midi au nord. Sa largeur, qui est inégale, est de 10. à 12. lieues. Il est poissonneux, & on y trouve des hippopotames: mais on n'y voit pas de crocodiles. On y compte 21. isles, dont il y en a 7. à 8. d'assés grandes, où on voit des monastères de moines Abissins, auxquels elles appartiennent, excepté une seule. L'air des environs du lac est fort chaud, & on y trouve des oranges, des citrons & autres fruits. Ses bords sont remplis, comme ceux du Nil, de roseaux ou de cannes, nommés *papyrus*, dont on se servoit pour faire du papier. Il s'y jette plusieurs rivières; mais il n'y a que le Nil qui en sorte après y être entré.

L'air est fort différent dans un pays aussi étendu que l'Abissinie. Les chaleurs sont excessives dans les lieux bas: elles sont beaucoup plus supportables dans les endroits élevés; & plus on avance vers la mer Rouge, & plus l'air est tempéré. Il y a plusieurs provinces sujettes à de grandes inondations & à des vents impétueux,

qui y font de grands ravages. Le pays est d'ailleurs fort hérissé de montagnes ; mais il y a beaucoup de plaines fertiles , & très-peuplées , où on fait des récoltes 2. ou 3. fois l'année ; & depuis la droite du Nil jusqu'aux côtes de la mer Rouge , il est extrêmement peuplé en divers endroits ; mais fort désert en d'autres , où on ne trouve que des montagnes , des rochers , & des précipices. On juge qu'il y a des mines d'or par les grains de ce métal qu'on y ramasse ; & on trouve en quelques endroits des mines d'un sel fossile. Il croît dans le pays du froment , de l'orge , du millet & du sef , qui est un grain que nous ne connoissons pas , & dont on fait du pain : il n'y vient pas de seigle ; & les Abissins nourrissent leurs chevaux avec de l'orge. Dans les lieux tempérés , les prairies y sont toujours vertes.

On voit des plantes singulieres en Abissinie. Les peuples du pays font de la bière sans houblon : ils ont des vignes , mais ils ne font pas de vin par paresse : il y a quantité de cannes de sucre. Parmi les arbres fruitiers , ils ont une espece de figuier , dont le fruit est excellent : on y voit des bœufs d'une grandeur prodigieuse ; des chevaux , des mulets , des éléphants qui vont par troupeaux , des chameaux , des brebis dont la queue pèse quelquefois jusqu'à 40. livres , des lions , des léopards , des tigres , des rhinoceros & plusieurs autres animaux féroces ; des singes , des civettes ; & parmi les amphibies ils ont des hippopotames , des crocodiles , des lézards d'eau & des torpilles , & beaucoup d'especes d'oiseaux particuliers au pays.

Les Abissins , qui tirent vraisemblablement leur origine de l'Arabie , sont grands , bienfaits , robustes & sobres. Leur nez n'est pas si épaté & leurs levres ne sont pas si grosses que parmi les autres Nègres : ils ne sont pas si noirs ; & il y en a plusieurs de basanés & d'autres dont la couleur ap-

proche du noir & du blanc : ils portent des cheveux longs , qu'ils accommodent de différentes manieres. Ils sont vifs & laborieux , & la plupart meurent fort âgés. Ils sont fort hospitaliers ; & on peut voyager par-tout sans qu'il en coûte rien. Ils sont distribués par tribus comme les anciens Hébreux & Romains. Les femmes y sont fortes & fécondes , & accouchent avec facilité. Celles de qualité ont quelque blancheur ; mais celles du commun sont noires. Il n'y a plus aujourd'hui de villes dans tout le pays : les Portugais lorsqu'ils y étoient établis , y avoient bâti quelques bourgs , qui , à ce qu'il paroît , ne subsistent plus , depuis qu'ils ont été chassés du pays ; mais il y a une infinité de villages , composés de maisons chétives & isolées , faites de boue & de paille , ou bien ils habitent dans des tentes ; & la campagne est couverte des unes & des autres. Chaque bourg ou village a son chef ou commandant. Les grands campent toujours , & quand ils voyagent ils font porter avec eux leurs tentes , & leurs équipages ; & s'arrêtent où ils jugent à propos : les pauvres sont logés chez les riches , qui exercent volontiers l'hospitalité à leur égard. Ils mangent souvent de la viande ; & leur boisson ordinaire est la bière ou l'hydromel. Ils pourroient avoir du vin : mais par paresse ils négligent d'en faire , ainsi qu'on l'a déjà remarqué. Les gens de condition s'habillent superbement. Leur façon de se mettre approche de celle des Turcs : ils tressent leurs cheveux , & portent des bonnets rouges ou des turbans ; les femmes n'épargnent rien pour se parer ; mais leurs meubles sont fort peu de chose. Tout le commerce s'y fait par échange , n'y ayant pas d'argent monnoyé dans le pays.

La langue Ethiopienne est ancienne & fort belle ; mais elle n'est entendue que par quelques ecclésiastiques ; & c'est la sçavante. La vulgaire est entièrement dif-

férente, & partagée en divers dialectes. Les Arabes Mahométans établis dans le pays parlent le langage Arabe, qui est entendu à la cour & parmi les grands. Les Juifs y ont aussi leur idiome particulier : mais les Abissins ignorent absolument la langue Grecque ; quoiqu'ils ayent reçu la foi Chrétienne par le ministère des Grecs.

Ce fut au milieu du IV. siècle, sous saint Athanase patriarche d'Alexandrie, qu'elle leur fut prêchée par S. Frumence leur premier évêque ou patriarche, & ils l'embrassèrent. Leur attachement pour l'église d'Alexandrie, qui les avoit attirés au Christianisme, fut depuis si grand, que Dioscore patriarche de cette ville ayant embrassé au V. siècle les erreurs d'Eutichés, les Abyssins les embrassèrent aussi au VII. avec le schisme ; & ils y ont persévéré. On a fait diverses tentatives depuis le concile de Florence pour les leur faire abjurer, & unir ces peuples à l'église Romaine, par le moyen des Portugais, qui avoient divers établissemens dans le pays, à l'occasion du commerce ; & on réussit même à mettre le patriarcat entre les mains des Jésuites, qui y avancèrent beaucoup les affaires de la Catholicité ; mais les peuples s'étant revoltés à cette occasion contre l'empereur, on a abandonné ce dessein de réunion.

Les successeurs de S. Frumence, qui annonça l'évangile en Abissinie, établirent leur siège à *Axum*, ville située au 15. degré de latitude, & au 54. 30. m. de longitude, qui a été long-tems la capitale du pays, & qui n'est plus aujourd'hui qu'un village de cent feux. On y voit encore leur cathédrale sous le nom de S. Michel : mais il y a long-tems que ces prélats, qui avoient anciennement le 7^e. rang dans l'église, après les 5. grands patriarches & les catholiques de Seleucie, suivent la cour, qui est ambulante. Ce patriarche, auquel ils donnent le nom d'*Abuna*, c'est-à-dire de père, & qui est toujours étran-

ger, est le seul évêque d'Abissinie. Il étoit élu anciennement parmi les moines du monastère de S. Antoine en Egypte, par les prêtres Abissins qui desservent la chapelle qu'ils ont dans l'église du S. Sépulchre de Jérusalem : mais c'est aujourd'hui le patriarche Copte du Caire, auquel il est soumis, qui le nomme de son autorité, & qui le prend toujours dans l'ordre monastique.

Sous ce prélat est le clergé de la nation, qui consiste en prêtres, en diacres, & en moines. Les prêtres & les diacres, que le patriarche a seul droit de sacrer, peuvent être mariés, comme dans le clergé des autres églises orientales. Les premiers desservent les paroisses qui sont en fort grand nombre dans le pays. Outre les diacres, qui sont attachés aux fonctions de leur ministère, la plupart des grands seigneurs du pays, & le roi lui-même, ambitionnent d'être revêtus de ce grade ecclésiastique, afin d'avoir entrée dans le Sanctuaire ; & c'est pour cela que ce prince, que divers auteurs ont pris mal-à-propos pour le *Prêtre-Jean*, porte ordinairement une petite croix dans la main.

On assure qu'il y a plus de cent mille moines en Abissinie, & par conséquent des monastères à proportion, qu'on dit richement fondés. L'abbé de Commenville, prétend qu'il n'y a guères que les abbés & ceux qui sont en charge dans les monastères, qui gardent le célibat, & mènent une vie plus régulière ; & que les simples moines sont mariés, vont à la chasse & à la guerre, & se contentent d'assister aux offices dans leurs églises : mais l'abbé le Grand, dans sa relation d'Abissinie, assure le contraire sur des témoignages authentiques. Il ajoute que non-seulement les moines Abissins ne se marient jamais ; mais que leur règle est très-austère ; & qu'on ne peut pousser plus loin la pénitence & l'abstinence qu'ils pratiquent. Il est vrai qu'il y a des chanoines mariés,

dont les prébendes sont héréditaires, & passent à leurs fils.

Quant à la créance & à la discipline ecclésiastique de l'église d'Abissinie, elles sont à peu près les mêmes que dans les autres églises orientales ; on peut ajouter que les Abissins sont extrêmement ignorans & superstitieux. Ils ont conservé plusieurs cérémonies judaïques, qu'ils mêlent avec le Christianisme, comme l'observation du sabbat, l'abstinence de la chair de porc & des autres animaux défendus par l'ancienne loi, le mariage du beau-frère avec la belle-sœur, & la circoncision tant pour les garçons que pour les filles, qu'ils font le huitième jour après leur naissance : ils ne confèrent le baptême aux garçons que le quarantième jour après leur naissance, & quatre-vingts jours après aux filles. Leur liturgie, qui est en ancien langage Ethiopien, qu'on appelle la langue des Gées, n'est entendue que des plus sçavans ecclésiastiques. Du reste, les Abissins ont du zèle pour le Christianisme : ils sont aumôniers, fréquentent fort les églises, & sont grands observateurs du jeûne : mais les grands ne se font pas scrupule de la polygamie.

Outre le Christianisme, le Mahométisme s'est introduit dans plusieurs provinces de l'Abissinie ; & il y a beaucoup de Juifs. Enfin on y rencontre des peuples qu'on peut regarder comme de vrais payens.

On divisoit anciennement l'Abissinie en 36. provinces, à la plupart desquelles on donne le nom de royaume, parce qu'elles ont été gouvernées par des rois particuliers. Elles ont été anciennement possédées presque entièrement par le roi ou l'empereur du pays, qu'on appelle *Negus*, qui est un titre de dignité, comme celui de *Czar*, & qu'on fait descendre de Salomon & de la reine de Saba : mais de toutes ces provinces, ce prince n'en possédoit que treize & une portion de quelques autres, au milieu du

dernier siècle ; & depuis, il peut y être arrivé du changement ; en sorte que l'Abissinie est partagée aujourd'hui en divers états : nous la diviserons en quatre principales parties, qui comprennent, 1^o. les états de l'empereur d'Abissinie, 2^o. les provinces indépendantes, 3^o. la côte d'*Harbesh*, 4^o. le pays occupé par les Gallas.

§. 1. *Etats de l'empereur d'Abissinie.*

Ce prince, qui, ainsi qu'on l'a remarqué, prend le titre d'empereur, parce qu'il régné sur plusieurs royaumes, n'a point de demeure fixe. Sa couronne est héréditaire : mais élective dans la même famille. Il n'a qu'une femme légitime, & entretient plusieurs concubines ; ce qu'il accommode avec le Christianisme, dont il fait profession. Il campe toujours sous des tentes, au milieu de sa cour & d'un corps de troupes tant de cavalerie que d'infanterie ; sçavoir, 5000. cavaliers & 30000. piétons ; ce qui désole souvent les endroits où il campe. Il a sous lui plusieurs grands seigneurs, à qui il vend le plus cherement qu'il peut le gouvernement des provinces ; ce qui les autorise à commettre bien des extorsions pour se dédommager. Il est absolu, & dispose des biens & des terres de ses sujets selon sa volonté, qui est la loi suprême de ses états. Suivant les mémoires du patriarche Mendés, le roi d'Abissinie possédoit encore de son tems cinq royaumes ; une partie de deux autres, & dix provinces : mais selon Ludolf, les états qui étoient sous la domination au milieu du XVII. siècle, & dont on compare l'étendue à l'Espagne, étoient moins considérables, & comprennoient les royaumes ou provinces qui suivent.

1. *Amhara*, royaume partagé en trente-six préfectures ou districts, & situé au milieu du pays. Il passe pour le plus noble de l'Abissinie : on y gardoit autrefois dans un lieu nommé *Guxon*, situé sur un rocher,

les enfans & les proches parens des rois, d'où on ne les tiroit que pour les mettre sur le trône. Le dialecte qu'on parle dans ce royaume, est aujourd'hui celui de la cour.

2. *Angot*, royaume situé au nord-ouest de celui d'Amhara. Il a été presque entièrement ruiné par les Gallas, dont nous parlerons plus bas; & le roi d'Abissinie n'en possède plus qu'une partie.

3. *Bagameder*, royaume divisé en 13. districts ou préfectures. Il est aussi grand que le Portugal, s'étend à la gauche du Nil vers sa source, & est séparé au midi de celui d'Amhara par la rivière de Bagila ou Bashlo, qui se jette dans ce fleuve. Son nom tire son étymologie du grand nombre de moutons qu'on y nourrit.

4. *Camba* ou *Cambata*, royaume situé à l'extrémité méridionale de l'Abissinie. Les peuples qui l'habitent, se nomment *Seb-a-Hed-ya*.

5. *Damot* ou *Damota*, royaume situé au midi occidental de l'Abissinie, & au nord-ouest de celui de Camba. La moitié est occupée par des montagnes où le fleuve *Maleg* prend sa source: quoiqu'il n'y ait ni villes ni bourgs dans le pays, il est néanmoins bien peuplé & cultivé.

6. *Dembée* ou *Dambée*, royaume dont on a déjà parlé à l'occasion du lac qui lui a donné son nom. Ce royaume est divisé en quatorze préfectures. Le terroir en est plat & sujet aux inondations. On lui donne 90. milles de long du levant au couchant, 30. de large du midi au nord, & 70. en y comprenant le lac. On voit dans cette province, vers les sources du Nil, des peuples nommés *Agans*, qui professent un Christianisme mêlé de beaucoup d'idolâtrie, & qui ressemblent peu aux Abissins.

7. *Emfras*, dont la situation n'est pas marquée dans les cartes.

8. *Narea* ou *Enarea*, royaume situé à l'extrémité de l'Abissinie, vers le sud-ouest.

Malet-Sagued, roi d'Abissinie, conquit ce royaume sur un roi particulier qui le possédoit, & dont les sujets étoient idolâtres comme lui: ils se convertirent la plupart au Christianisme; & les rois de Narea sont demeurés gouverneurs héréditaires du pays. Les peuples de ce royaume qui ont embrassé la foi de J. C. sont les meilleurs Chrétiens de l'Abissinie; & le roi d'Abissinie n'a pas de sujets ni plus soumis ni plus fidèles: mais il y a encore beaucoup d'idolâtres dans le pays, où on prétend qu'il y a beaucoup d'or: le terrain en est d'ailleurs fertile. Ses peuples passent pour sincères; & on ajoute qu'ils surpassent leurs voisins par les qualités du corps & de l'esprit. *Cangan*, chef-lieu du pays, est situé au 8. degré 15. m. de latitude, & au 50. de longitude.

9. *Gojam*, royaume presque environné du Nil vers sa source; ce qui a fait croire que c'étoit l'île de Meroé des Anciens, ainsi qu'on l'a déjà remarqué. On le divise en 20. districts ou préfectures.

10. *Mazaga*, province située dans les terres, au midi du royaume de Sennar, dans le nord de l'Abissinie. Elle est plus longue que large, & traversée par trois grandes rivières..

11. *Samen* ou *Cemen*, royaume situé au nord de celui de Bagameder; & au midi de la province de Mazaga.

12. *Sheva* ou *Shoa* ou *Jeva* ou *Xao*, royaume dont l'empereur d'Abissinie ne possède qu'une partie. Il est situé au midi de celui d'Amhara.

13. 14. & 15. *Tzegadé*, *Vagara* & *Val-kai*, sont trois provinces dont on ne marque pas la situation précise.

Le P. Lobo compte cinq royaumes & six provinces dans les états du roi d'Abissinie; & parmi ces royaumes, il met celui de *Tigré*, dont nous parlerons bientôt. Il ajoute qu'une partie de ces royaumes & de ces provinces dépend absolument du roi,

&c

& que l'autre est seulement tributaire de gré ou de force. Ces royaumes ou provinces, continue-t-il, sont peuplés de Maures, de Gentils, de Juifs & de Chrétiens schismatiques. La religion de ces derniers est la dominante. Parmi les peuples de ces royaumes, ceux d'*Ambara* sont les plus civilisés, ainsi que ceux de *Tigré*, qui sont les vrais Abissins. Les *Damotes*, les *Gafates*, les *Agans* & les *Galles* sont entièrement barbares.

§. 2. Provinces indépendantes du roi d'Abissinie.

Ces provinces sont habitées par divers peuples, qui vivent errans & en liberté, comme ceux du royaume de *Changala* ou *Shankola*, situés vers le couchant; ou qui se sont mis en liberté & érigés en république, après avoir secoué le joug du roi d'Abissinie, comme ceux du royaume de *Tigré* ou *Tegré*.

Ce royaume est le plus considérable de l'Abissinie. Il est borné au nord par ceux de *Sennar* & de *Dekin*, au levant par la mer Rouge, & au midi & au couchant par diverses provinces de l'Abissinie. On lui donne environ 300. milles de long, & autant de large. Il a été gouverné autrefois par des rois particuliers, qui faisoient leur résidence à *Axum*; ancienne capitale de l'Abissinie, dont on a déjà marqué la situation, & la principale du royaume de *Tigré*, mais aujourd'hui ruinée; en sorte qu'à peine y reste-t-il cent maisons. Elle n'est éloignée que de 45. lieues Portugaises de la côte de la mer Rouge; mais qui font six ou sept journées de chemin, à cause des montagnes qu'il faut traverser. On y voit plusieurs ruines anciennes, entr'autres celles d'une grande église, où les rois d'Abissinie se faisoient couronner,

Le royaume de *Tigré*, qu'on dit plus grand que le Portugal, appartenoit encore au roi d'Abissinie, du tems du patriar-

Tome IV.

che *Alphonse Mendés*, qui le partage en quarante-quatre gouvernemens ou préfectures; tandis que *Ludolf* n'y en compte que 27. sans y en comprendre sept, qui sont maritimes, & situés le long de la mer Rouge, & qui sont sous l'autorité d'un gouverneur particulier, qualifié *Babr-Nagash*, ce qui signifie *Intendant de la mer*. A 3. lieues d'*Axum*, est le lieu de *Fremone*, où les Jésuites avoient établi leur résidence, dans le tems de leurs missions en Abissinie.

§. 3. La côte d'Habesh & d'Abissinie.

1. La côte d'Habesh faisoit anciennement partie de l'Abissinie, & elle en tire son nom par corruption. Elle s'étend, suivant la carte de l'Afrique septentrionale de *M. d'Anville*, le long de la mer Rouge & sur la côte occidentale, à l'opposite de l'Arabie, qui est de l'autre côté, depuis le 17. degré de latitude, jusqu'au tropique du Cancer; ainsi elle a environ 160. lieues communes de France d'étendue le long de cette côte, qui la borne au levant du sud-est au nord-ouest. Elle est bornée au nord par l'Egypte, au couchant par la Nubie ou le royaume de *Fungi*, & au midi par l'Abissinie. Sa largeur est d'environ 60. lieues du levant au couchant.

On prétend que cette côte faisoit partie de l'ancienne Trogloditique. En général, le pays est désert & inculte; tant à cause de la grande chaleur que de la disette d'eau; & l'air y est communément grossier & malsain. Les habitans en sont blancs, & leurs maisons ressemblent la plupart aux nôtres.

Le Grand Seigneur y occupe la plupart des places maritimes, dont la principale est *SUATQUEM*, où réside un *Belgierbey*, qui a le gouvernement de toute cette côte, sous l'autorité du *bacha* du *Caire*. *Suatquem* ou *Suaquem* est une île de la mer Rouge, de 15. ou 16. lieues de tour, située vers le 19. degré d'élevation du pôle, & elle a le meilleur port de la mer

E e

Rouge. La ville est petite & toute ronde, & n'a pas plus de 400. brasses de circuit. Ses habitans, qui sont la plupart Turcs ou Arabes, y ont des maisons assez propres, bâties à l'Européenne. Elle est défendue par deux petits forts, qui sont en terre ferme; & le Grand Seigneur y entretient une bonne garnison, de même que dans la ville. Le fond de l'isle est bon & fertile: mais à quelque distance ce ne sont qu'écueils & rochers. Les Turcs de Suaquem ont quelques jardins en terre ferme, qui leur fournissent des fruits & des légumes: mais tout le reste de la côte ne produit que des tamarins. On pêche des perles dans cette isle, de même que dans celle de Dahlac.

Le royaume des *Balons* ou *Balu*, qui a près de 80. lieues communes de France d'étendue du midi au nord, le long de la côte de la mer Rouge, & 60 dans sa plus grande largeur du levant au couchant, occupe la partie septentrionale de la côte d'Habesh. Les Balons sont Mahométans & bons soldats. Leur roi partage avec le Grand Seigneur les profits de la douanne de Suaquem. Ce prince est riche, a beaucoup d'or & d'argent, & fait un grand commerce de toiles, qu'on fabrique dans le pays, & que les Noirs achètent fort cher. Le pays fournit les choses nécessaires à la vie; & on assure que les hommes & les chevaux y sont plus grands qu'ailleurs. Les *Bekla*, peuples errans, habitent au midi du royaume de Balu.

2. La côte de l'Abissinie s'étend le long de la mer Rouge, depuis le détroit de *Bab-el-Mandeb* au sud-est, jusqu'à *Derbata*, & à la côte d'Habesh, au nord-ouest, dans l'espace de 150. lieues communes de France.

On voit sur cette côte *Dablac*, isle de la mer Rouge, qui a 80. milles de tour, située vers le 16. degré de latitude, & le 58. de longitude, à 20. milles ou environ de la terre ferme. L'air y est tempéré, & le terrain arrosé de beaucoup de ruisseaux;

aussi abonde-t-elle en pâturages, & elle est fort peuplée: le terrain en est montagneux. Les Noirs ou Malates, qui l'habitent en partie, sont courageux & ennemis jurés des Mahométans; ils sont le métier de corsaires: ils ont une langue particulière, & ne sont vêtus que de la ceinture en bas. Ils sont gouvernés par un prince particulier, qui domine sur quelques isles voisines. La plupart sont Chrétiens Abissins: les autres habitans sont Mahométans.

Mazua ou *Maçua*, autre isle, située à environ 100. lieues au midi de celle de Suaquem, à deux lieues de la terre ferme, vis-à-vis celle de Dahlac. Elle appartient au Grand Seigneur, & n'a rien de considérable que ses ports. Elle a environ 1200. brasses de circuit, & est divisée en trois parties. Elle est fortifiée; mais elle manque d'eau. Les Turcs y ont un petit fort, & un autre à *Arquico* ou *Erquicio*, bourg dans la terre ferme, avec un port. Enfin les Turcs possèdent sur la côte de l'Abissinie l'isle & le port d'*Adefalo*, situé à 80. lieues au sud-est de l'isle de Dahlac.

Le royaume de *Dancali* occupe la partie méridionale de la côte d'Abissinie. Il s'étend l'espace de quatre-vingts lieues communes de France le long de la côte de la mer Rouge, qui le borne au levant, depuis le détroit de *Bab-el-Mandeb*, au sud-est; & il a environ cinquante lieues dans sa plus grande largeur. Il est gouverné par un roi qui professe le Mahométisme comme ses sujets, & qui mène une vie errante sous des tentes. Il campe ordinairement auprès d'une petite rivière qui traverse le pays, & qui en été est à sec. Son palais consiste en cinq ou six tentes & une vingtaine de cabanes tout autour. Ce prince est vassal du roi d'Abissinie, auquel il est très-fidèle. Comme le terrain est sablonneux, aride, sans eau & stérile, il est peu peuplé, & il n'y a que les autruches qui y puissent vivre.

La principale place de ce royaume est *Baylur* ou *Bainl*, qui a un port sur la mer Rouge, situé à quarante lieues au nord-ouest du détroit de Bab-el-mandeb. Les principales richesses de ce royaume sont les mines de sel qu'on y trouve, & dont on fait un grand commerce : mais les *Galles* infestent le pays.

§. 4. *Pays des Galles.*

Ces peuples, qui ont envahi plusieurs provinces de l'Abissinie, ne commencerent à s'y faire connoître que vers l'an 1542. On les croit originaires de la côte orientale d'Afrique & des lieux voisins de la mer des Indes ; d'autres prétendent que c'est un amas de Juifs dispersés. Quoi qu'il en soit, ils s'emparèrent d'abord du royaume & de la province de *Bali*, l'une des plus méridionales de l'Abissinie ; de-là ils s'étendirent dans les provinces ou royaumes voisins, qu'ils subjuguèrent entièrement au nombre de douze, avec une partie de quelques autres. Ils sont partagés en soixante & dix tribus ; & outre les provinces orientales & occidentales de l'Abissinie, qu'ils occupent ; ce qui les fait partager en *orientaux* & en *occidentaux* ; ils possèdent une vaste contrée au midi de l'Abissinie ; & on appelle *méridionaux* ces derniers, qui ont un roi nommé *Lubo*, qu'ils élisent tous les huit ans.

Les *Galles* ne s'emparèrent de toutes les provinces qu'ils occupent dans l'Abissinie, que par le fer & le feu, en détruisant tous les lieux, & massacrant sans pitié & sans distinction d'âge & de sexe, tous ceux qu'ils rencontroient dans leur passage. Ils ne sement ni ne cultivent les terres dont ils sont en possession. Ils sont fort noirs, & vivent de chair & de lait ; & n'ayant aucune demeure fixe, ils campent comme les Arabes, sous de méchantes cabanes, & s'occupent de leurs troupeaux, ou du brigandage. Ils n'ont presque aucun culte

religieux, quoiqu'ils reconnoissent un être suprême, & pratiquent la circoncision. Ils vivent dans une ignorance profonde, & ont des coutumes tout-à-fait barbares. D'autres leur donnent de l'humanité & de l'esprit. Ils épousent plusieurs femmes, & exposent souvent leurs enfans dans les bois, ou les abandonnent lorsqu'ils sont occupés à leurs courses, & que ces enfans n'ont pas été circoncis. Ils ont une langue particulière, qui ne ressemble en rien aux divers dialectes de l'Abissinie ; ils parlent tous la même langue. Plusieurs d'entr'eux avoient embrassé autrefois le Christianisme.

II.

LA NIGRITIE.

La Nigritie est une des plus vastes régions de l'Afrique, dont elle occupe le milieu, & c'est la moins connue. On en ignore les limites précises : on sçait seulement en général, qu'elle s'étend entre le 10. degré de latitude, & le tropique du cancer d'un côté ; & de l'autre entre le 15. & le 46. degrés de longitude. Elle est bornée au nord par le désert de Zara ou la Barbarie méridionale, dont elle est séparée par plusieurs chaînes de montagnes ; au levant par la Nubie & l'Abissinie ; au midi par la Cafrerie & la Guinée, & au couchant par la Guinée.

Le fleuve *Niger*, qui la traverse, lui a donné son nom, qu'elle a pris aussi de la couleur noire de ses habitans.

Ce fleuve, que quelques géographes, même parmi les modernes, ont confondu avec celui de Sénégal, & que les peuples du pays nomment *Guin* ou *Ica*, prend sa source, suivant l'excellente carte que M. d'Anville nous a donnée en 1749. de l'Afrique septentrionale & que nous suivons par préférence à toutes les autres, dans le lac ou marais que Ptolémée appelle

Nigritie, vers le 16. degré de latitude, & le 16. de longitude. Comme ce fleuve se perd dans deux autres lacs, dont l'un est situé vers le 13. degré de latitude, & le 36. de longitude, & l'autre vers le 14. 30. m. de latitude, & le 39. de longitude, on avoit douté jusqu'ici s'il couloit du levant au couchant, ou du couchant au levant; & l'opinion commune étoit qu'il couloit du levant au couchant : mais M. d'Anville est persuadé du contraire. On voit par ce que nous venons de dire, que le cours du Niger est de plus de 500. lieues communes de France. Il reçoit à sa droite vers le 17. degré de latitude, & le 27. de longitude, la rivière de Lamlem qui paroît fort considérable.

La Nigritie est assez fertile le long de ces rivières : mais le reste ne consiste guères que dans des déserts stériles & sablonneux. Elle renferme plusieurs royaumes grands ou petits; mais à peine en connoît-on les noms. Les plus considérables, en commençant par le levant, sont les suivans.

1. *Gorham*, que Guillaume de l'Isle comprend dans la Nigritie dans sa carte de l'Afrique de l'an 1722. & dans la Caferie dans celle de la Barbarie de l'an 1707. Il s'étend, suivant M. d'Anville, entre le 10. & le 15. degrés de latitude, le 42. & le 46. de longitude. Il est arrosé dans sa partie orientale par le Nil des Anciens, dont on met les deux sources dans deux lacs éloignés de près de 60. lieues l'un de l'autre, & situés au nord des montagnes de la Lune vers le 5. degré de latitude. Les deux canaux de ce fleuve, après avoir coulé presque parallèlement du midi au nord, se jettent dans le lac Couir vers le 50. degré de latitude, & en sortent par un seul canal, qui forme le Nil des Anciens, & qui se jette en Nubie dans le Nil des Modernes, ainsi qu'on l'a remarqué ailleurs. La partie occidentale du royaume de Gorham est arrosée par le Gir qui est le Nil des Né-

gres, lequel prend sa source vers le 11. degré de latitude, dans une montagne, nommée *Vallée Germanique* par Ptolémée. *Tumi*, ville située sur la côte méridionale du lac Couir, est la seule que M. d'Anville met dans le royaume de Gorham, qui a le vaste désert de *Zeu* à son couchant.

2. Au nord de ce royaume est celui de *Kaughha*, qu'on dit habité par des peuples grossiers, sur-tout dans les montagnes, qui n'ont ni humanité ni aucune connoissance des lettres. On ajoute qu'ils vont tout nuds, excepté ce que la pudeur oblige de couvrir; qu'ils habitent dans des méchantes cabanes faites de branches d'arbre & de feuillages, & s'occupent uniquement de leurs troupeaux : ils ont été libres autrefois; mais ils vivent aujourd'hui sous l'autorité d'un roi. *KAUGHHA* ou *Gaoga*, capitale de ce royaume, est située vers le 16. degré de latitude, & le 43. de longitude, sur le bord septentrional d'un lac, qu'on dit être le Marais *Nube* de Ptolémée, qui reçoit le Nil des Nègres, & d'où sort la rivière *Babr-el-Azwich*, ou la rivière Bleue, qui se jette dans la rivière Blanche, ou *Babr-el-Abiad*, qui est le Nil des Anciens.

A 80. lieues au nord de la ville de *Kaughha*, est celle du *Tagura*, située au sud-est du Marais *Chelonides* ou des *Tortues* de Ptolémée. Ce lac reçoit une rivière qui vient des montagnes de *Tamanah* dans le *Zara*, & sur laquelle est la ville de *Konkou*, à 80. lieues au nord-ouest du même lac. Cette ville étoit autrefois la résidence d'un roi puissant.

Kanem, royaume situé au nord-ouest de celui de *Kaughha*, a pour capitale *Angimi*, située sur la rivière de la *Gazelle*.

3. Le royaume de *Bournou*, situé aussi au nord-ouest de celui de *Kaughha*, s'étend depuis le 10. degré de latitude, jusques vers le tropique du cancer, entre le 35. & le 40. degrés de longitude. La rivière de *Babr-el-Gazel* ou de la *Gazelle*, qui prend sa source au lac de *Bournou*, situé vers de

19. degré de latitude, & le 36. de longitude, traverse son milieu du nord-ouest au sud-est. *Maiban*, ville située sur cette rivière, en étoit autrefois la capitale : c'est aujourd'hui *KARNÉ*, située sur la même rivière, à 50. lieues au sud-est du lac de *Bournou*, & à 25. lieues au nord-ouest de *Mathan*. Au nord de la ville de *Karné*, est le *Désert de Bournou*, qui est fort étendu, & où on met la ville de *Tanalma*, & au midi celui de *Zeth*, où on met la ville de *Zaghara*, à 7. lieues au midi de *Karné*. Au midi du désert de *Zeth*, est la ville de *Secmara* sur le *Niger*, & celles de *Semegonda* & de *Reghabil*, dont la première est située sur le lac, dans lequel la branche septentrionale du *Niger* se perd ; & l'autre sur l'autre lac, dans lequel entre la branche méridionale du même fleuve.

4. *Wangara*, pays situé au nord du 15. degré de latitude, entre le 32. & le 35. de longitude, s'étend des deux côtés du *Niger*, & comprend entr'autres une grande île formée par deux grands bras ou canaux de ce fleuve, qui a 75. lieues d'étendue du nord-ouest au sud-est. & 30. dans sa plus grande largeur. *Ghanara*, ville forte, la capitale, est située sur la branche méridionale du *Niger*, vers le 16. degré de latitude & le 33. de longitude. Ce pays est borné au midi & au couchant par une chaîne de montagnes, & on le dit riche en or vers le midi. On prétend que le pays ou royaume de *Wangara* fournit de l'or, du séné & des esclaves.

5. *Zegzeg*, pays situé au nord-ouest de celui de *Wangara*, s'étend le long & au midi du *Niger*, vers le 17. degré de latitude, entre le 30. & le 33. de longitude. On le dit abondant en sources & en grains. On ajoute qu'il consiste en plaines, où l'air est fort chaud, & en montagnes, où il est très-froid. Il paroît que la ville de *Tirca*, sur le *Niger*, située au 18. degré de latitude & au 33. de longitude en est la capitale. Le

pays de *Cassena* situé aussi au midi du *Niger* est à son couchant.

6. *Gabna* ou *Cano*, est une ville partagée en deux, située au 17. degré de latitude, & au 25. de longitude, sur la rive septentrionale du *Niger*, entre ce fleuve & un lac qui reçoit au nord une rivière qui coule du nord au midi & a sa source dans les monts *Amedédé*. Cette ville étoit au XII. siècle la résidence d'un prince *Mahométan*, le plus puissant de la *Nigritie*. Elle donne son nom à un royaume, qui s'étend au nord du *Niger* & du 17. degré de latitude, entre le 27. & le 32. de longitude. On dit encore la ville de *Ghana* fort peuplée & la plus marchande du *Niger*. On ajoute que le roi qui l'habite est absolu, qu'il est *Mahométan*, ainsi que ses sujets, & que son palais, situé sur le rivage du *Niger*, est bien fortifié. Ce pays est rempli de déserts sablonneux, où on rencontre des brigands.

7. *Faran*, est un royaume situé au nord de celui de *Ghana*, & au midi du *Zara*, entre le 19. degré de latitude & le tropique du *Cancer*, & entre le 25. degré de longitude & le 37. *Zanfara*, ville située au 19. degré 30. m. de latitude, & au 30. m. de longitude, en est la capitale. On y voit aussi la ville d'*Agadés* ou *Andagost* située à 75. lieues au nord-est de *Zangara*. On dit les peuples de ce royaume fort noirs & de belle taille, ayant le visage large & affreux. On ajoute que le pays abonde en pâturages, en bétail, en sources & en séné. Les habitans de la partie méridionale demeurent sous des cabanes, & mènent une vie errante à la conduite de leurs troupeaux. La partie la plus septentrionale est déserte, & l'on y recueille de la manne. On dit la ville d'*Agadés*, capitale d'un royaume particulier, tributaire de celui de *Tambut*; & on prétend qu'elle est entre des montagnes, auprès de la source d'une rivière qui traverse le pays. Elle est fermée de murailles, & les maisons sont

construites à la Moreſque. Le palais du roi eſt ſitué au milieu de la ville, peuplée de marchands, d'étrangers, d'artifans & des ſoldats du prince.

9. *Guber*, royaume ſitué des deux côtés du Niger au couchant de celui de Ghana. Les uns y mettent quelques villes, d'autres aſſurent qu'il n'y a que des villages, mais en fort grand nombre. Ce qu'il y a de vrai, c'eſt qu'on n'en a que des connoiſſances peu certaines.

10. *Lamlem*, ce pays ſitué au midi de celui de Guber, prend ſon nom d'une rivière, qui le traverse du ſud-oueſt au nord-eſt, & qui ſe jette dans le Niger à la droite de ce fleuve vers le 17. degré de latitude & le 27. de longitude. Il étoit habité au XII. ſiècle par un grand nombre de Juifs. M. d'Anville met quelques villes ou villages ſur la rivière de Lamlem.

11. *Gago*, royaume qui prend ſon nom d'une ville ſituée au 16 degré 30 m. de latitude, & au 22. 30. m. de longitude. Il eſt ſéparé du royaume de Tombut qu'il a au nord, & de celui de Guber qu'il a au nord-eſt, par un déſert ſabloneux de cent lieues d'étendue. Il y a de l'or que les habitans du pays trafiquent avec ceux de Maroc. On aſſure qu'il abonde en bled, en ris, en troupeaux & en pâturages, mais qu'on y recueille peu de fruits : on ajoute qu'il n'y a pas d'habitation conſidérable, excepté la capitale, & que tout le reſte n'eſt que de villages. On prétend que le roi du pays eſt tributaire de celui de Maroc ; que ſes ſujets ſont fort groſſiers & ſauvages, que l'hyver ils ſont habillés de peaux, & que l'été ils vont tout nuds & ſans ſouliers, hommes & femmes, excepté ce que la pudeur oblige de cacher.

12. *Tombout* ou *Tombut*, eſt un des principaux royaumes de la Nigritie : il eſt ſitué dans la partie occidentale, des deux côtés du Niger vers ſa ſource. La capitale de même nom, eſt ſituée au 19, degré & 15.

m. de latitude ſeptentrionale, & au 18. de longitude, & à 12. milles d'un bras du Niger qui coule à la gauche de ce fleuve. Elle eſt très-commerçante : il y va tous les ans des caravanes de Tripoli & des côtes de la Barbarie qui portent aux Nègres du royaume de Tombout des draps, des ſerges, de la verroterie, du corail & du papier, & qui en rapportent des dattes, du ſéné, des eſclaves, de l'or & des plumes d'autruche.

Les maiſons de Tombout ſont de torchis plâtrés & couvertes de paille ; il y a beaucoup de boutiques de marchands & d'artifans ; & le commerce y rend les habitans fort riches. Les environs de la ville ſont fertiles en grains & en bétail ; mais le ſel y eſt fort rare, & il faut l'y apporter de bien loin.

Le roi qui y a fait ſa réſidence eſt un des plus puiffans princes de la Nigritie, tant par ſes richesses que par l'étendue de ſa domination ; ayant, outre ſes domaines immédiats, pluſieurs rois du pays, qui ſont ſes tributaires. Il a ordinairement 3000. hommes de cavalerie & un grand corps d'infanterie à ſa ſuite.

Ce royaume, qui eſt peu connu, eſt fort abondant en toutes les choſes néceſſaires à la vie, & il y a pluſieurs mines d'or. Il abonde en beſtiaux & en dattes : il renferme pluſieurs villes & quelques petits royaumes qui prennent leur nom de leurs capitales. Parmi ces villes ou bourgs eſt *Cabra*, ſituée ſur le Niger à 12. milles de Tombout. Tous les Noirs qui commercent dans le pays y abordent ſur des batteaux. Le roi de Tombout ne ſouffre pas de Juifs dans ſes états. On aſſure que ce prince eſt vaſſal du roi de Maroc, qu'il n'a que l'autorité de bacha ou de gouverneur, & qu'il eſt de la race des anciens rois de Maroc.

13. *Meczara*, pays ou royaume ſitué au nord-eſt de celui de Tombout des deux côtés du Niger, renferme la ville de *Tocrur*.

située sur ce fleuve à 80. lieues au nord-est, & au-dessous de celle de Tombut. Elle étoit au XII. siècle la capitale d'un puissant royaume. Celles de *Berissa* & de *Salla* sont sur le même fleuve. La première est située à 100. lieues au-dessous & au sud-est de Toctur; & l'autre à 25. lieues au dessus & au couchant.

14. *Bambara*, est un pays situé au midi de celui de Tombut. *Timbi*, la capitale, est située sur le Niger à 45. lieues au sud-ouest de Tombut.

15. *Guinbala*, autre royaume, est situé au midi de celui de Bambara des deux côtés du Niger & vers sa source. Le roi du pays le qualifie *Tonca-Quata*.

Il y a quelques autres pays ou royaumes dans la Nigritie, comme ceux de *Bito*, *Temian*, *Dauma* & *Medera*, dont Leon d'Afrique fait mention, & dont la position n'est pas connue.

III.

LA GUINÉE.

La Guinée prise en général, occupe une grande partie de l'Afrique occidentale: mais on n'en connoît guères que les côtes, qui s'étendent depuis le 13. degré 30. m. de latitude méridionale, jusques au 17. 20. m. de latitude septentrionale: ainsi elle est coupée par l'équateur. Quant à son étendue du levant au couchant, on ne sçauroit la marquer précisément, à cause que l'intérieur du pays est peu connu: on sçait seulement en général qu'elle s'étend depuis le 2. degré de longitude jusques vers le 40. Elle est bornée au nord par le fleuve de Senegal, qui la sépare du Zara ou Désert, & ensuite par le Niger qui la sépare de la Nigritie; & comme les peuples du pays appellent *Guin* ce dernier fleuve, il pourroit bien avoir donné son nom à la *Guinée*: elle est bornée

au levant & au midi par la Cafrerie, & au couchant par l'Océan. On la partage en Haute ou Septentrionale, qui est la Guinée proprement dite, & en Basse ou Méridionale.

I. LA HAUTE GUINÉE

o v

LA GUINÉE PROPREMENT DITE.

La Haute Guinée s'étend d'abord le long de la côte de l'Océan du nord-ouest au sud-est depuis le 17. degré 20. m. de latitude septentrionale jusques au cap des *Palmes* situé au 6. degré 50. m. de la même latitude, dans l'espace de plus de 400. lieues communes de France. Elle est bornée au midi depuis le cap des *Palmes* jusques à celui d'*Ambozes*, par une partie de la côte, qui court du levant au couchant, & qui est d'environ 380. lieues: la côte de la Haute Guinée court ensuite du nord au sud, depuis le cap d'*Ambozes*, jusqu'à *las-Serras*, ou montagnes du Saint Esprit, qui la séparent de la Basse Guinée, vers le 4. degré 40. m. de latitude méridionale, & elle acheve de la border au couchant dans l'espace d'environ 150. lieues: ainsi cette côte a environ 930. lieues d'étendue, sans y comprendre les golfes & les détours.

Comme il n'y a guères que la côte qui soit connue dans la Haute Guinée, & que l'intérieur du pays l'est peu, on ne sçait pas au juste son étendue du levant au couchant.

Cette côte est très-peuplée; les Nègres qui l'habitent sont gouvernés par un grand nombre de seigneurs, capitaines ou roitelets, dont les dignités sont ordinairement héréditaires, qui sont chacun indépendans dans leur canton; & dont la plupart mènent une vie assez misérable. Il y a aussi quelques peuples qui le gou-

vernent en république. Le voisinage de la ligne y rend l'air fort chaud pendant l'été , qui commence au mois d'Octobre & finit au mois de Mars ; mais il y est très-humide & mal sain dans les six autres mois , qui forment l'hiver ou la saison des pluyes : & elles y sont alors très-abondantes. On voit d'ailleurs sur toute la côte de hautes montagnes , qui produisent beaucoup de brouillards.

Les Nègres qui habitent le pays , supportent plus aisément le mauvais air de l'hiver que les Européens. Ils jouissent d'une assez bonne santé ; mais ils sont sujets à la petite vérole & à la maladie d'un ver qui s'engendre dans leur corps ou dans leurs jambes , & qui leur est souvent funeste. Ils n'atteignent pas néanmoins un âge avancé , à cause de leur lubricité. Ils sont naturellement fourbes , paresseux & apathiques , quoiqu'avares. Ils sont aussi vains & orgueilleux , & aiment à se parer à leur mode , hommes & femmes. Ils portent beaucoup de bracelets ou de boucles d'or ou de corail , autour des bras , du col & des jambes. Les plus riches portent des pagnes de trois ou quatre aunes de belles étoffes , qu'ils roulent autour de leur corps depuis le nombril jusqu'à mi-jambe , & ornent leurs cheveux de fétiches d'or ou de corail. Les gens du commun ne couvrent que ce que la pudeur les oblige de cacher , & portent des bonnets de peau de cerf , ou de jonc. Ils se nourrissent tous à peu de frais , & sont fort sobres dans leur domestique ; mais ils sont gloutons quand ils mangent chez les Européens , aiment beaucoup les liqueurs fortes , & sont soit sujets à l'ivrognerie. Leur paresse fait qu'il y en a peu parmi eux qui s'appliquent aux arts & métiers : mais ils sont excellens forgerons. Leur navigation est peu considérable ; ils ont des bateaux fort longs , qui vont à la rame ; les petits leur servent pour la pêche.

Les peuples de Guinée parlent un grand nombre de langues différentes ; & presque chaque canton en a une qui lui est propre. Entre ces langues , il y en a qui n'ont aucun rapport entr'elles. Ils ont cinq sortes de rang de distinction ou de degrés de qualité : mais malgré la pauvreté qui régne parmi la plupart des Nègres , on ne voit pas de mendiants parmi eux.

Quant à la religion , ils ont une idée confuse d'un être suprême , qui nous a créés & qui nous gouverne par la providence ; idée qu'ils ont acquise par leur commerce avec les Européens : mais ils servent avec beaucoup de superstition leurs fétiches ou idoles , auxquelles ils ont recours dans tous leurs besoins ; & ils ont peu de connoissance de la récompense des bons & de la punition des méchans en l'autre vie , qu'ils admettent néanmoins. Leur principal culte est de s'abstenir chacun de quelque espèce de viande ; abstinence dont ils regardent le violement comme un crime : mais ils ne regardent pas comme tel , le meurtre , l'adultère & le larcin ; ils écartent le diable & les mauvais esprits : mais ils ne leur rendent aucun culte. On remarque que les moutons du pays portent du poil au lieu de laine , & que les hommes ont de la laitie au lieu de cheveux.

Les marchands de Dieppe furent les premiers qui découvrirent & fréquentèrent pour le commerce les côtes de Guinée , depuis l'an 1364. jusqu'à la fin du XIV. siècle. Les Portugais y firent divers établissemens vers l'an 1420. les Anglois & les Hollandois ayant chassé ces derniers , qui furent obligés de se réfugier dans l'intérieur du pays à la fin du XVI. siècle , & au commencement du suivant , y ont construit plusieurs forts , & fait divers établissemens qu'ils ont conservés jusqu'à nos jours. Les Danois & les Brandebourgeois y en ont aussi. Enfin les Européens fréquentent beaucoup les côtes de la Guinée , à cause du commerce

commerce des esclaves qu'ils y ont établi : on prétend qu'ils en tirent 70000. années communes. Ils en tirent aussi des dents d'éléphant ou de l'ivoire, & de la poudre d'or.

Comme les Portugais qui se sont retirés dans l'intérieur du pays, y ont fait des alliances avec les Mandingos & autres peuples, cela y a produit une race aussi noire que celle des anciens habitans; excepté quelques uns qui sont un peu moins noirs. Cette race se sert d'une langue Portugaise qu'on appelle *Créole*, & qu'on n'entendrait pas facilement à Lisbonne. Ces Portugais font profession extérieure de Christianisme, veulent passer pour vrais blancs, & s'offensent quand on les appelle *Nègres*. Ils sont la plupart dans leur origine, ou de race Juive ou bannis de Portugal & de ses îles, & s'adonnent tous au commerce; mais ils n'ont pas de religion, & sont livrés à la débauche.

Nous partagerons la Haute Guinée, en suivant la côte du nord au midi, en 7. principales parties, qui sont le *Sénégal*, la *côte des Graines ou de Maniguette*, la *côte des Dents*, la *côte d'Or*, & les royaumes de *Juida*, d'*Ardra* & de *Benin*.

§. 1. *Le Sénégal.*

Cette côte a pris son nom du fleuve de *Sénéga*, un des plus grands de l'Afrique, qui l'a pris des peuples *Zanhaga*, dont on a déjà parlé, & qui occupent la partie occidentale du *Zara* ou *Désert* au nord de ce fleuve. Elle s'étend le long de l'Océan, depuis le cap *Verga* situé au 10. degré 40. m. de latitude septentrionale, jusqu'au 17. 20. m. & au-dessus de l'embouchure du *Sénéga*, des deux côtés de ce fleuve : ainsi cette côte a environ 180. lieues d'étendue du midi au nord : mais l'intérieur du pays étant peu connu, on ne sçauroit marquer celle qui est du levant au couchant.

Il est arrosé entr'autres par deux grandes rivières, le *Sénéga* & la *Gambie*. La princi-

Tome IV.

pale est celle de *Sénéga*, connue par *Ptolémée* sous le nom de *Daradus*, qui prend sa source au mont *Caphis* ou *Cassaba*, vers le 14. degré de latitude septentrionale, & le 18. de longitude; & qui, après avoir coulé du sud-est au nord-ouest jusques près de la côte, tourne ensuite du nord au sud, & a son embouchure dans l'Océan, vers le 16. degré de latitude, & le second de longitude; en sorte que son cours est d'environ 400. lieues : mais on n'en a de connoissance bien certaine que depuis le rocher *Govinea*, qui est vers son milieu, jusqu'à son embouchure.

Ce fleuve reçoit plusieurs autres rivières dans son cours. On prétend qu'il a la même qualité que le Nil; qu'il produit des roseaux & la plante appelée *Papyrus*, & qu'il a les accroissemens & les décroissemens qui fertilisent le terrain qu'il occupe. On ne connoît pas la source de la rivière de *Gambie*, & on ne l'a remontée que jusques vers le 13. degré de latitude, & le 6. 20. m. de longitude, environ à 130. lieues au levant de son embouchure, située environ à 70. lieues au midi de celle de *Sénéga*. Les autres principales rivières du pays sont celles de *San Domingue* & de *Courbali*.

Les deux plus fameux caps de cette côte sont le *Cap-Verd* & le *Cap de Verga*, dont on a déjà marqué la distance de l'un à l'autre. Le premier, qui fut découvert par les Portugais, est situé environ à 15. minutes du premier méridien, & au 14. degré 33. m. de latitude septentrionale, entre les rivières de *Sénéga* & de *Gambie*. L'autre est au 10. degré 40. m. de la même latitude, & au 4. degré 40. m. de longitude.

La côte du *Sénéga* est bien peuplée, surtout vers le midi. Elle l'est moins vers le nord, à cause des fréquentes incursions que les Maures y font pour enlever des esclaves. Les *Nègres* qui l'habitent sçavent diverses langues; entr'autres le Portugais.

F f

& le François, à cause de leur commerce avec ces nations. Ils sont la plupart idolâtres : mais il y en a plusieurs de Mahométans. Ces peuples mènent une vie misérable : ils tâchent de se surprendre les uns les autres, pour se faire esclaves, & se vendre aux Européens pour de l'eau-de-vie ou autres marchandises ; en sorte que fort souvent le fils tâche de supplanter le père, & le père le fils.

Les Européens ont divers établissemens dans le pays, & les François ont 4. forts & 8. comptoirs, -tant sur la côte que dans l'intérieur. Leur principal établissement est dans l'isle de *S. Louis*, située dans le fleuve de Sénégal vers son embouchure, au 16. degré & quelques minutes de latitude septentrionale. Elle a pris son nom d'un fort que les François y ont construit, & où est la résidence du directeur & commandant général, & le principal comptoir de la compagnie de France. Elle n'a qu'environ une lieue de circonférence. Le terrain en est plat, maigre & sablonneux. La pointe du nord est couverte de grands arbres nommés *Mangles* ou *Paléuviers*. On n'y voit que de l'eau saumâtre pendant la plus grande partie de l'année. Les Nègres qui y viennent négocier avec les François, y apportent leurs marchandises, & y conduisent leurs esclaves.

Le second établissement François est dans l'isle de *Gorée* ou *Goérée*, située sur la côte méridionale du Cap Verd, à une portée de canon de la terre ferme, au 14. degré 39. m. de latitude, environ à 40. lieues au sud-est de celle de *S. Louis*. Les François la prirent en 1677. sur les Hollandois qui lui avoient donné le nom ; & ils l'ont gardée depuis, à cause de sa bonne rade ; car du reste elle est stérile, & n'a que 420 toises de long sur 120. de large ; & elle manque d'eau & de bois. Il y a 2. forts, dont le gouverneur demeure dans un village de la terre-ferme, à une lieue de l'isle.

Les Portugais ont d'un autre côté quelques colonies sur la côte du Sénégal. Une des principales est celle de *Cacheo*, située sur la rivière de *S. Domingue*, à 2. lieues de son embouchure dans l'Océan, vers le 2. degré de longitude, & au 12. & quelques minutes de latitude : ils y ont 3. forts. La ville est longue & étroite, & consiste en 2. longues rues avec quelques-unes de traverse. Les Portugais qui l'habitent, & qui sont presque tous noirs, y sont environ au nombre de 300. sans compter leurs femmes ou leurs concubines. Ils y ont un gouverneur, un intendant & une trentaine de soldats de garnison, avec une église paroissiale, & un petit couvent de 2. à 3. Capucins, sous la juridiction de l'évêque de *sant Yago* dans les isles du *Carp-Vert*, qui y tient un grand vicaire. Il y a plusieurs *Papels* idolâtres, qui demeurent dans cette ville avec les Portugais, lesquels possèdent aussi la ville de *Farim*, située sur la même rivière de *S. Domingue*, à 30. lieues au levant de *Cacheo*.

Les Portugais ont un autre établissement considérable à *Geba*, ville située sur la rivière de son nom, à 15. lieues au sud-est de *Farim*. Ils y sont au nombre de 4000. parmi lesquels il n'y a que 4. à 5. familles de blancs. Tous les autres, qui prennent le nom de Portugais, sont noirs ou basanés. Un prêtre mulâtre de *sant Yago*, exerce les fonctions de curé dans la paroisse, qui est belle. Les Portugais ont aussi une belle église à *Vintain*, ville située sur une rivière de son nom, à l'endroit où elle se joint à celle de *Gambie*, auprès de l'embouchure de cette dernière. Il y a enfin beaucoup de Portugais blancs, noirs, basanés & mulâtres, établis dans toutes les villes situées le long de la rivière de *Gambie* & sur la côte, depuis le 10. degré 40. m. de latitude, jusques vers le 12. & ils y vivent mêlés avec les Nègres naturels du pays.

Les Anglois ont aussi des établissemens

dans le Sénégal; & ils ont entr'autres le fort de *Jamesfort*, situé dans une île à l'embouchure de la rivière de Gambie, où ils ont leur principal comptoir dans le pays. Ils ont un autre fort à *Rufisco*, ville située au fond d'une baie près du Cap-Vert & de l'île de Gorée, dont les habitans savent le Portugais & le François. Ces derniers y ont aussi un comptoir.

Le Sénégal comprend divers états grands & petits, situés sur la côte ou dans l'intérieur du pays.

1. Ceux qui sont sur la côte, en commençant par le nord, sont 1°. le royaume de *Hoval*, dont le roi prend le titre de *Brac*, terme de dignité. Il étoit autrefois très-considérable; mais il est réduit aujourd'hui dans des bornes plus étroites. Il s'étend environ pendant 55. lieues sur la côte, & environ 40. des deux côtés du fleuve de Sénégal, & 10. à 12. dans les terres. Le roi du pays, qui a 10. à 12. seigneurs qui sont ses tributaires, est lui-même tributaire d'un autre qui l'a soumis. Sa vie & sa cour sont misérables. Sa maison n'est qu'une méchante cabane faite & couverte de paille ou de feuilles de palmier; & celles de ses sujets valent encore moins. L'île de S. Louis, où est le principal établissement des François, est dans l'étendue de ses états.

2°. Le pays des *Sereres*, peuples sauvages, est situé au midi du royaume de *Hoval*, & occupe 35. lieues de côte. Ces peuples, qui vivent en république sous la loi naturelle & de l'agriculture, & qui ont une langue particulière, sont situés au couchant du royaume de *Kagor*, qui s'étend aussi sur la côte: leur roi, qui est un prince Mahométan, prend le titre de *Damal*. La ville de *Rufisco*, composée de 300. maisons ou cabanes, & dont on a parlé, est sa capitale. Ses états ont environ 60. lieues d'étendue du sud-ouest au nord-est. Il demeure ordinairement à *Ma-*

rave ou à *Enbaul*, lieux situés à 25. ou 30. lieues au nord-est de *Rufisco*.

3°. Au midi du royaume de *Kagor*; est celui de *Baol*, qui n'a que 7. à 8. lieues de côtes. Le roi, qui prend le titre de *Tin*, réside à *Lambage* dans les terres. La ville de *Portudale* est sur la côte.

4°. Vient ensuite le royaume de *Sin*, dont le roi prend le titre de *Bwefin*, & qui n'a que 8. à 10. lieues de côte. *Joale*, sa capitale, est sur la côte.

5°. Le royaume de *Salum*, qui vient ensuite, n'a que 10. à 12. lieues de côte: mais il s'étend beaucoup dans les terres. *Fetik*, sur la côte, est une des principales villes, & on y voit celle de *Kiawer*, située dans les terres, qui est la plus commerçante des environs de la rivière de Gambie; elle est à 2. ou 3. lieues de la rive septentrionale de cette rivière.

6°. Le royaume de *Barra* est situé au midi de celui de *Salum*, & s'étend le long de la rive septentrionale, ou à la droite de la rivière de Gambie vers son embouchure: il occupe environ 10. à 12. lieues de côte vers cette embouchure. *Barrinding* en est le principal village: il a à son levant les royaumes de *Kolar* & de *Badibou*: ce dernier s'étend dans l'espace de 20. lieues, le long de la rive septentrionale de la rivière de Gambie.

7°. A la gauche & au midi de ce fleuve, depuis son embouchure jusqu'au Cap-Vert, on voit divers petits royaumes, où habitent divers peuples, dont les noms barbares ne nous apprennent rien. Entre ces peuples sont les *Felupes* & les *Bagnons*, établis entre les rivières de Gambie au nord, & de S. Domingue au midi; les *Papels*, les *Balantes* & les *Biafares* qui habitent entre la rivière de S. Domingue au nord, & le Rio Grande au midi; les *Nalons* qui s'étendent entre cette dernière rivière & celle de Nuna-Tristaon; les *Landemans* & les *Vagres*, établis entre cette dernière rivière,

& le cap de Verga. Les Feloupes, qui sont payens ou idolâtres, sauvages & cruels, ont une langue particulière. Ils sont gouvernés par un roi qui réside à demi-lieue de *Jereja*, ville située sur la rivière de *Sangedegou*, au midi de celle de *Gambie*, où elle se jette, à 5. lieues au sud-est & au-dessus de *Vintain*, ville Portugaise, dont on a déjà parlé. Les François, les Anglois & les Portugais ont des comptoirs à *Jereja*, ville capitale du royaume de son nom. D'autres prétendent que les Feloupes se gouvernent par leurs chefs. On ajoute qu'ils s'occupent de l'agriculture, qu'ils sement du ris & du millet, & qu'ils ont beaucoup de troupeaux; que leurs villages sont assez peuplés, mais qu'ils n'ont aucun commerce avec les autres peuples.

Guinala est la principale ville du pays des *Biafares*, & la demeure de leur roi. Elle est située vers le 11. degré 10. m. de latitude, & le 3. 45. m. de longitude. Le pays, occupé par ces peuples, s'étend sur la côte entre les deux rivières de *Geba* & de *Rio-Grande*, entre le 11. & le 12. degrés de latitude. Il est fertile & bien peuplé, & les peuples vivent à leur aise; il y a beaucoup de Portugais mêlés parmi eux.

2. Les états les plus considérables, situés dans l'intérieur du pays de *Sénéga*, à commencer par le nord, sont 1°. le pays des *Foules* ou *Foulis*, gouvernés par un roi qui prend le titre de *Siratik*, qui professe le Mahométisme, & dont les états s'étendent des deux côtés du fleuve de *Sénéga* dans l'espace de plus de cent lieues du sud-est au nord-ouest, & de 20. ou de 25. lieues de largeur. Ces peuples tiennent le milieu pour la couleur, entre les Nègres & les Maures ou Blancs, & ne sont pas par conséquent entièrement noirs. Ils sont plus civilisés que les autres Nègres. Leur terrain produit des dates & du miel. Il y a dans le pays de fort bons pâturages,

où on nourrit quantité de bestiaux. Le *Siratik* peut mettre 50. mille hommes sur pied.

2°. Au sud-est de ces peuples, le long du fleuve de *Sénéga*, en le remontant vers sa source, sont les *Foules* qu'on appelle de *Casson*, gouvernés par un roi puissant, qui prend le titre de *Ségadoua*, & qui réside ordinairement dans une île formée par deux bras de la rivière Rouge, qui vient du nord-est, & se joint au *Zara*: ces deux bras se séparent vers le 15. degré de latitude, & le 9. de longitude, & se jettent dans le fleuve de *Sénéga*, à sa droite ou sur sa rive septentrionale. Cette île a environ 30. lieues d'étendue du levant au couchant le long du *Sénéga*, & autant du sud-ouest au nord-est. Elle est fertile, bien cultivée & fort peuplée. On trouve dans les états du *Ségadoua* des mines d'or, d'argent & de cuivre. Ses sujets s'adonnent beaucoup au commerce; & il y a plusieurs rois du voisinage qui sont ses tributaires.

3°. Un des principaux est le roi de *Galam*, dont les états s'étendent le long du fleuve de *Sénéga*, au sud-est de ceux du *Siratik* dans l'espace de 45. lieues, & sont bornés au nord par le *Zara* ou *Désert*. Les peuples qui les habitent se nomment *Seracoles*; & il y a parmi eux beaucoup de *Mandingos* Mahométans, dont nous parlerons bientôt. Le fort *S. Joseph*, qui appartient à la compagnie Française, est situé sur le *Sénéga* dans les états du roi de *Galam*, au 14. degré 35. m. de latitude, & au 7. 40. m. de longitude. Le royaume de *Bambouk*, situé au midi de celui de *Galam*, à la droite de la rivière de *Falemé*, qui se jette dans le *Sénéga*, fait partie de ce dernier royaume.

4°. Au midi du royaume de *Bambouk*, & à la droite du *Falemé*, est le pays de *Tambaaoura*, connu depuis l'an 1711. il s'étend entre les 13. & 14. degrés de latitude, le 8. & le 9. de longitude; il est arrosé par plusieurs rivières. Il y a des

montagnes qui sont riches en mines d'or, de fer & de salpêtre : mais du reste le terrain est ingrat & stérile. Le pays est néanmoins fort peuplé & rempli de villages, sur-tout le long des rivières. Chaque village est gouverné par un chef indépendant qu'on appelle *Farim* ; & tous les chefs se réunissent pour la défense du pays : comme il est environné de montagnes, l'air y est fort chaud & dangereux pour les étrangers ; mais les naturels du pays n'en sont pas incommodés.

§^o. Le pays habité par les *Jalofes* ou *Yolofes*, qui sont Mahométans, s'étend entre le fleuve de Sénégal au nord, & la rivière de Gambie au midi. Leur roi, qui prend le titre de *Burba-Yolof*, fait sa résidence dans un village situé au 15. degré 35. m. de latitude, & au 4. degré moins quelques minutes de longitude. De ses états, qui sont fort étendus, se sont formés les royaumes de *Kaior* & d'*Honal*, dont on a déjà parlé, & quelques autres.

On compte 14. ou 15. petits royaumes situés le long de la rivière de Gambie, depuis le 13. degré de latitude, & le 6. 20. m. de longitude, que son cours est connu, jusqu'à son embouchure ; mais il n'y a rien de remarquable.

Les *Soufos* occupent un vaste pays à l'est & au midi de la rivière de Gambie, depuis le 8. degré de latitude jusques vers le 14. & au midi du Sénégal entre le 8. degré de longitude & le 18. Ces peuples sont gouvernés par un roi qui prend le titre de *Conche*. C'est dans la partie méridionale du pays occupé par les *Soufos*, que M. d'Anville dans sa carte de l'Afrique septentrionale met le pays occupé par les *Mandingues*, *Mandinga* ou *Maninga*, dont la capitale, nommée *Songo*, est située suivant ce géographe au 10. degré 30. m. de latitude & au 11. de longitude.

Les *Mandingues* étoient autrefois idolâtres & fort adonnés à la magie ; mais ils

sont aujourd'hui fort zélés Mahométans. Leur roi comptoit anciennement plusieurs roitelets du voisinage pour ses vassaux, mais ils dépendent peu de lui aujourd'hui. Ces Nègres sont mieux faits que ceux de Guinée ; comme leurs femmes sont fécondes, ils ont envoyé des colonies en divers endroits de l'Afrique ; & c'est entre leurs mains qu'est tout le commerce du pays. Ils passent pour affables, hospitaliers & laborieux ; & quoiqu'ils ayent une génie propre aux sciences, ils se contentent de sçavoir lire & écrire en Arabe. Ils ont une langue particulière, répandue dans tous les endroits où ils sont établis, & qui n'a pas de caractères particuliers ; mais ils se servent pour l'écriture des caractères Arabes. Ils sont fort unis entr'eux, & ne font point esclaves ceux de leur nation. Ils admettent leurs femmes dans leur paradis, & ils les font circoncire par des femmes, d'une manière convenable à leur sexe.

§. 2. Côte des Graines ou de la Maniguette.

Elle prend son nom d'une espèce de poivre, qu'on appelle aussi poivre de Guinée, qu'on y recueille en abondance. M. d'Anville ne lui donne que 80. lieues d'étendue du nord-ouest au sud-est, jusques au cap des Palmes ; mais en y comprenant toute la côte, elle en a près de 240. Elle est arrosée par diverses rivières, & beaucoup mieux peuplée que celles de Sénégal & de Gambie. Elle est habitée par divers peuples & partagée en plusieurs souverainetés ou royaumes, dont le principal est celui de *Sanguin*, situé vers le 4. degré de latitude & le 10. de longitude. Les peuples du pays ne portent qu'une pagne pour couvrir leur nudité : d'autres prétendent que les hommes sont vêtus modestement. L'air y est mauvais pour les étrangers. Labat prétend au contraire qu'il est sain ; ce qui fait voir qu'on connoît peu ce pays.

La riviere & la montagne de *Serra-Lione*, ainsi nommées, à cause des lions qu'on voit dans le pays, sont situées sur cette côte, à 40. lieues au sud-est du cap Verga au 8. degré & quelques m. de latitude & au 6. de longitude. Cette riviere, qu'on appelle aussi de *Mitomba* ou de *Tagram*, & qui est une des plus considérables d'Afrique, a quatre lieues de large à son embouchure. Elle est terminée par deux caps qui forment une baye spacieuse. Les environs de cette baye sont très-fertiles, & c'est un des meilleurs pays de l'Afrique, à cause qu'il est arrosé par plusieurs rivières & ruisseaux. C'est à l'embouchure de cette riviere que les Dieppois firent leur principal établissement au XIV. siècle. Les peuples du pays, qui sont fort affectionnés aux François, en ont conservé la tradition, avec plusieurs mots de la langue Française. La riviere de *Serra-Lione* est fort poissonneuse, & il y a quantité de crocodiles. Elle sépare le petit royaume de *Bulin* ou *Bulin*, situé à la droite, de celui de *Bourré* ou *Burré*, situé à la gauche. Sa capitale de même nom est composée de 300. maisons ou huttes, où il y a six à sept cens hommes capables de porter les armes : mais le pays est fort peuplé. Le bord méridional est rempli de grands arbres & d'un grand nombre de palmiers de toute espece ; & on y fait en quantité d'excellent vin de palme. L'air est très-pur sur les deux bords de cette riviere, où on voit plusieurs isles très fertiles bordées de mangles. On compte dix nations principales entre les rivières de *Sierra-Lione* & *Rio dos Costos* dans l'espace de 120. lieues de côte. Celle de *Cilm*, située à 50. lieues de la mer vers le sud-est, possède la ville de *Quanamora*, où il y a 5000. familles. Cette nation est perfide, ainsi que la plupart des autres.

La langue des peuples de la côte de la Maniguette est la plus difficile de route l'Afrique. La plupart parlent Portugais,

& il y a plusieurs Portugais établis parmi eux. Les François leur ont appris l'art de tremper le fer, & ils l'ont porté à sa perfection. Ils sont forts & vigoureux, & ne se couvrent jamais la tête. Ils sont la plupart idolâtres, & reconnoissent un Etre suprême sans lui rendre aucun culte. On y trouve aussi des Mahométans, & quelques-uns qui ont une teinture de Christianisme, depuis que les Portugais l'avoient prêché dans le pays. Les hommes & les femmes y vont plus nuds qu'en aucun autre lieu de la Guinée ; & ils ne couvrent leur nudité que par un méchant chiffon fort petit. Ils vivent communément de poisson, de légumes & de fruits ; & ne se servent guères de la quantité de bestiaux & de volailles qu'ils nourrissent, que pour la traite ; ensorte que les alimens y sont à vil prix. On en tire de l'ivoire, de la poudre d'or, des esclaves & de la maniguette. Les François avoient autrefois un fort au bourg de *Costos* sur la côte, qu'ils ont abandonné. Les Anglois avoient aussi un fort sur la riviere de *Sierra-Lione*, d'où ils étendoient leur commerce dans l'intérieur du pays ; mais ils l'ont aussi abandonné.

§. 3. La Côte des Dents ou d'Ivoire.

On nomme ainsi cette côte, à cause de la traite des dents d'éléphant, qui en fait le principal commerce. Elle s'étend depuis le cap des Palmes de l'ouest à l'est, jusques à la côte d'Or, dont elle est séparée par la riviere de *Sueiro*, dans l'espace de cent lieues communes de France. On la partage en *Côte de Dents*, proprement dite, & en *Côte de Quagna*, située à l'est de la précédente. *Drwin* & *Labu* sont les principales villes qu'on y trouve : les autres lieux ne sont que des villages. Les peuples, nommés *Adon* & *Quagna* par les Hollandois, qui habitent la partie orientale, sont fournis au roi de *Sacoo*. Ils sont les plus

affables de la côte, quoique fort grossiers. Ils fabriquent des toiles de coton, dont ils font leur principal commerce, ainsi que des dents d'éléphant; ces animaux étant fort communs dans le pays. Ils recueillent aussi de l'indigo. Leur religion est une idolâtrie pleine de superstition: & ils sacrifient quelquefois des victimes humaines. L'intérieur du pays qui est fort peu connu, est fertile & abondant en bestiaux; mais surtout en éléphants monstrueux.

§. 4. *La Côte d'Or.*

Le nom de cette côte vient, non des mines d'or qu'on trouve dans le pays, mais de la poudre d'or que les peuples qui habitent sur la côte, tirent de l'intérieur de l'Afrique, & qu'ils vendent aux Européens: elle s'étend dans l'espace d'environ 90. lieues communes de France de l'ouest à l'est. Elle est séparée de celle des Dents par la rivière d'Albini & du royaume de Juda par celle de Volta. On y voit entr'autres vers le milieu de cette côte le cap de *Tres-punctas*, qui s'avance dans la mer, & qui est situé au 40. degré 30. m. de latitude & au 18. & quelques m. de longitude.

Il y a sur cette côte presque autant de roitelets que de villes ou de villages, & quelques lieux se gouvernent en république: mais l'intérieur du pays est fort peu connu. Les Anglois, les Hollandois, les Danois & les Brandebourgeois ont divers établissemens sur la côte. Le principal de ces établissemens est *S. George de la Mine*, qui est une forteresse importante: elle appartient aux Hollandois avec un village de Nègres qui en dépend. Ce fort est situé environ à 18. lieues au nord-est du cap de *Tres-Punctas*. Les Dieppois jetterent à ce qu'on prétend, les fondemens de cette forteresse vers l'an 1348. & la conservèrent jusqu'au commencement du XV. siècle qu'ils l'abandonnerent. Les Portugais s'y éta-

blirent en 1484. & les Hollandois, qui ont beaucoup augmenté les fortifications de la place, les en chassèrent en 1637.

Axim ou *Akim*, est un pays rempli de villages, qui se gouvernent en république. Il s'étend pendant 7. lieues le long de la côte, & est partagé aujourd'hui entre les Hollandois & les Brandebourgeois; ces derniers y ont un fort nommé *Frederichsbourg* au cap de *Tres-puntas*. Ils y avoient aussi le fort de *Dorothee* & une loge; avec quelques autres établissemens, dont ils ont abandonné la plupart en 1720.

Les Nègres qui habitent le pays s'enrichissent par le commerce qu'ils ont avec les Européens, & ils font un grand trafic de la poudre d'or avec les marchands qui la leur apportent de l'intérieur de l'Afrique. Ils s'appliquent de plus à la pêche & à l'agriculture, & sement ou plantent beaucoup de ris, qui y vient fort bien, à cause que le pays est aquatique. Ils ont une langue fort désagréable, & leur religion est un paganisme grossier & superstitieux.

Les Anglois ont un fort à *Cabo-Corso*, & quelques autres sur la côte de *Cabo-Corso*, situé à deux ou trois lieues au nord-est de *S. George de la Mine*. C'est la plus belle & la plus grande forteresse de toute la côte, après celle de *S. George de la Mine*: elle est située sur une roche fort haute, que la mer baigne d'un côté. Ce fort avoit été commencé à la fin du XV. siècle par les Portugais, qui en ont été les maîtres & auxquels les Hollandois l'enleverent en 1637. Le village qui est auprès de la forteresse, & qui est partagé en trois, peut mettre 2000. hommes sous les armes, parmi lesquels il y a 200. Chrétiens mulâtres. Ils sont presque tous pêcheurs & tributaires de la forteresse, & se gouvernent du reste en république.

Les Danois avoient la forteresse & la colonie de *Friderichsbouag*, située à 600.

pas de Cabo-Corso, différentes de celles des Brandebourgeois, dont on a déjà parlé; mais ils n'ont plus aujourd'hui que celle de *Christiansbourg*.

Entre les petits royaumes qui sont sur la Côte d'Or, un des plus connus est celui de *Fétu*, qui n'a que dix lieues de long & ayant de large il renferme le Cabo-Corso. Il étoit autrefois très-peuplé; mais les guerres qu'il a essuyées l'ont extrêmement affaibli. Du reste le pays est beau & abondant en bétail, en fruits, &c. Les Anglois & les Hollandois ont deux forts dans le petit royaume de *Commené*, qui s'étend l'espace de 5. lieues le long de la côte, & qui a autant de largeur.

§. 5. Le Royaume de Juida.

Ce royaume, dans lequel nous comprenons ceux de *Koto* & de *Pupo*, qui avec ceux de *Juida* & d'*Ardra* forment ce qu'on appelle la *Côte des Esclaves*, est situé à l'est de la Côte d'Or, dont il est séparé par la rivière de Volta: il a environ 60. lieues communes de France d'étendue le long de la côte, du sud-est au nord-est, & est borné au levant par le royaume du Grand *Ardra*. Les François y ont un fort, & les Anglois un autre, situés auprès du village de *Gregoué* à 5. milles de la mer & de la rade de *Juida*. Les deux forts sont éloignés d'une portée de fusil l'un de l'autre. La ville de *Sabi* ou *Xabier*, capitale du royaume, est située à 7. milles de la mer & à 4. de *Gregoué*; c'est la résidence du roi du pays & des directeurs Européens. Ce n'est qu'un misérable village, dont les maisons, excepté celle du roi, ne sont que des cabanes ou des chaumières. Le roi entretient plus de mille femmes dans son palais. Les comptoirs Européens sont assez bien bâtis.

Le royaume de *Juida* étoit très-florissant & extrêmement peuplé; il étoit rempli de villes & de villages: le pays étoit fertile & abondant; les peuples étoient des plus

civilisés de la côte; & le roi pouvoit mettre sur pied 200000. hommes de mauvaises troupes: mais il a été ravagé & détruit en 1727. par le roi de *Dahomay*, qui l'a soumis à sa domination. Ce dernier est un prince puissant & belliqueux, dont les états sont situés vers le nord, bien avant dans les terres. On assure que ses sujets sont anthropophages, & qu'ils mangent leurs prisonniers après en avoir sacrifié une partie à leurs Dieux.

Les Nègres de *Juida* ont la cérémonie de la circoncision. Ils rendent un culte particulier à un serpent dont on raconte des choses merveilleuses. Le ministère de leur religion est partagé entre les deux sexes. La polygamie est en usage dans le pays; ce qui le rend extrêmement peuplé. Ces peuples s'appliquent beaucoup au commerce & à l'agriculture.

§. 6. Royaume du Grand *Ardra*.

Ce royaume, situé à l'est de celui de *Juida*, n'a qu'environ 20. lieues de côte; mais il va en s'élargissant dans l'intérieur du pays: on l'appelle le Grand *Ardra* pour le distinguer du Petit, qui est proprement le pays d'*Offra*, & qui est presque désert. La capitale du Grand *ARDRA*, qui donne le nom au pays, qu'on appelle aussi *Assem*, & où le roi fait sa résidence, est un grand village situé sur la rivière d'*Enfrates* à 16. lieues de la côte vers le nord-nord-est. On lui donne cinq à six lieues de circuit; mais les maisons qui le composent & qui sont dispersées sont fort éloignées les unes des autres. Le roi y a deux palais qui sont chacun aussi grands qu'un village: il n'en habite qu'un seul; & l'autre est destiné pour s'y réfugier en cas d'incendie. Les maisons sont de terre couvertes de paille, & sont très-pauvrement meublées. Les Nègres qui les habitent vivent de ris, d'herbes & de pain de millet; ils mangent quelquefois de la viande: la polygamie leur est permise,

permise ; l'adultère n'y est pas puni , & il y regne un grand libertinage. Ils n'ont ni temple ni assemblée publique de religion ; mais chaque famille rend un culte idolâtre & superstitieux à ses fétiches ou idoles , qui ne sont souvent qu'un méchant pot de terre ou un méchant chiffon caché sous une corbeille : on appelle *Philerons* les prêtres qui font des sacrifices à ces idoles. Ils ne croient point d'autre vie après celle-ci.

Le roi du Grand Ardra est absolu. On prétend qu'il peut mettre 40000. hommes de cavalerie sur pied. Mais le roi de Dahomai a subjugué une grande partie de ses états dans la guerre qu'il a entreprise contre lui il y a environ 30. ans. Le roi du Grand Ardra marche avec un grand train ; il hérite & dispose de tous les biens de ses sujets. Les nobles en agissent de même à l'égard de leurs vassaux. Le royaume est héréditaire & passe au fils aîné : l'air du pays est mal sain pour les étrangers : mais les naturels , qui y sont faits , vivent longtemps. Ils parlent ordinairement la langue du royaume d'*Ulcumie* au mépris de celle qui leur est particulière. Le pays est plein de villages , & les Hollandois y trafiquoient beaucoup autrefois. Le terroir est fertile en millet , en vin de palme & en fruits.

Le pays de *Jakein* ou *Jaqnim* , qui a une ville de même nom , dépend de ce royaume. Il est gouverné par un prince particulier ; mais le roi de Dahomai a pris & ruiné cette ville vers l'an 1738. & brûlé les villes & les villages des environs ; & il y a détruit le commerce que les Européens y avoient établi. Les Portugais y ont eu autrefois des établissemens ; mais il n'y en reste plus aucun. Le pays fournit ordinairement tous les ans 3000. esclaves aux Européens.

§. 7. Côte & Royaume de Benin.

Le pays de l'Afrique occidentale qu'on comprend sous ce nom , occupe environ

Tome IV.

175. lieues communes de France de côtes le long de l'Océan ; depuis la riviere de Volta jusques au cap Fermoise. Suivant la carte que M. Bellin en a donnée dans le 5^e. volume de l'histoire des voyages , cette côte court d'abord du sud-ouest au nord-est depuis l'embouchure de la riviere de Benin ; & du nord-ouest au sud-est , depuis l'embouchure de cette riviere jusques au cap Fermoise vers le 4. degré de latitude septentrionale.

Les royaumes de Juida & du Grand Ardra sont compris dans l'intérieur de cette côte , à laquelle M. d'Anville ne donne que 135. lieues dans sa carte de l'Afrique septentrionale : mais la côte du royaume de Benin , prise en particulier , n'a qu'environ 80. lieues du nord-ouest au sud-est suivant la même carte de M. d'Anville.

L'intérieur du pays est peu connu : le roi de Benin , qui en est le principal souverain , réside dans la ville de même nom située à 25. lieues de la côte sur la riviere de son nom , vers le 6. degré 50. m. de latitude septentrionale , & au 25. 30. m. de longitude. On donne à cette ville 6. lieues de circuit , en y comprenant le palais du roi & ceux de la reine-mere , qui en a trois. Elle est fermée de palissades ou environnée de marais. On y compte 38. rues fort droites , larges de 120. pieds , outre une infinité de petites qui les traversent : les maisons n'ont qu'un étage , & sont tenues fort proprement.

Le roi de Benin , qui a , à ce qu'on prétend , un serail de plus de 600. femmes , gardées par des eunuques , peut mettre cent mille hommes sur pied : plusieurs rois du pays sont ses tributaires , & tous ses sujets sont ses esclaves. Sa couronne est héréditaire , & il choisit son successeur parmi ses fils ; ce successeur fait ensuite mourir tous ses freres pour éviter d'être supplanté. Le roi ne se montre qu'une ou deux fois l'an au peuple : ses revenus sont considérables. On donne 150. lieues à ses états du

G g

levant au couchant ; mais on ignore leur étendue depuis la côte vers le nord ; & il y a un grand nombre de villes & de villages , dont les noms sont ignorés.

La riviere de Benin est la plus considérable du pays : elle est fort poissonneuse , & on y trouve des crocodiles & des hippopotames. Les Portugais , qui ont les premiers découvert le pays, l'appellent *Fermose* ou *Formoso* : elle donne son nom à un grand golfe , & la principale embouchure dans l'Océan est vers le 6. degré de latitude septentrionale & le 24. de longitude.

On compte sur cette riviere , ou aux environs , 4. principales villes , dans lesquelles les Hollandois ont un commerce réglé. Les Portugais ont une église & un comptoir dans celle d'*Anveri* , *Ouverno* ou *Oero* , qui est gouvernée par un prince Nègre indépendant , & qui a 2. milles de tour.

Les Nègres du pays sont plus civilisés que les autres de la côte ; & on n'y voit pas de mendiants ; ce qui ne les empêche pas de sacrifier des victimes humaines dans certaines occasions , surtout à la mort du roi & des grands. Ils n'aiment ni le larcin ni l'ivrognerie. Les femmes y sont moins bien faites que les hommes. Elles ne couvrent le corps que de la ceinture jusqu'au gras des jambes. La polygamie y est introduite. Quand un homme meurt , toutes les femmes avec lesquelles il a couché sont au pouvoir du roi. : les autres tombent en partage à ses enfans mâles. Tous les esclaves mâles qui se vendent dans le pays aux Européens sont étrangers.

Ces Nègres reconnoissent un Dieu créateur auquel ils ne rendent aucun culte : ils le croient immatériel & tout-puissant ; mais ils sacrifient au Diable , pour l'empêcher de leur faire du mal. Ils ont plusieurs idoles qu'ils appellent *Fétiches*. La circoncision y est en usage.

Le pays est bon , couvert de bois , & traversé par des rivieres & des étangs ; mais il

y a des endroits qui manquent d'eau. On y trouve beaucoup de bêtes féroces , comme éléphants , tigres , léopards , &c. on y trouve aussi des cerfs , des sangliers , des singes , des chevaux , des ânes , des lièvres , des chèvres , des brebis & plusieurs sortes d'oiseaux. Il y croît du poivre & on y recueille du coton , dont les habitans font des habits. Les Hollandois qui commercent avec eux , ont un magasin à *Agaton* , village situé en remontant vers la source de la riviere de Benin : il a été ruiné pendant les guerres ; on l'a rebâti , & il est à une journée de la ville de Benin.

Le long de cette côte , en commençant à l'embouchure de la riviere de *Formoso* , on trouve les Nègres d'*Ufa* , qui sont fort pauvres & qui ne vivent que de brigandage. A 18. lieues au sud-est , est l'embouchure de la riviere qu'on appelle *Rio-Forcado* , dont les habitans vont tout-à-fait nus , & où il y a quelques Portugais & Hollandois établis pour le commerce. Cette nation est civilisée & de bonne foi ; mais fort lente à conclure ses marchés. La ville d'*Ouverno* , dont on a déjà parlé , est située sur les bords de cette riviere : l'air y est mal sain , surtout pour les Européens. Les hommes y sont bienfaits & les femmes y sont belles. Ils sont propres & industrieux. La polygamie y est en usage ; & ils ont la même religion qu'à Benin , excepté les sacrifices des victimes humaines qu'ils ont en horreur : ils paroissent avoir quelque teinture de Christianisme , que les Portugais y ont sans doute introduit autrefois. Les mêmes Portugais ont appris à plusieurs à lire & à écrire.

La côte occidentale d'Afrique s'étend du nord-ouest au sud-est depuis le cap Fermose dans l'espace de 75. lieues communes de France jusqu'à l'embouchure de la riviere de *los Camerones* , & depuis cette embouchure située vers le 4. degré 4. m. de latitude nord , & le 27. de longitude , du nord au

midi, jusques au 1. degré de latitude sud & au cap de Lopés-Gonsalvo, dans l'espace de 125. lieues. Toute cette côte est assez peu connue, & l'intérieur du pays l'est encore moins : elle forme par sa courbure le *Golfe de Guinée*, dont M. Bellin nous a donné une fort bonne carte au 5^e. volume de l'histoire des voyages.

On remarque sur cette côte, qui est basse & couverte de bois, l'embouchure de plusieurs rivières fort peu connues. Une des principales est *Rio-Real* ou *Kalabar*, à l'embouchure de laquelle est l'île de *Foko* avec une ville de même nom : ces côtes sont bordées de plusieurs villages. La ville du nouveau *Kalabar*, située dans une île de la rivière de ce nom, est le centre du commerce des Hollandois dans le pays : elle contient environ 300. maisons bâties à la manière des Nègres. Le roi y a son palais. Les *Hakkons*, nation guerrière & adonnée au brigandage, habitent au nord du pays. Il y a un grand nombre d'idoles à *Kalabar*, dont les habitans sont cruels & portés au larcin. La plupart des villages du pays sont gouvernés par des capitaines indépendans.

Une des principales villes de cette côte est *Doni* ou *Doni*, grande & bien peuplée, à 4. milles de l'embouchure de la rivière de son nom où de San-Domingo sur laquelle elle est située. Les Nègres du pays sont idolâtres & circoncis.

Les *Kalbongos*, dont le pays est situé à 80. lieues au sud-est du cap Fermoze, forment une nation divisée en deux autres, qui sont perpétuellement en guerre. Ces peuples sont grands & robustes ; mais cruels, brutaux, perfides & fort mal-propres : ils s'occupent beaucoup de la pêche. La ville de *Biasara* capitale de toutes ces contrées, l'est aussi d'un royaume particulier. Elle est située vers le nord-est sur la rivière de Camarones, vers le 4. degré 30. m. de latitude nord & le 30. de longitude.

Les Nègres nommés *Camarones* sont forts & vigoureux : leur peau est douce ; mais ils ont les jambes trop longues.

L'embouchure de la rivière de *Gabon*, qui coule du levant au couchant, est directement sous la ligne vers le 29. degré de longitude. Les Nègres habitans de ce quartier forment une nation barbare, féroce & cruelle : & ils ne font aucune difficulté de commettre les incestes les plus contraires à la nature. Les hommes & les femmes, qui vont nud tête & nus pieds, ont la peau cicatrisée d'un grand nombre de figures : ils sont robustes & bienfaits, se peignent le corps de rouge, & s'oignent avec de la graisse de buffe & d'éléphant, ce qui les rend fort puants, & ils sont d'ailleurs fort mal-propres ; ils se nourrissent d'ingames, de patates, de bananes & du poisson qu'ils font sécher. Du reste il n'y a dans le pays aucune sorte de bled ni aucune trace d'agriculture. Leurs maisons sont bâties de roseaux & de cannes & couvertes de feuilles de bananier. Celle du roi est plus vaste que les autres ; mais ce prince ne jouit que d'un vain titre. Ils adorent le soleil & la lune, & ont beaucoup d'idoles. Le pays abonde en bêtes farouches, surtout en éléphants, sangliers, buffes &c. La mer & les rivières fournissent beaucoup de crocodiles & de chevaux marins. Les Nègres du cap *Lopés*, qui termine le golfe de Guinée, ont plus de douceur & sont plus civilisés. Les principales marchandises que les habitans de cette côte fournissent aux Européens, sont l'ivoire, la cire, le miel & le bois de teinture ; le commerce s'y fait par échange.

La côte depuis le cap de Lopés-Gonsalvo jusques aux montagnes du S. Esprit, qui suivant M. d'Anville font la séparation de la Haute Guinée d'avec la Basse, a environ 130. lieues d'étendue du nord au midi : elle est peu connue.

II. LA BASSE GUINÉE.

La Basse Guinée, située au midi de la Haute, s'étend du nord au midi depuis les montagnes du S. Esprit, situées au 3. degré de latitude méridionale, qui la séparent de la Haute, jusques vers le 13. & depuis le 30. degré de longitude jusques vers le 38. 30. m. ainsi son étendue du midi au nord est d'environ 250. lieues communes de France, & de près de 200. du levant au couchant. Elle est bornée au nord par la Haute Guinée; au levant & au midi par la Cafrerie, & au couchant par l'Océan. Cette partie de la Guinée, peu connue des Européens excepté vers la côte, se divise en quatre principales parties, qui sont, en allant du nord au sud, les royaumes de *Loango*, de *Congo*, d'*Angola* & de *Benquela*.

§. 1. Royaume de Loango.

Ce royaume, dans lequel nous comprenons ceux de *Cacongo* & d'*Angoy*, s'étend dans la partie septentrionale de la Basse Guinée, & le long de la côte occidentale de l'Afrique, depuis les montagnes du Saint Esprit jusqu'à l'embouchure du fleuve de Zaire, dans l'espace d'environ 90. lieues communes de France du nord au sud; & il en a autant du levant au couchant. Il est séparé de celui de Congo par le Zaire, qui le parcourt du nord-est au sud-ouest, & est partagé en plusieurs provinces & contrées, qui faisoient autrefois plusieurs souverainetés séparées, & qui ont été enfin réunies par les rois de Loango.

Le pays, qui est extrêmement peuplé, abonde en volailles, & animaux à quatre pieds, sur-tout en éléphants, en buffes, en bœufs, &c. Son principal commerce consiste en dents d'éléphants & en cuivre. Ses habitans sont fort noirs, bien proportionnés, doux & affables: ils mangent

beaucoup de poisson, faisant leur principale occupation de la pêche, & de chair à demi corrompue: ils ne sont couverts que de la ceinture en bas, & fort portés à la lubricité, comme tous les autres peuples Africains; ce qui fait que le Christianisme, qui y a été introduit depuis l'an 1663. & l'an 1664. & que les rois ont embrassé, malgré la revolté de leurs sujets, qui s'y opposerent de toutes leurs forces, n'y a pas fait beaucoup de progrès, du moins du côté de la pureté des mœurs. Une grande partie des habitans est encore plongée dans les ténèbres d'une idolâtrie payenne & superstitieuse, & dans les pratiques de la forcelerie; ils se font circoncire comme ceux de Congo, non-obstant les soins des missionnaires Portugais qui y sont établis: ce sont les femmes qui cultivent la terre.

Au nord du royaume de Loango il y a plusieurs peuples barbares, comme les *Ambous*, les *Anzikains* & les *Jakas* ou *Jaggas*, dont on parlera ailleurs.

La capitale, nommée *Loango*, & que les Nègres appellent *Boari* ou *Banza-Avari*, est située à une lieue & demie de la côte, au 4. degré 30. m. de latitude méridionale, & au 32. de longitude; elle est grande & a des rues assez propres: toutes les maisons sont isolées, & environnées d'allées de bananiers, de palmiers, &c. Le palais du roi, situé au milieu de la ville; devant une grande place, est un quarré long d'une lieue & demie d'étendue: il est ceint d'une palissade; mais il n'y a que trois à quatre grands appartemens. Ce prince entretient beaucoup de concubines, malgré le Christianisme dont il fait profession; & c'est, après ses freres, le fils de l'aînée de ses sœurs qui succède à la couronne à l'exclusion de ses enfans; comme étant certainement de la race royale. Les Portugais qui dominent dans ce royaume commercent beaucoup dans cette capitale.

Les royaumes de *Cacongo* & d'*Angoy* situés entre celui de *Loango* qui les borne au nord, le *Zaire* qui les borne au sud-est & l'Océan qui est au couchant, sont peu considérables. Le premier n'a que 15. à 18. lieues de côtes. Sa capitale se nomme *Molemba* ou *Cacongo* : elle est située environ à 15. lieues au midi de la ville de *Loango*. Le pays est plein de forêts & peu cultivé. On dit ses habitans fourbes, trompeurs & lâches. Ils s'adonnent à la pêche, à l'agriculture & au commerce.

§. 2. *Royaume de Congo.*

La *Martiniere* relève avec raison l'abbé *Lenglet du Fresnoy*, qui dans sa méthode pour étudier la géographie, donne au *Congo* pris en général une très-vaste étendue entre le 4. degré de latitude septentrionale & le 15. de latitude méridionale; erreur dans laquelle cet auteur est tombé, pour n'avoir pas consulté la carte de *Guillaume de l'Isle*, dont il ne fait pas le cas que cet habile géographe mérite. La *Martiniere* auroit pu relever aussi la bevûe d'*Hubner*, qui place les états de *Congo* entre l'équateur & le *Tropique du Cancer*, & qui a avancé plusieurs faits touchant ce pays qui demanderoient de bons garants.

Suivant cette carte & celle de l'*Afrique* méridionale de *M. d'Anville*, qui a paru depuis, le *Congo* pris en particulier est borné par la rivière de *Zaire* ou *Barbela*, qui le parcourt du nord-est au sud-ouest, & le sépare vers le couchant du royaume de *Loango*. Il est séparé au midi de celui d'*Angola* par la rivière de *Danda*. Il est borné au couchant par l'Océan occidental; & il est beaucoup plus étroit de ce côté-là, n'ayant qu'environ 65. lieues communes de France de côte; & au levant par divers peuples ou royaumes peu connus, qui font partie de la *Casurie*. Il peut avoir environ 150. lieues communes de

France du midi au nord, & autant du levant au couchant.

Le royaume de *Congo* est arrosé d'un grand nombre de rivières, outre le *Zaire* dont on a déjà parlé, dont l'embouchure dans la mer, qui est de 28. milles, est remplie d'îles fort peuplées, & dans lequel il y a beaucoup de crocodiles, d'hippopotames, & de cochons aquatiques. Comme ces rivières se débordent pendant la saison des pluies, qui durent depuis le commencement d'*Avril* jusqu'à la fin d'*Août*, ce qui fait l'hyver du pays : elles le fertilisent; & on recueille dans quelques provinces une si grande quantité de ris & de diverses espèces de grains, qu'elles peuvent en fournir à celles qui en manquent. On y recueille aussi plusieurs sortes de fruits, comme limons, oranges, citrons, &c. Les palmiers y rendent beaucoup de vin. Les animaux à quatre pieds & la volaille y abondent, & on y voit beaucoup d'éléphants & autres bêtes féroces. Il y a des mines de cuivre & de fer, des carrières de pierre à bâtir & de marbre; & on y trouve des pierres précieuses : l'air y est ordinairement fort chaud & insupportable aux *Eucopéens*; mais souvent tempéré par les vents du nord-ouest, ou dans la saison des pluies : mais cette saison y cause beaucoup de fièvres, qu'on guérit avec quelques prises de bois de sandal réduit en poudre, & mêlé avec de l'huile de palme.

Les habitans du royaume de *Congo* sont la plupart d'un beau noir; & il y en a peu de basané & de bruns : ils n'ont ni le nez écrasé ni les grosses lèvres des *Nègres* de la *Guinée*. Ils sont fiers à l'égard des autres *Nègres*, & doux & humains envers les *Européens*. Ils ont l'esprit vif, aiment beaucoup le vin & l'eau de vie, & sont fort adonnés à la lubricité, comme les autres peuples méridionaux : mais la magie & l'homicide y sont sévèrement punis parmi ceux qui font profession de

Christianisme. Tous les autres habitans sont idolâtres, & le plus grand nombre d'entr'eux s'adonne beaucoup aux sortilèges & à la magie : au reste ils sont généralement sobres. Les personnes de distinction sont vêtues d'une chemise blanche, d'une espèce de jupe de satin ou de damas, qui leur descend depuis la ceinture jusqu'aux pieds & de manreaux de drap ou de serge fort amples : ils portent des bottines aux jambes & des bonnets de coton blanc, à quoi ils ajoutent des ceintures d'or & d'argent & des colliers de corail. Les habitans des villes cultivent les arts & le commerce ; ceux de la campagne s'adonnent à l'agriculture, & ceux qui sont sur les bords des rivières à la pêche. Plusieurs s'occupent à diverses sortes de manufactures d'étoffes où ils réussissent fort bien. Le commerce du pays se fait en *Simbas*, qui sont de petites coquilles ; & il n'y a pas de monnoye d'or, d'argent & de cuivre. Leur année commence avec l'hyver, vers la fin de May, & ils se servent de mois lunaires.

Le Congo est gouverné par un roi, dont les sujets étoient plongés dans l'idolâtrie la plus grossière, lorsque les Portugais, qui cherchoient à découvrir au XV. siècle une route pour les Indes Orientales, en parcourant les côtes de l'Afrique Occidentale, aborderent à l'embouchure du fleuve Zaire en 1484. Les Portugais ayant reconnu le pays, & trouvé quelque disposition pour y prêcher le Christianisme, y envoyèrent les années suivantes des missionnaires, qui baptisèrent en 1491. le roi, la reine, leur fils & plusieurs seigneurs. L'Évangile y fit d'abord de grands progrès ; mais comme la religion Chrétienne s'y affoiblit peu-à-peu, faute de missionnaires, les papes y envoyèrent des missionnaires Capucins pour la relever ; & ces religieux y ont bâti plusieurs églises où on célèbre l'office divin publiquement & avec pompe : mais on accuse les Congois, dont on fait monter

jusqu'à 20000. le nombre de familles qui ont embrassé la religion Chrétienne, de n'avoir qu'un extérieur de Christianisme, & de conserver un secret penchant pour l'idolâtrie & pour leurs anciennes superstitions : d'ailleurs il reste encore dans le pays un grand nombre d'Idolâtres.

Les rois de Portugal y ont acquis & conservé beaucoup d'autorité, parce que les Jaggas, peuples barbares, ayant envahi le royaume au milieu du XVI. siècle, le roi Alvarés, qui régnoit alors dans le Congo, eut recours à Sébastien roi de Portugal, qui envoya des troupes à son secours ; & elles chassèrent les Barbares du pays. Dom Alvarés, par reconnaissance, voulut se rendre vassal du roi de Portugal ; mais ce prince le refusa généreusement, & se contenta, lui & ses successeurs, d'être les protecteurs du roi & du royaume de Congo, comme ils le sont encore aujourd'hui. Ce sont les Portugais qui ont introduit dans le royaume les titres de *Duc*, de *Marquis* & de *Comte*, qu'on donne aux gouverneurs des provinces, ou que prennent quelques autres grands seigneurs : les autres nobles de Congo, prennent le titre de *Don*, qu'ils joignent à leur nom de baptême, comme les Portugais.

Le roi de Congo a une autorité absolue sur la vie & les biens de ses sujets, qui n'approchent de lui qu'avec des marques extraordinaires de respect & de soumission. Son conseil est composé d'un douzaine de personnes qui lui sont affidées, auxquelles il laisse l'administration de ses affaires. Il a une cour fort nombreuse, composée d'une partie de sa noblesse, & d'un grand nombre de domestiques, sans parler de ses gardes. Son habit est ordinairement d'une étoffe d'or ou d'argent avec un manteau de velours ; & il porte un bonnet blanc, comme tous les grands seigneurs de ses états. Il donne ses audiences avec de grandes cérémonies. Il est servi à table par ses

officiers en vaisselle d'or ou d'argent. La propriété des terres & des biens lui appartient, & il en dispose à sa fantaisie, comme de tous les emplois & de toutes les dignités. Ses revenus consistent dans les tributs annuels qu'il tire des ducs & autres seigneurs ses vassaux & de quelques impositions extraordinaires. Comme le pays est extrêmement peuplé, il peut lever des armées très-nombreuses, mais mal disciplinées, & dont les soldats ignorent entièrement l'art militaire. La couronne est élective dans la famille du roi défunt.

Les rois de Congo font profession de Christianisme, & n'ont qu'une seule femme; mais ils entretiennent un grand nombre de concubines, nonobstant les reproches du clergé; & en général tous les peuples du pays, hommes & femmes ont un grand penchant à la lubricité.

Chaque province du royaume est gouvernée par un des principaux seigneurs du pays, qui a sous lui plusieurs gouverneurs particuliers de divers districts, entre lesquels elle est partagée. Outre les gouverneurs, le roi envoie d'autres officiers dans les provinces pour y administrer la justice civile, & il est le seul juge des crimes: il n'y a pas de loix écrites; & les juges prononcent leurs sentences suivant que l'équité le leur dicte, ou plutôt suivant leur caprice.

On divise le royaume de Congo, dont les Portugais font le commerce, en six grandes provinces, & en 8. ou 9. moins considérables. Les six provinces du royaume sont le grand duché de *Bamba*, le comté de *Songo*, le duché de *Sundi*, le marquisat de *Pango*, le duché de *Batta*, & le marquisat de *Pemba*.

1. Le duché de *Bamba*, situé le long de la côte, est borné au nord par le comté de *Songo*. Il est le plus grand & le plus opulent des provinces du royaume. Il est subdivisé en plusieurs seigneuries. Le gouver-

neur ou le prince qui y commande est le plus puissant de tous les vassaux du roi de Congo & le général de l'armée royale. On voit dans cette province beaucoup de forêts & de prairies, des éléphants d'une grosseur monstrueuse, des tigres, des chevaux sauvages & autres animaux féroces. Les habitans sont forts, robustes, propres à la guerre, & fort adroits à tirer de l'arc: ils ont de grands boucliers faits d'écorce d'arbre. Ils sont Chrétiens pour la plupart; & on y trouve quelques Jésuites, & beaucoup de prêtres Mulâtres ou Nègres. Il y a des mines de divers métaux, & on recueille au bord de la mer beaucoup de ces petites coquilles, qui servent de monnoye dans le pays. On prétend que cette province peut armer quatre cens mille hommes, & que ce nombre ne fait que la sixième partie de ses habitans.

La ville de *BAMBA*, qui en est la capitale, est petite. Elle est située sur la rivière de son nom au 7. degré de latitude méridionale, & au 34. de longitude, environ à 32. lieues au sud-ouest de *San-Salvador*, & à 70. lieues de la mer. Elle occupe un grand terrain; mais ses maisons sont dispersées comme à *Loango*.

2. Le comté de *Sonho* ou *Songo*, est la seconde province du royaume, & la première qui a reçu les lumières de l'évangile. Il est situé au nord du duché de *Bamba*. Il est borné au nord par le fleuve *Zaire* & au couchant par la côte: le terrain en est sec & sablonneux, & ses principales richesses consistent en sel & en palmiers. C'est par le commerce que les habitans se procurent les choses nécessaires à la vie; & quoiqu'ils vivent fort pauvrement, ils n'en sont pas moins gais, & portés au chant & à la danse. Le comte de *Songo* gouverneur de la province, est absolu, mais il est tributaire du roi de Congo. Il y a un grand nombre de seigneurs qui sont ses vassaux ou ses tributaires.

La capitale, nommée *BANZA-SONGO*, située à une lieue de la rivière de Zaire, à 5. à 6. de la côte, & à 50. au sud-ouest de San-Salvador, est médiocre & peu peuplée. Elle consiste en 400. maisons isolées, couvertes de chaume, dont les murs sont composés de branches & de feuilles de palmier entrelacées. La principale église bâtie par les Portugais au XVI. siècle subsiste encore, quoiqu'elle ne soit bâtie que de bois, & que les murailles ne soient que de clayonnage, couvertes de terre grasse. Elle est sous l'invocation de la Vierge & renfermée dans le palais du comte: il y en a 2. autres. On enterre dans l'une, qui est auprès de ce palais; les Capucins ont un hospice auprès de la 3^e. qui est sous l'invocation de S. Antoine de Padoue: ils ont soin d'un hôpital qui en est voisin. On compte 18. églises ou chapelles repandues dans tout le pays.

3. Le duché de *Sundi* ou *Sondo* est la troisième province du royaume. Il est borné au nord par le Zaire, au-delà duquel il y a des peuples féroces, que les ducs de *Sundi* ont tenté vainement de subjuguier & de rendre tributaires. Il est borné au nord-est par le royaume de *Macoco*, & par des rochers de crystal, au pied desquels la rivière de *Bancuor* se perd dans le Zaire. Cette province, dont le duc ou gouverneur est toujours l'héritier présomptif de la couronne, est partagéé en plusieurs gouvernemens particuliers; dont plusieurs sont environnés de montagnes escarpées, où la religion Chrétienne a fait jusqu'ici peu de progrès. Le terrain est arrosé par diverses rivières; ce qui le rendroit fertile, si les Nègres étoient moins paresseux & plus adonnés à l'agriculture. On trouve des mines de diverses especes dans les montagnes; mais les peuples ne travaillent qu'à celles de fer & de cuivre. La capitale de cette province, qui lui donne son nom, est éloignée de six lieues de la grande cascade

du Zaire & de 60. lieues au nord-est de San-Salvador.

4. Le marquisat de *Pango* s'étend des deux côtés de la rivière de Zaire au sud-ouest de la province de *Sundi*: il a été gouverné autrefois par des rois particuliers, avant que les rois de Congo en eussent fait la conquête. La capitale du même nom, est située sur la rivière de *Barbela* ou de *Zaire*, à 20. lieues au sud-ouest & au-dessous de *Sundi*.

5. Le duché de *Batta* fait la 5^e. grande province du royaume de Congo. Elle s'étend vers le levant, & elle confine avec les *Jaccas* ou *Jaggas* peuples féroces, qui font souvent des courses dans cette province. La ville capitale a le même nom, & on la nomme aussi *Congo-Batta*: elle est située à 30. lieues au nord-est de San-Salvador. Les terres qui sont entre cette ville & celle de *Pango* sont fertiles en grains. Les habitans de la province de *Batta* sont d'un caractère dur & farouche: ils ont un langage particulier. On assure que le duc qui en est gouverneur peut mettre 80000. hommes sur pied.

6. Le marquisat de *Pemba* fait la 6^e. grande province: elle est au milieu du royaume & n'est pas d'une fort grande étendue: mais elle est le séjour du roi, & renferme la capitale de l'état.

On nomme diversément cette capitale. La Martinière prétend qu'elle s'appelloit anciennement *Congo*, qu'elle a donné son nom à tout le royaume, & que les Portugais ont changé ce nom en celui de *San-Salvador*. Il ajoute que le nom de *Congo* est resté à une petite ville située dans la province de *Batta*, & qu'on appelle pour cela *Congo de Batta*. D'autres lui donnent le nom de *Pemba*, qui est celui de la province. D'un autre côté la Martinière en fait un article sous le nom de *Banza*; mais il remarque ailleurs, que dans la langue des peuples du Congo, *Banza* en général

général signifie ville, ou ville par excellence, & qu'on donne ce nom aux autres capitales de province; en y joignant leur nom particulier, comme on dit *la Ville d'Eu*. Si l'on en croit l'Abbé Lenglet du Fresnoi, cette ville s'appelle *S. Banza* ou *S. Salvador*, & il la distingue de celle de *Pemba*, dont M. de l'Isle ne dit rien dans sa carte du royaume de Congo; mais on doute fort qu'on trouve le nom de *Saint Banza* dans le calendrier ou dans le martyrologe: enfin M. d'Anville dans sa carte de l'Afrique méridionale distingue la ville de *Banza* ou de *San-Salvador* de celle de *Pemba*, qui donne le nom à la province. Il met la première sur la rivière de *Lelunda* au 6. degré de latitude méridionale, & au 33. 50. m. de longitude, & *Pemba* sur la rivière de *Lôre*, à 30. lieues de *San-Salvador* vers le sud-est.

La ville de *SAN-SALVADOR* est située dans l'angle d'une haute montagne escarpée, qui a 10. milles de circuit, qui est très-fertile, bien cultivée, & au bas de laquelle coule vers le midi la rivière de *Lelunda*, environ à 60. lieues au levant de la côte & de l'embouchure de la rivière de *Zaire*. C'est sur le terrain, plein & uni du haut de cette montagne, qu'est bâtie la ville, qui peut contenir environ 80000. ames & 10000. maisons. Les rues en sont longues & larges: mais les maisons en sont basses; celles des grands sont isolées comme de petites villes. Les murailles ne sont que de paille & de torchis: mais elles sont enduites proprement, & blanchies en dehors & en dedans; ce qui, joint à la verdure des palmiers & autres arbres, dont elles sont environnées, fait un assez bel effet. La ville est sans murailles, excepté du côté du midi; quartier que le premier roi Chrétien de Congo accorda aux Portugais pour s'y mettre à l'abri des insultes de ses sujets.

Ce prince fit aussi fermer de murailles

Tome IV.

son palais, & toutes les maisons royales des environs. Ce palais a environ une lieue de circuit, & contient divers appartemens assez propres, grands, vastes & commodes, accompagnés de jardins; c'est là où le roi tient la cour, qui pour ce pays a du faste & de la magnificence.

On compte environ 4000. Portugais ou autres Européens qui y occupent un quartier séparé, où ils ont introduit divers arts ou métiers; & qui y ont bâti beaucoup de maisons à l'Européenne, c'est-à-dire, dont les murs sont de brique, & le toit de chaume. On compte dix à douze églises ou chapelles dans la ville; & de ce nombre il y en a trois dans l'enceinte du palais du roi. La principale est la cathédrale de *Ste. Croix* ou de *S. Sauveur*, soumise d'abord avec tout le royaume de Congo, à l'évêque de l'isle de *S. Thomas*, & ensuite à celui d'*Angola*. Elle a un chapitre qui est composé de 28. chanoines & plusieurs chapelains, & qui a été uni avec celui d'*Angola*. Cette église est bâtie de pierre, ainsi que celles de *Notre-Dame*, de *S. Pierre* & de *S. Antoine* de *Padoue*. Les rois ont leur sépulture dans la cathédrale. Celle de *S. Ignace* est aussi une des plus belles. Elle appartient aux *Jésuites*, qui y ont un collège dépendant de leur province de *Portugal*, & qui font le catéchisme au peuple. Les *Capucins* y ont l'église de *Notre-Dame de la Victoire*. Les ravages de la guerre avoient presque ruiné cette ville en 1668.

§. 3. *Royaume d'Angola.*

Le royaume d'*Angola*, que les peuples du pays appellent *Dongo*, est situé au midi de celui de Congo dont ils ont été autrefois tributaires. Il est borné au nord par la rivière de *Danda*, qui le sépare du Congo; au levant par divers états de la *Cafrerie*; au midi par le royaume de *Benguela* & au couchant par la mer Océane. Il s'étend le

H h

long de cette côte du midi au nord , dans l'espace d'environ 70. lieues , & il en a 150. du levant au couchant , en y comprenant le royaume de *Matamba*.

Entre plusieurs rivieres qui l'arrosent , celle de *Coanza* , dont la source est inconnue , le parcourt dans sa partie méridionale du sud-est au nord-ouest , jusqu'à son embouchure dans la mer , où elle a une lieue & demie de largeur ; mais on ne peut la remonter que jusqu'à 60. lieues de son embouchure , à cause des cataractes qu'on y rencontre : il y a aussi quelques lacs dans ce royaume. L'air & la qualité du terrain sont à-peu-près semblables à ceux du royaume de Congo ; & on y voit les mêmes especes d'animaux & de volatiles.

Quant aux mœurs , elles ressemblent aussi en bien des choses à celles de Congo ; & on y reconnoît 4. sortes de conditions , sçavoir , 1^o. les nobles ou gentilshommes ; 2^o. les personnes libres de l'un ou de l'autre sexe , qui sont laboureurs ou artisans ; 3^o. les esclaves natifs du pays , qui cultivent les terres des nobles ou qui sont à leur service ; 4^o. les esclaves étrangers , achetés ou pris pendant la guerre. Les Portugais emment ordinairement tous les ans environ 15000. de ces derniers pour cultiver leurs colonies de l'Amérique.

Chaque village dans le royaume d'Angola a son seigneur , qu'on appelle *Soya* ou *Sova*. Ces villages sont composés de méchantes huttes faites de roseaux & de paille , sans plancher , environnés de buissons & bordés d'une allée d'arbres de chaque côté , où l'on ne peut aborder que par des sentiers étroits. Les maisons des grands sont séparées en plusieurs chambres , & ont des cours devant & derriere. Les *Soyas* qui sont dans l'étendue des domaines du roi de Portugal , lui payent tous les ans un tribut en esclaves.

Les Angolois aiment beaucoup la chair de chien ; ce qui fait qu'ils en engraisent

un grand nombre. Leur langue ne differe de la Congoise que dans l'accent & la prononciation. Ils sont dans l'usage de la polygamie : mais ceux qui ont embrassé le christianisme n'ont qu'une femme légitime. Les femmes cultivent la terre , & les hommes fournissent les habits à leur famille. La plupart sont encore idolâtres ; & ils ont des *moquises* ou idoles de bois , qui représentent diverses figures d'animaux , comme dans le Congo. Ils placent ces idoles au milieu des villages & dans leurs maisons ; & dans certains endroits il y a des especes de temples publics , où ils les honorent. Les *Gangas* , qui sont les prêtres de ces idoles , s'adonnent fort à la magie , & exercent la médecine ; ils sont fort respectés par les peuples. Il y a plusieurs Angolois dans les terres du roi de Portugal , qui ont embrassé le christianisme ; & tous les *Soyas* qui dépendent de ce prince , & qui sont soumis au gouverneur général qu'il envoie dans le pays , sont obligés de tenir dans leur château un chapelain pour baptiser & dire la messe.

Le royaume d'Angola ou de Dongo , étoit possédé au commencement du XVI. siècle , par divers seigneurs ou *sovas* , qui en partageoient le domaine , sous l'autorité du roi de Congo , qu'ils reconnoissoient pour protecteur , & auquel ils payoient un tribut. Au milieu du même siècle un de ces *sovas* , nommé *Angola* , qui a donné le nom au royaume , vainquit toutes les autres , avec le secours des Portugais , les obligea à lui payer un tribut , & s'éleva en souverain indépendant. Son fils *Dambi Angola* , qui lui succéda en 1560. fut ennemi des Portugais : mais *Quilongo Angola* ayant succédé à *Dambi* son pere en 1578. renouvella l'alliance avec eux : il les indisposa néanmoins dans la suite , en faisant assassiner une quarantaine de marchands , qui alloient commercer dans sa capitale. La guerre s'étant élevée entre les

deux nations, les Portugais s'emparèrent de toute la côte d'Angola, & de plusieurs places dans l'intérieur du pays, qu'ils ont conservées depuis. Quilongo étant mort en 1640. Anne Xinga ou Zinga sa fille aînée, qui avoit été baptisée, prétendit succéder au trône, au préjudice d'un neveu de Quilongo, qui le lui disputa, & qui l'obtint en effet, sous la protection des Portugais, qui marchèrent à son secours. Anne fut obligée de céder & de se réfugier vers le nord-est du royaume, où plusieurs grands la suivirent, & d'où elle ne cessa de faire la guerre aux Portugais jusqu'à sa mort. Les historiens la font passer pour une héroïne.

On voit par ce que nous venons de dire, que le royaume d'Angola est partagé entre les Portugais & le roi du pays. Il étoit divisé anciennement en 8. grandes provinces, dont une des principales est celle de *Loanda*, située sur la côte, dont les Portugais sont en possession.

1. L'île de *Loanda*, située à un quart de mille du rivage, donne son nom à cette province. Elle est située vers le 8. degré 50. m. de latitude méridionale, & le 32. 30. m. de longitude. Elle a environ 18. milles de long sur deux de large. On pêche sur les bords de l'île beaucoup de ces petites coquilles qu'on appelle *zimbis*, & qui servent de monnoye courante avec les Nègres; cette pêche appartient au roi de Portugal, qui en retire de grands profits. L'île fournit d'ailleurs de l'eau douce à la ville de S. Paul de Loanda, capitale de la province & des établissemens Portugais dans le royaume d'Angola, qui en manque, & qui est située vis-à-vis, sur la côte. Les Portugais ont deux églises, deux chapelles & plusieurs habitations & jardins dans cette île; & on y compte sept à huit villages de Nègres. Elle est défendue par le fort *Fernand*, situé vers la côte méridionale.

La ville de S. PAUL DE LOANDA, qui

tire son nom de cette île, doit son origine aux Portugais, qui la bâtirent en 1578. Elle est située au 9. degré de latitude méridionale, a un fort bon port, & s'étend en amphithéâtre depuis le rivage de la mer jusqu'au sommet d'une colline. Elle est grande & assez belle pour le pays: on y compte 3000. maisons d'Européens, bâties de pierre & couvertes de tuile, & un plus grand nombre de maisons de Nègres, qui sont les naturels du pays: mais leurs maisons ne sont bâties que de bois & de paille, & couvertes de chaume. On prétend qu'il y en a plus de vingt mille de chrétiens. Il y a de plus un très-grand nombre d'esclaves au service des uns & des autres. On ajoute que les Jésuites, qui y ont un grand & magnifique collège situé au milieu de la ville & dépendant de leur province de Portugal, & qui sont les curés de la ville, y ont jusqu'à douze mille esclaves. La cathédrale est un bâtiment fort vaste. L'évêque, dont le palais est situé auprès de cette église, prend le titre d'évêque d'Angola & de Congo: en 1750. un Carme-Déchaussé Portugais possédoit cet évêché, qui fut érigé vers la fin du XVI. siècle, & qui est sous la métropole de Lisbonne. Le chapitre de la cathédrale est composé de neuf à dix chanoines.

Les autres principales églises de la ville de Loanda sont celles de Notre-Dame de Nazareth, qui est celle du collège des Jésuites, des Carmes Déchaussés, des Capucins & des religieux du Tiers-Ordre de S. François; & il y a un grand hôpital. Toutes les églises sont bâties en forme de forteresse, & pourroient soutenir une attaque en cas de besoin. La ville, qui est sans murailles & sans fortifications, est défendue par le fort de la *Vraie-Croix*, situé au nord de la ville. Le gouverneur général des établissemens Portugais sur les côtes d'Afrique, a son palais dans la ville, où il réside avec son conseil. Les Hollandois pri-

rent en 1641. la ville & l'isle de Loanda sur les Portugais, & y causerent beaucoup de dommage; mais ils les leur rendirent en 1648.

La nourriture des habitans de Loanda est de pain de racines de manioc ou de bled d'Inde, du poisson, de la chair de vache, de chèvre ou de mouton, &c. Il n'y a d'autre vin que celui qu'on y apporte de l'Europe. Les Nègres, qui demeurent aux environs de Loanda, sous la domination du roi de Portugal, sont fort paresseux; & à peine peuvent-ils se résoudre de sèmer du grain autant qu'il en faut pour leur subsistance.

Les domaines que les Portugais possèdent dans le royaume d'Angola, ont environ quatre-vingts lieues d'étendue du midi au nord, & autant du levant au couchant; ils s'étendent le long de la côte, & occupent la partie occidentale du pays.

Les Portugais les ont divisés en plusieurs capitaineries; une des principales est celle de *Quisama*, située au midi & à la gauche de la riviere de Coanza: elle est fort étendue, mais elle est montagneuse & peu cultivée. On y trouve des mines de sel fort abondantes; on trouve aussi dans les forêts du pays du miel & de la cire. Le-Nègres qui l'habitent passent pour braves, & les Portugais en tirent plusieurs soldats pour leurs garnisons. Les autres capitaineries sont les suivantes. *Muchina*, à la gauche de la riviere de Coanza, à 30. lieues de son embouchure dans la mer; *Massangano* sur la droite de la même riviere, à 20. lieues à l'est de Muchina; *Cambambi*, auprès & à la droite du même fleuve, au-dessus de Massangano; *Mapungo*, *Emebaca* & *Emsaca* dans l'intérieur du pays, & *Danda* auprès de la côte. Les Portugais ont des forts dans tous ces endroits; & ils y entretiennent des Nègres pour faire le commerce des esclaves. *Massangano* est aujourd'hui une ville considérable:

elle est sur la droite de la riviere de Coanza, à environ 40. lieues au sud-est de S. Paul de Loanda. Elle est habitée par quantité de familles Portugaises, & par un grand nombre de Mulâtres & de Nègres; les Portugais y ont bâti plusieurs maisons de pierre.

2. Les domaines du roi Nègre d'Angola ou de Dongo, s'étendent à l'est de ceux des Portugais. Ce prince fait sa résidence ordinaire à 40. lieues au-dessus de Massangano, dans un village nommé *Mapungo*, situé auprès & à la droite du Coanza dans l'intérieur d'une montagne qui a environ 8. à 10. lieues de tour, & où on ne peut pénétrer que par un seul passage. La campagne qui est riche, & les prairies qu'on y voit, lui fournissent des provisions en abondance. Les provinces de ses états, qui comprennent le royaume de *Matamba*, sont gouvernées, sous son autorité, par les principaux seigneurs de sa cour; & elles sont partagées en divers districts, sous le gouvernement d'un sova. Ces états, suivant la carte de l'Afrique méridionale de M. d'Anville, ont près de 100. lieues d'étendue du levant au couchant, & un peu moins du midi au nord. On prétend que ce prince est encore très-puissant, qu'il peut mettre jusqu'à un million d'hommes sous les armes, & lever promptement dans un cas pressant, jusqu'à cent mille volontaires; tous fantassins, mais très-mauvaises troupes. Comme il persévère dans l'idolâtrie, ainsi que tous ses sujets, & dans l'usage de la polygamie, de-là vient que ses états sont si peuplés.

§. 4. Royaume de Benguela.

Ce royaume, que quelques géographes comprennent dans celui d'Angola, est situé au midi de ce dernier. La mer Océane le borne au couchant; & il confine au levant & au midi avec la Cafrerie. Guillaume de l'Isle, dans sa carte de l'Afrique

de l'an 1722. lui donne 125. lieues de côte, à la prendre un peu au-dessous & au midi de la riviere de Coansa, jusqu'au cap Nègre, situé vers le 16. degré de latitude méridionale, & le 30. de longitude : mais M. d'Anville donne moins d'étendue à la côte du royaume de Benguela, qu'il borne à l'embouchure de la riviere de *Gubororo* ou de *San-Francisco*, située environ à 70. lieues au nord du cap Nègre.

Un gros village nommé *Benguela*, situé sur la côte, environ à 40. lieues au nord de l'embouchure de la riviere de *San-Francisco*, donne son nom au pays, dont les Portugais sont les maîtres : ils y ont plusieurs forts bâtis de bois & de terre le long de la côte ; & ils ont bâti le nouveau *Benguela*, qu'on appelle aussi *S. Philippe*, du nom d'une forteresse qui le défend, & où réside le gouverneur, avec 200. Blancs ou Portugais de garnison ; mais la ville est habitée par un grand nombre de Nègres, & plusieurs autres villages de Nègres en dépendent. Les maisons de ces derniers ne sont bâties que de terre & de paille ; & l'église & le fort ne sont pas mieux construits. Cette ville est située sur une grande baie, qu'on appelle la baie des *Vaches*, à cause de la multitude de ces animaux qu'on trouve aux environs. Le mouillage y est sûr & commode.

M. d'Anville donne 70. lieues d'étendue du nord-est au sud-ouest, à la côte de Benguela, possédée par les Portugais ; à peu près autant du levant au couchant, à l'intérieur du pays qui leur est soumis ; & environ 70. lieues du nord au midi au reste de cette côte jusqu'au cap Nègre.

L'air de cette côte est très-mauvais, surtout pour les blancs ou Européens. L'intérieur du pays, qui est peu connu, est arrosé par diverses rivières, dont la principale est celle de *Cunemi*, qui coule du nord-est au sud-ouest, & qui le sépare du pays des Cafres : les autres coulent de l'est

à l'ouest. Le pays est partagé entre plusieurs tribus de Nègres idolâtres, simples & timides ; mais dans lesquels on ne remarque aucune espèce de gouvernement. Ils portent des peaux ou un morceau d'étoffe d'écorce d'arbre autour des reins, & des colliers autour du col : & menent une vie fort brutale. On prétend qu'il y a des mines de cuivre, & même d'argent dans les montagnes : mais la paresse ou l'indifférence des Nègres ne leur permettent d'y travailler, que pour se procurer ce qui est nécessaire pour leur parure. Parmi les animaux qu'on voit dans le pays, celui qu'on nomme *Abada* est d'une espèce fort particulière.

I V.

LA CAFRERIE.

M. de l'Isle, dans sa carte de l'Afrique de l'an 1722. donne le nom de *Cafirerie* à cette partie de l'Afrique méridionale, qui s'étend depuis le cap des Aiguilles & celui de Bonne-Espérance, vers le 35. degré de latitude méridionale, jusques vers le 11. de latitude septentrionale, & depuis le 30. jusqu'au 69. de longitude : nous suivrons son autorité, faute de lumières plus certaines, quoique M. d'Anville ne donne le nom de *Cafirerie*, qu'à cette partie de la côte orientale de l'Afrique qui s'étend depuis le tropique du Capricorne jusqu'à l'Equateur.

Ce vaste pays qui est très-peu connu, excepté sur les côtes, est borné au nord par l'Abissinie & la Nigritie ; au couchant par la Guinée & la mer Océane ; au midi par la même mer, & au levant par la mer des Indes.

Le nom de *Cafre* vient de celui de *Kaifer*, épithète injurieuse que les Arabes donnent à tous ceux qui ne sont pas de la religion Mahométane comme eux, &

qu'ils traitent d'*Infidèles*. Comme il y en a beaucoup d'établis le long de la côte orientale de l'Afrique dans le Zanguebar, ils ont appliqué ce nom aux naturels du pays, & les Portugais l'ont pris d'eux, sans doute, dans le même sens, pour désigner les habitans de l'Afrique méridionale, qu'ils regardent avec raison comme des barbares; car il n'y a aucun peuple particulier, qui se donne le nom de *Cafre*, ni aucun pays qui s'appelle *Cafrie*.

Cette étendue de pays est habitée par un grand nombre de peuples féroces & de nations différentes, qui, sans aucune connoissance du vrai Dieu, & livrés à l'idolâtrie & à la superstition, menent une vie errante & sauvage dans des campagnes sablonneuses, ou dans des déserts; qui ont le teint extrêmement noir, le visage difforme, le nez écrasé & de grosses lèvres; qui vivent presque nus; qui mangent des serpents ou d'autres reptiles & des insectes, & usent d'autres alimens aussi vils; dont plusieurs portent la barbarie & la brutalité jusqu'à se repaître de chair humaine; qui parlent différens langages, & dont enfin la férocité & la pauvreté ont empêché les autres nations d'avoir commerce avec eux; ce qui fait qu'on n'en a que des connoissances superficielles. Nous diviserons cette partie de l'Afrique en deux principaux articles, dont l'un comprendra l'intérieur du pays, & l'autre les côtes.

I. LA CAFRIERIE INTÉRIEURE.

L'intérieur de cette partie de l'Afrique est habité par divers peuples, dont les principaux ou les plus connus sont les suivans.

1. Les *Anzicains* ou *Anzikois*, situés à l'est de la Guinée: ils occupent un terrain qui, à ce qu'on prétend, a 630. milles de long du levant au couchant, sur 540. de large du nord au sud; & tout ce terrain est partagé en diverses souverainetés ou

royaumes indépendans, entre lesquels est le pays occupé par les peuples nommés *Bakka-Bakkes*, qui sont une espèce de Pygmées, qui s'occupent de la chasse des éléphans. Les pays des Anzicains est traversé du levant au couchant par la rivière de Zaire, qui sert de canal aux Anzicains pour commercer avec les Congois.

Un des principaux rois de ce pays est le grand *Miskoko*, qui compte 13. autres rois parmi les vassaux; entr'autres celui de *Fungemo*. *MONSOL*, qui est sa capitale, est placée directement sous l'Equateur, suivant de l'Isle. D'Anville la met au 1. degré de latitude méridionale, & au 37. 30. m. de longitude; & il y a un palais qu'on dit bien bâti. On trouve dans ses états quantité de mines de cuivre, & beaucoup de sandal rouge & gris.

Les Anzikois sont vifs, agiles & belliqueux. Ils fabriquent des étoffes de fil de palmiers, & de diverses sortes de soies. Ils combattent toujours à pied, & se servent d'arcs petits & courts; leurs flèches sont d'un bois fort dur, courtes & menues. Ils se servent aussi de haches & de coupe-rets. Ils commercent dans le Congo; & on assure que malgré leur brutalité & leur barbarie, ils ont de la droiture & de la bonne foi. Leur principal commerce est en esclaves de leur nation, & en dents d'éléphans. Ils ont l'usage de la circoncision, quoique idolâtres, & ils se cicatrisent le visage dès l'enfance. Ils sont anthropophages, & ils exposent la chair humaine dans leurs boucheries, comme on expose la chair de bœuf en Europe. Ils mangent les esclaves qu'ils font à la guerre, leurs propres esclaves, & se mangent souvent les uns les autres, sans excepter leurs parens. Ils vont la tête nue, & nus pieds, & ne se couvrent que de la ceinture en bas: mais les nobles portent des bonnets, & sont vêtus de soie ou de toile. Leur langage est différent de celui de Congo. Au nord

du royaume d'Anzico est celui de *Mujao*, qui n'est connu que de nom.

2. Les *Jaggas* : ils sont répandus dans une partie de l'Afrique, depuis les frontières de l'Abissinie & le pays des Anzikois au nord, jusqu'au pays des Hottentots au sud, & à la basse Guinée au couchant; & ils possèdent une partie du Monemugi. Ils sont fort noirs & fort difformes, & l'usage qu'ils ont de se cicatrifier le visage les rend encore plus difformes. Ils sont tout-à-fait nuds, & ne respirent que la barbarie. Ils vivent dans les forêts sous leurs chefs, & errent comme les Arabes. Ils ne s'arrêtent dans un lieu qu'autant qu'ils y trouvent de quoi vivre : ils ne plantent ni ne sèment, n'entretiennent pas de troupeaux, & tirent leur subsistance de leurs rapines & de leurs brigandages. Ils aiment sur-tout le pays où ils trouvent des palmiers; étant passionnés pour le vin & le fruit de ces arbres, & ils ruinent tous les pays où ils passent. Ils se nourrissent d'ailleurs de chair humaine, & sont antropophages : leurs armes sont le dard & la dague. Ils s'adonnent beaucoup aux sortilèges; & ils peuvent passer pour la nation la plus barbare de l'univers. On prétend que les *Zimbas* & les *Mumbos*, autres peuples barbares & antropophages, se sont unis aux *Jaggas*, & que *Tembra-Ndamba*, institutrice de leurs usages qu'on appelle *Quixites*, étoit sortie des *Dongii*, peuples situés à l'est du Congo.

Entre les pays occupés par les *Jaggas*, on met le royaume de *Bakka-Meala*, qui prend son nom de sa capitale, située sur les confins du royaume de Loango dans la basse Guinée, vers le 3. degré de latitude méridionale, & le 34. de longitude, & auquel on donne 280. milles de long du levant au couchant, sur 180. de large du midi au nord.

On prétend que le grand *Jagga* fait sa résidence dans une ville nommée *Casangi*, dont de l'Isle met la position au 8. de-

gré de latitude méridionale, & au 43. de longitude; que c'est la seule qu'on connoisse dans le pays, & qu'elle est située près des frontières de Matamba. M. d'Anville ne parle que d'un pays nommé *Petite-Gangbella*, située au sud-est de la haute & du royaume de *Matamba*; & il dit ce pays possédé par le *Jagga-Cassange*.

3. *Gingiro* est un pays ou royaume d'une très-vaste étendue, situé au nord de la ligne, & borné au nord & au levant en partie par l'Abissinie, au midi par les états du Monemugi, & au couchant par le pays occupé par les Anzikois & les *Jaggas*, suivant la carte de l'Afrique de de l'Isle. On ajoute que le roi de *Gingiro* se qualifie empereur, parce qu'il compte 15. rois parmi ses vassaux; qu'il est allié du roi d'Anzico ou de Mikoko, & que leurs sujets se ressemblent pour les mœurs & pour les coutumes : ce pays est très-peu connu. C'est sans doute le même que le royaume de *Zendero*, que M. d'Anville met au midi de l'Abissinie, & au couchant de celui d'*Alaba*.

4. Au midi de ce dernier royaume, d'Anville met plusieurs nations de *Galles*, peuples dont on a déjà parlé, & qu'on appelle *Méridionaux*, parce que le pays qu'ils occupent, & dont on connoît peu l'intérieur & l'étendue, est situé au midi de l'Abissinie. Ils sont partagés en 6. grandes tribus, & habitent sous des tentes au levant de la rivière de Zambésé, qui traverse le pays. Ces *Galles* méridionaux ont un roi, qu'ils élisent tous les ans, & qu'ils appellent *Lubo*. Ils ne vivent que de leurs troupeaux & de leurs brigandages, & mangent la chair de vache toute crue, lorsqu'ils en tuent une. Ils se frottent le corps avec le sang, & s'entourent le col de leurs tripes; & après les avoir portées pendant quelque temps, ils les donnent à manger à leurs femmes. Lorsqu'ils vont à quelque expédition, ils emmènent leurs femmes avec eux; & si elles viennent à accoucher,

ils exposent les enfans dans les bois , & les abandonnent. M. d'Anville met au levant de ces Galles, les *Machidas*, dont le prince, quoique Mahométan, se dit issu des rois d'Abissinie.

§. Le *Monoemugi* est un pays très-étendu, mais également peu connu, ainsi que plusieurs pays voisins, dont on ne sçait guères que le nom; en sorte qu'on ne sçauroit assigner leur véritable étendue, leurs bornes & leurs limites. On prétend que le *Monoemugi*, qu'on appelle aussi *Nimeamay*, est couvert de montagnes, qui renferment des mines d'or & d'argent; qu'entre ces montagnes sont celles que les Nègres appellent *Lupata* ou l'*Epine du Monde*, à cause de leur élévation, & qui forment une longue chaîne du sud au nord; que le pays est arrosé par diverses rivières, par lesquelles les peuples commercent à *Sofala* & dans les autres ports de la côte orientale. On ajoute que les peuples qui habitent ces vastes contrées sont noirs, qu'ils sont idolâtres, excepté les *Maracatos* qui habitent la portion du *Monoemugi*, située vers le nord-ouest, lesquels sont Mahométans; qu'ils sont sauvages & cruels, & la plupart anthropophages.

On met dans ce pays plusieurs royaumes, dont les noms ne nous apprennent rien; entr'autres le royaume ou empire des *Bororos*, dont la capitale est nommée *Maravi*. M. d'Anville met sa position au 15. degré de latitude méridionale, & au 48. de longitude, au midi d'un lac de même nom, qui s'étend extrêmement en longueur vers le nord.

II. LES CÔTES DE LA CAFRERIE.

Ces côtes s'étendent au levant, au midi & au couchant; & nous en ferons 3. articles.

§. 1. Côte orientale de la Cafrerie.

Cette côte, qu'on appelle proprement la

Côte de la Cafrerie, s'étend du nord-est au sud-ouest. Nous la diviserons en trois parties principales, qui sont, en commençant par le nord-est, la côte d'*Ajan*, le *Zanguibar* & le *Manomotapa*.

1. La Côte d'Ajan.

Elle s'étend depuis l'équateur jusqu'au cap de *Guardesui*, situé vers le 12 degré de latitude septentrionale & le 69. de longitude, où est l'entrée du détroit de *Bab-el-Mandeb*: elle est bornée au nord par la mer Rouge, au levant par l'Océan, au midi par le *Zanguibar*, & au couchant par l'Abissinie & la Cafrerie intérieure: on la divise en Côte proprement dite & en royaume d'Adel.

1. La Côte proprement dite, située le long de l'Océan, est nommée *Déserte*; parce qu'elle n'est pas habitée dans plus de deux tiers de son étendue vers le nord: on prétend neantmoins qu'on y voit des troupeaux; mais d'autres allèrent qu'on n'y trouve que des autruches.

Vers le midi, on y voit sur la côte les villes de *Magadasho* & de *Jubo*, qu'on dit capitale de deux royaumes de ce nom, dont les peuples sont Mahométans; & celle de *Berna* ou *Brava*, qui se gouverne en république & où il y a un bon port. La ville de *Brava* est fort commerçante. Le gouvernement de cette république est aristocratique. Elle est tributaire & sous la protection du roi de Portugal. Elle est située à environ 36. lieues au sud-ouest de *Magadasho*. Cette dernière est une assez grande ville, située à deux ou trois milles de la mer; au 2. degré de latitude septentrionale, & au 63. 30. m. de longitude; mais ses habitans sont des brigands. Le royaume de *Jubo* est au sud-ouest de *Brava*: au nord-ouest de ce royaume sont les peuples *Maracatos*, Mahométans.

2. Le royaume d'*Adel*, qu'on nomme aussi de *Zeila*, du nom de la principale ville

ville du pays, la seule qui soit connue des Européens, est borné au nord par la côte de la mer Rouge & du détroit de Bab-el-Mandeb, depuis le cap de *Rasbel* jusqu'à celui de *Guardefui* dans l'espace de 160. lieues communes de France du levant au couchant; au levant par la côte Déserte; au midi par divers peuples de l'empire du *Monoemugi*, & au couchant par les Galles orientaux de l'Abissinie. La plus grande étendue de ce royaume du levant au couchant le long de la côte du détroit de Bab-el-Mandeb, est de 180. lieues communes de France; mais nous ne connoissons pas son étendue du midi au nord. Les Arabes Bedouins, qu'on surnomme *Emosaides* ou *Omno-Saïdi*, qui campent sous des tentes, en occupent la partie méridionale: les Turcs sont aujourd'hui les maîtres de toutes les côtes de la mer Rouge & du détroit de Bab-el-Mandeb.

Ce royaume a fait autrefois partie de l'Abissinie, mais il en fut démembré par un prince Mahométan au commencement du XVI. siècle. Ses sujets sont profession du Mahométiisme. Ce prince est souvent en guerre avec l'empereur d'Abissinie, qu'il a été sur le point de déposer de tous ses états.

Le terrain de ce royaume est fertile, quoiqu'il n'y pleuve presque jamais, parce qu'il est arrosé par un grand nombre de rivières. Il y croit du froment, du millet & de l'orge, & on y fait de l'huile de sésame. On y voit quantité de moutons, dont la queue pèse 25. livres, & beaucoup de bœufs & de vaches. Outre les denrées, le bétail & les fruits, on y trouve de l'or, de l'ivoire, de l'encens, du poivre & quantité d'esclaves, dont on fait commerce, ainsi que de chevaux Arabes.

Les principales places de la côte de la mer Rouge sont *Zeila*, située vers les confins de l'Abissinie, à 25. lieues du détroit de Bab-el-Mandeb; *Barbora* qui est à

30. lieues vers le levant; & *Meiha*, située à une égale distance de *Barbora*. Le roi réside à *AUCARGUREL*, aujourd'hui capitale de ses états, située au 9. degré de latitude septentrionale & au 60. de longitude, sur une montagne au pied de laquelle il y a deux canaux dérivés de la rivière d'*Haouadh*. Depuis *Zeila* jusqu'à *Barbora*, les habitans, qui ont l'humeur guerrière, sont blancs ou basannés; mais ils sont entièrement noirs au-delà. Ils portent des robes de coton, de la ceinture en bas, & ont tout le reste du corps nud. Les personnes de condition portent des robes d'indienne.

2. Le Zanguebar.

On donne le nom de *Zanguebar* à cette partie de la côte Orientale d'Afrique qui s'étend depuis l'équateur jusqu'au 18. degré 30. m. de latitude méridionale & aux embouchures du fleuve de *Zambexé* ou de *Couama* qui la borne au midi, & la sépare du Manopotama. Elle est bornée au nord par la côte d'*Ajan*, au levant par la mer d'*Ethiopie* ou des Indes, & au couchant par la *Casfrerie* intérieure. Son étendue du nord-ouest au sud-est, est d'environ 400. lieues; mais sa largeur du levant au couchant est inégale, & n'est pas bien considérable. La plus grande est de 80. lieues communes de France, & la moindre est de 20. Elle est bordée de plusieurs îles, & on la divise en septentrionale & méridionale. Les Arabes ont donné le nom de *Zanguebar* à cette côte, à cause de la couleur noire de ses habitans; & ils les appellent *Cafres*, parce qu'ils sont idolâtres, ainsi qu'on l'a déjà remarqué. Comme le terrain est bas & marécageux & entrecoupé de lacs & de rivières; l'air n'y est pas sain & les fruits n'en sont pas bons. Les Nègres qui l'habitent ont le poil court & frisé. Ceux du commun ne sont vêtus que de la ceinture en bas. Ils vivent la plû-

part de fruits sauvages, de lait, de la chair de leurs troupeaux & de celle des bêtes féroces. Les Arabes Bedouins habitent dans des quartiers éloignés de la côte & vivent de leurs troupeaux. Les Nègres de la terre-ferme sont idolâtres; mais la plupart de ceux des îles sont Mahométans.

Le Zanguebar septentrional ou proprement dit.

M. d'Anville ne donne le nom de *Zanguebar*, qu'à cette partie de la côte Orientale de l'Afrique, qui s'étend depuis l'équateur jusqu'à l'embouchure de la rivière de *Mongullo* dans la mer, vers le 10. degré de latitude méridionale. On l'appelle aussi la Côte de Melinde. Les Portugais dominent sur cette côte, dont ils font tout le commerce, & elle renferme plusieurs petits royaumes que nous allons parcourir, en commençant par le nord.

Paté ou *Patta*, dont la capitale est dans une île de même nom, grande & fertile, est située au 2. degré de latitude méridionale, & au 59. de longitude. On voit dans la même île de Paté les villes d'*Ampaza* & de *Sio*, gouvernées par de petits rois, qui étoient vassaux des Portugais: *Ampaza* a été autrefois une ville peuplée uniquement de Maures. L'île de Paté a passé au pouvoir des Arabes Mahométans, depuis la fin du dernier siècle.

Lamo, est une autre île située au midi & au voisinage de celle de Paté avec titre de royaume.

MELINDE, est une ville située sur la côte dans une plaine fort agréable à 12. lieues au nord de l'embouchure de la rivière de *Quilimanci* dans la mer, & à 35. lieues au sud-ouest de Paté. Les Portugais y ont une forteresse. La ville est grande, bien bâtie & bien peuplée & environnée de beaux jardins. On prétend que les Portugais y ont 17. églises par la concession du roi du pays, dont ils sont alliés. Le

port est bon; mais l'entrée en est dangereuse à cause des écueils dont il est environné.

Les Portugais étoient aussi maîtres de l'île de *Mombaza*, située à 50. lieues au sud-ouest de Melinde. L'île de Mombaza, qui a 12. milles de circuit, a une ville de ce nom située sur une roche. Son enceinte est assez grande; elle a un bon port & est défendue par un château. Les maisons sont bâties à l'Italienne.

Les Portugais, après avoir possédé pendant deux siècles Melinde & Mombaza en furent dépossédés par les Arabes à la fin du dernier; mais ils ont repris ces deux villes en 1729. Les habitans de la côte voisine sont Idolâtres, à la réserve de ceux qui, à cause du voisinage des Portugais, s'étoient convertis au Christianisme, & qui depuis la domination des Arabes, ont embrassé le Mahométisme qu'ils trouvent plus commode. Parmi ces peuples sont les *Mossquejos*, situés au couchant de cette côte, qui sont des Cafres très-barbares.

Pemba & *Zanzibar* sont deux autres îles qui ont chacune titre de royaume, & leurs rois sont vassaux & tributaires des Portugais. La dernière est environ à 8. lieues de la terre-ferme, & à 20. lieues d'étendue du midi au nord. Elle est située vers le 6. degré de latitude méridionale & le 57. de longitude. Elle produit beaucoup de ris, de miel & de cannes de sucre; & on y voit des forêts de citronniers: la plupart de ses habitans suivent la religion Mahométane.

Monfia, autre île située à 20. lieues au midi de celle de Zanzibar, a, à ce qu'on prétend, cent milles de circuit; mais elle ne renferme que quelques villages. Elle produit quantité de ris, de miel, d'oranges, de citrons & de cannes de sucre.

Quiloa, est l'île la plus méridionale de cette côte: elle a titre de royaume, dont le roi est vassal de celui de Portugal. Elle

est située à l'embouchure de la rivière de *Rio-Coavo* dans la mer des Indes vers le 3. degré 40. m. de latitude méridionale. La capitale de même nom étoit opulente, fameuse par son commerce avec les Indes, & habitée en partie par des Chrétiens Abissins, lorsque les Portugais la prirent au commencement du XVI. siècle. L'île est fertile & abondante en fruits & en vivres; & l'air y est bon. Les habitants, qui sont blancs de couleur, sont partie Mahométans & partie Idolâtres. Ils s'habillent de diverses sortes de draps de laine & de soye. Leurs maisons sont bâties de pierre & de bois, & assez bien construites. Le roi de *Quiloa* étoit autrefois le plus puissant de cette côte; mais les Zumbas unis aux Jaggas ont ruiné les états.

Le Zanguebar méridional.

La rivière de *Mongallo* au nord & celle de *Cuama* au midi bornent cette partie du Zanguebar, qui s'étend le long de la côte pendant l'espace de cent lieues, depuis l'embouchure du *Mongallo* jusqu'à *Mozambique* du nord au sud, & dans un pareil intervalle depuis *Mozambique* jusqu'à l'embouchure de la rivière de *Cuama* du nord-est au sud-ouest. Elle contient deux principaux royaumes, sçavoir celui de *Mongallo*, qui est dans les terres, & celui de *Mauruca* qui s'étend le long de la côte au midi de celui de *Mongallo*.

Ce dernier est peuplé de Mahométans Arabes, & a son roi particulier, qui en a plusieurs autres pour ses vassaux. Les habitants négocient de l'or avec ceux du *Manomorapa*.

Les états du roi de *Mauruca* sont beaucoup plus étendus que ceux du roi de *Mongallo*; & les peuples nommés *Macuas*, dont plusieurs tribus demeurent au nord de ce royaume vers la côte, lui sont soumis. Dans la partie méridionale de ce royaume on voit ceux d'*Angoxa*, de *Bano*

& de *Gallo*; & vers le sud-ouest la montagne de *Chiri*, qui est fort peuplée & fertile.

La côte méridionale du Zanguebar, que les Portugais appellent de *Sena*, du nom d'un fort qu'ils ont sur la rivière de *Zambeze*, est fort dangereuse. Elle contient les états d'un grand nombre de princes, dont le territoire a fort peu d'étendue. Les habitants sont Nègres & Idolâtres, à la réserve d'un petit nombre que les missionnaires Portugais ont convertis au Christianisme. Ils sont grands & robustes, & ont l'humeur guerrière. Comme les terres leur fournissent les besoins de la vie, ils sont indolens pour le travail. Le pays fournit une grande quantité de dents d'éléphants & de l'or de bas aloi, de 18. à 19. carats. On voit sur cette côte les 4. embouchures de la rivière de *Cuama*, dont l'intervalle est rempli par de belles & grandes îles: la principale, nommée *Chingomo*, a 60. lieues de tour, & est habitée par les *Macuas*.

Les principales îles de cette côte sont celles de *Querimba*, qui prennent leur nom de la plus considérable: elles s'étendent depuis le 10. jusqu'au 12. degré de latitude méridionale. Il y en a de plus grandes & de plus petites; mais la plupart n'ont pas plus de deux à trois milles de circuit. Elles sont soumises aux Portugais. Il y a 25. maisons dispersées dans celle de *Querimba*, qui a un fort, avec une église desservie par un Dominicain, sous l'autorité de l'archevêque de *Goa*. Ces îles sont extrêmement fertiles en légumes & en pâturages, & il y a beaucoup de chasse. Elles ont appartenu autrefois aux Arabes. Elles sont de la juridiction du gouverneur de *Mozambique*, qui est une autre île située au midi de celles de *Querimba*.

L'île de *Mozambique* est fort petite, n'ayant qu'une demi-lieue de long sur un quart de lieue de large. Elle est située vers le 15. degré de latitude méridionale vis-à-

vis celle de Madagascar , dont elle est éloignée d'environ 100. lieues , & le 53. de longitude. Elle a un port défendu par une citadelle , qui est une des meilleures places que les Portugais ayent dans les Indes , & qui en est la clef ; mais l'air y est mal sain , & l'isle manque d'eau douce , qu'il faut aller chercher dans la terre-ferme , dont elle n'est éloignée que par un bras fort étroit. Le gouverneur Portugais qui réside dans la citadelle , où il y a une forte garnison , fait lui seul tout le commerce de la côte , qui consiste en dents d'éléphants , en hippopotames & en or , qu'on tire de Sofala. On compte 2000. habitans dans la ville. Les Jésuites de la province de Goa y ont un collège , & les Dominicains , les Franciscains & les Carmes Déchaussés des couvents : le terrain de l'isle est uni ; & son rivage est couvert de sable blanc. Il y a des palmiers , des orangers , des citronniers & des figuiers d'Inde , & on y nourrit des bœufs , des brebis , des chèvres , des cochons & des poules. Les naturels de l'isle , soumis aux Portugais , sont , comme ceux du continent , des Nègres de haute taille , bienfaits & bien proportionnés , parmi lesquels il y en a plusieurs qui ont embrassé le Christianisme. Les Portugais en tirent d'excellens esclaves. Les hommes & les femmes y couvrent leur nudité. Les Noirs du continent sont encore plus sauvages , vont entièrement nus , hommes & femmes , & vivent de chasse & de chair d'éléphants.

3. *Le Manomotapa.*

Nous comprenons sous ce nom tout le reste de la côte orientale de l'Afrique , qui s'étend depuis les embouchures de la riviere de Zambezé ou de Couama au nord , jusqu'à celle de la riviere de Manica ou du S. Esprit au midi , dans l'espace d'environ 160. lieues ; mais le pays s'élargit dans l'intérieur , depuis les embouchures jusqu'à

la source des deux fleuves , qui le bornent au nord , au midi & au couchant , & en font une presqu'isle. La portion de l'Afrique méridionale que nous comprenons sous le nom de Manomotapa a environ 200. lieues du midi au nord & 150. du levant au couchant. Cette portion est située entre le 16. degré & le 25. de latitude méridionale , & entre le 44. & le 53. 30. m. de longitude : elle contient plusieurs royaumes qui ont anciennement fait partie d'un seul.

1. Le plus considérable & le plus étendu de ces royaumes est celui de *Manomotapa* proprement dit , qui contient toute la partie septentrionale du pays , bornée au nord , & à l'ouest par la riviere de Couama , ou de Zambezé. On partage ce royaume , qui a environ 150. lieues d'étendue du levant au couchant sur 80. du midi au nord , en 25. provinces , qui comprennent un grand nombre de seigneuries ; de-là vient qu'on qualifie *Empereur* le roi de ce pays , qui est puissant & qui a plusieurs rois pour ses tributaires. Pour s'assurer de leur fidélité , il fait élever leurs fils dans son palais , & il entretient de grandes armées , afin de tenir les peuples dans la soumission. Son royaume est principalement abondant en or , dont il y a plusieurs mines ; & il y en a aussi d'argent , ce qui fait croire à plusieurs auteurs , que c'est l'*Ophir* de Salomon. Il y a aussi beaucoup d'éléphants. La plupart des habitans s'occupent de l'agriculture ou du soin des troupeaux ; & le terrain produit du ris , du bled d'Inde , & des légumes. Ils mangent les viandes rôties ou bouillies comme nous ; & ils se font un mets délicieux des souris.

On prétend que cet empire est extrêmement peuplé. Les habitans sont noirs & de taille moyenne , ont l'humeur guerrière & sont légers à la course. On ajoute qu'ils reconnoissent un être suprême ; qu'ils n'ont point d'idoles , mais qu'ils rendent

un culte au Diable ; qu'ils sont anthropophages , c'est-à-dire qu'ils mangent de la chair humaine , dont il y a une boucherie publique ; qu'ils n'ont ni lettres ni écriture , & qu'ils conservent la mémoire du passé par la tradition. Ils célèbrent diverses fêtes tous les mois. La plus grande est celle du premier jour de la lune de Mai , qui dure 8. jours : le 8^e. l'empereur offre des victimes humaines aux *Muzimos* qui sont les ancêtres.

L'empereur de *Manomotapa* tient sa cour à *Zimbaôé*, lieu situé à quelques lieues à la droite du fleuve *Zambézé* au 16. degré 35. m. de latitude méridionale , & au 48. de longitude. Son palais est extrêmement vaste & partagé en trois principaux quartiers , dont le premier est pour ce prince ; le second pour ses femmes , dont il y en a 9. qui sont honorées du titre de reines , & qui sont ses sœurs ou ses plus proches parentes ; & le troisième pour ses officiers & domestiques.

Les Portugais ont divers établissemens dans le royaume , où ils sont les seuls Européens qui y commercent & qui se procurent de l'or & des dents d'éléphants par des échanges. Ils sont maîtres entr'autres du château de *Tété* situé à la droite du Couama à plus de 100. lieues de la mer : ils ont un autre fort à *Massapa* , situé environ à 60. lieues au midi de *Tété* : ils y ont un officier de la nation , nommé par le gouverneur de Mozambique , qui est juge des différends des Portugais avec les peuples du pays : ils y ont aussi un couvent de Dominicains ; & ces religieux sont établis dans 2. ou 3. autres endroits du royaume. *Sena* , sur la rivière de *Couama* , à 35. lieues de son embouchure , est aussi une des principales colonies des Portugais , qui possédoient autrefois toute la côte. Il y a des Cafres indépendans au midi de la rivière de *Couama*. Les *Mumbos* pasteurs anthropophages sont établis au nord de ce pays.

2. Le royaume de *Sofala* , dont le roi

prend le titre de *Quiveré* , est situé au midi du *Manomotapa* proprement dit : il s'étend l'espace de 40. lieues du nord au midi le long de la côte qui le borne au levant , & on lui donne plus de cent lieues d'étendue du levant au couchant. On dit le roi de *Sofala* Mahométan & tributaire des Portugais , & son royaume fort peuplé. Il tient sa cour , qu'on appelle *Zimbaôé* , comme celle de l'empereur du *Manopotama* , sur la rivière de *Sofala* , à environ 60. lieues au nord-ouest de son embouchure dans la mer.

SOFALA , dont les Portugais sont les maîtres , est la principale ville du pays. Elle est située dans une île de la rivière de son nom , à quelque distance de son embouchure dans la mer. Des Portugais bâtirent auprès en 1500. une forteresse qu'ils ont conservée depuis , & qui est très-importante pour leur commerce : elle dépend du gouvernement de Mozambique. La ville est peuplée de Mahométans & fort commerçante : l'air y est bon. Les Mahométans qui l'habitent sont des Arabes qui s'y sont établis avant l'arrivée des Portugais : ces derniers sont maîtres aussi de la forteresse d'*Inhaquea* , située sur la côte à 5. à 6. lieues au nord de *Sofala*.

Les peuples de la côte sont des Nègres grands , bien faits & assez affables. Ils sont Cafres , c'est-à-dire qu'ils n'ont point de religion. Il y a aussi des Mahométans ou Arabes qui s'y sont établis.

3. Le royaume de *Sabia* , qui fait partie du *Manomotapa* pris en général , est situé au midi de celui de *Sofala* , le long de la côte , qui le borne au levant dans l'espace d'environ 60. lieues. Son étendue du levant au couchant est d'environ 100. lieues : il est traversé du couchant au levant par une rivière de même nom , qui se jette dans la mer ; & on voit sur la côte les îles de *Bocicas* & le Cap *S. Sebastien*. Le roi de *Sabia* prend le titre de *Sodanda*

4. Le royaume de *Manica*, est le quatrième du Manomotapa, pris en général. Il est borné au nord par le Manomotapa proprement dit, au levant par ceux de *Sofala* & de *Sabia*, au midi par ceux d'*Inhambana* & de *Biri*, & au couchant par la *Cafreterie* intérieure. Son étendue du midi au nord est d'environ 60. lieues & de 50. du levant au couchant. La rivière de *Manica* ou du S. Esprit, qui arrose la partie méridionale le parcourt du nord au midi. On appelle *Chikanha*, par un titre de dignité, le roi qui le gouverne. On prétend que la ville de *Manica* lui donne son nom ; & qu'au midi de cette ville sont de riches mines d'or ; mais M. d'Anville n'en dit rien.

5. Le royaume d'*Inhambana* s'étend le long de la côte, au midi de *Sabia* ; & cette côte, qui court du nord-est au sud-ouest, jusqu'à l'embouchure de la rivière du S. Esprit, a environ cent lieues d'étendue. Le pays est traversé par le tropique du Capricorne, à 12. lieues au midi duquel est le cap de *Corrientes*.

§. 2. Côte méridionale de la *Cafreterie*.

Sous ce nom nous comprenons tout le pays des *Hotemots*, qui s'étend depuis le 26. degré de latitude méridionale jusqu'au cap de Bonne-Espérance, & à celui des *Aiguilles*, situé vers le 35. degré de la même latitude : ainsi il a environ 230. lieues d'étendue du sud au nord, & un peu plus du levant au couchant dans sa plus grande largeur au nord, & environ 30. dans la moindre vers le cap de Bonne-Espérance. Il est borné au nord par le royaume de *Mataman* ou la côte occidentale de la *Cafreterie* intérieure, & le Manomotapa, & des trois autres côtés par la mer Océane.

Le pays est occupé par diverses tribus de peuples barbares, qu'on appelle *Hotemots*, dont nous parlons, après que nous au-

rons rapporté en peu de mots l'histoire de l'établissement des Hollandois au cap de Bonne-Espérance.

Les Portugais découvrirent les premiers, à la fin du XV. siècle, ce cap, situé à l'extrémité méridionale de l'Afrique ; & suivant les dernières observations au 33. degré 55. m. de latitude méridionale, & au 36. degré 16. m. de longitude. Ils l'appellerent d'abord le Cap des *Tourmentes*, à cause des tempêtes qu'ils y essuyèrent ; mais les commodités qu'ils y trouvoient, & l'espoir de continuer aisément leur route vers les Indes Orientales, après l'avoir doublé, les engagèrent à changer son nom en celui de *Bonne-Espérance*.

Les Hollandois, qui avoient déjà établi un grand commerce dans les Indes Orientales, & dont les vaisseaux avoient souvent relâché & pris des rafraichissements à ce cap, songerent à y former un établissement fixe en 1650 ; & ayant fait un traité avec les habitans, qui leur cédèrent une partie du terrain, ils y construisirent un fort, & y envoyèrent une colonie. Cette colonie ayant prospéré, elle établit d'autres habitations le long de la côte ; & les Hollandois se sont étendus depuis dans l'intérieur du pays : ils y ont acquis la terre de *Natal*, située sur la côte orientale ; ce qui a rendu ce gouvernement fort considérable. Il contient environ treinte lieues de pays rempli de villages, de fermes & d'habitations ; en sorte qu'on peut y lever 3000. hommes capables de porter les armes.

Ce gouvernement est partagé en 4. districts sans la terre de *Natal*. Ces 4. districts sont la colonie du Cap, qui comprend la principale ville & plusieurs forts ; & les colonies de *Stellenboch*, *Drakenstein*, & *Weveren*. Le terrain comprend entre autres 4. montagnes remarquables : les 3. principales sont celles de la *Table*, du *Lion* & du *Vent* ou du *Diable*. La 1^e. qui est la

plus haute, est très-fertile, & on y trouve de belles maisons de campagne, des jardins & des vignobles. La 4^e. montagne, qui est celle du *Tigre*, a 8. lieues de circonférence & est partagée en plusieurs autres, qui sont très-fertiles: on y compte 22. belles habitations.

La colonie du *Cap* est arrosée par quelques rivières, dont l'une traverse le beau jardin de la Compagnie. La ville & la forteresse du *Cap* sont situées dans la vallée de la *Table*, & elles sont environnées de beaux jardins & de vignobles. La ville est grande & régulière, & composée de 250. maisons avec des cours & des jardins. Les maisons sont de brique; mais la plupart à un seul étage, à cause de l'impétuosité des vents: les toits sont de chaume. L'église ou le temple, qui est beau, est bâtie de pierres, & couverte de chaume: l'hôpital, bien fourni & bien entretenu, & qui peut contenir 700. malades, est un grand bâtiment régulier. Les Officiers de la Compagnie & la garnison, qui est ordinairement de 150. hommes, habitent avec le gouverneur la citadelle, qui est forte & très-étendue. C'est un pentagone régulier. On y trouve aussi des magasins de marine. Le jardin de la Compagnie, rempli de toutes sortes de fruits, de fleurs & de légumes, a 1400. pas de long sur 235. de large: à l'entrée de ce jardin est un grand corps de logis où demeurent les esclaves de la Compagnie, qui le cultivent ou qui sont occupés à d'autres ouvrages.

On voit plusieurs villages autour du *Cap*, depuis 10. jusqu'à 30. milles de distance, & quantité de fermes répandues de tous côtés à près de cent milles à la ronde. L'air y est sain & le terroir fertile; & on voit par-tout de beaux jardins, des vignes & plusieurs plantations de jeunes arbres, qu'on y cultive.

La colonie de *Stellenboch*, divisée en 4. parties, est considérable par ses édifices,

ses champs de bled, ses vignobles, ses jardins & ses pâturages. Elle contient entr'autres une baie qui a 10. lieues de circonférence, & qui est prodigieusement poissonneuse. Le village de *Stellenboch* est le principal de cette colonie.

Celle de *Drakenstein* fut établie en 1675. & elle est composée en partie de réfugiés François. Elle est partagée en 4. districts, & on y trouve plusieurs montagnes escarpées: il n'y a point de villages, & on n'y voit que des fermes ou des habitations dispersées & éloignées d'une demi-lieue l'une de l'autre, avec une église au milieu. Le pays est traversé par une rivière qu'on appelle de la *Montagne*.

L'établissement de la colonie de *Weverren* fut commencé en 1701. c'est la plus éloignée du côté de l'est: elle s'étend vers le nord à 25. ou 30. milles d'Allemagne du *Cap*. Les terres qui la forment sont environnées de montagnes.

La compagnie Hollandoise a établi pour le gouvernement de cette colonie 8. conseils, dont le principal est le *Grand*. qui a l'administration des affaires & des intérêts de la Compagnie: il est composé du gouverneur & des principaux de la Compagnie; il a le pouvoir législatif & celui de faire la guerre & la paix. La ville du *Cap* est gouvernée par 3. bourgmestres.

La colonie n'a en tout que trois églises & trois ministres. Les appointemens de officiers & des domestiques de la Compagnie montent par an à 400. mille florins; & pour le paiement de cette somme, la Compagnie leve le dixième de toutes les productions du pays & des rentes foncières, outre les droits sur le vin, l'eau de vie, le tabac, &c. Elle entretient 600. domestiques & autant d'esclaves. Les Hollandois vivent en bonne intelligence avec les Hotentots, depuis le traité d'alliance qu'ils ont conclu ensemble en 1660. & le gouverneur du *Cap* a acquis tant d'autorité

sur eux, qu'ils le prennent ordinairement pour arbitre de leurs différends.

On compte 17. nations ou tribus d'Hotentots connues, qui habitent au nord du cap des Aiguilles, & de celui de Bonne-Espérance, & qui y occupent un vaste terrain le long des côtes & dans l'intérieur du pays. En général l'air y est bon & sain, & la maladie la plus commune du pays, est le mal des yeux. L'hyver commence au mois de Mars, & il est fort pluvieux; sur-tout pendant les mois de Juin & de Juillet, où les pluies sont continuelles. L'été, qui dure pendant les autres 6. mois, commence au mois de Septembre. Le terroir est généralement fertile aux environs du Cap : les Hotentots négligent l'agriculture; mais les Européens, qui l'exercent, y recueillent abondamment du bled & de tous les grains de l'Europe, à l'exception de l'avoine. On y recueille aussi beaucoup d'excellent vin depuis qu'on y a planté des vignes, dont le plant y fut apporté de Perse ou des environs du Rhin. Les jardins du Cap produisent la plupart des plantes & des fruits de l'Europe; & les légumes y surpassent ceux d'Europe pour la grosseur & le goût. Il ne manque aucune espèce de bestiaux & de volatile dans le pays : on y voit un grand nombre de bêtes féroces, comme éléphants, lions, léopards, tigres, rhinoceros, &c. La race des chevaux y est venue de Perse : ils sont généralement petits & châains : les singes qui y sont en grand nombre font la guerre aux jardins.

Les Hotentots diffèrent des Cafres du Manomotapa par les mœurs & par les usages. Les derniers sont d'un noir luisant, au lieu que les Hotentots ont la peau couleur d'olive, qu'ils noircissent par l'usage où ils sont de se graisser. Les Hotentots sont d'une taille avantageuse & bien proportionnée, hommes & femmes : mais ils ressemblent aux Nègres par la

grandeur des yeux, la platitude du nez; la grosseur des lèvres, & la chévelure qui est courte & laineuse. Ils sont robustes & d'une légèreté surprenante; & on en voit très-peu de difformes. Ils laissent croître les ongles des mains & des pieds, & sont bons chasseurs. Leur passion dominante est la paresse, qui leur fait totalement négliger l'agriculture. Ils se livrent facilement à l'ivrognerie, hommes & femmes, quand ils en trouvent l'occasion : mais du reste ils sont communément fidèles, humains, hospitaliers, justes, simples, équitables & chastes. On leur reproche l'usage où ils sont d'immoler leurs enfans & leurs vieillards, & leur extrême mal-propreté, soit dans leurs habits, soit dans leur nourriture.

Leur langage est dur & peu articulé; & il ne paroît qu'un bégayement aux oreilles d'un étranger. Les hommes portent sur leur épaules une mante de peau de mouton, ou d'autres animaux, qui leur sert de matelas pendant la nuit, & qu'on appelle *Krosses*. Ils vont tête nue pendant les chaleurs, mais couverte d'un enduit épais de suif ou de graisse; & l'hyver ils ont des calotes de peau. Ils ont presque toujours l'estomach & le ventre nus; & couvrent leur nudité d'une peau de chat : ils vont les jambes nues. Les femmes portent deux *krosses* qui ne sont jamais fermées par devant, & couvrent les parties naturelles d'une espèce de tablier de peau de mouton : elles portent des bonnets pointus, au lieu que ceux des hommes sont plats; & autour de leurs jambes un grand nombre de cercles de joncs tressés, ou de peau de mouton ou de veau, de l'épaisseur du petit doigt. Ils sont tous dans l'usage, hommes & femmes, de s'oindre le corps avec du beurre ou de la graisse de mouton, mêlées avec de la suie de leurs chauderons; ce qui joint à leur extrême mal-propreté, & à la vermine dont ils sont dévorés, & qu'ils n'ont pas honte de manger

ger eux-mêmes, fait qu'ils sentent fort mauvais de loin. Ils se nourrissent de la chair & des entrailles de leurs bestiaux & des animaux sauvages, & de racines & de fruits de différentes especes. Ils se nourrissent aussi de lait, de poisson, excepté celui qui est sans écaille & qui leur est défendu, & des animaux qu'ils prennent à la chasse : leurs mets les plus délicieux sont les entrailles des animaux sauvages ou domestiques, qu'ils dévorent à demi-bouillies ou grillées. Ils n'ont pas d'heure réglée pour leurs repas, & ils suivent en cela leur caprice ou leur appétit, la nuit & le jour. Ils n'ont pas l'usage du sel ni d'aucune sorte d'épicerie. Les hommes & les femmes mangent séparément ; les deux sexes ont une passion démesurée pour le tabac.

Les Hottentots, dont la principale & unique richesse consiste dans leurs troupeaux de bœufs & de moutons, demeurent comme les Tartares dans des villages mobiles, composés au moins d'une vingtaine de huttes, bâties en rond l'une auprès de l'autre, & presque semblables à des fours. Ces villages contiennent depuis 100. jusqu'à 500. habitans. Ces huttes sont composées de bâtons & de nattes de jonc & de glayeu, si serrées, que la pluie n'y sçauroit pénétrer. Elles ont ordinairement 14. pieds de diamètre : il n'y a qu'une famille composée de 10. à 12. personnes dans chaque hute. L'entrée de la hute est occupée par un grand trou, profond d'un pied, qui sert de foyer, dont la fumée sort par la porte. Ce foyer est environné de trous plus petits, qui servent de place pour s'asseoir & de lits pour dormir, chacun ayant son trou séparé ; ils couchent sur leurs mantes ou krosses. Les meubles consistent en quelques pots de terre pour la cuisine & pour d'autres usages. Ils changent d'habitation quand le pâturage leur manque, ou que quel-

Tome IV.

qu'un des habitans vient à mourir. Chaque hute est gardée par un chien qui veille à la sûreté de la cabane & des bestiaux. Ces chiens sont extrêmement difformes.

Ces peuples ont une égale passion pour la danse & pour le chant, qui est accompagné de certains instrumens de musique, dont le son est fort désagréable. Ils célèbrent diverses sortes de fetes, ont une adresse surprenante à la chasse des bêtes féroces, & se servent de flèches empoisonnées, ou bien ils les percent avec leurs zagayes. Ils n'ont pas moins d'habileté à la pêche, & sont d'excellens nageurs. La polygamie leur est permise ; mais il est rare qu'ils aient plus de trois femmes. L'adultère est puni de mort : mais le divorce est permis en certains cas. Les veuves qui se remarient, sont obligées de se couper la jointure de leur petit doigt, & ensuite des autres doigts, autant qu'elles épousent successivement de nouveaux maris. Quand une femme accouche de deux filles, on tue la plus laide ; & si c'est d'un garçon & d'une fille, on expose celle-ci sur une branche d'arbre, & on l'abandonne. Les enfans naissent avec un nez tel que ceux des Européens ; mais les Nègres ont soin de le leur aplatis, parce qu'on regarde le nez long comme une difformité.

Les Hottentots sont sujets à peu de maladies ; & ils passent souvent l'âge de 100. ans ; mais ceux qui font usage de liqueurs & d'alimens étrangers, abrègent par-là leurs jours. Ils sont dans l'usage de laisser périr de faim, & d'abandonner entièrement à leur sort, les vieillards que leur âge rend absolument inutiles aux besoins de la société. L'adresse qu'ils ont dans quelques métiers, fait présumer qu'ils se rendroient habiles dans les arts, s'ils étoient moins paresseux & indolens. Ils sont tous potiers de profession. Ils forgent le fer tel qu'il sort des mines, qui sont très abondantes dans tout le pays : ils travaillent

K k

& polissent le cuivre avec une industrie surprenante. Leur commerce consiste en échange, & ils n'ont pas de monnoye courante.

Quoiqu'il soit difficile de pénétrer leur système de religion, il paroît qu'ils reconnoissent un Dieu suprême & créateur : mais ils ne lui rendent aucun culte. Ils adorent la Lune, & lui font des sacrifices dans des assemblées nocturnes. Ils adorent aussi un insecte qui est une espece de cerf-volant. Ils offrent des sacrifices à une divinité maligne qu'ils révérent pour l'adoucir, & s'adonnent aux superstitions & aux sortilèges : mais il ne paroît pas qu'ils croyent une vie future & la résurrection des morts. On croit néanmoins qu'ils sont persuadés de l'immortalité de l'ame : mais ils n'espèrent ni la récompense des bons ni la punition des méchans. Ils ont des prêtres ou ministres qu'ils choisissent, qu'ils appellent *Sari*, & dont l'unique fonction est de présider aux sacrifices & aux cérémonies religieuses, aux mariages, aux enterremens, & à châtrer les mâles, qu'on fait demi-cunuques, quand ils ont atteint l'âge de 9. ou 10. ans. Ces fonctions donnent le 3^e. rang dans le village. Le premier est celui de capitaine du village, dont la charge est héréditaire ; & tous les capitaines de chaque village sont soumis au chef général de chaque nation, dont l'emploi consiste à commander dans les guerres, à négocier la paix, & à présider dans les assemblées générales, au milieu d'un cercle, que tous les capitaines forment autour de lui. La charge de chef général est aussi héréditaire, & il a le gouvernement particulier de son village. Ces chefs des villages en sont aussi les juges ; & ils rendent la justice avec les hommes du village. On peut regarder ces chefs comme la noblesse des Hottentots. Le médecin de chaque village y occupe le second rang. Outre l'adultère, le vol & le

meurtre sont punis de mort. Les héritages sont entièrement dévolus à l'aîné des fils, ou au plus proche des mâles : les cadets sont pourvus pendant la vie du pere ; sinon ils sont à la discrétion de leur aîné : ainsi que ses sœurs. Dans leurs guerres ils tuent sur le champ les prisonniers.

Parmi les diverses nations des Hottentots, une des plus considérables est celle des *Namaquas*, qui sont divisés en grands & petits, & qui peuvent mettre sur pied une armée de 20. mille hommes. Ils passent pour les Nègres les plus sentés du pays. Au nord du terrain qu'ils occupent, on trouve de vastes déserts, que leur stérilité & leur stérilité rendent inhabitables. La nation des *Hensaquas*, qui est fort nombreuse, passe pour la plus riche de toutes. Outre les 17. nations des Hottentots qui sont connues & qui sont établies aux environs du cap de Bonne-Espérance, dans l'espace de 60. lieues marines, depuis le cap des Aiguilles du sud au nord, & d'autant de large du levant au couchant, il y en a plusieurs autres le long de la côte orientale, qui n'ont pas encore été découvertes, jusqu'à la Terre de *Natal*, où commence de ce côté l'empire du *Manomotapa*, qui est habité par des *Cafres*, peuples différens des Hottentots, pour les mœurs & pour la figure.

Les Hollandois ont acquis les côtes de la terre de *Natal*, pour aggrandir leurs possessions au sud de l'Afrique. Cette terre a pris son nom d'une riviere qui la traverse, & qui a son embouchure dans l'Océan, au 29. degré 30. m. de latitude méridionale. Elle s'étend le long de la côte orientale ; depuis le 28. degré jusqu'au 32. de latitude méridionale. Le pays le long de la côte est rempli de plaines & de forêts ; & il y a plusieurs montagnes de différentes hauteurs plus avant dans le pays vers l'ouest, où on ne connoît pas ses limites. On y trouve beaucoup d'animaux domestiques,

& les forêts sont remplies de bêtes féroces, sur-tout de rhinoceros.

Les habitans demeurent dans des maisons quarrées de plâtre : ils ne se graissent pas le corps comme les Hottentots, & n'ont pas le même bégayement & la même prononciation. Ils portent au col des croix suspendues, & sèment une espèce de bled de Turquie, qui sert à leur nourriture, & dont ils font un breuvage. Ils sont en commerce avec les corsaires de la mer Rouge, auxquels ils donnent des dents d'éléphants, pour des étoffes de soie, dont ils commercent par échange avec les vaisseaux de l'Europe, avec les Portugais du Mosambique, & avec les Cafres du Manomotapa.

Ces peuples sont fort noirs : ils ont la taille médiocre, mais bien proportionnée, les cheveux crépus, les dents blanches, & la mine agréable. Ils n'ont le nez ni plat ni relevé, mais bien pris. Ils sont agiles, & s'adonnent à l'agriculture & au soin de leurs troupeaux : mais ils sont indolens & paresseux, à cause de la fertilité naturelle du pays. Ils vont nus; mais ils couvrent leur nudité depuis la ceinture jusqu'aux genoux. Ils portent un bonnet de suif de bœuf sur la tête, chargé de plumes de coq. Les hommes prennent autant de femmes qu'ils veulent & qu'ils achètent par un certain nombre de vaches ou d'autre bétail. Ils demeurent dans des villages, composés de familles alliées les unes avec les autres, sous l'autorité du plus âgé d'entr'eux. Ils sont équitables & civils envers les étrangers. Ils aiment beaucoup la musique & la danse : ils sont naturellement gais, & paroissent honorer une divinité par des danses & des fêtes.

Au nord de la terre de Natal, le long de la côte orientale, est celle que les Portugais ont nommée de *los-Fornos*, habitée par des Cafres, qui n'ont ni bourgs, ni villages, ni demeures fixes.

Il y a plusieurs autres peuples qui habitent entre les deux côtes, l'orientale & l'occidentale, de la pointe méridionale de l'Afrique : mais ces Cafres ne sont guères connus que par les noms du pays qu'ils habitent; & dont on n'a encore qu'une connoissance très-imparfaite.

§. 3. Côte occidentale de la Cafreie.

Cette côte, qui est très-peu connue, ainsi que l'intérieur du pays, s'étend entre le cap Nègre, situé au 16. degré 30. m. de latitude méridionale, & le 30. de longitude, & le 25. de latitude méridionale, depuis le royaume de Benguela, qui la borne au nord, jusqu'au pays des Hottentots qu'elle a au midi. Comme il n'y a aucun port remarquable, de-là vient qu'elle n'est pas fréquentée par les Européens. On assure d'ailleurs que cette côte est presque déserte.

La partie septentrionale est occupée vers les frontières du royaume de Benguela, par les peuples nommés *Cimbebas*, gouvernés par un roi qui se qualifie *Mataman*. On dit l'air du pays fort bon, & le terrain très-fertile. On ajoute qu'on y trouve des mines de cristal & d'autres métaux; que le *Mataman*, qui est idolâtre, est quelquefois en guerre avec le roi d'Angola, & plusieurs autres circonstances qui n'ont aucune certitude. M. de l'Isle place au nord du royaume du Mataman, & sur les frontières de celui de Benguela, une nation de sauvages, qui, suivant ce qui est rapporté au tome 5. de l'histoire des voyages, ne diffèrent des bêtes brutes que par l'usage de la parole. M. de l'Isle dit quelque chose de plus fort dans la carte de la Cafreie de l'an 1708. voici ses propres termes : *Nation sauvage, que l'on dit n'avoir pas seulement l'usage de la parole.* M. d'Anville ne dit rien de cette nation.



III.

LES ISLES DE L'AFRIQUE.



LES sont répandues ou dans la mer des Indes, au levant de l'Afrique, ou à son couchant dans l'Océan Atlantique. Nous commencerons par celles qui sont dans la mer des Indes, ou la mer d'Ethiopie.

I. ISLES DE LA MER D'ETHIOPIE.

Ces isles sont toutes situées au midi de l'Equateur; celles qui sont au nord de ce cercle appartiennent à l'Asie. L'isle de Madagascar en est la principale: toutes les autres sont situées aux environs; ce qui fait que nous subdiviserons cet article en deux parties.

§. 1. *L'isle de Madagascar.*

Cette isle, dont l'intérieur n'est pas bien connu, que les naturels du pays appellent *Madecasse*, que les Portugais, qui la découvrirent en 1492. nommerent *Saint-Laurent*, & que les François, qui s'y établirent en 1664. nommerent *l'isle Dauphine*, s'étend le long de la côte orientale de l'Afrique, depuis le 13. degré, jusques vers le 26. de latitude méridionale; & elle a près de 320. lieues d'étendue du sud-ouest

au nord-est. Elle est située entre le 59. & le 66. degrés de longitude, & elle a 80. lieues dans sa plus grande largeur du levant au couchant. Comme on lui donne environ 800. lieues de circuit, elle est par conséquent la plus grande de toutes les isles connues; mais elle n'est pas peuplée à proportion de son étendue; & on n'y compte pas plus de 1600. mille habitans, tous noirs: excepté ceux d'une petite province de la partie méridionale, & la plupart des grands, qui descendent des Arabes, & qui ont conservé quelque chose de la couleur de leurs ancêtres. La raison principale qui empêche la multiplication des habitans, est que ces Insulaires observent superstitieusement les jours heureux & les jours malheureux, & qu'ils abandonnent sans pitié les enfans qui naissent les jours qu'ils croient malheureux.

L'isle est remplie de montagnes fort droites & fort hautes; mais on y voit de très-belles plaines & de grandes forêts, dont les arbres sont toujours verts. Les citronniers, les orangers, les gregadiers & plusieurs autres arbres fruitiers y croissent de toutes parts; & l'isle est arrosée par un grand nombre de rivières & de fontaines, dont l'eau est excellente. Ses richesses consistent en troupeaux, dont le soin est con-

fié aux hommes; en ris blanc & rouge & en racines, que les femmes cultivent. Les bœufs & les vaches, les brebis & les chèvres y sont en grand nombre; les rivières, les étangs & les côtes fournissent du poisson; & il y a toute sorte d'oiseaux. On y voit plusieurs autres animaux à 4. pieds; entr'autres des singes, des bêtes fauves, des crocodiles, des mouches à miel, des vers à soie, &c. le bled & le raisin n'y parviennent pas à leur maturité: l'orge & l'avoine y viennent mieux.

Les Madagascarois, ou Madecasses, sont grands, fiers, agiles, fourbes, dissimulés & ingénieux: ils s'appliquent à l'astronomie judiciaire. Les femmes y sont bienfaites & d'une complexion amoureuse: elles se tiennent fort propres, & ont la peau fort douce, quoique fort noire: elles sont quelquefois fécondes à 10. ans. Les grands en ont ordinairement quatre. L'or, l'argent & les pierres précieuses, que l'on trouve dans l'isle, ne servent que pour l'ornement des femmes: elles s'occupent beaucoup, ainsi que les hommes, du chant & de la danse.

Ces peuples, partagés en nobles & en esclaves, vivent dans des villes, des bourgs & des villages sous l'autorité de leurs chefs ou princes, qui transmettent leurs états à leurs descendans, & qui leur administrent la justice civile & criminelle. Ces princes se font souvent la guerre les uns contre les autres, pour de vieilles ou de nouvelles querelles. On suit dans toute l'isle des loix uniformes, & on y punit sévèrement le meurtre & le larcin. Les villes sont ordinairement de mille cases, & environnées de palissades & de fossés: ces cases sont bâties de planches & couvertes de feuilles; & si basses, qu'on ne sçauroit s'y tenir debout: les bourgs ne sont entourés que d'une palissade, & les villages n'ont ni palissades ni fossé.

La nourriture ordinaire de ces Insulai-

res est du lait de vache, du ris & des racines: ils mangent rarement de la chair de bœuf qu'ils font rôtir. Leur boisson est de l'hydromel ou du vin fait avec des cannes de sucre ou des bananes. L'habit des gens du commun est un morceau de toile qui les couvre depuis la ceinture jusqu'aux genoux, des sandales de cuir, & une espee de panier sur la tête. Les grands y ajoutent un pagne sur les épaules. Ils suivent les principes de la loi naturelle, n'ont pas de temples, & ne rendent aucun culte en commun à aucune divinité: mais ils sont livrés à mille superstitions ridicules. Ils croient un Dieu créateur, les bons & les mauvais esprits, & un Dieu des richesses. Ils honorent en particulier dans leurs cases une espee de grillon, qu'ils nourrissent au fonds d'un grand panier, où ils mettent ce qu'ils ont de plus précieux. Ils enterrent leurs morts avec beaucoup d'appareil, & ont un respect singulier pour les tombeaux. Ils ont l'usage de la circoncision; ce qui fait croire que les Juifs ou les Mahométans leur ont procuré quelque idée de la religion. Ils font cette cérémonie de trois en trois ans, après avoir égorgé un taureau & pratiqué plusieurs autres cérémonies. Ils font tout leur commerce par échange, & n'ont aucun usage de la monnoye.

La langue que les peuples de cette isle parlent est très-abondante: ils se servent pour l'écrire de caractères Arabes, & écrivent de la droite à la gauche. Ces caractères leur sont venus des Arabes qui s'établirent dans l'isle au XV. siècle. Leur papier se fait avec de l'écorce d'arbre.

Les François & les Anglois ont eu des établissemens dans l'isle de Madagascar, qu'ils ont été obligés d'abandonner. Les premiers y avoient construit le *Fort Dauphin*, situé sur la côte orientale de l'isle, vers son extrémité méridionale, au 25. degré de latitude méridionale, & vers le

63. de longitude. Ils en avoient jetté les fondemens en 1642. en prenant possession de l'isle.

§. 2. *Isles de la mer d'Ethiopie, situées aux environs de celle de Madagascar.*

1. On voit au nord de l'isle de Madagascar les isles suivantes.

Les isles d'*Amirante*, dont il y en a 7. de principales : elles sont situées entre le 3. & le 5. degrés de latitude méridionale & s'étendent du sud-est au nord-est : elles sont peu connues.

Les *Sept-Sœurs*, ou les *Sept Irmas*, sont sept petites isles situées à l'est de celles de l'*Amirante* ; & les *Sept-Freres* ou les *Sept-Irmas*, sont 7. autres isles situées à l'est de celles des *Sept-Sœurs*. Toutes ces isles appartiennent aux Portugais : elles sont peu considérables, & la plupart inhabitées.

2. Au nord-ouest de l'isle de Madagascar dans le détroit ou canal de Mozambique sont les isles de *Comoro*, au nombre de quatre, situées vers le 11. degré 30. m. & le 12. 15. m. de latitude méridionale, gouvernées par plusieurs roitelets, qui se font souvent la guerre. La plus grande & la plus étendue, qu'on nomme *Comoro*, est la plus occidentale, & la moins habitée, à cause de sa stérilité, & on n'y voit qu'un petit nombre d'habitans qui y ont peine à vivre.

Celle de *Molalé* ou de *Mobilis*, est située au sud-est de celle de *Comoro*. Elle est bien peuplée ; mais les habitans sont fort grossiers & barbares.

L'isle de *Jobanna* ou *Anjouan*, est située à l'est de *Molalé* : elle est diversifiée par des vallées arrosées par des ruisseaux, & par des montagnes fertiles. On y recueille beaucoup de fruits, & elle a d'excellens pâturages ; mais l'air n'y est pas sain. Sa principale richesse est en *Coris* petit coquillage, qui sert de monnoye en divers en-

droits de l'Asie, & en figures. Elle est faite en forme de triangle inégal, dont le côté le plus étendu a environ 7. à 8. lieues d'étendue ; les deux autres sont moins étendus. Les habitans qui sont hardis & entreprenans, mais indolens & paresseux, sont basanés : ils descendent d'une race d'Arabes, qui s'y établit anciennement : cette isle a appartenu autrefois aux Portugais.

Enfin l'isle de *Mayoto* située au midi de celle d'*Anjouan* est la 4.^e & elle est assez peuplée. Elle est de difficile accès, étant environnée d'écueils. Les habitans de ces isles professent un Mahoméisme relâché.

3. Au levant de l'isle de Madagascar sont les isles de *Bourbon* & de *Maurice*. La première, située au 20. degré 30. m. de latitude méridionale, & au 71. 30. m. de longitude, fut découverte au commencement du XVI. siècle par les Portugais qui lui donnerent le nom de *Mascaragnas* : mais les François, après en avoir pris possession en 1654. lui donnerent le nom de *Bourbon*. Ils s'y établirent entièrement en 1672. & ils y ont construit 3. bourgades, qui sont celles de *S. Denys*, *S. Paul* & *Ste. Susanne* ; avec autant de paroisses desservies par les Lazaristes, & un grand nombre d'habitations. Le gouverneur & le conseil de l'isle résident dans la première de ces trois bourgades, où on a établi un hôpital, qui peut contenir 4. à 500. lits. Cette isle, qui sert d'entrepôt aux vaisseaux de la compagnie Française qui vont aux Indes, est fertile en plantes, en manioc, en tabac, & sur-tout en café : on y recueille aussi du bled, du coton, de l'aloës, du poivre blanc, du benjoin & de l'indigo ; & on y fait beaucoup de sucre. On y trouve aussi de l'ébène, & il y a plusieurs arbres fruitiers. L'air y est chaud, & fort sain ; mais l'isle est sujette à de violens ouragans, qui l'ont rendue déserte pendant long-tems. Elle a 30. lieues de long sur 20. de large, est arrosée par plusieurs rivières & ruisseaux,

& très-fertile. Les rivières y sont poissonneuses : il y a quantité de perroquets & d'autres oiseaux, de bêtes à corne, de cochons, de chèvres & de sangliers. On n'y trouve aucun animal nuisible : il y a de hautes montagnes & un volcan. On y comptoit 2000. habitans en 1715. sçavoir, 900. libres & 1100. esclaves ; mais le nombre en a augmenté depuis.

L'isle *Maurice*, est située vers le nord-est de celle de Bourbon & le 20°. degré de latitude méridionale, & elle en est séparée par un canal de 35. lieues. Les Hollandois qui s'y établirent vers la fin du XVI. siècle lui donnerent ce nom de celui du prince d'Orange amiral des Provinces-Unies. Ils l'ont abandonnée en 1703. & les François qui s'y sont établis en 1721. l'appellent l'isle de France. On lui donne 15. lieues de tour, & elle en a 40. suivant l'abbé Lenglet : il y a un fort bon havre, où on a établi un arsenal pour la marine. Il y a des montagnes couvertes d'arbres toujours verts, & on y trouve de l'ébène. Les côtes sont fort poissonneuses, & il y a une grande quantité de tortues, de vaches marines & de toutes sortes d'oiseaux ; mais il n'y a pas d'animaux à 4. pieds. L'air y est fort sain.

4. Au sud-est de l'isle de Madagascar & au sud de celle de Bourbon, est l'isle de *Don Juan de Lisbonne*, située au 27. degré de latitude méridionale. Elle est possédée par des Arabes, qui y vivent sous l'autorité d'un d'entr'eux qualifié *Roi*. Ce prince réside dans un grand bourg peuplé de 4. à 500. familles, & situé à 4. ou 5. lieues d'une rade. L'isle contient environ 300. autres familles : elles sont la plupart de Noirs, sujets des Arabes

II. ISLES DE LA MER ATLANTIQUE.

Nous partagerons ces isles en 5. articles, en commençant par le nord ; sçavoir,

1°. les isles *Açores* ; 2°. celles de *Madere* ; 3°. les *Canaries* ; 4°. les isles du *Cap-Verd* ; 5°. les isles de la *Mer de Guinée*.

§. 1. Les Açores.

Ces isles sont situées dans la mer du Nord ou dans l'Océan septentrional, entre l'Afrique & l'Amérique ; & comme elles sont plus voisines des côtes de l'Afrique que de celles de l'Amérique, le commun des géographes les attribue à l'Afrique. Elles s'étendent au nord-ouest de l'isle de Madere & des Canaries, depuis le 37. degré de latitude septentrionale jusqu'au 40. & entre le 346. & le 353. de longitude, prise depuis l'isle de Fer, ou depuis le 7. jusqu'au 14. de longitude occidentale.

Elles étoient en friche, incultes, inhabitées & pleines de forêts, lorsque les Flamans les découvrirent vers le milieu du XV. siècle, & peuplèrent celle de Fayal ; de là vient qu'on les appelle les isles *Flamandes* : on les appelle *Tercères*, du nom de la principale. Les Portugais s'y établirent quelque tems après, & les nommerent *Azores*, à cause de la grande quantité d'Autours, nommés *Azor* en Portugais, qu'ils y trouverent ; & elles ont appartenu depuis à la couronne de Portugal.

On y jouit d'un air pur & sain ; elles sont fertiles en vin & en fruits ; le bétail y abonde, & on y recueille assez de grain pour la subsistance des habitans, qui ne sont pas riches, à cause de leur peu de commerce. Elles sont sujettes à des feux souterrains, qui y excitent de tems en tems des tremblemens de terre : il s'ouvrit entr'autres dans la mer de ces isles le 31. Décembre 1710. un volcan qui y rentra le 17. de Novembre de l'an 1723.

On compte 9. principales isles des Açores, & 2. moindres.

1. *Tercère*, est la principale ; elle a 15. ou 16. lieues de tour. Elle est bordée de

rochers escarpés, & on n'y peut aborder commodément que par la rade ou havre d'Angra, qui en est la ville capitale & de toutes ces îles. Celle de Tércère est fertile & agréable, abondante en bled, en vin, en fruits, en poisson & en viande; mais elle manque d'huile & de sel; & il y a peu de chasse & d'oiseaux. En divers endroits elle est pleine de rochers raboteux & de forêts: les bœufs de l'île sont plus beaux & plus grands que ceux de l'Europe. On y trouve plusieurs fontaines d'eau chaude. L'île, dont le principal commerce est en pastel, est assez bien peuplée; on y voit plusieurs gros villages, & quelques châteaux ou forteresses; & on y compte en tout 20. mille communians: elle peut fournir 6000. hommes capables de porter les armes.

ANGRA, qui signifie en Portugais, une anse capable de recevoir des vaisseaux, est située sur la côte méridionale de l'île au 38. degré de latitude & au 351. de longitude. Elle est petite, mais assez agréable: elle est assez peuplée. Son port fait en forme de croissant, est assez mauvais: il est défendu par une triple batterie, presque à fleur-d'eau, & de plus par un fort bâti sur un rocher & par d'autres fortifications. C'est le séjour du gouverneur & du conseil qui gouverne les Açores pour le roi de Portugal. Il y a un siège épiscopal sous la métropole de Lisbonne, établi au XVI. siècle. Toutes ces îles sont sous la juridiction de l'évêque.

Les maisons d'Angra sont bien bâties, mais mal meublées, & n'ont qu'un étage. Les églises y sont fort belles & fort décorées, quoique les habitans soient pauvres, & que l'argent y soit rare. On y compte 7. paroisses, dont la cathédrale de Saint Sauveur est la principale, un collège de Jésuites, 3. autres maisons religieuses d'hommes; savoir, une d'Augustins, qui enseignent la philosophie & la théologie, & les

2. autres de Franciscains & 4. maisons religieuses de filles; on y voit aussi un arsenal de la marine & un tribunal de l'inquisition. On y compte 40. familles nobles, & il y en a autant dans les autres îles. Les François, les Anglois & les Hollandois y ont des consuls. Le bourg de Praga est ensuite le principal lieu de l'île.

2. & 3. *Corvo* & *Flores*, sont situées à une lieue l'une de l'autre, & elles sont les plus occidentales. La dernière a 7. lieues de tour & est abondante en pastel, & en vivres: elle est à 70. lieues de l'île de Tércère, vers le nord-ouest.

4. *Fayal*: c'est la 3^e. îlle des Açores; on lui donne environ 18. milles d'étendue. Elle abonde en gros bétail, en poisson & en pastel. *Vila d'Orta*, qui en est la seule ville, a une mauvaise citadelle. Parmi les habitans plusieurs descendent des Flamands, qui la découvrirent & qui la peuplèrent au XV. siècle. Elle est située au couchant de celle de Tércère; les Jésuites en sont seigneurs temporels, & y ont un collège: on y compte 5000. communians, avec 3. paroisses & 4. maisons religieuses, deux d'hommes & 2. de filles.

5. A trois lieues au sud-est de Fayal est l'île de *Pico*, qui a environ 15. lieues de circuit, & qui prend son nom d'une haute montagne, qui jette quelquefois des flammes; quelques-uns prétendent qu'elle surpasse le pic de Teneriffe en hauteur. L'île est fertile en vivres, & produit le meilleur vin des Açores: on y voit plusieurs gros villages.

6. *S. George*, est située à 4. lieues au nord-est de Pico.

7. *Graciosa*, située à 7. lieues de celle de Tércère vers le nord-est: elle tire son nom de la beauté de sa campagne & de l'abondance des fruits qu'elle produit: elle a cinq ou six lieues de tour, & contient quelques châteaux pour la défense de ses côtes.

8. & 9.

8. & 9 *S. Michel & Ste. Marie*, sont situées au sud-est de Tércère. La première, que les Portugais appellent *San-Miguel*, est la seconde des Açores ; elle a près de 20. lieues de long , & on y compte 7. à 8000. communians. On y recueille du pastel ; & il y a plusieurs terres labourables : mais elle est fort sujette aux tremblemens de terre ; & il n'y a ni havres ni rivieres. *Puncta del Gado* en est le chef lieu. Les Jesuites y ont un collége. On y voit plusieurs autres bourgs & villages.

L'isle de *Ste. Marie* est située à 12. lieues au sud de la précédente. Elle a 10. à 12. lieues de circuit. Ses côtes sont environnées de rochers fort escarpés. Ses habitans sont assez bien pourvus des choses nécessaires à la vie.

§. 2. *Isles de Madere.*

Nous leur donnons le nom d'*Isles*, parce que nous joignons à l'isle de Madere, celle de *Porto Santo*, qui n'en est pas éloignée, & qui est sous la même domination.

L'isle de Madere est située au 32. degré 30. m. de latitude septentrionale, & elle s'étend depuis le 1. jusqu'au 2. degré de longitude. Les Portugais la découvrirent en 1409. & lui donnerent son nom, à cause de la grande quantité de bois ou de forêts, dont elle étoit remplie. Ils y mirent le feu ; ce qui la rendit extrêmement fertile. Elle est beaucoup plus longue que large, & s'étend du levant au couchant dans l'espace d'environ 18. lieues communes de France : elle en a 8. ou environ dans sa plus grande largeur du midi au nord. On y jouit d'un ciel pur & serein, & d'un air tempéré.

Elle n'étoit pas habitée lorsque les Portugais en firent la découverte. Ils la peuplerent ; & en 1625. on y comptoit plus de 6000. maisons, dont le nombre a beaucoup augmenté depuis. Elle est arrosée par 7. à 8. rivieres & par plusieurs ruisseaux

Tome IV.

qui descendent des montagnes, qui sont cultivées ; mais comme l'isle ne produit pas assez de bled pour la nourriture des habitans, on est obligé de s'en procurer d'ailleurs. On est dédommagé par l'abondance de vin qu'on y recueille, & dont il y en a de 4. sortes. Le plant en a été apporté de Candie ; & années communes on y en recueille 28000. pieces. On y recueille aussi beaucoup de citrons, d'oranges, de bananes & autres especes de fruits, & il y a des cannes de sucre. L'isle abonde en animaux domestiques & en gibier ; & on n'y voit aucune sorte d'animaux venimeux. Il y a des arbres dont on tire la gomme, & c'est ce qu'on appelle *Sang-de-dragon*. Les habitans sont affables, & s'adonnent au commerce ; la sobriété dont ils font profession, fait qu'ils se ressentent moins des plaisirs de l'amour auxquels ils sont fort livrés. Ils sont toujours habillés de noir, ne marchent jamais sans épée & sans poignard, & affectent beaucoup de gravité. Leurs maisons sont fort simples, le toit est en plate-forme.

Les Portugais ont partagé cette isle en 4. parties qui contiennent en tout 7. à 8000. maisons sous 36. paroisses soumises à l'autorité d'un évêque, qui réside à FUNEHAL, capitale de l'isle. C'est dans le port de cette ville que se fait tout le commerce de l'isle. Elle est située dans une vallée au milieu de la côte méridionale, au pied d'une montagne qui a 5. quarts de lieue de hauteur. Son nom lui a été donné à cause de la quantité de fenouil qu'on trouve aux environs. Elle s'étend en forme de croissant le long du port ; les rues sont mal percées, & les maisons n'ont rien de remarquable ; mais elle est grande & bien peuplée. On y compte 10. mille habitans, dont 800. sont religieux ou religieuses. Le gouverneur de l'isle réside dans la citadelle, & elle est défendue par deux autres forteresses. La cathédrale de la Vierge est

L 1

bien bâtie à la moderne, & son clergé est riche & nombreux. Les autres Eglises sont assez belles, sur-tout celle des Jesuites, qui y ont un collège. Il y a une collégiale, 3. couvents d'hommes & 3. de religieuses. Les Portugais sont le moindre nombre des habitans : la plûpart d'entr'eux sont des Mulâtres & des Negres, qui font tous les travaux de l'agriculture. Le commerce les rend égaux, & ils ne font pas difficulté de s'allier ensemble par des mariages. Le port est incommode & dangereux. La seconde ville de l'isle est *Machico*, dont la paroisse est sous le titre de Sainte Croix ; il y a un couvent de religieuses de l'ordre de S. Bernard. Il y a 4. hôpitaux dans l'isle.

L'isle de *Porto-Santo*, située à 18. ou 20. lieues : au nord de celle de Madere, fut découverte en 1418. par les Portugais, qui s'y étant établis, la cultivèrent. Elle étoit auparavant déserte. Elle n'a qu'environ cinq lieues de tour. Elle manque de port, & a seulement un golfe assuré. Les habitans recueillent assez de bled & d'autres grains pour leur nourriture. Il y a quantité de bœufs, de sangliers & de lapins ; & les arbres fournissent beaucoup de gomme, nommée *Sang de dragon* : ils recueillent abondamment de la cire & du miel ; & la pêche y est fort bonne. Ils dépendent pour le spirituel de l'évêque de Funchal.

§, 3. *Les Canaries.*

Les Canaries, connues des Anciens sous le nom d'*Isles Fortunées*, sont situées entre le 27. degré 30. m. & le 29. 25. m. de latitude septentrionale, & elles s'étendent entre le 1. méridien, qui passe par l'isle de Fer la plus occidentale de toutes. La 5^e. la plus orientale, n'est qu'à 100. lieues au midi de l'isle de Madere, & à 50. de la côte occidentale de Zara ou de l'Afrique. Après avoir été négligées pendant long-tems, les Espagnols ou Castillans en firent la décou-

verte à la fin du XIV. siècle, sans se mettre en peine de s'y établir. Jean de Bétancourt gentilhomme François ayant obtenu en 1417. la permission d'en faire la conquête, de Jean II. roi de Castille, en soumit trois ; & son neveu en soumit une quatrième. Bétancourt céda cette conquête à Henri prince de Portugal, qui ayant envoyé une flotte en 1447. avec des troupes, continua de subjuguier les peuples qui les habitoient ; mais le roi de Castille ayant formé des prétentions sur ces isles, elles sont restées à l'Espagne par un traité conclu à la fin du XVI. siècle entre Ferdinand roi de Castille & d'Aragon & Alphonse V. roi de Portugal.

Les peuples qui les habitoient, quand les Espagnols les découvrirent, étoient gouvernés par divers chefs, qui avoient les prémices de toutes les nouvelles mariées : ils étoient habillés de peau & de feuilles de palmier, & se rasoient la barbe avec des pierres aiguillées & tranchantes. Ils se servoient pour armes de bâtons & de pierres, se nourrissoient de bled, d'orge, de lait, de légumes, de lézards & de serpens ; & on prétend qu'ils faisoient allaiter leurs enfans par des chèvres. Quant à la religion, ils étoient idolâtres, mais leur culte n'étoit pas uniforme. Tous les anciens habitans sont aujourd'hui confondus avec les Espagnols établis dans ces isles, après avoir embrassé le religion Chrétienne. Quelques-uns ayant refusé de s'y soumettre se retirèrent dans les montagnes ; mais il n'y en reste plus aujourd'hui, & ils sont tous soumis.

On compte douze isles parmi les Canaries : mais il n'y en a que sept qui soient un peu considérables. les autres ne sont proprement que des îlots.

L'air y est fort chaud, mais sain, & sujet à de grandes variations, sur-tout dans l'isle de Ténériffe, en sorte qu'on y passe subitement de la chaleur la plus vive au froid.

le plus piquant. On y fait communément la recolte aux mois de Mars & d'Avril. Le terroir en est inégal, & rempli de rochers: il est néanmoins communément bon & fertile, & on y recueille tout ce qui est nécessaire à la vie. Elles sont sur-tout abondantes en excellent vin, dont il s'y fait un grand commerce. L'orge est le grain qu'on y recueille le plus abondamment, & il y a une grande quantité de fruits excellens; mais l'eau n'y est bonne qu'autant qu'elle a été filtrée par des vases d'une pierre poreuse, qu'on appelle des *Bilbao*. Les pins y produisent une gomme noire, ou poix fort recherchée. Il y a aussi des cannes de sucre, du miel & de la cire. On recueille du sel sur les côtes, qui sont fort poissonneuses. Ces isles nourrissent beaucoup de bétail & plusieurs sortes d'oiseaux, parmi lesquels les ferins sont les plus célèbres.

Les habitans des Canaries sont forts & robustes. Leur couleur est brune ou bafanée, & tient le milieu entre le blanc & le noir; ils ont le nez plat & large; l'esprit vif & l'humeur guerrière. Les Espagnols appellent *Guachas*, ceux qui descendent des anciens insulaires qui se sont civilisés peu à peu: ils parlent lentement & entre les dents & les lèvres, & ont conservé l'ancien langage de ces isles; mais ils parlent aussi l'Espagnol: ils passent pour de grands mangeurs.

Les sept principales isles des Canaries sont les suivantes.

1. *L'Isle de Canarie*, située au milieu de toutes les autres, qui en ont pris le nom, est une des plus considérables & la plus riche, quoiqu'elle ne soit pas la plus étendue; n'ayant que 30. lieues de circuit. Elle fut soumise à la couronne d'Espagne en 1485. Elle contient 4. villes ou bourgs dont la principale, que les étrangers appellent *Canarie*, & les gens du pays *Ciudad de Palmas*, en est la capitale & de toutes ces

isles. Le siège de l'évêché du pays y fut transféré en 1486. ce siège avoit été érigé vers l'an 1430. par le pape Martin V. qui l'établit d'abord dans l'isle de Lancerote, sous la métropole de Seville. L'évêque jouit de 10. mille écus de revenu. Sa juridiction s'étend sur toutes les isles Canaries, qui renferment 4. villes, 46. bourgades & 50. paroisses.

Ciudad de Palmas est aussi le siège du Parlement ou de l'audience royale de ces isles, & du tribunal de l'inquisition. L'évêque & le gouverneur résident néanmoins dans l'isle de Ténériffe. *CANARIE* est située vers le sud-ouest de l'isle, à une lieue & demie de la rade, au 28 degré de latitude & au 2. 15. m. de longitude. Elle est défendue par deux châteaux, à une lieue de tour & contient environ douze mille habitans. Les maisons n'ont que deux étages, & leur toit est en terrasse: outre la cathédrale, dont le chapitre est composé de 8. dignitaires, 16. chanoines & 12. prébendiers; les Dominicains, les Franciscains, les Bernardins & les Récollets y ont des couvens & les Jésuites un collège dépendant de leur province d'Andalousie. Les François y tiennent un consul.

1. *Ténériffe*, située au couchant de l'isle de Canarie est la plus étendue de toutes. Elle a 18. lieues de long sur 8. à 10. de large, & on lui en donne 60. de circuit. Elle est presque entièrement environnée de montagnes inaccessibles, & remplie d'autres montagnes escarpées & raboteuses. Son terrain est plein de nitre, de soufre & de vitriol: aussi souffrit-elle entr'autres en 1704. un violent tremblement de terre. Du reste c'est la mieux peuplée, la mieux cultivée & la plus fertile de toutes les Canaries. Elle est remplie de fontaines & de sources. Parmi les habitans les gens de distinction sont civils & affables; mais le menu peuple est fier & peu laborieux.

Entre plusieurs villes ou bourgs, qui sont dans cette île, la principale est *San-Christoval de la Laguna*; l'évêque & le gouverneur des Canaries y font leur résidence. La cathédrale où la principale paroisse est bien servie: il y a aussi 2. paroisses avec 6. communautés religieuses, 4. d'hommes & 2. de filles. Elle est située auprès du Pic, & près d'un lac qui lui donne son nom, partie sur une montagne, & partie dans un terrain uni. Elle est grande, bien ramassée, & dans un aspect agréable. La plupart des maisons sont de pierre & couvertes de tuiles; mais les rues n'en sont pas régulières. Il y a quelques beaux édifices, sur tout autour de la grande place: la ville est fort commerçante.

Le bourg de *Santa Cruz* est défendu par la principale forteresse de l'île, composée de 4. bastions. Il y a plusieurs fortrins qui défendent la côte de l'île dans l'endroit où elle est accessible. Les Jésuites ont une maison dans le bourg d'*Ortava* ou *Ortava*, & les Anglois un consul; mais la principale curiosité de l'île est le fameux *Pic* ou montagne, qui passe pour la plus haute montagne du monde, & dont le sommet est à 2212. toises au-dessus de la mer. La pointe du Pic est une espèce de cône tronqué, creux en dedans. Son ouverture est un volcan; & il en sort une fumée sulphureuse. On n'y peut monter qu'aux mois de Juillet & d'Août, parce que dans les autres tems elle est toute couverte de neige, quoiqu'on n'en voye jamais dans ces îles.

3. *Gomere*, île située au sud-ouest de celle de Ténériffe, fut conquise par les Espagnols en 1445. Elle a environ 22. lieues de circuit avec une petite ville de même nom: elle est fertile en fruits, en cannes de sucre & en vin.

4. L'île de *Fer*, située au sud-ouest de celle de Gomere est la plus occidentale des Canaries. Elle a environ 7. lieues de

long sur 6. de large, & 22. de circuit; & elle est à 18. lieues au sud-ouest de celle de Ténériffe. Elle fut soumise par les Espagnols dans le même tems que la précédente. On a déjà remarqué que les François faisoient passer par cette île le premier méridien ou le 1. degré de longitude: il y a un bourg de même nom. On a prétendu qu'on y voyoit un arbre fort haut, environné d'une nuée, laquelle distilloit suffisamment de l'eau pour l'usage des habitans & des bestiaux; mais ce fait paroît absolument fabuleux.

5. *Palma* est une île située au nord-ouest de celle de Ténériffe: elle n'a que 26. lieues de circuit; mais elle est fort peuplée. Les Espagnols qui la soumièrent en 1460. y établirent le Christianisme parmi les habitans, qui furent assez long-tems à l'embrasser. Ses principales villes ou ses principaux bourgs sont *S. Cruz de la Palma*, & *S. André*. La montagne des *Chéures* a un volcan qui vomit des flammes, & qui excita en 1677. un violent tremblement de terre dans l'île. Elle abonde en pâturages, & on y recueille d'excellent vin & beaucoup de fruits: il y a des cannes de sucre.

6. *Fori-Aventure* est située à 18. lieues au nord-est de celle de Canarie. Ce fut la première que soumit Jean de Bétancourt en 1417. Elle a environ 56. lieues d'Espagne de circuit, en ayant 25. de long sur 8. de large. Il y a une petite ville de même nom & quelques villages.

7. *Lancerote* ou *Lancarote* est la septième des îles Canaries, & la plus orientale de toutes. Elle est située au nord-est de la précédente, dont elle est séparée par un détroit de 5. lieues de large. On lui donne 12. lieues de long sur 7. & demie de large. Jean de Bétancourt la soumit en 1417. Le principal bourg porte le nom de l'île. Il y en a quelques autres avec divers villages, qui souffrirent beaucoup

d'un volcan qui s'ouvrit en 1730. sur une des montagnes de l'isle. Plusieurs furent réduits en cendres, & leurs habitans étouffés. Elle ne produit que de l'*Ourche*, qui est une plante propre pour la teinture, dont les habitans font commerce. Il y a aussi beaucoup de chèvres. A 3. lieues du principal bourg, il y a deux ports, dont l'entrée est dangereuse.

§. 4. *Les isles du Cap-Verd.*

Le Cap Verd, situé sur la côte d'Afrique environ à 30. lieues communes de France, à l'est de ces isles, leur a donné son nom. Elles étoient presque désertes lorsqu'elles furent découvertes au nom du roi de Portugal en 1462. par Antoine Noli Génois; les Portugais s'y établirent ensuite. Elles s'étendent depuis le 14. degré 30. m. jusqu'au 17. 45. m. de latitude septentrionale, & entre le 353. & le 356. de longitude, ou depuis le 4. jusqu'au 7. de longitude occidentale. Comme elles étoient en friche, les Portugais les ont cultivées, & y ont apporté divers animaux & oiseaux domestiques qui y ont fort multiplié: on y recueille du vin, du ris, du millet, du bled de Turquie, & de toutes sortes de fruits, que la terre produit la plupart sans culture; & la mer y est fort poissonneuse: mais l'air y est fort chaud & malsain. Le terroir y est communément pierreux & stérile. Les habitans sont la plupart Nègres ou Mulâtres. Les Portugais s'étant alliés avec eux par les mariages, il est arrivé de-là que tous les habitans de ces isles ont aujourd'hui le teint couleur de cuivre. Il n'y a que ceux qui habitent celles de S. Iago & de S. Philippe, qui soient vassaux immédiats de la couronne de Portugal. Les autres isles appartiennent à divers seigneurs Portugais.

On croit que ces isles sont les *Gorgones* des Anciens: on en compte 10. & en y ajoutant quelques écueils, on pourroit en

compter jusqu'à 20. Les plus considérables sont les suivantes.

1. *Sant-Iago* ou *S. Jacques* qui est la plus étendue & la meilleure de toutes. On lui donne 85. lieues de tour. Il y croît du ris, des cannes de sucre, du coton, du tabac & de l'indigo; & on y recueille aussi un peu de bled & de vin dans les vallons. Le gouverneur Portugais & l'évêque de toutes ces isles résident dans la ville de RIBERAGRANDE qui en est la capitale. Elle est située entre deux hautes montagnes, où coule une rivière qui l'arrose, au 15. degré de latitude, & au 354. de longitude. On y compte 500. maisons. Le port nommé *Sainte-Marie* est au nord de la ville. L'évêché, qui fut érigé au XVI. siècle, est sous la métropole de Lisbonne.

L'évêque & les chanoines de la cathédrale doivent être Portugais d'origine; mais pour le service des autres isles, & pour les fonctions subalternes de celle de Sant-Iago, on admet les Mulâtres & les Nègres aux degrés ecclésiastiques; ce qui forme dans le diocèse un clergé fort ignorant & fort déréglé.

Outre la cathédrale, qui est assez belle & qui a un chapitre composé de 25. à 30. chanoines, presque tous Noirs, il y a 3. maisons religieuses, l'une de Franciscains, & les 2. autres de filles; les uns & les autres sont Nègres.

Il y a 3. ou 4. autres petites villes dans l'isle, avec plusieurs villages bien peuplés. *Praga* est la principale ville après la capitale, dont la plupart des habitans sont Portugais: mais dans le reste de l'isle, il y a 20. Nègres pour un blanc. En général ces habitans y sont pauvres, & y vivent pauvrement. Le gouverneur Portugais qui réside à Sant-Iago, a sous son autorité toutes les isles du Cap-Verd, & tous les domaines des Portugais dans la haute Guinée.

2. L'isle de *Fuego* ou du *Feu*, ou de *S. Philippe*, située au couchant de la pointe

méridionale de celle de S. Iago, est ainsi nommée, à cause qu'on y trouve un volcan qui fait la principale partie de l'île. Elle est longue d'environ 5. lieues. Il y a 3. à 4. cens habitans, la plûpart Nègres, qui ont des chèvres & de la volaille : mais l'eau douce y est fort rare.

3. *Brava* ou *S. Jean*, île située au midi de la précédente, & la plus méridionale de celles du Cap-Verd : elle a un fond de roches aigues. On y recueille d'excellent vin : les Portugais y ont un bourg. Il y a beaucoup de salpêtre ; & elle est abondante en poissons & en tortues. Il y a 200. insulaires.

4. *Mayo*, située à l'est de celle de Saint-Iago, fut ainsi nommée, parce qu'elle fut découverte le premier de May. Elle a environ 7. lieues de circuit, & elle est presque ronde. On y trouve 2. montagnes hautes : le reste du terrain est uni. Quoiqu'il soit sec & stérile, c'est néanmoins l'île la plus habitée & la mieux cultivée de celles du Cap-Verd, après celle de Sant-Iago. Il y a une saline considérable, avec 3. villages. *Pinosá*, qui est le principal, a 2. églises. Les maisons ne sont que des cabanes. Les insulaires, au nombre de 230. ou environ, sont presque tous Nègres.

5. *Bonaviste*, située au nord de celle de Mayo. On lui donne 20. lieues de tour. L'intérieur est un peu montagneux. Elle produit du coton & du sel.

6. L'île du *Sel*, située au nord de la précédente : elle tire son nom de la quantité de sel qui s'y forme dans l'espace de deux milles. Du reste elle est stérile, & ne nourrit que quelques chèvres fort maigres & des oiseaux sauvages. Le roi de Portugal n'y entretient que quelques Nègres. Elle a 18. lieues de circuit.

7. *S. Nicolas*, située au nord-ouest de celle du Sel, est une des plus considérables des îles du Cap-Verd. Elle est de forme triangulaire : le côté le plus étendu a 30.

lieues de long, & les autres 20. chacun. Le terroir est montagneux, pierreux & stérile : mais au milieu de l'île, il y a des vallées cultivées, où on trouve des vignes & du bois à brûler. Le chef-lieu, qui est dans un vallon & qui porte le nom de l'île, est composé de 14. à 1500. habitans, tous noirs ou de couleur de cuivre, avec des cheveux frisés : ils parlent le Portugais assez purement. Il y a plusieurs autres habitans dispersés dans l'île sous l'autorité d'un gouverneur. On y trouve beaucoup d'ânes & de chèvres.

8. 9. & 10. Les îles de *Sainte-Lucie*, *S. Antoine* & *S. Vincent*, situées au nord-ouest de celle de S. Nicolas, sont peu considérables, & la dernière est déserte. Il y a deux montagnes fort hautes dans celle de S. Antoine. On trouve de grandes tortues dans celle de Sainte-Lucie. Il y a 2500. habitans dans l'île de S. Antoine, qui appartient au marquis das-Minhas : 2000. sont des Nègres esclaves, les autres sont des Nègres libres. L'île abonde en vivres. Le chef-lieu situé dans l'intérieur de l'île, a 500. habitans capables de porter les armes, sans les esclaves, avec un couvent de Cordeliers.

§. 5. *Îles de la mer de Guinée.*

Elles sont situées sur la côte de la Guinée ou la côte occidentale d'Afrique, entre le 1. & le 26. degrés de longitude ; & elles s'étendent depuis le tropique du Capricorne, jusques vers le 12. degré de latitude septentrionale : mais il n'y en a aucune de bien considérable.

1. Celles de *Bisagos* prennent leur nom des peuples Nègres qui les habitent, & sont les plus septentrionales : elles s'étendent sur la côte du Sénégal, depuis le 10. degré de latitude septentrionale, jusques vers le 11. 30. m. entre le 2. & le 3. de longitude depuis l'embouchure de la rivière de S. Domingue, jusqu'à celle de Rio-Gran-

de. On en compte 14. de principales. Elles sont fertiles, étant arrosées par divers ruisseaux : on y recueille sur-tout beaucoup de ris. Chaque isle a son roi particulier indépendant les uns des autres. Les Nègres qui les habitent sont grands & robustes. Ils sont idolâtres & cruels envers leurs ennemis.

2. Nous comprenons parmi ces isles celles de *Jaté*, de *Buffis*, de *Bissao* & de *Boulam*, qui s'étendent le long & auprès de la côte du Sénégal, du nord-ouest au sud-est, & qui sont formées par l'embouchure ou le cours de diverses rivières d'un côté, & par la mer de l'autre. Celle de *Bissao* est considérable, & on lui donne

40. lieues de tour. Le terroir en est agréable, fertile & bien cultivé; & on y recueille beaucoup de ris & de maïs : les bœufs & les vaches y sont d'une grosseur considérable. Il y a plusieurs sortes de fruits; & il y croît beaucoup de palmiers. L'isle est bien peuplée; mais les habitans demeurent dans des cabanes dispersées. Outre le fort des Portugais, on n'y compte que deux villages situés auprès de ce fort.

Les habitans, qui sont très-bons marins, sont des Nègres payens ou idolâtres de la tribu des *Papels*, gouvernés par un roi despotique, qui a sous son autorité 8. roitelets ou gouverneurs de province. Quand quelqu'un de ces princes vient à mourir, on étrangle & on enterre avec lui une trentaine de ses esclaves des deux sexes; & on enterre aussi avec lui toutes ses richesses. Le royaume est électif. Le roi demeure à une demi-lieue du principal port de l'isle, qui est bon & fort commerçant.

Les Portugais avoient un fort dans cette isle avec une paroisse & un couvent de Franciscains; & ils sont la plupart mariés à des Nègresses du pays. On compte dans cette paroisse 150. hommes & 400. fem-

mes, qui se disent Portugais, quoiqu'ils soient entièrement noirs. Les Portugais ont abandonné le fort depuis le commencement de ce siècle. Il y a d'ailleurs plusieurs Nègres qui ont reçu le batême. Les peuples de ces isles vont souvent en guerre dans la terre-ferme contre les *Biaffares*, sur lesquels ils tâchent de faire des esclaves. Les François ont un comptoir dans l'isle de *Bissao*.

3. L'isle de *Fernand-Pao* porte le nom d'un Portugais qui la découvrit en 1472. Elle est située près de la côte de Guinée, vers le 2. degré de latitude septentrionale, & le 28. de longitude. Les Portugais y ont un fort : du reste elle est peu considérable.

4. Les Portugais sont aussi maîtres de l'isle *du Prince*, située dans le golfe de Guinée, entre la précédente & celle de saint Thomas. Le port est au septentrion, où il y a un village, & il y a aussi quelques hameaux répandus dans l'isle : on y compte en tout 200. maisons occupées par une quarantaine de Portugais & 3000. esclaves. Le terroir en est assez fertile.

5. L'isle de *S. Thomas* ou *S. Thomé*, est située à quelques m. de la ligne équinoxiale, au 26. degré 15 m. de longitude, & à 60 lieues de la côte occidentale d'Afrique. Les Portugais qui la découvrirent le jour de saint Thomas vers l'an 1460. & non l'an 1405. comme le dit Hubner après l'abbé Lenglet, ni en 1495. suivant Volgien, lui donnerent le nom de cet Apôtre : ils la négligèrent pendant long-tems, & ne s'y établirent qu'au seizième siècle, à cause de la commodité de l'isle, pour y faire prendre des rafraichissemens à leurs vaisseaux qui vont aux Indes Orientales. Les Hollandois la prirent sur eux en 1641. mais ils l'abandonnerent quelques années après, à cause que l'air y est mal sain pour les Européens. Les Portugais l'ayant reprise, y firent élever une forteresse pour sa défense & l'ont conservée depuis.

On ne convient pas de son étendue : les uns lui donnent 20. lieues de diamètre , & d'autres seulement 12. & 36. de circuit : elle est ronde. L'air y est extrêmement chaud : ce qui fait qu'il n'y a que les Nègres qui puissent s'y soutenir , & que les Européens n'y passent pas 50. ans. Le bled qu'on y a semé & la vigne qu'on y a plantée n'y ont pas réussi , soit à cause de l'extrême chaleur qui y regne , soit parce que le terroir est trop gras ; mais elle produit beaucoup de canne de sucre , des patates dont on fait du pain , des palmiers dont on fait du vin , & du gingembre. La chair de pourceau y est excellente parce qu'ils se nourrissent de cannes de sucre , après avoir été pressées.

La capitale, qu'on nomme aussi *S. Thomas* , & que d'autres appellent *Pazoacan* , est située sur la côte orientale. Elle a un bon port & est défendue par une citadelle. La cathédrale est dans la ville avec deux autres églises : & il y en a encore plusieurs autres hors la ville. Le gouverneur & l'évêque y font leur résidence , & on y compte 7. à 8. cens maisons. L'évêché , qui fut érigé au XVI. siècle , est sous la métropole de Lisbonne.

6. L'isle d'*Annobon* est située au midi de celle de *S. Thomé* : environ à 45. m. au midi de la ligne équinoxiale , & au 24. dégr. 30. m. de longitude. Elle n'a que 10. lieues de circuit suivant les uns , & 6. seulement suivant les autres. Les Portugais lui ont donné son nom parce qu'ils la découvrirent le premier jour de l'an. On y trouve deux hautes montagnes , qui sont toujours environnées de nuages ; ce qui y cause de fréquentes pluies. Il y a plusieurs vallées fertiles en fruits , & on y recueille beaucoup de coton. Elle appartient encore aux Portugais , qui y

ont un gouverneur ; il y a environ 100. maisons ou habitations , qu'ils font cultiver par des Nègres. Les bœufs , les cochons , les chèvres , la volaille & le poisson y abondent.

7. L'isle de *S. Mathieu* , située à l'ouest de celle d'*Annobon* , au 1. degré 30. m. de latitude méridionale , & au 11. de longitude , appartient aussi aux Portugais : mais elle est peu considérable & peu habitée.

8. *L'Ascension* est une autre isle située au sud-ouest de celle de *S. Mathieu* , au 8. degré de latitude méridionale , & au 2. de longitude. Ce n'est qu'une roche stérile que les Portugais découvrirent en 1508. l'on y trouve quantité de tortues , de chèvres & d'oiseaux de mer ; c'est un lieu de rafraîchissement pour les vaisseaux qui vont de l'Amérique en Afrique , en étant à moitié chemin ; elle n'a pas de bonne eau.

9. L'isle *Sainte Helène* : elle est située entre le Brésil & la Cafrerie , & tient plus de l'Afrique que de l'Amérique. Elle étoit déserte lorsqu'elle fut découverte par les Portugais en 1502. le jour de cette Sainte. Elle est au 10. degré 30. m. de longitude , au 16. de latitude méridionale , & à 350. lieues au midi de celle de *S. Mathieu* : elle a environ 12 lieues de circuit : le terrain , quoique montagneux est fertile en bled d'Inde , en yams & en patates , qui servent de nourriture aux habitans : mais les rats & les insectes y causent souvent de grands dégats ; l'air y est pur & sain. Les Hollandois voulurent s'y établir & en chasser les Portugais : mais les Anglois la leur enlevèrent en 1673. & l'ont conservée depuis. Il y a beaucoup d'arbres fruitiers , de bestiaux & de toute sorte de volaille : la compagnie Angloise y entretient un gouverneur.



L'AMÉRIQUE.



ON a remarqué au commencement de cet ouvrage, que le globe terrestre étoit partagé en deux hémisphères ; que celui que nous habitons, & qu'on appelle l'*Ancien Monde*, renferme trois parties, qui sont l'*Europe*, l'*Asie* & l'*Afrique* ; & que l'*Amérique* est renfermée dans l'autre hémisphère, qui est opposé au nôtre & notre antipode. L'*Amérique* contient à-peu-près le tiers de ce dernier hémisphère ; tout le reste étant rempli par l'Océan qui l'environne presque de toutes parts.

Quoique l'*Amérique* soit comprise elle seule dans un hémisphère, on ne la compte que pour la 4^e. partie du monde connu. On l'appelle le *Nouveau Monde*, tant par opposition à l'*Ancien*, que parce qu'elle n'a été découverte que dans ces derniers siècles ; ayant été absolument inconnue avant la fin du XV. Il est vrai que plusieurs auteurs prétendent que les Anciens en ont eu quelque connoissance ; mais s'ils l'ont eue véritablement, elle a été très-superficielle. Les Européens qui ont découvert cette partie du Monde, ne l'ont connue que peu-à-peu & successivement ; & il y reste encore de vastes pays, qu'on ne connoît que très-imparfaitement.

Tome IV.

Christophe Colomb, Génois, fut le premier qui découvrit en 1491. une partie des isles de l'*Amérique*, au nom de Ferdinand & d'Isabelle roi & reine d'Espagne. D'un autre côté *Améric Vespucce*, Florentin, fut le premier qui découvrit en 1497. sous l'autorité du roi de Portugal, la terre-ferme vers le Brésil, & les côtes de ce vaste continent qui a pris le nom d'*Amérique*, de ce fameux navigateur. Enfin le même Christophe Colomb découvrit l'année suivante les côtes de la terre-ferme de l'*Amérique septentrionale* ; & aussi-tôt que les Espagnols & les Portugais en eurent connu la route, ils y firent divers établissemens.

Suivant les dernières relations & les observations les plus exactes, l'*Amérique* s'étend au midi depuis l'Equateur jusqu'au cap de Horn, situé au 56. degré moins quelques minutes de latitude méridionale ; & au nord depuis l'Equateur jusqu'au-delà du cercle Polaire, & aux terres Arctiques. Quant à son étendue du levant au couchant, elle est fort inégale, & beaucoup plus grande vers le nord que vers le midi. Suivant la carte des nouvelles découvertes au nord de la mer du Sud de M. de l'Isle, professeur au Collège Royal, & de M. Buache, publiée en 1752. elle s'étend dans la partie septentrionale, depuis le 210. degré de longitude, prise depuis l'isle de

M m

Fer, jusques vers le 326. mais elle est beaucoup moindre dans la partie méridionale.

Suivant la même carte, la pointe la plus orientale de la Tartarie Moscovite vers le cercle Polaire, est située vers le 205. degré de la même longitude; & il ne se trouve par conséquent que 5. degrés de longitude d'intervalle entre cette pointe orientale, & la côte la plus occidentale de l'Amérique septentrionale; ce qui ne fait qu'un trajet d'environ 30. lieues marines. On peut comprendre aisément par là, que l'Amérique peut avoir reçu ses premiers habitans par cette pointe orientale de la Tartarie, s'ils n'y ont été s'établir par le Groenlande, par les terres Arctiques, ou même par le Japon : car on remarque, que les peuples qui étoient établis sur la côte occidentale de l'Amérique, comme le Mexique & le Perou, étoient beaucoup plus civilisés & moins barbares que ceux qui habitent sur la côte orientale.

Les bornes ou limites de l'Amérique du côté du levant, du midi & du couchant sont connues; & on sçait assez que l'Océan l'environne de ces trois côtés; en sorte que cette mer la sépare au levant de l'Europe & de l'Afrique, & au couchant de l'Asie : mais les limites de l'Amérique du côté du nord sont beaucoup moins connues, à cause de la quantité de glaces qu'on y trouve, & des vents furieux qui y régissent, & qui ne permettent pas d'y voyager; & on ignore encore, si on peut aller de l'Océan septentrional dans la mer du Sud, par la baye de Hudson, malgré les efforts réitérés & toujours inutiles des Anglois, pour y découvrir un passage.

L'Amérique, qu'on appelle aussi les *Indes Occidentales*, par opposition aux véritables Indes ou aux Orientales, est peuplée d'un grand nombre de diverses nations, la plupart sauvages ou barbares, parmi lesquels

les il y en a quelques-unes d'anthropophages. On parlera plus particulièrement de chacune dans la suite : on se contentera de donner en peu de mots une idée du génie & du caractère des Indiens Américains pris en général, suivant les dernières relations qui en ont été publiées.

La diversité des climats; celle des pays de bois, de plaines, de montagnes & de rivières; la variété des alimens; le peu de commerce qu'ont entre elles les nations voisines & bien d'autres causes, doivent avoir introduit des différences dans les occupations & les coutumes de ces peuples : cependant quand on examine ces Indiens de différentes contrées avec un peu d'attention, on leur trouve des airs de ressemblance, & on reconnoît en tous un même fonds de caractère. Voici le portrait que nous en a tracé M. de la Condamine, qui a eu tout le loisir de l'examiner.

L'insensibilité fait le fonds de ce caractère; & il est incertain, si on doit l'appeler *apathie* ou *stupidité*. Il naît sans doute du petit nombre de leurs idées, qui ne s'étendent pas au-delà de leurs besoins : gloutons jusqu'à l'excès quand ils ont de quoi se satisfaire; sobres quand la nécessité les y oblige, jusqu'à se passer de tout sans paroître rien désirer; pusillanimes & poltrons, si l'ivresse ne les met en fureur; ennemis du travail; indifférens à tout motif d'honneur, de gloire ou de reconnaissance; uniquement occupés du présent, sans inquiétude pour l'avenir; incapables de prévoyance & de réflexion; se livrant quand rien ne les gêne à une joie puérile, qu'ils manifestent par des sauts & des éclats de rire immodérés, sans objet & sans dessein : ils passent leur vie & vieillissent sans sortir de l'enfance, dont ils conservent tous les défauts. Il est surprenant qu'avec de pareilles qualités, on ait tant de peine à en faire de bons Chrétiens.

Parmi les usages bizarres de quelques-

uns de ces peuples, on peut remarquer l'extension monstrueuse du lobe de l'extrémité inférieure de leurs oreilles, sans que l'épaisseur en soit sensiblement diminuée. Il y a de ces bouts d'oreille longs de 4. à 5. pouces, percés d'un trou de 17. à 18. lignes de diamètre. Ils insèrent dans ce trou un petit cylindre de bois, auquel ils en substituent un plus gros, à mesure que l'ouverture s'agrandit, jusqu'à ce que le bout de l'oreille leur pende sur les épaules. Leur grande parure est de remplir ce trou d'un gros bouquet, ou d'une touffe d'herbes & de fleurs, qui leur sert de pendans d'oreilles.

Plusieurs voyageurs font mention du venin des flèches empoisonnées des Américains. Il conserve son activité, quoique gardé pendant long-tems. Le sucre est le remède le plus efficace pour le ralentir. Ce poison est un extrait fait par le moyen du feu des suc de diverses plantes, & particulièrement de certaines liénes.

Les Américains naturels sont d'une couleur balancée & olivâtre. Ils sont ordinairement bien faits, robustes, agiles & adroits à nager. Tous ceux qui sont libres ou qui n'ont pas été soumis par les Européens établis dans le pays, sont idolâtres, & s'abandonnent aux superstitions les plus ridicules. Mais outre ces peuples, les diverses provinces de l'Amérique sont aujourd'hui habitées par plusieurs nations Européennes, sur-tout par les Espagnols, & les Portugais, qui y possèdent des domaines très-étendus, & qui y ont conduit un grand nombre de Nègres de l'Afrique, tant pour les travaux des mines d'or & d'argent, qui abondent dans le pays, que pour la culture des cannes de sucre, de l'indigo, &c. Les mariages que les Européens y ont contractés, soit avec les Américaines, soit avec les Nègresses, y ont produit des mulâtres de diverses couleurs dans le teint des habitans de la plupart des villes. Au

reste il n'y a pas une seule ville & un seul village dans l'Amérique Espagnole qui ne soit dédié à la Vierge ou à quelque Saint.

L'isthme de Panama, situé vers le 9. degré de latitude septentrionale, partage l'Amérique en deux parties à-peu-près égales; en *Amérique Septentrionale* & en *Méridionale*.

L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

Cette partie de l'Amérique s'étend depuis le 9. degré de latitude septentrionale jusqu'au-delà du cercle polaire arctique; nous la diviserons en 6. principales parties, qui sont 1°. le Mexique ou la nouvelle Espagne; 2°. la nouvelle France; 3°. la nouvelle Angleterre; 4°. la terre de Labrador ou nouvelle Bretagne; 5°. les Terres nouvellement découvertes; 6°. les Îles.

I.

LE MEXIQUE

OU

LA NOUVELLE ESPAGNE.

Cette partie de l'Amérique septentrionale s'étend du midi au nord depuis le 9°. degré de latitude septentrionale jusques vers le 45. & du couchant au levant depuis le 250. de longitude jusques vers le 296. elle est sous la domination des Espagnols qui en firent la découverte au commencement du XVI. siècle. On la divise en *Ancien* & en *Nouveau Mexique*.

I. L'ANCIEN MEXIQUE.

L'ancien Mexique, appelé proprement la *Nouvelle Espagne*, prit ce dernier nom après que le célèbre Fernand Cortés en eut fait la conquête en 1518. & les années suivantes. Il s'étend depuis le 9. degré de

M m ij

latitude septentrionale jusques vers le 30. & depuis le 268. jusqu'au 296. de longitude; enforte qu'il a plus de 500. lieues communes de France d'étendue du sud-est au nord-ouest, & 250. dans sa plus grande largeur du levant au couchant. Il est borné au nord d'abord par le golfe du Mexique, & ensuite par le nouveau Mexique, au couchant par la mer Vermeille, qui le sépare de la Californie, & ensuite par la mer de Sud qui la borne aussi au midi avec l'Isthme de Panama.

Lorsque les Espagnols firent la conquête de cette partie de l'Amérique septentrionale, tout le pays étoit soumis à un roi ou souverain, dont l'empire étoit alors au plus haut point de sa grandeur. L'empire du Mexique s'étendoit en effet dans l'espace de plus de 500. lieues du midi au nord & de 200. du levant au couchant dans quelques endroits. On comptoit qu'il avoit été formé environ 130. ans auparavant par la valeur d'un capitaine, qui voyant les Mexicains ses compatriotes d'une humeur guerrière, soumit à leur autorité tous les peuples des environs. Ces peuples élurent ensuite un roi, & choisirent parmi eux celui qui avoit la réputation d'une plus grande valeur. Après sa mort la couronne du Mexique fut toujours élective; mais dans l'élection, les grands du pays, qui la faisoient, donnoient la préférence à ceux qui étoient du sang royal. Ces princes étendirent les bornes de leur empire; & lorsque les Espagnols en firent la découverte, Montezuma alors 4^e. roi du Mexique depuis l'établissement de cette Monarchie, faisoit gouverner les provinces qui lui étoient soumises, par ses ministres, ou par des caciques qui lui payoient tribut. Le pays étoit alors fort peuplé, riche & abondant; & rien n'égalait la magnificence & la richesse de la cour de ce prince, & de sa capitale, dont des historiens fidèles nous ont laissé la description. On vante aussi la police

de cet empire, & les soins qu'on y prenoit de l'éducation des enfans, pour laquelle il y avoit des écoles publiques & des collèges établis.

L'air du pays n'y peut être que fort chaud, puisqu'il y en a une grande partie sous la Zone torride; il est néanmoins fort pur & fort sain. Il n'y a pas de rivières célèbres: les plus grandes sont celles de *Pannco*, d'*Equitlan*, de *los Topes* & de *Tabasco*. On trouve dans ces rivières & dans plusieurs autres de l'or & de l'argent parmi le sable. Elles nourrissent aussi quantité de crocodiles moins gros que ceux d'Égypte. Les Indiens les mangent, de même que les serpens, que l'on vend, sans queue & sans tête, dans les marchés publics de la ville de Mexique.

La terre y est fertile en froment, maïs, pâturages & fruits excellens. Les animaux & les fruits de l'Europe, que les Espagnols y ont apportés, ont très-bien réussi, excepté les vignes, dont on dit que les raisins ne meurissent pas bien, à cause des pluies continuelles qu'il y fait pendant les mois d'Août & de Septembre. On y cultive aussi quantité de coton, de sucre & de cochenille, dont on se sert pour teindre en écarlate. Il y a encore plusieurs fruits qui ne croissent point en Europe, dont le principal est le cacao, qui sert de petite monnoye dans le pays, & dont on fait le chocolat.

On trouve dans le Mexique quelques volcans; mais ce qu'il y a de plus considérable, ce sont les mines d'or & d'argent. C'est ce qui y attira autrefois & qui y attire encore tous les jours un grand nombre d'Espagnols. Ils y entrèrent en 1518. comme on l'a déjà dit, sous la conduite de Fernand Cortés, qui conquiert tout ce pays environ dans trois ans; le bruit du canon & de la mousqueterie ayant effrayé ces peuples, qui n'avoient jamais vû ni ouï parler d'armes à feu, & qui ne se servoient

que de flèches, de massues & d'autres armes de cette sorte.

Les Espagnols trouverent le pays extrêmement peuplé, assez bien policé; & ayant des *Républiques* & des *Royaumes*, dont celui de *Mexique* étoit le plus considérable: mais leur cruauté fit périr tant d'Américains, qu'on assure que le pays ressemble à un désert, au prix de ce qu'il étoit autrefois. Outre les Espagnols naturels, qui y passent leur vie, on y voit un grand nombre de *Créoles*, qui sont les descendants de ceux qui en firent la conquête ou qui s'y sont établis depuis; beaucoup de Nègres qu'on y transporte tous les ans de l'Afrique, pour les faire travailler aux mines; & un grand nombre de *Métifs*, qui y naissent des mariages bigarrés qui se font entre les Espagnols, les Nègres & les Américains. Les Espagnols, les Créoles & les Métifs y sont Chrétiens de bonne foi; mais les Nègres, & la plupart des naturels du pays ne le sont que par grimace & par crainte des Espagnols & de leur inquisition.

Les Mexicains naturels sont tous aujourd'hui sujets ou esclaves des Espagnols, qui les tiennent dans une continuelle servitude, & ne leur permettent pas d'avoir aucune sorte d'armes. Leur nombre en est extrêmement diminué, quoique leurs femmes soient fort fécondes, même dès l'âge de 12. ans, parce que les Espagnols en ont fait périr un grand nombre. Parmi leurs bonnes qualités, on vante beaucoup leur fidélité & la douceur de leur naturel. Ils sont ingénieux & réussissent dans les arts & les manufactures. Ils sont d'une couleur brune ou basannée, & ne portent pour tout habillement qu'une chemise ou sarau de toile. Leurs maisons ne sont que de chérides cabanes, & ils couchent dans des hamacs. Le maïs leur sert de pain; leur meilleure boisson est le chocolat. Les Espagnols naturels occupent eux seuls les principales charges du pays; & pour tenir

les Créoles & les Métifs dans l'humiliation, de crainte qu'ils n'excitent quelque révolution, ils ne leur font aucune part dans le gouvernement ou dans les emplois de conséquence: ces derniers se dédommagent en s'appliquant au commerce.

Le roi d'Espagne fait gouverner l'Ancien Mexique par un viceroy qui étend aussi son autorité sur le Nouveau. L'administration de ce viceroy, qui est extrêmement lucrative, dure ordinairement 5. ans; mais il a souvent le crédit de la faire prolonger, soit par ses présens, soit par ses amis. Il fait sa résidence dans la ville de Mexique où il a une cour vraiment royale. Il est le chef du conseil ou de l'audience royale qui réside aussi dans cette ville, & qui est un tribunal souverain pour le civil & le criminel, composé de deux présidens, six autres juges & un fiscal ou procureur du roi, qui ont chacun 12. mille ducats d'appointemens par an. Ces officiers ont le pouvoir de contredire le viceroy, & de s'opposer à ses entreprises lorsqu'elles sont contraires aux loix.

L'Ancien Mexique renferme deux autres tribunaux souverains ou audiences: de-là vient qu'on le partage en trois audiences royales, qui sont celles de *Mexique*, de la *Nouvelle Galice*, ou de *Guadalajara* qui en est la capitale, & de *Guatimala*.

I. AUDIANCE DE MÉXIQUE.

Cette Audience est située au milieu des deux autres; sçavoir entre celle de la Nouvelle Galice, qui la borne au nord avec le golfe de Mexique, & celle de Guatimala, qu'elle a au levant. La mer du Sud la borne au midi & au couchant. Elle a près de 180. lieues communes de France dans sa plus grande étendue du levant au couchant, & 200. du midi au nord. Elle renferme les provinces de *Mexique proprement dit*, de *Mechoacan*, *Guasteca*, *Tlajcala*, *Guaxaca*, *Tabasco* & *Yucatan*.

§. 1. *Le Mexique propre.*

Cette province située au milieu du Vieux Mexique ou Nouvelle Espagne, est bornée au nord par celle de Guasteca; au levant par celle de Tlascala; au midi par la mer du Sud, & au couchant par la province de Méchoacan. Elle a 120. lieues communes d'étendue du midi au nord, 70. du levant au couchant dans sa partie septentrionale, & 15. seulement dans la méridionale le long de la mer du Sud.

MEXIQUE ou *Mexico*, est la capitale de toute la Nouvelle Espagne: c'est la plus belle & la plus considérable du nouveau monde. Les rois de Mexique, qui avoient leur cour dans cette ville, l'avoient bâtie presqu'au milieu d'un lac d'eau salée, qui a 7. lieues de long, autant de large, & 12. de circuit, & qui communique avec un autre lac d'eau douce: ce dernier, qui est plus élevé, & qui a à-peu-près la même étendue, nourrit plusieurs poissons; au lieu qu'il n'y en a point dans l'autre. Ces deux lacs, qui ont environ 50. lieues de tour, sont situés au milieu d'une vaste plaine entourée de toutes parts de hautes montagnes, & sont formés par les torrens & les ruisseaux qui en descendent. Cette ville communiquoit à la terre par 3. digues, qui étoient des ouvrages magnifiques, dont l'une avoit 2. lieues de long, & les deux autres environ 1. lieue chacune: elle étoit partagée en 2. quartiers, dont le principal, nommé *Mexico*, avoit donné le nom à la ville. Elle contenoit 60. mille familles, ou plus de trois cens mille habitans. Les rues étoient larges & tirées au cordeau. Les unes étoient traversées par les eaux du lac, & avoient des ponts de communication; les autres, qui étoient solides, avoient été faites par l'art: enfin il y en avoit d'autres où on avoit pratiqué des passages pour les gens à pied, & l'eau du lac les traversoit au milieu. On parcouroit ces rues en bateau

ou dans des canots, dont le nombre montoit à plus de 50. mille. Les édifices publics & les maisons des grands étoient de pierre & bien bâtis; mais celles du peuple étoient basses & inégales. On voyoit dans cette ville de grandes places où on tenoit des marchés fort fréquentés; & on y comptoit plus de 2000. temples des idoles, parmi lesquels le grand étoit distingué par la vaste étendue de ses bâtimens, sa magnificence, & ses richesses: il y en avoit encore 8. autres aussi riches & bâtis de la même manière. Le roi y avoit plusieurs palais, dont le principal nommé *Tepac* en langue Indienne, étoit distingué par la richesse & la vaste étendue de ses bâtimens.

Tel étoit l'état florissant de la ville de Mexique, lorsque Fernand Cortés en entreprit le siège en 1521. Ayant réduit cette ville à la dernière extrémité, il la soumit enfin le 12. Août de cette année après trois mois de siège, & après en avoir brûlé ou ruiné la plus grande partie. Les habitans qui y restoit encore au nombre de 7000. ames, tous les autres ayant péri durant le siège, se soumièrent ensuite à ce fameux capitaine. Cortés rebâtit enfin la ville de Mexique, & en partagea le domaine entre ceux qui en avoient fait la conquête, & les principaux des Indiens qui le reçurent en fief. Il fit tracer des places pour les églises, pour les marchés & pour les autres édifices publics, & sépara, par un canal, la demeure des Espagnols d'avec celle des Indiens ou Américains; séparation qui subsiste encore. Peu-à-peu la ville de Mexique se rebâtit; & les nouvelles maisons se trouverent beaucoup plus belles & meilleures que les anciennes. Il bâtit la sienne sur les fondemens de celle de Montezuma, & en fit un palais magnifique. On traça de beaux canaux, qui communiquent par un grand nombre de ponts, & on en combla plusieurs autres sur lesquels

on bâtit de belles maisons ; en sorte qu'il s'en faut beaucoup que l'eau en approche, comme elle faisoit avant sa reconstruction.

Ce récit tiré des Jésuites au tome XI. de leurs lettres édifiantes, prouve que Cortés ne changea pas l'emplacement de Méxique, & qu'il rebâtit cette ville au milieu du lac salé, où elle étoit auparavant. Il y a cependant plusieurs auteurs, entr'autres l'abbé Lenglet & Hubner, qui prétendent que Cortés la rebâtit sur le bord du lac ; & le premier relève les prétendues erreurs de plusieurs géographes, qui ont cru, ajoute-t-il, que Méxique étoit bâtie au milieu du lac, & entre des lagunes comme Venise : mais il se trompe ; & il est certain que l'ancienne ville de Méxique n'a pas changé d'emplacement ; excepté qu'on en a élevé le terrain pour le mettre à l'abri des inondations. En effet, les Jésuites ajoutent, que dans le tems des pluies, qui commencent vers le mois de Mai, on ne peut entrer dans Mexique que par trois chauffées, dont la plus petite a une demi-lieue de longueur ; une seconde a une lieue & demie ; & la 3^e une lieue ; & que dans le tems de sécheresse, le lac, au milieu duquel la ville est située, diminue considérablement. Ils témoignent encore que les Espagnols se sont efforcés de faire écouler les eaux à travers les montagnes, qui environnent la plaine où se retrouve le lac de Méxique ; mais qu'après bien des travaux & des frais immenses, ils n'ont réussi qu'en partie, & qu'ils ont seulement remédié par-là aux grandes inondations, dont la ville étoit souvent menacée : elle en éprouva une entr'autres très-considérable en 1629. qui lui causa beaucoup de dommage, mais il fut bientôt réparé.

La ville de Mexique est située au 20. degré de latitude septentrionale, & au 275. de longitude suivant les tables Astronomiques. M. d'Anville dans sa carte de l'Amérique septentrionale, la met au 83.

moins quelques m. de longitude occidentale. Quoique dans la Zone torride, elle jouit d'un air doux & tempéré, & sujet seulement aux vapeurs puantes, qui sortent du lac qui l'environne. Elle est sans portes, sans murailles & sans fortifications, parce que les Indiens des environs étant entièrement assujettis, on n'a rien à craindre de leurs entreprises. Elle passe pour une des plus riches villes du monde, surtout à cause de son commerce, qui s'étend dans la mer du Nord par le port de S. Jean de Ulva près de la Vera-Cruz, qui est sur la côte du golfe de Mexique, à 70. lieues de France de cette ville vers le sud-est ; & dans la mer du Sud & jusqu'aux Philippines par le port d'Acapulco, situé sur la côte de la mer du Sud, à-peu-près à une égale distance vers le midi ; on lui donne six milles ou 2. lieues de circuit.

Les maisons sont bâties de pierre ou de briques ; mais les plus hautes n'ont que 3. étages, à cause des fréquens tremblemens de terre. Les rues sont fort larges, fort nettes & fort propres, ce qui fait paroître la ville fort grande. On y compte environ 15000. carrosses, & 90000. habitans, parmi lesquels il n'y a que 10000. blancs ; le reste est composé d'Indiens, de Nègres amenés d'Afrique, de mulâtres, de métifs, & autres nés du mélange de ces différentes nations ; ce qui y forme un très-grand nombre de nuances depuis le blanc jusqu'au noir. La place la plus considérable de la ville est celle du marché, qui est belle & spacieuse. Le palais du viceroi, en y comprenant les jardins, occupe un des 4. côtés de cette place ; & vis-à-vis est une allée de portiques sous lesquels il y a de riches boutiques de marchands. La rue des orfèvres qui contient des richesses immenses, est une des plus belles, ainsi que celle de S. Augustin, où demeurent la plupart des marchands de soie. Celle de l'Aigle contient des maisons magnifiques, où demeure

rent la noblesse & les officiers de la chancellerie. La plus longue & la plus large est celle de *Tabuca*, remplie de boutiques. Le fauxbourg de *Guadalupa* n'est habité que par les Indiens.

On compte plus de 50. églises à Méxique, toutes également belles & très-riches. La cathédrale, dont Cortés avoit commencé la construction, a un chapitre considérable & fort riche : il est composé de 5. dignités, de 9. chanoines & de 40. autres bénéficiers. Le revenu de l'archevêque est de 60000. pièces de huit, & celui de cette église en total de trois cens mille. Elle fut érigée en évêché en 1517. & 20 ans après en archevêché : l'archevêque de Méxique se qualifie primat de l'Inde occidentale. Plusieurs de ces églises appartiennent aux réguliers de l'un & de l'autre sexe qui y ont 51 maisons ou couvens, sçavoir 29. d'hommes & 22. de filles. Il y a un monastère de Benedictins dépendant de l'abbaye de Montserrat. Les Jésuites y ont 5. maisons, sçavoir la maison professé, le noviciat, 2. collèges, & le séminaire de S. Joseph. Les Augustins 4. couvens, dont l'un est leur collège de S. Paul dépendant de l'université. Les Dominicains en ont 2. dans la ville, & un troisième au dehors; les Observantins en ont deux aussi, & leur église de S. François est la première que les Espagnols aient eue en Amérique. Outre le couvent que les Carmes déchaussés ont dans la ville, ils en ont un magnifique en dehors, dans un endroit agréable, qu'on appelle *le Désert*.

Il y a une université célèbre à Mexique établie en 1531. par l'empereur Charles V. Les 4. ordres mendiants & les religieux de la Mercy, qui sont fort puissans dans le Nouveau Monde, y ont des collèges pour les étudiants de leurs ordres. Il y a aussi un tribunal de l'inquisition qui est un beau palais; un tribunal de monnoyes, & divers hôpitaux. L'eau douce vient à Mexique par un canal de 3000. pas de long.

Avant la conquête que les Espagnols firent de la Nouvelle Espagne, on voyoit près de 80. villes sur les bords du lac de Méxique, dont plusieurs contenoient jusqu'à dix mille familles : on n'y voit plus qu'une trentaine de bourgs ou de villages peuplés d'Espagnols ou d'Indiens, dont le plus grand n'a pas plus de 500. maisons. Les travaux pénibles auxquels les Espagnols ont employé les Indiens en ont prodigieusement diminué le nombre; & on assure qu'il en perit plus d'un million, lorsque les Espagnols les occupèrent au dernier siècle à creuser des canaux pour détourner les eaux du lac afin d'éviter les inondations.

On compte une quinzaine de villes dans la province de Méxique proprement dit. Une des plus considérables, après la capitale, est celle de *Acapulco*, située sur la mer du Sud, où elle a le port le plus sûr de toute la côte de cette mer. La ville est assez grande, mais mal bâtie & fort sale, elle est située au 17. degré de latitude septentrionale, environ à 70. lieues au midi de Méxique; c'est la seule ville de commerce qu'il y ait sur cette côte. Le port est défendu par un bon château. On y tient tous les ans une foire célèbre, qui est proprement la foire de la mer du Sud; & c'est le rendez-vous de plusieurs négocians : la plupart des habitans sont Nègres ou Mulâtres; & il n'y a guères d'Espagnols que dans le tems de la foire.

Popocatepec est un célèbre volcan situé entre Méxique & Tlascala.

§. 2. Méchoacan.

La province de Méxique proprement dit, borne au levant, avec celle de Guasteca, celle de Méchoacan, qui est bornée au nord & au couchant par le Nouveau Méxique, & au midi par la mer du Sud. Elle a 130. lieues communes de France du midi au nord, & 100. dans sa plus grande largeur le long de la côte, du nord-ouest
au

au sud-est. Elle prend son nom de la grande abondance de poissons qu'on y pêche; Méchoacan en langage Indien signifiant Pêcherie. Cette province étoit soumise à un roi particulier, dont les états étoient très-étendus, dans le tems que les Espagnols firent la conquête du Mexique; & après l'avoir subjuguée, les habitans, qui étoient idolâtres, embrassèrent le Christianisme. Ils ont un langage particulier: ils sont bienfaits, robustes, agissans & spirituels. Le pays est riche & abondant en toutes les choses nécessaires à la vie; & on y recueille beaucoup de soie, de miel, de lin & d'ambre-noir. Les habitans travaillent surtout avec beaucoup d'adresse plusieurs sortes d'ouvrages de plume.

On voit au milieu du pays un lac beaucoup plus grand que celui de Mexique, & couvert de canots & de batteaux, pour la pêche d'un petit poisson qu'on y prend en abondance. Pasamara, Pasquaro ou Méchoacan, ancienne capitale du pays, étoit située sur le bord occidental de ce lac: on y établit vers l'an 1536. un évêché qui fut transféré en 1544. à VALLADOLID, petite ville qui en est à 7. lieues vers l'est sur les bords du même lac, qu'elle a au nord, & qu'on surnomme de Méchoacan. Elle est située à 40. lieues au couchant de Mexique. Les Jésuites y ont un collège: ils en ont un autre à Pasamara, & un 3^e. à San-Luis de La Pas.

Les autres lieux les plus remarquables de cette province sont Zinzenbea, où les rois du pays faisoient leur résidence; Saint-Antoine & S. Iago, ports de mer; S. Philippe & S. Michel, nouvelles villes; Colima, ville capitale d'un grand district, située auprès d'une haute montagne qui porte son nom, où il y a un volcan, & qui est à 5. à 6. lieues de la côte de la mer du Sud, au milieu d'une vallée fort agréable. Cette vallée a 10. lieues de large près de la mer, & elle est pleine de jardins de

Tome IV.

cacao & très-fertile. La ville de Colima est grande & riche. Zacatula, près de la côte, est capitale d'un autre district.

§. 3. Guasteca, Panuco, ou Guaxatecas.

Cette province, située au nord du Mexique propre, s'étend le long du golfe de Mexique, qui la borne au levant dans l'espace de 100. lieues communes de France. Elle est bornée au nord par la rivière de Las Palmas qui la sépare du nouveau royaume de Leon, & qui se jette dans le golfe de Mexique; & au couchant par la nouvelle Biscaye & le Méchoacan. Elle a environ 80. lieues d'étendue du levant au couchant: les Espagnols n'y ont que 3. colonies. Elle est stérile du côté du nord; ailleurs le terroir est fertile & riche en veines d'or. Il y a des salines le long de la côte. Ses habitans parlent un langage différent de celui de Mexique.

La ville de PANUCO, située à 10. lieues de l'embouchure de la rivière de même nom dans le golfe de Mexique, & environ à 75. lieues au nord-est de la ville de Mexique, en est la capitale: on l'appelle aussi Tamoico. Elle est habitée par environ 500. familles d'Espagnols, de Mulâtres ou d'Indiens. Les maisons sont bâties de pierre & couvertes de feuilles de palmier. Toute cette province dépend pour le spirituel du diocèse de Mexique. Les deux autres villes Espagnoles sont S. Iago de los-Valles & S. Louis de Potosi. Les Jésuites ont un collège dans cette dernière ville que M. d'Anville attribue à la province de Méchoacan, & qui est située vers les frontières de la nouvelle Biscaye, à 85. lieues au couchant de Panuco.

§. 4. Tlascala.

Le golfe de Mexique borne cette province au levant dans l'espace de 65. lieues de côte; elle a la province de Guaxaca & la mer du Sud au midi, & le Mexique propre au nord & au couchant. Elle n'a que 25. lieues

N n

de côte le long de la mer du Sud : son étendue du midi au nord est de 130. lieues communes de France ; & sa plus grande largeur du levant au couchant est de 65. ainsi elle s'étend entre les deux mers. Elle est couverte vers le nord par de hautes montagnes, qui ont à-peu-près 8. lieues de largeur, & qui sont si droites, qu'elles sont inhabitables en plusieurs endroits. Elles sont couvertes d'arbres & nourrissent beaucoup de bêtes féroces, avec un nombre infini d'oiseaux. On y trouve des mines de divers métaux ; & il y a un grand nombre de bourgades fort agréables, dont les habitans ont toutes les choses nécessaires à la vie. Il descend plusieurs ruisseaux & torrens des montagnes, ce qui fertilise le pays ; & il y a beaucoup de fontaines, dont les eaux sont fort saines : ces mêmes montagnes partagent le pays en régions chaudes & en tempérées. La chaleur est si grande dans les premières, que la plupart des habitans y vont nus. Entre les cantons tempérés, il y en a un qui décline vers le nord ; & qui du levant au couchant a 10. lieues de long sur 4. de large : il est très-fertile & très-peuplé.

Les naturels du pays étoient idolâtres & immoloient des victimes humaines à leurs dieux : ils vivoient d'abord éparés ou dans des maisons & des cabanes séparées. Plusieurs s'étant rassemblés dans la suite bâtirent la ville de TLASCALA, située sur les bords d'une rivière qui se jette dans la mer du Sud, à 2. lieues de la montagne de S. Barthelmi, qui a 6. milles de hauteur, & 140. de circuit, & dont le sommet est toujours couvert de neige. Cette ville, située à 25. lieues de celle de Mexique vers le sud-est, se gouvernoit en république aristocratique : elle étoit divisée en 4. grands quartiers séparés, & contenoit 300. mille habitans. Elle avoit sous sa dépendance 28. bourgades qui renfermoient 150. mille chets de famille. Les

habitans, ennemis des Mexicains, favorisèrent les Espagnols, lorsque ceux-ci firent la conquête de la ville de Mexique. Les Espagnols les subjuguèrent ensuite eux-mêmes ; & après les avoir engagés à embrasser le Christianisme, ils s'établirent à Tlascala, qu'ils habitent conjointement avec les Indiens : mais on n'y compte plus aujourd'hui qu'environ 50. mille habitans. Cette ville est gouvernée par un alcade-major, dont l'autorité s'étend sur les villes & villages qui sont à 20. lieues à la ronde. Les Indiens qui l'habitent & qui parlent trois sortes de langues, sont bienfaits, bons soldats, & la plupart artisans ; d'autres cultivent la terre des environs, qui est fertile en bled & en fruits, & où il y a beaucoup de pâturages.

On établit en 1527. un évêché à Tlascala, qui fut transféré en 1540. à Puebla. Ce diocèse a plus de cent lieues de long d'une mer à l'autre, & 80. de large. On y compte plus de 200. bourgs, & 1000. petits villages peuplés d'Indiens, qui payent tribut : ces bourgs ou villages sont partagés en 36. districts ou doyenés, gouvernés chacun par quelques prêtres ou par des Dominicains, des Augustins & des Cordeliers, qui ont une trentaine de couvens dans le pays.

On compte 9. autres villes dans la province de Tlascala. Les principales sont *Los-Angelos* ou la *Puebla*, où l'évêché du pays a été transféré. Elle est située à 4. ou 5. lieues au sud-ouest de Tlascala, dans une vallée agréable. Les Espagnols la fondèrent en 1530. elle est riche & opulente, & on y compte plus de 10. mille habitans. Tous les bâtimens sont de pierre & les rues fort propres, sans être pavées. La cathédrale fait face à un des 4. côtés de la grande place, dont les trois autres ont des portiques avec de belles boutiques. Le palais épiscopal & le grand séminaire sont auprès de la cathédrale qui a 3. nefs.

Les Jésuites y ont 2. collèges outre le séminaire. L'évêché vaut 80000. pièces de huit de revenu; & le chapitre de la cathédrale, composé de 5. dignités, 10. chanoines, 6. chapelains, & 6. demi-chapelains, jouit de 200. mille pièces de huit. Cette ville s'aggrandit tous les jours, parce que l'air y est sain. Il y a des manufactures de draps & de chapeaux. Les Dominicains y ont une communauté fort nombreuse. Il y a encore des Carmes déchaussés, des Cordeliers, des Augustins, des religieux de la Merci, 4. maisons religieuses de filles, &c. On trouve des eaux minérales aux environs, des jardinages, des cannes de sucre & une verrerie, la seule du pays.

Vera-Cruz, ville fondée d'abord en 1519. à trois lieues de la côte du golfe de Mexique, par Fernand Cortés, qui lui donna le nom, parce qu'il débarqua sur la côte le Vendredi-saint: mais l'air n'y étant pas sain ni la situation commode, & son port étant dangereux, les Espagnols la transfèrent bientôt après sur la côte, à 5. lieues vers le sud-est, auprès de l'île & du port de *S. Jean d'Ulma* ou d'*Oulona*, au 19. degré 10. m. de latitude septentrionale, & au 275. de longitude, ou selon M. d'Anville, au 80. moins quelques minutes de longitude occidentale.

La Vera-Cruz n'est considérable que par son commerce, ou parce qu'elle est le magasin de tout ce qui sort de la Nouvelle Espagne, & de tout ce qu'on y apporte d'Europe. Elle est située dans une plaine aride & sablonneuse, & environnée d'un bois fort épais, où il y a beaucoup de bêtes féroces. Elle a environ une demi-lieue d'Espagne de circuit; & on y compte 3000. habitans, parmi lesquels il y a des marchands fort riches. Toutes les maisons ne sont que de bois. Le port est entre la ville qui est en terre ferme, & l'île de *S. Jean*, & il est défendu par un fort qui est dans l'île de *S. Jean*. Elle fut prise &

pillée en 1683. par les Flibustiers François. La plupart de ses habitans sont mulâtres ou noirs; & on n'y voit guères de blancs ou Espagnols, que quand la flotte y arrive, parce que l'air n'y est pas sain. Les Jésuites y ont un collège, & les Dominicains, les Franciscains & les PP. de la Merci des couvens: il y a un président de la cour de justice. L'ancienne Vera-Cruz est habitée par les Indiens. *Xalapa* est un grand bourg de 2000. Espagnols ou Indiens. Thomas Gage, & après lui la Martinière, mettent sans fondement un évêché à *Xalapa*. *Sagura de la Frontera*, petite ville fondée par Fernand Cortés, a mille habitans Espagnols ou Indiens.

§. 5. *GUAXACA.*

Cette province est bornée au nord-ouest par le golfe de Mexique, sur lequel elle s'étend dans l'espace de 45. lieues communes de France; au midi par la mer du Sud, le long de laquelle elle a 110. lieues de côte; au levant par les provinces de *Tabalco*, de *Chiapa*, & de *Guatemala*, & au couchant par celle de *Tlascala*: son étendue entre les deux mers du midi au nord, est de 75. lieues. Elle est partagée en divers cantons ou districts, & ne forme qu'un seul diocèse, où on compte 350. bourgs habités par les naturels du pays, 3000. villages ou censés, plus de 150000. Indiens tributaires, & 120. couvens de Dominicains ou autres religieux.

Le principal canton de cette province est la vallée de *Guaxaca*, qui lui donne son nom, & qui a 16. lieues de long. Elle est traversée par une rivière qui se jette dans le golfe de Mexique, & qui la rend fertile: l'air y est sain, & on y trouve des mines d'or, d'argent & de crystal. On y recueille du bled, du mays, du cacao, de la cochenille & de la casse, & on y fait beaucoup de soie.

ANTEQUERA en est la capitale & de
N n ij

route la province : le siège épiscopal de la province, érigé en 1534. suivant les uns, ou seulement en 1547. selon les autres, y est établi. Elle est située à 85. lieues au sud-est de Méxique, sur une petite riviere qui coule dans la vallée de Guaxaca, & contient 400. familles Espagnoles, sans les Indiens. La cathédrale de saint Martial est magnifique. Les Jésuites y ont un collège.

Thomas Gage prétend que c'est la ville de *Guaxaca*, qui est la capitale de la province, & le siège de l'évêque, & qu'*Antequera* n'est qu'un bourg d'Indiens, situé sur la route de Guaxaca à Aguatulco : mais il se trompe; & il est certain que l'évêché est établi à Antequera. MM. de l'Isle & Buache dans leurs cartes de la Nouvelle Espagne, distinguent aussi les deux villes de Guaxaca & d'Antequera, qu'ils mettent environ à 20. lieues l'une de l'autre; & Hubner, qui admet la différence de ces deux villes, met un évêché dans chacune : mais il est certain que Guaxaca & Antequera sont la même ville, ainsi que l'a marqué M. d'Anville dans sa carte de l'Amérique septentrionale. Nous trouvons en effet dans l'*Orbis Augustiniannus* du P. Lubin, que leur couvent de *Guaxaca ou d'Antequera*, dans la province de Méxique, fut fondé en 1546. Au reste il y a deux villes nommées *Antequera* dans la province de Guaxaca, l'une appelée *Antequera de Guaxaca*, & l'autre *Antequera de Zapotecas* : les Dominicains ont des couvens dans l'une & l'autre de ces deux villes. Il y a 5. autres communautés religieuses dans la première, toutes très-riches.

Zapotecas est un autre quartier de cette province : il s'étend le long du golfe de Méxique; & le terrain, quoique montagneux & pierreux, est fertile. Les peuples qui l'habitent étoient autrefois barbares & cruels, & n'étoient habillés que de peaux; mais les Espagnols les ont civilisés. S. *Ide-*

fonse est la capitale de ce district : elle est située sur la riviere d'Antequera à 25. lieues au-dessous & au nord-est de cette ville. On voit dans le même district le port de *Spiritu-Santo*, sur le golfe de Méxique.

Sant-Yago, est la capitale du district de *Nixapa*, qui s'étend le long de la côte de la mer du Sud. On ne compte que 800. habitans Espagnols ou Indiens à Sant-Yago de Nixapa, où il y a un riche couvent de Dominicains. On recueille beaucoup d'indigo, de cochenille, de cacao & de sucre aux environs. *Tecoantepec*, est un port de mer du pays de Nixapa avec une grande ville accompagnée de 8. faubourgs, située sur la frontière de la province de Soconusco, qui est de l'audience des Guatimala. Les maisons sont belles, les rues droites & les églises magnifiques. Il y a 4. bourgs fort riches aux environs, où l'on trouve quantité de vivres & d'excellens fruits.

Entre les villes situées sur la côte de la mer du Sud, est celle d'*Aguasulco*, avec un bon port situé à cent lieues au sud-est de celui d'*Acapulco* dans la province de Méxique.

Le 4^e. district de la province de Guaxaca, est celui de *Misteca*, situé sur la côte de la mer du Sud au nord-ouest de celui de Nixapa.

§. 6. *Tabasco.*

C'est une des plus petites provinces de l'Audience de Méxique, qui n'a que 60. lieues communes de France dans la plus grande longueur du levant au couchant le long du golfe de Méxique & de la baye de Campêche, qui la borne au nord; & 25. du midi au nord. Elle est bornée au levant par celle de Yucatan, au midi par celle de Chiapa, & au couchant par celle de Guaxaca. Comme il y pleut neuf mois de l'année, & que le terrain est plat, il est fort humide; mais néanmoins fort fertile. Il y

a beaucoup d'étangs fort poissonneux, & le pays est rempli de forêts, où on trouve beaucoup de bêtes féroces. Les Espagnols n'y ont qu'une seule ville nommée *Tabasco* ou *Noire-Dame de la Vittoria*, parce que Fernand Cortés ayant débarqué sur cette côte en 1518. y remporta une victoire signalée sur Montezuma roi de Méxique. Cette ville, qui contenoit alors 25. mille familles, est située à l'embouchure d'une riviere de même nom, qui se jette dans le golfe de Méxique, & qui après avoir reçu une branche de celle de S. Pierre & de saint Paul, y forme une isle de 12. lieues de long & 4. de large. Il y a plusieurs bourgades d'Indiens civilisés dans le pays.

§. 7. *Le Yucatan.*

C'est une grande presqu'isle que le golfe de Méxique, & celui de Honduras dans la mer du Nord bornent de toutes parts, excepté au sud-ouest, où elle confine avec la province de *Tabasco*. Elle s'étend au nord de l'audience de *Guatimala*, depuis le 16. degré 20. m. de latitude jusqu'au 21. 10. m. & entre le 70. & le 76. de longitude occidentale. Elle a 140. lieues d'étendue du sud-ouest au nord-est & 85. du levant au couchant. Les Espagnols en firent la conquête en 1517, & y bâtirent 5. ou 6. villes; mais la partie orientale est encore occupée par les Indiens libres, qui sont Idolâtres comme leurs ancêtres. Les Indiens soumis à l'Espagne, quoique Chrétiens à l'extérieur, sont secrettement Idolâtres, par la haine qu'ils portent aux Espagnols, qui les ont subjugués; & qui par leurs vexations, en ont fait périr un grand nombre. On ne trouve pas dans ce pays ni mines d'or, ni d'argent, ni de l'indigo, ni de la cochenille; mais il est fertile & abondant en mays, en cire, en coton, en pastel, en cuirs, & en sucre. Les forêts y fournissent quantité de bois propre à la marine.

MERIDA en est la capitale. Elle est située à 12. lieues de la côte septentrionale: c'est la résidence du gouverneur & des autres officiers de la province. Elle fut érigée en évêché pour toute la province de *Yucatan* en 1547. les Jésuites y ont un collège. On n'y compte que cent familles Espagnoles: les autres habitans sont des Indiens, des mulâtres, &c.

Les autres villes sont *Campêche* ou *Saint François de Campêche*, située sur le golfe de Méxique & la côte occidentale de la presqu'isle, à 35. lieues au sud-ouest de Mérida, au milieu d'une baie à laquelle elle donne son nom. Elle a un port qui est le seul de cette côte, fort célèbre par le commerce qu'on y fait du bois propre à la teinture, & défendu par une bonne forteresse située à une des extrémités de la ville. Les maisons y sont de pierre & peu exhaussées. Les Flibustiers brûlerent cette ville en 1685.

Valladolid, ville située à 10. lieues de la côte orientale du golfe de Honduras, a un magnifique couvent de Cordeliers. On compte aux environs 50. mille Indiens tributaires. *Salamanque*, petite ville située auprès du même golfe.

Il y a quelques isles sur les côtes de cette province: une des principales est celle de *Cozumel*, située au nord de l'entrée du golfe de Honduras: elle a 15. lieues de long & 5. de large, & est fertile en fruits, en légumes, en bétail, en miel, en cire, &c. Elle est habitée par les naturels du pays; & les Espagnols n'y ont pas de colonie.

II. AUDIENCE DE LA NOUVELLE

GALICE.

Cette audience, située au nord-ouest de celle de Méxique, est bornée au nord & au levant par le Nouveau Méxique, & au couchant par la côte de la mer du Sud & de

la mer Vermeille , qui la sépare de la Californie : elle s'étend le long de cette côte du sud-est au nord-ouest , dans l'espace de près de 200. lieues : elle en a 250. dans la plus grande étendue du midi au nord entre le 19. & le 30. degrés de latitude septentrionale , & 150. dans sa plus grande largeur du levant au couchant.

L'air y est tempéré & sain , & on y parvient à une longue vieillesse : le terrain y est montagneux , & il y a plusieurs montagnes fort âpres couvertes de pins & de chênes , remplies de mines d'argent , de cuivre , de fer & d'acier , mais point du tout d'or. La terre est sablonneuse en divers endroits ; mais communément fertile , surtout en bled & en mays. Elle est arrosée par plusieurs rivières , dont les principales sont celles de *las Naps* & de la *Sauceda* , qui , après s'être jointes , se jettent dans le golfe de Mexique , sous le nom de *Rio - de - las Palmas* ; & celle de *las Conchos* , ou de *las Salinas* , qui se jette aussi dans le golfe de Mexique. On y voit tous les fruits de l'Europe. Les peuples du pays soumis en partie par les Espagnols sont plus grands que les Mexicains & habillés de coton ; mais pour s'exempter du tribut , ils se retirent souvent dans les forêts , où ils vivent comme les sauvages leurs ancêtres. Ils aiment sur-tout la danse , à se peindre & à s'orner de divers plumages : ils recueilliroyent beaucoup de sucre & de cochenille , s'ils étoient moins paresseux.

On divise cette audience en trois principales parties ou provinces , qui sont la *Nouvelle Galice* , le *Culiacan* , & la *Nouvelle Biscaye*.

§. 1. La Nouvelle Galice.

Cette province s'étend le long de la côte de la mer du Sud qui la borne au couchant , & qui court d'abord du sud-est au nord-ouest dans l'espace de 40. lieues jusqu'au cap *Corrientes* , situé au 20. degré

20. m. de latitude , & ensuite depuis ce cap jusqu'au tropique du Cancer dans l'espace de 75. lieues du sud-ouest au nord-est. Elle est bornée au nord par la province de *Culiacan* , au levant par la *Nouvelle Biscaye* , & au midi par le *Méchoacan*. Son étendue du midi au nord est d'environ 130. lieues : sa plus grande largeur du levant au couchant est de 60. & la moindre de 25. Elle comprend les 3. petites provinces de *Guadalaxara* , *Xalisco* & *Chiametlan*.

1. *Guadalaxara* : cette province est la plus méridionale. Elle renferme à son extrémité méridionale un grand lac , est riche en mines d'argent & très-fertile.

1. *GUADALAJARA* OU *GUADALAXARA* sa capitale , l'est aussi de toute l'audience & le siège du conseil souverain du pays. Elle est située au 21. degré 15. m. de latitude , & au 86. 20. m. de longitude occidentale. Elle fut bâtie par les Espagnols en 1531. L'évêché du pays , qui fut d'abord établi en 1540. à *Compostelle* dans la province de *Xalisco* , y fut transféré en 1560. Les Jésuites y ont un collège & un Séminaire , & les Augustins & les Cordeliers des couvents. On compte trois ou quatre autres villes dans cette province , mais elles sont peu considérables.

2. *Xalisco* : elle est située au couchant de la précédente , & prend son nom d'une ville située au voisinage de la côte , & à 25. lieues au nord-ouest de *Compostelle* , qui en est la principale. Cette dernière fut bâtie par les Espagnols en 1531. Elle est située dans une plaine stérile à 7. à 8. lieues de la côte , & à 4. lieues de *Guadalaxara*. On l'appella d'abord ville de *Spiritu-Santo* , & l'évêché du pays y fut établi : l'air y est fort chaud. Il y a dans cette province quelques autres villes moins considérables , & quelques ports sur la côte.

3. *Chiametlan* : elle est située au nord-ouest de la précédente le long de la mer du Sud. Le terrain en est assez fertile : on

y trouve des mines d'argent, & y on recueille du miel & de la cire. Les anciens habitans étoient idolâtres, belliqueux & anthropophages; mais les Espagnols les ont civilisés, après y avoir bâti en 1554. la ville de *S. Sebastien* qui en est la capitale, & qui est située presque sous le tropique du Cancer, à 15. lieues de la côte de la mer du Sud. Ce fut D. François de Ybarra qui fonda cette ville; de-là vient qu'on donne le nom d'*Ybarra* au pays.

§. 2. *Culiacan.*

C'est une province située au nord-ouest de la Nouvelle Galice. Elle s'étend le long de la côte de la mer du Sud, qui la borne du sud-est au nord-ouest l'espace de 85. lieues: elle en a 55. du levant au couchant. Elle est bornée au nord par la province de Cinnaloa, portion de la Nouvelle Navarre, & au levant par la Nouvelle Biscaye. Elle est arrosée par trois principales rivières, & le terroir est fertile en miel & en mines d'argent. Les Espagnols la soumirent en 1531. & y bâtirent la ville de *San-Miguel de Culiacan*, qui en est la capitale. Elle est située à deux lieues de la côte de la mer du Sud au 24. degré 10. m. de latitude & au 80. de longitude occidentale; & est environnée de champs & de pâturages. La ville de *Culiacan* qui donne son nom au pays, en est à 10. lieues vers le nord-ouest.

§. 3. *Nouvelle Biscaye.*

Elle est bornée au nord par le Nouveau Mexique, au levant par le Nouveau Leon, au midi par les provinces de Méchoacan & de Guadalaxara, & au couchant par celles de la nouvelle Galice & de Culiacan. Elle s'étend depuis le 22. degré 20. m. de latitude jusqu'au-delà du 30. ainsi elle a 200. lieues d'étendue du midi au nord, & environ 110. dans sa plus grande largeur du

levant au couchant; c'est une des plus septentrionales de la Nouvelle Espagne.

Elle est arrosée par diverses rivières, dont les principales sont la *Guadiana*, & *las Naças*, qui après leur jonction se jettent dans celle de *las Palmas*, & ensuite avec elle dans le golfe de Mexique. Celle de *los Conchos* arrose la partie septentrionale, & prend son nom des peuples qui habitent aux environs. Cette partie & l'orientale sont peu connues. On y trouve des mines d'argent, auprès desquelles on a bâti des bourgs. Il y a plusieurs tribus d'Indiens, comme celle de *Batonilas*, située sur les frontières du Nouveau Mexique, qui ne sont pas encore soumises. Les *Zacatecas* habitent la partie de cette province qui s'étend vers le sud-ouest, & ils ont donné leur nom à un de ses districts. Les *Chichimecos* sont situés au levant des *Zacatecas*. On voit dans cette province plusieurs cantons peu fertiles & dont le terrain est sablonneux & aride.

Les Espagnols, qui ont découvert & soumis cette province au milieu du XVI. siècle, y possèdent 3. ou 4. villes, & 4. à 5. bourgs construits avec des forts auprès des mines. Ceux des Indiens que les Espagnols ont soumis, & qu'ils ont eu beaucoup de peine à subjuguier, sont partagés en 104. tribus.

DURANGO, nommée autrement *Nuestra Señora-de-los Zacatecas*, en est la capitale. Elle est située au pied des montagnes vers le 24. degré 15. m. de latitude septentrionale & le 87. de longitude occidentale. On y compte 500. Espagnols & autant d'esclaves. Elle fut érigée en ville épiscopale en 1620. & son diocèse s'étend sur toute la province. Les Jésuites y ont un collège, & les Cordeliers un couvent. L'air y est sain, & les environs, arrosés de diverses rivières, sont fertiles. Les mines de *S. Lucas* en sont voisines, & on trouve des salines aux environs. Les autres villes

font *Nombre de Dios* située à 15. lieues au sud-est de Durango ; *Guadiana*, où les Jésuites ont un collège ; *Xerés* &c.

Il y a des mines fort riches à *Avinno* ; mais on ne connoît pas de ville de ce nom, & il est encore moins vrai qu'elle soit épiscopale, comme Hubner l'a avancé.

III. AUDIENCE DE GUATIMALA.

Elle s'étend du sud-ouest au nord-est entre le golfe de Mexique, qui la borne au nord avec les provinces de Yucatan & de Tabasco, & la mer du Sud, qui la borne au midi. Elle a le golfe de Mexique, la province de Terre-ferme & la baie de Panama ou l'Amérique méridionale au levant, & la province de Guaxaca au couchant. La côte de la mer du Sud, qui la borne, s'étend du sud-est au nord-ouest pendant 400. lieues depuis le 5. degré de latitude septentrionale jusques vers le 17. & elle s'étend entre le 63. degré de longitude occidentale & le 78. Sa plus grande étendue du sud-est au nord-est entre les deux mers, est de 250. lieues, & la moindre du midi au nord dans la partie orientale, de 18.

Le pays abonde en noix de cacao, dont les habitans se servent au lieu de monnoye, & en mays, dont on fait du pain & de la boisson. Il y a divers ports sur la côte de la mer du Sud ; mais il n'y en a aucun de considérable sur le golfe de Mexique. Cette audience est composée, en allant du couchant au levant, des provinces de *Guatemala*, *Chiapa*, *Vera-Paz*, *Honduras*, *Nicaragua* & *Costa-Rica*.

§. 1. Guatemala.

La province de Guatemala, qui en renferme plusieurs autres petites, s'étend le long de la mer du Sud qui la borne du sud-est au nord-ouest l'espace de 180. lieues ; mais elle n'en a pas plus de trente

dans sa plus grande largeur du midi au nord. Elle abonde en mays, en cacao, en coton, en pastel, en bled, en fruits & en pâturages ; mais le sel y est rare & l'air y est chaud, humide & mal sain. Le pays est montagneux, & coupé par diverses petites rivières fort poissonneuses. Les habitans naturels, outre la langue Méxicaine dont ils se servent & qui est la commune, en ont une particulière. Ils professent la religion Chrétienne, plus par crainte que par amour. Il y en a plusieurs en effet, qui rendent un culte secret aux Idoles, ou se livrent aux sortilèges ou à d'autres superstitions. Les hommes y sont grossiers & sujets à l'ivrognerie, & aiment beaucoup la danse : les femmes sont plus civiles. Leurs maisons ne sont que des cabanes couvertes de chaume. Ils sont partagés par tribus dans les villages, qui ont trois à quatre cens familles : ces villages sont administrés, conformément au gouvernement Espagnol, par deux alcaldes, six regidores, &c. Tous les Indiens mariés payent tribut au roi d'Espagne.

GUATIMALA ou *Sant-Iago de Guatemala*, capitale de cette province & de toute l'audience, est une ville des plus considérables de l'Amérique. Les Espagnols la bâtirent d'abord à une lieue du lieu où elle est aujourd'hui située, & où ils la transférèrent vers l'an 1534. pour une plus grande commodité, à environ 15. lieues de la mer du Sud, au 14. degré 20. m. de latitude septentrionale & au 75. degré de longitude occidentale. Elle est toute ouverte, dans une vallée d'une lieue de large, environnée des deux côtés de hautes montagnes, qu'on appelle les *Volcans*, parce qu'effectivement il y en a uné qui jette quelquefois des flammes & des cendres. Il sort de l'autre tant de fontaines, qu'elles forment une rivière qui passe auprès de la ville. On compte 5000. familles dans Guatemala, sans compter le fauxbourg de S. Dominique,

S. Dominique, habité par 200. familles d'Indiens. La rue qui joint le fauxbourg à la ville est la plus belle & où il y a le plus de riches boutiques : la plupart des maisons sont neuves & bien bâties.

Il y a un évêché sous la métropole de Méxique érigé en 1547. Celui de la Vera-Pas lui fut uni en 1607. La cathédrale de S. Sébastien est la seule paroisse de la ville. Les Dominicains, les Cordeliers, les Augustins & les PP. de la Mercy y ont des couvents & des églises riches & magnifiques & des communautés nombreuses. Les Jésuites y ont un collège, & il y a deux monastères de filles, dans l'un desquels, qui est celui de la Conception, on compte jusqu'à mille personnes, tant en religieuses qu'en pensionnaires, domestiques ou esclaves, &c.

La cour de l'audience royale qui réside dans cette ville est composée de 3. présidens, dont le premier, qui a beaucoup d'autorité, a 12000. ducats d'appointemens, de 6. conseillers ou auditeurs, & un procureur fiscal. Philippe IV. roi d'Espagne fonda une université à Guatimala en 1628. elle dépend principalement des Dominicains. On fait un grand commerce dans cette ville, qui est fort riche, & où les vivres se trouvent en abondance & à grand marché. Le village & le port de la Trinité, sur la mer du Sud, en sont éloignés de 30. lieues vers le sud-est.

Les deux autres principales villes de la province de Guatimala sont *San-Miguel* & *San-Salvador*. La première est sur la mer du Sud à 50. lieues au sud-est du port de la Trinité, & l'autre, qu'on surnomme de *Cuzcatlan*, est la capitale d'un canton de son nom. Elle est située à 60. lieues au sud-est de Guatimala, & à 7. de la mer du Sud. L'air y est sain & tempéré, & le terrain est abondant en fruits. *Chimal-Tenang* à 3. lieues de Guatimala est un bourg de mille familles Indiennes.

Tome IV.

Soconusco, est le nom d'un district ou petite province, qui dépend de la province de Guatimala, qui s'étend le long de la côte de la mer du Sud, & qui confine au couchant avec la province de Guaxaca dans l'audience de Méxique. On n'y voit que la seule ville de *Gue-Vestlan* ou *Soconusco*, habitée par les Espagnols. Les Indiens du pays passent pour fiers. Ils payent tribut à l'Espagne & font un grand commerce de cacao. Le terrain est assez bon, mais sujet à de grandes pluyes depuis le mois d'Avril jusqu'à celui de Septembre.

§. 2. *Chiapa.*

Cette province s'étend au nord de celle de Guatimala : elle confine au couchant avec celle de Guaxaca, au nord avec celle de Tabasco, & au levant avec celle de Vera-Paz. Son étendue du midi au nord est de 65. lieues & de 80. du levant au couchant. Il n'y a pas de mines; mais on y recueille beaucoup de cochenille; & elle est fort peuplée & remplie de villes & de gros bourgs. On la partage en trois districts, qui sont les suivans.

1. Celui de *Chiapa*, qui s'étend vers le couchant & qui est le moins riche des trois. On voit, entr'autres, dans ce quartier, la vallée de *Capaxa-Bastla*, qui a 40. milles d'Angleterre de long & dix à douze de large. Elle est traversée par une rivière poissonneuse & pleine de crocodiles. Il y a beaucoup de pâturages & de gros bourgs dans ce quartier, & on y recueille beaucoup de coton & de mays, mais point de blé.

Deux villes qui portent le nom de CHIAPA en sont les principales. La première, nommée *Chiapa-Réal*, ou *Ciudad-Réal*, est habitée par 400. familles Espagnoles & 100. Indiennes qui y occupent un fauxbourg particulier. La principale église, érigée en cathédrale en 1547. sous la métropole de Méxique, est la seule paroisse de la ville,

O o

où les Jésuites ont un collège, les Dominicains un autre, & les Franciscains un couvent. Il n'y a qu'une communauté religieuse de filles. La charge de gouverneur de cette ville est considérable, à cause qu'il fait un grand commerce de cacao & de cochenille. L'évêché vaut 8000 ducats de revenu.

L'autre *Chiapa*, qu'on appelle des *Indiens* pour distinguer ces deux villes, est beaucoup plus considérable. Elle est située à 12. lieues de l'autre vers le sud-ouest. Elle contient 4000. familles d'Indiens qui ont un gouverneur de leur nation, que les habitans choisissent par privilège, & qui est subordonné au gouverneur Espagnol de *Chiapa-Réal*. Cette ville, remplie de noblesse Indienne, est située sur les bords d'une grande rivière. Elle est riche, & ses habitans s'appliquent au commerce ou aux arts mécaniques. Il y a plusieurs maisons religieuses : celle des Dominicains est la principale. Leur couvent est fort beau : on y mange du pain de mahis, parce que le froment n'y sauroit venir.

2. Le pays des peuples appelés *Zeldales*, s'étend dans la partie septentrionale de la province : il est montagneux & arrosé par quelques petites rivières. Il contient 13. bourgades. Il est riche & fertile, & on y recueille beaucoup de mahis & de cacao : vers le sud-ouest, il y a plusieurs Indiens qui n'ont pas encore été soumis par les Espagnols.

3. Le pays des *Zoques* confine au nord avec la province de *Tabasco*. C'est le plus riche des 3. districts de la province de *Chiapa*, parce qu'on y fait beaucoup de soie, & qu'on y recueille beaucoup de cacao & de cochenille. Les Indiens qui l'occupent, sont partagés en 25. bourgades. Ils sont bienfaits & ingénieux.

§. 3. *Vera-Paz.*

Le nom de cette province tire son ori-

gine de la soumission volontaire des Indiens qui l'habitent, aux Espagnols. Elle est située le long de la mer du Nord, & du golfe de *Honduras* qui la borne au levant dans l'espace de 30. lieues de côte ; & elle est ensuite bornée du même côté par la province de *Honduras*. Elle a le *Yucatan* au nord, le *Chiapa* au couchant, & la province de *Guatemala* au midi. Elle a environ 60. lieues d'étendue du midi au nord, & 40. dans la plus grande largeur du levant au couchant. Le pays est rempli d'après & de hautes montagnes, de vallées profondes, de précipices & de forêts épaisses, & coupé d'une infinité de petites rivières. Il y pleut près de neuf mois de l'année sans cesse. Les Espagnols n'y ont aucune ville ; & ils sont mêlés avec les Indiens qui ont embrassé le Christianisme dans 14. bourgades, dont la principale est *Coban*, où les Dominicains ont un couvent. L'alcademajor de la province y fait sa résidence. Il y avoit un évêché qui a été uni en 1607. à celui de *Guatemala*. Entre les autres bourgades, *S. Iago* a 500. familles, *S. Pierre* 600. *S. Jean* autant, & *S. Dominique de Sexano* 300. Ces 4. bourgades ou villages sont fort riches. On compte 800. familles d'Indiens dans le bourg de *Robinmal*, situé dans la vallée de *S. Nicolas*. Le reste de cette province est désert ou habité par des Indiens que les Espagnols n'ont pu encore soumettre : le terrain, qui y est très-humide, n'est pas bon pour le froment ; mais on y recueille beaucoup de mahis ou mayas.

§. 4. *Honduras.*

Les deux frères *Christophe* & *Barthélemi Colomb* découvrirent la côte de cette province en 1502. Elle est bornée par un golfe de la mer du Nord, qui prend le nom de cette province, & elle s'étend au nord le long de ce golfe du levant au couchant, dans l'espace de 180. lieues. Elle est bornée au levant par la mer

du Nord ; au midi par les provinces de Nicaragua & de Guatemala, & au couchant par celle de la Vera-Paz. Elle a 50. lieues d'étendue dans sa plus grande largeur du midi au nord. Elle est arrosée par plusieurs rivières considérables ; & il y a trois caps remarquables sur la côte. Le terroir consiste en bois, en montagnes & en vallées, autrefois fort peuplées par les naturels du pays : mais les guerres qu'ils ont soutenues contre les Espagnols, & les insectes, en ont fait périr un grand nombre. Les Espagnols y ont bâti plusieurs villes, & la province est partagée en deux parties, l'occidentale & l'orientale.

1. La première, qu'on appelle *Comayagua*, a pour capitale la ville de VALLADOLID, qui l'est aussi de toute la province. Elle est située sur les frontières de la province de Nicaragua, au 14. degré 20. m. de latitude, & au 70. 30. m. de longitude occidentale. L'évêché de Truxillo y fut transféré en 1550. & le diocèse comprend toute la province. La ville, qui n'a guères que 500. habitans, est dans une agréable vallée, où l'air est tempéré & sain. Il y a de fort bons pâturages aux environs ; & on y a découvert des mines d'argent. Le gouverneur de la province & les autres officiers du roi résident dans cette ville, où les religieux de la Merci ont un beau couvent.

Les autres lieux plus remarquables de la partie occidentale de la province ou du pays de Comayagua, sont le *golfe Dolce* sur la côte, où il y a un petit port ; *Puerto de Cavallos*, autre port sur la même côte ; *Gracias à Dios* ; *San-Pedro* ; *San-Thomas*, &c.

2. *Truxillo* est la principale ville de la partie orientale de la province. Elle est située à 15. lieues au nord-est de Valladolid, au fond d'une baie du golfe de Honduras, sur un terre entre deux rivières, dans un bon air & dans un ter-

rain fertile en froment & abondant en toute sorte de fruits. Il y a des vignes qui portent deux fois l'an. Elle est très-forte par sa situation : le port de *San-Gil* est au fond de la baie & très-assuré. L'évêché, qui fut érigé à Truxillo en 1539. a été transféré à Valladolid. *San-Jorge* est une petite ville située dans la vallée d'*Olencho*, à 40. lieues de Valladolid, vers l'est ; 16. mille Indiens tributaires en dépendent. Cette vallée abonde en veines d'or. Il y a quelques îles peu considérables dans le golfe de Honduras.

§. 5. *Nicaragua.*

La mer du Nord borne cette province au levant dans l'espace de 40. lieues, & celle du Sud au sud-ouest, pendant 65. lieues. Elle est bornée au midi par la province de Costa-Rica, & au nord par celle de Honduras. Sa plus grande étendue du midi au nord est de 60. lieues, & de 120. du levant au couchant. Le pays est fort agréable ; l'air y est sain & la terre fertile. Il est arrosé par diverses rivières, & fort peuplé. On y trouve beaucoup de villes, de bourgs & de villages. On y recueille surtout beaucoup de cacao, qui est le meilleur de l'Amérique ; & on pêche sur les côtes entre des rochers ces coquillages qui fournissent la teinture pour la pourpre. On voit dans sa partie méridionale un grand lac qui a 60. lieues d'étendue du sud-est au nord-ouest, & 20. du midi au nord dans sa plus grande largeur. Il est plein d'une eau douce fort bonne à boire, & a néanmoins le flux & le reflux comme la mer. La côte de ce lac est à 4. lieues de celle de la mer du Sud, & les vaisseaux y peuvent naviger commodément. Il y a dans ce lac une île fort fertile, sur-tout en fruits délicieux, au milieu de laquelle il y a un volcan. Ses bords sont remplis de bourgs habités par les Indiens, parmi lesquels on en compte plus de 120. mille qui payent tribut à l'Espagne.

Le pays passe pour le paradis terrestre de l'Amérique.

LEON, qu'on appelle de *Nicaragua*, en est la capitale. La Martiniere en fait deux villes, l'une sous le nom de *Leon*, & l'autre sous celui de *Nicaragua* : mais ce n'est qu'une seule ville située à 12. lieues de la mer du Sud, au 12. degré 30. m. de latitude septentrionale, & au 70. moins quelques minutes de longitude occidentale. Il est vrai néanmoins qu'il y a une ville nommée *Villa de Nicaragua*, située entre la côte de la mer du Sud & le bord occidental du lac, à 35. lieues au sud-est de Leon.

Cette dernière est bâtie dans un terrain sablonneux environné de forêts. Elle est épiscopale, & son évêché fut érigé en 1531. sous la métropole de Mexique. Son diocèse comprend toute la province. Il y a un autre volcan à 3. lieues de cette ville vers le nord du lac. Les Flibustiers la prirent & la pillèrent en 1685. Outre la cathédrale, il y a plusieurs couvens : un des plus considérables est celui de la Merci. Le gouverneur de la province & les officiers du roi, y font leur résidence. Les autres villes Espagnoles de cette province sont *Jaën*, *Grenade*, *Ségovie*, &c. *Grenade* est une grande ville bien bâtie, marchande & bien peuplée; l'évêque de Leon y réside souvent : elle est située sur le bord méridional du lac, à 20. lieues de Leon vers le sud-est. Il y a 3. maisons religieuses d'hommes & une de filles. Les ports de la province, sur la mer du Sud, sont *Realejeo* & *Masoya*. On compte 20. mille Indiens dans un de leurs bourgs, qu'on appelle *le Vieux Bourg*; & il y a un couvent de Franciscains, avec une image miraculeuse de la Vierge.

§. 6. *Costa-Rica.*

On a donné le nom de *Coste-riche* à cette province, par dérision, parce que le pays est peu fertile, quoiqu'abondant en

pâturages, en gros & en menu bétail. Elle est bornée au nord par celle de Nicaragua, au levant par la côte de la mer du Nord, qui a 60. lieues d'étendue; au midi par la province de Veragua, & au sud-ouest par la côte de la mer du Sud, le long de laquelle elle a environ 90. lieues d'étendue : celle qu'elle a du levant au couchant est de 100. lieues, & de 90. du midi au nord. Plusieurs rivières y ont leur source & leur embouchure : elle dépend, pour le spirituel du diocèse de Nicaragua; car c'est mal à-propos, que la Martiniere & Hubner mettent un évêché à CARTHAGO qui en est la capitale. Elle est située au milieu de la province, à-peu-près à une égale distance des deux mers, au 10. degré 20. m. de latitude, & au 66. 30. m. de longitude occidentale. Il y a environ 400. familles Espagnoles qui s'appliquent au commerce. On y compte 3. maisons religieuses. *Aranjues* est une autre petite ville Espagnole. Les ports de *Nicoya*, de *Caldera* & à l'Anglois, sont sur la côte de la mer du Sud, avec les isles de *Chira* & de *Caino*.

II. LE NOUVEAU MÉXIQUE.

Le Nouveau Mexique s'étend au nord de l'Ancien; & en y comprenant la Nouvelle Navarre, le Nouveau Leon & la Californie, où les Espagnols ont des établissemens, il s'étend entre le tropique du Cancer & le 46. degré de latitude septentrionale, & depuis le 75. de longitude occidentale, jusques vers le 110. & à l'embouchure du grand fleuve de l'ouest dans la mer du Sud, qui, suivant la carte réduite de M. Bellin, est au 240. méridien, pris depuis l'isle de Fer. Cette vaste étendue de pays, qui est peu connu, est bornée au levant par la Louisiane, au midi par l'Ancien Mexique, & au couchant par la mer du Sud : mais ses limites du côté du nord sont incertaines, & n'ont rien de fixe.

On ne convient pas de l'époque à laquelle les Espagnols, qui ont établi leur domination dans une partie de ce pays, en ont fait la découverte. Les uns prétendent que ce fut dès l'an 1528. les autres au milieu, & enfin d'autres à la fin du XVI. siècle. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils y étoient déjà établis dès le commencement du dernier. Ils y ont construit quelques villes, bourgs ou villages, & ont partagé le pays, qu'ils ont soumis ou voulu soumettre, en 18. districts ou petites provinces; mais il en reste encore beaucoup, soit à découvrir, soit à soumettre. Nous le partagerons en 4. principales parties, ainsi qu'on l'a déjà dit; sçavoir, en *Nouveau Mexique proprement dit*, *Nouveau Leon*, *Nouvelle Navarre* & *Californie*.

I. NOUVEAU MÉXIQUE
PROPREMENT DIT.

On sçait en général que ce pays s'étend entre le 30. degré de latitude septentrionale & le 46. & entre le 85. & le 90. de longitude occidentale: mais sa partie orientale & l'occidentale sont inconnues.

La rivière *del Norte* ou du *Nord*, le traverse dans son milieu du nord au midi, dans le cours de plus de 250. lieues. Les Indiens qui vivent aux environs de ce fleuve, qui a son embouchure dans le golfe de Mexique, diffèrent pour le langage & pour les mœurs. Ils sont maigres, d'un teint plombé & d'une taille médiocre, & la plupart idolâtres. Les uns errent avec leurs troupeaux, & les autres habitent des bourgs & des villages sous l'autorité de leurs caciques. On prétend que l'air y est tempéré & que le terrain est assez fertile: mais il est certain qu'il y a plusieurs cantons déserts & inhabités. D'autres assurent que l'air y est froid & couvert de brouillards, & que le terrain est ingrat.

La principale ville que les Espagnols ont

bâtie dans le nouveau Mexique, est celle de *Santa-Fé*, située vers le 36. degré 40. m. de latitude septentrionale, & le 91. de longitude septentrionale, dans les montagnes, sur une rivière qui se jette à 10. lieues vers le sud-ouest, dans la rive gauche du fleuve *del Norte*. Il y a un évêché dans cette ville, érigé en 1635. suivant l'abbé de Commanville; mais on n'a pas de preuves qu'il subsiste. L'abbé Lenglet, & Hubner après lui, qui ont confondu le nouveau royaume de Grenade dans l'Amérique méridionale, avec le nouveau Mexique dans la septentrionale, appellent mal-à-propos cette ville *Santa-Fé de Granada*. Le gouverneur de la province pour le roi d'Espagne, y fait sa résidence. Ces deux mêmes auteurs assurent, on ne sçait sur quelle autorité, que cette ville est assez belle & assez bien bâtie. Le dernier ajoute qu'il y a environ 600. Espagnols, qui ont 50. mille Indiens, sous esclaves, sous leur dépendance.

Parmi les peuples naturels qui habitent le nouveau Mexique, un des plus étendus & des plus nombreux est les *Apaches* partagés en 4. tribus, & établis des deux côtés du fleuve *del Norte*, depuis le 33. degré & demi, jusqu'au 37. de latitude septentrionale. Ils campent sous des tentes, ont l'humeur guerrière, adorent le soleil & la lune, parlent un langage particulier, & épousent plusieurs femmes: mais ils punissent les adultères en leur coupant le nez & les oreilles.

Cibola est une autre peuplade d'Indiens qui habitent vers le 35. degré de latitude septentrionale, au couchant des précédens. Leur pays consiste en 7. bourgades, dont la plus grande contient 500. maisons. Ces bourgades sont éloignées de 4. lieues au plus les unes des autres. Leurs maisons sont bien bâties, à 3. ou 4. étages, avec des souterrains pour se garantir des rigueurs de l'hiver. Ces Indiens vont presque nus,

& portent leur chevelure comme ceux de Mexique. Ils sont d'une taille assez avantageuse, & paroissent ingénieux. Le froid qu'il fait dans ce pays, quoique situé dans la Zone tempérée, fait qu'on n'y recueille ni fruits ni coton : mais le mahis y abonde ; & il y a beaucoup de pâturages. Il y a peu de forêts, & seulement quelques montagnes, où il y a des bêtes féroces. Les pays de *Teguaio* & de *Quivira* sont situés beaucoup plus au nord ; mais ils sont peu connus.

II. LE NOUVEAU LEON.

Suivant la carte de l'Amérique septentrionale de M. d'Anville, ce pays est borné au midi par la province de Guasteca, portion de l'ancien Mexique, dont il est séparé par la riviere ou le *Rio de las-Palmas* ; au levant par le golfe de Mexique ; au nord par le nouveau Mexique, & au couchant par la nouvelle Biscaye, qui dépend de l'audience de Guadalaxara dans l'ancien Mexique. Il s'étend depuis le 25. degré de latitude, jusqu'au 30. & depuis le 80. jusqu'au 85. de longitude occidentale. Il est fort peu connu, quoiqu'on le dise fort peuplé ; mais on n'y trouve pas de villes ; & les Espagnols n'y ont aucune colonie considérable. On le dit plein de montagnes ; & on ajoute qu'on y trouve quelques mines. Le fleuve del Norte, nommé aussi *Rio-Bravo*, après l'avoir traversé du nord-ouest au sud est, s'y jette dans le golfe de Mexique.

III. NOUVELLE NAVARRE.

Suivant la même carte de M. d'Anville, la Nouvelle Navarre s'étend depuis le 25. degré 30. m. de latitude jusques vers le 35. & depuis le 90. jusqu'au 100. de longitude, par où on peut juger de son étendue ; elle est bornée au nord par le Nouveau Mexique, qui la borne aussi en partie au levant avec la

Nouvelle Biscaye : elle a la province de Culiacan au midi, & la mer Vermeille ou golfe de Californie au couchant. Parmi diverses rivieres qui l'arrosent, est celle de *Rio-Grande* ou de *los Apostolos*, qui coule du levant au couchant dans sa partie septentrionale, & se jette dans le golfe de Californie à son extrémité septentrionale. Il paroît que le pays est très-peuplé & que les Espagnols y ont divers établissemens. Parmi les divers peuples qui habitent la partie septentrionale sont les *Pimas*, un des principaux, qui donnent leur nom à une grande étendue de pays nommé *Pimaria*.

La partie méridionale est divisée en plusieurs districts ou petites provinces le long de la côte orientale du golfe de Californie. Le plus septentrional est celui de *Sonora*, où on assure qu'il y a des mines fort riches : *Pitquin* en est le principal lieu. *Piastra* est le lieu de la résidence d'une mission de Jésuites de la province de Mexique.

Cinaloa est le district le plus méridional : il confine au midi avec le Culiacan province de l'audience de Guadalaxara dans l'Ancien Mexique. Il est borné au levant par de rudes & hautes montagnes, qui le séparent de la Nouvelle Biscaye Les Espagnols soumirent ce pays en 1552. & eurent beaucoup de peine à subjuguier les Indiens qui l'habitent, qui sont grands, robustes & belliqueux, & qui se servent de flèches empoisonnées. Ces Indiens habitent diverses bourgades situées sur les rivieres qui arrosent le pays, à cause de la commodité de la pêche. L'air y est sain & la terre grasse & fertile en mays, en légumes & en coton. Les peuples sont habillés à-peu-près comme les Mexicains. La principale ville est *San-Juan de Cinaloa*, située sur une riviere de son nom à 25. lieues de la côte de Californie, au 26. degré 15. m. de latitude. Les Jésuites y ont un collège.

IV. LA CALIFORNIE.

C'est un grand pays que plusieurs modernes ont transformé en île sans fondement, & qui fait partie du continent de l'Amérique septentrionale & du Nouveau Mexique. Suivant les cartes des nouvelles découvertes au nord de la mer du Sud, données en 1750. & 1752. par M. de l'Isle professeur au collège royal : elle s'étend depuis le tropique du Cancer jusques vers le 45. degré de latitude septentrionale & entre le 260. & le 266. de longitude : elle est bornée au nord par de hautes montagnes, qui la séparent de la mer ou baie de l'Ouest ; au levant par la rivière de Colorado, qui se jette dans le golfe de Californie, qu'on appelle la *Mer Vermeille*, vers le 34. degré de latitude & le 260. de longitude ; au midi & au couchant par la mer du Sud. Sa partie méridionale forme une grande presqu'île, en façon de cône, dont la grande base se prend depuis l'embouchure de la rivière de Colorado dans la mer Vermeille, & qui finit dans sa partie méridionale au cap S. Lucas, situé presque sous le tropique. Les Espagnols en firent la découverte en 1534. & la continuerent les années suivantes. La côte orientale de la presqu'île est hérissée de montagnes : on trouve quelques îles sur l'occidentale ou extérieure. Le pays est exposé à de grandes chaleurs le long des côtes : l'air est beaucoup plus tempéré dans l'intérieur : il y est sain, & dans certains mois de l'année les pluies y sont très-abondantes ; dans les autres, les rosées qui y tombent tous les matins rendent la terre fertile. On y recueille plusieurs sortes de grains, beaucoup de fruits & de légumes ; & les rivières & la mer y sont fort poissonneuses. On y voit plusieurs sortes de quadrupèdes & d'oiseaux ; & on pêche des perles sur les côtes.

Le pays est fort peuplé, surtout du côté du nord ; on y voit un grand nombre de bourgades composées depuis 20. jusqu'à 50. familles qui passent le jour à l'ombre des arbres, à l'abri de l'ardeur du soleil ; & la nuit sous une espèce de toit fait de branches & de feuillages, sans autres maisons. En hyver ils creusent des lieux souterrains dans la terre, où ils demeurent plusieurs ensemble comme les bêtes. Les hommes y sont tous nus, & couvrent leur nudité d'une espèce de réseau, fait de fils de longues herbes : ils ont au col & aux mains quelques ornemens. Les femmes sont couvertes depuis la ceinture jusqu'aux genoux, par une espèce de tablier tissé de réseaux très-fins. Elles portent des réseaux deliés à la tête comme les hommes, avec les mêmes ornemens au col, aux bras & aux mains. Leurs armes sont l'arc, la flèche & le javelot.

Ces peuples ont de la vivacité, & sont portés à la raillerie ; mais ils sont dociles aux instructions. Chaque famille se gouverne à son gré ; & les bourgades se font la guerre les unes contre les autres. Quant à la religion, ils paroissent n'en avoir aucune ; ni aucun culte réglé : ils adorent la lune & ont des prêtres auxquels ils donnent leur cheveux : ces prêtres s'en servent pour plusieurs superstitions.

Les Espagnols y ont bâti dans le quartier de S. Denys au commencement de ce siècle un fort à 4. bastions pour leur sûreté. Ils l'appellent *Noire-Dame de Lorette*. Les Jésuites de la province de Mexique y ont une maison ou résidence, & ils ont établi de plus une mission considérable au dedans du cap de Saint Lucas à la pointe méridionale de la presqu'île. Ils y ont rassemblé plusieurs Indiens, & ils travaillent à les former à l'agriculture & aux arts mécaniques. Ils ont étendu delà leurs missions au travers du pays, d'une mer à l'autre ; & ils s'occupent à augmen-

I I.

LA NOUVELLE FRANCE.

Nous comprenons sous ce nom général la partie de l'Amérique septentrionale située entre le 27. degré & le 55. de latitude, & depuis le 270. jusqu'au 325. de longitude, non pas parce que toute cette vaste étendue de pays soit soumise à la France; mais à cause que les François y ont des établissemens considérables. Nous la partagerons en deux principales parties, qui sont le *Canada* & la *Louisiane*.

I. LE CANADA.

Sous le nom de Canada nous comprenons avec nos meilleures & dernières cartes toute la partie de l'Amérique septentrionale, située entre le 40. & le 55 degrés de latitude septentrionale, & le 270. & le 325. de longitude. Ce pays est borné au nord par la terre de Labrador & les pays des Eskimaux & des Christinaux; au levant par l'Océan ou la mer du Nord, & par la Nouvelle Angleterre, & au midi par la Louisiane: ses limites du côté du couchant s'étendent dans des terres inconnues.

Des pêcheurs François qui alloient à l'isle de Terre-neuve découvrirent le Canada au commencement du XVI. siècle; mais les François ne commencerent à y faire des établissemens qu'en 1539. & 1561. établissemens, qui ne devinrent solides qu'en 1608. par la fondation de la ville de Quebec.

Le pays est généralement bon & fertile; mais le froid y est très-rude pendant les six mois d'hyver; & durant tout ce tems-là la terre y est ordinairement couverte de six pieds de neige, ce qui vient en partie d'une

HISTORIQUE,

chaîne de montagnes, qui a plus de 400. lieues d'étendue du levant au couchant, depuis Tadoussac jusqu'au Lac Supérieur; & de la grande quantité de lacs, de rivières & de forêts dont le pays est rempli. L'été on y ressent de grandes chaleurs; mais les nuits y sont fraîches. Le froment vient très-bien dans les endroits qu'on a défrichés; mais les fruits qui demandent de la chaleur n'y réussissent pas ordinairement. Il y a beaucoup de vignes sauvages: les légumes y viennent fort bien, & on pêche beaucoup de poisson dans les lacs & les rivières, dont les bords sont remplis d'oiseaux aquatiques, outre les castors, les loutres, &c. sans parler des différens quadrupèdes & oiseaux qui abondent dans le pays.

Parmi le grand nombre de rivières qui l'arrosent, les principales sont le fleuve de S. Laurent qui le traverse du sud-ouest au nord-est, & qui a 40. lieues communes de France de largeur à son embouchure dans la mer du Nord; le fleuve Bourbon qui a son embouchure dans la baie d'Hudson; le fleuve S. Jean, qui a plus de cent lieues de cours du couchant au levant, & ensuite du nord-ouest au sud-est jusqu'à son embouchure dans la baie François au couchant de l'Acadie; le Saguenai, qui se décharge dans le fleuve de S. Laurent; le Mississipi ou fleuve de S. Louis, dont on met la source vers le 45. degré de latitude & le 275. de longitude, qui arrose la partie occidentale du Canada du nord-ouest au sud-est, & ensuite du nord au midi. Il y a aussi plusieurs lacs d'une très-grande étendue, tels que le lac *Ontario*, qui a 250. lieues de circuit. A 6. lieues au-dessus de ce lac, le fleuve de S. Laurent, qui le traverse, fait la fameuse cascade de *Niagara*, où il tombe perpendiculairement de 600. pieds de haut. Huit lieues au-dessus de ce saut, est le lac *Erie*, qui a 300. lieues de tour, & que le fleuve de S. Laurent traverse aussi. En remontant ce
fleuve

fleuve est le lac *Huron*, qui a 350. lieues de circuit, & dans lequel celui des *Illinois*, qui en a 300. se décharge; & le lac *Supérieur* qui en a 500. Il y a encore trois grands lacs au-dessus du lac Supérieur, traversés par le fleuve S. Laurent, qui prend sa source, à ce qu'on prétend, dans celui des *Astiniboils*; mais on ne la connoît pas bien; quoiqu'on l'ait remonté pendant 7. à 800. lieues; car ce fleuve est le plus beau & le plus grand de toute l'Amérique septentrionale.

Le Canada n'est qu'une vaste forêt remplie de tous les arbres de l'Europe & de plusieurs autres particuliers au pays, qui sont tous fort gros. Il n'y a que les quartiers habités par les François qui sont défrichés. Tout le reste est habité par des Sauvages partagés en différentes tribus ou nations, plus ou moins nombreuses. On les range sous 4. langues meres, qui sont celles des *Sioux*, des *Hurons*, des *Algonquins*, & des *Eskimaux*. Les plus connues de ces nations sont celles de la langue Hurone, telle que les *Hurons* proprement dits réduits à deux médiocres villages, & les *Iroquois*, partagés en cinq cantons ou tribus éloignées environ de 30. lieues l'une de l'autre, qui peuvent composer chacune 14. mille ames. Ces derniers habitent à la droite du fleuve de S. Laurent, sur le bord méridional du lac *Ontario* ou de *Frontenac*, entre les domaines des François & ceux des Anglois.

Ving-cinq à trente nations, dont quelques-unes sont partagées en plusieurs tribus, parlent la langue Algonquine, qui est la plus étendue de toutes, & à laquelle les *Algonquins* proprement dits ont donné leur nom. Parmi les nations qui parlent cette langue, les plus célèbres sont celle des *Illinois* divisée en plusieurs tribus, & celle des *Cristinaux* ou *Ksistinois*, qui occupent un grand terrain vers le nord & s'étendent jusqu'à la baie de Hudson. Les *Sioux*,

Tome IV.

qui ont donné leur nom aux sauvages qui parlent leur langue, sont partagés en plusieurs tribus. On parlera ailleurs des *Eskimaux*.

Ces Sauvages sont généralement grands, bienfaits, bien proportionnés & extrêmement agiles & habiles à la course; mais les femmes sont d'une taille médiocre. Ils sont blancs en naissant, mais le grand air, la graisse dont ils se frottent, & les diverses couleurs dont ils se peignent les brunissent beaucoup à mesure qu'ils avancent en âge. Ils ont les traits grossiers, hommes & femmes; les yeux gros & noirs, ainsi que leurs cheveux, les dents blanches & l'haleine douce. Ils sont fort sobres, quand ils ont peu, mais très-intempérans dans leurs festins. Les hommes ne s'occupent que de la chasse & de la guerre, & les femmes sont chargées de toute la fatigue du ménage. Elles laissent croître leurs cheveux; au lieu que les hommes les coupent de différentes façons, suivant les nations. Les hommes alloient autrefois tout nus en été, n'ayant qu'un brayer, & les femmes se couvroient seulement depuis la ceinture jusqu'aux genoux; & en hyver ils s'enveloppoient de quelques peaux; mais ceux qui ont commerce avec les Européens portent des étoffes ou des couvertures au lieu de peaux: ils vont ordinairement pieds nus, mais en hyver ils ont des chaussures de peaux, dont ils se servent, sur-tout quand ils ont à marcher en raquette sur la neige. Ils sont tous mal propres & sujets à la vermine.

Les Sauvages qui parlent la langue Siouese, & qui habitent vers la partie occidentale du Canada changent souvent leurs villages de situation & s'occupent beaucoup de la chasse des bœufs. Leurs cabanes, bâties en rond & terminées en cône, sont construites avec des perches & des écorces d'arbre & couvertes de peaux de bœuf. Il y a des estrades des deux côtés,

P p

où couchent les jeunes gens. Les cabanes des nations Algonquines sont plus petites. La plupart de ces nations sont errantes & ne vivent que de la chasse. Ceux de la langue Hurone, & ceux de l'Algonquine qui demeurent vers le midi, sont plus sédentaires & cultivent la terre. Les cabanes de ceux qui parlent la langue Hurone, sont en façon de berceaux longs. Elles sont mieux fermées & mieux travaillées que celles des autres, & souvent plusieurs familles, séparées par des cloisons, demeurent dans la même cabane. Elles n'ont toutes ni fenêtres ni cheminées : il y a seulement un trou au dessus du foyer. Plusieurs villages sont environnés de palissades.

La nourriture la plus ordinaire de tous ces Sauvages, est une espece de bouillie faite de *mays* pilé, ou de folle avoine qu'ils nomment *Sagouité*. Tout est commun parmi eux : ils sont fort désintéressés ; ils exercent fort généreusement l'hospitalité & aiment souverainement la liberté. Ils obéissent néanmoins à des chefs, qu'ils se choisissent, excepté parmi les nations Hurones, où les chefs sont héréditaires ; & c'est par les femmes que le droit héréditaire est établi. Les mœurs de ceux qui commercent avec les François & les Anglois sont un peu changées ; l'eau de vie qu'ils se sont procurée par le commerce, a occasionné parmi eux l'ivrognerie, à laquelle ils sont fort sujets. Cette passion, leurs guerres intestines, & les maladies, comme la petite vérole, qu'ils ne connoissoient pas auparavant & que le même commerce a introduite parmi eux, ont beaucoup diminué leur nombre ; en sorte qu'il y a des nations entières qui ont péri totalement.

On trouve parmi ces Sauvages, qui n'ont aucun culte réglé, des traces de la religion naturelle. Ils reconnoissent un être suprême, ou un premier esprit, qu'ils confondent avec le soleil & avec le Dieu de la guerre ; des génies tutélaires, l'impor-

talité de l'ame, la récompense des bons & la punition des méchans ; mais la maniere avec laquelle ils traitent la plupart de leurs prisonniers de guerre, auxquels ils font souffrir des tourmens affreux, & qu'ils immolent au grand Esprit ou au soleil par un principe de religion, manifeste leur barbarie & leur esprit vindicatif. Ils font la guerre avec un acharnement incroyable.

Les établissemens que les François ont en Canada, consistent en 7. ou 8. villes, bourgs ou villages, accompagnés de forts, dispersés parmi les Sauvages, soit pour les tenir en bride, soit pour faciliter le commerce des pelleteries. Ils possèdent entr'autres trois villes le long & des deux côtés du fleuve de S. Laurent ; & on compte environ 40. mille François dans toute cette étendue de pays, 2. ou 3. mille Sauvages Chrétiens, & quelques autres qui ne le sont pas, partagés en divers villages & soumis aux François. Tous les villages des Sauvages Chrétiens ont des Jésuites pour missionnaires ou pour curés, excepté ceux des Iroquois de l'Isle de Montréal, gouvernés par des Sulpiciens. Il y a encore des missionnaires Jésuites parmi quelques autres nations sauvages, qui ont embrassé le Christianisme ; mais qui ne sont pas soumises aux François.

Les deux côtés du fleuve de S. Laurent ont des habitations Françaises en assez grand nombre, depuis au-dessus de Montréal, jusque qu'à l'embouchure de ce fleuve dans la mer. Elles s'étendent en quelques endroits fort avant dans les terres, à droite & à gauche, sur tout en remontant à l'ouest. La riviere de Saguenai, qui se jette dans ce fleuve est à sa gauche, vers le 48. degré 20. m. de latitude, & le 52. de longitude occidentale.

Tadoussac, est une des premières habitations Françaises qu'on rencontre en le remontant. C'est un fort situé à 40. lieues au nord-est de Quebec, & sur la rive septentrionale du fleuve, à environ 30.

lieues de son embouchure, & près de l'endroit où la rivière de Saguenai s'y jette. Le fleuve de S. Laurent a 4. lieues de largeur dans cet endroit.

En remontant ensuite le fleuve on rencontre l'Isle d'Orléans, située au-dessous de Québec, dont elle forme le port. Elle partage le fleuve en deux canaux inégaux. Elle a 6. à 7. lieues de long & environ 2. lieues de large : elle fut découverte en 1535. par les François qui s'y établirent, & qui la défrichèrent quelques années après. Les terres y sont bonnes, & elle est partagée en six paroisses bien peuplées.

QUÉBEC, capitale du Canada, est située sur la rive septentrionale ou à la gauche du fleuve de S. Laurent, au 55. degré 55. m. de latitude & au 307. 47. m. de longitude; ou suivant M. d'Anville au 54. dégr. 20. m. de longitude occidentale. Elle est dans un terrain inégal; mais dans un très-bel aspect, & dans un lieu fort propre pour le commerce; ayant une bonne rade & un bon port sur ce fleuve, qui a une lieue & demie de largeur. Champlain en commença la construction en 1608. par un fort à mi-côte; cette ville a augmenté considérablement depuis.

Québec est partagée en haute & basse ville. Les marchands habitent cette dernière, à cause de la commodité du fleuve sur lequel elle est située, au pied d'une montagne de 80. toises de haut. Ils y ont fait bâtir de belles maisons de pierre à 3. étages. Le froid y est moins rigoureux en hyver que dans la haute, qui est située sur la montagne, & à laquelle on monte par un chemin fait en tournant : la basse ville est bornée au point qu'on ne sçauroit l'aggrandir. Sur le côté qui va à la haute ville, est situé le palais épiscopal, qui est un beau bâtiment fort vaste, & où il y a une très-belle chapelle. Dans la haute ville on voit la cathédrale de la Vierge, érigée en 1674. sous l'immédia-

tion du pape. L'église est grande & bien bâtie. Son chapitre consiste en 5. dignités & 9. chanoines. Le séminaire en est tout proche : il est uni à celui des Missions étrangères de Paris, & composé de 32. ecclésiastiques & de 8. freres ou donnés, sans compter plusieurs missionnaires repandus dans la Nouvelle France, qui en dépendent. Il y a ordinairement 80. séminaristes ou pensionnaires, qui portent des habits uniformes; c'est-à-dire un capot blanc à la Canadienne : la chapelle en est fort belle. On voit encore dans la haute ville 1°. le couvent des Récollets, qui sont les premiers apôtres du pays : leur église est fort belle & leur couvent bien bâti : 2°. le collège des Jésuites fondé en 1655. ils enseignent les humanités, la philosophie, & la théologie, & sont au nombre de 50. en y comprenant les missionnaires répandus dans 23. missions qu'ils ont dans la Nouvelle France : 3°. le monastère des Hospitalières fondé en 1639. 4°. celui des Ursulines.

Le château est aussi dans la haute ville : il est situé sur le bord d'une côte escarpée de 30. toises : ses fortifications sont régulières. Le gouverneur général de Canada y a son palais, qui est un bâtiment fort vaste, de 120. pieds de face. Ce gouverneur, qui a sous son autorité la Nouvelle France, & l'Isle Royale, dont nous parlerons ailleurs, a 18. mille livres d'appointemens, & une compagnie de 20. gardes, en y comprenant les officiers, entretenue. Le garnison du château n'est que d'une compagnie de 25. hommes.

Enfin le palais est aussi dans la haute ville; ses bâtimens ont environ 80. toises. On y voit les magasins du roi, l'appartement de l'intendant de Canada & la salle du conseil souverain du pays, tant pour le civil que pour le criminel. Ce conseil est composé du gouverneur général & de l'évêque, qui n'en sont que conseillers honoraires; de l'Intendant de Canada, qui

fait les fonctions de président, de 7. conseillers, d'un procureur général, & d'un greffier en chef. Il y a de plus à Quebec une prévôté composée d'un lieutenant général, d'un lieutenant particulier & d'un procureur du roi, qui siègent comme les conseillers du conseil souverain, l'épée au côté : la justice s'y rend sans épices, & les parties plaident elles-mêmes leurs causes sans le ministère des avocats & des procureurs. Ces magistratures n'empêchent pas ceux qui en sont revêtus, de s'appliquer au commerce. Il y a encore un grand prévôt & un maître des eaux & forêts à Quebec.

En continuant de remonter le fleuve S. Laurent, au dessus de Quebec, on rencontre le village & le fort de *Silléri*, une lieue au-dessus de Quebec, habité par les Algonquins, qui y ont été autrefois jusqu'à 1500. & qui ayant embrassé le Christianisme, y sont gouvernés par les Jésuites.

Les *Trois Rivières*, petite & troisième ville du Canada François, fondée en 1635. prend son nom d'une rivière, qui s'étant partagée en trois branches, se jette dans le fleuve S. Laurent. Cette ville qui a un gouverneur & un état major, ne contient que 60. feux. Les Récollets en sont les curés. Elle est à 30. lieues au-dessus, & au sud-ouest de Quebec. Ses habitans sont riches par le commerce : on recueille de bon bled aux environs de cette ville & de celle de Quebec. Il y a beaucoup d'habitations Françaises des deux côtés du fleuve, distantes l'une de l'autre d'une portée de mousquet; on pêche en cet endroit une prodigieuse quantité d'anguilles.

Montréal, est la seconde ville Française du Canada : elle est située dans une île de son nom, qui est au milieu du fleuve de S. Laurent, à 60. lieues au-dessus & au sud-ouest de Quebec & à 180. lieues de la mer. Cette île, qui fut découverte en 1635. a 10. lieues de long sur 3. à 4. de large. Elle

tire son nom d'une montagne fort élevée, qu'on y voit : tout le reste du terrain est uni, défriché & fertile. Elle est partagée en plusieurs quartiers, où il y a deux forts & trois villages d'Iroquois, qui professent le Christianisme. Le climat de cette île est plus doux que celui de Quebec; & on y recueille plusieurs fruits qui viennent difficilement dans cette ville.

La situation de la ville de *Montreal* est très-belle & plus commode que celle de Quebec. Elle est ceinte de palissades & de redoutes qui la mettent à l'abri des insultes des Iroquois, & elle est défendue par un fort. La ville est un carré long, & on y compte aujourd'hui environ 400. familles. Les Prêtres du séminaire de S. Sulpice, qui en ont le domaine, & du reste de l'île, depuis l'an 1663. en sont les Curés, & ils y ont une grande église. Il y a aussi un couvent de Récollets, un hôpital de religieux de la Charité, & deux communautés de filles; sçavoir d'Hospitalières & de la Congrégation. Les dernières, qui sont établies depuis l'an 1670. rendent de grands services pour l'éducation des filles, étant dispersées deux à deux dans les grandes paroisses du pays. C'est dans cette ville où se fait le plus grand commerce de la nouvelle France, par la grande foire qui s'y tient depuis le mois de Juin jusqu'à la fin d'Août, & durant laquelle les sauvages y viennent de 5. à 600. lieues, & y troquent leurs pelletteries contre des marchandises de France. *Montréal* fait un gouvernement particulier.

Les plus grosses barques remontent le fleuve S. Laurent jusqu'à *Montréal*; mais on ne peut pas le remonter plus haut qu'en canot. Le fleuve se partage en cet endroit en trois bras, & borne à la gauche de l'île de *Montréal* celle de *Jésus*, dont il y a une partie de défrichée & habitée par les François. Le canal qui sépare l'île de *Montréal* de celle de *Jésus* s'appelle la

riviere des *Prairies*, à cause des belles prairies qu'il arrose. Le troisième canal qui regarde vers le sud, & qui sépare l'isle de Montréal de la partie méridionale du Canada, a une lieue de large. On compte une trentaine de seigneuries sur les bords du fleuve, aux environs & au-dessous de Montréal, & beaucoup d'habitations dont les vues sont charmantes, environnées de belles forêts, & situées dans un air pur & serain.

A 15. lieues au-dessous de Montréal, sur le bord méridional du fleuve S. Laurent, qui traverse en cet endroit le lac S. Pierre, est le fort & la seigneurie de *Sorel*, qui dépendent du gouvernement de Montréal. Ce fort qu'on nomma d'abord S. Louis, fut construit en 1665. pour tenir les Iroquois en bride. Le fort de *Frontenac* ou de *Cataracoui*, est à 30. lieues au-dessus & au sud ouest de Montréal, à l'endroit où le fleuve sort du lac *Ontario*, sur la rive septentrionale du même lac. A l'endroit où le même fleuve y entre, & à 30. lieues de Frontenac, est le fort de *Donnoville*, situé aux environs & au-dessous du saut de *Niagara*. Les forts de *Chambli* & *Sainte Therese* sont sur la riviere de Richelieu, qui après être sortie du lac de Champlain dans le pays des Iroquois, se jette dans le fleuve de S. Laurent à la droite de ce fleuve : celui de *la Mothe* est dans une isle du même lac.

La *Gaspésie* est un grand pays qui fait partie de celui de Canada. Il s'étend entre le 46. & le 49. degrés de latitude, le 310 & le 315. de longitude, au sud-est du Canada ou de la Nouvelle France, à la droite de l'embouchure du fleuve de saint Laurent : il a la mer du nord au levant, & l'Acadie au midi. Il comprend environ 110 lieues de côtes, & s'avance beaucoup dans les terres. Il est arrosé par plusieurs rivières, sur les bords desquelles les Gaspéens, ou sauvages qui habitent le pays,

ont leurs demeures. Il y a beaucoup de forêts & de belles plaines où on peut recueillir des grains. On voit de hautes montagnes, qu'on appelle de *Notre-Dame*, le long de la rive méridionale du fleuve S. Laurent. L'air y est pur & sain, & la pêche & la chasse y sont abondantes.

Les peuples qui habitent ce pays sont partagés en plusieurs tribus ou nations différentes, qu'on distingue par le nom des rivières, le long desquelles elles habitent. Ces peuples sont bienfaits, forts, robustes, extrêmement agiles & ingénieux ; & ils mettent toute leur gloire à être bons guerriers & bons chasseurs. Ils se contentent du nécessaire, n'ont ni avarice ni ambition, & aiment souverainement leur repos & leur liberté ; mais ils sont vindicatifs & cruels envers leurs prisonniers. Ils sont fort malpropres & sujets à l'ivrognerie, quand ils en trouvent l'occasion ; & ils deviennent alors furieux. Ils se barbouillent de différentes couleurs ; ce qui fait qu'ils sont bruns, basanés ou olivâtres ; mais ils ont les dents fort blanches. Ils mènent une vie errante au milieu des bois, ou le long des rivières. Le soleil est leur principale divinité. Ils croient l'immortalité de l'ame, & paroissent avoir quelque commerce avec les démons. Les Peres Récollets entretiennent quelques Missionnaires parmi eux pour les attirer au Christianisme. Ils ont une langue particulière, riche en expressions. Leurs cabanes sont très-légères & portatives. Elles sont de figure ronde, & peuvent loger 18. à 20. personnes. Elles sont fort basses, & la fumée y est extrêmement incommode. Leur nourriture est la même que celle des autres sauvages de Canada. Leurs mariages ne sont indissolubles, que lorsqu'il y a des enfans. Ils se couvrent assez modestement : ils se servoient de peaux avant leur commerce avec les François, qui leur fournissent différentes sortes d'étoffes. Ils por-

tent de longues chevelures en cadettes & se couvrent rarement la tête.

II. LA LOUISIANE.

Nous comprenons sous ce nom cette partie de l'Amérique qui s'étend depuis la pointe méridionale de la presqu'île de Floride, au 26. degré de latitude, jusques vers le 45. dans la partie occidentale, & le 39. dans l'orientale; & depuis le 52. de longitude occidentale, jusques vers le 85. Elle est bornée au nord par le Canada, qui la borne aussi au levant avec la mer du Nord. Elle a le golfe de Mexique au midi & au couchant le Nouveau Mexique.

Elle contient la plus grande partie de ce que les Espagnols appelloient auparavant la *Floride*, dont ils découvrirent les côtes en 1512. ils leur donnerent ce nom, à ce qu'on prétend, soit parce qu'ils en firent la découverte le jour de Pâques *Fleuries*, soit à cause de la beauté du pays. Ils tenterent inutilement de s'y établir en 1534. & les années suivantes, & parcoururent à cette occasion l'intérieur du pays; mais ils furent obligés d'abandonner leur dessein. En 1562. l'Amiral de Coligni tenta d'établir sur la côte orientale de la Floride, à l'embouchure de la rivière de May, une colonie de Calvinistes François, qui y construisirent un fort, qu'ils nommerent *Caroline*, du nom du roi Charles IX. & qu'ils abandonnerent en 1588. Les Espagnols qui s'en étoient saisis, & qui en avoient été chassés, le reprirent, lui donnerent le nom de *San Matheo*, & firent divers établissemens vers le golfe de Mexique, où ils en conservent encore quelques-uns.

M. Talon, intendant du Canada, ayant appris, sur le rapport des Sauvages, qu'une grande rivière nommée *Mississipi* traversoit l'intérieur du pays du nord au sud, envoya en 1673. le P. Marquette Jésuite, & le sieur Joliet bourgeois de

Quebec, pour en faire la découverte; ils la parcoururent en la descendant, depuis le 43. degré 20 m. jusqu'au 33. 45. m. mais ils ne purent aller plus loin, faute de vivres. Les choses en demeurèrent là jusqu'en 1680. que le sieur de la Salle entreprit de découvrir ce fleuve, depuis l'endroit où la rivière des Illinois s'y jette, vers le 39. degré de latitude, en le remontant; & il envoya pour cela des gens qui le remonterent jusques vers le 45. degré, & firent divers établissemens François parmi les nations sauvages qui habitent de deux côtés. M. de la Salle de son côté acheva lui-même en 1683. la découverte du Mississipi, depuis la rivière des Illinois jusqu'à son embouchure dans la mer: il donna au pays le nom de *Louisiane* de celui de Louis XIV. qui lui est resté. Le nom de *Floride* est resté à une presqu'île du pays, dont nous parlerons dans la suite.

On ne poussa pas plus loin cette découverte jusqu'en 1698. que M. d'Iberville, capitaine de vaisseaux étant entré dans le Mississipi, le remonta jusqu'à environ 120. lieues de son embouchure, & y fit quelques établissemens peu considérables. Ils augmentèrent en 1718. & les deux années suivantes par la construction de la *Nouvelle Orléans* & de quelques forts, dont on parlera dans la suite. Le roi ayant cédé alors le domaine de la Louisiane à la Compagnie des Indes de France, cette compagnie en jouit, & y envoya des gouverneurs jusqu'en 1731. qu'elle le remit au roi, qui y nomma d'abord un gouverneur indépendant de celui de Canada: mais aujourd'hui la Louisiane dépend du gouvernement général de Canada.

On peut juger par la vaste étendue du pays, que le climat n'est pas égal par-tout: mais en général la Louisiane est un des meilleurs pays de l'Amérique, tant par la bonté des terres que par la température de l'air. Du côté de la mer le terrain est sablonneux;

mais dans l'intérieur du pays, la grande quantité de rivières qui l'arrosent sert beaucoup à le rendre fertile, sur-tout le long du Mississipi, qui se déborde comme le Nil trois ou quatre quarts de lieue de chaque côté; & les terres qui sont défrichées le long de ce fleuve, produisent deux récoltes de ris par an, & quantité d'excellens légumes. Le pays est couvert de très-belles forêts, où on voit des arbres de toutes les espèces d'une prodigieuse hauteur. Il y a beaucoup de mûriers blancs, de citronniers & d'orangers, & d'arbres de sassafras; & on y recueille beaucoup de coton, d'indigo & de tabac. On y voit enfin plusieurs sortes de simples.

Le *Mississipi*, que les François appellent la rivière de *S. Louis*, est un des plus grands fleuves du Monde: il traverse la Louisiane dans son milieu du nord au midi, depuis sa jonction avec la rivière des Illinois, jusqu'à son embouchure dans le golfe de Mexique, dans l'espace de plus de 250. lieues. Il arrose aussi le Canada au nord de la rivière des Illinois du nord-ouest au sud-est. On ne connoît pas encore bien sa source, que M. de l'Isle, professeur au Collège Royal, met vers le 49. degré de latitude, & le 275. de longitude dans ses cartes des nouvelles découvertes au nord-ouest de la mer du Sud; en sorte qu'il a 250. lieues de cours, avant que de recevoir la rivière des Illinois. Ce fleuve se partage en diverses branches à son embouchure dans le golfe de Mexique, vers le 29. degré de latitude, & le 286. de longitude; on en compte aujourd'hui une vingtaine qui forment diverses isles, & dont la plus large & la plus profonde n'a que 250. toises de largeur. Ces canaux changent souvent de situation, à cause du grand nombre d'arbres que le fleuve entraîne, & de la quantité de sable & de vase qui s'y accumule. Du reste le *Mississipi* n'a pas de fleuve pareil pour l'égalité & la profondeur de son

lit; mais ses détours fréquens & la rapidité de son cours font que la navigation n'y est pas commode, & son embouchure ne répond pas au reste de son cours. Sa profondeur est très-grande pour une rivière, & en quelques endroits elle est de 60. brasses; ce qui fait que la pêche y est presque impraticable: quant à sa largeur, elle est ordinairement d'une demi-lieue, ou de trois quarts de lieue, mais partagée souvent par des isles. Ce fleuve a cet avantage, qu'il est la clé de tout le pays, par la communication qu'il donne à tous les lacs qui conduisent en Canada.

Entre le grand nombre de rivières que le *Mississipi* reçoit à droite & à gauche, une des plus considérables est le *Missouri*, qui est une des plus rapides qu'on connoisse; ce qui vient principalement d'un grand nombre de rivières & de torrens qu'elle reçoit dans son cours. On ne connoît pas bien sa source, & on a déjà remonté cette rivière plus de 500. lieues, sans la trouver. Nos dernières cartes la placent vers le 43. degré de latitude & au 268. de longitude; & son embouchure dans le *Mississipi* & sur la droite de ce fleuve, vers le 39. de latitude & le 286. de longitude, au-dessous de la rivière des Illinois, qui est à la gauche. Le *Missouri* traverse la Louisiane du nord-est au sud-ouest. Cette rivière & toutes les autres de la Louisiane sont extrêmement poissonneuses; mais il y a un grand nombre de caïmans ou de crocodiles. Du reste on trouve dans ce vaste pays diverses sortes d'oiseaux & de quadrupèdes, & les campagnes sont pleines de serpens de plusieurs espèces.

Les Espagnols, les François & les Anglois occupent une partie de la Floride ou de la Louisiane; mais c'est la moindre par rapport à celle qui est habitée par les Sauvages ou naturels du pays, dont il y a un très-grand nombre de nations différentes: ainsi nous partagerons ce pays entre celui

qui est occupé par les Sauvages, & celui où les nations Européennes sont établies.

§. 1. *Sauvages de la Floride ou Louifiane.*

Les Sauvages ou habitans naturels de la Floride sont grands & bienfaits; & comme ils sont accoutumés à s'oindre tout le corps avec de l'huile, cela leur donne une couleur plus foncée & plus approchante du rouge qu'aux Indiens. Ils ont de la fierté & de la bravoure, & sont assez humains envers ceux qui savent captiver leur bienveillance. Ils sont moins vêtus que les Canadiens, parce qu'ils habitent un pays plus chaud, & vont le plus souvent nus: les hommes & les femmes sont également agiles, bons nageurs & habiles à la course & à tirer de l'arc, à quoi on les exerce dès leur tendre jeunesse. Le soleil est presque la seule divinité qu'ils réverent, & sous leurs temples lui sont consacrés; mais le culte qu'ils lui rendent varie suivant les nations: ils lui immolent leurs prisonniers de guerre; qu'ils ne font pas souffrir long-tems comme les Canadiens. Ils se font un point de religion de manger la chair de ces victimes; mais ils se contentent de retenir en esclavage les femmes & les enfans qu'ils font prisonniers. Ils sont plus dépendans que les Canadiens de leurs chefs, qui ne peuvent néanmoins rien entreprendre d'important, qu'après avoir consulté leur conseil, & qui dans leurs guerres marchent toujours à la tête de la troupe. Ils sont dans l'usage, comme les Canadiens d'arracher la chevelure de leurs ennemis après les avoir tués. On les accuse de vivre dans un grand libertinage, & d'avoir des mœurs très-corrompues. La polygamie n'y est néanmoins permise qu'à leurs chefs, qui ne donnent le nom d'épouse qu'à une seule de leurs femmes: les enfans de cette épouse sont seuls capables de recueillir la succession. Ils rendent de grands honneurs à ces chefs, soit pendant leur vie, soit après

leur mort. Les ministres de leur religion, qui sont en même tems leurs seuls médecins, s'adonnent beaucoup aux superstitions & aux sortilèges.

Plusieurs nations sauvages habitent la Louifiane le long du fleuve de Mississipi; mais les rives de ce fleuve ne sont pas également habitées par-tout, & seulement dans les endroits où ses bords forment des écores un peu élevés; ce qui n'arrive que par de longs intervalles. On voit entr'autres à sa gauche & au midi de la rivière des Illinois, un désert de 120. lieues, où les peuples vont à la chasse des bœufs sauvages. Les bords du Mississipi, vers son embouchure & auprès de la mer, sont inhabitables, tant à cause des fréquentes inondations du printemps, que de la stérilité de la plage: mais à une lieue & demie de ses bords dans les terres, c'est le plus beau & le plus fertile pays du monde, rempli de prairies, d'arbres fruitiers, d'étangs & de rivières; où il y a un grand nombre d'oiseaux aquatiques, de côreaux chargés de vignes & de bois & de campagnes pleines de toute sorte de gibier.

Les principaux peuples qui habitent le long & des deux côtés de ce fleuve, en le remontant jusqu'à l'embouchure du Mississipi, sont les *Tonikas*. Les *Natchés*, qui étoient autrefois fort nombreux, sont à 80. lieues à l'ouest de l'embouchure du fleuve. Ils sont gouvernés par un chef qui a une autorité despotique. Leurs cabanes sont un peu mieux bâties que celles des autres sauvages. Ils adorent le soleil dans une grande cabane qui leur sert de temple, & où ils entretiennent un feu perpétuel: mais ce temple a été détruit; & la plus grande partie de la nation a été exterminée par les François en 1730. par droit de représailles. Les *Akansas* ou *Akanceas* qui habitent au-dessus des *Natchés*, occupent plus de 60 lieues de terrain, & sont partagés en plusieurs villages. L'air y est tempéré, & le

le pays très-fertile. Ils sont idolâtres & n'ont pas de culte déterminé; mais ils ont toujours une divinité qu'ils réverent, prise parmi quelque animal.

En remontant le Missouri depuis son embouchure dans le Mississipi, à la droite de ce fleuve, les premiers peuples qu'on rencontre sont les *Missouris*, dont le nom a été donné à la rivière qui arrose leur pays; ils sont situés à sa droite. A leur midi sont les *Ozages* qui habitoient autrefois le long du Mississipi. Il y a des mines dans le pays qu'ils habitent aujourd'hui, & qui est fort étendu. A environ 40. lieues au-dessus & au couchant des *Missouris*, sont les *Kansés*, qu'on croit avoir une origine commune avec les *Akansas*, tant par la conformité du nom, que parce qu'ils sont les uns & les autres les mieux faits des sauvages du pays. Les *Oélosates* habitent des deux côtés de la rivière de Missouri. Les *Panis*, situés le long de la rivière de ce nom, qui se jette dans le Missouri à sa droite, occupent un pays immense aux environs de cette dernière rivière; & ils s'étendent beaucoup dans la profondeur des terres: ils sont divisés en tribus qui ont chacune leur nom propre; & ils ont plus de 60. villages. Leur pays est beau, & entrecoupé de plusieurs rivières & ruisseaux, qui arrosent plusieurs belles prairies, où on voit beaucoup de bœufs sauvages. A la gauche du Missouri, à la hauteur des *Panis*, sont les *Aiaonez*, grands voyageurs, alliés des *Sioux*, peuples du Canada.

Les autres principales nations sauvages, qui habitent à la droite du Missouri & du Mississipi, sont les *Padoucas*, nation nombreuse, située au nord-ouest & au midi des *Panis*. Ils sont errans pour la plupart, & mêlés avec les *Apaches*. Quelques autres nations cabanent à la source de plusieurs grandes rivières, & s'étendent entre le 36. & le 45. degrés de latitude, vers le cou-

Tome IV.

chant de la Louisiane, jusques dans le Nouveau Mexique, & bordent les montagnes de l'ouest, qui séparent ces deux grandes régions. On trouve beaucoup de bœufs sauvages dans les grandes plaines & les prairies du pays qu'ils habitent. Les *Apaches* sont divisés en 4. tribus, & soumis la plupart aux Espagnols du Nouveau Mexique, dont ils sont limitrophes. Ils occupent un terrain fort étendu, & mènent une vie errante sous des tentes. Ils s'habillent de peaux de cerf, admettent la polygamie, & ont un langage particulier. Plusieurs adorent le soleil & la lune, & punissent l'adultère.

Les *Cenis* habitent au midi à la source d'une rivière de leur nom, qui se jette dans le Mississipi. Ils occupent un terrain qui a plus de 20. lieues d'étendue, & qui est rempli de hameaux de ces peuples, composés chacun de 10. à 12. cabanes. Chaque cabane sert à deux familles: elles ont 40. à 50. pieds d'étendue, & sont faites en forme de ruche à miel. Les chevaux y sont communs.

Il y a beaucoup d'autres peuples depuis les *Cenis*, jusqu'aux côtes du golfe de Mexique, entre la rivière del Norte & celle de Mississipi: plusieurs sont errans & anthropophages.

Il y a encore plusieurs peuples à la gauche du Mississipi, entre ce fleuve & la côte orientale de la Floride. Les principaux sont les *Chasas* ou *Têtes-Plates*, les *Chicachas* & les *Cheraqui*, qui occupent une grande étendue de pays. Les *Apalaches* ou *Apalachises*, sur lesquels on trouve un long article dans le dictionnaire de la Martinière, qu'on divise en 6. cantons ou provinces, & qui ont chacune leur chef particulier, occupent la partie septentrionale de la presqu'île de la Floride, dont nous parlerons bientôt. Nous ne trouvons rien de remarquable sur les autres.

Q 9

§. 2. *Peuples Européens établis dans la Louisiane ou la Floride.*

On a déjà dit que les Espagnols, les François & les Anglois avoient des établissemens dans cette partie de l'Amérique septentrionale : nous commencerons par les Espagnols.

1. Ces peuples sont établis dans la presqu'île de la *Floride*, qui s'avance dans la mer du Nord, depuis la baie du S. Esprit, située vers le 26. degré de latitude septentrionale, jusques vers le 43. ce qui forme la côte orientale du golfe de Mexique. Elle s'étend d'un autre côté depuis le 289. degré de longitude, jusques vers le 297. Elle est bornée au nord par la Louisiane & la Géorgie, portion de la Nouvelle Angleterre ; & des 3. autres côtés par l'Océan ou la mer du Nord. Son étendue du levant au couchant, dans sa partie septentrionale, est d'environ 180. lieues, & elle va toujours en diminuant jusqu'à la baie du saint Esprit, séparée au levant des îles Lucayes, par le canal de Bahama.

Les Espagnols s'emparèrent en 1568. sur les François, du fort que ces derniers avoient bâti sur la côte orientale de cette presqu'île, à l'embouchure de la rivière de May dans la mer du Nord : ils le nommerent *San Matheo* ou *S. Mathieu*, & l'ont conservé depuis. Il est situé au midi & vers les frontières de la Géorgie, près du cap de Sainte-Helene, à 12. lieues au nord de la ville & de fort de *S. Augustin*, qu'ils possèdent sur la même côte, à l'entrée de la presqu'île de la Floride, & qui sont situés au 29. degré 55. m. de latitude. La ville de *S. Augustin* est la capitale de tous les établissemens que les Espagnols ont sur la côte septentrionale du golfe de Mexique, à la gauche de l'embouchure du Mississipi. Parmi ces établissemens est celui de *S. Marc d'Apalache*, situé à 80. lieues à l'ouest de la ville de *S. Augustin*, sur la

côte occidentale de la presqu'île de Floride. Les Anglois chassèrent les Espagnols de ce port en 1609. mais ces derniers l'ont repris en 1720. Ils y ont un fort situé dans une espece d'île formée par le confluent de deux petites rivières, à une portée de canon de la mer. Ces deux rivières sont pleines de crocodiles.

Les Espagnols ont encore des établissemens à la *Baye de S. Joseph*, sur la côte du golfe de Mexique & à *Pensacola* vers la gauche de la rivière de Mobile, environ à 80. lieues au couchant de *S. Marc d'Apalache*. Enfin ils ont un fort dans la baie de *S. Bernard*, dite autrement de *S. Louis*, sur le golfe de Mexique, & quelques établissemens ou missions dans le pays occupé par les Cenis, situé entre le fleuve de Mississipi & à sa droite, & les frontières du Nouveau Mexique.

2. Les François sont établis des deux côtés du fleuve de Mississipi & de celui de Mobile, dans tout leur cours, où ils ont bâti quelques forts parmi les nations sauvages qui habitent les bords de ces fleuves : & c'est ce pays, qu'on appelle proprement la *Louisiane*. Lorsque M. d'Iberville eut repris en 1698. le dessein de M. de la Salle, & qu'il eut remonté le Mississipi jusqu'au pays des *Natchés*, il y fit quelques établissemens ; mais les François qu'il y laissa, les abandonnerent, & s'arrêtèrent à *Biloxi*, où ils construisirent un fort le long d'une baie située sur la côte du golfe de Mexique, entre les embouchures de ce fleuve & de la Mobile, & ils établirent leur quartier général dans ce fort. Ils s'établirent aussi dans l'île *Dauphine*, éloignée de 28. lieues de l'embouchure du Mississipi vers l'est ; & dans la rivière de Mobile, dont l'embouchure est éloignée d'environ 40. lieues vers l'est de celle de Mississipi, & qui, après un cours de plus de 100. lieues du nord au sud, se jette dans le golfe de Mexique. Ils se contenterent jusqu'en 1718. de commercer de-là

avec les Espagnols qui s'étoient établis à Pensacola, & avec quelques nations sauvages du voisinage.

En 1718. & les années suivantes la France parut vouloir faire quelques établissemens dans la Louisiane; & ce fut alors que fut fondée la NOUVELLE ORLÉANS, aujourd'hui capitale de tout le pays: on y envoya une colonie Française, & on lui donna son nom, à cause du duc d'Orléans régent du royaume. On la bâtit sur la rive orientale de Mississipi, à 33. lieues au-dessus de son embouchure, vers le 30. degré 20. m. de latitude, & le 285. 40. m. de longitude ou le 75. de longitude occidentale. Elle a une enceinte assez considérable, mais sans fortifications: les maisons sont de brique, n'y ayant pas de pierre dans le pays. On y a fait seulement une levée le long du fleuve, vis-à-vis de la place où les habitans du pays viennent vendre leurs denrées. On y a établi des Capucins qui desservent la paroisse, une maison de Jésuites pour fournir des missionnaires aux nations sauvages des environs, & un monastère d'Ursulines, qui ont soin de l'hôpital & de l'éducation des jeunes filles. Le gouverneur général de la Louisiane y résidoit aussi; mais depuis que ce gouvernement dépend de celui de Canada, il n'y a qu'un gouverneur particulier à la Nouvelle Orléans, où on a établi un conseil supérieur, avec un commissaire ordonnateur, qui fait l'office d'intendant & qui préside à ce conseil: il y a aussi un état major. Pour le spirituel, cette ville & toute la Louisiane dépendent de l'évêque de Québec.

Les François construisirent aussi le *Fort-Louis* ou *S. Louis* sur la rive occidentale de la Mobile à 8. lieues ou environ de son embouchure, & divers forts parmi les nations sauvages avec lesquelles ils se propoient de commercer; mais les changemens arrivés dans la compagnie des

Indes de France, à laquelle le roi avoit cédé la Louisiane, & qui la rendit au roi en 1731. ont beaucoup retardé le progrès de cette colonie. Le quartier général qui étoit à Biloxi fut transféré à la Nouvelle Orléans en 1722. & on ne laissa qu'un détachement à Biloxi; mais il y a toujours un lieutenant de roi, qui commande au Fort de S. Louis sur la Mobile.

3. Nous parlerons dans l'article suivant des établissemens que les Anglois ont dans la Floride.

III.

NOUVELLE ANGLETERRE:

Nous donnons le nom de *Nouvelle Angleterre* aux domaines que les Anglois possèdent le long de la côte orientale du Canada, de la Louisiane & de la Floride: ils s'étendent du sud-ouest au nord-est, depuis le 31. degré de latitude septentrionale jusques vers le 46. & entre le 44. & le 66. de longitude occidentale. Leur étendue du midi au nord est par conséquent de près de 400. lieues; mais leur plus grande largeur du levant au couchant n'en a pas plus de 150. Les Anglois ne commencèrent à s'établir sur cette côte, qu'en 1584. sous le règne d'Elisabeth, & y fondèrent peu à peu diverses colonies: elles s'augmenterent beaucoup au milieu du dernier siècle, lorsque tous les Anglois pros crits par Cromwel pour leur attachement au roi Charles I. y chercherent un asyle; & elles commencerent alors à devenir florissantes; mais elles le furent bien davantage en 1681. lorsque le roi Charles II. eut donné la Pensilvanie à Guillaume Pen, & aux autres Quakers, persécutés en Angleterre, pour s'y retirer. Pen agrandit beaucoup la colonie, tant par les grands privilèges qui furent accordés aux habitans, que par la liberté de conscience dont il les fit jouir; ce

qui attira dans le pays beaucoup de François réfugiés ; en sorte qu'en peu d'années il fut extrêmement peuplé , & que les colonies se multiplierent , tant sur les côtes que dans l'intérieur du pays , qui est rempli de villes , de villages & de maisons de campagne , jusqu'à plus de cent lieues de la mer , & qui est tout défriché & cultivé. Les peuples qui l'habitent , quoique différens d'origine & de religion , sont soumis aux mêmes loix civiles. Toutes les sectes connues dans les pays Protestans de l'Europe y ont l'exercice libre de leur religion , excepté la religion Catholique.

En général tous les pays qui composent la Nouvelle Angleterre sont fertiles & abondans , sur tout en bois propre pour la construction des vaisseaux. Les peuples qui les habitent vivent avec opulence , & ne sont sujets au roi d'Angleterre , qu'autant que ses loix leur sont agréables. Il y a parmi eux des Européens , des Créoles , des Métifs & des Indiens ; & ils vivent tous dans une union parfaite , malgré la diversité de religion de 5. ou 6. sectes différentes , sous l'autorité d'un gouverneur ; que la cour d'Angleterre leur envoie , & qui est plutôt leur pere & leur concitoyen que leur maître. Ils se taxent eux-mêmes pour son entretien & pour celui des magistrats , qui leur administrent la justice ; & ne connoissent aucune sorte d'impôt. Ils ne souffrent chez eux ni aucune place fortifiée , ni aucune garnison , de crainte qu'elle ne fût une occasion d'opprimer leur liberté & ils sont assez forts pour se garder eux-mêmes. Il faut en excepter Boston , qui est défendu par divers forts , & quelques autres forts sur la côte où il y a garnison. Ils vivent ainsi dans une espece de république , conformément aux loix politiques d'Angleterre , dont ils rejettent celles qui pourroient être contraires à leur liberté & à leurs privilèges. Les jeunes gens s'y marient aussi tôt qu'ils ont atteint l'âge viril ,

& trouvent une substance aisée dans les terres qu'on leur donne à défricher ; ce qui étend la colonie de plus en plus.

La monnoie courante du pays n'est pas de métal , mais de papier , avec la forme de la monnoie ordinaire , & il y a des pieces de toute valeur : c'est avec ces especes qu'on achete ce qu'on vend dans le pays , sans que le commerce en souffre en aucune maniere ; & tout s'y passe avec une bonne foi admirable. Les négocians reçoivent ces especes en payement pour les marchandises d'Europe , & les employent ensuite à acheter celles qui sont du crû du pays , qu'ils envoient vendre ailleurs pour des especes d'or & d'argent , placées sur la banque de Londres.

Les Anglois partagent aujourd'hui ces domaines en diverses parties , qui sont en allant du nord-est au sud-ouest l'*Acadie* ou la *Nouvelle Ecosse* , la *Nouvelle Angleterre* proprement dite , la *Nouvelle York* , le *Nouveau Jersey* , la *Pensilvanie* , le *Maryland* , la *Virginie* , la *Caroline* & la *Géorgie*.

§. I. L'Acadie ou Nouvelle Ecosse.

L'Acadie est une grande presqu'île située au levant du Canada & au sud-est de la Gaspésie , dont elle est censée faire partie. Elle est jointe au Canada par un isthme , qui a environ 15. à 16. lieues communes de France d'étendue. La mer du Nord l'environne des autres côtés. On lui donne 200. lieues marines de côtes & 80. du sud-ouest au nord-est sur 40. de large : elle est située entre le 44. degré & le 46. 30. m. de latitude septentrionale , le 44. & le 49. de longitude occidentale. Les François s'établirent en 1603. dans cette presqu'île comme faisant partie du Canada ou Nouvelle France , & y fondèrent deux à trois colonies , entr'autres celle de *Port-Royal* , située sur la côte occidentale de la presqu'île , dans la baye Françoisé , où il y a un des plus beaux & des plus commodes ports de l'A-

métique. Les Anglois s'emparèrent sur eux de cette presqu'île & la leur restituèrent par le traité de Breda de l'an 1667. mais enfin les Anglois ayant pris Port-Royal en 1690. la France leur céda entièrement l'Acadie par le traité d'Utrecht de l'an 1713. depuis ce tems-là ils ont fait des efforts pour la peupler, & y ont envoyé plusieurs colonies. Ils la nommerent en 1723. *Nouvelle Ecosse*; nom qu'ils continuent de lui donner, à cause de la ressemblance de sa situation, par rapport à leur province de la Nouvelle Angleterre, avec l'Angleterre & l'Ecosse Européennes.

L'Acadie est un pays où l'air est pur, sain & assez tempéré; mais il y fait trois mois d'un hyver très-rude: le terrain est fertile, la mer & les rivières y sont très-poissonneuses & les forêts pleines de gibier. On y trouve des ports très-commodes. Les Anglois, qui ne sont proprement maîtres que d'une partie de la côte, y possèdent plusieurs ports & quelques villes, dont la principale est le PORT-ROYAL, dont on a déjà parlé, & à laquelle ils ont donné le nom d'*Annapolis* depuis l'an 1713. en l'honneur de la reine Anne. Cette ville est située au 45. degré & quelques m. de latitude. Son port a 2. lieues de long sur une de large, & il est défendu par une forteresse. Le pays des environs est fort agréable. *Chiboueton* est une nouvelle ville construite par les Anglois sur la côte orientale de la presqu'île dans un endroit où il y a un très-bon port, au sud-ouest de l'île de *Cornwallis*, qui est d'une forme irrégulière. A deux milles de ce port, vers le sud-ouest coule une rivière aussi grande que la Tamise.

L'intérieur de l'Acadie & des environs est habité par diverses nations sauvages, qui font souvent la guerre aux Anglois & causent du préjudice à leurs colonies. On compte 7. à 8. de ces nations, dont quelques-unes sont errantes. Les principales

sont celles des *Etechemins*, qui s'étendent dans la partie occidentale de la presqu'île, & les *Souriquois*. Ces derniers habitent aux environs de Port-Royal, sont bienfaits, & ils n'ont pas le nez plat, ainsi que les autres Sauvages; mais ils ont le teint basané comme eux. Ils vivent de poisson pendant l'été & de venaison pendant l'hyver. Ils sont sous l'autorité de leurs caciques, n'ont aucun culte religieux, & ont recours dans leurs maladies à des devins & des magiciens, qui font des cérémonies diaboliques pour leur procurer la guérison. Ils ont un langage différent de celui des autres Canadiens.

§. 2. La Nouvelle Angleterre proprement dite.

Cette province est bornée au nord & en partie au couchant par le Canada, au levant & au midi par l'Océan ou la mer du Nord, & la nouvelle Yorck acheve de la borner au couchant: elle s'étend depuis le 40. degré 40. m. de latitude jusqu'au 45. 15. m. Les Anglois lui donnent 100. lieues d'étendue du sud-ouest au nord-est, & seulement 16. de large, à cause de diverses nations de Sauvages qui la resserrent au couchant. Elle fut découverte en 1524. par Varazzano Florentin, au nom du roi François I. Jacques I. roi d'Angleterre permit au commencement du dernier siècle à la compagnie Angloise d'y faire des établissements, & elle y envoya quelques colonies, qui ne subsisterent pas. Ce ne fut qu'en 1631. que les Anglois se fixèrent entièrement dans le pays & s'en mirent en possession. Ils y ont fondé plusieurs villes sur-tout le long de la côte; & on y compte aujourd'hui jusqu'à 200. mille habitans, tant Anglois & Ecossois qu'Irlandois, la plupart presbytériens rigides.

L'air du pays est généralement sain & tempéré: le rivage renferme plusieurs bons ports & est bordé d'un grand nombre d'îles, dont il y en a plusieurs qui ont jus-

qu'à 10. milles de long, avec de bons ports. On y voit des plaines, des forêts de haute futaye & un grand nombre d'arbres fruitiers. Ses côtes sont fort poissonneuses & commodes pour les salines; & on trouve dans l'intérieur du pays toutes sortes de quadrupèdes, domestiques ou sauvages, & d'oiseaux. Le pays abonde d'ailleurs en diverses sortes de grains, en lin, en chanvre, fer, ambre, poix & goudron; ce qui le rend très-important & très-considérable, & y procure un très-grand commerce avec l'Angleterre & avec tous les établissemens des Anglois en Amérique. Il y a un grand nombre de rivières toutes poissonneuses, & ses habitans vivent dans l'opulence. Ils ont commerce avec une vingtaine de nations d'Indiens, qui sont établis à leur couchant, & qui leur vendent diverses sortes de fourrures: la couleur de ces Indiens est olivâtre & leur chevelure noire: ils vont tout nus excepté de la ceinture jusqu'aux genoux.

La Nouvelle Angleterre a ses loix particulières: elle est divisée en plusieurs provinces qui font tous les ans l'élection des officiers qui la gouvernent. On y voit plusieurs villes situées sur la côte ou sur les rivières du pays: elles ont pris la plupart le nom des villes d'Angleterre. Chacune envoie ses députés à l'assemblée générale ou parlement, qui se tient dans la capitale.

BOSTON est le nom de cette capitale. Elle est une des plus importantes de l'Amérique Angloise, & située sur la côte près du cap de Ste Anne, au 42. degré 20. m. de latitude & vers le 52. 20. m. de longitude occidentale. Il y a un très-bon port; aussi est-elle fort commerçante, grande, bien peuplée & opulente: une forte citadelle, située dans une île, défend le port; la ville est défendue par divers forts construits sur trois collines voisines; & il y a toujours une très-bonne garnison dans ces forts. On compte à Boston 24. mille habi-

tans & 5. mille maisons; les rues sont belles, & les édifices publics & particuliers sont également bien bâtis. La maison où se tiennent les assemblées publiques, ou le parlement, est très belle. Il y a dix églises, parmi lesquelles il y en a une pour les réfugiés François & un lieu d'assemblées pour les Anabaptistes; les autres servent aux Presbyteriens ou Calvinistes, dont la religion est la dominante, & aux Anglicans. Le gouverneur, les conseils & les tribunaux du pays ont leur résidence dans cette ville, où il y a 5. imprimeries.

Les autres villes situées le long ou auprès de la côte au nord de Boston, sont *Charles-Town*; *Cambridge*, où il y a une université qui consiste en deux collèges, pour l'Amérique Angloise; il y a aussi une imprimerie de langue Indienne; *Reading*, *Havreke* ou le *Neuf-Havre*, ville fort marchande où il y a un collège; *Harneston*, *Portsmouth*, *Excester*, *Douvre*, *Pascalana*, *Headeck*, *Welz* & le fort *S. George*, situé dans la partie septentrionale à l'embouchure de la rivière de *Kimbeek* dans la mer du Nord sur les frontières du Canada.

On voit sur la côte au midi de Boston *Dorchester*, *Nouveau Bristol*, *Nouveau Plymouth*, qui a un bon port, *Nouvel Haven*, ville nouvelle bâtie depuis l'an 1727. *Providence*, *Nouveau Londres*, ville bien bâtie & située dans un pays agréable, qui n'est habitée que par des Presbyteriens & des Quakers, & *Greenwick* située sur les frontières de la Nouvelle Yorck.

Dans l'intérieur du pays sont sur la rivière de *Concëtigut*, qui coule du nord au midi, en commençant vers sa source, *Dierfeld*, *Northampton*, *Windsor*, *Hartfort* & *Middleton*.

Parmi les diverses îles qui sont sur la côte est celle de *Bood-Island*, dont tous les habitans sont Quakers ou Anabaptistes; *Newport* en est le chef-lieu & a un bon port.

§. 3. *La Nouvelle Yorck.*

Elle s'étend au couchant de la Nouvelle Angleterre, & est bornée au nord par le Canada ou par le pays des Iroquois ; au couchant par le Nouveau-Jersey & au midi par l'Océan. Suivant M. d'Anville, elle a près de cent lieues communes de France d'étendue du midi au nord, & 35. dans sa plus grande largeur du levant au couchant : mais les Anglois ne lui donnent que 120. milles de 75. au degré de longueur.

Les Hollandois s'établirent dans ce pays, qu'ils nommerent *Les Nouveaux Pays-Bas*, au commencement du dernier siècle, & y construisirent en 1615. la *Nouvelle Amsterdam* & le fort d'*Orange* : mais les Anglois s'en emparerent sur eux en 1664. & il leur est resté par le traité de Breda de l'an 1667. Comme Charles II. roi d'Angleterre en donna la propriété au duc de Yorck son frere, on donna le nom de *Nouvelle Yorck* à la Nouvelle Amsterdam ; & celui d'*Albanie* au fort d'*Orange*, qui est situé dans les terres, & qui tient les Sauvages en bride. Les Anglois y ont bâti quelques nouvelles villes ; & ils y sont aujourd'hui au nombre de 50000. Le pays, qui est très-fertile, est traversé par la riviere de Hudson, qui a son embouchure dans la mer du Nord, vers une isle nommée *Mahanatan*, où la ville de la Nouvelle Yorck est située. Elle est fortifiée, a un bon port situé à l'entrée de la riviere, & est défendue par le *Fort-Jacques*. On y compte aujourd'hui 1100. maisons bien bâties. La plupart des habitans sont Hollandois : & ils y ont les deux principales églises.

Sur la côte est *L'Isle Longue*, appellée autrefois *l'Isle des Etats*. Elle a environ 100. milles d'Angleterre de long du levant au couchant ; mais sa plus grande largeur n'est que de 14. Elle est très-fertile & bien peuplée : on y voit les deux bourgs de *Béd-*

fort & de *Southampton*. On fait de la porcelaine dans cette isle avec des coquilles qu'on trouve sur le rivage de la mer.

§. 4. *Le Nouveau Jersey.*

Les Anglois donnent 120. milles du midi au nord à ce pays, situé au couchant de la Nouvelle Yorck : il est borné au nord par le pays des Iroquois, au couchant par la Pensilvanie & le Mariland, & du sud-ouest au nord-est par la côte de la mer du Nord. M. d'Anville dans sa carte de l'Amérique septentrionale lui donne cent lieues communes de France d'étendue du midi au nord, & seulement 20. lieues du levant au couchant.

Les Suédois s'y établirent au milieu du dernier siècle, appellerent le pays la *Nouvelle Suede* & y construisirent les villes de *Gottembourg* & de *Christiania* ; mais ils en furent dépossédés quelques années après par les Hollandois, qui unirent ce pays à leurs *Nouveaux Pays-bas* ou à la Nouvelle York dont on vient de parler. Les Anglois les en chasserent en 1666. & en firent une province de l'Amérique Angloise, sous le nom de *Jersey*, qu'ils donnerent à *Christiania*, qui en étoit la capitale. Il y a aujourd'hui 16. mille Anglois ou Européens dans cette province, partagée entr'eux & plusieurs nations sauvages.

§. 5. *La Pensilvanie.*

Cette province faisoit partie de la Nouvelle Suede : les Anglois l'ayant enlevée aux Hollandois, avec le nouveau Jersey, ils en firent une province séparée, que Charles II. roi d'Angleterre donna en fief en 1681. à Guillaume Pen chevalier, fameux Quaker ou Trembleur, pour lui & pour ceux de sa secte, afin d'y aller établir leur demeure ; & elle a pris son nom de ce chevalier.

Elle est bornée au nord & au couchant par le Canada, au levant par le nouveau-

Jersey, & au midi par le Mariland. Elle s'étend entre le 40. degré de latitude septentrionale, & le 43. 35. m. Les Anglois lui donnent 330. de leurs milles dans sa longueur, & 200. dans sa largeur : mais suivant M. d'Anville, elle n'a qu'environ 85. lieues communes de France du midi au nord, & 36. du levant au couchant.

Guillaume Pen, après avoir fondé en 1682. la ville de Philadelphie, qui en est la capitale, & avoir partagé la province en six comtés, s'en retourna en Angleterre en 1691. & il y fut arrêté & mis en prison, parce qu'il étoit du parti du roi Jacques II. Il fut élargi bientôt après ; & ayant reçu sa grace du roi Guillaume III. il retourna en Pensilvanie, dont il se dit prince. Il y établit un gouvernement dans les principes des Quakers, suivant lequel il ne devoit y avoir aucune subordination entre les habitans, & tous les biens devoient y être en commun : mais ce gouvernement ainsi établi, ne pouvant subsister, le roi d'Angleterre y établit des loix avec un gouverneur, & des supérieurs pour les faire observer ; en sorte que les villes sont aujourd'hui gouvernées par des magistrats, & les habitans de la campagne par des juges de paix.

L'air du pays est tempéré & sain, & le terrain, quoique inégal, bon & fertile pour toutes les choses nécessaires à la vie. On compte aujourd'hui dans cette province 90. mille Anglois, Ecois ou Irlandois, & 15000. tant Suédois qu'Hollandois, François, Palatins & Nègres. L'intérieur du pays est habité par dix nations d'Indiens alliées des Anglois, partagées en autant de villages qu'on fait monter à 6000. ames. Ils sont grands & bien proportionnés, & ont le teint basané. Ils sont affables & hospitaliers, croient un être suprême & l'immortalité de l'ame, & sont gouvernés par un monarque héréditaire, dont la succession se règle par les

descendans mâles de la mere ou des sœurs du roi.

PHILADELPHIE, capitale de la province, est située entre deux rivières, où elle a 2. milles de long & un de large, au 40. degré 20. m. de latitude, & au 58. 30. m. de longitude occidentale. C'est une des plus belles villes que les Anglois possèdent en Amérique. Ses rues sont larges & longues, & elle contient 12000. habitans. Le conseil de régence du pays y est établi ; & il y a un grand hôpital. Il y a beaucoup de jardins aux environs : elle est capitale d'un des 6. comtés de la province ; les 5. autres prennent leur nom de leurs capitales, qui sont *Buckingham*, *Chester*, *Newcastle*, qu'on croit être *Gottenbourg*, bâti par les Suédois, *Kent* & *Suffex*. La ville de *Newcastle* a 300. maisons habitées la plupart par des Hollandois. *New-Upsal* est une colonie de Suédois.

§. 6. Le Mariland.

En 1631. Charles I. roi d'Angleterre détacha ce pays de la Virginie, dont il faisoit auparavant partie, & lui donna le nom de *Mariland*, de celui de la reine Marie son épouse. Il est borné au nord-ouest par le Canada, dont il est séparé par une chaîne de hautes montagnes ; au nord-est par la Pensilvanie ; au sud-est par la mer du Nord, & au sud-ouest par la Virginie. Il a 100. lieues d'étendue du midi au nord, & 45. dans sa plus grande largeur du midi au couchant. Le golfe ou la baie de *Chesapeake*, qui a 70. lieues de long sur 8. à 10. de large, & dans laquelle plusieurs rivières ont leur embouchure, le partage en deux, & forme une grande presqu'île de sa partie orientale : la partie septentrionale de cette grande presqu'île appartient au Mariland, & la méridionale à la Virginie,

Le pays est communément plat : mais il

il est bon & fertile, sur-tout en excellent tabac dont on fait un grand commerce. Les chaleurs y sont modérées pendant l'été, & l'hyver n'y est pas de durée. Les naturels du pays sont partagés en tribus sans nulle dépendance l'une de l'autre, & chacune a son chef. Ils ont le teint basané & les cheveux noirs & plats : ils sont grands, bienfaits & fort adroits, sur-tout à la chasse ; mais ils sont fort mal-propres. Leurs cabanes sont couvertes d'écorces d'arbre. Ils croient une divinité suprême, sans lui rendre aucun culte.

Les Anglois ayant donné liberté de conscience à tous les Chrétiens qui voudroient aller s'établir dans le Mariland, cette liberté y a attiré bien du monde ; & on y compte aujourd'hui 30. mille Européens & 3000. Indiens. Les Anglois ont partagé cette province en 10. comtés, à la plupart desquels ils ont donné le nom de diverses villes d'Angleterre.

SAINTE-MARIE, qu'on appelle aujourd'hui *Annapolis*, est la capitale de la province & d'un comté de son nom. Elle est située sur la rivière de S. George vers le 38. degré 20. m. de latitude, & le 60. de longitude occidentale ; & on y voit de belles maisons. C'est le lieu des assemblées générales de la province, & la demeure des principaux officiers. *Oxford*, aujourd'hui *William-stad*, est dans la partie orientale. Il y a plusieurs autres villes, dont quelques-unes ne sont commencées que depuis peu d'années ; entr'autres celle de *Baltimore*, capitale d'un comté, construite par le lord de ce nom, auquel le roi Charles I. donna le Mariland en fief avec les droits régaliens, en 1632. il y fonda aussi la ville de *Calverton*, du nom de sa maison, capitale d'un autre comté.

6. 7. La Virginie.

C'est la première province où les An-
Tome IV.

glois se soient établis sur la côte orientale de l'Amérique septentrionale ou du Canada, & c'est de-là qu'ils se sont étendus dans le reste du pays : leur première colonie y fut fondée en 1585. Ils donnerent au pays le nom de *Virginie*, à cause d'Elizabeth leur reine, qui mourut sans avoir été mariée.

Cette province, qui comprenoit autrefois le Mariland, est située entre le 37. degré 10. m. & le 41. de latitude septentrionale, & elle a environ 100. lieues communes de France d'étendue du Sud-est au nord-ouest, & 70. du levant au couchant. Elle est bornée au nord-ouest par le Canada & la Louisiane, dont elle est séparée par une chaîne de montagnes ; au sud-est par le golfe de Chesapeack & le Mariland, & au sud-ouest par la Caroline.

L'air y est communément doux & sain : les chaleurs de l'été y sont tempérées par les vents de l'est qui y régissent ; & l'hyver y est rarement long & rude. La terre y est propre pour le froment & le mays ; & on y recueille beaucoup de tabac. En général le pays est fertile, & ressemble presque entièrement au Mariland. Il est arrosé par deux principales rivières qui coulent du nord-ouest au sud-est, & qui se jettent dans la baie de Chesapeack. Les villes ou colonies Angloises sont situées sur la côte ou le long des rivières pour la facilité du commerce.

Les sauvages ou naturels du pays n'y sont pas nombreux, & sont très-paresseux à cultiver la terre. Ils sont tous idolâtres, & ont des temples où ils réverent leurs divinités : ils donnent dans les sortilèges, font des sacrifices au Démon, & croient l'immortalité de l'ame. Ils sont soumis à divers chefs, & vont nus, excepté ce que la pudeur oblige de cacher. Ils se peignent le visage & diverses parties du corps, & laissent croître leur cheveux qu'ils relèvent sur la tête en forme de crête de coq. Ils

sont francs, désintéressés, robustes & agiles, & ne manquent ni d'esprit ni d'industrie. Leurs femmes ont les yeux petits, le nez plat & large, & une grande bouche. Leur plus grande richesse consiste dans le commerce qu'ils font de leur soie & de leurs pelletteries. La principale occupation des hommes est la chasse & la guerre : les femmes ont soin du ménage. Entre ces nations, celle des *Sasqueshamoxes* se distingue de toutes les autres, soit par leur taille gigantesque, soit par un langage qui leur est particulier. Ils sont simples & dociles, & témoignent de la vénération pour les Chrétiens. Ils sont vêtus de peaux d'ours.

Les Anglois ont partagé la Virginie en 20. comtés ou districts, qui portent la plupart des noms Anglois. Ils y comptent environ 70. mille habitans, y compris 9. à 10. mille hommes de troupes réglées. La capitale est *JAMES-TOWN*, située dans une presqu'île sur la riviere de James, à environ 40. milles de son embouchure, au 37. degré 18. m. de latitude, & au 60. de longitude occidentale. Cette ville, qui est bien fortifiée, fut bâtie en 1607. & le roi Guillaume III. y fonda en 1692. une université : mais elle souffrit en 1708. un grand incendie, dont elle ne s'est pas relevée, & on n'y a encore rebâti que 70. maisons. Le comté dont elle est capitale, contient 5. paroisses. La seconde ville est *Elisabeth-Town*, située à l'extrémité orientale d'une presqu'île qui s'avance dans le golfe de Chesapeack.

§. 8. La Caroline.

Les Anglois s'établirent dans cette province en 1663. sous le règne du roi Charles II. dont ils lui donnerent le nom, & qui en partagea le domaine entre divers seigneurs de la cour, auxquels il le donna en entier : mais cette province a été réunie au domaine de la couronne d'Angleterre en 1729. Elle faisoit auparavant partie de

la Floride, & elle s'étend l'espace de plus de 150. lieues communes de France le long de la côte de la mer du Nord, qui la borne au levant. Elle a la Virginie au nord-ouest, & la Géorgie, dont elle est séparée par la riviere de Savannah au sud-ouest; mais ses limites avec la Louisiane, avec laquelle elle confine au couchant, ne sont pas déterminées : elle s'étend entre le 32. degré de latitude, & le 36. 45. m. mais l'intérieur de ce pays n'est pas encore assez connu.

L'air y est pur & sain, excepté pendant quelques mois de l'été où il y règne des maladies. Le terroir, aisé à cultiver, est fertile en toute sorte de grains & de fruits, en ris & en miel; la vigne y produit bien, & on y fait beaucoup de soie. Parmi les animaux, il y a beaucoup de bœufs & de cochons. On y voit plusieurs rivieres auxquelles les François, lorsqu'ils s'établirent sur cette côte, avoient donné des noms François, & auxquelles les Anglois en ont donné d'autres.

Outre les diverses nations sauvages qui habitent le pays, on y compte 12000. Européens répandus dans les diverses colonies que les Anglois y ont établies : ils l'ont partagé en 6. provinces, 2. dans la partie septentrionale, & 4. dans la méridionale.

Les deux provinces de la Caroline septentrionale, sont celles d'*Albermale* & de *Clarendon*. La première confine avec la Virginie, & est arrosée par une riviere de son nom. La riviere de Clarendon arrose la province de ce nom, & a son embouchure au cap Fear.

La ville de *CARLES-TOWN*, capitale de la Caroline, est située sur la côte au 32. degré 40. m. de latitude, vers le 62. 30. m. de longitude occidentale, au même endroit où les François avoient construit le fort de *Charles-fort* en 1562. fort qui avoit subsisté peu de tems. On compte

3000. habitans à Charles-Town, où est la résidence du gouverneur Anglois de la Caroline, & où se tiennent les assemblées, les tribunaux & les principaux officiers du pays. Ses rues sont fort larges & ses maisons bâties de pierre. Il y a tout auprès un très bon port.

La Caroline méridionale contient 4. provinces; sçavoir 1^o. de *Craven*, bien peuplée d'Anglois & de François réfugiés; 2^o. de *Barclay*, située au midi de la précédente: il n'y a que sa partie méridionale de cultivée. Deux grandes rivières & quelques moindres l'arrosent. La ville de *Dorchester*, où il y a 350. habitans, est dans cette province; 3^o. de *Colleton*, située vers le nord-est: elle est peuplée d'Indiens, & arrosée par plusieurs rivières; entr'autres par celle de *Sud-Edistow*, un peu au-dessous de l'embouchure de laquelle est *Wilton* ou le *Nouveau Londres*, petite ville composée de 80. maisons, sans compter diverses plantations qui sont au voisinage. Cette province a 200. propriétaires libres, qui donnent leur suffrage pour l'élection des membres de l'assemblée du pays. *Carteret* est la 4^e. province, qui passe pour la plus commode & la plus fertile du pays; mais qui est encore peu habitée. Elle est arrosée par la grande rivière de *Cambage* & plusieurs autres, & elle confine avec la Géorgie, dont elle est séparée au midi par la rivière de *Savannah*, qui coule du nord-ouest au sud est. C'est sur la gauche de cette rivière & vers son embouchure dans la mer du Nord, & par conséquent dans la Caroline, que le sieur Pury de Neufchâtel a fondé la nouvelle colonie de *Purybourg*, qu'il a peuplée de Suisses & de Vaudois.

§. 9. La Géorgie.

Georges I. roi d'Angleterre est l'auteur de cette nouvelle province Angloise de l'Amérique septentrionale, située au sud-

ouest de la Caroline, à laquelle il joignit en 1725. toute cette partie de la côte orientale de la Floride, qui s'étend depuis la Caroline au nord, jusqu'aux frontières de la Floride Espagnole, ou presqu'île de la Floride au sud, entre la rivière de *Savannah* au nord-est, & celle d'*Alatamaha* au sud-ouest, & entre le 31. & le 32. degrés de latitude. Cette côte, qui s'étend dans l'espace de 70. milles Anglois, qui font environ 25. lieues communes de France, a été le sujet d'un grand différend entre les cours de Madrid & de Londres. Quant à l'étendue de la Géorgie, elle n'est pas déterminée; quoique quelques-uns la fassent de 300. milles Anglois: elle confine avec la Louisiane & la Floride du côté du couchant. M. d'Anville lui donne plus de 100. lieues du sud-est au nord-ouest.

Les Anglois ayant défriché plusieurs grandes forêts qui occupoient le pays, les ont converties en campagnes fertiles, & y ont établi diverses colonies. Les sauvages qui l'habitent s'y opposerent d'abord: les Anglois ayant trouvé moyen de les gagner, ils firent enfin la paix, & les sauvages consentirent en 1730. à leur établissement; ensorte que la Géorgie fut érigée en province en 1732. Les Anglois qui y ont construit plusieurs forts, & bâti plusieurs nouvelles villes, y font de la soie & y recueillent de l'indigo.

SAVANNAH, ville située sur la droite de la rivière de ce nom, vers le 33. degré de latitude, & le 65. 20. m. de longitude occidentale, est la capitale de la Géorgie. Elle est bâtie régulièrement, & on y comptoit en 1740. 140. maisons, & 1200. habitans. Le jardin royal, qui est très-étendu, est un de ses principaux ornemens; A 20. lieues au-dessous sur la même rivière, est *Joseph-Town*, dont les habitans sont tous Catholiques & Ecoffois de nation. *Aberkorn* & *Ebenezer*, sont deux autres villes situées sur la même rivière:

la première est une colonie Angloise, & l'autre une colonie de Saltzbourgeois. Les principaux forts de la Géorgie sont ceux d'*Auguste* sur le Savannah; le fort *Frederic*, construit dans une île formée par la rivière d'*Alatamaha*, & nommée *S. Simon*; *S. André*, situé dans l'île de *Cumberland*, à l'embouchure de la même rivière; le Fort *S. George* ou le *Nouveau Londres*, sur la même rivière vers son embouchure, *Argyle*, &c.

I V.

LE LABRADOR

O U

NOUVELLE BRETAGNE.

Les Espagnols ont donné le nom de *Labrador* à une grande presqu'île de l'Amérique septentrionale, qui a été d'abord découverte par les Danois, & qui, suivant la carte du globe terrestre de M. Bellin, s'étend depuis le 52. jusqu'au 64. degré de latitude, & depuis le 302. jusqu'au 306. de longitude. Elle est bornée au nord par le détroit de Hudson; au levant par l'Océan septentrional; au midi par le Canada, & au couchant par la baie de Hudson. On ne connoît que les côtes de ce pays, qui, selon les apparences, est mal nommé *Terre de Labrador* ou du *Laboureur*, & ne paroît pas cultivé, ou fort peu à portée de l'être, à cause du grand froid qui y régné. Il est traversé dans son milieu, suivant la carte de l'Amérique septentrionale de M. d'Anville, par une grande rivière ou large canal, qui va du lac d'*Asschi-kou-Nipi* dans la baie de Hudson, dans l'espace d'environ 70. lieues du midi au nord. Ce pays est habité par des peuples sauvages, dont les principaux sont les *Eskimaux*, qui sont si féroces, qu'on n'a pas pu encore les humaniser. Ils commercent néanmoins avec

les habitans du Canada, qui vont dans leurs havres ou ports, & troquent leurs pelleteries contre d'autres marchandises; mais ce commerce se fait au bout d'un bâton, & ces sauvages, qui sont dans leurs barques, n'approchent pas davantage de celles des Européens, à cause qu'ils sont trompeurs, perfides & soupçonneux. On prétend qu'ils peuvent mettre 30. mille combattans sur pied; mais qu'ils sont très-lâches. Ces peuples s'étendent sur la côte orientale du Canada, séparée de l'île de Terre-Neuve par le détroit de Belle-île, vers le 51. degré de latitude: ce détroit appartient aux François, qui y vont à la pêche de la morue.

La nation des Eskimaux est la seule des Sauvages de l'Amérique, dont les hommes ayent de la barbe, & les seuls du Canada qui mangent de la viande crue. Leur barbe & le peu de ressemblance qu'ils ont avec les autres Sauvages leurs voisins, font conjecturer qu'ils ont une origine Européenne, & qu'ils peuvent venir de la Groënlande; ayant d'ailleurs de la ressemblance en bien des choses avec les Groënlandois: du reste leur mine a quelque chose d'affreux. Ils ont les yeux petits & effarés, des dents larges & fort sales, des cheveux blonds & quelquefois crépus. Ils sont grands & maigres, & assez bien pris dans leur taille. Ils ont la peau du corps fort blanche, ne vont jamais nus, quelque chaud qu'il fasse, & sont toujours si couverts de diverses peaux, qu'à peine leur voit-on le visage & le bout des narines. En été ils mènent une vie errante, & l'hyver ils logent pêle-mêle les uns avec les autres, dans des cavernes ou des grottes, qu'ils ont creusées sous terre. Ils entreprennent souvent de longs voyages dans de petites gondoles faites avec tant d'art & d'industrie, qu'ils bravent avec elles les tempêtes & les violences de la mer.

Les François de la province de Breta-

gne, ont donné le nom de *Nouvelle Bretagne*, à la côte orientale du pays de Labrador, qui s'étend dans l'espace de 80. lieues du midi au nord, & où ils ont bâti le *Nouveau Brest*. Les Anglois occupent aujourd'hui la côte occidentale & la plus grande partie de la septentrionale, sur la baie & vers le détroit de Hudson.

Cette baie s'étend, suivant les dernières cartes de l'Amérique septentrionale, données en dernier lieu par M. de l'Isle, professeur royal, depuis le 52. degré de latitude jusqu'au-delà du cercle polaire, & à la baie de Repulse, découverte en 1642. & située vers le 67. degré 30. m. de latitude, & entre le 281. & le 300. de longitude. Sa plus grande largeur est dans son milieu, & elle est de près de 200. lieues : elle est coupée au nord par l'extrémité méridionale d'une grande île ou presqu'île, qui s'étend depuis le cercle polaire du nord au midi jusqu'au cap de *Souhampton* dans l'espace de 100. lieues. Elle va en se rétrécissant vers le midi & n'a pas plus de 40. lieues de large à son extrémité méridionale, qui confine avec le Canada. Henri Hudson Anglois fut le premier, qui en 1611. découvrit cette baie à laquelle il donna son nom, après l'avoir donné au détroit par lequel on y entre dans sa partie orientale. Toutes ses côtes ne présentent que des objets affreux ; des terres incultes & hors d'état d'être cultivées ; des rochers escarpés qui s'élèvent jusqu'aux nues ; entrecoupées de rivières & de vallées stériles, que les neiges & les glaçons dont elles sont remplies rendent inabordable. La mer n'y est jamais libre que pendant quelques mois de l'été ; encore y rencontre-t-on dans ce tems-là de grands morceaux de glace qui interrompent la navigation, ou la rendent fort dangereuse : néanmoins cette côte est assez fréquentée par les Européens dans la belle saison, à cause du grand avantage qu'ils trouvent dans la traite des pelle-

ries, qui sont des meilleures. Ils la font avec quelques nations sauvages, qui s'y rendent dans ce tems-là.

Les Anglois, après avoir reconnu le détroit & la baie de Hudson, négligèrent de s'y établir ; & ce furent les François qui prirent les premiers possession de cette baie en 1656. Huit ans après les Anglois firent deux établissemens dans le fond de la baie, & en 1667. un troisième. Les François de leur côté construisirent en 1683. sur la côte occidentale de la baie, le *Fort Bourbon*, entre l'embouchure du fleuve Bourbon & de la rivière de Sainte Thérèse, vers le 56. degré 40. m. de latitude & le 72. de longitude occidentale. Les Anglois prirent ce fort l'année suivante. Les François le reprirent ; & il est enfin resté aux Anglois, qui l'appellent le *Fort Nelson*, par le traité d'Utrecht de l'an 1713. avec toute cette baie que la France leur a cédée. Les Anglois ont tenté depuis, fort inutilement, de trouver par cette baie un passage dans la mer du Sud. Suivant les nouvelles publiques du mois de Janvier de l'an 1754. un vaisseau Anglois parti de Philadelphie sur la côte orientale de l'Amérique septentrionale, a tenté de nouveau de découvrir ce passage, & est arrivé au mois de Juillet de l'an 1753. jusqu'au 63. degré de latitude ; mais les glaces dont la baie étoit alors remplie l'ont empêché d'aller plus avant, & ont rendu sa tentative inutile. On ajoute que le capitaine de ce vaisseau a levé la carte de la côte de cette baie ; que suivant cette carte la terre de Labrador ne communique pas avec la baie de Hudson, ainsi qu'on l'avoit cru jusqu'ici ; que le pays pour le terroir & les productions étoit semblable à la Norwege ; & qu'une chaîne de montagnes, qui s'étend du sud au nord, occupe un espace de plus de 50. lieues.

Il y a plusieurs îles qui bordent les côtes de la presqu'île de Labrador, sur-tout la

côte occidentale, sur lesquelles nous n'apprenons rien de remarquable. Les terres qui sont au nord de ce pays appartiennent aux Terres Arctiques, dont on a parlé ailleurs; mais on a fait de nouvelles découvertes au nord-ouest de l'Amérique septentrionale, qui nous fourniront la matière d'un article.

V.

T E R R E S

NOUVELLEMENT DÉCOUVERTES
au nord-ouest de l'Amérique septentrionale.

Nous devons la connoissance de ces terres situées au nord de la mer du Sud, entre l'Asie & l'Amérique, à M. de l'Isle de l'Académie des sciences & professeur au collège royal, qui dans des cartes qu'il a données en 1750. & en Septembre 1752. & dans des mémoires qu'il y a joints, en a développé le gisement, sur le témoignage de plusieurs navigateurs de différentes nations; mais sur-tout des Russes & de l'amiral Espagnol de Fonte, & de ses capitaines, qui en dressèrent, à ce qu'il prétend, un journal en 1640.

Ces nouvelles découvertes n'ont pas été publiées sans contradiction: plusieurs critiques se sont élevés contre diverses circonstances, & se sont sur-tout inscrits en faux contre la relation de l'amiral de Fonte. Un des principaux est un des officiers de marine au service de la Russie, qui accompagna le capitaine Béering en 1733. 1740. 1741. & 1742. dans la découverte qu'il fit de divers pays situés à l'est de la Tartarie sur la côte occidentale de l'Amérique, dont il nous a donné la relation. Cet officier, dans une lettre adressée à un seigneur de la cour de Russie, traduite en François, & imprimée à Berlin, contredit ou reforme quelques-unes de ces découvertes, marquées dans la carte que M. Buache en a donnée en

1750. & qu'il n'a publiée qu'en 1752. mais il confirme la plus essentielle de toutes; sçavoir la proximité des côtes occidentales de l'Amérique, avec les côtes orientales de l'Asie ou de la Tartarie; proximité qu'il ne marque pas d'une manière précise: mais il assure positivement, que les terres de l'Asie & de l'Amérique ne sont séparées au nord (sous le cercle Polaire) que par un petit détroit, qui s'élargit à mesure que l'on s'avance du côté du midi; & il adopte la conjecture de M. Buache, que l'Asie au nord doit être liée à l'Amérique par une suite de montagnes & de mers de peu de profondeur. M. Buache a répondu à la plupart des difficultés de l'Officier Russe dans un mémoire imprimé à la fin de l'an 1753. & approuvé par l'Académie des sciences; & il promet de satisfaire à toutes les autres. Ainsi, en attendant de plus grands éclaircissements, principalement sur ce qui concerne les pays découverts par l'Amiral de Fonte, nous donnerons ici le précis de ces nouvelles découvertes, comme étant très-importantes. Nous nous arrêterons principalement à la carte de l'an 1752. comme étant plus exacte que celle de l'an 1750. qui ne fut publiée qu'au commencement de l'an 1752.

1°. Nous observerons d'abord que le vaste pays compris dans les nouvelles découvertes, s'étend depuis le 40. degré de latitude septentrionale jusques vers le 80. bien au-delà du cercle Polaire, & entre le 165. & le 325. de longitude prise depuis l'Isle de Fer.

2°. Que le trajet qui est entre la Tartarie Orientale & l'Amérique Occidentale est beaucoup plus grand dans la carte de l'an 1752. qu'il ne l'étoit dans celle de 1750. & qu'il est de 14. degrés de longitude vers le cercle Polaire, depuis le 206. jusques vers le 220. ce qui fait environ cent lieues marines de 20. au degré.

3°. Mais si, suivant la carte de M. de l'Isle

de l'an 1752. l'intervalle qui est entre ces deux côtes est beaucoup plus grand que M. Buache ne l'avoit marqué dans celle de 1750. on voit dans celle de 1752. que le trajet entre le cap *Chalaginskoi*, situé à la pointe du nord-est de la Tartarie, & une île située sur la côte de la mer Glaciale, au nord de ce cap, n'est que de 45. lieues marines; ce qui approche les deux continens; car, suivant le témoignage de M. de l'Isle, les peuples nommés *Truzi*, qui habitent la côte septentrionale de la Tartarie, s'enfuient sur cette côte de la mer Glaciale découverte en 1733. lorsqu'ils sont poursuivis par les Russes, qui ne les ont pas encore soumis: mais l'officier de marine, dans la lettre dont on a parlé, ne convient pas de ce trajet.

4°. M. de l'Isle fait commencer la côte de la mer Glaciale vers le 78. degré de latitude, & le 165. de longitude; & après avoir couru du nord-ouest au sud-est jusqu'au 75. de latitude & au 199. de longitude, elle court du couchant au levant jusques vers le 210. de longitude, qu'elle prend son cours du nord-ouest au sud-est jusques vers le 60. de latitude & le 220. de longitude, où elle forme un cap dans la mer du Sud. Cette dernière partie de la côte de la mer Glaciale, qui communique en cet endroit avec celle du Sud, fut découverte en 1728. par le capitaine Spamberg; & elle est fréquentée aujourd'hui par les Russes, qui en rapportent de très-belles fourrures. Les habitans de cette côte ont beaucoup de ressemblance avec les Groënlandois.

5°. La même côte court ensuite du sud-ouest au nord-est, depuis le cap dont on vient de parler, pendant l'espace de 45. lieues jusqu'à l'embouchure de la rivière *Bernardo* située vers le 61. degré 30. m. de latitude & le 225. de longitude. Cette rivière a 3. cataractes dans son cours, qui est de près de quatre-vingt lieues du nord-

est au sud-ouest. Elle sort du lac *Valasco* ou *Velasco*.

6°. Ce lac s'étend entre le 60. degré de latitude & le 65. le 232. de longitude & le 250. M. de l'Isle lui donne 140. lieues marines d'étendue du levant au couchant, & 60. du sud-ouest au nord-est: il est fort poissonneux, ainsi que tous les autres lacs & les rivières du pays & renferme plusieurs îles; le pays abonde d'ailleurs en gibier. La côte méridionale du lac Valasco borne au nord une grande île formée ensuite au levant par la rivière de *Haro*, au midi par l'Archipel de *S. Lazare*; au nord-ouest par la rivière *Bernardo*, & enfin par la côte de la mer du Sud: cette île, qui a 200. lieues d'étendue du sud-est au nord-ouest, & autant dans sa plus grande largeur du levant au couchant, est fort peuplée; & ses habitans ressemblent aux Groënlandois.

7°. Le lac Velasco communique au nord-est avec le lac *Bernardo*, qui s'étend du sud-ouest au nord-est dans l'espace de plus de 400. lieues marines, entre le 65. degré de latitude & le 78. & entre le 235. & le 285. de longitude. Sa plus grande largeur est de 45. lieues: il confine à son extrémité septentrionale avec des montagnes de glace; & cette extrémité n'est éloignée vers le levant que de 25. lieues de la baie de *Basin*.

8°. La rivière de *Haro* sort du lac de Valasco vers le 60. degré de latitude & le 247. de longitude. Après un cours d'environ 80. lieues du nord-ouest au sud-est; elle se jette dans l'Archipel de *S. Lazare*, portion de la mer du Sud, qui fut découvert en 1640. à ce qu'on prétend, par l'Amiral de Fonte, & où il y a plusieurs îles qui lui ont fait donner le nom d'*Archipel*. A l'extrémité orientale de cet archipel vers le 53. degré de latitude & le 250. de longitude, & l'embouchure de la rivière de *Los Reyes*, que cet amiral remonta, & qui sort du lac *Belle*, il y a une grande cataracte.

Cette riviere a environ 70. lieues de cours du nord-est au sud-ouest. A sa droite & au sortir du lac Belle est la ville Indienne de *Conasset*, & à sa gauche à 40. lieues vers le sud-ouest, celle de *Minhauset*.

9°. Le lac *Belle* a environ 40. lieues d'étendue du sud-ouest au nord-est, & autant du sud-est au nord-ouest : il communique au sud-est avec la riviere de *Parmentiers*, qui coule du sud-ouest au nord-est, dans l'espace de 65. lieues, qui se jette dans le lac de *Fonte*, vers le 59. degré de latitude & le 262. de longitude, & qui forme 8. cararaëtes, lesquelles ont en tout 32. pieds de hauteur.

10. Ce lac, auquel l'amiral de *Fonte*, qui l'a parcouru, a donné son nom, a environ 160. lieues d'étendue du sud-ouest au nord-est, & 60. dans sa plus grande largeur du levant au couchant. Sa profondeur est depuis 20. jusqu'à 60. brasses : il renferme plusieurs isles parmi lesquelles il y en a une fort peuplée, située à son extrémité septentrionale : il y a beaucoup de bois de charpente dans cette isle. Ce lac communique par un détroit de 34. lieues de long & de deux ou trois de large sur 20. ou 28. brasses de profondeur, avec le lac de *Ronquillo*, traversé par le 65. degré de latitude & situé entre le 280. & le 285. degré de longitude. Il y a une ville Indienne sur le bord septentrional de ce lac ; & le méridional est borné par le pays qui s'étend le long de la côte occidentale de la baye de *Hudson*. M. de l'Isle est persuadé, par diverses raisons qu'il apporte, que ce lac *Ronquillo*, communique par deux ouvertures ou canaux avec la baye de *Hudson* ; sur quoi il faut attendre de plus grands éclaircissimens.

11. Le terrain borné au nord-ouest par le lac *Bernardo*, au levant par la baye de *Bafin*, au sud-est par le lac de *Fonte* & les rivieres qui y aboutissent au dessus & au dessous, & au couchant par le lac *Va-*

lascó, est une presqu'isle, qui a 500. lieues d'étendue du sud-ouest au nord-est & 200. du levant au couchant. Elle est située entre le 52. degré de latitude & le 78. & s'étend depuis le 240. de longitude jusqu'au 298. L'intérieur n'en est pas connu. M. de l'Isle soupçonne qu'elle est traversée vers sa partie occidentale du nord au sud par un grand courant ou canal, qui va du lac *Bernardo* à celui de *Belle*. Au couchant de ce pays est la presqu'isle de *Conibasset*, environnée des eaux du lac *Valasco*, qu'on dit fort peuplée, & dont on assure que les habitans sont d'un caractère doux & liant.

12. L'Isle de *Cumberland* & de *James* ou de *Jacques*, située au levant de ce vaste pays est bornée au nord & au couchant par la baye de *Bafin*, au sud-ouest par le détroit de *Hudson* & au levant par le détroit de *Davis*, qui la sépare de la *Groënlande* : elle s'étend depuis le 62. degré de latitude jusqu'au 78. & depuis le 300. de longitude jusqu'au 323.

13. Il y a un autre grand terrain ou une espece de presqu'isle, bornée au nord-ouest d'abord par la côte de l'archipel de *S. Lazare*, & ensuite par la riviere de *Los-Reyes*, le lac de *Belle*, la riviere de *Parmentiers* & le lac de *Fonte* ; au levant par la riviere du *Cerf*, qui coule du nord au sud-ouest & se jette dans la mer de l'Ouest, & par une chaîne de montagnes, qui la sépare du *Canada* ; au midi par la côte septentrionale de la mer de l'Ouest, & au couchant ou au sud-ouest par la côte de la mer du Sud, qui a 150. lieues d'étendue. Ce pays s'étend depuis le 47. degré de latitude jusqu'au 60. & depuis le 237. de longitude jusqu'au 270. il a environ 350. lieues d'étendue du sud-ouest au nord-est & 100. du midi au nord.

14. Enfin M. de l'Isle nous marque la situation & l'étendue de la mer de l'Ouest, découverte & parcourue en 1592. par *Jean de Fuca*. Elle s'étend du sud-ouest

ouest au nord-est entre le 250. degré & le 269. de longitude ; & depuis le 43. degré de latitude jusqu'au 53. Elle est bornée au nord-est ; par le terrain dont on vient de parler dans l'article précédent ; au levant par une chaîne de montagnes qui la séparent du Canada ; au midi par la côte de la Californie ; & au couchant par une île qui a 80. lieues d'étendue du midi au nord , & 60. du levant au couchant , & qui est baignée à son couchant par la mer du Sud. Cette mer communique à celle de l'ouest par deux entrées ou canaux, dont l'un, qui est situé au nord-ouest de l'île dont on vient de parler , fut découvert en 1592. par Jean de Fuca , & l'autre , qui est au sud-est de la même île , vis-à-vis le *Cap-Blanc* , le plus septentrional de la Californie , fut découvert en 1605. il y a dans ce dernier canal une île avec une haute montagne en forme de colonne. L'étendue de la mer de l'Ouest est de 200. lieues marines du sud-est au nord , & de 150. du midi au nord. Telles sont ces nouvelles découvertes , que plusieurs personnes capables d'en juger , prennent pour un Roman.

VI.

LES ISLES

DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

Elles sont situées au levant de l'Amérique septentrionale , & au nord de la ligne équinoxiale , dans cette partie de l'Océan , qu'on appelle la *Mer du Nord* , entre l'Afrique & l'Amérique. Nous les diviserons en 6. articles , qui sont les îles de *Terre-neuve* , les *Bermudes* , les *Lucayes* , les *Grandes îles* , les *Antilles* & les *îles sous le Vent* ,

§. 1. *Îles de Terre-Neuve.*

L'île de Terre-Neuve , qui a donné son nom à quelques-autres du voisinage , est
Tome IV.

d'une figure triangulaire , dont la base est vers le midi : elle est située sur la côte de l'Amérique septentrionale vers l'embouchure du fleuve de S. Laurent , & vis-à-vis du golfe de ce nom : elle s'étend depuis le 46. degré 25. m. de latitude septentrionale jusqu'au 51. 20. m. ainsi elle a près de cent lieues communes de France d'étendue du midi au nord. Sa partie méridionale , qui est la plus étendue , est entre le 36. & le 41. degrés de longitude occidentale ; & a 80. lieues du levant au couchant. Les Espagnols firent la découverte de cette île en 1550. à ce qu'ils prétendent. Les François & les Anglois s'y établirent au dernier siècle à-peu près vers le même tems : les premiers occupèrent la côte méridionale & les Anglois l'occidentale ; & ils s'empresserent les uns & les autres d'y faire des établissemens , à cause de la pêche de la morue qui y est très-abondante. La côte occidentale , qu'on appelle le *Petit Nord* , est déserte. Elle est remplie de ports & de havres fréquentés par les François & les autres nations pour la pêche de la morue.

Le terrain est montagneux & couvert d'épaisses forêts de pins & de chênes ; mais la plus grande partie est encore en friche. Il y a beaucoup de landes : les terres n'y valent rien , & en hyver le froid y est très-rigoureux ; enforte que c'est avec beaucoup de difficulté qu'on y élève quelque gros bétail : on n'y recueille des herbes potageres qu'en été ; & ce n'est que l'utilité de la pêche qui y attire les Européens. Toute l'île est remplie de ports , de havres & de bayes , où les vaisseaux sont en sûreté. Plusieurs rivieres , dont les eaux sont bonnes & qui sont très-poissonneuses , se jettent dans ces havres.

L'île a été habitée par des Sauvages , & Guillaume de l'Île y met les *Grands Eskimaux* : mais le P. de Charlevoix assure , qu'on n'a jamais pu savoir si ces peuples
S s

ont quelque demeure fixe dans l'isle, & qu'on ne les a vus que sur la côte. On sçait aujourd'hui que les Sauvages ou Indiens qui l'habitoient anciennement l'ont abandonnée pour se retirer dans la terre ferme : ils y viennent seulement en été & y vivent de la pêche & de la chasse, qui y sont fort abondantes.

Les François ont occupé pendant longtemps la côte méridionale de l'isle : ils avoient bâti la ville ou bourg de *Plaisance*, qui n'étoit proprement qu'un amas de méchantes cabanes, & le fort de *S. Louis*, où il y a un port situé au fond d'un golfe ou d'une baie qui a 18. lieues de profondeur. Ils avoient encore quelques autres établissemens sur cette côte, qu'ils ont cédés aux Anglois par le traité d'Utrecht de l'an 1713, en se réservant néanmoins le droit de la pêche de la morue dans un district limité sur la côte occidentale pendant un certain tems de l'année. Les Anglois, qui sont aujourd'hui seuls maîtres de l'isle de Terre-Neuve, y comptent environ six mille habitans dispersés en divers hameaux situés sur les côtes & défendus par quelques forts ; & ils s'y occupent à la pêche de la morue.

Au sud-est de l'isle de Terre-neuve & à 50. lieues de la côte, est le *Grand Banc*, ainsi nommé, à cause que c'est le plus grand qu'on connoisse : il est célèbre depuis quelques siècles, par la pêche de la morue que diverses nations de l'Europe y font tous les ans. On lui donne plus de cent lieues de longueur du midi au nord. Sa plus grande largeur est de 40. lieues & sa moindre profondeur est de 20. à 25. brasses : ainsi les plus grands vaisseaux y peuvent flotter.

Il y a quelques isles aux environs de celle de Terre-neuve, qu'on appelle pour cela *Isles de Terre-neuve*. La plus considérable est l'*Isle Royale*, nommée autrefois l'isle du *Cap Breton* : elle est située à l'entrée du golfe de *S. Laurent* à 20. lieues

au sud-ouest de celle de Terre-neuve, & séparée de l'Acadie ou Nouvelle Ecosse par un canal d'une lieue de large & de 4. à 5. de longueur. Elle a environ 80. lieues de circuit, & est partagée en deux presqu'isles par le lac qu'on appelle de *Labrador*, & qui est navigable par tout & fort poissonneux : ce lac ne laisse qu'un isthme de 800. pas de large situé vers le couchant : il a deux embouchures dans la mer sur la côte orientale auprès du Port Dauphin.

L'Isle Royale est montagneuse & n'est fertile qu'en certains endroits où le bled vient fort bien : on y voit des forêts de haute-futaye ; sur-tout de pins ; & il y a de grands arbres propres pour la marine. On y trouve du gibier & des oiseaux aquatiques : mais le principal avantage que les François, qui en sont les maîtres, en retirent, est la pêche de la morue qu'on y fait sur ses côtes. L'eau de l'isle est légère & pénétrante.

La principale ville de l'isle est *Louis-Bourg* ; elle est forte & a un bon port défendu par divers forts & une espee de citadelle : elle est située au sud-est de l'isle auprès du *Cap Breton* le plus oriental de l'isle, au 45. degré 50. m. de latitude & au 41. & quelques m. de longitude occidentale. La ville est médiocre & entourée d'un rempart fortifié à la moderne : elle est bâtie sur une langue de terre qui forme le port d'un côté, & qui est vis-à-vis d'une autre langue de terre, qui acheve de le former. Il y a une paroisse, & les religieux de la Charité y ont un hôpital. Il y a un gouverneur soumis avec toute l'isle, au gouverneur général de Canada ; & il y a un conseil avec un état major. Les Anglois, qui s'en emparèrent en 1745. l'ont rendue par le traité d'Aix-la-Chapelle de l'an 1748.

Les François ont un second établissement au *Port Dauphin*, appelé auparavant de *Sainte Anne*, & un troisième à *S. Pierre*, nommé le *Port Toulouse*, situé sur la côte

occidentale au voisinage de l'Acadie. L'Isle Royale a encore plusieurs ports ou havres. Le climat de cette isle est le même que celui de Quebec.

Il y a dans cette isle & dans celles des environs, des Indiens, qui vivent sous la protection du roi de France, qui ressemblent aux Peruvians, pour la mine, pour la couleur & pour les mœurs; mais qui sont plus grands & mieux faits; & qui, quoique Chrétiens & rassemblés dans des villages par des missionnaires, où ils habitent dans de chétives cabanes, menent une vie errante, vivent de la chasse & transportent leurs habitations où elle est plus abondante.

L'isle de *S. Jean*, située dans le golfe de *S. Laurent* au nord de l'Acadie & au couchant de l'Isle Royale, dont elle est séparée par un canal de 10. à 12. lieues de large, a 25. à 30. lieues de long du levant au couchant sur 10. de large: elle a à-peu-près la figure d'un croissant. On y trouve de grandes prairies & plusieurs étangs. Le gibier y abonde; & il y a beaucoup de caribous qui sont une espèce d'originaire. Elle est couverte de forêts de sapins. Elle appartient à la France.

Celle d'*Amicoffi* lui appartient aussi. elle est à l'embouchure du fleuve de *S. Laurent* à 60. lieues au couchant de l'Isle de *Terre-Neuve* au 44. degré de latitude: elle est traversée dans son milieu par le 45. degré de longitude occidentale. On l'appelle aussi l'Isle de l'*Assomption*: elle est pleine de forêts, où il y a beaucoup de bêtes sauvages. Les François, qui la découvrirent en 1534. y ont quelques habitations; la principale est au port de *Bon-se-cours*: l'Isle a 20. lieues de long sur 6. à 7. de large. C'est sur ses côtes que se fait la pêche de la merluche.

L'Isle du *Sable* est à 25. lieues au midi de l'Isle Royale: elle a 10. lieues de circuit, & est faite en arc. Il y a dans son milieu

un étang d'eau douce, qui a 5. lieues de circuit. Elle est sablonneuse & ne produit que quelques herbes: aussi elle est inhabitée,

§. 2. *Les isles Bermudes.*

On nomme ainsi ces isles, de *Jean Bermudes* Espagnol, qui en fit la découverte au commencement du XVI. siècle: les Anglois, auxquels elles appartiennent, les nomment les isles de *Summer*. Elle sont situées dans la mer du Nord à l'est de la côte de la *Caroline*, dont elles sont éloignées de plus de 250. lieues, sous le 32. degré de latitude septentrionale & le 47. de longitude occidentale. Il y en a plusieurs, la plupart peu considérables, toutes rassemblées dans une circonférence de 6. à 7. lieues. A peine la huitième partie de ces isles est-elle peuplée; & excepté trois, il n'y a que quelques habitations dans les autres. La plus grande & la plus considérable est celle de *S. George*, qui a environ 16. milles Anglois ou 5. lieues communes de France de longueur, & une de large & est environnée presque par-tout de roches qui s'avancent dans la mer, ou d'écueils. Elle a une ville avec un port de même nom, & le port est défendu par six ou sept forts ou batteries. La ville, qui contient mille maisons, est bien bâtie, & la résidence du gouverneur ou du conseil de ces isles] Il y a une belle église & une bibliothèque. L'Isle est partagée en 8. quartiers; & les autres isles dépendent de quelqu'un de ces huit quartiers. On y voit beaucoup de meuriers, d'orangers & autres arbres. Il y régné un printems perpétuel: le terroir est fertile; & on y fait deux moissons l'année: mais il y a quelquefois des maladies, & les ouragans y sont fréquens. La nourriture ordinaire des habitants est le maïs ou bled d'Inde & les tortues. Il y vient du tabac & on y recueille de la cochenille. Il n'y a pas de bêtes venimeuses.

§. 3. *Les isles Lucayes.*

Ces isles, qui font la partie septentrionale des Antilles, s'étendent au nord de celles de *Cuba* & de *S. Domingue*, aux environs du tropique du Cancer, depuis le 23. degré de latitude jusqu'au 27. 30. m. & depuis le 297. de longitude jusqu'au 306. ou bien depuis le 55. degré jusqu'au 63. de longitude occidentale. C'est par ces isles que Christophe Colomb, qui en prit possession au nom du roi d'Espagne, commença la découverte du Nouveau Monde : il leur donna le nom qu'elles ont, de celui des Insulaires qui les habitoient. On en compte 13. de principales : il y en a aussi un grand nombre d'autres, qui sont fort petites & qui sont moins des isles que des écueils. Parmi les 13. principales on en compte 4. de la première grandeur, 5. de la seconde & 4. de la troisième. Les bancs de sable & les écueils dont elles sont environnées en rendent l'accès difficile. Elles sont aujourd'hui presque désertes ; les Espagnols, auxquels elles appartenoient pour la plupart, les ayant fort dépeuplées, pour employer leurs habitans aux mines de *S. Domingue*. L'air y est plus tempéré que dans les autres Antilles, & le terrain est fertile en may.

Celle de *Lucayoneque* est une des plus grandes : elle est située au nord-ouest de la plupart des autres, & s'étend depuis le 26. degré de latitude, jusqu'au 27. mais elle a peu d'étendue du levant au couchant, & est entourée d'écueils, excepté du côté du midi.

Celle de *Bahama* est une des grandes, & est à son couchant. Elle donne son nom à un détroit qui la sépare de la Floride, qui coule avec une extrême rapidité vers le nord, & qui a 16. lieues de large & 45. de long. Elle donne aussi son nom à un grand banc de sable environné d'écueils, & situé entre cette isle au nord & celle de

Cuba au midi, dont il est séparé par ce qu'on appelle le *Vieux Canal de Bahama* : enfin on donne quelquefois le nom de Bahama aux Isles Lucayes. Celle de Bahama, dont les Anglois sont les maîtres, s'étend en longueur en forme de demi-cercle : on lui donne 13. lieues de long & 8. de large. Celle d'*Abacoa* ou *Andros*, appartient aussi aux Anglois, & a 18. lieues communes dans sa plus grande longueur & 7. dans sa plus grande largeur. Les Anglois possèdent encore celle de *Cigatoe* ou *Alabaster*, qui a 30. lieues marines de long, & est une des plus grandes. & celle de la *Providence*. Celle de *Guana-ham* n'est peuplée que par les Insulaires naturels, ainsi que celle de *Samana*. Cette dernière a 4. lieues de long & une de large & est peu cultivée. Les habitans naturels possèdent encore celles de *Bimini*, qui a 5. lieues de long, & est fertile & agréable, d'*Yurna* & d'*Yumato*. On donne à la 2^e 20. lieues de long & 7. de large, & 15. lieues de long à la 3^e. Toutes ces isles & les autres, qui n'ont rien de remarquable, sont peu fréquentées & peu connues.

§. 4. *Les Grandes Isles.*

On en compte quatre qui sont environnées de plusieurs autres beaucoup plus petites ; & on les met au nombre des Antilles prises en général. Ces isles sont celles de *Cuba*, la *Jamaïque*, *S. Domingue* & *Porto-Rico*.

1. L'isle de *CUBA*, est la plus occidentale de toutes : elle est située entre le 20. degré de latitude & le tropique du Cancer, & entre le 56. & le 67. degré de longitude occidentale. Elle a environ 250. lieues d'étendue du levant au couchant & n'a pas plus de 40. lieues dans sa plus grande largeur du midi au nord : elle s'étend à l'entrée du golfe de Mexique qu'elle a au couchant. Elle est séparée par un détroit d'environ 65. lieues de la terre ferme de

l'Amérique ou de la province de Yucatan, qu'elle a au sud-ouest : un autre canal, à peu-près de la même étendue, la sépare de la presqu'île de Floride au nord. Enfin un canal de 15. lieues la sépare au levant de l'île de S. Domingue; & elle a au sud la Jamaïque, dont elle est séparée par un autre canal de 40. lieues.

Elle fut découverte en 1494. par Christophe Colomb, qui la soumit à l'Espagne & qui la nomma *Fernandine*, du nom de Ferdinand roi d'Espagne : mais les Espagnols ne la soumièrent entièrement qu'en 1510. & ils en sont tellement les maîtres, qu'il n'y reste plus aucun de ses anciens habitans. Son terrain n'est pas des plus fertiles, & elle est montagneuse : mais il y a beaucoup de pâturages, & les forêts sont remplies de gibier : elle abonde sur-tout en perroquets, en perdrix & en tourterelles. On y trouve quelques mines d'or & de cuivre & il y a une montagne d'où il sort du bitume : mais elle est sur-tout célèbre par le tabac qu'elle produit, qu'on prépare & qu'on réduit en une poussière très-fine à la Havane, & qu'on connoît en Europe sous le nom de *Havane*. Les Espagnols partagent l'île en 7. provinces ou districts. Elle dépend pour le civil de l'audience de S. Domingue : quant au spirituel le pape Adrien VI. y érigea un évêché en 1522. sous la métropole de S. Domingue.

La HAVANE, appelée aussi *San Christoval*, capitale de l'île, est située dans la partie septentrionale, un peu au-delà du tropique du Cancer, vers le 64. degré de longitude occidentale. L'entrée du port, qui est un des meilleurs, des plus vastes & des plus sûrs à cause des montagnes qui l'environnent, est défendue par deux châteaux, & il peut contenir mille vaisseaux : il y a un arsenal pour leur construction. La ville est fortifiée & défendue par un troisième château ; & il y a ordinairement mille hommes de garnison dans les trois châ-

teaux : elle a une lieue de chemin de circuit, & est de figure ronde. On y compte 300. familles Espagnoles, plusieurs Portugaises, un grand nombre d'esclaves, & en tout 4000 habitans, tant Espagnols, Mulâtres que Noirs; 3. paroisses & neuf maisons religieuses, six d'hommes & trois de filles. Le gouverneur de l'île y fait la résidence ordinaire.

Sant-Iago, ancienne capitale de l'île, est située sur la côte méridionale de la partie orientale, au 20. degré 20. m. de latitude septentrionale, & au 57. 35. m. de longitude occidentale : c'est la première ville de l'île, bâtie en 1514. par les Espagnols : le siège épiscopal qui y fut d'abord établi a été ensuite transféré à la Havane. Il y a un bon port.

On voit dans l'île de Cuba quelques autres villes, plusieurs ports & divers bourgs, où il n'y a rien de remarquable. *Baracoa* est une ville située sur la côte septentrionale dans la partie orientale. Les forêts voisines fournissent beaucoup d'ébène. Son port ne peut contenir que de petits vaisseaux. Le port de *Xagua* sur la côte méridionale a 6. lieues de circuit, & passe pour le plus beau de l'Amérique. Le *Port du Prince* sur la côte septentrionale est encore un des principaux de l'île. On trouve dans les environs des fontaines de bitume : la ville, qui est jointe au port, est située dans une grande prairie, où les Espagnols nourrissent beaucoup de bêtes à corne pour en avoir le cuir & le suif.

2. La JAMAÏQUE : cette île est située au sud de la partie orientale de celle de Cuba, dont elle est séparée par un détroit de 40. lieues; un autre détroit d'environ 30. lieues, la sépare au nord-ouest de celle de S. Domingue : elle s'étend depuis le 17. degré 20. m. de latitude septentrionale jusqu'au 18. 20. m. & depuis le 57. 40. m. jusqu'au 60. 40. m. de longitude occidentale : ainsi elle a environ 60.

lieues communes de France d'étendue du levant au couchant, & 20. dans sa plus grande largeur du midi au nord. La figure de l'isle est presque ovale : elle est traversée par une chaîne de montagnes du levant au couchant, qui sont remplies de sources, & d'où sort un grand nombre de petites rivieres qui arrosent l'isle. Elle est très-fertile dans sa plus grande partie : on y voit des arbres toujours verts ; & elle abonde en excellens pâturages : les chevaux & les bœufs y ont fort multiplié ; mais il n'y a ni lièvres ni cerfs. Les oiseaux domestiques & sauvages y foisonnent, & les rivieres & la mer y sont fort poissonneuses. L'isle produit des herbes, des légumes, du sucre, du cacao, de l'indigo, du tabac, du coton, des écailles de tortue, plusieurs sortes d'épiceries, des drogues pour la médecine, du bois pour la teinture, &c. On voit dans les rivieres & les étangs une espèce de crocodiles, qu'on appelle *Alligaire*, & qui y fait bien des ravages. L'air y est plus doux que dans les isles voisines, & la chaleur y est plus supportable, parce qu'elle est tempérée par le vent d'est & par les rosées qui y tombent pendant la nuit. Enfin le séjour en seroit très-agréable, si elle n'étoit pas sujette aux tremblemens de terre.

Christophe Colomb découvrit l'isle de la Jamaïque en 1494. & la soumit à l'Espagne : il la nomma *Sant-Iago* ou *S. Jacques* : mais ce nom n'a pu prévaloir sur celui de *Jamaïca*, que ses habitans lui donnoient, & qui lui est resté. Les Espagnols ne commencerent à la peupler qu'en 1509. Ils y firent périr peu-à-peu, ou enleverent pour leurs autres colonies, les insulaires ou habitans. Les Anglois l'enleverent aux Espagnols en 1655. & elle est restée depuis à ces derniers, dont elle est aujourd'hui une des plus fortes colonies, & qui y ont établi les mêmes loix qu'en Angleterre, avec un gouverneur qui est ordinairement un seigneur

du premier rang. Ils ont partagé l'isle en plusieurs Jurisdiccions ou paroisses, & depuis peu en 5. comtés, sçavoir, *Middelsex*, *Surray*, *Cornouailles*, *Northumberland* & *Sommerfet*. On y comptoit en 1710. 60000. Anglois naturels, & cent mille Nègres dont ils se servent pour la culture de leurs plantations. Ils entretiennent des garnisons dans les places fortes ; mais on ne sçauroit croire qu'ils y ayent eu jusqu'à 60. mille hommes de troupes réglées en certains tems, comme Hubner l'avance témérement. De six à sept villes que les Espagnols y avoient fondées, il n'en reste plus que trois de quelque considération : les autres ne sont plus que des villages.

SANT-YAGO DE LA VEGA, nommée *Spanistown* par les Anglois, en est la capitale. Elle est située dans une plaine sur la riviere de Cabro à deux lieues de la côte méridionale de l'isle. Il n'y a plus que 500. maisons, mais la plupart fort belles, depuis qu'elle est au pouvoir des Anglois, au lieu de 2000. qu'on y voyoit sous les Espagnols : mais elle est bien peuplée. C'est la résidence du gouverneur de l'isle & des cours de justice. Elle a beaucoup souffert en 1692. d'un tremblement de terre, & en 1703. d'un incendie : mais elle est très-bien rétablie, & ses habitans vivent dans l'opulence.

PORT-ROYAL sur la même côte méridionale à 4. lieues au levant de Sant-Yago de la Vega, est la seconde ville de l'isle. Son port est sûr & commode ; & défendu par un bon château. C'est le lieu de l'isle où il se fait un plus grand commerce, ce qui y rend les vivres plus chers qu'ailleurs. On y compte 800. maisons. Le tremblement de terre de l'an 1692. endommagea beaucoup cette ville.

Passage est la troisième ville : elle est ainsi nommée, parce qu'elle est sur le chemin de Sant-Yago de la Vega à Port-Royal. *Carlisle* & *Kinston* sont ensuite les plus remarqua-

bles. Il y a encore plusieurs ports & havres sur les côtes de l'isle.

3. L'isle de S. DOMINGUE, la plus riche de toutes les Antilles, si elle n'est pas la plus étendue, est située entre le 17. degré 40. minutes de latitude septentrionale & le 20. & entre le 303. 20. minutes & le 310. de longitude, suivant la carte de M. de l'isle de l'an 1725. ou entre le 50. degré & le 57. de longitude occidentale selon la carte de l'Amérique septentrionale de M. d'Anville : ainsi elle a 150. lieues communes de France dans sa plus grande longueur du levant au couchant, & 50. dans sa plus grande largeur du midi au nord. Elle est séparée au levant de l'isle de Porto-Rico par un canal de 15. lieues; au couchant, de celle de Cuba, par un autre canal de 15. lieues; & enfin elle n'est éloignée de la Jamaïque, qu'elle a au sud-ouest, que par un canal de 30. lieues. Elle est environnée, sur-tout vers sa côte septentrionale, de plusieurs petites isles qui sont sous sa dépendance.

Les Insulaires qui l'habitoient la nommoient *Haiti*, lorsque Christophe Colomb, ce grand navigateur, en fit la découverte le 6. de Décembre de l'an 1492. Il lui donna le nom d'*Hispaniola*, ou *Espagnole*, & il y fonda une colonie sur la côte septentrionale à laquelle il donna le nom d'*Isabelle*, du nom de la reine d'Espagne, qui régnoit alors : mais cette colonie ayant été transférée quelque tems après sur la côte méridionale, à l'endroit où Barthélemi son frere avoit fondé la ville de S. Dominique, ou de S. *Domingue* en Espagnol, qu'il nomma ainsi à cause d'une église qu'il y bâtit en l'honneur de ce saint, ce dernier nom a prévalu & lui est resté.

Les Espagnols, en s'établissant dans cette isle, y trouverent, à ce qu'on prétend, 3. millions d'Insulaires idolâtres, qu'ils ont fait périr insensiblement; en sorte qu'il n'en reste plus aucun aujourd'hui. Ces Insulaires

étoient soumis à 5. principaux caciques ou rois indépendans les uns des autres, qui partageoient le domaine de l'isle. Il y avoit encore quelques autres caciques indépendans, mais beaucoup moins puissans.

La colonie que les Espagnols établirent dans l'isle devint très-considérable; & elle fut comme la mere & la pépinière de toutes les autres qu'ils établirent au Nouveau Monde; ce qui l'affoiblit beaucoup. Les Flibustiers François établis à l'isle de la Tortue, après avoir infecté pendant quelques années les côtes septentrionales de l'isle de S. Domingue, voyant que les Espagnols les avoient fort dépeuplées pour se fixer & s'étendre sur la côte méridionale, s'établirent vers le milieu du dernier siècle sur les mêmes côtes septentrionales, & donnerent peu-à-peu l'origine à la colonie Française de S. Domingue, qui est aujourd'hui très-florissante; en sorte que les François partagent l'isle, dont ils possèdent la partie occidentale, avec les Espagnols, qui occupent l'orientale.

La chaleur n'est pas si excessive dans l'isle de S. Domingue qu'on le pourroit croire, à cause de sa situation; & l'air y est tempéré, soit par le vent d'est, soit par de fréquentes pluyes, qui y causent une humidité fâcheuse, en ce qu'on a de la peine à y conserver long-tems les alimens. Les Européens y vieillissent de bonne heure, & y perdent aisément la force de leur tempérament : les Créoles & les Nègres sont beaucoup moins sujets à ces inconveniens, & il y en a plusieurs qui parviennent à un âge avancé. L'isle est arrosée par un grand nombre de rivières; mais la plupart ne sont que des torrens. Il y en a six de principales. Les eaux y sont généralement saines, vives & fraîches : on y trouve des mines d'or, d'argent, de cuivre, de fer, &c. L'isle fournit du bled, du sucre, du tabac, de la cochenille, du coton, du mays & plusieurs sortes de fruits. Les animaux &

les plantes qu'on y a transportés de l'Europe y ont fort bien réussi; & en général l'isle est fertile & abondante. On nourrit sur-tout un grand nombre de bestiaux dans les savanes ou pâturages.

Quoique cette isle soit sujette aux ouragans, on n'y avoit encore ressenti que quelque tremblement de terre depuis sa découverte par les Européens; mais elle en a éprouvé plusieurs aux mois d'Octobre & de Novembre de l'an 1751. qui y ont causé beaucoup de ravages, tant dans la partie Espagnole que dans la Françoisé. C'est dans cette isle qu'on prétend, que les premiers Castillans qui y aborderent, prirent avec les femmes du pays, dont le sang étoit corrompu par la débauche, ce mal que les François appellent *Mal de Naples*, & les Espagnols & Italiens *Mal François*.

1°. Les Espagnols possèdent entr'autres dans la partie orientale de l'isle dont ils sont les maîtres, la ville de S. DOMINGUE, située à la droite de l'embouchure de la riviere d'Ozama dans la mer, sur la côte méridionale, dans un terrain uni, au 18. degré 20. m. de latitude & au 51. 40. m. de longitude occidentale. Cette ville, qui s'étend le long du fleuve, a été autrefois extrêmement florissante; mais elle est aujourd'hui fort déchue. On y établit en 1513. un évêché qui fut érigé en archevêché en 1547. La partie de l'isle soumise aux Espagnols est de son diocèse. S. Domingue est aussi le siège du viceroi des isles Antilles Espagnoles, & d'une audience ou parlement, qui a dans son ressort toutes ces isles & une partie de la terre ferme de l'Amérique. Les Franciscains, les Dominicains, & les religieux de la Merci y ont des couvens. Toutes les églises en sont très-belles, sur-tout la cathédrale; il y a deux hôpitaux avec une université fondée en 1558. par Philippe II. roi d'Espagne, & un hôtel des monnoyes. Un tremblement de

terre a fort endommagé cette ville en 1727.

Les Espagnols avoient plusieurs autres villes assez considérables dans la partie de l'isle de S. Domingue qu'ils occupent; mais la plupart sont fort déchues & réduites à des villages.

La *Conception de la Vega*, qui étoit la seconde de l'isle, fut érigée en évêché en 1513. mais cet évêché fut uni à celui de S. Domingue en 1527. à cause de la modicité de son revenu. Elle tire son origine d'un château que Christophe Colomb fit bâtir en 1495. dans une plaine qu'on appelloit la *Vega-Réal*. On y comptoit 14000. mille habitans portant les armes, quand elle fut renversée par un tremblement de terre en 1564. de ses débris on a bâti le bourg de *Vega*, à deux lieues loin, & à 7. de la côte septentrionale de l'isle.

Santi-Iago de los Cavaleros est aujourd'hui la seconde ville de cette partie de l'isle. Elle est sur la riviere d'Yagua à sept lieues au nord-ouest de la Vega. Le terrain est bon & l'air y est sain: les maisons y sont chétives; mais les églises y sont belles.

Les Espagnols occupent la moitié de l'isle: ils en possèdent le meilleur terrain le long des côtes, dont ils retirent beaucoup de profit, s'ils en négligeoient moins la culture. Le milieu du pays est occupé par une longue chaîne de montagnes, & est presque désert. Ils sont maîtres entr'autres des mines d'or de *Cibao*, qu'ils ont abandonnées, faute d'ouvriers. Les isles de *Samana* & de *Saona*, sont des dépendances de leur domaine. La première est sur la côte septentrionale, & l'autre sur la méridionale de l'isle.

2°. La partie occidentale ou Françoisé de l'isle de S. Domingue, est partagée en 3. quartiers ou districts; sçavoir, du *Nord*, de l'*Ouest* & celui du *Sud*. Cette partie de l'isle a depuis l'an 1666. un gouverneur François,

François, qui fait sa résidence au petit Goave dans le quartier du Sud. Ce gouverneur l'est en même tems des isles Françaises qui sont sous le vent; & il a sous lui les gouverneurs particuliers de Sainte-Croix dans la partie du Nord, de Leogane dans celle de l'Ouest, & de S. Louis dans celle du Sud. Il y a aussi un intendant & un commissaire ordonnateur pour le même département.

Les Jésuites sont chargés de l'administration de 19. paroisses comprises dans la partie du Nord; district qui a plus de 100. lieues d'étendue. Les Dominicains & les Capucins ont soin des paroisses des parties du Sud & de l'Ouest. On trouve dans celle du Nord quelques mines de cuivre; & elle est arrosée d'un nombre infini de ruisseaux qui contribuent à la fertilité.

LE CAP FRANÇOIS ou *Guaric*, sur la côte du Nord, est aujourd'hui le chef-lieu & le port le plus fréquenté de la partie Française de l'isle; & on compte qu'il entre tous les ans dans ce port 160. bâtimens grands ou petits.

C'est une ville toute ouverte, défendue par un fort & 2. batteries, située au 19. degré 40. m. de latitude, & au 53. 40. m. de longitude occidentale., dans une vaste plaine très-fertile & très-peuplée, où on achete tous les ans 4000. Nègres pour la culture des plantations de cannes de sucre, d'indigo & de tabac. Cette ville devient tous les jours de plus en plus considérable. On y compte environ 1500. familles, tant d'Européens que de Créoles blancs, Nègres, Mulâtres & Métifs: le plus grand nombre est de ces derniers. La plupart des maisons sont de maçonnerie; mais basses & à un seul étage au-dessus du rez de chauffée. La paroisse, qui est grande & bien bâtie de pierre, donne sur la place, ainsi que l'église des Jésuites qui y sont au nombre de 6. Il y a dans cette ville un couvent d'Ursulines & un hôpital desservi par

Tome IV.

les religieux de la Charité, avec un gouverneur qui se qualifie *Gouverneur de l'isle de Sainte-Croix, & Commandant du Cap François*. Il y a aussi un conseil souverain établi en 1702. dont le commissaire ordonnateur, qui y réside, est président, & une justice ordinaire.

On voit encore dans le quartier du Nord le *Port de Paix* sur la côte septentrionale. C'est un bourg situé vis-à-vis l'isle de la *Torine*, & fondé en 1660. c'est le premier établissement François fixe dans l'isle de S. Domingue; & il y a un fort. On voit quelques autres petits ports sur cette côte.

Le quartier du Sud contient une grande presqu'isle qui forme la pointe occidentale de l'isle de S. Domingue. Cette presqu'isle s'étend dans l'espace de plus de 50. lieues communes de France; & l'isthme qui la sépare du corps de l'isle, n'a pas plus de 7. lieues du midi au nord. Les principales habitations sont sur la côte septentrionale de cette presqu'isle; & on y voit entre autres le *Grand & le Petit Goave*, éloignés d'une lieue l'un de l'autre. Le *Grand Goave* est un bon port; mais l'air y est mauvais. Il y a un bourg & un fort où est le quartier général de la colonie Française, qui y a été établi, à cause de la commodité du port.

Leogane, ville située sur la côte, à 6. lieues au nord-est du *Grand Goave*, est le meilleur établissement que les François ayent dans l'isle. Elle est dans une plaine qui a 12. à 13. lieues de long sur 3. ou 4. de large. Cette ville est proprement la capitale de la partie Française de l'isle, & la résidence du conseil supérieur. Elle est à une demi-lieue de la mer, où il n'y a qu'une rade foraine. La plaine de *Leogane* est un excellent terroir qui produit des cannes, du cacao, de l'indigo, du tabac, & toute sorte de fruits & de légumes; mais la chaleur y est extrême, & l'air n'y est pas sain.

T t

Il y a plusieurs petites isles sur la côte de la partie Françoisé de l'isle de S. Domingue, qui en dépendent. La principale est la *Tortue* sur la côte septentrionale, dont elle est éloignée de 2. lieues. Elle a environ 6. lieues de long & 2. de large. Sa ressemblance à une tortue prise d'un certain côté, lui a fait donner son nom. La côte de sa partie septentrionale est inaccessible, à cause des rochers dont elle est bordée : celle du sud est plus unie. L'isle est traversée par une longue montagne qui laisse un terrain très-fertile en s'abaissant. On y comptoit 7. quartiers quand elle étoit habitée. L'isle de *Gonave*, sur la côte occidentale, est inhabitée ; mais l'isle à *Vache* sur la méridionale a quelques habitations Françoises.

4. L'isle de *PORTO-RICO* est située au levant de celle de S. Domingue, dont elle est séparée par un détroit d'environ 16. lieues. Un autre détroit un peu moins étendu, la sépare au levant des isles des *Virgès*, qui font partie des Antilles : elle est à peu-près à la même élévation du Pole, que celle de S. Domingue ; & s'étend entre le 47. degré 30. m. & le 49. 30. m. de longitude occidentale. Elle a environ 40. lieues communes de France d'étendue du levant au couchant, & 15. du midi au nord dans sa plus grande largeur. Christophe Colomb, qui la découvrit en 1493. la nomma d'abord l'isle de *S. Jean-Baptiste*. Les Espagnols s'y étant établis en 1509. & y ayant fondé la capitale sous le nom de *Porto-Rico*, elle en a pris le nom. Ils y trouverent des mines d'or, en firent la conquête, & exterminerent enfin les Insulaires qui l'habitoient, qui, à ce qu'on prétend, avoient une origine commune avec ceux de S. Domingue, & dont on fait monter le nombre jusqu'à 600. mille. L'isle est pleine de hautes montagnes & de collines. On y voit peu de plaines ; mais il y a des vallées très-fertiles

& de belles rivières. Elles fournissent beaucoup de sucre : la côte du nord est bordée d'écueils & de rochers.

PORTO-RICO, capitale de l'isle, a changé plusieurs fois de situation : elle fut fixée enfin au commencement du dernier siècle sur la côte septentrionale, au 18. degré 30. m. de latitude, & au 48. de longitude occidentale. Elle a pris son nom de la beauté & de la bonté de son port, à l'entrée duquel est une petite isle qui a été jointe à la grande par le moyen d'une chaussée faite au travers du havre. Elle n'a ni murs ni remparts ; mais le port est défendu par un bon château ; & la petite isle jointe au port est impénétrable, à cause des bois épais qui la couvrent, & par deux petits châteaux qui en défendent l'approche. Il y a encore au sud-ouest de la ville une forteresse, où on garde les trésors du roi. Les rues de la ville sont larges & les maisons bâties à l'Espagnole : il y a peu de fenêtres ; mais de grandes portes pour recevoir le vent qui rafraîchit l'air. La cathédrale de S. Jean-Baptiste a un double rang de colonnes, & sa structure est assez belle. Le pape Leon X. érigea cet évêché en 1513. sous la métropole de S. Domingue. Le gouverneur de l'isle réside dans cette ville, auprès de laquelle il y a une abbaye de Bénédictins. Les autres lieux les plus considérables de l'isle, sont *Gundanilla*, forteresse sur la côte méridionale, & *San Germano* sur l'occidentale.

§. 5. *Les Antilles proprement dites, ou Isles du Vent.*

Ces isles, qu'on nommoit autrefois *Caraïbes* ou *Cannibales*, du nom des peuples qui les habitoient, s'étendent en demi-cercle du nord-ouest au sud-ouest, depuis la partie orientale de celle de Porto-Rico, jusques vers la côte septentrionale de l'Amérique méridionale, entre le 11. & le 18. degrés 40. m. de latitude septentrionale,

& entre le 43. & le 47. de longitude occidentale. On les appelle les *Isles du Vent*, parce qu'elles reçoivent le vent d'est, plutôt que d'autres isles qui sont situées vers le sud-ouest, qu'on appelle pour cela *Isles sous le Vent*.

Christophe Colomb les découvrit le premier en 1492. & en assujettit une partie à la couronne d'Espagne. Quoique situées dans la Zone Torride, la chaleur y est supportable; l'air y étant rafraîchi depuis les 9. heures du matin jusques vers les 4. heures du soir, par un vent d'est qui y souffle ordinairement; d'ailleurs les nuits y sont fraîches. Elles étoient pluvieuses & humides, quand les Espagnols les découvrirent, mais elles sont devenues plus sèches depuis que les François & les Anglois ont détruit les forêts qui les couvroient. Les pluies y sont néanmoins fréquentes depuis le mois d'Avril, jusqu'à celui de Novembre; mais le soleil s'y fait voir tous les jours. La plupart sont remplies d'arbres qui sont verts en toute saison. Quelques-unes sont arrosées par des rivières, & toutes par un grand nombre de ruisseaux & de fontaines. Le bled n'y fructifie pas, parce que la terre est trop grasse: mais on pourroit y recueillir de l'orge & du seigle, dont les habitans négligent la culture pour celle des cannes de sucre, de l'indigo & du tabac, qui leur est plus profitable. Le mays, le manioc, les patates & diverses sortes de légumes & de racines, y viennent en abondance; & les habitans en font de la cassave qui est la nourriture la plus ordinaire du pays. La vigne y vient fort bien; mais le vin ne se conserve pas.

On en compte 28. ou 30. parmi lesquelles il y en a 5. à 6. de désertes & inhabitées. Trois appartiennent encore aux Caraïbes ou anciens Insulaires. Les Espagnols n'en ont conservé que deux. Toutes les autres sont soumises aujourd'hui aux François, aux Anglois & aux

Hollandois qui s'y sont établis depuis l'an 1625. Celle de S. Thomas appartient aujourd'hui aux Danois & au roi de Prusse; & celle de Sainte-Croix aux Danois seuls. Nous allons les parcourir en commençant par le nord.

1. *S. Thomas*: elle est située au levant de celle de Porto-Rico. Il y a un port fort commode, commandé par un fort: elle n'a que 6. lieues de tour. Les Brandebourgeois y sont sous la protection des Danois: mais les Hollandois en font tout le commerce, qui est considérable, sur-tout en Nègres, sous le nom des Danois: il y a un bourg fort riche, avec un comptoir pour la compagnie de Dannemarck. Il y a beaucoup de réfugiés ou Calvinistes François dans le bourg où on professe aussi la religion Luthérienne. Les cannes de sucre viennent bien dans l'isle, dont le terrain est bon, quoique léger.

2. *Anégada* ou *Négada*, ainsi nommée, parce qu'elle est plate & basse, & souvent inondée des eaux de la mer; ce qui fait qu'elle est déserte. On lui donne 4. à 5. lieues de long. Elle est couverte d'arbres & de mangles.

3. *Les Vierges*. C'est un amas d'une douzaine de petites isles qui s'étendent au levant de celle de Porto-Rico. Elles sont hautes & dénuées d'arbres. Il y a de bons mouillages; mais comme il y a peu de bon terroir, elles sont inhabitées.

4. *Sainte-Croix*: elle est à 8. à 10. lieues au sud-est de celle de Porto-Rico. On lui donne 10. à 12. lieues de long sur 3. de large dans l'endroit le plus étroit. Comme le terrain est plat, l'eau douce y est rare: mais le terroir est excellent; & il y a de fort beaux arbres. Il y a 3. ports assurés. Les François s'y établirent en 1650. & leur colonie commençoit à y être florissante, lorsqu'ils l'abandonnèrent en 1696. pour augmenter celle de S. Domingue. Ils vendirent en 1733. le droit qu'ils

avoient sur cette île à la compagnie de Dannemarck, qui y a établi une colonie avec un fort.

5. *Sombrero* est une île inhabitée, à cause du peu de bonne terre qu'on y trouve.

6. L'*Anguille* a environ 10. lieues de long & 3. de large. Sa figure lui a fait donner son nom. Les Anglois y ont une petite colonie de 2. à 3. cens habitans qui y cultivent du tabac. Le terrain est plat & uni.

7. *S. Martin* est une île située au sud-est de celle de l'*Anguille*, vers le 18. degré de latitude, & le 45. de longitude occidentale. Elle a 18. lieues de tour; mais elle n'a ni port ni rivière. On n'y cultive que du manioc, du tabac, du roucou & des pois. Elle est partagée entre les François & les Hollandois. La colonie des premiers, composée d'environ 200. personnes, y possède le bourg de *S. Martin*, composé d'une vingtaine de maisons.

8. *S. Barthelemi*, située au sud-est de celle de *S. Martin*, a 7. à 8. lieues de tour. Les François y ont une colonie depuis l'an 1648. à cause d'un bon havre qu'on y trouve. L'île a de fort beaux arbres; mais le terrain n'est guères propre que pour le tabac.

9. *Saba*, petite île de 4. à 5. lieues de tour, située au sud-ouest de celle de *Saint-Martin*, n'a pas de mouillage. Elle est habitée par une cinquantaine de familles Hollandoises, dépendantes de la colonie de *S. Christophe*, qui vivent par leur trafic de fouliers, de l'indigo & du coton qu'ils recueillent.

10. L'île de *S. Eustache*, située au levant de celle de *Saba*, est petite, & n'a guères que 5. lieues de tour. Elle est composée d'une montagne qui s'éleve au milieu en pain de sucre, & se partage en 2. pointes. Les Hollandois y ont une colonie de 15. à 1600. habitans qui y ont un fort. On n'y boit que de l'eau de citerne; & on y recueille beaucoup de tabac.

11. L'île de *S. Christophe* n'est séparée de la précédente, qu'elle a au couchant, que par un canal de 3. lieues. Elle est située entre celle de *S. Barthelemi*, qu'elle a au nord, & celle de *Nièves* au sud-est. Elle doit son nom à *Christophe Colomb*, qui la découvrit en 1493. Les François & les Anglois s'y établirent & la partagerent. Les deux nations l'ont possédée jusqu'en 1713. qu'elle fut entièrement cédée aux Anglois par le traité d'*Utrecht*. Elle a environ 25. lieues de tour, & est relevée dans le milieu par de hautes montagnes, d'où coulent plusieurs ruisseaux & torrens. Le terrain est sablonneux & léger; mais fertile en cannes de sucre & en toute sorte de fruits.

12. *La Barboude*, île située au nord-est de celle de *S. Christophe*, entre le 17. & le 18. degrés de latitude, appartient aussi aux Anglois, qui y ont une colonie d'environ 1200. ames. On lui donne 15. milles Anglois de long.

13. Celle de *Nièves*, située à une lieue au sud-est de *S. Christophe*, est beaucoup plus petite que la précédente, & n'a que 16. milles de circuit; mais les Anglois qui en sont les maîtres depuis l'an 1628. & qui y ont un fort, y recueillent beaucoup de sucre, de tabac, de coton & de gingembre. Leur colonie est de 400. hommes. Au lieu de ce nombre, *Hubner* y met libéralement vingt mille blancs & 40000. noirs.

14. L'île d'*Antigoa*, située au sud-est de celle de *S. Christophe*, n'a que 6. à 7. lieues de long sur une largeur moindre & inégale. Elle est au 17. degré de latitude septentrionale. Les Anglois qui y ont une colonie de 7. à 8. cens hommes, en retirent les mêmes choses que de la précédente. Elle abonde en poisson, en gibier & en bétail domestique. Son abord est difficile, à cause des rochers qui l'environnent. S'il en faut croire *Hubner*, on y voit aujourd'hui 8000. blancs & 18000.

noirs ; mais cet auteur est peu croyable sur ce fait , comme sur bien d'autres.

15. Celle de *Montserrat* appartient encore aux Anglois : elle est située au sud-ouest d'Antigoa. Les Espagnols qui la découvrirent , lui donnerent le nom qu'elle porte , à cause de sa ressemblance avec le Montserrat , près de Barcelone. Elle a 3. lieues de long , & autant de large ; & est presque ronde. La terre y est fertile. Ses habitans ; au nombre de 7. à 8. cens , sont la plupart Irlandois. Ce nombre est bien différent de celui qu'Hubner met dans l'isle ; sçavoir , 4000. blancs & 8000. noirs.

16. La *Guadeloupe* , ou plutôt la *Guadeloupe* , qui appartient aux François , fut ainsi nommée par les Espagnols , à cause de la ressemblance des montagnes qui occupent le centre de l'isle , avec celles de la Guadeloupe dans l'Estramadoure. Elle est située au 16. degré de latitude , & au 44. de longitude occidentale ; & elle est séparée en deux par un bras de mer d'environ une lieue de largeur , & de trois de longueur , qui s'étend du midi au nord , & forme un golfe aux deux extrémités. Les deux parties ont ensemble 10. lieues communes de France d'étendue du levant au couchant , & autant du midi au nord , & environ 50. de circuit. Les François sont maîtres de cette isle depuis l'an 1635. qu'ils commencerent à la peupler. La partie occidentale , qu'on appelle proprement la *Guadeloupe* , est la mieux peuplée. Elle a dans son centre plusieurs montagnes escarpées , d'où sortent diverses rivières qui arrosent le pays & le fertilisent ; & on y recueille du ris , du manioc , du mays , &c. il y a aussi beaucoup de cannes de sucre.

Le bourg , chef-lieu de cette partie de l'isle , est situé aujourd'hui auprès du *Fort S. Pierre* , sur la côte occidentale. Il y a un conseil supérieur dans ce fort , situé des deux côtés de la rivière de Bailli. La partie orientale de l'isle , qu'on appelle la *Grande*

Terre , n'est pas aussi peuplée que l'occidentale. Il y a un fort nommé le *Fort-Louis* , & 3. salines. Les paroisses de l'isle sont desservies par les Dominicains , les Jésuites , les Carmes & les Capucins. Les 3. petites isles suivantes , qui appartiennent aux François , sont aux environs & au levant de celle de la Guadeloupe , & elles dépendent de son gouvernement.

17. La *Desiderade* , ainsi nommée par Christophe Colomb , qui la découvrit , située à 4. lieues marines au levant de la Guadeloupe. Elle a environ 4. lieues marines de long & trois quarts de large.

18. *Mari-Galante* , que Christophe Colomb nomma ainsi du nom du vaisseau qu'il montoit , est située au levant de la grande terre de la Guadeloupe , & a environ 16. lieues de circuit. Les cannes de sucre , l'indigo , le tabac & le coton y viennent fort bien. Il y a un fort ; & l'isle , pour le spirituel , est partagée en 2. paroisses desservies par les Carmes. Il y a un juge royal , qui est du ressort du conseil supérieur de de la Guadeloupe.

19. Les *Saintes* sont trois petites isles , dont l'une n'est proprement qu'un grand rocher , situées au sud-est de la Guadeloupe : les François qui commencerent à les habiter en 1648. y sont au nombre d'environ cent hommes capables de porter les armes. La paroisse est desservie par un Carme. Le trafic des habitans consiste en coton , en moutons , en chèvres & en volaille.

20. La *Dominique* , que quelques uns appellent mal-à-propos *S. Dominique* , & Hubner encore plus mal-à-propos *S. Domingue* , fut ainsi nommée par Christophe Colomb , parce qu'il la découvrit un *Dimanche*. Elle est située entre le 15. & le 16. degrés de latitude , & entre l'isle de la Martinique , qu'elle a au midi & celle de la Guadeloupe , qui est au nord ; situation bien critique pour la communication des isles François.

les : ce qui a fait que les François se sont toujours opposés à l'établissement des Anglois dans cette île ; ainsi elle est encore au pouvoir des Sauvages ou Caraïbes, les anciens habitans, qui y sont au nombre de deux mille, tant hommes que femmes & enfans. On lui donne environ 35. lieues de circuit. Elle est arrosée par plusieurs rivières fort poissonneuses, & dont l'eau est fort bonne. La terre y est presque par-tout haute & hachée ; mais le terrain en est bon & fertile.

Les *Caraïbes* qui l'habitent sont les anciens habitans des Antilles. Ces Insulaires sont de moyenne taille, bienfaits & bien proportionnés, & d'un teint olivâtre : leurs cheveux sont noirs, droits & longs ; il les portent tressés, hommes & femmes, après les avoir frottés d'huile. Ils ont le front & le nez aplatis par leurs mères dès leur naissance. Ils sont d'un tempérament triste & mélancholique, & naturellement fainéans & vindicatifs ; mais doux, affables & sans ambition. Ils mangent la chair de leurs ennemis ; ce qui fait qu'on leur a donné le nom de *Cannibales*. Ils jouissent d'une bonne santé, parce qu'ils sont fort sobres, ils vivent souvent jusqu'à cent ans. Ils laissent leurs héritages & leurs maisons à l'abandon : les femmes font le travail de la campagne & de la maison. Elles sont fort mal-propres en tout ce qu'elles appréhendent. Ils vont nus, hommes & femmes, & peints de roucou, qui est une couleur rouge détrempée avec de l'huile. Ils portent des bracelets d'ambre, de corail ou de razade & des chapeaux de plumes de différentes couleurs. Leurs hameaux sont composés de diverses cases, sous l'autorité d'un chef de famille. On peut voir ailleurs les cérémonies bizarres & les usages de ces Sauvages, qui sont idolâtres, qui rendent un culte aux bons & aux mauvais esprits, & dont les ministres exercent la magie & la médecine. Ils croyent l'immortalité de l'ame. Dans leurs

mariages ils ne respectent aucun degré de consanguinité ; & la polygamie est en usage parmi eux. On prétend qu'il y a des femmes qui sont fécondes jusqu'à 80. ans ; ce qui est peu croyable.

21. La *Martinique*. Cette île qui est la principale de celles que les François possèdent aux Antilles, est située au midi de la Dominique, & s'étend depuis le 14. degré 20. m. de latitude septentrionale jusqu'au 15. moins 2. minutes & entre le 316. & 317. de longitude, suivant la carte que M. Buache en a donnée en 1732. ou entre le 43. & le 44. degrés de longitude occidentale à 180. lieues de l'île de S. Domingue.

Elle tient son nom des Espagnols, qui le lui donnerent avant l'établissement que les François y firent en 1635. Ces derniers y passèrent de celle de S. Christophe. Suivant la même carte, elle a environ 20. lieues communes de France du midi au nord, & 35. du sud-est au nord-ouest. Elle est entrecoupée de montagnes & de rochers inaccessible ; mais il y a des côtes, des plaines & des vallons fort agréables. Les montagnes sont couvertes de forêts de gros arbres. Le terrain en est bon, mais difficile à cultiver : il produit du manioc, du tabac, du café, du sucre, de l'indigo, du roucou, de la casse, du fené, &c. Il n'est propre ni pour la vigne ni pour le bled, & la plupart des habitans ne mangent que de la cassave faite avec de la farine de manioc, & ne boivent que de l'ouycon ou du maby, boissons faites dans le pays. L'île est arrosée par diverses rivières, dont il y en a dix d'assez considérables, sans compter les torrents ; mais elles causent souvent des inondations très-dommageables. Le mal de Siam fait souvent des ravages dans l'île.

Elle fut d'abord partagée entre les naturels du pays ou Insulaires & les François ; mais ces derniers en sont aujourd'hui entièrement les maîtres : & ils employent les *Caraïbes* avec les Nègres à la culture de

leurs plantations. L'abbé Lenglet y met 15. mille François : mais le nombre doit être aujourd'hui plus grand , sans compter les Caraïbes & les Nègres. On y compte 18. paroisses , dont 7. sont desservies par les Dominicains , 7. par les Capucins & 4. par les Jésuites. Chaque quartier a un corps de garde & une place d'armes , autour de laquelle on a bâti des magasins pour serrer les marchandises. La plupart des habitations ou des maisons sont bâties de charpente sur des mornes ou élévations , dans une situation agréable & commode. Il y a 5. forts , auprès desquels il y a autant de petites villes ou bourgs.

M. Buache partage l'isle en 3. quartiers , suivant qu'ils sont desservis par les trois ordres religieux , qui y font les fonctions curiales. Les Capucins occupent la partie de l'isle située vers le Sud-ouest où est le *Port-Royal* , avec une ville de même nom , située sur la côte méridionale. Ils y ont un couvent ; & il y a un hôpital.

Le *Fort S. Pierre* est le chef-lieu de l'isle & le principal de la partie desservie par les Jésuites , qui s'étend vers le sud-ouest. Ce fort , situé sur la côte occidentale , est accompagné d'une ville ou d'un bourg assez considérable ; puisqu'on y comptoit , il n'y a pas long-tems 2400. communians , & autant de Nègres & d'enfans. Les Jésuites y ont une maison , & on y voit aussi un couvent d'Ursulines & un hôpital. Sa rade , située entre le fort & le *Carbet* , est la meilleure de l'isle : mais l'air n'y est pas sain. Au mouillage de la rade il y a une 2^e. paroisse desservie par les Dominicains. Ce bourg est la résidence du gouverneur général & de l'intendant des isles Françaises du Vent , & du conseil supérieur , composé du gouverneur général , de l'intendant , du gouverneur particulier de l'isle , de 12. conseillers , d'un procureur général & d'un lieutenant de roi. Ce conseil s'assemble de deux mois en deux mois , & juge en

dernier ressort les affaires qui y sont portées directement , ou par appel des justices subalternes. Les isles de la Grenade & de Ste Lucie en relevent.

Le bourg de la *Trinité* est le principal lieu de la partie septentrionale , dont les Dominicains sont les curés. Il y a un juge royal dans ce bourg. Il est sur la côte septentrionale & a un port , qui est un des meilleurs de l'isle. Le bourg & la paroisse de *Marigot* sont dans le même canton.

22. *Ste Lucie* , & par corruption *sainte Aoufie* , est une isle située au midi de celle de la Martinique , & elle a à-peu-près 25. lieues de circuit. Les François de la Martinique , qui s'y étoient établis en 1640. & qui l'avoient abandonnée , l'ont repeuplée depuis l'an 1700. Elle est arrosée de plusieurs rivières , dont les eaux sont fort bonnes.

23. La *Barbade* est située au levant de l'isle de Ste Lucie , dont elle est séparée par un canal qui a 25. lieues communes de France de largeur : c'est la plus puissante des colonies que les Anglois ayent aux Antilles ; & ils y peuvent armer jusqu'à dix mille combattans , quoiqu'elle n'ait pas plus de 8. lieues de long du midi au nord & 5. dans sa plus grande largeur du levant au couchant. Sa partie méridionale est sous le 13. degré 20. m. de latitude. Comme une partie du pays est bas , il y a quantité de marais & d'étangs pour le bétail : mais elle est montagneuse dans son milieu. Sa fertilité est très-grande , sur-tout en cannes de sucre , en indigo , en coton , en laine , &c. On y plante & on y sème en tout tems , & le séjour en est fort agréable ; mais le climat y est fort chaud & humide : la chaleur y est tempérée par les vents ; la bonne eau y est rare.

L'isle est partagée en 11. paroisses , dans lesquelles il y a 14. Eglises ou chapelles. Elle renferme plusieurs villes ou bourgs & elle est remplie d'habitations , qui sont bien bâties , belles , commodes & bien meu-

biées : il n'y reste aucun terrain en friche. On y compte un plus grand nombre de Nègres, dont les Anglois se servent pour leurs plantations, que de blancs ; s'il est vrai, qu'il y ait environ 40. mille Nègres, comme on l'assure. La principale ville est *Bridge-town*, qu'on appelle aussi *S. Michel*, ou la ville du *Pont*. Elle est grande, riche, bien bâtie & bien peuplée : la maison de ville est très-belle, son port est défendu par deux forts.

24. Au midi de l'isle de *Ste Lucie* est celle de *S. Vincent*, qui a 18. à 20. lieues de tour : c'est la plus peuplée de celles que les Caraïbes possèdent aux Antilles ; & elle est comme le centre de leur république, parce que ceux qui ont été expulsés des autres isles par les Européens, s'y sont réfugiés : mais ils ont été obligés de la partager avec les Nègres fugitifs de la *Barbade* & des autres isles, qui s'y sont retirés, & qui y ont extrêmement multiplié : les François s'y sont aussi établis, & en possèdent une partie. Ils y ont planté du tabac, qui y vient fort bien, & qu'on connoît sous le nom de tabac de *S. Vincent*. Cette isle est hachée & remplie de hautes montagnes couvertes de forêts.

Au midi de l'isle de *S. Vincent* il y a 5. isles moins considérables, habitées par les Caraïbes, ou qui sont inhabitées ; ces isles se suivent dans cet ordre du nord au midi : *Becouia* ou *Bekia*, qui a dix à douze lieues de circuit, & qui manque d'eau douce, *Mouffique*, *Canaaouan*, l'isle de *l'Union* & *Carionacon*. Au midi de cette dernière sont les *Grenadilles* : c'est une chaîne d'écueils, qui s'étendent du nord au midi.

25. Au sud-ouest de ces écueils est la *Grenade*, isle située vers le 12. degré 15. minutes de latitude septentrionale, à 30. lieues au nord de la terre-ferme de l'Amérique & à 70. au sud-ouest de la *Martinique*. Sa plus grande longueur du midi au

nord est de 9. à 10. lieues, & sa plus grande largeur de 4. à 5. Il y a un bon port sur la côte occidentale : les François, qui y sont établis, l'achetèrent en 1650. des Sauvages ou Caraïbes. La pêche & la chasse y sont abondantes.

26. *Tabago* est une isle autrefois habitée, & aujourd'hui abandonnée, située vers le 11. degré de latitude septentrionale, au nord-est de celle de la *Trinité*, dont elle est séparée par un canal assez large. *Hubner* lui donne 30. lieues de circuit : mais il paroît qu'elle en a beaucoup moins. Les François & les Anglois ont des prétentions sur cette isle ; & elle est aujourd'hui un sujet de dispute entre ces deux nations.

§. 6. Isles sous le Vent.

Ces isles s'étendent au sud-ouest des Antilles, le long de la côte septentrionale de l'Amérique méridionale.

1. La plus orientale est celle de la *Trinité*, située au nord-est de l'Amérique méridionale, dont elle n'est éloignée par sa pointe située au sud-ouest, que par un trajet de 3. lieues, qui est rétréci par 4. ou 5. isles. *Christophe Colomb* la découvrit en 1498. & lui donna le nom de la *Trinité*. Elle est de forme triangulaire, & s'étend depuis le 9. degré 50. m. de latitude septentrionale jusqu'au 11. & entre le 44. & le 45. degrés de longitude occidentale. Elle a environ 30. lieues de long du midi au nord sur 18. à 20. de large. Elle est souvent couverte de brouillards ou de vapeurs ; ce qui fait que l'air n'y est pas fort sain. La partie septentrionale est couverte de montagnes & d'épaisses forêts, où il y a beaucoup de bêtes sauvages : le reste de l'isle est assez fertile, sur-tout en mays & autres racines. Elle est habitée par diverses nations Indiennes, qui y ont passé de la terre-ferme, qui sont d'un caractère fort doux, qui vont nus & qui se peignent le corps de rouge ; & par les Espagnols qui en sont les maîtres : ces derniers y ont pour principale

principale ville *S. Joseph*, située sur la pointe du nord-ouest.

2. La *Marguerite*, appartient aussi aux Espagnols : elle est située sur la côte septentrionale de l'Amérique Méridionale, entre le 10. & le 11. degrés de latitude septentrionale à environ 40. lieues au couchant de l'île de la Trinité. Christophe Colomb la découvrit en 1498. Elle a environ 40. lieues communes de France de tour : elle n'est séparée de la Nouvelle Andaloufie, que par un détroit de 8. lieues : l'eau douce y manque, & il faut l'aller chercher dans la terre-ferme : mais l'île est fertile, surtout en pâturages : on pêchoit autrefois des perles sur ses côtes : elle n'est plus habitée aujourd'hui que par des Indiens & quelques Mulâtres. Celle de la *Torue*, surnommée la *Salée*, à cause qu'elle abonde en sel, située à son couchant, est assez grande ; mais elle est inhabitée.

3. Les Hollandois possèdent 4. îles au couchant de la Marguerite sur la côte septentrionale de l'Amérique méridionale. Celle d'*Aves* est la plus petite & la plus orientale, & n'a pas plus de 4. milles de long & 2. milles de large. Elle est située au 11. degré 50. m. de latitude, & au 50. de longitude occidentale. Elle tire son nom du grand nombre d'oiseaux qu'on y trouve. L'île est fort fréquentée par les aventuriers. *Buenaire* est la seconde île : elle a 17. lieues de tour. Les Indiens qui l'habitent y élèvent beaucoup de chèvres, de chevaux & de bœufs, mais peu de moutons. Les Hollandois y tiennent un gouverneur avec quelques soldats soumis à celui de *Curaçao*, qui est la 3^e. île, situé au couchant de celle de Buenaire. C'est la seule de quelque conséquence que les Hollandois ayent aux Indes Occidentales. Elle a 9. à 10. lieues de long & 8. de large. Sur la côte méridionale est une jolie ville de même nom, avec un fort bon port : mais dont l'entrée est difficile : il est défendu

Tome IV.

par une bonne citadelle. Les Hollandois, maîtres de l'île depuis l'an 1632. y ont établi beaucoup de sucreries, y nourrissent beaucoup de bestiaux & font un commerce avantageux avec les Espagnols. La ville est peuplée de Hollandois, de Quakres & de Juifs qui y ont une synagogue. Le gouverneur des Antilles Hollandoises y fait sa résidence : les Hollandois y ont encore 3. ou 4. forts. L'île d'*Aruba* ou *Oruba*, située au couchant de celle de Curaçao est la quatrième : elle est petite.

GOVERNEMENT ECCLÉSIASTIQUE DE L'AMÉRIQUE.

L'Amérique étoit plongée dans les plus épaisses ténèbres du Paganisme & de l'idolâtrie, depuis qu'elle avoit commencé à être peuplée, lorsque les Espagnols, qui en avoient fait la découverte, en entreprirent la conquête à la fin du XV. siècle. Le principal motif qui les engagea à cette entreprise, fut moins d'étendre le royaume de J. C. que la soif des richesses, qu'ils trouverent à satisfaire dans les mines abondantes d'or & d'argent du pays. Cependant le zèle de quelques ecclésiastiques ou religieux s'alluma à la vûe d'une si abondante moisson ; & le P. Beuil, Bénédictin, fut le premier qui osa suivre Christophe Colomb dans ses derniers voyages, pour aller, à la tête de 12. religieux de son ordre, prêcher l'évangile aux infidèles de ces contrées. Ces premiers missionnaires furent suivis bientôt après de plusieurs autres de divers ordres religieux ; en sorte qu'ils engagèrent plusieurs Indiens, de gré ou de force, à embrasser le Christianisme. On assure en effet que les Espagnols usèrent de tant de vexations & de violences pour obliger les peuples du pays à recevoir le baptême, & à renoncer aux idoles, qu'il en périt un grand nombre par les mauvais traitemens qu'ils reçurent à cette occasion,

V v

indépendamment des autres travaux auxquels leurs maîtres cruels les employèrent, & sous lesquels la plûpart succomberent.

D'un autre côté, l'or & l'argent de l'Amérique y ayant attiré un grand nombre d'Espagnols qui s'établirent dans ce Nouveau Monde, il fallut établir aussi des évêchés pour les gouverner, quant au spirituel ; & comme la conquête en avoit commencé par les isles, le pape Leon X. érigea le premier évêché de l'Amérique en 1513. dans celle de S. Domingue. Cet évêché fut érigé en archevêché en 1517. avec 5. évêchés suffragans, dont il n'en reste plus que 4. sçavoir deux dans les isles, & deux autres dans le continent de l'Amérique. La ville de Méxique, capitale de l'Amérique septentrionale, fut érigée en évêché en 1527. & en archevêché 20. ans après, avec 10. suffragans dans l'Amérique Septentrionale. La ville de Lima, capitale de l'Amérique Méridionale, qui avoit été érigée en évêché en 1535. fut érigée en archevêché en 1547. & on lui donna 8. suffragans. Le pape Pie IV. érigea une 4^e. métropole dans l'Amérique Espagnole en 1564. dans la ville de Sainte-Foy de Bogota dans le Nouveau royaume de Grenade, & lui assigna 3. évêchés suffragans. Enfin le pape érigea en archevêché en 1605. l'évêché de la Plata dans la province de los Charcas, & lui assigna 5. évêchés suffragans; de sorte qu'il y a actuellement 5. archevêchés & 30. évêchés dans l'Amérique Espagnole, tant dans la Septentrionale que dans la Méridionale.

Le roi d'Espagne nomme à toutes ces prélatures, qu'il donne, soit à des Espagnols naturels, soit à des Créoles ou Espagnols nés dans le pays. Ces archevêques & évêques ont des diocèses très-étendus; & quelquefois plusieurs grandes provinces ne composent qu'un seul diocèse. Les revenus de la plûpart sont très-considérables; les moindres sont de 20. ou 25. mille ducats; & il y en a qui en valent plus de

cent mille. Les autres bénéfiques sont riches à proportion; & le clergé séculier & régulier y vit dans l'opulence, & à ce qu'on prétend, dans un grand relâchement de la discipline ecclésiastique & régulière. Les chapitres des cathédrales sont ordinairement composés, conformément aux décrets des conciles de Méxique de l'an 1534. & 1585. de 5. dignités, 10. chanoines, 6. prébendés, 6. demi-prébendés & 6. enfans de chœur. La plûpart des églises cathédrales de l'Amérique ont néanmoins des chapitres moins nombreux; mais pour y suppléer, les jeunes clercs qu'on élève dans les séminaires de chaque ville épiscopale, sont obligés d'assister aux offices de la cathédrale. La plûpart des paroisses sont desservies par les réguliers qui les ont fondées: ils tiennent des écoles, ou, comme on dit, des *Doctrines*, pour l'instruction des Indiens qui ont embrassé ou qui veulent embrasser le Christianisme.

Parmi les réguliers, les Dominicains, les Franciscains, les Augustins, les religieux de la Merci & les Jésuites sont extrêmement répandus dans les deux Amériques, & ils y ont un grand nombre de couvens ou de maisons; & pour ne parler que des Jésuites, ils comptoient en 1710. 6. de leurs provinces dans l'Amérique Espagnole, soumises à l'assistance d'Espagne, & composées de 125. maisons, parmi lesquelles il y avoit 65. collèges, & on y comptoit 1800. Jésuites; les autres sont des maisons professes ou de novitiat, des séminaires, des résidences ou des missions. Le nombre doit en être augmenté depuis.

Outre ces collèges qui servent pour l'instruction de la jeunesse Espagnole & Indienne, les rois d'Espagne ont fait ériger 6. universités, tant dans l'Amérique Septentrionale, que dans la Méridionale. Si on doit s'en rapporter au témoignage de plusieurs voyageurs, les bonnes études

font fort négligées dans ces universités; & comme les villes où elles sont établies sont extrêmement éloignées les unes des autres, on a donné le privilège à quelques maisons régulières, où l'on enseigne la théologie, dans d'autres villes, de conférer des degrés.

D'un autre côté, les Portugais, après s'être établis dans le Brésil, firent ériger un évêché en 1552. dans la ville de San Salvador, ou dans la Baye de Tous les Saints, capitale du pays. L'évêché de S. Salvador fut le seul de tout le Brésil, jusqu'en 1676. que le pape l'érigea en archevêché, & lui donna 3. évêques suffragans, qu'il établit en même tems dans 3. villes du pays; le pape Benoît XIV. y en a ajouté 3. autres: ces prélatures, qui sont riches, sont à la nomination du roi de Portugal.

Quant aux ordres religieux établis dans le Brésil, il y en a de plusieurs sortes; mais les plus nombreux sont les Bénédictins & les Jésuites. Les habitans de la Baye de Tous les Saints demandèrent en 1581. aux Bénédictins de la congrégation de Portugal, érigée en 1566. qui tenoient alors leur 3^e. chapitre général à Lisbonne, des religieux de leur corps pour aller faire un établissement dans leur ville. Dom Placide de Villalobo, général de cette congrégation, envoya bientôt après des religieux qui fondèrent d'abord une abbaye ou monastère à la Baye ou à S. Salvador, & ensuite ils en établirent d'autres dans quelques villes du pays. Ces monastères furent d'abord gouvernés par un visiteur ou provincial dépendant de la congrégation de Portugal; mais ils furent dans la suite érigés en congrégation particulière & indépendante, sous le nom de congrégation de Brésil, composée de 10. à 12. monastères. Quant aux Jésuites, ils possédoient au Brésil en 1710. 9. collèges, & plus de 40. résidences ou missions répandues parmi les Indiens du pays.

Les François établis, tant dans les îles Antilles que dans le Canada & autres parties de l'Amérique, demeurèrent sans évêque jusqu'en 1676. que le pape érigea l'évêché de Quebec: mais les îles Antilles & autres îles Françaises de l'Amérique en sont indépendantes, & elles sont gouvernées pour le spirituel par les Dominicains, les Jésuites, les Capucins, &c. qui en desservent les paroisses. On y compte une quarantaine de Jésuites, qui, avec les Récollets, apôtres du Canada, sont aussi répandus dans la Nouvelle France, où ils ont 23. missions, sans compter leur collège de Quebec.

TABLE GÉOGRAPHIQUE
DES ARCHEVÊCHÉS ET EVÊCHÉS
DE L'AMÉRIQUE.

ARCH. EV.	PROVIN.	
	de	
S. Domin- gue.	Isles. Terre-ferme de l'Amérique méridionale.	{ Au roi d'Es- pagne.
Mexique.	Ancien & Nou- veau Mexique. Guatimala. Guadalaxara.	{ Amérique Sep- tentrionale, au roi d'Espagne.
Santa-Fé:	Nouveau royau- me de Grenade.	
Lima.	{ Pérou. Chili.	{ Amérique Mé- ridionale, au roi d'Espagne.
La Plata, ou los Charcas.	{ La Plata: Tucuman. Paraguai. Buenos-aires.	
San-Salva- dor.	{ Brésil.	{ Amérique Mé- ridionale, au roi de Portu- gal.
Evêché de Quebec.	{ Canada.	{ Amérique Sep- tentrionale, au roi de France.

V v ij

TABLE CHRONOLOGIQUE.

PROVINCE DE LIMA.

PROVINCE DE S. DOMINGUE.

Archevêché.

S. Domingue, XVI. Siècle, érigé en Archevêché, XVI. S.

Evêchés.

S. Jacques de Cuba, XVI. S.

S. Jean de Porto-Rico, XVI. S.

Venezuela, XVI. S.

Comayagua, transféré au XVII. S. de Truxillo, ou Trughillo dans la province de Honduras, où il avoit été fondé au XVI.

PROVINCE DE MEXIQUE.

Archevêché.

Méxique, XVI. S. érigé en Archevêché, & Primat des Indes Occidentales, XVI. S.

Evêché.

Los Angelos de Tlascalá, XVI. S.

Antequera de Guaxaca, XVI. S.

Valladolid de Méchoacan, XVI. S.

Mérida de Yucatan, XVI. S.

Chiapa, XVI. S.

Sant-Iago de Guatimala, XVI. S.

Leon de Nicaragua, XVI. S.

Guadalaxara de Xalisco, XVI. S.

Durango, XVII. S.

Santa-Fé du Nouveau Méxique, XVII. S.

PROVINCE DE SANTA-FÉ.

Archevêché.

Santa Fé de Bogota, XVI. S. érigé en Archev. XVI. S.

Evêchés.

Popayan, XVI. S.

Carthagéne, XVI. S.

Sainte-Marthe, XVI. S.

Archevêché.

Lima, XVI. S. érigé en Archév. XVI. S.

Evêchés.

Guamanga, XVI. S. réside à San-Juan de la Vittoria.

Cusco, XVI. S.

Aréquipa, XVI. S.

Truxillo, XVI. S.

Quito, XVI. S.

Sant-Iago de Chili, XVI. S.

La Conception de Chili, XVI. S.

Panama, XVI. S.

PROVINCE DE LOS CHARCAS.

Archevêché.

La Plata ou los Charcas, XVI. S. érigé en Archev. XVI. S.

Evêchés.

La Paz de Chuquiaga, XVI. S.

Sainte-Croix de la Sierra, XVI. S.

L'Assomption de Paraguai, XVI. S.

Tucuman, XVI. S. réside à Cordoue.

La Trinité de Buenos-aires, XVI.

PROVINCE DE SAN-SALVADOR,

O U

D E B R É S I L.

Archevêché.

San-Salvador, XVI. S. érigé en Ar. XVII. S.

Evêchés.

S. Louis de Maranhán, XVII. S.

Olinde de Pernambuco, XVII. S.

S. Sebastien de Rio-Janeyro, XVII. S.

Belem de Para, XVIII. S.

S. Paul, XVIII. S.

Mariana, XVIII. S.

Evêché de Canada.

Quebec, XVII. S. exempt.



L'AMÉRIQUE MÉRIDIIONALE.



ETRE partie de l'Amérique s'étend depuis le 12. degré de latitude septentrionale jusqu'à l'Equateur, & depuis l'Equateur jusqu'au 56. degré de latitude méridionale,

& au cap de Horn, entre le 296. & le 341. degrés de longitude, ou bien, suivant M. d'Anville, entre le 16. & le 64. de longitude occidentale, prise depuis l'isle de Fer.

L'Amérique Méridionale est une grande presqu'isle environnée de toutes parts par le grand Océan, & jointe à l'Amérique Septentrionale vers le nord-ouest, par l'isthme de Panama. Elle forme une espee de triangle, dont la base s'étend au nord depuis le cap S. Roch au sud-est, jusqu'à cet isthme au nord-ouest, dans l'espace de plus de mille lieues communes de France. Le second côté s'étend au levant dans la mer du Nord depuis le cap de S. Roch, jusqu'à celui de Horn au midi, dans l'espace de plus de 1400. lieues; & le 3^e. s'étend au couchant, depuis l'isthme de Panama au nord-ouest, jusqu'au cap de Horn, qui fait la pointe méridionale

du triangle, dans l'espace de plus de 1500. lieues.

Cette vaste région est arrosée par diverses rivières, parmi lesquelles on remarque trois grands fleuves, qui se jettent tous trois dans la mer du Nord, après avoir reçu un grand nombre de rivières. Le premier est l'*Orinoque* qui coule du sud-ouest au nord, dans la partie septentrionale; le second est le grand fleuve de *Maranhon* ou des *Amazones*, qui traverse l'Amérique Méridionale dans son milieu du couchant au levant, & qui communique avec l'*Orinoque*; & le 3^e. le fleuve de *Paraguay* ou *Rio de la Plata*, qui l'arrose dans sa partie méridionale du nord au midi. Nous parlerons plus en particulier de ces fleuves dans la suite, de même que des montagnes du pays, dont les principales sont les *Cordilleres*, qui régissent dans toute l'étendue de sa partie occidentale du midi au nord. Quant à la qualité du pays, nous en parlerons aussi plus en particulier dans la suite; nous nous contenterons de remarquer en général qu'il est sur-tout recommandable par ses mines d'or & d'argent; qu'il n'y a jamais eu de peste, & que les chiens n'y sont jamais enragés.

Les Espagnols & les Portugais prétendent avoir des droits sur toute l'Amérique Méridionale. Les premiers sont établis dans sa partie occidentale, où ils possèdent de grands domaines, ainsi que dans une portion de la septentrionale. Les Portugais occupent le Brésil & une partie de la Guiane, qui comprennent la partie la plus orientale du pays. Tout le reste, mais surtout le milieu du pays, appartient encore aux Indiens ou anciens habitans qui l'occupent, & qui vivent la plupart dans l'indépendance.

Nous suivrons à-peu-près cette division, & nous partagerons l'Amérique méridionale en 5. principales parties; sçavoir, 1^o. la viceroyauté de la *Nouvelle Grenade*; 2^o. la viceroyauté du *Perou* ou de *Lima*; ces deux viceroyautés appartiennent aux Espagnols; 3^o. la *Guiane*, partagée entre les Indiens, les Espagnols, les Portugais, les François & les Hollandois; 4^o. le *B Brésil* qui appartient au Portugal; 5^o. les *Isles*. Nous y ajouterons les *Terres Australes* ou Antartiques, qui feront une 6^e. partie, quoiqu'elles n'appartiennent pas proprement à l'Amérique. Nous nous conformerons, par rapport aux domaines possédés par l'Espagne, au voyage historique de l'Amérique Méridionale de don George Juan & de don Antoine de Ulloa, sçavans Espagnols, qui ont fait la description de ces domaines, excepté l'audience de la Nouvelle Grenade, dans un ouvrage imprimé à Paris en 1752. en 2. volumes in-4^o. & pour cette partie, ainsi que pour tout le reste, à l'excellente carte que M. d'Anville a donnée de l'Amérique Méridionale en 1748.

I.

VICEROYAUTÉ

DE LA NOUVELLE GRENADE.

Elle occupe la partie septentrionale de l'Amérique Méridionale, & s'étend entre l'Equateur & le 12. degré de latitude septentrionale d'un côté, & de l'autre entre l'Equateur & le 7. degré de latitude méridionale; & entre le 34. & le 68. de longitude occidentale. Elle fut d'abord soumise à la viceroyauté du Pérou ou de Lima; & elle en dépendoit lorsque le roi d'Espagne l'érigea en 1718. en viceroyauté, dont il établit le siège à *Santa-Fé*, capitale du Nouveau royaume de Grenade, & mit sous sa juridiction le pays compris dans les audiences de Panama ou de Terre-ferme & de Quito, qu'il supprima, pour augmenter les appointemens du nouveau viceroy. Comme cette suppression étoit sujette à divers inconvéniens, ces 2. audiences furent rétablies en 1722. & les choses furent remises sur l'ancien pied. Enfin en 1739. le roi d'Espagne rétablit la viceroyauté de la Nouvelle Grenade, & mit sous sa juridiction les audiences de Panama ou de Terre-ferme & de Quito; en sorte que cette viceroyauté est aujourd'hui composée de 3. audiences, en y comprenant celle de la Nouvelle Grenade.

I. AUDIENCE DE PANAMA

o v

DE TERRE-FERME.

Christophe Colomb, après avoir parcouru la mer du Nord, où il fit la découverte de plusieurs isles, ayant abordé sur la côte de l'Amérique, lui donna le nom de *Terre-ferme*, à cause que ce fut la

première partie du continent qu'il découvrit ; & ce nom lui est resté. Les Espagnols l'étendirent ensuite à la partie septentrionale de l'Amérique Méridionale , qu'ils appellerent aussi *Castille d'or*, à cause des mines de ce métal qu'ils y trouverent.

Cette audience est bornée au nord par la mer du Nord, le long de laquelle elle s'étend dans l'espace d'environ 140. lieues, d'abord depuis le golfe & la rivière de Darien du sud-est au nord-ouest, & ensuite du nord-est au sud-ouest ; & au levant par la province de Choco, portion de l'audience de la Nouvelle Grenade. La mer du Sud la borne ensuite du sud-est au nord-ouest, jusqu'à la baie de Panama, dans l'espace de plus de 80. lieues de côte ; elle a ensuite cette baie au midi ; & la côte de la mer du Sud achève de la borner du sud au nord-ouest dans l'espace de 70. lieues : elle a enfin au couchant la province de Costa-Rica, portion de l'audience de Guatimala dans l'Amérique Septentrionale, dont elle est séparée par la rivière de *los Dorados*.

Suivant le voyage historique de l'Amérique Méridionale de don Georges Juan & de don Antoine de Ulloa, l'audience de Panama ou le royaume de Terre-ferme, a du levant au couchant 180. lieues (marines) en droiture ; mais en suivant les côtes, il en a plus de 230. Son étendue du midi au nord est celle de l'isthme, qui renferme la province de Panama & une partie de celle de Darien : l'espace le plus étroit de l'isthme est de 14. lieues, & le plus grand de 40. d'une mer à l'autre. L'isthme est traversé par la chaîne de montagnes des Cordilleres, qui joint l'Amérique Méridionale à la Septentrionale.

Ce royaume est partagé en 3. provinces qui sont celles de *Veraguas* au couchant, de *Darien* au levant, & de *Panama* au milieu des deux autres. Ces 3. provinces comprennent 4. forteresses, 6. cités &

une ville habitées par des Espagnols & des Indiens ; 35. villages, dont il y en a 11. d'habités par des Espagnols & des Indiens, 2. par des Mulâtres & des Nègres, & 22. par les Indiens seuls, dans la plupart desquels on a établi des doctrines pour leur instruction ; 32. *Rancheries*, composées de plusieurs habitations réparties le long des rivières & des savanes, & 43. îles où on pêche les perles, dont la plupart sont dans le golfe de Panama.

§. 1. Province de Veraguas.

Tous les géographes avoient compris jusqu'ici cette province dans l'Amérique Septentrionale & l'audience de Guatimala. Elle s'étend, suivant la carte de M. d'Anville, le long de la mer du Nord, qui la borne du sud-est au nord-ouest, dans l'espace de 40. lieues. Elle est bornée au couchant, à-peu près dans la même direction & la même étendue, par la côte de la mer du Sud ; sa plus grande largeur du midi au nord entre les deux mers, est de 25. lieues, & la moindre de 16. Le pays est plein de montagnes & de forêts ; & on y trouve des mines d'or. On n'y recueille ni froment ni orge, & il y a peu de pâturages ; mais le pays est fertile en mahis & en légumes : il n'y a aucun port remarquable.

Christophe Colomb, qui découvrit le premier en 1503. la côte de cette province, donna le nom de *Verdas-Aguas*, à la rivière qu'on nomme aujourd'hui *Veraguas* ; & ce nom est resté à la province, qui fut érigée en duché en faveur de ce navigateur & de ses descendants. Quelques-uns y mettent une ville de *la Conception* ; mais cette ville est inconnue à don Georges Juan & à don Antoine de Ulloa, ainsi qu'à M. d'Anville, qui y mettent pour capitale S. YAGO, surnommée de *Veraguas*, située au milieu du pays dans la partie orientale, & fondée vers l'an 1518,

Outre cette ville, il y en a deux autres

dans cette province, qui ont le titre de cité; sçavoir, *S. Yago al Angel*, fondée en 1521. & *Nuestra Señora de los Remedios de Pueblo Novo*, habitées partie par des Espagnols, & partie par des Mulâtres; il y a de plus 4. bourgades & 10. villages habités par des Indiens.

§. 2. *Province de Panama.*

Elle occupe le milieu du royaume de Terre-ferme, & est bornée au nord par la mer du Nord, & au midi par celle du Sud, ou par le golfe de Panama. Elle n'est guères habitée que dans les petites plaines qui sont le long des côtes; le reste de son territoire est rude, montagneux & plein de marais. Il est coupé par des montagnes inhabitables, tant par leur stérilité naturelle, que par l'intempérie de l'air qui y règne. Les pluyes y sont abondantes depuis le mois de Juillet jusqu'à celui de Novembre; ce qui fait que l'air y est humide & mal sain. On y trouve des mines d'or, qui étoient autrefois fort abondantes, & qui commencent à s'épuiser: enfin la terre y est peu fertile, & ne produit que du maïs. Les rivières & la mer y sont poissonneuses.

PANAMA, capitale de cette province & du royaume de Terre-ferme, & le siège de l'audience royale, est située sur la mer du Sud & le golfe de son nom, au 8. degré 57. m. de latitude septentrionale, & vers le 62. 15. m. de longitude occidentale. Les Espagnols la fondèrent d'abord en 1518. à une lieue & demie plus loin vers le couchant; & elle devint si considérable, qu'elle contenoit 6. à 7. mille maisons & plusieurs églises & monastères en 1670. lorsque le pirate Morgan s'en empara, & la ruina de fond en comble, à cause qu'elle étoit sans défense. Les habitans se transférèrent alors au lieu où elle est aujourd'hui, & où ils la rebâtirent. Elle est revêtue d'une muraille de pierre: mais

ses fortifications sont peu considérables. Elle a éprouvé un nouveau désastre en 1737. par un incendie qui l'a entièrement consumée; & on a été obligé de la rebâtir. Elle étoit ornée de beaux édifices, de belles églises & de riches couvens. On y comptoit 5000. habitans; & outre la cathédrale, 8. églises paroissiales & 30. autres églises ou chapelles. Entre ces églises sont celles du collège des Jésuites & de 6. autres maisons religieuses; sçavoir, des Dominicains, des Cordeliers, des Augustins, des religieux de la Merci, de ceux de S. Jean de Dieu, qui ont l'hôpital, & des religieuses de sainte Claire. L'évêché de *Sainte-Marie*, le premier qui fut érigé en 1515. dans la terre-ferme de l'Amérique, y fut transféré 4. ans après.

La plupart des maisons de Panama qu'on a rebâties, sont de pierre, qui est commune dans le pays: elles sont grandes & commodes: les autres sont de bois & à un étage. Les rues en sont larges, droites & pavées de pierre. Il y a un faubourg plus grand que la ville. Elle est le centre de tout le commerce du Pérou & du Chili; ce qui fait qu'il y a toujours beaucoup de vaisseaux dans la baye, & que les habitans s'adonnent beaucoup au négoce. Ils passent pour fort intéressés.

Il y a dans cette baye plusieurs isles, qu'on appelle les *Isles des Perles*, à cause qu'on y en pêche beaucoup. Le port de Panama ne peut recevoir que de petits bâtimens; mais à 2. lieues de là est celui de *Périco*, qui peut contenir les plus grands vaisseaux. Le siège de l'audience, qui est établi à Panama, est composé d'un président, qui est gouverneur de la ville & capitaine général du royaume de Terre-ferme, & de 10. autres officiers.

Porto-bello, est la seconde ville de la province de Panama: elle est située sur la côte de la mer du Nord, au 9. degré 30. m. de latitude, ou à 18. lieues au nord de Panama,

nama ; & suivant les Espagnols , elle est plus orientale de 32. m. Ces deux villes sont dans une communication réciproque , parce qu'on transporte par terre de Panama à Porto-Bello , toutes les richesses de l'Amérique Espagnole , qu'on envoie ensuite en Espagne par les galions ; & de Porto-Bello à Panama les marchandises de l'Europe , pour toute l'Amérique. Elle s'étend en croissant sur le penchant d'une montagne , qui environne le port , dont la beauté lui a fait donner le nom. Il est défendu par deux forts qui sont à son entrée , & la ville est défendue de plus par le fort *S. Michel* , situé plus avant dans le port.

Porto-Bello s'est accrue des ruines de la ville de *Nombre-de-Dios* ; située au levant sur la même côte , qu'on abandonna en 1584. Elle est bâtie à l'Espagnole : mais elle est peu considérable , & ne contient que 130. maisons toutes fort grandes & fort logeables , dont le premier étage est à pierre & à chaux , & le reste n'est que de bois. On n'y compte que 30. familles de blancs. L'affluence du monde est très-grande à Porto-Bello durant la foire , qui s'y tient tous les ans pendant 40. jours à l'arrivée des galions , & qui est la plus riche du monde , par la quantité de lingots d'or & d'argent qu'on y trafique ; & les vivres y sont alors fort chers. La ville est presque déserte le reste de l'année , à cause du mauvais air qui y règne , occasionné par les marais qui l'environnent. Il y a une paroisse , un couvent de religieux de la Merci , & un hôpital fort célèbre , desservi par les religieux de la Charité. Le gouverneur de cette ville est lieutenant du président de Panama. Le golfe de *S. Michel* fait partie de la baie de Panama.

Outre la ville de ce nom & celle de Porto-Bello , qui ont titre de *Cité* , il y en a dans la province une troisième qui a le même titre : c'est celle de *Sant-Iago de Nata de los Cavalleros* , fondée en 1517. elle est

Tome IV.

grande & habitée par des Espagnols & des Indiens : les maisons sont de brique cuite ou de paille. Il y a de plus dans la province de Panama une ville nommée *Los Santos* , habitée par des Espagnols & des Indiens. On y compte enfin 10. villages , dont il y en a 8. sur la rivière de Sarati. Deux sont habités par des mulâtres , un par des Nègres , & les autres par des Espagnols , des Indiens ou par ces deux peuples ensemble. Dans les isles où on pêche les perles , il y a quelques habitations d'Espagnols & grand nombre de plongeurs.

§. 3. *Province de Darien.*

Elle est située au levant de celle de Panama , & séparée au levant de celle de Cartagène , par un golfe auquel elle donne son nom , qui s'étend sur la côte de la mer du Nord , qui a 14. lieues de long sur 6. de large. Il y a beaucoup de bêtes féroces aux environs de ce golfe : mais le terrain de la province est bon & fertile. Les Espagnols avoient d'abord bâti la ville de *S. Marie* sur la côte occidentale du golfe ; & le premier évêché de l'Amérique y fut établi : mais ils l'abandonnerent en 1549. pour se transférer à Panama ; & ils n'ont plus ni villes ni villages sur cette côte. Elle n'a presque pour habitans que des Indiens vagabonds , qui ont secoué le joug & qui vivent sans religion & dans l'indépendance. En 1716. divers villages du pays avoient juré obéissance au roi d'Espagne , sous l'autorité du gouverneur de Panama. Il en reste 10. dont 5. sont habités par des Espagnols & des Indiens : il n'y a que des Indiens dans les autres. Seize autres bourgades ou peuplades habitées depuis 150. jusqu'à 400. Indiens , où on avoit établi des *Doctrines* , ont secoué le joug. Il y a dans cette province des mines d'or fort abondantes ; mais depuis que les Indiens révoltés se sont emparés de la plus grande partie , la plupart de ces mines ne sont plus exploitées.

X x

II. AUDIENCE DE LA NOUVELLE G R E N A D E.

Cette audience est fort vaste : elle s'étend en effet depuis le 4. degré de latitude septentrionale jusqu'au 12. & depuis l'embouchure de l'Orinoque dans la mer du Nord vers le 42. degré 20. m. de longitude occidentale jusqu'au 60. Elle est bornée au nord & au levant par l'Océan ou par la mer du Nord ; du sud-ouest au nord-est par l'Orinoque & l'audience de Quito ; & au couchant par la province de Darien, ou le royaume de Terre-ferme, le golfe de Darien & la mer du Sud. Elle est partagée en plusieurs provinces, dont la principale & la plus étendue est celle du *Nouveau Royaume de Grenade* proprement dit : les autres sont les provinces de *Choco*, de *Popayan Septentrional*, de *Cartagène*, de *Ste Marthe*, de *Venezuela* & de *Cumana*.

S. I. *Nouveau Royaume de Grenade* proprement dit.

Il occupe la partie méridionale de l'audience, & est borné au nord par les provinces de *Ste Marthe*, de *Venezuela* & de *Cumana* ; du sud-ouest au nord-est par le fleuve d'Orinoque ; & au couchant par le *Popayan*. Son étendue du midi au nord & du levant au couchant est d'environ 200. lieues. Le fleuve de la *Magdelaine* arrose la partie occidentale du midi au nord ; & il n'y a proprement que cette partie, qui soit habitée par les Espagnols : l'orientale, qui consiste dans de grandes plaines fort vastes, s'étend le long du fleuve d'Orinoque & est habitée par divers peuples Indiens peu connus, dont la plupart vivent dans l'indépendance, & qui mangent de la cassave au lieu de pain. Les Jésuites ont établi quelques missions parmi eux. La partie occidentale est entrecoupée par diverses

montagnes, où on trouve des mines d'or, de cuivre & d'acier ; & elle fournit surtout beaucoup de mines d'argent & d'émeraudes : les mines d'argent qui sont aux environs de la capitale s'augmentent tous les jours par de nouvelles découvertes. Les vallées abondent en pâturages, où on élève beaucoup de chevaux & de mulets, & où on recueille beaucoup de grains & de fruits.

SANTA-FÉ est sa capitale. On l'a surnommé de *Bogota*, des Indiens de ce nom, qui habitent aux environs, ou plutôt d'une montagne qui est dans le voisinage. Elle est située au 4. degré 10. m. de latitude septentrionale & au 51. 10. m. de longitude occidentale, sur la rivière de *Bogota*, à 16. lieues au levant de son embouchure dans le fleuve de la *Magdelaine*. Elle est à 80. lieues au levant de la mer du Sud, & à 60. au midi de *Cartagène* sur la mer du Nord. Elle doit sa fondation aux Espagnols, qui s'établirent dans le pays en 1536. C'est le siège du viceroy, & de l'audience royale, dont il est président. Le pape Jules III. y établit en 1554. un évêché, que Pie V. érigea en archevêché 10. ans après. Les Jésuites y ont un collège avec une maison de noviciat ; & on y a fondé une université en 1610.

Les autres principales villes de cette province sont la *Trinidad*, sur la gauche de la rivière de la *Magdelaine* ; *Merida* & *Pampeluna*, où les Jésuites ont des collèges, *Tunja*, située à 30. lieues au nord-est de *Santa-Fé*, capitale d'un district où on trouve beaucoup de veines d'or & d'émeraudes, & qui est fort commerçante : les Dominicains & les Cordeliers y ont des couvens, & les Jésuites y ont le noviciat de leur province du Nouveau royaume de Grenade ; *Vittoria de los Remedios*, dont le territoire abonde en mines, &c.

§. 2. *Choco.*

Cette province a toujours fait partie de celle de Popayan jusqu'en 1730. qu'elle en a été séparée, pour faire un gouvernement particulier. Elle est bornée au nord par le golfe de Darien & la province de Cartagène ; au levant & au midi par le Popayan ; & au couchant d'abord par la côte de la mer du Sud, & ensuite par la province de Darien. Son étendue du midi au nord est d'environ cent lieues ; & sa plus grande largeur du levant au couchant est de 60. La riviere d'*Atrato* l'arrose entre autres du midi au nord depuis la source jusqu'à son embouchure dans le golfe de Darien : elle est coupée par diverses montagnes qui abondent en mines d'or. Il y a quelques petites villes habitées par les Espagnols ; mais elle est habitée principalement par divers peuples Indiens.

§. 3. *Partie septentrionale du Popayan.*

Cette partie, qu'on nomme aujourd'hui la province d'*Antioquia*, a été séparée de la méridionale, qui est beaucoup plus étendue, & dont on parlera ailleurs, pour être attribuée à l'audience du Nouveau royaume de Grenade : elle dépendoit auparavant de celle de Quito. Elle est bornée au nord par la province de Cartagène, au levant par le Nouveau royaume de Grenade, au midi par le Popayan méridional, & au couchant par la province de Choco. Son étendue du midi au nord est d'environ 150. lieues, & sa plus grande largeur du levant au couchant est de 34. La riviere nommée *Rio-Cauca* la traverse du midi au nord, & on y voit diverses montagnes. Elle occupe la partie septentrionale & l'orientale du Popayan, & est partagée en 4. bailliages, qui sont ceux de *Santa-Fé de Antioquia*, de *Quatro Ciudades*, de *Tirmania* & de *San-Sebastian de la Plana*. Le premier est le plus septentrional : il tire son

nom d'une ville située sur la riviere de Cauca, à 75. lieues au nord-ouest de Santa-Fé de Bogota ; & c'est la principale de cette partie. Hubner la fait épiscopale sans fondement.

§. 4. *Province de Cartagène.*

Elle est bornée au septentrion par la mer du Nord ; au levant par la riviere de la Magdelaine ; au midi par les provinces de Choco & de Popayan, & au couchant d'abord par le golfe & la riviere de Darien, & ensuite par la mer du Nord. Suivant Don George Juan & Don Antoine de Ulloa, elle a 53. lieues d'étendue du levant au couchant & 85. du midi au nord. La baie de Cartagène & le reste du pays, nommé *Calumari*, furent découverts en 1502. par les Espagnols. La plus grande partie du terroir est pleine de montagnes & de collines, où on voit de grandes forêts, avec beaucoup de bêtes féroces ; & comme il est humide & marécageux, le bled & les autres grains de l'Europe n'y meurissent pas. On y trouve néanmoins plusieurs vallées fertiles, appelées aux Indes *Savanes*, où il y a diverses peuplades, tant grandes que petites, composées d'Européens, de Créoles Espagnols & d'Indiens : mais le nombre de ces derniers, dont la plupart sont encore Idolâtres, y est fort diminué. On y voyoit avant l'arrivée des Espagnols des mines d'or, qui sont aujourd'hui ou négligées ou épuisées : ce métal y étoit si commun, qu'il faisoit la parure des Indiens, tant hommes que femmes. Les Espagnols, qui sont les maîtres de cette province, & qui y possèdent quelques villes, l'ont partagée en plusieurs districts,

CARTAGENA, qui en est la capitale ; & qui est une des plus riches & des plus importantes villes de l'Amérique, est située sur la côte de la mer du Nord, au 10. degré 19. m. de latitude septentrionale, & au 57. 41. m. de longitude occidentale. Elle

est divisée en haute & basse , ou plutôt en ville & en fauxbourg. Ce fauxbourg, qui compose la ville basse, est fortifié & situé à l'est de la haute, dont il est séparé par un canal.

Cartagène s'étend dans une presqu'île sablonneuse & environnée d'un étang bourbeux : elle est bien bâtie, & fortifiée en forme d'un carré long. L'isthme qui la sépare de la terre-ferme, consiste en une chaussée de 300. pas de long & large de 12. Il y a 5. principales rues de 600. pas chacune, qui s'étendent depuis le port, qui est situé au couchant, & qui est un des meilleurs de l'Amérique, jusqu'au rivage opposé ; elles sont coupées par une autre rue deux fois plus longue. La ville est défendue par la fort de *Boca-Chica*, & par plusieurs autres moindres : on y compte 500. familles Espagnoles & un grand nombre d'autres, sur-tout d'Indiennes. La plupart des maisons n'ont qu'un étage, sans compter le rez-de-chaussée. Le gouverneur, qui y réside, commande à une garnison composée de 10. compagnies de 77. hommes chacune.

Le commerce de Cartagène consiste principalement en perles & en émeraudes, & il y attire beaucoup d'étrangers. Le mélange des blancs, des noirs & des mulâtres qui l'habitent, y a introduit un grand nombre de nuances dans la couleur des habitans, qui se ressentent fort de la chaleur du climat, & qui sont la plupart pâles, foibles & paresseux. Les Européens nouveaux débarqués y sont sujets à de grandes maladies depuis l'an 1729. & ordinairement la moitié des équipages des flottes qui fréquentent le port, y périssent : il y a une foire célèbre.

Il y a dans cette ville un évêché, érigé en 1537. sous la métropole de *Santa-Fé*. Les Dominicains & les Franciscains y ont de fort beaux couvens, & les Jésuites un beau collège. Il y a 3. autres maisons reli-

gieuses d'hommes, 2. de filles, & un hôpital gouverné par les religieux de la Charité, où on ne reçoit que ceux qui payent. Il y a un autre grand hôpital pour les lépreux, maladie fort ordinaire dans le pays. On y voit plusieurs autres beaux bâtimens, dont les principaux sont l'hôtel de ville & le bureau du roi. Cartagène n'étoit pas encore fortifiée, lorsque les Anglois la prirent en 1585. Les François la prirent en 1637. sous la conduite du baron de Pontis, & y acquirent de très-grandes richesses; mais l'amiral Vernon, qui l'assiégea & la bombardra en 1741. fut obligé d'en lever le siège.

Cartagène a une des meilleures & des plus sûres bayes qu'on puisse trouver. Cette baye, qui est fort poissonneuse, a 2. lieues & demie d'étendue : le fond en est bon & profond; c'est-là où s'assemblent les galiions d'Espagne. Le terroir des environs est toujours verd & agréable.

Les Espagnols ont 5. autres villes, capitales d'autant de districts, dans la province de Cartagène : les principales sont *S. Sebastien de Buena-vista*, située sur la côte, & *Santa-Cruz de Mopox*, sur la rivière de la Magdelaine qui l'environne : les Jésuites ont un collège dans cette dernière.

§. 4. *Sainte-Marthe.*

Le fleuve de la Magdelaine borne cette province au couchant, & la sépare de celle de Cartagène. Elle a la mer du Nord au septentrion; la province de *Venezuela* au levant, & le nouveau royaume de Grenade au midi. Elle s'étend dans l'espace de 130. lieues communes de France du midi au nord, & de 80. du levant au couchant. L'air est extrêmement chaud sur la côte : mais il est rafraîchi dans l'intérieur du pays par les montagnes couvertes de neige qui l'occupent, & dont celle de *Sainte-Marthe* passé pour une des plus hautes du monde. On prétend que le bas

de cette montagne est habité par des peuples qui sont d'une très-petite stature. Le pays des montagnes est pierreux & stérile; mais on y trouve des mines d'or & des pierres précieuses : le reste du pays est assez bon; & on y rencontre de bons pâturages. La province est partagée en plusieurs districts, où on trouve encore un assez grand nombre d'Indiens que les Espagnols n'ont pu soumettre. Ces derniers y possèdent 5. ou 6. villes peu considérables. Celle de SAINTE-MARTHE en est la capitale : elle est située près de la côte de la mer du Nord, sur une baie de sable, environ à 40. lieues au nord-est de Carthagène. Elle étoit autrefois fort commerçante; mais elle est aujourd'hui extrêmement déchue & peu habitée. Le gouverneur de la province & les autres officiers royaux y font leur résidence. Il y a un évêché qui a été érigé en 1535. & qui est soumis à la métropole de Santa-Fé.

Un des principaux districts de cette province, est celui qu'on appelle *Rio de la Hacha* : il s'étend vers le nord-est. Son terroir est assez fertile, & on y trouve des mines d'or & de bonnes salines. Les forêts nourrissent des bêtes féroces, & les rivières des crocodiles. Ce district prend son nom d'une ville qui a été nommée autrefois *Nuestra señora de las Nieves*, ou *de los Remedios* : elle est située sur une colline à 40. lieues au levant de Sainte-Marthe, au bord de la rivière de même nom, & à un mille de la mer du Nord. On n'y compte que 100. maisons. Les Jésuites y ont un collège. Les Indiens, qui ont quelques bourgades aux environs & vers la côte, s'employent à la pêche des perles.

§. 5. *Venezuela.*

Les Espagnols, lorsqu'ils découvrirent la côte de cette province vers la fin du XV. siècle, y trouverent un village d'Indiens, nommé *Coro* ou *Cozo*, bâti sur des

pilotis, comme Venise, dans de petites îles; ce qui leur donna occasion de l'appeller *la petite Venise* ou *Venezuela*; nom qui a passé à la province voisine qu'ils possèdent dans la terre-ferme.

Cette province est bornée au septentrion par la mer du Nord; au levant par la province de Cumana; au midi par la Nouvelle Grenade; & au couchant par une chaîne de montagnes qui la sépare de la province de Sainte-Marthe. Elle a environ 150. lieues d'étendue du levant au couchant, & 100. du midi au nord. Le terroir y est communément fertile en grains; & il y a de fort bons pâturages : mais sa principale richesse consiste dans l'excellent cacao qu'on y recueille. Le golfe de Venezuela, qu'on voit dans la partie occidentale, a environ 20. lieues d'ouverture au nord. Il communique au midi par un canal étroit & dangereux, avec le lac de *Maracaybo*, qui coupe la province par le milieu, qui a 30. lieues de long, & qui est à peu-près de figure ovale. Cette province dépend pour le civil de l'audience de S. Domingue.

VENEZUELA, ancienne capitale du pays, fut bâtie par les Espagnols sur la côte de la province, à l'endroit où ils découvrirent le village de *Coro*. Elle fut d'abord très-florissante; mais elle est déchue peu à peu, quoiqu'elle ait 2. ports. Le siège épiscopal qui y fut établi en 1532. sous la métropole de S. Domingue, a été transféré à *Leon des Caraques*.

Maracaybo est aujourd'hui la capitale de la province; & c'est une des plus riches villes que les Espagnols possèdent dans cette partie de la terre-ferme de l'Amérique. Elle est située au 10. degré 5. m. de latitude septentrionale, & au 52. 40. m. de longitude occidentale, sur le bord occidental du lac qui porte son nom, & dont on a déjà parlé, à 8. lieues de l'embouchure du golfe de Venezuela dans ce lac,

sur le bord de laquelle il y a un fort. Elle contient 7. à 8. mille habitans, dont le principal commerce consiste en caïrs, en cacao & en tabac. Les Flibustiers François la pillèrent en 1666. & 1678.

A l'extrémité méridionale du même lac, & sur le bord oriental, est le bourg de *Gibraltar* : l'air y est mal sain ; mais on y recueille le meilleur cacao de l'Amérique, & le meilleur tabac d'Espagne.

Le pays de *Caracos* ou des *Caragues*, est compris dans la province de Venezuela. Il s'étend vers le levant dans l'espace de 60. lieues, le long de la côte de la mer du Nord. Il est plein de montagnes & de vallons, où on recueille beaucoup de cacao. La plupart des Espagnols qui en font cultiver les plantations par des Nègres, habitent dans la ville de *Caracos* ou *Caracas*, ainsi nommée des peuples Indiens du pays : on l'appelle aussi *S. Jacques de Leon*. Cette ville est située dans une vaste plaine remplie de pâturages, au 10. degré 30. m. de latitude septentrionale, & au 49. de longitude occidentale, à 5. ou 6. lieues de la mer ; on la dit fort peuplée. L'évêché de Venezuela y a été transféré, & le gouverneur de la province y fait souvent sa résidence. Les Espagnols ont encore 9. ou 10. autres villes dans la province de Venezuela, dont on ne rapporte rien de remarquable. Celle de *Marinas* est fort célèbre par le bon tabac qui croît aux environs.

§. 6. *Comana* ou *Nouvelle Andalousie*.

Cette province est la plus orientale de celles que les Espagnols possèdent le long de la côte septentrionale de la mer du Nord dans l'Amérique méridionale : elle dépend pour le civil, comme la précédente, de l'audience de *S. Domingue*. Elle est bornée au septentrion & au levant par la mer du Nord, qui la sépare au nord de l'île *Marguerite*, & des autres îles sous le vent. Les embouchures de la grande rivière

d'Orinoque, qui la bornent au sud-est, la séparent de la Guiane : elle est séparée au midi de la Nouvelle Grenade par de vastes plaines qui sont inondées dans le tems des pluies ; & elle a la province de Venezuela au couchant. Son étendue du levant au couchant est d'environ 80. lieues : celle du midi au nord est beaucoup plus grande ; mais elle n'est pas connue.

Elle est arrosée par plusieurs rivières. Les Espagnols, qui en sont les maîtres depuis l'an 1508. & qui y ont répandu beaucoup de sang Indien, y recueillent du tabac & des perles. Ils y ont peu de villes, & ne sont proprement maîtres que des côtes : l'intérieur est habité par les Indiens indépendans.

COMANA, *Comana* ou la *Nouvelle Cordoue*, en est la principale. Elle est située sur la côte de la mer du Nord, vers le 10. degré 10. m. de latitude, & le 47. de longitude occidentale. Elle est capitale d'un district particulier. Le gouverneur de la province réside à *S. Thomas*, ville située sur la droite de l'Orinoque. *Paria* est un autre district qui occupe la partie orientale de la province vers les embouchures de l'Orinoque. Il donne son nom à un golfe qui le sépare de l'île de la Trinité. Le terrain qui s'étend à la gauche de l'Orinoque, & qui a plus de 40. lieues du sud-est au nord-ouest, est coupé par divers canaux qui font les bouches de ce fleuve.

III. AUDIENCE DE QUITO.

Elle est bornée au nord par celle du Nouveau royaume de Grenade ; au levant par le Brésil ; au midi par la viceroiauté & l'audience de Lima, & au couchant par la mer du Sud. Elle s'étend depuis le 4. degré de latitude septentrionale, jusqu'au 6. de latitude méridionale, ce qui fait 100. lieues marines, ou 250. lieues communes de France ; & depuis le 297. de longitude

jusqu'au 330. & à la ligne de démarcation préscrite par le pape Alexandre VI. pour terminer les conquêtes des Espagnols & celles des Portugais; ce qui fait plus de 600. lieues marines, & 800. communes de France d'étendue du levant au couchant. Mais de tout ce vaste pays, la seule partie qu'on puisse dire bien peuplée, est celle qui s'étend entre les deux chaînes des montagnes des Cordilleres des Andes; l'orientale & l'occidentale, qui n'a environ que 15. à 20. lieues d'étendue du levant au couchant; en sorte qu'on peut comparer cette partie à une petite ruelle située au milieu d'une ville extrêmement étendue. Tout le reste du pays contient les vastes régions arrosées par le fleuve des Amazones, & est habité par diverses nations ou tribus d'Indiens & de sauvages assez peu connus des Espagnols même.

On partage cette audience en 6. provinces ou gouvernemens, qui sont la province de *Quito*, située dans son milieu; celle de *Popayan* au nord; le gouvernement d'*Atacames* au couchant; ceux de *Quixos* & de *Mainas* au levant; & celui de *Jaën de Bracamoros* au midi.

§. 1. Province de *Quito*.

Elle a environ 136. lieues d'étendue du midi au nord; mais elle n'en a que 15. à 18. entre les deux chaînes des montagnes des Cordilleres des Andes qui la bornent au levant & au couchant. Elle est bornée au levant par la province de *Popayan*, & au midi par le gouvernement de *Jaën de Bracamoros*.

Cette province & quelques autres du voisinage, formoient un royaume particulier, lorsque *Tapac-Tapanqui*, onzième Inca du Pérou en entreprit la conquête vers la fin du XV. siècle; ou au commencement du suivant; & après avoir heureusement réussi, il l'unit à son domaine. Sébastien de Belalcazar le conquit en 1533. pour le

roi d'Espagne, sur le 12. Inca, successeur de *Tapac*. Les deux chaînes des Cordilleres des Andes qui l'environnent, y rendent l'air plus ou moins froid; & le terroir plus ou moins fertile, à proportion qu'elles sont plus ou moins élevées. Il y en a quelques-unes, où le froid, causé par la neige continuelle qui les couvre, est si aigu, qu'elles sont inhabitables, & qu'on n'y voit ni plantes ni animaux. Quoique dans la Zone torride, l'air y est plus froid que chaud dans le tems des pluies qui y durent 6. mois de l'année. Il y a plusieurs volcans & des eaux thermales dans ces montagnes, sans parler des mines d'or qu'on y trouve.

En général, il n'y a pas de province dans l'Amérique plus fertile & mieux peuplée d'Indiens & d'Espagnols, que celle de *Quito*. C'est la plus abondante en troupeaux, tant de vaches que de brebis, & en oiseaux de toutes les espèces. C'est la mieux pourvue de fabriques; & si ce n'est pas la plus riche du Pérou en mines d'or & d'argent, elle est néanmoins aussi avantagée sur cet article qu'aucune autre: mais ces mines y sont négligées par la paresse des peuples. Les Indiens qui l'habitent sont d'une assez belle taille & industrieux. Ils vont les bras nus & les jambes nues, & laissent croître leurs cheveux qu'ils nouent par tresses. On parle également dans le pays la langue Espagnole & l'Indienne, qui ont pris beaucoup de mots l'une sur l'autre; les Créoles les parlent toutes les deux.

On partage la province en 9. corrégimens, districts ou petites provinces, que nous allons parcourir en allant du nord au sud.

1. *S. Michel d'Ibarra*. Il a pour capitale une ville de même nom, située à 25. m. au nord de l'Equateur; & au 80. degré de longitude occidentale; dans une plaine ou prairie spacieuse, & dans un ter-

rain mou & humide. Elle est assez grande, & on y compte 10. à 12. mille habitans. Les rues en sont larges & droites, & les maisons bâties de pierre ou de briques crues, & couvertes de tuiles. Les Indiens habitent les fauxbourgs dans des baraques ou chaumières. L'église paroissiale est belle & bien ornée. Il y a un collège de Jésuites, 3. autres maisons religieuses d'hommes, & une de filles. Ce corrégiment comprend 8. villages ou principales paroisses.

2. *Otabalo*. Il prend son nom d'un gros bourg bien situé & bien peuplé, qui contient 18. à 20000. habitans, la plupart Espagnols, & les autres Indiens. Ce corrégiment comprend 8. villages ou paroisses, où les Indiens s'appliquent à diverses manufactures d'étoffes de coton. Le pays est rempli de pâturages, & le grain qu'on y sème rapporte quelquefois 100. ou 150. pour un.

3. Le corrégiment de *QUITO*. a pour capitale la ville de ce nom, ou de *S. François de Quito*, comme l'appellent les Espagnols; & elle est aussi de toute l'audience, du royaume & de la province de Quito. Elle est située à 13. m. 33. secondes de latitude méridionale, au 60. degré 25. m. de longitude occidentale, & à 35. lieues marines au levant de la côte de la mer du Sud, sur le penchant de la montagne de *Pichincha*, l'une des Cordillères, dans un terrain sec, sablonneux, inégal & plein de crevasses; ce qui fait que les rues sont irrégulières. Les Espagnols la fondèrent, ou pour mieux dire, la rebâtirent en 1534. Elle est fort grande, riche, fort peuplée & assez commerçante par les Indiens qui l'habitent ou aux environs; car les Espagnols & les Créoles qui y demeurent, sont fainéans. Le mélange de ces nations forme diverses nuances de couleur parmi les habitans, qui sont au nombre de 50. à 60. mille. La 6^e. partie est de blancs, & le tiers de métifs; un

autre tiers est d'Indiens, & le reste de diverses races. Elle étoit autrefois mieux peuplée, & le nombre de ses habitans, surtout d'Indiens, y est fort diminué.

Il y a à Quito 4. principales rues qui sont droites, & qui aboutissent à la grande place: les autres sont tortueuses; mais la plupart sont pavées. Les maisons sont propres, toutes à un étage, sans compter le rez-de-chaussée: elles sont grandes, bâties de brique crüe, ou de terre qui est bonne & solide. La plupart des églises sont fort belles: la principale, ou la cathédrale, fut érigée en évêché en 1545. sous la métropole de Lima. Son chapitre est fort riche: il est composé de 9. dignités, de 6. autres chanoines & 5. prébendiers ou demi-prébendiers. L'évêque, qui a le privilège d'administrer la viceroiauté de Lima, lorsqu'elle est vacante, a peut-être le plus grand diocèse du Monde, puisqu'il comprend toute l'audience de Quito, excepté la province de Popayan. Son palais épiscopal est dans la grande place qui est carrée, & qui contient de plus la cathédrale, le palais de l'audience & l'hôtel de ville. Il y a 2. autres places fort spacieuses, & quelques autres moindres.

L'audience royale de Quito fut établie en 1563. elle est composée d'un président, gouverneur de la province, de 4. auditeurs, d'un fiscal & autres officiers. On peut appeler de ses jugemens au conseil suprême des Indes à Madrid.

Outre la cathédrale il y a 7. paroisses à Quito, & plusieurs maisons religieuses de l'un & de l'autre sexe, riches, bien bâties & fort ornées. On y compte 2. couvens de Dominicains, 2. de Franciscains, 2. de religieux de la Merci, un d'Augustins & 4. de filles. Il y a une université fondée en 1586. par Philippe II. roi d'Espagne. Les Jésuites y ont 2. collèges; le Grand & celui de S. Louis, avec le séminaire: les Dominicains ont celui de S. Ferdinand, qui est

est de fondation royale, où ils enseignent les humanités aux séculiers, & où ils ont des professeurs de droit civil & canonique. L'hôpital est desservi par les religieux *Beblémiens*, qui sont déchaussés, portent la barbe, & ressemblent aux Capucins pour l'habit.

On accuse les habitans de Quito & des environs, de s'adonner à l'ivrognerie, au jeu & à la débauche des femmes, & d'être portés au larcin; ce qui provient de la fainéantise, à laquelle ils sont livrés. La douceur du climat peut aussi y contribuer. On y jouit en effet d'un printems perpétuel; & on y respire un air tempéré, nonobstant la situation dans la Zone torride, à cause de l'élevation du terrain & de la proximité des montagnes couvertes de glaces; & c'est un séjour délicieux. Tous les fruits les plus opposés y viennent en perfection; mais le pays est exposé aux volcans de la Cordillere, aux ouragans, aux tremblemens de terre, & aux torrens qui ravagent la plaine.

Tous les chemins qui aboutissent de cette montagne à Quito, sont très-difficiles. Celui de *Gouanacas* est le plus aisé & néanmoins affreux: il consiste dans 9. à 10. lieues de trajet, dans un air froid & pluvieux, dans des forêts ou montagnes, toujours en descendant, à travers d'un grand nombre de précipices: mais les environs de la ville sont remplis de maisons de campagne, au nord & au sud, très-agréables & très-fertiles. Au sud de la ville est la riviere de Bachangara qu'on passe sur deux ponts. On compte 80000. Indiens Chrétiens & tributaires à Quito & dans le voisinage, répartis en 87. départemens; ils sont de moyenne taille & fort laborieux.

C'est à Quito & aux environs que les Académiciens François, envoyés par la cour de France, & 2. sçavans Mathématiciens Espagnols, officiers de marine, envoyés par celle d'Espagne, fixerent leur

Tome IV.

séjour pour mesurer un degré du méridien auprès de l'Equateur; & c'est-là qu'ils firent leurs principales opérations: voyage auquel nous sommes redevables, entr'autres, de plusieurs connoissances géographiques que nous ignorerions sans eux.

Le corrégiment de Quito est composé de 25. paroisses, outre celles de la ville. Il y a beaucoup de cannes de sucre dans le pays. Les villages consistent, après la maison du curé, en diverses chaumieres répandues d'un côté & d'autre dans les champs, bâties de boue & couvertes de paille. On y rencontre quelques familles Espagnoles; mais la plupart des habitans sont Métifs ou Indiens.

4. *Latacunga* est un bourg, chef d'un corrégiment, situé au sud de celui de Quito. Ce bourg s'étend dans une plaine spacieuse par les 55. m. de latitude australe, auprès d'une riviere, & il est bien bâti; mais les maisons, qui sont à pierre & à chaux, n'ont que le rez-de-chaussée, à cause des tremblemens de terre, dont celui de 1698. engloutit presque tous les habitans. Ce corrégiment comprend 17. villages. Il y a un volcan dans une montagne voisine du bourg, dont l'église paroissiale est desservie par 2. curés, l'un pour les Espagnols & l'autre pour les Indiens. On y compte 10. à 12. mille ames. Il y a 4. maisons religieuses en comptant celle des Jésuites; leurs églises sont bien bâties & fort propres. Il y a dans ce bourg plusieurs Espagnols de distinction; les Indiens sont dans des quartiers séparés hors du bourg; & il y a parmi eux plusieurs sortes d'artisans avec quelques manufactures.

5. *Rio-Bamba*, ville capitale du corrégiment de son nom, est située au 1. degré 41. m. de latitude australe au couchant de Quito. C'étoit une bourgade d'Indiens, lorsque Sébastien de Belalcazar y entra en 1533. la ville fut fondée l'année suivante dans une vaste plaine environnée de mon-

Y y

tagnes, auprès d'une riviere qui coule à son couchant. Les maisons y sont bien bâties, mais basses, à cause des tremblemens de terre : les rues & la grande place sont régulières. Il y a 16. à 20. mille habitans, 2. paroisses, une maison de Jésuites, 3. autres maisons religieuses d'hommes, & une de filles. Ce corrégiment, dont le terroir est fertile, contient 18. villages avec le baillage de *Humbato*, bourg qui en comprend 6. autres : ce bourg contient 8. à 10. mille habitans. Il y a une paroisse, 2. succursales & un couvent de Cordeliers.

6. *Chimbo* est un corrégiment situé au couchant de celui de Rio-Bamba, & au levant de celui de Guayaquil. Il prend son nom d'un bourg composé seulement de 80. familles, dont quelques-unes sont Espagnoles : tous les autres habitans sont Metifs ou Indiens. Outre ce bourg, le corrégiment comprend 6. villages. On y élève beaucoup de mules; l'air y est froid, à cause du voisinage des montagnes.

7. *Guayaquil*, corrégiment situé au couchant du précédent, prend son nom d'une ville située au 2. degré 11. m. de latitude méridionale, & au 62. de longitude occidentale, à 10. lieues de l'embouchure d'une riviere de même nom dans la mer du Sud, où il y a une baie. Les Espagnols la fonderent en 1533. ils en bâtirent les maisons sur des pilotis, & les éleverent au-dessus du rez-de-chauffée, à cause des inondations auxquelles elle est sujette dans la saison des pluyes qui durent 4. mois. Elle est grande, marchande & bien peuplée, & défendue par 3. forts. On y compte 20000. habitans, Espagnols naturels ou Créoles, Indiens ou autres de toutes couleurs. Elle est partagée en vieille & en nouvelle. Cette dernière, bâtie en 1693. communique avec l'autre par un pont de 300. toises de long, qui remplit les creux qui se trouvent entre les deux villes.

Guayaquil a une demi-lieue de long

sur les bords de la riviere, & peu de profondeur. Les maisons ne sont que de bois; mais belles & grandes à un étage, avec une entre-sole. Comme elle est bâtie dans un terrain plat & uni, les rues y sont si bourbeuses en hyver, qu'elles sont impraticables, & on n'y marche que sur des pontons. Toutes les églises de la ville sont magnifiques. Outre la paroisse, les Dominicains, les Augustins & les Franciscains y ont des couvens, & les Jésuites un collège : il y a aussi un tribunal de l'inquisition. Les habitans sont bienfaits; ils ont de beaux traits de visage, de l'agrément & de la politesse : on remarque que tous les enfans sont roux ou blonds. Les Flibustiers François de S. Domingue, prirent & pillèrent cette ville en 1698. & 1709. Les environs de Guayaquil sont fertiles en cacao, & cette ville en fournit tout le pays; ce qui la rend fort opulente. Il y a aussi beaucoup de bois de charpente; mais les environs sont infestés par les Caymacans.

Le corrégiment de Guayaquil a environ 75. lieues d'étendue du midi au nord, & 55. du levant au couchant. Il consiste en plaines, qui sont submergées pendant l'hyver, comme les environs de la capitale. Il est partagé en 7. lieutenances ou bailliages.

San-Gregorio de Porto-Vejo, chef-lieu du plus septentrional de ces bailliages, jouit du titre de cité, quoique ce ne soit qu'un village. Le bailliage renferme 4. paroisses & plusieurs moindres villages qui en dépendent, qui sont pauvres, & dont la principale richesse est le bois de campêche. Les habitans sont Indiens ou Mulâtres.

Le 2. bailliage est la *Punta de Santa Elena*, sur la côte, où il y a 2. paroisses & plusieurs villages qui en dépendent. Il y a un port au village de la Punta, où on fait beaucoup de sel; & on trouve sur les côtes plusieurs de ces insectes qui servent

pour teindre en pourpre, & qui sont une espèce d'escargots.

La *Puna* est le 3. bailliage : c'est un isle située au milieu du golfe formé à l'embouchure du Guayaquil : elle a 6. à 7. lieues de long. Elle étoit autrefois fort peuplée ; il n'y reste plus qu'un village, avec un port. Deux autres villages en terre-ferme dépendent de ce bailliage.

Celui d'*Yaguacho* est sur la rivière de même nom, qui se jette dans le Guayaquil. Il consiste en 3. villages qui ont 2. paroisses, & en beaucoup d'habitations dispersées.

Le bailliage de *Babahoyo* consiste en 4. villages qui n'ont qu'un curé. On recueille beaucoup de cacao dans ce bailliage ; & lorsqu'il est inondé pendant l'hyver, les habitans se retirent dans les montagnes.

Le bailliage de *Baba* est un des plus grands, & n'a néanmoins qu'un curé.

Daula, est le dernier bailliage : son principal village, dont il porte le nom, est situé sur une rivière qui le lui donne : il est fort grand. Il en a 2. autres sous la juridiction avec un curé.

8. *Cuenca*, ville capitale du corrégiment de son nom, situé au sud de celui de Rio-Bamba, fut fondée en 1558. Elle est au 2. degré 53. m. de latitude australe, sur la rivière de Matadero, & au voisinage de 3. autres rivières, dans une grande plaine. C'est une ville du quatrième ordre, dont les habitans sont au nombre de 25. à 30. mille, & dont les rues sont droites & larges ; les maisons, qui ont la plupart un étage, outre le rez-de-chaussée, sont bâties de briques crues, & couvertes de tuiles. Les Indiens occupent les faubourgs dans des cabanes. Diverses rigoles tirées des rivières qui y passent, arrosent les rues de la ville ; & ce seroit un lieu de délices par la douceur du climat & la fertilité du terroir, si la fainéantise & l'indolence des habitans ne rendoient ces avan-

tages inutiles. Il y a 3. paroisses à Cuenca, dont la principale est pour les Espagnols & les Métifs, & les 2. autres pour les Indiens. Il y a de plus un collège de Jésuites & 6. autres maisons religieuses, 4. d'hommes, & 2. de filles, avec un trésor ou chambre de finances. Les femmes s'y occupent de quelques manufactures, & y font le commerce, tandis que les hommes vivent dans l'oïveté. On y voit des restes d'un palais & d'une forteresse des Incas. Ce corrégiment est partagé en 2. bailliages ; sçavoir, de *Cuenca*, qui contient 10. villages, & d'*Alausi*, bourg qui en contient 4. On trouve des mines d'or & d'argent dans ce corrégiment.

9. *Loja* ou *Loxa*, est la capitale du 9^e. corrégiment de la province de Quito, qui est le plus méridional. Elle fut fondée en 1546. & contient 2. paroisses, un collège de Jésuites, plusieurs autres maisons religieuses d'hommes & une de filles. Le corrégiment est composé de 14. villages ; & c'est dans son terroir que croît le *Quinquina* : on y recueille aussi de la cochenille. Loja a été autrefois une ville considérable ; mais on n'y compte plus que 10. mille habitans. Ce corrégiment fournit beaucoup de bœufs & de mules. La ville de *Zaruma* en dépend. Elle étoit autrefois très-puissante par ses mines d'or, aujourd'hui fort négligées, par la paresse des propriétaires. Elle n'a plus que 6000. habitans.

§. 2. Province de Popayan.

La province ou royaume de Popayan renferme la partie la plus septentrionale de l'audience de Quito. Ce royaume pris dans son total, est borné au nord par la province de Carthagène ; au levant par le Nouveau royaume de Grenade ; au midi par celui de Quito, & au couchant d'abord par la côte de la mer du Sud, & ensuite par la province de Choco, qui en a été

démembrée. Il s'étend depuis l'Equateur jusques vers le 7. degré 30. m. de latitude septentrionale, & entre le 56. & le 60. degrés de longitude occidentale. Il fut conquis en partie par les Espagnols sur les Indiens en 1536. On y trouve beaucoup de mines d'or; & c'est le pays de l'Amérique méridionale, où les Espagnols en exploitent un plus grand nombre par le moyen des Nègres.

Le pays est habité par plusieurs nations d'Indiens fort courageux, que les Espagnols, qui sont continuellement en guerre avec eux, n'ont pu encore soumettre entièrement, sur-tout du côté du levant : les Indiens y habitent des montagnes inaccessibles, où on trouve des mines d'or & de pierres précieuses. Les Espagnols, établis dans le reste du pays, y ont bâti quelques villes.

On a déjà remarqué que le royaume de Popayan est partagé aujourd'hui entre 2. audiences ou gouvernemens différens; que la partie septentrionale & l'orientale dépendoient depuis l'an 1730. de l'audience de Santa Fé, & la méridionale & l'occidentale de celle de Quito.

POPAYAN, ville capitale de cette dernière partie & de tout le pays, fut fondée par les Espagnols en 1537. Elle est bâtie dans une plaine, & située à environ 80. lieues au nord-est de Quito, au 2. degré 25. m. de latitude septentrionale : elle est plus orientale que Quito de 2. degrés. Elle s'étend sur une rivière nommée *Rio del Molino*, qui la partage, & les deux parties sont jointes par 2. ponts. Elle a pris son nom d'un cacique ou roitelet Indien qui l'habitoit, lorsque les Espagnols en firent la conquête. Elle est médiocrement grande. Les rues qui sont larges & tirées au cordeau, ne sont pavées que le long des maisons : le reste est d'un gravois menu & solide. Les maisons sont bâties de briques crues : la plupart ont un étage au-dessus du

rez-de-chaussée : les autres sont fort basses, & pourvûes de meubles & ornemens d'Europe. La cathédrale érigée en 1547. est la seule paroisse de la ville. Le chapitre est composé entr'autres de 5. dignités. Les Jésuites y ont un collège avec le séminaire. Il y a 3. ou 4. autres maisons religieuses d'hommes, entr'autres un beau couvent de religieux de la Merci, & 2. de filles. Tous ces couvens sont bien bâtis, ainsi que leurs églises.

Les habitans de Popayan au nombre de 20. à 25000. sont un mélange de sang Espagnol & de sang Nègre, parce que le nombre des Nègres y excède de beaucoup celui des Espagnols & des Indiens; mais il y a beaucoup de ces derniers dans les villages des environs, où on trouve des mines d'or fort abondantes. Le gouverneur fait sa résidence à Popayan, où il y a une chambre de finances. Il régné un printems perpétuel dans cette ville, dont le commerce est considérable; mais le pays est sujet aux orages & aux tremblemens de terre.

Le gouvernement de Popayan pris en général, a 80. lieues du levant au couchant, & un peu moins du midi au nord. Il est partagé en 11. bailliages qui, outre le chef-lieu, contiennent chacun un certain nombre de bourgs & de villages considérables & bien peuplés. Il y a de plus beaucoup de *Haciendas* ou métairies qui ont plus de ressemblance à des villages qu'à des maisons champêtres, à cause du grand nombre de ceux qui y sont employés. De ces 11. bailliages il y en a 4. situés au nord & au levant, qui dépendent de l'audience & province de Santa-Fé : les autres sont de la province & de l'audience de Quito.

§. 3. Gouvernement d'Atacames.

Il est situé à l'ouest de la Cordillere occidentale des Andes, & borné au couchant par la côte de la mer du Sud. Il s'étend

le long de cette côte depuis l'isle de *Tumaco*, au 1. degré 30. m. de latitude septentrionale, jusqu'à la baye des *Caraques*, par les 34. m. de latitude australe. Ce pays a été longtems inculte & en partie inconnu; & on n'a commencé à le défricher que depuis l'an 1621. la communication en droiture par ce même pays, entre Quito, la riviere des Emeraues, & le royaume de Terre-ferme, n'a été ouverte & assurée que depuis l'an 1741. & Aracames a été enfin érigé. en gouvernement 6. ans après. On compte 20. villages dans ce gouvernement, dont il y en a 5. sur la côte, habités par des Espagnols, des Métifs ou des Nègres; les autres villages sont dans l'intérieur du pays, & habités par des Indiens, quelques Espagnols & quelques Mulâtres. Le pays est fertile pour les denrées qui lui sont propres; entr'autres le cacao. Les 20. villages composent 11. paroisses.

§. 4. Gouvernement de *Quixos*.

Il s'étend vers le côté oriental de la Cordillere des Andes, & est partagé en 2. bailliages; celui de *Quixos* au nord, & celui de *Macas* au midi : le pays de *Canelos* est entre deux.

1. Le bailliage de *Quixos* est borné au nord par le territoire de *Popayan*, & au levant par la riviere d'*Aguarico*. Il fut découvert en 1536. mais il ne fut conquis par les Espagnols sur les Indiens qu'en 1559. Le bourg de *Baëza*, qui en est le chef-lieu, fut fondé cette année : mais ce bourg est réduit aujourd'hui à un hameau de 8. à 9. maisons. Il compose une paroisse avec deux autres hameaux, situés dans le voisinage. *Archidona*, qui a titre de cité, & qui est située au 1. degré & quelques minutes de latitude sud, en est aujourd'hui le principal lieu. Il y a environ 700. habitans Espagnols, Indiens, Nègres, Métifs & Mulâtres, qui habitent dans des maisons de bois couvertes de paille. Sa

paroisse comprend 3. villages voisins. *Avila* est une autre ville de ce gouvernement; il n'y a que 300. habitans, & la paroisse comprend 6. villages voisins : il y en a 3. autres dans les missions des *Sucumbios*.

Ces villes & ces villages sont environnés par divers peuples Indiens différens de langage, qui les tiennent dans des alarmes continuelles, & qui ravagent leurs biens. L'air est fort chaud dans le pays, quoique les pluyes y soient continuelles. Il est montagneux & couvert d'épaisses forêts; & on y trouve beaucoup de canelliers ou arbres à canelle; mais elle n'est pas si bonne que celle des Indes orientales.

2. Le bailliage du *Macas* étoit autrefois nommé *Seville de l'Or*. La ville de ce nom, qui en est le chef-lieu, est située au 2. degré 30. m. de latitude australe, & contient à peine 130. maisons ou chaumières, & 1200. habitans, la plupart Métifs ou Mulâtres, en y comprenant les 8. villages de sa dépendance, & qui en tout ne forment que 2. paroisses. Ce pays étoit autrefois fort riche & fort peuplé. Il a été dépeuplé par le soulèvement des Indiens. On y cultive beaucoup de tabac, de cannes de sucre & de coton; mais les Indiens guerriers ou libres le désolent. On y trouve aussi des arbres qui produisent le *Storax*, de la poudre d'azur & des canelliers.

§. 5. Gouvernement de *Jaën de Bracamoros*.

Il termine la province ou l'audience de Quito au midi. Ce pays fut découvert en 1538. il consiste en quelques peuplades fort chétives. Celle de *JAËN* fut fondée en 1549. & le gouverneur du pays y réside : elle est située au confluent de la riviere de *Chinchipe* avec le fleuve de *Maragnon*, qui n'est pas encore navigable dans cet endroit, au 5. degré 25. m. de latitude australe, à-peu-près sous le méridien de

Quito. On y compte 3. à 4. mille habitans, la plupart Métiens, quelques Indiens & très-peu d'Espagnols. Ce gouvernement comprend de plus les villes de *Valladolid*, de *Loyola* & de *Sant Iago des Montagnes*, qui sont fort peu de chose, & 10. bourgs ou villages, dont tous les habitans sont Indiens; excepté quelques Métiens. Le climat est moins pluvieux que celui de Macas. Le terroir produit beaucoup de cacaoyers, de tabac & de coton; & on y élève beaucoup de mules. On en tiroit autrefois beaucoup d'or; mais on n'en recueille aujourd'hui que dans le sable des rivieres. On trouve dans ce gouvernement & dans ceux de Quixos & de Macas, beaucoup de bêtes feroces, & sur-tout de tigres, de lions, d'ours, &c.

§. 6. Gouvernement de *Maynas*.

Ce gouvernement termine la province ou audience de Quito au levant. Ses limites au nord & au sud sont peu connues, parce qu'il confine avec le pays des Indiens libres. Il s'étend au levant jusqu'au Brésil & à la fameuse ligne de démarcation, qui sépare les états des Espagnols de ceux des Portugais. C'est dans son territoire que prennent leur source les diverses rivieres qui, après leur réunion, forment le fleuve des *Amazones*, de *Maranhon* ou *Maragnon*, ou d'*Orellana*, le plus grand de l'Univers. Ces rivieres prennent leur source dans la Cordillere orientale des Andes, à 30. lieues ou environ au levant de Lima. La principale sort du lac ou lagune de *Lauricocha*, près de la ville de *Guanuco*, vers le 11. degré de latitude australe. Son cours, depuis cette lagune jusqu'à Jaën, est de plus de 200. lieues, y compris ses détours; & de plus de 600. lieues marines, qu'on peut évaluer à 900. en y comprenant les tours & les détours, jusqu'à son embouchure dans l'Océan. Cette embouchure s'étend depuis la ligne équinoxiale jusqu'au 2. dé-

gré de latitude septentrionale. La largeur & la profondeur de ce fleuve sont proportionnées à la longueur de son cours, durant lequel il forme divers détroits dangereux; étant resserré par les terres: dans d'autres endroits il se répand au large, & forme diverses isles. Celle de *los Joannas*, qui a 150. lieues de circonférence, & dont la figure est triangulaire, sépare les 2. bouches par lesquelles ce fleuve entre dans la mer. La principale de ces bouches qui est au nord, a 45. lieues de large: l'autre en a 12.

Le gouvernement de *Maynas* comprend plusieurs nations qui habitent le long de ce fleuve, & qui ont embrassé le Christianisme. La ville de *San Francisco de Borja*, fondée en 1634. en est la capitale. Elle est située au 4. degré 28. m. de latitude australe, & est plus orientale que Quito d'un degré 54. m. Elle est habitée par des Métiens & des Indiens; & le gouverneur du pays y réside. On compte dans ce gouvernement 12. villages dans les terres, & 24. le long du Maranhon, peuplés d'Indiens convertis: le plus oriental est celui de *S. Ignace de Pevas*, situé sur la gauche du fleuve, à 110. lieues au nord-est de la *Laguna*, vers le 3. degré 25. m. de latitude, & le 53. 25. m. de longitude occidentale. Les Indiens qui l'habitent sont rassemblés de diverses nations différentes, comme les autres. Tous ces villages dépendent pour le spirituel du diocèse de Quito; & il s'en forme d'autres tous les jours. Un autre des principaux est *Sant-Iago de la Laguna*, situé dans un terrain sec & élevé; ce qui est rare dans le pays, sur le bord d'un grand lac, & le bord oriental de la riviere de Gualлага, qui se jette à 5. lieues au-dessous dans le fleuve des Amazones & à sa droite: c'est un gros village de mille Indiens capables de porter les armes, rassemblés de diverses nations; & c'est la principale mission des *Maynas*, où réside le supérieur de ces missions.

Les Indiens ou Sauvages qui habitent ces villages, & qu'on a humanisés, ont des mœurs assez semblables : chaque nation a son langage particulier ; mais tous ces langages ont beaucoup d'affinité entr'eux ; & il y en a un, qu'ils appellent *la Quichua*, entendu par tous les Indiens du Pérou. Il y a quelques-unes de ces nations qui ont des usages fort singuliers, & où les meres aplattissent la tête de leurs enfans ; enforte qu'elle a la forme d'un pain de sucre : les uns se peignent tout le corps ou seulement une portion ; d'autres portent de longues oreilles qu'ils ont soin d'allonger dès l'enfance ; d'autres se font des trous aux lèvres, aux nares, aux mâchoires & au menton, qu'ils garnissent de plumes d'oiseaux & de flèches. Les bords & les campagnes du Maranhon sont remplis d'une infinité d'arbres de diverses qualités ; & il y croît beaucoup de cacaoiers sauvages. On y trouve entr'autres un espee de serpent aussi affreux par sa longueur que par sa grosseur. L'humidité & la chaleur contribuent également à rendre ce pays extrêmement fertile, & y produisent une infinité de plantes singulieres extrêmement variées.

Le gouvernement de Maynas est ce que la plupart des géographes appellent *le Pays des Amazones* : il occupe le milieu de l'Amérique Méridionale, & est des moins connus de cette vaste région. Il est arrosé du couchant au levant par le fleuve de Maranhon, qui fut d'abord reconnu par un capitaine Espagnol, & que François d'Orellana, autre capitaine Espagnol, reconnu plus particulièrement en 1539. ce qui lui a fait donner par quelques-uns le nom de ce capitaine. La rencontre que fit Orellana de quelques femmes armées sur ses bords, fut cause qu'on lui donna le nom de *Riviere des Amazones*, qui lui est resté ; & on l'a donné au reste du pays que ce fleuve arrose.

Nous avons des relations assez imparfaites du cours de ce fleuve ; mais outre les notions plus exactes que don George Juan & don Antoine de Ulloa en ont données dans leur voyage historique de l'Amérique Méridionale, & dont nous avons rapporté le précis, M. de la Condamine de l'Académie des Sciences de Paris, qui l'a parcouru depuis qu'il est navigable jusqu'à son embouchure dans la mer du Nord, nous en a donné en 1745. une connoissance plus détaillée.

Suivant ce sçavant Académicien, le *Maragnon* ou l'*Amazone* prend sa source dans un lac de l'audience de Lima au Pérou, vers le 11. degré de latitude australe ; lac que M. de l'Isle dans sa carte du Pérou met environ à 60. lieues au nord-est de Lima, mais qui n'en paroît pas si éloigné. Ce fleuve coule depuis sa source du midi au nord dans l'espace de six degrés ou de 150. lieues communes de France, jusqu'à *Jaën de Bracamoros*, petite ville du Pérou, située sur les frontieres des audiences de Quito & de Lima où il commence à être navigable. De Jaën jusqu'à son embouchure dans la mer du Nord, il parcourt diverses contrées, presqu'inconnues à nos plus habiles géographes, dans l'espace d'environ 30. degrés en longitude, ou de 750. lieues communes de France, évaluées, par les détours, à mille ou 1200. lieues. Il reçoit des côtés du nord & du midi un nombre prodigieux de rivieres, dont plusieurs ont cinq ou six cens lieues de cours, & dont quelques-unes ne sont pas inférieures au Nil & au Danube. Une des principales est *Rio Negro*, qui a son embouchure dans le Maragnon vers le 3. degré de latitude australe & le 317. de longitude. Cette riviere est une branche de l'Orinoque, avec laquelle le Maragnon communique, par conséquent, comme il est marqué dans les cartes de Mrs de l'Isle, Bellin & d'Anville, contre l'opinion commune ; mais M. de la Conda-

mine a démontré cette communication. Depuis Jaën de Bracamoros, le Maragnon prend son cours vers l'est, presque parallèlement à la ligne équinoxiale, jusqu'au cap du Nord, où il entre dans l'Océan sous l'équateur même, & il forme plusieurs isles à son embouchure, qui a plus de 70. lieues de largeur, depuis le cap du Nord, jusqu'à celui de Para dans le Brésil.

L'intérieur du pays des Amazones est une vaste plaine, couverte d'herbes touffues, de plantes & de broussailles; & on n'y trouve pas une seule pierre dans l'espace de 4. à 500. lieues depuis Borja, en descendant le fleuve. Il est habité par un grand nombre de nations Indiennes, dont la plupart sont fort peu connues: elles habitoient sur les bords du fleuve il y a un siècle; mais elles se sont retirées dans l'intérieur des terres, aussi-tôt qu'elles ont vû les Européens; & on ne rencontre aujourd'hui sur ces bords qu'un petit nombre de bourgades de naturels du pays, récemment tirés, eux & leurs peres, de leurs bois; les uns par les Missionnaires Espagnols du haut du fleuve, & les autres par les Missionnaires Portugais établis dans la partie inférieure, que les Espagnols & les François ont entièrement cédée aux Portugais par le traité d'Utrecht de l'an 1713. & qui comprend une partie de la Guiane Méridionale. Les Portugais y ont établi quelques colonies, entr'autres la *Vera-Crus de Macapa*, dont on parlera ailleurs.

La nation des Maynas est une des plus connues du pays: ils habitent dans la partie occidentale, & s'étendent jusques sur les frontieres du Brésil sur les deux bords du fleuve. Les Jésuites Espagnols ont établi une mission parmi ces peuples.

On arrive de la province de Quito au pays habité par les Maynas, par trois chemins différens, tous trois très-difficiles, à cause qu'ils traversent cette fameuse chaîne de montagnes, qu'on appelle *les Cordil-*

leros des Andes, dont le sommet est toujours couvert de neige. On rencontre souvent dans ces chemins, des rivières qu'on passe d'une manière fort singulière, sur des ponts de corde, tendus comme des filets. On les fabrique avec des cordes d'écorce d'arbre & de ces especes d'osiers, qu'on appelle *Lianes* dans les isles Françoises de l'Amérique. Ces lianes entrelacées en réseau, forment d'un bout de la rivière à l'autre une galerie en l'air, suspendue à deux gros cables de la même matière, dont les extrémités sont attachées sur chaque bord à des branches d'arbre. Le tout ressemble à un filet de pêcheur, ou mieux encore à un hamac Indien, qui seroit tendu d'un côté à l'autre de la rivière. Comme les mailles de ce réseau sont fort larges, & que les pieds pourroient passer au travers, on tend quelques roseaux dans le fond de ce berceau, pour servir de plancher. Le poids de ce tissu, & plus encore le poids de celui qui y passe, fait prendre une courbure à ce pont aérien; en sorte que ceux qui y passent, quand ils sont au milieu de la rivière, surtout lorsqu'il fait du vent, sont sujets à de grands balancemens: ainsi un pont de cette espece, qui a quelquefois plus de 30. toises de long, a de quoi effrayer: cependant les Indiens, qui ne sont rien moins qu'intrépides de leur naturel, y passent en courant avec une légereté surprenante, chargés de tout le bagage & des bûts des mules, qu'on fait traverser le fleuve à la nage.

On trouve dans l'Amazone des poissons singuliers: il y a entr'autres tant de tortues, qu'elles seules & leurs œufs pourroient suffire pour la nourriture des habitans qui sont sur ses bords, où on rencontre différentes especes d'animaux rares. Il y a sur-tout un grand nombre de singes, parmi lesquels il y en a d'aussi gros qu'un lévrier, & d'aussi petits qu'un rat.

II.

VICEROYAUTÉ DE LIMA

o v

DU PÉROU.

Elle est bornée au nord par l'audience de Quito, ou la viceroiyauté du Nouveau royaume de Grenade ; au levant par le Brésil, & ensuite par la mer du Nord ; au midi par le détroit de Magellan, & au couchant par la mer du Sud. Elle s'étend depuis le golfe de Guayaquil & la côte de Tumbez par le 3. degré 26. m. de latitude australe, jusqu'aux Terres Magellaniques, vers le 54. degré de la même latitude, ce qui fait plus de mille lieues marines ou 1250. lieues communes de France ; & du levant au couchant depuis la ligne de démarcation, dont on a déjà parlé, & qui sépare les domaines d'Espagne & de Portugal, jusques vers le 63. degré de longitude occidentale.

Cette viceroiyauté comprenoit d'abord toute la partie de l'Amérique méridionale soumise à la couronne d'Espagne ; mais elle ne renferme depuis l'an 1739. que les 3. audiences de Lima ou de Pérou proprement dit, de *los Charcas* & de *Chili*.

I. AUDIENCE DE LIMA

o v

DU PÉROU PROPREMENT DIT.

Cette audience érigée en 1542. comprenoit d'abord toute la partie de l'Amérique méridionale soumise à la couronne d'Espagne ; mais elle a été démembrée successivement par l'érection des autres audiences qui ont été établies dans le pays. Elle s'étend aujourd'hui le long de la côte de la mer du Sud, depuis le 3. degré

Tome IV.

25. m. de latitude australe jusques vers le 20. ce qui fait 400. lieues communes de France d'étendue du midi au nord ; mais son étendue du levant au couchant n'est pas fixée, à cause de divers peuples Indiens qui occupent la partie orientale, & qui ne sont pas encore soumis. Elle comprend le Pérou proprement dit.

Ce vaste pays étoit habité par divers peuples sauvages, semblables, pour les mœurs barbares, à tous les autres de l'Amérique, lorsque vers le milieu du XIII. siècle *Manco-Capac* un de leurs caciques ou chefs, entreprit de les civiliser. Ce prince, qui avoit épousé *Mama-Oello* sa sœur, & qui se disoit fils du soleil, se qualifia *Ynca* ou *Inca*, ce qui signifie Empereur ; titre qu'il transmit à ses descendans & successeurs. Il fonda d'abord la ville de *Cusco*, où il mit le siège de son empire : il assembla ensuite un grand nombre d'Indiens, qu'il engagea à vivre en société & auxquels il apprit l'agriculture : il leur donna des loix sous des chefs ou caciques, qu'il établit dans chaque village, & qui le reconnurent pour leur souverain. La reine *Mama-Oello* sa femme, apprit aux femmes à filer & à tistre. Ce prince régla le culte public ; & quoique ces peuples reconnussent un être suprême, créateur du ciel & de la terre, ils regarderent, à son exemple, le soleil, dont les Yncas se disoient fils, comme le premier de tous les êtres, le Dieu suprême & l'arbitre souverain de l'univers ; & leurs principaux temples lui furent dédiés.

Ce qui reste de ces anciens édifices fait juger de leur ancienne magnificence, & on est étonné de voir la grandeur des pierres qui y étoient employées, sur-tout dans un pays où on ne voit des carrières que fort éloignées ; ce qui fait croire à quelques uns, que les anciens Indiens avoient le secret de fondre les pierres. Il y avoit plusieurs filles qui vouoient leur virginité au soleil, & qui vivoient en commun dans la

Z z

continence, comme les Vestales Romaines : mais ces peuples avoient la barbarie d'offrir des victimes humaines à leurs divinités.

Les Péruviens rendoient aussi un culte à plusieurs créatures inanimées, où ils croyoient qu'il y avoit un esprit intérieur ; & sans avoir le secours de l'écriture, ils avoient conservé, par le moyen de différens nœuds qu'ils faisoient à des cordes ou des ficelles, & qui leur servoient de livres, la tradition, confuse néanmoins & pleine de fables, soit de leur origine, soit des principaux événemens historiques arrivés parmi eux. Ils croyoient l'immortalité de l'ame, & avoient quelque idée du déluge universel & de la destruction future de l'univers par le feu.

Manco-Capac & sa femme avoient un génie si élevé par rapport aux autres qui étoient tous Indiens, que don Antoine d'Ulloa, qui nous a donné l'histoire des Incas, est tenté de croire qu'ils étoient nés parmi quelque nation civilisée, & que le hasard les avoit amenés au Pérou.

Les Péruviens célébroient les funérailles de leurs princes avec beaucoup de pompe & de magnificence : ils entéroient avec l'Inca deux de ses plus belles concubines, deux ou trois domestiques pour le servir en l'autre monde, beaucoup d'or & de meubles précieux & des vivres en abondance. Le deuil du roi ou inca duroit un an.

Les incas ou empereurs du Pérou étoient regardés eux-mêmes par leurs sujets, sur lesquels ils avoient une autorité absolue, comme des divinités. Ils n'avoient qu'une femme légitime, qui étoit ordinairement leur sœur ou leur plus proche parente : mais comme ils avoient un grand nombre de concubines, ils laisserent une nombreuse postérité. Après avoir possédé héréditairement leurs états & étendu pendant 300. ans les limites de leur empire, & après l'avoir policé, deux freres se disputoient

la couronne, lorsque François Pizarro général Espagnol, ayant découvert le Pérou en 1526. en tenta la conquête quatre ans après. *Atahualpa* l'un des deux freres, ayant fait périr Hualscar son aîné, qui étoit légitime, tandis qu'il n'étoit que naturel, fut vaincu par le général Espagnol, auquel il offrit des trésors immenses pour sa rançon : mais Pizarro le fit mourir en 1533. & s'empara de ses états. La soif insatiable de l'or fit commettre à ce même général, à ses deux freres & aux autres Espagnols leurs associés, des cruautés inouïes sur les Indiens du pays, qu'ils soumièrent ; mais ils périrent misérablement, après avoir acquis de grandes richesses. C'est ainsi que les rois d'Espagne ont conquis le Pérou.

On prétend que ceux qui restèrent de la maison royale des Incas, ne pouvant supporter la servitude tyrannique des Espagnols, se retirèrent dans l'intérieur de l'Amérique Méridionale, où on ajoute qu'ils régnerent avec beaucoup d'éclat suivant les loix & la religion de leurs ancêtres. L'empire des Incas étoit beaucoup plus étendu que ne l'est le royaume de Pérou soumis aux Espagnols.

En comparant l'état actuel des Indiens de cet empire & de la province de Quito, plongés dans la plus grande barbarie, on révoqueroit en doute ce qu'on rapporte de leur ancienne police, si les restes de divers édifices magnifiques qui subsistent encore ne rendoient croyable ce que les histoires nous en rapportent. Ils sont d'une petite taille, principalement du côté de la ligne, & ont le teint un peu basané. Les femmes sont belles & ont le teint moins basané que les hommes : elles sont fidelles & laborieuses. Quant à leur caractère, rien n'altère la tranquillité de leur ame ; & également insensibles à la prospérité & à l'adversité, aux châtimens & aux récompenses, ils méprisent les richesses, les distinctions & les commodités de la vie ; & ne songent

qu'à vivre du jour la journée. Ils sont vigoureux & robustes ; mais d'un génie lent, grave & paresseux ; & la crainte & l'intérêt ne font aucune impression sur eux. Ils ne manquent pas néanmoins d'intelligence, & exécutent fidèlement les ouvrages des mains qu'on leur montre. Les femmes se mêlent de tout ce qui regarde le vêtement & la nourriture : ce sont elles qui, avec leurs enfans, ensementent les terres que leurs maris ont labourées. La seule chose à laquelle ils soient sensibles, c'est le divertissement, la danse & la boisson ; & leur penchant à l'ivrognerie est extrême : ils boivent leur *Chicha*, qui est leur boisson, jusqu'à perdre la raison : les personnes du sexe & les jeunes garçons sont exempts de ce défaut ; ils sont indifférens pour le jeu. Leurs danses se font au son d'un tambourin qu'un homme touche d'une main, & d'un flageolet qu'il joue de l'autre.

Leur nourriture ordinaire est le maïs, & l'orge grillé & réduit en farine. Ils habitent dans des chaumières, au milieu desquelles on allume du feu, pêle mêle avec leurs animaux domestiques : leurs meubles consistent en quelques vaisseaux de terre : ils couchent sur quelque peau de mouton sans coussin, & ne se deshabillent jamais. Ils sont superstitieux, & se piquent de connoître l'avenir : ils s'adonnent à plusieurs cérémonies magiques.

Ceux qui habitent aux environs des villes Espagnoles, ont embrassé ou fait semblant d'embrasser le Christianisme : mais ils se mettent peu en peine de le connoître & de le pratiquer. La plupart sont dans une ignorance profonde de la religion, & dans une insensibilité extrême pour leur salut, quelque soin que prennent les curés de les instruire ; ce qui fait qu'il y en a peu qu'on admette à la communion. Bien loin d'être délicats sur la sagesse des femmes qu'ils épousent, ils ne les estiment qu'autant

qu'elles ont été peu chastes avant le mariage : les deux fiancés vivent ensemble comme mari & femme pendant un assez long tems ; ensuite qu'ils se prennent à l'épreuve, & que le fiancé renvoie la fiancée si elle ne lui plaît pas. Les incestes sont communs parmi eux : vice souvent occasionné par les suites de l'ivrognerie, se couchant tous pêle mêle, hommes & femmes, quand ils sont yvres. Ces remarques regardent principalement les Indiens de la campagne ; car ceux qui habitent les villes & les bourgs sont plus civilisés ; & il y en a plusieurs qui ont de l'adresse & de l'habileté, qui exercent divers métiers, & qui parlent l'Espagnol : ceux qui exercent le métier de barbier saignent parfaitement bien.

La maladie la plus dangereuse pour les Indiens, est la petite vérole, qui y fait souvent de grands ravages, faute de soin & de remèdes. Ceux qui échappent de cette maladie & de quelques autres qui sont épidémiques, vivent jusqu'à cent ans ; ce qu'on doit attribuer à la simplicité de leurs alimens. Les Indiens de la campagne s'appliquent ou aux fabriques, ou aux plantations ou aux bergeries. Les tisserands sont ceux qui gagnent le plus.

Outre les Indiens, le Pérou est peuplé aujourd'hui d'un grand nombre d'Espagnols Créoles qui, adonnés au luxe & à la fainéantise, traitent les Indiens avec une dureté extrême. Ils sont sujets à quelques maladies particulières au pays ; & les étrangers qui y arrivent, faute de ménagement, y en contractent quelques autres. On remarque qu'il y a plus de femmes que d'hommes dans le pays.

L'air en général est chaud dans le Pérou & mal-sain, excepté dans les montagnes ; où il est extrêmement froid, à cause des neiges dont elles sont toujours couvertes ; & où il pleut fort souvent. Le terroir est fort sec & sablonneux dans les plaines, & il

ne pleut jamais à Lima & sur la côte, quoique le ciel y soit presque toujours couvert de nuées : le terrain produit des végétaux, ce qu'on attribue aux fréquentes rosées & aux brouillards répandus dans l'air. Les vallées sont arrosées de plusieurs petites rivières, qui les rendent assez fertiles, surtout en fruits & en bétail. Il y a aussi beaucoup de gibier & de volatiles, de même que des perroquets & quelques lions. Les brebis du pays, tant sauvages que domestiques, approchent fort de la forme du chameau, à la réserve qu'elles sont sans bosse. Elles sont beaucoup plus grandes & plus hautes que celles de l'Europe : elles ont le cou long & rond, & la lèvre d'en haut fendue. Quand quelqu'un les a fâchées, elles s'en vengent en jettant de l'écume contre lui par cette fente. Les privées sont d'ordinaire blanches & noires, & quelquefois de couleur cendrée. Les sauvages sont rougeâtres ou fauves, & couvertes d'une laine longue, légère, luisante & qui est beaucoup plus chère que celle des autres. On en fait un certain drap, dont le lustre approche fort de celui du camelot. Leur chair est plus sèche que celle de nos brebis. Elles courent d'une grande vitesse, sur-tout les sauvages. Elles portent à chaque fois trois ou quatre petits.

Les vallées du Pérou produisent aussi assez de froment & quantité de maïs, des cannes de sucre, du coton, une plante appelée *Coca* ou *Cuca*, qui est le bétel des Orientaux, dont la feuille mise dans la bouche, nourrit & garantit pour quelques momens de la soif & de la faim. On dit même que la vigne y produit d'excellens raisins, quand elle est plantée sur les côteaux des vallées chaudes : mais le climat n'y vaut rien pour les chevaux. Ceux même qu'on y amène d'Europe dépérissent à vue d'œil, & meurent au bout de deux ans, sans qu'on en ait pû découvrir la cause.

Le Pérou est fort sujet aux tremblemens de terre qui y ont fait de très-grands désordres. Il n'est pas fort peuplé à proportion de son étendue ; mais il est fort riche, à cause de ses mines d'or & d'argent, qui y sont en grand nombre & fort abondantes. On dit même que lorsque François Pizarro, le conquérant de ce pays, y arriva, les pots de cuisine étoient d'or, & les maisons couvertes de ce métal. Enfin l'or & l'argent y étoient si communs du tems des *Incas* ou *rois du Pérou*, qu'Atabalipa ou Atahualpa ayant été défait & pris par Pizarro à *Caxamalca*, offrit pour sa rançon autant d'or qu'il en pouvoit tenir dans une salle longue de 22. pieds, large de 17. & haute à proportion, jusqu'à la moitié de sa hauteur ; ce qui néanmoins n'empêcha pas que le cruel Pizarro ne le fit mourir contre la parole qu'il lui avoit donnée.

Ces *Incas* avoient aussi en or tous les animaux & toutes les plantes qu'on peut imaginer ; & lorsqu'ils faisoient construire des temples, ils y mettoient un très-grand nombre de statues d'or pur, avec une infinité de pierreries : ces beaux édifices furent pillés & démolis par les Espagnols, qui en retirèrent des sommes immenses. La mine de *Potosi* leur a aussi produit des trésors incroyables, jusques-là qu'on assure que le roi d'Espagne en a tiré en moins de 50. ans, pour son cinquième, plus de 111. millions de *pesans*, de 13. réales & un quart le pesant : c'est dans la montagne où se trouve cette riche mine, qu'en 1545. l'Espagnol *Villaruel*, par le moyen d'un Indien nommé *Gualpa*, découvrit plusieurs mines d'argent, entre lesquelles il y en a eu quatre de fort considérables que l'on a nommées la *Mine riche*, la *Mine de Diego Centeno*, la *Veine d'étain*, & la *Veine Mendiana* : elles sont exposées à l'Orient, & tendent du haut en bas. Outre l'or & l'argent que le pays fournit abon-

damment, il produit de la salcepareille, du quinquina, du baume, de la pierre d'azur, &c.

Il n'y a aucune riviere considérable dans le Pérou : mais on y voit de grandes montagnes qui le traversent du sud au nord, & qui passent pour les plus hautes du monde. Ces montagnes, qu'on appelle *Cordilleres*, *Andes* ou *Sierras Nevadas*, consistent dans une double chaîne, entre laquelle est une vallée large & continue, qui jouit d'un air tempéré, & qui est assez bien cultivée & remplie de bourgs & de villages, habités par des Espagnols & des Indiens. On y voit d'assez jolies maisons. Le pays est ouvert, sans bois & bien peuplé. Les maisons y sont bâties solidement & quelquefois de pierre : chaque village est orné d'une place faite en quarré long, & l'église est à un des côtés de la place.

On partage en deux, pour la qualité du pays, la double chaîne de montagnes des *Cordilleres*, qui s'étend depuis Panama au 9. degré de latitude septentrionale, jusqu'à l'extrémité du Chili au midi. L'air est extrêmement humide dans la partie septentrionale de cette chaîne, qui régné du nord au midi, depuis Panama jusqu'au Cap-Blanc vers le 4. degré de latitude méridionale, l'espace de 300. lieues, sur trente ou 40. de large du levant au couchant, entre les montagnes & la côte de la mer du Sud. Cette humidité y est causée, tant par les pluies abondantes qui tombent dans cette partie que par les épaisses forêts dont les montagnes sont couvertes. Les maisons dans cette partie sont posées sur des pieux, & couvertes de toits pour empêcher l'humidité. On trouve plus d'or dans cette partie que dans l'autre; mais l'air y est mal-sain.

L'autre partie, dans laquelle la ville de Lima est comprise, s'étend au sud de cette ville le long de la côte pendant l'espace de plus de 400. lieues sur 20. ou 30. de large,

entre les montagnes & la côte : il n'y a plus ni forêts ni pluies dans cette partie, ni par conséquent d'humidité. Les maisons, tant des Espagnols que des Indiens, sont assises à terre; & elles ont des plate-formes ou des terrasses au lieu de toit. Cette partie, que la pluie n'arrose jamais, devrait être naturellement stérile. Elle produit néanmoins, par l'industrie des habitans, toute sorte de grains & diverses especes de fruits. Le grand nombre de canaux qu'on a eu soin de détourner de toutes les rivières, ouvrage exécuté par les Indiens par l'ordre des Incas avant l'arrivée des Espagnols, y fertilisent les terres. Tous les champs sont cultivés par des esclaves Nègres, qu'on achete pour cela. On y voit sur-tout des forêts d'oliviers qu'on y a apportés d'Europe.

Le haut des montagnes des *Cordilleres* est désert & inhabité, à cause du froid extrême qui y régné. On remarque que les habitans des environs sont plus robustes & plus laborieux que ceux du bas pays & de la côte : ils ne sont pas encore entièrement civilisés; mais ils sont intelligens, traitables & industrieux.

On partage l'audience de Lima en 5. diocèses, qui forment autant de provinces, & qui contiennent 26. villes. Ces 5. diocèses sont ceux de *Lima*, *Truxillo*, *Guamanga*, *Cuzco* & *Arequipa*.

§. 1. Diocèse de Lima.

LIMA, ville capitale de l'audience de son nom & de l'Amérique méridionale Espagnole, fut fondée en 1535. par François Pizarro, qui la nomma *los Reyes* ou *la ville des Rois*, parce qu'il la fonda le jour de l'Epiphanie, ou, selon d'autres, parce que ce fut en l'honneur de Charles V. roi d'Espagne, & de Jeanne reine d'Espagne sa mere. Elle est située dans la vallée de *Rima*, d'où par corruption les Espagnols ont formé le nom de la ville & de

la riviere qui l'arrose, à 25. à 30. lieues à l'ouest des montagnes de la Cordillere, au 12. degré 2. m. de latitude méridionale, & au 59. 13. m. de longitude occidentale. Elle est à 2. lieues de la côte de la mer du Sud. L'air y est assez tempéré, & les chaleurs de l'été n'y sont pas étouffantes comme à Carthagene, qui est dans le même degré d'élevation de pole nord. Elle est de forme triangulaire, & environnée de murailles de brique flanquées de 34. bastions. Elle est partagée en 30. quartiers, en y comprenant un grand faubourg nommé *Saint-Lazare*, qui est de l'autre côté de la riviere de Lima, & qui est joint à la ville par un pont de 25. arches.

Les rues de Lima sont larges, tirées au cordeau, paralleles, percées & traversées de divers canaux qu'on a détournés de la riviere; mais les maisons sont basses & à un seul étage, à cause des fréquens tremblemens de terre qui y arrivent; & comme il y pleut rarement, les toits des maisons sont en plate forme: elles sont richement meublées. Le défaut de pluye y est réparé par d'abondantes rosées; en sorte qu'on y jouit toujours d'un air également tempéré. La douceur du climat, jointe à la fertilité du terrain, qui produit toute sorte de fruits de l'Europe & des Indes, y favorise la paresse naturelle des habitans, & leur penchant pour la volupté & pour une vie molle & oisive, sans en excepter, à ce qu'on ajoute, la plupart des ecclésiastiques, des religieux & des religieuses; en sorte que si le pays n'étoit pas sujet à de fréquens tremblemens de terre, ou infecté par divers insectes, on pourroit le comparer au paradis terrestre. En effet les vivres de toute espece y sont fort bons & en abondance; & cette ville est extrêmement riche & opulente par son commerce, étant l'entrepôt de toutes les marchandises du Pérou, & le centre du commerce entre l'Europe & l'Amérique

Méridionale. Les habitans ont beaucoup de talent pour le négoce; & les gentilshommes l'exercent en gros sans déroger, ce qui soutient plusieurs familles nobles. Aussi il n'y a pas de ville au monde où le luxe régne autant qu'à Lima. Les femmes sur-tout y sont richement parées de belles dentelles, des plus riches étoffes, & d'un grand nombre de joyaux, de pierres & de perles; & il y en a telle, dont la parure, quand elle est dans ses atours, monte à plus de 40. mille écus. Leur habillement est fort différent de celui des femmes d'Europe. Elles se piquent sur-tout d'avoir le pied fort petit, elles sont spirituelles, jolies & aimables.

Il y a trois sortes d'habitans à Lima. On y compte 16. à 18. mille blancs, Espagnols naturels ou d'origine; c'est-à-dire, Créoles; le tiers ou le quart de ces blancs est composé de la principale noblesse du Pérou, qui est naturellement polie, & qui vit avec beaucoup de splendeur & de magnificence. On compte parmi cette noblesse 45. comtes ou marquis; c'est ce qui fait qu'on y voit un très-grands nombre de carrosses & 5. à 6. mille chaises traînées par un seul mulet. Tous ces blancs vivent dans l'oïveté; ils croiroient se deshonnorer, s'ils s'occupaient aux arts libéraux ou mécaniques. Le second ordre est composé de Nègres & de Mulâtres qui exercent les arts mécaniques: ils y sont en plus grand nombre que les blancs. Les Indiens & les Mestices ou Métifs font la 3^e. classe des habitans: elle n'est pas si nombreuse que la première. On doit conclure de-là qu'il y a environ 50. à 60. mille habitans à Lima; sans compter les deux fauxbourgs de *Pi-ti-piti*, habités par les Indiens.

Les bourgeois de cette ville en ont la garde, n'y ayant point de garnison. Leur milice est composée de 35. compagnies de cent hommes chacune, sans les officiers; sçavoir, 14. compagnies d'Espagnols; 7.

prises du corps du commerce ; 8. d'Indiens natifs de Lima ; & 6. de Mulâtres ou de Noirs libres ; & de 10. compagnies de cavalerie de 50. maîtres chacune ; sçavoir, 6. de la ville , & 4. des maisons de la campagne ou des métairies des environs.

La principale rue qui va du levant au couchant , a près d'une lieue de longueur , & 8. carrosses peuvent y passer de front. Au milieu de la ville est située la place royale , ornée au milieu d'une magnifique fontaine : on y vend tout ce qui est nécessaire à la vie. Le côté oriental de cette place est occupé par la cathédrale & le palais de l'archevêque ; & celui du nord par le palais du viceroi. Les deux autres côtés sont ornés de portiques ; l'occidental est occupé par les maisons du chapitre , le palais de la justice , la prison & la sale d'armes ; enfin le méridional est rempli de boutiques de marchands.

La cathédrale de S. Jean l'Evangeliste , fut la première église bâtie à Lima par Pizarro , quand il fonda la ville ; elle fut érigée en évêché en 1541. & en archevêché en 1547. Cette église , nommée *la Major* , a 3. nefs magnifiques & 2. grandes tours : l'archevêque a 30. mille ducats de revenu. Le chapitre est composé de 5. dignités , qui ont chacune 7000. piastras de revenu , de 9. chanoines qui en ont chacun 5000. de 6. prébendiers qui en ont chacun 3000. de 6. demi-prébendiers & de 30. chapelains , qui en ont chacun 600. sans la musique & les enfans de chœur. Les 24. bourgeois ou collégiés du collège de S. Toribio sont obligés d'ailleurs de servir dans cette église qui est paroissiale ; & les sacremens y sont administrés par 4. curés & 2. vicaires.

On compte 7. autres paroisses à Lima , dont 2. ne sont que succursales , 26. communautés religieuses d'hommes , 12. de filles cloîtrées , & 4. autres qui ne le sont pas. Les églises y sont en général très-belles

& très-riches : l'or & l'argent y brillent de toutes parts ; mais le travail ne répond pas à la richesse de la matière. Les communautés religieuses sont la plupart très-nombreuses ; & on prétend que leur emplacement occupe le quart de la ville. Les communautés pour les hommes sont les Bénédictins de Notre-Dame de Monferrat , qui y ont un abbé régulier & dont la communauté est peu nombreuse ; 4. couvens de Dominicains ; 3. de Franciscains , dont le principal , qui est le plus beau de la ville , contient 700. tant religieux & frères que domestiques ; 3. d'Augustins qui contiennent plus de 500. religieux ; 3. de l'ordre de la Merci ; 6. de Jésuites , sçavoir , la maison professe , le noviciat , 2. collèges , la paroisse de *Cercado* qu'ils desservent , avec un collège pour les Indiens , & la maison des exercices spirituels ; une maison de l'Oratoire de S. Philippe de Neri , un couvent de religieux *Agonisans* , & un de Minimes. Les religieux de la Charité y desservent un hôpital , & les freres Bethlémites , ordre institué dans le Pérou , à la fin du dernier siècle , pour le service des hôpitaux , 2. autres. Il y a de plus 9. autres hôpitaux. Parmi les monastères de filles , on en compte 4. à 5. où on mène une vie très-régulière : ils sont habités en tout par 4000. religieuses. On comprend dans les maisons religieuses d'hommes les collèges que les Dominicains , les Franciscains , les Augustins & les religieux de la Merci , ont dans l'université de Lima.

Cette université fut fondée en 1545. par l'empereur Charles V. sous le titre de *saint Marc*. On y compte 180. docteurs dans les 4. facultés , sous l'autorité d'un recteur qu'on élit tous les ans , & environ 2000. écoliers ; mais on assure , qu'excepté les chicanes & les subtilités de la scholastique , les autres sciences y sont très-peu cultivées. Outre les 4. collèges réguliers dont on vient de parler , il y en a 3. de

royaux ; 1^o. celui de S. Philippe & de saint Marc ; 2^o. celui de S. Martin sous la direction des Jésuites, où il y a 80. boursiers ; 3^o. celui de san Toribio, pour l'entretien de 24. clercs ou boursiers qui servent à la cathédrale.

Le viceroi a un très-beau palais, & sa cour est vraiment royale : il n'a que 40. mille piastres de revenu fixe & ordinaire ; mais les revenus casuels & extraordinaires, montent à de très grandes sommes. Il nomme à plus de cent gouvernemens particuliers, & à tous les emplois triennaux, tant dans le civil que dans le militaire ; ce qui lui produit de grandes richesses. Il peut, à ce qu'on prétend, mettre sur pied cent mille hommes d'infanterie, & 20. mille de cavalerie. Il a dans son palais une chapelle royale desservie par 6. chapelains, un sacristain, & un chœur de musique. Lorsqu'il prend possession de la viceroyauté, il fait une entrée magnifique à Lima, & il y vit-en prince. Il a 2. compagnies pour la garde ; l'une de 160. maîtres ou cavaliers, & l'autre de 50. halbardiers à pied, tous Espagnols : il n'est que triennal ; mais il peut être continué plus long-tems. Il est absolu dans toute sorte d'affaires, & dispose de tout à son gré. Il est à la tête de tous les tribunaux, & préside entr'autres à l'audience royale ou parlement, composé de 8. auditeurs & d'un fiscal civil : il y a de plus une chambre pour le criminel, composée de 4. alcades & d'un fiscal criminel. Il y a aussi un fiscal protecteur des Indiens, & quelques autres officiers surnuméraires. La chambre des comptes de Lima est composée d'un régent ou président, de 5. maîtres des comptes, & 4. autres officiers.

Il y a plusieurs autres tribunaux dans cette ville : un des principaux est celui de l'Inquisition, établi en 1569. dont la juridiction s'étend dans toute l'Amérique Méridionale Espagnole. Le corps de ville

de Lima est composé de plusieurs régidors ou échevins, de 2. alcades & de quelques autres officiers, tirés de la principale noblesse de la ville. La plus belle promenade des environs est celle d'*Almeda*, composée de 5. allées d'orangers, & longue de 200. toises.

Tel étoit l'état florissant de cette ville, lorsqu'après avoir éprouvé des tremblemens de terre en 1619. 1678. & 1682. qui l'avoient fort endommagée, elle en essuya un terrible, qui en engloutit une grande partie le 28. d'Octobre de l'an 1746. La plupart des habitans eurent le bonheur de se sauver ; & il n'en périt que 5000.

La plupart de ceux de *Callao*, petite ville avec une bonne rade, située sur la côte à 2. lieues au couchant de Lima, dont elle est le port, périrent entièrement par ce même événement & par l'inondation de la mer qui l'abîma ; & du nombre de 4000. qu'il y avoit, à peine s'en sauva-t-il 200. en sorte qu'il n'est rien resté de cette ville, où les Jésuites avoient un collège, les Dominicains, les Cordeliers, les Augustins & les religieux de la Merci, des couvens, avec un hôpital servi par les religieux de la Charité. Les autres ports de la côte eurent le même sort que Callao : des volcans ou des montagnes voisines s'ouvrirent en même tems ; & il en sortit une si grande quantité d'eau, que tout le pays en fut inondé.

La vallée de Lima s'étend entre cette ville & celle de Callao. Cet intervalle est rempli de maisons de campagne & de fort beaux jardins, où on recueille beaucoup de fruits. On voit dans cette vallée les ruines d'une ancienne ville bâtie par les Incas, & d'un de leurs palais. Il y avoit autrefois un grand nombre d'Indiens à 5. lieues aux environs de Lima : ils sont réduits aujourd'hui à une douzaine de bourgades, où il ne reste que 2. caciques qui menent une vie fort pauvre.

Le

Le diocèse de Lima est fort étendu. Il est borné au nord par celui de Truxillo, au couchant par la mer du Sud, & au midi par le diocèse de Guamanga; mais les limites du côté du levant ne sont pas fixes, à cause que cette partie est habitée par diverses nations Indiennes, la plupart indépendantes ou mal soumises. On le partage en 15. gouvernemens particuliers, corrégimens ou petites provinces, qui, ainsi que les corrégimens du reste de l'audience & de celle de los Charcas, sont remplis de bourgs, de villages, de hameaux & de peuplades, habités par des Espagnols, des Métifs & des Indiens. Il y a des corrégimens, qui étant fort étendus, sont subdivisés en lieutenances ou départemens particuliers, composés de 3. ou 4. peuplades plus ou moins, & gouvernés par des subdélégués ou lieutenans des corrégidors ou gouverneurs, qui administrent la justice & la police dans leur district sous leur autorité. Quand ces peuplades sont un peu considérables, elles sont administrées pour le spirituel par un curé séculier ou régulier, suivant le droit que ceux de ces deux classes ont acquis sur la cure, dans le tems de la conquête & de la conversion des Indiens. Ces curés sont desservir les moindres peuplades par des seconds curés. Les 15. corrégimens ou gouvernemens particuliers du diocèse de Lima, sont les suivans.

1. *Cercado de Lima* : c'est le district de la ville de Lima, dont on a déjà parlé.

2. *Chanca* : il prend son nom d'une ville située à 16. lieues au nord ouest de Lima. On y compte 300. maisons, plusieurs familles Espagnoles de distinction, & quelques maisons religieuses. Les campagnes de ce corrégiment sont fertiles & arrosées par la rivière de Passa-mayo.

3. *Santa* : il prend son nom d'une ville située sur la côte à l'embouchure d'une rivière de son nom. C'est le corrégiment le

Tome IV.

plus septentrional du diocèse de Lima, & il confine avec le diocèse de Truxillo.

4. *Cama*, situé à 5. lieues au nord-est de Lima, est le chef-lieu d'un corrégiment qui s'étend pendant plus de 30. lieues, soit dans les premières branches des Cordillères des Andes, soit dans les vallées voisines, & on y nourrit beaucoup de troupeaux. On y jouit de 3. sortes de températures d'air : il est tempéré dans les plaines qui s'élèvent vers les montagnes; il fait chaud dans les vallées; & il règne un froid rigoureux sur le sommet des montagnes.

5. *Cagnúé*, chef lieu du corrégiment de son nom, qui commence à 6. lieues au sud de Lima, & qui s'étend à plus de 30. lieues le long de la côte. On y recueille beaucoup de froment & de maïs, & on y fait du sucre. Les Indiens du pays s'occupent beaucoup de la pêche.

6. *Pisco, Ica & Nasca*, sont 3. villes qui donnent leur nom à un 6^e. corrégiment, qui est le plus méridional du diocèse, & qui s'étend le long de la mer du Sud, dans l'espace de plus de 60. lieues du midi au nord. Le pays est entrecoupé de quelques déserts; & comme le terrain est sablonneux, les campagnes sont incultes, par-tout où il n'est pas arrosé par les rivières & les canaux. On y a planté néanmoins beaucoup de vignes, qui produisent des raisins par la seule humidité de la terre; il y a sur-tout de grands vignobles aux environs d'Ica, où on recueille beaucoup de vin, dont on fait aussi de l'eau-de-vie, & il y a des endroits plantés d'oliviers. Le pays arrosé est très fertile en froment & en maïs; & les Indiens pêchent beaucoup de poisson sur les côtes.

Pisco est située à un quart de lieue de la mer, & à environ 49. lieues au sud-est de Lima; il y a une bonne rade; & on y compte 300. familles, parmi lesquelles il y a peu de blancs. Les Jésuites y ont un collège; & il y a quelques autres maisons

A a a

religieuses. Les environs produisent de fort bon vin.

7. *Guarachi*. Ce corrégiment commence à 6. lieues au levant de Lima, & s'étend entre les 2. branches des Cordillères dans l'espace de plus de 40. lieues : il n'y a que les lieux bas qui soient peuplés & fertiles. On trouve quelques mines d'argent dans les montagnes.

8. *Guano*, ville très-considérable du temps des Incas, située à 50. lieues au nord-est de Lima, est la capitale d'un corrégiment, dont le climat est doux & tempéré : les campagnes y sont fertiles en grains & en fruits. Cette ville est fort déchue, & ne contient que 300. familles Espagnoles, sans les Indiens & les Nègres. Les Incas y avoient un magnifique palais ; & on y voyoit un temple du soleil avec ses vestales. Les Jésuites y ont un collège, & les Augustins un couvent. On compte 30000. Indiens tributaires dans le ressort de ce corrégiment.

9. *Tauyo*. Ce corrégiment commence à 25. lieues de Lima vers le sud-est. Il a plus de 35. lieues d'étendue dans sa plus grande longueur entre les deux Cordillères ; ce qui fait que le terrain en est inégal : mais il est fertile, & on y élève beaucoup de gros & de menu bétail.

10. *Caxa-Tambo* : sa juridiction commence à 40. lieues au nord de Lima. Sa plus grande étendue est de 20. lieues : il est en partie dans les montagnes. Le terroir en est fertile : il y a quelques mines d'argent & des manufactures de bayetes, exercées par les Indiens.

11. *Tarma*. C'est une des provinces les plus étendues du diocèse de Lima. Elle commence à 50. lieues au nord-est de cette ville, & confine au levant avec le pays habité par les Indiens indépendans ; nommés dans le pays *Maran-Cochas*, qui sont souvent en guerre avec les Espagnols. Les Indiens tributaires, qui y sont en grand

nombre, y ont établi des manufactures de grosses étoffes. Les lieux bas, où l'air est tempéré, sont fertiles : on élève beaucoup de bestiaux dans les hauts, où il y a de riches mines d'argent.

12. *Xuxa* ou *Jauxa*. Sa juridiction commence à 50. lieues au levant de Lima, & s'étend entre les deux chaînes des Cordillères dans de vastes plaines & de grandes vallées. Il est traversé par une rivière de même nom, qui forme un des bras du Maragnon ou du fleuve des Amazones. Il y a un grand nombre de bourgades habitées par des Espagnols, des Métifs & des Indiens : le terroir en est fertile ; on y trouve quelques mines d'argent ; & le pays est commerçant. Il confine au levant avec le pays des Indiens sauvages, où les Français ont établi des missions.

13. *Conchucos*. Ce corrégiment commence à 50. lieues au nord-est de Lima, & s'étend dans les montagnes des Cordillères ; ce qui fait que le terrain y est inégal. Le pays abonde néanmoins en grains, en fruits & en bestiaux.

14. *Guaylas* : il s'étend du même côté que le précédent, à plus de 60. lieues de Lima, dans le centre des montagnes, & son terrain a les mêmes propriétés que le précédent. Sa juridiction est assez étendue.

15. *Guamalies*. Sa juridiction a plus de 50. lieues d'étendue dans le centre des Cordillères. Elle commence à cent lieues de Lima, vers le nord-est : comme l'air y est plus froid que chaud, le pays est peu fertile. Les Indiens s'y appliquent à diverses manufactures.

§. 2. Diocèse de Truxillo.

Ce diocèse occupe la partie la plus septentrionale de l'audience de Lima. Il confine au nord avec celle de *Quiro*, & comprend le gouvernement de *Jaén de Bracamoros* qui dépend de cette dernière audience. Il est borné au levant & au midi.

par le diocèse de Lima, & au couchant par la mer du Sud

TRUXILLO, la capitale, est située à demi lieue de la côte au 8. degré 6. m. de latitude méridionale, & à environ cent lieues au nord-ouest de Lima, dans un terrain sablonneux & la vallée de *Chimo*, qui est fort vaste, & où on voit les ruines de plusieurs palais des Incas. Une petite rivière qui y passe se partage en divers canaux pour arroser les jardins des habitans, & la ville est environnée de quelques côtes pierreux. François Pizarro la fonda en 1535. elle est grande & une des plus considérables du Pérou, riche, marchande, bien peuplée, en bon air, & dans un terrain fertile; mais les maisons en sont basses, à cause des tremblemens de terre auxquels elle est sujette. Les habitans sont affables, officieux & civils: ils sont mêlés d'Espagnols, parmi lesquels il y a des familles distinguées, & des gens de toute race. Ceste ville fut érigée en évêché sous la métropole de Lima en 1611. sa cathédrale a un chapitre composé de 3. dignités, 4. chanoines & 2. prébendiers. Les Jésuites y ont un collège: il y a plusieurs autres maisons religieuses & 2. de filles. Les Espagnols ont aux environs plusieurs maisons de campagne, où la vigne vient fort bien. On y recueille toute sorte de fruits; & il y a sur-tout beaucoup de cannes de sucre. Le diocèse de Truxillo est partagé en 7. corrégimens ou gouvernemens particuliers qui suivent.

1. *Truxillo*, qui a pour capitale ceste ville, laquelle a, à 2. lieues vers le nord, *Guanchaco*, sur la côte, où il y a une baie ouverte, qui lui sert de port pour son commerce maritime. On compte 5000. Indiens tributaires, qui dépendent de ce corrégiment.

2. *Sagna*. Ce corrégiment s'étend au nord de celui de Truxillo.

3. *Piura*. Ce corrégiment est fort étendu

& comprend toute la partie septentrionale du diocèse de Truxillo le long de la mer du Sud. Il est séparé au midi le long de ceste côte, de celui de Sagna, par un désert aride & sablonneux fort étendu. La ville de *Piura*, qui lui donne son nom, fut d'abord nommée *S. Michel de Piura*, & fondée en 1531. par François Pizarro: ce fut la première peuplade des Espagnols au Pérou. Elle est située à 8. lieues de la côte de la mer du Sud, sur un terrain élevé & sablonneux, sur une rivière de son nom, au 5. degré 11. m. de latitude australe. Ses maisons sont basses & bâties de briques crues ou de roseaux. On y compte 15000. habitans Espagnols, Métifs, Indiens ou Mulâtres; L'air y est chaud & sec; mais sain; car il y pleut fort rarement. Il y a un hôpital desservi par les Bethlémites, & beaucoup de pâturages aux environs.

Le bourg de *Tumbex* est le chef-lieu d'une lieutenance de ce corrégiment. Il est situé sur la côte, & éloigné de 264. lieues au nord de Lima. C'est le premier lieu du Pérou où les Espagnols aborderent en 1526. sous la conduite de François Pizarro. On trouve peu de lieux habités entre ce bourg & la ville de Lima, & seulement le long des rivières, d'où on a tiré des canaux pour arroser les terres & les rendre fertiles. Le reste du pays est couvert d'un sable mouvant; & on n'y trouve n'y eau, ni animaux sauvages, ni reptiles. Les vivres sont néanmoins en abondance dans les lieux habités.

Payta est une autre ville maritime du corrégiment de *Piura*: elle est située au 5. degré 5. m. de latitude méridionale, à 120. lieues au nord-ouest de *Piura*, sur une baie fort poissonneuse. Il y a un bon port où débarquent les vicerois du Pérou, lorsqu'ils vont prendre possession de leur viceroiauté, & qui est l'entrepôt entre l'Amérique Septentrionale & la Méridionale. La

ville ne consiste que dans une rue & 172. maisons habitées par des Espagnols, des Métifs, des Mulâtres ou des Nègres, bâties de cannes, & couvertes de paille, à un seul étage. Le terrain en est aride & sablonneux; & comme il n'y a pas de rivières, & qu'il n'y pleut jamais, les habitans sont obligés. de se fournir de l'eau à 4. lieues loin au village de Colan, situé sur la rivière de la Chira. L'amiral Anson pilla & saccagea cette ville en 1741.

4. *Caxamarca* : ce corrégiment s'étend fort loin entre les deux chaînes des Cordillères, au levant de celui de Truxillo. Il est fertile & abonde en haras. Les Indiens s'occupent à la fabrication des toiles; & il y a quelques mines d'argent.

5. *Chachapoyal* est un corrégiment situé au levant du précédent, & de la chaîne orientale des Cordillères : comme le terrain en est fort bas, la chaleur y est extrême. La partie orientale de ce corrégiment est déserte.

6. *Llulla & Chillaos* donnent le titre à un corrégiment, qui s'étend au midi du précédent, & au levant de la Cordillère orientale. Il est borné au levant par la rivière de *Moyobamba*, qui se jette dans la Maranhon, & contribue à le former. Comme le terrain en est bas, le climat y est chaud & humide, & le pays est rempli de forêts. On y cultive beaucoup de tabac, & on y recueille entr'autres des amandes connues sous le nom des *Andes*.

7. *Patás* ou *Caxamarquilla*, est le 7. corrégiment du diocèse de Truxillo. Il s'étend au sud-est de cette ville des deux côtés du fleuve de Maranhon. Il y a plusieurs mines d'or.

§ 3. Diocèse de Guamanga.

Il s'étend au sud-est de celui de Lima, & est borné au levant par celui de Cuzco; au midi par celui d'Aréquipa, & au couchant par la côte de la mer du Sud.

GUAMANGA, la capitale, est située dans les terres environ à 60. lieues au sud-est de Lima, à autant au nord-ouest de Cuzco, à 40. de la côte de la mer du Sud, & à 18. de la Cordillère, au pied d'une haute montagne. François Pizarro la fonda en 1539. dans un lieu où il y avoit un village Indien de même nom, pour faciliter le commerce entre Lima & Cuzco, & lui donna le nom de *S. Jean de la Viejoire*. Elle s'étend sur le penchant de quelques collines, qui renferment une plaine exposée au levant, & traversée par une rivière : mais la ville manque d'eau par sa situation; & les habitans n'ont pour cela que la ressource de quelques petites fontaines. On y compte environ 10. mille communians, parmi lesquels il y a une vingtaine de familles nobles Espagnoles, dont les maisons, bâties de pierre & couvertes de tuiles, sont hautes, vastes & accompagnées de grands jardins, difficiles à entretenir, à cause de la disette d'eau. La ville est environnée de grands faubourgs habités par des Indiens; ce qui lui donne beaucoup d'étendue. Les maisons de ces derniers sont basses; mais bâties de pierre.

La principale église de Guamanga, érigée en évêché en 1611. est bien ornée. Son chapitre consiste en 4. dignités, 2. chanoines & 2. prébendiers. L'église du séminaire sert de paroisse pour les Espagnols. Les Indiens y ont 2. paroisses & 4. succursales. Outre le collège des Jésuites, il y a 4. autres maisons religieuses d'hommes, 2. de filles, & un hôpital de S. Jean de Dieu. Il y a aussi une université de fondation royale, avec des professeurs de théologie, de droit & de philosophie.

Le diocèse de Guamanga abonde en mines d'or, d'argent, d'argent-vif, de cuivre, de fer, de soufre & d'aimant. On y compte 30000. Indiens tributaires, qui sont d'une moyenne taille, de couleur basanée, & communément paresseux. Il est

partagé en 9. corrégimens ou gouvernemens particuliers, qui suivent.

1. *Guamanga*, qui a cette ville pour capitale, & s'étend aux environs. L'air y est assez sain & assez tempéré; & le pays est fertile & abondant en pâturages. On y voit le bourg d'*Anco*, qui a titre de bailliage, & qui est situé à 3. lieues de Guamanga.

2. *Guanta*. Il est situé vers le nord-est de Guamanga, & commence à 5. lieues de cette ville. Il a 25. à 30. lieues d'étendue: l'air y est bon & le terroir abondant. Il y a des mines d'argent, aujourd'hui fort déchues.

3. *Vilcas-Guaman*. Il commence à 7. lieues au sud-est de Guamanga, & a plus de 30. lieues d'étendue. L'air y est tempéré & le terroir fertile. Le bourg, qui donne le nom à ce corrégiment, avoit une fameuse forteresse des anciens Indiens; il y en avoit une autre auprès du village de *Cantari*.

4. *Andaguaylar*: il est fort peuplé, & s'étend au levant de Guamanga, entre 2. rameaux des Cordilleres, dans l'espace de 25. lieues.

5. *Guanca-Bélica* est une petite ville de cent familles, qui donne son nom à un corrégiment, où on trouve des mines abondantes de vif-argent, qui sont les seules qu'on employe dans les mines d'argent du Pérou, & que les rois d'Espagne se sont appropriées. Ce corrégiment commence à 30. lieues au nord de Guamanga: le terrain en est ingrat & ne produit rien.

6. *Angaraes*. Il s'étend à 25. lieues au sud-est de Guamanga. L'air y est bon & le terroir fertile.

7. *Castro-Virreyna*. Il a plus de 30. lieues d'étendue au couchant de Guamanga. Une partie du terroir est fertile; l'autre est pleine de bruyeres où on trouve ces moutons sauvages, que les Espagnols appellent *Vicognas*, qui fournissent la laine de *Vigogne*.

8. *Parina-Cocha*. Il commence à 25.

lieues au midi de Guamanga & à 25. lieues d'étendue. Il y a plusieurs mines d'or & d'argent fort abondantes.

9. *Lucanas*. Il est situé à 30. lieues de Guamanga, vers le sud-ouest: sa principale richesse consiste en mines d'argent fort abondantes.

§. 4. *Diocèse de Cuzco.*

Il est borné au nord par celui de Lima; au couchant par celui de Guamanga; au midi par celui d'Aréquipa, & il a au levant le pays habité par les Indiens Indépendans.

Cuzco, sa capitale, est la plus ancienne du Pérou; & elle a été fondée par le premier des Incas, qui y établit sa cour. Elle est située vers le 13. degré 30. m. de latitude méridionale, à 120. lieues de Lima vers le sud-est, & à cent de la côte la mer du Sud, sur une petite riviere, dans un terrain inégal, & sur le penchant de plusieurs collines. Du tems des Incas, on y admiroit la somptuosité de son temple dédié au soleil, le plus beau, le plus riche & le plus célèbre du Pérou: le couvent des Dominicains est bâti de ses ruines. On admire aussi à Cuzco la magnificence du palais impérial & la forteresse que les Incas y avoient fait construire pour leur sûreté. Cette forteresse, qui est aujourd'hui ruinée, étoit bâtie de pierres de taille d'une grandeur énorme, & d'une très-bonne maçonnerie. François Pizarro entra dans cette ville au mois d'Octobre de l'an 1534. en prit possession au nom de l'empereur Charles V. & en soutint le siège contre l'Inca *Manco*.

Cuzco est à-peu-près de la grandeur de Lima; la plupart de ses maisons sont bâties de pierre, couvertes de tuile rouge, fort ornées & fort commodes. On y comptoit en 1716. 30000. communiens, dont les trois quarts étoient Indiens. On y compte aujourd'hui 15. à 16000. tant

Espagnols naturels ou Créoles, qu'Indiens, fans compter les étrangers que le commerce y attire. La cathédrale de l'Assomption, qui fut érigée en 1533. & qui fut ensuite fournie à la métropole de Lima, est d'une fort belle architecture : mais elle est un peu plus petite que celle de Lima. Le chapitre est composé de 5. dignitaires, 4. chanoines & deux prébendiers. Il y a dans cette église une paroisse desservie par 3. curés, un pour les Indiens, & les deux autres pour les Espagnols. Il y a de plus 8. autres paroisses, dont 2. sont en dehors.

La ville est divisée en deux parties; au milieu est une belle & vaste place. L'université, qui y a été établie, consiste en 3. collèges : le principal est celui de *S. Antoine*, où on enseigne les humanités, la philosophie & la théologie aux séminaristes qui assistent au service de la cathédrale. Le 2. nommé *S. Bernard*, est gouverné par les Jésuites, qui enseignent les humanités aux Espagnols; & le 3. dirigé aussi par les Jésuites, est destiné pour l'instruction des fils des caciques, ou de la noblesse Indienne, qui est moins nombreuse dans la ville, qu'elle ne l'étoit du temps des Incas. L'église du grand collège des Jésuites est magnifique; & toutes les autres sont très-riches. On compte à Cuzco 4. autres maisons religieuses d'hommes & 4. de filles : il y a aussi deux hôpitaux, dont l'un est gouverné par les religieux de la Charité, & l'autre, qui est pour les Indiens, par les freres Bethlémites.

Le diocèse de Cuzco est partagé en 14. corrégimens ou gouvernemens particuliers qui suivent.

1. Celui de *Cuzco* s'étend à 2. lieues aux environs de la ville, où il y a plusieurs vallées abondantes en grains & en fruits : les Espagnols y ont de très beaux jardins & de belles maisons de campagnes, & l'air y est très-pur.

2. *Quispicanchi*. Il s'étend au midi de

Cuzco, & a 25. lieues d'étendue du levant au couchant. Une partie de ce corrégiment confine avec le pays occupé par les Indiens indépendans. On y recueille beaucoup de *Coca*, herbe si estimée au Pérou.

3. *Avancay*. Il a plus de 30. lieues d'étendue au nord de Cuzco : il y a beaucoup de cannes de sucre.

4. *Paucartambo*. Il commence à 8. lieues au levant de Cuzco, & est fort étendu.

5. *Calcaylares*. Il est situé entre le corrégiment de Cuzco au couchant, & le précédent au levant, & est fort étendu. La douceur du climat y rend les terres très-fertiles; & on y fait beaucoup de sucre.

6. *Chilques & Masqués*, s'étend à plus de 30. lieues au sud ouest de Cuzco. Il est fertile, & a beaucoup de pâturages.

7. *Cotabamba*, il s'étend à plus de 30. lieues au sud-ouest du précédent, entre les rivières d'Arancay & d'Apurimac. Il y a beaucoup de mines d'or & d'argent, aujourd'hui moins abondantes qu'elles ne l'étoient autrefois.

8. *Canas, Canches* ou *Tima*. Il commence à 20. lieues au midi de Cuzco, & à 20. lieues d'étendue du midi au nord, & autant du levant au couchant. La Cordillère le divise en partie haute, qu'on appelle *Canas*, & en basse nommée *Canches*. La première abonde en pâturages. On y élève tous les ans 25. à 30000. mules; & il y a une célèbre mine d'argent; l'autre est plus fertile.

9. *Aymaraes*. Il commence à 50. lieues au midi de Cuzco, & a 36. lieues d'étendue. Le pays est fertile & renferme des mines d'or & d'argent.

10. *Cbumbi-Vilcas* : il s'étend dans l'espace de 36. lieues, à plus de 50. lieues au couchant de Cuzco : il est fertile en grains & en pâturages; & il y a quelques mines d'or & d'argent.

11. *Lampa*. C'est la principale des provinces comprises sous le nom de *Collao* :

elle commence à 36. lieues au sud de Cuzco. Le climat, mêlé de plaines & de collines, est froid; mais il y a de bonnes mines d'argent.

12. *Carabaya* : il s'étend à 75. lieues au sud-est de Cuzco, à environ 65. lieues d'étendue, & est séparé par une rivière, qui charie beaucoup d'or parmi le sable, du pays des Indiens indépendans, qui habitent les montagnes. Le pays est communément froid, mais fertile; & il abonde en mines d'or & d'argent.

13. *Afangaro & Asilo* : il commence à 64. lieues au sud de Cuzco : l'air y est froid & le terroir ne produit que des pâturages : il y a quelques mines d'argent assez négligées. Ce corrégiment est du ressort de l'audience de los Charcas.

14. *Apolo-Bamba*. Il comprend 7. villages d'Indiens nouvellement convertis par les Franciscains, situés à 75. lieues au sud-est de Cuzco, & bornés au levant par les missions des *Moxos* ou *Mojos* qui appartiennent aux Jésuites.

§. 5. Diocèse d'Aréquipa.

Il est borné au nord par les diocèses de Guamanga & de Cuzco; au levant & au midi par celui de la Plata; & au couchant par la côte de la mer du Sud.

ARÉQUIPA, sa capitale, est située dans la vallée de Quilca, à 20. lieues de la côte, au 16. degré 25. m. de latitude méridionale, & au 54. de longitude occidentale, dans un terrain uni; mais auprès d'un volcan qui a excité plusieurs fois, & entr'autres en 1725. des tremblemens de terre. François Pizarro la fonda d'abord en 1539. dans un village de ce nom, dont les habitans la transférèrent quelque tems après dans l'emplacement où elle est aujourd'hui, à cause qu'elle n'étoit pas dans une situation assez commode. C'est une des plus grandes villes du Pérou : elle est fort peuplée; & parmi 500. familles Espa-

gnoles qui l'habitent, il y en a un grand nombre de nobles. Elle est dans un climat si doux, que la campagne est émaillée de fleurs pendant toute l'année, & qu'on y jouit d'un printemps continu. Les canaux qu'on a tirés d'une rivière qui coule tout auprès, & qu'on a conduits dans toutes les rues de la ville, servent à y entretenir la propreté & à purifier l'air; aussi les habitans ne sont-ils pas sujets à aucune maladie fâcheuse. Les maisons sont de pierre, bâties commodément, & fort bien meublées. Cette ville est commerçante, par le moyen du port d'*Aranna*, situé sur la mer du Sud, qui n'en est qu'à 20. lieues.

Elle fut séparée en 1609. du diocèse de Cuzco, & érigée en évêché : le chapitre de la cathédrale est composé de 5. dignités & 5. chanoines; & les ecclésiastiques du séminaire sont employés à son service. Outre le collège des Jésuites & l'hôpital des religieux de S. Jean de Dieu, il y a 6. maisons religieuses d'hommes & 3. de filles. Le diocèse est partagé en 6. corrégimens.

1. Celui d'*Aréquipa* ne s'étend pas au-delà des villages des environs de cette ville.

2. Celui de *Camana* s'étend au couchant le long des côtes de la mer du Sud, où on rencontre plusieurs déserts, & au levant jusqu'aux montagnes de la Cordillere.

3. Celui de *Condesuyos d'Aréquipa* s'étend à 60. lieues au nord de cette ville, dans l'espace de plus de 30. lieues : il y a des mines d'or & d'argent; & on y trouve de la cochenille sauvage.

4. *Caylloma* est le nom d'une montagne & d'un bourg qui donnent le nom à ce corrégiment, situé à 36. lieues au nord-est d'Aréquipa, & célèbre par ses riches mines d'argent. Du reste le pays est froid & stérile pour la plus grande partie.

5. *Moquegua*. Ce corrégiment commence à 50. lieues au sud d'Aréquipa : il s'étend à 6. lieues des côtes de la mer du

Sud, & a 40. lieues d'étendue. Le bourg qui lui donne le nom est peuplé d'Espagnols. L'air y est doux; & on y recueille beaucoup de vin, dont on fait de l'eau-de-vie.

6. *Arica* est le 6^e. corrégiment du diocèse d'Aréquipa, dont il occupe la partie la plus méridionale le long de la côte de la mer du Sud. L'air y est chaud & mal-sain, & le terrain, pour la plûpart, stérile, excepté en ayi ou piment, dont on fait un grand commerce. Il y a des oliviers dont les olives sont grosses comme de petits-œufs de poule. *Arica*, ville capitale de ce corrégiment, située au 17. degré 26. m. de latitude, étoit assez considérable; mais ayant été détruite par un tremblement de terre, c'est n'est plus aujourd'hui qu'un village de 150. familles, la plûpart de Mulâtres, Nègres ou Indiens. Il y a un port de mer qui sert d'entrepôt pour tout l'or & l'argent qu'on tire du pays, & qu'on transporte de là à Lima, de Lima à Panama, & de Panama à Porto-Bello, où on l'embarque sur les galions. Les religieux de la Merci & les Cordeliers ont des couvens à Arica, dont les religieux de la Charité administrent l'hôpital.

II. AUDIENCE DE LOS CHARCAS.

Elle prend son nom des principaux Indiens qui habitoient le pays, lorsque les Espagnols en firent la conquête. Elle est bornée au nord par celle de Lima; au levant par le Brésil; au midi & en partie au couchant par le Chili, & dans le reste du couchant par la côte de la mer du Sud. Elle s'étend entre le 15. & le 35. degrés de latitude méridionale, & depuis le 33. jusqu'au 55. de longitude occidentale; on voit par-là qu'elle ne cède guères en grandeur à l'audience de Lima; mais il y a cette différence, qu'elle est beaucoup moins peuplée; qu'elle est entrecoupée de dé-

serts & de montagnes couvertes de bois épais & inaccessibles, & traversée par les hautes montagnes de la Cordillere, & par les vastes campagnes appellées *Pampas*, du nom des Indiens libres & errans, qui les occupent. Lorsque les Espagnols commencerent la conquête du pays, les Incas ou empereurs du Pérou n'avoient soumis à leur autorité qu'une partie des peuples Indiens qui l'habitent.

On divise cette audience en 5. gouvernemens ou capitaineries générales; sçavoir, de *Los Charcas*, de *Santa-Cruz de la Sierra*, de *Tucuman*, de *Paraguay*, & de *Buenos-aires*. Les gouverneurs qui les administrent sont indépendans & absolus dans les affaires politiques & militaires, & ne reconnoissent la supériorité du viceroy du Pérou, que dans certains cas; mais ce viceroy a droit de nommer par provision aux mêmes gouvernemens en cas de mort. Pour les affaires civiles & criminelles, ces 5. gouvernemens ressortissent à l'audience établie dans la ville de la Plata.

I. GOUVERNEMENT DE LOS CHARCAS.

Gonzalès Pizarro, frere de François, en commença la conquête en 1538. Il est partagé en deux diocèses qui sont ceux de *la Plata* & de *la Paz*.

§. 1. Diocèse de la Plata.

Il est partagé en 14. corrégimens ou gouvernemens particuliers qui suivent.

1. La *PLATA*. Cette ville doit sa fondation & son nom à François Pizarro, qui étant venu au secours de Gonzalès son frere contre *los Charcas*, la fonda en 1539. dans un bourg qui étoit le chef-lieu de ces peuples, & qu'ils nommoient *Chuquisaca*: les Espagnols la nommerent *Ciudad* ou *Cité de la Plata*, à cause des mines d'argent

d'argent qu'ils trouverent aux environs ; la *Plata* en Espagnol , signifiant *Argent* : mais elle est aujourd'hui beaucoup plus connue sous le nom de *Chuquisaca* que sous celui de la *Plata*. Elle est située dans une petite plaine environnée de montagnes, au 17. degré 35. m. de latitude méridionale, & au 45. de longitude occidentale , à 90. lieues de la côte de la mer du Sud. L'air y est tempéré toute l'année ; mais en hyver les pluies y sont abondantes , & presque toujours accompagnées de tonnerres & d'éclairs. Les maisons de la grande place & des environs , sont à un étage , sans le rez de chaussée : elles sont vastes & commodes , & accompagnées de jardins remplis d'arbres fruitiers d'Europe. L'eau , qui n'y est pas fort abondante , est distribuée dans la ville par des fontaines publiques. On compte 14000. habitans dans cette ville , tant Espagnols qu'Indiens.

La Plata fut érigée en évêché en 1551. & en archevêché en 1608. La cathédrale a 3. nefs , & est assez grande & richement ornée. Son chapitre est composé de 5. dignités & 13. chanoines. Il y a 2. curés , un pour les Espagnols , & l'autre pour les Indiens : ces derniers ont de plus la paroisse de S. Sebastien. Il y a une université , dont le recteur est toujours celui du collège des Jésuites. Les professeurs sont des prêtres séculiers ou des laïques : ils professent dans toutes les facultés , soit dans ce collège , nommé de S. Jean , soit dans celui du séminaire dirigé par un ecclésiastique nommé par l'archevêque. Il y a de plus 4. maisons religieuses d'hommes , & 2. de filles , qui sont vastes & ont de magnifiques églises ; avec un hôpital de religieux de la Charité , entretenu par le roi.

L'audience royale établie dans cette ville en 1559. en est le premier tribunal. Le gouverneur ou capitaine général de la province en est président : elle est composée de plus de 5. auditeurs en charge , & 2.

Tome IV.

urnuméraires , d'un fiscal & d'un second fiscal pour les Indiens. Les environs de cette ville sont remplis de maisons de campagne le long de la rivière de *Cabimayo* , qui en est à 2. lieues. Celle de *Pilco-mayo* , qui en est à 6. & sur laquelle il y a un beau pont , y fournit beaucoup de poisson : toutes les autres denrées y sont apportées des provinces voisines.

Le corrégiment de la Plata s'étend fort loin vers le couchant , & comprend la fameuse ville de *Potosi* , située au pied d'une montagne très célèbre par ses riches mines d'argent , découvertes en 1545. Elle est située à 20. lieues au sud-ouest de la Plata. La montagne a la figure d'un pain de sucre , & est difficile à monter. Elle a un quart de lieue de hauteur , & son pied une lieue de circonférence. Il y a une moindre montagne au pied de la grande ; & c'est au penchant de la première vers le sud , que commence la ville de *Potosi* : elle a 2. lieues de circuit ; & c'est la plus grande du Pérou. Elle contient 10. mille Espagnols ou Créoles qui y vivent dans le luxe , la mollesse & l'opulence ; 60000. Indiens , & autant d'étrangers que le travail des mines y attire. Il y a 5000. maisons , beaucoup d'églises & de maisons religieuses , avec un collège de Jésuites. Les trésors de ces églises & les richesses des particuliers , en or , en argent & en argenterie , sont immenses. L'air du pays est froid & sec , & le terrain de la montagne , de la ville & des environs , est également stérile , à 3. ou 4. lieues à la ronde. Il n'y croît ni grains , ni fruits , ni herbes ; & il n'y vient qu'une espèce de jonc que les habitans appellent *Ichu* ; ensorte que l'argent est l'unique denrée du pays ; néanmoins les vivres qu'on y apporte de toutes les provinces y abondent ; & c'est la ville la plus commerçante du Pérou après Lima. Une multitude d'ouvriers est employée aux mines ; & le roi d'Espagne oblige les paroisses

B b b

circonvoisines d'envoyer tous les ans un certain nombre d'Indiens pour ce travail; mais les mines ne sont plus aujourd'hui si abondantes qu'elles le furent d'abord. Il y a auprès de Potosi des eaux minérales chaudes.

2. *Tomina* est le second corrégiment du diocèse de la Plata. Il commence à 18. lieues au sud-ouest de cette ville, & confine au levant avec les *Chiriguans*, Indiens libres & belliqueux. Il a 40. lieues d'étendue, & est assez fertile.

3. *Porco* : il commence à 25. lieues de la Plata vers le couchant, & a 25. lieues d'étendue. L'air y est froid, & le terrain peu fertile. La montagne de *Porco* est célèbre par ses mines d'argent.

4. *Tarija* ou *Chichas* : ils commencent à 36. lieues au midi de la Plata, & en a 40. d'étendue. Il est séparé au levant des Indiens Idolâtres par le fleuve *Tiphany*, dont le sable est mêlé de beaucoup d'or. L'air y est chaud en partie, & froid en partie. Il y a des mines d'or & d'argent. Les Jésuites ont un collège & une seconde maison au bourg de *Tarija*, qui donne le nom à ce corrégiment.

5. *Lipes* : il a aussi 40. lieues d'étendue au sud-ouest de la Plata. L'air y est froid à cause des montagnes qu'il renferme; & il n'est fertile qu'en pâturages. Il y a des mines d'or & d'argent abondantes.

6. *Amparaes* : il s'étend au levant de la Plata, jusqu'aux frontières du gouvernement de Santa-Cruz de la Sierra. Le corrégidor de cette province a sous sa juridiction les Indiens de la Plata : on y recueille beaucoup d'orge, qui fait le principal commerce du pays.

7. *Oruro*, nommée aussi *San-Philippe de Austria*, ville capitale du corrégiment de ce nom, est située dans les montagnes à 40. lieues au nord-ouest de la Plata. Elle est grande, bien peuplée & fort commerçante, à cause des mines fort riches d'or

& d'argent qui sont dans le pays. Les Jésuites y ont un collège, & les Augustins un couvent. Du reste le pays est stérile; & il n'y a que des pâturages.

8. *Pilaya & Paspaya* : il commence à 50. lieues au midi de la Plata. Il y a plusieurs vallées fertiles : l'air y est bon, & on y recueille beaucoup de vin.

7. *Cochabamba*. Suivant M. d'Anville, ce corrégiment s'étend au nord-ouest de la Plata : don Antoine de Ulloa assure au contraire qu'il commence à 50. lieues (marines) au sud-est de cette ville, & que sa juridiction s'étend en certains endroits à plus de 40. lieues. La capitale, une des plus considérables du Pérou, est située dans une plaine fertile & délicieuse. L'air est bon dans tout le reste du pays, qu'on appelle *le Grenier du Pérou*. Il y a des mines d'argent en quelques endroits.

10. *Chayantas* : il commence à 50. lieues marines au nord-est de la Plata, & en a 40. d'étendue. La rivière *Grande* qui le traverse roule des grains & du sable d'or : il y a des mines d'or & d'argent ; les premières sont aujourd'hui négligées, les autres sont abondantes.

11. *Paria* est un corrégiment qui tire son nom d'un grand lac qu'il renferme ; il commence à 70. lieues de la Plata vers le nord-est, & a plus de 40. lieues d'étendue : l'air y est froid ; & il n'y a que des pâturages. On y fait un grand commerce de fromage : il y a quelques mines d'argent.

12. *Carangas* : il commence à 70. lieues marines au couchant de la Plata, & en a plus de 50. d'étendue, jusqu'aux déserts sablonneux des côtes de la mer du Sud. L'air y est froid, & le terrain ne produit que des pâturages avec de riches mines d'argent.

13. *Cicacica* est un bourg qui donne son nom à un corrégiment, situé au nord & à 90. lieues marines de la Plata. Il en a

plus de cent d'étendue, & la partie septentrionale dépend du diocèse de la Paz. Il fait chaud dans une partie de ce corrégiment; & on recueille dans cette partie beaucoup d'herbe qu'on appelle *Coca*, dont on fait un grand usage au Pérou. Le reste du pays est froid, & n'a que des pâturages: il y a quelques mines d'argent.

14. *Atacama* est un bourg situé à plus de 120. lieues marines au sud-ouest de la Plata. Il donne son nom à un corrégiment fort étendu le long des côtes de la mer du Sud, dans l'espace de plus de 150. lieues de 25. au degré, depuis l'extrémité méridionale de l'audience de Lima, jusqu'au nord du Chili. Une partie de ce pays est fertile, l'autre est remplie de déserts sablonneux & de montagnes stériles, où le froid est extrêmement vil. On pêche beaucoup de poisson sur la côte. Au levant de ce corrégiment, sont les peuples Indiens nommés *Chichas*, qui sont doux & affables, & qui fournissent aux Espagnols de fort bons minerais pour les mines de Porosi.

§. 2. *Diocèse de la Paz.*

Il est borné au nord & au couchant par l'audience de Lima; au midi par le diocèse de la Plata; & au levant par le pays occupé par les Indiens libres. Les Incas ou empereurs du Pérou en avoient fait la conquête; & il étoit connu sous le nom de *Chuquiabo*, & par corruption, de *Chuquiabo*, lorsque les Espagnols s'en rendirent maîtres. Les chefs de ces peuples étant brouillés, se firent la guerre: mais la paix ayant été rétablie parmi eux; la Gasca, un de ces chefs, fonda en 1548. une ville dans une vallée fertile & bien peuplée d'Indiens, nommée *les Pacacas*, & lui donna le nom de *Nuestra Señora de la Paz*, en mémoire de cet événement. Les montagnes dont le pays est rempli, y rendent l'air assez froid: elles sont couvertes de forêts, où il y a beaucoup de bêtes fau-

ves & féroces. Il fait chaud dans les lieux bas; & il y a entr'autres beaucoup de cannes de sucre. Il y a plusieurs mines d'or & d'argent, sur-tout dans la montagne d'*Illimani*, située à 14. lieues au levant de la Paz. Elle renferme de riches mines qu'on ne sçauroit exploiter, à cause de sa hauteur. Le diocèse de la Paz est partagé en 6. corrégimens qui suivent.

1. La *Paz*, ainsi nommé de la ville capitale du diocèse: elle est située sur un terrain inégal dans une des vallées de la Cordillere, arrosée par une rivière médiocre, qui charie des morceaux d'or dans le tems qu'elle s'enfle par les pluies. Elle est à 12. lieues des montagnes qui l'environnent, au 17. degré 20. m. de latitude méridionale, & au 31. de longitude occidentale, entre les deux villes de la Plata & d'*Aréquipa*, à 85. lieues au nord-ouest de la première, & à autant au sud-est de la seconde: elle est médiocrement grande. Elle fut distraite en 1608. du diocèse de la Plata, & érigée en évêché: la cathédrale a un chapitre composé de 3. dignités & 6. chanoines, & une paroisse desservie par 2. curés. Il y a 3. autres paroisses, un collège de Jésuites, 4. autres maisons religieuses d'hommes, 2. de filles, un hôpital desservi par les religieux de la *Charité*, & un séminaire où on élève les jeunes ecclésiastiques, & où on leur enseigne les sciences, ainsi qu'aux séculiers. Le corrégiment de la Paz ne renferme que la ban-lieue de cette ville,

2. *Ormasuyos*: il commence presqu'aux portes de la Paz, à 20. lieues d'étendue vers le nord-ouest, & est borné au couchant par le lac de *Titi-caca*: comme l'air y est plus froid que tempéré, il n'y a que des pâturages.

3. *Pacajes*: il s'étend au sud-ouest de la Paz: l'air & le terroir y sont comme dans le précédent; mais il y a de plus beaucoup de mines d'argent. Il y a aussi des

mines de talc blanc & transparent : on s'en sert au lieu de verre aux fenêtres des maisons & des églises, à-peu-près comme on employe dans la Nouvelle Espagne la pierre de Téci. Il y a enfin des carrières de marbre de toutes les couleurs, & une mine d'émeraudes.

4. *Laricaxas* est un corrégiment fort étendu : il est situé au nord de la Paz, & a 30. lieues d'étendue du midi au nord, où il est borné par la province de *Caramaya*, & 118. du levant au couchant. Il abonde en mines d'or excellent, puisqu'il est de 23. carats & 3. grains. On y voit entr'autres la fameuse montagne de *Sanenli*, d'où on a tiré des richesses immenses de ce métal ; mais la mine est aujourd'hui remplie d'eau, & on a tenté vainement de la saigner.

5. *Chiquito* : il commence à 20. lieues au couchant de la Paz, & a 28. lieues d'étendue du midi au nord, & plus de 40. du levant au couchant. L'air y est froid & le terrain stérile ; mais il abonde en pâturages. Il y a beaucoup de montagnes remplies de mines d'argent, autrefois fort abondantes, & aujourd'hui fort déchuës.

Cette province est du nombre de celles qu'on appelle de *Collao*. Elle confine au levant au fameux lac de *Titi-caca*, & lui donne aussi son nom. Ce lac est le plus grand qu'on connoisse dans l'Amérique Méridionale : il s'étend dans une espee d'ovale du nord-ouest au sud-est, & a 80. lieues marines, ou cent lieues communes de France de circuit, & de 70. à 80. brasses de profondeur. Dix à douze grandes rivières & plusieurs petites, se déchargent dans ce lac, dont l'eau n'est ni salée ni amère ; mais très-épaisse & fort dégoûtante. On y pêche une espee de poisson fort gros & fort bon, & une espee de petit fort mauvais.

Ce lac renferme plusieurs isles, entr'autres une fort grande, qui s'élevoit en for-

me de colline, & qu'un des Incas fit aplannir, pour y bâtir un temple consacré au soleil. Cette colline, qui s'appelloit *Titi-caca* ; c'est-à-dire, *Montagne de Plomb*, a donné son nom au lac. Le temple de cette isle étoit un des plus célèbres & des plus magnifiques du Pérou ; & ses murailles étoient incrustées de lames d'or & d'argent. On y conservoit d'ailleurs des richesses immenses, offertes par tous les peuples de l'empire. On croit que les Indiens jetterent toutes ces richesses dans le lac à l'approche des Espagnols, comme ils firent à Cuzco, où ils jetterent de grands trésors dans un lac voisin de cette ville. Le lac de *Titi-caca* se rétrécit vers le sud-est : il en sort un canal nommé *Désegadero* par les Espagnols, qui a cent aunes de large, & qui, après un cours de 60. lieues du nord-ouest au sud-est, forme le lac de *Paria*, qui se perd, à ce qu'on croit, par des conduits souterrains. C'est sur ce canal qu'est ce merveilleux pont de junc, qu'un Inca fit construire pour passer d'un bord à l'autre, & qu'on a soin d'entretenir. Ce pont singulier a 5. aunes de large, & n'est élevé au dessus de l'eau que d'une aune & demie.

6. Le corrégiment de *Paucar-colla* a la ville de *Puno* pour capitale, & il occupe la partie septentrionale du diocèse de la Paz : la terre n'y produit rien que d'abondans pâturages ; les montagnes du pays renferment de riches mines d'argent.

II. GOUVERNEMENT DE SANTA-CRUZ

DE LA SIERRA.

Les Espagnols ont donné le nom de *la Sierra* à ce gouvernement ou capitainerie générale, parce qu'elle est remplie de montagnes qu'ils appellent *Sierra*. Il est d'une très-vaste étendue : mais on n'en connoît pas les limites précises, sur-tout du côté du nord. On sçait seulement en général,

qu'il confine au levant avec le Brésil; au midi avec le Paraguay, & au couchant avec les diocèses de la Plata & de la Paz. Parmi les diverses rivières qui arrosent le pays, la principale, à laquelle on donne divers noms dans la suite de son cours, après avoir pris sa source vers le 18. degré de latitude méridionale, & le 50. de longitude occidentale, coule d'abord du nord-ouest au sud-est; & tournant ensuite du midi au nord, se jette dans le fleuve des Amazones, sous le nom de *Rio de Madero*, ou de rivière du Bois, à la droite de ce fleuve, vers le 3. degré de latitude septentrionale, & le 43. de longitude occidentale.

On voit dans la partie orientale de ce gouvernement, vers les frontières du Brésil, le lac *Xaraies*, qui a 50. lieues d'étendue du midi au nord, & 15. à 16. du levant au couchant, & au milieu duquel est l'île d'*Orejones*, qui est fort étendue. Plusieurs rivières se jettent dans ce lac; & celle de *Paraguay* en sort à sa rive méridionale vers le 18. degré 40. m. de latitude méridionale, & le 39. de longitude occidentale. On a trouvé vers l'an 1728. aux environs de ce lac, plusieurs mines d'or, d'argent, & même, à ce qu'on prétend, de diamans, que le roi de Portugal s'est appropriées, sous prétexte que le lac est une dépendance du Brésil.

Les Espagnols fondèrent d'abord en 1548. vers le 20. degré de latitude méridionale, & le 46. de longitude occidentale, une ville qu'ils nommèrent *Santa-Cruz de la Sierra*, ou de *Barança*, & qu'ils abandonnerent quelques années après, pour la transférer dans un lieu plus commode, situé à 70. lieues plus au nord, & à 90. lieues au levant de la Plata. Ils donnerent à la nouvelle ville le nom de *Nueva*, pour la distinguer de l'ancienne ou de la *Vieja*. La première, ou *SANTA-CRUZ DE LA SIERRA LA NUEVA*, est une

ville médiocrement grande & mal bâtie, qui n'a rien qui la rende digne du titre de *Cité*, dont elle est décorée. Elle est bâtie au pied d'une montagne, à l'extrémité d'une campagne ouverte, dont le terroir abonde en fruits fort estimés. Les maisons sont couvertes de feuilles de palmier. Il y a un évêché établi en 1605. Le chapitre de la cathédrale n'est composé que de 3. dignités, sans aucuns chanoines. Les Jésuites y ont une maison.

L'évêque fait sa résidence à *Misque-pocona*, ville presque déserte, située à environ 80. lieues au sud-ouest de *Santa-Cruz de la Sierra*. Elle est capitale d'une juridiction ou corrégiment qui a plus de 30. lieues d'étendue, & où il y a divers bourgs & villages bien peuplés d'Indiens, qui sont d'un naturel indolent & peu industrieux, & qui parlent diverses sortes de langues. *Misque-pocona* est située dans une vallée qui a plus de 8. lieues de circonférence, & où l'air est chaud. On y recueille des raisins: les bois & les montagnes fournissent du miel & de la cire, qui sont parties du commerce du pays.

Il y a peu d'Espagnols dans le gouvernement de *Santa-Cruz de la Sierra*, & la plupart des bourgs qu'on y voit, sont parties des missions du Paraguay. Les principales de ces missions sont celles des Indiens *Chiquitos*, qui s'étendent dans la partie orientale de ce vaste gouvernement, jusqu'au fleuve de *Paraguay* ou de la *Plata*. Ces peuples sont bienfaits & vaillans, & se défendent avec beaucoup de courage contre les Portugais de Brésil, qui font des incursions dans leur pays pour les faire esclaves: ils se servent de fusils, de sabres & de flèches empoisonnées. Leur langue est différente de celle des autres peuples du Paraguay; mais leurs usages sont semblables à ceux des autres Indiens. Les Jésuites, après avoir commencé leurs missions auprès de ces peuples, en avoient formé en

1732. 7. peuplades ou villages de 600. familles Chrétiennes chacun; & ils continuent leur mission avec succès.

Les *Chériguans* ou *Chériguanes*, autres peuples Indiens, habitent la partie méridionale du gouvernement de Santa-Cruz de la Sierra. Ils sont souvent en guerre contre les *Chiquitos*, & menent une vie fort licentieuse.

III. GOUVERNEMENT DE TUCUMAN.

Suivant M. d'Anville, dans sa carte de l'Amérique Méridionale, ce gouvernement s'étend depuis le 21. degré 30. m. de latitude méridionale, jusqu'au 35. & entre le 46. & le 53. de longitude occidentale : mais don Antoine de Ulloa ne lui donne pas une si grande étendue; & il le fait seulement de plus de 200. lieues d'étendue du midi au nord, & de plus de cent en quelques endroits du levant au couchant. Il est borné au nord par le diocèse de la Plata; au levant par le Paraguay & le gouvernement de Buenos-aires; au midi par le Chili, & au couchant par ce dernier royaume, & ensuite par le diocèse de la Plata : les peuples qui l'habitent, & qu'on appelloit *Tucma*, d'où les Espagnols ont fait le nom moderne, s'étoient soumis volontairement aux Incas du Pérou, lorsque ces mêmes Espagnols entrèrent dans le pays en 1549. & y fondèrent quelques villes.

Une grande partie de ce vaste pays contient des déserts inhabitables, sur-tout vers le midi, tant à cause des hautes montagnes qui l'occupent & du manque d'eau, que par les courses continuelles des Indiens sauvages; le terroir est néanmoins fertile par-tout où on peut conduire l'eau de rivières, dont les principales sont celles qu'on nomme *Rio-Vermejo*, ou *Rio-Grande*, *Rio-Salado*, & *Rio-Dolce*, ou *del Estero*, qui coulent du nord-ouest au sud-est, & dont les deux premières se jettent dans le

fleuve de Paraguay ou de la Plata : la 3^e. se perd dans des lagunes.

Les terres arrosées par ces rivières, & par les canaux qu'on en a tirés, produisent suffisamment des grains & des fruits pour la nourriture des habitans. On y trouve du miel sauvage & de la cire dans les bois; & on y recueille du sucre & du coton : mais la branche la plus considérable du commerce du pays consiste en mûles, dont on nourrit un grand nombre dans les vallées, où il y a des pâturages excellens. On n'y trouve aucunes mines d'or & d'argent.

Les Espagnols, trouvant les Indiens du pays d'un naturel doux & facile, y bâtirent d'abord 4. villes, & ensuite 2. autres avec une villote & plusieurs bourgades. Toutes ces villes sont petites & mal construites, à cause qu'il n'y a point de pierre dans le pays, & sans ordre ni symétrie : elles ont chacune leurs corrégidors, qui gouvernent les Indiens de leur district; mais le nombre de ces Indiens n'est pas grand. Ils alloient autrefois tout nus : ils s'habillent aujourd'hui, & sont plus civilisés. Leurs villages se touchent presque; mais ils sont peu considérables. Leurs maisons ou cabanes sont disposées en rond. Ils habitent principalement le long des rivières, où ils ont des troupeaux de brebis, qui fournissent beaucoup de laine, dont on fait diverses étoffes : ils y ont aussi des jardins & des vignobles; & ils recueillent beaucoup de cire, de miel, de coton & de pastel dans le pays situé entre les rivières de l'Estero & de Salado.

La première ville fondée par les Espagnols dans le Tucuman, est *Santi-Iago del Estero*, du nom d'une rivière qui y passe, & qui, par ses débordemens dans le tems des crues, fertilise le pays. Elle est située au 28. degré de latitude méridionale & au 47. 30. m. de longitude occidentale, à près de 200. lieues au midi de la Plata. Elle est dans un pays plat & environné de forêts,

où il y a des bêtes féroces & beaucoup de gibier. Elle n'a ni fossés ni murailles, & consiste en 300. maisons. L'air y est chaud & étouffant. Il y a 4. églises; sçavoir la paroisse & celles du collège & d'une 2^e. maison des Jésuites & des Récollets. L'inquisiteur de la foi dans la province y fait sa résidence.

La seconde ville du Tucuman est *San-Miguel*, située à 30. lieues au couchant de Sant-Iago; la 3^e. *Nuestra Señora de Talavera*, située à 50. lieues au nord de Sant-Iago, & la 4^e. *CORDOUB* de *Tucuman*, qui est à 80. lieues au midi de Sant-Iago, & qui est la plus grande de toutes. Elle est située dans un terrain marécageux; mais assez beau & assez fertile. Elle fut érigée en évêché en 1570. & non pas Sant-Iago de l'Estero ou San-Miguel, comme le dit l'abbé de Commanville, trompé par Baudrand. Le chapitre de la cathédrale est composé de 5. dignités sans aucuns autres chanoines. Il y a plusieurs maisons religieuses, & entr'autres un couvent de Franciscains réformés, ou de Récollets, qui en ont 5. autres dans le Tucuman, dans 2. desquels ils enseignent la jeunesse. Ces 6. couvens font une custodie dépendante de leur province du Pérou. Les Jésuites de la province de Paraguai ont 3. maisons à Cordoue, qui sont le collège, le noviciat & le séminaire.

Vers le levant de Cordoue, habitent les *Pampas*, peuples Indiens qui occupent aussi de vastes campagnes ou vallées qu'on appelle *Pampas* de leur nom, dans la partie occidentale du gouvernement de Buenos-aires. Ils sont errans & idolâtres, & vivent en paix avec les Indiens Chrétiens; mais il est difficile de les convertir au Christianisme; quoiqu'ils viennent souvent à Cordoue y vendre leurs denrées.

On voit enfin dans le Tucuman les 2. petites villes de la *Rioja* & de *Salsa*, qui ont chacune un collège de Jésuites. Le gou-

verneur de la province fait sa résidence dans cette dernière, située à 50. lieues au nord-est de Sant-Iago. On y compte 400. maisons & 2000. hommes capables de porter les armes, tant Espagnols ou Créoles, qu'esclaves Noirs ou Mulâtres.

IV. GOUVERNEMENT DE PARAGUAI.

La rivière de *Paraguai*, l'une des plus considérables de l'Amérique Méridionale, donne son nom à ce gouvernement. Elle le traverse du nord au midi depuis le 20. degré de latitude méridionale, jusqu'à son embouchure dans le fleuve de Parana, ou de Rio de la Plata, vers le 28. degré de la même latitude: on voit par là que ce gouvernement a environ 200. lieues communes de France d'étendue du midi au nord: il est plus étendu du levant au couchant, & s'étend, suivant M. d'Anville, depuis le 33. degré de latitude occidentale, jusqu'au quarante-neuf. Il est borné au nord par celui de Santa-Cruz de la Sierra, & par le Brésil; au levant par ce dernier pays; au midi par le gouvernement de Buenos-aires; & au couchant par celui de Tucuman.

Outre la rivière de Paraguai, le fleuve de Parana coule dans la partie orientale de ce gouvernement du nord-est au sud-ouest, & reçoit dans son cours, ainsi que le Paraguai, plusieurs autres rivières; en sorte que le pays est très-bien arrosé: on y voit d'ailleurs plusieurs lacs & étangs; ce qui contribue à le fertiliser.

Les Espagnols en firent la découverte en 1526. par l'embouchure du fleuve de Parana ou de Rio de la Plata; mais ils ne s'y établirent que 10. ans après. Ils y bâtirent deux villes & quelques villages, dont les habitans sont Espagnols, Métifs & Indiens en petit nombre: la plus considérable est de race mêlée. Les deux villes sont très-médiocres, & les villages à pro-

portion : les maisons sont séparées par des jardins & par des arbres, sans aucun ordre.

L'air du pays est généralement tempéré & humide : il y a néanmoins divers endroits plus froids que tempérés. Le terroir le long des rivières est fertile & abondant en toute sorte de denrées, tant du pays que de l'Europe; on y recueille sur-tout beaucoup de coton, dont on fait un grand commerce, & dont les Indiens fabriquent des toiles & autres étoffes qu'on transporte hors du pays; on y plante beaucoup de tabac, & on y fait quelque peu de sucre; mais la principale richesse du pays consiste dans une herbe qu'on appelle *Herbe de Paraguai*, qui ne croît que dans le pays, & dont il se fait un débit prodigieux pour toute l'Amérique Méridionale, où on en fait une boisson en guise de thé, qu'on appelle *Maté* : on dit cette boisson salutaire pour plusieurs sortes de maux.

Il y a des mines de fer dans ce pays : il y en a aussi d'or & d'argent dans les domaines que le roi d'Espagne y possède, sur-tout aux environs du lac Xaraies, dont on assure que les Portugais ont trouvé moyen de retirer tout le profit; on ajoute qu'il n'y en a pas dans le pays occupé par les missions du Paraguai, dont nous parlerons bien-tôt.

La ville de l'ASSOMPTION, capitale de ce gouvernement, fut fondée en 1536. par les Espagnols. Elle est située sur la rive orientale ou gauche de la rivière de Paraguai, au 25. degré 30. m. de latitude méridionale, & au 41. de longitude occidentale. On y compte 400. familles d'Espagnols ou de Créoles, & un plus grand nombre de Méïces & de Mulâtres. Elle fut érigée en évêché vers l'an 1620. sous la métropole de la Plata. Le chapitre de la cathédrale est composé de 4. dignités & 2. autres chanoines. C'est le lieu de la résidence du gouverneur de la province : les

Jésuites y ont un collège. Le territoire est abondant en fruits & en pâturages.

L'autre ville Espagnole du pays est *Villa-Ricca*, située à environ 40. lieues au nord-est de l'Assomption, sur une rivière qui se jette dans celle de Paraguai, à la gauche de cette rivière. Tous les curés de ces villes & des villages Espagnols du pays sont des Franciscains; excepté dans les missions Indiennes.

Le reste du Paraguai est habité par diverses nations Indiennes, dont la plupart vivent dans l'indépendance & dans l'idolâtrie. Il y a environ 150. ans que les Jésuites, établis dans le Paraguai, entreprirent de faire des missions chez les Indiens *Guaranies*, qui habitent principalement depuis la droite du fleuve de Parana au couchant, jusqu'aux frontières du Brésil au levant; & ils réussirent à en convertir un grand nombre au Christianisme : mais comme les Portugais, voisins de ces peuples, faisoient de fréquentes incursions dans leur pays pour les emmener esclaves & les faire servir pour les plantations de leurs colonies; les missionnaires voulant les mettre en lieu de sûreté & à l'abri de ces incursions, les transférèrent le long de la rivière de Paraguai au nombre de 12000. tant grands que petits; & ils en transférèrent le long de la même rivière, un pareil nombre du *Tapé*. Ces peuplades ont augmenté ensuite peu-à-peu par le soin des missionnaires; en sorte qu'en 1734. on comptoit 32. de ces bourgs ou peuplades composés de plus de 30. mille familles Indiennes rassemblées de divers endroits, tant dans le gouvernement du Paraguai proprement dit, que dans celui de Buenos-aires; & qu'on songeoit à en établir 3. nouveaux, sans compter les 7. peuplades de la nation des *Chiquitos*, & les 3. qu'on y alloit ajouter, dans le gouvernement de Santa-Cruz de la Sierra, dont on a déjà parlé; & celles du Tucuman, comprises

prises toutes sous le nom général de missions du Paraguay, qui ont le même gouvernement pour le spirituel & le temporel.

Les Jésuites du Paraguay & des pays voisins, qui forment une province de la Société au nombre de 300. & qui ont rassemblé toutes ces peuplades sous l'autorité & la souveraineté du roi d'Espagne, auquel elles payent un tribut, en ont seuls le gouvernement spirituel, & en sont les curés; & comme ces Indiens sont la plupart peu intelligens, les missionnaires ont soin aussi de leur temporel. Après les avoir instruits dans la religion Chrétienne, que ces peuples professent, à ce qu'on assure, avec beaucoup de zèle & de ferveur, ils leur ont appris tous les métiers nécessaires à la vie, & sur-tout l'agriculture; en sorte que tous ces Indiens vivent du travail de leurs mains & du commerce de l'herbe de Paraguay, & ne possèdent rien en particulier. Tout est mis en commun & distribué à un chacun suivant ses besoins. Outre le léger tribut qu'ils payent exactement au roi d'Espagne, ils le servent au premier ordre dans ses guerres, ou pour les travaux publics: mais ils n'ont aucun commerce avec les Espagnols, Métifs ou autres étrangers; ce que ce prince a bien voulu agréer, de crainte que ce commerce ne devînt nuisible & contagieux à ces néophytes, & n'altérât en eux l'esprit de probité, de simplicité & de droiture, & les autres vertus dont ils font profession. Le gouverneur de la province & l'évêque diocésain ont néanmoins la liberté de visiter seuls les bourgades des Indiens, quand ils le jugent à propos.

Chaque bourgade a son église: les églises sont bien ornées, & ne le cèdent en magnificence à aucune du Pérou: on y célèbre l'office divin avec beaucoup de pompe; & il y a un chœur de musique composé de chanteurs & d'instrumens de toute espece. Cette musique est employée aussi

Tome IV.

dans les processions publiques, sur-tout à celle du S. Sacrement, où assistent les officiers Indiens de chaque bourgade en habits de cérémonie, les milices ou corps de troupes, & le reste du peuple avec des flambeaux, dans un grand ordre & avec beaucoup de modestie. Ces processions sont accompagnées de danses; & il y a pour cela des habits particuliers fort riches.

Chaque village a un Jésuite pour curé, qui a un ou deux secondaires de la même société pour l'aider, suivant la grandeur & l'étendue du village. Ces deux ou trois Jésuites sont aidés par 6. jeunes enfans de chœur qu'ils ont élevés, qui forment une espece de clergé, & qui les assistent dans la célébration de l'office divin. La principale fonction des curés & de leurs vicaires, est de vaincre la paresse naturelle des Indiens, sur-tout des Guaranies, & de les engager à cultiver les terres. Le missionnaire assiste régulièrement à la boucherie publique, où il fait distribuer par rations la viande nécessaire pour chaque famille; & il a soin de visiter les malades pour leur procurer les soulagemens nécessaires. Le vicaire fait le catéchisme 5. jours de la semaine aux jeunes enfans des deux sexes, dont le nombre monte à plus de 2000. dans chaque village; & le Dimanche tous les habitans assistent au catéchisme.

C'est le provincial des Jésuites de la province de Paraguay qui nomme les curés à son gré. Les secondaires sont nommés par le supérieur général des missions, qui réside dans le bourg de *la Candelaria*, situé au centre de toutes les missions du Paraguay, à 7. ou 8. lieues au nord-est de *Villaricca*. Ce supérieur général a soin de visiter toutes les autres bourgades; il a sous lui deux vice-supérieurs dans celles qui sont situées dans le gouvernement de *Buenos-aires*. Le roi d'Espagne donne 300. piastras par an pour chaque curé & pour son secondaire, à ce supérieur, qui a soin de leur

C c c

fournir tous leurs besoins. Les missions des Indiens *Chiquitos* dans le gouvernement de Santa-Cruz de la Sierra, ont leur supérieur particulier; & comme ces peuples sont plus laborieux que les *Guaranies*, leurs curés ne sont pas si occupés à les exciter au travail, & ne sont pas entretenus par le roi. Ce sont les Indiens eux-mêmes qui en sont chargés, & qui cultivent pour cela tout ensemble une plantation affectée au curé.

Ces peuplades ou bourgs sont gouvernés comme les villes Espagnoles de l'Amérique, & chacun a un gouverneur élu par les Indiens même, & confirmé par le curé, & des corregidores qui nomment tous les ans des alcades pour rendre la justice. Tous ces officiers ont des habits de cérémonie différens de ceux qu'ils portent journellement. Il est défendu aux alcades d'infliger aucune peine sans l'avis du curé: la plus forte est le fouet. Chaque bourg a un arsenal où l'on garde toutes les armes, dont on arme les milices lorsqu'elles doivent marcher, soit contre les Indiens sauvages, soit contre les Portugais, ou enfin dans les jours de cérémonie; & ces milices font l'exercice le soir tous les jours de fête. Il y a une maison particulière destinée pour la fabrique de la poudre à canon, soit pour s'en servir quand il faut prendre les armes, soit pour les feux d'artifice avec lesquels on solemnise les fêtes de l'église. Tous les hommes capables de porter les armes forment diverses compagnies, commandées par des officiers pris parmi ceux d'entre les Indiens qui ont plus d'intelligence, & qui sont vêtus d'uniformes galonnés d'or & d'argent, avec la devise de leur canton.

Dans chaque village il y a des écoles publiques pour apprendre aux enfans à lire & à écrire: il y'en a aussi pour la danse & pour la musique; & on enseigne le latin à ceux à qui on remarque un génie propre pour apprendre cette langue. Dans la cour de la maison du curé, sont divers ateliers

pour apprendre toute sorte de métiers, comme de peintres, sculpteurs, doreurs, orfèvres, ferruriers, charpentiers, tisseurs, &c. ceux qui exercent ces professions, suivant leur goût, travaillent journellement dans ces ateliers pour tout le village, sous la direction du secondaire du curé.

Les maisons des Indiens sont bien disposées, commodes & bien meublées. La plupart ne sont bâties que de bauge; quelques-unes sont de brique crue, & quelques autres de pierre. Il y en a une de force dans chaque village pour y mettre les femmes de mauvaise vie, & peut servir de retraite aux femmes qui n'ont point de famille dans l'absence de leurs maris. Pour l'entretien de cette maison, & pour celui des vieillards, des orphelins & de ceux qui sont hors d'état de gagner leur vie, les habitans de chaque village sont obligés de cultiver deux jours de la semaine un terrain commun; & si le produit surpasse la dépense, l'excédent est appliqué à l'ornement des églises. Les curés ont des provisions de ferremens, d'étoffes & autres marchandises qu'ils fournissent aux Indiens en échange de la cire & des autres fruits du pays, qui sont vendus à l'étranger; & du produit on en achète d'autres marchandises pour les besoins des communautés; ce qui fait que les Indiens ne sont pas obligés de sortir de leurs cantons pour se procurer ces effets, & sont dispensés de passer chez d'autres peuples dont ils pourroient contracter les vices. Les Jésuites ont des commis à *Santa-Fé*, & à *Buenos-aires*, où ils font vendre les marchandises du Paraguay: ils emploient l'argent qu'ils en retirent en marchandises d'Europe, selon la quantité dont ces peuplades ont besoin, tant pour l'entretien des habitans, que pour l'ornement des églises, & pour ce qui est nécessaire aux curés qui les desservent, après avoir prélevé sur cet argent le tribut que cha-

que village & chaque Indien doivent payer au roi. Ces sommes sont envoyées aux caisses royales, sans autre décompte que ce qui revient aux curés pour leurs appointemens & pour les pensions des caciques. Les autres denrées du pays, & le bétail qu'on y nourrit, servent pour la nourriture des habitans; & tout ce qui leur est nécessaire leur est distribué avec un ordre admirable.

Ces habitations seroient le séjour de la félicité, si elles n'étoient souvent dépeuplées par les maladies contagieuses qui y régnent de tems en tems, sur-tout la petite vérole & les fièvres malignes; ce qui fait que les Indiens n'y multiplient pas à proportion de leur nombre, & du tems qu'ils y sont établis.

Tel est le récit que nous a donné des missions du Paraguay, don Antoine de Ulloa, qui assure en avoir été exactement informé à Quito durant le séjour qu'il y a fait en 1741. & les années suivantes; récit bien différent de ce que les ennemis de la Société, & en particulier les Protestans, en ont publié en divers écrits, où ils avancent qu'elle retire des richesses immenses d'un pays qui lui est entièrement soumis, & dont elle est comme la souveraine.

Les missions Indiennes du Paraguay s'étendent des deux côtés de cette rivière dans l'espace de plus de 150. lieues du midi au nord. Elles sont environnées de diverses autres nations Indiennes Sauvages & Idolâtres, dont quelques-unes leur font quelquefois la guerre; les autres vivent en paix avec elles. Les Jésuites vont de tems en tems faire des missions parmi ces dernières, & amènent dans les villages Chrétiens, ceux qui ont le bonheur de se convertir. Ces nations mènent une vie errante; & la plupart sont peu connues. Celle des *Guanos* habite à cent lieues de l'Assomption; plusieurs Mérits & quelques Espa-

gnols se sont réfugiés parmi ces peuples pour éviter le châtement de leurs crimes: ils mènent comme eux une vie licentieuse, ne cultivant pas la terre, & ne vivant que de la chasse.

Les *Chaco* occupent entr'autres à la droite de la rivière de Paraguay, un grand terrain arrosé par 3. ou 4. rivières assez considérables; mais la partie méridionale est déserte. Plusieurs nations Indiennes du Pérou se réfugièrent dans ce pays, lorsque les Espagnols en firent la conquête. Une autre nation fort nombreuse, qui habite en partie dans le Paraguay, est celle des *Chiriguans*, peuples féroces, auxquels les Jésuites, missionnaires chez les *Chiquitos*, ont tenté vainement de prêcher l'Evangile; & ils n'ont pu réussir qu'à établir une bourgade Chrétienne parmi eux.

V. GOUVERNEMENT.

DE BUENOS-AIRES.

Il contient les pays arrosés par le fleuve de Parana, depuis le 26. degré de latitude méridionale, jusqu'à son embouchure dans la mer du Nord, & au cap S. Antoine, situé à la droite de cette embouchure vers le 36. degré 30. m. de la même latitude; & depuis la côte orientale de la mer du Nord vers le 32. degré de longitude occidentale, jusqu'aux frontières du Tucuman au couchant, & le 46. degré de la même longitude.

Le fleuve de Parana coule dans cette province du nord-est au sud-ouest dans l'espace de 120. lieues communes de France, jusqu'à l'endroit où il reçoit la rivière de Paraguay; & après cette jonction, du nord au sud dans l'espace de près de 200. lieues jusqu'à son embouchure dans la mer; où il a environ 70. lieues de large, & qu'il forme plusieurs îles. Il a 400 à 300. lieues de large à mesure qu'il approche de cette embouchure. Il fut découvert en 1515.

Ccc ij

par Jean Dias de Solis, capitaine Espagnol, qui lui donna son nom. Ce capitaine ayant été tué par les Indiens, les Espagnols envoyèrent onze ans après, Sebastien Gaboto, qui entrant par l'embouchure du fleuve, découvrit une île qu'il nomma *S. Gabriel*; & ayant continué de naviger par le fleuve de Parana pendant deux cens lieues, il découvrit la riviere de Paraguaï qui s'y jette. Gaboto ayant reçu quelques lingots d'argent des Indiens du pays, qui les avoient apportés du Pérou, crut qu'ils les avoient tirés des environs du fleuve de Parana; ce qui fit qu'il lui donna le nom de *Rio de la Plata*; & ce nom, qui a prévalu sur celui de *Solis*, lui est resté. Comme ce fleuve se déborde dans certains tems de l'année, il contribue à la fertilité du pays.

Outre le fleuve de Parana, ce gouvernement est arrosé par plusieurs autres rivières, dont la principale est celle d'*Uruguai*: elle prend sa source vers le 26. degré 40. m. de latitude méridionale, & à son embouchure dans le Rio de la Plata, & à sa gauche, vers le 33. 40. m. de la même latitude. On appelle aussi la riviere d'*Uruguai* la *Riviere des Missions*, parce qu'il y a beaucoup de bourgades d'Indiens Chrétiens établis sur ses bords, depuis le 30. degré de latitude, en remontant vers sa source: il y a plusieurs autres missions établies sur le fleuve de Parana. Toutes ces missions, qui font partie de celles du Paraguaï, sont soumises pour le civil au gouverneur de la province de Buenos-aires, comme on l'a déjà remarqué.

Le gouvernement & le diocèse de Buenos-aires ont la même étendue; mais la partie orientale & la méridionale, à la droite de la riviere d'*Uruguai*, vers son embouchure dans le Rio de la Plata, appartient aujourd'hui aux Portugais du Brésil.

Les Espagnols ont plusieurs colonies

dans cette province, dont la capitale est BUENOS-AIRES, appelée la *Trinidad de Buenos-aires*. Elle est située sur la rive droite de l'embouchure du fleuve de Rio de la Plata, vers le 34. degré 35. m. de latitude méridionale, & le 42. de longitude occidentale, dans une plaine un peu élevée, environnée de plusieurs autres plaines fort vastes & toujours vertes. Don Pedro de Mendoza, qui en fut le premier gouverneur, en jeta les fondemens en 1535. & lui donna le nom qu'elle porte, parce que l'air y est meilleur que dans toutes les autres contrées de cette partie de l'Amérique. Elle fut achevée de construite en 1542. mais les Espagnols abandonnerent bientôt après cette colonie: ils la rétablirent en 1582. & elle a subsisté depuis comme elle est aujourd'hui.

Cette ville est longue & étroite & assez grande; & on y compte 3000. maisons habitées par des Espagnols ou des gens de race mêlée. Elle consiste en 10. rues, qui sont droites, longues & larges; mais qui n'étant pas pavées, sont fort sales, surtout dans le tems des pluies, qui y sont fréquentes. Les maisons sont bâties de brique, & presque toutes couvertes de tuiles: elles n'ont qu'un étage au-dessus du rez-de-chaussée, à cause des tremblemens de terre; elle sont accompagnées chacune d'un jardin, où on recueille plusieurs sortes de fruits. La grande place aboutit à une petite riviere qui traverse la ville, & qui se jette dans le fleuve de la Plata. Vis-à-vis est le fort ou la citadelle, où le gouverneur de la province fait sa résidence ordinaire, & où il y a une chapelle royale. Il y a une garnison de mille hommes de troupes réglées dans ce fort & dans les autres qui défendent la ville. Outre les Espagnols & les Créoles, il y a des Indiens qui l'habitent & qui sont affables & officieux.

Buenos-aires fut érigée en évêché en

1620. sous la métropole de la Plata. La cathédrale est bien bâtie : son chapitre ne consiste que dans 2. dignités & 2. chanoines. Cette église est la paroisse de la plupart des habitans : il y a une autre paroisse à l'extrémité de la ville, qui ne sert guères que pour les Indiens. Les Dominicains, les Franciscains & les religieux de la Merci, y ont des couvens, & les Jésuites un collège.

Cette ville a un port ; mais comme le fleuve de la Plata n'a pas assez de fond pour que les grands vaisseaux puissent y remonter, ils sont obligés de mouiller dans deux bayes qui sont à la côte du nord de l'embouchure de ce fleuve ; sçavoir, à la baye de *Maldonado*, qui est à 9. lieues du cap de Sainte-Marie, éloigné de 37. lieues de Buenos-aires : l'autre est la baye de *Monte-Video*, ainsi nommée d'une haute montagne qui en est voisine, à 20. lieues au couchant du cap Sainte-Marie. Le port de Buenos-aires fait que cette ville est fort commerçante : on y fait entr'autres un grand commerce de Nègres, de suifs, de cuirs & de bestiaux ; & on y embarque pour l'Espagne l'or & l'argent qu'on tire du Pérou & du Chili.

Le climat de cette ville est à-peu-près semblable à celui d'Espagne ; & on y trouve les mêmes saisons : les orages y sont fréquens en hyver ; & l'été la chaleur y est tempérée par des vents agréables qui soufflent depuis 8. ou 9. heures du matin. Elle est environnée de campagnes toujours vertes, si fertiles & si remplies de bestiaux, que les vivres y sont à vil prix ; excepté le vin & le bois qui y sont rares. Les chevaux & les bœufs abondoient tellement aux environs de Buenos-aires, qu'ils y étoient à donner ; mais ils commencent à devenir moins communs par le grand nombre que les Espagnols & les Portugais en ont tués pour en avoir les cuirs, qui sont une des principales branches du commerce du pays. Le gibier & les fruits de toute espèce y

abondent, ainsi que le poisson que la rivière fournit. Les environs de cette ville ne sont peuplés que de quelques Indiens errans ; & les villes & les villages les plus prochains en sont à 40. lieues.

Il n'y a que 3. autres villes Espagnoles dans le gouvernement de Buenos-aires. La principale, après la capitale, est *Santa Fé*, située sur la rive occidentale du fleuve de Parana, à 90. lieues au nord-ouest & au-dessus de Buenos-aires, à l'embouchure du *Salado* dans ce fleuve. Elle est petite, mal bâtie & sujette aux courses des Indiens sauvages qui l'ont souvent ruinée. C'est l'entrepôt pour le commerce de l'herbe du Paraguay, de cette province à Buenos-aires. Les Jésuites y ont un collège ; mais elle n'est pas épiscopale, quoi qu'en dise Hubner. Il y a un corrégidor qui est lieutenant du gouverneur de la province, & qui commande les habitans de la ville & de la campagne. Ils forment des compagnies de milice pour résister aux Indiens dans leurs incursions. Le pays où elle est située, est fertile, agréable & bien peuplé.

Les deux autres villes Espagnoles sont *Las Corrientes* & *Monte-Video*. La première est située au confluent de la rivière de Paraguay, avec le fleuve de Parana ou de la Plata, sur la rive méridionale ou à la gauche de ce fleuve, à cent lieues au nord de Santa-Fé : elle est petite & mal bâtie. Il y a un collège des Jésuites avec un corrégidor qui a la même autorité que celui de Santa-Fé. La ville de *Monte-Video*, bâtie depuis quelques années, est située sur la rive septentrionale ou à la gauche du fleuve de la Plata, à 40. lieues au levant de la ville de Buenos-aires, qui est de l'autre côté du fleuve en le descendant.

L'isle de *S. Gabriel* est située vers la rive septentrionale de l'embouchure de ce même fleuve, à environ 35. lieues au nord-ouest de *Monte-Video*. Les Portugais, maîtres de cette rive septentrionale, qui fait partie

de leur gouvernement de Brésil, & où ils ont leur colonie du S. Sacrement, s'étoient emparés de cette isle, voisine de cette colonie, & des forts que les Espagnols y avoient construits; mais ils les ont évacués, & les ont rendus à ces derniers par un traité conclu entre les rois d'Espagne & de Portugal; & le gouverneur de Buenos-aires en a fait prendre possession en 1751.

Outre les bourgades des Indiens Chrétiens, établies des deux côtés du fleuve de Parana & de la riviere d'Uruguai, qui font partie des missions du Paraguai soumises au gouverneur de Buenos-aires, dont on a déjà parlé, il y a plusieurs autres nations d'Indiens sauvages dans ce gouvernement; & celles qui sont établies aux environs de la ville de Santa Fé, sont continuellement en guerre, & font de fréquentes incursions & de grands ravages jusques dans le Tucuman. Ces nations mènent une vie errante. Celle des *Charruas* qui habitoit auparavant à la gauche de la riviere d'Uruguai, a changé de demeur, & est venue s'établir entre cette riviere & à sa droite, & le fleuve de Parana, où elle occupe un grand terrain. Cette nation est assez traitable; mais comme ces peuples sont livrés à l'oisiveté & à la fainéantise, ils refusent de se convertir au Christianisme, & d'écouter les missionnaires qui vont quelquefois dans leur pays, de crainte d'être assujettis au travail, ne cultivant pas les terres & ne vivant que de la chasse; mais ils sont en paix avec les bourgades des Indiens Chrétiens.

Les *Guagnagnas*, autre nation, qui habite les deux bords du fleuve de Parana en remontant vers sa source, au-dessus de ces mêmes bourgades, vit aussi en paix avec elles: les missionnaires prêchent cette nation, qui est plus traitable, avec plus de succès, parce qu'elle est laborieuse, qu'elle cultive ses terres, & qu'elle n'a pas de communication avec les fugitifs.

III. AUDIENCE DE CHILI.

Les Espagnols donnent le nom de *Chili* à la partie la plus méridionale de l'Amérique, qui s'étend au couchant le long de la côte de la mer du Sud, depuis le 26. degré 20. m. de latitude méridionale & le désert d'Atacames qui la sépare du Pérou, jusqu'au détroit de Magellan vers le 54. degré de la même latitude; & au levant depuis le cap S. Antoine, situé dans la mer du Nord vers le 36. degré 20. m. de latitude, jusqu'au même détroit; par où on peut juger de son étendue du midi au nord. Quant à la largeur du levant au couchant, elle s'étend dans la partie septentrionale depuis le même cap de S. Antoine, situé vers le 37. degré 30. m. de longitude occidentale, jusques vers le 58. dans son milieu depuis le 50. jusqu'au 60. degrés de la même latitude, & dans son extrémité méridionale vers le détroit de Magellan, depuis le 53. jusqu'au 60. Ce vaste pays est borné au nord par l'audience & le diocèse de la Plata; au levant d'abord par les gouvernements de Paraguai & de Buenos-aires, dont il est séparé par les plaines occupées par les *Pampas*, & ensuite par la mer du Nord; au midi par le détroit de Magellan, & au couchant par la mer du Sud.

Les Incas du Pérou avoient soumis à leur empire la partie septentrionale de ce pays, située au nord du 34. degré 30. m. de latitude le long de la mer du Sud, lorsque les Espagnols entreprirent d'en faire la conquête. Ils la commencèrent en 1536. mais l'ayant suspendue, le général Pedro de Valdivia la reprit en 1541. par ordre de François Pizarro, & conquirit entre autres la vallée de Chili, qui a donné son nom à tout le reste du pays. Il y fonda plusieurs villes; mais ayant trouvé plus de difficulté qu'il n'avoit cru, dans l'humeur belliqueuse

des Indiens qui lui résisterent avec force, il ne put soumettre à l'Espagne qu'une partie du pays; & c'est ce qui compose l'audience de Chili. Tout le reste, beaucoup plus étendu, est habité par les Indiens Indépendans; & c'est ce qui fait que nous diviserons cette vaste contrée en *Chili Espagnol* & en *Chili Indien*.

I. LE CHILI ESPAGNOL.

Le Chili Espagnol ou l'audience de Chili, est borné au nord par l'audience de los Charcas : il s'étend du nord au midi depuis *Copiapo*, situé vers le 27. degré de latitude méridionale, jusqu'à l'isle de Chiloe, au 44. degré de la même latitude; en sorte qu'il a plus de 400. lieues d'étendue du midi au nord le long de la côte de la mer du Sud qui le borne au couchant. Il est borné au levant par les montagnes de la Cordillere, & n'a que 30. lieues d'étendue du levant au couchant, entre ces montagnes & la côte de la mer du Sud; excepté du côté de Mendoza, où il s'étend fort loin au levant des mêmes montagnes jusqu'aux frontieres du gouvernement de Buenos-aires : il est borné au midi par le Chili Indien.

Ce pays est le meilleur de toute l'Amérique. Il est extrêmement fertile & abondant en grains, en vin, en fruits de toutes les especes, en gibier, en bétail & en pâturages : les chevaux & les mulets y ont fort multiplié, & valent mieux que ceux d'Espagne. Les côtes sont fort poissonneuses, & on y fabrique beaucoup de cordages & de cuirs, dont on fait un commerce avantageux avec le Pérou, ainsi que des autres denrées. Il est de plus abondant en mines de toute espece, sur-tout en mines d'or & de cuivre. On y trouve des turquoises & autres pierres précieuses, & des carrieres de marbre; & on n'y voit ni bêtes venimeuses ni serpens.

En revanche on trouve plusieurs volcans le long des montagnes des Cordilleres; & il y en a 10. à 12. des principaux, qui de tems en tems y causent des tremblemens de terre. Celui que le Chili éprouva à la fin de l'an 1730. fut un des plus terribles : il dura 27. jours, & renversa presque toutes les villes, les bourgs & les villages du pays. Une grande inondation qui suivit de près acheva de renverser la ville de la Conception, dont les murailles & quelques maisons avoient échappé aux secousses du tremblement de terre. On compte que plus des trois quarts des habitans du pays périrent par ces deux tristes événemens.

Le Chili est administré par un gouverneur ou capitaine général, qui n'est dépendant du viceroy de Lima qu'en certains cas, comme ceux de Paraguai & de Buenos-aires. Les Espagnols ne possèdent dans ce pays que 7. à 8. villes, & 5. à 6. gros bourgs. Il y avoit autrefois 2000. hommes de troupes réglées, tant de cavalerie que d'infanterie, entretenus pour la garnison de Valparaiso ou autres foris du pays; mais comme leur entretien coûtoit trop cher, on les a réduits à 500. hommes depuis le commencement de ce siècle.

Les Espagnols divisent la partie du Chili, qui leur est soumise, en gouvernemens particuliers & militaires; & en corrégimens.

§. I. Gouvernemens particuliers du Chili Espagnol.

Il y en a 4. qui suivent.

1. *Maestra de Campo*. Ce gouvernement comprend 6. forts construits sur la riviere de *Biobio*, qui coule du levant au couchant, & qui se jette dans la mer du Sud, à 5. lieues au midi de la baye de la Conception, pour arrêter les courses des Indiens libres qui habitent à la gauche de cette riviere. Chacun de ces forts a un com-

mandant avec une garnison de cavalerie & d'infanterie. Le Mestre de Camp, chargé de veiller à la garde de ces forts & de les visiter, réside dans celui d'Arauco, & est nommé par le président de l'audience de Sant-Iago. La ville d'*Arauco* est située sur la côte à 12. lieues au midi de la Conception : elle est défendue par une forteresse, & prend son nom des peuples *Araucos*, Indiens du voisinage, qui ont donné bien de l'exercice aux Espagnols jusques vers l'an 1690. qu'ils conclurent la paix.

2. *Val parayso*, bourgade, est le chef-lieu du second gouvernement militaire de l'audience de Chili. Elle est située sur la côte de la mer du Sud, au 33. degré 2. m. de latitude méridionale, à 25. lieues au nord-ouest de Sant-Iago, capitale du Chili, & est défendue par un château, où le gouverneur fait sa résidence. Elle est aujourd'hui considérable & fort peuplée de Blancs, de Mulâtres & de Métifs; mais dans un terrain fort inégal. Le commerce y attire beaucoup de monde en été, à cause que c'est par son port que se fait tout celui qui est établi entre le Pérou & le Chili : en hyver la plupart des habitans se retirent à Sant-Iago. Outre la paroisse il y a un couvent de Franciscains & un d'Augustins, tous deux peu considérables : il y a divers villages aux environs, & les campagnes sont pleines de métairies. Les vivres y sont à bon compte & la chasse y est fort abondante.

3. *Valdivia* : c'est une autre place maritime, située au 39. degré 40. m. de latitude, à 75. lieues au midi de la Conception, sur le bord d'une rivière, & à son embouchure dans la mer du Sud. Elle doit sa fondation & son nom à Pierre de *Valdivia*, capitaine Espagnol, qui fit la conquête du Chili. Elle a environ 2000. habitans Blancs ou Métifs, & de plus quelques Indiens armés qui habitent un village qui lui sert de fauxbourg. Les Jésuites y

ont une maison. Le gouverneur, qui commande les troupes de la garnison de la place & des forts qui défendent l'entrée de la rivière & du port, est nommé par le roi ; mais il est soumis au président du Chili. Le port de Valdivia est le meilleur & le plus fort de la côte de la mer du Sud, dont il est regardé comme la clé. C'est le lieu d'exil des blancs du Pérou & du Chili, qui ont commis quelque crime qui mérite les galères; & ils composent la garnison. Il pleut presque continuellement dans le pays pendant les 6. mois d'hyver.

4. L'isle de *Chiloé*, située sur la côte de la mer du Sud, fait un autre gouvernement militaire. Elle a environ 50. lieues d'étendue du midi au nord, entre le 41. degré 40. m. & le 43. 42. m. de latitude méridionale. Sa plus grande largeur du levant au couchant est de 7. lieues, & elle n'est séparée de la terre-ferme dans sa partie septentrionale, que par un trajet de 7. à 8. lieues : mais elle en est plus éloignée dans sa partie méridionale. Elle est environnée d'une quarantaine de petites isles. Elle produit toutes les choses nécessaires à la vie, excepté le vin. Le climat est assez froid : les Indiens de l'isle & des environs vont néanmoins presque tout nus. Le gouverneur fait sa résidence à *Chacao*, place fortifiée, située sur la côte orientale vers le nord de l'isle, où il commande à une garnison, & qui en est le principal port. *Calbuco*, autre ville de l'isle, plus considérable que *Chacao*, est bien peuplée d'Espagnols, de Métifs & d'Indiens Chétiens, & gouvernée par un corrégidor nommé par le président du Chili. Outre la paroisse & le collège des Jésuites, les Franciscains & les religieux de la Merci y ont des couvens. Entre cette isle & la côte du Chili, il y a une quarantaine de petites isles assez peu connues des navigateurs.

§. 2. *Corrégimens de l'audience de Chili.*

On en compte 11. qui sont ceux de *Sant-Iago*, *Rancagua*, *Colchagua*, *Chillan*, *Aconcagua*, *Melipilla*, *Quillora*, *Coquimbo*, *Copiapo*, *Mendoza* & *la Conception*. Leurs corrégidors sont nommés par le roi, excepté le 2. le 3. & le 7^e. qui sont à la nomination du président du Chili, lequel nomme aussi aux autres quand le corrégidor vient à mourir & qu'il n'a pas de survivancier : car ces charges ne sont que pour 5. ans ; & il n'y a que le roi qui puisse les conférer pour un plus long terme. Tous les habitans de ces corrégimens forment diverses compagnies de milice prête à servir au premier ordre. Il y a 9. de ces compagnies, tant de cavalerie que d'infanterie, faisant un corps de deux à trois mille hommes, qui sont du département de Valparayso.

1. *SANT-IAGO*. Cette ville, capitale de l'audience du Chili, est située dans la vallée de Mapocha, qui a 25. lieues d'étendue, dans le voisinage de celle de *Chilé* ou *Chili*, qui a donné le nom au pays, sur une rivière de même nom, à 20. lieues de Valparayso & de la mer du Sud, au 33. degré 40. m. de latitude méridionale, & au 53. & 40. m. de longitude occidentale. Pierre de Valdivia la fonda le 24. de Février de l'an 1541. & lui donna le nom de *Sant-Iago de la nouvelle Eframadoure*. Elle a mille toises d'étendue du levant au couchant & 600. du midi au nord. La rivière qui arrose le côté septentrional de ses murailles, lui fournit par des canaux l'eau dont elle a besoin pour nettoyer les rues & arroser les jardins, joints à la plupart des maisons. Le fauxbourg de *Chimba* est de l'autre côté de la rivière. On compte à Sant-Iago 4000. familles, dont il y en a environ la moitié d'Espagnols de tout rang : le reste est d'Indiens ou Mulâtres. Tous ceux qui ont quelque bien ont des calèches pour aller d'une rue à l'autre.

Tome IV.

Les rues tirées aux cordeau sont larges & pavées de pierre. Huit de ces rues aboutissent à la grande place ou place royale qui est carrée, & située au milieu de la ville, & il y a une belle fontaine au milieu. Le palais de l'audience royale, le palais neuf du président & la prison, en occupent le côté septentrional ; l'occidental contient la cathédrale & le palais épiscopal ; le méridional, orné de portiques, est rempli de boutiques, avec une galerie au-dessus pour les spectacles des combats des taureaux ; enfin l'oriental a des maisons des particuliers : elles sont fort jolies & fort logeables, & bâties de briques crues, d'une architecture uniforme, qui est la même dans tout le Chili ; mais basses & à un étage, à cause des tremblemens de terre, dont cette ville a éprouvé entr'autres les funestes effets en 1657. & 1730.

La cathédrale de S. Jacques, érigée en 1561. sous la métropole de Lima, a un chapitre composé de 3. dignités, de 4. autres chanoines & d'un bas chœur. Elle est paroissiale, & il y a deux autres paroisses. Quant aux communautés religieuses, il y en a 11. d'hommes ; savoir, 3. de Franciscains, 1. de Dominicains, 2. d'Augustins, 1. de la Merci, 1. de religieux de la Charité, qui ont l'hôpital, & 5. de Jésuites de la province de Chili, qui ont 2. collèges pour les étudiants séculiers, le noviciat, le séminaire & la maison destinée pour les exercices spirituels. Les étudiants de ces collèges portent un manteau brun & un chaperon rouge. Comme il n'y a pas d'université à Sant-Iago, les Dominicains & les Jésuites peuvent conférer les grades de licencié & de docteur : il y a de plus 4. monastères de filles & une communauté de dévotes. Toutes ces communautés sont nombreuses ; leurs églises, mais sur-tout celles des Jésuites, sont grandes, riches & bien ornées, & surpassent les paroisses pour l'intérieur & l'extérieur ;

D d d

la plupart sont bâties de briques cuites, & quelques-unes de pierre ou de moilon; mais d'une architecture de mauvais goût.

L'audience de Chili, établie auparavant à la Conception, est composée d'un président qui est 7. ans en charge, qui est en même tems gouverneur & capitaine général de tout le royaume, & qui en cette qualité, est obligé de résider 6. mois dans chacune de ces deux villes; de 4. auditeurs, d'un fiscal, & d'un second fiscal pour les Indiens. On ne peut appeler de ce tribunal qu'au suprême conseil des Indes, établi à Madrid. Pendant les 6. mois d'absence du président, le corrégidor de Sant-Iago exerce ses fonctions, comme son lieutenant, sur tout le royaume; excepté dans les gouvernemens militaires. Il y a aussi à Sant-Iago un tribunal des finances du roi, un tribunal de la croisade, & un commissaire du S. Office, soumis au tribunal de l'inquisition de Lima. Le diocèse est partagé en 3. juridictions pour le civil. Le territoire de Sant-Iago est très-fertile; son corrégiment ne s'étend pas au-delà de ce territoire. On compte aux environs 80000. Indiens partagés en 26. tribus.

2. Celui de *Rancagua* s'étend au voisinage de cette ville, & comprend diverses fermes, métairies ou maisons de campagne. Le corrégidor réside dans un village de 50. à 60. familles, la plupart de Métifs. Il a environ mille habitans de toute sorte sous sa juridiction.

3. *Colchagua*. Ce corrégiment s'étend aussi dans la campagne aux environs de Sant-Iago, & comprend environ 1500. familles.

4. *Chillan*, bourgade située environ à 60. lieues au sud-est de Sant-Iago, dans le diocèse de la Conception. On n'y compte qu'environ 300. chefs de famille & peu d'Espagnols. Les Jésuites y ont un séminaire; & il y a un volcan aux environs.

5. *Aconcagua* : il prend son nom d'un

village situé dans une vallée de la Cordillere, où on a fondé en 1741. la ville de *S. Philippe le Royal*.

6. *Melipilla* a aujourd'hui pour capitale la ville de *S. Joseph de Logroño*, fondée en 1742.

7. *Quillota*. Il a pour chef-lieu un village qui contient cent familles; & il y en a mille de dispersées dans les campagnes.

8. *Coquimbo* ou la *Serena*, prend son nom d'une ville fondée en 1544. par Pierre de Valdivia, & située à un quart de lieue de la côte de la mer du Sud, à près de cent lieues au nord ouest de Sant-Iago, dans la vallée de *Coquimpu*, au 29. degré 54. m. de latitude australe, sur une rivière de même nom qui traverse la vallée : elle est sur une éminence, d'où on découvre la mer, la rivière & les campagnes des environs. Cette rivière fournit de l'eau, par des canaux, à la ville, qui est assez grande; mais qui ne contient que 5. à 6. cens familles d'Espagnols ou de Métifs & de peu d'Indiens. Les rues sont tirées au cordeau; mais les maisons, qui sont toutes isolées, ne sont que de torchis, couvertes de paille, & accompagnées de grands jardins, où il y a beaucoup d'arbres fruitiers, qui y viennent fort bien, à cause que le climat est tempéré. Outre la paroisse, il y a un collège de Jésuites, 3. autres maisons religieuses d'hommes, & un hôpital desservi par les religieux de S. Jean de Dieu. La vallée est remplie de pâturages. Il y a des mines d'or, d'argent & d'autres métaux dans les montagnes voisines.

9. *Copiapo* : il prend son nom d'un village situé dans une vallée fertile, à 12. lieues de la côte de la mer du Sud, à plus de 60. lieues au nord de Coquimbo. Les maisons de ce village sont bâties sans aucun ordre. On compte 3. ou 4. cens familles dans son district, où est le port de *Guafo*, à 30. lieues au sud de Copiapo. Il n'y a que quelques cabanes dans ce port.

10. *Mendoza*, ville située à 50. lieues au levant de Sant-Iago & de la Cordillere, donne son nom à un corrégiment fort étendu, qui confine au levant avec le gouvernement de Buenos-aires. On donne aussi le nom de *Cuyo* ou de *Chiquito*, à ce corrégiment, qui est peu peuplé d'Espagnols. En effet on ne compte que 3. villes & 4. bourgs dans sa partie septentrionale : la méridionale est inculte & habitée par les Indiens libres ou indépendans. On voit plusieurs lacs fort étendus dans le pays ; & il y a des volcans dans les montagnes. Les 3. villes Espagnoles sont chacune chef d'une juridiction, & dépendent pour le spirituel du diocèse de Sant-Iago.

La principale des 3. est *Mendoza*, située au pied des montagnes des Andes : elle est assez grande & occupée en partie par des jardins. On n'y compte que 200. familles, moitié de blancs, & les autres de Métifs ou de race mêlée. Outre la paroisse & le collège des Jésuites, il y a 3. autres maisons religieuses.

La ville de *San-Juan de la Frontera*, est située à 30. lieues au nord de Mendoza, au pied des montagnes des Andes ou de la Cordillere. Elle est à-peu-près semblable à Mendoza. Les Augustins y ont un couvent. On trouve des mines d'or dans son territoire, habitée par plus de 20000. Indiens tributaires, plus blancs que les autres Américains, & dont les femmes sont fort belles.

La 3^e. ville est *S. Louis de Loyola*, située à 50. lieues au levant de Mendoza : elle n'a que 50. à 60. familles d'Espagnols ou autres : il y a néanmoins un collège de Jésuites & un couvent de Dominicains, outre la paroisse.

11. La ville épiscopale de *la Concepcion* est la capitale du 11^e. corrégiment de l'au-dience de Chili. Elle est située sur la côte de la mer du Sud, au 36. degré 45. m. de latitude australe, au fond d'une rade

ou d'une baie fort agréable, qui a 3. lieues & demie de long sur 3. de large, dans un terrain inégal, sablonneux & un peu élevé. Pierre de Valdivia fonda cette ville en 1550. dans un lieu nommé *Penco* ; mais bientôt après les Indiens du voisinage, qui s'étoient révoltés, obligèrent les Espagnols à l'abandonner & à se retirer à Sant-Iago : ces derniers la rétablirent & en furent chassés de nouveau par les Indiens. Les Espagnols la rebâtirent, & en furent chassés de nouveau en 1603. par les Indiens qui la détruisirent, ainsi que les villes d'*Imperiale* & de *Valdivia*, & 3. autres du pays. Enfin ayant été de nouveau rétablie, elle éprouva en 1730. le tremblement de terre dont on a déjà parlé, & qui la ruina entièrement. Elle a été rebâtie de nouveau : les maisons ont été reconstruites beaucoup plus belles qu'elles n'étoient, à un seul étage, de torchis ou de briques cuites ; & elles sont couvertes de tuiles. Chacune a son jardin.

Une petite riviere qui traverse la ville se jette dans la baie, où il y a 3. ports qui fournissent un bon mouillage aux vaisseaux. Le commerce pourroit y être considérable : mais il y est médiocre ; & il ne consiste que dans les denrées du pays. Les habitans sont robustes, bienfaits & affables, & les femmes fort jolies. Les Blancs, tant Espagnols que Métifs, peuvent fournir 2000. hommes armés, tant de la ville que des environs. L'évêché, qui avoit été d'abord éplé à Imperiale en 1564. y fut transféré après que les Indiens eurent ruiné cette dernière ville en 1603. Le chapitre de la cathédrale est composé d'un doyen, d'un archidiacre & de 2. chanoines : cette église est petite & pauvre, ainsi que toutes les autres de la ville, dont le principal édifice est le collège des Jésuites. Les Dominicains, les Franciscains, les Augustins & les religieux de la Merci y ont des couvens, & les religieux de la Charité ont soin

de l'hôpital. La ville est ouverte & commandée par 5. hauteurs; mais il y a plusieurs fortins aux environs qui la défendent. L'audience royale du Chili y fut d'abord établie; mais elle a été transférée à Sant-Iago, à cause des fréquentes incursions des Indiens. Le diocèse est partagé en 8. juridictions pour le civil.

Il n'y a pas beaucoup de villages dans le territoire de la Conception, qui consiste en des plaines fort étendues; mais il y a une prodigieuse quantité de métairies & de chaumières, où la plupart des gens de la campagne demeurent peu éloignés les uns des autres. Il est arrosé par diverses rivières, dont les plus considérables sont celles d'*Arauco* & de *Biobio*. Les habitations des Indiens Gentils, s'étendent depuis la rive méridionale de ce dernier fleuve, qui coule à 5. à 6. lieues au sud de la Conception.

Le climat du pays est à peu-près semblable à celui d'Espagne, excepté que les saisons y sont différentes; ensuite que lorsqu'on est en hyver en Espagne, c'est l'été du Chili & au contraire, & que le terrain en est plus fertile & plus abondant. En effet les récoltes des grains rendent à la Conception cent pour un. Les pâturages y sont excellens; & on y élève de très-bons chevaux & de bonnes mules qui tirent leur origine d'Espagne. On y recueille une grande quantité de denrées; mais faute de débit ou par la paresse des habitans, il y a beaucoup de terres en friche; d'ailleurs le pays n'est pas peuplé à proportion de son étendue & de sa fertilité; ce qui fait que les vivres y sont à donner. On y recueille d'excellent vin; & on y trouve des simples, de l'or, des mines de lapis-lazuli, d'aimant & de cuivre; mais elles sont fort négligées.

Les gouvernemens ou corrégimens de *Chillan*, de *Valdivia*, de *Chiloé* & d'*Arauco*, dont on a déjà parlé, sont dans l'étendue

du diocèse de la Conception. Tous les autres de l'audience de Chili, dépendent pour le spirituel du diocèse de Sant-Iago.

Les villes suivantes dépendent du corrégiment de la Conception. *Angos* ou *Villanova de los Infantes*, située à 15. lieues au sud-est de la Conception dans les terres.

Imperiale, fondée en 1531. par *Valdivia*, à 4. lieues de la côte, & à 39. au midi de la Conception, sur la rivière de *Cauten*, & sur une roche escarpée, dans un pays agréable & fertile. On a déjà parlé de ses révolutions: on l'a rebâtie. Il y a de riches mines d'or dans son district peuplé d'Indiens, à présent sociables. Ils étoient au nombre de plus de 80000. dans le tems de la conquête des Espagnols; mais leur nombre est aujourd'hui fort diminué.

Oferno sur le *Rio-Bueno*, à 15. lieues au sud-est de *Valdivia*, & à autant de la côte. Cette ville est assez considérable, à cause que le pays, qui est d'ailleurs très-fertile, abonde en mines d'or. On compte plus de 200. mille Indiens tributaires dans le territoire de cette ville, fondée en 1558. Il y a un gouverneur particulier & des manufactures d'étoffes.

Caremapo, située environ à 60. lieues au midi de *Valdivia*, & vis-à-vis la pointe septentrionale de l'isle de *Chiloé*, est la ville la plus méridionale de la côte Espagnole & de l'audience de Chili.

II. LE CHILI INDIEN.

La partie du Chili, occupée par les Indiens libres ou indépendans, est beaucoup plus étendue que celle qui est au pouvoir des Espagnols, lesquels ne sont proprement maîtres que de la côte. Cette partie s'étend depuis le 35. degré de latitude australe, jusqu'au détroit de *Magellan*, vers le 54. Nous la subdiviserons en partie Septentrionale & Méridionale.

§. 1. *Partie Septentrionale du Chili Indien.*

Elle s'étend depuis le 35. degré de latitude méridionale, jusqu'au 45. & depuis le 39. degré de longitude occidentale jusqu'au 55. Elle est bornée au nord par les gouvernemens de Tucuman & de Buenos-aires; au levant par la côte de la mer du Nord; au midi par la Terre Magellanique; & au couchant d'abord par les montagnes de la Cordillere, qui la séparent du Chili Espagnol, & ensuite par la côte de la mer du Sud.

La plupart des nations Indiennes, qui habitent cette vaste contrée, n'ont pu encore être subjuguées par les Espagnols: elles leur ont fait une guerre presque continuelle & ont pris ou détruit en diverses occasions la plus part des villes que ces derniers avoient fondées dans le pays. Plusieurs de ces nations se sont retirées dans les montagnes de la Cordillere, où elles vivent dans l'indépendance. Une partie de ceux qui habitent le long de la côte de la mer du Sud, ont subi le joug des Espagnols, & quelques-uns ont embrassé le Christianisme à l'Indienne; c'est-à-dire, par politique, & sans beaucoup de connoissance de cause. La polygamie qui est établie parmi eux, & l'ivrognerie, à laquelle ils sont fort sujets, quand ils en trouvent l'occasion, mettant des obstacles presque invincibles à leur conversion. La plupart de ces Indiens Chrétiens sont esclaves ou tributaires des Espagnols; d'autres sont obligés seulement de les servir en tems de guerre. Les Indiens du Chili indépendans n'ont presque aucune religion, & n'ont ni temples ni idoles. Ils paroissent croire une autre vie, en supposant néanmoins l'ame matérielle.

Ces peuples ne sont pas gouvernés par des *Caciques*, ou par des *Curacas* souverains, comme l'étoient ceux du Pérou. La forme de leur gouvernement consiste à res-

pecter les anciens ou les chefs de chaque famille, & à les regarder comme leurs gouverneurs. Quoiqu'ils refusent de se soumettre au roi d'Espagne, ils permettent aux missionnaires d'aller chez eux & de les catéchiser; & les Jésuites en ont rassemblé quelques uns dans 4. ou 5. villages, où ils en ont baptisé plusieurs; mais ces néophytes, auxquels on a bien de la peine à persuader de vivre en société, ne renoncent pas facilement à la vie libre, à laquelle ils sont accoutumés; & on peut dire en quelque façon qu'ils ne sont Chrétiens que de nom.

La nourriture ordinaire des Indiens du Chili, est de pommes de terre, de l'orge, du maïs & de la chair de cheval ou de mulet: leur boisson, qu'ils appellent *Chicha*, est une espece de bière. Leur couleur naturelle est basanée, tirant sur le cuivre rouge, comme celle des autres Indiens de l'Amérique; couleur affectée au sang. Ils sont de bonne taille, forts & membreux, sans beaucoup de barbe; & ayant les cheveux noirs, plats & gros comme du crin: ils s'habillent simplement, & sont à peine couverts; ils ont ordinairement la tête & les jambes nues. Leurs cabanes, composées de branches d'arbres, sont dispersées & ne sont pas rassemblées en villages, comme au Pérou; & suivant leur fantaisie, ils changent de demeure & transportent leurs cabanes ailleurs. Le pays est néanmoins fort peuplé, & leurs familles sont nombreuses, à cause de la polygamie. Les femmes font presque tout le travail de la campagne, & tout celui du ménage; & elles servent leurs maris comme des esclaves. Les chevaux, depuis que les Espagnols en ont amené dans le pays, y ont tellement multiplié, que chaque Indien a aujourd'hui son cheval, & qu'ils ne marchent pas autrement: aussi sont-ils bons cavaliers. Ils n'ont pas l'usage de l'écriture, & ils se servent de certains nœuds,

qu'on appelle *Quipos* ou *Quipus*, pour conserver la mémoire des choses dont ils veulent se ressouvenir.

Quelques-unes de ces nations, qui n'ont pu être soumises, & qui habitent dans les montagnes, après avoir fait enfin la paix avec les Espagnols, permettent à ces derniers de trafiquer avec eux. Les Espagnols vont pour cela chez les Indiens, & vendent des ouvrages de fer, de la clinqualerie & autres colifichets, & quelque peu de vin, en échange de bestiaux, de jeunes filles ou de jeunes garçons Indiens, qu'on appelle *Cholitos*, & que leurs peres étoquent pour ces bagatelles. Tout leur commerce se fait par échange, avec la meilleur foi du monde : car quoique ces Indiens habitent un pays plein de minières d'or, il n'en font aucun usage, & estiment beaucoup plus un morceau de fer.

Durant les guerres que ces Indiens ont faites aux Espagnols, ils n'ont fait aucun quartier à ces derniers, & n'ont épargné que les femmes blanches, qu'ils ont conduites dans leurs habitations, où ils ont vécu familièrement avec elles. De-là vient qu'on voit tant d'Indiens qui sont blancs & blonds comme les Espagnols, & qui ont le même teint que ces derniers. Plusieurs de ces Indiens libres, depuis la paix, vont chez les Espagnols, & s'engagent de travailler pour eux pendant un an plus ou moins, pour un certain prix ; & lorsque le terme est expiré, ils s'en retournent chez eux après avoir employé leur salaire, à l'achat de quelques merceries.

Tous ces peuples, hommes & femmes, portent des habits d'étoffes de laine ; mais si courts, qu'ils n'ont précisément que ce qu'il faut pour couvrir leur nudité. Mais les Indiens plus reculés des établissemens Espagnols, comme les *Chonos*, qui habitent la terre-ferme voisine de l'île de Chilocé, au sud de Valdivia, ne portent aucune espèce de vêtement. Ceux d'*Arauc-*

co, de *Tucapel* & autres, qui habitent le long & au midi du Biobio, sont accoutumés d'aller à cheval ; & leurs armées sont composées de cavalerie & d'infanterie. Ils se servent avec adresse de leurs armes, dont les principales sont une lance fort longue, & une espèce de javelot.

Les pays orientaux de cette partie du Chili Indien, sont beaucoup moins connus, sur-tout le long de la côte de la mer du Nord, où il y a beaucoup de déserts. Les *Pampas*, dont on a déjà parlé, habitent vers le nord de cette partie, & confinent au levant avec le gouvernement de Buenos-aires. Les missionnaires ont établi parmi eux en 1740. la mission de la *Conception*, située vers le cap S. Antoine, sur la côte de la mer du Nord, vers le 36. degré 40. m. de latitude australe, & le 39. de longitude occidentale. A environ 120. lieues au sud-ouest de ce cap, sur la côte de la mer du Nord, il y a une île formée par deux bras de la rivière des *Santos*, qui se jette dans cette mer, & habitée par des blancs au rapport des Indiens. Les *Puelches* habitent aussi cette partie : ils sont partagés en montagnards, que les Espagnols appellent *Serranos* & qui s'étendent vers le levant, & en méridionaux.

§. 2. Le Chili Indien méridional, ou Terre Magellanique.

Cette portion du Chili, prise en général, occupe la partie la plus méridionale de l'Amérique, depuis le 45. degré de latitude jusqu'au détroit de Magellan, vers le 54. & entre la mer du Nord & celle du Sud, depuis le 50. jusqu'au 60. de longitude occidentale. C'est ce qu'on appelle *Terre-Magellanique* dans diverses cartes, & c'est une des parties de l'Amérique les moins connues. Ce fameux détroit, situé entre le 53. & le 54. degrés de latitude, sépare la partie la plus méridionale de l'Amérique de la *Terre de Feu*. Il court d'abord du nord-

est au sud-ouest jusques vers son milieu, & ensuite du sud-est au nord-ouest, dans l'espace de plus de cent lieues d'étendue d'une mer à l'autre, dont il fait la communication du levant au couchant. Il n'a qu'une lieue de large dans l'endroit le plus étroit. Il fut découvert en 1520. par Ferdinand Magellan Portugais, amiral d'Espagne, qui lui donna son nom. Divers navigateurs Espagnols, François, Anglois & Hollandois, ont traversé depuis ce détroit pour aller dans la mer du Sud : mais comme il est dangereux, il a été moins fréquenté, sur-tout depuis que Jacques le Maire en trouva un autre plus méridional & beaucoup moins long en 1616. entre la Terre de Feu & l'isle des Etars. Ces détroits sont devenus inutiles depuis qu'on a découvert que la Terre de Feu étoit une isle, ou plutôt un amas de plusieurs isles, & qu'on peut en faire le tour & entrer dans la mer du Sud, en doublant le cap de Horn, situé à l'extrémité méridionale de ces isles, au 55. degré 50. m. de latitude, & au 54. 40. m. de longitude occidentale. On évite par-là le danger du vent contraire, des courans & du voisinage de la terre qu'on rencontre dans les détroits.

Les Espagnols, qui regardent ce pays comme une dépendance du Chili, ont tenté de faire quelques établissemens dans la Terre Magellanique; mais ils ont été obligés d'en abandonner la plupart, à cause du froid extrême qui régné dans les parties les plus australes.

On remarque que le pays situé au nord de la riviere de la Plata, en tirant vers l'est, est rempli de bois de haute futaye; mais que celui qui est au midi de ce fleuve, entr'autres la Terre Magellanique, est entièrement dépourvû d'arbres; en sorte qu'on ne trouve que quelques broussailles sur la côte orientale du pays, en avançant même dans les terres. On ajoute que cette côte orientale semble manquer d'eau douce, que

la terre y patoît imprégnée de sel & de nitre, & qu'on n'y a trouvé jusqu'ici que des ruisseaux & des mères, dont l'eau est faumache. En revanche le pays abonde en pâturages qui nourrissent une quantité prodigieuse de bétail, entr'autres de bœufs, de vaches, de chevaux & de vigognes : aussi les habitans de cette côte, qui sont clair semés, sont-ils de fort bons hommes de cheval. La côte occidentale de la Terre Magellanique a beaucoup moins d'étendue que l'orientale. Elle est peu connue, & elle est fort dangereuse étant pleine de rochers. On y a découvert depuis quelques années, entre le 46. & le 47. degré de latitude, un archipel fort étendu qu'on appelle l'Archipel de los Chonos, situé près de la côte, au midi de l'isle de Chilôé, & qui est rempli d'écueils & de petites isles.

On a prétendu que la baye de Camerones, située sur la côte de la mer du Nord vers le 44. degré 40. m. de latitude, communiquoit par un grand canal avec la côte de la mer du Sud vers l'isla de Chilôé; mais M. d'Anville ne le marque pas dans sa carte de l'Amérique Méridionale, non plus que don George Juan & don Anroine de Ulloa, dans celle qu'ils ont donnée de la mer du Sud. On a prétendu aussi que les deux mers communiquoient depuis la baye de S. Julian, située sur la côte de la mer du Nord, vers le 49. degré 20. m. de latitude, par une riviere nommée Campana; mais cette communication a été reconnue fausse & supposée par la visite que le gouverneur de Buenos-aires fit faire de cette baye en 1746. sur les ordres de la cour d'Espagne.

Diverses nations Indiennes, jusqu'ici peu connues, habitent cette vaste contrée. On a déjà parlé des Pampas, établis vers le nord. Les Patagons occupent la partie la plus méridionale, & quelques isles sur la côte de la mer du Sud : on les dit d'une taille gigantesque & errans, partagés en

plusieurs tribus : on en rapporte d'autres circonstances qui n'ont pas encore acquis un assez grand degré de certitude. On ne convient pas en effet de cette haute taille des Patagons : on assure seulement qu'ils sont fort stupides, qu'ils habitent dans des cabanes ou méchantes huttes, & qu'ils vont tout nus, excepté les épaules qu'ils couvrent d'une peau de chien marin.

Les *Cessares*, *Césares* ou *Arguels*, habitent les montagnes de la Cordillere vers la côte de la mer du Sud, entre le 48. & le 49. degrés de latitude, suivant la carte de M. d'Anville. Ces peuples ont le teint blanc ; & on les croit descendus des équipages de trois vaisseaux Espagnols qui échouèrent sur les côtes de la mer du Sud en 1540. D'autres prétendent que c'est une nation Indienne, avec laquelle plusieurs Espagnols, sortis du Chili en 1554. se sont mêlés. Ils vivent en république, & habitent un pays fertile & agréable : mais pour se conserver dans leur liberté, ils n'ont aucun commerce avec les Espagnols. Les Indiens qui habitent la côte de la mer du Sud, entre le 46. & le 47. degrés de latitude, sont errans & vagabonds comme tous ceux du pays, & ne se nourrissent, pour l'ordinaire, que de poissons à coquilles, qu'ils pêchent dans certain tems dans ces parages : ils ne s'écartent pas de la côte.

I I I.

L A G U I A N E.

On nomme ainsi le pays qui s'étend le long de la côte de la mer du Nord du sud-est au nord-ouest, entre les deux embouchures des fleuves des Amazones & d'Orinoque, depuis le 2. jusqu'au 8. degré de latitude septentrionale, & entre le 34. & le 45. de longitude occidentale. Les nouveaux géographes le bornent au nord par l'Orinoque, qui l'arrose du sud-ouest au

nord-est, jusqu'à son embouchure dans la mer du Nord, dans l'espace de plus de 350. lieues ; au levant par la côte de la mer du Nord ; au midi par le fleuve des Amazones, qui le sépare du Brésil ; & au couchant par le Nouveau royaume de Grenade & l'audience de Quito ; en sorte que sa partie occidentale s'étend, suivant la carte que M. d'Anville a donnée de l'Amérique Méridionale, depuis le 4. degré de latitude méridionale, jusqu'au 8. 40. m. de latitude septentrionale, & entre le 34. & le 52. de longitude occidentale : il y marque une grande chaîne de montagnes parallèle à l'Orinoque à la droite de ce fleuve, & une autre dans l'intérieur du pays, environ à 50. lieues au nord de la partie orientale du fleuve des Amazones dans la Guiane Portugaise : on prétend que ces dernières montagnes abondent en mines de divers métaux.

Ce pays est couvert de forêts, & habité par un grand nombre de nations Indiennes différentes de mœurs & de langage, & indépendantes les unes des autres : mais comme elles sont presque toujours en guerre entr'elles, & que ces sauvages, au lieu de garder leurs prisonniers, les tuent & les mangent ; de-là vient qu'il n'est pas peuplé à proportion de son étendue.

Outre les Indiens libres & indépendans, qui occupent une grande partie de ce pays, les Espagnols, les François, les Hollandois & les Portugais ont des établissemens dans la Guiane.

1. Les Espagnols dominent sur la côte la plus septentrionale du pays, le long & à la droite de l'Orinoque vers ses embouchures dans la mer du Nord, où ils ont la ville de *S. Thomas*, située à la gauche du même fleuve, vers le 8. degré de latitude & le 44. 50. m. de longitude occidentale.

Les Jésuites Espagnols ont aussi quelques missions sur les deux bords de l'Orinoque, en remontant vers sa source.

2. La Guiane Française occupe environ 100. lieues de côte du sud-est au nord-ouest, depuis le 2. degré de latitude septentrionale jusqu'au 6. & depuis le Cap-Nord & la Guiane Portugaise au sud, jusqu'à l'embouchure de la rivière de *Maroni*, qui la sépare de la côte de Surinam ou de la Guiane Hollandaise. Les Français sont principalement établis dans l'île de *Cayenne*, située depuis le 4. degré jusqu'au 5. de latitude nord, & au 35. 20. m. de longitude occidentale.

Cette île, dont M. Bellin nous a donné une carte insérée dans le XI. tome de l'histoire des Voyages, est formée par la rivière de *Cayenne*, qui lui donne le nom, & par 2. autres qui se jettent dans la mer, & elle a environ 18. lieues de tour. Elle est relevée par plusieurs petites montagnes & coupée dans ses deux tiers par une rivière salée. Elle est arrosée par plusieurs ruisseaux. L'air y est chaud & humide. Les Français, qui en sont les maîtres depuis l'an 1635. & qui y cultivent beaucoup de cannes de sucre & de tabac, y possèdent le *Fort-Louis* situé sur la côte occidentale sur une élévation, à l'embouchure de la rivière de *Cayenne*. La ville bâtie en 1649. forme un exagone irrégulier. Elle a un fort bon port, & elle est défendue par un fort qui commande de toutes parts, & par plusieurs batteries. Les Jésuites y ont une maison; on y comptoit à la fin du dernier siècle environ 400. maisons de Blancs, sans les Nègres & la garnison qui est de 200. hommes. Elle est aujourd'hui très-peuplée, & il y a plusieurs habitations Françaises répandues dans l'île, dont la colonie est assez florissante: les Français y ont quelques autres forts sur la côte dans la terre ferme, & un en particulier à *Simarari*. Avant qu'on eût défriché l'île, l'air y étoit mauvais, à cause des bois & des marécages dont le terrain est rempli. Son principal commerce consiste en sucre & en rocou: on y recueille du coton & de l'indigo;

Tome IV.

& le pays produit du maïs, du manioc & diverses sortes de bois propres pour la teinture & la menuiserie. Le poisson & le gibier y abondent.

Les Indiens qui habitent cette côte sont de différentes nations, qui ont chacune leur langue particulière. Ils sont presque toujours en guerre pour s'enlever des prisonniers: leur taille est petite, mais bien proportionnée. Ils portent de longs cheveux, qu'ils rendent noirs par une drogue dont ils les frottent. Ils sont nuds hommes & femmes, excepté un morceau de linge, dont ils couvrent ce que la pudeur veut qu'on cache. Ils se peignent le corps de noir, ce qui fait qu'ils ont la couleur basannée: ils se rougissent certaines parties du corps, & portent divers ornemens aux lèvres, aux oreilles, aux bras & aux jambes. Les hommes portent des chapeaux de plumes. Leurs cases environnent la *Carbet*, qui est une grande place où ils demeurent pendant le jour, & plusieurs familles vivent ensemble. Leur principale occupation est la pêche & la chasse: les femmes sont chargées de tout le ménage. Ils n'ont aucune religion: mais ils invoquent souvent le diable, pour l'empêcher de leur nuire. Leurs médecins l'évoquent pour traiter les malades; & ils s'adonnent à plusieurs cérémonies superstitieuses. Ils sont tous égaux, & choisissent un chef dans chaque habitation. Dans leurs guerres ils gardent les femmes & les enfans qu'ils font prisonniers; mais ils immolent & mangent les hommes ou les vendent: ils brûlent leurs morts. Ils sont industrieux & paresseux, n'ont qu'une femme, qu'ils ne peuvent répudier que pour crime d'adultère, & respectent fort les vieillards.

3. La côte de *Surinam*, qui appartient aux Hollandais, est située au nord-ouest de celle de *Cayenne*. Elle prend son nom d'une rivière qui se jette dans la mer du Nord, & dont l'embouchure est située vers le 6.

E e e

degré 30. m. de latitude septentrionale. Cette côte, qui a appartenu aux François, a été long-tems disputée entre les Anglois & les Hollandois : elle est restée à ces derniers par le traité de paix de Breda de l'an 1667. & par celui de 1674. Les Hollandois y cultivent les cannes de sucre, le tabac & le coton. Ils y possèdent la petite ville de *Surinam*, située à 80. lieues au nord de Cayenne, sur la riviere de ce nom, sur une hauteur environnée de marais ; ce qui fait que l'air y est mal sain ; la nouvelle *Midelbourg*, sur la même riviere ; le fort de *Zélande* sur la côte, avec un bourg de 400. maisons, &c. Les Hollandois y ont trois églises, & les François réfugiés, qui s'y sont établis, y ont un ministre. Cette colonie est aujourd'hui florissante, & s'étend dans les terres 30. lieues au dessus de l'embouchure de la riviere de Surinam. On y compte 7. à 800. familles, outre les Indiens & les Nègres ; & il y a plus de 400. plantations ou habitations situées le long des rivieres. Il y a un assez grand nombre de Juifs qui se sont établis dans un village. Les *Labadistes* y occupent aussi un terrain particulier. La colonie est partagée en huit districts, qui forment autant de compagnies de milice bourgeoise. Il y a de plus 4. compagnies de troupes réglées en garnison dans divers forts de la côte.

4. Enfin les Portugais ont plusieurs forts le long & à la gauche du fleuve des Amazones, depuis l'embouchure du Rio Negro dans ce fleuve, jusqu'à celle du même fleuve dans la mer du Nord, dans l'espace de plus de 300. lieues d'étendue du couchant au levant ; ce qui a engagé M. de la Condamine à donner à ce pays le nom de *Guiane Portugaise* dans sa carte du cours du fleuve des Amazones. Ils prétendent même que tout le cours de ce fleuve leur appartient, de puis la riviere de *Napo*, qui s'y jette au 3. degré 24. m. de latitude australe & au 52. de longitude occidentale, jusqu'à son

embouchure dans la mer. Les principaux de ces forts, en allant du couchant au levant sont ceux de *Rio Negro*, *Pauzis*, *Paru* & *Macapa*. Ce dernier, situé sur la riviere septentrionale de l'Amazone à 15. lieues de son embouchure dans la mer du Nord, en est le principal. C'est par le Rio Negro & par deux autres rivieres qui sont plus au couchant, que les Portugais sont parvenus, en les remontant, jusqu'à l'Orinoque, & c'est par là que ces deux fleuves communiquent.

Les Jésuites Portugais ont établi plusieurs missions parmi les Indiens le long du fleuve des Amazones, à l'exemple des Espagnols, qui y ont celles des *Muyras*, dont on a parlé ailleurs.

Rio Negro est l'établissement le plus occidental que les Portugais ont dans la Guiane Portugaise. Ce fort est situé sur le bord septentrional de la riviere de son nom, qui se jette à 2. lieues de-là, presque parallèlement, dans la rive septentrionale du fleuve des Amazones, au 3. degré 9. m. de latitude méridionale & au 41. de longitude occidentale, suivant M. de la Condamine ; ou au 44. suivant M. d'Anville, à 250. lieues au couchant de la ville de Para, capitale de la capitainerie de son nom, dans le Brésil : les Portugais y font un grand commerce d'esclaves. Il y a toujours sur les bords du Rio Negro un détachement de la garnison de Para, qui y est campé pour tenir en respect les Indiens des environs, & favoriser le commerce des esclaves.

La partie découverte des bords du Rio Negro est peuplée de missions Portugaises gouvernées par des Carmes. Cette riviere, en la remontant, est plus large qu'à son embouchure dans le fleuve des Amazones ; & à 15. ou 20. journées au dessus, elle forme un grand nombre d'isles & de lacs. Le terrain dans cet intervalle est élevé & n'est jamais inondé : le bois y est moins fourré & le pays est tout différent des bords

de l'Amazone. On sçait certainement que la riviere de Rio Negro communique avec l'Orinocuë, dont il paroît qu'elle est une branche; & les Portugais l'ont remontée en 1744. jusqu'à cette communication, située à plus de 250 lieues au nord-ouest de son embouchure dans l'Amazone.

V.
LE BRÉSIL.

On donne le nom de *Brésil*, à la partie la plus orientale de l'Amérique méridionale, située entre le 1. & le 35. degrés de latitude méridionale, & depuis le 16. degré de longitude occidentale jusques vers le 42. mais la largeur est inégale, & la partie méridionale est fort resserrée tandis que la septentrionale est beaucoup plus étendue. Ce vaste pays est borné au nord par la riviere des Amazones jusqu'à son embouchure dans la mer du Nord, & ensuite par cette mer, qui la borne aussi au levant & au midi, jusqu'à l'embouchure de la riviere de la Plata. Il est borné au couchant par le pays des Maynas ou l'Audience de Lima & par le Paraguay.

Les Portugais & les Espagnols se disputent la 1^{re}. découverte de ce pays, qu'ils firent les uns & les autres en 1500. Ils s'en disputèrent aussi d'abord la possession; & le pape Alexandre VI. pour les mettre d'accord, donna quelque tems après une célèbre bulle, suivant laquelle il fixa une ligne de démarcation; en sorte que tout ce qui est au couchant du 330. méridien, ou du 30. degré de longitude occidentale prise depuis l'isle de Fer, fut adjugé aux Espagnols; & que ce qui est au levant du même méridien fut donné aux Portugais, qui par-là demeurèrent les maîtres de la côte du Brésil, dont ils ont beaucoup depuis étendu les limites vers l'ouest, au-delà de la ligne de démarcation.

Ce pays fut ainsi nommé, d'un bois de teinture, qui y est fort commun, & qui étoit connu auparavant sous le nom de *Brésil*. Les François tenterent d'y faire quelques établissemens en 1555; & les années suivantes, mais qui ne furent pas de durée. Les Hollandois s'emparèrent d'une grande partie du pays sur les Portugais en 1629. ils abandonnerent leurs conquêtes en 1654. ce qui fut ratifié par le traité de paix de l'an 1661. en sorte que les Portugais en sont depuis paisibles possesseurs. Le Brésil a fait depuis une des principales sources de leurs richesses & de leur commerce: mais ils ne sont proprement les maîtres que des côtes; & l'intérieur du pays est habité par un grand nombre de nations Indiennes, indépendantes entre elles, & la plupart indépendantes des Portugais. Quoique ces nations diffèrent de langage, il y en a néanmoins un, qu'on appelle *la Langue Guarini*, & que tous ces peuples entendent.

Comme la plus grande partie du Brésil est située dans la Zone torride, l'air y est fort chaud, mais assez sain, & on y vit long tems. Le pays est arrosé par un grand nombre de rivieres considérables, de ruisseaux & de fontaines, dont les eaux sont excellentes. Il y a une chaîne de montagnes, qui régnent le long & à quelque distance des côtes, & qu'on appelle les *Cordilleres du Brésil*. Le Brésil produit du maïs, du millet, du tabac, du coton, plusieurs sortes de fruits & sur-tout beaucoup de cannes de sucre, au travail desquelles les Portugais employent un grand nombre de Nègres, qu'ils tirent de l'Afrique. On y trouve aussi beaucoup de bétail & des forêts entières de bois de Brésil, & quantité d'animaux à quatre pieds, de poissons & d'oiseaux, dont plusieurs sont inconnus en Europe: les arbres y conservent perpétuellement leur verdure. Enfin on recueille beaucoup de cacao sans culture

le long du fleuve de Maranhon ou des Amazones, qui borne le Brésil au nord ; & les Indiens, qui en font un grand commerce, se procurent par-là dans les villages où les Portugais ont établi des missions, bien des commodités qui manquent aux Indiens des missions Espagnoles.

En général les Sauvages du Brésil sont de la taille des Espagnols, bien proportionnés de corps, robustes & peu sujets aux maladies, excepté la petite verole qui fait souvent de grands ravages parmi eux : mais ceux qui échappent de ce mal vivent long-tems. La couleur de leur teint est brune comme celle des Espagnols. Ils vivent sans souci, sans sollicitude pour l'avenir, sans ambition & sans avarice ; & de toutes les passions ils ne connoissent que la vengeance, sur laquelle, à la vérité, ils sont si implacables, que lorsqu'ils ont fait des prisonniers de guerre, ils les engraisent, les immolent, les dépecent & en mangent les membres après les avoir fait rôtir ; ce qui fait pour eux le festin le plus solennel & le mets le plus délicieux ; en sorte qu'ils sont en cela presque anthropophages. Parmi ces nations, il y en a plusieurs plus sauvages & plus barbares que les autres : mais quelques-unes commencent à s'humaniser par leur commerce avec les Portugais. Ils vont tout nus hommes & femmes ; excepté aux jours de fête ou de réjouissance, qu'ils se couvrent d'une toile de la ceinture en bas. Les hommes ont la lèvre inférieure percée, & les femmes les oreilles, & ils les parent de divers ornemens, ainsi que le col. Ils ornent sur-tout leur front de plumes, & se peignent le corps de diverses couleurs : ils applatissent le nez de leurs enfans dès leur naissance. Les hommes coupent leurs cheveux, & ne conservent qu'une touffe derrière la tête, qui pend quelquefois jusqu'au milieu du dos : les femmes les laissent croître & les portent épars sur les épaules, couverts d'une coëffe

de coton. Les hommes & les femmes se baignent fort souvent : leur nourriture ordinaire est la racine d'aisy & de manioc, dont ils font de la farine & de la bouillie, qu'on appelle *Cassava*, & c'est la nourriture la plus ordinaire de tous les habitans du Brésil : ils se nourrissent aussi de la chasse & de la pêche. Leur boisson, que les femmes composent, est un extrait de ces mêmes racines & de maïs. Ils n'ont ni princes ni rois ; & ils se contentent de consulter les chefs ou anciens des villages. Dans leurs guerres, ils se servent de massues d'un bois fort dur, de flèches & de boucliers. Ils combattent avec un acharnement incroyable. Leur plus grand divertissement est de boire ou de danser.

Leurs villages ou *aldées* sont sans défense, & leurs cabanes ne sont fermées qu'avec quelques branches de palmier : chaque cabane, convient quelquefois jusqu'à 600 têtes : elles sont bâties en long & percées à jour d'un bout à l'autre : cinq ou six de ces cabanes font un village, qu'ils changent d'emplacement de tems en tems. Chaque village a son chef.

Ils n'ont point de temples, & n'ont que des idées fort confuses sur la divinité : ils révèrent néanmoins le soleil & la lune, & croient une autre vie, avec la récompense des bons & la punition des méchans. Ils ne font consister la vertu, qu'à tirer vengeance de leurs ennemis. Les anciens des villages font la fonction de prêtres, & paroissent avoir commerce avec le Diable : ils portent dans leurs assemblées des especes d'Idoles qu'ils appellent *Maraques*, que le peuple révere, & auxquelles les chefs des familles font des offrandes. La polygamie est en usage parmi eux, & ils n'observent dans les degrés de parenté, que de ne pas épouser leur mere, leur sœur ou leur fille. Ils ont l'adultère en horreur ; mais ils s'embarrassent peu de la galanterie de leurs filles. Les femmes sont plus laborieuses que les

hommes, & ne savent ce que c'est que d'emmailoter leurs enfans, qui viennent fort bien, sans être contrefaits ni tortus. Ils exercent l'hospitalité avec beaucoup d'affection, & sont compatissans les uns envers les autres & envers les étrangers. Les Jésuites de la province de Brésil, qui ont établi plusieurs missions parmi eux, en ont converti quelques-uns à la religion Chrétienne.

On a déjà dit que les Portugais n'étoient proprement les maîtres que des côtes du Brésil. Leur domaine dans les terres est plus ou moins étendu; & il ne va pas ordinairement au-delà de cent lieues. Ils s'y occupent depuis le commencement de ce siècle à recueillir de l'or & des diamans, dont on trouve une grande quantité dans le lit des rivières & dans les ravines, sans creuser. Le produit qui en revient au roi de Portugal pour son quint, monte à trois cens mille livres sterling pour l'or seul; ce qui fait plus de six millions de notre monnoye; & on fait monter la somme totale de l'or qui sort tous les ans du Brésil à 2. millions de livres sterling sans parler des diamans.

Les Portugais ont partagé ce qu'ils possèdent dans le Brésil en 15. capitaineries gouvernées par un viceroi que le roi de Portugal y envoie. De ces 15. capitaineries il y en a 9. qui dépendent immédiatement du roi: les six autres appartiennent à des seigneurs particuliers, qui les font gouverner sous l'autorité du viceroi du pays. De ces quinze gouvernemens les uns s'étendent sur la côte septentrionale, les autres sur l'orientale, & enfin les autres sur la méridionale du Brésil.

I. CÔTE SEPTENTRIONALE DU BRÉSIL.

Cette partie s'étend sur la côte dans l'espace de plus de 350. lieues communes de France du nord-ouest au sud-est, depuis l'embouchure orientale du fleuve des Amazones jusqu'au cap *S. Roch*, entre l'équateur & le 5. degré de latitude méridionale, & depuis le 16. degré de longitude occidentale jusques vers le 36. Elle renferme les 3. capitaineries de *Para*, de *Maranhão* & de *Scara* ou *Siara*.

§. 1. Capitainerie de *Para*.

C'est la plus septentrionale des trois; elle s'étend l'espace de 120. lieues le long de la côte, & est bornée au couchant par le fleuve des Amazones, & au levant par la capitainerie de *Maranhão*: mais elle est bien plus étendue, si on y comprend les pays situés le long & à la droite du fleuve des Amazones, sur lesquels les Portugais ont des prétentions, depuis l'embouchure du Napo dans ce fleuve, jusques dans celle de ce même fleuve dans la mer, dans l'espace de plus de 500. lieues communes de France du couchant au levant; pays dans lequel les religieux Portugais ont établi plusieurs missions pour la conversion des Indiens. Ces missions continuent au couchant avec celles des *Maynas*, qui appartiennent aux Jésuites Espagnols. La plus occidentale est celle de *S. Paul de Magdas*, située à la droite du fleuve des Amazones vers le 3. degré 40. m. de latitude australe & le 52. de longitude occidentale. Elle est desservie par les *Carmes*, & éloignée de 50. lieues de celle de *Povas*, qui est la mission Espagnole la plus orientale sur l'Amazone; & il n'y a aucune habitation sur ce même fleuve entre ces deux villages ou missions. Ce fleuve forme diverses îles à *S. Paul*, an-

ciennement habitées par la nation des Indiens *Omagues*.

La ville de **PARA** ou **BELEM DE PARA**, qui en est la capitale, est située au 1. degré 23. m. de latitude méridionale, & au 32. 10. m. de longitude occidentale sur le bord oriental de la rivière de *Mujn*, qui y forme un grand golfe, formé aussi par le concours de plusieurs autres rivières, & en particulier d'un bras des *Amazones*: elle est à 36. lieues au midi de la communication de ce golfe avec la mer du nord; & ce golfe est rempli d'îles & de canaux. Cette ville est grande; ses rues sont alignées, les maisons, rebâties pour la plupart depuis 30. ans en pierre & en moilon, sont fort riannes & les églises magnifiques. Le pape Benoît XIV. y a établi un évêché depuis quelques années, & elle est défendue par une bonne citadelle. Il y a plusieurs maisons religieuses, entr'autres un collège de Jésuites. Elle entretient avec Lisbonne un commerce direct, qui lui procure beaucoup de commodités. Le cacao, qui est la monnoye courante du pays, fait la principale richesse des habitans, qui recueillent beaucoup de tabac & de sucre dans le pays. Il y a quelques autres colonies Portugaises ou forts sur la côte.

On a déjà parlé des missions que les Portugais ont établies le long de la rive méridionale du fleuve des *Amazones*; les Carmes Portugais y en comptent six dans autant de villages dont ils ont soin: ces villages sont remplis d'Indiens de diverses nations.

Les Portugais ont plusieurs forts sur la droite de l'*Amazone*, qui dépendent de la capitainerie ou gouvernement de Para. Celui de *Topayos*, situé à l'embouchure de la rivière de ce nom dans ce fleuve, est à 16. lieues de chemin au levant de celui de *Pauxis*, qui est de l'autre côté de l'*Amazone*, & qui dépend de la *Guiane* Portugaise. Il y a auprès du fort de *Topayos*

un bourg habité par les restes de la vaillante nation des *Tupinambas*, qui dominoit il y a deux siècles dans le Brésil, & qui y a laissé sa langue. C'est aux environs de ce fort, qu'on trouve plus aisément que partout ailleurs, les pierres vertes connues sous le nom de *Pierres des Amazones*; fort recherchées autrefois pour les vertus qu'on leur attribue. A 12. ou 15. lieues au nord du fort de *Topayos* dans les terres, on découvre les collines antérieures d'une longue chaîne de montagnes qui s'étend dans la *Guiane*; & ce sont les premières qu'on rencontre depuis les *Cordilleres des Andes*, après deux mois de marche le long de l'*Amazone*.

Curupa est une ville Portugaise, située sur la rive méridionale de l'*Amazone* à environ 30. lieues au-dessous du fort de *Topayos*, & à 8. journées au couchant de Para. Elle a été bâtie par les Hollandois lorsqu'ils étoient les maîtres du Brésil. Elle est dans un terrain élevé & une situation agréable. Le flux & le reflux y sont très-sensibles. Il n'y a d'autres Indiens que les esclaves des habitans.

A quelques lieues au-dessous de cette ville, un bras de l'*Amazone*, nommé *Tagi-Puru* se détache du grand canal qui tourne au nord, & coulant vers le Sud, il embrasse la grande île *dos Johannes* ou de *Marago*, & revenant en demi-cercle par l'est vers le nord, se perd dans une mer formée par le concours de plusieurs rivières, qu'il rencontre successivement & en dernier lieu de celle de *Mujn*, sur laquelle la ville de Para est située.

L'île *dos Johannes* ou de *Marago*, qui dépend du gouvernement de Para, est d'une forme irrégulière: elle est formée au nord par le grand canal de l'*Amazone*, à son embouchure & par la côte de la mer du Nord; au levant par le golfe de Para ou l'embouchure orientale de l'*Amazone*, qui a plus de 30. lieues d'étendue; au midi par la

riviere des *Tocantiles*, & au couchant par le canal de *Tagi-puru*, & par le grand canal de l'Amazone d'où il sort. Elle a 150. lieues de tour. Les Franciscains réformés ont plusieurs missions dans les villages de cette île occupés par les Indiens.

§. 2. *Capitainerie de Maranhan*.

La capitainerie de Para la borne au couchant, & celle de Siara au levant : elle s'étend entre ces deux gouvernemens le long la côte de la mer du Nord l'espace de 75. lieues communes de France du sud-est au nord-ouest & est arrosée par diverses rivières, dont trois des principales forment l'île de *Maranhau*, sur la côte, qui lui donne son nom. Cette île a 45. lieues de circuit, & elle est à 3. du continent vers la côte méridionale : elle est très-fertile, & l'air y est assez tempéré malgré son voisinage de la ligne. Elle est sur-tout abondante en cloux de girofle. Elle consiste en diverses collines arrosées par des sources fort claires.

La ville de S. LOUIS de MARANHAN, en est la capitale & de toute la capitainerie & la résidence du gouverneur du pays : elle est située vers le 2. degré 30. m. de latitude australe & le 27. 40. m. de longitude occidentale. Elle fut bâtie par les François, qui s'établirent dans l'île en 1612. mais elle est aujourd'hui aux Portugais qui la nomment *S. Philippe*. Elle fut érigée en évêché en 1676. sous la métropole de S. Salvador ; elle est petite mais forte, & défendue par un bon château situé sur un rocher, près de la côte, où il y a un bon port, qui rend la ville fort marchande. Les Jésuites y ont un collège. On compte 27. villages de Sauvages ou d'Indiens dans l'île depuis 300. jusqu'à 600. habitans. L'air du reste de la capitainerie n'est pas aussi sain que celui de l'île de Maranhau.

§. 3. *Capitainerie de Siara ou Scara*.

Elle s'étend dans l'espace de plus de 180. lieues communes de France le long de la mer du Nord au sud-est de la précédente ; mais la partie orientale, qui comprend les pays de *Dela* & de *Palagaci*, où il y a de riches mines d'argent, en est indépendante, quoique enclavée dans l'étendue de la capitainerie, qui est bornée au couchant par celle de Maranhau & au midi par celle de Rio-Grande ; parceque la côte, après avoir couru du nord-ouest au sud-est, court du nord au midi depuis le *Cap de S. Roch*. La riviere de Siara donne son nom à la capitainerie & à sa capitale, petite ville située vers le 3. degré 10. m. de latitude australe & le 21. 25. m. de longitude occidentale. Elle a un port défendu par une bonne forteresse ; mais il n'est propre que pour les petits bâtimens. La forteresse de *S. Luc* est situé au levant & sur la côte ; les Sauvages du pays sont grands & fort laids de visage.

II. LA CÔTE ORIENTALE DU BRÉSIL.

On compte neuf capitaineries ou gouvernemens particuliers le long de cette côte, qui s'étend dans l'espace de 18. degrés de latitude depuis le cap de *S. Roch* au nord, jusqu'à celui de *Frio* au midi.

§. 1. *Capitainerie de Rio-Grande*.

C'est la première des neuf capitaineries en allant du nord au midi. Elle est bornée au nord par celle de Siara, & au midi par celle de Paraiba : elle a environ 55. lieues de côte, qui la borne au nord pendant 35. lieues, & au levant pendant 20. Elle tire son nom de la riviere qui l'arrose, nommée *Poteingi*, par les Sauvages, sur laquelle les Portugais n'ont qu'une forteresse avec une petite ville ou un bourg, situé vers le 5. degré 50. m. de latitude

australe & le dix-septième de longitude occidentale.

§. 2. *Capitainerie de Para-iba.*

Elle est située entre celle de *Rio-Grande*, qui la borne au nord, & celle de *Tamaraca*, qu'elle a au midi : au levant elle est bornée par la côte de la mer, qui a environ 35. lieues d'étendue. La rivière qui lui donne son nom, le donne aussi à la capitale, qui est située vers son embouchure à 3. lieues de la mer, vers le 7. degré 12. min. de latitude australe. Elle a un petit port avec un monastère de Bénédictins de la Congrégation du Brésil. Les Hollandois s'en rendirent maîtres en 1635. mais les Portugais, qui ont quelques bourgs ou colonies dans le pays, la reprirent bientôt après. La ville, que les Portugais appellent *Santa Maria de la Nieves*, & l'entrée de la rivière sont défendues par 4. forts. Les François s'y étoient d'abord établis : mais les Portugais les en chassèrent en 1584. Le terroir en est assez fertile sur-tout en cannes de sucre

§. 3. *Capitainerie de Tamaraca, ou Itamaraca.*

Cette capitainerie située entre celle de *Paraiba* au nord, & celle d'*Olinde* ou de *Fernambuc* au midi, est une des moins étendues & n'a pas plus de 20. lieues de côte au levant. Elle prend son nom d'une île qui est sur la côte, à 5. lieues au nord d'*Olinde*, & qui a 3. lieues de long sur une de large. Elle a appartenu aux François, & elle a un port assez commode du côté du sud, défendu par un fort, situé sur une élévation. Il y a plusieurs moulins à sucre dans la capitainerie.

§. 4. *Capitainerie de Fernambuco, ou Pernambuco.*

C'est une des premières du Brésil, qui fut découverte & habitée par les Portu-

gais. Elle a au nord la précédente, & est séparée au midi de celle de *Sergippé* par la rivière de *S. François*. Elle est bornée au levant par la côte de la mer du Nord, qui s'étend dans l'espace d'environ cent lieues du nord-est au sud-ouest. Elle n'a pas de limites réglées au couchant, où elle s'étend beaucoup dans les terres, & on y trouve de fort belles plaines. On y compte six ports le long de la côte, 3. villes & une douzaine de bourgades Portugaises, où on cultive le sucre. Jean III. roi de Portugal accorda le domaine de cette province à la maison d'*Albuquerque* : le roi Jean IV, la réunit à la couronne, lorsqu'il eut repris le pays sur les Hollandois.

OLINDE ou *PERNAMBUCO*, qui en est la capitale, est située à un quart de lieue de la côte sur la rivière de *Ribidade*, qui y forme un port, vers le 8. degré 15. m. de latitude australe & le 17. de longitude occidentale. C'étoit une belle ville aussi grande qu'*Orléans*, avant que les Hollandois l'eussent prise & ruinée en 1630. elle étoit dans un terrain inégal, & on y comptoit 4. petites montagnes. Les Portugais l'ayant reprise la transférèrent à *Becifsa*, qui n'en est séparée que par un pont, & qu'on appelle *Olinde*, où le gouverneur & l'évêque font leur résidence. L'église de *S. Sauveur* fut érigée en évêché en 1676. sous la métropole de *San Salvador*.

Le collège des Jésuites, qui subsiste encore sur un des côteaux que comprend l'ancienne ville, a coûté plus de 1200. mille livres à bâtir. C'est le roi *Sebastien* qui l'a fondé. Il y a un village de 900. Sauvages ou Brésiliens Chrétiens dans le territoire de la ville, qui dépend de ce collège.

Outre la paroisse de la cathédrale de *S. Sauveur* d'*Olinde*, il y a dans cette ville celle de *S. Pierre*, avec l'abbaye de Bénédictins de la Congrégation du Brésil, & des couvents de Dominicains, Carmes, Cordeliers & Capucins, & l'hôpital de la Miséricorde.

Miséricorde. On compte dans cette ville environ 2000. familles Portugaises, sans les ecclésiastiques & les esclaves qui y sont en grand nombre.

La ville de *Reciffe*, située sur la côte à une lieue & demie au midi d'Olinde est considérable à cause de son port. Les Jésuites y ont un collège, & on y compte 300. maisons. Celle de *Garasu*, est aussi sur la côte à 6. lieues d'Olinde : les Hollandois qui la prirent en 1632 la ruinerent.

§. 5. Capitainerie de *Sergippé*.

La riviere de S. François borne cette capitainerie au nord, & la sépare de celle de Fernambuco : elle a celle de la Baye de tous les Saints au sud-ouest de la riviere de *Sergippé*, qui lui donne le nom, qu'on nomme aussi *Rio-Réal*, & qui la traverse dans son milieu du nord-ouest au sud-est : elle a environ 75. lieues de côte, qui court du nord-est au sud-ouest. La riviere donne aussi le nom à sa ville capitale, située dans les terres, à 7. lieues de la côte vers le 12. degré de latitude australe, & le 20. 30. m. de longitude occidentale. Le pays est peuplé & fertile.

§. 6. Capitainerie de la Baye de Tous les Saints.

Une baye que les Portugais ont nommée de *Todos los Santos* ou de *Tous les Saints*, qui a 3. lieues de large à son embouchure, 12. de diametre & 36 de circuit, a donné son nom à cette capitainerie, située entre la précédente qu'elle a au nord & celle de *dos Ilhéos*, dont elle est séparée au sud-est par la riviere *das Contas*. La côte de la mer, qui la borne au levant a environ 60. lieues d'étendue du nord-est au sud-ouest. Les Portugais ont des habitations à plus de 50. lieues dans les terres vers le couchant. Le terrain y est fertile en cannes de sucre, tabac, coton, ris, maïs & manioc, & il y a un grand nombre de pâturages, où on

Tome IV.

nourrit une si grande quantité de bestiaux, que la viande y est à donner : mais il y a un grand nombre de fourmis & d'insectes, qui dévorent les fruits & les légumes des jardins. Le pays est arrosé par un grand nombre de rivieres : il y en a six assez considérables qui ont leur embouchure dans la baye de Tous les Saints. Les bords de ces rivieres, qui arrosent un grand & beau pays, sont peuplés d'un grand nombre d'habitations, où on jouit d'un air serain & tempéré, nonobstant la proximité de la ligne, parce qu'il est rafraîchi par les vents ; & il y a beaucoup de ruisseaux & de fontaines d'une eau très-claire ; en sorte qu'il n'y a pas de gouvernement qui soit plus peuplé & plus riche.

La ville de *SAN SALVADOR*, qui en est la capitale & de tout le Brésil, est située vers le 12. degré 50. m. de latitude méridionale, & le 22. de longitude occidentale. Elle est grande, riche & bien peuplée, & s'étend sur une colline de 80. toises de hauteur, à 200. pas de la côte de la Baye de Tous les Saints, dont quelques-uns lui donnent le nom. Cette colline est escarpée du côté de la mer, ce qui fait qu'on est obligé de se servir de grues pour faire monter & descendre les marchandises du port à la ville. Au bas de la ville sont des faubourgs qui s'étendent jusqu'au port. Sa situation dans un terrain inégal fait qu'on se sert d'Esclaves ou de Noirs au lieu de voitures pour le transport des marchandises, & on y en compte plus de 15000. d'ailleurs les rues sont étroites & tortueuses. Les gens de considération s'y font porter en palanquin. La ville est fort commerçante, surtout en esclaves de Guinée. Les maisons sont hautes & presque routes bâties de pierre de taille ou de brique. Plusieurs des familles Portugaises qui les habitent sont de race Juive. Les habitans passent pour voluptueux, vains, paresseux, jaloux & vindicatifs ; quoiqu'ils fassent profession d'une

F f f

grande dévotion extérieure. Les principaux d'entr'eux sont civils & affables : mais le menu peuple y est fort arrogant.

Toutes les églises sont très-ornées & fort riches en argenterie, sur-tout la cathédrale de S. Sauveur, qui après avoir été érigée en évêché en 1552. fut érigée en archevêché en 1696. avec trois suffragans dans le Brésil. Le pape Benoît XIV. y en a ajouté 3. autres en 1745. sçavoir, de *Para*, de *S. Paul*, & de *Marianna*. La 2^e. église de la ville est celle de l'abbaye de S. *Sebastien* chef de la Congrégation des Bénédictins du Brésil. Cette église est magnifique : les Jésuites y ont un collège & un noviciat pour leur province de Brésil. La sacristie de ce collège est un bâtiment magnifique ; l'église en est vaste, très-riche & bien ornée. Il y a 80. Jésuites dans ce collège, en y comprenant ceux qu'il envoie en mission chez les Indiens du voisinage. Les autres maisons religieuses sont les Carmes, les Cordeliers, les Capucins, qui sont partie François & partie Italiens, & les Récollets. Il y a 2. couvents de filles, dont l'un est celui de Ste Claire.

La ville & le port de San Salvador, sont défendus par 3. châteaux, dont le principal est celui de S. *Antoine*. Le viceroi du Brésil, la cour supérieure du pays, les officiers royaux & la cour des monnoyes résident dans la ville qui est assez bien fortifiée d'ailleurs ; & il y a toujours une bonne garnison. Les Hollandois la prirent & la pillèrent en 1623. mais les Portugais la reprirent l'année suivante.

On voit dans cette capitainerie sept ou huit autres villes ou colonies Portugaises outre la capitale : il y a par tout de belles & riches églises ; & on vit dans le pays, où il y a beaucoup de commerce, dans l'abondance de toutes les choses nécessaires à la vie.

§. 7. Capitainerie de los Ilhéos.

La riviere *das Contas* sépare cette capitainerie au nord de celle de la Baye de Tous les Saints & elle est bornée au midi par celle de *Porto Seguro*. La capitainerie a environ 50. lieues de côte, qui s'étend du nord au midi. Elle est arrosée par diverses rivières & habitée par plusieurs nations sauvages, dont quelques-unes sont errantes, & d'autres anthropophages ; elle prend son nom d'une riviere qui le donne aussi à la capitale, située à 50. lieues au midi de San Salvador, & à autant au nord de *Porto Seguro*, vis-à-vis d'une baye, à l'embouchure de cette riviere, vers le 12. degré 40. m. de latitude méridionale. Il y a environ 200. familles Portugaises avec une maison ou petit collège de Jésuites. Les Portugais ont trois bourgades aux environs ; à 7. lieues dans les terres, il y a un lac fort poissonneux, où on trouve des crocodiles, & qui a 3. lieues de large.

§. 8. Capitainerie de Porto Seguro.

La riviere de *Santa Cruz* la sépare au nord de la précédente, & une autre riviere la sépare au-midi de la capitainerie de *Spiritu Santo*. La capitainerie a au levant environ 80. lieues de côte qui court du nord au midi. Alvaro Cabral Portugais ayant abordé sur cette côte, auparavant inconnue, en 1500. & y ayant trouvé un bon port, le nomma *Porto Seguro* ; nom qui fut donné à la ville, qui ensuite fut bâtie tout auprès, & qui est la capitale de la capitainerie, dont le duc d'Aveiro en Portugal est seigneur, sous le titre de marquis. Cette ville, qui contient environ 200. familles Portugaises est située sur le sommet d'une colline, qui s'applanit & se termine au rivage de la mer. On compte 2. ou 3. autres colonies Portugaises dans cette capitainerie, dont le terrain est fertile & arrosé par diverses rivières.

Il y a une chaîne de montagnes à 30. lieues de la côte vers le couchant & c'est entre cette chaîne & une autre plus occidentale qu'est la nouvelle ville de *Villanova do Principe*, construite dans un pays où il y a des mines de diamans, à 50. lieues de la côte; vers le 17. degré 10. m. de latitude & le 25. de longitude occidentale.

§. 9. Capitainerie de *Spiritu-Santo*.

Elle est bornée au nord par la précédente & au midi par celle de *Rio de Janeiro*. La côte de la mer du Nord, qui la borne au levant, a environ 70. lieues d'étendue du nord au midi. Le pays est des plus fertiles du Brésil, sur-tout en coton: mais on y recueille peu de sucre. Il est arrosé par plusieurs rivières fort poissonneuses; & les forêts abondent en gibier & en bois de Brésil. La capitale, nommée aussi *SPIRITU SANTO*, est située sur la côte, vers le 20. degré 10. m. de latitude méridionale & le 23. 30. m. de longitude occidentale. Elle a un port, & la baie où il est situé est parsemée de plusieurs petites îles. La ville est défendue par un château de peu de conséquence: il y a environ 200. familles Portugaises avec un monastère de Bénédictins de la Congrégation du Brésil, & un collège de Jésuites, qui sont chargés du soin de six villages de Brésiliens Chrétiens des environs.

III. CÔTE MÉRIDIONALE DU BRÉSIL.

La côte du Brésil, après avoir couru du nord au sud depuis la ville de San Salvador jusqu'au cap Frio situé vers le 22. degré de latitude méridionale, court du nord-est vers le sud-ouest jusques vers le 35. degré de latitude & à la rive septentrionale de l'embouchure de la rivière de la Plata. Nous donnons le nom de *Côte Méridionale* à cette partie du Brésil, qui contient 3. capitaineries, & de plus la partie

orientale du Paraguai à la gauche du fleuve de Parana ou de Rio de la Plata, en remontant vers sa source, que les Portugais se sont appropriée.

Quelques géographes nomment ce pays la *Guaïrinie* de la ville de *Guaïra* ou *Guaïra*, située à la gauche du Parana vers le 24. degré 35. m. de latitude & le 37. de longitude occidentale. Cette ville, que les Espagnols avoient fondée & qu'ils appelloient *Ciudad-Real* est aujourd'hui ruinée. On assure que les Portugais possèdent de riches mines d'or, d'argent & de diamans dans la partie septentrionale de ce pays.

Les 3. capitaineries de cette partie du Brésil sont les suivantes.

§. 1. Capitainerie de *Rio de Janeiro*.

C'est la plus septentrionale des trois: elle est située entre celle de *Spiritu Santo*, qui la borne au nord & celle de *S. Vincent* qu'elle a au sud-ouest. La côte qui la borne aussi au sud-ouest a environ 130. lieues communes de France d'étendue. Les François s'établirent dans une île de cette côte en 1555. & y bâtirent le fort de *Coligni*: mais ils n'y demeurèrent pas longtemps; & les Portugais s'en saisirent 3. ans après. Ces derniers donnerent par corruption le nom de *Rio de Janeiro* à un grand golfe, que les habitans appelloient *Ganabara*, qui est entouré de montagnes de toutes parts, & qui a environ 12. lieues de long sur sept ou huit de large. L'entrée de ce golfe est défendue par plusieurs forts, & elle est difficile & dangereuse, à cause de plusieurs îles & de quelques rochers. Les bords de deux petites rivières qui se jettent dans le golfe, sont remplis de villages habités par les naturels du pays, qui est fertile, sur-tout en coton & en bois de Brésil: mais peu en sucre.

SAINT SEBASTIEN, qu'on appelle aussi *Rio Janeiro*, du nom du golfe sur lequel elle est située, est la capitale de la

capitainerie. Elle est au 22. degré 45. m. de latitude australe & au 26. de longitude occidentale. Elle est sur la côte occidentale du golfe à deux lieues de son embouchure, dans une grande plaine entourée de hautes montagnes. Les Portugais qui la fondèrent en 1558. lui donnerent le nom du roi *Sebastien*, qui régnoit alors en Portugal. Elle est bien bâtie; les rues en son droites, & elle s'étend une demi-lieue en longueur; sa largeur n'est que de dix à douze maisons. Elle est partagée en trois: la haute comprend la cathédrale érigée en 1676. sous la métropole de San Salvador & le magnifique collège de Jésuites fondé par le roi Sebastien comme les autres du Brésil. Ce collège, situé sur une élévation, termine la ville de ce côté; & il y a ordinairement 50. Jésuites, en y comprenant ceux qui sont employés aux missions chez les Indiens du voisinage. La basse ville comprend le fauxbourg de S. Antoine. La troisième partie, qui s'étend depuis le château jusqu'à la baie, est terminée par l'abbaye des Bénédictins de la congrégation du Brésil, qui est très belle, & qui est à l'extrémité de cette partie sur une élévation. Les Cordeliers & les Carmes y ont des couvents; & il y a huit à dix Capucins François qui s'employent aux missions. On accuse les habitans, qui sont riches, de vivre dans la mollesse & dans le libertinage; & d'être si paresseux & indolens, qu'ils abandonnent tout le soin de leur domestique à des esclaves Nègres, outre les Indiens qu'ils employent aux sucreries. On prétend que les ecclésiastiques séculiers & réguliers ne sont pas exempts de ces vices, & qu'ils y ajoutent une profonde ignorance. Le gouverneur réside dans cette ville, qui n'est pas fortifiée du côté de la terre; mais elle est défendue par 4. forts qui défendent aussi la baie; ce qui n'empêcha pas les François de prendre & de piller cette ville en 1711. On fait monter à 25. millions la

perte que les Portugais firent dans cette occasion.

Le roi de Portugal a établi en 1753. à S. Sebastien un tribunal souverain pour juger en dernier ressort & par appel, toutes les affaires du Brésil.

Outre S. Sebastien, on compte 3. ou 4. autres villes ou bourgs dans cette capitainerie. Sur la côte & à 2. lieues du continent, est l'*Ile-Grande* ou de *S. George*, située près du tropique austral, couverte de citronniers, d'orangers & de plusieurs arbres inconnus en Europe. La pêche y est abondante. On y voit beaucoup de crocodiles & de singes. Les Portugais permettent aux vaisseaux François d'y relâcher. Elle a 14. lieues de circuit.

§. 2. Capitainerie de S. Vincent.

La côte de la mer du Nord borne cette capitainerie au sud-ouest dans l'espace d'environ 80. lieues communes de France; elle a la capitainerie du *Roy* ou *dél Rey* au midi; & elle est bornée au couchant par le Paragouai. On assure qu'elle a environ 80. lieues d'étendue du levant au couchant dans sa partie septentrionale, où elle confine avec celle de Janeiro, & environ 40. dans la méridionale. Le pays est assez fertile, sur-tout en fruits; & on y trouve des mines d'argent: il est arrosé par plusieurs rivières.

Entre les îles qui sont sur la côte, la principale est celle *dos Santos*, où on voit la ville de *San-Vincente*, autrefois capitale de la capitainerie, mais réduite aujourd'hui à peu de chose, à cause que son port n'est pas bon, & celle *dos Santos*, située au 24. degré de latitude, & au 29. de longitude occidentale. Les Jésuites y ont un collège, & les Bénédictins une abbaye.

Les Portugais ont quelques autres colonies dans cette capitainerie: une des principales est *S. Paul* ou *San-Paulo*, ville

située immédiatement sous le tropique du Capricorne dans la partie septentrionale de la capitainerie, à 25. lieues au nord-ouest dos Santos & de la côte. Elle doit son origine à une troupe d'Espagnols, de Portugais, de Créoles, de Méricses, de Mulâtres & autres fugitifs, qui, pour se soustraire à la tyrannie des gouverneurs du Brésil, se rassemblèrent en cet endroit, & s'y établirent. Leur nombre s'y accrut tellement, que la ville contenoit 4. à 5. mille habitans au commencement de ce siècle : sans compter les esclaves & les Indiens qui s'étoient donnés à eux. Ces habitans, qui se disoient libres, se sont gouvernés en république pendant long-tems, sous l'autorité du roi de Portugal, auquel ils payoient un tribut d'environ 800. marcs d'argent tous les ans, pour le quint du revenu de leur domaine, où il y a des mines d'or & d'argent, qui est environné de hautes montagnes, & qui est couvert par une épaisse forêt. Ils avoient admis parmi eux des aventuriers de toutes les nations de l'Europe & des Flibustiers, & ne souffroient pas d'ailleurs l'abord des étrangers dans leur république. Ils faisoient profession de la religion Catholique, quoiqu'ils exerçassent le métier de pirates; mais enfin le roi de Portugal a soumis cette république à son domaine immédiat, dont elle dépend aujourd'hui, & le pape Benoît XIV. y a érigé un évêché en 1745. Il y a plusieurs maisons religieuses, entr'autres une abbaye de Bénédictins de la congrégation du Brésil. Les habitans ont fait difficulté pendant long-tems d'admettre parmi eux les Jésuites, qui y ont néanmoins enfin établi un collège.

§. 3. *La Capitainerie del Rey.*

C'est la plus méridionale de toutes les capitaineries du Brésil; & elle fait proprement partie du Paraguai, dont elle occupe la partie orientale le long de la côte de la

mer du Nord, qui la borne au levant, depuis le 25. degré de latitude méridionale, jusques vers le 35. & à la rive septentrionale de l'embouchure du fleuve de Rio de la Plata, dans l'espace d'environ 250. lieues communes de France. Sa largeur du levant au couchant est beaucoup moindre.

Cette capitainerie a été un sujet de dispute entre les cours de Madrid & de Lisbonne; les Espagnols soutenant qu'elle faisoit partie du Paraguai : mais enfin le roi d'Espagne l'a cédée à celui de Portugal. Le pays est traversé par quelques rivières qui coulent du couchant au levant, & par une chaîne de montagnes qui s'étend du nord-est au sud-ouest, parallèlement à la côte. Les Portugais ont quelques colonies dans ce vaste pays. La principale est celle du *S. Sacrement*, située sur la rive septentrionale du fleuve de la Plata, ou à sa gauche, vers le 34. degré 10. m. de latitude méridionale, & le 42. de longitude occidentale, presque vis-à-vis de la ville de Buenos-aïres, qui est de l'autre côté du fleuve.

On voit quelques îles sur la côte de cette capitainerie, dont la principale est celle de *Sainte-Catherine*, qui a 9. lieues de long sur 2. de large. Elle est située entre le 27. & le 28. degrés de latitude méridionale, suivant l'amiral Anson, qui l'a parcourue, & vers le 31. de longitude occidentale. Elle est très-fertile; & on y trouve beaucoup d'arbres & d'arbuscules aromatiques : mais l'air n'y est pas sain, à cause de son humidité; & on y est tourmenté par une prodigieuse quantité de moustiques. Les Portugais y ont une colonie avec un port défendu par plusieurs forts, un gouverneur & une garnison. Ils possèdent aussi sur cette côte le port de *San-Pedro*, défendu par une forteresse située vers le 32. degré de latitude, & le 34. de longitude occidentale. Le fort de *S. Miguel* est situé à l'extrémité méridionale de cette capitainerie, sur le bord méridional du grand lac

ou de la grande lagune de *Merim*, qui a plus de 60. lieues d'étendue du sud-ouest au nord-est, & 25. de large. Les Portugais ont encore quelques autres forts dans le pays.

V.

ISLES DE L'AMÉRIQUE

MÉRIDIIONALE.

On a déjà parlé de celles qui sont les plus voisines des côtes : parmi les autres, il n'y en a aucune de considérable dans les deux mers du Nord & du Sud.

1. On voit dans la mer du Nord, près du détroit de Magellan, 3. petites îles qui forment une espèce de triangle, & qu'on nomme de *Sébalde* ou de *Wert*. Elles furent découvertes à la fin du XVII. siècle : elles n'ont chacune qu'une demi-lieue de tour. Elles sont séparées par un canal de 7. à 8. lieues, de quelques autres îles découvertes depuis le commencement de ce siècle, & situées entre le 51. & le 52. degrés de latitude méridionale. On appelle ces dernières les *Malouines*, parce qu'elles ont été découvertes en 1706. par des Malouins. Elles sont encore peu connues, & sont assez étendues.

L'île de *Beauchefne*, découverte en 1701. est au midi des *Sébaldes*, vers le 52. degré 30. m. de latitude australe.

L'île des *Etats* est située au levant de la terre de Feu & le détroit de le Maire, entre ces deux îles.

Les autres îles de la mer du Nord au midi de l'Equateur, sont les suivantes. *Fernand de Noronha*, située à 70. lieues à l'est de la côte de Brésil, au 3. degré 53. m. de latitude australe. Elle a 5. lieues de tour. Les Portugais l'avoient fortifiée, & ensuite abandonnée. La compagnie Française s'y étoit établie : mais les Portugais s'y sont

établis de nouveau vers l'an 1738. y ont élevé 7. forts, où ils entretiennent une nombreuse garnison & envoyé une colonie. Il y a 2. ports, ou plutôt 2. rades foraines qui abondent en poisson ; l'un au nord, & l'autre au nord-ouest de l'île. La plage est parsemée de rochers. L'île ne produit pas de quoi nourrir les habitans par défaut d'humidité, & elle demeure quelquefois 3. ou 4. années de suite sans qu'il y tombe une goutte de pluie. Il y a quelques ruisseaux dans l'intérieur de l'île, où l'eau ne manque jamais, quoique en petite quantité. La bourgade où le gouverneur réside, avec un curé, est dans les terres. Il faut y apporter les vivres de Fernambouc au Brésil, d'où elle dépend.

L'*Ascension*, île située vers les côtes du Brésil, au 20. degré 35. m. de latitude, n'est proprement qu'un rocher d'une lieue & demie de long : la petite île de la *Trinité*, & les 2. petites îles de *Martin-Vas*, situées vers le nord-est, n'en sont pas éloignées.

2^e. Dans la mer du Sud, les îles *Galapagos* ou *Gallapagos*, sont situées sous la ligne & des deux côtés, à plus de 150. lieues au couchant de la côte du Pérou, vers le 74. degré de longitude occidentale. Elles sont assez étendues, mais inhabitées. On en compte plus de 50. Elles abondent en sel & en tortues. Quelques-unes ont 7. à 8. lieues de long sur 3. ou 4. de large.

Celles de *S. Ambroise* & de *S. Felix*, situées vers le 26. degré de latitude australe, environ à cent lieues de la côté du Chili, sont peu considérables.

Les îles de *Jean Fernandès* sont au nombre de deux, & dépendent du royaume de Chili. Elles sont situées au 33. degré 42. m. de latitude méridionale, & le 62. & le 63. de longitude occidentale, environ à 150. lieues de la côte du Chili. La plus grande est d'une figure irrégulière ; elle a 3. à 4. lieues de long du levant au

couchant, sur 2. de large. Le terrain y est léger & peu profond. Elle est aujourd'hui déserte; mais c'est un bon relâche pour les vaisseaux qui peuvent y faire du bois & de l'eau : il y a des arbres aromatiques, & de plusieurs sortes de simples. La petite est ovale, & a une lieue de long. Ce n'est proprement qu'une montagne ou un écueil qui s'élève sur la surface de la mer. La pêche aux environs de ces isles est extrêmement abondante; & il y a beaucoup de loups marins.

Les isles nommées les *Marquises de Mendoza*, sont au nombre de 4. sçavoir, la *Dominique*, *S. Pierre*, *S. Crépin* & la *Magdeleine*. Elles sont situées vers le 10. degré de latitude méridionale, & le 138. de longitude occidentale, prise depuis l'isle de Fer.

Les isles de *Salomon* sont situées au couchant des *Marquises*, entre le 5. & le 14. degrés de latitude méridionale, le 150. & le 160. de longitude occidentale. Elles furent découvertes en 1567. par Alvarez de Mendoza : il y en a 18. de principales. La plus grande est celle de *Sainte-Elisabeth*, à laquelle on donne 200. lieues de tour : d'autres en ont cent; mais elles sont fort peu connues. On assure que l'air y est tempéré; qu'elles sont abondantes en fruits & en bétail, que le terroir y est fertile & propre à être cultivé; & qu'entre les habitans, les uns ont les cheveux noirs & les autres blancs.

3. On peut mettre la *Terre de Feu* au nombre des isles de l'Amérique Méridionale. Ce sont en effet plusieurs isles qui s'étendent au midi de la terre Magellanique, le long du détroit de Magellan, depuis le 53. jusqu'au 56. degré de latitude méridionale, entre les 51. & le 59. de longitude occidentale, dans l'espace d'environ 130. lieues du levant au couchant. Les Espagnols donnerent le nom de terre de *Fuego* ou de *Feu* à ce pays, parce que

leurs premiers navigateurs dans le détroit de Magellan, y découvrirent quantité de feux & une grosse fumée. La plus grande partie du terrain de ces isles est montagneux; mais il y a de belles vallées & des prairies arrosées de divers ruisseaux qui tombent des montagnes. On y trouve de bonnes rades, & les montagnes sont couvertes d'arbres; mais le vent d'ouest qui y souffle avec impétuosité, y cause bien des tempêtes.

Les habitans de ces isles ont le teint blanc, à peu-près comme les Européens; mais ils se peignent le corps & le visage de rouge & de différentes autres couleurs. Ils sont puissans & de la taille des Européens. Ils ont les cheveux noirs, épais & longs, & ont des dents fort aiguës. Les hommes vont tout nus, malgré le froid extrême qu'il fait dans ce pays, & les femmes couvrent seulement leur nudité d'un morceau de peau d'oiseau, & portent des colliers de coquilles. Leurs huttes ou cabanes, faites d'arbres, ont trois pieds de profondeur en terre, & se terminent par une pointe, où il y a une ouverture pour faire sortir la fumée. Leur principale occupation est la pêche. Leurs canots, faits d'écorce d'arbre, sont fort singuliers, & cousus avec beaucoup d'art. Les peuples de la baye de *Nassau* mènent une vie fort brutale & sauvage: ils sont anthropophages, & n'ont aucun vestige de religion & de police. Ceux qui habitent la côte méridionale du détroit de Magellan, passent pour plus humains: ils se couvrent de la peau des bêtes fauves, dont ils couvrent aussi leurs cabanes; du reste ils mènent une vie fort misérable. Le cap *Horn* est sur la côte méridionale de la terre de Feu, vers le 56. degré de latitude, & le 54. de longitude occidentale.

V I.

TERRES ANTARCTIQUES

O U

A U S T R A L E S.

On comprend sous ce nom un grand nombre de pays peu connus, situés entre l'Asie & l'Amérique, dans le grand Océan, depuis l'Equateur jusqu'au cercle polaire antarctique; pays que le hazard a fait découvrir aux navigateurs Européens, qui, moins curieux & moins à portée de connoître les vastes régions qui terminent l'hémisphère méridional, qu'ils ne l'ont été pour le septentrional, ne nous ont donné jusqu'ici à ce sujet, que des connoissances fort superficielles. Il faut remarquer d'ailleurs, que le froid est plus vif & plus rigoureux, & que les glaces sont plus fortes & plus abondantes vers le cercle polaire antarctique, que vers l'arctique, à mesure qu'on en approche, proportion gardée. On commence à trouver ces glaces, même au plus fort de l'été, au 49. degré de latitude méridionale; ce qui fait que la découverte des pays qui sont au-delà, est très-difficile: ainsi nous nous contenterons d'indiquer le nom & la position de ces terres nouvellement découvertes, dont M. Bellin nous a donné une très-bonne carte insérée dans le onzième tome de l'histoire des Voyages.

1. La *Nouvelle Bretagne*. C'est une grande île, découverte en 1700. par Dampiere, située entre le 2. & le 6. degrés de latitude méridionale, & entre les 164. & 170. de longitude orientale. Cette île est bordée au nord-est par plusieurs petites îles.

2. La *Nouvelle Guinée* est située au couchant de l'île de la Nouvelle Bretagne, & s'étend depuis le 1. degré de latitude méridionale jusques vers le 6. entre le 157. & le 168. de longitude orientale. Ce pays

tient, pour ainsi dire, aux îles Molnques; qui sont à son couchant: il est très-peu connu; & on doute encore si c'est une île ou s'il tient à la Carpenterie qui est au sud-est: quelques-uns l'appellent la terre des *Papous*, du nom des sauvages qui l'habitent, ou le confondent avec elle. Elle fut découverte en 1527. & 1528. par Alvares de SAVEDRA Espagnol, qui lui donna le nom de *Nouvelle Guinée*, soit parce qu'elle est l'antipode de la Guinée d'Afrique, soit à cause de la couleur brune, noire ou basané de ses habitans, qu'on dit fort vaillans: on ajoute que les terres y sont assez fertiles. Il y a plusieurs îles aux environs, dont on ne connoît que le nom.

3. La *Carpenterie* a pris son nom de *Carpenter*, capitaine Hollandois, qui l'a découverte en 1662. On n'en connoît que les côtes, qui s'étendent au midi de la Nouvelle Guinée, depuis le 9. jusqu'au 16. degré de latitude méridionale.

4. La *Terre de Diemen* & la *Terre d'Arnheim*, jointes à la Carpenterie par une côte qui s'étend du levant au couchant, qui court ensuite vers le nord, & qui forme un grand golfe: ces terres furent découvertes en 1641. par les Hollandois, qui leur donnerent ce nom en l'honneur d'Antoine Diemens, général de la compagnie Hollandoise des Indes orientales. Elles sont situées au couchant de la Carpenterie, s'étendent depuis le 12. jusques vers le 16. degré de latitude méridionale, & entre le 145. & le 157. de longitude, & font partie de la Nouvelle Hollande.

On donne aussi le nom de *Terre de Diemen* à une terre australe, découverte par le même navigateur, & par Tasman, autre Hollandois, vers le 42. degré de latitude méridionale, entre le 155. & le 160. de longitude. La côte orientale de cette terre est bordée de plusieurs îles.

5. La *Nouvelle Hollande*. Les côtes de cette région australe furent découvertes successivement

ſuccéſſivement par les Hollandois, qui lui ont donné ſon nom, en 1622. 1623. 1628. & 1644. & ils ont nommé diverſement ſes différentes parties. Elle s'étend depuis le 12. degré juſqu'au 34. de latitude méridionale; ce qui eſt bien éloigné du témoignage d'Hubner, qui la met directement ſous le cercle polaire, dans le voiſinage de la Nouvelle Guinée. La longitude de ce pays s'étend, ſuivant la même carte, depuis le 125. degré, au moins, juſqu'au 155. on n'en connoît que les côtes, & on ignore ſi c'eſt une iſle, ou ſ'il eſt joint au continent. Les Hollandois ont négligé de s'y établir; & on ne connoît qu'imparfaitement les ſauvages qui habitent cette vaſte contrée, dont on rapporte des circonſtances qui ne paroiffent pas certaines; on ſçait ſeulement qu'ils ſont noirs, & qu'ils vont tout nus.

La *Terre de Nuits*, découverte en 1627. eſt ſituée au midi de la Nouvelle Hollande, vers le 30. degré de latitude australe, & le 140. de longitude orientale.

6. La *Nouvelle Zélande*. On ne connoît qu'une partie de la côte de ce pays, qui s'étend du ſud au nord, & que les Hollandois découvrirent en 1642. ſuivant les uns, ou en 1654. ſelon les autres. On ignore ſi c'eſt une iſle, ou ſi elle eſt jointe au grand continent des terres australes. Elle eſt antipode de l'Europe: ce qu'on en connoît de côtes s'étend depuis le 35. juſqu'au 44. degré de latitude méridionale, vers le 181. degré de longitude orientale.

7. La *Terre Australe du S. Eſprit*. Elle fut découverte au commencement du dernier ſiècle par Pedro Fernandès de Quir; ce qui lui a fait auſſi donner le nom de *Terre de Quir*: on n'en a des connoiſſances que très-imparfaites: on ſçait ſeulement qu'il y a pluſieurs iſles aux environs, découvertes par le même navigateur. M. de l'Île, dans ſa carte de l'hémisphère méridional, place cette terre & ces iſles entre

Tome IV.

les 10. & le 20. degrés de latitude méridionale, & les 180. & 190. de longitude; mais M. Bellin, dans ſa carte réduite du globe terreſtre, & dans celle des terres australes, met la terre du S. Eſprit au 14. degré de latitude méridionale, & au 165. de longitude orientale, priſe depuis l'Île de Fer. Il conjecture que cette terre ſe joint à celle de Diemen, ſituée au ſud vers le 40. degré de latitude.

8. Il y a pluſieurs petites iſles au ſud-oueſt de celles de Salomon, entre les 12. & le 20. degrés de latitude méridionale, & les 185. & 200. de longitude orientale. M. Bellin en marque 9. dans ſa carte du globe terreſtre. Celle de *Taumago* eſt la plus occidentale. Celle de *Horn*, découverte en 1616. par Jacques le Maire, eſt ſituée au ſud-eſt de la précédente; & celle de *Bonne-Eſperance* au midi de celle de Horn. Celles des *Cocos* ou des *Traîtres*, ſont au levant de celle de Bonne-Eſperance: viennent enſuite celles du *Prince Guillaume*, de *Rotterdam*, d'*Amſterdam* & des *Pilſars*, ſituées au ſud-eſt des deux précédentes. Nous avons fort peu de connoiſſances ſur toutes ces iſles: on ſçait ſeulement qu'elles ſont habitées.

9. M. de Lozier Bouvet, officier de marine au ſervice de la Compagnie Françoisſe, lui préſenta un mémoire en 1735. pour lui perſuader d'armer quelque vaiſſeau pour aller à la découverte d'un port dans les Terres australes, qui peut ſervir de relâche aux vaiſſeaux qu'elle envoyoit aux Indes. Il appuyoit la poſſibilité de cette entrepriſe ſur l'exemple de Gonneville, gentilhomme Normand, qui, en 1503. découvrit la côte de la Terre australe, vers le 43. degré de latitude méridionale, & le 12. de longitude occidentale, qui y trouva un port qu'on n'a plus retrouvé depuis, où il demeura 6. mois, & où il traita avec les ſauvages qui habitent cette terre, & qui en remporta des productions du pays: enfin il faiſoit voir

G g g

les grands avantages que la Compagnie retireroit de cette découverte. La Compagnie, persuadée de ses raisons, fit armer au port de l'Orient les 2. frégates l'Aigle & la Marie, & lui en donna le commandement. Cet officier étant parti du port de l'Orient le 14. Juillet 1738. relâcha dans l'Isle de Sainte-Catherine sur la côte du Brésil; & ayant ensuite vogué vers l'est, découvrit enfin le 1. Janvier de 1739. vers le 54. degré de latitude australe, & le 28. 30. m. de longitude orientale, au sud-ouest du cap de Bonne-Espérance, un cap auquel il donna le nom de *Cap de la Circoncision*, en l'honneur de la fête qu'on célèbre en ce jour, avec une côte, qui s'étend à l'est, au nord-est & au sud-est: mais il ne pût aborder, à cause des brouillards épais & de la quantité de glaces dont elle

est environnée, même vers le 49. degré de degré de latitude, où il commença à la reconnoître, quoique la saison fut celle où il fait plus chaud, & où les jours sont les plus longs dans cette partie du globe terrestre. Cela fait comprendre qu'il est très-difficile, pour ne pas dire impossible, de faire des découvertes dans les Terres australes, qui approchent du cercle polaire Antarctique. À son retour en France au bout d'un an, par le cap de Bonne-Espérance, le Journal de Trévoux du mois de Février de l'an 1740. publia sa relation: elle a été réimprimée dans le onzième tome de l'Histoire des Voyages. C'est sur cette relation que M. Buache publia bientôt après sa carte des *Terres Australes, comprises entre le tropique du Capricorne, & le pôle Antarctique.*

Avertissement sur la Table suivante.

ELLER n'est que géographique, & ne contient que les noms modernes des royaumes, provinces, villes & autres lieux: on a crû devoir supprimer les noms latins des anciens peuples, des provinces & des anciennes villes, dont il est parlé dans le corps de l'ouvrage, excepté par rapport aux pays & aux villes, dont les noms modernes ne sont pas connus, ou le sont peu en Europe; & on a mis ces noms latins en *Italique*. Pour rendre cette table plus intéressante, & la faire servir d'une espèce de dictionnaire géographique; on a marqué par des lettres capitales ce qu'il y a de plus remarquable; en renvoyant aux pages des volumes où il en est parlé plus en détail: ces pages sont marquées par des chiffres Arabes, & les volumes sont indiqués par des chiffres Romains.

Explication des lettres ou marques qui sont à côté des noms dans la Table.

A. Archevêché de l'église Catholique ou Latine. **A. o.** Archevêché de l'église Grecque ou autres communions orientales. **A. p.** Archevêché Protestant. **Ab.** Abbaye de l'un ou de l'autre sexe. **Ab. o.** Abbaye ou monastère de l'église Grecque ou des autres communions orientales. **Ab. sec.** Abbaye sécularisée & érigée en collégiale. **Ab. Pr.** Abbaye dont l'abbé ou l'abbesse prend le titre de prince. **Ab. sup.** Abbaye supprimée par les Protestans. **Abb.** marque qu'il y a plusieurs abbayes dans une même ville ou dans un même lieu.

B. Baronie: on a donné en général ce nom à plusieurs terres qui ont été érigées dans ces derniers siècles en fief d'une haute dignité.

C. Comté. **Ca.** Chartreuse. **Ch.** Château, maison royale, ou maison de plaisance des princes ou des grands seigneurs. **Com.** Commanderie ou grand prieuré de l'ordre de Malte, ou des autres ordres de chevalerie.

D. Duché, soit qu'il existe actuellement, soit qu'il ait existé autrefois. **Dés.** Désert. **Dét.** Déroit.

E. Evêché de l'église Catholique ou Latine. **E. o.** Evêché de l'église Grecque ou autres communions orientales. **E. p.** Evêché Protestant. **E. sup.** Evêché supprimé & érigé en principauté par les Protestans. **E. u.** Evêché uni à un autre.

F. Fort, citadelle ou château fort; ville fortifiée, ou du moins défendue par un fort ou une citadelle. **Fo.** Forêt.

G. Golfe.

H. Havre.

Is. Isle.

L. Lac ou étang.

M. Marquisat. **Mo.** Montagne

P. Port de mer ou havre. **Pa.** Patriarcat. **Pe.** Peuples. **Pr.** Principauté. **Pro.** Promontoire. **Prov.** Province.

R. Riviere ou fleuve : on n'a compris dans la table que les rivières sur lesquelles on a fait quelques remarques. **Ro.** Royaume.

T. Eaux thermales ou chaudes, & eaux minerales.

V. Vicomté. **Va.** Vallée. **Vi.** Ville. **Vo.** Volcan. **U.** Université.

— Ce trait marque le même nom précédent ou le volume précédent.





T A B L E G É N É R A L E.

A.

A ALHOLIN	Tom. I, pag. 69	Acqui, E.	I. 343
Aaroë, Is.	— 70	Acquoi, C.	II. 330
Abach, T.	II. 161	Acre. V. Ptolemaïdes	III. 386
Abacoa, Is.	IV. 324	Acserai, A. o.	IV. 111
Abaniwar, C.	I. 290	Adam (Pic d') Mo.	— 208
Abaranher, Ab. o.	III. 467	Adana,	III. 420
Abafles, Pe. & Abaffie, Prov.	— 448. & seq.	Addi, Ro.	— 218
Abbecour, Ab.	II. 428	Adefalo, P.	— 248
Abbeville, Abb. Co. F.	— 371	Adel, Ro.	II. 141
Abdera,	I. 222, III. 270	Adelberg, Ab. sup.	— 160
Abdinkow, Ab.	II. 19	Adelholts, T.	III. 378
Abensperg, C.	— 180	Aden, G.	— 467. & seq.
Aberdeen, C. E. p. sup. U.	I. 34, & seq. 58	Aderbaidjan, Prov.	II. 41
Aberkorn,	IV. 315	Adersleben, Ab.	— 172
Abernethy, E. p. sup.	I. 38	Admont, Ab.	IV. 230
Aberfverd,	II. 212	Adou, Pe.	— 138
Abingnton, Ab. sup.	— 24	Adouare, Ch.	III. 270
Abissinie,	IV. 211. & seq.	Adra,	I. 372
Ablis,	II. 475	Adria, E.	— 180
Abo, E. p. U.	I. 90	Adria Nova, Ab. o.	IV. 153
Abobranda, C.	— 311	Adribé,	III. 413
Abondance (Notre-Dame d'), Ab.	— 327	Adremittum,	I. 252
Abouzir,	IV. 161	Adrumentinus Sinus,	IV. 183
Abrantés, D.	III. 312	Adrumetum,	I. 240
Abfie, Ab.	II. 505	Egialée,	— 251
Abidos,	I. 222, III. 411	Egina, Is.	— 213. & seq.
Acadie,	IV. 308	Einus, Mo.	II. 334
Acapulco,	— 280	Aertfen,	— id.
Accaron. V. Ekron.		Afferden,	— 303
Acerno, E.	I. 442, 495	Affleghem, Ab.	— 436, 495
Acerenza, A.	— 496	Afgans ou Aguans, Pe.	III. 483. IV. 24. & seq.
Acerra, E.	— 436, 495	Afens,	II. 172
Acey, Ab.	III. 201. & seq.	Afrique,	IV. 141. & seq.
Achaie,	I. 202, 233	Afrique proprement dite,	— 178
Achelous, E. o. R.	— 237, 275	Afrique, F.	— 183
Achem, P. F. Ab.	IV. 117	Afrique (S.),	III. 20
Achmetzet,	I. 202	Agadés, Ro. & Vi. E.	IV. 221
Achna, Is.	— 251	Agadna, Is.	— 141
Achon, B.	II. 528	Agathe (Ste),	I. 462. II. 316
Achonri, E. p. U.	I. 47, 59	Agathe des Gots (Ste), E.	— 145, 495
Achycon,	III. 409	Agaton,	IV. 264
Acongagua,	IV. 394	Agde, E. C. V.	III. 90, 214
Açores (illes),	— 363.	Agistus, Mo.	— 417

TABLE GENERALE.

Agen, E.	— 9. 214	Ainai, <i>Ab.</i>	421
Agenois, C.	— 3. & seq.	Aincaidé, <i>Ab. o.</i>	III. 155
Aggerhus,	I. 73	Ainfa,	— 399
Aghtamar, <i>Pa. & Ab. o.</i>	III. 443. & seq.	Aire, F.	— 278
Agmet, F.	IV. 195	Aire en Artois, F. F.	— 44. 214
Agans, <i>Pe.</i>	— 216	Airvault, <i>Ab.</i>	II. 377
Agnadel,	9. 352	Aiton, E. o.	— 515
Agnan (S.), D.	II. 522	Aiwiers, <i>Ab.</i>	I. 275
Agnan (S) sur Garonne,	III. 26	Aix, <i>A. Ca. Com. U. T.</i>	— 304
Agnano, E.	I. 436	Aix-la-Chapelle, <i>Ab. T.</i>	III. 129, 205
Agosta, P.	— 476	Aix en Savoie, <i>Ad.</i>	II. 31.
Agovias, <i>Ab.</i>	III. 304	Aix, <i>Is.</i>	I. 329
Agra, <i>Ch.</i>	IV. 11. & seq.	Akalfiké, F.	II. 517
Agram, E. C.	I. 300	Akanfas, <i>Pe.</i>	III. 452
Agramunt,	III. 287	Akim, <i>Ro.</i>	IV. 304 & seq.
Agrapha, E. o. <i>o.</i>	I. 274	Akkissar,	— 231
Agreda,	III. 240	Akmin,	III. 416
Agreve (S.),	— 110	Akfa,	IV. 152
Agri,	I. 443	Alabaster, <i>Is.</i>	III. 356
Agria, E. F.	— 290, 317	Ala-Chaw. V. Philadelphie.	IV. 324
Agrihan, <i>Is.</i>	IV. 141	Aladuli, <i>Prov.</i>	III. 424. & seq.
Agtpach, <i>Ca.</i>	II. 269	Alais, E. <i>Ab. C. B.</i>	— 98, & seq. 214
Aguanistan,	III. 483	Alafoens, <i>Ab.</i>	— 304
Aguans. V. Afgansi		Alan, <i>Ch.</i>	— 37
Aguatulco, P.	IV. 284	Åland, <i>Is.</i>	I. 90
Aguar, <i>Cap.</i>	— 203	Alanguer,	III. 307
Aguiar, <i>Ab.</i>	III. 304	Alans ou Alains, <i>Pa.</i>	— 450
Aguihan, <i>Is.</i>	IV. 141	Alaon, <i>Ab.</i>	— 279
Aguilar del Campo, <i>Ab. M.</i>	III. 238. & seq.	Alarbes, <i>Pe.</i>	IV. 203
Aguilar d'Inestillas, C.	— 253	Alatri, E.	I. 409, 490
Agyra, <i>Ab.</i>	I. 474	Alatur, <i>A. o.</i>	— 183, 193
Ahaus, <i>Ch.</i>	II. 17	Alava, <i>Pays.</i>	III. 243
Ahond (S.), B.	III. 107	Alba, ou Alba de Allistas, C.	— 253
Ahuas,	— 478	Alba, ou Albe de Tormes, D.	— 253, 256
Ahun, <i>Ab.</i>	II. 537	Albacete,	— 252
Ahyla,	III. 392	Albania, en Hongrie, C.	I. 311
Ajan (côte d'),	IV. 248	Albanie, en Grèce, <i>Prov.</i>	— 229. & seq. 315
Aia-oués, <i>Pe.</i>	— 305	Albanie, <i>Prov. d'Ecosse, D.</i>	— 36
Aia Salouc. V. Ephese.		Albanie, F.	IV. 34
Ajazzo, E.	I. 482, 497	Albano, E. D.	I. 407. & seq. 490
Aichstet, E. <i>Pr. Ab.</i>	II. 114, 277	Albano, Padouan, T.	— 370
Ajello, D.	I. 447	Albans (S.), <i>Ab. sup. D.</i>	— 20
Aigle, M.	II. 392	Albarazin, E.	III. 276. 319
Aigle en Suisse,	— 238	Albe, en Italie, E.	I. 343, 492
Aigremont, B.	III. 99	Albe-Jule, E. C. F. U.	— 312
Aiguebelle, <i>Ab.</i>	— 146	Albe Royale. C. F.	— 355
Aiguebelle,	I. 329, 331	Albenga, E.	— 383, 493
Aigue-perle, <i>Ab.</i>	II. 532	Alberawanny, B.	— 16
Aigues-mortes, F. P.	III. 97	Albermale en Amérique,	IV. 314
Aigues-vives, <i>Ab.</i>	II. 494	Alberspach, <i>Ab. sup.</i>	II. 141
Aiguilles (cap des),	IV. 254	Albert. V. Encre.	
Aiguillon, D.	III. 10	Albi, A. V.	III. 74. & seq. 214
Ailesbourg, C.	I. 18	Albie,	I. 327
Ailfi, B.	II. 370	Albigois, III. 66, 73. & seq. 75. & seq.	— 18
Aillon, <i>Ca.</i>	I. 328	Albin,	

TABLE GENERALE.

Albing, C.	II. 170	Alkennim, <i>Pe.</i>	IV. 213
Albon, C. <i>Cb.</i>	III. 141, 144	Allain,	III. 122
Alborg, E. <i>P.</i>	I. 63	Alla-Schéyr. V. Philadelphie.	
Albret, D.	III. 43	Allemagne,	II. 1. & seqq.
Albuquerque, D.	— 258 & seqq.	— Etat présent de son église, —	272. & seqq.
Alcaçar-Quivir,	IV. 199	Allemans (les),	III. 79
Alcaçar-Zeguer, P.	— 200	Allembourg,	I. 140
Alcala de los Gazulos,	III. 261, 264	Allendorf,	II. 105
Alcala de Henarés, U.	— 249	Allenspach,	— 119
Alcala la Réal, <i>Ab.</i>	— 266	Alleus (les), <i>Ab.</i>	II. 514, 534
Alcamo, C.	I. 469	Allinges, <i>F.</i>	I. 327
Alcanis, <i>Com.</i>	III. 276	Allucio, <i>Com.</i>	— 394
Alcantara, <i>Cb.</i> ordre militaire; son état présent,	— 239, 302, 315	Alluye, <i>B.</i>	II. 477
	— 252	Almaçaron,	III. 272
Alcaras,	— 266	Almada,	— 251
Alcaudet,	II. 331	Almagan, <i>Is.</i>	IV. 111
Alcmaër, <i>F.</i>	III. 301	Almagro.	III. 250
Alcobaça, <i>Ab.</i>	— 252	Almanara, <i>Ab.</i>	— 127
Alcozer,	— 312	Almangow, <i>Pays.</i> V. Algow.	II. 130
Alcoytin, <i>M.</i>	— 293	Almanfa,	III. 252
Alcudia,	II. 22	Almedine,	IV. 196
Aldenberg, <i>Ab.</i>	— 35	Almegrin, <i>Cb.</i>	III. 307
Albenbourg,	— 162	Almeloo,	II. 348
Alderspach, <i>Ab.</i>	II. 530. III. 107	Almenara,	III. 291
Alegre, <i>M.</i>	II. 398	Almenesches, <i>Ab.</i>	II. 399
Alençon, D. <i>Ch.</i>	I. 165	Almeria, <i>E.</i>	III. 270, 319
Alentakie, <i>Prov.</i>	III. 308. & seqq.	Almissa,	I. 303
Alentejo, <i>Prov.</i>	— 280. & seqq.	Almonaid, C.	III. 250
Alep, A. o. F.	I. 482, 497	Almostar, <i>Ab.</i>	— 302
Aleria, E.	— 479, 497	Almugnacar, P. F.	— 269
Alés, E.	— 456, 496	Almuyd, <i>Ab. sup.</i>	I. 63
Alessano, E.	I. 231	Alogno, <i>Is.</i>	III. 412
Alessio, E. o.	III. 86. & seqq. 214	Aloit, C.	II. 287
Alet, E.	I. 170	Alpaxarras (los), <i>Me.</i>	— 260, 269
Alexandre (S.), <i>Ab. o.</i>	— 169	Alphée, R.	I. 238, 241
Alexandre Newski (S.), <i>Ab. o.</i>	III. 381	Alphen,	II. 87
Alexandrette, P.	IV. 153. & seqq.	Alps,	III. 108, 110
Alexandrie, <i>Patr. o.</i>	— 166	Alpstein, M.	II. 244
— Etat présent de ce Patriarchat,	I. 347, 492	Alsace,	III. 188. & seqq.
Alexandrie de la Paille, E. <i>Com. T.</i>	I. 78	Alschauffen. <i>Com-Pr.</i>	II. 133
Alexandrie de Troade. V. Troade.	III. 244. & seqq.	Allen, <i>Is.</i>	I. 64, 69
Alexiowski,	— 310. & seqq. 320	Alsfeld,	II. 100
Algaria, <i>Prov.</i>	— 475	Alstædt,	— 78
Algarves, Ro. E.	IV. 185. & seqq. 187. & seqq.	Altaich (haut & bas), <i>Abb.</i>	— 163
Algebal,	I. 480, 497	Altamira, C.	III. 228
Alger, Etat & <i>Vi.</i>	III. 268	Altamura, P.	I. 454
Alghieri, E. P.	— 400	Altena,	II. 51
Alhama, T.	— 293	Alten-Bilsen,	— 13
Ali, P.	IV. 208	Alt-Catzellenebogen, F.	— 107
Alicante, P.	I. 436, 495	Altenbourg,	I. 296. II. 169
Alichandora, Ro.	IV. 297. & seqq.	— Pr. <i>Ab. p. Ob.</i>	II. 74
Alife, E.	II. 138	— C.	— 235
Algezire V. Diarbeker.		Alten-Celle, <i>Ab. sup.</i>	— 77
Algonquins, <i>Pe.</i>		Alten-Reuff, <i>Ab.</i>	— 227
Algow, <i>Pays.</i>		Alrhan, C.	— 7

TABLE GENERALE.

Alt Kirk,	III. 196. & seq.	Ameluxborn, <i>Ab. P.</i>	423
Alt-Marck, ou Nouvelle Marche de Brandebourg,	II. 63	Amer, <i>Ab.</i>	II. 45
Alt-Muhl, <i>Com.</i>	— 160	Amerique,	III. 283
Alto fonte (de), <i>Ab.</i>	I. 469	— Septentrionale,	IV. 273. & seq.
Altorf ou Altdorf en Alsace, <i>Ab.</i>	III. 105	— Méridionale,	— 275. & seq.
— en Souabe,	II. 131, 138	— Son gouvernement	— 341. & seq.
— en Franconie, <i>U.</i>	— 124	Ecclésiastique, <i>XI.</i>	— 337. & seqq.
— en Suisse, <i>Ab. Vai.</i>	— 224		II. 339
Alt-Ranftat,	— 74	Amersfort,	IV. 215. & seq.
Alt-Sax, <i>B.</i>	— 268	Amhara, <i>Ro.</i>	
Altspach, <i>Ab.</i>	II. 190	Amid. V. Diarbekir.	
Altstetten,	II. 268	Amiens & Amienois, <i>E. Abb. C. F. II.</i>	369. &
Alt-Zell,	I. 189	seq. III. 213	
Altzey,	II. 96	Amirantes, <i>Iles.</i>	IV. 262
Alvanem,	— 253	Amiterno,	I. 446
Alvor, <i>P.</i>	III. 311	Ammensleben, <i>Ab.</i>	II. 39
Alzau, <i>M.</i>	— 82	Amoguss, <i>C. V. Morvant.</i>	
Alzira,	III. 252	Amont, <i>Prov.</i>	III. 201
Aly, <i>E. a.</i>	— 453	Amorbach, <i>Ab.</i>	II. 90, 114
Amack, <i>It.</i>	I. 67	Amorgo, <i>Is. Ab. e.</i>	I. 248
Amad-Abad,	IV. 15	Amorium,	— 280. III. 417
Amadan. V. Hamadan.		Amour ou Amur, <i>R.</i>	III. 348
Amadié, <i>F.</i>	III. 439	Amour (S.),	— 203
Amalfi, <i>A. Abb. D.</i>	I. 441, 495	Amour-Dieu, <i>Ab.</i>	II. 439
Amance,	III. 180	Amparaer,	IV. 378
Amand (S.) sur Cher,	II. 524	Ampaza,	— 250
Aman (S.) de Coli, <i>Ab.</i>	II. 8	Amphialte,	I. 236. & seq.
Amand (S.) en Flandre, <i>Ab. T.</i>	— 106	Amphipolis,	— 226
Amans (S.);	— 68	Amphisa,	— 237
Amantera, <i>Ab.</i>	— 238	Amplepuis, <i>B.</i>	III. 161
Amanthea, <i>E.</i>	I. 461, 464	Ampolsta, <i>Com.</i>	— 288
Amaré,	III. 436	Ampourdán ou Ampurias, <i>F.</i>	— 283. & seq.
Amarin (S.),	— 197	Amras, <i>Ch.</i>	II. 181
Amasie, <i>Pro. Vi. A. e.</i>	— 420. & seq. 282	Amrom, <i>Is.</i>	I. 64
Amastro,	— 417	Amtstelland, <i>Pays,</i>	II. 324
Amathonte,	— 429	Amsterdam, <i>P.</i>	— <i>Ibid.</i>
Amatrice, <i>Fr.</i>	I. 448	Amsterdam, <i>Is.</i>	IV. 417
Amazones, <i>Pays & R.</i>	IV. 358. & seqq.	Amu ou Amur <i>R. V. Amour, Sion.</i>	III. 362.
Ambachten. <i>Pays.</i>	II. 286, 289	Ana,	— 369
Amberg,	— 162	Anadiskoi,	— 345
Ambert,	— 529	Anadoli ou Anatolie,	— 408
Ambialet. <i>V.</i>	III. 75	Anafi, <i>Is.</i>	I. 254
Ambierle,	— 159	Anagni, <i>E.</i>	— 408, 490
Ambil, <i>Is. Po.</i>	IV. 131	Anandail, <i>M.</i>	— 42
Ambleteuse, <i>P.</i>	II. 373	Anatagan, <i>Is.</i>	IV. 141
Amboine, <i>Is. & Vi.</i>	IV. 137. & seq.	Anaunia, <i>Va.</i>	II. 183
Amboise, <i>Ch.</i>	II. 453	Anazarbe. V. Acfarai.	III. 421
Ambournay, <i>Ab.</i>	— 468	Ancafter, <i>D.</i>	I. 14
Ambrakia,	I. 232	Ancenis, <i>B.</i>	II. 502
Ambres, <i>M.</i>	III. 78	Anchialo, <i>A. e.</i>	I. 272
Ambroise (S.),	IV. 416	Ancifan,	III. 36
Amedédé, <i>Mo.</i>	— 207	Anco,	IV. 372
Ameland, <i>Is.</i>	II. 346	Ancone, <i>E. P. F.</i>	I. 417. & seq. 41
Amelia, <i>E.</i>	I. 415, 490	Ancyre, <i>A. o. Ab. o. F. V.</i>	III. 416. & seq.
		Andaguaylar,	IV. 373
		Andaloufc,	IV. 190

Andalouffe ;	III. 260. & seq.	Anglesey, <i>I.</i>	I. 29
— (Nouvelle). V. Cumana.		Angleterre,	— 4. & seq.
Andamagor, <i>F.</i>	IV. 22	— Son gouvernement Ecclésiastique,	— 53
Andamans (<i>Isles des</i>),	— 113	— Nouvelle,	IV. 307. & seq. 309
Andance,	III. 111	Anglona,	I. 449, 459
Andaye, <i>F.</i>	— 46	Anglure,	II. 451
Andéci, <i>Ab.</i>	II. 437	Angola, <i>Ro.</i>	IV. 241. & seq.
Andellis (les), <i>Ab.</i>	III. 390	Angos,	— 396
Andelot, <i>B.</i>	— 443	Angot, <i>Ro.</i>	— 216
Andenne, <i>Ab. sec.</i>	— 295	Angoulême, <i>E. Abb. F.</i>	II. 542. & seq. III. 214
Andeol (S.). V. Bourg S. Andeol.		Angoumois, <i>D.</i>	— 541. & seq.
Anderab,	III. 361	Angouri, <i>R. o. V. Ancyre.</i>	
Andernach,	II. 86	Angoxa, <i>Ro.</i>	IV. 251
Andero (S.), <i>P.</i>	III. 231	Angoy, <i>Ro.</i>	— 236
Andex, <i>Ab.</i>	II. 161	Angra, <i>E. R. F.</i>	— 264
Andiol (S.), <i>M.</i>	III. 136	Angrie, <i>D.</i>	II. 33. & seq. 38
Andlau, <i>Ab. sec.</i>	— 195	Angrogne, <i>Vai</i>	I. 335
Andorre, <i>Va.</i>	— 115	Anguien, <i>Pr.</i>	— 293
André (S.), <i>A. p. sup. U.</i>	I. 40, 58	Anguillera,	— 412
André (S.);	I. 331. IV. 268	Anguille (P'), <i>Is.</i>	IV. 332
André (S.), <i>F.</i>	II. 336	Angus,	I. 35
André (S.), <i>Is.</i>	I. 296, 316	Anhalt, <i>Pr.</i>	II. 82
André (S.). V. Lavant.		Anhausen, <i>Ab.</i>	— 145
André d'Avignon (S.), <i>Ab. F.</i>	III. 102	Anholt, <i>Pr.</i>	— 101
André aux Bois (S.), <i>Ab.</i>	II. 378	Anhour, <i>Is.</i>	I. 70
André en Gouffer (S.), <i>Ab.</i>	— 396	Aniago, <i>Ca.</i>	III. 255
Andre-efberg,	— 48	Aniane, <i>Ab.</i>	— 95
Andrew,	III. 333	Anjou, <i>D.</i>	II. 487. & seq.
Andreowia, <i>Ab.</i>	I. 186	Anjouan, <i>Is.</i>	IV. 262
Andresi,	II. 427	Annandail, <i>C.</i>	I. 42
Andri, <i>E. Abb. D.</i>	I. 453, 495	Annapolis. V. Sainte-Marie, Port-Royal.	
Andrinople, <i>A. o. Ch.</i>	— 221, 272	Anne (Sainte), <i>M.</i>	I. 205
Andros, <i>Is. A. o. Abb. o.</i>	— 248, 280, 318	Anne (Sainte), <i>P.</i>	IV. 131
Andspour,	IV. 12	Anneci, <i>E. L.</i>	I. 327. & seq.
Anduse, <i>B.</i>	III. 99	Annobon, <i>Is.</i>	IV. 272
Anduxar,	— 266	Annonay, <i>M. Com.</i>	III. 110. & seq.
Anerguié, <i>P.</i>	— 451	Anse,	— 157
Anerichow, <i>Ab. sup.</i>	I. 68	Asiatisques (villes);	II. 54
Anet, <i>Ch.</i>	II. 424	Anflo. V. Christiania.	
Angamale, <i>A. o.</i>	III. 439. IV. 33	Anspach, <i>M.</i>	— 118
Angarès,	IV. 373	Antakia. V. Antioche.	
Angel (S.),	II. 535	Antarctiques (Terres),	IV. 416. & seq.
Angelo di Lombardi (S.),	I. 445, 495	Anteopolis,	— 152
Angelo Papale (Sant). V. Cagli.	— 491	Antequera,	III. 269
Angelo in Vado (S.), <i>Ab.</i>	— 421	— de Guaxaca; <i>E.</i>	IV. 283. & seq. 340
Angelo in Vultu (S.), <i>Ab.</i>	— 456	— de Zapotecas,	— 284
Angeloe, <i>E. o.</i>	III. 406	Antibe, <i>P.</i>	III. 125
Angelu,	I. 65	Anticofti, <i>Is.</i>	IV. 322
Angermanie, <i>Prov.</i>	— 88, 96	Antigoa, <i>Is.</i>	— 332
Angermonde, <i>P.</i>	— 153	Antilles (Isles);	— 331. & seq.
Angers, <i>E. Abb. U. F.</i>	II. 487. & seq. III. 212	Antia, <i>D.</i>	III. 39
Anghiera; <i>C.</i>	I. 349, 352	Antinoé,	IV. 151, 153
Angle, <i>Ab.</i>	II. 512	Antinopolis;	— 153
Angles en Bigorre, <i>B.</i>	III. 38	Antioche, <i>Patr. o.</i>	III. 381. & seq. 386
— en Languedoc,			— Histoire

TABLE GÉNÉRALE.

— Histoire & état présent de ce patriarchat,	— 383 & seq.	— Pétrée,	— 367. & seq.
Antioche de Pisidie, <i>A. o.</i>	I. 280. III. 418	Aracan, <i>Ro. Vi. & Ch.</i>	IV. 46.
— <i>ad Taurum</i> ,	III. 383	<i>Ara Cali, Ca.</i>	III. 309
Antioquo (S.), <i>Is.</i>	I. 480	<i>Ara Christi, Ca.</i>	— 290
Antioquie. V. Santa-Fé.		Arad, <i>C. F.</i>	I. 293
Antiparos, <i>Is.</i>	I. 248	Aragon (<i>Etats, Ro. & C. d'</i>), III.	272. & seq.
Antivari, <i>A.</i>	— 230, 315, 318		296
Antognola, <i>Ab.</i>	— 416	Aragonia,	I. 452
Antoine (S.) en Egypte, <i>Ab. o.</i>	IV. 153	Arall, <i>L.</i>	III. 358
— de Mechoacan, <i>P.</i>	— 281	Aramon, <i>B.</i>	— 102
— en Moscovie, <i>Ab. o.</i>	I. 171	Aran, <i>Va.</i>	— 36. & seq. 279
— en Viennois, <i>Ab.</i>	III. 144	Aranda, <i>C.</i>	— 242, 274. & seq.
— <i>Is.</i>	IV. 270	Aranjués, <i>Ch.</i>	— 246
— Cap,	— 387, 390. & seq.	— de Costa-Rica,	IV. 292
Antoing, <i>Ch.</i>	III. 169	Ararath, <i>Mo.</i>	III. 465
'Antonin (S.), <i>V.</i>	— 20	Arava, <i>C. F.</i>	I. 288
Antrim, <i>C.</i>	I. 46	Arauco, <i>Pe. F.</i>	IV. 192
Anvers, <i>E. Abb. Ca. F. M. P. II.</i>	276, 307. & seq.	Araw, <i>Pays,</i>	II. 235
Anzi, <i>M.</i>	I. 459	Arbe ou Arbo, <i>Is. E.</i>	I. 304, 317
Anzikains, <i>Pa.</i>	IV. 246	Arberg,	II. 235
Aouste, <i>E. D. Va.</i>	I. 338. III. 215	Arberon,	III. 50
Apaches, <i>Pe.</i>	IV. 293, 305	Arboga,	I. 86
Apalaches, <i>Pe.</i>	— 305	Arbois,	III. 204
Apchier, <i>B.</i>	III. 104	Arbon,	II. 129, 266
Apennin, <i>Mo.</i>	I. 431	<i>Arboræ,</i>	I. 479
Aphiom Carafou,	III. 411	Arbourg,	II. 235
<i>Aphrodisa,</i>	— 417	<i>Arcadie,</i>	I. 241
Apolo-Bamba,	IV. 375	Arcate,	IV. 39
<i>Apollonia,</i>	I. 222	Arcati, <i>Ab. o.</i>	I. 251
<i>Apollinopolis,</i>	IV. 157	Archangel (gouvernement d'), <i>Vi. A. o. Abb. o.</i>	— 177. & seq. 193. III. 325. & seq.
Appenrede,	I. 65	Archangelo (Sant), <i>Fr.</i>	— 459
Appenzel,	II. 243. & seq.	Arche (l'),	II. 536
Apremont, <i>E.</i>	III. 188	Arches,	III. 181
— <i>Ch.</i>	— 42	Archidona,	IV. 357
'Apt, <i>E. Abb.</i>	— 122, 215	Archinto, <i>C.</i>	I. 353
Aqua-fredda, <i>Ab.</i>	I. 359	Archipel (îles de l'),	— 245. & seq.
Aqua-longa, <i>Ab.</i>	— 348, 359	Arciffes, <i>Ab.</i>	II. 486
Aqua-orta, <i>Ab.</i>	— 413	Arco, <i>C.</i>	— 181
Aquapendente, <i>E.</i>	— <i>id.</i>	Arcos, <i>C. D.</i>	III. 238, 243, 261, 263
Aquaria,	— 307, 490	Ares, <i>M.</i>	— 226
Aquasparta, <i>D.</i>	— 415	Arctiques (Terres),	I. 101. & seq.
Aqui, <i>E.</i>	— 492	Arcueil,	II. 416
Aquila, <i>E. Ab.</i>	— 446, 494	Arcy (les grottes d'),	— 460
'Aquilée, <i>Patr. sup. Ab.</i>	— 363. & seq. 493	Ardagh, <i>E. p. u.</i>	I. 51, 59
'Aquino, <i>E.</i>	— 436, 495	Ardanno,	II. 255
'Aquitaine, II. 507. & seq. III. 1. & seq. 21. & seq.		Ardart, <i>E. p.</i>	I. 49, 59
'Ara, <i>E. o.</i>	I. 273	Ardebil,	II. 468
'Ara (Notre-Dame de), <i>Ab.</i>	— 476	Ardenbourg, <i>F.</i>	— II. 289. & seq.
'Arabes. V. Bedouins. IV. 187, 193. & seq. 196. & seq. 203. & seq.		Ardenne, <i>Ab.</i>	— II. 397
'Arabic,	III. 364. & seq.	Ardenne, <i>C. Fo.</i>	— 296. & seq.
— Deserte,	— 369. & seq.	Ardes,	— 530
— Heureuse,	— 372. & seq.	Ardourel, <i>Ab.</i>	— III. 77
		Ardra, <i>Ro. Vi. & Ch.</i>	— IV. 232
		Ardres, <i>Ab. B.</i>	— II. 374

Ardshirs,	478	Armauyde, V. P.	349
Arenberg, Pr.	97	Arnautes, Ps.	I. 230.
Arendsee, Ab. sup.	63	Arnay le-Duc.	II. 418.
Arensbocke, Ch. Ab. sup.	50	Arnheim, F.	336. & seq.
Arensbourg,	166	Arnoldstein, Ab.	55
Arenswalde,	68	Arnoyo, Ab.	III. 307.
Arequipa, E.	IV. 340, 375. & seq.	Arnstberg, C. E.	II. 25
Aretequi, Ab. o.	III. 410	Arnshourg,	I. 62
Arethuse, fontaine,	I. 475	Arnstadt,	II. 81
Areval, Is.	III. 243	Arnen,	259.
Arezzo, E.	I. 491	Arosen, Ch.	110
Argée, Mo.	III. 423	Arona,	I. 349.
Argelés,	39	Arondel, C.	26.
Argence, Pays & Com.	98	Arool,	185
Argensdies, Ab.	II. 434	Arosen, E. p.	86
Argentan,	399	Aronais, Ab.	II. 378.
Argentaro, Mo.	I. 213	Arouca, Ab.	III. 304.
Argentsuil,	II. 419	Arpajon. V. Châtres.	
Argentiere (P'),	III. 109	Arpignau,	I. 334.
Is. V. Kimolo.		Arpino,	439. & seq.
Argentine,	I. 338	Arques, Ab.	II. 385. III. 202.
Argenton,	II. 521	B.	III. 87
Argie, Pays,	I. 238. & seq.	sur Mosellé,	188
Argile, D.	58	Arquico, F. P.	IV. 218.
Argiro, Ab.	463	Arran, Is.	I. 48.
Argon, Ab.	375	Arras, E. Abb. F.	II. 376. III. 213.
Argonne, Pays.	II. 446	Arreou,	III. 36.
Argos,	I. 240, 275	Arrezzo, E. Ab.	I. 394
Argow, Pays,	IV. 208	Arrokage,	III. 483.
Arguin, Is. F.	II. 235	Arrol,	I. 35.
Argul, B.	I. 263	Ars, Ca.	III. 180.
Arhusen, E. p. P.	62	Artchet, D.	II. 306
Ariano, E. Ab. Pr.	II, 445, 495	Arsens, B.	III. 82.
	IV. 45	Arsia, L.	I. 378.
Arica, P.	IV. 375. & seq.	Arsinet,	IV. 159
Ariege, R.	III. 121	Artheiz,	II. 67.
Arisat, B.	77	Artois, C.	II. 374. & seq.
Arima,	IV. 109. & seq.	Arthone, Ab. sup.	532.
Arivoir (P'), Ab.	II. 436	Artoue, Ab.	III. 42
Arizza, M.	III. 275	Arwang,	II. 234
Arlanza, Ab.	239	Arzamas,	I. 183.
Arley, B.	204	Arzile,	IV. 200
Arlenc,	II. 530	Asa,	III. 376.
Arlés, A. Ab.	III. 130, 215	Asangaro,	II. 375.
en Roussillon, Ab.	116. & seq.	Asano, Ab.	I. 347
Arlsheim,	II. 245	Asaph (S.), E. p. Ab. sup.	I. 58
Arloux, B.	III. 168	Asbeck, Ab.	II. 17
Arlon, M.	II. 297	Ascalon,	III. 403
Armagh, A. P.	I. 48, 58.	Ascanie ou Ascherleben, C.	II. 41, 82.
Armagnac, C.	III. 28. & seq.	Aschaffembourg, Ch.	89.
Arménie,	424, 440. & seq.	Ascension, Is.	IV. 272, 414
Arménienne (Eglise), son état présent,	443	Ascoli, E. Abb.	I. 418, 456, 491.
	& seq.	di Satriano, E.	495.
Armentieres,	164	Asie,	III. 321. & seq.
Armières, Ca.	II. 462.	Mincure, ,	278. & seq. 406. & seq.

TABLE GÉNÉRALE.

Protensulaire,	412. & seq.		
Astier, B.	II. 390	Avalon, C.	II. 458
Astlo,	IV. 373	Avancay,	III. 346
Askier-Mukierrem,	III. 478	Avatcha, P.	IV. 374
Astnieres-Bellay, Ab.	II. 489	Avaugour, B.	II. 507
Astoph, F. P.	I. 203. III. 330	Avaux, C.	438
Astpach, Ab.	II. 162	Aubagne,	III. 132
Aspe, Va.	III. 49	Aubaye, M.	97
Aspect, B.	34	Aubenas, B.	109
Asperosa, Ab. o.	II. 222	Aubenton,	II. 367
Aspiran.	III. 89	Auberive, Ab.	445
Astebourg,	II. 49	Aubepierre, Ab.	522, 537
Astembourg, Ab. sup.	I. 23	Auberoque, B.	III. 19
Astien, Ab. sup.	II. 348	Aubervillers,	II. 416
Astena,	IV. 182	Aubeterre, M. Ab. sec.	543
Astenede,	II. 289	Aubignac, Ab.	522, 538
Astint, C.	I. 34	Aubigni,	379
Astisc, E. Ab.	415, 491	sur Nere, D.	473, 510
Astomption du Paraguai,	E. IV. 340, 384	Aubijoux, B.	528
	& seq.	Aubin (S.),	402
Astson, Va.	III. 49	des Bois Ab.	500
Astsonfong, U.	IV. 141	du Cormier,	499
Astyre,	III. 436	du Désert,	484
Ast-Abat,	467, 476	Aubonne, B.	II. 238
Astarac, C.	28, 31	Aubrac, Vi. & Mo.	19, 104
Aster, V.	39	Aubuffon, V.	537
Astera,	469	Aucanville, B.	III. 24
Astelan,	I. 340. & seq.	Aucargurel, Ch.	IV. 289
Astheim, Ca.	II. 114	Auch, A.	III. 29, 214
Asti, E. Abb. Ca. F.	I. 341, 492	Avéjan, B.	102
Astier (S.), Ab. sec.	III. 7	Avein,	II. 298
Astorga, E. M.	230, 253. & seq. 319	Aveiro, D.	III. 304. & seq.
Astracan, Ro. Vi. A. o. Abb. o. F.	329. & seq.	Avellino, E.	I. 495
Asturies, Prov. & Pr.	230	Avenai, Ab.	II. 439
Atacama,	IV. 379	Avenches,	238
Atacames, Prov.	356	Avene, Ab.	376
Atella, D.	I. 459	Averberg, Pr.	178
Ath, Ab.	II. 293	Averbode, Ab.	307
Athenes, A. o. Abb. o. F. D. I.	233. & seq. 274	Averno, L.	I. 436
Athenri,	43	Aversa, E. Ab.	437, 495
Athies,	II. 368	Aves, Is.	IV. 337
Athlone, E. P. C.	I. 47, 59	Avesnes le Comte,	II. 329
Athol, D.	35	en Hainaut, F.	III. 170
Athos, Mo. Abb. o.	225. & seq.	Avezia, Is.	416
Atina,	436	Auge, Pays,	II. 324
Atlas, Mo.	IV. 169, 196, 201	Auglbouurg, E. Pr. Abb.	125. & seq. 277
Atri, D.	I. 447	Augst,	241
Attalia, P. F.	III. 418	Augusta,	III. 333
Attrichi, B. Ch.	II. 431. & seq.	Auguste, F.	IV. 316
Attrigni,	438	Augustenbourg, Ch.	I. 64. II. 72, 78, 81
Attrique,	I. 233	Augustenggaard, Ch.	I. 64
Attock,	IV. 14	Augustin en Floride (S.), F.	IV. 306
Aurs, Ab.	II. 161	Augustow,	I. 123
Ava, Re. M. & Ch.	IV. 44. & seq.	Aviano,	367
Aval, Pays.	III. 203	Avignon, A. Abb. U.	III. 136. & seq. 215
		Avignonet,	71

T A B L E G É N É R A L E.

Bâle, (Evêché de),	IV. 21	Bâlyâ,	429
Bâle, B.	41. & seq.	Bamba, D.	141
Bâle, Prov. & Va.	I. 208	Bambara,	IV. 239
Bâle, (Evêché de),	412. 490	Bamberg, E. Pr. Ab. U.	223
Bâle, B.	III. 38	Bambouck, Ro.	II. 114. & seq. 177
Bâle, en Comminges,	id.	Banca, Is.	IV. 238
Bâle, en Gevaudan, T.	101	Bancanor, Ro.	118
Bagnols, Pe.	204	Bancok, P.	240
Bagnos, C. Mo.	IV. 227	Banda (îles de),	53
Bagnuls, Ab.	III. 253	Bandel,	138
Bagrada, R.	283. & seq.	Banc,	14, 32
Bahama, Is. & Dît.	IV. 178	Banc, Com.	III. 110
Bah-el-Acaba, Dît.	324	Banen, Com.	II. 61
Bahi, E.	III. 368	Banera,	IV. 218
Bahrain, Is.	IV. 128	Bangor, E. p. Ab. sup.	I. 29, 58
Bahr-Affués,	III. 370	Bankinch,	IV. 19
Bahus, F.	368	Bano, Ro.	251
Baich-Lingen, C.	I. 74	Bantam, Ro. & Ch.	119
Baigori,	II. 80	Bants, Ab.	II. 306
Baikal, V. Païkal.	III. 50	Bapaume, F.	39
Bailliages ou offices libres de Suisse,	163	Bar sur Aube,	442
Bailleul,	I. 167	le-Duc, D. Ch.	III. 185. & seq.
Baindt, Ab.-Pr.	133	sur Seine,	II. 454
Bakka-Bakes. Pe.	IV. 246	en Podolie,	I. 390
Bakka-Neale, Ro.	247	en Suisse,	II. 230
Bakor, Ro.	18	Baracoa, P.	IV. 325
Baku, F. P.	III. 335, 465	Baran, C.	I. 294
Balacuri,	I. 11	Barantola, V. Tangouth.	
Balagate, Prov. & Mo.	IV. 21. & seq.	Barbade (la), Li.	335
Balaguer, F.	III. 287	Barban,	II. 255
Balaguier, B.	20	Barbançon, Er.	293. III. 170
Balaruc, T.	95	Barbarie,	IV. 169. & seq.
Balathion, L.	I. 297	Barbastro,	II. 516
Balbafez (los), M.	III. 244	Barbazan, B.	III. 39
Balbastro, E.	276, 319	Barbe en Auge (Sainte),	II. 394
Balbeck, A. o.	III. 386, 391	Barbeau, Ab.	422
Baldrone, Ab.	I. 393	Barbi, C.	III. 84
Bâle,	II. 239. & seq.	Barbets, Pe.	I. 355
(Evêché de),	244. & seq. III. 213	Barberi, Ab.	II. 397
Bâlâres (îles),	III. 292. & seq.	Barberino,	I. 395
Bâlène, B.	19	Barbésieux, M.	II. 539
Bâlérac, Ab.	367, 472	Barbora,	IV. 249
Bâl, Prov. & Va.	204	Barboude (la), Is.	332
Bâl,	IV. 219	Barca (Desert de),	177. & seq.
Bâlons,	112	Barcelone, E. Abb. Ca. F. P.	III. 281. & seq.
Bâlons, B.	218	Barcelonete, Vi. & Va.	I. 335, 344. III. 124
Bâltenstedt, C.	II. 83	Barcelor, F.	IV. 31
Bâlliches, Pe.	IV. 23	Barcelos, D.	III. 306, 308
Bâlma, Ch.	III. 66	Barckam,	I. 296
Bâlora, V. Basra.		Bard, F.	338
Bâlrimôre, P.	I. 43	Bardés,	IV. 30
en Amérique,	IV. 313	Bardésleben,	II. 41
Bâluc-Lawa, P.	I. 203	Bardewik,	46
		Bardouache, Va.	I. 335. III. 152

Baredge, <i>T. Va.</i>	III. 39	Bassigni,	II. 443. III. 186
Bareilles,	113	Bassora ou Basra, <i>F. P.</i>	III. 370, 434
Barême, <i>Va.</i>	124	Bassoues,	32
Barcuth, <i>Ch. U.</i>	II. 118	Bastia, <i>E. F.</i>	I. 451
Barfleur, <i>P.</i>	III. 401	Bastide de Clarence (la),	III. 50.
Bargemont,	126	— de Ganat, <i>Com.</i>	14
Bargenie,	I. 42	— de Mirepoix,	79
Bari, <i>Prov. & Vi. A. Abb.</i>	451. & seq. 496	— de Seron,	113
Barjac. <i>B.</i>	III. 102	Bastion de France, <i>F. P.</i>	IV. 189
Bark,	I. 23. & seq.	Bastogne,	II. 298
Barlaimont, <i>C.</i>	III. 170	Batan, <i>Ab.</i>	III. 200
Barlette, <i>E. Ab. Com.</i>	I. 452	Batailla, <i>Ch.</i>	301
Barmeïede, <i>C.</i>	II. 51	Batavia, <i>F. P.</i>	IV. 120
Barnim (haut & bas),	65. & seq.	Batecala, <i>Ro.</i>	31
Baroche, <i>P.</i>	IV. 17	Bétenbourg, <i>B.</i>	II. 316
Barone, <i>Ab.</i>	I. 352	Baterfabar, <i>Ch.</i>	IV. 54
Baronies (les), <i>Pays.</i>	III. 148	Bath, <i>E. p. Ab. sup.</i>	I. 23.
Barouffe, <i>Va.</i>	35	— <i>C.</i>	292
Barra, <i>Ro.</i>	IV. 227	Bathor, <i>Ch.</i>	id
— <i>Is.</i>	I. 36	Batochina,	IV. 137
Barran,	III. 30	Batonites, <i>Pe.</i>	287
Barraux, <i>P.</i>	190	Batta, <i>D.</i>	240
Barre, <i>B.</i>	105	Batttemberg,	II. 106
Barreton, <i>Va.</i>	49	Batticalon, <i>B.</i>	IV. 110
Barrinding,	IV. 227	Baturit,	I. 187
Barrois, <i>D.</i>	III. 185. & seq.	Bavai,	III. 162
— François,	176	Baugé en Anjou, <i>F.</i>	II. 488
— Mouvant,	185. & seq.	— en Bresse,	466. & seq.
— Non mouvant,	187	Bauges,	I. 329
Bars, <i>C.</i>	I. 290	Baviere, Cercle, <i>D.</i>	II. 151. & seq. 158. & seq.
Barfinghausen, <i>Ab. P.</i>	II. 47	Baume d'Hostung (la),	III. 244
Bartenstein,	143	— en Provence,	153
Barth, <i>F.</i>	II. 60	— en Savoye,	I. 327
Barthe (la), <i>B. & Va.</i>	III. 32, 35. & seq.	Baume-les-Moines, <i>Ab.</i>	III. 204
Barthelemi (S.),	I. 371, 446	— les Nonnes, <i>Ab.</i>	202
— <i>B.</i>	IV. 332	Baume (sainte),	129
Bartholom,	I. 312	Baumgartemberg, <i>Ab. P.</i>	II. 169
Barthonie,	141	Bauska,	I. 153
Barwick, <i>D.</i>	10	Bautzen, <i>F.</i>	214
Barzelle, <i>Ab.</i>	II. 522	Baux. <i>B.</i>	III. 122, 136.
Basile (S.), <i>Ab. o.</i>	I. 236	Bayaud, <i>Is.</i>	127
Basligorod,	183	Baye de Tous les Saints (la), <i>A. Ab. F. P. IV.</i>	409
Basilan, <i>Is.</i>	IV. 130	Bayeux, <i>E. Abb. F.</i>	II. 395, 397. III. 222
Basilica,	I. 240	Baylur, <i>P.</i>	IV. 219
Basilicate, <i>Prov.</i>	457	Bayona, <i>M.</i>	III. 230
Basilipotamos, <i>R.</i>	238	Bayone, <i>E. P.</i>	45. IV. 214
Basillac, <i>B.</i>	III. 38	Bays sur Bays,	110
Baskirs, <i>Pe. Tartares,</i>	326. & seq.	Bazas, <i>E. & Bazadois,</i>	40. IV. 214
Basle (S.), <i>Ab.</i>	II. 438	Bazelle (sainte), <i>B.</i>	41
Basques (Pays des),	III. 22. & seq. 45, 212	Bazir,	III. 480
Bassac, <i>Ab.</i>	II. 543	Bazoche, <i>B.</i>	II. 477
Bassano, <i>D.</i>	I. 412	Beajours, <i>Pe.</i>	IV. 123
Bassée (la),	III. 164	Bearn, <i>V.</i>	III. 47. & seq.
Basse Fontaine, <i>Ab.</i>	II. 442	Beaumont (S.),	73
Bassenheim, <i>C.</i>	27		

TABLE GÉNÉRALE.

Beaubee, <i>Ab.</i>	II. 389	Béder,	431
Beucaire, <i>Ab. F.</i>	III. 92, 98	Béderrois, <i>Pays.</i>	IV. 21
Beauchefne, <i>Is.</i>	IV. 414	Bédouesse,	III. 87. & seq.
Beaudiné, <i>B.</i>	III. 107	Bédouins ou Arabes,	105
Beaufort en Champagne, <i>D.</i>	II. 436		III. 365, 375. IV. 148,
— en Dauphiné, <i>B.</i>	II. 153	Béfort, <i>F.</i>	171. & seq. 176
— en Savoie,	I. 327	Bégard, <i>Ab.</i>	— 196. & seq.
— en Valée, <i>B.</i>	III. 153	Béggia,	II. 507
Beaugenci, <i>Ab. C.</i>	II. 472	Bégnia,	IV. 182
Beaugerais, <i>Ab.</i>	— 494	Bégrano, <i>Ab.</i>	I. 439
Beaujen. <i>B. & Beaujolois,</i>	III. 159. & seq.	Béja,	III. 310
Beaulieu en Argonne,	II. 437	Béjar, <i>D. Ch.</i>	— 253, 358. & seq.
— sur Aube, <i>Ab.</i>	— 442	Beinac, <i>B.</i>	— 8
— en Bretagne, <i>Ab.</i>	— 501	Beira, <i>Prov.</i>	— 303. & seq.
— en Ecosse, <i>Ab. sup.</i>	I. 34	Beckem,	II. 17
— de Langres, <i>Ab.</i>	II. 445	Békia, <i>Is.</i>	IV. 336
— en Limoufin,	— 536	Békiers,	— 161
— en Picardie, <i>Ab.</i>	— 373	Békla, <i>Prs.</i>	— 218
— en Rouergue, <i>Ab.</i>	III. 21	Belbais,	— 162
— en Toutainc, <i>Ab.</i>	II. 493. & seq.	Belcaire,	III. 87
Beaumarchais,	III. 32	Belcarras, <i>C.</i>	I. 40
Beaumaris,	I. 29	Belcastel, <i>B.</i>	III. 69
Beaumont en Argonne;	II. 440	Belcastro, <i>E.</i>	I. 462, 496
— en Auge,	— 395	Belchamp, <i>Ab.</i>	III. 183
— en Auvergne, <i>Ab.</i>	— 531	Bélem, <i>Ch.</i>	— 302
— en Dauphiné, <i>B.</i>	III. 158	Bélem de Para, <i>E. F. G.</i>	IV. 340, 406
— en Hainaut, <i>C.</i>	II. 293. III. 170	Belfast,	I. 46
— de Lomagne,	III. 26	Belgrade, <i>E. E. o. F.</i>	— 220. & seq. 318
— sur Oise,	II. 429	Belgrade de Romanic,	— 221
— de Rieux,	II. 66	Beliam, <i>Ab.</i>	II. 293
— le Roger, <i>C.</i>	II. 392	Belinghen, <i>Ab.</i>	— id
— en Rouergue,	III. 20	Bellac,	— 537
— en Touraine, <i>Ab.</i>	II. 493	Bellai, <i>E.</i>	— 468. III. 213
— le Vicomte, <i>K.</i>	— 484	Belle-aigue, <i>Ab.</i>	— 532
Beauport, <i>Ab.</i>	— 500	Bellebranche, <i>Ab.</i>	— 485
Beaupré en Beauvoisis, <i>Ab.</i>	— 430	Bellecombe, <i>Ab.</i>	II. 397
— en Flandre, <i>Ab.</i>	— 288	Bellefme,	— 486
— en Lorraine, <i>Ab.</i>	III. 183	Bellesta,	III. 79
Beaupreau, <i>D.</i>	II. 490	Belle-étoile, <i>Ab.</i>	III. 397
Beurain,	III. 184	Belle-fontaine, <i>Ab.</i>	— 515
Beauffe, <i>Pays.</i>	II. 475. & seq.	Bellegarde, <i>D. V. Choisi aux Loges, Seurre.</i>	
Beauvais, <i>E. Abb. & Beauvoisis,</i>	— 428. & seq.	Bellegarde, <i>A. o.</i>	I. 276
	III. 213	Belle-ille, <i>Is. M. F.</i>	II. 504
Beauviller, <i>Ab.</i>	— 86	Belleley, <i>Ab.</i>	— 246
Beauvillier, <i>Ch.</i>	— 477	Bellenstad,	I. 103
Beauvoir sur Mer, <i>M.</i>	— 515	Belle-perche, <i>Ab.</i>	III. 26
— sur Yeure, <i>Ab.</i>	— 521	Belle-rive, <i>Ch.</i>	I. 327
Bec d'Ambez,	III. 4. & seq.	Belle-vaux, <i>Ab.</i>	III. 310, 324
Bec-Crespin, <i>B.</i>	II. 388	Belleville, <i>Ab.</i>	— 160
Bec-Herluin, <i>Ab.</i>	— 389	Bellinzone, <i>Ch.</i>	II. 271
Béchamp, <i>Ab. sup.</i>	— 142	Bellomer,	— 487
Béchin, <i>Ch.</i>	— 192	Bellozane, <i>Ab.</i>	— 389
Bédarrieux,	III. 90	Bellvar,	III. 286
Bédas, <i>Prs.</i>	IV. 109. & seq.	Belluno, <i>E. & le Bellunese,</i>	I. 369, 493
Bedburg, <i>Ab.</i>	II. 24	Belmont, <i>Ab. o.</i>	III. 389
		Belmonse, <i>Ab.</i>	— 231

TABLE GENERALE,

Belpech, <i>Ab.</i>	— 287	Berchtoigaden, <i>Prév. p-Pr.</i>	— 8, 158
Belt, <i>Détr.</i>	I. 66, 69	Bercka, <i>Ab. sup.</i>	— 77
Belval, <i>Ab.</i>	II. 440	Berdechir, <i>F.</i>	III. 480
Belveder, <i>Ch.</i>	— 77	Berdoa, <i>Def. Pe.</i>	IV. 206. & seq.
Belvedere,	I. 461	Berdoues, <i>Ab.</i>	III. 32
Belvedere, <i>Prov. & Vi.</i>	— 240. & seq.	Bérébères, <i>Pe.</i> IV. 170. & seq. 187, 192. & seqq. 201. & seq. 204. & seqq. 210	I. 291
Belz,	— 129	Béregfas, <i>C.</i>	IV. 151
Belzunce, <i>B.</i>	III. 50	Bérénice,	III. 75
Bémont, <i>Ab.</i>	II. 445	Berenx, <i>B.</i>	II. 28
Bénac, <i>B.</i>	III. 38	Berg, <i>D.</i>	— 134
Benais, <i>Pe.</i>	IV. 208	— <i>Ab.</i>	— 134
Benavari, <i>Va. & Vi.</i>	III. 279	Bergame, <i>E. Abb. & Bergamasque</i> , I. 375, 402	III. 7. & seq.
Benavente, <i>Abb. C.</i>	— 253	Bergerac,	II. 57
Bénauges, <i>C.</i>	— 5	Bergerdorf,	I. 73
Bénavides, <i>Ab.</i>	— 254	Berghen, <i>E. p.</i>	II. 39
Bénay, <i>B.</i>	II. 366	— <i>Ab. p.</i>	— 65
Bender,	I. 204	— dans l'isle de Rugen,	— 314
Bender-Abassi, <i>F. P.</i>	III. 480. & seq.	Berg-op-Zom, <i>M.</i>	— 90
Bender-Congo, <i>P.</i>	— <i>id.</i>	Berg-Straff, <i>Pays.</i>	— 101
Béne, <i>Ab. C.</i>	I. 337	Berg-Zabern,	III. 162
Benedetto (fan), <i>Ab. V. Polirone.</i>	II. 162	Bergues S. Winox, <i>Ab. F.</i>	II. 65
Bénédict-Bayrn, <i>Ab.</i>	IV. 151	Berlin, <i>Ch. F.</i>	— 205
Bénéfuef,	I. 444, 495	Berlips, <i>C.</i>	IV. 323. & seq.
Bénévent, <i>A. Abb. D.</i>	II. 538	Bermudes (isles),	I. 376. II. 309
— <i>Ab.</i>	III. 195	Bernard (S.), <i>Abb.</i>	IV. 306
Benfold,	IV. 19, 34, 107	— Baye,	I. 339
Bengale, <i>P. G.</i>	— 176. & seq.	— <i>M.</i>	II. 393
Bengazi, <i>P.</i>	— 214. & seq.	Bernay, <i>Ab. C.</i>	— 83
Benguela, <i>Ro.</i>	IV. 191	Bernbourg, <i>Ch.</i>	— 233. & seq.
Boni-Abbass. <i>Pe. & Mo.</i>	— 192	Berne,	— 169
— Aran, <i>id.</i>	— 201	Berneck,	— 303
— Guariagal, <i>id.</i>	— <i>id.</i>	Bernen, <i>Ab.</i>	— 216
— Guazaval, <i>id.</i>	— <i>id.</i>	Bernstrædt,	— 216
— Guelid, <i>id.</i>	— <i>id.</i>	Berraca, <i>V. Alep.</i>	III. 130. & seq.
— Guamir,	III. 370	Berte, <i>B. L.</i>	I. 213
— Khalid,	II. 208	Berreo, <i>A. o.</i>	H. 518. & seq.
— Masgilda,	— 192	Berri, <i>C. Prov.</i>	I. 228
— Razid,	— 204	Berrohans,	— 390
— Sebith,	— 192	Berzelio,	II. 370
— Snonse,	— 200	Bërthaucourt, <i>Ab.</i>	I. 424, 493
— Tendi,	— 123	Bortinoro, <i>E.</i>	III. 36
Beniarmasses, <i>Ro.</i>	— 233	Bertrand (S.), <i>E.</i>	— 386, 389
Benin, <i>Ro. Vi. Ab.</i>	II. 462. III. 159	Beryte, <i>A. o.</i>	III. 283. & seq.
Benisson-Dieu (la), <i>Ab.</i>	I. 447	Bésalta, <i>Ab. C.</i>	— 335
Benoit (S.) en Abbruzze,	III. 188	Bésmt,	II. 67
— aux Bois, <i>Ab.</i>	II. 474	Beskan,	I. 203. & seq.
— sur Loire, <i>Ab.</i>	— 449	Besfarabic,	II. 484
Benoîte-vaux,	— 22	Bessé,	— 396
Benberg, <i>Ch.</i>	— 27	Bessin, <i>Pays.</i>	III. 470
Bentheim, <i>C. Ch.</i>	I. 427	Bestam,	II. 315
Bentivoglio, <i>M.</i>	— 233. 235	Bétawi, <i>Pays.</i>	III. 377
Béatis,	IV. 20. & seq.	Bet-et-fagui,	— 439
Berar, <i>Ro.</i>	II. 139	Bethan, <i>F. L.</i>	Bethléem,
Beran,	— 199		
Beraun,			

TABLE GENERALE.

Beshléem, <i>A. o.</i>	401	Bingenheim, <i>Ch.</i>	433
Evêché Latin. V. Clameci.		Biobio, <i>R.</i>	IV. 391, 395
en Brabant,	II. 305	Biorneborg,	I. 89
Bethsaïde,	III. 401	Bioronoë, <i>P.</i>	90
Bethune,	II. 376	Bioule, <i>B.</i>	III. 16
Betlen, <i>Ch.</i>	I. 321	Bir,	432
Betzkowa, <i>Ch.</i>	II. 216	Biran, <i>M.</i>	30
Bévagna,	I. 415	Birckenfeld, <i>D. Ch.</i>	II. 100
Bévéland. V. Nord Bévéland & Sud Bévéland.		Birket-il-Kern, <i>L.</i>	IV. 159
Bévères, <i>C.</i>	II. 289	Biron, <i>D.</i>	III. 8
Bévères, <i>Pr. Ch.</i>	45	Biros, <i>Va.</i>	34
Beuil (le), <i>Ab.</i>	538	Birfeck, <i>Ch.</i>	II. 245
Bueil, <i>C.</i>	I. 345	Bifaccio, <i>E. D.</i>	I. 445
Beuvray,	II. 461	Bisacene,	IV. 178
Beuvron, <i>M.</i>	395	Bisagas ou Bisagos, <i>Is. Pe.</i>	115, 128, 131
Bezançon, <i>A. Abb. F.</i>	III. 199, 213		270
Beze, <i>Ab.</i>	II. 445, 456	Bifantagan,	17
Béziers, <i>E. Abb.</i>	III. 88, 214	Biscaye,	III. 23
Biaffares, <i>Ps.</i>	IV. 227. & seq. 235, 271	(Nouvelle),	IV. 287
Biala,	I. 148	Bischoftach, <i>Ch.</i>	II. 178
Bialacerkiou, <i>F.</i>	132	Bischof-zell,	266
Bialogorod,	204	Bischofs-zell, <i>Ch.</i>	129
Biberach,	II. 148	Bisfweiler,	101
Biberstein,	155	Biseglia, <i>E.</i>	I. 453, 495
Bidache, <i>Pr.</i>	III. 50	Biserte,	IV. 181
Bidgost,	I. 121	Bisi, <i>M.</i>	II. 390
Biechow,	119	Bisignano, <i>E.</i>	I. 427, 496
Biela en Bohême;	II. 193	Bisnagar. V. Carnate.	
en Italie,	I. 330	Bissao, <i>Is.</i>	IV. 271
Bielski, <i>D.</i>	175	Bisfrits, <i>C. F.</i>	I. 311. & seq.
Bielsko,	122	Bitalia, <i>A. o.</i>	276
Bielgorod, <i>A. o. Prov.</i>	183, 193	Bitche, <i>C.</i>	II. 101. III. 184
Bielozero, <i>A. o.</i>	193	Bitetto, <i>E.</i>	I. 453, 496
Bielstein, <i>C.</i>	II. 10	Birhaine, <i>Ab.</i>	III. 200
Biendekapp,	106	Bithynie,	408
Bienne, <i>Vi. L.</i>	263	Bitlio, <i>F.</i>	438
Bierbeck, <i>B.</i>	306	Biro, <i>Ro.</i>	IV. 223
Biernstein,	109	Bitonto, <i>E. Ab. M.</i>	I. 453, 496
Bigard (le Grand), <i>Ab.</i>	302	Bivat, <i>Ab.</i>	II. 389
Bigorre, <i>C. Pays.</i>	III. 37. & seq.	Bivona, <i>D.</i>	I. 470
Bihor, <i>C.</i>	I. 293	Blagnac, <i>B.</i>	III. 65
Bilbao,	III. 232	Blaise (S.), <i>Ab-Pr.</i>	I. 416. II. 133
Bildhausen, <i>Ab.</i>	II. 114	Blaisois,	II. 477. & seq.
Bilédulgerid,	IV. 184	Blamopt, <i>Ab.</i>	III. 41
Biléfeld,	II. 31	B.,	II. 142
Billi, <i>Ab.</i>	III. 200	Blanc (le),	522
Billon,	II. 530	Blancat (S.),	III. 35
Biloxi, <i>F.</i>	IV. 306. & seq.	Blanc-beuren, <i>Ab.</i>	II. 134
Bilsen,	I. 13	Blanche (la), <i>Ab.</i>	515
Bilsier, <i>A. o.</i>	I. 272	Blanche-couronne, <i>Ab.</i>	502
Bimini, <i>Is.</i>	IV. 324	Blanche-lande, <i>Ab.</i>	401
Biniispatan,	42	Blanches (les), <i>Ab.</i>	400
Binche, <i>Ab.</i>	II. 293	Blanchstad, <i>Ab.</i>	II. 114
Bindou, <i>C.</i>	I. 25	Blanchembourg, <i>Pr. Ch.</i>	45
Bingen,	II. 89	Blandeque, <i>Ab.</i>	378

Tomé IV.

Kkk

TABLE GENERALE,

Blandin, <i>Ab.</i>	— 285	Boleslaw,	— 193, 211
Blangis, <i>Ab.</i>	— 377	Bolgar, <i>D. W. & Prou.</i>	I. 212. III. 329
Blanzac, <i>Ab. sec. B.</i>	— 542	Bolgoroi,	— 183
Blauburen, <i>Ab. sup.</i>	— 141	Bolina, <i>E. o.</i>	— 226. <i>Ch. seq.</i>
Blavet, <i>R.</i>	— 503	Bologne la Graffe & Bolonois, <i>A. Abb. Ca. U.</i>	I. 436. 493
Blaye, <i>Abb. F. P.</i>	III. 5	— sur Mer, <i>E.</i>	II. 273. III. 213
Bledea,	IV. 192	— en Gascogne,	— III. 37
Bleking,	I. 82	— en Vivarais,	— 110
Bleste, <i>Ab.</i>	II. 530	Bolshen,	— III. 184
Blesneau, <i>B.</i>	— 435	Bolsenna, <i>E.</i>	I. 412
Blindenheimf,	I. 17	Bolton,	I. 12
Blois, <i>E. Abb. C. Ch.</i>	II. 477. III. 212	Bonibay, <i>Is. F. P.</i>	IV. 28
Blomberg,	— 28	Bommel,	— II. 336
Blumantel, <i>Com.</i>	— 166	Bommen,	— 145
Bobenhausen,	— 108	Bomont, <i>Ab. sup.</i>	— 237
Bobio, <i>E. Ab.</i>	I. 348, 492	Bonafaza, <i>Ab.</i>	IV. 270
Bocage, <i>Pays.</i>	II. 397	Bonavista, <i>Is.</i>	III. 288
Bocari, <i>P.</i>	I. 378	Bondeville, <i>Ab.</i>	— II. 387
Bocca di Lupo. V. Thermopyles,	—	Bondorf,	— 133
Bocheville (S. George de), <i>Ab.</i>	II. 386	Bone en Asie,	IV. 135
Bochold,	— 17	— en Asitque, <i>R.</i>	— 189
Bocicas, <i>Is.</i>	IV. 253	Boneffe, <i>Ab.</i>	— III. 295
Bockenbouzg, <i>Ch.</i>	— II. 51	Bonsay, <i>Ab.</i>	— 182
Bockenheim,	— 111	Bongo, <i>R.</i>	— 102
Bodelo, <i>Ab.</i>	— 285	Bonguis, <i>Ro.</i>	— 134. <i>Ch. seq.</i>
Bodenhafen, <i>B.</i>	— 105	Boni,	— 235
Bodinitza, <i>E. o.</i>	I. 274	Bonifacio, <i>P. Dst.</i>	I. 382, 482
Bodona, <i>A. o.</i>	— 276	Bonlieu, <i>Abb.</i>	II. 484, 537. III. 158
Bodrog, <i>C.</i>	— 293	Bonmont, <i>Ab.</i>	— I. 328
Boeckelheim,	II. 96	Bonmoulin, <i>Com.</i>	— II. 399
Boege,	I. 330	Bonn, <i>Ch.</i>	— 86
Boelde,	II. 54	Bonnac, <i>M.</i>	— III. 113
Boco, <i>Cap.</i>	I. 462	Bonneaigue, <i>Ab.</i>	— II. 536
Boffangue,	II. 148	Bonnecombe, <i>Ab.</i>	— III. 12
Bog, <i>R.</i>	I. 203	Bonne Esperance, <i>Cap. Vi. R.</i>	IV. 234
Bogdo, <i>Ro.</i>	III. 347	— <i>Ab.</i>	— II. 292
Bogefande, <i>C.</i>	I. 79	— <i>Is.</i>	IV. 417
Bohême, <i>No.</i>	II. 185. <i>Ch. seq.</i>	Bonne-erable,	— II. 482
Boherie, <i>Ab.</i>	— 367	Bonne-font, <i>Ab.</i>	— III. 35
Bohol, <i>Is.</i>	IV. 130	Bonne-fontaine, <i>Ab.</i>	— II. 443
Bojano, <i>E.</i>	I. 449, 495	Bonnefoy, <i>Ca.</i>	III. 107, 110
— <i>Ab.</i>	— 394	Bonne-saigne, <i>Ab.</i>	— II. 536
Boinak,	— III. 333	Bonnet (S.) en Languedoc, <i>B.</i>	— III. 29
Boinebourg, <i>C.</i>	— II. 106	— en Dauphiné,	— 153
Boinitz,	I. 289	Bonneval, <i>Abb.</i>	II. 476, 513. III. 19
Bois Aubri, <i>Ab.</i>	— II. 495	Bonnevaux, <i>Abb.</i>	— 511-143
Bois-Commun,	— 474	Bonneville, <i>F.</i>	— I. 330
Boisgroland, <i>Ab.</i>	— 516	Bonpas, <i>Ca.</i>	— II. 139
Boisse (S. Amand de), <i>Ab.</i>	— 543	Bonport, <i>Ab.</i>	— II. 322
Boisser, <i>Ab.</i>	— 528	Bonrepos, <i>Ab.</i>	— 505
Boissi, <i>M.</i>	— III. 158	Bonwald, <i>Fe.</i>	— 236
Boissiere la), <i>Abb.</i>	II. 485, 522	Boos-Island, <i>Is.</i>	— IV. 312
Bolbone, <i>Ab.</i>	— III. 113	Boos-Hatter,	— 122
Bolchof,	I. 183	Boppart,	— II. 92
Bolckenhayn, <i>Ch.</i>	— II. 212		

TABLE GÉNÉRALE

<p>Boquien, Ab. _____ 500 Boranday, Prov. _____ III. 325 Boras, Ab. _____ M. 481 Borchloen, _____ 12 Borchorst, Ab. sec. _____ 17 Borckelo, B. _____ 17, 28. 337 Borckholm, _____ I. 165 Borckworm, _____ II. 13 Borderes, Com. _____ III. 38 Bordeux, _____ 149 Bordisholm, Ab. sup. _____ II. 50 Borg, _____ I. 66. II. 38, 40 Borgo, _____ 90 Borgotforte, _____ 357 Borgo san Donino, E. _____ 388, 433 _____ di san Sepolchro, E. _____ 395, 491 _____ di Sessia, _____ 349 _____ di Val de Taro, _____ 387 Borja (san Francisco de), _____ IV. 338 Borjisa, _____ 223 Bormio, C. _____ II. 253, 259 Born, Pays. _____ III. 43 Borneo, L. G. V. F. _____ IV. 132 Bornheim, B. Ab. _____ II. 282 Bornholm, Is. _____ I. 70 Bororo, Ro. _____ IV. 248 Borofen-Ieno, _____ I. 193 Borovahg, _____ II. 192 Borromées, Is. _____ I. 353 Borroa, Ab. o. _____ 181 Borfelen, B. _____ II. 342 Borfod, C. _____ I. 290 Borystene, R. _____ 203. & seq. Bosa, E. F. P. _____ I. 480, 497 Bosaw, Ab. sup. _____ II. 74 Boscandon, Ab. _____ III. 152 Boschaud, Ab. _____ 7 Boscho (S. Etienne de), Va. _____ I. 464 Bosckout, _____ II. 289 Bosdag, V. Sardes. _____ Bosdhal, Com. _____ 37 Bosleduc, E. sup. F. _____ 311 Boshe, R. _____ I. 208 Bosnaseraio, _____ 209 Bosnie, Prov. E. _____ 108. & seq. 317 Bosolo, Pr. _____ 357 Bosphore de Thrace, Détr. _____ 202, 216, 220 Bosfur, CE. _____ II. 292 Bost, _____ III. 482 Bostello, Ab. _____ 307 Boston, P. G. _____ I. 14 _____ en Amérique, P. _____ IV. 30 Bostre, A. o. _____ III. 386 Bothéon, B. _____ 158 Bothnic, V. Cajanie, _____ I. 88</p>	<p style="text-align: right;">435</p> <p>Borzlingen, _____ II. 214 Bouberg, _____ 96 Bouc, _____ III. 132 Bouc (la Tour du), _____ 134 Bouchain, F. _____ 166 Bouches de Boniface, _____ I. 477 Bouchet, Ab. _____ II. 510 Bouchow, Ab. sup. _____ 62 Boucieu le Roy, _____ III. 120 Bouckata, Prov. & Vi. _____ 359. & seq. Bove, E. _____ I. 432, 490 Bouffiers, B. D. V. Cagni, _____ II. 374 Bouillas, Ab. _____ III. 30. & seq. Bouillon, D. _____ II. 10, 19 Bovino, E. _____ I. 451, 499 Boukaric, Prov. _____ II. 355, 359. & seq. Boulam, Is. _____ IV. 171 Boulán, _____ III. 32 Boulenois, V. Bologne, _____ II. 373 Bouhigneux, B. _____ 467 Bouquenon, _____ III. 284 Bourbon l'Archambaud, Ch. T. _____ II. 522, 524 _____ Lanci, T. _____ 461 _____ Is. Vo. _____ IV. 264 Bourbonne-les-Bains, T. _____ II. 444. & seq. Bourbourg, Ab. _____ III. 261 Boutdeaux, A. Ab. Ca. U. F. P. & Bourdelot, _____ 32. & seq. III. 214 Bourdeille, B. _____ 7 Bourg en Bresse, _____ II. 466. & seq. _____ en Guienne, Ab. P. _____ III. 5 _____ en Savoye, _____ I. 330 _____ S. Andeol, _____ III. 109 _____ Theroude, B. _____ II. 390 Bourgachard, Ab. _____ 18. Bourganeuf, Com. _____ 537 Bourges, A. Ab. U. _____ 529. & seq. III. 215 Bourgs, Pays. _____ III. 5 Bourget, L. _____ I. 329 Bourgfontaine, Ca. _____ II. 427 Bourgogne, D. _____ 452. & seq. _____ Transjurane, _____ III. 198 Bourguet, Ab. _____ II. 488 Bourmont, _____ III. 186. & seq. Bournazel, M. _____ 22 Bournet, Ab. _____ II. 348 Bournonville, D. _____ 373. & seq. Bournou, Ro. Déf. L. _____ IV. 210. & seq. Bouro, Ab. _____ III. 107 _____ Is. _____ IV. 137 Bourré, Ro. _____ 290 Bourse, A. o. Ch. _____ I. 281. III. 40 Bourstall, F. _____ II. 156 Bouru, Is. _____ IV. 134</p>
---	---

TABLE GENERALE.

Boufagues, B.	III. 89. & seq.	Breda, B. Ch. F.	II. 323
Boutan, V. Tangourh.		—— (S. Sauveur de), Ab.	III. 283
Bouteillerie (la), Ca.	164	Brederode,	II. 327
Boutieres, Pays, Mo.	III. 108	Breg,	13
Bouvet,	II. 260	Bregaille, Va.	258
Bouvines,	295	Bregents, Ab. C.	134
Bowes,	IV. 58	Brehal, B.	402
Bouxieres, Ab. sec.	III. 180	Brême, A. sup. D.	36, 57, 276
Bouzols, M.	107	Bremer-Werde,	37
Bouzonville, Ab.	184	Bremgarten,	267
Boxborough, D.	I. 43	Brenbach,	107
Boxméer,	II. 316	Brenkhus, Ab.	20
Boxtel,	312	Brenna, Va.	24
Boxtchude,	37	Brenne, Pays,	494
Bozentin,	I. 126	Brenner, Mo.	180
Brabant, D.	II. 301. & seq.	Brenock,	I. 30
—— Autrichien,	id.	Brescia, E. Abb. F.	374, 492
—— Hollandois,	370	Brescou, Is. F.	III. 90
—— Wallon,	303	Bréfil, Pr. Prov.	IV. 403. & seq.
Bracciano, D.	I. 412	Breslau, E. Ab. Com. U.	II. 207
Brackernes,	34	Bressan V. Brescia.	I. 374. & seq.
Bracklan,	131	Bressanone. V. Brixen.	
Braclay,	16	Bresse, Prov.	II. 463, 465. & seq.
Braencafter, Ab. sup.	I. 18	Brestien, B.	III. 142
Bragance, Ab. D.	III. 305. & seq.	Brest, F. P.	II. 506
Brague, A.	306. & seq.	Bretagne (Grande),	I. 4. & seq.
Brajac, Ab.	II. 528	—— Petite, D.	II. 455. & seq.
Braine, Ab. C.	431	—— Nouvelle. V. Labrador, Is.	IV. 416
Braine-le-Comte,	293	Brestenes, F. o.	I. 275
Bram, B.	III. 71	Breteuil en Picardie, Ab. C.	II. 368
Brames, Pe.	IV. 45	—— en Normandie, C.	393
Brampour, F. Ch.	21	Bretigni,	417
Brandebourg, Prov. & M.	II. 62. & seq.	Breton (Cap),	IV. 322
—— Vi. E. p. Ab. sup.	64, 277	—— en Gascogne,	III. 23
—— en Prusse,	I. 141	Brestede,	I. 64
Brandolo,	370	Bretsch, Ch.	II. 70
Brandis, G.	II. 182	Bretten,	95
Branski,	II. 184	Bretzenheim,	31
Brassau,	I. 146	Breuilherbaud, Ab.	566
Brassou. V. Cronstad.		Brezé, M.	491
Bratski, Pe.	III. 345	Briançon, F. & Briançonois.	III. 151. & seq.
Brava,	IV. 248	Briançonnet, F.	I. 330
—— Is.	270	Briare,	I. 474
Braunau,	II. 162	Briatexte,	III. 77
Braunack,	182	Bricol, Ab.	II. 452
Braunfels, Ch.	110	Brie Champenoise,	447. & seq.
Braunow, Ab.	193	—— Françoise,	421. & seq.
Braunsberg,	I. 138	—— Parisienne,	id.
Bray, Pays,	II. 388. & seq.	—— Pouilleuse,	451
—— sur Seine,	430	Brie-Comte-Robert,	421
—— sur Somme,	361	Brieg, D. Ch. Com.	206
Brayelle (la), Ab.	379	Brienne, C. & Briennois,	443, 461
Brazza,	I. 305	Brients, L.	326
Brazzo di Maina, Prov.	241	Bricuc (S.), E.	449. III. 312
Brechip, E. p. sup.	36, 58	Briezen,	65
		Brig,	

T A B L E G E N E R A L E.

Brig,	—	259	Brusch, <i>Va.</i>	437
Brignole,	—	III. 128	Bruschal, <i>Ch.</i>	III. 183
Brille (la), <i>F. P.</i>	—	II. 330	Brusk,	II. 99
Brindes, <i>A. Ab.</i>	—	I. 455, 532	Brusques, <i>M.</i>	I. 189
Brinn, <i>Ab. Ca.</i>	—	II. 197	Bruxelles, <i>Abb.</i>	III. 20
Brionne, <i>C.</i>	—	—	Bruyere (la), <i>B.</i>	II. 302
Brioude, <i>Ab. sec.</i>	—	390	Bruzzano, <i>D.</i>	III. 68
— (Vieille),	—	529	Bsciarrai, <i>R.</i>	I. 464
Brifac (Vieux), <i>F.</i>	—	—	Bua, <i>Is.</i>	III. 393
— (Nouveau), <i>F.</i>	—	135	Buch (Pays de),	I. 305
Brifgaw, <i>Pays,</i>	—	III. 190	Buchan, <i>C.</i>	II. 4
Briffac, <i>D.</i>	—	II. 134. & seq.	Buchau, <i>Ab. p.</i>	I. 34
Bristol, <i>E. p. Ab. sup.</i>	—	489	Buchi,	II. 132
— Nouveau,	—	I. 17, 58	Buchorn,	— 389
Britanniques (îles). <i>V. Angleterre.</i>	—	IV. 310	Buchoreff, <i>Ab. o.</i>	— 148
Brige-water,	—	I. 23	Buchow,	I. 207
Brive,	—	III. 535	Buchfi,	II. 102
Brixen, <i>E-Pr.</i>	—	II. 181. & seq.	Bucilli, <i>Ab.</i>	— 235
Brixey,	—	III. 179	Buckingham, <i>D.</i>	— 367
Brod,	—	II. 192	Buckor, <i>Ro.</i>	I. 17. & seq.
Brodkurim,	—	I. 180	Bude, <i>F.</i>	IV. 22. & seq.
Brodz,	—	297	Budingen, <i>C.</i>	I. 295
Broel, <i>Ch.</i>	—	II. 87	Budweis,	II. 109
Brokolm,	—	I. 81	Budziack, <i>Pays,</i>	II. 192
Bronicham,	—	—	Buenaire, <i>Is.</i>	I. 203. & seq.
Bronchorn, <i>C.</i>	—	II. 19	Buenos-aires, <i>F. F. P.</i>	IV. 337
Bronchorst, <i>C.</i>	—	—	Buen-retiro, <i>Ch.</i>	— 388. & seq.
Brondolo, <i>Abb.</i>	—	I. 364, 397	Bueslo (el), <i>Ab.</i>	III. 240
Broquies, <i>C.</i>	—	III. 19	Buges,	— 254
Bros,	—	I. 312	Bugey,	I. 328
Brosse (la), <i>B.</i>	—	III. 107	Bugie,	II. 465. & seq. 467. & seq.
Broterd, <i>Com.</i>	—	II. 295	Bugue (la), <i>Ab.</i>	IV. 189
Brou, <i>B.</i>	—	—	Buik (S. Jean de), <i>Ab.</i>	III. 8
Brouage,	—	477	Bukans,	II. 528
Brouay, <i>C.</i>	—	518	Bulgarie,	I. 289
Brouck,	—	376	Bulin, <i>Ro.</i>	— 212. & seq. 276
Broweshafen, <i>P.</i>	—	235	Bullinbrock, <i>C.</i>	IV. 230
Brzecie,	—	343	Bunditza,	I. 14
Brzenic,	—	I. 821, 147	Buon solazzo, <i>Ab.</i>	— 233
Brzevnon,	—	II. 194	Buoux, <i>M.</i>	— 393
Brzezen,	—	—	Buquoy, <i>C.</i>	III. 123
Brzezin,	—	I. 129	Burano, <i>Ab.</i>	II. 376
Brug, <i>Ch.</i>	—	125	Burattes, <i>Pe.</i>	I. 365
Brugges, <i>E. Abb. Ca.</i>	—	II. 168	Burckausen,	III. 384
Bruglits, <i>Ch.</i>	—	—	Burebourg,	II. 162
Brugneto, <i>E.</i>	—	194	Buren, <i>C.</i>	— 19
Brulhois, <i>V.</i>	—	I. 383. & seq. 492	Burfard, <i>Com.</i>	— 235, 336
Brumberg,	—	—	Burgand, <i>Com.</i>	— 399
Brunbach, <i>Ab.</i>	—	III. 12	Burgaw, <i>M.</i>	III. 24
Brunete (la), <i>F.</i>	—	I. 236	Burgel, <i>Ab. sup.</i>	II. 136
Bruniquel, <i>V.</i>	—	II. 214	Burglaw,	— 75
Brunshausen, <i>Ab. p.</i>	—	I. 335	Burglaw,	I. 67
Brunswick, <i>Vi. Ab. p. F.</i>	—	III. 16	Burglits, <i>F.</i>	II. 194
— (Etats de),	—	II. 45	Burglos, <i>F.</i>	I. 311
Bruntrut. <i>V. Porentru.</i>	—	—	Burg-Touna, <i>Com.</i>	II. 78
—	—	43. & seq.	Burgo,	I. 394

Tomé IV.

L II

TABLE GENERALE.

Calmar, <i>E. p.</i>	I. 80	Canabieres, <i>Com.</i>	439
Calmont, <i>B.</i>	III. 19, 79	Canada,	— 19
Calonero, <i>Ab.</i>	I. 471	Cananor, <i>P. F.</i>	IV. 296. & seq.
Calonga,	— 180	Canauan, <i>Is.</i>	— 30. & seq.
Calpe, <i>Mo.</i>	III. 260, 264	Canaple. <i>B.</i>	— 336
Calpentin, <i>Is.</i>	IV. 109	Canara,	II. 370
Calzbergen,	I. 85	Canaries, <i>Isles, E.</i>	IV. 30.
Calverton,	IV. 313	Canas,	— 266) & seq.
Calvi, <i>E.</i>	I. 437, 482, 494	Canavésé (le), <i>Pays,</i>	— 374
Calydon,	— 238	Cancale, <i>P.</i>	I. 340
Camajore,	— 387	Canches,	II. 500
Camaldoli, <i>Ab.</i>	— 395	Candahar, <i>Prov. Vi. F.</i>	IV. 374
Camarade,	III. 113	Candale. <i>V. Kendale.</i>	III. 483
Camarés (Pont de), <i>T.</i>	— 20	Candé en Anjou, <i>B.</i>	II. 489
Camargue, <i>Is.</i>	— 135	— on Touraine,	— 494
Camarins, <i>Pe. & Prov.,</i>	IV. 128	Candeil, <i>Ab.</i>	III. 75
Cambambé,	— 244	Candela, <i>Ab. Com.</i>	I. 450
Cambate, <i>Ro.</i>	— 216	Candelaria (la),	IV. 385
Camhoua, <i>Is.</i>	— 138	Candenoés, <i>Is.</i>	III. 375
Camboye, <i>Ro. Vi. P. Ch. G.</i>	— 14. & seq. 63	Candie, <i>Is. Vi. Mo. P. F.</i>	I. 249. & seq. 275
Cambray, <i>A. Abb. F.</i>	III. 167, 213	Candish,	IV. 20. & seq.
Cambre, <i>Ab.</i>	II. 303	Candy, <i>Ro. Ch.</i>	— 110
Cambrésis,	III. 166. & seqq.	Cancee, (la) <i>E. o. P.</i>	I. 252, 275
Cambridge, <i>U.</i>	I. 18. & seq.	Canceland (le)	IV. 109
— en Amérique, <i>U.</i>	IV. 310	Canet,	III. 117
Cambron, <i>Ab.</i>	II. 293	Caneto,	I. 357
Cambuskennat, <i>Ab. sup.</i>	I. 39	Cang, <i>G.</i>	IV. 75
Caments,	II. 215	Cangan,	— 216
— <i>Ab.</i>	— 206	Cangiano,	I. 444
Cameraſa, <i>M.</i>	III. 281, 287	Canî, <i>M.</i>	II. 387
Camerato,	I. 470	Canigou, <i>Ab. Mo.</i>	III. 116. & seq.
Camerino, <i>E. D.</i>	— 418, 491	Canillac, <i>M.</i>	— 104
Camerones, <i>Pe.</i>	IV. 234	Canina, <i>A. o. F. Mo.</i>	I. 231, 233, 276
Camin, <i>E. p. sup.</i>	II. 61	Canîſi, <i>M.</i>	II. 401
Caminha, <i>D. P.</i>	II. 308	Caniska, <i>F.</i>	I. 297
Caminieek; <i>E. F.</i>	I. 130	Cannes en Italie,	— 453
Camnitza, <i>E. o.</i>	— 224	— en Provence,	III. 125
Camma,	IV. 375	Canobin, <i>Ab. o.</i>	— 293. & seq.
Camon,	III. 79	Canobio,	I. 349
Campagna, <i>E. M.</i>	I. 442, 495	Canope,	IV. 161
Campagnano, <i>Pr.</i>	— 412	Canofa, <i>Pr.</i>	I. 452
Campagne de Rome,	— 401	Canoffa, <i>C.</i>	— 391
Campan, <i>Va.</i>	III. 39	Canourgue (la),	III. 104
Campania, <i>E. o.</i>	I. 273	Canſtadt,	II. 141
Campanie,	— 432. & seq.	Canta,	IV. 269
Campeche, <i>P. & G.</i>	IV. 285	Cantabres & Cantabrie. <i>V. Baſques,</i>	III. 230,
Campen, <i>Ab.</i>	II. 87	— 232, 243	
Campen, <i>F. P.</i>	— 348	Cante Croix, <i>Pr.</i>	II. 309
Campendu, <i>B.</i>	III. 81	Canton, <i>Prov. Vi. R. P. F.</i>	IV. 66, 80
Campiaro,	I. 456	Cantorbery, <i>A. P.</i>	I. 27, 53, 57
Campinc, <i>Pays,</i>	II. 13. V. 313	Cantyr, <i>Is.</i>	— 39
Campo-Baſſo, <i>C.</i>	I. 449	Caorle, <i>Is. E.</i>	— 364. & seq. 293
Campo-Mayor, <i>F.</i>	III. 310	Cap-Blanc,	IV. 182
Camprédon, <i>Ab.</i>	— 283. & seq.	Cap de Bonne Eſperance. <i>V. Bonne-Eſperance.</i>	
Cana,	— 40	Cap Breton. <i>V. Breton.</i>	

Cap de Buch, B.	III. 4	Cardaillac, B.	— 14
Cap-Capharée,	I. 256	Cardeillac, B.	— 37
Cap-François, F. P.	IV. 329	Cardena, Ab.	— 239
Cap-Nègre,	— 181	Cardiff,	I. 30
Cap-Serra,	— id.	Cardigan, G.	— id.
Cap-Verd (ifles du). V. Verd,	— 269. & seq.	Cardone, D.	III. 281, 285
Capaccio, E.	I. 495	Carelic, Prou.	I. 91
Capaxa-Bastla,	IV. 289	Carel-Mapo,	IV. 396
Capcir, Pays,	III. 117	Carembaud, Pays,	III. 164
Capdenac,	— 14	Carennac,	— 14
Capelle (la), Ab.	— 24	Carentan,	II. 407
— en Picardie,	II. 367	Caretto, Ab.	I. 355
Capes, G.	IV. 183	Carfagnana (la), Pays,	— 389
Capharnaum,	III. 401	Cargapol,	— 270
Caphas, Mo.	IV. 228	Carhais,	II. 505
Capistrano, Pr.	I. 448	Cariati, E. Pr.	I. 461. & seq.
Capitanate, Prou.	— 450	Caric, Prou.	III. 417
Capo-Beco,	— 465	Carignan, Pr.	I. 336
Capo-d'Elloro,	— 256	— D.	III. 175
Capo di Faro,	— 465	Carikfergus, P.	I. 46
Capo d'Istria, E.	— 377	Carinola, E.	— 437, 495
Capo di Lago, Ab.	— 352	Carinthic, D.]	II. 174
Capo-Passaro,	— 465	Caristo, E. o. Mo.	I. 255 & seq.
Capoliech, Com.	III. 113	Carla (le),	III. 123
Capoue, A. Com. D.	I. 437, 494	Carlat, V.	II. 528
Cappadoce,	III. 423. & seq.	Carleby,	I. 90
Cappel, Ab. sup.	II. 233	Carlenrini,	I. 475
Cappenberg,	— 17	Carles-Town;	IV. 314. & seq.
Capraia ou Caprée, Is.	I. 398	Carlich, Ch.	II. 92
Caprarole, Ch.	— 412	Carlingford, P.	I. 51
Capri, Is. E. Ca.	— 442, 495	Carlisle, E-p. G.	— 10, 58
Capronits, Ab.	— 126	Carlovas,	— 254
Capul, Is.	IV. 132	Carlowits,	— 299
Caput-Aqua, Ab.	I. 479	Carlsbad, T.	II. 187, 194
Caracena, M.	III. 252	Carlsbourg, T.	I. 313
Caracedo, Ab.	— 254	Carlscron, P.	— 83
Caraiibes, Pe.	IV. 334	Carlshamn, P.	— id.
Cara-Kalpach, Tartares,	III. 362. & seq.	Carlsruce,	II. 144
Caraman. V. Carmaing.	—	Carlstad en Suede,	I. 79
Caramanie, Prou.	— 418. & seq.	— en Croatic, F.	— 300
Caramatta, Is.	IV. 139	— en Franconie,	II. 123
Caranges,	— 378	Carlstein, Ch.	— 195
Caragues (les),	— 349. & seq.	Carlus, B.	III. 28
Carafou, R. V. Caystro,	I. 203	Carmagnole, B. F.	I. 335. & seq. 342
Caravaca,	III. 271	Carmaing ou Caraman, G.	III. 66
Caravaga,	IV. 374	Carmel, Mo.	— 397
Caravaggio, M.	I. 352	Carmona,	— 263
Carbonaria,	— 446	Carnate,	IV. 39 & seq.
Carbon-Blanc, Ab.	III. 5	Carnero, G.	I. 378
Carboniere, F.	I. 329	Carnes,	II. 177
Carbonne,	III. 72	Carniole, D.	— id.
Carcalan,	IV. 35	Carnoel, Ab.	— 505
Carcangeri,	— 37	Carolat, Ch.	II. 213
Carcassonne, I. Ab. F. & Carcaffés,	III. 73.	Caroline, Prou.	IV. 314
& seq. 79. & seq. 214		Carouges, C.	II. 329
		Carouiacou	

TABLE GÉNÉRALE.

Carouiacou, <i>Is.</i>	IV. 336	Cassel, <i>Pr. Ch.</i>	441
<i>Carpathos, Is.</i>	I. 259	— en Flandre,	II. 105
Carpentarie,	IV. 416	Cassena, <i>Pays,</i>	III. 163
Carpentras, <i>E.</i>	III. 138. & seq. 215	Casseneuil,	IV. 211
Carpi, <i>Ab. Sec. Pr.</i>	I. 390	Cassioy,	III. 10
Carpinetto, <i>Pr.</i>	— 410	Cassopo,	I. 29
Carpio (el), <i>M.</i>	III. 261	— 243	— 290
Carrara,	I. 390	Cassovie, <i>F.</i>	— 290
Carrick,	— 42, 47	Cassubie, <i>D.</i>	II. 62
Carrion, <i>Ab.</i>	I. 1. 254	Castagneda, <i>Abb. C.</i>	III. 239, 254, 462
Cars, <i>F.</i>	— 441	Castagnera, <i>Ab.</i>	— 240
Carlo, <i>Mo.</i>	I. 378 & seq.	Castagnola, <i>Ab.</i>	I. 422
Cartafoura, <i>Ch.</i>	IV. 118	Castel, <i>C.</i>	II. 121
Cartching, <i>Prov.</i>	III. 351 & seq.	Castel-Aragonese, <i>E. F.</i>	I. 410, 497
Carteret,	IV. 319	Castel-Bajac, <i>B.</i>	III. 39
Cartsein, <i>F.</i>	I. 74	Castel-Barco, <i>C.</i>	II. 181
Carseto, <i>Pr.</i>	I. 344	Castel-Bon, <i>V.</i>	— 285
Carthage,	FV. 180	Castel-Branco, <i>M.</i>	III. 324. & seq.
Carthagène en Espagne, <i>E. F. P.</i>	III. 271. 318	Castel-Durante, <i>V. Urbanca.</i>	— 26
— en Amérique, <i>E. P. F.</i>	IV. 340	Castel-Ferrat, <i>V. Sanvar.</i>	— 26
Carthago,	— 292	Castel-Ferrus, <i>B.</i>	I. 369
Carthuel, <i>Prov.</i>	III. 413	Castel-Franc,	— 408
Carvin,	II. 379	Castel-Gandolfe, <i>Ch.</i>	— 41
Carvon, <i>Ab. Sec.</i>	— 482	Castel-Geloux,	— 41
Casa del Campo, <i>Ch.</i>	III. 245	Castellana,	I. 453
Casa-nova, <i>Abb.</i>	I. 336. 387, 447	Castellane,	III. 124
Casal, <i>E. F.</i>	— 343, 492	Castellaneta, <i>E.</i>	I. 46, 496
Casalete,	— 334	Castelle (la), <i>Ab.</i>	III. 44
Casali-novo,	— 45	Castelleon, <i>F.</i>	— 279
Casal-Maggiore,	— 356	Castello,	I. 446
Casal-Pusturlengo,	— 352	Castellucio,	— 450
Casals, <i>V.</i>	III. 14	Castel à Mare della-Brusca,	— 453
Casan, <i>Ro. Vi A. o. F.</i>	II. 192. III. 326.	Castel à Mare di Stabia, <i>E. P.</i>	— 442, 495
	& seq.	Castel-Moron,	III. 41
Casatchia orda, <i>Pe.</i>	III. 362. & seq.	Castelnau d'Arri,	— 70
Casate-Aboni, <i>Ab.</i>	I. 349	— de Barbarens,	— 32
Casabon, <i>B.</i>	III. 25	— de Bonnefont, <i>B.</i>	— 67
Cascaes, <i>M.</i>	— 302	— de Brassac	— 77
Caserte, <i>C. D.</i>	I. 437. 494	— de Bréténous,	— 14
Casetta (la), <i>Ch.</i>	— 429	— d'Estretéfons, <i>B.</i>	— 66
Casghar, <i>Ro.</i>	III. 355	— de Magnoac,	— 30
Cashel, <i>A. P.</i>	I. 48, 59	— de Montmirail, <i>B.</i>	— 67
Casillac, <i>B.</i>	I. 1. 16	— de Montpellier,	— 71
Casimiers,	I. 127	— de Montratier,	— 16
Casseholm,	— 90	— de Riviere,	— 40
Cassona,	III. 266	Castel-Novo, <i>F.</i>	I. 304
Caso, <i>Is.</i>	I. 251	— de Garfagnana	— 389
Casouls,	II. 89	Castel-Pietro, <i>M.</i>	— 357
Caspe, <i>Com.</i>	— 275	Castel-Rodrigo, <i>M.</i>	II. 305
Cassagnabere,	III. 35	Castel-Sarasin,	— 69
Cassagne,	— 19	Castel-Verdun, <i>B.</i>	— 113
Cassan,	I. 273	Castel Vetere, <i>M.</i>	I. 464
Cassandria, <i>A. o.</i>	III. 89	Castera, <i>B.</i>	III. 24
Cassano, <i>E. Pr.</i>	I. 461	Castiglione, <i>Pr.</i>	I. 462
— dans le Milanéz,	— 352	— de Garfagnana,	— 385
		— de Perouse,	— 414

Tome IV.

M m m.

_____ delle-Stivere., Pr.	_____ 557	Caveripatan,	IV. 38
Castille (Etats & Royaume de),	III. 227 & seq. 237. & seq.	Cavite, P. F.	_____ 128
_____ Nouvelle,	_____ 244 & seq.	Caulonia,	I. 463
_____ Vieille,	_____ 238. & seq.	Caumont en Gascogne, B.	III. 28, 41
Castillone, Ab.	I. 387	_____ en Venaissin, B.	_____ 139
Castillon en Bourdelois, B.	III. 5	Caune (la),	_____ 77
_____ en Catalogne,	_____ 284	Caunes, Ab.	_____ 84
_____ en Comminge	_____ 34	Caunits, Ch.	II. 198
Castlamain,	I. 43	Cavon, C.	I. 46
Castoria, A. o.	_____ 276	Caurzim,	II. 191
Castramogorod,	_____ 179	Caussade, V.	III. 16
Castres, E. C.	III. 76. & seq. 214	Cauterets, T. Va.	_____ 39
Castri,	I. 237	Cauvillon, M.	_____ 97
Castries, M.	III. 95	Caux, Pays,	II. 384. & seq.
Castro, E.	I. 456, 496	Caxa-marca,	IV. 372
Castro, D.	_____ 412	Caxa-marquilla,	_____ id.
Castro Giovanni. V. Etas.	_____ 282. & seq.	Caxatambo,	_____ 370
Castro de Metelin,	_____ 380	Caxem,	III. 375
Castro-Novo, Ab.	_____ 414	Cayenne, K.	IV. 401. & seq.
_____ dans l'état Ecclesiastique,	_____ 470	Cayeux, M.	II. 332
_____ en Sicile,	_____ 462	Caylar (le), B.	III. 97
Castro-Villari, D.	IV. 373	_____ de Lajou, B.	_____ 92
Castro-Virreyna,	III. 232	Caylloma,	IV. 375
Castro de Urdiale, P.	I. 453	Caylus en Querci, B.	III. 16
Casula, Ab.	_____ 382	_____ en Rouergue, B.	_____ 20
_____ Ca.	III. 475	Cayo, Mo.	_____ 276
Caswin, Ch.	I. 444	Caystre, R.	_____ 412
Catalde (S.), Ab.	III. 279	Caze (la), M.	_____ 78
Catalogne, Pr.	I. 433	Caze-Dieu (la), Ab.	_____ 32
Catane, E. Ab. Com. F. U.	_____ 463, 496	Cazeres en Languedoc,	_____ 72
Catanzaro, E.	IV. 128	_____ en Marfan,	_____ 44
Catbacogemi,	III. 168	Cazoli, Pr.	I. 449
Cateau-Cambresis, Ab. Ch.	IV. 43	Cazorla,	III. 266
Catek,	II. 366	Cea, M.	_____ 228
Catelet (le),	I. 52	Cea ou Ceos, Is. V. Zea.	I. 311
Caterlag. C. M.	III. 368	Ceben, C. E.	_____ 472, 497
Catherine (sainte), Ab. o.	I. 266	Cefalu, E. P. F.	_____ 457
Catherine-Thau (S.), Ab.	I. 376. IV. 413	Ceglia,	III. 352
Catherine (sainte), Is.	_____ 169	Ceko, Ch.	_____ 303
Catherinen Hoff,	III. 14	Ceica, Ab.	I. 417
Cathus,	I. 58	Celano, L.	IV. 133
Catnes, E-p. sup.	_____ 304	Celebos, Is.	I. 454
Cattaro, E.	_____ 73	Cella-mare, Pr.	III. 229
Catregat, Dêtr.	II. 106	Cella-nova, Ab.	II. 514
Catzenellebogen, C.	_____ 327	Celle (la), Ab.	_____ 449
Carwick,	III. 159, 215	Celle en Brie (la),	_____ 544
Cavaillon, E. Ab.	I. 226	Celle-frouin, Ab.	_____ 522
Cavalla, P.	III. 449 & seq.	Celles, Ab.	III. 104
Caucase, Mo.	_____ 385	Cenaret, B.	_____ 99
Caudebec,	_____ 12, 31	Cendras, Ab.	I. 369, 493
Caudecoste,	_____ 87	Ceneda, E.	IV. 305
Caudiez,	I. 443, 495	Cénis, Pe.	I. 425
Cave, E. Ab.	_____ 356	Cento,	_____ 274.
_____ dans le Milanez, Ab.		Céphalonie, Is. E. A. o.	486

TABLE GENERALE.

Ceram, <i>Is.</i>	IV. 137	Chalmazel, <i>B.</i>	III. 158
Cerboni, <i>Ab.</i>	I. 385	Chaloché, <i>Ab.</i>	II. 483
Cercamp, <i>Ab.</i>	II. 377	Châlon sur Saone, <i>E. Abb. Com.</i> — 462,	III. 212
Cercanceau, <i>Ab.</i>	———— 423	Chalons sur Marne, <i>E. Abb.</i> — 436.	———— 213
Cerdagne Espagnole, <i>C.</i>	III. 285. & seq.	Chalosse, <i>Pays,</i>	III. 44
<i>Françoise,</i>	———— 118	Cham,	II. 230
Cerem, <i>Pe. Arabes,</i>	IV. 207	Chamb, <i>C.</i>	———— 167
Cerenza, <i>A.</i>	I. 457, 496	Chamberi, <i>F.</i>	I. 329
Cerfroi,	II. 443	Chambli, <i>F.</i>	IV. 301
Cérigo, <i>Is.</i>	I. 251	Chambon, <i>Ab.</i>	II. 513
Cérigoto, <i>Is.</i>	———— <i>id.</i>	Chambonas, <i>M.</i>	III. 202
Cérissi, <i>Ab.</i>	II. 397	Chambons, <i>Ab.</i>	———— 110
Cérifoles,	I. 341	Chambor, <i>Cb.</i>	II. 478
Cérinas, <i>A. o. P. F.</i>	III. 429	Chambre (la), <i>M.</i>	I. 337
Cérocita,	— 300	Chambre-fontaine, <i>Ab.</i>	II. 425
Cerralto,	I. 439	Chammuni,	I. 330
Cerrato, <i>Ab.</i>	III. 254	Champagne, <i>C.</i>	II. 434. & seqq.
Cervaria,	I. 382	<i>Pouilleuse,</i>	———— 457
Cervera, <i>B. U.</i>	III. 285	Champagne, <i>Ab.</i>	———— 485
Cervetro, <i>C.</i>	I. 412	Champeaux,	———— 412
Cervia, <i>E.</i>	———— 424, 493	Champigni, <i>B.</i>	———— 447
Césarée de Cappadoce, <i>A. o.</i> — 281. & seq.		Champlain, <i>L.</i>	IV. 341
<i>de Palestine. V. Caïsar.</i>	III. 404	Champlite,	I. 1. 202
<i>de Philippe,</i>	I. 424, 493	Chamont (S.), <i>M.</i>	———— 157
Césena, <i>E. Ab. F.</i>	III. 14	Champsaur, <i>Pays,</i>	———— 151
Cessac, <i>B.</i>	IV. 400	Chanca, <i>Pays,</i>	IV. 369
Cessares, <i>Pe.</i>	I. 1. 85	Chancelade, <i>Ab.</i>	II. 7
Cessenon, <i>C.</i>	———— 67	Chandegri,	IV. 47
Cestairols, <i>B.</i>	———— 57, 91	Chandernagor, <i>P.</i>	———— 20, 39
Cette, <i>P.</i>	I. 338	Changala, <i>Ro.</i>	———— 216
Ceva, <i>F.</i>	IV. 210	Chang-tong,	———— 75
Ceusa, <i>E. F.</i>	———— 107. & seq.	Chanrie, <i>E-p. sup.</i>	I. 34
Ceylan, <i>Is.</i>	II. 543	Chané, <i>Prov.</i>	IV. 84
Chabanois, <i>Pr.</i>	I. 326	Chantelle,	II. 524
Chablais, <i>D.</i>	II. 446	Chantemerle,	III. 122
Chablis,	IV. 392	Chanteuge,	II. 530
Chacao,	———— 372	Chantilli, <i>Cb.</i>	———— 425
Chachapoyal,	———— 201	Chantoin, <i>Ab. sup.</i>	———— 541
Chachuan, <i>Vi. Mo.</i>	———— 387	Chao,	IV. 85
Chaco, <i>Pe.</i>	III. 369. & seq.	Chao-hing,	———— 77
Chader, <i>Is.</i>	II. 411	Chapelle-Livron (la), <i>Com.</i>	III. 16
Chaffre (S.) V. Monastier.	———— 530	Chapelle N. D. (la), <i>Ca.</i>	II. 293
Chaillot, <i>Ab.</i>	———— 392	Chapelle aux Planches (la), <i>Ab.</i>	———— 442
Chaise-Dieu (la) en Auvergne, <i>Ab.</i>	III. 79	Charance, <i>Cb.</i>	III. 153
<i>en Normandie,</i>	———— 176	Charcas (los), <i>Pe. & Prov. V. la Plata,</i>	IV. 376. & seqq.
Chalabre, <i>B.</i>	———— 151	Charce (la), <i>M.</i>	III. 103
Chalade (la), <i>Ab.</i>	II. 539	Chardavon,	———— 159
Chalais, <i>Ca.</i>	II. 285	Charenton près Paris,	H. 220
<i>Pr.</i>	III. 344. IV. 319	<i>en Bourbonnois, Ab.</i>	———— 524
Chalcis, <i>Is. V. Négrepont,</i>	I. 339	Chareffm, <i>Prov.</i>	III. 361. & seq.
Chalaginskoi, <i>Cap.</i>	III. 108	Charie,	I. 243
Chalam, <i>C.</i>	———— 110	Charité (la), <i>Ab.</i>	III. 200
Chalançon, <i>M.</i>	II. 425	<i>sur Loire,</i>	I. 481
Chalençon, <i>B.</i>		<i>de Lésigues, Ab.</i>	———— 446
Chalis, <i>Ab.</i>			

TABLE GENERALE.

Charlemont, F.	III. 171	_____ en Morée, E. o.	I. 274
Charleroi,	II. 295	Château-sur-Salins,	III. 203
Charlèsfont,	I. 46	Château-Thicri, D.	II. 450
Charles-Town,	IV. 310	Château-Vieux,	I. 327
Charleville, F.	III. 439	Château-Vilain, D.	II. 443
Charlicu,	III. 160	Châtel (le), B.	_____ 506
_____ Ab.	_____ 200	Châtelet (le), B.	III. 182
Charlottenbourg,	I. 177. II. 65	Châtelleraut, V.	II. 512
Charlottenthal,	_____ 140	Châtelliers (les), Ab.	_____ 514
Charmes en Brie,	II. 450	Châtelot,	_____ 112
_____ en Lorraine,	I. 181	Châtelus, C.	_____ , 458 & seq.
Charmoye (la), Ab.	II. 437	Châtenois,	II. 182
Charnie, Pays,	_____ 484	Châtham, P.	E. 28
Charo'es & Charolois, C.	_____ 462	Châtillon en Barrois, Ab.	III. 188
Charon, Ab.	_____ 518	_____ en Bresse,	II. 466
Charôt. D.	_____ 522	_____ sur Cher,	_____ 473
Charouffe,	I. 330	_____ lez-Dombes, B.	_____ 467
Charoux, Ab.	II. 514	_____ sur Indre,	_____ 494
Charruas, Pe.	IV. 391	_____ sur Loin, D.	_____ 474
Chartres, E. Abb. D. & Pays Chartrain, II. 123.	_____ III. 212	_____ sur Loire,	_____ 473
_____ & seqq. 475. & seq. III. 212	III. 80. & seq.	_____ sur Marne,	_____ 439
Chartreuse (la Grande),	III. 431	_____ sur Saone,	III. 187
Chartreuse, Ab.	I. 472	_____ en Savoye,	I. 330
Charybdis,	II. 530	_____ sur Seine, Abb.	VI. 454
Chafena, Ab. o.	_____ 534	_____ sur Sevre, D. V. Mauleon.	III. 178
Chafes (les), Ab.	_____ 436	_____ en Verdunois, Ab.	_____ 183
Chafus, C.	_____ 466	_____ sur Vesouze,	II. 540. III. 8
Chaffagne,	III. 104	Châtre, Abb.	II. 521
Chaffagne (la), Ab.	IV. 305	Châtre (la), B.	_____ 417
Chafinet, M.	III. 183. IV. 178	Châtres, M.	_____ 437
Chatas, Pe.	III. 166	Châtrisses, Ab.	IV. 201
Chaté,	II. 502	Chau,	III. 8
Château-l'Abbaye, Ab.	_____ 482	Chavagnac,	_____ 306
Château-Briand, B.	III. 204	Chaves, F.	IV. 202
Château-Cenfoir, Ab. sec.	II. 481	Chaviens, Pe.	_____ 28
Château-Chalon, Ab.	I. 335. III. 152	Chaul, P.	II. 368
Château-Chinon,	II. 145	Chaulnes, D.	_____ 503
Château-Dauphin, F.	II. 477	Chaume de Retz (la), Ab.	_____ 422
Château-Double, Com.	_____ 489	Chaumes, Ab.	_____ 518
Château-Dun, Abb. V.	_____ 423	Chaumes (S. Leonard de),	_____ 443
Château-Gontier, M.	_____ 482	Chaumont en Bassigni, Ab.	_____ 441
Château-Landon,	III. 159	_____ la Piscine, Ab.	I. 327
Château-du-Loir,	II. 520	_____ en Savoye,	II. 428
Château-Morand, B.	_____ 542	_____ en Vexin,	III. 181
Château-Neuf en Berri, B.	III. 145	Chaumoufey, Ab.	II. 433
_____ en Angoumois, C.	II. 432	Chauni, Ab.	IV. 378
_____ de Mazenc, Com.	III. 104	Chayantas,	III. 156
_____ en Orleanois, M.	_____ 146	Chazaux, Ab.	IV. 59
_____ de Randon, B.	II. 487	Chéco, Ab. P.	II. 143
_____ sur le Rhône,	_____ 440	Chef (S.), Ab. sec.	IV. 157
_____ en Thimerais,	_____ 435. 440	Chek-Abbedé,	_____ 76. & seq.
Château-Porcien, Pr.	_____ 474	Chekiang, Prov.	III. 104
Château-Régnaud,	_____ 521	Cheli d'Apchier (S.), B.	II. 420
Château-Renard,		Chelles, Ab.	I. 119, 278
Château-Roux en Berri, D.		Chelm, E. E. o.	Chelonides,

TABLE GENERALE.

<i>Chelomidis, L.</i>	IV. 220	Chinon,	445
Chemillé, C.	II. 489	Chintring,	494
Cheminon, <i>Ab.</i>	482	Chin-Yang, V. Leatong-	IV. 75
Chemits en Bohême;	193	Chinchilla,	87
— en Misnie, <i>Ab. sup.</i>	72	Chio, <i>Is. A. o. V. Schio,</i>	III. 252
Chenfi, <i>Prov.</i>	IV. 83	Chioggia, E.	I. 280
Chénonceaux, <i>Ab.</i>	II. 493	Chiourlick, E. o.	493
Cheraqui, <i>Pe.</i>	IV. 301	Chioutaige, <i>A. o. F.</i>	222, 272
Cherbourg, <i>Ab. P.</i>	II. 401	Chiozza, <i>Is. E. Abb.</i>	III. 412
Cherepoli, E. o.	I. 275	Chipronat,	I. 365
Cheri, <i>Ab.</i>	II. 437	Chiprouas,	213
Cheriguans, <i>Pe.</i>	IV. 381. & seq. 387	Chiquito,	277
Cherin, <i>Ab. sup.</i>	II. 66	Chiquitos, <i>Pe.</i>	IV. 380
<i>Cheronée,</i>	I. 236	Chira, <i>Is.</i>	331, 384, 387
Cherso, <i>Is. P.</i>	304	Chirac,	292
Chersonèse de Thrace;	222	Chiri, <i>Mo.</i>	III. 104
Chésapeak, G.	IV. 312	Chisseri, <i>Ab.</i>	IV. 251
Chester, E. p. P.	I. 13. 58	Chitor,	I. 328
Chesterfield,	13	Chitro,	IV. 18
Chevanci le Châtel,	III. 175	Chitro,	L. 226
Chevres (Montagnes des), <i>Pe.</i>	IV. 268	Chivas,	334
Chevreufe, D.	II. 427	Chiasi, E.	397. 491
Cheyta pour,	IV. 18	Chloldpigrod;	180
Chézal-Benoît, <i>Ab.</i>	N. 522	Choco,	IV. 346
Chézi, <i>Ab.</i>	450	Choczim, <i>P.</i>	I. 106
Chiamai, L.	IV. 44. & seq.	Choiseuil, E.	H. 440
Chiametlan,	286	— D. V. Poliff.	
Chiapa, E. <i>Prov.</i>	289. & seq. 340	Choisi-le-Roy, <i>Ab.</i>	416
Chiaravelle, <i>Ab.</i>	I. 352	Choisi aux Loges, D.	474
Chiavenne, <i>Ab. C. E.</i>	II. 253, 255. & seq.	Cholmkil, L.	I. 37
Chiboucton, P.	IV. 309	Cholmondley, C.	13
Chicacha, <i>Pe.</i>	305	Chombourg,	III. 184
Chichas, <i>Pe.</i>	378. & seq.	Chonad, E.	I. 294, 317
Chichester, E. p.	I. 26. 58	Chonos, <i>Pe.</i>	IV. 398. & seq.
Chichimecos, <i>Pe.</i>	IV. 287	Choppes, B.	II. 436
Chiamfée, E. E.	II. 160	Choques, <i>Ab.</i>	376
Chieti, <i>Ab.</i>	I. 488, 494	Chora,	I. 253
Chievres, B.	II. 293	Chorasmie,	III. 361
Chignan de la Corne (S.), <i>Ab.</i>	III. 85	Chonifanda, E. o.	I. 282
Chik, C.	I. 311	Chorieffow, <i>Ab.</i>	II. 191, 195
Chilao, P.	IV. 308	Christ-Garden, <i>Cæ.</i>	245
Chili, <i>Ro. Va.</i>	390. & seq.	Christianant,	I. 79
Chillan,	394	Christianbourg, C.	67
Chillaos,	372	Christianbourg, F.	IV. 232
Chiloé, <i>Is.</i>	392	Christiania, E. p.	I. 73
Chilques,	374	Christianopel,	83
Chima, <i>Br.</i>	III. 170	Christianpreis,	64
Chimbo,	IV. 353. & seq.	Christian-sand,	73
Chimera (la), P. <i>Mo.</i>	L. 232. & seq.	Christian-soé,	70
Chinchilla,	III. 252	Christian-stade, P.	82
Chincurat, P.	IV. 20	Christian-stadt, P.	91
Chine (la),	64. & seq.	Christophe (S.), <i>Ab.</i>	470
Chingalais, <i>Pe.</i>	110. & seq.	— <i>Is.</i>	IV. 332
Chingomo, <i>Is.</i>	291	Christoval (san) de la Laguna;	268
Chini, C.	II. 295. & seq.	Chrudim,	II. 122

Tomé IV.

N n n

<i>Chryopolis</i> , V. Scutari,	I. 226	Clagenfurt, F. Ch.	175
Chumbi-Vileas,	IV. 374	Claire, C.	387
Churwald, Ab.	II. 253	Claire-fontaine, Abb. — 424, 427.	III. 200
Chusi, E. o.	I. 206, 278	Claircets, A.	486
Chypre, Is.	III. 427. & seq.	Clairlieu, Ab V. Charlieu,	III. 180
Ciampa,	IV. 61, 63	Clairmarais, Ab.	II. 378
Cibao,	328	Clairvaux, Ab.	442
Cibola, Pa.	293	Clam, C.	170
Cicacica,	378	Claméci, Ca.	481. I. I. 212
Ciclat, F.	I. 303	Clar (S.),	III. 28
Cicocol,	IV. 42	Claravalle de Camerino, Ab.	I. 418
Cieckanow;	I. 122	— de Clauströ,	id.
Cifuentes, C.	III. 244, 210	Clare, C. V. Thomond.	19
Cilicie,	420	Clarence, D.	19. II. 253
Cilley, C.	II. 173	Clarendon, C.	23
Cilm, Pa.	IV. 230	— en Amérique,	IV. 314
Cimbabes, Pa.	259	Claromonte,	I. 476
Cimieds,	I. 344	Clarté-Dieu (la), Ab.	II. 495
Cinaloa, Pays,	IV. 294	Clastre, V.	366
Cinan,	IV. 75	Classe, Ab.	I. 424
Cinctegabelle,	III. 79	Clavas, Ab.	III. 107
Ciney,	II. 15	Claude (S.), E.	204. & seq. 217
Cingoli, E. Ab.	I. 419	Claudiopolis,	I. 282. III. 410
Cinq-Eglises, E. F.	295, 317	Clauzenbourg, V. Colofwar.	I. 62
Ciorcio, C.	311	Clausholm,	II. 45
Cioutar, P.	III. 137	Clauff, Ab. sup.	III. 415
Circ (S.) de la Popie, B.	16	Claxomane,	II. 142
Circassie & Circassiens,	III. 332 & seq.	Clémont,	I. 419
Circester,	I. 17	Clento, Ab.	III. 10
Circoncion, Cap.	IV. 418	Clérac, Ab. sec.	II. 472
Ciro,	I. 461	Cléri,	III. 176
Cis, Patr. o.	III. 420	Clermont en Argonne, C.	II. 530. & seq.
Cisnar, Ab. sup.	II. 50	— en Auxergne, E. Abb.	II. 214
Cisoin, Ab. B.	III. 164	— en Beauvoisis,	II. 429
Cissindria, B.	II. 12	— en Calabre, C.	I. 459
Cisterne (la), Pr.	I. 410	— en Cambresis, B.	III. 168
Cisterno,	454	— en Dauphiné, V.	142, 151
Citta Castellana, E.	411, 420	— de Lodève, B.	32
— di Castello, E. C.	414, 491	— au Maine, Ab.	II. 484
— di Friuli, Ab.	367	— en Savoye,	I. 327
— Nova, E.	493	Clerval,	II. 142
— Nova,	377, 419	Clettenberg,	80
— della Pieve, E.	414, 490	Cleveland, D.	I. 12
Citadella,	III. 294	Cleves, D. & Vi.	II. 22. & seq.
Cîteaux, Ab.	II. 457	Cliento,	I. 255
— (petit). V. l'Aumone.		Climenc, P.	244
<i>Citizalarorum</i> , E. o.	I. 277	Cliffa, C.	303
Ciudad de Palmas,	IV. 267	Cliffon, B.	II. 503
— Real,	III. 250	Clodio (san), Ab.	III. 229
— Rodrigo, E. Ab.	256. & seq. 312	Clogher, E-p.	I. 46, 59
Civita Ducale, E.	I. 447, 494	Clonsert, E-p.	43, 59
— Vecchia, P. F.	411	Clonmel,	49
Civitella, D.	410	Closter Mansfeld, Ab. sup.	II. 82
Cize,	III. 50	— Neubourg, Ab.	168
Cladrau, Ab.	II. 195		

TABLE GENERALE.

Nuenberg, <i>Ab.</i>	172	Collioure, <i>F.</i>	447
Cloftream, <i>Ab. fup.</i>	I. 42	Collizano, <i>C.</i>	117
Cloud (S.), <i>D. Ch.</i>	II. 418	Collon-Selles,	I. 473
Cloyne, <i>E-p. u.</i>	I. 49	Colmenfee,	III. 122
Cluni, <i>Ab.</i>	II. 465	Colmar, <i>F.</i>	I. 136
Clufa, <i>Ab.</i>	I. 470	Colmars,	III. 190
Clufe, <i>Ab. F.</i>	330, 335. II. 469	Colmigorod,	123
Clufon, <i>Va.</i>	III. 152	Coln, <i>Ch.</i>	I. 173
Cluyfdail,	I. 40	Colocza, <i>A.</i>	II 65
Coanza, <i>R.</i>	IV. 241	Cologne, <i>A-Pr. Abb. Ca. U. F. & Electorat,</i>	I. 292, 317
Coaraffe, <i>B.</i>	III. 49	II. 84. & <i>feq.</i> 276. III. 213	III. 213
Coban,	IV. 290	— en Gafcogne,	III. 26
Cobi, <i>Dés.</i>	III. 352, 355	Coloma, <i>E. o.</i>	I. 178
Cobinol, <i>D.</i>	I. 148	Colombe (sainte), <i>B.</i>	III. 79
Coblents, <i>Ch. F. Ca.</i>	II. 92	Colombi, <i>P. F.</i>	IV. 108
Cobourg, <i>Pr. Ch.</i>	II. 120	Colombier du Cardinal,	III. 111
Cochabamba,	IV. 378	Colombo, <i>Ab.</i>	I. 388
Cochein,	II. 92	Colommiers, <i>B.</i>	II. 449
Cochin, <i>F. F. P.</i>	IV. 34	Colongue, <i>M.</i>	III. 132
Cochinchine,	61. & <i>feq.</i>	Colorado, <i>R.</i>	IV. 295
Cochine, <i>P.</i>	I. 263	Colorno, <i>Ch.</i>	I. 387
Cochira, <i>E. o.</i>	181, 190	Colouri, <i>Is.</i>	251
Coconas, <i>C.</i>	341	Colofwar, <i>C. u.</i>	311
Coconor,	III. 353. & <i>feq.</i>	Colrairie,	I. 45
Cocos (ifles),	IV. 417	Colfum, <i>G.</i>	III. 368
Codicoi,	III. 335	Colzim, <i>Mo.</i>	IV. 153. & <i>feq.</i>
Coesfeld,	II. 17	Comachio, <i>E.</i>	I. 429, 493
Coeffin,	62	Comarés, <i>M.</i>	III. 267
Coethen, <i>Ch.</i>	83	Comayagua, <i>Pays, E.</i>	IV. 298, 340
Coetmaloen, <i>Ab.</i>	II. 515	Combas, <i>B.</i>	III. 102
Cœuvres, <i>D. V. Extrées;</i>	431	Gombelongue, <i>Ab.</i>	35
Cognac, <i>Ab.</i>	542	Combrailles, <i>B.</i>	II. 532
Cogne, <i>Va.</i>	I. 339	Come, <i>E. Ab. F. L. & Comafc.</i>	I. 353, 494
Cogolla (fan Millan de la), <i>Ab.</i>	III. 240	Comenolitari, <i>Pays,</i>	228
Cogni, <i>A. o. F.</i>	L. 280. III. 419	Comines,	II. 184. III. 164
Coimbre, <i>E. Ab. U. D.</i>	III. 303, 319	Comitiffa,	I. 470
Coinci,	II. 450	Commené, <i>Ro.</i>	IV. 232
Coire, <i>E-Pr. Ab.</i>	251, 277	Commerci, <i>R.</i>	III. 186
Coiflin, <i>D.</i>	502	Comminges, <i>Pays, E. C.</i>	III. 32. & <i>feq.</i> 72.
Colberg, <i>F.</i>	62	& <i>feq.</i> 214	II. 194
Colchagua,	324	Commotaw,	425
Colchester, <i>V.</i>	I. 10	Compiègne, <i>Ab. Ch. Fo.</i>	I. 289
Colchide,	III. 447, 449	Comore, <i>C.</i>	IV. 26, 31
Coldingham, <i>Ab. fup.</i>	I. 42	Comorin, <i>Cap.</i>	262
Coldinguen,	62	Comoro (ifles de),	106
Colen,	334	Compagnie (Terre de la),	III. 19
Coligni, <i>B.</i>	II. 467	Compeyre,	228, 319
Coima, <i>Vi. Mo. Vo.</i>	IV. 281	Compostelle, <i>A. Abb. U.</i>	IV. 286
Collah,	191	— de Xalifco,	I. 122
Collalti, <i>Com.</i>	I. 369	Conari,	120
Collao, <i>Prov.</i>	IV. 380	Conarisk,	IV. 22, 27
Colle, <i>E.</i>	I. 395, 491	Concan, <i>Pays,</i>	II. 505
Colle-medio, <i>Ab.</i>	447	Concarneau, <i>P.</i>	IV. 340, 395,
Colleton,	IV. 315	Conception de Chili (la), <i>E. P.</i>	& <i>feq.</i>
Collias, <i>M.</i>	III. 102		

TABLE GENERALE.

_____ des Pampas,	_____ 398	Corazzo, <i>Ab.</i>	_____ 468
_____ de Saragosse, <i>Ca.</i>	III. 275	Corbach,	II. 110
_____ de la Véga,	IV. 328	Corban, <i>Ab.</i>	III. 314
Conches, <i>Ab.</i>	II. 322	Corbavie, <i>C. Prov. Vi.</i>	I. 300. & seq.
Conchos (los), <i>Pe. & R.</i>	IV. 287	Corbeil, <i>Com.</i>	II. 418
Conchucos,	_____ 370	Corbeni,	_____ 433
Concordia, <i>E.</i>	I. 367, 493	Corbie, <i>Ab.</i>	_____ 370
_____ de la Mirandole,	_____ 390	Corbieres, <i>Pays,</i>	III. 84
Condé, <i>Pr. F.</i>	III. 169	Corbigni, <i>Ab.</i>	II. 482
Condeseugos,	IV. 375	Corck, <i>E. p. C.</i>	I. 49, 59
Condom, <i>E. & Condomois,</i> III. 10. & seq.	214	Corcelle, <i>Ab.</i>	III. 201
Condourcet, <i>E.</i>	_____ 148	Cordes,	III. 67
Condrieu,	_____ 157	Cordilleres des Andes, <i>Mo. IV.</i> 350, 352, 364	& seqq.
Condros,	II. 14	_____ du Brésil.	_____ 403
Cône,	EJ. 482	Cordouan (Tour de),	III. 4
Coneliano,	I. 369	Cordoue, <i>E. (b.)</i>	_____ 265, 312
Conflans, <i>Pays & C.</i>	III. 117	_____ Nouvelle. V. Cumana.	_____ 383
_____ en Jarnis,	_____ 287	_____ de Tucuman, <i>E.</i>	IV. 383
_____ en Savoye,	I. 330	Cordrillon, <i>Ab.</i>	II. 397
_____ sur Seine, <i>(b.)</i>	II. 426	Core,	_____ 348
Conflant,	I. 329	Corentin (S.), <i>Ab.</i>	_____ 424
Confolant,	II. 543	Corée, <i>Prov.</i>	IV. 87. & seqq.
Congas,	III. 228	Coreto,	I. 452
Congo, <i>Ro.</i>	IV. 237	Corfinium,	_____ 442
Congoxima, <i>P.</i>	_____ 107	Corfou, <i>E. Vi. A. A. o.</i>	_____ 243, 275, 318
Coni, <i>F.</i>	I. 337	Coria, <i>E. M.</i>	III. 258, 319
Conil, <i>(b.)</i>	III. 264	_____ <i>Ab.</i>	_____ 230
Connor, <i>E. p.</i>	I. 46	Corinthe, <i>A. o. F. P.</i>	E. 139. & seqq. 274
Connacie, <i>Prov.</i>	_____ 47	Coritza, <i>A. o.</i>	_____ 276
Conques, <i>Ab. sec.</i>	III. 22	Corneille, <i>Ab.</i>	II. 394
Conquest (le), <i>P.</i>	II. 506	Cormeri, <i>Ab.</i>	_____ 494
Costarbruck,	_____ 92	Corne (la), <i>G.</i>	I. 216
Costbeck, <i>P.</i>	I. 83	Corneillan, <i>B.</i>	III. 89
Conserans, <i>Pays, E. V.</i> III. 72. & seqq.	214	Corneille, <i>Ab.</i>	_____ 201
Constance, <i>E-Pr. L.</i> II. 127, 277. III. 212		Corneliss, <i>Ab.</i>	I. 174
Constantine, <i>Vi. & Prov.</i> IV. 287, 290. & seqq.		Cornelis-Munster. V. Inde.	
Constantinople, <i>Patr. o. Ch. P.</i> I. 215. & seqq.	265. & seqq. 270. & seqq.	Corneto, <i>E.</i>	E. 411, 490
Confuegra, <i>Com.</i>	III. 251	Corneville, <i>Ab.</i>	II. 390
Contalli, <i>B.</i>	I. I. 412	Cornillon,	III. 150
Conti, <i>Pr.</i>	II. 370	Corno, <i>Ab.</i>	I. 355
Conventri, <i>E. p. Ab. sup.</i>	I. 15	Cornouailles, <i>D.</i>	_____ 24
Conversano, <i>E. Ab.</i>	_____ 453	Cornwallis, <i>Is.</i>	IV. 309
Conversera, <i>Is.</i>	_____ 376	Coromandel, <i>côte.</i>	_____ 35. & seqq.
Conza, <i>A.</i>	_____ 445, 495	Corogne (la), <i>P.</i>	III. 228
Copet, <i>B.</i>	II. 237	Coron, <i>E. o.</i>	II. 241, 274
Cophes, <i>Fe.</i>	IV. 148	Coronée. <i>E. o.</i>	_____ 274
_____ Etat de leur Eglise,	_____ 167	Corosain,	III. 401
Copiapo,	_____ 392, 394	Coroviero, <i>Ab.</i>	_____ 307
Coppenbrugge, <i>Ch.</i>	I. 31	Corregio, <i>Pr.</i>	I. 320
Copenhagen. <i>A. p. U. P.</i>	I. 67, 93	Corrientes, <i>Vi. & Cap.</i>	IV. 254, 389
Copranits,	_____ 300	Corse, <i>Is.</i>	_____ 480
Coprininza, <i>Ab.</i>	_____ 356	Corfiat,	III. 482
Coquimbo,	IV. 324	Corfiniano, <i>V. Pienza.</i>	
Cora, <i>E. o.</i>	I. 277	Coste,	E. 482
		Corteberg,	

TABLE GENERALE.

Corteberg, <i>Ab.</i>	II. 303	Crafton, D.	449
Corte-Maggiore,	I. 386	Crainbourg,	II. 178
Cortone, <i>E.</i>	395, 491	Cramberg, <i>C.</i>	146
Corvo, <i>Is.</i>	IV. 204	Cranganor, <i>A. F. Ch. P.</i>	IV. 33, 35
Corwei, <i>Ab. Pr.</i>	II. 13, 28	Cranlac, <i>T.</i>	III. 18, 21
Corzin,	I. 126	Craon, <i>B.</i>	II. 489
<i>Cos, Is. V. Stanchio.</i>		Crapack, <i>Mo.</i>	I. 284
Coslaques-Donski,	I 182, 188	Craponne,	III. 107
— Saporowi,	184	Crato. V. Ocrato.	
Cosence, <i>A. Ab. Com.</i>	459. & seq. 496	Cratoro,	I. 210
Cosima,	III. 205	Cran (île Camp de la),	III. 135, 135
Cosin,	192	Cravant,	II. 460
Cosme (S.), <i>Is.</i>	II. 493	Craven,	IV. 315
Cossir,	IV. 151	Crea, <i>Ab.</i>	I. 343
Coita-Rica, <i>Prov.</i>	292	Creange, <i>C.</i>	II. 100. III. 185
Costenthal,	II. 204	Creci,	II. 372, 449
Costos, <i>R. & V.</i>	IV. 230	Creichgaw, <i>Pays;</i>	95
Cota,	109	Creits ou Creuts, <i>C.</i>	I. 300
Cota-Bamba,	374	Creivalt,	II. 29
Cotati,	35	Creme, <i>E. & Cremaſque,</i>	I. 376, 493
Côte (la),	II. 236	Crémieux,	III. 143
Cothus ou Corwits,	III. 129	Cremonè, <i>E. & Crémonois,</i>	I. 355, 492
Couama, <i>R. V. Zambézé;</i>	IV. 251	Crems,	II. 169
Couchan,	I. 204	Cremsio, <i>Ch.</i>	197
Couci, <i>B.</i>	II. 432	Crépin, <i>Ab.</i>	III. 169
Couco,	IV. 191	Créqui, <i>B. V. Poix;</i>	II. 377
Coufa,	III. 436	Crescentin, <i>F.</i>	I. 340
Couffoutens, <i>B.</i>	76, 81	Crespi,	II. 426
Couiffan,	87	Crest,	III. 145
Coulan, <i>F. P.</i>	IV. 34. & seq.	Crête (la), <i>Ab.</i>	II. 443
Coulanges la Vineuse,	II. 460	Crevacuore,	I. 340
Coulgar (S.), <i>Ab.</i>	III. 283	Crevecœur, <i>M.</i>	II. 430
Coulour,	IV. 41	Crevers, <i>Ab. sup.</i>	63
Couni (les), <i>Pe.</i>	III. 343	Creus (Stas), <i>Ab.</i>	III. 287
Covolo, <i>F.</i>	II. 181	Creutzberg,	II. 106, 207
Coura,	I. 258. & seq.	Creutzbourg,	I. 141
Courcillon,	II. 484	Creutzen, <i>C.</i>	II. 170
Cour-Dieu (la), <i>Ab.</i>	472	Crutzenach,	90, 96, 102
Courlande, <i>D.</i>	I. 151. & seqq.	Creutzlingen, <i>Ab.</i>	129
Cournillon, <i>B.</i>	III. 123	Creyffel, <i>V.</i>	III. 20
Cournon-Terrail, <i>M.</i>	95	Crillon, <i>D.</i>	139
Couronne (la), <i>Ab.</i>	II. 543	Crim & Crimée,	I. 199. & seqq.
Coursan, <i>B.</i>	III. 84	Criſpa, <i>Is.</i>	304
Courtanvau, <i>M.</i>	II. 484	Criſſa, <i>G.</i>	256
Courteau, <i>B.</i>	450	Cristinaux, <i>Pe.</i>	IV. 197
Courtenay, <i>B.</i>	II. 423	Croatie, <i>Prov.</i>	I. 300
Courtheson,	III. 147	<i>Cro-aſilopolis,</i>	IV. 159
Courtray, <i>Ab.</i>	II. 286	Croic,	I. 231
Coutances & Coutantia, <i>E. Ab. Com.</i>	400	Croisic, <i>P.</i>	II. 502
Coutras,	II. 6	Croisillet,	I. 317
Cowale;	I. 121	Croisille (la), <i>V.</i>	III. 69
Cowel,	39	Croisſi, <i>M.</i>	II. 42
Coworden, <i>F.</i>	II. 348	Croix (ſainte), <i>Is.</i>	IV. 332
Cozumel, <i>Is.</i>	IV. 285	— F.	205
Cracovie, <i>E. U.</i>	I. 123	Croix (la), <i>Mo.</i>	I. 102

Tome IV.

O O O

TABLE GENERALE:

Dahlerod;	I. 86	Darkeman,	457
Dahomag, <i>Ro.</i>	IV. 232	Darmouth, <i>P.</i>	I. 140
Daigues,	III. 122	Darmstadt, <i>Ch.</i>	25
Dair-Rel-Elnair, <i>A. & Ab. o.</i>	394	Darnes (Côte & Prov. de);	IV. 175. & seq.
Dalbourg,	I. 79	Dauhn, <i>Ch.</i>	II. 92
Dalecarlie, <i>Prov.</i>	86	Davis (S.), <i>E.-p. Ab. sup.</i>	I. 31
Dalem, <i>Ab.</i>	II. 24	Daula,	IV. 358
— C.	299	Dauna, <i>Ro.</i>	223
Dalie, <i>Prov.</i>	79	Daunie, <i>Prov.</i>	I. 450
Dalmace [S.], <i>Abi.</i>	I. 337	Davon, <i>D.</i>	24. & seq.
Dalmacie, <i>Prov.</i>	301. & seq.	Davos,	II. 253
Dalmen, <i>Ca.</i>	II. 17	Dauphine (isle);	IV. 306
Dalon, <i>Ab.</i>	I. 536	Dauphiné, <i>Prov.</i>	III. 400. & seq.
— B.	III. 79	— d'Auvergne;	II. 525
Dam en Hollande, <i>P.</i>	II. 344	Daux, <i>B.</i>	III. 25
— en Pomeranie;	61	Dawerof,	I. 282
Damen, <i>F. P.</i>	IV. 27	Dax, <i>E. V. T.</i>	III. 42, 214
Damar,	III. 377	Débil, <i>P.</i>	IV. 22
Damas, <i>A. o. F.</i>	386, 390. & seq.	Débrezan, <i>F.</i>	I. 292
Damasan en Condomois,	IX	Débrezya,	293
— au pays de Foix,	113	Debrorum, <i>F. o.</i>	277
Damase [S.], <i>Is.</i>	I. 480	Debrova,	187
Damarof, <i>Ab. o.</i>	III. 341	Décan, <i>Ro.</i>	IV. 21. & seq.
Dambke, <i>Ab. sup.</i>	II. 63	Déchau, <i>Ch.</i>	II. 160
Damgan,	III. 471	Décize,	480
Damiatte. V. Cadajouni		Desse,	I. 87
Damiette, <i>A. o.</i>	IV. 161	Degginghen, <i>Ab.</i>	II. 134, 145
Dammartin, <i>C.</i>	II. 435	Dépligi, <i>Ch.</i>	IV. 182
Damme,	283	Déhelstan, <i>Pays,</i>	III. 470
Damonii, <i>A. o.</i>	I. 274	Dehli, <i>Ch.</i>	IV. 12
Damota, <i>Ro.</i>	IV. 206	Dein-Emmelac, <i>Ab. o.</i>	152
Dampierre, <i>B.</i>	II. 389	Deinse,	II. 286
Damville, <i>D.</i>	393	Dekbigk,	I. 29
Damvilliers,	III. 175	Dekzigen,	id.
Danah,	IV. 203	Dekin, <i>Ro. Vi.</i>	IV. 212
Dancali, <i>Ro.</i>	228	Déla,	407
Danda,	244	Delde,	II. 348
Dandera,	152	Delft, <i>P. & Delfland;</i>	328
Danemarck, <i>Ro.</i>	I. 59. & seq.	Delfzil, <i>P.</i>	344
— son Gouvernement Ecclésiastique,	92. & seq.	Déliou,	I. 236
Dangeau, <i>B.</i>	II. 477	Délitzsch, <i>Ch.</i>	II. 72
Danielofka,	I. 179	Delle,	III. 196
Dann,	IR. 196. & seq.	Delmenhorst, <i>C.</i>	II. 30
Danneberg, <i>C.</i>	II. 46	Delmont,	246
Dantzick, <i>Ca. F.</i>	I. 134. & seq.	Delos, <i>Is.</i>	I. 261
Danube, <i>R.</i>	284. II. 135, 150	Delphes. V. Soloni.	237
— ses Embouchures,	23	Delta, <i>Pays;</i>	IV. 559
Daoulas, <i>Ab.</i>	II. 505	Delvino,	I. 233
Daouri, <i>Pe.</i>	III. 449	Démétriade, <i>E. o.</i>	229, 274
Darab,	478	Démétriowits,	184
Darby, <i>C.</i>	I. 13	Démona, <i>Va.</i>	470
DARAINS, R. V. Sénégal		Démont, <i>F.</i>	342
Dardauelles, <i>Détr.</i>	222	Denain, <i>Ab. sec.</i>	III. 166
Darien, <i>Prov. Vi. G.</i>	IV. 345	Dendermonde, <i>Abi.</i>	II. 288
		Denouvre, <i>B.</i>	III. 185

TABLE GENERALE.

Dénia, <i>M. F.</i>	III. 289, 291	Digoine, <i>B.</i>	II. 462
Dénonville, <i>F.</i>	IV. 301	Dijon, <i>E. Abb. Ca. F.</i>	— 455. & seq. III. 212
Dents Côte des,	— 230	Dilent, <i>Mo.</i>	III. 469
Denys de Broquerol (<i>S.</i>), <i>Ab.</i>	II. 293	Dilighem, <i>Ab.</i>	II. 303
— en France, <i>Ab.</i>	— 419	Dillembourg, <i>C.</i>	— 29
— en Provence,	III. 136	Dillengen, <i>U. Ch.</i>	— 127
Déole, <i>Ab. sup. & Deolois,</i>	II. 521	Dillo, <i>Ab.</i>	— 447
Depfort,	I. 28	Dimochi, <i>Ab. o.</i>	I. 272
Derbe,	III. 429	Dinan,	II. 500
Derbent, <i>F. F.</i>	— 465	Dinant <i>Ab. F.</i>	— 15
Dercon, <i>Ab. o.</i>	I. 272	Dinglo,	I. 49
Dernbach, <i>C.</i>	II. 106, 121	Dionysopolis,	— 213
Derno, <i>C.</i>	I. 474	Dirundurou, <i>Is.</i>	IV. 215
Derpt, <i>E. sup. U.</i>	— 166	Dirschaw,	I. 136
Désert (le), <i>Pays. V. Zara,</i>	III. 484	Disek,	III. 482
Déserte (Notre-Dame la),	III. 156	Diseatis, <i>Ab-pr.</i>	II. 292
Désidérade (la), <i>Is.</i>	IV. 333	Distra. <i>V. Selistria.</i>	I. 214
Désié,	— 159	Diu, <i>Is. Vi. P.</i>	IV. 17
Désima, <i>Is.</i>	— 310	Dix Droitures, <i>Pays;</i>	II. 250, 253
Desmont, <i>Ch.</i>	I. 49	Dixmude,	— 233
Dessau, <i>Ch.</i>	II. 83	Dizier [<i>S.</i>], <i>Ab.</i>	— 442
Detmold, <i>C. Ch.</i>	— 28	Dobaca, <i>C.</i>	I. 311
Dettingen,	— 89	Dobbertin, <i>Ab. P.</i>	II. 53
Dévavé,	IV. 24	Doberen, <i>Ab. sup.</i>	— 54
Deuckendorf,	II. 140	Dobia, <i>Pays,</i>	II. 431
Déventer, <i>E. sup.</i>	II. 276, 347	Doblen,	I. 153
Déveze (la),	III. 40	Dobreluyck, <i>Ab. sup.</i>	II. 217
Dévitza, <i>Ab. o.</i>	I. 178	Dobrzin,	I. 214
Deux Ponts, <i>D. Ch.</i>	II. 100	Dockum, <i>Ab. sup. P.</i>	II. 345
Deux-Vierges (les), <i>B.</i>	III. 92	Dodemara, <i>C.</i>	III. 312
Dgavesir, <i>Pays,</i>	— 436	Dodone,	I. 232
Djal, <i>F.</i>	— 482	Doé ou Doué,	I. 439, 494
Diamidé,	— 434	Doefbourg,	— 337
Diano,	I. 442	Dofresiel, <i>Mo.</i>	I. 71
Diarbekir, <i>Vi. A. o. F. & Prov.</i>	III. 430. & seqq.	Dofresiel, <i>Mo.</i>	II. 501. III. 212
Didier de Chalarence (<i>S.</i>),	— 470	Dol, <i>E.</i>	IV. 292
— en Velai, <i>B.</i>	— 307	Dolce, <i>P. G.</i>	III. 210
Die, <i>E. & Diois,</i>	— 148. & seq. 219	Dole, <i>U. F.</i>	II. 341. & seq.
Dié (<i>S.</i>),	II. 478	Dollart, <i>G.</i>	— 463. & seq.
Diémen [Terre de],	IV. 416	Dombes, <i>Pr.</i>	III. 184
Diengelfing,	II. 101	Domèvre, <i>Ab.</i>	II. 399
Diephold, <i>C.</i>	— 28	Domfront,	III. 243
Dieppe, <i>P. F.</i>	— 384	Domingo de la Calçada [fan],	IV. 327. & seq.
Dierdorf, <i>Ab. P.</i>	— 63	Domingue † <i>S. †, Is. Vi. A.</i>	— 140
Dieren, <i>Ch.</i>	— 337	Dominique [la], <i>Is.</i>	— 333. & seq.
Dieffenhofen,	— 266	Domits, <i>F.</i>	I. 53
Dieft, <i>Ab. Ca.</i>	— 307	Dommartin, <i>Ab.</i>	— 372, 378
Diethmarfe, <i>Pays,</i>	II. 51	— <i>B.</i>	II. 182
Dietrichstein, <i>Ch.</i>	— 175	Domoci, <i>E. o.</i>	I. 274
Diets, <i>C.</i>	— 29. & seq.	Domo d'Osula,	— 349
Dieulouart,	III. 179	Domnan,	— 141
Dieuse,	— 184	Domnits, <i>Com. Ch.</i>	II. 72
Dicy [<i>S.</i>], <i>Ab. sec.</i>	— 131	Dompaires,	III. 181
Digne en Provence, <i>E. T.</i>	— 123, 219	Dom-Rémi,	— 443
— en Savoye,	I. 330	Don,	

T A B L E G E N E R A L E.

Don, <i>Ab. o. R.</i>	I. 179, 182	Drio, P.	453
Donat [S.], <i>Ab.</i>	— 393	Drogezin,	— 217
Donawert, <i>Ab. Com. F.</i>	II. 160	Droghada, P.	— 133
Donazan, <i>Pays.</i>	III. 114	Drogobusch, <i>A. o.</i>	— 31
Doncheri,	II. 440	Droiffig, <i>Ch.</i>	— 193
Donco,	I. 181	Dromore, <i>E-p.</i>	II. 74
Dongii, <i>Pe.</i>	IV. 247	Drontheim, <i>E-p.</i>	I. 46, 59
Donski, <i>Pe. V. Cosaques.</i>		Drossen,	— 71. & seq.
Donzere, <i>Pr.</i>	III. 109, 146	Drottingholm,	II. 68
Donzi,	II. 481	Druin,	I. 85
Dorat, <i>Ab. sec.</i>	— 537	Drummond,	IV. 230
Dorchester, C.	I. 25	Drunghan,	I. 38
— autrefois E.	— 17	Druses, <i>Pe.</i>	I. 26
— Nouveau,	IV. 315	Dublin, <i>A-p. U. P.</i>	III. 380, 395
Dordrecht ou Dort, <i>P. F.</i>	II. 329	Duderking,	I. 5, 59
<i>Doride,</i>	I. 233, 237	Duderstadt,	— 80
<i>Doristolom,</i>	— 214	Dudin, <i>Ab. o.</i>	II. 80
Dormans, <i>M.</i>	II. 439	Duegnas (S. Isidore de las), <i>Ab.</i>	I. 183
Dornbourg, <i>Ch.</i>	— 75, 83	Duesme & le Duesinois,	III. 254
Dornock,	I. 34	Dugtuna,	II. 454
Dorset, C.	— 25	Duilbourg en Brabant, <i>V.</i>	I. 86
Dorsten,	II. 87	— en Westphalie, <i>U.</i>	II. 303
Dortmund, <i>F.</i>	II. 32	Duits, <i>Ab.</i>	— 23
Dorff, <i>Com.</i>	I. 463	Dulcigno, <i>P.</i>	— 86
<i>Dorylée,</i>	III. 412	Duleim, <i>Pe.</i>	I. 230. & seq.
Dotecum,	II. 337	Dumbar,	IV. 208
Douay, <i>Abb. U. F.</i>	III. 165	Dumbarton,	I. 41
Doudauville, <i>Ab.</i>	II. 373	Dumblain, <i>E-p. sup.</i>	— 39
Doie, <i>Ab.</i>	III. 307	Dumferling, <i>Ab. sup.</i>	— 38, 58
Douglas, D.	I. 41	Dumfrais,	— 40
— dans l'isle de Man;	— 11	Dun le Roy,	— 42
Dourdan,	II. 424	Dun sur la Meuse,	II. 520
Dourlach, <i>M. Ch.</i>	— 141	Duncastre,	I. 177
Dourlens, <i>Ab. F.</i>	II. 370	Duncelspiel,	I. 12
Douro, R.	III. 219	Dundalk, <i>E-p. P.</i>	II. 148
Douvres, P.	I. 28	Dundée, P.	I. 51, 59
Douze [la], M.	III. 8	Dunebourg,	— 36
Douzens, <i>Com.</i>	— 81	Dunemond,	— 150
Downe, <i>E-p. P.</i>	I. 46, 58	Dunes en Flandre, <i>Ab.</i>	I. 167
Doxan, <i>Ab.</i>	H. 191, 193	— en Gascogne,	II. 284
Dragonizza, <i>Mo.</i>	I. 225	Dungala, <i>Ro. Vi.</i>	III. 12
Draguignan,	III. 126	Dungall ou Tyrconel, P.	IV. 211
Drahain, F.	II. 68	Dungannon, V.	I. 45
Drakenstein,	IV. 255	Dunieres, B.	— 46
Drama,	I. 273	Dunkels, <i>E-p. sup.</i>	I. 107
Dranbourg,	II. 68	Dunkerque, <i>Ab. P.</i>	I. 35, 58
Drano, F.	— id.	Dunnotir,	III. 162
Dras, R. <i>Prov.</i>	IV. 202. & seq.	Dunois, C.	I. 36
Drente, <i>Pays.</i>	II. 348	Duns,	II. 477
Dresde, <i>Ch. F.</i>	— 71	Dunitable,	I. 41
Dreux, <i>Ch.</i>	— 424	Dunstable,	— 18
Dribourg, <i>Ab. sup.</i>	I. 43	Dunstafag, P.	— 33
Drielsdorf, <i>Ch.</i>	II. 119	Duplein, C.	— id.
Drin, R.	I. 230	Duquela,	IV. 155
Drinopoli, <i>E. o.</i>	— 275	Durango, E.	— 287, 340
		Duras, D.	III. 12

Tom. IV.

P p p

Duravel,	— 14	Effiat, M.	— 558
Durazzo, A. R. o. P.	I. 231, 275, 315, 318	Eger, R.	— 186
Durban, Com.	III. 14	Eggenberg,	— 173
— au pays de Foix, B.	— 113	Eggery,	— 238
— en Languedoc, B.	— 84	Eglin, E-p. sup.	I. 34
Durbon, Ca.	— 153	Eglington, C.	— 40
Durbui, C.	II. 298	Eglise (l'Etat de l')	— 400. & seq.
Duren,	— 22	Eglots,	II. 146
Duretal, C.	— 489	Egmont, Ab. sup. C.	— 330
Durfort au pays de Foix, B.	III. 113	Egra, F. T.	— 187, 194. & seq.
— en Languedoc, B.	— 84	Egypte,	IV. 144. & seq.
Durham, E. p.	I. 11. 58	Ehing,	II. 134
Durmstein, Ch.	II. 98	Ehrenberg, F.	— 181
Duffeldorp, Ch. F.	— 21	Eiffel, pays,	— 24
Dutzberg,	— 96	Embeck,	— 48
Duveille, Ab.	III. 42	Einham, Ab.	— 286
Dwina, Prov.	I. 172	Einsidlen, Ab.	— 229
Duyveland, Is.	II. 342	Einville,	III. 180
Dyonisia, L.	I. 254	Eischfeld, pays,	II. 80
		Eisenach, D. Ch.	— 77
		Eistebeu.	— 81
		Eكرون,	III. 408
E ARN, L.	I. 46	Elan, Vi. G.	— 368. & seq.
l'Eau, Ab.	II. 476	Elant, Ab.	II. 440
Eaucourt, Ab.	— 379	Elassani, E. o. U.	I. 274
Eaunes, Ab.	III. 25	Elbe, L.	— 398
Eause & Eausan,	— 29	— R.	II. 187
Ebeleben,	II. 81	Elbefeld,	— 22
Ebenezer,	IV. 315	Elbing,	I. 137
Eberfsdorf, Ab. sup.	II. 72	Elbiré,	III. 00
— Ch.	— 168	Elbœuf, D.	II. 283. & seq.
Eberfsmunster, Ab.	III. 195	Elbourg,	— 337
Eberstein, C.	II. 143. 146	Elcantus,	I. 226
Ebre K.	III. 219	El-carak, E. o.	III. 406
Ebreuil, Ab.	II. 532	Elche, M.	— 291
Ebsdorf, Ab. p.	— 46	Elchingen, Ab-Pr.	— 131. 151
les Echelles, Com.	I. 329. II. 191	Elda, C.	III. 292
Echt,	I. 3. 4	Eldenaw, Ab. sup.	II. 60
Echternach,	— 297	Elec,	I. 181
Eckollard,	I. 85	Eleus, E. o.	— 25
l'Ecluse, F.	II. 289	El-uffs,	— 235
Ecolle,	I. 31. & seq.	Elisborg,	— 79
— Son gouvernement Ecclésiastique,	— 55	Elgow, pays,	II. 249
	& seq.	El Hammah, F.	IV. 184
— Nouvelle. Voyez Acadie.		S. Elier,	I. 402
Ecouan, Ch.	II. 420	Eliesier,	I. 178
Ecouis, B.	— 390	Elim,	III. 368
Ecskenfoed, P.	I. 05	Eliocrota,	— 271
Ecsmasin Patr. o.	III. 444. & seq. 465. & seq.	Elis & Elide,	I. 241
Ecurey, Ab.	— 186	Ste. Elisabeth, Ab.	III. 163
Edam, P.	I. 331	Elisabeth-Town	IV. 314
Ederabar,	IV. 38	S. t. lix, Ab. o.	I. 172
Edeffe, A. o. V. Bodon, Orfa,	I. 272	Elkods, pays,	III. 400
Edimbourg, E-p sup U.	— 41, 58	Ellenbogen, F.	II. 134
Edmonsbury (S.), Ab. sup.	— 19	Ellingen, Com.	— 217
Ekenstand, pays,	II. 339		

TABLE GENERALE.

Ellrich;	80	Ensisheim,	455
<i>El media;</i>	IV. 183	Entraigues,	III. 190
Elne, E.	III. 116	Entre Châteaux, M.	19
S. Eloy-fontaine, <i>Ab.</i>	II. 433	Entre-deux mers, <i>Pays</i>	129
Elphin, <i>E. p. sup.</i>	I. 48. 59	Entre Douro & Minho, <i>Prov.</i>	4
Ellenberg,	75	Entre Sambre & Meuse, <i>Pays,</i>	306. & seq.
Elleneur, P.	I. 68	Entremont, C.	II. 15
Ellouan,	IV. 152	Entrevaux,	468
Elten, <i>Ab.</i>	II. 24	Eone, B.	III. 124
Elvas, E. F.	III. 309. 320	Eperies, F.	III. 168
Elvend, <i>Mo.</i>	472, 476	Epernay, <i>Ab.</i>	I. 290
Eluths. V. Callmoucks, ou Kallmoucks.		Epernon, D.	II. 438
Elwang, <i>Ab. sec.-Pr.</i>	II. 8, 130	Epernon, D.	476
Ely, <i>E. p. Ab. sup.</i>	I. 19. 501	Ephefe, <i>A. o. F. P. G.</i>	I. 279. III. 412. & seq.
Embden, P. F.	II. 26	<i>Epidauré,</i>	140, 243
Emboli,	I. 226	Epinal, <i>Ab. sec.</i>	III. 132. & seq.
Embrach, <i>Ab. sup.</i>	II. 233	Epinlieu, <i>Ab.</i>	II. 292
Embrun, A. F. & Embrunois, C.	III. 152, 215	Epinoi, <i>Pr.</i>	379
Embs, T.	II. 30	— <i>Ch.</i>	III. 170
Emebaca,	IV. 244	<i>Epire,</i>	I. 220. 231. & seq.
Ementing,	144	Eppach, <i>Ab.</i>	II. 131
<i>Emefe. V. Hems.</i>		Epstein, C.	108
Emfras,	IV. 216	Epson,	I. 27
S. Emilion, <i>Ab. sec.</i>	III. 5	Eraino, R.	238
Emklofter, <i>Ab. sup.</i>	I. 63	Erbach, <i>Ab.</i>	II. 89
Emley, E. p.	49, 59	Erbil, F.	III. 437. & seq.
Emmenthal, <i>pays,</i>	II. 236	Erdilans, <i>Pe. Kurdes</i>	id.
Emmerik,	33	Erdod, <i>Ch. B.</i>	I. 292
Emofaides, <i>Pe. Arabes;</i>	IV. 249	Eretria,	255
Emouy, <i>Is.</i>	78	Erfurt <i>Abb. Ca. U. F.</i>	II. 79
Ems,	II. 146	Eridis,	IV. 153
Emsca,	IV. 244	Erié, L.	296
Enagdowne, <i>E. p. U.</i>	I. 59	<i>Erimantus, Mo.</i>	I. 242
Encausse, B.	III. 27	Erivan, <i>Prov. Vi. A. o. F. V. Irvan,</i>	III. 460.
Enckuyfen, P.	II. 331. & seq.	— <i>& seq.</i>	
Encre, B.	III. 368	Erklens,	II. 24. 334
Ende, <i>Is.</i>	IV. 138	Erlach, <i>Ab. sup.</i>	236
Endorf, <i>Ab.</i>	163	Erland,	118
Ste. Enemie;	III. 104	Ermeland, <i>Prov.</i>	I. 137. & seq.
Enfield,	I. 22	Ermesund-Gaard,	70
Engaard, C.	69	Erpach, C.	II. 146
Engelberg, <i>Mo.</i>	III. 229	Erps, C.	121
Engelberg, <i>Ab.</i>	II. 229	Errif,	146
Engern,	31	Ertzebourg,	IV. 159, 201
Engia, <i>Is. Vi. A. o. P. G.</i>	I. 251. & seq.	Erzeron, <i>A. o. F.</i>	III. 443
Ste. Engracie,	III. 47	l'Escale-Dieu, <i>Ab.</i>	38. & seq.
Enguadine, <i>Va.</i>	II. 291	Escalona, D.	244. 249
Enguinatte,	377	Eschalans,	II. 239
Enjedin,	I. 311	Eschalis, <i>Ab.</i>	447
Eniskilling,	46	Eschenbach, <i>Ab.</i>	223
Enistown,	48	Escherde, <i>Ab.</i>	35
Enna,	471	Eschland, <i>Pays,</i>	81
Eno, <i>A. o.</i>	272	Eschwegue.	105
Enrichemont, <i>Pr.</i>	II. 20	Esclache, <i>Ab.</i>	531
Ens, <i>pays, Vi. Pr.</i>	170. & seq.	Esclaves (côte des),	IV. 232
		Esclavonie & Esclavons,	I. 140. 297. & seq.
			II. 284

TABLE GENERALE.

<p>Eyffes, Ab. Ezija,</p> <p>F FABRIZIA, Ab. Fabregues, B. Fabriano, Ab. Faenza, E. Abb. Faget, Ab. séc. le Faget, B. Fahlun. Fahr, Ab. Faifo, P. E. Faïfan, Ro. Faïfans (isle des); Falaïse, Ab. Falckenstein, C. Falkland, V. Faldera, Ab. V. Nienmunster. Falamé, R. Falera, Ab. Falley, C. Falmouth, P. Falster, Is. Famagouste, E. Ab. Famenne, Pays; Fanjoux, Fano, E. U. Fanoë, Is. Faranide, Faran, Ro. la Fare, M. Fars de Messine, Faremoûtier, Ab. Farfa, Ab. S. Fargeau, D. Farikin, D. Farim, Farma, E. o. Farnese, Ch. Farnham, Faro, Farfa, E. o. Fargistan, Prov. Fartach, Ro. Faripour, Favas, Ab. Faucaugney; Faucon, Fauoas, B. Faverger, Faverney, Ab. Faugères, B. la Favorite, Ch. Fauquemont, M.</p>	<p>III. 10 — 262</p> <p>I. 424 III. 95 I. 416, 418 — 424, 493 III. 32 — 65 I. 87 II. 205 IV. 63 — 178 III. 233 II. 396 — 101, 179 I. 41 IV. 228 I. 414 II. 160 I. 24 — 69 III. 429 II. 296 II. 79 I. 421, 494 — 69 IV. 358 — 221 III. 99 I. 472 II. 422 I. 413 II. 474 III. 432 IV. 226 — 167 II. 80 I. 27 III. 311 I. 229 III. 478. & seq. — 375 IV. 12 III. 37 — 202 — 145 — 35 I. 327 III. 204 — 89 II. 163 II. 295. III. 184</p>	<p>Fauquenberg, B. Faufligni, B. Fawenthal, Ab. Fayal, E. Fayd, Santa Fé d'Antoquia, — de Bogota, A. U. — de Buenos-aires, — du Nouveau Mexique, E. Fécamp, Ab. Com. F. P. Federzée, L. Feldbach, Ab. Feldkirch, San-Felipé. V. Xativa. Felipré, Ab. S. Félix, Is. — de Carmaing, B. — sur Sorgue, Com. Feltri, E. & Feltrin, Félu, Is. Ch. Felupes, Pe. Fémeru, Is. Fémi, Ab. Fenestrehes, F. Fenières, Ab. Fenouillet, Ch. & Fenouilledes, C. R. Fer, Is. Fer-Abath, A. o. Ch. le Ferain, pays, Ferden, E. p. sup. Pr. la Fère, Ab. F. Fere en Tartenois, Ferentino, E. — au Royaume de Naples, Féré-helad, Ch. Ferias, D. Fermanagh, C. S. Ferme, Ab. Fermo, A. Ab. U. Fermoso, Fernambuco, Prov. Fernand-de-Noronha, Is. Fernand-Pao, Is. Fernandime, F. P. Fernes, E. p. Féro, Isles, Ferolito, D. Ferrare, A. Abb. Ca. U. F. — & Ferrarois, D. Ferreira de Aves, Ferrette, C. V. Ferri, Ab. Ferris, Ab. Ferriere, Ab.</p>	<p>457 — 377 I. 330 II. 230 IV. 264 III. 383 IV. 347 — 340, 346 — 309 — 293, — 340 II. 388 — 132 — 267 — 175 — 15 IV. 413 III. 65 — 20 I. 369, 493 IV. 132 — 221 I. 66 III. 185 I. 335. III. 152 II. 528 III. 87 IV. 268 III. 470 — 164 II. 25, 277 — 366 — 450 I. 409, 490 — 451 III. 475 — 258, 261 I. 46 III. 12 I. 418, 494 IV. 234 — 408 — 413 — 271 — 128 I. 52, 19 — 104 — 459 428. & seq. 493 III. 304 — 196 — 286 — 239 II. 513</p>
--	--	---	--

Tome IV.

Q 99

TABLE GENERALE.

Ferrieres, <i>Ab.</i>	— 474	Flandre, <i>C.</i>	II. 280. & seq.
— <i>B.</i>	III. 77	— Autrichienne,	— 282
Ferrol, <i>P.</i>	— 228	— Flamingante,	— <i>id.</i>
la Ferté Alais,	II. 418. & seq.	— Françoise,	III. 261. & seq.
— Bernard, <i>B.</i>	— 483	— Hollandoise,	II. 289. & seq.
— en Bray,	— 389	— Impériale,	— 281. 287
— Gaucher,	— 449	— Wallone,	— 282
— sur Grosne, <i>Ab.</i>	— 463	Flaran, <i>Ab.</i>	II. 29
— Imbaud, <i>B.</i>	— 473	Flavigni, <i>Ab.</i>	II. 458
— sous Jouare,	— 478	la Flèche,	— 489
— Milon,	— 426	Eleckenstein, <i>B.</i>	III. 195
— Seneterre, <i>D.</i>	— 472	Eleckeroë, <i>P.</i>	I. 73.
Fervaques, <i>Ab.</i>	— 363	Elensbourg,	— 64.
Fetik,	IV. 227	Flessingue, <i>M. P. F.</i>	II. 341
Fétu, <i>Ro.</i>	— 232	Eleurance,	III. 32
Feu (Terre de),	— 414	Eleuri, <i>Ab. V. S. Benoît sur Loire.</i>	
Feuchwanger,	II. 119	— <i>D. V. Perignan.</i>	
Feuillans, <i>Ab.</i>	III. 27, 72	Eleurus,	II. 295
Feurs,	— 158	Elieland, <i>Is.</i>	— 332
Feyra, <i>C.</i>	— 304	Elines, <i>Ab.</i>	III. 165
Feystris, <i>Pr.</i>	II. 173	Elinth, <i>C.</i>	I. 29. & seq.
Féz, <i>Ro. Vi. Ch. F.</i>	IV. 197. & seq.	Elone, <i>Ab.</i>	II. 13
Fezenfac, <i>C.</i>	III. 28. & seq.	Florac, <i>B.</i>	III. 105.
Fezenfaguet, <i>V.</i>	— 31	Floreffe, <i>Ab.</i>	II. 295
Fiac,	— 76	Florence, <i>A. Abb. C. U. & Florentin,</i>	I. 392.
S. Fiacre,	II. 449	— & seq.	491
Fiaens, <i>Ab.</i>	III. 307	Florennes, <i>Ab. M.</i>	II. 15
Fiano, <i>D.</i>	I. 411	Florenfac, <i>B.</i>	III. 92
Fiefoli, <i>E. Ab.</i>	— 394, 491	S. Florent le vieil, <i>Ab.</i>	II. 489
Fife,	I. 39	S. Florentin, <i>C.</i>	— 447
Figarola, <i>D.</i>	— 376	Florentin, <i>B.</i>	III. 76
Figéac, <i>Ab. séc.</i>	III. 14	Flores, <i>Is.</i>	IV. 264
Figen, <i>Ro.</i>	IV. 103	S. Florian, <i>Is.</i>	— <i>id.</i>
Figueiro das Vinhas, <i>C.</i>	III. 302.	Floride, <i>Prov.</i>	— 302. & seq. 306. & seq.
Figuera,	— 284	Elorimont, <i>C.</i>	III. 198
Filleck, <i>F.</i>	I. 290	Elorival, <i>Ab.</i>	II. 316
Fimarcon, <i>M.</i>	III. 81	S. Flour, <i>B.</i>	— 527. & seq. III. 214
Fimes,	I. 383	Elumero,	I. 446
Final, <i>M. F.</i>	II. 438	Elumet,	— 330
Finckenstein, <i>Ch.</i>	— 176	Elums,	II. 269
Finlande, <i>Prov.</i>	I. 89	Fobourg, <i>P.</i>	I. 69.
Fimmarckie, <i>Prov.</i>	— 72	Fochan,	IV. 80
Fionie, <i>Is.</i>	— 68. & seq.	Fogaras, <i>E. o. C.</i>	I. 310. & seq.
Fiore, ou Flore, <i>Ab.</i>	— 460	Foigni, <i>Ab.</i>	II. 367
Fiorenso (San), <i>P.</i>	— 481	Foix, <i>Ab. C. & Pays.</i>	III. 111. & seq.
Fiorenzuola,	— 388	Fokien, <i>Prov.</i>	IV. 78.
Firando, <i>Is.</i>	IV. 111.	Foko, <i>Is.</i>	— 234
Firmian, <i>Ch.</i>	II. 181	Folembrai,	II. 433
Fischausen,	I. 140	Foligni, <i>F. Abb.</i>	I. 426, 491.
Fitero, <i>Ab.</i>	III. 236, 250.	Fondi, <i>E. C.</i>	— 437. & seq.
Fitz-james, <i>D. V. Warré,</i>		Fong-yeng,	IV. 75
Fium, <i>Prov. & Vi. E. o.</i>	IV. 158. & seq.	la Font, <i>Ab.</i>	II. 98
Fiume, <i>P.</i>	I. 378	Bontainebleau, <i>Ch.</i>	II. 423.
Flaesch, <i>T.</i>	II. 259	Fontaineblanche, <i>Ab.</i>	H. 495.
Flamarens, <i>Bi.</i>	III. 28	Fontaine-en-Bourgogne,	— 434

TABLE G E N E R A L E.

Fontaine-le-Comte, <i>Ab.</i>	— 513	Posse-neuve, <i>Ab.</i>	459
Fontaine-Daniel, <i>Ab.</i>	— 445	Possieret,	III. 72
Fontaine-Guérard, <i>Ab.</i>	— 387	Possigni, <i>Pays.</i>	I. 330
la Fontaine-S. Martin, <i>Ab.</i>	— 484	Possolo,	— 416
Fontanés, <i>C.</i>	III. 102	Possibab,	IV. 154
Fontarabie, <i>P. F.</i>	— 233	Potheringay,	I. 16
Font-caude, <i>Ab.</i>	— 88	Foucarmont, <i>Ab.</i>	II. 387
Font-couverte,	— <i>id.</i>	Fougères,	— 499
Font-douce, <i>Ab.</i>	II: 541	Foug-Hoang,	IV. 87
Fonte-lauritano, <i>Ab.</i>	I. 464	Foules, <i>ps.</i>	— 228
Fontenai-l'Abbatu. V. Rohanq		la Fourche, <i>Mo.</i>	II. 256
— en Auxois, <i>Ab.</i>	— 458	Fourquevaux, <i>B.</i>	III. 65
— le Comte,	— 514	Fout-cheou, <i>Vi. G. P.</i>	SV. 78, 84
— en Normandie, <i>Ab.</i>	— 396	Fouzadoud,	III. 335
Fontenelle. V. S. Vandrille.		Ste. Foy,	— 10
— en Hainaut,	III. 169	Fraga, <i>F.</i>	— 276
Fontenelles, <i>Ab.</i>	II. 516	Frakno, <i>C. Ch.</i>	I. 297
Fontenilles, <i>B.</i>	III. 25	Franc de Brugges,	II. 282. & seq.
Fontenoi,	— 169	Francavilla en Calabre, <i>Pr.</i>	I. 462
Fontevraud, <i>Ab.</i>	II. 491	— en Pouille,	— 457
Fontfroide, <i>Ab.</i>	III. 34	France,	II. 349. & seq.
Fontgauffier, <i>Ab.</i>	— 8	— son gouvernement Ecclésiastique,	III. 105. & seq.
Fontgombaud, <i>Ab.</i>	II. 522	— proprement dite,	II. 419. & seq.
Fontgrave,	III. 10	— Nouvelle,	IV. 296. & seq.
Fontguilleu, <i>Ab.</i>	— 41	Francfort sur Mein, <i>F.</i>	II. 110
les Fonts, <i>Ab.</i>	— 99	— sur l'Oder, <i>U. F.</i>	— 67
Font-Sorbes, <i>Com.</i>	— 24	Franche-Comté, <i>C.</i>	III. 197. & seq.
Fora, ou Fore, <i>Is.</i>	L. 64, 66	Franches-montagnes, <i>Pays.</i>	II. 245
Forbio, <i>Va.</i>	II. 255	Franchimont, <i>M.</i>	— 10, 14
Forcalquier, <i>C.</i>	III. 122	Francken, <i>L.</i>	— 60
la Force, <i>D.</i>	— 8	Franckenberg, <i>C.</i>	— 106, 212
Forchein, <i>Ch. F.</i>	I. 116	Franckendal,	— 96
Forés, <i>C.</i>	III. 157. & seq.	Franckenstein en Hesse, <i>B.</i>	— 107
Forestieres (Villes),	II. 136	— en-Silésie, <i>Ch.</i>	— 206
Forêt-moutier, <i>Ab.</i>	— 372	Franckier,	I. 69
Forêt-noire, <i>Fe.</i>	— 3. 140	de Franconibus, <i>Ab.</i>	— 409
Forfar, <i>C.</i>	I. 35	Franconie, <i>Cercle & Prov. D.</i>	II. 212. & seq.
Forges, <i>F.</i>	II. 389	Francs-Bailliages de Suisse,	— 267
Forli, <i>E. Ab.</i>	I. 425, 493	Franeker, <i>U.</i>	— 346
Forlimpopoli,	— 424	Franquemont,	II. 142. 245
Formbach, <i>Ab.</i>	II. 162	Franquevaux, <i>Ab.</i>	III. 97
Formont,	I. 387	le Frasche, <i>Is.</i>	I. 376
Formose, <i>Is.</i>	IV. 78	Frascati, <i>E.</i>	— 408, 410
Forst, <i>B. Ch.</i>	II. 217	Frau-brun, <i>Ab. sup.</i>	II. 235
Forstach,	— 268	Fraustadt,	E. 118
Fort-Aventure, <i>Is.</i>	IV. 268	Frawen Alb, <i>Ab.</i>	II. 134, 143
Fort-Guillaume, <i>F.</i>	I. 35	Frawen-besg en Franconie, <i>Ch.</i>	— 113
Fort-Louis de Cayenne, <i>F.</i>	IV. 401. & seq.	— en Prusse,	I. 138
— du Rhin,	III. 194	Frawen-brun, <i>Ab.</i>	II. 179
Fort-S. Pierre, <i>P. F.</i>	— 336	Frawen-feld, <i>Ch.</i>	— 266
Fort-Urbano, <i>F.</i>	I. 428	Frawen-thal, <i>Ab.</i>	— 192
Fos,	III. 121	Frawen-werd, <i>Is. Ab.</i>	— 160
Fos-do-Novo, <i>M.</i>	L. 400, 492	Frawen-zel, <i>Ab.</i>	— 163
Fossano, <i>E. Ab. F.</i>	— 337	Frazenel,	III. 263
Fossebrone, <i>E.</i>	— 422, 424		

TABLE GÉNÉRALE.

Gahne, Ro. Vi. Ch.	— 221	Garamantes,	461
Gaillac, Ab. sec.	II. 66	Garafu,	— 205, 207
Toulza;	— 72	le Gard, <i>Ab.</i>	— 409
Gaillard,	I. 326	Garda ou Garde, <i>Vi. L.</i>	II. 370
Gaillefontaine,	II. 389	la Garde, <i>B. Ch.</i>	I. 373 & seqq.
Gaillon, C. a. Ch.	— 392	la Garde-Biaur, <i>B.</i>	II. 79
Gaita, Ab.	I. 421	la Garde-Dieu, <i>Ab.</i>	— 67
S. Gal, Ab-Pr.	II. 426. & seq.	Gardenée,	— 16
Galaiano,	I. 378	Gardica, <i>E. o.</i>	I. 141
Galan,	III. 32, 37	la Gardiole, <i>B.</i>	— 274
Galant, Ro.	IV. 228	Gardouch, <i>B.</i>	III. 68
Galanta, Pr.	I: 288	Garet,	— 65
Galapes, Isles;	IV. 413	Garezon (Notre Dame de),	IV. 201
Galata,	I. 219. & seq.	Gargan (Mont), <i>V. Mont S. Ange.</i>	III. 31
Galatie,	III. 416. & seqq.	Garidech, <i>Com.</i>	— 66
Galatino (S. Pierre de)	I. 455	Garizim, <i>Mo.</i>	II. 402
Galats,	— 210	le Garnache,	II. 515
Galerata, Ab.	— 424	Gascogne, <i>D.</i>	III. 21. & seq.
S. Galgan, Ab.	— 400	— proprement dite,	— 43. & seq.
Galice, Prov.	III. 227. & seq.	— Toulousainc,	— 23
Nouvelle;	IV. 285. & seq.	Gascons. V. Bescques,	— 219. 33, 272
Galicz, A. o. Prov.	I. 174, 192	Gaspéfic,	IV. 301
Galita, Is.	IV. 181	Gaster,	II. 268. & seq.
Galles, Prov. Pr.	I. 28. & seq.	Gate, <i>Mo. V. Balagatte.</i>	IV. 31
pe.	IV. 108, 219, 247	Gathopoli, <i>E. o.</i>	I. 272
Gallefi, D.	I. 412	Gâtine, <i>Ab.</i>	II. 495
Gallevese, Pays.	II, 448, 450	Gâtinois, <i>Pays,</i>	— 418, 473, 513
Gallian, Is.	IV. 139	François,	— 422
Gallicantu (S. Pierre de), Ab.	III. 283	Gattusca, <i>Ab. sup.</i>	II. 144
Gallipoli en Grèce, E. o. P. Dét.	I. 223	S. Gaudens,	III. 35
en Italie, <i>E. P. F.</i>	— 456, 496	Gaudino,	I. 375
Gallo, Ro.	IV. 251	Gaudonville,	III. 28
Galloway, E-p. C.	I. 43, 48, 59	Gaveskoven, <i>C.</i>	II. 161
Galtelli,	— 479	Gavi, <i>F.</i>	I. 383
Ganaches, M.	II. 372	Gavre, <i>Pr.</i>	II. 188
Gambie, R.	IV. 225. & seqq.	Gaure, <i>C.</i>	III. 31
Ganbs,	II. 270	Gayenhauten, <i>C.</i>	I. 127
Gamocanara, Cap.	IV. 137	Gaze, <i>A. o.</i>	III. 403
Gand, E. Abb. F.	— 276, 285	la Gazelle, <i>R.</i>	IV. 220
(vieux bourg de)	— 285	Gaznin,	— 25
Gandelu, M.	— 450	Géants (Monts des);	II. 201
Gandersheim, Ab. p.	— 45	Géba,	IV. 226
Gandie, D. U.	III. 289, 291. & seq.	Gébeil,	I. 390
Ganesbourg, C.	I. 14	Gedda, <i>P.</i>	— 372, 374
Ganfay, Ab.	III. 307	Gédrosse,	— 481
Gange, R.	IV. 3. & seq. 19. & seq.	Géelmuyden;	II. 348
Ganges, B.	III. 95	Géifmar, <i>T.</i>	— 105
Ganghella,	IV. 247	Geiffenfeld, <i>Ab.</i>	— 161
Gangi, Ab. Pr.	I. 473	Gélas, <i>M.</i>	III. 76
Gangre,	— 282. III. 417	Gelboë, <i>M.</i>	— 401
Gannat,	II. 520	Gélandie,	I. 141
Gano, A. o.	I. 272	Gellenberg,	— 178
Gap, E. Com. & Gapençois, C.	III. 153, 205	Gelnhauten, <i>Ch.</i>	— 111
Garabusa, Is.	I. 251	Gemblours, <i>Ab.</i>	II. 304
Garafa,	IV. 409	Gémer, <i>C.</i>	I. 290

Tome I V.

R r r

TABLE GÉNÉRALE

Gémersheim ;	II. 96	Gerlesheim, <i>Ab.</i>	II. 118
Gémert, <i>Com.</i>	313	Germac, <i>F.</i>	III. 443
Gémielnick, <i>Ab.</i>	205	S. Germain de Calbrete ;	105
Gemmalamba, <i>Ch.</i>	IV. 136	Lambron,	II. 529
Gemmj, <i>Mo. T.</i>	II. 259	en Laye, <i>Ch.</i>	417. & seq.
Gemna, <i>R.</i>	113	Germanicia,	III. 383
Génlund en Autriche, <i>Ca.</i>	169, 171	Saa-Germano,	I. 438
en Carinthie,	175	S. Germer, <i>Ab.</i>	II. 430
en Franconie,	123	Germian, <i>Pays,</i>	III. 418
Gemunde,	24	S. Germier, <i>V.</i>	77. & seq.
Génes (Etat de)	I. 379. & seq.	Germigni, <i>Ch.</i>	II. 449
<i>It. A. Abb. Ca. Com. P. G.</i>	382.	Gérolfleck, <i>C.</i>	146
	& seq. 492	Géronfart, <i>Ab.</i>	294
Geneston,	II. 503	Gerresheim, <i>Ab.</i>	22
Gené. c. E U. F. L.	260. III. 215	Gersey, <i>Is.</i>	402
Genévois, <i>D.</i>	I. 327. & seq.	Nouveau ;	IV. 318
Génezareth. <i>V. Tibériade.</i>		Gersten, <i>Ab.</i>	III. 170
Gengenbach, <i>Ab-Pr.</i>	II. 131, 137, 148	Ste. Gertrude, <i>Ca.</i>	288
S. Gengou-le-Royal,	465	S. Gertruidenberg, <i>F.</i>	330
Génich, <i>Prov.</i>	III. 423	S. Gervais,	III. 77
S. Génies, <i>Ab.</i>	95	Gérus, <i>Ab.</i>	II. 161
S. Génies de Rivedolt,	19	Gésiré, <i>Pays,</i>	III. 436
S. Génis de-Fontaines,	117	Gestinen,	II. 225
Genlis, <i>Ab.</i>	II. 434	Gestricie, <i>Prov.</i>	I. 87
Gennep,	13	Gésula,	IV. 196
Genni,	III. 402	Geth,	III. 403
Génuillac, <i>B.</i>	14	Gétules ;	IV. 305
Genrode, <i>Ab. sup.</i>	II. 83	Gévaudan, <i>C.</i>	102. & seq.
Gentillieu,	III. 140	Gévio,	II. 271
S. George, <i>Is.</i>	IV. 264, 327	Gévres, <i>M. V. Trésnes.</i>	485
<i>Détr.</i>	I. 226	Gewerhausen, <i>F.</i>	107
des Bois, <i>Ab.</i>	II. 484	Gex, <i>Pays & Vb.</i>	465. & seq. 469.
dans la Forêt Noire. <i>V. Willingen.</i>		Geyer, <i>C.</i>	121.
en Franconie, <i>Ch.</i>	118	Ghanara, <i>F.</i>	IV. 222
en Hongrie,	I. 298	Ghempe,	II. 306
près de la Loire, <i>Ab.</i>	II. 489	Gherme,	IV. 207
de la Mine, <i>F.</i>	IV. 231	Gherms,	I. 478
Géorgen-Thal, <i>Ab. sup.</i>	II. 78	Ghilan, <i>Prov.</i>	469
Géorgie,	III. 447. & seq.	Ghinof,	326, 329
Etat présent de son Eglise,	454.	S. Ghislain, <i>Ab.</i>	II. 292
<i>& seq.</i>		Ghislenghien, <i>Ab.</i>	293
<i>Province d'Amérique,</i>	IV. 315	San-Giacomo, <i>Vn.</i>	V. 256
Géra,	II. 73	Giang,	IV. 58
S. Gérard de Brogne, <i>Ab.</i>	295	Giarée, <i>Is.</i>	I. 25
Géraw, <i>Pays,</i>	107	Gibraleon, <i>Ch.</i>	III. 269
Gerberoi, <i>Vidamis,</i>	430	Gibraltar, <i>F. Mo. P. Détr.</i>	264
Gerbes, <i>H.</i>	IV. 184	de Venezuela,	IV. 349
Gerbeviller, <i>M.</i>	III. 183	Giech, <i>C.</i>	II. 121
Gerbstadt, <i>Ab. sup.</i>	II. 81	Gien,	474
Gerci, <i>Ab.</i>	421	Giengen,	148
Gerden, <i>Ab.</i>	20	Gierace, <i>B.</i>	I. 463, 496
Gerensa, <i>E.</i>	I. 461	Giffon, <i>Ch. F. U.</i>	II. 106
Gergeau,	II. 472	Gif, <i>Ab.</i>	417
Gergenti, <i>E. Ab. P.</i>	I. 469, 497	Gigean, <i>Ab.</i>	III. 95
S. Gerlach, <i>Ab.</i>	II. 299	Gigeri, <i>E.</i>	IV. 189

TABLE GENERALE.

Gignac;	III. 89	Godor,	469
Gigni,	— 205	Goeppingen, T.	III. 39
Gigondas;	— 147	Goerle,	II. 148
Gijon,	— 231	Goerle,	— 312
S. Gildas des Bois, <i>Ab.</i>	III. 231	Goerle,	— 172
— de Ruis, <i>Ab.</i>	— 504	Goerle,	— 342
S. Gilles, <i>Ab. sec. Com.</i>	III. 97	Goese, <i>Pays,</i>	— 424. & seq.
Gilolo, <i>Is.</i>	IV. 167	Gojam, <i>Ro.</i>	IV. 216
Gimoés, <i>V.</i>	III. 25	Goill, <i>Ab.</i>	III. 203
Gimont, <i>Ab.</i>	— 26	Goitland, <i>C.</i>	II. 325
Gingi,	IV. 38	Goito, <i>Ch. F.</i>	I. 357
Gingiro, <i>Ro.</i>	— 247	Golconde, <i>Ro.</i>	IV. 44
Gioja en Calabre, <i>M. G.</i>	— 464	Goldast,	I. 140
— en Pouille, <i>D.</i>	— 454	Goldberg,	II. 53
Giovenazzo, <i>E. D.</i>	— 453, 496	Goldegg, <i>C.</i>	— 169
Girapetra,	— 250	Goldingen,	I. 153
Girge,	IV. 151	Golse Perifique,	III. 370
Girifalco, <i>D.</i>	I. 464	Golnow,	II. 61
Gironde, <i>R.</i>	III. 5	Gololoblowa,	I. 171
Girone, <i>E. Ab. C.</i>	— 383, 319	Golotina, <i>Prov.</i>	III. 325
S. Girons,	— 34	Gomera, <i>Is.</i>	IV. 268
Girouffens,	— 76	Gomer-fontaine, <i>Ab.</i>	II. 423
Gisors, <i>D.</i>	II. 390	Gomps,	— 252
Gitschin,	— 193	Gomron, <i>V. Bender-Abaffy</i>	—
Givet, <i>F.</i>	III. 178	Gondomar, <i>C.</i>	III. 230
Giula, <i>F.</i>	I. 293	Gondon, <i>Ab.</i>	— 20
Giuliano, <i>D.</i>	— 410	Gondrecourt,	— 184
Giustandil, <i>A. R.</i>	— 426, 228	Gondrecourt,	— 186
Gizé,	IV. 157, 163	Gondrin, <i>M.</i>	— 29
Glabac, <i>Ab.</i>	II. 24	Gonié, <i>F. P.</i>	— 452
Glajon, <i>B.</i>	III. 170	Gontaut, <i>B.</i>	— 10
Glamorgan, <i>C.</i>	I. 30	Gonzague, <i>D.</i>	I. 357
Glancain, <i>C.</i>	— 42	Gor,	IV. 12
Glandenholm, <i>Ab. P.</i>	— 65	Gorcum,	II. 330
Glandeve, <i>E.</i>	III. 124, 219	Gorée, <i>Is. P.</i>	— 332
Glandieres, <i>Ca.</i>	II. 535	— <i>Is. en Afrique,</i>	IV. 276
Glaris, <i>Va.</i>	— 242. & seq.	Gorham, <i>Ro.</i>	IV. 220
Glasgow, <i>A. P. sup. U.</i>	I. 40, 58	Gori, <i>A. o.</i>	III. 453
Glats, <i>C.</i>	II. 193, 212	Gorian, <i>Ab.</i>	— 90
Glattan,	— 191	Gorice, <i>A. C. F.</i>	II. 179
Gleichen, <i>C.</i>	— 80	Gorlitz,	— 215
Gléon, <i>B.</i>	III. 84	Gorsegno, <i>Pr.</i>	I. 344
Glocester, <i>E. P. C.</i>	I. 16, 58	Gorsine,	— 250
Gloetsfinski, <i>Ab. o.</i>	— 174	Gorze, <i>Ab. sec.</i>	III. 174
Glogau, <i>D. F.</i>	II. 205, 208	Goschurs, <i>B.</i>	II. 213
Gluckow,	I. 187	Goseck,	— 74
Glucksbourg, <i>Ab. sup. Pr.</i>	— 64	Goslar,	— 57
Gluckstadt,	II. 90	Gosnay, <i>Ca.</i>	— 376
Glunick, <i>Ab.</i>	— 109	Gossau,	— 218
Glurens,	— 181	Gostynin,	I. 120
Gnadenthal, <i>Ab.</i>	— 267	Gotha, <i>D. Ch. F.</i>	II. 73
Gniefne, <i>A.</i>	I. 118	Gothie ou Gothland, <i>Prov.</i>	I. 78. & seq.
Goa, <i>A. U. P. F.</i>	IV. 28. & seq.	Gothland, <i>Is.</i>	— 85
S. Goar, <i>F.</i>	I. 107	Gothzel (Haut & Bas) <i>Abb.</i>	II. 114
Goave (le grand & le petit) <i>P. F.</i>	IV. 329	Gottlieb,	— 129
		Gottrebourg, <i>E. P.</i>	I. 72

TABLE GÉNÉRALE.

Fortetzel, <i>Ab.</i>	II. 162	la Grasse, <i>Ab.</i>	II. 31
S. Gotthard, <i>Ab.</i>	I. 297	Gratz, <i>U. Ch. F.</i>	II. 173
Mo.	II. 225	Graudentz,	I. 137
Gottingen, <i>U.</i>	47	Grave en Hollande, <i>F.</i>	II. 316
Gottoorp, <i>Dr. Ch.</i>	I. 64. & seq.	en Guiane,	I. 1. 4
Gotstat, <i>Ab. sup.</i>	II. 236	le Grave, <i>B.</i>	75
Gottweich, <i>Ab.</i>	169	Gravelines, <i>M.</i>	162
Goude, <i>F.</i>	III. 339	Gravenack, <i>C.</i>	II. 146
la Goulette, <i>F.</i>	IV. 179. & seq. 232	Gravenstein,	I. 61
Gour, <i>Mo.</i>	III. 472	Grauilhet,	III. 78
Gourhen, <i>Vi. Mo.</i>	III. 484. IV. 24. & seq.	Graville, <i>M.</i>	II. 387
Gourdon, <i>B.</i>	III. 14	Gravina, <i>E. D.</i>	R. 454, 496
Gouzi, <i>C.</i>	I. 35	Grawford, <i>C.</i>	I. 41
Gournay, <i>C.</i>	II. 389	Gray, . . .	III. 202
Gouvernet, <i>B.</i>	III. 148	Grébenits, <i>A. D.</i>	I. 276
Gozo, <i>Is.</i>	I. 287	Grèce, . . .	223. & seq. 267. & seqq.
Grabe, <i>Ab. sup.</i>	II. 64	Grèce (la Grande),	430
Gradow en Allemagne, <i>Ch.</i>	53	(Isles de la)	243
en Pologne,	I. 129	Gracque (Eglise) son état présent,	265. & seqq.
la Græc-Dieu en Aunis, <i>Ab.</i>	II. 518	Greenwick, <i>D.</i>	28
en Comminge,	III. 72	Grégory-Cassian, <i>Ab. G.</i>	I. 174
en Franche-Comté, <i>Ab.</i>	200.	Grégoué, <i>F.</i>	IV. 232
	202.	Greiffenberg, <i>Ch.</i>	II. 179
Gracias à Dios,	IV. 291	Grémouville, <i>M.</i>	387
Graciola, <i>Is.</i>	264	Grenade, <i>Ro. V. A. C. U. F.</i>	III. 266. & seqq.
Gradaccio, <i>M.</i>	I. 483	(Nouveau Royaume de)	IV. 342. & seqq.
Gradiška, <i>Pr. F.</i>	299. II. 179	sur la Garonne,	III. 24
Grado, <i>Is.</i>	I. 364. & seq.	en Marfan,	44
Grain, <i>Ch.</i>	II. 170	le Grenade, <i>Is.</i>	IV. 336
Graines (Côte des)	IV. 219	les Grenadilles, <i>Isles.</i>	id.
Graiffaudan, <i>C.</i>	III. 143. 149	la Grénétière, <i>Ab.</i>	II. 516
Grambor, <i>Is.</i>	I. 64	Grenne,	IV. 176
Gramont, <i>D.</i>	I. 50	Grenoble, <i>E. F.</i>	III. 149. & seq. 218
Grammont en Flandre, <i>Ab.</i>	II. 288	Gressia,	IV. 122
en Franche-Comté, <i>C.</i>	III. 102	Grétain, <i>Ab.</i>	II. 394
Gramozow, <i>Ab. sup.</i>	61	Grévendail, <i>Ab.</i>	334
Gramzow,	67	Griebing, <i>Com.</i>	204
Gran, <i>V. Strigonia</i>		Griés,	183
Grancey, <i>D.</i>	II. 410	Griffekée,	II. 233
B.	522	Griffen,	179
Grandchamp, <i>Ab.</i>	424	Griffstedt, <i>Com.</i>	80
Grand-gourt, <i>Ab.</i>	246	Grignan, <i>C.</i>	III. 122. & seq.
Grandmont, <i>Ab.</i>	537	Grimaldo,	I. 378
Grand-pré, <i>Ab.</i>	295	Grimaud, <i>M.</i>	III. 126
C.	440	Grimbergue, <i>Ab. Pr.</i>	II. 303
Grand-selve, <i>Ab.</i>	III. 24	Grimme,	72
Grand-villers,	196	Griptali,	I. 455
la Grange des Prez, <i>Ch.</i>	89	Grifac, <i>B.</i>	III. 105
Granges, <i>Ab.</i>	202	Grifons (Pays des),	II. 249. & seq.
B.	II. 142	Griffau, <i>Ab.</i>	212
Graniano,	I. 443	Grizolles,	III. 65
Granfon,	II. 239	Grobo, <i>Ab. sup.</i>	II. 63
Grantham, <i>C.</i>	I. 14	Grodeck,	
Granville, <i>B.</i>	II. 401		
Grasse, <i>E.</i>	III. 125, 215		

T A B L E G E N E R A L E.

Grodeck,	I. 129	Guardafui, <i>Cap.</i>	461
Grodno,	147. & seq.	Guardia, <i>E.</i>	248
Groënlande, <i>Pays;</i>	104 & seq.	_____ en Italie, <i>D.</i>	III. 304, 320
Groevenits, <i>C.</i>	II. 121	_____ Alferés, <i>E.</i>	I. 462
Grolée, <i>C.</i>	468	Guarien. <i>V. Cap François.</i>	449, 495
Grolias,	I. 354	Guasco, <i>P.</i>	IV. 394
Groll,	II. 387	Guastalla, <i>D. F.</i>	I. 397
Groningue, <i>Prov. Vi. E. sup.</i>	276, 343, & seq.	Guasteca,	IV. 281
Gronsfeld, <i>C.</i>	27	Guatemala, <i>E. U. Vo.</i>	288. & seq.
Grosbois, <i>Ch.</i>	421	Guaxaca, <i>Va.</i>	283
Grosbos, <i>Ab.</i>	543	Guayaquil, <i>F. P.</i>	354
Grosching, <i>C.</i>	I. 311	Guaylas,	370
Grossano, <i>Ab.</i>	243	Guayra & Guayrinie,	411
Grossetto, <i>E. Com.</i>	397, 496	Gubbio, <i>E.</i>	I. 422, 491
Grotkau, <i>D. Ch.</i>	II. 205	Guben, <i>F.</i>	II. 216
Grotska,	I. 211	Guber, <i>Ro.</i>	IV. 222
la Grotta, <i>Ab.</i>	419	Gubororo, <i>R.</i>	245
Grotta-ferrata, <i>Ab.</i>	408	Gué de Launay, <i>Ab.</i>	II. 483
Grubenhagen, <i>Pr.</i>	II. 48	Guébraleb,	III. 464
Grunaw, <i>Ca.</i>	I. 114	Guebres, <i>Pe.</i>	463. & seq. 479. & seq.
Grunberg,	II. 106	Gueldre, <i>Prov. D. Vi. F.</i>	II. 332, 334. & seq. 483, IV. 7, 9
Grunhayn, <i>Ab. sup.</i>	72	Guemond, <i>Ca.</i>	148
Gruningen en Sonabe, <i>C.</i>	139	Guemunde,	106. III. 184
_____ en Suisse,	233	Gueneir,	III. 335
Grunstadt,	101	Guentché,	467
Gruyere, <i>C. Ch.</i>	226	la Guepio, <i>B.</i>	67
Grynan, <i>Ch.</i>	2, 0	Guerande,	II. 502
Gryphswalde, <i>U. F.</i>	60	la Guerche,	499
Grypsholm,	86	Gueret,	537
Guadagnola, <i>D.</i>	I. 410	Guernesey, <i>Is.</i>	402
Guadalaxara en Espagne, <i>Ch.</i>	III. 249	Guergueris, <i>Pe.</i>	III. 438
_____ en Amérique, <i>E.</i>	IV. 286, 340	Guexon,	IV. 215
Guadaloupe,	III. 259	Guguan, <i>Is.</i>	141
la Guadaloupe, <i>Is.</i>	IV. 333	Guiane, <i>Pays,</i>	400. & seq.
Guadalquivir, <i>R.</i>	III. 219	Guibrat. <i>V. Falaise.</i>	
Guaden,	IV. 208	Cuiche, <i>C.</i>	III. 46
Guadiana, <i>R.</i>	III. 219, 250	Guié,	482
_____ en Amérique,	IV. 288	Guienne, <i>D.</i>	II. 509. III. 1. & seq.
Guadix, <i>E.</i>	III. 209. & seq. 315	la Guierche,	II. 494
Guagnagnas, <i>Pe.</i>	IV. 390	Guilford,	I. 26
Gualata, <i>Ro.</i>	208	Guilleaume,	III. 124
Gualdo, <i>Abb.</i>	I. 416	S. Guillem du Désert, <i>Ab.</i>	92
Gualeor, <i>Vi. & Pays;</i>	IV. 13, 18	Guillestre, <i>B.</i>	153
Guam, <i>Is.</i>	139 & seq.	Guimaraens,	306, 308
Guamanga, <i>E. U.</i>	340, 372	Guimené, <i>Pr.</i>	II. 504
Guamelias,	370	Guin. <i>V. Miger.</i>	
Guanaham, <i>Is.</i>	324	Guinala, <i>Ch.</i>	IV. 228
Guanca-Belica,	373	Guinée, <i>Pays, G.</i>	223. & seq. 235
Guanchaco, <i>P.</i>	371	_____ Nouvelle,	416
Guanos, <i>Pe.</i>	387	Guines, <i>C.</i>	II. 374
Guanta,	372	Guingamp, <i>Ab.</i>	490, 507
Guanuco,	369. & seq.	Guinhala,	IV. 223
Guarachiri,	id.	la Guiolle,	III. 19
Guaranies, <i>Pe.</i>	384. & seq.	Guipuscoa, <i>Prov.</i>	IV. 232

TABLE GENERALE.

Guise, D. F.
 Guitaud, B.
 Guitres, *Ab.*
 Guixoles, *Ab.*
 Guldenlou,
 Gulpaguan,
 Gumbinnen,
 Gumiel, *Ab.*
 Gundanilla, F.
 Guntherstal, *Ab.*
 Guntz,
 Guntzbourg, *Ch. F.*
 Gurck, E.
 Gurgistan, *Prov. V. Géorgie.*
 Guriel, *Prov.*
 Gustrow, *Pr. Ch.*
 Guttenberg,
 Guttenstein,
 Guttenzel, *Ab.*
 Gutzkow, C.
 Gutzœdr,
 Guzlor, P.
 Guzarate, V. Camboye.

H

H AAG, C.
 Habesh (Côte d')
 Haboudjan,
 Habsbourg, *Ch.*
 Hachberg, M.
 Haczag, C.
 Hadamar, C.
 Haderlebe, *Abb.*
 Hadremont, Ro.
 Haduent, C.
 Hager-Bahrain, *Is.*
 Haguenaw, F.
 Harafe, *Ab. o.*
 Hajacat, Ro.
 Higelloch, C. *Ch.*
 Hailbron,
 Haimbhufen, C.
 Hainan, *Prov.*
 Hainaut, C.
 ——— Autrichien;
 ——— François,
 Hainbourg, *Is.*
 Hair, Ro.
 Hakkous, *pe.*
 Halabar, *Ch. F.*
 Halberstat, *E-p. sup. Pr.*
 Haldenstein, B.
 Halen,
 Halicarnasse, P.

II. 367
 III. 34
 ——— 6
 ——— 283
 I. 74
 III. 476
 I. 140
 III. 241
 IV. 330
 II. 115
 I. 197
 II. 136
 ——— 176, 277
 III. 452
 ——— *id.*
 II. 52
 ——— 101
 ——— 176
 ——— 131, 133
 ——— 60
 I. 133
 ——— 202
 II. 160
 III. 372. IV. 217
 II. 43
 ——— 235
 ——— 144
 I. 313
 II. 29
 ——— 35, 39
 III. 376
 ——— 182
 ——— 369. & seq.
 ——— 193
 ——— 394
 IV. 23
 II. 144. & seq.
 ——— 149
 ——— 160
 IV. 80
 II. 291
 ——— *id.*
 III. 168. & seq.
 II. 179
 IV. 207
 ——— 235
 ——— 18
 II. 40. & seq. 277
 ——— 252
 ——— 307
 III. 417
 Halifax, M.
 Halits en Hongrie,
 ——— en Pologne, A. o.
 Hall en Autriche, T.
 ——— en Saxe, *Ab-p. U.*
 ——— en Souabe,
 ——— en Tirol,
 Halland, *Is.*
 Halle,
 Hallensleben, *Ab.*
 Hallwin-Magnelais, D. II. 368, 419. & seq.
 Halmitad,
 Halthurn, *Ch.*
 Ham en Artois, *Ab.*
 ——— en Picardie, *Ab. F.*
 ——— en Westphalie,
 Hamah, A. o.
 Hamamet,
 Hambate,
 Hambie, *Ab. F.*
 Hambourg, P. F.
 Hamelbourg,
 Hamelen,
 Hamelva,
 Hamelum, *Ab. sup.*
 Hamerdal, *Pays*,
 Hamersleben, *Ab.*
 Hamelston,
 Hamgad,
 Hami,
 Hamilton, D.
 Hamont,
 Hamptoncour, *Ch.*
 Hanau, c. *Ch.*
 Hang-Ching, *Ch.*
 Hangest, B.
 Hangt-Cheou, F.
 Hangt-Yang,
 Hanoë, *Is.*
 Hanovre, *Electorat, Vi. F.*
 ——— Nouveau,
 Hant Chong,
 Hanwort,
 Haoud,
 Hapsal, *E. sup.*
 Haran,
 Haravski, C.
 Harcourt, C. D. V. Turi.
 Hardeck, C.
 Harderwick, U. F.
 Harenward, *Is.*
 Hareté, *Pays*,
 Harfleur, P.
 Harir, *Pays*,
 Harlebeck,

I. 18
 ——— 288
 ——— 129
 II. 171
 ——— 40
 ——— 149
 ——— 181
 I. 89
 II. 293
 ——— 39
 I. 83
 ——— 297
 II. 379
 ——— 266
 ——— 29
 III. 382, 386
 IV. 182
 ——— 353
 II. 402
 ——— 55
 ——— 104
 ——— 47
 III. 478
 II. 346
 I. 82
 I. 41
 IV. 310
 ——— 198
 III. 353
 I. 41
 II. 13
 I. 22
 II. 108
 IV. 88
 II. 370
 IV. 77
 ——— 89
 I. 89
 II. 45. & seq.
 IV. 310
 ——— 83
 I. 22
 IV. 18
 I. 166
 III. 432
 I. 311
 III. 392
 II. 169
 ——— 337
 ——— 160
 III. 402
 II. 388
 III. 437
 II. 286

TABLE GENERALE.

Harleek;
 Harlem, *E. sup.*
 Harlem-méer, *L.*
 Harlingen, *P.*
 Haro, *C.*
 Harraucour, *B.*
 Harrie, *Pays*,
 Hart, *Fo.*
 Hartberg,
 Hartenfels, *Ch.*
 Hartze, *Fo. Mo.*
 Harwick, *P.*
 Hasbac,
 Hasbaye, *C.*
 Haschthal, *Pays*;
 Haslach, *Ab. sup.*
 Hasni-Kicifa,
 Hasnon, *Ab.*
 Hasselt,
 Hattier, *Ab.*
 Hastings, *P.*
 Haten,
 Hatrem,
 Hatton châtel, *M.*
 Hatzfeld, *C.*
 la Havane, *P.*
 Haubourdin,
 Havelland, *Pays*;
 Havelberg, *E. sup. Pr.*
 Havisa,
 le Havre de Grace, *P. F.*
 Havré, *Pr.*
 Havreke,
 Hautcrêt, *Ab. sup.*
 Hautebruyere,
 Hautecombe, *Ab.*
 Hautefontaine, *Ab.*
 Hautefort, *M.*
 Hautefeuille, *Ab.*
 Hautmont, *Ab.*
 Hautpoul, *B.*
 Hautvillers, *Ab.*
 la Haye en Anjou,
 — sur la Creuse;
 — en Hollande,
 les Hayes, *Ab.*
 Hayna,
 Haytien, *Ch.*
 Hazebrouck,
 Hea,
 Hebel, *Mo.*
 Hebon,
 Hebre en Thrace, *R.*
 Hébrides, *Isles*,
 Hébron, *E. o.*

I. 30
 II. 276, 326. & seq.
 — 327
 — 346
 III. 244
 — 180
 I. 164
 III. 197
 II. 173
 — 72
 — 48, 78
 I. 20
 IV. 201
 II. 12
 — 236
 III. 193
 — 432
 — 166
 II. 13, 148
 — 298
 I. 26
 II. 306
 — 337
 III. 288
 I. 104
 IV. 325
 III. 164
 II. 64
 — 63, 277
 III. 478
 I. 327
 — 293
 IV. 310
 II. 238
 — 417
 I. 328
 II. 442
 III. 8
 — 184
 — 170
 — 69
 II. 439
 — 489
 — 494
 — 328
 III. 150
 II. 211
 IV. 74
 II. 163
 IV. 195
 — 02
 IV. 192
 I. 215
 — 36
 III. 193, 403

Héchingen, *Ch.*
 Hécla, *Mo. Vo.*
 Hédele, *Pays*.
 Hédemare,
 Hederleben en Saxe, *Ab.*
 — en Thuringe, *Ab. sup.*
 Heggenbach, *Ab-Pr.*
 Heidelberg, *Ch. F. U.*
 Heidenheim, *Ch.*
 Heil-creutzthal, *Ab.*
 Heil-géland,
 Heilgen-creutzal, *Ab.*
 Heiligen, *Ab-p.*
 Heiligenbail,
 Heiligenberg, *Ab.*
 Heiligencreuts, *Ab.*
 Heiligenstadt,
 Heilsberg,
 Heilsbrun, *Ab. sup.*
 Heina, *Ab. sup.*
 Heiteren, *Com-p.*
 Heiterbach, *Ab.*
 Ste. Hélène, *T.*
 — Is.
 Helenopont, *Prov.*
 Helfenstein, *C.*
 Helga, *Ma.*
 Hélicon, *Mo.*
 Héliopolis, *V. Balbeck*;
 Hélisten, *Ab.*
 Hélespont, *V. Phrygie*.
 Helligéland, *Is.*
 Helmont, *Ch.*
 Helmstad, *U.*
 Helmstat, *Ab.*
 Helfinborg,
 Helfingfort,
 Helfingie, *Pays*.
 Helste, *Ab. sup.*
 Helvoch-Sluis,
 Hemadan, *F.*
 Hems,
 Hendowne,
 Henneberg, *Pr.*
 Hennebon,
 Hennin-Lietard, *Ab.*
 Henrichau, *Ab.*
 Heraclée, *A. o. V. Penderachi*.
 Mèrat,
 Herbain, *C.*
 Herbauges,
 Herberstein, *C.*
 Herborn, *Ch.*
 Hercourt,
 Herkulen.

467
 II. 144. & seq.
 I. 102
 II. 37
 I. 87
 II. 42
 — 82
 — 133
 — 98
 — 142
 — 133
 I. 66
 II. 138
 — 64
 I. 142
 II. 204
 — 168
 — 80
 I. 138
 II. 119
 — 106
 — 136
 — 22
 I. 374
 IV. 272
 III. 428
 II. 146
 I. 102
 — 236
 IV. 158
 II. 307
 I. 222
 — 72
 II. 312
 II. 44
 — 20
 I. 82
 — 90
 — 87
 II. 81
 — 339
 III. 476
 IV. 382
 — 14
 II. 119
 — 304
 — 379
 — 206
 I. 223, 271
 III. 47
 II. 11
 — 502
 — 173
 — 29
 — 142
 I. 436, 449

TABLE GÉNÉRALE.

Hercford, <i>E-p. V.</i>	— 15, 58	Hijar, D.	III. 274. & seq.
Herentals,	II. 309	S. Hilaire, <i>Ab.</i>	— 81
Herfeld, <i>Ab. sup.</i>	— 37	Hilar,	IV. 12
Herford, <i>M.</i>	I. 20	Hildburgaufen, <i>Pr. Ch.</i>	II. 121
Herforden, <i>Ab-p.</i>	II. 21	Hildesheim, <i>E-Pr. Abb. Ca. F.</i>	— 34. & seq.
Hérifau,	— 244	Hildewertshausen, <i>Ab. sup.</i>	— 45
Hérifall, <i>B.</i>	— 13	Hilla,	II. 436
Hérival,	III. 182	Himmel, <i>Ab. sup.</i>	II. 37
Hérivaux, <i>Ab.</i>	II. 420	Himmels-porten, <i>Ab.</i>	— 114
Herkenrode, <i>Ab.</i>	— 13	Himmelfhar, <i>Ch.</i>	— 35
Herkla,	IV. 183	Hind-mend, <i>R.</i>	III. 428
Herlicholm,	I. 68	Hinoyza, <i>M.</i>	II. 252, 281
Hermance,	— 327	Hioëring,	— 63
Hermanftad. V. Ceben.	— 311. & seq.	Hiorholm,	— 68
Hermeno, <i>v.o.</i>	III. 303	S. Hippolyte, <i>F.</i>	III. 99
Hermenstein, <i>F.</i>	II. 92	Hippone,	IV. 189
Hermetwyl, <i>Ab.</i>	— 267	Hirschfeld, <i>Ab. p. sup.</i>	II. 105
Hermeville, <i>M.</i>	— 387	Hirsaugé, <i>Ab. sup.</i>	— 140
Hermieres, <i>Ab.</i>	— 422	Hitle, <i>P.</i>	I. 28
Hermitage,	III. 444	Hitskilch, <i>Com.</i>	II. 268
Hermon, <i>M.</i>	— 401	Hoang, <i>R.</i>	IV. 65, 76
Hermontis,	IV. 152	Hoan-tcheou,	— 85
Hernald, <i>Pays;</i>	I. 72	Hoboken,	II. 308
Hernofand, <i>E-p. P.</i>	— 88	Hochenwarth, <i>Ab.</i>	— 161
Herren-Alb, <i>Ab. sup.</i>	II. 437	Hochftet,	— 163
Herrenhausen, <i>Ch.</i>	— 47	Hochstraten, <i>D.</i>	— 101
Herrenftadt,	— 209	Hockerland, <i>Pays,</i>	I. 137. 141
Herrewads, <i>Ab. sup.</i>	I. 82	Hocqueville, <i>M.</i>	II. 387
Herrich, <i>Pays,</i>	II. 107	Hoczter,	— 19
Herrnagh,	— 109	Hoëchft,	— 108
Hertzobourg,	— 169	Hoff,	— 118
Herzegovine, <i>D. Prov.</i>	I. 208, 308. & seq.	la Hogue, <i>P. F.</i>	— 401
Hesdin,	II. 378	Hohenberg, <i>C.</i>	— 137
Hésingugen, <i>Is.</i>	I. 74	Hohenbourg,	III. 195
Hesron,	III. 393	Hohenems, <i>C.</i>	II. 146
Hesse, <i>Pr. Prov.</i>	II. 104	Hohenfurt, <i>Abb.</i>	— 192, 195
Heuchin, <i>M.</i>	— 377	Hohen-lohe, <i>C.</i>	— 121
Héver, <i>B.</i>	— 306	Hohen-waldeck, <i>C.</i>	— 160
Héveris,	— <i>id.</i>	Hohen-zollern, <i>Pr. C.</i>	— 7, 144
Hévez, <i>C.</i>	I. 290	Hoheftain, <i>C.</i>	— 160
Heulc, <i>B.</i>	II. 286	Hoigt-cheou,	IV. 85
Heusaques, <i>Ps.</i>	IV. 251	Hokien,	— 75
Heusden,	II. 330	Hola, <i>E-p.</i>	I. 103. & seq.
Hexan, <i>E-p. U.</i>	I. 10	Holi-iffand, <i>Is. Ab. sup.</i>	— 10
Heydenheim, <i>Ab. sup.</i>	II. 119	Holland en Angleterre, <i>C.</i>	— 13
Heyne,	— 286	— en Pruffe,	— 141
Heydoniques (villes),	I. 292	Hollande, <i>C.</i>	II. 323. & seq.
Hiamen, <i>P.</i>	IV. 78	— Nouvelle,	IV. 417
Hielmar,	I. 83	Hollandia, <i>F.</i>	— 138
Hiemes, <i>C.</i>	II. 396	Hollenbourg, <i>Ch.</i>	II. 176
Hierapolis. V. Membific.	I. 280. II. 411	Holftain, <i>D.</i>	— 48. & seq.
Hières, <i>Ab. B. Ch.</i>	III. 125. & seq.	Holte,	— 38
— (18es d'),	— 127	Holtzapfer,	— 109
Hieriffi. E. o. V. Achos, Bolina.	I. 273	Holtz-zel, <i>Ab. sup.</i>	— 86
Higam-ferrers,	— 16	Holtzkirchem,	— 103
		Holz,	— 103

de la Laguna,	358	Ida, <i>Mo.</i>	I. 137
de Mechoacan, <i>P.</i>	281	Idanha Veia & Nova, <i>C.</i>	III. 304 & seq.
des Montagnes,	357	Idra,	I. 82
de Nate de los Cavalleros,	345	Idstein, <i>C. Ch.</i>	II. 109
de Nixapa,	284	S. Jean, <i>Cap.</i>	I. 140
de los Valles,	281	Is. V. Panloq.	IV. 322
de la Véga, <i>V. Spanistown.</i>		d'Angeli, <i>Ab.</i>	II. 540
de Veraguas,	343	de Gardonenque,	III. 95
Jagrenate, <i>Pr. Prov.</i>	49	de Lône,	II. 497
Jaicza, <i>F.</i>	I. 209	de Luz,	III. 46
Jajuma, <i>Is.</i>	IV. 107	de Maurienne, <i>E. W. Maurienne.</i>	215
Jalofes, <i>Pe.</i>	229	au Mont, <i>Ab.</i>	II. 284, 277
Jamaïque, <i>Is.</i>	325 & seq.	de la Pegna, <i>Ab.</i>	III. 278
Jambi, <i>F.</i>	117	in Pelago, <i>Is.</i>	I. 374
Jamboli, <i>Prov.</i>	I. 226	de Pied-de-Port,	III. 50
Jamestown,	47	sub Rupe, <i>Ab.</i>	II. 191
en Amérique, <i>F.</i>	IV. 314	sur la Sare,	III. 185
Jamets,	III. 177	Stown,	I. 51
Jandure, <i>Ab.</i>	186	de Thursthal, <i>Ab.</i>	II. 248
Janiecker,	410	de Ulva, <i>P.</i>	IV. 283
Janizari, <i>Cap. Vi.</i>	I. 263. III. 412	Jean-Fernandès, <i>Isles.</i>	413 & seq.
Janna, <i>Is. Prov.</i>	288 & seq.	Jedbourg,	I. 431
Jannina, <i>A. o.</i>	275	Jegnicalé, <i>F.</i>	203. III. 335
Janson, <i>M.</i>	III. 132	Jegun,	III. 30
Jaon-tcheou,	IV. 86	Jelling,	I. 62
Japaran,	119, 122	Jemama,	III. 372
Japon, <i>Empire.</i>	89 & seq.	Jemptie, <i>Prov.</i>	I. 28
S. Jaquerne,	I. 330	Jenifca, <i>Vi. Prov. R.</i>	III. 339, 342
Jaquim, <i>Vi. Pays.</i>	IV. 233	Jena, <i>U.</i>	II. 78
Jardiner, <i>Ab.</i>	II. 295	Jerichaw, <i>Ab. sup.</i>	30
Jareja,	IV. 227	Jericho,	III. 400
Jarnac, <i>C.</i>	II. 543	Jerken,	359
Jaroslau, <i>A. o.</i>	I. 129, 193	S. Jérôme, <i>Is.</i>	I. 376
Jaroslavie, <i>Prov. D.</i>	79	Jerusalem, <i>Pat. o.</i>	III. 398 & seq.
la Jarponie, <i>Ab.</i>	III. 19	Etat présent de ce Patriarchat,	404
Jartberg, <i>C.</i>	I. 74	Jerwie, <i>Prov.</i>	I. 164
Jasenits, <i>Ab. sup.</i>	II. 61	Jesi, <i>E. Abb.</i>	419, 422
Jassi, <i>A. o. Ch.</i>	III. 105 & seq. 278	Jessekmerz, <i>Prov.</i>	IV. 14
Jaté, <i>Is.</i>	IV. 271	Jesual,	II. 13
Java, <i>Is.</i>	118	Jesus, <i>Is.</i>	IX. 300
Javarin, <i>E. C. F.</i>	I. 296, 312	Jevern, <i>Pays.</i>	II. 39
Jauer, <i>D. Ch.</i>	II. 211	Jf, <i>Is.</i>	III. 194
Jaugenc, <i>B.</i>	III. 110	Ighed dés,	IV. 207
Javorow,	I. 122	Iglaw,	II. 123
Javoux,	III. 103 & seq.	Iglesias,	I. 475
Ibabao, <i>Is.</i>	IV. 128	S. Ignace de Pévas,	IV. 358
S. Ibar,	III. 113	Igni, <i>Ab.</i>	II. 439
Ibeas, <i>Ab.</i>	III. 239	Igolotes, <i>Pe.</i>	IV. 121
Ibenpira,	352	Ihor, <i>Ro.</i>	54
Ibérie Asiatique,	447	Iants,	II. 231
Européene,	216	S. Ildesonse, <i>Ch.</i>	III. 241
Ibourg, <i>Ab. Ch.</i>	II. 48	de Zapotecas,	IV. 284
Ibrim,	IV. 211	Ilfeld, <i>Ab. sup.</i>	II. 48
Ica,	IV. 369		
Ichtershausen, <i>Ab. sup.</i>	II. 28		

TABLE GENERALE

Iles Rhées, <i>Pe. Prov. P. F.</i>	IV. 409	S. Jeire,	472
Illinois, <i>Pe. L.</i>	297. & seq.	Jomanes, <i>Ro.</i>	E. 330
Ilum,	III. 411	Jompandam, <i>P. F.</i>	IV. 12
Ille, <i>V.</i>	117	Jonzels, <i>Ab. séc.</i>	135
Illers, <i>C.</i>	II. 293	Jonchieres, <i>B.</i>	III. 90
Illierbafa, <i>C.</i>	I. 288	Jonkoping,	107
Ilhimani, <i>Mo.</i>	IV. 379	Jonquaires,	I. 82
Ilmbach, <i>Ca.</i>	E. 114	Jonvello, <i>Ab.</i>	III. 147
Illyrie, <i>Prov.</i>	I. 209. & seq. 283. & seq. 323	Josi-Basar,	202
Ilmenav,	II. 110	Jania, <i>Prov.</i>	I. 270
Iloceos, <i>Vi. Pe. Prov.</i>	IV. 128	Jappé. Voyez Jaffa.	III. 412. & seq.
Iloifo, <i>F.</i>	131	Jor,	IV. 51
Ilfenbourg, <i>Ab. sup.</i>	II. 81	Jorcey,	III. 187
Ilk,	386	Jorgsberg, <i>Ab.</i>	II. 182
Huyos, <i>Pe.</i>	IV. 125, 127	San-Jorge,	IV. 292
Imaras, <i>L.</i>	131	Jorjan, <i>Pays,</i>	III. 470
Imbro, <i>Is. A. O.</i>	P. 292, 280	Jortan, <i>Prov.</i>	IV. 119. & seq.
S. Imier, <i>Va.</i>	II. 246, 263	Is, <i>L. P.</i>	I. 256
Imircte, <i>Pa.</i>	III. 451. & seq.	Josaphat, <i>Va.</i>	III. 400
Imola, <i>E.</i>	I. 420, 492	S. Joseph, <i>Baye,</i>	IV. 306
Impériale, <i>II.</i>	IV. 390	de Logrogno;	394
Inde, <i>Ab.</i>	II. 19	dans le Sénégal, <i>F.</i>	223
Indes Orientales, ou Indouffan,	IV. 2. & seq.	Joseph-town,	317
Indes Occidentales. V. Amérique.		S. Josse aux Bois, <i>Ab. V. Dominica.</i>	
Indus, <i>R. V. Mehran.</i>	12	sur mer, <i>Ab.</i>	II. 372
Inenara,	I. 39	Jouara, <i>Ab.</i>	449
Infantado, <i>D.</i>	III. 244, 252	Joudia, <i>Ch. P.</i>	IV. 50
Infreville, <i>B.</i>	II. 390	Joug-Dieu, <i>Ab. séc.</i>	III. 160
Ingelheim.	96	Jou, <i>Ab.</i>	II. 450
Ingoldstadt, <i>U. F.</i>	180	Joviac, <i>Ch.</i>	120
Ingric, <i>Prov.</i>	E. 168	Jovillers, <i>Ab.</i>	186
Inhambana, <i>Ro.</i>	IV. 254	S. Jovin des Marnes, <i>Ab.</i>	II. 519
Inhaquea, <i>F.</i>	253	Jourdain, <i>R.</i>	III. 397
Inn, <i>R. & Inthal, Pays,</i>	II. 180	Joux, <i>F.</i>	103
Inowladislav,	E. 120	la Joye, <i>Abb.</i>	II. 423, 504
Inowloc,	12	Joyeval, <i>Abb.</i>	418, 476
Inquisition d'Espagne & de Portugal,	III. 315.	Joyeuse, <i>D.</i>	I. 109
	& seq.	Ipſwick,	I. 19
Insiné,	IV. 153	Krac-Adgemi, <i>Prov.</i>	II. 473. & seq.
Inspruck, <i>Ch. U.</i>	II. 180	Arabi, <i>Prov.</i>	433. & seq.
Insterbourg, <i>Ch.</i>	I. 140	Iragas, <i>Pe.</i>	IV. 126
Interbock,	II. 77	Franci,	II. 400
Interlachen, <i>Ca. sup.</i>	276	Isanzo, <i>Ab.</i>	III. 236
Inver-Lochi,	I. 35	Isa,	228
Inverness, <i>V.</i>	34	Irkoutsk, <i>Prov. VI. Ab. O.</i>	I. 193. III. 344
Joachim-Sthall,	II. 194	Irelande, <i>Ro.</i>	I. 43. & seq.
Joale, <i>Ch.</i>	IV. 227	son gouvernement Ecclésiastique,	55. & seq.
S. Joannenberg, <i>Ab.</i>	II. 13		IV. 297
Os Joannes, <i>Is.</i>	IV. 358, 406	Iroquois, <i>Pe.</i>	II. 131
S. Job, <i>Ab.</i>	I. 293	Irlée, <i>Ab-Pr.</i>	III. 339. & seq.
Jocelin, <i>B.</i>	II. 500	Irtis, <i>R.</i>	465. & seq.
Jockana, <i>Ab. O.</i>	I. 95	Irvan, <i>Prov.</i>	I. 40
Johannesbourg,	141	Irwin, <i>V. P.</i>	IV. 277
Joigni, <i>C.</i>	II. 47	Isadages,	III. 419
Joinville, <i>Pr.</i>	442	Maurie, <i>Prov.</i>	

Uchia, <i>Is. E.</i>	I. 441, 495	Italie,	I. 319. & seqq.
Uenbourg, <i>C.</i>	II. 108	— son gouvernement Ecclésiastique,	— 487. & seq.
Uenghien, <i>Pr.</i>	— 286		
Ueo,	I. 375	Itaque, <i>Is.</i>	— 245
S. Ueri,	I. I. 10	Ittingen, <i>Ca.</i>	II. 266
Uernia, <i>E.</i>	L. 449, 495	San-Juan de Cinalo,	IV. 294
Ueure,	II. 523	— de la Frontera,	— 295
Ugaour,	III. 451	D. Juan de Lisbonne, <i>L.</i>	— 263
Ugni, <i>P.</i>	H. 397	Juba,	— 248
Ulande, <i>Is.</i>	L. 92. & seq. 101	Jubino, <i>Ab.</i>	I. 322
Ulle-Adam, <i>Ch.</i>	II. 429	Judée, <i>Prov.</i>	II. 325. & seqq.
— en Albigeois,	III. 67	Judenbourg, <i>Ch.</i>	— 387
— en Armagnac;	— 29	Judoigne,	— 387
— d'Auvert, <i>Pays,</i>	II. 540	Jugoric, <i>Prov.</i>	III. 325
— Barbe, <i>Ab. séc.</i>	III. 157	Jvice, <i>Is. F. E.</i>	IV. 294
— en Barrois, <i>Ab.</i>	— 186	Juida, <i>Ro.</i>	— 332
— Bonne, <i>Pr.</i>	II. 387	Juilli, <i>Ab. sup.</i>	II. 425
— Bouchard, <i>Com.</i>	— 495	Julera,	I. 86
— en Champagne, <i>M.</i>	— 436	Julfar,	III. 374
— Chauvet, <i>Ab.</i>	— 516	S. Julien,	— 64
— en-Cotentin, <i>Ab.</i>	— 402	Juliers, <i>Prov. N. D.</i>	II. 24. & seq.
— Dieu,	— 389	Julin,	— 62
— en Doudon,	III. 34	Juliufbourg, <i>Ch.</i>	— 289
— en Flandres, <i>F.</i>	— 163. & seq.	Jumieges, <i>Ab.</i>	— 386
— de France, <i>Prov.</i>	II. 402. & seq.	S. Junien,	— 538
— Grande, <i>Is.</i>	IV. 412	Junka, <i>Ab. o.</i>	III. 328
— Jourdain, <i>C.</i>	III. 85	Junquera en Catalogne;	— 284
— de Médoc, <i>Ab.</i>	— 4	— en Galice, <i>Ab.</i>	— 229
— dans le Montbelliard,	II. 142	Jvoy,	— 175
— Pontiniere, <i>Ab.</i>	I. 328	Jura, <i>Is.</i>	— 57
— Royale,	IV. 322	Jvri, <i>Ab.</i>	I. 392
— en Vénaissin,	III. 139	S. Just en Espagne,	III. 258
les Isles, <i>Ab.</i>	II. 459	— on Picardie, <i>Abb.</i>	II. 368, 429
Ismaali,	I. 204	Justemont, <i>Ab.</i>	III. 175
Ismalow,	— 278	S. Justin,	II. 32
Ismid, <i>A. o. V. Nicomédie.</i>	— 283	Justinianopolis,	I. 282
Isne, <i>Ab. Pr.</i>	II. 133, 149	Justingen, <i>C.</i>	II. 146
Isnich, <i>A. o. V. Nicée.</i>	I. 282	Jutland, <i>Prov.</i>	I. 62
Isola, <i>E.</i>	— 462, 496	Iwan, <i>Ab. o.</i>	III. 330
Isola Grande, <i>Is.</i>	— 305	Izium,	I. 183
Isoftimena, <i>Ab. o.</i>	— 173		
Isphan, <i>A. o. Abb. o. Ch.</i>	III. 472. & seqq.	K	
Iffel, <i>R.</i>	I. 317	ABYLLIS, <i>Pe.</i>	IV. 171. & seqq.
Iffi, <i>Ab.</i>	— 416	Kzsemareck,	I. 289
Iffingeaux,	— 307	Kafas, <i>Mo.</i>	III. 480
Iffoire, <i>Ab.</i>	— 531	Kagor, <i>Ro.</i>	IV. 227
Iffoudun, <i>Ab.</i>	— 521	Kahar, <i>Pays,</i>	— 207
Iffus,	III. 425	el Kahill, <i>Pays.</i>	III. 404
Iftaker, <i>Pe.</i>	— 477	Kaigorod,	— 319
Iftres,	— 131	Kaior, <i>Ro.</i>	IV. 229
Iftrie, <i>Prov. M.</i>	I. 376. & seqq.	Kairoan,	— 183
— Autrichienne,	— 378	Kaifari, <i>A. o. F. V. Césarée.</i>	III. 423
— Vénitienne,	— 377	Kaifersberg,	— 190
Italien,	III. 262	Kaifersheim, <i>Ab. Pr.</i>	II. 158
		Kaifers-lautern, <i>F.</i>	— 96
			Kaiferstal,

TABLE GENERALE.

Kaiserthal,	— 165	Kenemerland, Pays,	471
Kaitak, <i>Pe. Ro.</i>	III. 332. & seq.	Kenns, <i>Pe.</i>	II. 318
Kalabar,	IV. 235	Kensigen,	IV. 210
Kalbongos, <i>Pe.</i>	— <i>id.</i>	Kensington, <i>Ch.</i>	II. 135
Kalchrein, <i>Ab.</i>	I. 267	Kent, <i>C. Prov.</i>	I. 22
Kalhat,	III. 371	Kerkoffi,	— 27
Kalish,	I. 118	Kerpen, <i>B.</i>	IV. 151
Kalkas, <i>Pe.</i>	II. 352	Kerpen Lumerfum,	II. 24
Kalley, <i>C.</i>	I. 40	Kerry, <i>C.</i>	— 31
Kaltenbourg, <i>Ab.</i>	II. 48	Kertg, <i>P.</i>	I. 49
Kalterborne, <i>Ab.</i>	— 35	Kesroan, <i>Pays,</i>	— 102
Kámin,	I. 119	Kessel, <i>Pays,</i>	III. 332
Kamtchatka, & Kamtschadales, <i>P. G.</i>	III. 345.	Kettaven, <i>D.</i>	II. 334. & seq.
	& seq.	Ketwin,	I. 13
Kan, <i>F.</i>	IV. 83	Kévelaar,	II. 169
Kandalox;	I. 95	Keydenbrug,	— 334
Kanduana;	IV. 19	Kexholm, <i>Prov.</i>	I. 140
Kanem, <i>Ro.</i>	— 220	Khamil,	— 92
Kanés, <i>Pe.</i>	— 305	Khassel, <i>B.</i>	II. 355
Kan-tebeou;	— 86	Khorasan, <i>Pays;</i>	— 362
Kapchac. <i>V. Akraçan.</i>		Khounsar,	— 470. & seq.
Kapiarb, <i>E. o.</i>	I. 227	Kia-hing,	— 476
Kapova, <i>F.</i>	— 297	Kiang, <i>R.</i>	IV. 77
Karabag,	II. 468	Kiang-han, <i>G. V. Nankin.</i>	— 66, 76
Karadgé, <i>Mo.</i>	— 47	Kiangsi, <i>Prov.</i>	— 75
Kara-kun,	— 352	Kiawer,	— 85
Karam-Sebes, <i>F.</i>	I. 294	Kibourg, <i>Ch. C.</i>	— 227
Karawang,	IV. 121	Kidgé, <i>F.</i>	II. 233
Karen-Sebes, <i>F.</i>	I. 311	Kieilei, <i>Ch.</i>	III. 482
Karical,	IV. 37	Kiel, <i>U. Ch.</i>	I. 126
Karné,	— 221	Kiemi, <i>Pays,</i>	II. 50
Karrafou;	I. 302	Kiendi-Chapour;	I. 95. & seq.
Karstia, <i>Pays;</i>	— 570	Kieou-Kiang,	III. 478
Kaschgar. <i>V. Boukarie, Casghar.</i>		Kierkiouk, <i>F.</i>	IV. 86
Kastrevan,	III. 395	Kil,	III. 437
Kastnavits, <i>F.</i>	I. 302	Kilberg, <i>P.</i>	I. 42
Katchine, <i>A. o.</i>	— 193	Kildare, <i>E. p. Ab. sup.</i>	— 45
Kater,	III. 328	Kildrumin,	— 51. & seq. 59
el-Karif,	— 370	Kilfenor, <i>E. p. sup.</i>	— 35
Katschar, <i>Pays,</i>	II. 206	Kilia,	— 48, 59
Kaufbeuren,	— 149	Kilis,	— 204
Kaugh, <i>Ro.</i>	IV. 220	Kilistinous, <i>pe.</i>	II. 383
Kaunits, <i>Ch. V. Cauniz.</i>	II. 151	Kilkenni, <i>E. p.</i>	IV. 297
Kébach, <i>Ab.</i>	— 161	Killalo, <i>E. p.</i>	I. 52, 59
Keff,	IV. 182	Killalow, <i>E. p.</i>	— 47, 59
Kehl, <i>F.</i>	II. 143	Killiner,	— 48, 59
Kehué,	IV. 63	Killiner,	— 36
Keifersvert,	II. 87	Kilmallock,	— 49
Kelheim,	— 161	Kilmalough, <i>E. p. u.</i>	— 48, 59
Keltzene,	I. 282	Kilmarnock, <i>C.</i>	— 40
Kémac, <i>F.</i>	— <i>id.</i>	Kilmaroc, <i>P.</i>	— 35
Kemmerouf,	— <i>id.</i>	Kilmore, <i>E. p.</i>	— 39, 47, 59
Kemol, <i>Pe.</i>	— 62 & seq.	Kilwinning, <i>Ab. sup.</i>	— 40
Kempten, <i>Ab-Pr.</i>	II. 8, 130, 149	Kimenagard,	— 92
Kendale, ou Candale, <i>C.</i>	I. 11	Kimolo, <i>B.</i>	— 88
		Kimoull, <i>C.</i>	— 85

Tom IV.

V u u

TABLE GENERALE.

Kin, F.	III. 476	Kolloafin, <i>Ab. o.</i>	I. 173
Kingki,	IV. 88	Kolmogar, <i>E. o.</i>	— 193
King kitao;	— <i>id.</i>	Kolominskoi,	IV. 176
Kingfale, <i>B. P.</i>	I. 49	Kolomna, <i>E. o.</i>	I. 193
Kings-County, <i>C.</i>	— 515	Kolowrat en Bohême, <i>Ch.</i>	II. 191
Kingsthon ou Hall, <i>P.</i>	— 12	— en Carniole, <i>Ch.</i>	— 178
Kingston, <i>D.</i>	— 26	Kom,	III. 476
King-tcheou, <i>F.</i>	IV. 85	Komil,	— 471
King-tching,	— 86	Kongal,	I. 74
Kiofou-hien,	— 75	Kongsberg,	— <i>id.</i>
Kiovie, <i>E. A. o. U. F. I. 132, 184, 186, 192,</i>	— 278	Konigsbruck, <i>B. F.</i>	II. 216
		Konigsbrun, <i>Ab. p. sup.</i>	— 141
Kiourans, <i>pe.</i>	III. 437	Konigseil, <i>Ab.</i>	— 195
Kiourkié,	IV. 20	Konigslutter, <i>Ab. p.</i>	— 45
Kirchain,	II. 106	Konigspruch, <i>Ab.</i>	III. 194
Kirchbach, <i>Ab. sup.</i>	— 141	Koningingrats, <i>E.</i>	II. 193, 277
Kirchberg, <i>C.</i>	— 30	Koningfoer,	I. 86
Kirchein en Souabe, <i>Ab.</i>	— 133	Konoudgê,	IV. 70
— dans le Wirtemberg, <i>Ch.</i>	— 141	Koptoga,	II. 326
Kirin, <i>Prov. V.</i>	III. 348	Korec, <i>E. o.</i>	I. 193
Kiritein,	II. 198	Korna, <i>F.</i>	III. 435. & seq.
Kirkvall, <i>E. p. sup.</i>	I. 37	Kor-Neubourg,	II. 109
Kirman, <i>Prov.</i>	III. 480. & seq.	Kofel, <i>Pr.</i>	— 197, 205
Kirmanchah,	— 476	Kofloft,	I. 202
Kisistché, <i>Pays, F.</i>	— 437	Kollar, <i>D.</i>	— 132
Kirzingen,	II. 113	Koratis, <i>F.</i>	III. 453
Kiva, <i>pe.</i>	II. 161	Koto, <i>Ro.</i>	IV. 232
Kiun,	IV. 80. & seq.	Kotroma,	I. 179
Kleberg, <i>Ch.</i>	II. 101	Kotzenau, <i>Ch.</i>	II. 210
Kletgow, <i>Pays,</i>	— 147, 265	Kotskoi, <i>Ab. o.</i>	III. 341. & seq.
Klein,	— 334	Kovar,	I. 321
Klein hoide,	I. 140	Koubans, <i>Pe.</i>	III. 335. & seq.
Klein oëls, <i>Com.</i>	II. 207	Kouhastan, <i>Prov.</i>	— 477
Klingenau,	— 265	Koueites,	IV. 84
Klonisko, <i>Ab. o.</i>	I. 173	Koukou,	— 220
la Knoque, <i>F.</i>	II. 284	Kovoda, <i>Ab. o.</i>	I. 95
Knotzenbourg, <i>F.</i>	— 336	Kour, <i>R.</i>	III. 447
Knutenberg, <i>C.</i>	I. 69	Kous,	IV. 152
Kockenhusen,	I. 167	Koufistan,	I. I. 477. & seq.
Kodeche, <i>F.</i>	III. 451	Kowel, <i>D.</i>	I. 132
Kodja-ili, <i>Pays,</i>	— 409	Kowno,	— 147. & seq.
Kolominskoi, <i>Ab. o.</i>	I. 173	Krajona,	— 207
Koei-tcheou, <i>Prov.</i>	IV. 86	Krappits,	II. 205
Koci-yang,	— <i>id.</i>	Krafna, <i>C.</i>	I. 292
Königsberg en Brandebourg,	II. 68	Kremnits,	— 289
— en Prusse, <i>U. F.</i>	I. 139	Krems-Munster, <i>Ab.</i>	II. 171
Königsfeld, <i>C.</i>	II. 146	Kresnou-polskoi, <i>Ab. o.</i>	I. 170
Königsfeld, <i>Ab. sup.</i>	— 236	Krichenbeck,	II. 334
Königstein en Misnie, <i>F.</i>	— 72	Krone, <i>Ab.</i>	I. 136
— en Wettérvie, <i>C.</i>	— 108	Krontiski, <i>Ab. o.</i>	— 193
Kœpping,	I. 70	Krufwich,	— 221
Komuk, <i>F.</i>	III. 332	Krzepice,	— 119
Kokelvar, <i>C.</i>	I. 311	Krzywin,	— 118
Kola, <i>P.</i>	— 95	Krzminieck,	— 238
Kolar, <i>Ro.</i>	IV. 217	Kuffitein, <i>E.</i>	II. 181

TABLE GENERALE.

Kuitelferd,	173	Lampadouse, <i>Is.</i>	475
Kuppenheim,	148	Lampaggio, <i>Ch.</i>	I. 487
Kurdes, & Kurdistan, III. 430. & seq. 436. & seq. 467, 477, 480	328	Lampourdan, V. Ampurias.	390
Kufmademiansk,	328	Lamjaque, <i>P.</i>	III. 411
Kuttenberg,	II. 192	Lan,	IV. 84
L		Lancastre, <i>C. Prov.</i>	I. 11. & seq.
LABATUT, <i>B.</i>	III. 40	Lance, <i>Ca. sup.</i>	II. 330
Labaw,	I. 137	Lancerotte, <i>Is.</i>	IV. 268
Labez, <i>Mo.</i>	IV. 191	Lanchare, <i>Ab.</i>	II. 462
Labiau,	I. 140	Lanciano, <i>A.</i>	I. 448, 494
Laborg,	90	Landaff, <i>E.P.</i>	31, 58
Labour (Terre de), <i>Prov.</i>	432. & seq.	Landais, <i>Ab.</i>	II. 522
Labourd (Pays de),	III. 45. & seq.	Landau en Alsace, <i>F.</i>	96. III. 194
Labrador (Terre de),	IV. 316	en Baviere,	161
Lac Majeur, <i>L.</i>	I. 353	Landeck,	217
Lacédémone,	242	Landelfe, <i>B.</i>	402
Lacédogna, <i>E.</i>	445, 495	Landemans, <i>Fe.</i>	IV. 227
Lachen,	II. 229	Landen,	II. 306
Laconie, <i>Prov.</i>	I. 242	Landernau, <i>V.</i>	506
Lacowits,	148	Landeron,	262
Ladda, <i>F.</i>	III. 335	Landes de Gascogne,	III. 4, 41. & seq.
Ladenbourg,	II. 98	Landevè, <i>Ab.</i>	II. 439
Ladoga, <i>Vi. E. o. L.</i>	L 92. II. 170, 193	Landevenec, <i>Ab.</i>	505
Læwenholm,	63	Landi. V. Val de Taro.	I. 129
Lagenie, <i>Prov.</i>	50	Landicron,	III. 1, 0
Laghlín, <i>E.P. sup.</i>	52	Landrecies, <i>F.</i>	II. 160
Lagni, <i>Ab. C.</i>	II. 422	Landsberg en Baviere, <i>Ch.</i>	68
Lagos, <i>P. F.</i>	III. 311	en Brandebourg,	III. 156. & seq.
Lagon, <i>Ch.</i>	I. 121	Landser,	II. 165
Lageval, <i>Mo.</i>	III. 98	Landshut, <i>Ch.</i>	III. 196
Laguna, <i>M.</i>	244	Landskron en Alsace, <i>F.</i>	II. 175
Lahdjan,	409	en Carinthie, <i>Ch.</i>	I. 82
Laheri, <i>P.</i>	IV. 23	sur le Sund, <i>P.</i>	II. 108
Laholm, <i>P.</i>	I. 83	Landsparg,	35
Lahor, <i>Ro. Vi.</i>	IV. 12. & seq.	Landsping, <i>Ab.</i>	179
Lahu,	230	Landstais,	176
Lajazzo, <i>P.</i>	III. 424. & seq.	Landstat, <i>Ab.</i>	212
Laino, <i>M.</i>	I. 464	Landstat,	I. 51
Laittoure, <i>E.</i>	III. 27, 214	Lanesborough,	II. 530
Lakedives, <i>Isles.</i>	IV. 115	Langeac, <i>B.</i>	495
Lalain, <i>C.</i>	III. 166	Langeais,	I. 69
Lamalle, <i>Is.</i>	IV. 138	Langeland, <i>B.</i>	II. 137
Lambac, <i>Ab.</i>	II. 171	Langenaw,	212
Lambage, <i>b.</i>	IV. 227	Langen-Bielan,	76
Lamballe, <i>B.</i>	II. 499	Saltz, <i>Ch.</i>	107
S. Lambert, <i>Ab.</i>	172	Schwalbach, <i>Z.</i>	119
Lambesc, <i>r.</i>	III. 131	sur le Zenn,	I. 338, 344
Lambeth, <i>Ch.</i>	I. 27	Langhes, <i>Pays.</i>	III. 104
Limego, <i>E. F.</i>	III. 304, 320	Langogne,	41
Limentana,	I. 414	Langon,	I. 505
Lamlem, <i>Pays.</i>	IV. 221	Langonnet, <i>Ab.</i>	444. III. 212
Lamo, <i>Is.</i>	250	Langres, <i>E-D.</i>	177
Lampa,	374	Langsée, <i>Ab.</i>	116
		Langstein, <i>Ab.</i>	III 51. & seq.
		Languedoc, <i>Prov.</i>	

Langued'oui,	55	Laun,	II. 194
Lannion,	II. 507	Launac, B.	III. 24
Lannoy, C.	III. 164	launay, Ab.	II. 430
Lanta, B.	65	Laun-caston,	I. 24
Lantenac, Ab.	II. 500	Laurac, Cn. & Lauraguais, Pays, C.	III. 69.
Lanti, Pr.	I. 412	<i>& seq.</i>	79
Lanvaux, Ab.	II. 504	Laureacum,	II. 153
Laodicée, A. o.	I. 280. III. 383, 387, 411	S. Laurent en Comminges,	III. 34
Laon, E-D. Ab. & Laonois, II. 432. <i>& seq.</i>	III. 213	R.	IV. 297, 300
Laos, Ro.	IV. 60	Lauricoche, L.	358
Laponie, Pays,	I. 72. <i>& seq.</i> 95. <i>& seq.</i>	Lauris, B.	III. 132
Lapwesi, V. L.	I. 91. <i>& seq.</i>	Laufane, E. U.	II. 237. III. 213
Lar,	III. 475	Lauferte,	III. 16
Lara, C.	29	Laufun, B.	10
Larache, P.	IV. 119	Lauterbourg,	II. 99
Larboust, V. Va.	III. 36	Lauterneck,	102
Lardéyrol, B.	107	Lautern, Ch.	96, 131
Larécia, Is. F.	481	Lautrec, V.	III. 77
Larédo, P.	232	Lauzere, Mo.	103
S. Lari, B.	31	Lauziers en Languedoc, B.	92
Laricaxas,	IV. 380	en Provence, B.	123
Larino, E.	I. 273	Lawenbourg en Saxe, D. F.	II. 42. <i>& seq.</i>
Larissa, A. o.	228. <i>& seq.</i> 273	en Pologne, B.	I. 136
Laristan, Pays,	III. 478. <i>& seq.</i>	Laxenbourg, Ch.	I. 168
Larnaca, P.	430	Laxi,	I. 12
Larrons (Isles des);	IV. 139. <i>& seq.</i>	Laybnnitz, Ch.	II. 172
Larta, A. o. G.	I. 232	Layrac,	III. 12
Larwigen, C.	74	Laxique, Prov.	421, 423, 443
Lasa, Pays,	III. 355. <i>& seq.</i>	Leaotong, Prov. G.	IV. 86
Lasnebourg,	I. 331	Lebourg,	II. 38
Lassay, M.	II. 485	Lébrixa,	III. 263
Lasteron, Ab.	III. 45	Lébus, E. sup.	II. 67
Latacungo, V. Vn.	IV. 353	Lécatra,	I. 482
Laticzow,	I. 130	Lecce, E.	456, 496
Lava,	IV. 123	Leck, R.	II. 317, 348
Lavaix, Ab.	III. 285	Lecco,	I. 353
Laval, C.	II. 485	Léda,	III. 302
Lavant, E. Ch.	176, 277	Lédergues, B.	19
Lavardin,	485	Ledesma,	256
Lavaur, E. C.	III. 68, 215	Léeds, D.	I. 12
Lavaux,	II. 236	Léer,	II. 27
Laubach, E.	I. 494. II. 178	Léerdam, C.	330
Lauban,	II. 215	Léeuw, F.	306
Lauda, Ab.	I. 43	Lefcare,	III. 429
Laudick,	119	Leflle, Ab.	II. 15
Laudun, B.	III. 161	Leganés, M.	III. 244
Lavedan, V. Va.	38. <i>& seq.</i>	Legrad,	I. 300
Lavello, E.	I. 458, 496	Lehnin, Ab. sup.	II. 65
Lavenbourg, B.	II. 62	Leicester, Ab. sup. C.	I. 14
Lavenza, P.	I. 398. <i>& seq.</i>	Leiden, U.	II. 427
Lauffen,	II. 242, 246	Leipfick, U.	72
Lavingen, Ab.	133, 163	Leiria, E.	III. 301, 349
Lavinia, D.	I. 410	Leitomoreits, B.	II. 192, 278
Laumelline, Pays;	318	Leland, Is.	I. 69
		Leiunda, K.	IV. 241
		Lemgow,	

TABLE GENERALE.

Lengow, <i>Ab.</i>	II. 28	Lefinze, <i>Is. E. C. F.</i>	I. 305, 318
Lemisso, <i>E. o.</i>	III. 386	Lefno, <i>Is.</i>	118
Lemnos, <i>Is. V. Stalimene.</i>		Lefsay, <i>Ab.</i>	II. 401
Lemos, <i>C.</i>	229	Leflina,	I. 235
Lempra, <i>Vi. G. Pe. Dés.</i>	IV. 183, 207	Leflines,	II. 293
Len, <i>R.</i>	III. 339, 344	Leflow, <i>Is.</i>	I. 70
Lenberg,	II. 211	Létrim, <i>C.</i>	I. 47
Lencicie,	I. 119	Lettere, <i>E.</i>	443, 495
Lendinaria, <i>Abb.</i>	372	Lettor, <i>Is.</i>	IV. 139
Leng, <i>Ch. F.</i>	IV. 61	Letzen,	I. 141
Lengnago,	I. 374	S. Leu de Serans,	II. 429
Lennep,	II. 22	Leuata, <i>Pe.</i>	IV. 205
Lennox, <i>D.</i>	I. 39	Lenben, <i>Fr.</i>	II. 172
Lenoncour, <i>B.</i>	III. 180	Leubus, <i>Ab.</i>	209
Lens,	II. 379	<i>Leucadia, & Leucas, Is. E. o.</i>	I. 244
Leocate,	I. 470	Leucate, <i>F. L.</i>	III. 84
Leogane, <i>F.</i>	IV. 329	Leuchtenberg, <i>C.</i>	II. 162
S. Léon,	I. 462	Leuck, <i>Ch.</i>	257, 259
Léon en Espagne, <i>Ro. Vi. E. Abb.</i>	III. 252. & seq. 319	Leudres,	I. 236
(S. Paul de) en Bretagne, <i>E. Pr.</i>	II. 505. III. 212	Leven,	290
(Nouveau Royaume de)	IV. 294	Leverpool, <i>P.</i>	12
des Caraques,	349. & seq.	Leuffembourg, <i>F.</i>	II. 137
de Nicaragua, <i>E.</i>	292, 340	Levignac,	III. 25
S. Léonard, <i>Ab. sec.</i>	II. 534	Lévité, <i>D. V. Lerci le Sauvage,</i>	
Léoncel, <i>Ab.</i>	III. 46	Leushel, <i>B. Ch.</i>	I. 237
Léonsberg, <i>Ch.</i>	II. 161	Leutkirch,	I. 149
Léontari,	I. 241	Leutomittel, <i>Ab. sup. Ch.</i>	192
Léontino,	476	Leutfch,	I. 289
Léopol, <i>A. A. & E. o. F.</i>	128, 278	Leutzbouurg,	II. 236
Léopolstad,	289	Lewarden, <i>E. sup. Ch.</i>	276, 345
Lépante, <i>A. o. P. G.</i>	I. 237. & seq. 275	Lewets,	I. 26
Lequeitio,	III. 232	Lewis, <i>Is.</i>	36
Lcquios, <i>Isles,</i>	IV. 106	Leuze,	II. 293
Leran, <i>B.</i>	III. 79	Lexa,	I. 92
Lerchenfeld, <i>C.</i>	II. 161	Leyme, <i>Ab.</i>	III. 14
Lerés, <i>Ab.</i>	III. 228	Leyra, <i>Ab.</i>	236
Lerice, <i>P.</i>	I. 384	Leyté, <i>Is.</i>	IV. 129
Lérída, <i>E. M. F.</i>	III. 287, 319	Lezanairc, <i>Is.</i>	I. 480
Lerin, <i>C.</i>	235. & seq.	Lezat, <i>Ab.</i>	III. 114
Lerina, <i>E.</i>	I. 499	S. Lezé,	38
Lerins, <i>Is. Ab. V. S. Honorat.</i>	III. 225	Lezguis, <i>Pe.</i>	332
Lerle, <i>Ab. o.</i>	I. 173	Lésignan, <i>B.</i>	84
Lerme, <i>D.</i>	III. 238. & seq.	Liban, <i>Mo.</i>	392. & seq.
Lerne, <i>L.</i>	I. 242	Liba nova,	I. 226
Lero, <i>Is.</i>	352. III. 135	Libaw, <i>P.</i>	153
Lerwik,	38	Libeten,	289
Lésa,	III. 383	Libourne,	III. 5
Lesbos, <i>V. Methélim.</i>		<i>Liburnie, Prov.</i>	I. 302
Lescar, <i>E.</i>	48	Lica, <i>C. & Licaniens, Pe.</i>	301
Leschais,	491, 214	Lichtenfeld, <i>E-p.</i>	14, 58
Lescun, <i>B.</i>	67	Lichtenberg on Alsace, <i>C.</i>	II. 101. III. 195
Lescure, <i>B.</i>	II. 205	en Franconie, <i>Ch.</i>	120
Lésdiguières, <i>D.</i>	III. 151	Lichtenbourg, <i>Ch.</i>	70
		Lichtenstein, <i>Ch.</i>	72
		Lida, <i>Is.</i>	I. 146

Tome IV.

X x x

TABLE GENERALE

Lidda, <i>A. o.</i>	III. 402	Limisso en Chipre, <i>A. o. F.</i>	429
Liddendail, <i>C.</i>	I. 43	— dans l'Isle de Mételin, <i>F.</i>	I. 252
Lidkoping, <i>E-p.</i>	79	Limmerick, <i>E-p. C.</i>	49, 59
Lido, <i>Is. Ab.</i>	365	Limoges, <i>E. Abb. V.</i>	II. 533. & seq. III. 214
Liebana, <i>Pays. C.</i>	III. 231	Linous,	III. 86
Liebau,	II. 215	Limousin, <i>Prov. Ca.</i>	II. 532. & seqq.
Liebenthal, <i>Ab.</i>	211	Limpourg, <i>C. Ch.</i>	121
Liebenzell, <i>T.</i>	140	Linange, <i>C. Ch.</i>	101
Lieberoze, <i>B. Ch.</i>	217	Lincoln, <i>E-p. C.</i>	L. 13. & seqq. 98
Liechtenesteig,	248	Lindau, <i>Ab-p.</i>	II. 65, 133, 140
Liechtenthal, <i>Ab. sup.</i>	244	Lindisferne, <i>E. sup.</i>	I. 0
Liège, <i>Pays, Vi. L. Pr. Abb. Ca. F.</i>	10.	Lindsey, <i>Ch. C.</i>	13, 41
	& seqq. 276. III. 213	Lingen, <i>C.</i>	II. 28
Liechemulh,	I. 141	Linhares, <i>C.</i>	III. 308
Liere, <i>Ab. Ca.</i>	II. 309	Linkoping, <i>E-p.</i>	I. 80
Lieffies, <i>Ab.</i>	III. 170	Linote, <i>Is.</i>	487
Lieftall,	II. 241	Linsbourg, <i>Ch.</i>	II. 47
Lieucnoiffans, <i>Ab.</i>	III. 200, 202	Lintz, <i>F.</i>	170
Lieu-Dieu en Bourgogne, <i>Ab.</i>	II. 456	Lion, <i>A. Abb. Com. F. C.</i>	III. 154. & seqq. 212
— sur la Bresse, <i>Ab.</i>	372	Lioncel, <i>Ab.</i>	145
— en Jard, <i>Ab.</i>	516	Lionois,	154. & seqq.
Lieu-Notre-Dame, <i>Ab.</i>	473	Lions,	II. 390
Lieurin, <i>Pays,</i>	393	Lipari, <i>Is. E. E.</i>	L. 473, 497
S. Lieux, <i>B.</i>	III. 69	Lipel,	IV. 328
Ligano, <i>Ab.</i>	I. 461	Lipna,	I. 123
Liget, <i>Ca.</i>	H. 494	Lippanoiffado, <i>Ab. a.</i>	181
Ligne, <i>Br.</i>	293	Lipferstaus	289
Ligneres, <i>B.</i>	522	Liptow, <i>C.</i>	14.
Ligneville, <i>B.</i>	III. 182	Liques, <i>Ab.</i>	II. 374
Ligni en Barrois, <i>C.</i>	186	Lire, <i>Ab.</i>	382
— en Cambresis, <i>B.</i>	168	Liria, <i>D.</i>	III. 290. & seqq.
Lignits, <i>Ab. D. Ch. F.</i>	II. 210	Lisbonne, <i>Pat. A. Abb. Ca. U. Ch. F.</i>	192.
Ligor, <i>P.</i>	IV. 53		& seqq. 319
S. Liguair, <i>Ab.</i>	II. 541	Lisbourg, <i>M.</i>	I. 317
Ligne-Grise, <i>Pays,</i>	III. 250. & seqq.	Lisieux, <i>E. Ab.</i>	393. III. 212
Ligueux, <i>Ab.</i>	7	Lismore, <i>E-p. sup. V. Kilmori.</i>	I. 18
Ligugé,	II. 512	Lissa, <i>Is. E.</i>	305, 318
Ligurie & Liguriens,	L. 379. III. 118	— T.	II. 123
Lihons,	II. 368	Lissac,	I. I. 14
Lilienfeld, <i>Ab.</i>	169	Lithuanic, <i>D. Prov.</i>	I. 142. & seqq. 145
Lilington, <i>C.</i>	41	Lititz, <i>A. o.</i>	272, 274
Lille. V. l'Isle.		Livadia, <i>A. o.</i>	236, 274
Lillers,	H. 379	Livadie, <i>Prov.</i>	233
Lillo, <i>F.</i>	315	Liverdun, <i>Ch.</i>	III. 179
Lima, <i>Viceroyauté, Audiance. V. Pérou:</i>		Livia,	286
— <i>Vi. A. Ab. U. Va. E. IV. 340. 365. & seqq.</i>	II. 529. & seqq.	Livin, <i>Va.</i>	II. 225
Limagne, <i>Pays,</i>	298.	la Livintere,	III. 85.
Limbourg, <i>D. Prov.</i>	— id.	Livonic, <i>Prov.</i>	I. 163. & seqq.
— Autrichien,	239	— Polonoise,	150
— Hollandois,	238	Livourne, <i>E. F.</i>	329
— <i>Vi. F.</i>	108	S. Livrade,	III. 0
— en Hesse,	28	Livradois, <i>Pays.</i>	II. 529.
Limbourg-Stirum, <i>C.</i>	II. 8.	Livri, <i>Ab. M.</i>	420.
Limeil,	III. 8.	Liw,	I. 112.
		Lixhein, <i>Pr.</i>	III. 185.

TABLE GÉNÉRALE.

S. Livier,	34	Longborow,	479
Llerena, <i>com.</i>	260	Longjumeau,	14
Llobregat, <i>R.</i>	281	Longnan,	II. 417
Llulla,	IV. 32	Longpont en Hurepois,	IV. 83
S. Lo, <i>Ab.</i>	II. 401	_____ en Soissonois, <i>Ab.</i>	II. 417
Lo, <i>Ab.</i>	284	Longuai,	433
Loanda, <i>Is.</i>	IV. 243. & seq.	Longueau,	445
Loango, <i>Ro. Vi. (b).</i>	236	Longues, <i>Ab.</i>	438
Lobber, <i>Ab.</i>	II. 15	Longueville en Lorraine, <i>Ab.</i>	397
Lobenfeld, <i>Ab. sup.</i>	95	_____ en Normandie, <i>D.</i>	III. 175
Lobkovits, <i>b.</i>	191	Longvillier, <i>Ab.</i>	II. 387
Lobolalla, <i>Is.</i>	IV. 138	Longué, <i>Ab.</i>	373
Lobon,	130	Longwic, <i>E.</i>	440
Locarno, <i>Vi. L.</i>	II. 171	Lonlai, <i>Ab.</i>	III. 176
Loc-Dien, <i>Ab.</i>	III. 21	Lons-le-Saulnier, <i>Ab.</i>	II. 399
Lochau,	II. 46	Lontoor,	III. 100, 203
Lochem,	337	Loo, <i>Ch.</i>	IV. 138
Loches, <i>b.</i>	494	Loots, <i>C.</i>	II. 337
Locdariciv, <i>E. a.</i>	I. 274	Lopez-Gonfâlve, <i>cap.</i>	10, 12. & seq.
Lock-abir, <i>C.</i>	35	Lopoto, <i>Ab. o.</i>	IV. 235
Lockum, <i>Ab. p.</i>	II. 47	Lora, <i>com.</i>	I. 174
Locres,	I. 463	Lorançana, <i>Ab.</i>	III. 266
Locride,	233, 237	Lorca,	229
Lodeve, <i>F. Ab. C. V.</i>	II. 91, 214	Lorch sur le Danube,	272
Lodi, <i>E. & Lodofan.</i>	I. 354. & seq. 492	_____ dans le Wurtemberg, <i>Ab. sup.</i>	II. 171
Lodi Vecchio,	315	Lordat, <i>B.</i>	141
Lodron, <i>E.</i>	II. 183	Lorédo, <i>Is.</i>	FL. 183
Loeder, <i>Ch.</i>	127	Lorete, <i>E.</i>	I. 365
Loekoë, <i>C.</i>	I. 78	Lorgues,	419, 491
Loen (Terre de)	II. 13	Loriana,	III. 127
Lœvenstein en Allemagne, <i>C. (b. T.)</i>	146	Lorisme,	I. 461
_____ en Hollande, <i>F.</i>	330	Lorne, <i>C.</i>	I. 482
Lofforden, <i>Is.</i>	1. 72	Lorne, <i>Vo.</i>	I. 38
les Loges,	II. 488	Loron, <i>Ab.</i>	III. 36
Logrogno,	III. 243	le Lorouk, <i>Ab.</i>	II. 428
Logudori (Capo di), <i>Prov.</i>	I. 479	Lorey, <i>Ab.</i>	522
Lohem-Closter, <i>Ab. sup.</i>	65	Lorraine,	III. 171. & seq.
Loibel, <i>Mo.</i>	II. 174	_____ Allemande,	184
Lolos, <i>Pe.</i>	IV. 82	_____ Propre, <i>D.</i>	179. & seq.
Lomagne, <i>Pays, V.</i>	III. 27	Lorrie,	II. 474
Lombardie, <i>Prov.</i>	E. 320, 323. & seq.	Lorsth, <i>Ab. sup.</i>	90
Lombers, <i>B.</i>	III. 76	Lorvaon, <i>Ab.</i>	III. 304
Lombez, <i>E.</i>	26, 219	Los, <i>Ab.</i>	I. 162
Lomello, <i>Ab.</i>	I. 354	Los dunen, <i>Ab. sup.</i>	II. 329
Lomond, <i>L.</i>	39	Lothian, <i>M.</i>	I. 41
la Londe, <i>M.</i>	II. 391	Lovando,	IV. 243
London, <i>C.</i>	I. 40	Louans,	II. 463
Londondri, <i>E-p. C. R.</i>	45, 58	Loubens, <i>B.</i>	III. 66
Londres, <i>E. p. C. (b. F.)</i>	20. & seq. 58	Loudun,	I. 513
_____ Nouveau,	IV. 310	Louhari,	IV. 23. & seq.
Longabaco, <i>M.</i>	I. 462	S. Louis, <i>Is. F.</i>	226. & seq.
Longages,	III. 72	_____ dans la Louisiane, <i>F.</i>	307
Longchamp, <i>Ab.</i>	II. 416	_____ de Loyola,	395
Longenico,	I. 241	_____ de la Paz,	321
Longfort, <i>C.</i>	51	_____ de Potofi,	ibid.
		Louisbourg en Amérique, <i>R.</i>	322

_____ dans le Wurtemberg, <i>Cb.</i>	II. 140	Lucro,	II. 254
Louiffenthal, <i>Cb.</i>	_____ 110	Ludayas, <i>Pe.</i>	IV. 208
Louisiane, <i>Prov.</i>	IV. 302. & <i>seq.</i> 306. & <i>seq.</i>	le Lude, <i>D.</i>	II. 488
Louifstein, <i>Cb.</i>	II. 105	Luder, <i>Ab.</i>	_____ 8
Loulé, <i>C.</i>	III. 312	Lugan, <i>Com.</i>	III. 21
Lourde en Bigorne, <i>F.</i>	_____ 38	Lugano, <i>V. L.</i>	II. 271
_____ en Gevaudan, <i>B.</i>	_____ 107	Lugde,	II. 30
Louristan, <i>Prov.</i>	III. 477	Luggeren, <i>Com.</i>	_____ 265
Louth, <i>B.</i>	I. 52	Lugo, <i>E.</i>	III. 228, 319
Louvain, <i>Abb. Ca. U.</i>	II. 305	Lugovètes, <i>Pe.</i>	_____ 328
Lowics, <i>Cb.</i>	I. 129. & <i>seq.</i>	Luhla, ou Luhlca,	I. 88, 96
Louvière, <i>com.</i>	II. 428	Luines, <i>D.</i>	II. 495
Louviers, <i>C.</i>	_____ 392	Lumello,	I. 348
Louvo, <i>Cb.</i>	IV. 53	Lummersum, <i>B.</i>	II. 24
Loxa, en Espagne, <i>P.</i>	III. 169	Luna,	I. 384. III. 298
_____ en Amérique.	IV. 355	Lunas, <i>B.</i>	III. 90
Loyola, en Espagne,	III. 233	Lunden, <i>E. p. U.</i>	I. 82, 94
_____ de Bracamoros,	IV. 357	Lune (Mo. de la),	IV. 220
Luban, <i>Is.</i>	_____ 131	Lunebourg, <i>Ab. sup. Pr. Cb.</i>	II. 45. & <i>seq.</i>
Lubarzow,	I. 130	Lunedo, <i>Ab.</i>	I. 374
Lubbeck, <i>Ab. p.</i>	II. 26	Lunegiana, <i>Pays,</i>	_____ 384, 390
Lubben, <i>Cb.</i>	_____ 216	Lunel, <i>B.</i>	III. 95
Lubbenau, <i>B. Cb.</i>	_____ 217	Luneville, <i>Ab. Cb.</i>	_____ 180
Lubeck, <i>E. p. Pr. Ab. p. P.</i>	_____ 35. 54, 276	Lupata, <i>Mo.</i>	IV. 248
Luben,	_____ 211	Luques, <i>A. Ab. Ca. F. Etat.</i>	I. 384. & <i>seq.</i> 492
Lubin, <i>Ab.</i>	I. 118	Lurci le Sauvage, <i>D.</i>	II. 524
Lublin,	_____ 126	Lure, <i>Ab. Pr.</i>	III. 190, 202
Lublow, <i>Cb.</i>	_____ 289	Lurena,	_____ 264
Lubschits,	II. 204	Lusace, <i>Prov. M.</i>	II. 213. & <i>seq.</i>
S. Luc, <i>F.</i>	IV. 407	Lusignan, <i>B.</i>	_____ 513
Luc (S. Vincent de), <i>Ab.</i>	III. 50	Luthheim, <i>Cb.</i>	_____ 160
le Luc en Dauphiné,	_____ 149	Lutterberg, <i>C.</i>	_____ 48
_____ en Provence, <i>M.</i>	_____ 126	Lutzel, <i>Ab.</i>	III. 196
Luca, <i>Ab.</i>	II. 198	Lutzelbourg,	_____ 176. & <i>seq.</i>
Lucanas,	IV. 373	Lutzelstein, <i>Pr. Cb.</i>	II. 102. II. 105
<i>Lucanis, Prov.</i>	I. 432, 457	Lutzen,	_____ 74
Lucar (San) de Barameda,	III. 263	Luvino, <i>Va.</i>	_____ 255
_____ de Guadiana,	_____ 265	Luxbourg,	I. 64
_____ la Mayor, <i>D.</i>	_____ 261, 265	Luxe, <i>Ab. p.</i>	II. 46
S. Lucas, <i>cap.</i>	IV. 295	Luxeuil, <i>Ab. T.</i>	III. 202
_____ (Mines de),	_____ 287	Luxembourg, <i>D. Prov.</i>	II. 296
Lucques (Îles),	_____ 314	_____ Allemand,	_____ 297
Luccau,	II. 216	_____ François,	III. 175
Lucera de Pagani, <i>E.</i>	I. 451, 495	_____ Valon,	II. 297
Lucerne, <i>F. L.</i>	II. 222	_____ <i>Vi. Ab. F.</i>	_____ 14.
Luchou, <i>Va.</i>	III. 38	Luxor,	IV. 152
Luci, <i>Ab.</i>	I. 393	Luzara,	I. 335
Ste. Lucie, <i>Is.</i>	IV. 335	Luzarche,	II. 420
S. Lucius, <i>Ab.</i>	II. 252	Luzerne, <i>Va.</i>	I. 335
Luckaweld,	_____ 40	la Luzerne, <i>Ab.</i>	II. 400
Lucklum, <i>Com.</i>	_____ 45. IV. 270	Luzets, <i>B.</i>	III. 14
Lucko, ou Luceorie, <i>F. E. o.</i>	I. 131, 278	Lyzbit,	IV. 175, 205
Lugon, <i>E.</i>	II. 515. III. 214	Lycans, <i>Mo.</i>	I. 242
_____ <i>Is.</i>	IV. 326	Lycanotis,	III. 419
Luceria, <i>L.</i>	I. 436	Lycis, _____	_____ 418
			Lyck,

TABLE GÉNÉRALE.

Lycé ,	I. 241	Maggia, Va.	481
Lycodia, <i>Ab.</i>	476	Maggiano, <i>Ca.</i>	H. 271
<i>Lycopsis,</i>	153	Magliano,	I. 396
<i>Eydis,</i>	III. 415	S. Magne, <i>Ab.</i>	413
Lyme, <i>P.</i>	I. 25	Magnésie sur le Méandre,	438
le-Lys, <i>Ab.</i>	H. 423	de Sipyli,	III. 413
<i>Byssus,</i>	I. 231	Magneville, <i>B.</i>	415
<i>Eyfre,</i>	III. 419	Magni,	II. 402
		Magnoac, <i>Vs. C.</i>	428
		Magra, <i>Va.</i>	III. 31. & seq. 35
		Maguelonne, <i>Is.</i>	I. 400
		Mahanatan, <i>Is.</i>	III. 93
		S. Mahé, <i>Ab.</i>	IV. 311
		Mahi,	II. 506
		Mahidechet,	IV. 39
		Mahory, <i>E. P.</i>	III. 476
		Mahrab, <i>Pays,</i>	294
		Maida,	372
		Majella, <i>Ab.</i>	I. 464
		Majeur (Lac), <i>L.</i>	448
		Maillane, <i>M.</i>	II. 271
		Maillebois, <i>M.</i>	III. 136
		Maillelais,	II. 487
		Mailli, <i>M.</i>	514
		Mailloc, <i>M.</i>	368
		Maina, <i>Pays, V. E. o. Mainotes, Ps. I. 241,</i>	394
			243, 275. 481. & seq.
		Maine, <i>prov. D.</i>	II. 482. & seq.
		Maine, <i>T.</i>	III. 98
		Mainland, <i>Is.</i>	I. 37. & seq.
		Maintenon, <i>M. Ch.</i>	II. 476
		Majorque, <i>Is. Vi. E. Ab. Ca. U.</i>	II. 296. & seq.
			318
		le Maire, <i>Détr.</i>	IV. 399
		la Maison du Bois, <i>Ch.</i>	II. 328
		la Maison de Dieu <i>V. Caddée.</i>	
		Maison-neuve, <i>T.</i>	I. 371
		Majuma, <i>P.</i>	III. 403
		Majurbio, <i>Is. Abb.</i>	I. 365
		S. Maixent, <i>Ab.</i>	II. 514
		Malabar, <i>pays. Malabares, Ps.</i>	IV. 26. & seq.
			31. & seq. 110. & seq.
		Malaca, <i>Presqu'Is. Vi. E. P. E.</i>	53. & seq.
		Malaga, <i>E-P. F.</i>	III. 269, 319
		Malais, <i>Ps.</i>	IV. 116, 123, 125
		Malamoco, <i>Is.</i>	I. 365
		Malamort,	III. 139
		Malatia,	I. 282. III. 424. & seq.
		Malaufe, <i>M.</i>	I. 16
		Malchow, <i>Ab. P.</i>	II. 53
		Maldives, <i>Isles,</i>	IV. 113. & seq.
		Maldonado, <i>P.</i>	389
		Malé, <i>Is. Ch.</i>	114
		Maleg, <i>R.</i>	216
		Malegrange, <i>Ch.</i>	III. 180

Y yy

Tome IV.

TABLE GÉNÉRALE.

Malenaira, <i>Ab.</i>	II. 301	Manosque, <i>Com.</i>	III. 122
Malétroit, <i>B.</i>	501	Mauréla, <i>C.</i>	285
Maliana,	IV. 192	le Mans, <i>E. Abb.</i>	II. 483; III. 212
Malicut, <i>B.</i>	115	Mansfeld, <i>C.</i>	80
Malines, <i>A. Ab. F.</i>	II. 276, 309	Mansol,	536
Malmédi, <i>Ab.</i>	20	la Mansoure,	IV. 163
Malmesbury, <i>Ab. sup.</i>	I. 23	Mansouré,	29
Malmoé, <i>Is.</i>	82	Mantale,	III. 144
Malnoue, <i>Ab.</i>	II. 410, 421	Mant-cheoux, <i>Ps.</i>	349
S. Malo, <i>E-P. F.</i>	500. III. 212	Mante,	II. 423. & seq.
Malogocz,	I. 126	Mantern,	168
Maloigne, <i>Ab.</i>	II. 295	Mantinsé,	I. 241
Malouïnes, <i>Isles,</i>	IV. 414	Mantouan,	356. & seq.
Malstrom,	I. 72	Mantoue, <i>E. Ca. U. D. F.</i>	434
Malte, <i>Is. Vi. E-P. F.</i>	483, 497	Maouerrenhar, <i>prov.</i>	I. 360
Ordre militaire, son état présent,	ibid.	Mapocho, <i>Pa.</i>	IV. 293
	43	Mapongo, <i>cb.</i>	244
Malross, <i>Ab. sup.</i>	II. 162	Mapungo,	id.
Maltersdorf, <i>Ab.</i>	IV. 19	Maqueda, <i>D.</i>	III. 244, 249
Malva,	III. 104	Maracaibo, <i>Pl. L.</i>	IV. 349
Malzieu,	II. 483	Maracates, <i>Pe.</i>	248
Mamers,	III. 421	Mara-coches, <i>Pe.</i>	370
Mamistra, <i>A. o.</i>	IV. 193	Marago. V. Johannes.	
<i>Is Mamore,</i>	I. 10. & seq. 58	Maranhan, <i>prov. Is. Vi. E. P. F.</i>	340, 407
Man, <i>B. E-P. C.</i>	IV. 110	Maranhon, <i>R. V. Amazonas.</i>	341
Manar, <i>Is.</i>	III. 238, 240	Mar-Anton, <i>Ab. o.</i>	III. 394
Mancera, <i>M.</i>	250	Marathon,	I. 235
la Manche, <i>ays;</i>	I. 12	Marattes, <i>Ps.</i>	IV. 39
Manchester, <i>D.</i>	IV. 328	Marava, <i>Pr.</i>	36
Manchious, <i>Ps.</i>	III. 29	Marave, <i>Ch.</i>	227
Manciet, <i>B.</i>	100	Maravi,	248
Mandagot, <i>B.</i>	IV. 134. & seq.	Marbourg, <i>C.</i>	II. 173
Mandar,	II. 28, 37	S. Marc d'Apalache, <i>F.</i>	IV. 306
Manderfcheid, <i>C.</i>	I. 480	en Sicile,	I. 467
Mandes, <i>D.</i>	II. 142	Marceillan,	III. 98
Mandeure,	IV. 229	Marceillette, <i>L.</i>	81
Mandingues, <i>Ps.</i>	II. 241	S. Marcel d'Ardeche,	110
Mandi,	IV. 18	près de Châlons,	II. 463
Mando,	I. 64	en Querci, <i>Ab.</i>	III. 16
Mandoë, <i>B.</i>	263	S. Marcellin,	144
Mandro,	IV. 213	Marchdorf, <i>F.</i>	II. 129
Manfelout,	I. 450	Marche d'Ancone, <i>Prov.</i>	I. 417. & seq.
Manfredonia, <i>A. Ab-P. C.</i>	IV. 31	d'Espagne, <i>Prov.</i>	III. 281
Mangalor, <i>P.</i>	125	de Limousin, <i>Prov.</i>	H. 533. & seq.
Manghiens, <i>Ps.</i>	73	Trévifane,	I. 368. & seq.
le Mangin,	IF. 169	la Marche en Bassigni,	III. 187
Manhartsberg, <i>Pays;</i>	95	Marche les Dames, <i>Ab.</i>	II. 295
Manheim, <i>F. Ch.</i>	III. 29	Marchena, <i>D. Ch.</i>	III. 263
Maniban, <i>B.</i>	IV. 229	Marche-noir, <i>Fo.</i>	II. 477
Maniguette (Côte de la);	254	Marcheraoux, <i>Ab.</i>	428
Manica, <i>Ro. Vi. R.</i>	126	Marchesio,	I. 459
Manille, <i>A. U. P. F.</i>	III. 362	Marchienne, <i>Ab.</i>	III. 265
Mankirhla,	II. 530	Marchtal, <i>Ab-P.</i>	II. 132
Manlieu, <i>Ab.</i>	IV. 252. & seq.	Marciac,	III. 32
Manopotapa, <i>Ro.</i>		Marcigai,	H. 461

T A B L E G E N E R A L E.

Marcillac, <i>Ab.</i>	III. 14	Marienwerder, <i>Ab-p.</i>	485 II. 47
Marcilli, <i>Ab.</i>	II. 458	Mariefael,	177
la Marck, <i>C.</i>	28	Mariefael,	I. 79
Marckberge,	176	Marieval,	II. 399
la Marck en Eiffel, <i>C.</i>	29	Mari-galante, <i>Is.</i>	IV. 333
Marck Subla, <i>Ch.</i>	77	Marigarden, <i>Ab.</i>	II. 18
Marco (San), <i>E.</i>	I. 461, 496	Marignane, <i>M.</i>	III. 131
Mardick,	III. 162	Marignano, <i>M.</i>	I. 352
Mardin, <i>A. o. F.</i>	431	Marigni, <i>M.</i>	II. 408
Mardogne, <i>B.</i>	II. 528	Mariland, <i>Pays,</i>	IV. 312
Maremmes,	I. 396. & seq.	S. Marin, <i>kép. F.</i>	I. 422. & seq.
Marene, ou Marenfin, <i>Pays,</i>	II. 43	Marindeque, <i>Is.</i>	IV. 132
Marenes,	II. 518	Marino, <i>D.</i>	I. 410
Marécote, <i>L.</i>	IV. 16	Marinola, <i>Ab.</i>	463
Mareuil, <i>Ab.</i>	I. 376	Mariza, <i>R.</i>	219
Marçon, <i>B.</i>	III. 89	la Mark, <i>Pays,</i>	II. 229
Ste. Marguerite, <i>Isles,</i>	125	Mark, <i>B.</i>	II. 374
la Marguerite, <i>Is.</i>	IV. 337	Markick,	III. 198
Mariana au Brésil, <i>E.</i>	340	Marböroug, <i>D.</i>	I. 23
en Corfe, <i>E. U.</i>	I. 481, 492	en Amérique, <i>F.</i>	IV. 117
Mariannes, <i>Isles,</i>	IV. 139. & seq.	Marle, <i>C.</i>	II. 367
Mariano,	I. 353	Marli, <i>Ch.</i>	418
Maribo, <i>Ab. sup.</i>	69	Marmande,	III. 20
Ste. Marie, <i>Is.</i>	IV. 265	Marmara, <i>Is. A. & Abb. o.</i>	418
dell Arco, <i>Ab.</i>	I. 469	R.	I. 226
in Balneo, <i>Ab.</i>	395	Marmaros, <i>C.</i>	292
de Boscho, <i>Ab.</i>	470	Marmoutier, <i>Ab.</i>	II. 492
de Grace, <i>Ca.</i>	354	Maroc, <i>Ro. V. Ch. F.</i>	IV. 293. & seq.
des Graces, <i>Is.</i>	376	Maroilles, <i>Ab.</i>	III. 170
dans l'isle de San-Jago, <i>P.</i>	IV. 269	Maronée, <i>E. o.</i>	I. 222, 272
du Lac,	I. 378	Maronites, <i>Pe. Etat de leur Eglise,</i>	III. 392. & seq.
de Mariland,	IV. 313		
aux Mines,	III. 291	Marosch, <i>C.</i>	I. 312
di Nova Luce, <i>Ab.</i>	I. 474	Marostica,	370
la Régale, <i>Ab.</i>	III. 293	Marpurg, <i>V. Ch. F.</i>	II. 106
de Roccamadore, <i>Ab.</i>	I. 471	Marquetave,	II. 72
en Ruffie, <i>Ab. o.</i>	172	Marqueroſe, <i>M.</i>	III. 95
Marienberg, <i>Ab.</i>	II. 188	Marquette, <i>Ab.</i>	164
Marienberg, en Saxe, <i>Ab-p.</i>	39	Marquis de Mendoza, <i>Isles,</i>	IV. 415
en Wettéravic, <i>Ab. sup.</i>	109	Marr, <i>C.</i>	I. 34
Mariembourg, en Flandre, <i>F.</i>	III. 170	Marrò, <i>V. M.</i>	346
en Franconie, <i>Ch.</i>	II. 113	la Marſaglie,	336
en Livonie,	I. 167	Marſal,	III. 174
en Pruſſe,	137	Marſan, <i>Pays, V.</i>	44
Mariencelle, <i>Abb.</i>	II. 168, 172	Marſaſquivilvir, <i>P. F.</i>	IV. 190
Mariensfeld, <i>Ab.</i>	17	Marſeille, <i>E. Abb. Ca. P. F.</i>	III. 132. & seq.
Mariengarten, <i>Ab. sup.</i>	45		215
Marienholt, <i>Ab.</i>	24	Marſella, <i>Ab.</i>	I. 469
Mariensrode, <i>Ab. sup.</i>	47	Marſi, <i>E. D.</i>	447, 494
Mariensée, <i>Ab-p.</i>	id.	Marſico Nuovo, <i>Ab.</i>	443
Mariensthal, <i>Ab.</i>	39	Verete, <i>E.</i>	id. 455, 458, 499
Mariensſtern, <i>Ab.</i>	216	Marſillac, <i>V. Marcillac.</i>	III. 18
Marienthal, <i>Ab.</i>	id.	Martaban, <i>P.</i>	IV. 46
Mariensvelt, <i>Ab.</i>	II. 24	Martel,	III. 14
Marienwerder,	I. 141	Ste. Marthe, <i>Prov. V. E. P.</i>	IV. 310, 348

TABLE GENERALE.

_____ en Toscane, <i>Ab.</i>	I. 393	Massillargues, <i>B.</i>	III. 98
Martigni-Briand,	II. 489	Mastricht, <i>Com. F.</i>	II. 299. & seq.
Martigues, <i>Pr.</i>	III. 130	Masulipatan,	IV. 42
S. Martin aux Bois, <i>Abb.</i>	II. 368, 430	Matalone, <i>D.</i>	I. 437
_____ en Cambrésis, <i>B.</i>	III. 168	Matamba, <i>Ro.</i>	IV. 244
_____ d'Est, <i>M.</i>	I. 390	Matapan, <i>Cap.</i>	I. 241
_____ en Piémont, <i>Vs.</i>	_____ 335	Matelica,	_____ 418
_____ dans l'île de Ré,	II. 517	Matellana, <i>Ab.</i>	III. 239
_____ de Scalis, <i>Ab.</i>	I. 468	Matera, <i>E.</i>	I. 455
_____ Diocèse de Viterbe,	_____ 412	Materam,	IV. 119, 121. & seq.
_____ <i>Is.</i>	IV. 332	Mathan,	_____ 220
Martinvas, <i>Iles,</i>	_____ 413	San-Mattheo, <i>F.</i>	_____ 302, 306
Martina, <i>D.</i>	I. 457	Mathera,	_____ 157
Martinach,	II. 260	S. Mathieu, <i>Ab.</i>	I. 417
Martine, <i>M.</i>	III. 136	_____ <i>Is.</i>	IV. 272
la Martinique, <i>Is.</i>	IV. 334	Matignon, <i>C.</i>	II. 500
Martino,	I. 455	Maubec en Berri, <i>Ab.</i>	_____ 522
Martinberg, <i>Ab.</i>	_____ 296, 314	_____ en Dauphiné, <i>B.</i>	III. 142
Marton, <i>B.</i>	II. 542	Maubeuge, <i>Ab. sec. F.</i>	_____ 169
Martorano, <i>E.</i>	I. 461, 496	Maubourgot,	_____ 40
les Martyrs, <i>Ab. a.</i>	IV. 152	Maubouillon, <i>Ab.</i>	II. 419
Marva, <i>Mo.</i>	_____ 14	Maulbrun, <i>Ab. sup.</i>	_____ 144
_____ <i>R.</i>	II. 317	Mauleon en Gascogne, <i>B.</i>	III. 36. & seq.
Marvejouls,	III. 104	_____ en Poitou, <i>Ab. D.</i>	II. 515
Marville,	_____ 175	_____ de Soule,	III. 47
Maryboroug,	I. 51	Maulevrier, <i>C.</i>	II. 387
Marza,	IV. 208	Mauni, <i>M.</i>	_____ 390
le Mas d'Agenois,	III. 111	S. Maur sur Loire, <i>Ab.</i>	_____ 489
_____ d'Azil, <i>Ab.</i>	_____ 113	_____ des Fossés, <i>Ab. sup. Ch.</i>	_____ 420
_____ de Cabardes,	_____ 81	Maubach en Alsace, <i>Ab.</i>	_____ 8
_____ en Donazan.	_____ 114	_____ en Autriche, <i>Ca.</i>	_____ 168
_____ Garnier, <i>Ab.</i>	_____ 24	Maurberg, <i>Com.</i>	_____ 169
_____ Stes. Puelles,	_____ 72	Ste. Maure, <i>Is. E. o.</i>	I, 233, 244, 275
_____ de Verdun,	_____ 24	Maures, <i>Ps.</i>	IV. 208
Masbate, <i>Is.</i>	IV. 132	Mauriac,	II. 528
Mascalat,	III. 371	S. Maurice en Savoye, <i>M.</i>	I. 330
Mascate,	_____ id.	_____ en Valais, <i>Ab. F.</i>	II. 259
Masegrio, <i>M.</i>	II. 254	Maurice, <i>Is.</i>	IV. 263
Maseick,	_____ 13	Maurienne, <i>Vs. E.</i>	I. 331
Masello,	_____ 255	S. Maurin, <i>Ab.</i>	III. 10
Maskirch, <i>Ch.</i>	_____ 145	Mauritanie, <i>V. Barbarie.</i>	IV. 185
Mafon, <i>Vs. C.</i>	_____ 251	Maus, <i>Ab.</i>	II. 528
Mafovie, <i>Prov.</i>	I. 121	Maus-Munster, <i>Ab.</i>	III. 195
Mafqués,	IV. 374	Mauruca, <i>Ro.</i>	IV. 252
Massa Carrara, <i>D.</i>	I. 390	Mauvézin,	III. 31, 35, 39. & seq.
_____ di Sorrento, <i>E. P.</i>	_____ 438, 495	Mauzac en Auvergne, <i>Ab.</i>	II. 532
_____ en Toscane, <i>E.</i>	_____ 397, 491	_____ en Languedoc, <i>B.</i>	III. 69
Maffac,	III. 35	Mawilgange, <i>R.</i>	IV. 112
Maffachia, <i>E.</i>	I. 232, 316	Maxelreim, <i>C.</i>	II. 160
Maffacio, <i>Ab.</i>	I. 419	Maximieux,	_____ 466
Maffangano,	IV. 244	S. Maximin en Provence,	III. 129
Maffapa, <i>F.</i>	_____ 253	_____ de Tréves, <i>Ab.</i>	II. 92
Maffcoube,	III. 32	Mayclambeck,	I. 294
Mafferan, <i>Pr.</i>	I. 341	Mayence, <i>Electorat, Vi. A-Pr. Abb. Ca. E.</i>	II. 27. & seq. 277. III. 218
Maffey, <i>Ab.</i>	II. 522		Mayence,

T A B L E G E N E R A L E .

Mayenne, D.	II. 486	la Meilleraye, D.	II. 513
Maynas, <i>Pe. Prov.</i>	IV. 356, 358	Meimac, <i>Ab.</i>	535
Mayo, <i>E-p. sup.</i>	I. 47	Meinaw, <i>Is.</i>	129
<i>Is</i>	IV. 270	Meinungen, <i>Ch.</i>	120
Mayoto, <i>Is.</i>	262	Meira, <i>Ab.</i>	III. 229
Mayffur,	IV. 36	Meissen, <i>E. sup. Ch.</i>	II. 70, 277
Mazaga,	216	Meissenheim,	101
Mazagan, F.	196	Mékran, <i>Prov.</i>	I. 481. & seq.
Mazamet,	III. 68	Mélacao, L.	IV. 230
Mazan, <i>Ab.</i>	110	Méanctois, <i>Pays,</i>	III. 164
Mazara, <i>Va. Prov. Vi. E. Abb. I.</i>	I. 467, 469, 497	Mélans, <i>(A.)</i>	I. 330
Mazarino,	476	Melazzo,	III. 417
Mazenderan, <i>Prov.</i>	III. 463 & seq.	Melchin, F.	II. 53
Mazeres,	113	Melcia,	IV. 136
Mazo,	II. 251	Meldola, <i>Fr.</i>	I. 425
Mazua, <i>Is. F.</i>	IV. 218	Meldon, V.	20
Mazzab,	193	Melenici, <i>A. O.</i>	273
Mciffaw, <i>E. O.</i>	I. 149, 270	Meler, L.	83
Meaco, <i>Ch.</i>	IV. 101	Mélerais, <i>Ab.</i>	II. 502
Meadia,	I. 294	Melfi, E.	I. 478, 496
Meath, <i>E-p. sup.</i>	59	Melgueil, ou Mauguio, C.	III. 93. & seq.
Meaux, <i>E. Abb.</i>	II. 448. III. 212	Meliapour,	IV. 40
Méchoacan, <i>Prov.</i>	IV. 280. & seq.	Méville, F.	202
Meckelbourg, <i>Prov. D.</i>	II. 51	Mellini,	I. 479
Mécon, R.	IV. 63	Mélinais, <i>Ab.</i>	II. 489
la Mecque, <i>Etats, Vi.</i>	III. 172. & seq.	Melinde, <i>F. P.</i>	IV. 250
Meczara, Ro.	IV. 222	Melipilla,	394
Meddenblyck, F.	II. 332	Melitant,	II. 331
Médéa,	IV. 192	Melitello,	I. 476
Médellino, C.	III. 159	la Melleraye, B.	II. 391
Médelpadie, <i>Prov.</i>	I. 88	Mellingen,	267
Médéra, Ro.	IV. 223	Mello, B.	429
Medharamifa,	207	Melnick,	193
Médina, dans l'Isle de Malte, <i>E. Ab.</i>	I. 487	Melon, <i>Ab.</i>	III. 230
del Campo, <i>Ab.</i>	III. 297	Melungen,	II. 105
Celi, D.	238, 242	Melun, <i>Ab.</i>	III. 421. & seq.
de Rio seco, D.	253. & seq.	Membas, <i>Is.</i>	IV. 138
Sidonia, D.	262, 264	Memmel, P.	I. 10
de las Torres, D.	258, 260	Memmingen,	II. 149
Médine, <i>Etat, Vi.</i>	373	<i>Memphis,</i>	IV. 154, 157
Médingen, <i>Ab-p.</i>	II. 46	Memfaben, <i>Ab. sup.</i>	II. 77
Médoc, <i>Pays,</i>	III. 4	Mémencom, R. V. <i>Av.</i>	IV. 45, 60
Médrod, <i>Ab. O.</i>	I. 170	Ménars, M. <i>Ch.</i>	II. 478
S. Méen, <i>Ab.</i>	II. 500	Menar, <i>Ab.</i>	532
Mégapolis,	I. 241	Mende, E.	III. 103. & seq. 214
Mégare,	235	Mendeli,	435
Megdies, C. F.	311. & seq.	Mendoza de Chili,	IV. 334. & seq.
Mégemont, <i>Ab.</i>	II. 529. III. 159	(Marquises de) <i>Isles,</i>	414
Mégen, C.	312	Mendrisio,	II. 270
Mehalles, <i>Ps.</i>	IV. 210	Ste Meneshould,	I. 437
Mehran, R.	22	Meng,	IV. 61
Mehun sur Yeuge, <i>Ch.</i>	II. 520	Ménilla, <i>Ab.</i>	III. 236
Meia,	II. 432	Ménin,	II. 286
Mejas, Mo.	IV. 177	S. Menne,	I. 445
Me-Jerdah, R.	178	S. Menoux, <i>Ab.</i>	II. 524

Tome IV.

Z z z

Menslet, <i>Vi. L.</i>	IV. 163	Messene & Messénie,	I. 241
Menteith, <i>C.</i>	I. 38	Messin, <i>Pays,</i>	III. 172. & seq.
Menteſche,	III. 417	Messine en Flandre, <i>Ab.</i>	II. 284
Mentezili, <i>Prov.</i>	— <i>id.</i>	— en Sicile, <i>A. Abb. U. P. F.</i>	I. 470,
Menton,	I. 345	—	497
Menzingen,	II. 230	Mestro,	— 369
Meppel,	— 348	Metelen, <i>Ab.</i>	II. 17
Meppen,	— 17	Metelin, <i>Is. Vi. A. o. P.</i>	I. 252, 280
Mer,	— 478	Metine, <i>A. o.</i>	— 280
Mer d'Asoph,	I. 203	Metling,	II. 179
— Caspienne;	III. 335	Metona,	I. 241
— Egée,	I. 245. & seq.	Metray, <i>C.</i>	— 272
— de Galilée,	III. 197	Metri, <i>E. o.</i>	II. 181
— de Marmora,	I. 220	Mets, <i>E. Abb. F.</i>	III. 172. & seq. 213
— Morte,	III. 396	Metter,	IV. 182
— Noire,	I. 220	Metternick, <i>Ch.</i>	II. 24
— de l'Ouest,	IV. 320. & seq.	Metzen, <i>Ab.</i>	— 163
— Rouge,	III. 375	Mével,	IV. 18
— de Toscane,	I. 392	Meudon, <i>Ch.</i>	II. 418
— Vermeille,	IV. 295	Meuillon, <i>B.</i>	III. 148
Méran & Méranie, <i>D.</i>	II. 181	Meulant, <i>C.</i>	II. 427. & seq.
Merbat,	III. 375	Meun,	— 472
Merchie, <i>C.</i>	I. 43	Mexat-Ali,	III. 436
la Merci-Dieu, <i>Ab.</i>	II. 512	Mexat-Ocam,	— <i>id.</i>
Mercie, <i>Ro.</i>	I. 13	Mexha,	IV. 149
Mercœur, <i>D.</i>	II. 529. III. 103. & seq.	Méxique,	— 275. & seq.
Mercoire, <i>Ab.</i>	III. 104	— l'Ancien,	— <i>id.</i>
Merens, <i>F.</i>	— 113	— l'Audience,	— 277
Mereraw, <i>Ab.</i>	II. 134	— le Nouveau,	— 292. & seq.
Merghen,	III. 350	— <i>Vi. A. U. L.</i>	— 278, 340
Merghentein, <i>Com-Pr.</i>	II. 117	Méxula,	— 182
la Mergéria, <i>Mo.</i>	III. 104	Meyenberg, <i>Ch.</i>	II. 267
Mérida en Espagne, <i>Com.</i>	— 298. & seq.	Meyendorf, <i>Ab.</i>	— 39
— du Nouveau Grenade,	IV. 306	Meyenfeld,	— 253
— de Yucatan, <i>E.</i>	— 285, 340	Meyria, <i>Ca.</i>	— 468
Meridanopolis,	I. 213	Méze,	III. 91
Merim, <i>L.</i>	IV. 413	Mézerits,	I. 118
Merindol,	III. 148	Mézières, <i>F.</i>	II. 439
Meroneth, <i>C.</i>	I. 30	Mezzen,	III. 325
Merlin,	I. 183	Miach, <i>Ab. o.</i>	— 341
Mérode en Flandre, <i>B.</i>	II. 307	Mias-Iffé, <i>Fe.</i>	IV. 70
— au pays de Juliers, <i>Ch.</i>	— 24	Micales, <i>Détr.</i>	I. 258
Méroé, <i>Is.</i>	IV. 211	Micella, <i>Is.</i>	IV. 139
Merſbourg, <i>E-sup. Ab-sup. Ch.</i>	II. 73, 207	S. Michel. V. San-Miguel	—
Mertoia, <i>Com.</i>	I. L. 310	S. Michel sur l'Adigé,	II. 183
Merueys, <i>B.</i>	— 100	— dans l'Archipel, <i>Ab. o.</i>	I. 261
Meruis,	I. 36	— en l'Herm, <i>Ab.</i>	II. 516
Mése, <i>L.</i>	III. 127	— de Lanés, <i>B.</i>	III. 79
Mesembria, <i>A. o.</i>	I. 214, 272	— en Maurienne,	I. 331
Mesendan, <i>Prov.</i>	III. 478	— en Siennois, <i>Ab.</i>	— 398
Mésérits,	II. 197	— en Thierafche, <i>Ab.</i>	II. 367
Mése,	I. 208, 214	Michel-Beuzen, <i>Ab.</i>	— 15
Mesnil de l'Etrée, <i>Ab.</i>	II. 393	Michel-feld, <i>Ab.</i>	— 163
Méfoye, <i>F.</i>	IV. 292	Michelow, <i>Pays,</i>	I. 137
Messe,	— 205	Michellstein, <i>Ab. sup.</i>	II. 45

TABLE GÉNÉRALE.

<p>Mici, <i>Ab.</i> ————— 472 Middelbourg en Flandre, <i>C.</i> ————— 290 ———— en Hollande, <i>E. & Ab. sup. F.</i> — 276, ———— 341 ———— Nouveau, ————— IV. 462 Midelaar, ————— II. 334 Midlesck, <i>C.</i> ————— I. 20. & seq. Midnick, ————— 151 Miçlan, ————— II. 32 Miedefyrzech, ————— I. 131 Mielnick, ————— 123 San-Miguel, <i>Is.</i> ————— IV. 265 ———— au Brésil, <i>F.</i> ————— 413 ———— de Culiacan, ————— 287 ———— de Guatimala, ————— 289 ———— de Ibarre, ————— 351 ———— de Méchoacan, ————— 281 ———— de Tucuman, ————— 383 Migette, <i>Ab.</i> ————— III. 200, 203 S. Mihei, <i>Ab.</i> ————— 188 Milan, <i>A. Abb. Ca. V. F.</i> — I. 350. & seq. 492 Milanés, <i>D.</i> ————— 349. & seq. ———— Autrichien, ————— 350 ———— Savoyard, ————— 346. & seq. Milhaud en Languedoc, ————— III. 97 ———— en Rouergue, <i>F.</i> ————— 19 Millars, <i>E.</i> ————— 67 Milazzo, ————— I. 471 Milen, <i>Ab.</i> ————— II. 13 Mileflow, <i>Mo.</i> ————— 193 Milet, ————— III. 417 Mileto, <i>E. Pr.</i> ————— I. 463, 496 Milewsko, ————— II. 192 Millefleurs, <i>Ch.</i> ————— I. 334 Milleflow, <i>Mo.</i> ————— II. 186 Millés, <i>Pr.</i> ————— III. 438 Milli, ————— II. 423 Milo, <i>Is. A. o. E. P.</i> ————— I. 253, 280, 318 Miltisch, <i>E.</i> ————— II. 213 Mindanao, <i>Is. Ch. L.</i> ————— IV. 129. & seq. S. Minat, <i>Ab. v.</i> ————— I. 260 Mindelheim, <i>Pr.</i> ————— II. 138 Minden, <i>E. sup. Ab. Pr.</i> ————— 25, 276 Mindoro, <i>Is.</i> ————— IV. 128 Minerbino, <i>E.</i> ————— I. 454 Minerve, <i>F. & Minervois,</i> — II. 81, 84. & seq. ———— <i>Cap.</i> ————— I. 435 Mingrèlie, <i>Prov.</i> ————— III. 449. & seq. Minho, <i>R.</i> ————— 219 San-Miniat, ————— I. 395, 491 Minori, <i>E.</i> ————— 413, 495 Minorque, <i>Is.</i> ————— III. 293. & seq. Minsko, ————— I. 148. & seq. Minshas, <i>Mo.</i> ————— 241 Minucciano, ————— 385, 400</p>	<p>Mioes, <i>L.</i> ————— 487 Miolans, <i>F.</i> ————— 74 ———— 329 Miquenez, <i>Ch.</i> ————— IV. 198. & seq. Mirabel, <i>Ch.</i> ————— II. 155 Miradoux, ————— III. 28 Miraflores, <i>Ca.</i> ————— 239 Miramont, ————— 66 Miranda, <i>E.</i> ————— 320 ———— de Douro, ————— 305 ———— sur l'Ebre, <i>C. Ch.</i> — 238. & seq. ———— de Ponte de Lima, <i>Ab.</i> — 307 Mirande, ————— 31 la Mirandole, <i>D. F.</i> ————— I. 390 Mirano, ————— 369 Miraval, <i>M.</i> ————— III. 258 Mirebeau & Mirabelais, — II. 456, 490 Mirecour, ————— III. 182 Mirepoix, <i>E. M.</i> ————— 78, 215 Miriostui, <i>E. o.</i> ————— 272 Mirow, <i>Ch.</i> ————— II. 54 Misene, <i>Cap.</i> ————— I. 438 Miserai, <i>Ab.</i> ————— II. 522 Miña, <i>Is.</i> ————— IV. 176 Misis, ————— III. 420 Mistra, <i>A. & Ab. o.</i> ————— I. 242, 278 Miskots, ————— 291 Mistric, <i>Prov. M.</i> ————— II. 70. & seq. Misowits, ————— 191 Misquepocono, ————— IV. 381 Mississipi, <i>Pays, R.</i> ————— 302. & seq. Missouri, <i>Pe. R.</i> ————— 303, 305 Misteca, ————— 284 Mistretta, ————— I. 473 Mitrowits, ————— 299 Mittaw, ————— 153 Mittel-Marck, <i>prov.</i> ————— II. 64 Mitten-walde, <i>Ab. p.</i> ————— 69 Mius, <i>F.</i> ————— I. 182 Mixe, ————— III. 50 Mlam, ————— I. 123 Mobile, <i>R.</i> ————— IV. 306 Mochina, ————— 244 Mocho, ————— 211. & seq. Moiffus, ————— I. 282. III. 424 Moçloufa, <i>E. o.</i> ————— 277 Moçra, <i>E. o.</i> ————— 12. Modain, ————— III. 435 Modene, <i>E. Ab. & Modenois, D.</i> — I. 388. & ———— seq. 499 Modica, <i>C.</i> ————— 476 Modon, <i>E. o.</i> ————— 242, 274 Modrusch, ————— 301 Moelah, ————— IV. 198 Mœlben, ————— II. 43 Mœlch, <i>Ab.</i> ————— 169</p>
---	---

TABLE GÉNÉRALE.

Maena, <i>Is.</i>	I. 70	Monembafia, <i>A. o.</i>	243, 274
Maeris, <i>L.</i>	X. 154, 158	Monervino, <i>E.</i>	496
Mæurs, <i>Pr. F.</i>	II. 29	Monestier,	III. 67
Mogan,	III. 468	Monfero, <i>Ab.</i>	228
Mogila, <i>Ab.</i>	I. 126	Monfia, <i>Is.</i>	IV. 250
Mogilino, <i>Ab.</i>	118	Mongales, <i>Pe.</i>	III. 351, 353. & seq.
Mogoitau, <i>Prov.</i>	III. 480	Mongalla, <i>Ro.</i>	IV. 250. & seq.
Moguer,	205	Mongats, <i>F.</i>	I. 291
Mohilow,	I. 150	Mongher, <i>Ch.</i>	IV. 18
Moiras,	III. 11	Monheur,	III. 12
Moirmont, <i>Ab.</i>	II. 437	Monjoye,	I. 330
Moisevaux, <i>Ab.</i>	III. 197	Monistiol,	III. 107
Moiffac, <i>Ab. séc.</i>	16	Monmouth, <i>D.</i>	I. 16
Moka,	378	Monoemugi, <i>Ro.</i>	IV. 248
Mola,	I. 440	Monopoli, <i>E.</i>	I. 454, 496
Molaisé, <i>Ab.</i>	II. 457	Mons, <i>Abb. F.</i>	II. 291
Molalt, <i>Is.</i>	IV. 262	<i>Monis Salutis, Ab.</i>	III. 251
Molckwern,	II. 346	Monfeniga,	I. 241
Moldau, <i>R. Prov.</i>	187, 194	Mont (S.),	III. 182
Moldava, <i>R.</i>	I. 205	Adrien,	243
Moldavie, <i>Pr.</i>	203. & seq. 277	Ste. Agnés, <i>Ab. sup.</i>	II. 347
Molsehi, <i>E. o.</i>	277	Alverne,	I. 395
Molême, <i>Ab.</i>	II. 446	S Ange,	450
Molfetta, <i>E.</i>	I. 454, 496	Aragon, <i>Ab.</i>	III. 276
Molhein, <i>Ab.</i>	II. 25	Cassin, <i>Ab.</i>	I. 438
Molina, <i>D.</i>	III. 252	de la Couronne, <i>Ab.</i>	414
Molines, <i>Ab.</i>	II. 295	S. Croix, <i>Ab.</i>	125. & seq.
Molingar,	I. 51	S. Eloy, <i>Ab.</i>	II. 376
Molisse, <i>E.</i>	449	S. Jean-Baptiste, <i>Ca.</i>	135
Molla, <i>Ab.</i>	464	Ste. Marie en Franche-Comté, <i>Ab.</i>	III. 209
Molôme, <i>Ab.</i>	II. 446	au pays des Grifons, <i>Ab.</i>	II. 252
Molsheim, <i>Ca.</i>	III. 195	dans le Péroufin,	I. 414
Moluques, <i>Iles,</i>	IV. 133. & seq.	de Marfan,	I. 44
Mombaze, <i>Is. P.</i>	258	S. Michel, <i>Ab. F.</i>	II. 399
Mommonie, <i>Prov.</i>	I. 48	S. Odile. V. Hohenbourg.	526
Monaco, <i>Pr.</i>	345	d'Or, <i>Mo. T.</i>	I. 383
Mongham, <i>C.</i>	46	S. Pierre, <i>Ca.</i>	II. 198
Monastier,	IV. 183	de Prémontré,	368
Monastier S. Chaffre, <i>Ab.</i>	III. 107	S. Quentin, <i>Ab.</i>	186, 192
Moncade, <i>B.</i>	383	Thabor en Bohème,	III. 139
Monçaon, <i>Ab. C.</i>	307. & seq.	Ventous, <i>Mo.</i>	I. 445
Moncel en Beauvoisis, <i>Ab.</i>	II. 430	de la Vierge, <i>Ab.</i>	II. 462
sur Marne, <i>Ab.</i>	442	S. Vincent, <i>B.</i>	III. 91
Moncels, <i>Ab.</i>	436	Montagnac,	I. 371
Moncenis, <i>B.</i>	461	Montagnana,	III. 29
Moncey, <i>Ab.</i>	495	Montagut, <i>B.</i>	I. 345
Monchi le Pereux, <i>Ab. D.</i>	430	Mont-Alban, <i>Mo. Fe.</i>	397
Monckholm,	I. 72	Mont-Alcino, <i>E.</i>	III. 244
Monçon,	III. 276	Montalegre, <i>M.</i>	102
Moncorvo,	305	Montalet, <i>B.</i>	113
Moncuc,	16	Montalir,	I. 460
Mondée, <i>Ab.</i>	II. 397	Montalto en Calabre,	419,
Mondejar, <i>M.</i>	III. 244, 251	dans la Marche d'Ancone, <i>E.</i>	491
Mondognedo, <i>E.</i>	229, 319	Montalvan,	
Mondeyi, <i>E. Ab. F.</i>	I, 337. & seq. 492		

TABLE GENERALE

Montalvan, <i>Com.</i>	III. 275	— Mileto, <i>Pr.</i>	— 487
Montamiato, <i>Ab.</i>	I. 397	— Peloso, <i>E.</i>	— 48, 490
Montaner, <i>V.</i>	III. 40, 49	— Pulciano, <i>E.</i>	— 395, 491
Montans,	— 75	— Sperello, <i>F.</i>	— 414
Montargis, <i>D.</i>	II. 473. & seq.	— Verde,	— 446, 453
Montastruc, <i>B.</i>	III. 10	— Video, <i>Vi. Mo. P.</i>	— IV. 389
Montauban en Guienne, <i>E.</i>	— 14. & seq. 215	Montelimar, <i>F.</i>	III. 145
— en Dauphiné, <i>M.</i>	— 148	Montello, <i>Ca.</i>	I. 364
Montaudan, <i>Ab.</i>	I. 339	Monteramo, <i>Ab.</i>	III. 229
Montauroux, <i>M.</i>	III. 126	Montereau-Faut Yonne, <i>F.</i>	II. 422
Montaur en Armagnac, <i>B.</i>	— 29. & seq.	Monterey en Espagne, <i>C.</i>	III. 229
— au pays de Foix, <i>B.</i>	— 113	— en Flandre, <i>Ca. F. Ch.</i>	II. 301
Montbar,	II. 418	Montés, <i>Ab.</i>	III. 240
Montbartier, <i>B.</i>	I. 69	Montésa, <i>Ordre militaire,</i>	— 292, 305
Montbazou, <i>D.</i>	II. 494	Montesquieu dans le Toulousain,	III. 65
Montbelliard, <i>Pr. Ch.</i>	— 141	— de Volvestre,	— 72
Montbénéoit, <i>Ab.</i>	— 263	Montesquiou, <i>B.</i>	— 37
Montbéton, <i>B.</i>	III. 19	Monteux,	II. 399
Montbijou, <i>Ch.</i>	II. 66	Montey,	— 260
Montblanc, <i>D.</i>	III. 287	Montfa, <i>V.</i>	III. 77. & seq.
Montboissier, <i>B.</i>	II. 531	Montfalcon,	— 307
Montbonnet, <i>B.</i>	III. 107	Montfaucon eu Argonne,	II. 440
Montbrentos, <i>Ca.</i>	II. 227	— en Franche-Comté, <i>B.</i>	III. 205
Montbrison,	III. 158	Montferrand en Auvergne,	II. 535
Montbrun en Dauphiné, <i>B.</i>	— 148	— en Franche-Comté, <i>B.</i>	III. 204
— en Languedoc, <i>C.</i>	— 91	— en Guienne, <i>B.</i>	— 5
— en Querci, <i>Ch.</i>	— 14	Montferrat, <i>Prov. M.</i>	I. 52
Montcalier,	I. 336	Montfleur, <i>I.</i>	— 150
Montcénis, <i>Mo.</i>	— 331	Montfort l'Amauri, <i>C. V. Chevreuse.</i>	II. 417,
Montclar, <i>M.</i>	III. 14	— la Canne, <i>Ab.</i>	— 424
Montcontour,	II. 490	— en Gueldre,	— 354
Montcornet,	— 367	— sur l'Issel, <i>C.</i>	— 339
Montcorvi,	I. 442	— de Lemos, <i>Ab. C.</i>	III. 229
Montdauphin, <i>F.</i>	III. 152	— en Souabe, <i>C.</i>	II. 137, 147
Montdidier,	II. 368	Montfrin, <i>M.</i>	III. 102
Montdiéu, <i>Ca.</i>	— 440	Montgaillard,	— 113
Montdragon en Espagne,	III. 233	Montgauge, <i>M.</i>	II. 495
— en Provence, <i>Pr.</i>	— 122, 147	Montgisard,	III. 65
Monte-Acuto, <i>Ab.</i>	I. 355	Montgommeri, <i>C.</i>	I. 30
— Agudo, <i>C.</i>	III. 250, 252	Montgratto, <i>T.</i>	— 372
— Alcino,	I. 491	Monticello,	— 388
Montebourg, <i>Ab.</i>	II. 401	Montiel, <i>Ch.</i>	III. 254
Montecelli, <i>Ab.</i>	I. 393	Montignac, <i>B.</i>	II. 542
Montech,	III. 69	Montigni, <i>Ab.</i>	III. 200
Monte-Cornero, <i>Ab.</i>	— 418	Montijo, <i>C.</i>	— 2, 8. & seq.
— Corvino, <i>E.</i>	— 446	Montjou en Espagne, <i>Mo. F.</i>	— 282
— Falco,	— 416	— en Savoye,	I. 338
— Fallone,	— 420	Montivilliers, <i>Ab.</i>	I. 283
— Fano,	— 418	Montaut en Bas-Languedoc, <i>B.</i>	III. 95
— Feltri, <i>E. C.</i>	— 422, 491	— dans le Toulousain, <i>B.</i>	— 65
— Fiascone, <i>E.</i>	— 411	— en Vivarais, <i>B.</i>	— 110
— S. Juliano,	— 469	Montlezun, <i>B.</i>	— 31
— Leone, <i>Pr.</i>	— 463	Montlheri, <i>C.</i>	II. 486
— Marano, <i>E.</i>	— 446, 496	Montluçon,	— 524
— Milone,	— 419		

Tom. IV.

A 222

TABLE GÉNÉRALE.

Montluel,	— 466. & seq.	Morava, R.	I. 209
Montmartre, <i>Ab.</i>	— 416	Moravie, <i>Prov. M.</i>	II. 196
Montmaur, B.	III. 142	Morbeck, <i>Fr.</i>	III. 163
Montmédi, F.	— 175	Morbegno,	II. 255
Montmélian, F.	I. 529	Morduates, <i>Ps.</i>	I. 183. III. 326
Montmerle, <i>Cs.</i>	II. 470	Ste. More, B.	II. 494
Montmiral, <i>M.</i>	— 450	Morée, <i>Prov.</i>	I. 258. & seq.
Montmorel, <i>Ab.</i>	— 400	Mores, <i>Ab.</i>	II. 419
Montmorenci, D. V. Beaufort.	— 419. & seq.	Moreuil, <i>Ab.</i>	— 368
Montmorillon,	— 512	Moreuala, <i>Ab.</i>	III. 259
Montmourot,	III. 203	Moret, C.	II. 4. 3
Montmurat, B.	— 14	Morgarten,	— 230
Montoire,	II. 478	Morges,	— 237
Montolieu, <i>Ab.</i>	II. 81	Morierval, <i>Ab. sup.</i>	—
Montosse,	— 37	Morigni, <i>Ab.</i>	— 475
Montpellier, E. <i>Ab. U. B. F.</i>	— 93. & seq.	Morimond, <i>Ab.</i>	— 445
	214	— dans le Milanéz, <i>Ab.</i>	I. 352
Montpensier, D.	II. 532	S. Moris, T.	II. 252
Montpeyroux en Auvergne, <i>Ab.</i>	— 529	Moritzbourg, en Magdebourg,	IV. 182
— en Languedoc, B.	II. 92	— en Misnie, <i>Ch.</i>	— 71
Montpezat en Languedoc, <i>M.</i>	— 97	Morlaix, <i>P.</i>	II. 507
— en Querci,	— 16	Morlaquie, <i>Prov.</i>	I. 302
Montréal en Auxois,	II. 450	Morlas,	III. 49
— en Canada, <i>Is.</i>	IV. 300	Mormal, <i>Fa.</i>	— 168
— en Languedoc, F.	III. 81. & seq.	Mornas,	— 139, 147
— en Sicile, <i>A. Ab.</i>	I. 468, 497	Mornet,	I. 327
Montredon dans le Haut-Languedoc, B.	III. 78	Moron,	III. 263
— dans le Bas-Languedoc, B.	— 97	Morotay, <i>Ps.</i>	IV. 137
Montregeau,	— 24, 36	Morceaux, <i>Ab.</i>	II. 504
Montrevel, C.	II. 467	Morspurg, <i>Ch.</i>	— 129
Montreuil-Bellay, B.	— 490. & seq.	Mortain, C.	— 400
— en Bretagne, <i>Ab.</i>	— 432	Mortagne en Flandre,	III. 166
— en Picardie, <i>Abb. Ca.</i>	— 371. & seq.	— en Perche,	II. 486
Montrichard,	— 433	— en Poitou,	— 519
Montrieux, <i>Ca.</i>	III. 129	Mortare, F.	I. 348
Montrond,	— 524	Mortau,	III. 203
Monroff, D.	I. 36	Mortemer, <i>Ab.</i>	II. 390
Montsalés, B.	III. 21	Morvant, <i>Pays,</i>	— 458. & seq. 481. & seq.
Montsalvi,	II. 520	Morviedro,	III. 293
Montsaugéon,	— 445	Mofandan, <i>Détr.</i>	— 371
Montsaunés, <i>Com.</i>	III. 73	Mosbach,	II. 95
Montsegur en Languedoc, P.	— 79	Mosbourg, C.	— 161
— en Provence,	— 122	Mosckan, <i>Ch. B.</i>	— 216
Montsenaro,	I. 393	Moscow, <i>Pat. & Abb. o. D. Ch. F.</i>	I. 175. & seq. 192
Montserrat, <i>Ab.</i>	III. 282. & seq.	Moscovie, V. Russie.	— 157. & seq.
— <i>Is.</i>	IV. 333	Moson, C.	— 296
Montforeau, C.	II. 491	Mosleguejos, <i>Ps.</i>	IV. 250
Montviso, <i>M.</i>	I. 341	Mostagan, <i>P. F.</i>	— 190
Monza,	— 312	Moslar,	I. 308
Monzée, <i>Ab.</i>	II. 171	Mosuejous, B.	III. 19
Mopueflo,	III. 421	Mosul, <i>Patr. & A. o. F.</i>	— 431. & seq.
Moquegua,	IV. 379	Molyahia, <i>Ps.</i>	I. 363
Mora, C.	III. 250	Molyr,	— 149
Morat,	II. 239	Motir, <i>Is.</i>	IV. 135. & seq.

Namaques, <i>Pe.</i>	— 218	Nay,	— 50
Namphio, <i>Is.</i>	I. 254	Nazareth, <i>A. A. o.</i>	I. 453, 495. II. 460
Namslau,	II. 208	<i>Naziance,</i>	III. 424
Namur, <i>E. Ab. C.</i>	— 294. III. 212	Neamoni, <i>Ab. o.</i>	I. 260
Nanci, <i>Ab. F.</i>	III. 179	Neauville le vieux, <i>Ab.</i>	II. 417
Nangafaki, <i>P. F.</i>	IV. 210	Nébian, <i>om.</i>	III. 92
Nangis, <i>M.</i>	II 422	Nébio, en Corse, <i>E.</i>	I 481, 497
Nan-biong,	IV. 80	— dans le Plaisantin,	— 388
Nanking, <i>E. Ch.</i>	— 75. & seq.	Néboufan, <i>Pays, V.</i>	I. I. 35
Nan-ngan,	— 86	Neckeram, <i>Ch.</i>	II 95
Nant, <i>Ab.</i>	III. 20	Néerwinde,	— 307
Nant-chang,	IV. 86	Négada, <i>Is.</i>	IV. 332
Nanterre,	II. 4. 8	Négapatan, <i>F.</i>	— 34. 37
Nantes, <i>E. Ca. U. C. F. P.</i>	— 501. III. 312	Negombo, <i>F.</i>	— 109
Nanteuil le Haudouin, <i>C.</i>	— 426	Négrailles, <i>Is.</i>	— 46
— en Vallée, <i>Ab.</i>	— 514, 543	Négrepelisse, <i>C.</i>	II. 16
Nantua,	— 468	Négrepont, <i>Is. A. o. P. F. Distr.</i>	I. 254. & seq.
Naples, <i>Ro. Vi. A. Abb. Ca. U. P. F.</i>	I. 429. & seq. 478	Nègres (Pays des), <i>V. Nigritie.</i>	IV. 208. & seq.
Naplouse, <i>A. o.</i>	III. 402	— (Isles des)	— 131
Napo, <i>R.</i>	IV. 402	Negyn,	I. 283
Napoli de Malvesie. <i>V. Monembalin.</i>	I. 243.	Neidenbourg,	— 141
— de Romanie, <i>A. o. P. G. F.</i>	— 239. 275.	Neidingen, <i>Ab.</i>	I. 145
Narbonne, <i>A. Ab. D. C. V. F.</i>	III. 82. & seq.	Neille, <i>D. F.</i>	— 105
Narbonnois, <i>Pays,</i>	— 214	Neitra, ou Neutra, <i>E. C. F.</i>	I. 289, 317
Narden,	II. 326	Nekierhar,	IV. 24
Nardie, <i>Pays,</i>	I. 140	Nellenbourg, <i>Pr.</i>	II. 137
Nardo, <i>E.</i>	— 456, 496	Nelson, <i>F.</i>	IV. 317
Nareq, <i>Ro.</i>	IV. 216	Nemaupis, <i>Pays,</i>	III. 95. & seq.
Narenta, <i>E.</i>	I. 308, 318	Nemorow, <i>Com.</i>	II. 54
Narni, <i>E.</i>	— 416, 490	Némours, <i>Ab. D.</i>	II. 422. & seq.
Naro,	— 470	Néobourg, <i>Ch.</i>	— 87
Nartapour,	IV. 42	Neocélafee, <i>A. o.</i>	I. 282. & seq.
Narsingapatan,	— id.	Néopatras, <i>A. o.</i>	— 274
Narva, <i>A. o. F.</i>	I. 165, 193	Népi, <i>E.</i>	— 411
Narvar,	IV. 18	Népomuc, <i>Ch.</i>	II. 194
Nasca,	— 369	Neppé, <i>Fo.</i>	III. 163
Naskoë,	I. 69	Nérac, <i>F.</i>	— 11
Nassau, <i>C. Ch.</i>	II. 29. & seq. 369	Néreshcim, <i>Ab.</i>	II. 134, 145
Natal (Terre de),	IV. 258	Néticie, <i>Prov.</i>	I. 86
Natangie, <i>Prov.</i>	I. 149	Nerlac, <i>Ab.</i>	IV. 524
Natchés, <i>Pe.</i>	IV. 301	Neste, <i>M.</i>	— 509
Natolie. <i>V. Asie Mineure.</i>	—	Nestetrod, <i>C.</i>	— 30
Navailles, <i>E.</i>	III. 38	Nettes, <i>Vs. V. la Barre.</i>	—
Navarin,	I. 241	Nestoriens, <i>Etat de leur Eglise,</i>	III. 438. & seq.
Navarre, <i>Ro.</i>	III. 233. & seq.	Nesjus, <i>R.</i>	I. 263
— Basse,	— 50. & seq.	Neswics, <i>D.</i>	— 148
— Nouvelle.	IV. 294	Nettuno,	— 410
Navarreins, <i>F.</i>	III. 45	Neu-Bienderbourg,	II. 14
Las Navas de Tolosa,	— 266	Neubourg sur le Danube, <i>D. Ch. F.</i>	— 163
Naumbourg, <i>E. sup.</i>	II. 74, 216, 277	— en Normandie, <i>Ab. M.</i>	— 392
Naxia, <i>Is. Vi. A. A. o. F.</i>	I. 254, 280, 316	— dans le Palatinat, <i>Ab. sup.</i>	— 95
Naxivan, <i>A. o.</i>	III. 444, 467	Neucaſtel,	— 101
		Neucaſtle, <i>D.</i>	I. 10
			Neu

T A B L E G E N E R A L E.

Neu Carzenelleboga, F.	II. 107	Nicée, A. e. Ch. V. Iſnich.	III. 410
Neudingen, Ab.	133	Nichabour,	471
Névenat, C.	87	Nicloſbourg,	II. 197
Névenbourg, Ab.	III. 294	Nicobar, Iſles,	IV. 113
Névendam,	II. 68	Nicolai Neſporiza, Ab. o.	I. 170
Névendorf, Ab. p.	63	S. Nicolas, Abb. o.	id. 172. & ſeq.
Névers, E. Abb.	480	Is.	IV. 270
Neufchâteau en Barrois,	III. 187	aux Bois, Ab.	II. 367
de Gand,	II. 285	en Flandre,	288
dans le Luxembourg, B.	298	de la Grave,	III. 28
Neufchâtel, C. L.	262	San-Nicolo,	I. 264
en Bray,	389	Is.	305
Neuf-fontaines, Ab.	532	Nicomédie, A. e. P. G. V. Iſmid.	III. 408. & ſeq.
Neuf-moſtier, Ab.	15	Nicoping,	I. 63, 69, 86
Neuhania, C.	I. 311	Nicopolis. V. Nigeboli.	233
Neuhaus en Bohême, Ch.	II. 192	Nicoſie en Chypre, A. e. E.	III. 428
en Franconie, Ch.	117	en Sicile,	I. 472
en Pruſſe,	I. 140	Nicotera, E.	464, 496
en Weſtphalie, F. T.	II. 19	Nicoya, P.	IV. 292
Neuhauſel, F.	I. 290	Nidda, C.	II. 106
Neumarck,	312	Nidernbourg, Ab.	456
Neuſtadt ſur Aïſch, Ch.	II. 118	Nider-Benthen,	213
en Autriche, E. Ab. E.	168 277	Prum, Ab.	98
Eberſwelde,	66	Woelft,	13
en Franconie, Ab.	113	Wyl,	267
ſur le Hertz,	96	Nid-oïſeau, Ab.	489
dans le Holſtein,	50	Nidſtadt,	I. 99
dans le Meckelbourg, Ch.	53	Nimirow,	131
ſur le Prudnits, Ch.	205	Nicc-cloſter,	II. 54
en Saxe, Ch.	73	Munſter, Ab. ſup.	50
dans le Wirtemberg,	141	Veck, Ab.	217
Neuſtadter, T.	179	Wolde, Ab.	37
Neu Steſin,	62	Nieper. V. Boryſtene.	
Neukriſſ,	182	la Niéra (Sta. Maria),	III. 241
Ncwarck,	I. 13	Niergui,	359
Newborough,	29	Nieſter, R.	I. 203. & ſeq.
Neuville en Hez,	II. 429	Niévas, Is.	IV. 334
en Orléanois,	474	Nieuport, Ca. P. F.	II. 283
Newillers, Ab. ſéc.	III. 195	Nieultadt,	332
Newkirch,	II. 242	Nigeboli, A. E. o.	I. 213. & ſeq. 277, 318
New-marck,	68	Niger, R.	IV. 219
New-marcket,	I. 19	Nigritie, Pays,	id.
New-zoll,	289	Nil, R.	145. & ſeq. 199, 162, 209. & ſeq.
New-pert, P.	IV. 311	des Nègres ou des Anciens,	220
Mewton,	I. 12	Nimbourg,	II. 193
Néyra, Ab.	III. 307. & ſeq.	Nimegue, E.	335. & ſeq.
Is.	IV. 138	Nimetsch, Ab. ſup.	72
Neyſtriſſ, Ab.	II. 161	Ningouta,	III. 348
Niagara,	IV. 296, 301	Nirve,	434
Nicaragua, Prov. I. 20.	291	Ninove, Ab.	II. 288
Nicaria, Is. Ab. o.	I. 256	Nin-yven,	IV. 87
Nicaſtro, E.	463, 496	Nio, Is.	I. 256
Nice en Provence, E. Ab. C. F.	344. & ſeq.	Nizil, Ab.	II. 525, 517
de la Raille,	343		

Tome IV.

B b b b

TABLE GENERALE.

Nion, <i>Ch.</i>	— 237	Nord-Beveland, <i>Is.</i>	H 342
Nions,	III. 148	Nordelles, <i>Prov.</i>	I. 87
Niort,	II. 514	Norden,	II. 27
Nipchou,	III. 345	Nordkirchen, <i>Ch.</i>	— 17, 30
Niphou, <i>Is.</i>	IV. 101	Nordland, <i>Is.</i>	I. 72. & seq.
Nifar,	III. 422	Nordlingen,	II. 149
Nifari, <i>Is.</i>	I. 256	Nord-Walles, <i>Prov.</i>	I. 29
Nisibo, <i>A. o.</i>	III. 431	Norfolck, <i>D.</i>	— 18
Nisi Novogorod, <i>Prov. Vi, A. o.</i>	I. 182, 193	Norkoping,	— 80
Nismes, <i>E. C. V. F.</i>	III. 95. & seq. 214	Normandie, <i>Prov.</i>	II 320. & seq.
Nisors, <i>Ab.</i>	— 35	Norte (Rio del) <i>R.</i>	IV. 293. & seq.
Nithendail, <i>C.</i>	I. 42	Northampton, <i>C.</i>	I. 15. & seq.
Nivelle, <i>Ab.</i>	II. 303	Northausen,	II. 82
Nivernois, <i>Prov. D.</i>	— 479	Northeim,	— 47
Nixapa,	IV. 284	Northumberland, <i>Ro.</i>	I. 9. & seq.
Nizelle, <i>Ab.</i>	II. 304	Norwege, <i>Ro.</i>	— 70. & seq. 92. & seq.
Nizza, <i>A. o. F.</i>	I. 210	— Suédoise,	— 74
Noaillac, <i>B.</i>	III. 10	Norwick, <i>E-p.</i>	— 18, 58
Noaillé, <i>Ab.</i>	II. 513	Noseroi,	III. 209
Noailles, <i>D.</i>	— 536	Nosteln, <i>Ab.</i>	II. 17
Nocera, <i>E.</i>	I. 416, 491	Nostits, <i>C.</i>	— 221
— di Pagani, <i>E.</i>	— 443, 495	Notebourg,	I. 69
Nodstand, <i>Is.</i>	I. 66	Noto, <i>Prov. Va. Vi. Abb. Com.</i>	— 473, 476
Noé, <i>B.</i>	III. 72	Notre-Dame de Lieffe,	II. 433
Nogais, <i>Pe.</i>	— 331	— de Lorette, <i>E.</i>	IV. 225
Nogales, <i>Ab.</i>	— 254	— des Prez, <i>Ab.</i>	II. 435
Nogaret, <i>B.</i>	— 65	Nottingham, <i>C.</i>	I. 13
Nogaro,	— 30	Novale,	— 369
Nogent l'Artaud, <i>Ab.</i>	II. 450	la Novalesc, <i>Ab.</i>	— 334
— sous Couci, <i>Ab.</i>	— 232. & seq.	Novare, <i>E. Ab. F.</i>	— 348, 492
— le Roi,	— 476	la Noue, <i>Ab.</i>	II. 392
— le Rotrou, <i>D.</i>	— 486	Novellare, <i>C.</i>	I. 357
— sur Seine,	— 436	Nouga, <i>L.</i>	III. 304
Noguera, <i>R.</i>	II. 278	Novi, <i>F.</i>	I. 383
Noja en Italie, <i>D.</i>	I. 459	Novigrad, <i>C. F.</i>	— 290
— en Portngal, <i>Pr.</i>	III. 228	Novogorod (Nisi ou la Petite). <i>V. Nisi.</i>	—
Noirmoutier, <i>Is.</i>	II. 515	— Seviarski,	I. 181
Noirs (Pays des). <i>V. Nègres.</i>	IV. 209. & seq.	— Veliki ou la Grande, <i>A. o. D.</i>	— 170.
Nole, <i>E. Pr.</i>	I. 438, 495		& seq. 192
Noli, <i>E. P.</i>	— 383, 493	Novogrodeck, <i>A. o.</i>	— 148, 193
Nom de Dieu, <i>Com.</i>	III. 11	Noyelle, <i>Ch.</i>	III. 164
— de Jesus, <i>P.</i>	IV. 129	Noyelles, <i>C.</i>	II. 379
Nomades, <i>Pe.</i>	III. 369	Noyen, <i>M.</i>	— 485
Nombre de Dios,	IV. 280	Noyers en Auxois, <i>C.</i>	— 459
Nomeni, <i>M.</i>	III. 184	— en Touraine, <i>Ab.</i>	— 494
Non, <i>Cap.</i>	IV. 204	Noyon, <i>E. Abb. C. & Noyonois.</i>	— 433.
Nona, <i>E.</i>	I. 302, 317		III. 213
Nonantule, <i>Ab.</i>	— 389	Nuabia,	IV. 211
Nonenque, <i>Ab.</i>	III. 20	Nubie,	— 209. & seq.
Nonnenbosch, <i>Ab.</i>	II. 284, 286	Nuestra Senora de los Remedios,	— 343
Nonnete,	— 530	Nuits,	II. 456
Noortwick,	— 327	— (Terre de),	IV. 417
Nor, <i>L.</i>	III. 353	Numance, <i>V. Soria.</i>	—
Norbourg,	I. 64	Numidie,	— 189
Norcia,	— 416	Nuremberg, Landgraviat, <i>V. Ch. F.</i>	II. 117. & seq. 122

TABLE GENERALE.

Nurisbourg, <i>Ab.</i>	— 35	Okus, <i>Pe.</i>	495
Nufco, <i>E.</i>	I. 453, 495	Olargues, <i>R.</i>	II. 464
Nufdorff,	III. 194	Olau, <i>Ch.</i>	— 85
Nuys,	II. 87	Olchlumeuz, <i>Ch.</i>	I. 106. & seq.
Nyan-king;	IV. 175	Oldenborg,	— 193
Nybourg,	I. 69	Oldenborg, <i>C.</i>	— 50
Nylande, <i>Prov.</i>	— 90	Oldenzée,	— 30
Nymphembourg, <i>Ch.</i>	II. 159	Oldesleben, <i>Ab. sup.</i>	— 348
Nyflot,	I. 91, 165	Oldeslo,	— 78
Nyffe,	III. 424	Olencho, <i>Va.</i>	— 50
Nyftad,	I. 69	Oleni, <i>Pe.</i>	IV. 291
		Oléron, <i>E. V.</i>	III. 343
		— <i>Is.</i>	— 49, 214
		Olika,	II. 518
O BASINE, <i>Ab.</i>	II. 536	Olinde, <i>E. Ab. P. F.</i>	I. 131
Obehan, <i>R.</i>	IV. 13	Olite, <i>Ch.</i>	IV. 340, 408
Obdenwald, <i>Pays,</i>	II. 218	Oliva en Navarre, <i>Ab.</i>	III. 236
Oberhausen, <i>Ch.</i>	— 156	— en Pologne, <i>Ab.</i>	— 12.
Ober-Benthen, <i>E.</i>	— 202	— au Royaume de Valence, <i>C.</i>	I. 136
Oberbron,	— 101	Olivarés, <i>C.</i>	III. 292
Oberkirch,	— 137	Olivença, <i>F.</i>	— 238, 243
Obernheim,	I. 193	Olivet, <i>Ab.</i>	— 310
Ober-Schonenfeld, <i>Ab.</i>	II. 333	Olivetto, <i>Pr.</i>	II. 522
Oblotitza, <i>Ab. o.</i>	I. 181	S. Olle, <i>B.</i>	I. 459
Oboianski, <i>A. o.</i>	— 193	Ollieux, <i>Ab.</i>	III. 168
Obona, <i>Ab.</i>	III. 231	Ollioules,	III. 84
Oby, <i>R.</i>	— 339	Olmedo,	— 132
Obyn, <i>Ab. sup.</i>	II. 316	Olmuts, <i>E. Ca. U. F.</i>	— 243
Ocagna, <i>C.</i>	III. 250	Olonics,	M. 196, 277
Ocher, <i>E.</i>	II. 288	Olonne, <i>Is. C.</i>	I. 170
Ocrato, <i>Com.</i>	III. 310	Olonfac,	II. 515
Ocrida, <i>A. o.</i>	I. 275. & seq.	Olot,	III. 85
Octhoma, <i>Pr.</i>	— 170	Oltor,	— 284
Octotates, <i>Pe.</i>	IV. 308	Oltor,	II. 227
Oczakow, <i>P. F.</i>	I. 204	Olympe, <i>Mo. Abb. o.</i>	I. 228, 281
Oddenfée, <i>E-p.</i>	— 69	Olympia,	— 241
Odenpoa, <i>Pays,</i>	— 166	Omagues, <i>Pe.</i>	IV. 405
Oderberg,	H. 66	Omalagos,	— 379
Odernheim,	— 96	Ombie, <i>Va. G.</i>	I. 306
Oderzo,	I. 369	Ombrie, <i>Prov.</i>	— 414. & seq.
Odia. V. Joudia.		Omelas, <i>V.</i>	III. 89
Odivellas, <i>Ab. Ch.</i>	III. 302	S. Omer, <i>E. Abb. Ca. F.</i>	II. 377. & seq. III.
Oedenbourg. V. Soprom.			213
Oeland, <i>Is.</i>	I. 81	Ommelandes, <i>Pays,</i>	— 343. & seq.
Oels, <i>D. Ch.</i>	II. 209	Onega, <i>Prov. Vi. L.</i>	I. 170
Oeningen,	— 129	Oneille, <i>Pr. F. Va.</i>	— 346
Oefel <i>Is.</i>	I. 166	Onhiot, <i>Pays,</i>	III. 357
Oeta, <i>Mo.</i>	— 237	Onor, <i>P.</i>	IV. 31
Oeting, <i>Pr. Ch.</i>	II. 145	Ons en Bray, <i>C.</i>	II. 431
Oetmarfen,	— 348	Ontario, <i>L.</i>	IV. 296, 301
Oetteingen (Alt & Neu),	— 162	Ontinniente,	II. 192
Offembourg,	— 137, 150	Ooftbourg,	II. 290
Offra,	IV. 232	Oostergow, <i>Pays,</i>	— 345
Ogna, <i>Ab.</i>	III. 239	Oosterwick, <i>Pays, Bourg,</i>	— 312
Ognate, <i>C.</i>	— 233	Oostfrife, <i>Prov. Pr.</i>	— 26
Okchan,	I. 15	Opatowits, <i>Ab. sup.</i>	— 193

TABLE GENERALE.

Nion, <i>Cb.</i>	— 237	Nord-Beveland, <i>Is.</i>	H 342
Nions,	III. 148	Nordelles, <i>Prov.</i>	I. 87
Niort,	II. 514	Norden,	II. 27
Nipchou,	III. 345	Nordkirchen, <i>Cb.</i>	— 17, 30
Niphou, <i>Is.</i>	IV. 101	Nordland, <i>Is.</i>	I. 72. & seq.
Nifar,	III. 422	Nordlingen,	II. 149
Nisari, <i>Is.</i>	I. 256	Nord-Walles, <i>Prov.</i>	I. 29
Nisbo, <i>A. o.</i>	III. 431	Norfolk, <i>D.</i>	— 18
Nisi Novogorod, <i>Prov. Vi, A. o.</i>	I. 182, 193	Norkoping,	— 80
Nismes, <i>E. C. V. F.</i>	III. 95. & seq. 214	Normandie, <i>Prov.</i>	II 380. & seq.
Nisors, <i>Ab.</i>	— 35	Norte (Rio del) <i>R.</i>	IV. 293. & seq.
Nithendail, <i>C.</i>	I. 42	Northampton, <i>C.</i>	I. 15. & seq.
Nivelle, <i>Ab.</i>	II. 303	Northausen,	II. 82
Nivernois, <i>Prov. D.</i>	— 479	Northeim,	— 47
Nixapa,	IV. 284	Northumberland, <i>Ro.</i>	I. 9. & seq.
Nizelle, <i>Ab.</i>	II. 304	Norwege, <i>Ro.</i>	— 70. & seq. 92. & seq.
Nizza, <i>A. o. F.</i>	I. 210	— Suédoise,	— 74
Noaillac, <i>B.</i>	III. 10	Norwick, <i>E-p.</i>	— 18, 58
Noaillé, <i>Ab.</i>	II. 513	Noferoi,	III. 209
Noailles, <i>D.</i>	— 536	Nofteln, <i>Ab.</i>	II. 17
Nocera, <i>E.</i>	I. 416, 491	Noftits, <i>C.</i>	— 221
— di Pagani, <i>E.</i>	— 443, 495	Notebourg,	I. 69
Nodstrand, <i>Is.</i>	I. 66	Noto, <i>Prov. Va. Vi. Abb. Com.</i>	— 473, 476
Noé, <i>B.</i>	III. 72	Notre-Dame de Liefle,	II. 433
Nogais, <i>Pe.</i>	— 331	— de Lorette, <i>E.</i>	IV. 225
Nogales, <i>Ab.</i>	— 254	— des Prez, <i>Ab.</i>	II. 435
Nogaret, <i>B.</i>	— 65	Nottingham, <i>C.</i>	I. 13
Nogaro,	— 30	Novale,	— 369
Nogent l'Artraud, <i>Ab.</i>	II. 450	la Novalesc, <i>Ab.</i>	— 334
— sous Couci, <i>Ab.</i>	— 231. & seq.	Novare, <i>F. Ab. F.</i>	— 348, 492
— le Roi,	— 476	la Noue, <i>Ab.</i>	II. 398
— le Rotrou, <i>D.</i>	— 486	Novellare, <i>C.</i>	I. 357
— sur Seine,	— 436	Nouga, <i>L.</i>	III. 304
Noguera, <i>R.</i>	II. 278	Novi, <i>F.</i>	I. 383
Noja en Italie, <i>D.</i>	I. 459	Novigrad, <i>C. F.</i>	— 290
— en Portugal, <i>Pr.</i>	III. 228	Novogorod (Nisi ou la Petite). <i>V. Nisi.</i>	
Noirmoûtier, <i>Is.</i>	II. 515	— Sevierski,	I. 181
Noirs (Pays des). <i>V. Négres.</i>	IV. 209. & seq.	— Veliki ou la Grande, <i>A. o. D.</i>	— 170.
Nole, <i>E. Pr.</i>	I. 438, 495		& seq. 192
Noli, <i>E. P.</i>	— 383, 493	Novogrodeck, <i>A. o.</i>	— 148, 193
Nom de Dieu, <i>Com.</i>	III. 11	Noyelle, <i>Cb.</i>	III. 164
— de Jésus, <i>P.</i>	IV. 129	Noyelles, <i>C.</i>	II. 379
Nomades, <i>Pe.</i>	III. 369	Noyen, <i>M.</i>	— 485
Nombre de Dios,	IV. 280	Noyers en Auxois, <i>C.</i>	— 459
Nomeni, <i>M.</i>	III. 184	— en Touraine, <i>Ab.</i>	— 494
Non, <i>Cap.</i>	IV. 204	Noyon, <i>E. Abb. C. & Noyonois,</i>	— 433.
Nona, <i>E.</i>	I. 302, 317		III. 213
Nonantule, <i>Ab.</i>	— 389	Nuabia,	IV. 211
Nonenque, <i>Ab.</i>	III. 20	Nubie,	— 209. & seq.
Nonnenbosch, <i>Ab.</i>	II. 284, 286	Nuestra Senora de los Remedios,	— 343
Nonnete,	— 530	Nuits,	II. 456
Noortwick,	— 327	— (Terre de),	IV. 417
Nor, <i>L.</i>	III. 353	Numance, <i>V. Soria.</i>	
Norbonrg,	I. 64	Numidie,	— 189
Norcia,	— 416	Nuremberg, Landgraviat, <i>Vi. Cb. F.</i>	II. 117. & seq. 122

TABLE GENERALE.

Nurisbourg, *Ab.*
 Nusco, *E.*
 Nuldorff,
 Nuys,
 Nyan-king;
 Nybourg,
 Nylande, *Prov.*
 Nymphenbourg, *Ch.*
 Nyflot,
 Nyffe,
 Nyftad,

OBASINE, *Ab.*
 Obehan, *R.*
 Obdenwald, *Pays*,
 Oberhausen, *Ch.*
 Ober-Benthen, *E.*
 Oberbron,
 Oberkirch,
 Obernheim,
 Ober-Schonenfeld, *Ab.*
 Oblotitza, *Ab. o.*
 Oboianski, *A. o.*
 Obona, *Ab.*
 Oby, *R.*
 Obyn, *Ab. sup.*
 Ocagna, *C.*
 Ocher, *E.*
 Ocrato, *Com.*
 Ocrida, *A. o.*
 Osthoma, *Pr.*
 Othotates, *Pe.*
 Oczakow, *P. F.*
 Oddenſte, *E-p.*
 Odenpoa, *Pays*,
 Oderberg,
 Odernheim,
 Oderzo,
 Odia, *V. Joudia.*
 Odivellas, *Ab. Ch.*
 Oedenbourg, *V. Soprom*
 Oeland, *Is.*
 Oels, *D. Ch.*
 Oeningen,
 Oefel, *Is.*
 Oeta, *Me.*
 Oeting, *Pr. Ch.*
 Oetmarſen,
 Oetteingen (Alt & Neu),
 Offenbourg,
 Offra,
 Ogná, *Ab.*
 Ognate, *C.*
 Okchan,

— 35
 I. 453, 495
 III. 194
 II. 87
 IV. 175
 I. 69
 — 90
 II. 159
 I. 91, 165
 III. 424
 I. 69
 II. 536
 IV. 13
 II. 228
 — 156
 — 202
 — 101
 — 137
 I I. 193
 II. 233
 I 181
 — 193
 III. 231
 — 339
 II. 316
 III. 250
 II. 288
 III. 310
 I. 275. & seq.
 — 170
 IV. 308
 I. 204
 — 69
 — 166
 H. 66
 — 96
 I. 369
 III. 302
 I. 81
 II. 209
 — 129
 I. 166
 — 237
 II. 145
 — 348
 — 162
 — 137, 150
 IV. 232
 III. 239
 — 233
 I. 15

Okus, *Pe.*
 Olargues, *R.*
 Olau, *Ch.*
 Olchlumeuz, *Ch.*
 Oldenborg,
 Oldenbourg, *C.*
 Oldenzée,
 Oldesseben, *Ab. sup.*
 Oldeslo,
 Olencho, *Va.*
 Olenni, *Pe.*
 Oléron, *E. V.*
 — *Is.*
 Olika,
 Olinde, *E. Ab. P. F.*
 Olite, *Ch.*
 Oliva en Navarre, *Ab.*
 — en Pologne, *Ab.*
 — au Royaume de Valence, *C.*
 Olivars, *C.*
 Olivença, *F.*
 Olivet, *Ab.*
 Olivitto, *Pr.*
 S. Olle, *B.*
 Ollieux, *Ab.*
 Ollioules,
 Olmedo,
 Olmuts, *E. Ca. U. F.*
 Olonics,
 Olonne, *Is. C.*
 Olonſac,
 Olot,
 Olten,
 Olympe, *Mo. Abb. o.*
 Olympia,
 Omagues, *Pe.*
 Omalugos,
 Omble, *Va. G.*
 Ombrie, *Prov.*
 Omelas, *V.*
 S. Omer, *E. Abb. Ca. F.*

495
 II. 464
 — 85
 I. 06. & seq.
 — 193
 — 50
 — 30
 — 348
 — 78
 — 50
 IV. 291
 III. 343
 — 49, 214
 II. 518
 I. 131
 IV. 340, 408
 III. 236
 — 12.
 I. 136
 III. 292
 — 238, 243
 — 310
 II. 522
 I. 459
 III. 168
 III. 84
 — 132
 — 243
 H. 196, 277
 I. 170
 II. 515
 III. 85
 — 284
 II. 227
 I. 228, 281
 — 241
 IV. 405
 — 379
 I. 306
 — 414. & seq.
 III. 89
 II. 377. & seq. III.
 213
 — 343. & seq.
 I. 170
 — 346
 III. 357
 IV. 321
 II. 431
 IV. 296, 301
 II. 292
 II. 290
 — 345
 — 312
 — 26
 — 193

Opland, <i>Prov.</i>	I. 74	Orlau, <i>Ab.</i>	204
Op-linter, <i>Ab.</i>	II. 307	Orléans, <i>E. Abb. Ca. U. D. Po. & Orléanois,</i>	470. & seq. III. 217
Oponte,	I. 237	Nouvelle,	IV. 302. & seq. 307
Oppau, <i>V. Troppau.</i>		<i>Is.</i>	295
Oppede, <i>B.</i>	III. 139	Orlow, <i>Ab.</i>	I. 125
Oppelen, <i>D.</i>	II. 204	Ormi, <i>Patr. o.</i>	III. 439
Oppenaw,	137	Ormond, <i>D.</i>	I. 49
Oppenheim, <i>Com.</i>	96	Ormus, <i>Is. P. F.</i>	II. 481
Oppido, <i>E.</i>	I. 464, 496	Ornach, <i>Ch.</i>	II. 227
Or (Côte d'),	IV. 231	Ornano,	I. 482
Orailon-Dieu, <i>Ab.</i>	I. 25	Ornans, <i>Ab.</i>	III. 200. & seq.
Oran, <i>P. F.</i>	IV. 190	Oron, <i>B.</i>	II. 238
Orange, <i>E. Pr.</i>	III. 146. & seq. 215	Oropéfa, <i>C.</i>	II. 244, 250
aux Moluques, <i>F.</i>	IV. 136	Orpierre,	147
Orangebourg,	II. 66	Orsa,	I. 149
Orange-weld, <i>Ch.</i>	345	Orsaia,	443
Oranien-Baun en Allemagne, <i>Ch.</i>	83	Orsava, <i>E.</i>	244. & seq.
en Russie, <i>Ch.</i>	I. 169	Orsero,	377
Oraniensteinch,	II. 30	Orsoy,	II. 23
Orbais, <i>Ab.</i>	450	Orta, <i>E.</i>	I. 411
Orbe,	238	<i>Pr.</i>	349
Orbec, en Allemagne,	237	Ortava,	IV. 268
en Normandie, <i>F.</i>	394	Ortelshourg,	I. 141
Orbessan, <i>B.</i>	III. 32	Ortenbourg en Carinthie, <i>C.</i>	II. 178
Orbestier, <i>Ab.</i>	II. 516	en Luface, <i>Ch.</i>	215
Orbitello, <i>F.</i>	I. 338	en Souabe, <i>C.</i>	164
Orcades, <i>Isles, E-p sup.</i>	37, 58	Orth, <i>C.</i>	172
Orcamp, <i>Ab.</i>	I. 433	Orthe, <i>F.</i>	III. 42
Orchies,	III. 164	Orthez,	49
Orchimont, <i>B.</i>	I. 293	Orticaria, <i>Ab.</i>	I. 399
<i>Orchomens.</i>	I. 236	Ortnaw, <i>Pays,</i>	II. 137
Ordenstadt,	II. 46	Orro,	III. 329
Ordogno,	III. 232	Ortona à Mare, <i>E.</i>	I. 448, 494
Oreb, <i>Mo.</i>	368	Ortous, <i>Pe.</i>	III. 353
Orebro,	I. 86	Orval, <i>Ab.</i>	175
Orejones, <i>Is.</i>	IV. 381	Oruba, <i>Is.</i>	IV. 337
Orem, <i>C.</i>	III. 302	Orviète, <i>E.</i>	I. 412. & seq. 490
S Orens,	39	Oruro,	IV. 372
Orense, <i>E.</i>	249, 309	Os,	II. 312
Orfa, <i>A. o. F.</i>	432	Osaca, <i>F.</i>	IV. 203
Orfort, <i>C.</i>	I. 19	Oschenfurt,	II. 123
Orgelet,	III. 202	Oschenhausen, <i>Ab. P.</i>	131
Orgés, <i>C.</i>	250	Oschota,	III. 345
Orgon,	136	Osero, <i>Is. E.</i>	I. 304, 317
Oria, <i>E.</i>	I. 456, 496	Osima, <i>Is.</i>	IV. 107
Orient, <i>P.</i>	II. 503	Osimo, <i>E.</i>	I. 419, 492
Notre-Dame d',	III. 20	Oskol,	183
Orienten, <i>Ab.</i>	II. 62	Osma, <i>E. U.</i>	III. 248, 313
Origni, <i>Ab.</i>	367	Osmiana,	I. 146
Orihuela, <i>E.</i>	III. 292, 318	Osnabrück, <i>E-Pr. Ab. F.</i>	II. 17. & seq. 276
Orinoque, <i>R.</i>	IV. 342, 359	Osorno,	IV. 396
Oriosto, <i>Pr.</i>	I. 417	Ostroëne, <i>Prov.</i>	III. 432
Oristagni, <i>A. P.</i>	439, 497	Ossa, <i>Mo.</i>	I. 228
Oriza,	IV. 20, 43	Ossau, <i>Va.</i>	III. 49
Orlamunde, <i>C.</i>	II. 75	Oseg,	

TABLE GÉNÉRALE.

Is.	IV. 268	Paravis,	III. 21
Palma Nuova,	I. 367	Paray, le Monial,	III. 462
la Palme,	III. 84	le Parc, <i>Ab.</i>	306
Palmes, <i>cap.</i>	IV. 223	— <i>ca.</i>	485
Palmyre. V. Fayd.		— aux Dames, <i>Abi.</i>	306
Palo,	I. 412	Parchin,	53
Palos, <i>P.</i>	III. 265	Parcoff,	I. 174
la Palote,	II. 460	Pardailan, <i>B.</i>	III. 23
Pamers, <i>E.</i>	III. 114, 214	Pardiac, <i>C.</i>	31. & seq.
Pampas, <i>Pe.</i> IV. 376, 383, 390, 398. & seq.		el Pardo, <i>Cb.</i>	246
Pampelone,	III. 68	S. Pardoux,	7.
Pampelune, <i>E. U.</i>	235, 318	Pardubits,	II. 192
— dans la Nouvelle Grenade,	IV. 346	Paredes, <i>C.</i>	III. 244, 253, 255
<i>Pamphilié,</i>	III. 418	Parenso, <i>E.</i>	I. 377, 493
Panama, <i>Prov. Vi. E. P.</i> IV. 340, 342. & seq.		Paria, <i>G. L.</i>	IV. 350, 378
Panamao, <i>Is.</i>	129	Paricland, <i>Pays</i> ;	II. 315
Panami,	33	Parin, <i>Pays,</i>	III. 352
Panat, <i>V.</i>	III. 21	Parinacoché,	IV. 373
Panay, <i>Is.</i>	IV. 131	Paris, <i>A. Abb. Ca. Com. Ch. U. F. II.</i> 403. & seq.	III. 212
Panchine,	I. 188	— (Gouvernement de)	— <i>id.</i>
Pandoures, <i>Pe.</i>	301	— (Prévôté & Vicomté de)	416. & seq.
Panéade,	III. 404	— (Banlieue de)	415. & seq.
Pangéfinan. <i>Pe.</i>	IV. 173	Paris, <i>Ab. V. Péris.</i>	419
Pango, <i>M.</i>	240	Parisis, <i>Pays,</i>	III. 411
Panheim,	III. 194	Parium, <i>P.</i>	III. 411
Panis, <i>Pe.</i>	IV. 305	Parme, <i>E. Ab. Ca. U. F. Ch.</i>	I. 385. & seq. 493
Panloq, <i>Is.</i>	133	Parmesan, <i>D.</i>	— <i>ibid.</i>
Pannonie, <i>Prov.</i>	I. 283	Parnasse, <i>Mo.</i>	I. 237
Panopolis,	IV. 152	Paros, <i>Is. A. o.</i>	256. & seq. 230
Pantalarea, <i>Is.</i>	I. 476. & seq.	Parfis, <i>Pe. V. Guébres,</i>	
Panuco,	IV. 281	le Part-Dieu, <i>Ca.</i>	II. 227
Panzova,	I. 294	Partenay, <i>B.</i>	513
Paola, ou Paula,	460	Pas, <i>B.</i>	377
Paonia,	482	— de la Barre,	III. 112
Paoning,	IV. 83	la Pas de Chuquiage, <i>E.</i>	IV. 340, 379
Paoting,	75	Pascalone,	310
Papanichio,	I. 463	Pascuara. V. Méchoacan.	287
Papels, <i>pe.</i>	IV. 226. & seq. 271	Pallay, <i>Ab. sup.</i>	I. 40
S. Papoul, <i>E.</i>	III. 70, 215	Paspaga,	IV. 378
Papous, <i>Pe.</i>	IV. 416	Passage, en Amérique,	326
Pappenheim, <i>C. Ch.</i>	II. 7, 147	— en Espagne, <i>P. F.</i>	III. 333
Paquincour,	III. 166	Passais,	II. 393
Para, <i>prov. Vi. E. P. F.</i>	IV. 402, 400	Passarowits,	I. 210
Parabère, <i>M.</i>	III. 38	Passau, <i>E. Fr. Ab.</i>	II. 155, 277
Paraclet en Champagne, <i>Ab.</i>	II. 436	Passavant,	142
— en Picardie, <i>Ab.</i>	369	Passenheim,	I. 141
Paradis en Allemagne, <i>Ab.</i>	267	Passi en France,	II. 416
— en Italie, <i>Ab.</i>	I. 393	— en Savoye,	I. 330
— en Pologne, <i>Ab.</i>	I. 118	Passignano, <i>Ab.</i>	414
Paragoa, <i>Is.</i>	IV. 131	Pastrano, <i>D.</i>	III. 244, 249. & seq.
Paraguay, <i>Prov. R. Missions.</i>	341, 383. & seq.	Patagaci,	IV. 407
Para-iba, <i>Prov. Vi. Ab. P. F.</i>	407	Patagons, <i>Pe.</i>	399. & seq.
Parana, <i>R.</i>	383. & seq. 387. & seq.	Patak,	I. 291
Parava, <i>Pe.</i>	37	Patan, <i>P. F.</i>	IV. 18

Perche, <i>Prov. C.</i>	II. 485. & seq.	Pétershagen, <i>Ch.</i>	— 26
Perche-gouët, <i>Pays.</i>	— 477	Pétershausen, <i>Ab-pr.</i>	— 128, 231
Pérecop,	I. 188	Pétershof,	I. 109
Pereflaw Refanskoi, <i>A. o.</i>	— 181, 193	Pétrigliano, <i>C. F.</i>	— 337
— Seleskoi,	— 180	Pétowne,	III. 348
— en Ukraine, <i>E. o.</i>	— 187, 192	Petra en Arabie, <i>A. o.</i>	I. 406. III. 308
Perg, <i>C.</i>	II. 170	— en Grèce,	— 252
Perga,	III. 418	— en Italie, <i>Ab.</i>	— 410
Pergame,	— 413	Pétricovie,	— 119
Périers, <i>B.</i>	II. 402	Pétrinia, <i>F.</i>	— 300
Pérignac, <i>Ab.</i>	III. 10	Petriwaradin, <i>F.</i>	— 292
Pérignan, <i>B.</i>	— 84	Petrorio, <i>Ab.</i>	— 397
la Périgne, <i>Ab.</i>	II. 483	Petruščina, <i>P.</i>	— 182
Périgord, <i>Prov. C.</i>	— III. 6	Pettau,	II. 173
Périgueux, <i>E.</i>	— 7. III. 214	Petzinka, <i>Ab. o.</i>	I. 95
Pétis, <i>Ab.</i>	— 131	Petziunta,	III. 419
Péristasi, <i>E. o.</i>	I. 272	Petzora, <i>Ab. o.</i>	I. 182, 187. III. 325. & seq.
Péritcorio, <i>A. o.</i>	— id.	Petzuro, <i>Ab. o.</i>	— 171
Perleberg,	II. 63	Pévas,	IV. 405
Permie, <i>Prov. Vi. A. o.</i>	I. 193. III. 228. & seq.	le Peval, ou le Pevle, <i>Pays.</i>	III. 164
Pernambucco. <i>V. Fernambuco.</i>	—	Peyne, <i>Ch.</i>	II. 35
Pernaw, <i>P.</i>	I. 166	Peyraud, <i>M.</i>	III. 111
Perni,	III. 180	Peyre, <i>B.</i>	— 99, 104
Pernes en Artois,	II. 377	Peyriès, <i>com.</i>	— 85
— en Provence,	II. 139	la Peyrouse, <i>Ab.</i>	— 7
Péronne, <i>E.</i>	II. 368	Peyrusse, <i>B.</i>	— 21
Pérou, <i>Ro.</i>	IV. 360. & seq.	Pezenas, <i>C. Ch.</i>	— 90
Pérouse, <i>E. Abb. U. F. L.</i>	L. 413. & seq. 499	Pfedersheim,	II. 98
la Pérouse, <i>Va.</i>	— 335	Pfersers, <i>Ab-pr. T.</i>	— 209
Perpignan, <i>E. Ab. sac. U. F.</i>	III. 116, 214	Pân,	— 166
Perray, <i>Abb.</i>	II. 488. & seq.	Pfortem, <i>Ab. sup.</i>	— 37
Perrecl,	— 462	Pfortsheim, <i>Ch.</i>	— 162
Perse, <i>Ro.</i>	III. 456. & seq.	Pfreimdt,	— 144
Perseigne, <i>Ab.</i>	II. 483	Pfullendorf,	— 150
Persepolis. <i>V. Estaker.</i>	—	Phalempin, <i>Ab.</i>	III. 164
Perth, <i>D.</i>	I. 35	Phaltzbourg, <i>Pr. F.</i>	II. 101. III. 176
Pertois, <i>Pays.</i>	II. 441	Phare de Messine,	I. 430
Pertuis,	— 132	Pharos, <i>Is.</i>	IV. 161
Pesaco, <i>Ab.</i>	I. 463	Pharale, <i>A. o.</i>	I. 219, 274
Pesaro, <i>E.</i>	— 422, 491	Phase, <i>V. R.</i>	III. 423, 447, 451
Pescara, <i>Ab. M. F.</i>	— 448. & seq.	Phénicie,	III. 388
Pesch, <i>A. o.</i>	— 276. & seq.	— du Liban,	— 390. & seq.
Peschiera,	— 374	Philadelphie, <i>A. o.</i>	I. 280. III. 386, 415. & seq.
Pescia, <i>E.</i>	— 394	— en Amérique,	IV. 312
Pesna, <i>B.</i>	III. 202	S. Philippe, <i>F. V. Benguala.</i>	— 281
Pessan, <i>Ab.</i>	— 32	— de Méchoacan,	— 281
Pessinunt,	III. 417	— le Royal,	IV. 394
Pessinus,	I. 287	Philippeck, <i>Ch.</i>	II. 108
Pest, <i>C. F.</i>	— 292	Philippes, ou Philibe, <i>A. o.</i>	L. 226, 273. & seq.
Peterboroug, <i>E-p. Ab. sup. C.</i>	— 16, 58	Philippeville, <i>B.</i>	II. 170
Peterhéat, <i>P.</i>	— 34	Philippines, <i>Isles.</i>	IV. 123. & seq.
Peterlberg, <i>F.</i>	II. 79	— (Nouvelles), <i>Isles.</i>	— 132
S. Pétersbourg, <i>A. o. Ch. P.</i>	I. 168	Philippopoli, <i>A. o. V. Philippes.</i>	I. 212
Péterlbourg en Bohême, <i>Ch.</i>	II. 194	Philippshof,	— 64
— en Saxe, <i>Ab. sup.</i>	— 40	Philipsbourg, <i>F.</i>	II. 99
		Philipsfrount,	—

TABLE GENERALE.

<p>Philipstout, <i>Ch.</i> ————— 108 Philipsthad, ————— I. 79 Philipsthal, <i>Pr. Ch.</i> ————— II. 106 Philipstown, ————— I. 51 Philocandros, <i>Is. Ab. o.</i> ————— 257. & seq. Philocalstro, ————— 464 Phocée, <i>P.</i> ————— III. 414 Phocide, <i>Prov.</i> ————— I. 233, 236 Phrygie, <i>Prov.</i> ————— III. 410. & seq. Phiotide, <i>Prov.</i> ————— I. 228 Pianezza, ————— I. 334 Piastra, ————— IV. 294 Piazza, <i>Ab. Com.</i> ————— I. 474 Pibrac, <i>B.</i> ————— III. 65 le Pic, <i>Détr.</i> ————— IV. 106 Picardie, <i>Prov.</i> ————— II. 364. & seq. Pichaiver, ————— IV. 23 Pico, <i>Is.</i> ————— 264 — <i>Mo.</i> ————— III. 253 Piedra, <i>Ab.</i> ————— 276 Piémont, <i>Prov. Fr.</i> ————— I. 332 Pienza, <i>E.</i> ————— 397, 491 S. Pierre (le Fort), ————— IV. 335 — <i>Iles,</i> ————— I. 376, 480 — en Canada, <i>L.</i> ————— IV. 301 — en Carniole, <i>Com.</i> ————— II. 178 — sur Dive, <i>Ab.</i> ————— 395 — sur le Don, <i>F.</i> ————— I. 182 — de la Forêt Noire, <i>Ab.</i> ————— II. 134. & seq. — de Guernesey, ————— 402 — Mont, <i>Ab.</i> ————— III. 173 — le Moutier, ————— II. 480 — dans le Padouan, <i>T.</i> ————— I. 371 — en Pouille, <i>D.</i> ————— 457 — de Sorrento, <i>Ab.</i> ————— 439 la Pierre (Notre-Dame de la), <i>Ab.</i> ————— II. 246 Pierre-buffiere, <i>B.</i> ————— 534 Pierre-châtel, <i>Ca. F.</i> ————— 468 Pierre-fonds, ————— 427 Pierre-late, ————— III. 146 Pierre-pertuse, <i>F.</i> ————— 84 Pierres, <i>Ab.</i> ————— II. 522 Piefenberg, <i>Ch.</i> ————— 168 la Piété, <i>Ab.</i> ————— 436 Piéton, <i>Com.</i> ————— 293 Pietra-santa, ————— I. 450 Pieve de Cadore, ————— 369 Pieusse, ————— III. 86 les Pieux, <i>M.</i> ————— II. 402 Pignan, ————— I. I. 126 Pignattaria, ————— I. 437 Pignerol, <i>E.</i> ————— 335, 492 Pijuavitas, <i>Patr. o.</i> ————— III. 455 Pilaya, ————— IV. 378 Pilgram, ————— II. 192</p>	<p>Pilics, <i>Ab.</i> ————— 501 Pilkallen, ————— I. 295 Pillau, <i>P.</i> ————— I. 140 Pilmits, <i>Ch.</i> ————— <i>id.</i> Pilsen, <i>F.</i> ————— II. 72 Pillars, <i>Is.</i> ————— 195 Pilsten, <i>E. sup.</i> ————— IV. 417 Pimaria, <i>Pays,</i> ————— I. 153 Pimas, <i>Te.</i> ————— IV. 294 Pimonte, ————— <i>id.</i> le Pin, <i>Ab.</i> ————— I. 443 Pincerais, <i>Pays,</i> ————— II. 514 Pinde, <i>Mo.</i> ————— 418 Piney-Luxembourg, <i>D.</i> ————— I. 228, 237 Pinhel, ————— II. 435 Pinneberg, <i>C.</i> ————— III. 305 Pinofa, ————— II. 50 Pins, <i>B.</i> ————— IV. 270 Pinfa, ————— III. 25 Pinsko, <i>E. o.</i> ————— 326 Pin-yang, ————— I. 148 Piombino, <i>Pr.</i> ————— IV. 84 Pirgo, ————— I. 397 Piro, <i>Ab.</i> ————— 259 Piscina, ————— 369 Pisco, ————— 447 Piscopia, <i>Is. E. o.</i> ————— IV. 369. & seq. Pisan, ————— I. 257. III. 386 Pise, <i>A. Ab. Ca. Com. U. P.</i> ————— 398. & seq. Piseck, ————— <i>id.</i> 432 Pisfaie, <i>Prov.</i> ————— II. 195 Pisino, ————— III. 418 Pistoie, <i>E. Abb.</i> ————— I. 378 Pitan, ————— 393. & seq. 491 Pithea, <i>Prov.</i> ————— IV. 19 Pitiviers, ————— I. 88, 96 Pitquin, ————— II. 474 Pitschen, ————— IV. 294 Piura, ————— II. 207 Piuri, ————— IV. 371 Piwona, ————— II. 256 Pizzighitone, <i>F.</i> ————— 195 Plaine-Jou, <i>M. Vo.</i> ————— I. 356 Plain-pont, <i>Ab.</i> ————— I. 330 Plaisance, <i>E. Abb. U. D. F. & Plaisantin,</i> ————— II. 501 — de Riviere, ————— I. 387, 493 Plamstrand, <i>P.</i> ————— III. 40 Planriés, <i>B.</i> ————— I. 63 Plasentia, <i>E.</i> ————— III. 95 Plaff, <i>Ab.</i> ————— 258, 319 la Plata, <i>A. U.</i> ————— II. 195 — R. V. Paraguai, Parana, ————— IV. 340, 376. & seq. Platée, ————— I. 236 Plauen, ————— II. 65</p>
--	---

Tomé IV.

D d d d

TABLE GENERALE.

Pleine Selve, <i>Ab.</i>	III. 6	Polifella, <i>Vn. T.</i>	III. 372
Plein-pied, <i>Ab.</i>	II. 521	Polisi, <i>D.</i>	II. 453
Pleiffenbourg.	72	Polla,	173
Pleskow. <i>V. Pakow.</i>		Pollegio-polese,	271
Pless en Saxe, <i>C. Ch.</i>	48	Pollencia,	III. 293
— en Silésie, <i>B.</i>	202. & seq.	Pollizzi,	I. 473
Plessen <i>B.</i>	212	Polna,	II. 198
le Plessis-lez-Tours, <i>Ch.</i>	493	Polocsk, <i>A. & E. o. D.</i>	I. 150
Plettenberg, <i>C. Ch.</i>	29. & seq.	Pologne,	107. & seq.
Pleurs, <i>M.</i>	451	— Grande,	117. & seq.
Pleybourg,	175	— Petite,	123
Plimouth, <i>P.</i>	I. 25	— Propre,	117
— Nouveau, <i>P.</i>	IV. 310	— Etat présent de son Eglise,	153. & seq.
Pliva, <i>R.</i>	I. 208	Polosko, <i>E. o.</i>	278
Plocsko, <i>E.</i>	123	Pomar,	II. 456
Ploen, <i>Pr. Ch. L.</i>	II. 50	Pombeyro, <i>Ab.</i>	I. 107
Ploermel,	500	Poméranie, <i>Prov. D.</i>	II. 58
Plombières, <i>T.</i>	III. 182	Poméranie, <i>Pays, E. sup.</i>	I. 141
Pludents, <i>C.</i>	II. 138	Pomiers, <i>Ca.</i>	328
la Plume,	III. 11	la Pommeraye, <i>Ab.</i>	II. 447
Po, <i>R.</i>	I. 311	Pommerelle, <i>Pays.</i>	I. 194
Poblet, <i>Ab.</i>	III. 287	Pommerfelden, <i>Ch.</i>	116
Pocutie, <i>Prov.</i>	I. 129	Pompadour, <i>B.</i>	II. 534
Podiebrad,	II. 193	Pool, <i>P.</i>	I. 25
Podkamena, <i>Pe.</i>	III. 343	Popayan, <i>Ro. Vi. E. IV. 340, 347, 355. & seq.</i>	
Podlaquie, <i>Prov.</i>	I. 122	Poperingue,	II. 283
Podolie, <i>Prov.</i>	130	Popocatapa, <i>Vn.</i>	IV. 280
Podomski, <i>A. o.</i>	193	Popoli, <i>D.</i>	I. 449
Pochl,	II. 54	Pondicheri, <i>F.</i>	IV. 38. & seq.
S. Poelten,	168	Pong-hon, <i>It.</i>	78
Pogen, <i>C.</i>	161	Poniewieff,	I. 151
Pogesanie, <i>Pays.</i>	I. 148	S. Pons, <i>E.</i>	III. 85, 214
Poggio Impériale, <i>Ch.</i>	393, 422	Pons, <i>B. Com.</i>	II. 539
— Réale, <i>Ch.</i>	440	Pont, <i>Ro. Exarchat.</i>	I. 281. III. 421 & seq.
Pogoiana,	273	Pont de l'Arche, <i>F.</i>	II. 292
Poissi,	II. 418	— de Beauvoisin,	I. 329. III. 144
Poitiers, <i>R. Abb. U.</i>	511. III. 214	— à Bovines,	II. 295
Poitou, <i>Prov.</i>	510	— aux Dames, <i>Ab.</i>	445
Poix, <i>Pr. D.</i>	370	— S. Esprit, <i>F.</i>	101
Poknowoseroi, <i>Ab. o.</i>	III. 349	— l'Evêque,	394
S. Pol, <i>C.</i>	II. 377	— Ste. Maxence,	430
Pola en Istrie, <i>E. P.</i>	I. 378, 493	— à-Mousson, <i>Ab. U. M.</i>	III. 181, 187
— dans la Campagne de Rome, <i>D.</i>	410	— Orson,	II. 400
Polan ghen,	151	— de Royans, <i>M.</i>	III. 149
Polaniecz,	126	— de Sé,	II. 488
Polastron, <i>B.</i>	III. 26	— sur Seine, <i>Ch.</i>	435
Polesie, <i>Prov.</i>	I. 147	— de Sorgues,	III. 139
Polésine de Rovigo, <i>Prov.</i>	372	— de Trajan sur le Danube,	I. 207
Poliana, <i>E. o.</i>	273	— de Vaux,	II. 466. & seq.
Policandro, <i>B.</i>	257. & seq.	— de Vesle,	467
Policastro, <i>E.</i>	443	Pontaillier,	III. 202
Polignac, <i>V.</i>	III. 107. & seq.	Pontai-oates,	349
Polignano, <i>E. Ab.</i>	I. 450, 496	Pontarlier,	203
Poligni, <i>Com.</i>	III. 203	Pontau de mer,	II. 393
Polirone (San Benedetto de), <i>Ab.</i>	I. 357		

TABLE GENERALE.

Pontault, <i>Ab.</i>	III. 44	Porto, en Italie, <i>E. P.</i>	411, 490
Pont-château, <i>B.</i>	II. 502	— en Portugal, <i>E. Abb. P.</i>	III. 307, 320
Ponteba,	I. 367. II. 175	— Bello, <i>P. F.</i>	IV. 349
Ponte-Corvo,	I. 436	— d'Argostoli,	I. 245
Ponte de Lima, <i>V. Ch.</i>	III. 308	— Constanzo,	III. 429
Ponte-Vedra,	— 230	— Farina, <i>P.</i>	IV. 181
Pontfiet,	I. 12	— Ferrario, <i>P.</i>	I. 392
Ponthieu, <i>Pays, C.</i>	II. 371. & seq.	— Fino, <i>P.</i>	— 383
Ponthida, <i>Ab.</i>	I. 375	— Gruario,	— 367
Pontifroi, <i>Ab.</i>	III. 173	— Hercole, <i>F. P.</i>	— 398
Pontigni, <i>Ab.</i>	II. 446	— Longone,	— id.
Pontiniano, <i>Ca.</i>	I. 396	— Ricco, <i>Is. E. Ab. P.</i>	IV. 330, 340
Pentlevoi, <i>Ab.</i>	II. 477. & seq.	— Santo, <i>Is.</i>	— 266
Ponto,	— 255	— Seguro, <i>Prov. Vi. P. F.</i>	— 410
Ponto-galé, <i>P. F.</i>	IV. 109, 112	— S. Stefano, <i>P.</i>	I. 398
Pontoise, <i>Ab.</i>	II. 427	— Venere,	— 382
Pontremoli, <i>P.</i>	I. 400	Portudale,	IV. 227
Pontrieux,	II. 501	Portugal, <i>Ro.</i>	III. 294 & seq.
Pontron, <i>Ab.</i>	— 489	— Son gouvernement	— Ecclésiastique,
Porback,	I. 25	— — — — —	— 312. & seq.
Porca,	IV. 34	Poséga, <i>C.</i>	I. 299
Porco, <i>Mo.</i>	— 378	Posnanie, <i>E.</i>	— 117. & seq.
Porcunna, <i>Com.</i>	III. 266	Posquieres, <i>B.</i>	III. 97
Porentru, <i>Ch.</i>	II. 245	Postel, <i>Ab.</i>	II. 313
Porhoüet, <i>V.</i>	— 500	Postelberg, <i>Ab. sup.</i>	— 194
Pornic,	— 503	Potenza, <i>E. D.</i>	I. 458, 496
Porquerolles, <i>Is.</i>	III. 127	la Poterie,	— 329
Porles, <i>Ab. sec.</i>	— 182	Potosi, <i>T.</i>	IV. 364, 377
Portsmouth, <i>P.</i>	I. 26	Portinock, <i>Ab. o.</i>	I. 183
Porta-Cæli, <i>Ca.</i>	III. 290	Potzdam, <i>Ch.</i>	II. 64
Portalegre, <i>E. Ab.</i>	— 309. & seq.	Povenza,	I. 92
Portaleon, <i>P.</i>	IV. 112	le Pouget,	III. 89
Portandic,	— 208	Pouille, <i>prov.</i>	I. 449. & seq.
Port à l'Anglois,	— 292	Poulangis, <i>Ab.</i>	II. 445
— Cros, <i>Is.</i>	III. 127	Poulari,	IV. 20
— Dauphin,	IV. 322	S. Pourçain,	II. 592
— Dieu.	II. 555	Poutala, <i>Mo.</i>	III. 129
— Louis, <i>P.</i>	— 503	Pouthieres, <i>Ab.</i>	— 256
— Mahon. V. Mahon		Pouxierc, <i>V.</i>	II. 446
— Ste. Marie en Agenois,	III. 10	le Pouzin,	I. I. 110
— Ste. Marie en Andaloufie,	— 263	Pouzol, <i>E.</i>	I. 438
— Maurice,	I. 383	Poyang, <i>L.</i>	IV. 86
— S. Nicolas,	III. 180	Prachno, <i>Ch.</i>	II. 195
— de Paix, <i>P. F.</i>	IV. 329	Pradelles,	III. 110
— Royal en Acadie, <i>P.</i>	— 308. & seq.	Prades,	— 117
— Royal en France, <i>Ab.</i>	II. 415, 417	Prag,	I. 122
— dans la Jamaïque, <i>P.</i>	IV. 326	Praga,	IV. 264, 269
— dans la Martinique,	— 335	Pragelas, <i>Va.</i>	I. 335. III. 152
— Toulouse,	— 322	Praglia, <i>Ab.</i>	— 372
Porte de Fer, <i>F.</i>	I. 311	Prague, <i>A. Abb. U. Ch. F.</i>	II. 182. & seq. 277
Portes, <i>Ca.</i>	II. 466	Prálon, <i>Ab.</i>	— 459
Potes-Bertrand, <i>M.</i>	III. 102	Prato, <i>E.</i>	I. 394
Portici, <i>b.</i>	I. 440	Pratolino, <i>Ch.</i>	— 393
Portillo,	— 409	Préats, <i>Ab. p.</i>	II. 50
Portland, <i>D.</i>	— 25	Préaux, <i>Abb.</i>	— 394

Prébénait, <i>Ab.</i>	537	Ducale, ou Royaume de Prusse,	138. & seq.
Précop,	I. 201	Royale,	134
la Prée, <i>Ab.</i>	II. 522	Pruth, <i>R.</i>	205
Preixan, <i>B.</i>	III. 82	Prybus,	II. 216
Prées, <i>Va.</i>	I. 546	Pialmodi, <i>Ab. sup.</i>	III. 97. & seq.
Prémi, <i>Ab.</i>	III. 167	Pfara, <i>Is.</i>	I. 258
Prémol, <i>Ca.</i>	111	Pskow, <i>A. o. D. Prov.</i>	171, 193
Prémont, <i>B.</i>	168	Ptolémaïde, <i>A. o.</i>	III. 386, 390, 406
Prémontzé, <i>Ab.</i>	II. 432	Ptolémaïs, <i>V. Ptolémaïde.</i>	IV. 151, 177
Prentflow,	67	Puckler, <i>C.</i>	II. 121
Prerat,	197	Puebla de los Angeles, <i>E. T.</i>	IV. 222, 340
Presboürg, <i>F.</i>	I. 287	Puelches, <i>Pe.</i>	398
Presbragenskoč,	178	Puente del Arcobispo,	III. 249
Preslaw, <i>A. o.</i>	213, 277	Puerto de Cavallos,	IV. 291
Presporum, <i>E. o.</i>	277	le Pui, <i>E. Ca.</i>	III. 106, 214
Presqu'île d'au delà du Gange, <i>IV. 43. & seqq.</i>		Pui-beno, <i>Ab.</i>	254
— d'en deçà du Gange, — 36. & seq.		Pui-celsi,	67
Preston,	I. 12	Pui-cérda, <i>F.</i>	286
la Prévazza,	232. & seq.	le Pui de Dome, <i>Mo.</i>	II. 526, 531
Preuilli, <i>Ab.</i>	H. 494	Pui-Pèvêque,	III. 14
Preying, <i>C.</i>	161	Pui-ferrand, <i>Ab.</i>	II. 522
Prezmitie, <i>E. E. o.</i>	I. 128, 278	Puigvalador,	III. 218
Prieznits (Marche de), <i>Prov.</i>	II. 63	Puiguillem, <i>B.</i>	8
Priégo, <i>M.</i>	III. 261	Puilaurens,	68
Prieres, <i>Ab.</i>	II. 504	Pui-Maurin, <i>B.</i>	34
Priment,	I. 118	Puimorand, <i>F.</i>	I. 331
Primorgie, <i>Pays,</i>	303	Pujol, <i>V.</i>	III. 90
Prince (Ile du),	IV. 271	Pui d'Orbe, <i>Ab.</i>	II. 454
Prince-Guillaume, <i>Is.</i>	417	Puisaye, <i>Pays,</i>	474
Principauté Citérieure, <i>Prov.</i>	I. 441	Puisegur, <i>B.</i>	III. 25
— Ulérieure, <i>Prov.</i>	444	Puiselicon, <i>B.</i>	89
Prinsko, <i>E. o.</i>	275	Puisergnier, <i>B.</i>	85
Prisna,	178	Puivert, <i>B.</i>	79
Privas, <i>B.</i>	II. 110	Pulati, <i>E.</i>	I. 230, 318
Priverno,	I. 409	Pulha,	II. 169
Privezac, <i>B.</i>	III. 21	Pulo-rossa, <i>Is.</i>	IV. 122
Priviling, <i>Ab.</i>	II. 182	Pultawsk,	I. 122
Procida, <i>Is.</i>	I. 440. & seq.	Pultowa,	187
Proesti,	243	la Puna, <i>Is.</i>	IV. 355
S. Project, <i>B.</i>	III. 16	Puno,	380
Proni,	IV. 46	Punta del Gado,	265
Profchovie,	I. 126	— de Sta. Elena,	354
Profeco,	379	Pupo, <i>Ro.</i>	232
Proskau, <i>C.</i>	II. 205	Purgatoire de S. Patrice,	1. 45
Prouille,	III. 71	Purysbourg,	IV. 315
Prouillan,	11	Putchiavo, <i>Va.</i>	II. 251
Provence, <i>Prov.</i>	118. & seq. 138	Pusto-Osero,	III. 326
Providence,	IV. 300	Puthus, <i>Ch.</i>	II. 60
Provins, <i>Abb.</i>	II. 449	Putitz, <i>B.</i>	64
Pruck,	172	Puttelange, <i>B.</i>	III. 185
Pruckenau,	104	Pydna, <i>Ab. o.</i>	I. 273
Prulli, <i>Ab.</i>	422	Pyramides d'Egypte,	IV. 757, 463. & seqq.
Pram, <i>Ab-Pr.</i>	92	Pyrée, <i>P.</i>	I. 255
Prusa, <i>V. Bourc.</i>		Pyrenées, <i>Mo.</i>	III. 219
Prusse,	I. 132. & seq.		

TABLE GENERALE.

			505
		Quisc, <i>Patr. & Ab. o.</i>	III. 439
		Qushaia, <i>Ab. o.</i>	394
Q			
QUADA,	IV. 56	R	
Quanamora,	230	ABAT, B.	III. 113
Quang-si, <i>Prov.</i>	81	RACCA,	432
Quang-tong, <i>Prov.</i>	79	Rackarbourg, F.	II. 173
Quaqua, <i>Is.</i>	230	Rachol, F.	IV. 30
Quarante, <i>Ab.</i>	III. 85	Raconits,	II. 194
Quarnholm, <i>Is.</i>	I. 81	Racovie,	I. 126
Quarto, <i>Ab.</i>	382	Racy,	II. 334
Quatre Cantons de Suisse (Lac des),	II. 223	Radauts, E. o.	I. 206, 278
Quatre Vallées de Savoye, <i>Prov.</i> I. 335. III. 35.	152	Radja, F.	III. 451
Quatro Ciudades, <i>Pays,</i>	IV. 347	Radnor, C.	I. 31
Quebec, E. F.	III. 215. IV. 299, 340	Radom,	126
Quedelimbourg, <i>Ab-p-Pr.</i>	II. 83	Radstat,	II. 143
Queising,	IV. 81	Radziejows, <i>Ch.</i>	I. 121
Queixoma, <i>Is.</i>	III. 480	Raets, <i>Ab. sup.</i>	II. 68
Quenes-Counti, C.	I. 51	Rafoc, E. p. <i>sup.</i>	I. 59
Quenestow,	<i>id.</i>	Ragemote, P.	IV. 20
S. Quentin, <i>Abb. F.</i>	II. 365	Raguits,	I. 140
Querafco, F.	I. 336	Ragusa,	476
Querci, <i>Prov. C.</i>	III. 12	Raguse, A. F.	305. & seq. 315, 318
Querfurt, <i>Pr. Ch.</i>	II. 38, 77	Rahemal, L.	III. 436
Queribus, F.	III. 84	Rajapour, P.	IV. 28
Quericere, B.	107	Rain,	II. 160
Querigur,	114	Raischstedt,	193
Querimba, <i>Isles.</i>	IV. 251	Raiten Hasslach, <i>Ab.</i>	162
Quernheim, <i>Ab.</i>	II. 16	Rama,	III. 403
Querquenai, <i>Isles.</i>	IV. 180	Ramana,	IV. 43
le Quefnoy, <i>Ab. F.</i>	III. 169	Ramanancor,	37
Quezac,	105	S. Rambert en Forez;	III. 158
Quiechem,	194	de Joux, <i>Ab. M.</i>	II. 468
Quier, B.	113	Rambouillet, <i>Ch.</i>	476
Quiers, <i>Ab. Com.</i>	I. 336	Ramefort, B.	III. 34
Quillan,	III. 87	Ramekens, P.	II. 341
Quillebeuf, P.	II. 389	Ramey, <i>Ab.</i>	307
Quillota,	IV. 394	Ramilies,	<i>id.</i>
Quiloa, <i>Is. Ro.</i>	250	Ramsaw,	160
Quimpercorentin, E.	II. 504. III. 212	Ramsay,	I. 11
Quimperlai, <i>Ab.</i>	505	Ramslo, <i>Ab. sup.</i>	II. 46
Quinci en Champagne, <i>Ab.</i>	446	Rancagna,	IV. 394
en Poitou, <i>Ab.</i>	514	Randan, D.	II. 532
Quingey,	III. 200	Randouillé, F.	III. 152
Quinsay,	II. 489	Randulfo, <i>Ab.</i>	307
Quintin, D.	499. & seq.	Rang, <i>Mo.</i>	197
Quir (Terre de),	IV. 417	Rangéval, <i>Ab.</i>	179
Quisama,	244	Rantzau, <i>Ch.</i>	II. 51
Quispicanchi,	374	Rantzouholm, B.	I. 69
Quistello,	I. 357	Raol, <i>Ro.</i>	IV. 227
Quiteoa, F.	IV. 204	Raolconde,	41
Quito, <i>Prov. Vi. E. U.</i>	340, 350. & seq.	Raon-l'Etape,	III. 181
Quivira,	234	Raonville,	122
Quixos, <i>Pe. Prov.</i>	356. & seq.	Rapallo,	I. 383
		Raphoë, E. p.	45

Tome IV.

E ccc

TABLE G E N E R A L E .

Rapolla, E. M.	I. 458	la Redorte, B.	III. 84
Raperswill,	II. 270	Reez,	II. 27
Rasaborg,	I. 90	Refoyos, Ab.	III. 307
Rasbel Cap.	IV. 249	Régennes, Ch.	II. 460
Rasca, R.	I. 209	Régenberg, C.	— 233
Rascie, & Rasciens,	— <i>ibid.</i> 286	Reggio en Calabre, A. F.	I. 462, 496
— Etat de leur Eglise,	— 210. & seq.	— en Lombardie, E. Abb. D.	— 389.
Rasdorf,	II. 104		493
Rascz, Pays, C.	III. 86	Reghabil,	IV. 221
Ras-Sem, Pays pétrifié;	IV. 177	Regni, Ab.	II. 460
Rastembourg,	I. 141	Reichenaw, Ab. Pr.	— 129
Rathausen, Ab.	II. 225	Reichenbach,	— 53, 163, 212
Rathmansdorf, Ch.	— 128	Reichenvald,	— 142
Ratibor, D. Ch.	— 204	Reiferschaid, C.	— 97
Ratipor,	IV. 18	Reims, A. D. Abb. U.	— 430. & seq. III. 213
Ratisbonne, E-Pr. Abb-Pr. Ca. Com. II.	157, 277	Rein, Ab.	— 173
		S. Reine, T.	— 458
Ratzebourg, E. sup. Pr. — 41. & seq. 54, 276		Reineck, C.	— 121
Rava,	I. 120	Reinfelde, Ab. sup. Ch.	— 50
Raval,	IV. 195	Reinfrow,	I. 40
Raucourt, Pr.	II. 441	Reinhert-brouc, Ab. sup.	II. 78
Rauda, Ab.	— 205	Reiniés, M.	III. 69
Rauden,	— 209	Reinsberg,	II. 65
Raudnits, Ch.	— 194	Reinstein, C. F.	— 41
Ravello, E.	I. 443	Reitenhau, Ab.	— 161
Ravenne, A. Abb. P.	— 324, 413, 493	Rélecq, Ab.	— 506
Ravensberg, Ab.	III. 163	Réma, Ab. sup.	— 72
— C.	II. 30	Rembervillers,	III. 174
Ravensbourg,	— 151	S. Rémeff, B.	— 110
Ravenstein, C. F.	— 31	S. Remi en Ardenne, Ab.	II. 298
Ravelstein,	— 312	— des Landes, Ab.	— 424
Raumo,	I. 190	Remiremont, Ab. sec.	— 181. & seq.
Ravon, B.	II. 259	Sant Remo,	I. 383
Rauschenberg;	— 106	Rémois, Pays,	II. 437. & seq.
Rawits,	I. 118	Rémond, Ab.	— 227
Ré, Is.	II. 517	Rémouffins, B.	III. 102
Réading,	I. 24	Rendsbourg, F.	II. 49
— en Amérique,	IV. 310	Renel, M.	— 443
Réalejo, P.	— 292	Réneville, en Normandie, Com.	— 392
Réalmont,	III. 75	— en Languedoc, Com.	III. 79
la Reau, Ab.	II. 584	Rennes, en Bretagne, E. Abb. U.	II 498. I. I.
Rébais, Ab.	— 445		282
Recanati, E.	I. 420	— en Languedoc, T.	III. 87
Rechberg, C.	II. 147	Renty, M.	II. 377
Recht,	III. 469	la Réole en Bigorre, Ab.	III. 38
Reciffe, P.	IV. 408	— sur la Garonne,	— 41
Reck, B.	II. 29	Réposoir, Ca.	I. 330
Reckein, C.	— 13	Reps, C.	— 511
Reckhein, C.	— 31	Reſchens-Offen, Ab. sup.	II. 144
Recklingshausen, C.	— 87	Réfina, Ab.	I. 416
Réclus, Ab.	— 451	Reffons, Ab.	II. 428
Réconfort (Notre-Dame de), Ab.	— 482	Reffund,	I. 88
Redgles, L.	I. 45	Restow,	— 129
Rédine,	— 308	Retford,	— 13
Rédon, Ab.	II. 504	Rethel & Rethelois, D.	II. 432

TABLE G E N E R A L E.

Rétimo, E. o.	I. 250, 275	Richebourg, M.	507
Retorta, Ab.	III. 254	Richecour, C.	II. 376
Rets, Pays, D.	II. 502	Richelieu, D.	III. 189
Fo.	427	Richemont, D.	II. 490
Rétufari, Is.	I. 169	sur la Tamise,	I. 12
Retze.	288	Richensée,	27
Revel en Livonie, E. sup. P. F.	164	Riddegshausen, Ab. p.	II. 267
en Languedoc,	III. 69	Riedlingen,	45
Reuil,	II. 449	Riefenbourg,	138
la Reule, Ab.	III. 49	Riefen-Geburge, Mo.	I. 141
Reutlingen,	II. 150	Rieff; Ab.	II. 186
Rey (Capitainerie del), Prov.	IV. 483	Rietberg, C.	I. 418
Reyradt, Ab.	II. 197	Rietti, E. Ab.	II. 31
Rezan, A. o. Prov.	I. 180, 193	Rieval, Ab.	I. 417, 490
Riadits, Ab.	II. 197	Rieumes,	III. 186
Rhæontis, E. o.	I. 275	Rieux en Bretagne, B.	27
Rheinheck, Ab. sup. Ch.	II. 50	en Languedoc, E. III. 71. & seq.	II. 504
Rhen, Ab. sup.	42	dans le Narbonnois, B.	215
Rhenen,	339	Riez, E.	84
Rhin, R.	217, 335, 340	Riga, A. sup. P.	124, 215
— Ses sources,	253	S. Rigaud, Ab.	I. 166
— (Cercle Electoral du Bas),	84. & seq.	Rignac,	II. 465. III. 160
— (Cercle du Haut),	97	Rika, Pays,	III. 18.
— (Palatinat du),	93. & seq.	Rilley, Ab.	432
Rhinau, Ab.	267	Rimini, E. Ab.	II. 499
Rhinberg,	87	Ringelheim, Ab.	I. 425, 493
Rhineck, Ch.	268	Ringstadt,	II. 35
Rhinfeld, F.	136	Rinkidbing,	I. 63
Rhinfels, Pr. Ch. T.	107	Rinsbourg, Ab. sup.	62
Rhingen, Pays & Ab.	89, 103	Rintaln, U.	II. 327
Rhingrafestein, Pr. Ch.	101	Rio-Bamba,	31
Rhinland, Pays,	326	Forcado, R.	IV. 353
Rhinocorure,	IV. 158	Grande, Prov. V.	234
Rhinthal, Pays,	II. 268	de la Hacha,	407
Rhinwald, Pays,	251	de Janeiro, Prov. R. G.	349
Rhin-Zabern, Ch.	99	Négro, R. F. T.	411
Rhodebidit, E. o.	I. 274	Real, R.	259, 402
Rhodes, Is. Vi. A. o. P. F.	ibid. III. 425.	Seco, Ab.	235
	& seq.	Rioja,	III. 229
Rhodope, Mo.	215	Riom,	IV. 383
Rians, M.	II. 132	Rions, B.	II. 531
Ribadacoa, Pays,	305	Riosenberg,	III. 5
Ribadaria, C.	230	Rioxa, Pays,	I. 67
Ribadeo, C.	229	Ripaille, A. Com.	III. 243
Ribagorça, Pays, C.	278	Ripa-Tranfona, E. Ab.	I. 327
Ribaupierre, C.	191	Ripina,	420, 431
Ribaute, B.	99	Ripoli, Ab.	123
Ribauwiller,	191	Rippom, Ab. sup.	393
Ribemont, Ab.	II. 367	S. Riquier, Ab.	12. & seq.
Ribera-Grande,	IV. 269	Rifano,	II. 372
Ribeyrac, B.	III. 7	Ritchow, Pays,	I. 304
Ribnaia,	I. 171	Rien,	II. 136
Ribnitz, Ab. p.	II. 53	Rifwick, Ch.	338
Ribnoy, Ab. o.	III. 343	Riva,	329
Ribo de Ave, Ab.	307	Rivalta dans le Milanéz,	183
			I. 352

_____ dans le Piémont, <i>Ab.</i>	_____ 334	Rodolfo, <i>C.</i>	I. 357
_____ dans le Tortonois, <i>Ab.</i>	_____ 347	Rodome,	I. I. 87
Rivarola,	_____ 346	Rodofo, <i>E. o.</i>	I. 122, 272
Rivello,	_____ 443	la Roë, <i>Ab.</i>	II. 489
Rivès altes,	III. 117	Roemcild, <i>ib.</i>	_____ 120
Rivet, <i>Ab.</i>	_____ 41	Roefbrug, <i>Ab.</i>	_____ 284
Riviera,	II. 271	Roeit, <i>Is.</i>	I. 72
Riviere, Basse, <i>Pays, V.</i>	III. 40	Roeux, <i>Ab.</i>	II. 290
_____ Haute, <i>Pays,</i>	_____ 39. & seq.	Roggenbourg,	_____ 132
_____ (Judicature de)	_____ 23	Rogies, <i>B.</i>	III. 79
_____ du Levant de Gènes,	I. 382. & seq.	Rogina,	I. 118
_____ du Ponant de Gènes,	_____ 382. & seq.	Rogous, <i>E. o.</i>	_____ 275
Riunette, <i>Ab.</i>	III. 81	Rohacow,	_____ 149
Rivo del Sil, <i>Ab.</i>	_____ 229	Rohan, <i>D.</i>	II. 504, 540
Rivoli, <i>Ch.</i>	I. 334	Rolduc, <i>Ab.</i>	_____ 299
Roa, <i>Ch.</i>	_____ 243	Rolle, <i>B.</i>	_____ 237
Robad,	III. 478	Rom, <i>Is.</i>	I. 61
Robecque, <i>Pr.</i>	II. 377	Romagne, <i>Prov.</i>	_____ 413. & seq.
Robinnal,	IV. 290	Romain-Moutier, <i>Ab.</i>	II. 238
Rocca Contrada,	I. 416	Romain Wainer, <i>E. o.</i>	I. 206
_____ Gorga, <i>D.</i>	_____ 410	Romania, <i>Cap.</i>	IV. 43, 53
Roccadia, <i>Ab.</i>	_____ 476	Romanie, <i>Prov.</i>	I. 213. & seq.
Rocco, <i>P.</i>	_____ 256	Romanow, <i>E. o.</i>	_____ 179, 278
la Rocella, <i>Pr.</i>	_____ 464	Romans, <i>Ab. sic.</i>	III. 144
la Roche en Ardenne,	II. 293	Rome, <i>Siège Papal, Patr. Abb. Ca. Com. U. F.</i>	I. 401. & seqq. 487. & seq. 490
_____ Baron, <i>B.</i>	III. 107, 158	Romont, <i>C.</i>	II. 266
_____ Beaucourt,	_____ 7	Romorantin,	_____ 473
_____ Bernard, <i>B.</i>	II. 502	Roncevaux, <i>Bourg, Va. Mo.</i>	III. 236
_____ Chalais, <i>B.</i>	III. 7	Ronchi, <i>Ab.</i>	II. 255
_____ Chouard,	II. 513	Ronciglione, <i>Pr.</i>	I. 412
_____ Foucaud, <i>D.</i>	_____ 142	Ronda,	III. 269
_____ Guion, <i>C. Ch.</i>	_____ 428	Rondazzo,	I. 471
_____ en Hurepois, <i>Ab.</i>	_____ 417	Roomertwacl,	II. 348
_____ Malon, <i>M.</i>	I. 335	Roosen, <i>Ab.</i>	_____ 288
_____ Pofay,	II. 495	Roosendal, <i>Ab.</i>	_____ 309
_____ en Raynier,	III. 107	Roosmaelen,	_____ 311
_____ de Rien, <i>B.</i>	II. 507	Roque,	III. 136
_____ en Savoye,	I. 327. & seq.	la Roque-Bouillac, <i>B.</i>	_____ 10
_____ Tranche-Lion,	II. 495	_____ en Nebouzan, <i>B.</i>	_____ 35
_____ sur Yon, <i>Pr.</i>	_____ 515	_____ d'Olmes,	_____ 79
Rochefort en Aunis, <i>P.</i>	_____ 517	_____ en Provence, <i>M.</i>	_____ 132
_____ en Languedoc,	II. 102	_____ Valfergue,	_____ 18
_____ dans le Luxembourg, <i>C.</i>	II. 298	Roquebrune en Languedoc, <i>B.</i>	_____ 89
la Rochelle, <i>E. P. F.</i>	516. III. 214	_____ dans la Prin. de Monaco,	I. 345
Rochemaure,	III. 110	Roquecor, <i>B.</i>	III. 10
Rocheffer, <i>E-p. C.</i>	I. 27. & seq. 58	Roquépine, <i>M.</i>	_____ 8
Rochven, <i>C.</i>	II. 348	Roquecueil en Rouergue, <i>M.</i>	_____ 19
Rocoda,	IV. 137	_____ au pays de Sault,	_____ 87
Rocroi, <i>F.</i>	II. 440	Roqueffade, <i>Ch.</i>	_____ 79
Roczow,	_____ 194	Roquefort dans le Narbonnois,	_____ 84
Roda, <i>Ab. sup.</i>	_____ 81	_____ en Rouerge,	_____ 20
la Roda,	III. 252	Roquelaure en Gascogne, <i>D.</i>	_____ 30
la Rode, <i>Ab.</i>	_____ 69	_____ en Rouergue, <i>B.</i>	_____ 19
Rodets, <i>B.</i>	_____ 35, 39	Roquemadour,	_____ 14
Rodez, <i>E. Ab. Ca. C.</i>	_____ 17. & seq. 214	Roqueumaure	

TABLE GENERALE.

<p>Roquemaure, ——— 102 Ror, <i>Ab.</i> II. 162 Rorty, <i>B.</i> III. 187 Rofay, II. 422 Rofch, <i>C.</i> ——— 247 Rofchild, <i>E. & Ab. P.</i> I. 68 Ros-Common, <i>G.</i> ——— 47 Ros-Darie, [——— 188 Rofenberg en Allemagne, <i>C.</i> II. 122 ——— en Hongrie, I. 289 ——— en Suede, ——— 85 Rofembourg, II. 84 Rofes, <i>P. F. G.</i> III. 284 Rofette, IV. 162. & seq. Rosheim, III. 195 Rofienne, I. 151 Rofieres aux Salines, VII. 130 Rofnay, <i>D.</i> II. 436 Rofni, <i>M.</i> ——— 424 Rofpirs, I. 115 Roff, <i>E. P. fup. C.</i> ——— 34, 49, 58 Roffano, <i>A. Pr.</i> ——— 460, 496 Roffena, <i>C.</i> ——— 387 Roffock, <i>U. F.</i> I. 153 Roftow, <i>A. & D. Prov.</i> I. 120, 193 Rota en Andalousie, III. 263 ——— en Aragon, ——— 278 ——— <i>Is.</i> IV. 141 Rot-by, I. 69 Rotelen, II. 136 Roteman, ——— 172. & seq. Roth, <i>com.</i> ——— 297 Rothebourg, ——— 223 Rothem-Munfter, <i>Ab.</i> ——— 133, 151 Rott, <i>Ab.</i> ——— 161 Rottenbourg en Franconie, ——— 124 ——— en Hefle, <i>Cb.</i> ——— 105 ——— en Siléfie, <i>C.</i> ——— 209 ——— en Souabe, ——— 137 ——— en Weftphalie, <i>Cb.</i> ——— 25 Rotterdam, <i>P.</i> ——— 329 ——— <i>Is.</i> IV. 417 Rotthem, <i>Ab.</i> II. 307 Rottum, I. 70 Rotweil, H. 150, 264 Rotzlaer, <i>B.</i> ——— 306 Rouairoux, <i>B.</i> III. 77 Rouanne, & Rouannois, <i>D.</i> ——— 158 Roubaix, <i>M.</i> ——— 164 Rouci, <i>C.</i> II. 433 Rouen, <i>A. Abb. Ca. F.</i> ——— 32. & seq. III. 212 Roveredo, <i>F.</i> ——— 181 Rouergue, <i>Prov. C.</i> III. 17. & seq. Rougmont en Bourgogne, <i>Ab.</i> II. 455 ——— en Suiſſe, ——— 236</p>	<p>Rougaes, III. 138 Rovigno, <i>Is. P.</i> I. 377 Rovigo, <i>E. Ab. Com.</i> ——— 372, 523 Rouillac, <i>B.</i> III. 28 Roum, <i>Prov.</i> ——— 419. & seq. Roumois, <i>Pays,</i> II. 389. & seq. Rouffelat, ——— 284 Rouffi, <i>C.</i> III. 28 Rouffillon, <i>Prov. C.</i> ——— 115. & seq. ——— <i>Vi.</i> ——— 143 Rouvroy, <i>B.</i> II. 372 Rouze, III. 114 Royal-Lieu, <i>Ab.</i> II. 426 Royal-Val, <i>Ab.</i> I. 444 Royancez, <i>Pays,</i> III. 149 Royans, II. 540 Royaumont, <i>Ab.</i> ——— 429 Royc, <i>C.</i> ——— 368. & seq. Rozenberck, <i>Ab.</i> ——— 288 Rozières, <i>Ab.</i> III. 200 Rubempré, <i>B.</i> II. 370 Rubers-Brecht, <i>Ck.</i> ——— 89 Rubicon, <i>R.</i> I. 423 Rubiera, ——— 320 Rudeltadt, <i>Cb.</i> II. 82 Rudkaping, I. 69 Rudolpward, <i>Pr.</i> II. 179 Rue, <i>F.</i> ——— 372 Rueda, <i>Ab.</i> III. 275 Ruel, II. 418 Ruen, <i>Ab. P.</i> ——— 42 S. Ruf, <i>Ab.</i> III. 145 Ruffach, <i>F.</i> ——— 190. & seq. Ruffico, <i>F.</i> IV. 227 Rugen, <i>Is.</i> II. 60 Rugenwald, <i>P. F.</i> ——— 62 Ruki, III. 452 Ruis, <i>Is.</i> II. 504 Ruiffcauville, <i>A.</i> ——— 377 Ruland, ——— 415 Rumilli, I. 329 Rumney, <i>P.</i> ——— 28 Runckel, <i>C.</i> II. 109 Rupelmonde, <i>C.</i> ——— 289 Rupes, III. 188 Rupin, <i>C. Cb.</i> II. 65 Rupt, <i>B.</i> III. 202 Ruremonde, <i>E. Ab. C.</i> II. 276, 333 Rufchal, ——— 101 Rushin, <i>Ab. fup.</i> I. 12 la Ruſſ, <i>R.</i> II. 225 Ruſſelheim, <i>B.</i> ——— 107 Ruſſich, I. 214 Ruſſie Européene, ou Grande, ——— 157. & seq. ——— 168</p>
--	---

Tome IV.

F fff

— Lithuanienne;	148	Sainclair,	I. 33
— Polonoise, ou Petite,	127	Saintes, <i>E. Ab. & Saintonge</i> ,	II. 538. & <i>seq.</i>
— Gouvernement de son Eglise,	188.		214
	& <i>seq.</i>	les Saintes, <i>Iles</i> ,	IV. 333
Kustan, <i>Pays</i> ,	III. 39	Saintrilles, <i>B.</i>	II. 32
Ruti, <i>Ab. sup.</i>	II. 233	Saipan, <i>Is.</i>	IV. 141
Rutland, <i>D.</i>	I. 14. & <i>seq.</i>	Saiffac, <i>M.</i>	III. 81
Ruvo, <i>E. C.</i>	454, 496	Sala en Italie, <i>Ab.</i>	I. 396
Rye, <i>P.</i>	26	— en Suède,	86
Rypen, <i>E-p.</i>	62	Salagnac, <i>B.</i>	III. 8
Rzeczica,	149	Salamanque, <i>E. Abb. V</i>	259. & <i>seq.</i> 319
Rzeva. V. Veliki-Louki		— de Yucatan,	IV. 285
— Wolodimerskoi.	172	<i>Salamis & Salamine, Is.</i>	I. 251. I. I. 429
		Salanches,	I. 350
		Salandrenque, <i>B.</i>	III. 99
		Salawar, <i>C.</i>	I. 297
		Salca,	470
	II. 40	Salces, <i>F. L.</i>	III. 117
	331	Saldern, <i>Ch.</i>	II. 44
	I. 208	Salenques, <i>Ab. sup.</i>	III. 64
	IV. 332	Salernes, <i>M.</i>	126
	III. 343	Salerno, <i>A. Ab. U. Pr. P. G.</i>	I. 441, 495
	IV. 232	Salcs en Savoye, <i>B.</i>	328
	250	— en Languedoc, <i>B.</i>	III. 79
	I. 413, 490	Salestadt,	I. 85
	II. 182	Salettes, <i>Ch.</i>	III. 143
	I. 257	Salfeld, <i>Ab. sup. Ch.</i>	II. 18
	IV. 323	Salgow, <i>Pays</i> ,	245
	II. 485	Salgues,	II. 104
	515	Sali, <i>P. F.</i>	IV. 199
	540	Salig,	I. 63
	450	Salins, <i>F.</i>	III. 203
	III. 328	Salisbury, <i>E-p. C.</i>	I. 23, 58
	101	Salival, <i>Ab.</i>	III. 185
	48	Salla,	IV. 223
	I. 238. & <i>seq.</i>	Sallandt, <i>Pays</i> :	II. 347
	394	la Salle,	III. 99
	IV. 103	Salleles, <i>B.</i>	84
	II. 46	Sallies,	34
	IV. 230	Salm, Haut & Bas, <i>Pr. Ch.</i>	II. 101, 297. III.
	III. 242		183
	IV. 413	Salmenweiler, <i>Ab. p.</i>	132
	I. 141	Salmeron,	III. 252
	II. 385	Salmunter,	II. 104
	IV. 196	Salo,	I. 375
	II. 210	Salobregua, <i>F.</i>	III. 269
	III. 350	Salomon, (<i>Iles de</i>),	IV. 415
	I. 459	— <i>Cup.</i>	I. 249
	IV. 371	Salon,	III. 122, 130
	III. 122	Salona, <i>E. o. P.</i>	I. 236. & <i>seq.</i> 274
	I. 482, 497	Salone,	303
		Salonichi, <i>A. o. P. F.</i>	225. & <i>seq.</i> 273
	301	Salous,	II. 469
	III. 34	Salsdorf,	II. 29
	253. & <i>seq.</i>	Salsen, <i>Ab.</i>	293
	149		

S

S A A L (Cercle de),

Saardam,	II. 40
S. Saba, <i>Prov. D.</i>	331
Saba, <i>Is.</i>	I. 208
Sabatski, <i>Pe.</i>	IV. 332
Sabi, <i>Ro. Vi.</i>	III. 343
Sabia, <i>Ro.</i>	IV. 232
la Sabine, <i>Pays, E.</i>	250
Sabione, <i>Ab.</i>	I. 413, 490
Sabionetto, <i>D.</i>	II. 182
Sable (Isle du),	I. 257
Sablé, <i>M.</i>	IV. 323
Sables d'Olonne, <i>P.</i>	II. 485
Sablouzeaux, <i>Ab.</i>	515
la Sabloniere, <i>Comm.</i>	540
Sabosker,	450
Sabran, <i>B.</i>	III. 328
Sabur, <i>Pays</i> ,	101
Sacance,	48
la Sacca, <i>Ab.</i>	I. 238. & <i>seq.</i>
Saccal, <i>P. F.</i>	394
Sacoa, <i>P.</i>	IV. 103
Sacoo, <i>Ro.</i>	II. 46
Sacra Mania, <i>Ab.</i>	IV. 230
S. Sacrement, <i>P.</i>	III. 242
Saelfied,	IV. 413
S. Saens, <i>Ab.</i>	I. 141
Safie, <i>P.</i>	II. 385
Sagan, <i>Ab. D. Ch. F.</i>	IV. 196
Saghelien, <i>R. V. Amour.</i>	II. 210
Sagittario, <i>Ab.</i>	III. 350
Sagna,	I. 459
Sagnon, <i>Ab.</i>	IV. 371
Sagona, <i>E.</i>	III. 122
Sagonte. V. Morviedro	I. 482, 497
Sagor, <i>C.</i>	301
Sagres, <i>P.</i>	III. 34
Sahagun, <i>Ab.</i>	253. & <i>seq.</i>
Saillants,	149

TABLE G E N E R A L E.

			511
Salta,	IV. 383	Sanguin, <i>Ro.</i>	IV. 229
Salten,	I. 72	Sanock,	I. 129
Salth, <i>Pays,</i>	III. 404	Santa,	IV. 369
Saltzberg,	I. 74	Santaren, <i>Abb.</i>	III. 30
Saltzbourg, <i>A-pr. Ab. U. Cb.</i>	II. 153. & seq.	Santen,	II. 23
	277	Santerte, <i>Pays;</i>	367
Saltzdal, <i>Ab. p. Cb.</i>	44	Santillane, <i>M. P.</i>	III. 231
Saltzwedel,	69	Santorin, <i>Is. A. & Ab. o.</i>	I. 258. & seq. 280,
San-Salvador au E:ctil, <i>A. V. Baye de tous les</i>			318
	Saints. IV. 340	los Santos, <i>Prov. Vi. Ab. P.</i>	IV. 345. 412
— de Congo, <i>Ch.</i>	241	Santow, <i>Ch.</i>	II. 52
— de Cuzcutlan,	283	Sanvliet, <i>F.</i>	315
Salvagnac, <i>B.</i>	III. 67	Saona, <i>Is.</i>	IV. 328
Salvanés, <i>Ab.</i>	20	Sapheth,	II. 404
Salvaterra, <i>Ch.</i>	302	Sapienza, <i>Is.</i>	I. 241
Saluces, <i>E. M. F.</i>	I. 341. & seq. 492	Saponaria,	443
la Salvetat en Gascogne;	III. 30	Sara,	IV. 203
— en Languedoc;	81	Saralbe,	III. 184
S. Salvi,	I. 393	Saragoffe, <i>A. Com. U. E.</i>	274. & seq. 474
Salum, <i>Ro.</i>	IV. 227	Saramon, <i>Ab.</i>	32
Salzadas, <i>Ab.</i>	III. 304	Saratof,	311
Salzette du Midi, <i>Is.</i>	IV. 30	Saraw, <i>C.</i>	II. 172
— du Nord, <i>Is.</i>	27	Sarbourg,	92. III. 176
Samana, <i>Is.</i>	324	Sarbruck, <i>C.</i>	101. 185
Samandrachi, <i>Is.</i>	I. 258	Sarceda, <i>C.</i>	III. 312
Samara,	III. 329	Sardaigne, <i>Is. Ro.</i>	I. 47
Samarang, <i>F.</i>	IV. 121	Sardes,	280. III. 415
Samarie. <i>V. Sébaste;</i>		Sardique. <i>V. Sophie.</i>	213
Samatan, <i>Com.</i>	III. 26	Sare, <i>R.</i>	III. 175
Sambor, <i>Ab.</i>	I. 129	Sargans, <i>C.</i>	II. 268. & seq.
Sambuca,	470	Sargel, <i>P.</i>	IV. 190
Samen, <i>Ro.</i>	IV. 216	Sargi,	II. 419
Samer, <i>Ab.</i>	II. 273	Sarguemine,	III. 184
Samerkand,	II. 360	Sarigan, <i>Is.</i>	IV. 101
Samland, <i>E. sup. C.</i>	I. 139	Sarlabous, <i>B.</i>	II. 39
Samma, <i>Is.</i>	IV. 328	Sarlat, <i>E. & Sarladois,</i>	8. 214
Samogitie, <i>Prov. E.</i>	I. 150	Sarlouis, <i>F.</i>	175
Samorin (<i>Etats du</i>). <i>V. Calicut.</i>		Sarne, <i>Ab.</i>	II. 228
Samos, <i>Is. A. & Abb. o.</i>	258. & seq. 280	Sarno, <i>E.</i>	I. 444. 495
— en Espagne, <i>Ab.</i>	III. 234	Saronique, <i>G.</i>	I. 233. 285
Samosate,	II. 383	Saros, <i>C.</i>	291
Samoswar,	I. 311	Sarpa,	74
S. mothrace, <i>Is.</i>	258	Sarrancolin,	III. 36
Samoven,	330	Sarrateix, <i>Ab.</i>	285
Samoyedes, <i>Pe.</i>	III. 325. & seq. 301	Sarria, <i>M.</i>	229
Samsoë, <i>Is.</i>	I. 70	Sarsine, <i>E.</i>	I. 426. 493
Sanaa,	III. 377	Sarski, <i>A. o.</i>	193
Sancerre, <i>C.</i>	II. 520	les Sartes, <i>Pe.</i>	II. 361
Sancia, <i>Is.</i>	IV. 81	Sarwar, <i>C.</i>	I. 291
Sandecz,	I. 125	Sarwerden, <i>C.</i>	II. 101. III. 184
Sandomir,	126	Sarzane, <i>E.</i>	I. 382. 493
Sandov. <i>l. Ab.</i>	I. I. 263	Sas de Gand, <i>E.</i>	I. 289
Sandwich, <i>C. F. I.</i>	I. 18	Sasquesahamoxas, <i>Pe.</i>	IV. 314
Sanen,	II. 236	Sassari, <i>A. E.</i>	I. 479
Sanguella,	III. 236	Sallebs, <i>C.</i>	311. & seq.

Saisiège, B.	III. 142, 150	Sbaras, D.	I. 130
Saisenberg, <i>Ch.</i>	II. 17	Scala en Calabre ;	461
Saisio-ferrato,	I. 416	— dans la Terre de Labour, <i>E. N.</i>	444,
Saisio-vivo, <i>Ab.</i>	— <i>id.</i>		495
Saisiuolo,	— 390	Scala Dei, <i>Co.</i>	III. 287
Saitago, <i>C.</i>	III. 275	Scalloway,	I. 38
Satigan,	IV. 70	Scamachi,	III. 464. <i>Ch. seq.</i>
Satiliu, <i>M.</i>	III. 111	Scandalor,	— 418
Satriano, <i>E. N. Pr.</i>	I. 442, 444, 459	Scandarone. V. Alexandrete.	
Sats,	II. 194	Scandiana, <i>M.</i>	I. 390
S. Satur, <i>Ab.</i>	— 521	Scandinavie, <i>Ro.</i>	— 59. <i>Ch. seq.</i>
Savanach, <i>Ro. Vi.</i>	IV. 315	Scanie. V. Schonen.	
Savaros, <i>C.</i>	I. 311	Scanzo, <i>Ab.</i>	— 375
Saubelade, <i>Ab.</i>	III. 50	Scarboroug, <i>C.</i>	— 12
Savé,	— 476	Scardona, <i>E.</i>	— 303, 317
Saverdun,	— 113	Scare, <i>E. P.</i>	— 79
Saverne, <i>Ab. Ch.</i>	— 193	Scarichob,	— 122
Savillan, <i>Ab. F.</i>	I. 336. <i>Ch. seq.</i>	Scaro,	— 259
Savignoux,	III. 158	Scapanto, <i>Is. A. C.</i>	— <i>id.</i> 280
Savigni dans le Lyonois, <i>Ab.</i>	— 157	Scarpio, <i>Ab.</i>	III. 287
— en Normandie, <i>Ab.</i>	II. 400	Sceaux, <i>Ch.</i>	II. 418
— en Vendômois,	— 478	Scepus, <i>C. F.</i>	V. 125, 288
S. Savin en Poitou, <i>Ab.</i>	— 512	Schaechen, <i>Va. T.</i>	II. 225
— de Tarbe, <i>Ab.</i>	VI. 38. <i>Ch. seq.</i>	Schafbury, <i>C.</i>	I. 25
Saulieu, <i>Ab. ser.</i>	II. 459	Schattouie, <i>Ab. sup.</i>	II. 241. <i>Ch. seq.</i>
Sault, <i>Pays</i> en Languedoc ;	III. 87	Schafgodtich, <i>C.</i>	— 211
— en Provence, <i>C.</i>	— 122. <i>Ch. seq.</i>	Schaiiken,	I. 146
Saulx-le-Duc, <i>C.</i>	II. 456	Schalolt, <i>E. P.</i>	— 103. <i>Ch. seq.</i>
Saumur, <i>Ab. F. & Saumurois,</i>	— 490	Schams, <i>Va.</i>	II. 251
Savonc, <i>E. A. P. F.</i>	I. 383	Schapey,	I. 28
Savoie, <i>Prov. D.</i> — 325. <i>Ch. seq.</i> 328. <i>Ch. seq.</i>		Schavenbourg, <i>C.</i>	II. 31
Sauroland. V. Westphalie,		Schaumberg, <i>C.</i>	— 170
Sausenberg,	II. 144	Schaumbourg, <i>C.</i>	— 109,
la Saussaye,	— 416	Schécfsberg, <i>C.</i>	— 31
Saussoi, <i>Ab.</i>	III. 169	Schel, <i>Pays,</i>	IV. 205
Sauve, <i>Ab. B.</i>	— 99	Schellenberg, <i>C.</i>	II. 147
la Sauve-Majeur, <i>Ab.</i>	— 5	Schelling, <i>Is.</i>	— 346
Sauveterre en Bazadois,	— 41	Schenhaufen,	— 66
— en Bearn,	— 49	Schenkendorf, <i>Com.</i>	— 217
— en Nebouzan,	— 35	Schemnits,	I. 269. <i>Ch. seq.</i>
S. Sauveur sur Dive, <i>P.</i>	II. 394	Schemnits, <i>Ab-Pr.</i>	— I. 269. <i>Ch. seq.</i>
— de Sorrento,	I. 439	Scher,	III. 371
— le Vicomte, <i>Ab.</i>	II. 401	Scherbrun ;	I. 121
Sauvian, <i>B.</i>	III. 49	Schernberg, <i>Ab. sup.</i>	II. 46
Sauvoir, <i>Ab.</i>	II. 433	Schet, <i>C.</i>	I. 63
Sawolax,	I. 91	Schetland, <i>Isles,</i>	— 37. <i>Ch. seq.</i>
Sax,	II. 268	Scheyr, <i>Ab.</i>	II. 61
Saxe (Cercle de la Basse) ;	— 32. <i>Ch. seq.</i>	Schiatti, <i>Is. Ab. o.</i>	I. 259
— (Cercle de la Haute),	— 57. <i>Ch. seq.</i>	Schibam, <i>Vi. Mo.</i>	III. 376
— (Duché Electoral de),	— 69	Schiedam, & Schieland, <i>Pays ;</i>	II. 329
— (Palatinat de),	— 78	Schiefelbein, <i>Com.</i>	— 68
— Lawembourg, <i>D.</i>	— 42	Schiermonickoog, <i>Is.</i>	— 346
Saxembourg,	— 175	Schildescht, <i>Ab.</i>	— 31
Saxuma,	IV. 109	Schinzenac, <i>T.</i>	— 236
Sayn, <i>C.</i>	II. 31	Schio, <i>Is. Vi. E. A. & Abb. o. P. F.</i> I. 259, 318	

TABLE GÉNÉRALE.

	370		513
_____ dans le Vicentin,		_____ de la Plata,	_____ 347
Schiras, <i>Ch.</i>	III. 473	_____ de Rio de Janeiro, <i>E. Ab. P. F.</i>	340, 411. & seq.
Schiriche, <i>Ab.</i>	I. 126		I. 302, 317
Schirvan, <i>Prov.</i>	III. 464	Sébenico, <i>E.</i>	_____ 311
Schirwind,	I. 140	Sebefwar, <i>F.</i>	_____ III. 395
Schit, ou Schut, <i>Is.</i>	_____ 283. & seq.	Sebugal, <i>C.</i>	I. 63
Schlang, <i>Ch.</i>	II. 194	Seby,	II. 172. V. 217
Schlestat, <i>F.</i>	III. 104	Seckau, <i>E.</i>	_____ 119
Schleswick, <i>E. p. sup. D.</i>	I. 63. & seq.	Seckendorf, <i>Ch.</i>	_____ 136, 243
Schleuffingen,	II. 119	Seckingen, <i>Ab. seq.</i>	III. 104
Schliesheim, <i>Ch.</i>	_____ 160	Séclin,	IV. 221
Schoenberg,	_____ 42	Sec-Mara,	II. 441
Schœnborn,	_____ 122	Sédan, <i>Pr. F.</i>	III. 37
Schœnbrun, <i>Ch.</i>	_____ 168	Sèdeillac, <i>B.</i>	II. 194
Schœnward,	_____ 227	Sedleza,	_____ 193
Schonen, <i>Prov.</i>	I. 82	Sédlits, <i>T.</i>	I. 66
Schonofen,	II. 330	Séelande, <i>Is.</i>	III. 415
Schöwen, <i>Is.</i>	_____ 342	Séelingicas, <i>E. & Ab. o.</i>	_____ 477
Schrans, <i>Pe.</i>	III. 439	Séhestan,	I. 62
Schrapelan, <i>Ch.</i>	II. 81	Séenderbourg,	II. 397. & seq. III. 222
Schrenberg, <i>Ch.</i>	_____ 130	Sécz, <i>E. Ab.</i>	I. 375
Schul-Porte, <i>Ab. sup.</i>	_____ 80	Segar,	II. 50
Schutter, <i>Ab.</i>	_____ 138	Segeberg,	I. 293
Schuffenriedt, <i>Ab. Pr.</i>	_____ 132	Ségedin, <i>F.</i>	_____ 311. & seq.
Schwabach, <i>C.</i>	_____ 119, 139	Ségeswar, <i>C.</i>	III. 482
Schwanden, <i>B.</i>	_____ 243	Segifan, <i>Prov.</i>	I. 409, 490
Schwartiof,	I. 85	Segni, <i>E. D. V. Zegna.</i>	III. 289. & seq. 319
Schwartzach, <i>Ab.</i>	II. 113, 138	Ségorbe, <i>E. Co. D.</i>	_____ 241, 318
Schwartzbourg, <i>C.</i>	_____ 81, 239	Ségovic, <i>E. Ch.</i>	IV. 128
Schwartzenberg, <i>Pr.</i>	_____ 121	_____ Nouvelle, <i>E.</i>	_____ 292
Schwatz,	_____ 181	_____ de Nicaragua,	II. 25
Schwatzingen, <i>Ch.</i>	_____ 95	Séguenville, <i>B.</i>	IV. 283
Schweidnitz, <i>D.</i>	_____ 211	Ségura de la Frontera,	III. 252
Schweinfurt,	_____ 124	_____ de la Sierra, <i>Com.</i>	I. 216
Schwerin, <i>E. sup. Pr.</i>	_____ 42, 52	Seidenberg, <i>B. Ch.</i>	III. 42
Schwibusen, <i>F.</i>	_____ 209	Seignans, <i>Pays,</i>	I. 460
Schwits,	_____ 219	Seignelai, <i>M.</i>	III. 129
Sciglio, <i>Pr.</i>	I. 462	Seillans,	II. 466. & seq.
Scilla,	_____ 472	Seillon, <i>Co.</i>	_____ 454
Sciathi, <i>Is. E. o.</i>	_____ 274	S. Seine, <i>Ab.</i>	_____ 121
Sciro, <i>Is. V. E & Abb. o.</i>	_____ 260. & seq. 274	Seinsheim, <i>C.</i>	_____ 169
Sclavonie. V. Esclavonie.		Seisenstein, <i>Ab.</i>	_____ id.
Scolobre, <i>B.</i>	III. 87	Seits, <i>o.</i>	_____ 174
Scopio, <i>A. A. o. V. Uscup.</i>	I. 210 & seq.	Seittenstadt, <i>Ab.</i>	IV. 270
Scopoli, <i>Is. E. o.</i>	_____ 261, 274	Sel (Isle du),	I. 291
Scutari, en Asie, <i>Cap. P.</i>	III. 409	_____ (Mines de),	_____ 153
_____ en Dalmatic, <i>E. A. o. I.</i>	I. 230, 276, 318	Selbourg,	_____ 12
Scdile, <i>Is.</i>	_____ 261	Selby, <i>Ab. sup.</i>	IV. 133
Seauve-Benoite, <i>Ab.</i>	III. 107	Sélegar, <i>G.</i>	I. 228
Sébald, <i>Isles,</i>	IV. 414	Sélempria, <i>R.</i>	II. 419
Sébaſte, <i>A. o. V. Sivas.</i>	I. 282, III. 402	Séleschie,	_____ 383, 386, 458
S. Sébaſtien, en Afrique, <i>cap.</i>	IV. 253	Séleucie, <i>A. o. V. Bagdad.</i>	II. 162
_____ en Biscaye, <i>P. F.</i>	III. 233	Séligenthal, <i>Ab.</i>	_____ 372
_____ de Buena-vista,	IV. 348	Sélincourt, <i>Ab.</i>	_____ 89
_____ de Chiametlan,	_____ 288	Sélingestadt, <i>Ab.</i>	

Tome IV.

G 888

TABLE GENERALE.

Sélinginskoï,	III. 344	Sermione,	370
Sélistrie, <i>A. o.</i>	I. 213. & seq.	Sermoneta, <i>D.</i>	410
Sélivrée, <i>A. o.</i>	222, 172	S. Sermin en Albigeois, <i>M.</i>	III. 67
Selkirck, <i>C.</i>	I. 42	en Rouergue,	20
Selle,	II. 160	Serpa,	310
Selles,	122	Serra-Lione, <i>Mo. R.</i>	IV. 231
Seloy, <i>Ab. o.</i>	I. 179	Serravaile,	I. 347, 369
— Petzora, <i>Ab. s.</i>	183	Servai, <i>Mo.</i>	IV. 177
la Selvt, <i>om.</i>	III. 19	S. Servand,	II. 501
Sémégonda,	IV. 221	Servia, <i>E. o.</i>	I. 273
Sémendria, <i>P.</i>	I. 210	Servian,	III. 89
Sémida, <i>Ab.</i>	III. 304	Servie, <i>Prov.</i>	I. 209. & seq.
Sémigalle, <i>Prov.</i>	I. 153	Seryphos, <i>Is.</i>	261
Séminara, <i>D.</i>	464	Sésha, <i>Va. R.</i>	I. 349
Sémlin,	299	Sessa, <i>E. D.</i>	439, 495
Sempach,	II. 23	Sesto, <i>D.</i>	353
Semur en Auxois, <i>Ab.</i>	457. & seq.	Scitola,	389
— en Briennois,	461	Sestos,	I. 222
Séna, <i>F.</i>	IV. 251, 253	Sestri di Levante & di Ponente,	283
Sénas, <i>M.</i>	III. 136	Serchuen, <i>Prov.</i>	IV. 82
Sénécey, <i>M.</i>	II. 463	Sétia, <i>E. o.</i>	I. 250
Sénéf,	304	Sétif,	IV. 191
Sénéga, <i>Pays, R.</i>	IV. 208, 225. & seq.	Sétino,	I. 409
Senés, <i>E.</i>	III. 124, 215	Settino, <i>Ab.</i>	393
Sengmicosé, <i>Pe.</i>	IV. 86	Sérubal,	III. 302
Senlis, <i>E. Ab. C.</i>	II. 425. III. 23	Séven-Wolden,	II. 346
Sennar, <i>Ro. Vi. Ch. V. Nubie.</i>	IV. 211	S. Sever-Cap, <i>Ab.</i>	III. 44
S. Senodo, <i>Ab. o.</i>	153	— en Normandie, <i>Ab.</i>	II. 402
Senone, <i>Ab.</i>	III. 184	— de Ruffin, <i>Ab.</i>	III. 39
Sens, <i>A. Abb.</i>	II. 446. III. 212	Severac, <i>M.</i>	19
Sensfeld, <i>Ch.</i>	107	Severie, <i>Prov. D.</i>	I. 125, 184
Séon, <i>Ab.</i>	161	S. Severin, <i>Ab.</i>	II. 514
Séone, <i>Ab. sup.</i>	I. 35	Severin,	I. 207
Séorgie, <i>F.</i>	III. 451	Sta. Severina, <i>A.</i>	I. 462, 496
Séphora,	IV. 21	San Severino, <i>E. Ab. sec.</i>	420, 491
Sept-Fontaines, <i>Abb.</i>	II. 440, 443	Savern, <i>Ab.</i>	II. 26
Sept-Fonts, <i>Ab.</i>	523	San Severo, <i>E.</i>	I. 451, 495
Sept-Freres & Sept-Sœurs, <i>Isles,</i>	IV. 262	Seville, <i>A. Abb. Ca. U. Ch. III. 261, & seq.</i>	319
Sépulveda,	III. 241	— de l'Or,	IV. 357
Séquira,	276	Seuillé, <i>Ab.</i>	II. 495
Séracolis, <i>Pe.</i>	IV. 228	Seurre, <i>D.</i>	463
Serci,	II. 11	Seyne,	III. 123
S. Séré,	IV. 13	Seyffel,	II. 468
Serénégel, <i>Ch.</i>	III. 14	Sezane en Brie, <i>Ab. C.</i>	451
Séres, <i>A. o.</i>	I. 273	— en Dauphiné, <i>M. Va.</i>	I. 335. III. 152
Séreses, <i>Pe.</i>	IV. 227	Sezza,	410
Séret, <i>F.</i>	I. 289	Sfax,	IV. 183
Serfanto, <i>Is. P.</i>	261	Sheffield,	I. 12
S. Serge, <i>Abb. o.</i>	181. III. 341	Sheva, <i>Ro.</i>	IV. 216
Sergippi, <i>Prov. Vi. Ro.</i>	IV. 409	Shringapatnam,	36
Séri, <i>Ab.</i>	II. 372	Shoefflern,	II. 161
Sérignan, en Languedoc,	III. 89	Shrewburi, <i>Ab. sup. D.</i>	I. 14
— en Venaissin, <i>B.</i>	139	Shrop, ou Salop, <i>C.</i>	id.
Séri-Nekier,	IV. 25	Siam, <i>Ro.</i>	IV. 48. & seq.
Sériphe, <i>Is.</i>	I. 251	Siara, ou Scara, <i>Vi. R.</i>	407.

TABLE GÉNÉRALE.

Siba, Ro.	19	Simiane, B.	III. 123
Sibenthal, Pays;	II. 236	Simig, C.	I. 297
Siberic, prov. A. o.	I. 193. III. 336. & seq.	Simmeren, D. F.	II. 96. & seq. 101
Siccida, I.	338	Simnap,	III. 472
Sickem. V. Naplouse.		Simo, Is.	I. 262
Sichen,	II. 307	S. Simon, D.	II. 366
Sichino, Is.	I. 261	Simon donko, Ab. o.	I. 178
Sicile, Is. Ro.	430. & seq. 465	Simontorna,	295
Sicli,	476	Simorre, Ab. sec.	III. 32
Sicules, Pe.	310. & seq.	Sin, Ro.	IV. 227
Sicyon,	240	Sinai, Mo. A. & Ab. o.	III. 368
Sidanar,	IV. 120	Sinahques, Ab.	123
Siderocapfa,	I. 226	Sin Capura, Cap.	IV. 53
Siders,	II. 259	Sindar, R.	13
Sidon,	III. 390	Sinde, R. V. Indus.	
Sidra, G.	IV. 176	Sindi. V. Tata.	
Sieciechow, Ab.	I. 125	Sindjar, Pays, Vi. E.	III. 438
Siefsk,	184	Singan,	IV. 83
Siegeberg, Ab.	II. 22	Sinigallia, E. P.	I. 422, 491
Siegen, C. Ch.	29	Siniho,	459
Sienna, A. Ab. & Siennois,	I. 396. & seq. 519	Sinnich,	II. 299
Sierai,	147	Sinope, F.	III. 421
Sierck,	III. 174	Sintra, Ch.	302
la Sierra, Prov. d'Amérique,	IV. 380. & seq.	Sintzen,	II. 96
Prov. de Castille,	II. 251	Sintzendorf, C.	7
Morena; Mo.	252, 260	Sinus Pelagicus,	I. 229
Sî-Fan, Pe.	III. 353. & seq. 357	Sinus Thermaicus,	226
Sifano, Is. Ab. o.	I. 261. & seq.	Sio,	IV. 250
Sigean, Vi. L.	III. 84	Siomini, R.	I. 230
Sigle, Prom.	I. 263	Sion, E-Pr.	II. 258. II. 215
S. Sigismund, Ab.	III. 49	Siouah,	IV. 177
Sigmaringen, C.	II. 144. & seq.	Sioux, Pe.	II. 297
Signi, Ab.	441	Siour, A. o.	IV. 153
Siguenza, E. U.	III. 241, 472	Siphantos, Is.	I. 261. & seq.
Sihon, R.	358	Siphanto, Is. A. o.	280
Sikia, E. o.	I. 275	Siponto, A.	450, 495
Sikick, Ab.	II. 178	Sipurias,	III. 455
Sikingen, Ab.	175	Sipyli, Mo.	415
Siléfic, D.	198. & seq.	Sira, Is. E.	I. 262
Autrichienne;	263	Siradie, D.	119
Prussienne,	204. & seq.	Siravan,	III. 478
Silian, L.	I. 183	Sirichek,	471
Silica,	264	Sirinagar;	IV. 19
Silléri en Champagne;	II. 438	Sirkian,	III. 480
en Amérique, F.	IV. 300	Sirmick, ou Sirmium, E. C.	I. 298. & seq. 313
Silly en Auge, Ab.	II. 395	Siro, Is.	318
le Guillaume,	485	Sis, Patr. o. V. Cis.	III. 444
Siloë, Ab.	198	Sisami, E. o.	I. 276
Silos, Ab.	III. 239	Sifara, Is.	IV. 182
Silvas,	311	Sis jil mare,	203
Simanca, F.	III. 255	Sifopoli, A. o.	I. 222, 272
Simarari, F.	IV. 401	Siffek, F.	300
Simbiersk,	II. 331	Sisteron, E.	III. 123, 219
S. Simeon, Pe.	383	Sitguna,	I. 85
Simershasa,	I. 82	Sivas, A. o. E.	III. 422

TABLE GENERALE.

Six, <i>Ab.</i>	I. 328	Solor, <i>Is.</i>	IV. 138
Six-Fours,	III. 128	Solre, <i>C.</i>	III. 170
Skaga, <i>P.</i>	I. 104	Sollone, <i>E.</i>	287, 319
Skalka,	110	Solta, <i>Is.</i>	I. 305
Skene,	II. 336	Solym,	IV. 182
Skic, <i>Is.</i>	I. 36	Somatque,	I. 375. <i>& seq.</i>
Skø-Clofer,	85	Sombrero, <i>Is.</i>	IV. 332
Slaga, <i>Ab.</i>	II. 173	Sommebyck,	II. 331
Slager,	I. 62	Sommerfeld,	216
Slane,	51	Sommerghen,	285
Slaves, <i>Pe. v. Esclavons.</i>	II. 198	Sommerits, <i>Ab.</i>	I. 126
Slawkow, <i>Ch.</i>	194	Sommerive, <i>B.</i>	336
Slego,	I. 47	Sommerfet, <i>D.</i>	23
Sleutelbourg,	169	Somnières, <i>F.</i>	III. 97
Sleyde, <i>C.</i>	II. 97	Somnani, <i>Ab.</i>	I. 419
Slierback, <i>Ab.</i>	171	Sompui,	III. 30
Slonim,	I. 148	Son, <i>B.</i>	115
Sloten,	II. 346	Sorcino,	I. 356
Slucks, <i>D.</i>	I. 148	Sonde (Isles de la), <i>Détr.</i>	IV. 115. <i>& seq.</i>
Slupza,	118	Sondersheufen, <i>Ch.</i>	II. 81
Smagra,	II. 208	Sondrio,	254
Smaland, <i>Prov.</i>	I. 80	Song-Kiang,	IV. 75
Smirne, <i>A. & E. o. P. F. I. 279.</i>	III. 413. <i>& seq.</i>	Songor, <i>C.</i>	229, 239. <i>& seq.</i>
Smolensko, <i>E. A. o. D.</i>	174, 193	Sonnebeke, <i>Ab.</i>	II. 284
Sneck,	II. 346	Sonneberg, <i>C.</i>	132
So, <i>K.</i>	IV. 83	Sonnebourg en Allemagne, <i>Com. Ch.</i>	68
Soane, <i>E.</i>	I. 397	en Livonie,	I. 166
Sobkorie, <i>Ch.</i>	122	Sonneck, <i>C.</i>	II. 253
Sobrado, <i>Ab.</i>	III. 219	Sonnenbourg, <i>Ab.</i>	182
Sobrarbe, <i>Pays, Pr.</i>	278	Sonnenwald, <i>B. Ch.</i>	217
Soccorto (Notre-Dame d'el), <i>Ab.</i>	I. 460	Sonnino, <i>D.</i>	I. 419
Sochaczow,	110	Sonnois, <i>Pays,</i>	II. 483
Soconusco,	IV. 289	Sonora, <i>Pays,</i>	IV. 294
Sodore, <i>E-p. sup.</i>	I. 37, 58	Sophie, <i>A. v. o.</i>	I. 213. <i>& seq.</i> 277, 318
Sofala, <i>Is. Ro. F.</i>	IV. 253	Sophienbourg, <i>Ch.</i>	II. 118
Sogde, <i>R. & Sogdiane, Prov.</i>	III. 359. <i>& seq.</i>	Sopron, <i>C.</i>	I. 296. <i>& seq.</i>
Soignies, <i>V. Fe.</i>	II. 292	Sora en Dannemarck, <i>Ab. sup.</i>	69
Soissons, <i>E. Abb. C. Ch. & Soissonois,</i>	430.	en Italie, <i>E. Abb. D.</i>	489, 495
	<i>& seq.</i> III. 213	Sordes, <i>Ab.</i>	III. 43
Soldin,	98	Sorcœu, <i>E. Ch.</i>	II. 212
Soleimons,	295	Sorança, <i>Pr.</i>	I. 387
Solefne,	465	Sorel, <i>E.</i>	IV. 301
Soleure,	227. <i>& seq.</i>	Soret,	22
Solferino, <i>Pr.</i>	I. 357	Sorgues, <i>B.</i>	III. 20
Solieres, <i>Ab.</i>	II. 295	Sorze, <i>Ab.</i>	67
Solignac en Limoufin, <i>Ab.</i>	334	Soria,	243
en Velai, <i>B.</i>	III. 107	S. Sorlin, <i>M.</i>	II. 463
Solkanskoi,	326, 339	Sorlingues, <i>Isles,</i>	I. 24
Solmiech, <i>B.</i>	19	Sorniac,	II. 87
Solms, <i>C.</i>	II. 109	Sorrento, <i>Ab.</i>	I. 439
Solofski, <i>Ab. o.</i>	I. 95	Sos,	III. 32
Sologne, <i>Pays,</i>	I. 472. <i>& seq.</i>	Sotzaba, ou Sotzau, <i>A. o.</i>	I. 206, 278
Solomiac, <i>B.</i>	III. 29	Souabe, <i>cercle, D. Grand Bailliage,</i>	II. 124.
Solon, <i>A. o.</i>	I. 274	<i>& seq.</i> 138	
Solons, <i>Ps.</i>	III. 350	Soubise, <i>Pr.</i>	512
		Soucillanges,	

T A B L E G E N E R A L E .

Soucellanges,	_____	530	Stage, E. o.	_____	517
Souillac, <i>Ab.</i>	_____	III. 14	Stagno, E. F.	_____	274
Souillies,	_____	186	Stagno-Piccolo, <i>F.</i>	_____	307, 318
Soulages, <i>B.</i>	_____	19	Stagyræ,	_____	308
Soule, <i>Pays.</i>	_____	45. & seq.	Stain,	_____	216
Souribes,	_____	153	Stainville, <i>B.</i>	_____	II. 169
Souriquois, <i>Pe.</i>	_____	IV. 309	Stair, <i>C.</i>	_____	III. 186
Soufos, <i>Pe.</i>	_____	229	Stalberg,	_____	I. 42
Soutcheou, <i>Prov.</i>	_____	75	Stalimene, <i>Is. A. & Ab. o. P. I.</i>	_____	II. 19
Southampton, <i>D.</i>	_____	I. 25	Staling, <i>Is.</i>	_____	I. 261, 273, 280
Southerland, <i>C.</i>	_____	33	Stallupoehnen,	_____	26
Southwalles, <i>Prov.</i>	_____	30	Stalups, <i>Ab.</i>	_____	140
Southwarch, <i>Ab. sup.</i>	_____	26	Stambs, <i>Ab.</i>	_____	II. 181
Souvigni,	_____	II. 520	Stamfort,	_____	I. 14
Soyon, <i>Ab. Pr.</i>	_____	III. 110. 145	Stampalia, <i>Is. Vi.</i>	_____	263
Spa, <i>T.</i>	_____	II. 14	Stanchio, <i>Is. Vh. A. o. F.</i>	_____	id. 280
Spaar, <i>C.</i>	_____	181	Stanes,	_____	113
Spada, <i>Cap.</i>	_____	I. 249	Staniaski, <i>Ab.</i>	_____	126
Spalatro, <i>A. C.</i>	_____	303, 317	Stantz,	_____	II. 228
Spandau, <i>F.</i>	_____	II. 65	Stapelholm,	_____	I. 65
Spangenberg, <i>Ch.</i>	_____	105	Staremborg, <i>C. Ch.</i>	_____	II. 122, 156, 168
Spanistown,	_____	IV. 326	Stargard, <i>B.</i>	_____	54
Spainshart, <i>Ab.</i>	_____	II. 163	Stargart,	_____	61
Spanheim, <i>Ab. C. Ch.</i>	_____	101. & seq.	Stasford,	_____	39
Sparte. V. Lactédémone,	_____	I. 984	Stato delli Prefidii,	_____	I. 398
la Specie, <i>G.</i>	_____	417	Statsk,	_____	181
Sperchio, <i>R.</i>	_____	226	Stavanger, <i>E. p.</i>	_____	71
Spiegelberg, <i>C.</i>	_____	II. 31	Stavelo, ou Stablo, <i>Ab-Pr.</i>	_____	II. 8, 20
Spielberg, <i>Ch.</i>	_____	145	Staveren, <i>P.</i>	_____	346
Spiets, <i>B.</i>	_____	236	Stauropolis,	_____	L. 280. III. 417
Spilberg, <i>F.</i>	_____	197	Stecka,	_____	85
Spina en Italie, <i>Pr.</i>	_____	I. 344	Steckborn,	_____	62
_____ en Espagne, <i>Ab.</i>	_____	III. 254	Steenbalgh,	_____	II. 260
Spina-Longa,	_____	I. 250	Steenbergue,	_____	314
Spinetto, <i>Ab.</i>	_____	397	Stefenswerd,	_____	334
Spiritu-Santo, au Brésil, <i>Prov. Vh. Ab. P. F.</i>	_____	IV. 411	Stege,	_____	I. 70
_____ au Mexique, <i>P.</i>	_____	284	Stein,	_____	II. 232. & seq.
Spire, <i>E-Pr. & Spirebach, Pays.</i>	_____	I. 98, 277.	Steinan,	_____	209
_____	_____	III. 213	Steinfeld, <i>Ab.</i>	_____	14
Spital,	_____	175	Steinfurt, <i>C. Ch.</i>	_____	27
Spitead, <i>P.</i>	_____	I. 26	Steingard, <i>Ab.</i>	_____	161
Spitzberg, <i>Pays.</i>	_____	105	Steinhorst,	_____	50
Spolite, <i>E. D.</i>	_____	414. & seq. 490	Steiningen,	_____	I. 89
Sporades, <i>Isles.</i>	_____	248	Stella, <i>Ab. Mo.</i>	_____	III. 300. & seq.
Spreinberg, <i>Ch.</i>	_____	II. 216	Stellenboch,	_____	IV. 255
Squillace, <i>E. Pr.</i>	_____	I. 464, 496	Stenay,	_____	III. 177
Squinziano,	_____	456	Stendal,	_____	II. 63
Srym,	_____	118	Stenkerque,	_____	293
Staden, <i>F.</i>	_____	II. 37	Stepenits, <i>Ab. p.</i>	_____	64
Staderbourg, <i>Ab. p.</i>	_____	49	San Stephano,	_____	I. 388
Stadt-Wetter, <i>Ab. p.</i>	_____	106	Sterling, <i>C.</i>	_____	39
Staffarde, <i>Ab.</i>	_____	I. 342	Sterlits, <i>Pr. Ch.</i>	_____	II. 54
Stafford, <i>C.</i>	_____	14	Sternberg en Baviere, <i>Ch.</i>	_____	160
			_____ en Boheme, <i>Ch.</i>	_____	191
			_____ en Brandebourg, <i>D.</i>	_____	68
			_____ en Meckelbourg,	_____	53

Tome IV.

H h h h

_____ en Moravie, <i>Cb.</i>	_____ 197	Scum,	I. 138
Stetin, <i>D. F.</i>	_____ 60. & seq.	Sturgard, <i>U. Cb.</i>	II. 140
Stetnick,	_____ 348	<i>Stymphale, L.</i>	I. 142
Steyr, <i>Ch.</i>	_____ 171	Suanes, <i>Pe.</i>	III. 450
Stiri, <i>Ab. o. Mo.</i>	I. 236	Suatquem, <i>Is. P. F.</i>	IV. 217
Stirie, <i>Prov. D.</i>	II. 171. & seq.	Sublac, <i>Ab.</i>	I. 408
Stirum, <i>C.</i>	_____ 21, 28	Substantion,	III. 38
Stiva, <i>Ab. o.</i>	I. 236	Subu, <i>R.</i>	IV. 197
Stochach,	II. 137	Succadana,	_____ 123
Stoc em.	_____ 13	Sucehou,	_____ 76
Stockholm, <i>P. Cb.</i>	I. 84	Suda,	I. 251
Stolberg en Allemagne;	II. 72	Sudavie, <i>Prov.</i>	_____ 141
_____ en Misnie, <i>C. Cb.</i>	_____ 81, 120	Sud-Beweland, <i>L.</i>	II. 342
Stolofen,	_____ 143	Suderfield,	I. 73
Stolpe, <i>Ab. sup.</i>	_____ 61. & seq.	Suderhafen,	_____ 87
Stolpen,	_____ 72	Sud-Gothie, <i>Prov.</i>	_____ 82
Storckau, <i>Cb.</i>	_____ 216	Sudermanie, <i>Prov. D.</i>	_____ 85
Stormarie, <i>Pays,</i>	_____ 50	Sudetes, <i>Mo.</i>	II. 186, 200
Stowkaufen,	_____ 93	Sueiro, <i>R.</i>	IV. 230
Stowmarckel,	I. 19	Suède, <i>Ro.</i>	I. 74. & seq.
Strahon, <i>Ab.</i>	II. 191	_____ Propre,	_____ 83. & seq.
Strahonits, <i>Com.</i>	_____ 195	_____ Son gouvernement Ecclésiastique,	_____ 92. & seq.
Stralen,	_____ 334	Suetlar,	_____ 87
Stralfund, <i>P.</i>	_____ 60	Suez, <i>Isphme, Vb.</i>	IV. 158
Stramona, <i>R.</i>	I. 226	Suffolk, <i>C.</i>	I. 19
Stranicza, <i>A. o.</i>	_____ 276	Sviajesk,	III. 326
Straßbourg en Alsace, <i>E-Pr. U. F.</i>	II. 277. III. 191. & seq.	Suisse,	II. 217. & seq.
_____ en Brandebourg,	_____ 67	Suiveck, <i>Ab.</i>	_____ 288
_____ en Carinthie, <i>Cb.</i>	_____ 176	Sukaria,	III. 307
Straßnitz, <i>T.</i>	_____ 197	Sula,	II. 120
Stratford,	I. 15	Sulci,	I. 479
Strathern, <i>C.</i>	_____ 38	Suldekroon, <i>Ab.</i>	II. 195
Strathonavern, <i>C.</i>	_____ 53	Sulli, <i>D.</i>	_____ 474
Straubing, <i>F.</i>	II. 168	Sulmone, <i>E. Pr.</i>	I. 448, 494
Strausberg,	_____ 66	S. Sulpice en Bretagne, <i>Ab.</i>	II. 499
Stregnes, <i>E. P.</i>	I. 80	_____ de Lezadois, <i>Com.</i>	III. 72
Strelna-Meisa,	_____ 169	_____ de la Pointe, <i>B.</i>	_____ 66
Strigau, <i>Ab. Com.</i>	II. 211	_____ en Querci, <i>M.</i>	_____ 14
Strigonie, <i>A. F.</i>	I. 296, 317	Sultanie, <i>F.</i>	_____ 475
Strinskoi, <i>Ab. o.</i>	_____ 173	Sultanscroi,	I. 202
Strivali, <i>Is. Ab. o.</i>	_____ 241	Sultz, <i>C.</i>	II. 147
Stroda,	_____ 118	Sultzbach, <i>Pr. Cb.</i>	_____ 163
Stroemling,	_____ 85	Sumatra, <i>Is.</i>	IV. 115. & seq.
Stromberg,	II. 96	Sumene,	III. 100
Stromsoë,	I. 74	Sund, <i>Détr.</i>	I. 66
Stromstadt,	_____ id.	Sunderbourg, <i>D.</i>	_____ 60
Stronberg, <i>Cb.</i>	I. 17	Sunderland, <i>P.</i>	_____ 13
Strongoli, <i>E. Pr.</i>	I. 461, 496	Sundi, <i>D.</i>	IV. 240
Strophades, <i>Isles,</i>	_____ 248	Sundive, <i>Is.</i>	_____ 48
Struzelbrunc, <i>Ab.</i>	III. 185	Sundswald, <i>P.</i>	I. 88
Strymon, <i>R.</i>	I. 226	Sundtgaw, <i>Pays, C.</i>	III. 195. & seq.
Stubenberg,	II. 172	Sung-Kiang,	IV. 76
Stuberring,	I. 69	Suorias, <i>Pe.</i>	III. 280
Stulingen, <i>Cb.</i>	II. 145	Superga, <i>M.</i>	I. 338

T A B L E G E N E R A L E.

119

Supplinbourg, *Com.*
 Suran, *E. o.*
 Surate, *P.*
 Surbuscan, *A. o.*
 Surcula, *Ab.*
 Sureda, *Ab.*
 Surgeres,
 Surigow, *C.*
 Surinam, *F.*
 Suroi, *Is.*
 Surrey, *C.*
 Surzée,
 Sus, *Ro. R.*
 Sufa,
 Ste. Susanne, *C.*
 Sufdal, *A. o. D.*
 la Sufe, *C.*
 Susane, *V. Koufistan;*
 Suffex, *Prov. C.*
 Suffey, *Is.*
 Susteren, *Ab.*
 Sutcheou,
 Sutera,
 Sutri, *E.*
 Suze, en Italie, *Ab. M. F.*
 — en Perse, *Ch.*
 Swantzen,
 Swastede,
 Swerin, *B. sup.*
 Swet, *Pr. Ch.*
 Swethl, *Ab.*
 Swieski, *A. o.*
 la Sye en Brignon, *Abi*
Syge, (ap.)
 Sylleman, *Ab. sup.*
 Sylt, *Is.*
 Synnade,
 Syracuse, *E. P. F.*
 Syrie, *Prov.*
 Szebreczin,
 Szekeli,
 Szerem, *E. V. Sirmium.*

II. 45
 III. 413
 IV. 16. & seq.
 III. 423
 I. 447
 III. 117
 II. 517
 — 228
 IV. 401. & seq.
 I. 72
 — 26
 II. 223
 IV. 204. & seq.
 — 183
 II. 485
 I. 179, 193
 II. 484
 I. 26. & seq.
 — id.
 II. 24
 IV. 83
 I. 470
 — 411, 490
 — 354
 III. 476
 I. 65
 — id.
 II. 276
 — 67
 — 170
 I. 192
 II. 513
 III. 411
 II. 233
 I. 66
 — 280. III. 411
 I. 475, 431
 III. 379. & seq.
 I. 131
 — 311
 — 317

Tafilet, *Ro. Prov. Vi.*
 Tagales, *Pe.*
 Taganes, *P.*
 Tagaste,
 Tagavost,
 Tage, *R.*
 Tagéon,
 Tagliacozzo, *Pr. L.*
 Tagouri, *Pe.*
 Tagura,
 Tajks, *Pe.*
 Taillebourg;
 Tai-toug,
 Tai-ouen,
 Tai-yuen,
 Talengets, *Pe.*
 Talant,
 Talanta, *E. o.*
 Talarca, *Is.*
 Talavera la Reyna; *P.*
 — de Tucuman,
 Talayran, *B.*
 Tali,
 Talingas, *Prov.*
 Taliskevan,
 Tallard, *C.*
 Talloire, *Ab.*
 Tallois, *Pays.*
 Talmont, *Ab. Pr.*
 Talseno, *Ab.*
 Taman, *F.*
 Tamaraens, *Ab.*
 Tamaraca, *Is. Prov. Vi. P. F.*
 Tamari, *Ch.*
 Tambow, *E. o.*
 Tamied, *Ab.*
 Tamise, *R.*
 Tammereck, *Is. F.*
 Tanalma,
 Tancarville; *C.*
 Tané,
 Tanet, *Is. C.*
 Tangar, *Ch. P.*
 Tangapatan,
 Tangerang, *E. F.*
 Tangermunde, *F.*
 Tangouth, *Ro.*
 Taninska,
 Tannebourg,
 Tannhaufen; *C.*
 Tanningen,
 Tapor,
 Tanpou, *R.*
 Tantanah, *Mo.*
 Tapé, *Pe.*

IV. 202. & seq.
 — 125, 127. & seq. 132
 I. 182
 IV. 189
 — 204. & seq.
 III. 219
 — 377
 I. 448
 III. 349. & seq.
 IV. 220
 III. 359
 II. 540
 IV. 84
 — 99
 — 84
 III. 355
 II. 456
 I. 274
 IV. 181
 III. 249
 IV. 383
 III. 84
 IV. 82
 — 21
 III. 468
 — 853
 I. 328
 II. 386
 — 516, 540
 I. 455
 III. 335
 — 301
 IV. 408
 III. 376
 I. 293
 — 331
 II. 288
 I. 203
 IV. 221
 II. 388
 IV. 28
 I. 28
 IV. 37
 — 35
 — 200
 II. 63
 III. 356. & seq.
 I. 78
 II. 131
 — 147
 I. 336
 IV. 31
 III. 357
 IV. 206. & seq.
 — 384

T A R.

Tabago, *Is.*
 Tabaristan, *Prov.*
 Tabako,
 Taberne,
 Tablas, *Is.*
 la Table, *Mo.*
 Tabor, *V. Thabor.*
 Tadoussac,
 Taffalla,

IV. 66
 — 333
 III. 468
 IV. 284
 I. 463
 IV. 132
 — 254
 — 257
 I. 298
 III. 237

TABLE GENERALE.

Tapián,	I. 140	Tcheringow, <i>A. o.</i>	I. 194
Taraçone, <i>E. F.</i>	III. 276, 319	Tching-tcheou,	IV. 85
Taragale,	IV. 203	----- 82. & seq.	----- 83
Tarantaise, <i>A. Va. C.</i>	I. 330. III. 215	Tchong-king,	I. 439, 495
Tarantal, <i>C.</i>	I. 293	Teano, <i>E. Abb.</i>	II. 27
Tarascou, au pays de Foix,	III. 112	Tecklenbourg, <i>C. Ch.</i>	IV. 141
----- en Provence, <i>Ab.</i>	----- 136	Teclé, <i>Iles,</i>	----- 281
Tarbes, <i>E.</i>	----- 113. 214	Tecoantapac, <i>P.</i>	----- III. 432
Tarcou,	----- 333	Técrit,	IV. 197
Tarente, <i>A. Pr. P. F. G.</i>	I. 455, 496	Tedle,	----- 189
Tarif, <i>Mo.</i>	III. 264	Tedles,	----- 196
Tarija,	IV. 378	Tednest, <i>b.</i>	----- 205
Tarma, <i>Prov. Vi.</i>	----- 370	Tedfi,	I. 178
Tarouca, <i>Ab.</i>	III. 304	Téelego, <i>Ab. o.</i>	IV. 208
Tarragone, <i>A. F.</i>	----- 286. & seq. 318	Tegaza,	II. 161
Tarrautic, <i>B.</i>	----- 31	Tegernséé, <i>Ab.</i>	----- 254
Tarraya,	----- 287	Tégto, <i>Ch.</i>	IV. 193
Tarfe, <i>A. o.</i>	----- 386, 420	Tegorarin,	----- 294
Tarfia, <i>Pr.</i>	I. 462	Teguaoi,	----- 205
Tart, <i>Ab.</i>	II. 455	Teicut,	III. 349
Tartares de Budziack,	I. 203. & seq.	Teitcicar, <i>prov. Vi.</i>	IV. 23
----- de Dobrusie,	----- 214	Tékier,	I. 398
----- d Oczakow,	----- 204	Telamona, <i>F.</i>	----- 439, 495
Tartarie (Grande),	III. 322. & seq.	Telése, <i>B.</i>	II. 17
----- Petite,	I. 199. & seq.	Telgen,	I. 73
----- Moscovite ou Rusienne,	III. 324. & seq.	Tel-marck, <i>Prov.</i>	----- 257
----- Indépendante,	----- 354. & seq.	Telos, <i>Is.</i>	II. 198
----- Chinoise,	----- 346. & seq.	Teltch,	----- 65
Tartas, <i>P.</i>	----- 43	Teltow,	IV. 202
Tartenois, <i>Pays,</i>	II. 450	Temefua,	I. 294
Tarudant,	IV. 204	Temefwar, <i>E. C. F.</i>	IV. 223
Tarvis,	II. 175	Tencian, <i>Ro.</i>	I. 228
Taschkant,	III. 363	Tempé, <i>Va.</i>	II. 67
Tas, <i>B.</i>	I. 263	Teneplie,	IV. 53
Tasque, <i>Ab.</i>	III. 40	Ténaterim, <i>P.</i>	II. 340
Tata, <i>P.</i>	IV. 22	Ténaille, <i>Ab.</i>	I. 241
Tattenbach, <i>C.</i>	II. 160	Ténaro, <i>prom.</i>	----- 345. & seq.
Tau, <i>L.</i>	III. 91	Tende, <i>C.</i>	----- 263
Tavaisthus, & Tavastie,	I. 90. & seq.	Ténéados, <i>Is. P. F.</i>	IV. 267
Tausenbourg,	II. 76	Ténériste, <i>Is.</i>	----- 190
Taufkirchen, <i>C.</i>	----- 161	Ténez, <i>F.</i>	----- 85
Tawira, <i>P. F.</i>	III. 311	Tea-gen,	II. 136
Tavinum,	----- 417	Tennenbach, <i>Ab.</i>	----- 267
Taulignan, <i>B.</i>	----- 146	Tennikou, <i>Ab.</i>	----- 76
Tauniago, <i>Is.</i>	IV. 417	Tennstœdr,	III. 335
Tauriac, <i>M.</i>	III. 69	Tenrück, <i>F.</i>	IV. 75
Tauris, <i>A. o.</i>	----- 468	Tent-cheou, <i>P.</i>	----- 196
Tançoÿgen,	I. 151	Tenzara, <i>Mo.</i>	II. 191, 195
Taurus, <i>Mo.</i>	III. 419, 461	Téplá, <i>Ab.</i>	----- 447, 494
Taxandris,	II. 313	Tepláts. V. Tœpláts;	II. 306
Tchang,	IV. 78	Teramo, <i>B.</i>	----- 12
Tchang tcha,	----- 85	Terbane,	IV. 136
Tchang-té,	----- id.	Terbeck, <i>Ab.</i>	----- 263. & seq.
Tcheo-king,	----- 80	Terbeke, <i>F.</i>	----- Teraden,
		Terceres, <i>Iles. V. Açores.</i>	

T A B L E G E N E R A L E.

<i>Terodon</i> ,	III. 435.	— en Egypte,	IV. 151. & seq.
<i>Terga, Pe. Des.</i>	IV. 207	— en Phiotide.	I. 229
<i>Tergowifck, A. o.</i>	I. 207, 278	<i>Thein</i> ,	III. 144
<i>Terki, A. o. F.</i>	III. 334. & seq.	<i>Thémines, M.</i>	— 14
<i>Terlée, Ab. sup.</i>	II. 327	<i>Thénaïlles, Ab.</i>	II. 367
<i>Terlon, M.</i>	III. 170	<i>Thengen, C. Ch.</i>	— 147
<i>Termapatan, P.</i>	IV. 31	<i>Théodose</i> ,	I. 202
<i>Termes, B. F. & Termenois,</i>	III. 84	<i>Ste. Thérèse, F.</i>	IV. 301
<i>Termini</i> ,	I. 473	<i>Théris, Ab.</i>	II. 316
<i>Termofi, E.</i>	— 451, 495	<i>Thermia, Is. A. & Abb. o. P.</i>	I. 264, 274
<i>Ternate, Is. Vo.</i>	IV. 335. & seq.	<i>Thermodon, R.</i>	III. 421
<i>Terni, E.</i>	I. 417, 490	<i>Thermopyles,</i>	I. 229
<i>Ternier,</i>	— 326	<i>Thétan, B.</i>	III. 4, 89
<i>Ternova, A. o.</i>	— 213. & seq.	<i>Thespie</i> ,	I. 236
<i>Terouane, Ab.</i>	II. 377	<i>Thessalie, prov.</i>	— 228. & seq.
<i>Terra-Cafale</i> ,	I. 437	<i>Thessaliotide, Pays,</i>	— id.
— Lanci,	— id.	<i>Thessalonique, V. Saloniki,</i>	—
— Lintula,	— id.	<i>Theulley, Ab.</i>	III. 202
— di Montone,	— 414	<i>S. Thiebaud</i> ,	— 186
— Muroni,	— 437	<i>Thie</i> ,	I. 330
— Nova,	— 406, 480	<i>Thielt</i> ,	II. 286
<i>Terracine, E.</i>	— 409, 490	<i>Thieraupt, Ab.</i>	— 161
<i>le Terrail</i> ,	III. 95	<i>Thiermas, T.</i>	III. 2-8
<i>Terralte, Is.</i>	IV. 139	<i>Thiern, V.</i>	fl. 528. & seq.
<i>Terrana, Ab.</i>	I. 476	<i>S. Thierri, Ab.</i>	— 438
<i>la Terrasse, B.</i>	III. 72, 113	<i>Thierstein, C. Ch.</i>	— 227
<i>Terraffon, Ab.</i>	II. 536. III. 8	<i>le Thil, B.</i>	— 459
<i>Terre-de-Feu</i> ,	IV. 415	<i>Thimerais, Pays,</i>	— 486
<i>Terre-Neuve, Is.</i>	— 321	<i>Thinghians, Pe.</i>	IV. 125
<i>Terres Arctiques,</i>	I. 201. & seq.	<i>Thionville, F.</i>	III. 175
— Australes, ou Antarctiques,	IV. 416	<i>Thir</i> ,	— 160
<i>Terride, P.</i>	III. 25	<i>Thoiras, B.</i>	— 99
<i>Teruel, E.</i>	— 276, 315	<i>Thomar, com.</i>	— 298, 302
<i>Tervetisko, Ab. sup.</i>	I. 181	<i>S. Thomas, Is.</i>	IV. 331
<i>Tesset</i> ,	IV. 207	— en Guiane, F.	— 350, 401
<i>Testoure</i> ,	— 182	— en Savoye, M.	I. 331
<i>Tête, ou Cap du Buch, B.</i>	III. 4	— (Chrétien de).	III. 439
<i>Tété, F.</i>	IV. 293	<i>S. Thomé, Is. E. F.</i>	IV. 271
<i>Tetschen, en Bohême, F.</i>	II. 193	— dans l'Inde, E.	— 34, 40
— en Silésie, D. Ch.	— 203	<i>Thommés</i> ,	I. 327
<i>Teellang</i> ,	— 137	<i>Thomond, ou Clare, C.</i>	— 48
<i>Tétuan, F.</i>	IV. 200	<i>Thonesching</i> ,	II. 155
<i>Teurent</i> ,	— 201	<i>Thonon</i> ,	I. 326
<i>Teutonique (Ordre), son état présent</i> ,	II. 116	<i>Thorberg, com. sup.</i>	II. 235
<i>Texel, Is. P. F.</i>	— 332	<i>Thoren, Ab.</i>	— 14, 21
<i>Tezar</i> ,	IV. 201	<i>Thorn, F.</i>	I. 136
<i>Tezloute</i> ,	— 193	<i>Thornay, Is.</i>	— 26
<i>Tezote, ou Tezut</i> ,	— 202	<i>Thornut</i> ,	II. 309
<i>Thabor, en Bohême, V. Mont-Thabor.</i>	—	<i>Thou, B.</i>	III. 168
— en Palestine, A. o. Mo.	I. 401, 406	<i>Thouars, D.</i>	II. 513
<i>Thal, Ab. sup.</i>	— 90	<i>Thouet</i> ,	IV. 203
<i>Théatri, Is.</i>	— 244. & seq.	<i>Thrace, prov.</i>	I. 214. & seq. 271. & seq.
<i>Thébaïde</i> ,	IV. 151, 153	<i>Thuin</i> ,	II. 15
<i>Thébes en Béotie, A. o. F.</i>	I. 235. & seq.	<i>Thuley, Ab.</i>	III. 206
		<i>Thun, C. L.</i>	II. 236

TABLE G E N E R A L E

Thure, <i>Ab.</i>	293	Tiz,	III. 422
Thuringe, <i>Prov.</i>	75. & seq.	Tlalcala, <i>Prov.</i>	IV. 281. & seq.
Thyatbire,	III. 416	Tlem-len, <i>Ch. T, V. Trémécén.</i>	
Tibaens, <i>Ab.</i>	307	<i>Imolus, Mo.</i>	III. 415. & seq.
Tibadou,	IV. 207	Toam, <i>A. p. V.</i>	I. 48, 59
Œ. Tibéri, <i>Ab.</i>	III. 91	Tobel, <i>Com.</i>	II. 267
Tibériade, <i>Vi. L.</i>	397, 401	Tobolskoi, <i>A. & Abb. o. F.</i>	I. 193, III. 337, 340
Tibet, <i>Ro. V. Tangouth.</i>	357	Tockenbourg, <i>C.</i>	II. 248
Tibre, <i>R.</i>	I. 401	Tocorte, <i>Ro.</i>	IV. 184
Ticao, <i>Is. P.</i>	IV. 132	Tocrur,	222. & seq.
Tichenof, <i>Ab.</i>	I. 179	Todi, <i>E. Ab.</i>	I. 417, 490
Tidor, <i>Is. Vi. Vo.</i>	IV. 139. & seq.	Toenningen,	66
Tiel,	II. 336	Tœplits en Bohême, <i>T.</i>	II. 187, 193
Tiem,	IV. 61	— en Carniole, <i>T.</i>	175
Tierache, <i>pays,</i>	II. 366. & seq.	Toeff, <i>Ab. sup.</i>	233
Tierra del Campos, <i>Pays,</i>	III. 253. & seq.	Toiffey,	470
Tiflis, <i>Pat. & A. o. Ch. F.</i>	453	Toißi,	467
Tigre, <i>Mo.</i>	IV. 254	Tokai, <i>F.</i>	I. 224, 221
Tigré, <i>Ro.</i>	216. & seq.	Tokat, <i>A. & Abb. o. F.</i>	III. 422
Tilbourg,	II. 312	Tolbiac,	II. 24
Till, <i>Ch.</i>	24	Tolede, <i>A. Abb. Ch.</i>	III. 247, 318
Tillemont,	306	Tolemata,	IV. 177
Tilleres, <i>C.</i>	393	Tolen, <i>Is. F.</i>	II. 342
Tilieto, <i>Ab.</i>	I. 343	Tolentino, <i>E. Ab.</i>	I. 420
Tilse,	140	Tolhuis,	II. 336
Timbi,	V. 223	Tolna, <i>C.</i>	I. 295
Timena,	347	Tolosa, <i>V. las Navas.</i>	III. 232
Timesquit, <i>F.</i>	203	Tombour, <i>Re. Vi. Ch.</i>	IV. 222
Timor, <i>Is. F.</i>	139	Tomes,	I. 204, 214
Tina, ou Tine, <i>Is. E. P. F.</i>	I. 264, 319	Tomina,	IV. 377. & seq.
Tinchebray,	II. 397	Tomskoi,	III. 343
Tine,	I. 308	Tondern, <i>P. Ch.</i>	I. 65
Tiné,	IV. 161	Tongerloo, <i>Ab.</i>	II. 309
Tinerskaïa,	I. 181	Tongres,	12
Tingri, <i>Pr.</i>	II. 373, 445	Tong-ting, <i>L.</i>	IV. 85
Tinian, <i>Is.</i>	IV. 141	Tonikas, <i>Pe.</i>	304
Tinieres, <i>B.</i>	III. 19	Tonnay-Charente, <i>Ab. Pr.</i>	II. 540
Tinzulin,	IV. 203	Tonneins,	III. 19
Tipperari, <i>C.</i>	I. 48	Tonnerre, <i>Ab. C.</i>	II. 445
Tipta,	IV. 45	Tonquin, <i>Ro.</i>	IV. 56
Tirano,	II. 254	Tonfa,	111
Tirca,	IV. 221	Topayos, <i>F.</i>	406
Tirté,	III. 413	Tophana,	I. 219. & seq.
Tirnau, <i>U. F.</i>	I. 289	le Tor,	II. 368
Tirol, <i>Prov. C. F. Ch.</i>	II. 179. & seq.	Torbay, <i>P. C.</i>	I. 25
Tiron, <i>Ab.</i>	486	Torcello, <i>Is. E. Abb.</i>	365, 493
Tironneau, <i>Ab.</i>	483	Torci, <i>M.</i>	II. 421
Tifchingen, <i>Ab.</i>	266	Torda, <i>C.</i>	I. 311
Tiffay, <i>Ab.</i>	516	Tordesillas,	III. 255
Titan, <i>Is.</i>	III. 128	Torgaw, <i>Ch.</i>	II. 72
Titi-Caca, <i>L.</i>	IV. 380	Torignis, <i>Ab. C.</i>	397
Titteric,	187	Tornaw, <i>C.</i>	I. 290
Tivatavanch, <i>Ab. o.</i>	III. 422	Tornea,	88, 96
Tive, <i>A. o.</i>	I. 274	Tornoba, <i>A. o.</i>	276. & seq.
Tivoli, <i>E.</i>	408, 490		

TABLE GÉNÉRALE.

	523	
Toro,	III. 255	Traërbach,
Toronet, <i>Ab.</i>	129	Trahona,
Toroya,	IV. 134. & seq.	Trajanopoli, <i>A. o.</i>
Torquemada,	III. 255	Traignel, <i>B.</i>
Torre, <i>A.</i>	I. 439, 497	Tra-los Montes, <i>Prov.</i>
Torre-clara, <i>Ab.</i>	387	Trambourla, <i>F.</i>
Torres-Nuevas, <i>D.</i>	III. 302	Tramiis,
—— Vedras, <i>C.</i>	—— <i>id.</i>	Trani, <i>A.</i>
Torrington, <i>C.</i>	—— 25	Tranquebar, <i>P. F.</i>
Tortone, <i>E. F.</i>	—— 347, 492	Trans, <i>M.</i>
Tortose, <i>E. F.</i>	II. 287. & seq. 319	Transchin, <i>C.</i>
la Tortue, <i>L.</i>	IV. 330	Transilvanie; <i>Pr. Prov.</i>
Torusck, <i>A. o.</i>	I. 193	Transoxiane, <i>Prov.</i>
Toscane, <i>grand D. Prov.</i>	—— 391. & seq.	Trantanaw,
Toscanelle,	—— 411	Trapani,
To-tcheou,	IV. 85	la Trape, <i>Ab.</i>
Totma, <i>E. o.</i>	I. 174, 193	Trapezunte, <i>E. o.</i>
Toto,	IV. 137	Trasimene, <i>L.</i>
Touci, <i>B.</i>	II. 475	Trau, <i>E.</i>
Touget,	III. 27	Travanca, <i>Ab.</i>
Toul, <i>E. Abb. Com. E. F. & Toulousis,</i>	—— 178.	Travantor, <i>Ro.</i>
	& seq. 213	Trauchbourg, <i>C.</i>
Toule,	I. 181	Travemunde, <i>P. F.</i>
Toulon, en Charolois,	II. 466	Traventhal,
—— en Provence, <i>E. P. F.</i>	III. 128. 215	Trautsmendorf, <i>Ch.</i>
Toulouse, <i>A. Ab. sec. Ca. U. C.</i>	—— 62. & seq. 214	Trébas, <i>B.</i>
	IV. 322	Trébés,
Toumen, <i>R.</i>	III. 343	Trébigno, <i>E.</i>
Toungufes, <i>Pe.</i>	II. 334	Trébilonde, <i>A. & Abb. o. D.</i>
Touque, <i>P.</i>	—— 530	Trébnitz, <i>Ab.</i>
la Tour en Auvergne, <i>B.</i>	—— 517	Trébons, <i>B.</i>
—— des Balcines,	III. 87	Tréfurt,
—— de France,	—— 107	Tréguier, <i>E. P.</i>
—— Maubourg, <i>B.</i>	—— 143	Trélleborg,
—— du Pin, <i>B.</i>	—— 491. & seq.	Trémécen, <i>Prov. Vi.</i>
Touraine, <i>Prov. D.</i>	III. 360. IV. 23	Trémignon,
Touran, <i>Pays,</i>	—— 39	Trémiti, <i>Is.</i>
Tournac, <i>B.</i>	II. 286. & seq. III. 213	Trente, <i>E-Pr. & Trentia,</i>
Tournai, <i>E. Abb. F. & Tournais,</i>	III. 39	
—— en Bigorre,	—— 104	Tréport, <i>Ab. P.</i>
Tournel, <i>V.</i>	—— 110	Tré fines, <i>D.</i>
Tournon, en Agenois, <i>B.</i>	—— 110	Trés-Punctas, <i>Cap.</i>
—— en Vivarais, <i>C.</i>	II. 464	le Tréfor, <i>Ab.</i>
Tournus, <i>Ab. sec.</i>	—— 492. & seq. III. 212	Tressan, <i>B.</i>
Tours, <i>A. Abb.</i>	III. 8	Trétymirow,
Tourtoirac, <i>Ab.</i>	—— 129	Trèves, <i>A-ir. Abb. Ca. Com. U. F. Elektorat,</i>
Tourves, <i>M.</i>	—— 476	
Tous,	II. 138	II. 90. & seq. III. 213
Tous-les-Saints, <i>Ab.</i>	IV. 184	Trévi,
Tozer,	II. 174	Trévico, <i>E.</i>
Traabourg,	—— 213	Trévigno, <i>C.</i>
Trachemberg, <i>B. F.</i>	I. 471	Trévise, <i>E. Ab. & Trévifan,</i>
Trachine,	—— 451	Trévoux,
Traconara,		Treyfa, <i>Ab. sup.</i>
		Tribur,
		Tricala,
		II. 229

Tricarico, E.	— 459, 496	Trutzi, Pe.	IV. 319
Tricastin, Pays,	III. 145. & seq.	Truxillo, en Espagne, F.	III. 259
Trichanapali, F.	IV. 39	— de Guatimala, P. F.	IV. 291
Trichâteau, M.	II. 456	— au Pérou, E.	— 340, 370. & seq.
Tricharapali, Ch.	IV. 36	Tschernemble, Pr.	II. 179
Trie,	III. 32	Tfeloverskoi,	I. 173
Triel,	II. 427	Tlicribou,	IV. 121
Trieste, E. P. F.	I. 378. & seq. 493	Tion-Mingen, Is.	— 75
Trigone,	— 178	Tiuen,	— 78
Trime, E-P.	— 59	Tifuganta,	— 202
la Trimouille, B.	II. 512	Tuban, P. Ch. F.	— 119, 122
Trin, T.	I. 343	Tuberan, Prov.	III. 480
Trine,	— 51	Tubingue, U.	II. 140
la Trinidad,	IV. 346	Tuburbo,	IV. 182
la Trinité, Abb. o.	I. 179, 251	Tucapel, Pe.	— 398
— Is.	IV. 336	Tucckelhausen, Ca.	II. 114
— de Buenos aires,	— 340	Tuchan,	III. 84
— de Guatimala, P.	— 289	Tucum, Is.	I. 153
— en Pouille,	I. 452	Tucuman, prov. E.	IV. 340, 382. & seq.
Trinquemale, F.	IV. 110	Tudela, F.	III. 256
Trinquetaille,	III. 135	Tui, E. Ab.	— 230, 319
Tripaldi, D.	I. 446	Tulle, E.	II. 534. III. 214
Tripiti,	IV. 40	Tully-Bardin, M.	I. 38
Tripoli d'Afrique, Etat, P. F.	— 175	Tün, Ch.	II. 169
— de Syrie, P. F.	III. 388. & seq.	Tumboff,	I. 181
Triffiver,	II. 55	Tumbez,	IV. 370
Trifulti, Ca.	I. 409	Tumbridge,	I. 28
Trivento, E.	— 419, 495	Tumen,	III. 337, 340
Trivico, E.	— 446	Tunes, Is.	IV. 142
S. Trivier, C.	II. 467	Tunis, Etat, Vi. P.	— 178. & seq.
Troade,	III. 411	Tunkai,	III. 363
Troarn, Ab.	II. 396	Turchein,	II. 101
Trocki, Ab.	I. 125, 146	Turckheim,	III. 191
Trogen,	II. 244	Turcomanie, & Turckmans, V. Arménie,	—
Troja, E.	I. 451, 495	—	361. & seq. 441. & seq.
Trois Evêchés de Lorraine,	III. 172. & seq.	Turenne, V. Ch.	II. 135
— Fontaines, Ab.	II. 442	Turfan, Prov.	III. 356
— Maries,	III. 136	Turgow, Pays,	II. 265
— Rivières, F.	IV. 300	Turi, D.	— 396
— Têtes, F.	III. 152	Turin, A. Ab. Ca. U. F.	I. 332, 492
Troïtza,	I. 183	Turkestan, & Turcs, III. 361. & seq. 441. & seq.	
Troitskoi, Ab. o.	— 178. III. 343	Turocs, C.	I. 288
Tromb,	II. 251	Turpenay, Ab.	II. 494
S. Tron, Abb.	— 12	Turquestain,	III. 184
Tronchet, Ab.	— 501	Turquie d'Afrique,	IV. 144. & seq.
Troncofc, D.	III. 309	— d'Asie,	III. 379. & seq.
la Tronquiere, Com.	— 14	— d'Europe,	I. 193. & seq.
Tropéa, E.	I. 464, 534	Turfan, V.	III. 43. & seq.
S. Tropez, P.	III. 126	Turfi, E. D.	I. 459, 496
Troppau, Com. D.	II. 202. & seq.	Turtibuli,	— 451
Troyebourg,	I. 64	Turugankoi,	III. 343
Troyes, E. Abb. Ca.	II. 435	Tufey,	II. 443
Trubeck, Ab. p.	— 81	Tufter,	III. 478
Truob, Ca. sup.	— 236	Tutrio,	I. 453
S. Trutpert, Ab.	— 134. & seq.	Tutucurin,	

TABLE GENERALE.

Tutucuria,	IV. 34, 37	Ombreux, <i>Ab.</i>	525
Tuy,	III. 112	Parayso en Amérique, <i>B. F.</i>	I. 393
Twedail, <i>C.</i>	I. 42	— en Espagne, <i>Ab.</i>	IV. 398
Twedal, <i>C. M.</i>	— <i>id.</i>	S. Pierre, <i>Ca.</i>	III. 255
Twente, <i>Pays, C.</i>	II. 348	de Pise, <i>Ca.</i>	II. 432
Twer, <i>Prov. Vi. A. O. D.</i>	I. 172, 193	Profonde, <i>Ca.</i>	I. 338
Twerjock,	— <i>id.</i>	Puesta,	II. 447
Tyans,	— 281. III. 424	Richer, <i>Ab.</i>	III. 239
Tychoczin,	— 123	Saint, <i>Ca.</i>	II. 395
Tyne, <i>Ab.</i>	— 125	Sainte, <i>Ab.</i>	— 227
Tyr, <i>A. O.</i>	III. 386, 389	Sauve, <i>Ab.</i>	III. 122
Tyrconel. V. Dungall,		Sécret, <i>Ab.</i>	— 101
Tyrone, <i>C.</i>	I. 46	Séri,	II. 450
Tystadt,	— 63	de Tiro, <i>Pr.</i>	— 432
Tzegadi,	IV. 216	V de de Ve a, <i>Ab.</i>	I. 385
Tzermaia,	I. 181	Valat gues,	III. 253
Tzernicum, <i>E. O.</i>	— 274	Valacie, <i>Pro. Pr.</i>	— 102
Tzudoft, <i>Ab. O.</i>	— 176	Valada,	I. 206 & seq.
Tzurulum,	— 222	Valais, <i>Pays, C.</i>	III. 244
		Valaques, <i>Pe.</i>	II. 256 & seq.
		la Valasse, <i>Ab.</i>	I. 277, 286
		Valcroissant, <i>Ab.</i>	II. 388
		Valdau, <i>Ab.</i>	III. 149
		Valdivia, <i>P. F.</i>	II. 306
		Valdshout, <i>F.</i>	IV. 392
		Valençay, <i>B.</i>	— 137
		Valence en Albigeois,	— 522
		— en Dauphiné, <i>E. Ab. U. F.</i>	III. 67
		— en Espagne, <i>Ro. A. Ab. Ca. U.</i>	— 145, 215
		— sur le Po, <i>F.</i>	— 282
		— en Poitou, <i>Ab.</i>	& seq. 318
		— en Portugal, <i>C.</i>	I. 342
		Valenciennes, <i>Abb. F.</i>	II. 514
		Valensole,	III. 308
		Valentiani, <i>Ab.</i>	— 168 & seq.
		le Valentin, <i>Ch.</i>	— 124
		Valentine,	I. 452
		Valentinois, <i>D.</i>	— 334
		S. Valeri en Caux,	III. 72
		— en Picardie, <i>Ab.</i>	— 144 & seq.
		la Valette, <i>D.</i>	II. 385
		S. Valier, <i>B.</i>	— 372
		Valladolid de Bracamores,	— 543
		— de Comayagua, <i>E.</i>	— 535
		— en Espagne, <i>E. Abb. U. Ch.</i>	III. 144
		— de Méchoacan, <i>E.</i>	IV. 357
		— de Yucatan,	— 291
		Vallage, <i>Pays,</i>	— 312
		Valle Altora, <i>Ab.</i>	IV. 281, 342
		Serena, <i>Ab.</i>	— 284
		Walkengin, <i>C.</i>	II. 442
		Valleri, <i>B.</i>	I. 375
			— 387
			II. 262

Tome IV.

Kkkk

T A B L E G E N E R A L E .

526			
Valles, C.	III. 283	de Cernay, <i>Ab.</i>	427
Vallo, <i>Ab.</i>	I. 422	la Douce, <i>Ab.</i>	448
Valloire, <i>Ab.</i>	II. 372, 378	Notre Dame, <i>Abi</i>	13
Valmont, <i>Ab.</i>	386	le Villars, <i>D.</i>	422
Valogne, <i>Ab.</i>	401	Vayraon, <i>Ab.</i>	III. 301
Valois, <i>D.</i>	426. & seq.	la Vayssi, <i>Ab.</i>	II. 532
la Valona, P. G.	I. 231	Ubeda,	III. 266
Valpo, C.	299	Uberlengen,	II. 150
Valroi, <i>Ab.</i>	II. 441	Ubermont, <i>Ab.</i>	14
Valromey, <i>Pays</i> ,	465. & seq. 468. & seq.	Ucker, <i>L.</i>	67
Vals, T.	III. 109	Uckermark; <i>Prov.</i>	id.
Valteline, <i>Pays</i> ,	II. 253. & seq.	Udenhein, V. Philibourg,	
Valtoret,	III. 77	Udessa,	IV. 18
Valva, E.	I. 448	Udine, <i>A.</i>	I. 366 & seq.
Valvanara, <i>Ab.</i>	III. 240	Védano, <i>Ca.</i>	369
Van ou Varaspucat, <i>A. Abb. o. F. L.</i>	III. 443. & seq.	Véga (la Conception de la)	IV. 328
Vandales, <i>Pe.</i>	II. 51. 214	de la Serena, <i>Ab.</i>	III. 254
S. Vandrille, <i>Ab.</i>	386	Veglia; <i>Is. E. P.</i>	I. 304, 317
Vannes, <i>E.</i>	503. III. 212	Vehria, <i>A. o.</i>	228, 273
Vannias, <i>Pays</i> ,	IV. 110	Veillane,	335
Vanvres, <i>Ch.</i>	II. 416	Veitbad, T.	II. 109
Vaor, <i>Com.</i>	III. 68	S. Veit ou Weit en Autriche, <i>Ch.</i>	168
Varadin (le Grand) E. F.	I. 293, 317	en Carinthie,	276
(le Petit)	291	en Istrie, V. Fiume.	
Varal,	IV. 19	dans le Luxembourg,	297.
Varambon, <i>M.</i>	II. 406	Velai, <i>Pays, C.</i>	III. 105. & seq.
Varangeville,	III. 180	Velas, <i>Ab.</i>	314
Varasdin, <i>F.</i>	I. 293 & seq.	Vélau,	I. 140
Varau,	II. 173	Vélaw, <i>Pays</i> ,	II. 336
Vardes, <i>B.</i>	389	Veldkirch, <i>C.</i>	138
Varcin,	III. 21	Velen C.	32
Varenquebec, <i>B.</i>	II. 402	Veletri, <i>E. Ab.</i>	I. 407
Varennes, en Berri, <i>Ab.</i>	522	los Velez, <i>M.</i>	III. 244
en Bourbonnois	524	Velez Malaga, <i>F.</i>	269
Varinas,	IV. 350	Veliki Louki, <i>A. o.</i>	I. 171. & seq. 132
Varna, <i>A. o.</i>	I. 213. & seq.	Vena, <i>Ab.</i>	418
Varsovie, <i>Ch. F.</i>	121	Venafri, <i>E. Fr.</i>	439, 495
Vafashel. C.	311	Venaissin, <i>Pays, C.</i>	III. 138. & seq.
Vassé, <i>M.</i>	II. 485	Venasque en Provence,	id.
Vassi.	442	en Aragon, <i>Va.</i>	273
Vasto, <i>M.</i>	I. 449	Vence E. M.	126, 215
Vaucelles <i>Ab.</i>	III. 168	Venda, <i>Ab.</i>	I. 372
Vaucluse,	139	Vendôme, <i>Ab. & Vendômois, D.</i>	II. 478
Vaucouleurs, <i>Fr.</i>	II. 443	Vendres, <i>Vi. L.</i>	III. 84, 89
Vaud, <i>Pays</i> ,	226, 236. & seq.	Vénéjan, B.	101
Vaudemont, C. <i>Ch.</i>	III. 187	la Vénérie, <i>Ch.</i>	I. 334
Vaudevrange,	184	Vénez, B.	III. 78
la Vaudieu,	II. 529	Vénézucla, E.	IV. 340, 349
Vaudrey, <i>B.</i>	II. 201	Vengadicia, <i>Ab.</i>	I. 372
Vaujour, <i>D.</i>	II. 488	Vénise (Etat & Dogado de)	357. & seq.
Vauluisant, <i>Ab.</i>	447	Vi. Patr. <i>Abb. Ca. P.</i>	258. & seq.
Vaureas,	III. 139	361. & seq.	
Vaurey,	108	Venlo,	II. 334
Vaux <i>Ab.</i>	187	Vénosa, <i>E. com. Fr.</i>	I. 459, 456
Benoit <i>Ab.</i>	II. 15	Venusuel, <i>Pays</i> ,	I. 63

TABLE GENERALE.

Vent (îles du) V. Antilles.		527
—— (îles sous le)	IV. 336	. 297, 317
Ventadour, V. D.	II. 535	II. 120
Ventenac, B.	III. 84	————— 493
Ventza, E. o.	I. 233, 275	————— 431, 435
Venzona, ———	————— 367	II. 217
la Vera Cruz du Mexique, P.	IV. 283	————— 237
—— de Macapa, ———	————— 36	————— 390
la Vera Paz, Prov.	————— 290	————— 427 & seq.
la Vera de Placentia, Pays,	III. 258	————— 390
Véraguas, Prov.	IV. 343	III. 153
Verati, ———	I. 339	II. 481
Verberic, ———	II. 427	III. 187
Verceil, E. F.	I. 339, 492	————— 99, 102
Verd (Cap), ———	IV. 225	————— 326. & seq.
Verdale, B.	III. 69	————— <i>ibid.</i>
Verdar, R.	I. 225	I. 457, 496
Verdonia, E. o.	————— 275	————— 180
Verdun en Lorraine, B. Abb. C. F. & Verdu-	————— 275	————— 292
nois, ———	III. 177. & seq. 213	————— 38
sur la Garonne, ———	————— 23. & seq.	III. 272
sur la Saone, C.	II. 463	————— 310
Verex, F.	I. 339	————— 219
Verfeil, ———	III. 66	————— 307. & seq.
Verga, Cap.	IV. 225	Vianden, T.
Vergara, ———	III. 233	II. 297
Vergaville, Abb.	————— 175	III. 286
Veringen, C.	II. 144	Via regio, P.
Verkaturie, ———	III. 340	d. 385
Vermand, Abb. & Vermandois, D. II.	365. & seq.	Vias, ———
Vermanton, ———	————— 460	III. 93
la Verne, Ca.	III. 127	Viasdow, ———
Verneuil en Beauvoisis, M.	II. 429	I. 122
—— en Normandie, Ab. D.	————— 392	Viatka, Prov. Vi. E. o.
Vernon, Ab.	————— 390. & seq.	III. 329
la Vernuce, Ab.	————— 522	I. 126
Verocs, C.	I. 299	Vibraye, M.
Verola, Ab.	III. 275	II. 484
Veroli, E. Ab.	I. 409, 490	Vic-Bigorre, ———
Verone, E. Abb. Com. & Veronois, ———	372. & seq. 493	II. 38
Verovits, F.	————— 299	—— en Catalogne, R.
Verfailles, Cb.	II. 417.	———— 284, 319
Verfupa, ———	I. 146	le Comte, T.
Vertueil en Angoumois, B.	542. & seq.	II. 539
—— en Bourdellois, Ab.	II. 4	Fezensac, ———
Vertoi, ———	III. 469	III. 22
Vertou, ———	————— 503	en Quercil ———
Vertus, Abb. C.	————— 437	————— 14
Verue, F.	I. 341	—— sur la Seille ;
Verviers, ———	II. 14	————— 174
Vervins, M.	————— 367	—— de Sos, Va,
la Verune, B. Cb.	III. 95	————— 113
Vesir, ———	————— 436	Vicegrade, F.
Vésoul, ———	————— 20	I. 296
		Vicence E. Abb. & Visentin ;
		———— 370, 493
		Vicharey, ———
		III. 172
		Vichi, T.
		II. 524
		Vichsberg, Ab. P.
		————— 32
		Vichte, B.
		————— 226
		Vico, en Corse,
		I. 482
		—— Equensé, E.
		———— 440, 493
		—— dans l'Etat Ecclesiastique, L.
		———— 412
		—— en Piémont, Ab.
		———— 337
		Vicogne, Ab.
		III. 166
		la Victoire, Ab.
		II. 425
		S. Victor en Caux, Ab.
		————— 386
		Victoria, P.
		IV. 137
		S. Victorian, Ab.
		III. 276
		la Vid, (Ste Marie de) Ab.
		————— 241
		S. Vidal, B.
		108

T A B L E G E N E R A L E.

Vielle,	III. 275	_____ en Cotantin, <i>Com.</i>	_____ 401
Vieilmur, <i>Ab.</i>	_____ 77	_____ en Languedoc. <i>Com.</i>	III. 69
Vienne en Autriche; <i>A. Abb. U. Ch. F.</i>	II. 165, 277	Villefranche d'Alzarac,	_____ 32
_____ en Dauphiné, <i>A. Abb.</i>	III. 143, 215	_____ de Beaujolois, <i>F.</i>	_____ 159
Viennois, <i>Pays. C.</i>	_____ 140, & seq.	_____ de Lauragais,	_____ 65
Vierdun,	I. 120	_____ de Rouergue, <i>Ca.</i>	_____ 20
Les Vierges, <i>ifes.</i>	IV. 473	_____ en Roussillon, <i>F.</i>	_____ 117
Vierzo, <i>Pays.</i>	III. 253	_____ en Savoye, <i>F.</i>	I. 345
Vierzon, <i>Ab.</i>	II. 473	Villemagne, <i>Ab.</i>	III. 90
Viesti, <i>E.</i>	I. 451	Villemur, <i>V.</i>	_____ 69
La Vieuville, <i>Ab.</i>	I. 501	Villelongue, <i>Ab.</i>	_____ 82
Vieux en Albigeois,	III. 67	_____ Judicature;	_____ 66, 68
_____ en Savoye,	I. 330	Villeneuve d'Agen,	_____ 10
Vieux Jonc, <i>Com.</i>	II. 13	_____ l'Archevêque;	II. 447
_____ Marché,	_____ 507	_____ d'Asti, <i>F.</i>	I. 336, 341
_____ Pont,	_____ 447	_____ d'Avignon, <i>Ab. Ca. F.</i>	III. 102
Le Vigan en Languedoc,	III. 99	_____ de Berc,	109. & seq.
_____ en Querci,	_____ 14	_____ en Bretagne, <i>Ab.</i>	II. 102
Vigeois, <i>Ab.</i>	II. 536	_____ la Cremade, <i>B.</i>	III. 89
Vigevano, <i>E. F.</i>	I. 348, 492	_____ S. George,	II. 421
Vignacourt, <i>B.</i>	II. 70	_____ de Panat,	III. 19
Vignats, <i>Ab.</i>	_____ 395	_____ de Rets, <i>Ab.</i>	II. 503
Vignete, <i>Ab.</i>	_____ 304	_____ le Roi,	_____ 447
Vignougou, <i>Ab.</i>	III. 94	Villeloin, <i>Ab.</i>	_____ 493. & seq.
Vigo, <i>F.</i>	_____ 230	Villena, <i>D.</i>	III. 244, 252
Vilcasquaman,	IV. 373	Villepinte,	II. 72
Villa de Conde, <i>F.</i>	III. 308	Villequiers, <i>B.</i>	II. 522
Villa,	II. 254	Villeroi, <i>D.</i>	_____ 419
Villa franca en Abbruzze, <i>D.</i>	I. 445	la Villette, <i>Ab. sup.</i>	_____ 416
_____ en Biscaye,	III. 933	Villers-Canivet, <i>Ab.</i>	_____ 396
_____ en Galice,	_____ 229	_____ Coterets, <i>Ab. Ch.</i>	_____ 427
_____ au Ro. de Leon, <i>Ab. M.</i>	_____ 253. & seq.	Villiers, <i>Ab.</i>	_____ 304
_____ dans le Veronois,	I. 374	Villes Passans, <i>B.</i>	III. 85
Villa Garcias,	III. 255	Vilna, <i>E. E. o. U. Ch.</i>	I. 145
Villa Hermosa, <i>D.</i>	_____ 289, 291	Vimeu, <i>Pays.</i>	II. 371. & seq.
Villa nova d'Algarves, <i>C.</i>	_____ 312	Vinça,	III. 117
_____ des Asturies, <i>Ab.</i>	_____ 231	Vincennes, <i>Ch.</i>	II. 420
_____ de Panades,	_____ 289	S. Vincent au Brésil, <i>prov. Vi. P.</i>	IV. 412
_____ de Portimaon, <i>A.</i>	_____ 311	_____ Cap.	III. 311
_____ de Principe,	IV. 410	_____ isle.	IV. 270. 336
Villa real, <i>M.</i>	III. 305	_____ de la Verquera, <i>P.</i>	III. 232
Villa ricca,	IV. 384	_____ sur le Voltorno, <i>Ab.</i>	I. 449
Villa viciosa, <i>M. P.</i>	III. 231, 310	Vinchester, <i>F. p.</i>	_____ 58
Villach, <i>Ch.</i>	II. 175	Vinci, <i>M. Ch.</i>	III. 157
Villalier, <i>Ch.</i>	III. 81	Vinger,	I. 74
Villalplando, <i>Ch.</i>	_____ 254	Vingrela,	IV. 30
Villandraut,	_____ 4	Vinguerta,	I. 379
Villar en Castille,	_____ 252	Vins, <i>M.</i>	III. 119
_____ en Velai, <i>B.</i>	_____ 107	Vintain,	IV. 226, 228
Villars en Bresse, <i>c.</i>	II. 467	Vintimille, <i>E.</i>	I. 382. & seq. 492
_____ en Picmont,	I. 334	Vintron, <i>B.</i>	III. 77
_____ en Provenec, <i>D.</i>	III. 123	Vipalanca, <i>F.</i>	I. 294
Ville Comtal,	_____ 18	Vire, <i>Com.</i>	II. 397
Ville-Dieu en Bray, <i>Com.</i>	II. 389	Viremouth, <i>Ab. sup.</i>	I. 10
		Virginie, <i>Prov.</i>	IV. 313
		la Virginité,	

T A B L E G E N E R A L E.

la Virginité, <i>Ab.</i>	II. 480	Vöge, <i>Mo, Pays,</i>	III. 181
Virieu, <i>Ca.</i>	III. 144	Voghera,	I. 348
Virmont, <i>C.</i>	II. 31	Vogué, <i>B.</i>	III. 110
Virvelcas,	III. 239	Void,	179
Vis sur Aisne,	II. 431	Voigtland,	II. 73
Vifa d'Orta,	IV. 264	Voigtsberg,	— <i>id.</i>
Vifapor, <i>Ro. Vi. Ch.</i>	47. & seq.	Voisin, <i>Ab.</i>	472
Vifchberg,	II. 120	Voifins, <i>B.</i>	III. 82
Vifco,	I. 335	Volckenrode, <i>Ab. fup.</i>	II. 78
Vifco, <i>E. Ab.</i>	III. 304, 320	Volhinie, <i>Prov.</i>	I. 131
Vifet,	II. 14	Volnay,	II. 456
Vifigapatan,	IV. 42	Volo, <i>F. G.</i>	I. 209
Viflieze,	I. 126	Vologda, <i>A. o.</i>	193
Vifpe,	II. 162	Volterre, <i>E. Abb.</i>	400, 491
Viffec, <i>M.</i>	III. 100	Volturara, <i>E.</i>	446, 499
S. Vit en Baviere, <i>Ab.</i>	II. 162	Volturno,	440
— d'Elva, <i>Ab.</i>	I. 339	Volvestre, <i>Pays</i>	III. 72
la Vit,	III. 28	Vorcheſter, <i>E. p.</i>	I. 58
Vitel,	182	Vorn, <i>Is.</i>	II. 330
Viterbe, <i>E. Ab. Com.</i>	I. 410, 490	Voronecs <i>E. o.</i>	I. 193
Vitré, <i>B.</i>	II. 499	Vorſi, <i>Ab.</i>	II. 303
Vitrefay, <i>Pays,</i>	III. 5	Vofaefanie <i>Ab. o.</i>	I. 170
Vitri le Brûlé,	II. 441	Vouglé,	II. 512
— le François, <i>Ab.</i>	— <i>id.</i>	la Voult en Auvergne,	530
— en Orléanois,	472	— en Vivarais, <i>B.</i>	III. 110
Vitrolles,	III. 122	Voutchang,	IV. 85
Vitteaux, <i>B.</i>	III. 258	Uplande, <i>Prov.</i>	I. 84
Vitoria en Carniole, <i>Ab.</i>	177	Upſal, <i>A. p. U.</i>	85, 94
— en Caſtille,	III. 243	— Nouvel,	IV. 318
— de los Remedios,	IV. 346	Urac, <i>Is.</i>	141
Vitulo,	I. 243	Urantbourg,	I. 87
Vivar,	III. 299	S. Urbain en Champagne, <i>Ab.</i>	II. 442
Vivarais, <i>Pays, C.</i>	108. & seq.	— en Suiſſe, <i>Ab.</i>	223
le Vivier en Artois, <i>Ab.</i>	II. 376	Urbaſca, <i>F.</i>	I. 420, 491
— en Languedoc, <i>B.</i>	III. 87	Urbis, <i>A. U. D.</i>	420, 491
Viviers, <i>E.</i>	109, 215	Urbifalia,	419
Vivonne, <i>B.</i>	II. 513	Urſé, <i>M.</i>	III. 150
Vizini, <i>Com.</i>	I. 476	Urgel, <i>E.</i>	285, 319
Ukraine,	184. & seq.	Urgens,	362
Ulierbeck <i>Ab.</i>	II. 306	Uriez, <i>Détr.</i>	IV. 106
Ulieffer, (iſles d')	IV. 138	Urmia, <i>L.</i>	III. 468
Ulm, <i>F.</i>	II. 150	S. Urfanne, <i>Ab.</i>	II. 246
Ulrickſtrall,	I. 85	Urſeren, <i>Va.</i>	228
Ultonie, <i>Prov.</i>	45	Urſperg, <i>b. p.</i>	132
Ultzen,	II. 46	Urſpring, <i>Ab.</i>	134, 146
Uma, <i>Prov. Vi.</i>	I. 96	Urugai, <i>R.</i>	IV. 388
Umago, <i>P.</i>	377, 379	Ury,	II. 224
Umbriatico, <i>E.</i>	461, 496	Uſa, <i>P.</i>	IV. 234
Uunderwald,	II. 228	Uſbecks, <i>Pe.</i>	III. 353, 367. & seq.
Ungwar, <i>C.</i>	I. 291	Uſcoques, <i>Pe.</i>	I. 301. II. 179
Union, <i>Is.</i>	IV. 336	Uſcup, <i>A. o.</i>	I. 277, 918
Unſtrut, <i>Pays,</i>	II. 76	Uſedom, <i>Is.</i>	II. 68
Vodable,	II. 531	Uſereſth, <i>Mo.</i>	IV. 189
Vodapo,	III. 371	Uſez, <i>E. D. & Uſége; Pays,</i>	III. 100, & seq.
le Vœu, <i>Ab.</i>	II. 491		214

Tome I^{re}.

L III

TABLE GENERALE.

550			
Ufingen, <i>Ch.</i>	II. 109	_____ en Suisse,	_____ 235
Uffel,	_____ 535	Wanfchow, <i>Ab.</i>	_____ 1.126
Uffon, <i>M.</i>	_____ 305	Waranger, <i>P.</i>	_____ 1.172
Ufterin,	III. 46	_____ Warberg, <i>P.</i>	_____ 83
Uterfen, <i>Ab. p.</i>	II. 50	Warbourg,	_____ II. 19
Ur-fou,	IV. 152	Wardhus, <i>Is. Prov.</i>	I. 72. & seq.
Urka,	II. 327	Warem,	_____ II. 13
Utrecht, <i>A. & Ab. sup. U.</i>	II. 276, 337. & seq.	Warendorf,	_____ 17
Utrera,	III. 263	Warington,	_____ 1.12
Utrahol, <i>C.</i>	I. 311	Warmie, <i>Prov. E.</i>	_____ 138
Urzenach,	II. 268. & seq.	Warmont, <i>Ab. sup.</i>	_____ II. 327
Uxelles, <i>M.</i>	_____ 163	Warnemunde, <i>F.</i>	_____ 53
Vyanen,	_____ 330	Warneftorf, <i>Ch.</i>	_____ 83
Uzeda, <i>D.</i>	II. 244, 250	Warneton, <i>Ab.</i>	_____ 284
Uzerche, <i>Ab.</i>	II. 535	Warnheim, <i>Ab. sup.</i>	_____ 1.79
Uzeffe,	III. 41	Waroë, <i>Is.</i>	_____ 72
Uzelhoë, <i>Ab. p.</i>	II. 50	Warfila,	_____ 95
		Wartau, <i>B.</i>	II. 243, 269
W		Wartenberg, dans le Bas Palatinat, <i>C.</i>	_____ 502
Wachtendonck, <i>F.</i>	II. 334. & seq.	_____ en Pruffe,	_____ 1.138
Wachwick,	_____ 312	_____ en Saxe,	_____ II. 77
Wadstein, <i>Ab. sup.</i>	I. 80	_____ en Silefic, <i>B. Ch.</i>	_____ 212
Waede,	II. 120	Warti, <i>D.</i>	_____ 429
Waernesbourg,	I. 79	Wartzenberg, <i>C.</i>	_____ 178
Waës, <i>Pays.</i>	II. 288	Warwick, <i>C.</i>	_____ I. 15
Waga, <i>E. o.</i>	I. 193	Wafa, <i>P.</i>	_____ 90
Wageningen,	II. 337	Wafor, <i>Ab.</i>	I. I. 295
Wagrie, <i>Pays,</i>	_____ 35, 50	Wafgou, <i>Pays.</i>	_____ III. 327
Wahal, <i>R.</i>	_____ 317, 335	Waffenauer, <i>B.</i>	_____ II. 323
Wahlestedt, <i>L.</i>	_____ 269 & seq.	Wafferbourg, <i>C.</i>	_____ 160
Wainflant,	I. 14	Watbeck,	_____ 334
Walbeck, <i>Ab. p.</i>	II. 41	Waten,	_____ III. 163
Walcheren, <i>Is.</i>	_____ 341	Waterford, <i>E. p. C. P.</i>	I. 49, 59
Walkenriedt, <i>Ab. sup.</i>	_____ 45	Waterland, <i>Pals.</i>	_____ II. 331
Walcourt,	_____ 295	Watterleben,	_____ 38
Wald, en Allemagne, <i>Ab.</i>	_____ 133, 150	Wautibraine, <i>Ab.</i>	_____ 304
_____ en Suisse,	_____ 236	Wéal,	_____ 1.62
Waldbourg, <i>C. Ch.</i>	_____ 7, 147.	Wech, <i>P.</i>	_____ 33
Waldeck, <i>C.</i>	_____ 110	Wedekinstein,	_____ II. 26
Walderbach, <i>Ab.</i>	_____ 163	Wedelsborg,	_____ 1.69
Waldhaufen, <i>Ab.</i>	_____ 170	Wécl,	_____ II. 334
Waldits, <i>Ca.</i>	_____ 193	Wéems, <i>C.</i>	_____ I. 40
Waldixen, <i>Ab.</i>	_____ 129, 162	Wéen, <i>Is.</i>	_____ 182
Waldfed, <i>Ab.</i>	_____ 147	Wéere en Brabant, <i>V.</i>	_____ II. 303
Wallerstein, <i>Ch.</i>	_____ 145	_____ en Zélande, <i>M.</i>	_____ 340. & seq.
Walloë, <i>Ab. p.</i>	I. 68	Wéert,	_____ 14
Walperbourg, <i>C.</i>	II. 114	Wegtown, <i>C.</i>	_____ I. 43
Ste Walpurgé, <i>Ab.</i>	III. 194	Weichenstefen, <i>Ab.</i>	_____ II. 161
Waltingham, <i>Ab. sup.</i>	I. 18	Weida, <i>Ch.</i>	_____ 73
Waldtat,	II. 210	Weil,	_____ 151
Waltherre-Nienbourg,	_____ 84	Weibourg, <i>Ch.</i>	_____ 109
Watterdwyl, <i>T.</i>	_____ 230	Weiler-Bethnach, <i>Ab.</i>	_____ III. 185
Wangara, <i>R.</i>	IV. 22	Weimar, <i>D. Ch.</i>	_____ II. 77
Wangen en Suabe,	II. 151	Weinfeldén,	_____ 266
		Weingarten, <i>Ab.-Pr.</i>	_____ 131

TABLE GENERALE.

Weinheim,	—	96	Westlar,	—	6, 111
Weissenau dans le Haut Palatinat, <i>Ab.</i>	—	163	Westmanie, <i>Prov.</i>	—	I. 86
— en Souabe, <i>Ab. — Pr.</i>	—	132	Westméath, <i>C.</i>	—	— 51
Weissenberg, <i>C.</i>	—	114	Westminster, <i>Ab. p.</i>	—	20. & seq.
Weissenbourg, <i>C. V. Albe-jule.</i>	—	—	Wemorland, <i>C.</i>	—	— 11
— en Alsace, <i>Ab.-Pr.-Séc.</i>	I. 8, 99. III.	195	Westphalie, <i>Cercle, D.</i>	II. 9. & seq. 24. & seq.	—
— en Franconie,	—	124	Westrogothie, <i>Prov.</i>	—	I. 78
Weissenfels, <i>C.</i>	—	75	Westsex, <i>Prov.</i>	—	— 23
Weissenhorn, <i>C.</i>	—	138	Wettenhausen, <i>Ab.-Pr.</i>	—	II. 132
Weissenlée,	—	76	Wetter, <i>Is.</i>	—	I. 78
Weissenstein,	—	105	— <i>R.</i>	—	II. 107
Weixelmonde, <i>F.</i>	I. 135. & seq.	—	Wetteravic, <i>Prov.</i>	—	II. 108
Weldents, <i>D.</i>	—	II. 102	Wettingen, <i>Ab.</i>	—	— 265
Wellingford,	—	I. 24	— <i>Is.</i>	—	— 332
Wels en Angleterre, <i>E. p. U.</i>	—	23, 58	Wevelghem, <i>Ab.</i>	—	— 286
— en Autriche, <i>Ch.</i>	—	170	Weweren,	—	IV. 259
Weltenbourg en Baviere, <i>Ab.</i>	—	161	Wexford, <i>C.</i>	—	I. 52
— dans les Grisons,	—	251	Wexho, <i>E. p.</i>	—	— 81
Wemmeltofft, <i>Ab. p.</i>	—	I. 68	Weyhausen, <i>Ab. p. Ch.</i>	—	II. 46
Wenden en Livonie,	—	168	Weymouth, <i>C. p.</i>	—	I. 25
— en Wandalie ou Gufrou, <i>D.</i>	II. 52, 62	—	Wiatka, <i>Prov. Vi. E. o.</i>	—	— 193
— en Basse Saxe, <i>Ab. sup.</i>	—	45	Wibi, <i>R.</i>	—	IV. 13
Wendingen, <i>T.</i>	—	160	Wiblingen, <i>Ab.</i>	—	II. 151
Weningen, <i>Ab. p.</i>	—	47	Wiborg, <i>E. p. P.</i>	—	I. 63, 92
Wenner, <i>L.</i>	—	I. 78	Wick,	—	II. 300
Wepe, <i>Pays,</i>	—	III. 164	Wickard, <i>B.</i>	—	— 24
Werben, <i>Com.</i>	—	II. 63	Wicklow, <i>C. p.</i>	—	I. 52
Werdeberg, <i>B.</i>	—	268	Wicte-Duerfde;	—	II. 340
Werden, <i>Ab.</i>	—	20	Wisting,	—	— 177
Werdenberg, <i>C.</i>	—	243	Widdin, <i>A. o.</i>	—	I. 213. & seq.
Werdensfels, <i>C.</i>	—	157	Wied, <i>C.</i>	—	II. 31
Werderland, <i>Pays;</i>	—	I. 137	Wielun,	—	I. 119
Werdt,	—	II. 17	Wiffisbourg, <i>Ch.</i>	—	II. 238
Wermeland, <i>Pays,</i>	—	I. 79	Wigh, <i>Is.</i>	—	I. 26
Werne,	—	II. 17	Wilhits,	—	— 301
Wernigerode, <i>C.</i>	—	81	Wikie, <i>Pays.</i>	—	— 166
Weronits, <i>A. o.</i>	—	I. 131	Wilbi,	—	— 81
Wert, <i>isles.</i>	—	IV. 414	Wildbad, <i>T.</i>	—	II. 140
Werth, <i>Ch.</i>	—	II. 158	Wildenbruck, <i>Com.</i>	—	— 61
Wertheim, <i>C.</i>	—	122	Wildshausen,	—	— 37
Werwik,	—	284	Wilering,	—	— 170
Wesel, <i>Ca.</i>	—	23	Wilhemsthal, <i>Ch.</i>	—	— 77
Wesen,	—	269	Wilica, <i>Ab.</i>	—	— 22, 86
Weskesonskoi, <i>Ab. o.</i>	—	I. 178	Wilkomits,	—	I. 146
Wesop,	—	II. 326	Willanow,	—	— 122
Wesbrun,	—	161	Willemschhof, <i>Ch.</i>	—	— 83
Westeralm, <i>Is.</i>	—	I. 72	Willemsstadt, <i>F. P.</i>	—	— 315
Westerbourg, <i>C.</i>	—	II. 110	Williamsfort, <i>F.</i>	—	IV. 200
Westergow, <i>Pays.</i>	—	101, 345. & seq.	Williamstadt,	—	— 318
Westerland, <i>Pays.</i>	—	I. 53	Willingen, <i>Ab.</i>	—	II. 134. & seq.
Westerlo, <i>M.</i>	—	II. 307	Willisaw,	—	— 223
Westerwald,	—	108	Willisca,	—	I. 125
Westerway, <i>Ab. sup.</i>	—	I. 62	Wilsbourg, <i>Ab. sup. F.</i>	—	II. 119
Westerwik,	—	81	Wilteberg,	—	— 65
Westfrise, <i>Prov.</i>	—	II. 331	Wiltin, <i>Ab.</i>	—	— 181

TABLE GENERALE.

Wilton en Angleterre,	I. 23	Wolau, D. F.	III 209
— en Amérique.	IV. 315	Volbeck,	— 17
Wilts, C.	I. 23	la Wolde Danoise, Pays,	I. 64
Wilvordem, Ab.	II. 303	Woleworts,	— 110 & seq.
Wimmelbourg, Ab. sup.	— 81	Wolfembutel, D.	II. 44
Wimpfen,	— 151	Wolferdick, Is.	— 348
Winchelsea, P.	I. 26	Wolfsberg, Ch.	— 177
Winchester, E. p.	— 25	Wolfstein,	— 96
Windau, P.	— 153	Wolga, R.	III 330
Windberg,	II. 161	Wolgast, P. F.	II. 60
Windeffem, Ab. sup.	— 347	Wolin, Is.	— 61
Winderfdat, Ab. sup.	— 81	Wolkorisch,	I. 147. & seq.
Windisch,	— 174	Wollenhoven,	III. 348
Windischgras,	— 235	Wolmar,	I. 167
Windischgroets,	— 122	Wolmerstadt, Ch.	II. 39
Windisfmarck,	— 178	Wolodimer, Prov. D.	I. 179
Windsheim,	— 124	Wologda, A. o.	— 175
Windfor, Ch.	I. 24	Wolverhampton Ab. sup.	— 14
Winnicza,	— 131	Womic,	— 151
Winthertour,	II. 232. & seq.	Wonfiedel,	II. 118
Wintzing,	— 209	Woodbryc,	I. 19
Wipréaltshausen, Ab.	IV. 48	Worcester, E. p. M.	— 15
Wirie, Prov.	I. 165	Worcum en Frise, P.	II. 346
Wirmer, L.	II. 160	— en Hollande,	— 330
Wirnebourg, C.	— 97	Worlits,	— 83
Wirfen,	— 46	Wormes, E.-Pr. Ab.	— 97, 277, III. 213
Wirttemberg, D.	— 139. & seqq.	Wormefel, Ab.	— 284
Wirtzbourg, E.-Pr. Abb. Ca. U. Ch.	— 112	Worotinsk, Prov. Pr.	I. 180
	& seq. 277	Wosgora,	III. 325
	— 337	Woweis,	I. 125
Wisich, B.	— 197	Wredem, Ab.	II. 17
Wischaw, Ch	— 190	Wulfinghausen, Ab. p.	— 47
Wischerad, F.	I. 122	Wunnenthal, Ab.	— 135
Wischgrad,	— 81	Wunstorf, Ab. sup.	— 47
Wislicé, Is.	— 81	Wurmbrand, C.	— 122
Wismar, P.	II. 42, 54	Wurmspack, Ab.	— 270
Wisna,	I. 122	Wursten,	— 37
Wisnowitck.	— 13	Wurtzen,	— 71. & seq.
Wisowits, Ab.	II. 198	Wyl, Ch.	— 247
Wissem,	— 14		
Wisfonteig, B.	— 139		
Wistgenstein, C.	— 110		
S. With Ab. sup.	I. 49		
Witby, Ab. sup.	— 33		
Withern. E. p. sup. P.	— 43, 58		
Witfock, Ch.	II. 64		
Wittemberg, U. Ch.	— 70		
Wittenstein,	I. 166		
Wittepski, E. o.	— 149		
Wittershein, Com.	II. 26		
Wittichenau,	— 216		
Wivert,	— 346		
Wlodzimiers, E. o.	I. 131		
Wogulzoi, Pe.	III. 342		
Woiwre, Pays,	— 188		
Wola,	I. 122		

X

X Abier, V. Sabi,	IV. 325
Xagua, P.	— 283
Xalapa,	— 286
Xalisco,	III. 418
Xanthus, V. R.	IV. 381
Xaraies, L.	III. 892
Xativa,	— 331
Xavier,	IV. 370
Xauca,	III, 260
Xerés de los Cavalleros,	— 262
— de la Frontera, Ca.	IV. 288
— de la Nouvelle Biscaye,	III. 191
Xerica,	IV. 111
Xicoco, Is.	Ximo,

TABLE GENERALE.

Ximo, <i>Is.</i>	— 109	Zabolcs, <i>C.</i>	533
Xolo, <i>Is.</i>	— 130	Zabrdowic, <i>Ab.</i>	I. 291
Xugney, <i>Com.</i>	III. 181	Zacatecas, <i>Pe.</i>	II. 197
		Zacatula,	IV. 287
		Zafra, <i>F.</i>	— 281
		Zagarola, <i>D.</i>	III. 260
		Zagatai, <i>Prov.</i>	I. 410
		Zaghara,	III. 360
		Zagrab, <i>E. V. Agrâm ;</i>	IV. 221
		Zahaga, <i>V. Senegal.</i>	I. 317
		Zakrotzin,	— 112
		Zaine,	— 112
		Zaire, <i>R.</i>	IV. 188
		Zala,	— 237. & seq. 246
		Zambales, <i>Pe.</i>	— 206
		Zambesé, <i>R.</i>	— 115, 127
		Zamora, <i>E. Abb. P.</i>	— 249
		Zamoscie,	III., 155, 476
		Zandock,	I. 129
		Zanfara,	— 118
		Zanguebar <i>Pays ;</i>	IV. 221
		Zanhaga, <i>Déf.</i>	— 245
		Zante, <i>Is. E. E. & Ab. o. P.</i>	— 207
		Zantoch, <i>Ab. sup.</i>	I. 245, 318
		Zanzibar, <i>Is.</i>	II. 68
		Zapotecas, <i>Pe.</i>	IV. 250
		Zar, <i>Ab.</i>	— 284
		Zara, <i>A.</i>	II. 198
		— Vecchia, <i>V. Bellegrade.</i>	I. 302, 317
		— <i>Déf.</i>	IV. 205. & seq.
		Zaradras, <i>R.</i>	— 13
		Zarand, <i>C.</i>	I. 293, 311
		Zarang,	III. 482
		Zarnaw,	I. 126
		Zarnis,	— 221
		Zaruma,	VI. 355
		Zaslaw <i>Pr.</i>	I. 131
		Zatmar, <i>C. F.</i>	— 292
		Zator, <i>D.</i>	— 135
		Zauch,	II. 65
		Zaveren,	I. 123
		Zavichost,	I. 126
		Zavila,	VI. 207
		Zazava, <i>Ab.</i>	II. 192
		Zbarow, <i>D.</i>	I. 129
		Zdiar, <i>Ab.</i>	II. 192
		Zea ou Zia, <i>Is. A. & Ab. o. P.</i>	I. 265, 274
		Zeben, <i>V. Ceben,</i>	— 125, 289
		Zebid,	III. 378
		Zébu, <i>Is.</i>	IV. 129
		Zeckelweffarheli,	I. 310
		Zedenick, <i>Ab. p.</i>	II. 67
		Zedlits, <i>Ab.</i>	— 192
		Zegni ou Segni, <i>E.</i>	I. 301, 317
		Zegzog, <i>Pays,</i>	IV. 221
			M m m m

Y Agnacha, IV. 354
 Yakousk, *Pe. Prov. Vi.*, III. 344
 Yalon, *R.*, IV. 88
 Yangos, — 370
 Yang-tcheou, — 75
 Yarkan, *V. Jerkécen;*
 Yarmouth, *P.*, I. 18
 Yasberin, — 290
 Ydria, II. 178
 Ye, *G.*, — 325
 Yedo, *Ch. P. G.*, IV. 102
 Yemen, *Pays,* III. 374. & seq.
 Yenesick, *V. Jenisfei ;*
 Yen-tcheou, IV. 75
 Yenville, II. 475
 Yésides, *Pe.*, III. 439, 441
 Yesso, (*Terre d'*) *Detr.*, IV. 111. & seq.
 Yeure en Bugey, I. 328
 — le Chastel, II. 474
 Yezd, III. 477
 Yla, *Is.*, I. 37
 Yongui, *Pe.*, IV. 26
 York, *A. p. D.*, I. 12. 58
 — Nouvelle, *P.*, IV. 311
 Youries, I. 179
 Ypres, *E. Abb. F.*, II. 276, 284
 Yrache, *Ab. U.*, III. 236
 S. Yrier de la Perche, *Ab. séc.*, II. 534
 Yfendick, *F.*, — 290
 Yffel, *R.*, — 335, 347
 Yffelmonde, *Is.*, — 331
 Ystedt, I. 82
 Yucatan, *Prov.*, IV. 285
 Yverdun, *F. P. T.*, II. 238
 Yvernaux, *Ab.*, — 421
 Yvetot, *B.*, — 387
 Yugall, *P.*, I. 40
 Yumeto, *Is.*, IV. 324
 Yung-chang, — 82
 Yunnan, *Prov. L.*, — *id.*
 Yupi-Fiatta, *Pe.*, III. 350
 Yvrée, *E. M. F.*, I. 340, 492
 Yurne, *Is.*, IV. 324
 Yusbeks, *Pe. V. Usbeks*

Z
 Zaab, *Pays ;*
 Zabliskan, *Prov.*
 Tome IV.

IV. 193
 III. 483. & seq.

TABLE GÉNÉRALE.		
534		
Zeil, C.	II. 147	Zintzendorf, <i>Ch.</i>
Zeila,	IV. 249	Zinzentza,
Zeitton, E. o. F. G.	I. 229, 274	Ziriczée, P.
Zeits, Pr. Ch.	II. 74	Ziriannie Prov. & Zirianni, Pe. I. 173.
Zélande, Prov. C.	340	Zittau,
— Nouvelle,	IV. 417	Znaym,
— F. dans le Surinam,	402	Zocotora, Is.
Zeldales, Pe.	290	Zoerbig, <i>Ch.</i>
Zell en Saxe, D. F. V. Lunebourg,	II. 46	Zoest,
— dans l'Ortnaw,	151	Zoffingen,
— en Souabe,	137	Zolkieu, <i>Ch.</i>
Zemble, (Nouvelle)	I. 106	Zoll,
Zemplin C.	291	Zollern, C. Ch.
Zendero, Ro.	IV. 247	Zonock,
Zenettes, Pe.	201	Zowan,
Zeques, Pe.	I. I. 459. IV. 290	Zúcarello, M.
Zerbst, Pr. <i>Ch.</i>	II. 83	Zuckmantel,
Zéré, L.	III. 482	Zuenziga,
Zeria, T.	I. 301	Zug,
Zerigan,	II. 476	Zuilliehen,
Zern,	I. 183	Zulpha,
Zeth, <i>Déf.</i>	IV. 221	Zupa, E.
Zeu, <i>Déf.</i>	220	Zurich, <i>Ab. sup. F. L.</i>
Zeuigane, Prov.	178. & seq.	Zurzach,
Zeuigma,	III. 383	Zutphen, Prov. Vi. G.
Ziclos, F.	I. 295	Zuyderzée, G.
Ziegenhayn, F.	II. 105	Zwezen, <i>com.</i>
Ziegefer,	65	Zwuikcau,
Zigeth, F.	I. 295	Zwilfeld, <i>Ab.-Pr.</i>
Zimbaoé, <i>Ch.</i>	IV. 253	Zwingen, <i>Ch.</i>
Zimbes, Pe.	247	Zwol,
Zinne, <i>Ab. sup.</i>	II. 38, 40	Zwornick, F.
Ziniten,	I. 141	Zwowah, Pe.
		II. 169
		IV. 281
		II. 342
		III. 328
		II. 215
		198
		IV. 375. & seq.
		II. 72
		29
		235
		I. 129
		289
		II. 144
		I. 293, 311
		IV. 182
		I. 383
		II. 205
		IV. 207
		II. 230
		209
		II. 467
		I. 304, 318
		II. 23. & seq. 270
		265
		324
		324
		80
		72
		134
		246
		347
		I. 209
		IV. 191

Fin de la Table générale.

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

Tomme I.

PAGE II. colonne 2. ligne 4. Bude, lisez Bade.
 P. 15. col. 3. lig. 42. Northamphon, lisez Northampton.
 P. 25. col. 1. lig. 21, l'Abbaye, lisez la baye.
 P. 28. col. 1. lig. 28. le puits, lisez le puis.
 P. 51. col. 2. lig. 20. & 21. Kingiown, lisez Kingston.

P. 65. col. 2. lig. 37. & 38. Armeniens, lisez Arminiens.
 P. 80. au milieu de la page, §. 3. lisez §. 1.
 P. 81. col. 2. lig. 31. Rustiques, lisez Runiques.
 P. 102. col. 1. lig. 25. quelques-uns le prétendent; ajoutez après ces mots; ou plutôt il sera vrai de dire, que l'Islande ayant été découverte vers le milieu du IV. siècle avant l'ère chrétienne, par le célèbre Pithéas, & qu'ayant été

connue depuis sous le nom de *Thulé* par les anciens Géographes, comme M. de Bougainville paroît l'avoir prouvé évidemment dans sa savante Dissertation sur *Pithéas*, insérée dans le 19. volume des Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres; elle aura été inconnue dans les siècles suivans, jusqu'à ce qu'on la découvrit au IX. sous le nom d'*Island*.

- P. 116. col. 2. lig. 43. *Casime*, lisez *Casimir*.
 P. 154. col. 1. lig. 3. de *Micissas*, effacez le de.
 P. 162. col. 1. lig. 3. gouverneurs, lisez gouvernemens.
 P. 186. col. 1. lig. 8. plus, effacez ce mot.
 P. 195. col. 1. lig. 7. donne, lisez donna.
 P. 202. col. 1. lig. 28. *Mosqués*, lisez *Mosquées*.
 P. 217. col. 2. lig. 15. celle, lisez celles.
 P. 254. col. 2. lig. 48. tire, lisez tient.
 P. 359. col. 2. lig. 27. 20. sénateurs, lisez 10. sénateurs.
 P. 405. col. 2. lig. 5. *Bealifaire*, lisez *Belifaire*.

Tome II.

- P. 1. col. 2. lig. 15. & 16. l'orientale, lisez l'occidentale.
 P. 108. col. 1. lig. 3. bans, lisez bancs.
 P. 576. col. 1. lig. 34. *Lavnamund*, lisez *Lavanimund*.
 P. 213. col. 2. lig. 29. des sept autres, lisez des cinq autres.
 P. 223. col. 2. lig. 17. le tour, lisez la tour.
 P. 259. col. 2. lig. 31. *lau sperennis*, lisez *laus perennis*.
 P. 325. col. 2. lig. 38. & seq. un an, mettez un point après ces mots. Leurs places &c.
Ibid. lig. 25. ou remplies, lisez étoient remplies.
 P. 346. col. 1. lig. 4. *Fruncker*, lisez *Francker*.
 P. 470. au milieu de la colonne, au lieu du chiffre IV. mettez le chiffre VI.
 P. 516. col. 3. lig. 23. *Goisgroland*, lisez *Boisgroland*.
 P. 520. col. 2. lig. 25. *Mehum sur Yeure*, lisez *Mehun sur Yeure*.
 P. 522. col. 1. lig. 2. *Valençai*, mettez une virgule après ce mot.
 P. 533. col. 2. ligne dernière & 534. col. 1. lig. 1. *Ratiastum*, lisez *Limonum*.

Tome III.

- P. 4. col. 2. lig. 22. *Captax*, lisez *Captaux*.
 P. 33. col. 2. lig. 4. & seqq. Sa postérité masculine &c. Réformez cet article de la manière suivante. Sa postérité continua de posséder le Comté de *Comminges*, sous la mouvance des Comtes de *Toulouse* depuis l'an 1244. jusqu'à la Comtesse *Marguerite*, fille & héritière du

Comte *Pierre Raimond II.* qui mourut sans enfans en 1443. après avoir fait don du Comté de *Comminges*, qui fut réuni à la Couronne; en faveur du roi *Charles VII.* le roi *Louis XI.* le donna en 1478. à *Odet d'Aydie*; après la mort duquel, arrivée environ 20. ans après, ce Comté fut réuni de nouveau au domaine de la Couronne. *Jeanne de Lescun* fille aînée d'*Odet d'Aydie*, & femme de *Jean de Foix* Vicomte de *Lautrec* en obtint néanmoins la mainlevée, le 19. de Mai de l'an 1499. du roi *Louis XII.* pour jouir l'un & l'autre de ce même Comté pendant leur vie, comme avoit fait *Odet d'Aydie*. *Odet de Foix* maréchal de France & amiral de *Guienne* succéda à *Jean* son père, & à *Jeanne d'Aydie* ou de *Lescun* sa mère, dans le comté de *Comminges*, & en jouit jusqu'à sa mort, arrivée devant *Naples* en 1523. il le transmit à *Henri* son fils mort en 1540. après quoi il fut réuni de nouveau à la Couronne. Quant à la vicomté de *Conserans*, &c.

- P. 79. col. 1. lig. 40. *Beneville*, lisez *Réneville*.
 P. 114. col. 1. lig. 41. & seqq. le chapitre &c. Réformez cet article de la manière suivante: le chapitre, qui étoit le seul régulier qui fut demeuré en France, a été sécularisé en 1745. il consistoit avant la sécularisation en 6. dignités, 9. autres Chanoines Réguliers de *S. Augustin*, & 12. semiprebendés séculiers. La ville &c.
 P. 117. col. 2. lig. 1. §. 3. lisez §. 2.
 P. 134. au milieu de la col. 1. §. 12. lisez §. 8.
 P. 159. col. 1. §. 5. lisez §. 3.
 P. 185. col. 2. lig. 4. jusqu'à *Edouard II.* lisez jusqu'à *Edouard II.* qui le premier prit le titre de duc de *Bar* avec celui de marquis de *Pont-à-Mousson*, après que le roi *Jean* eut érigé le comté de *Bar* en duché au commencement de l'an 1355. & que l'empereur *Charles IV.* eut érigé le comté de *Pont-à-Mousson* en marquisat en 1354. *Edouard III.* &c.
 P. 206. col. 1. lig. 31. *Métropolitaine*, lisez *Métropolitain*.
 P. 252. au milieu de la col. 2. IV. lisez VI.
 P. 277. col. 2. lig. 2. *Mont-Aragon*, ajoutez après ce mot, de chanoines Réguliers;
 P. 278. col. 1. lig. 9. ajoutez, Il faut convenir néanmoins que les *Saracins* prirent enfin la ville de *Jacca* vers la fin du X. siècle, ou au commencement du suivant; car il est rapporté dans le *Gallia Christiana*, to. 6. p. 226. que les Rois d'*Aragon*, ayant repris cette ville sur les infidèles, ils en firent donation à l'abbaye de *S. Pons de Tomieres*; or il n'y a eu des rois d'*Aragon* que depuis l'an 1035.

P. 425. col. 1. lig. 30. V. *lisez* IV.

P. 453. col. 1. lig. 41. de Sioe, *lisez* de Sion.

Tome I^r.

P. 73. col. 1. lig. 11. martyr. *ajoutez ce qui suit.*

Nous apprenons l'état actuel du Christianisme en Chine, & nous trouvons de nouvelles preuves qu'il y a été établi au VII. siècle par les Nestoriens, dans une lettre que le P. Gaubil Jésuite, Missionnaire à Péking n'a écrite de cette ville, le 21. d'Octobre 1753.

„ Par le retour de l'ambassadeur de Portugal, dit le P. Gaubil, j'envoie une histoire „ de la dynastie Chinoise nommée *Tang*. Elle „ commença à régner l'an de J. C. 618. On „ m'avoit chargé de faire cette histoire, à cause „ de la mission des Chrétiens faite en Chine „ du tems de cette dynastie, & dont il y a un „ beau monument gravé sur la pierre du tems „ où ces missionnaires étoient en Chine. On „ supposoit, je ne sçais comment, que l'histoire „ Chinoise de ce tems-là ne faisoit nulle „ mention des Chrétiens. J'ai trouvé le contraire, & j'ai indiqué les endroits où on parle „ de ces Chrétiens, & outre cette mention „ il paroît qu'on désigne souvent les Chrétiens „ & les Prêtres sous le nom de *Bonnes du pays* „ d'*Occident*. Ce que dit cette histoire sur la „ destruction de l'empire des Perses, sur les „ conquêtes de Mahomet & des premiers Caliphes, sur les guerres qu'ils firent pour ou „ contre les Chinois est remarquable; & on „ n'auroit pas cru que des corps de troupes du „ Caliphe, soit Mahométans, soit même Chrétiens, fussent venus en Chine pour aider les „ Chinois; on n'auroit pas pensé que des armées Chinoises fussent allées pour faire des „ courses jusqu'aux frontières de Perse. La „ nation de Turcs & des Igours, de même que „ celle des anciens Thibétains jouent un grand „ rôle dans cette histoire. Je fais connoître ces „ puissantes nations, & assigne en détail leurs „ différentes révolutions & leur pays. J'avois „ déjà annoncé cette histoire; mais différentes „ occupations m'avoient empêché de l'achever. „ Au tems de la dynastie *Tang*, par l'histoire „ il conçoit qu'il y avoit quantité d'officiers „ de troupes des pays de Grèce, Perse, Arménie, Samarcande & autres; quantité de „ Mahométans, Chrétiens, Ghebres, beau-

„ coup de Brachmanes, & un grand commerce „ de Chine avec la Perse, soit par mer, soit par „ terre. J'ai envoyé deux exemplaires de l'histoire, „ toire de *Tang*; un exemplaire *primé* *viâ* au „ Secrétaire de l'Académie des Inscriptions & „ Belles-Lettres: le second exemplaire, *secundé* „ *viâ*, est adressé au P. Berthier, qui travaille au Trevois. „

Le monument dont parle le P. Gaubil dans cette lettre est celui qui fut dressé par les Chrétiens de Chine en 782. & découvert en 1625. près de Singan, ville capitale de la province de Chenfi; sur quoi on peut consulter les mémoires du P. le Comte, & la relation historique que l'abbé Renaudot a faite à ce sujet.

Le P. Gaubil ajoute: « Le Roi de Portugal „ a fait bien des dépenses en faveur de la religion en envoyant ici un ambassadeur. Ce „ seigneur s'est ici fait honneur: il a été traité „ avec grande distinction par l'empereur; mais „ il n'a presque pu rien faire pour la religion, „ qui est toujours ici dans un état bien triste. „ Nos PP. François qui sont dans le *Houkoang*, „ sont en grand danger d'être pris. On batise „ toujours un grand nombre d'enfans moribonds d'infidèles: on ne laisse pas de baptiser „ plusieurs adultes; & ici à Pekin, nous exerçons librement: il n'en est pas de même „ ailleurs. »

P. 145. col. 1. lig. 35. & *seqq.* Les successeurs de ce Prince: *corrigez cette ligne & les suivantes de cette manière*. Les successeurs de ce prince composèrent diverses dynasties, dont plusieurs furent collatérales, par le partage de l'autorité. Toutes ces dynasties se maintinrent dans la possession de leurs états pendant plusieurs siècles & régnerent séparément jusqu'à la réunion de l'Egypte, sous un seul souverain. Ensuite Cambise roi de Perse, soumit l'Egypte, & la rendit tributaire. Elle devint &c.

P. 273. col. lig. 2. 1491. *lisez* 1492.

P. 276. col. 1. lig. 35. quatrième roi, *lisez* onzième roi.

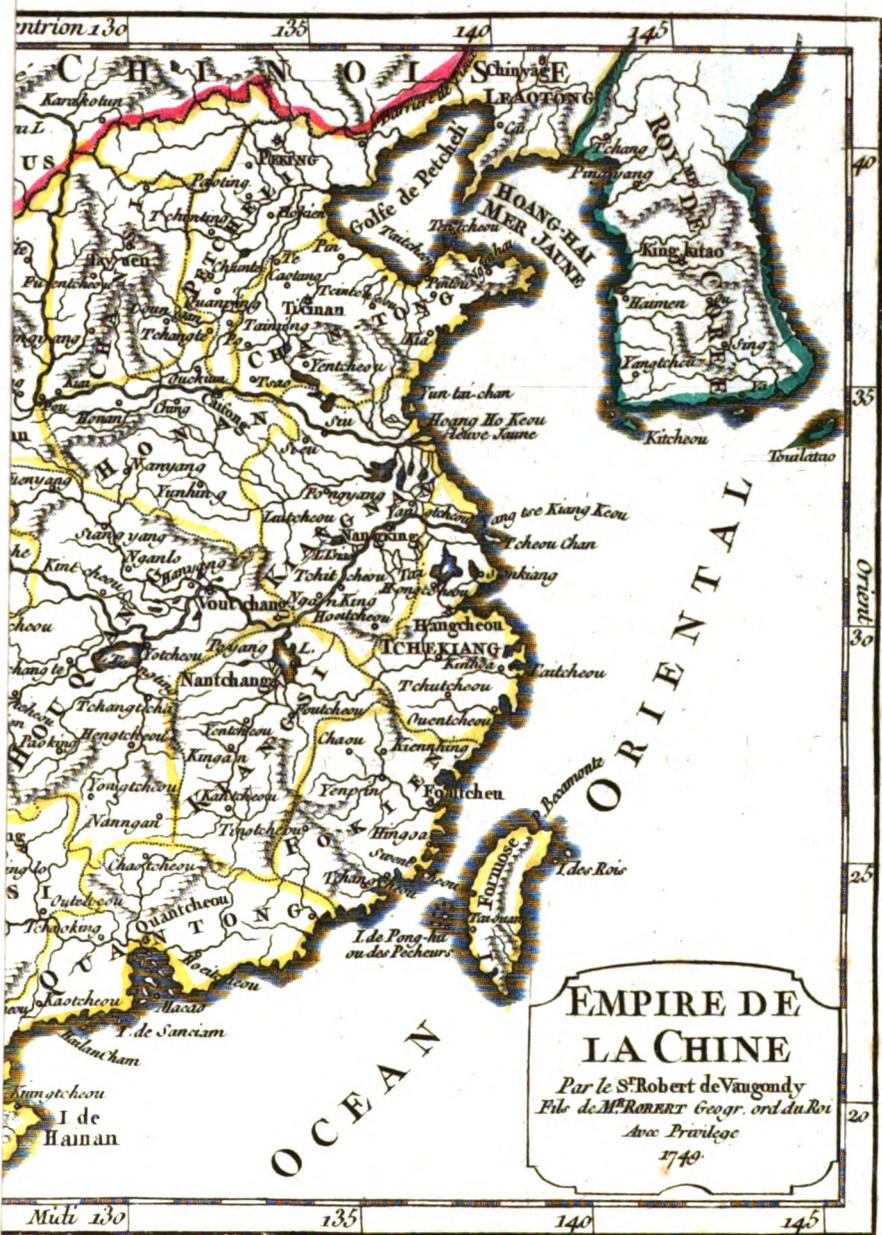
P. 278. col. 2. lig. 22. 12. d'Août, *ajoutez*, ou plutôt le 13.

Ibid. lig. 26. 7000. ames, *lisez* 70000.

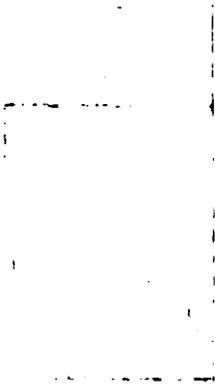
P. 280. col. 1. lig. 15. 1517. *lisez* 1527.

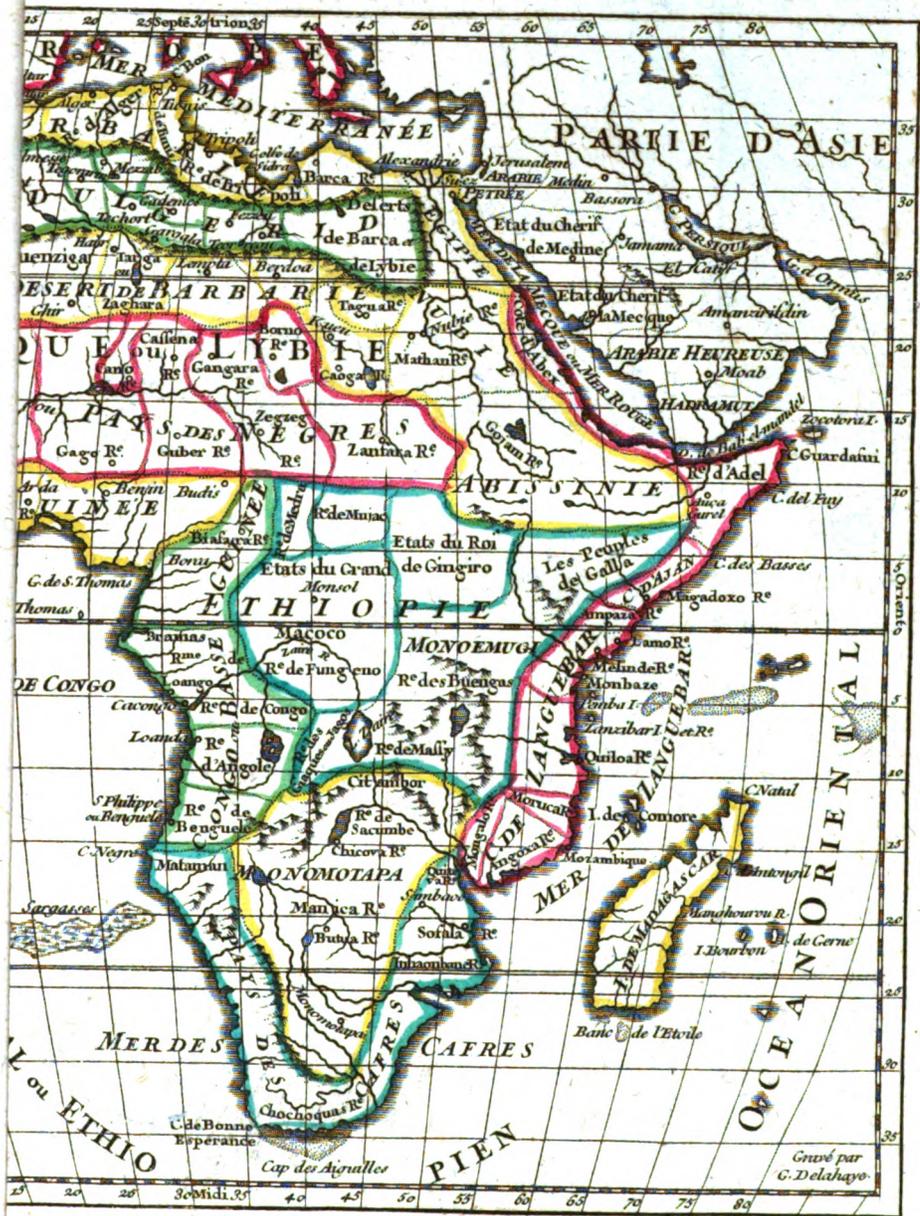
P. 296. col. 12. lig. 42. 600. pieds, *lisez* 100. pieds.

A la Table, Lagence, *lisez* Lagenie.









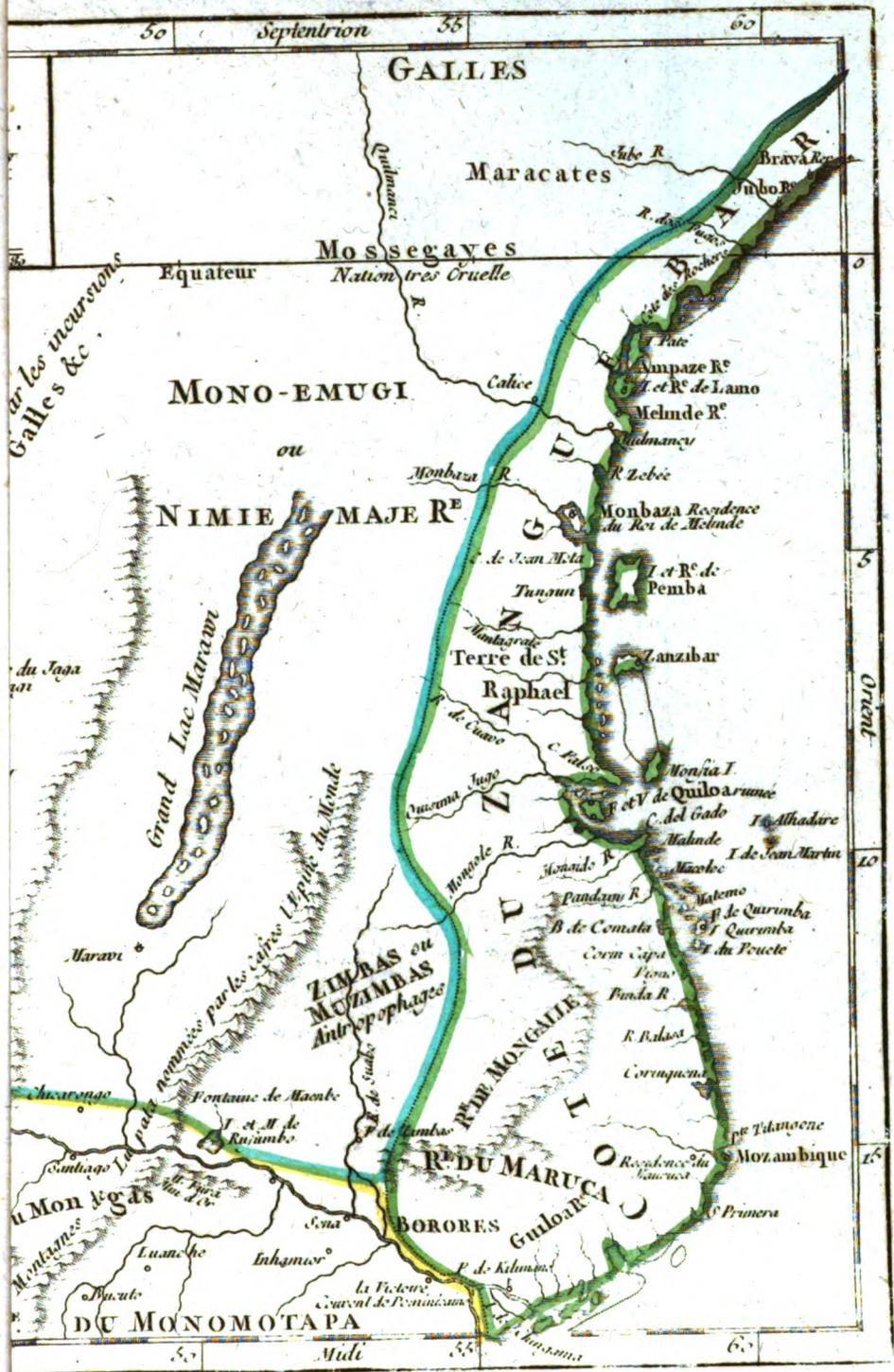


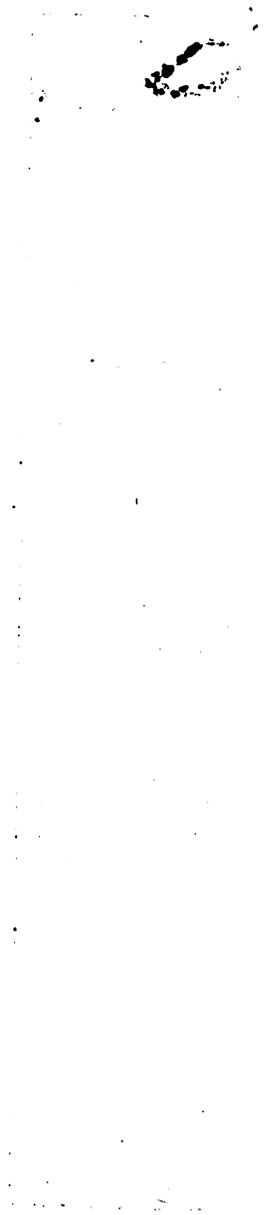


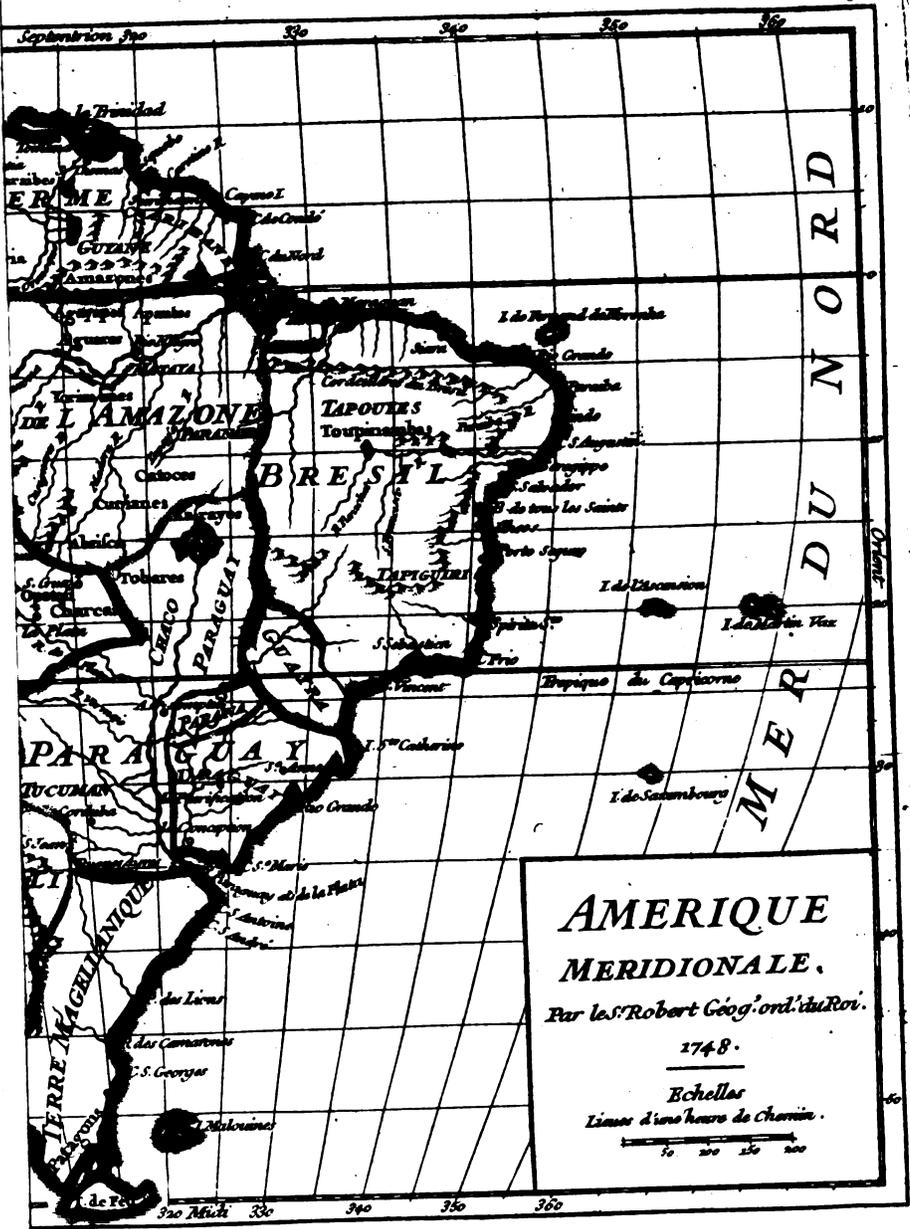




2017







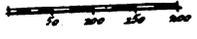
**AMERIQUE
MERIDIONALE.**

Par le Sr Robert Goussier, *Geog. ord. du Roi.*

1748.

Echelles

Lignes d'une heure de chemin.



M E R I D I O N A L E

